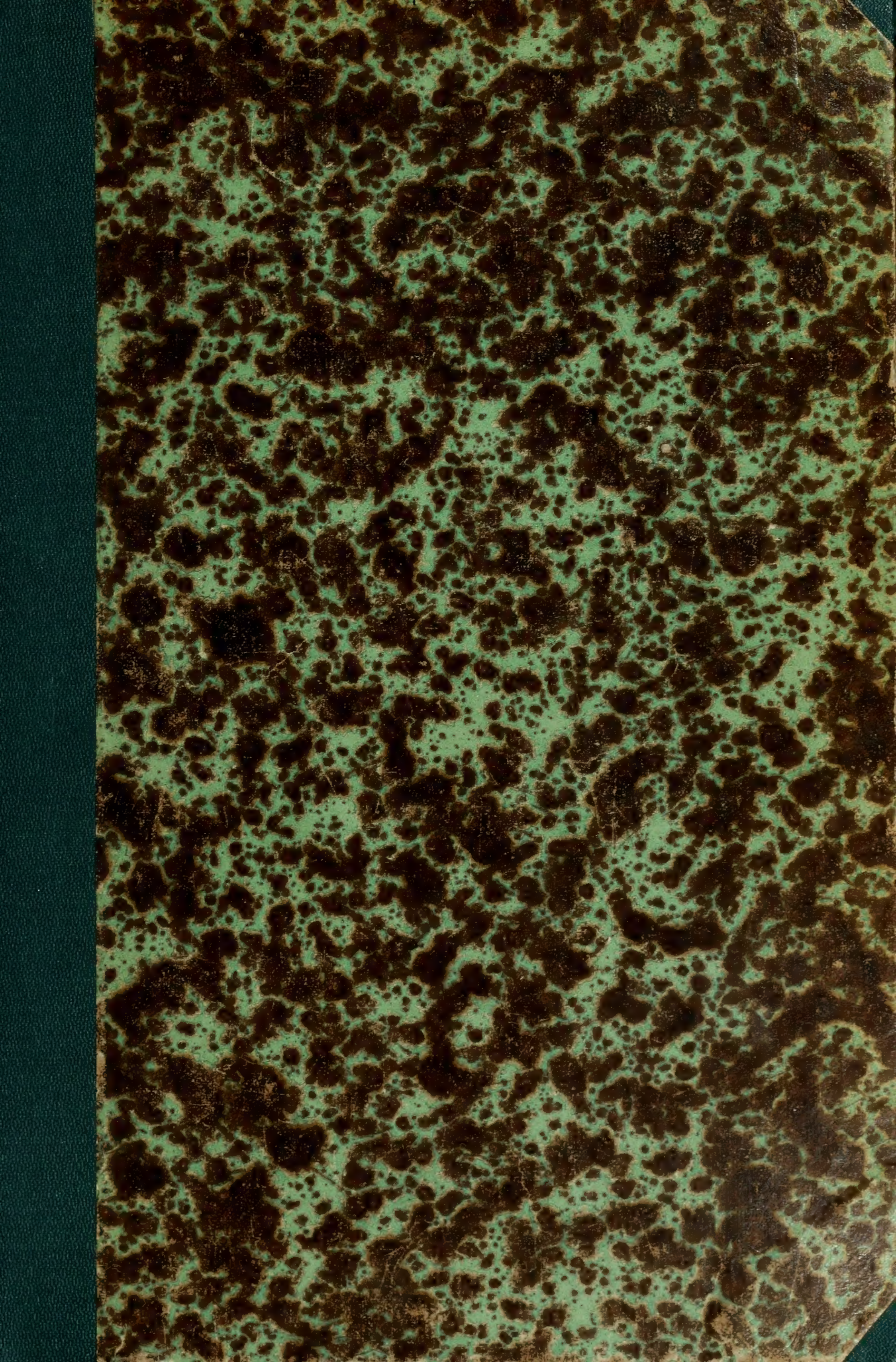
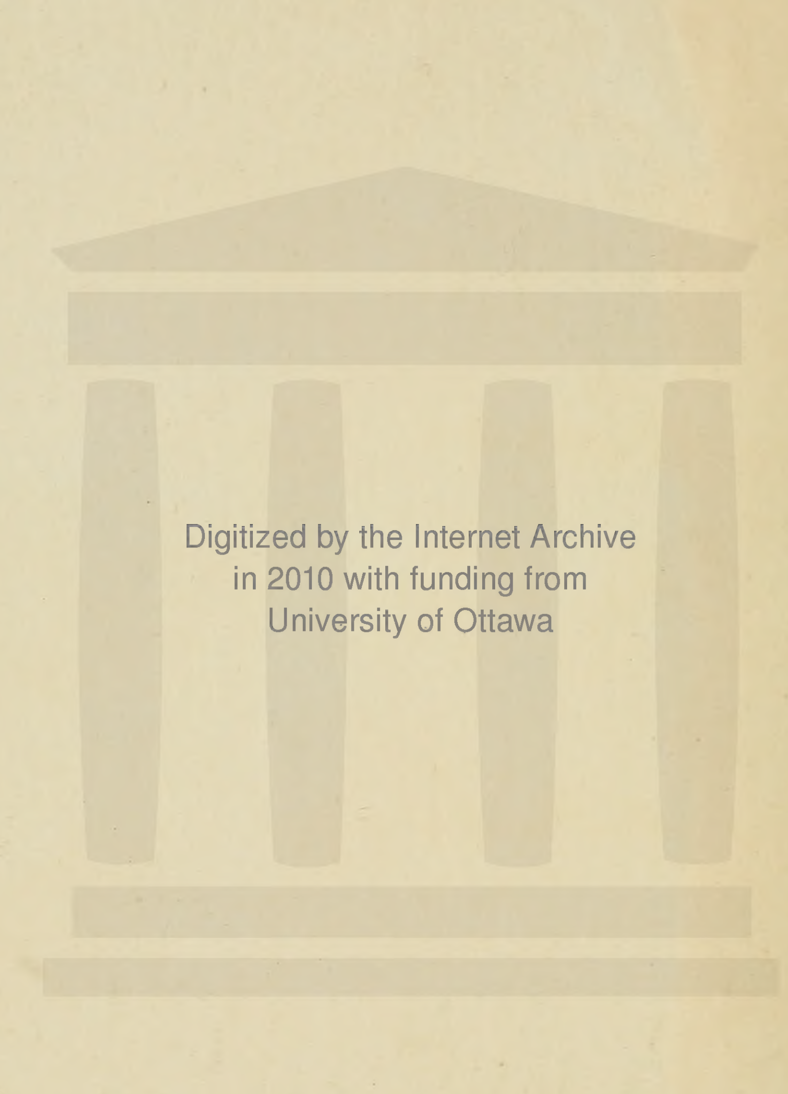




REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cᵉ, rue Saint-Benoît.

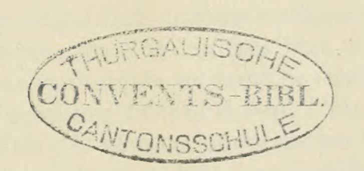
REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-DEUXIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1879

DE BYZANCE A MOSCOU

LES VOYAGES D'UN PATRIARCHE

En recherchant dernièrement des documens relatifs à l'histoire de Russie au XVIe siècle, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un opuscule d'une lecture fort attachante : c'est la relation de voyage d'un évêque grec qui accompagna le patriarche de Constantinople, Jérémie II, quand ce dernier vint instituer à Moscou, en 1588, le patriarcat de Russie (1). Les détails, très pittoresques, mais très incomplets, contenus dans cette relation, nous inspirèrent le désir de faire plus ample connaissance avec le patriarche Jérémie. En interrogeant les sources grecques et russes, nous avons pu reconstituer sans trop de lacunes la vie du prélat oriental. Les vicissitudes singulières qui l'ont traversée suffiraient à jeter sur elle un intérêt dramatique; mais un intérêt bien supérieur s'en dégage quand on voit cette destinée modeste concourir à son insu au déplacement de l'équilibre du vieil Orient. L'histoire s'éprenait exclusivement autrefois des noms retentissans sur lesquels la postérité a concentré toute une époque; elle a aujourd'hui des curiosités plus intimes et ne dédaigne pas de demander à des figures plus effacées comment on a vécu dans leur temps de la vie de chaque jour; elle se plaît surtout à retrouver dans ces humbles acteurs les instru-

(1) *Arsenii Elassonis episcopi descriptio itineris in Moscoviam,* dans Wichmann, *Kleinere Schriften...* — Les principales sources d'où est tiré ce récit sont en outre : *Dorothei Monembasiensis Synopsis;* Le Quien, *Oriens Christianus;* Hammer, *Empire ottoman;* les historiens russes, Karamsine, Solovief et autres, *passim,* et les *Gosoudarstvennia Gramoty,* aux archives d'état de Moscou.

mens inconsciens et parfois les plus efficaces des grandes évolutions de l'humanité; ce lui est un admirable spectacle de voir ces comparses du drame guidés, comme par une main visible, vers un dénoûment qu'ils précipitent et qu'ils ignorent. L'ombre que nous voulons évoquer a joué à son heure un rôle important dans la préparation des grandes crises auxquelles assiste notre siècle; à ce titre elle méritait d'être tirée de l'oubli et de nous entraîner à sa suite sur le vaste théâtre de ses tribulations et de ses aventures.

I.

L'histoire que nous allons raconter est vieille de trois cents ans : c'est un grand pas en arrière, semble-t-il; pourtant nous le ferons insensiblement en nous transportant sur la scène où s'est déroulée la première partie de cette histoire et parmi les héritiers de ceux qui y ont figuré. Ni l'une ni les autres n'ont guère changé depuis lors : aussi s'agit-il moins, pour notre imagination, de voyager dans le temps que dans l'espace; transportons-nous à donc Constantinople, au vieux quartier du Phanar, et la distance est franchie. Le caïque qui nous amène du pont de Galata a remonté durant une heure le golfe étroit et profond de la Corne-d'Or, en suivant la colline allongée qui porte la ville turque de Stamboul. Si nous débarquons à une petite échelle, un peu avant l'enceinte de remparts qui couvre cette ville du côté de la terre, nous nous trouvons devant une porte de pierre trapue et sombre, aujourd'hui veuve de ses vantaux; elle donne accès dans un quartier de mine inquiète et misérable, timidement blotti au fond du port, sur le versant de la colline, contre le rempart. Les premières maisons, en pierre et de style génois, ont l'air de sentinelles avancées, avec leurs façades aveugles, percées seulement de barbacanes et de lucarnes grillées; au delà s'entassent pêle-mêle des boutiques en planches, des appentis branlans, des maisons et des églises de bois. En passant la porte qui garde ce quartier, on croit entrer au Ghetto; c'est le Phanar, l'asile où se sont réfugiés les petits-fils des maîtres de l'Orient, où la vie grecque a reflué loin des sites superbes qu'égaie le Bosphore et que détient le conquérant. C'est dans ce triste faubourg qu'habite au milieu de ses ouailles le patriarche œcuménique, vicaire de la chrétienté orientale; c'est ici qu'il prie, bien loin de la magnifique Sainte-Sophie, dans une modeste église aux murs de bois, au plafond de solives, bâtie sur l'emplacement d'un ancien monastère.

Si nous avons choisi, pour visiter le pauvre temple, une des grandes solennités grecques, nous y trouverons encore tout l'appa-

reil des pompes d'autrefois et comme une majesté raidie sous les injures du temps. Le pontife est assis sur un trône antique, sauvé du grand naufrage; les diacres placent sur ses épaules la tunique de brocart à fleurs d'or, ouverte sur les côtés comme aux premiers âges, et rattachée par des grelots en souvenir de celle d'Aaron; ils apportent le pallium, tissu d'argent, où sont enchâssées les saintes reliques, la croix pastorale en pierres précieuses, la *pateritza*, bâton terminé par deux serpens en forme de caducée, qui tient lieu de la crosse catholique. Enfin le patriarche coiffe la splendide tiare d'émail, ornée des portraits des douze apôtres et de la croix en diamans; au sommet, par une suprême et poignante dérision, étincelle l'aigle en brillans, l'aigle impériale, l'aigle de Constantin, étreignant le globe dans ses serres; souvenir jaloux et symbole inoffensif d'un empire confiné aujourd'hui entre les quatre murs de l'humble basilique. Les archevêques suffragans entourent leur pasteur, revêtus d'anciens costumes d'une richesse éblouissante; les diacres les suivent, en robe noire, leurs longs cheveux épars sur les épaules. Les chants retentissent, l'office commence suivant la liturgie traditionnelle; en regardant, aux lueurs des cierges et dans les fumées de l'encens, ces prélats aux traits archaïques, immobiles sous leurs robes d'or et leurs longs voiles de deuil, on croit voir les effigies des vieux patriarches béatifiés, descendues de l'iconostase où le pinceau des Byzantins les a fixées. Par un de ces phénomènes d'assimilation que la physiologie reconnaît sans pouvoir les expliquer, ces figures d'une majesté hiératique et glacée se sont modelées, semble-t-il, sur le relief des saints qu'elles contemplent habituellement. Tout ici parle de constance et d'immutabilité, tout repousse la pensée en arrière. Au dehors, loin de ce lieu, des choses ont pu passer, l'état politique et social, les mœurs, les idées, les races ont pu se modifier; mais ici nous sommes au lendemain de la grande catastrophe. Ce vieux prêtre ignore les quatre siècles de conquête musulmane, pas un pli n'est changé à sa tunique, pas une syllabe à son livre, pas une note à son chant; tandis qu'un zaptié turc monte la garde à sa porte et que le muezzin jette son appel traînant du minaret voisin, lui, replaçant sur son front la tiare à l'aigle double, bénit son peuple et croit à son autorité comme à sa bénédiction. Il écrit à Chalcédoine et à Éphèse, — noms qui ne vivent plus que pour lui, — comme aux jours des grandes assemblées œcuméniques ; il tient pour un espoir avéré que son héritier et les héritiers de son héritier poursuivront la tradition séculaire, sans changer ni périr, longtemps après que le dernier Osmanli dormira sous les cyprès d'Eyoub. — On contemple cette exception aux lois mobiles du monde, ces hommes, cette langue, ces

cérémonies, ces vêtemens et ces traits d'un autre temps; involontairement, l'imagination perd le sens du présent, remonte les âges et, comme nous le disions tout à l'heure, elle se retrouve sans effort en pleine histoire; demandons à la nôtre de s'arrêter en l'an 1572, au moment où, dans ce même lieu et avec les mêmes rites, fut intronisé le patriarche Jérémie. Mais avant de présenter notre héros aux lecteurs, il importe de leur faire connaître sommairement le triste milieu dans lequel il est appelé à se mouvoir. C'était alors une dangereuse aventure que de s'asseoir sur le trône de Chrysostome. Un instant, en plein effondrement de Byzance, la chrétienté orientale s'était reprise à un court espoir, quand elle reçut de Mahomet II, sur les ruines encore sanglantes du palais des Blachernes, le célèbre firman qui maintenait les privilèges de l'église œcuménique, le droit d'assembler le synode et de pourvoir à la vacance du siège patriarcal. Ce firman dura ce que dure une bonne intention et passa bientôt à l'état de lettre morte. La liste des patriarches, depuis la conquête jusqu'aux temps qui vont nous occuper, n'est qu'un long martyrologe, et, il faut bien le dire, un martyrologe sans grandeur. Ce n'est plus celui des catacombes et des arènes. Le drame oriental se joue à la Shakspeare, avec des intermèdes de basse comédie, entre une criée à l'encan et un gibet. Par une tradition indélébile du cirque byzantin, d'âpres factions se disputent l'église et les vains honneurs du Phanar. Les parties en litige viennent sans cesse, les mains pleines de sequins, stimuler la cupidité du Turc, qui les oublierait peut-être, laissé à son indolence naturelle; brigues, délations, achats de sentences et surenchères, tous les moyens leur sont bons pour provoquer les caprices des pachas. A peine installé sur le trône, le patriarche voit son compétiteur assiéger les portes du divan : tantôt c'est un évêque qui arrive d'un lointain diocèse d'Asie, l'escarcelle pleine; tantôt un moine ambitieux qui s'échappe de l'Athos, où l'on s'est cotisé pour lui assurer une victoire dont toute la communauté profitera. L'élu de la veille a la bourse dégarnie par le fait même de son élection; il ne lui reste plus qu'à céder la place à ses compétiteurs, mieux en fonds; s'il résiste, on lui fera entendre raison, suivant l'humeur du sultan et du vizir, par l'exil ou par le pal. Quand on parcourt, dans les chroniques ecclésiastiques, cette misérable et dramatique histoire, on croit voir s'agiter des ombres vaines, se pourchassant les unes les autres au milieu de tragédies bizarres; ainsi, dans un des cercles de l'Alighieri, des fantômes de prélats prévaricateurs et de papes anathèmes tournent confusément dans d'étranges supplices : « Au fond de l'abîme, baigné de pleurs d'angoisse, je vis une foule qui venait par le val circulaire, silen-

cieuse et en larmes, du pas auquel marchent les processions en ce monde. »

> ... Tacendo e lagrimando, al passo
> Che fanno le letane in questo mondo.

Regardons défiler la triste procession, depuis Gennadios et pendant un siècle et demi. — Joasaph Cocas, homme ami de la paix, disent les chroniqueurs, est si fort maltraité par son clergé qu'il se jette de désespoir dans un puits. Des hommes pieux l'en retirent et le guérissent; le pacha l'envoie en exil après lui avoir coupé la barbe, parce qu'il n'a pas voulu consentir au mariage de son protovestiaire avec la veuve du duc d'Athènes. — Marc Xylocarabée lui succède; le sultan l'exile également à la demande des gens de Trébizonde. Ils font élire Siméon, au prix de 1,000 florins d'or; on le jette dans un monastère. Denys a le même sort. — Marc II, accusé de s'être fait circoncire par les Turcs, doit se justifier de cette accusation devant le synode, et n'en est pas moins destitué. — Le Serbe Raphaël promet de porter à 2,000 ducats le tribut qui était de 1,000 jusqu'à lui; comme il ne peut le payer, on lui met une chaîne au cou, et un agha le mène ainsi en laisse mendier sur les routes, où il meurt de misère. — Nyphon, accusé de supposition d'héritage, est renvoyé avec le nez coupé. Joachim porte le tribut à 3,000 florins; exilé, rappelé, exilé de nouveau, il va mourir en Valachie. Pacôme est empoisonné par un moine de Sélymbrie. — Jérémie Ier part pour une tournée en Chypre; son vicaire l'abandonne à mi-chemin, revient en hâte, paie et prend sa place. Le peuple chasse l'intrus et achète de ses deniers un firman de retour pour Jérémie. Joasaph II est déposé pour cause de simonie; le clergé le maudit parce qu'il a encore grossi le tribut. — Grégoire le Borgne, enlevé sur une galère, est jeté à la mer. — Son successeur Cyrille, en route pour l'exil, est étranglé et caché dans le sable sur une grève de l'Euxin : des Turcs passent, voient une corde, croient à une épave enfouie, et amènent à eux le cadavre du patriarche de Constantinople. — Arrêtons ici ces monotones horreurs; telle est, à peu de variantes près, l'histoire de chacun de ces pontifes.

Dans les dernières années du sultan Sélim II, le siège patriarcal était occupé par Métrophane de Césarée. Sous son pontificat, écrit un des prélats contemporains, la simonie devint tellement flagrante qu'un parti se forma bientôt, sous la direction de Michel Cantacuzène, pour chasser ce trop faible pasteur. On lui proposa, pour quitter la place, les deux diocèses de Larisse et de Chio; il accepta, vendit le premier et se retira dans le second. Le synode se réunit alors, afin de pourvoir à sa succession, dans l'humble ca-

thédrale où nous avons introduit le lecteur. C'est là qu'on procédait à l'élection pontificale. — Alors comme aujourd'hui, les prélats des plus lointaines églises de Morée, d'Asie, de Mésopotamie, déployaient une activité infatigable pour se rendre à ces élections, renouvelées pourtant à de si fréquens intervalles. De toutes ces felouques marchandes des ports du Levant, qui s'assemblent chaque nuit aux Sept-Tours, et que la brise du matin pousse dans le Bosphore, on voyait descendre, aux échelles de la Corne-d'Or, les évêques de la Thrace et de l'Anatolie, les patriarches de Jérusalem, d'Antioche, d'Alexandrie. Ces vénérables voyageurs débarquent en bien modeste équipage, comme les apôtres des premières églises, un bâton à la main, suivis d'un diacre qui porte leur Évangile roulé dans un tapis. Plusieurs d'entre eux, souvent des vieillards tout blanchis d'années et de fatigues, ont traversé le Taurus ou le Balkan, et tardé de longues semaines sur la mer contraire, bravant toutes les peines pour apporter au synode le bulletin qui doit faire triompher leur faction. Même dans nos parlemens les plus passionnés, les chefs de parti auraient peine à trouver des votes aussi fidèles. Aussitôt débarqués, les prélats se hâtent dans les rues étroites qui mènent au Phanar: chacun cherche un gîte chez les hauts dignitaires de sa province ou de son camp, revêt la chape et la mitre, prend le sceptre pastoral et va s'asseoir dans l'église patriarcale, à la place que lui assigne son rang hiérarchique. Le bas clergé de Constantinople emplit le chœur, la foule des fidèles se presse dans la nef. Trois noms sont proposés à l'acclamation populaire; souvent ces noms soulèvent des orages parmi ce peuple ardent, dont toute la vie nationale a reflué sur cette seule institution; des cris se croisent, des couteaux se choquent, du sang coule dans la maison de paix; on emporte quelque batelier du port blessé dans la bagarre; la garde turque, qui veille à la porte, prend les armes, l'ordre se rétablit à sa vue; après force vociférations et controverses, un autre nom est jeté à la multitude; s'il a pour lui la faveur du moment, des *zitos* enthousiastes ébranlent les vieilles solives du plafond, la joie reparaît sur toutes ces physionomies naïves, toujours promptes à tout espérer d'un homme nouveau. Enfin le grand logothète va soumettre la décision du synode à la ratification de la Porte; ce n'est qu'après la délivrance du firman que l'église veuve peut saluer son nouveau pasteur.

Le synode qui s'assembla après l'éloignement de Métrophâne, au printemps de 1572, semble avoir eu le sincère désir de procurer des jours meilleurs au monde orthodoxe et de faire cesser les scandales qui le désolaient. Un des premiers noms proposés au peuple fut celui de Jérémie qui, disait-on, administrait dans l'esprit du

Seigneur l'important diocèse de Larisse. Des acclamations unanimes l'accueillirent, le choix du synode ratifia le vœu populaire, et le vicaire du siège vacant annonça à la foule qu'elle eût à prier le ciel de prêter son aide à Jérémie II, chef et pasteur de l'église œcuménique.

Le prélat qui venait d'être appelé à cette dignité suprême était un homme jeune encore, d'à peine quarante ans. Il était né à Anchialo, petite bourgade de pêcheurs adossée aux escarpemens méridionaux du Balkan, sur une falaise de la Mer-Noire, à l'entrée de la baie de Bourgas. La vocation ecclésiastique l'avait conduit de bonne heure chez le métropolite de Tirnowo, théologien de grand renom. Jérémie y reçut, avec les ordres sacrés, l'instruction monacale de ce temps, qui dressait l'esprit à lutter subtilement pour ou contre un texte, mais qui négligeait de le former aux luttes de la raison et de la vie réelle. Le haut clergé de l'église orientale ne se recrutait pas, comme le nôtre, dans cette vaste pépinière de prêtres séculiers, pasteurs des petites paroisses, en rapports constans avec le peuple, partageant son esprit, sachant ses besoins et préoccupés de ses misères. Il sortait exclusivement soit des monastères, soit de cet état-major de jeunes diacres, promis d'avance aux honneurs, qui errent dans les maisons épiscopales, figurent aux cérémonies solennelles, tiennent la comptabilité du prélat et apprennent à cette école l'administration matérielle d'un diocèse, peut-être plus que sa conduite spirituelle. Jérémie sut déployer dans ce stage des qualités qui plurent à ses protecteurs, car ils le désignèrent, malgré sa jeunesse, pour le siège métropolitain de Larisse. C'était une des circonscriptions les plus importantes de la Thrace, et aussi l'une de ses plus tristes résidences. Nous racontions dernièrement comment, un soir de voyage, le protosyncelle nous reçut dans la vieille maison métropolitaine, en nous disant que son supérieur était retenu au Phanar depuis plus d'une année. Ainsi faisait sans doute son prédécesseur Jérémie, las de l'exil provincial; il était à Constantinople, et il prit part à l'élection qui lui destina le trône patriarcal, car nous le voyons officier solennellement à la fête de l'Ascension, tombant, l'année 1572, dix jours après le 15 mai.

Un historien contemporain cité par Étienne de Gerlache nous a laissé un portrait du nouveau patriarche qui a tout l'accent de la vérité. Jérémie était un homme de haute taille, de forte corpulence, au visage placide et immobile. Modeste et de bonnes mœurs, il avait dirigé en paix son diocèse de Larisse; mais il était d'un caractère indolent, et sa vie toute monastique le préparait aux vertus du cloître plus qu'à la gestion des grandes affaires de l'église. — Les biographes officiels ajoutent mille perfections à ce fond de tableau;

on est libre de les en croire, mais les traits précis de Gerlache nous peignent suffisamment le prélat oriental, bon, faible, d'humeur lymphatique, sous sa physionomie paisible de béatifié.

II.

Tel était l'homme qui s'assit, le jour de l'Ascension de l'année 1572, sur le trône pontifical, et que le peuple orthodoxe de Constantinople vint « adorer, » suivant la formule consacrée, avant de recevoir de lui la bénédiction œcuménique. Tel était le prélat qui allait présider aux destinées de l'église d'Orient durant l'heure de crise profonde que traversaient et l'Orient et les églises de toute la chrétienté. L'année précédente, l'islam avait reçu le premier grand coup au cœur : les échos du canon de Lépante réveillaient sur les côtes asservies des mers de Grèce et d'Asie d'indomptables espérances; les raïas, connaissant mal l'Espagnol, tout-puissant mais tout catholique, de l'Escurial, rêvaient d'une croisade victorieuse et voyaient déjà l'épée de don Juan affranchissant les églises-mères du monde oriental; ils se seraient volontiers écriés, comme Pie V en recevant la nouvelle de Lépante : « Un homme fut envoyé de Dieu dont le nom était Jean! » Par un retour naturel, les Turcs, sentant frémir sous leur main les élémens chrétiens, se tenaient prêts à d'implacables répressions. Tandis que l'église d'Orient était menacée par la colère de ses maîtres, l'église d'Occident passait par l'angoisse de la réformation; le concile de Trente venait de se clore, ayant touché à tous les points de foi sans parvenir à pacifier les consciences; Sixte-Quint, malgré sa fermeté et ses lumières, s'apprêtait à jeter sa béquille pour jouer et perdre la dernière partie du génie romain contre le génie anglo-germanique; des cendres de Luther et de Calvin naissaient mille sectes bizarres ou inquiétantes, en Italie, en France, en Suisse, aux Pays-Bas, dans la malheureuse Allemagne surtout, où le Palatinat changeait quatre fois de religion en quinze ans. Jamais, depuis les barbares, l'Europe n'avait été aussi violemment secouée, toute en proie aux colères, aux souffrances, aux flots de sang, qui sont l'inévitable rançon de toute grande transformation de la conscience humaine. — Quand Jérémie vint faire, selon l'usage, sa visite à l'ambassadeur de France, dans cette même année 1572, il put apprendre de sa bouche ce qu'avait été la Saint-Barthélemy, et comment l'empire des sultans n'avait pas le monopole des épisodes tragiques.

Par une singulière destination de la fortune, le nouveau patriarche d'Orient devait être mis en demeure, dès le début de son pontificat, de prendre parti entre les deux camps religieux qui se

disputaient l'Occident. Dans les premiers jours de 1574, des gens venus d'Allemagne apportèrent à Jérémie une lettre des docteurs luthériens de Tubingen et un exemplaire de la confession d'Augsbourg. Les réformés établissaient dans ces écrits qu'ils étaient simplement revenus à la foi des premiers apôtres et sollicitaient l'église d'Orient de les imiter. On peut imaginer le trouble du prélat « indolent et placide, » dont l'esprit monacal vivait muré dans la tradition, ennemi de tout bruit et de toute nouveauté. Les audaces des controversistes allemands ne pouvaient que terrifier ces casuistes byzantins, toujours prêts aux subtiles discussions sur un texte, mais en garde contre les réformes radicales et éloignés par toutes leurs habitudes intellectuelles de la doctrine du libre examen. Pourtant il y avait là une armée redoutable contre la grande rivale, l'église de Rome, et ce point de vue primait tous les autres à Constantinople. Le patriarche répondit à Jacob, chancelier de l'académie de Tubingen, en protestant d'avance contre toute interprétation dangereuse que les novateurs pourraient tirer de ses paroles. Une curieuse correspondance s'établit entre Tubingen et le Phanar; elle dura de 1574 à 1578, et n'aboutit à aucun résultat. — Ainsi devait échouer, trois cents ans plus tard, une tentative semblable de rapprochement entre les vieux catholiques d'Allemagne et un successeur de Jérémie; on se souvient du congrès de Bonn et de l'empressement courtois des théologiens grecs; mais cette fois encore on a dû abandonner de vains essais de conciliation entre l'esprit de l'Occident, en marche vers l'avenir, et celui de l'Orient, arrêté dans le passé.

Ce n'était pas la lutte pour les idées qui devait remplir la vie de Jérémie; les compétitions de personnes et d'intérêts n'en laissaient guère le loisir au malheureux patriarche. Le lendemain du jour où il avait pour la première fois ceint la tiare et incarné dans sa personne le fantôme d'une grandeur évanouie, une dure obligation vint le rappeler à la réalité; on le mandait au Séraï pour recevoir l'investiture du Grand Seigneur. Il faut traverser toute la ville turque pour atteindre l'enceinte du Séraï, à l'extrémité de Stamboul opposée au Phanar. Le palais des conquérans sort paresseusement du milieu des jardins, entre un bois de cyprès et le flot du Bosphore, dans le site le plus majestueux qui soit au monde. De chacune des fenêtres des trois façades, le regard plonge sur une mer nouvelle et sur une autre ville, sur des montagnes, des îles et des horizons différens. Si l'homme n'avait qu'une heure à vivre sur la terre, a dit avec raison un poète, c'est là qu'il devrait la passer. Les sultans avaient découvert cette vérité avant Lamartine, et planté des tentes de bois doré à la pointe du Séraï, pour les heures

qu'il plairait au destin de leur donner. Ce fut là que Jérémie se présenta après son intronisation, en bien humble posture. Le pontife passa devant Sainte-Sophie sans oser lever les yeux sur le temple de ses prédécesseurs, il franchit la Bab-Humaïoum, la porte triomphale aux créneaux de laquelle le corps d'un de ses successeurs, Parthénius, devait rester suspendu durant trois jours; il traversa les cours intérieures sous les quolibets des eunuques noirs, qui errent de ce côté sous les cyprès; arrivé à la troisième enceinte, à la porte de la Félicité, il laissa ses chaussures aux mains des icoglans et pénétra dans le kiosque du divan, en se courbant sous l'arceau surbaissé à dessein, pour arracher aux ambassadeurs un salut plus humble. Cette pièce a pour tout meuble un large lit, sous un baldaquin doré et constellé de pierres précieuses : accroupi sur ce lit, le Grand Seigneur recevait jadis les hommages des infidèles, quand il ne les entretenait pas de loin à travers une grille pratiquée dans le mur à leur usage. Le nouveau patriarche de Byzance dut se prosterner sur le carreau aux pieds du khalife, avant de recevoir de la main du drogman le firman d'investiture. Dans la salle voisine, une cérémonie non moins déplaisante et plus indispensable encore s'accomplissait : un vicaire comptait au khasnadar l'argent du *kharatch*, tribut qui s'élevait alors à 10,000 florins, et jusqu'au paiement duquel l'élection ecclésiastique n'était qu'une formalité sans valeur. Ces devoirs accomplis, Jérémie sortit du Séraï et regagna le Phanar monté sur un cheval blanc harnaché de drap d'or, présent de la munificence impériale.

C'était peu d'avoir acheté du sultan la jouissance de sa charge; il fallait, pour en assurer la durée, gagner au même prix la bienveillance de quelques-uns des dignitaires influens de la Porte. Notre prélat s'y employa activement; il se concilia la protection du grand vizir, Mohammed Sokolli, et de Michel Cantacuzène, un Phanariote tout-puissant alors sur les choses de l'église. Ces négociations menées à bonne fin, et au moment où le patriarche croyait avoir chèrement acquis le droit de se reposer, ses protecteurs firent faillite à leurs engagemens de la façon la plus naturelle, la seule pourtant que ne prévoient jamais les ambitieux; ils sortirent de ce monde, en commençant par Sélim. Un juif portugais, José Miquez, fait duc de Naxos par la faveur du sultan, avait capté cette faveur en introduisant le vin de Chypre au palais. C'était sur les conseils de ce juif que Sélim avait entrepris la conquête de l'île, cinq ans auparavant, pour s'assurer la propriété des précieux vignobles. Quand Bragadino eut succombé dans Nicosie, les galiotes victorieuses eurent ordre de rapporter, avec la peau de l'héroïque provéditeur, une forte cargaison de vin de commanderie. Sélim se livra

dès lors sans mesure à sa boisson favorite; un jour du mois de décembre 1576, comme il venait d'en vider une bouteille d'un trait, en sortant du bain, son pied glissa sur les degrés de marbre humide, et il tomba pour ne plus se relever.

Comme l'homme, l'empire tomba, le vigoureux empire des grands sultans. Il avait atteint son apogée sous Soliman; Hammer fixe avec raison à l'avènement de Mourad le commencement de sa décadence. Le jeune efféminé qui arrivait de Magnésie fit égorger le jour même de son débarquement à Stamboul, suivant la coutume, ceux de ses frères en âge de lui disputer le trône; puis il disparut dans le kiosque de Scutari, là où sourient les jardins de roses, les platanes ombreux et les nuits silencieuses au bord du Bosphore. La Vénitienne Baffo l'y retenait enchaîné au milieu des devins, des astrologues et des bateleurs. D'abord l'esclave de Corfou gouverna seule la volonté inerte de son jeune maître; bientôt la jalousie de la sultane validé lui suscita des rivales; le harem s'emplit de Juives, de Moldaves, de Hongroises, d'Espagnoles; il y en eut cinq cents, livrées à un peuple d'eunuques, et le conseil de ces derniers décida désormais des affaires d'état; ils s'arrachaient à tour de rôle le spectre pâli par l'opium dont un envoyé du saint-empire nous a laissé le portrait. Le vieux Mohammed Sokolli, le glorieux pilier de l'islam durant trois règnes, déclina et devint importun; il rappelait trop que l'aïeul Soliman était sept fois monté à cheval pour voler au Danube, et rapportait chaque fois des canons de Hongrie. Mourad, qui dépensait sa poudre en feux d'artifice et ne faisait jouer les batteries du Vieux-Séraï que pour amuser ses fils, éloigna le vieillard; un jour de l'an 1579, un derviche bosniaque se présenta à titre de compatriote chez Mohammed le Faucon; tandis que le vizir lisait une supplique, le derviche lui plongea un poignard dans le cœur. Quelques mois auparavant, l'ami de Sokolli et le second protecteur de Jérémie, Michel Cantacuzène, qui se bâtissait un palais à Anchialo, dans la propre patrie de notre prélat, avait été pendu par des janissaires aux échafaudages de sa bâtisse. A ces compagnons de Soliman succédaient des icoglans de Sicile et des jardiniers de Scutari; la vénalité et la corruption, jusque-là réprimées par boutades inégales, devinrent la loi commune, et le Séraï se montra d'autant plus altéré d'or que le prix des esclaves avait décuplé sur le marché de Stamboul.

Malgré les sommes qu'il dut verser à plusieurs reprises à la cassette du nouveau sultan, Jérémie sentit bientôt sa position si menacée qu'il se plaignait à Samuel Hailand, l'un de ses correspondans de Tubingen, de ne pouvoir visiter les églises de province, de peur de retrouver son siège occupé par surprise en son absence.

Ces craintes du patriarche étaient fondées. Son prédécesseur Métrophane avait quitté Chio et s'était retiré à l'Athos, refuge des mécontens et des évincés du Phanar, pépinière d'intrigues et de candidatures aux hautes dignités ecclésiastiques. C'était là que les vaincus de la dernière heure recrutaient des partisans et refaisaient leurs finances, là qu'ils attendaient, en vaguant dans les forêts de la montagne sainte, le moment où les moines quêteurs, grands colporteurs de nouvelles, leur signaleraient une occasion propice. Un de ces nouvellistes annonça à Métrophane la mort de Cantacuzène, le patron de son rival. Le vieux prélat se jeta dans la première barque en partance, et un matin, au grand effroi de tout le patriarcat, on vint annoncer à Jérémie que son prédécesseur avait reparu aux abords de la Porte. Une contestation d'un bien triste caractère s'éleva entre les deux compétiteurs. Métrophane réclamait la pension annuelle de 300 ducats que Jérémie lui avait promise pour l'éloigner de Constantinople : celui-ci refusait de la servir, sous prétexte que son créancier avait enfreint les conditions du pacte intervenu entre eux, et exigeait qu'il se retirât à Chio ou à Mitylène; la ville, ajoutait-il, n'était pas assez grande pour contenir deux patriarches. On porta l'affaire devant le tribunal du sultan, et nul débat ne fut plus douloureux pour la dignité de l'église chrétienne. Les deux parties épuisèrent leurs dernières ressources à solliciter des avocats dans l'entourage de Mourad; le litige traînait en longueur, les revenus ecclésiastiques s'engouffraient au Séraï; le juge turc touchait des deux mains et se riait, disent les chroniqueurs, de la folie aveugle de ses justiciables. Enfin les argumens de Métrophane furent trouvés plus lourds, et le patriarcat lui fut rendu. Il en jouit à peine deux ans; à sa mort, survenue vers la fin de 1580, Jérémie, qui attendait sa revanche dans le monastère de Chalki, aux îles des Princes, fut rétabli dans sa dignité pour quelques mois. Le défunt laissait un neveu, un certain Théolepte. Celui-ci, regardant le bâton pastoral comme son héritage, se fit ordonner diacre un jour, prêtre le lendemain, évêque de Philippopoli peu après, et entama une guerre sourde contre le malheureux pontife. D'absurdes calomnies furent portées aux oreilles de Mourad : Jérémie visait à détrôner le sultan, il en avait écrit au pape de Rome, il avait fait moines des janissaires, chrétiennes des femmes musulmanes... Théolepte manœuvra si sûrement qu'une nuit des soldats turcs envahirent le patriarcat, arrachèrent de son lit le prétendu coupable de haute trahison et le jetèrent chargé de chaînes dans les cachots des Sept-Tours. Il n'est pas besoin de beaucoup d'imagination pour se représenter cette scène dramatique, surtout à celui qui écrit ces lignes; il a vu une nuit à Jérusalem

et raconté à cette place un fait exactement semblable, l'enlèvement du patriarche Cyrille, traîné, malgré ses quatre-vingts ans, entre les baïonnettes et les lanternes, sous les voûtes de la porte de Jaffa.

Heureusement il y avait à Constantinople, à l'époque qui nous occupe, un homme qui représentait la force au service de la justice. C'était l'ambassadeur de France, François de Noailles, évêque d'Aix, l'un des plus marquans dans cette longue liste d'hommes qui ont honoré notre pays à cette place. Il habitait une petite maison perdue dans les vignobles, sur la colline en face de Stamboul où commençait à s'élever le quartier chrétien de Péra. En apprenant le drame du Phanar, l'ambassadeur monta à cheval et se rendit chez le grand vizir, accompagné de l'orateur de Venise. Devant le ferme langage que tinrent l'envoyé de Henri III et celui de la sérénissime république, le vizir Sinan-Pacha donna l'ordre d'élargir l'infortuné patriarche et commua sa peine en un exil à Rhodes.

Jérémie prit la mer, en homme habitué aux orages, et aborda à cette tour du Temple que Soliman avait arrachée à si grand'peine aux hospitaliers, cinquante ans auparavant. Si notre prélat eût été un philosophe, si les séjours au cloître lui eussent enseigné les secrets du détachement et de la quiétude morale, il se fût félicité de son aventure. Certes le repos des vieux jours dans cette île enchantée, perle des mers du Levant, la méditation errante sous ces forêts de platanes et de pins où chantent les brises d'Égypte, l'horizon des flots toujours tièdes et lumineux, tout cela était plus tentant pour une âme religieuse que les misérables intrigues du Phanar. Mais les âmes de ce temps, toutes à l'action, se repliaient rarement sur elles-mêmes, et ne connaissaient pas les langueurs et les dégoûts de nos âmes modernes. Jérémie apprécia peu sans doute le cadre divin de son exil; il attendit, assis sur les rivages de Rhodes et regardant obstinément du côté de Stamboul.

Ce qui s'y passait était de plus en plus navrant. Théolepte se trouva d'abord n'avoir pas travaillé pour lui-même. Un moine de Lesbos du nom de Pacôme, « impie et illettré, » se saisit de la place vacante on ne sait par quelles manœuvres, sans élection régulière. Le peuple s'ameuta contre l'intrus et, au milieu d'une séance orageuse du synode, il fut jeté hors de la salle par les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche. Théolepte se glissa tout aussi irrégulièrement jusqu'au trône pontifical: le peuple se souleva de nouveau et lui lança de la boue; mais son allié, Silvestre d'Alexandrie, aposta des émissaires déguisés en évêques et en moines, qui s'introduisirent nuitamment chez le grand vizir et lui affirmèrent que le métropolite de Philippopoli avait été élu patriarche suivant les canons; cette affirmation, appuyée d'un tribut de 20,000 florins

au lieu des 10,000 que la Porte avait coutume de recevoir, assura à l'usurpateur le firman impérial. Intronisé l'an 1584 et fort désormais de la protection du Séraï, Théolepte eut l'imprudence d'entreprendre une tournée en Valachie. A la faveur de son absence, les amis de Jérémie travaillèrent et payèrent avec succès pour le compte de leur patron : le proscrit de Rhodes, revenant sur la galère qui lui avait apporté sa grâce, fut pour la troisième fois proclamé patriarche de l'église d'Orient. — On peut juger si elle était déchirée et saignante, la malheureuse église, et ruinée surtout. Non seulement le trésor du patriarcat avait été mis à sec par ces compétitions acharnées, mais les revenus des provinces et le crédit de la curie étaient engagés pour de longues années. Voilà où les entraînemens du milieu et les nécessités de la lutte avaient conduit un prélat naturellement pieux et honnête, qui avait inauguré son pontificat en assemblant un concile pour détruire la simonie. Dans ces tristes conjonctures, Jérémie fit de nouveau un solennel appel aux chefs des factions; une réconciliation générale s'ensuivit, et l'on s'occupa de panser les plaies communes. Théolepte fut envoyé pour recueillir des fonds en Géorgie, Pacôme en Chypre et en Égypte. Le patriarche lui-même résolut de tenter un voyage plus lointain et plus nouveau, celui de la Moscovie; il comptait pour relever ses affaires sur la munificence du grand-duc.

Jérémie quitta Constantinople à la fin de 1587. Il était accompagné de son plus fidèle champion, Dorothée, évêque de Monembasia; si nous en jugeons par la part constante que ce prélat avait prise aux troubles ecclésiastiques, il ne devait pas avoir vu souvent la jolie petite ville de Morée dont il était le pasteur nominal. Les voyageurs se dirigèrent d'abord sur la Moldavie; l'hospodar, Pierre le Perclus, était pauvre et obéré lui-même par le tribut turc; cette première étape ne fit rentrer que 2,000 florins dans leur aumônière. De la vallée du Danube, ils gagnèrent la Pologne et Lublin, où ils s'adjoignirent Arsène, évêque d'Elassone au mont Olympe. On ne sait trop ce que ce dernier faisait à Lublin, quand il y reçut l'ordre de Jérémie de se tenir prêt à l'accompagner en Russie. — « Je sautai de joie à bas de mon lit, et courus acheter une voiture et des chevaux, » dit Arsène en commençant la relation qui sera désormais un de nos principaux guides. Le patriarche et ses deux acolytes, en quittant Lublin, allèrent saluer à Zamosk le grand chancelier Jean Zamoyski et lui demander des lettres royaux pour le grand-duché de Lithuanie, réuni depuis vingt ans à la monarchie des Jagellons. Il n'y avait rien à espérer de la catholique Pologne, gouvernée alors par le très catholique Sigismond. La pieuse caravane en sortit par Brest et gagna Vilna, capitale de la

Lithuanie. Là encore elle semble n'avoir pas trouvé un terrain favorable, bien qu'une partie de la noblesse du grand-duché fût orthodoxe; le pouvoir était aux mains des Polonais, et, tout en se louant de l'accueil flatteur du grand chancelier, Constantin Ostrojski, Arsène rapporte que ses compagnons et lui se dirigèrent rapidement vers la frontière de Moscovie. Pour tromper l'ennui des longues étapes sur les mauvaises routes du nord, Jérémie racontait à son historiographe les aventures de son orageuse carrière; « il me tenait des discours pleins de tristesse, et les larmes me montaient aux yeux, tandis qu'il énumérait les tribulations par lesquelles il avait passé chez les Turcs. » Ainsi devisant, les prélats grecs entrèrent enfin dans Smolensk, aux portes de ce monde russe nouveau pour eux comme pour toute la chrétienté au XVI[e] siècle, muré, curieux et terrible. Notre vénérable voyageur comptait bien emporter une fortune de cette terre inconnue; il ne pensait pas y laisser tout ce qui lui restait encore, le prestige d'une idée. — Devançons-le à Moscou pour nous rendre compte de l'accueil qui l'attend à la cour du tsar Féodor Ivanovitch.

III.

Le XVI[e] siècle avait été pour la Russie ce que le XV[e] fut pour notre patrie : un siècle dur et fécond, voué aux luttes sans trêve pour la constitution de l'unité nationale et la concentration du pouvoir. Suivant la juste remarque du vaillant initiateur des études russes dans notre pays (1), le grand ouvrier de l'unité française, Louis XI, semble avoir légué son génie sombre aux deux derniers Ivans. Si les parallèles historiques étaient encore de mode, les imitateurs de Plutarque auraient beau jeu à retrouver au Kremlin le calculateur patient et astucieux de Plessis-lez-Tours, peu scrupuleux sur les moyens, médiocrement ami de la bataille, préférant les sourds coups de hache aux bruyans coups d'épée, la petite proie de chaque jour aux grandes tournées conquérantes, les marchands aux seigneurs, les médailles à Dieu. A Moscou comme à Paris, ces artisans d'une besogne ingrate ont soudé les membres épars d'un grand empire, sans choisir leurs outils et sans craindre de souiller leurs mains; leur mémoire a subi les mêmes vicissitudes, redoutée et maudite par les survivans d'un âge de fer, honnie par les historiens sensibles, relevée et glorifiée par des neveux qui se sentaient redevables à leur génie du bienfait d'une existence nationale.

Le premier des deux grands souverains russes de cette époque,

(1) A. Rambaud, *Histoire de Russie.*

Ivan III, ceint la couronne une année à peine après l'avènement de Louis XI; mais sa tâche est plus lourde que celle du roi français; il trouve son patrimoine dans la situation précaire où Charles VII avait trouvé la France, quarante ans auparavant. Le territoire restreint du grand-duché est dépecé entre des feudataires indépendans, hostiles, alliés souvent à l'étranger; et l'étranger occupe les trois quarts de la Russie future. A l'ouest les frontières livoniennes et polonaises menacent Moscou; à l'est le Tatar détient le Volga, le Don et les mers, et la Horde-d'Or vient périodiquement brûler les faubourgs de la capitale. Ivan le Grand fait le premier travail d'unification, le travail intérieur; il « *rassemble* la terre russe, » rattache les apanages, supprime ses compétiteurs, et laisse à ses héritiers un noyau compact et discipliné pour la lutte extérieure. Au siècle suivant, Ivan IV, celui à qui l'histoire a gardé le nom de Terrible, achève l'œuvre en chassant l'étranger; il libère Kazan, Astrakhan, « la mère Volga; » la question tatare, comme on dirait aujourd'hui, est désormais résolue en faveur de l'Europe contre l'Asie. Ivan refoule le Livonien et le Polonais; un jour des marchands audacieux lui apportent un empire, la Sibérie; à sa mort, la Russie d'Asie existe de nom et la Russie d'Europe est déjà le plus vaste état de la chrétienté. De même que la nature rigoureuse a fait de cet état une immense plaine, ensevelie cinq mois sous les glaces, le despotisme des Ivans en fait une table rase, nivelée sous la terreur; l'histoire nous montre le Terrible parcourant ses steppes, de Novgorod à Astrakhan, armé de son légendaire épieu de fer, abattant les têtes trop hautes, déracinant la féodalité, transformant les grands boïars en courtisans craintifs; « il a passé sur la terre russe comme la colère de Dieu, » a dit de lui un grand poète de notre temps (1). A la place de l'anarchie des *droujines* les Ivans ont scellé le pouvoir le plus autoritaire qui fut jamais; le grand-duc est le premier général, le premier justicier, le suprême propriétaire et le suprême marchand de la Russie. Nous disons le grand-duc; ce terme n'est plus déjà qu'une formule archaïque, à l'usage des chancelleries d'Allemagne, jalouses du nouvel empire. En secouant la suzeraineté tatare, Ivan le Terrible prend le titre de *tsar;* c'est l'effigie slavonne du César romain; à ce dernier s'est substitué en Occident le César allemand, l'empereur apostolique; le tsar russe, le césar orthodoxe se substituera en Orient aux Constantin et aux Justinien. Déjà Ivan III s'était assuré cet héritage moral, suivant les idées du temps, par une union qui témoigne des plus longues visées. Après la prise de Constantinople, il y avait à Rome une pauvre Grecque qui traî-

(1) A. Tolstoï, *Dramatitcheskaia trilogia.*

nait sa misère à la cour du pape Paul II; c'était la dernière des Paléologues, Sophie la Byzantine. Le grand-duc de Moscou, déjà en situation de s'allier aux héritières des princes voisins, — ou pouvant, comme ses prédécesseurs, choisir parmi les trois cents plus belles filles de la Russie, rassemblées sous les yeux du nouvel Assuérus, — se fit envoyer cette exilée et l'épousa de préférence à toute autre; elle lui apporta en dot l'aigle impériale, qu'il plaça aussitôt sur sa couronne avec plus de raison que le patriarche du Phanar; on sait comment l'histoire a capitalisé cette dot idéale. — Certes, ce n'étaient pas de médiocres esprits, ces souverains qui semaient ainsi le germe des grands desseins de l'avenir. On voit souvent, à Saint-Michel-Archange du Kremlin, — le Saint-Denis des princes moscovites, — des moujiks baiser dévotement le cercueil de sapin où dort le tsar terrible qui a fait suer tant de sang à leurs pères; dans cette piété inconsciente, le philosophe retrouve un instinct obscur de la justice populaire; il se dit que, devant l'histoire, le respect de ces pauvres gens a raison contre les malédictions de leurs aïeux.

On sait comment, dans ces vigoureuses races royales, le sang s'épuise et tarit tout d'un coup. Ainsi arriva-t-il à la race des Ivans. Le Terrible avait frappé de son épieu, dans un moment de colère, l'aîné de ses fils; quand il mourut lui-même, en 1584, il laissa pour héritier un enfant chétif et borné, Féodor Ivanovitch, sous le règne duquel s'acheva l'histoire que nous racontons. Féodor fut un moine égaré dans le palais; il s'en échappait furtivement pour passer ses journées avec les religieux au couvent du Miracle; sa grande affaire était de chanter au chœur les longues liturgies, son plus grand plaisir de sonner les cloches avec les sacristains. Incapable, doux et pieux, il semble un de nos derniers Mérovingiens fourvoyé dans le XVIe siècle russe; heureusement pour l'œuvre de ses pères, en grand péril entre de telles mains, il se trouva près de lui un maire du palais, dans toute l'acception que notre histoire à consacrée à ce terme. Boris Godounof avait été l'ami et le ministre d'Ivan IV, un des seuls grands boïars épargnés par lui; il s'empara du faible fils de son maître en lui faisant épouser sa sœur Irène, et exerça durant quatorze ans le pouvoir absolu au nom de Féodor, en attendant qu'il pût ceindre lui-même la couronne de Monomaque. L'histoire a laissé au front de Boris une tache de sang, et la Russie ne lui a jamais pardonné le meurtre mystérieux du petit Dimitri, le dernier rejeton des Ivans qui barrait à son ambition les marches du trône. Pourtant le ministre continua d'une main forte l'œuvre des grands tsars; il contint la Pologne et la Suède, il acheva d'affaiblir le Tatar et de mater l'aristocratie re-

muante; ses bannières parurent en Perse, ses architectes rebâtirent Moscou incendié. On ne peut juger avec nos idées apaisées et notre droit régulier ce génie du XVI[e] siècle, sournois ou violent suivant l'heure, qui respirait dans l'âme des Borgia et des Farnèse, d'un Machiavel et d'un Olivarès, d'un Philippe II et d'un Charles IX. Ce n'est pas dans la civilisation moscovite, sortie la veille de la barbarie, faite aux deux tiers d'influences tatares et byzantines qu'il faut s'attendre à voir atténuer les monstruosités du temps; il faut plutôt s'étonner de retrouver chez Godounof les plus viriles inspirations des hommes d'état ses contemporains. Lui aussi sut allier dans son œuvre les intérêts de l'avenir à ceux de son ambition; comme Ivan III, il a peut-être rêvé du grand dessein, et nous allons en saisir la preuve en reprenant le fil de notre récit.

Dans sa marche patiente vers le trône, Boris cherchait surtout à s'appuyer sur le clergé, guide tout-puissant de l'opinion publique. Il avait appelé au siège primatial de Moscou une de ses créatures, le vieux métropolite Job de Rostof. Les métropolites ou prélats de Russie avaient suivi la fortune des grands-ducs à travers leurs capitales successives, de la sainte Kief à Vladimir, et, en dernier lieu, de Vladimir à Moscou; mais le premier représentant de l'église russe n'en était pas le chef; ce n'était qu'un évêque, soumis au patriarche de Constantinople, pasteur suprême des églises orthodoxes. Godounof conçut le dessein de rompre ce lien gênant, presque humiliant depuis que les successeurs de Chrysostome recevaient l'investiture des sultans; il comprit qu'en assurant l'indépendance de l'église nationale et en constituant un patriarche libre aux côtés du tsar, vis-à-vis des patriarches captifs aux mains des infidèles, il attirerait de Constantinople à Moscou toute la sève du tronc orthodoxe; ce déplacement de la tradition religieuse devait achever le transfert de l'héritage byzantin, commencé par le mariage d'Ivan III avec Sophie Paléologue. Le pieux Féodor accueillit avec ferveur les projets de son ministre. Dès le début de son règne, un certain Blagof fut envoyé en ambassade au sultan; il était porteur de cadeaux et de bonnes paroles pour le patriarche et pour les deux diacres russes qui étudiaient, suivant l'usage, la théologie grecque au Phanar. On ne sait si l'ambassadeur Blagof entama formellement la négociation ou prépara seulement le terrain; mais deux ans après, en 1586, à l'occasion du passage à Moscou de Joachim d'Antioche, Féodor assembla son conseil et lui tint ce langage, dicté par Godounof : « Par la volonté de Dieu et pour la punition de nos péchés, les patriarches et autres prélats d'Orient n'ont gardé de leurs dignités que le nom et sont dépouillés de tout pouvoir; notre pays, par la bénédiction du Seigneur, est fort et puissant; c'est pourquoi

je veux, si Dieu le permet et si les saintes écritures ne le défendent pas, instituer à Moscou un très haut siège patriarcal ; si cela vous semble convenable, déclarez-le. » Le clergé et les velmojes approuvèrent le projet du tsar, en ajoutant qu'il serait utile de s'assurer le consentement de toute l'église orientale, « afin que les Latins et autres hérétiques, qui écrivent contre notre sainte foi, ne disent pas que le siège patriarcal a été érigé à Moscou par la seule volonté du tsar. » On fit connaître à Joachim le désir du pieux Féodor, et ce prélat, qui s'en retournait comblé de dons, promit de porter l'affaire devant le saint-synode de l'église grecque.

Dans l'été de 1587 arriva en Russie un certain Nicolas, par lequel on apprit que les patriarches de Constantinople et d'Antioche avaient réuni le synode et consulté par messages leurs frères d'Alexandrie et de Jérusalem : ce dernier devait être délégué à Moscou avec des instructions concernant l'affaire du patriarcat; mais Boris l'attendit vainement. On sait avec quelles lenteurs calculées procèdent en ces matières les chancelleries ecclésiastiques, patientes sans doute parce qu'elles se savent ou se croient éternelles; si le secret de ces temporisations était perdu, on le retrouverait à coup sûr entre la Porte et le Phanar. On devine d'ailleurs que le projet moscovite avait été froidement accueilli par les hauts dignitaires de l'église d'Orient, gardiens très jaloux de leurs anciennes prérogatives; mais il n'était pas facile de répondre par un refus formel au tsar, père de toutes les grâces temporelles, et on se tirait d'embarras en différant. Personne n'entendit plus parler du délégué officiel du synode. Ce fut sur ces entrefaites que les boïars de Smolensk signalèrent à Moscou, au mois de juillet 1588, la présence dans leur ville d'un vénérable voyageur, venant des terres chrétiennes au pouvoir du Turc. C'était notre prélat, qui entrait en Russie en fort humble équipage, un peu à l'aventure, comme nous l'avons raconté plus haut.

L'empire était déjà grand, mais les voyageurs de quelque importance n'y pénétraient pas alors sans éveiller l'attention d'une police très curieuse de leurs faits et gestes. On répondit de Moscou, et sur un ton de verte réprimande, aux voïévodes de Smolensk : « Vous éviterez à l'avenir d'être aussi négligens : nul envoyé, ni aucune autre personne ne doit paraître sur les limites de votre territoire sans que nous en soyons aussitôt informés. » En même temps le tsar écrivait à l'évêque de Smolensk : « Si le patriarche demande aux voïévodes de prier dans l'église de la très sainte mère de Dieu, nous l'autorisons à le faire. Tu auras soin en ce cas que ladite église soit décemment ornée et fréquentée par le peuple, qu'il y ait grande réunion d'archimandrites, d'igoumènes et de popes ; tu iras

à la rencontre du patriarche et tu lui rendras exactement les mêmes honneurs et révérences que tu as coutume de rendre à notre métropolite. » Le commissaire chargé d'aller au-devant de Jérémie et de l'accompagner reçut pour instructions « de savoir dans quelles intentions le patriarche se rendait chez le tsar, s'il occupait actuellement le trône de Constantinople ou si un autre le détenait à sa place; s'il voyageait seulement pour recueillir des aumônes ou s'il était chargé d'un message pour le tsar de la part du saint-synode. » Les instructions ordonnaient d'user en toutes choses avec le prélat de l'étiquette réservée au métropolite de Moscou. Leur teneur démontre clairement que le voyage de Jérémie n'était pas le résultat d'une entente préalable.

Les légats de Féodor rejoignirent les saints personnages à Smolensk et insistèrent pour les ramener sans retard à Moscou. Le voyage dura dix jours; ils eurent partout à se louer de la somptueuse hospitalité du grand-duc. Arsène s'étend avec complaisance sur « la bonne chère, le talent des cuisiniers et tricliniarques. » Le soir du dixième jour, comme ils gravissaient une éminence boisée, ils virent leurs guides russes se hâter vers le sommet et se prosterner pieusemeut sur le plateau; c'était la colline, si célèbre plus tard sous le nom de *Colline des Moineaux*, d'où le voyageur aperçoit soudainement le panorama de Moscou déroulé à ses pieds. — Nos habitans du Bosphore, qui avaient le droit d'être difficiles, nous ont laissé le témoignage de leur surprise et de leur admiration. Un Orient nouveau se révélait à eux, complètement différent du leur, marqué d'un caractère tout personnel, et qui semblait venir d'une Asie plus mystérieuse et plus lointaine que celle dont ils connaissaient les abords. Les villes polonaises, bâties à l'allemande, ne les avaient en rien préparés à ce tableau : les villes turques, bien que répandues de même dans un océan de vergers, ne leur fournissaient pas davantage un point de comparaison. Peut-être se souvinrent-ils à ce moment des récits merveilleux contés dans les bazars de Stamboul par les marchands de Samarcande sur les cités du pays mongol; peut-être s'imaginèrent-ils voir une de ces cités convertie par enchantement et arborant la croix sur ses coupoles étranges, aux éclatantes couleurs. C'était moins une ville qu'un immense monastère qui s'étendait jusqu'aux limites de l'horizon, enserré entre les replis de la Moskva. L'œil s'égarait à vouloir compter les clochers, les dômes d'or, d'argent ou d'azur étoilé, qui se pressaient dans le ciel. Sur chacune des innombrables églises étincelaient cinq coupoles de métal. Entre ces églises, la multitude des toits, presque uniformément peints en vert, donnait à la ville l'apparence d'un échiquier de cuivre verdegrisé. On y distin-

guait des enceintes concentriques, crénelées et surmontées de clochetons espacés, toujours comme dans les cités de l'extrême Asie. Celle de ces enceintes qui formait le noyau des autres contenait le plateau triangulaire du Kremlin, dominant Moscou comme l'acropole des villes grecques. Une réunion de blanches basiliques, un fouillis de globes et de croix d'or attiraient l'œil sur ce plateau : on apercevait entre elles les sveltes constructions du palais du Térem, avec leurs revêtemens encore tout neufs de terres émaillées. Puis le regard se reportait invinciblement, un peu à droite du Kremlin et en contre-bas de son enceinte, sur la cathédrale de Saint-Basile, rêve d'un architecte en délire : ce monument, monceau d'églises superposées, se dressait comme un animal fantastique, aux écailles multicolores, avec ses douze têtes coiffées d'appendices sans nom, qui pouvaient rappeler exactement à nos Grecs le *kaouk*, le volumineux turban de parade des pachas et des officiers de janissaires. Entre Saint-Basile et la porte sainte du Kremlin, la place Rouge, nettoyée de ses baraques par l'incendie de 1547, montrait les gibets d'Ivan le Terrible; les processions solennelles s'y déployaient sans cesse, remontant vers le Kremlin et passant entre les œuvres de justice de cette Grève moscovite; elles envoyaient leurs litanies aux misérables qui peuplaient les gibets et dont le dernier regard rencontrait la chimérique cathédrale comme un cauchemar de l'agonie. — Quand l'œil quittait le cœur de la ville pour embrasser sa circonférence, il ne distinguait plus, au delà de la deuxième enceinte de pierre, qu'un labyrinthe de ruelles et de maisons en désordre, izbas de bois enluminées de couleurs vives, perdues et dissimulées dans les jardins coupés d'étangs. A l'extrême horizon et sur les berges hautes du fleuve, une ceinture de grands couvens aux remparts crénelés flanquait la pieuse et militaire cité, forts avancés pour la prière et pour la bataille. Les moines s'y partageaient entre la chapelle et la tour d'armes, guettant l'apparition des colonnes tartares. Sur tout ce vaste panorama passait, montant de centaines de clochers, une vibration d'airain, et l'oreille, comme l'œil, recevait l'impression d'un monastère géant, sur lequel plane la prière, plutôt que d'une capitale avec son tumulte d'activité humaine.

Ainsi se présenta à nos voyageurs la ville où ils entrèrent quelques instans après, avec une pieuse émotion sans doute, mais aussi avec l'inquiétude vague de tout cet inconnu. Ils franchirent la deuxième enceinte, traversèrent les bazars du Kitaï-Gorod, rebâtis en pierre par Boris après les derniers incendies, et gagnèrent, au pied du Kremlin, les logemens qui leur avaient été assignés avec les plus minutieuses précautions. Jérémie fut installé dans la

maison de l'évêque de Riazan; lui-même devait occuper dans le bâtiment principal la chambre et la grand'salle; on avait donné pour demeure à ses deux acolytes le réfectoire, les serviteurs étaient relégués dans les sous-sol. Il était interdit aux Grecs, aux Turcs et autres étrangers de pénétrer dans ce logis; il était également interdit aux serviteurs de nos prélats d'en sortir. Seuls, les gens qui apportaient des provisions de la part du métropolite Job, des membres du haut clergé et des boïars, avaient accès chez les reclus. Si quelque étranger demandait à parler au patriarche ou que celui-ci exprimât un désir semblable, les commissaires devaient répondre qu'ils en référeraient au conseil et à André Stchelkalof, *diak* des ambassades; on désignait ainsi le fonctionnaire préposé aux relations extérieures. — C'était, on le voit, dans une véritable captivité que Godounof entendait retenir son hôte, pour y poursuivre plus à son aise la négociation qui lui tenait tant à cœur. Telles étaient d'ailleurs les pratiques usitées à cette époque envers les ambassadeurs, comme en font foi plusieurs rapports de ces derniers à leurs cours.

Ce fut aussi l'étiquette réservée aux ambassadeurs que le tsar adopta lors de la première audience accordée à Jérémie, une semaine après son arrivée. Les boïars vinrent en grande cérémonie prendre le patriarche au logis de Riazan et le conduisirent chez leur maître. « Les seigneurs marchaient en tête, magnifiquement vêtus d'habits de brocart et tout couverts de perles : les moines en robes noires suivaient; au milieu, Sa Béatitude s'avançait entre ses deux légats, le métropolite de Monembasia, et moi, l'humble Arsène, venu de la Grèce. » Le cortège franchit la porte sainte du Kremlin sous l'image miraculeuse et se présenta à la porte d'or du palais. On l'introduisit dans la pièce de parade qui subsiste encore et a gardé le nom de *salle des Patriarches*. C'est une chambre écrasée sous des voûtes basses, à peine éclairée par des baies étroites; on ne distingue que le fond d'or de ces voûtes, sur lequel se détachent des figures de saints et des peintures d'une tonalité sombre. Tout respirait dans ce palais l'horreur religieuse dont l'Asie entoure ses souverains; en se courbant sous les petites portes, abaissées à dessein, comme au Séraï de Stamboul, pour forcer les envoyés étrangers à saluer plus bas, Jérémie dut revoir en pensée sa première visite au sultan Sélim. Féodor Ivanovitch était assis sur un trône précieux, au-dessous d'une image de la Vierge étincelante de pierreries; à sa droite, une grande sphère d'or représentait la mappemonde : le tsar tenait à la main un sceptre d'ivoire, constellé de diamans et de saphirs. Les knèzes, le haut clergé et les religieux étaient debout autour de lui, dans l'attitude d'une crainte respec-

tueuse. Godounof, que le bon Arsène appelle « l'illustre archonte, duc de Kazan, » occupait une place à part. Féodor fit un pas au-devant du vénérable visiteur : les deux moines, dont l'un portait la couronne et l'autre la tiare, échangèrent dans cette première entrevue les complimens et les bénédictions d'usage; quand le patriarche eut achevé, sur un ton fort pitoyable, le récit de ses malheurs, l'audience solennelle prit fin, et il fut prié chez la tsarine Irène, sœur de Boris.

Ici encore nos Grecs purent se croire sur les rives du Bosphore, en retrouvant des coutumes de tout point semblables. On sait que les mœurs russes du XVIe siècle imposaient aux femmes une réclusion presque aussi sévère que celle des musulmanes. Les tsarines habitaient de hauts appartemens dans le palais du Térem, — le gynécée moscovite. On peut admirer de nos jours au Kremlin cette construction élégante; sa décoration extérieure de briques peintes, ses petites fenêtres basses à colonnettes et à châssis de vitraux coloriés, ses salles étroites aux voûtes puissantes, reliées par des escaliers en colimaçon, bien d'autres traits encore donnent au Térem l'aspect général d'un de nos logis de la renaissance, remanié, orné et meublé par le goût d'un Oriental. Le cortège s'arrêta à la porte interdite aux hommes, — seul, Godounof fut admis à accompagner le grand-duc et les prélats. Ils furent reçus dans une première chambre par les femmes de la tsarine, vêtues de blanc des pieds à la tête, sans un bijou; notre évêque assure en termes fort galans que l'éclat de ces grâces blanches défiait celui des neiges de leur patrie. C'est surtout dans la pièce suivante, à la vue de la princesse et des splendeurs qui l'entourent, que son admiration ne trouve plus d'expressions assez fortes. Sous la voûte lamée d'or, entre les saintes figures et les icônes aux diadèmes de métaux et de pierres fines, majestueuse et parée comme l'une d'entre elles, Irène est assise sur un trône d'un travail merveilleux. Elle porte une tunique de soie de Chine, disparaissant sous les perles et les diamans. Sur sa tête brille une couronne à douze pointes, — en l'honneur des douze apôtres, — terminées par des saphirs et des émeraudes. Le bon prélat, « plongé dans une douce stupéfaction, » compte les chaînes, les colliers, les bracelets, tout le féerique écrin de joyaux et de gemmes qui demeure encore comme un témoin de sa véracité dans le musée impérial de Moscou. En se prosternant jusqu'à terre devant l'idole, Arsène a le temps d'apprécier les tapis de Perse, représentant des chasseurs à la poursuite de tigres, de cerfs, de cygnes, de faisans, de mille animaux « qui semblent respirer. » En se relevant, le consciencieux observateur constate le même luxe dans tout l'appartement, les statuettes de pierre dure sur les piédestaux en marbre de l'Oural,

les guirlandes de colombes et de raisins qui s'enroulent autour des frises; il note même la richesse du lustre, soutenu au centre de la voûte par un serpent qui combat contre un lion. Tout cela l'impressionne moins encore que la beauté de la tsarine et le charme de sa voix. — Cette idole pompeuse n'est pourtant qu'une femme, et une femme malheureuse; elle s'adresse au patriarche avec des larmes dans les yeux, lui demandant la puissante intercession de ses prières pour que le ciel daigne envoyer un héritier au trône des Ivans. A deux reprises, durant cette courte audience, l'épouse du moine Féodor revient avec douleur sur sa stérilité, et, pour intéresser un aussi saint personnage à sa disgrâce, elle lui fait remettre par une suivante une coupe d'argent remplie de perles fines.

IV.

Ces entretiens furent insignifians, tout de pure forme. Le fantôme royal disparut, et Boris entraîna son prisonnier dans un cabinet du palais pour causer de choses plus sérieuses. La véritable négociation s'engageait. Peut-être, dans ce gênant tête-à-tête, Jérémie se prit-il à regretter les heures semblables passées depuis vingt ans dans les divans de la Porte, en face de vizirs qu'on pouvait du moins satisfaire avec quelques ducats : peut-être Godounof lui apparut-il plus pressant et plus redoutable que son confrère de là-bas, Mohammed Sokolli. De nouveau le vieux Grec entama l'histoire de ses longues misères, comment il avait été calomnié auprès du sultan par ses ouailles, chassé du siège patriarcal, exilé à Rhodes, rappelé après quatre années; à ce point de son récit, en dépeignant la désolation des saintes basiliques souillées par les imans d'Allah, l'état navrant de son troupeau et les cruautés turques, Jérémie fondit en larmes. « Quel secours au monde, ajouta-t-il en terminant, pouvons-nous attendre, sinon de la sainte Russie et de nos frères dans la foi orthodoxe? C'est ici que nous sommes venus chercher des aumônes chrétiennes pour rebâtir un nouveau temple au vrai Dieu dans l'antique capitale de l'orthodoxie. » — Ce discours du prélat n'était déjà plus neuf, et bien d'autres l'ont tenu après comme avant lui : tout le long des siècles, depuis la conquête turque, le raïa chrétien, les yeux tournés vers son puissant frère du nord, lui redit la même litanie désolée et cherche à l'émouvoir par la même péroraison flatteuse. — Godounof était un politique réaliste : il ne s'émut pas plus qu'il ne convenait et répondit au patriarche en lui demandant quels renseignemens il avait pu recueillir en route sur les affaires de Pologne. Jérémie avait entonné le *Super flumina :* le ministre ramenait l'entretien au terre à terre d'un rapport di-

plomatique. Le Grec comprit qu'il fallait changer de note : alors, ajoute discrètement le chroniqueur russe, se poursuivit une conversation secrète.

Enfin Boris, suffisamment édifié sur les faits et gestes du roi de Pologne, aborda la question délicate du patriarcat, et son interlocuteur d'applaudir vivement au pieux projet du tsar Féodor. Cet enthousiasme était bien naturel : l'habile ministre avait proposé à brûle-pourpoint à Jérémie, — nous verrons tout à l'heure avec quelle sincérité, — d'être le premier patriarche de l'église russe. N'était-ce pas là un rêve bien fait pour tenter le pauvre voyageur qui mendiait sur les chemins de quoi rebâtir la petite maison que les aghas toléraient encore dans l'ombre du Phanar? Au lieu de cette église, qui n'avait plus que le nom d'œcuménique, de ce siège précaire où il officiait sous l'œil des janissaires, on lui offrait à la droite du tsar le glorieux trône de Moscou, les libres cathédrales du Kremlin, la primauté sur la Sainte-Sophie de Kiew, légitime héritière de celle de Byzance. Derrière lui les vaines ombres du passé, toutes voilées de misère et d'esclavage; devant lui l'avenir et l'espoir de l'orthodoxie régénérée. — Ainsi l'érection du nouveau patriarcat, sujette à tant de difficultés si on l'eût présentée à l'Oriental comme une institution rivale, emportait son assentiment en lui ouvrant des horizons inespérés de grandeur. Ce n'était là que la première habileté de Boris, et le Grec s'aperçut bientôt que sa diplomatie avait été prise en défaut. A peine le ministre du tsar eut-il surpris le consentement du prélat sur la question de principe qu'il lui déclara comment, dans la pensée de son maître, le siège patriarcal devait être établi à Vladimir. Jérémie se récria en démontrant que la place du premier pasteur était auprès du souverain, qu'on abaisserait singulièrement sa dignité en le reléguant dans une capitale abandonnée, loin du Kremlin et de l'église primatiale de la Vierge. Mais c'était précisément cette église et ce fidèle troupeau de Moscou qu'on ne pouvait, au dire de Boris, enlever au vénérable évêque Job, qui les sanctifiait depuis si longtemps; il serait difficile à un étranger, ignorant la langue et les usages russes, d'occuper le siège de Moscou; il ne pourrait surtout diriger la conscience du tsar sans le secours d'un truchement, auquel on ne saurait livrer les mystères de la pensée souveraine. Au reste le ministre, maître désormais du consentement qui lui était nécessaire, le prit d'assez haut et reconduisit le pauvre prélat, désarmé par son adroite tactique.

Godounof n'avait jamais songé sérieusement à lui offrir le nouveau trône, malgré le prestige qu'une aussi illustre recrue semblait devoir asssurer à l'institution. Si l'effet eût été grand à l'extérieur

sur la chrétienté orthodoxe, il eût été déplorable à l'intérieur, dans la Russie du XVI[e] siècle, jalouse de sa nationalité et profondément hostile à tout élément étranger. L'ambitieux ministre avait besoin, pour ses vues ultérieures, de maintenir à la tête du clergé le vieux Job, sa créature; c'était au métropolite de Moscou qu'il avait toujours destiné le patriarcat, et ses feintes ouvertures au sujet de Vladimir n'étaient qu'un stratagème; il savait bien que son interlocuteur refuserait une situation ainsi amoindrie et un éloignement de la cour qui, dans les idées du temps, équivalait à un exil. — A la suite de cette conversation, le tsar réunit les boïars et leur tint ce discours : « Le Seigneur a daigné amener chez nous le patriarche de Tsargrad, et nous avons pensé qu'à cette occasion il serait bon d'élever à la dignité de patriarche celui que notre Seigneur Dieu désignera : si Jérémie de Tsargrad consent à rester dans notre empire, il sera notre patriarche sur le siège primatial de Vladimir et Moscou aura son métropolite comme devant; si Jérémie se refuse à demeurer à Vladimir, on établira à Moscou un patriarche pris dans l'église nationale. »

Godounof revint conférer avec le prisonnier du logis de Riazan et reparla de la combinaison de Vladimir. « Qu'est-ce qu'un patriarche qui vit loin du tsar? » répondit l'obstiné vieillard, persuadé peut-être qu'on céderait au dernier moment plutôt que de renoncer à sa glorieuse personne. Féodor assembla de nouveau les boïars et leur dit : « Jérémie, patriarche œcuménique, refuse d'exercer cette dignité à Vladimir; mais si nous la lui accordons dans notre grand-duché de Moscou, où siège maintenant notre père et notre intercesseur le métropolite Job, il consent à l'accepter. Ce ne serait pas là une chose équitable. Notre vénérable père et intercesseur le métropolite Job, cet homme de sainte vie, qui occupe ici le trône de ses prédécesseurs les grands thaumaturges, ne peut être exilé loin de la très sainte mère de Dieu et des reliques miraculeuses. » De nouveaux assauts furent livrés au prélat grec tour à tour par Boris et par Stchelkalof, le *diak* des ambassades. Ces deux maîtres diplomates circonvinrent le pauvre vieillard de telle sorte qu'il finit par promettre d'obéir en tout aux désirs du tsar et demanda pour seule grâce qu'on lui permît de retourner au plus vite dans son pays. L'effroi commençait à le gagner parmi les sombres compagnons du Terrible; cet esprit timide, voué par un jeu du sort aux luttes de toute espèce, regrettait le terrain de Stamboul, non moins glissant, mais mieux connu, et préférait, à tout prendre, des misères déjà accoutumées. — Après les déclarations de Féodor, il ne pouvait subsister aucun doute sur le résultat de l'élection. Néanmoins, pour se conformer aux coutumes de l'église, les

évêques assemblés désignèrent trois candidats : le métropolite Job, Alexandre, archevêque de Novgorod, et Varlaam de Rostof. Boris raya les deux derniers, et Job, agréé par le tsar, fut proclamé patriarche de toutes les Russies le 23 janvier 1589. — Il avait fallu six mois pour mener à bonne fin ces délicates négociations. Jérémie, toujours en instance pour obtenir ses lettres de sortie, ne recouvra pas encore sa liberté ; il dut boire le calice jusqu'au fond et sacrer son rival dans l'église primatiale, avec une pompe qui lui inspira sans doute d'amers retours sur ses propres débuts, dans la pauvre basilique du Phanar.

Au centre du Kremlin, sur le parvis dallé qui relie tout un groupe de monastères, de palais et d'églises, à côté de la tour d'Ivan, la cathédrale de l'Assomption dresse ses blanches murailles et ses cinq coupoles étincelantes. Dès le matin du jour fixé, la foule du peuple et des marchands, les nobles, les moines se pressaient autour des grilles. Le cortège sortit du palais, conduit par Féodor, Boris, les deux patriarches, et se déploya majestueusement sur l'Escalier Rouge ; les lourdes bannières de la Vierge et des saints, rangées sur le passage en haie serrée, formaient au-dessus du parvis comme une voûte d'orfèvreries et d'images, depuis le perron jusqu'à l'Assomption. Les centaines de carillons de la « ville sonnante » ébranlaient l'air à plusieurs verstes de distance ; les cloches d'argent de la tour mêlaient leurs notes hautes à la basse profonde des bourdons d'airain. Ceux qui ont entendu cette joie sonore des clochers de Moscou aux grandes fêtes savent comme l'orage de bronze imprime à l'atmosphère un long tremblement, sourde prière murmurée par l'éther jusque dans les cieux. La procession franchit le grand portail, au-dessus duquel la Panagia colossale veille, interrogeant de ses grands yeux fixes l'horizon de la ville sainte déroulé à ses pieds. L'intérieur de la cathédrale est un vaisseau porté sur quatre colonnes élancées, entièrement revêtu de peintures sur un fond d'or ; une nuit perpétuelle y règne ; aux grandes cérémonies seulement, réveillé par les lueurs de mille cierges, un peuple d'apôtres et de bienheureux défile sur les parois, tourne autour des colonnes ; les flammes d'un jugement dernier viennent lécher la voûte, d'immenses faces de Christs regardent à pic au-dessous d'elles, du fond des hautes coupoles, le troupeau des fidèles. Entre ceux-ci et l'autel se dresse l'iconostase, mur d'or sculpté de figures voilées sous des nimbes de filigrane. Une porte et un rideau s'ouvrent de temps en temps pour laisser entrevoir l'autel et les mystères. — On avait élevé au milieu de l'église une estrade surmontée d'un baldaquin relié à la porte de l'iconostase par un vélum de pourpre. Le patriarche œcuménique en gravit les degrés, la tiare en tête, vêtu du

grand costume pontifical, soutenu sous les bras par ses deux acolytes. Les évêques se rangèrent à l'entour, Féodor s'assit sur un trône. L'office commença; les chantres entonnèrent, sur ce registre mélancolique et puissant cher à l'église russe, les prières pour le tsar et les deux pasteurs. Au moment fixé par la liturgie, on apporta deux coussins pareils devant la porte du sanctuaire; des hommes d'armes, en heaume et en cuirasse, les entourèrent, la hallebarde au poing. L'élu de Dieu, le métropolite Job, parut entre les flambeaux et les nuages d'encens; un archidiacre le conduisit au patriarche d'Orient. Alors on vit un de ces vieillards, imposant les mains sur la tête de l'autre, invoquer sur elle l'esprit du Seigneur et commander au peuple de saluer son nouveau maître spirituel. Les deux frères échangèrent le baiser de paix et, sur les deux coussins jumeaux, Jérémie de Byzance et Job de Moscou, désormais égaux, s'agenouillèrent côte à côte au pied de l'autel, tandis que la cérémonie s'achevait suivant le rite.

L'émotion fut grande chez tous les assistans, de l'aveu des historiens de cette scène; s'ils en eussent compris toute la portée, leur émotion eût été plus profonde encore. Ce n'était pas seulement l'esprit du ciel que l'un des pontifes venait d'appeler sur l'autre, c'était, par surcroît, l'esprit de ce monde, celui qui enflamme et guide les peuples dans le chemin de leurs destinées. En échangeant le baiser de paix avec Job, Jérémie lui avait communiqué son souffle et sa vie même, le souffle et la vie de l'institution qu'il personnifiait; le Grec passait au Moscovite la meilleure part de l'héritage moral que Byzance avait gardé jusque-là, après l'avoir reçu de Rome; il pouvait désormais s'en retourner au Phanar avec sa tiare découronnée. Certes les cloches du Terrible devaient sonner leurs plus joyeuses volées pour annoncer au peuple russe que le chef de l'église d'Orient lui déléguait sa mission. — Ceux qui participèrent à ces cérémonies symboliques virent-ils tout cela? Non sans doute. Tout au plus le regard perçant de Godounof, en contemplant le triomphe de sa politique, put-il en apercevoir les lointains effets par delà l'avenir. Rarement les contemporains saisissent toute la portée des grands faits historiques auxquels il leur est donné d'assister; dans la foule, quelques esprits plus puissans devinent les développemens que l'histoire réserve à leurs actes; encore leur vue est-elle courte et trouble comme toute vue humaine. Seule, la volonté secrète qui mène ce monde voit jusqu'au bout l'épanouissement logique du fait, et le spectacle de ces harmonies futures doit être une de ses suprêmes félicités.

Cette mémorable journée finit par un banquet somptueux au palais. En s'asseyant à sa petite table solitaire, le tsar déposa son

diadème et coiffa un bonnet de pourpre, surmonté d'un rubis de la grosseur d'un œuf. Jérémie prit place à la première table, à la droite de Féodor; aux autres tables se pressaient les boïars dans leurs magnifiques costumes, et parmi eux des princes géorgiens qui apportaient le tribut, sous le vêtement martial du Caucase. Le repas commença, un de ces festins de la vieille Moscou qui duraient parfois plus de six heures et qu'on servait avec dix-huit cents plats de vermeil. Le tsar envoyait de sa main des viandes et des coupes d'hydromel aux seigneurs qu'il voulait favoriser; les échansons eurent l'attention délicate de verser à nos prélats des vins de Grèce, de Crète, et même de Monembasia, le diocèse de l'évêque Dorothée. Son frère d'Élassone ne peut contenir son admiration devant la splendide orfèvrerie qui couvre les tables : une amphore d'argent massif, que douze hommes portaient à peine; des hanaps et des calices de travail persan ou italien, représentant des ours, des autruches, des cigognes, des chasses et des guerres; des plats repoussés d'Allemagne et des cristaux de Venise, le luxe et les arts réunis de l'Orient et de la renaissance européenne émerveillaient nos voyageurs dans ce palais où ils s'attendaient à trouver un roi barbare. On peut se convaincre que l'enthousiasme des convives n'eut rien d'outré en parcourant le musée des armes à Moscou et le trésor des Ivans; tous les voyageurs contemporains témoignent de même de ce luxe fou et de la manie des gemmes, qui avait travaillé Ivan IV; un légat de l'empereur Maximilien, Cobenzl, écrit en 1577 : « J'ai vu les trésors de notre saint-père au château Saint-Ange, ceux du roi catholique et du roi de France, ceux de sa majesté en Hongrie comme en Bohême; ils ne peuvent être comparés à ce que j'ai vu ici, surtout en fait de couronnes et de diamans. »

En rentrant chez eux, les prélats trouvèrent les marques de la munificence souveraine. Nous ne suivrons pas notre guide dans la longue énumération des vases précieux, des fourrures de Sibérie, des étoffes d'Italie et de Damas dont ils furent gratifiés. Boris ne s'était pas montré ingrat envers le patriarche qui venait de lui céder le gouvernement des âmes russes; il avait royalement fait les choses. Le grand chambellan offrit à chacun des Grecs une part de ces richesses avec des paroles flatteuses qui en augmentaient le prix. Il trouva même des phrases fort heureuses, pour un soi-disant barbare, à propos de « l'illustre mont Olympe, patrie de la sagesse et de l'éloquence; » ceci s'adressait « au plus petit de tous les évêques, à l'abject pécheur Arsène, » qui, malgré cette profession d'humilité, fut agréablement caressé dans son amour-propre et acquis à jamais au chambellan et à son maître.

V.

Jérémie avait donné tout ce qu'on attendait de lui et reçu tout ce qu'il pouvait attendre. On le retint néanmoins sous divers prétextes jusqu'à Pâques, comme pour mieux affirmer par sa présence la vitalité de sa nouvelle création. Les fêtes passées, les prisonniers du logis de Riazan obtinrent enfin leur congé. Après une dernière audience, « le tsar reconduisit jusqu'à la porte d'or du palais le patriarche, qui repartit pour la nouvelle Rome. » — La nouvelle Rome! Il la laissait à Moscou. Quand, des terrasses du Kremlin, on vit les modestes voyageurs disparaître sur la route, on put se dire avec orgueil que ces ombres qui s'évanouissaient à l'horizon avaient légué leur âme à leurs hôtes. Les Grecs reprirent tristement le chemin des steppes, fort inquiets de l'accueil qu'on leur réservait sur le Bosphore. Ils retraversèrent la Pologne et trouvèrent en Moldavie un *tchaouch* qui les attendait pour leur intimer l'ordre du sultan de regagner Constantinople : on augurait mal de cette longue absence à la Porte, et plus mal peut-être encore au Phanar. En reprenant la direction de l'église, Jérémie dut assembler le concile pour faire ratifier la décision dont il avait assumé la responsabilité. Il eut d'abord à lutter contre l'opposition violente de ses frères les patriarches d'Asie; même ses deux compagnons, Arsène et Dorothée, passèrent à l'ennemi et se vantèrent après coup d'avoir refusé leur consentement au grand acte consommé en Russie. Ils furent assez adroits pour accréditer cette opinion dans l'église orientale, et les historiens ecclésiastiques leur font honneur de cette résistance; pourtant nous avons vu aux archives d'état de Moscou, sur la charte d'érection du patriarcat, les sceaux d'Élassone et de Monembasia pendre auprès de celui de Byzance, au-dessous des signatures des deux prélats. Après s'être répandus en récriminations, les membres du concile comprirent cependant qu'il n'y avait pas à revenir sur le fait accompli et l'enregistrèrent de mauvaise grâce, sous la condition que les successeurs de Job demanderaient l'investiture au siège œcuménique. On ne tint guère compte dans la pratique de cette condition, qui fut abolie moins d'un siècle après par Denis II. — Rome avait lutté plus longtemps avant de reconnaître le canon du concile de Chalcédoine qui établissait le patriarcat de Byzance; ses pontifes avaient protesté durant six siècles, avant comme après le schisme, depuis Léon le Grand jusqu'à Innocent III. — De quoi aurait servi la lutte aux prélats du Phanar? Les nécessités historiques consacraient la volonté de Boris; l'œuvre était faite de par la force des choses et des temps.

En la faisant, le prêtre errant dont nous venons de raconter les traverses avait accompli sa propre destinée. A partir de ce moment, les chroniques le perdent de vue, et il meurt obscurément. Chaque homme a ainsi sa tâche, petite ou grande, dans l'œuvre générale de son temps; il naît pour elle, elle est sa raison d'être dans l'harmonie du monde; cette tâche remplie, il devient inutile et disparaît. De même, dans l'ordre de la création naturelle, l'individu qui s'est acquitté de sa fonction est éliminé, depuis l'insecte qui a donné sa chrysalide jusqu'à la plante qui a porté son fruit; s'il est intéressant pour le philosophe de surprendre le jeu de l'atome dans le secret labeur de la nature, il ne l'est pas moins de discerner dans l'histoire le rôle de son plus modeste instrument. Jérémie fut un de ces instrumens inconsciens, et il nous a plu de le suivre dans les voies détournées par lesquelles le destin l'a mené au point où cet ouvrier devait servir ses desseins. Ce point est atteint, le vieillard ne compte plus. Vers 1594, on descendit sans bruit sa dépouille dans quelque caveau du monastère de Chalki peut-être, ou du Pantocrator : son biographe ne saurait où la retrouver aujourd'hui.

Quatre ans après, le tsar Féodor quittait de même ce monde, auquel il appartenait si peu. Une légende enracinée en Russie veut qu'à ses derniers instans il ait eu une vision que Pouchkine a retracée en vers magnifiques dans une scène fameuse de *Boris Godounof:* « A l'heure de sa fin, un prodige inouï s'accomplit. Au lit du mourant apparut un être lumineux, visible pour le seul Féodor; le tsar commença à converser avec lui, et il l'appelait « très haut patriarche... » Tous, alentour, étaient saisis d'épouvante et pressentaient une apparition céleste; car notre seigneur le patriarche ne se trouvait pas alors dans le lieu auguste d'où partait l'âme royale. »

Quel était ce patriarche imaginaire avec lequel s'entretenait l'agonisant? N'était-ce pas quelque vivant souvenir ou quelque appel de l'Oriental qui avait devancé le Moscovite dans la tombe? Peut-être le faible cerveau du pieux monarque avait-il été profondément frappé par l'arrivée du pontife œcuménique, par la scène solennelle de 1589 dans l'église de l'Assomption; peut-être, avec cette ampleur de vues que donnent au plus simple les lumières de la mort, le tsar découvrait-il, en entrant dans la postérité, la grandeur de l'acte accompli sous son règne; peut-être la vision commencée dans le passé et qui allait s'achever dans l'éternité montrait-elle à Féodor les splendeurs futures s'envolant, avec l'aigle impériale, de la tiare de Jérémie de Byzance sur celle de Job de Moscou.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

MADAME ROBERNIER

DERNIÈRE PARTIE (1).

IV.

En deux années, M. Robernier avait acquis au corps législatif une situation prépondérante, et dans le pays une notoriété flatteuse autant que méritée. Il siégeait parmi les hommes dont on désignait le groupe sous le nom de tiers-parti, et son talent d'orateur l'avait bien vite mis à leur tête. Également éloignés d'une approbation servile des actes du pouvoir et d'une opposition systématique à sa conduite, ces hommes étaient convaincus que les institutions libérales pouvaient fleurir à l'ombre du régime impérial, et au lieu de s'appliquer à détruire ce régime, ils s'efforçaient d'en améliorer le fonctionnement. Des événemens funestes ont démontré depuis combien était illusoire l'espérance dont ils poursuivaient la réalisation ; mais, à cette heure, elle régnait dans bien des cœurs, et si l'avoir partagée est une faute, il faut oser reconnaître que la majorité des Français est coupable. Instruit, possédant l'expérience des hommes et des choses, ayant étudié par profession les questions extérieures, médité, pendant les années qu'il avait vécu dans la solitude, sur les réformes qui s'imposent à la société moderne, orateur à la parole ardente, M. Robernier était devenu l'une des lumières de son parti, et quand, après avoir siégé pendant deux années au corps législatif, il revint, au début de la troisième, y reprendre sa place,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

ses collègues lui témoignèrent leur confiance et leurs sympathies en le portant à la vice-présidence.

Pauline n'avait pas attendu ce moment pour occuper dans la société parisienne un rang exceptionnel. Parée de dons séduisans, unie à un vieux mari, elle avait semblé d'abord une proie facile à tous ceux qui font métier de tendre des pièges à l'honneur des femmes. Son entrée dans le monde avait fait sensation. Plus d'un cerveau s'était allumé au spectacle de son élégance, de sa jeunesse et de sa beauté, plus d'un cœur avait battu pour elle, et plus d'une plume couru, fiévreuse, sur le papier, pour lui exprimer la passion la plus désordonnée.

Mais, pour se garder contre tant de périls, elle possédait son amour pour André. Cet amour, consacré par une chute irréparable, la préserva de toute chute nouvelle. Elle demeura insensible à tous les hommages parce qu'elle était déjà coupable, et, si sa vertu reçut des éloges, c'est qu'on ignorait la cause véritable de son dédain pour les adulations dont elle était l'objet. Après un séjour de deux ans à Paris, parmi les scandales d'une société pervertie, elle jouissait d'une réputation sans tache. On enviait M. Robernier, qui avait su conserver la possession d'une âme exposée aux dangers les plus menaçans; on citait comme un modèle à imiter celle qu'il s'était donné pour compagne, qui traversait la vie le front haut, sans y souiller ses ailes. Lui-même était heureux; il se croyait aimé, non d'une tendresse passionnée dont, plus jeune, il eût souhaité les douceurs, mais d'une affection sincère et constante qui lui suffisait.

Son élection à la vice-présidence du corps législatif donna plus d'éclat encore aux qualités de sa femme. Il eut un salon dont elle fit les honneurs avec un tact parfait. Elle sut plaire aux hommes graves qui saluaient déjà dans son mari un futur ministre, et prouva du premier coup qu'à quelque haute situation qu'il fût appelé elle était digne d'y monter avec lui et de s'y tenir. Ainsi, respectée par le monde, adorée par un époux asservi à ses caprices, dont le rang et le talent flattaient son orgueil, rien ne semblait manquer à son bonheur. Mais ce n'était là que l'apparence. Tout autre était la réalité, et d'amères déceptions troublaient son repos.

Son mal venait de ce qu'elle n'avait pas confiance dans l'indestructibilité de la chaîne qui la liait à André. Elle le voyait librement tous les jours, tantôt chez lui, où elle restait de longues heures à le regarder travailler, tantôt chez elle, où il venait fréquemment, obéissant à ses exigences et aux pressantes invitations de M. Robernier; elle n'éprouvait aucune crainte pour sa réputation, leur liaison étant environnée de mystère, aucun remords, considérant son amant comme son légitime compagnon ici-bas. Si de temps en temps elle se séparait de lui pour aller embrasser M. de Sérans, dont la santé

s'était altérée à la suite de ses chagrins, et Thérèse, qui demeurait auprès de son père pour lui prodiguer des soins, si André refusait de la suivre, ne voulant pas s'exposer à vivre, même une semaine, sous le toit de l'homme qu'il trompait, du moins ces séparations étaient de courte durée, et des lettres quotidiennes en atténuaient la tristesse, en comblaient le vide.

Toute autre qu'elle se serait donc tenue pour satisfaite de ce que chaque jour lui donnait; mais à une nature aussi passionnée la félicité du présent ne pouvait suffire, et les craintes qu'elle avait conçues pour l'avenir ruinaient lentement son bonheur. C'est qu'elle n'avait pu se méprendre au caractère de l'affection qu'André lui consacrait; c'est qu'elle n'avait pu ignorer les remords, les impatiences, les terreurs, la lassitude de cet amant faible et craintif, plus résigné qu'amoureux, qui, s'étant laissé séduire, ne cessait pas de le regretter et de s'en repentir. Toutes les âmes ne sont pas trempées au même degré pour le crime. Il en est qui, l'ayant commis, en affrontent bravement les conséquences et y goûtent l'éternelle paix dont parle le poète; il en est d'autres qui ne peuvent en porter longtemps le fardeau sans en être écrasées. André était honnête homme; la passion à laquelle il obéissait en la maudissant n'exerçait pas sur lui assez d'empire pour étouffer le cri de sa conscience, en révolte depuis le jour où il avait outragé le foyer de M. Robernier. Il rêvait de rompre ces liens honteux, et si sa bouche timide et prudente n'exprimait pas ce désir, qui eût exaspéré Pauline, ses yeux et son attitude le manifestaient parfois si clairement qu'elle en était toute brisée.

C'est surtout dans les nombreux rendez-vous qu'ils se donnaient, rendez-vous furtifs, fiévreux, dominés par la crainte d'être soupçonnés ou surpris, que les préoccupations d'André éclataient. Prompte à les saisir et à s'en alarmer, Pauline les devinait dans un mot, dans un geste. Elle voyait bien alors que le sentiment qui tenait André rivé à sa chaîne n'était pas un amour égal à celui dont elle subissait les ardeurs; elle n'osait cependant lui adresser des reproches de peur de provoquer une explication qui ne lui aurait plus permis de conserver un doute et une espérance. Elle préférait son incertitude et ses joies précaires à un abandon dont elle serait morte.

— M'aimez-vous toujours? demandait-elle quelquefois à André, en fixant sur lui ses yeux pénétrans, chargés d'inquiétude.

— Oui, je vous aime, disait-il avec un effort; pourquoi en douter?

— C'est que je vous vois si triste...

— On n'impose pas aisément silence au remords; tromper un homme qui m'a accordé sa confiance, le tromper, se cacher, mentir, mentir sans cesse, voilà ce qui est odieux.

— Qu'importe, puisque je vous chéris! se contentait-elle de ré-

pondre, en évitant ainsi un débat où elle n'avait rien à gagner.

Puis elle essayait de verser à André, dans des caresses plus douces et plus tendres, l'oubli de ce qui l'attristait; mais elle était aussi impuissante à ranimer une passion mort-née qu'à chasser le doute de son propre cœur. La peur de perdre son amant, voilà ce qui marquait d'un trait cruel les jours qu'elle passait près de lui. Il arriva même que cette peur, en se trahissant, eut pour conséquence de faire sentir plus durement à André le poids de l'affection contre laquelle il se débattait. En une circonstance notamment, il comprit avec une évidence si saisissante qu'entre les mains de cette femme il ne s'appartenait plus et compromettait son avenir, qu'on peut faire dater de ce moment le projet qu'il conçut de s'éloigner d'elle, aussitôt qu'il trouverait pour s'enfuir une occasion propice. Il préparait alors un groupe monumental représentant la mort de César. C'était une œuvre magistrale, sur laquelle il fondait de grandes espérances. Sur le point de la terminer, il éprouva le besoin de revoir Rome, de parcourir de nouveau les lieux où s'était dénoué le tragique épisode qu'il voulait décrire, et d'admirer encore les statues et les bustes des empereurs romains dont il s'inspirait. Mais, quand il entretint Pauline de son projet, elle protesta; elle ne voulait pas le laisser partir, craignant qu'il ne revînt pas. Il eut beau prier, supplier, exiger, parler au nom de son art, invoquer les nécessités de sa carrière, Mme Robernier ne se laissa pas fléchir.

— Vous n'irez pas seul à Rome, répétait-elle sans cesse dans la discussion qu'ils eurent ce jour-là; vous attendrez pour faire ce voyage que je puisse l'entreprendre avec vous.

Il dut se résigner; mais, comme on était alors en pleine session et que M. Robernier ne pouvait accompagner sa femme en Italie, le voyage fut retardé d'abord, abandonné ensuite, et André, découragé, renonça à son groupe. Ce fut le germe d'une rancune de plus contre Pauline.

On entrait alors dans ce brillant hiver de 1869 pendant lequel se préparèrent les réformes libérales qui reçurent une première application au début de l'année suivante. On s'amusa beaucoup dans le monde durant cette saison. Le régime impérial jetait ses derniers feux, et jamais fêtes plus merveilleuses n'avaient préludé à de plus sanglans désastres. Mme Robernier sortait presque tous les soirs pour se rendre tantôt au bal, tantôt dans les soirées officielles, tantôt à quelque première représentation. Elle était maintenant l'habituée de ces solennités où l'on peut saisir sur le vif la vie sociale et mondaine d'une grande capitale. En quelque endroit qu'elle allât, André venait la rejoindre. Il arrivait un peu plus tard qu'elle, et, quelque entourée qu'elle fût, quand elle l'entendait annoncer, quand elle le voyait apparaître, elle ne pouvait se défendre d'un mouvement

de satisfaction; souvent même elle se levait, pressée de se montrer à lui plus vite, marchait à sa rencontre avec lenteur, afin de ne pas fournir d'alimens à la médisance. Alors elle prenait son bras, et ils circulaient à travers les valseurs, perdus dans la cohue dorée, s'entretenant comme deux complices des incidens du jour et préparant leurs entrevues pour le lendemain.

Un soir où, comme de coutume, il devait la retrouver, il arriva à l'heure convenue entre eux dans la maison qu'elle lui avait indiquée et où se donnait un bal auquel s'étaient rendues les femmes les plus élégantes de la société parisienne. En entrant, il se mit à chercher Pauline; ses recherches furent vaines. Il n'aperçut ni Mme Robernier ni son mari. Il crut à un simple retard; mais l'heure s'avançait, et ils ne parurent pas. Vers minuit, convaincu qu'ils ne viendraient plus, bien éloigné de se préoccuper d'une absence qu'il attribuait à un de ces empêchemens dont la vie est pleine, il s'abandonna sans contrainte à la liberté dont il était ordinairement privé. Il avait remarqué en entrant une belle personne, adorable dans sa toilette couleur de vieil or. Il se dirigea de son côté, admirant en artiste des bras et des épaules dignes du ciseau d'un statuaire. Il demanda son nom; c'était la femme d'un des secrétaires de l'ambassade russe. Il se fit présenter, l'invita à danser, se laissa séduire par le piquant mélange de grâce innocente et d'esprit hardi qui caractérisait cette brillante créature, et s'amusa durant toute la nuit à voltiger autour d'elle, ainsi qu'un papillon autour d'une flamme. Vers le matin, au moment où le cotillon commença, il était absolument grisé par le charme de la coquette à laquelle il avait su plaire en feignant une de ces passions foudroyantes que la plupart des femmes sont toujours fières d'inspirer. Débarrassé de la jalouse surveillance de Pauline, il se sentait jeune, gai, léger d'âme et de corps, et pour la première fois depuis longtemps, il goûtait le bonheur de vivre dans ce fiévreux entraînement qui lui donnait la sensation d'un rêve enchanté Son ivresse ne se dissipa qu'au petit jour, lorsqu'en rentrant chez lui il trouva sur un guéridon, dans sa chambre, une lettre de Pauline arrivée dans la soirée. Cette lettre était ainsi conçue :

« Ce soir, au moment de partir pour le bal avec mon mari, j'ai reçu une dépêche de Thérèse. Elle m'annonce que notre père, dont la santé, vous le savez, m'a causé cette année de mortelles alarmes, vient d'être frappé d'une attaque de paralysie qui met ses jours en danger. Non-seulement cette triste nouvelle m'a empêchée de vous aller rejoindre, mon cher aimé; mais encore elle m'oblige à partir demain pour le Midi. M. Robernier m'accompagne. Nous prendrons l'express qui part de Paris à onze heures. Une lettre de mon mari vous fait part du triste événement qui m'éloigne de vous et vous

prie d'être à la gare afin de vous serrer la main avant que nous montions en wagon. C'est moi qui lui ai suggéré l'idée de vous écrire, et je compte que vous ne manquerez pas à ce rendez-vous. — Votre toute aimante : PAULINE. »

Dans les circonstances où il se trouvait, cette lettre fut pour lui comme le prélude de la délivrance. Il n'y vit qu'une chose, c'est que pendant une semaine ou deux, il allait se trouver à Paris seul et libre. Il s'était justement engagé à se présenter le même jour chez sa belle Russe ; elle lui avait dit qu'elle désirait son buste, et il se promettait de faire durer les séances afin de se trouver plus longtemps en tête-à-tête avec elle. Le départ de Pauline lui rendait donc sa liberté à l'heure où elle allait lui devenir plus nécessaire, et il se promit d'en user. Il se coucha, dormit d'un bon somme et ne se leva que pour se rendre à la gare, où il trouva M. et Mme Robernier prêts à partir. Après avoir échangé avec eux quelques mots sur le triste événement qui les appelait à Villeneuve, et tandis que M. Robernier parlementait avec le chef de gare afin de se faire réserver un compartiment, il se laissa entraîner par Pauline. Elle avait pris son bras et marchait avec lui sur le quai parmi le bruyant va-et-vient des voyageurs qui s'installaient, et, dans la confusion du départ :

— Je vous remercie d'être venu, lui dit-elle; mais, à vous dire vrai, j'attendais quelque chose de plus.

— Et quoi donc? demanda-t-il.

— J'espérais que vous auriez trouvé un prétexte pour partir avec nous.

— Vous ne me l'aviez pas demandé. N'ayez d'ailleurs aucun regret. Si vous m'aviez invité à vous accompagner, j'aurais refusé. Je vous ai déjà dit, Pauline, que, du vivant de votre mari, je ne retournerai pas à Villeneuve. Je ne veux pas me trouver, même pendant une seule journée, sous le même toit que lui.

— Je connais vos scrupules, répondit Pauline d'un ton d'humeur, et je les trouve absurdes.

— Libre à vous de les qualifier ainsi, reprit André avec fermeté; mais je n'irai pas à Villeneuve avec vous. Je craindrais d'y trouver le châtiment que nous avons mérité et que je redoute...

— Et voilà l'homme auquel je me suis donnée! murmura Pauline. Maudit soit le jour où je vous ai aimé! — Elle s'arrêta pour étouffer un sanglot qui gonflait sa poitrine et allait éclater, puis elle reprit : — Si vous aviez conçu le dessein de briser les liens qui vous unissent à moi, vous ne parleriez pas autrement.

— Peut-être! fit-il simplement sans vouloir compléter sa pensée. Il n'est pas question de rupture, ajouta-t-il; il n'est question que de prudence.

Elle baissa la tête et garda le silence. En ce moment, M. Robernier revenait vers eux :

— Nous avons un compartiment, dit-il; viens vite, Pauline.

Elle obéit sans quitter le bras d'André, sur lequel elle s'appuyait languissante et triste. Puis, comme son mari marchait en avant et ne pouvait l'entendre, elle tourna son visage du côté de son amant et dit d'une voix apaisée, mais résolue :

— Je ne sais ce qui se passe en vous, André, mais comme je vois clairement que vous me fermez votre cœur, j'ai le droit de craindre que vous ne soyez las de ma tendresse et que vous ne songiez à en secouer le joug. Si vous nourrissez un tel projet, nous sommes perdus, car je ne survivrai pas à votre abandon. Oui, sachez-le, si vous me quittez, je me tuerai, et je vous connais trop bien pour croire que vous puissiez porter longtemps la responsabilité de ma mort.

Il n'eut pas le temps de répondre à cette menace, car ils étaient arrivés devant le wagon dont M. Robernier tenait la portière ouverte, afin de faire monter sa femme.

— Je souhaite, reprit-il alors, que vous trouviez votre père rétabli.

— Hélas! soupira M. Robernier, je redoute un malheur.

Le député monta derrière sa femme, et pendant qu'ils s'installaient, André demeura debout, les regardant, regardant Pauline, dont un frémissement mal contenu, au coin des lèvres, trahissait l'émotion. Enfin un employé vint fermer la portière et couper court à l'attente anxieuse d'André. Il s'élança sur le marchepied, tendit la main à Mme Robernier et à son mari au moment où le train se mettait en marche. Pauline se tenait à la portière, les yeux fixés sur lui, et c'est seulement quand les wagons furent sortis de la gare qu'il cessa de la voir. Il rentra douloureusement impressionné par ce qu'il avait vu et entendu, et comme il était plus disposé à pleurer qu'à rire, comme une amère tristesse rongeait son cœur, il renonça à la visite qu'il s'était promis de faire à sa danseuse de la nuit. Enfermé dans son atelier, il travailla furieusement jusqu'au soir, cherchant l'oubli non dans la fièvre du plaisir, mais dans les consolations de l'art, l'oubli qui vint pour quelques heures apaiser sa peine et rafraîchir son cœur dévoré d'inquiétude et de remords.

Deux jours après, il reçut une lettre de Pauline. Paraphrase des dernières paroles qu'elle avait adressées à André au moment de partir, cette lettre ne contenait que des récriminations et des reproches. C'était le cri d'une femme irritée et désespérée, que son désespoir et sa colère rendent injuste. Elle reprenait toute l'histoire de leur liaison, en rejetait la responsabilité sur André, qu'elle accusait non seulement de n'avoir pas su la soustraire au mariage qui faisait son malheur, mais encore d'avoir profité de sa détresse

morale pour la séduire. Elle ajoutait qu'elle voyait clairement qu'il ne l'aimait plus; que néanmoins elle ne pouvait se résoudre à le perdre, qu'ils étaient rivés l'un à l'autre pour toujours et qu'il devait se résigner à ne vivre que pour elle, le menaçant en dernier lieu d'un éclat, s'il tentait de l'abandonner. C'est seulement à la fin de ces apostrophes véhémentes qu'elle parlait brièvement de M. de Sérans, dont l'état, disait-elle, ne s'améliorait pas.

André lut avec stupeur ces pages imméritées qui outrageaient la vérité en retournant les rôles. Loin de l'émouvoir, elles firent faire un pas décisif à la résolution qui se formait en lui, peu à peu, d'en finir. Il ne répondit pas et attendit. Le surlendemain, arriva une dépêche. Elle ne contenait que ces mots : « Mon père est mort; je suis bien malheureuse; oubliez mes reproches et venez. » Cet appel le jeta dans la plus grande perplexité. Obéir, c'était fortifier les liens qu'il cherchait à briser; refuser, c'était détromper Pauline, en lui faisant comprendre qu'elle n'exerçait plus d'empire sur lui. Pendant plusieurs heures il se débattit dans ce redoutable dilemme; enfin, las d'une existence de mensonge, ne se sentant plus la force de feindre un amour qu'il n'éprouvait pas, résolu à sortir à tout prix, et quoi qu'il dût arriver, d'une situation fatalement livrée aux orages, il s'arrêta au parti de la résistance, et, alléguant un empêchement grave, il écrivit à Pauline pour s'excuser de ne pouvoir se rendre auprès d'elle. Il se garda bien de lui laisser entrevoir ses desseins. Il se serait trouvé trop cruel de les lui apprendre et de lui déchirer le cœur au moment où la mort de son père venait de lui porter un coup douloureux. Il s'appliqua au contraire à exprimer les sentimens d'une ardente amitié et d'une affectueuse compassion, se contentant de protester avec douceur contre les reproches qu'elle lui avait adressés, évitant toute allusion à l'avenir, comme au passé. Il estimait qu'en faisant acte d'indépendance, qu'en montrant à Pauline qu'il savait au besoin se soustraire à son influence, il la préparait à apprendre la vérité et que, pour une première fois, cela suffisait.

Après le départ de cette réponse, quinze jours s'écoulèrent. Les lettres qui parvinrent à André pendant ce temps, loin de témoigner du dépit, ainsi qu'il l'avait redouté ou espéré, respiraient le calme et la confiance, comme si Pauline se fût apaisée tout à coup. Il put donc croire que la leçon qu'il avait voulu lui donner était perdue, n'ayant pas été comprise. Enfin M. et Mme Robernier revinrent à Paris. André en fut averti dès le lendemain matin par un billet de Pauline. Elle le priait d'aller la voir dans la journée, à une heure qu'elle lui indiquait. Il y alla, armé de résolution et de courage, convaincu que le ton tranquille de ses dernières lettres n'était qu'un jeu, et qu'il allait entendre des paroles menaçantes et amères. Quand il entra dans le

petit salon où elle avait coutume de le recevoir, elle était seule. Ses vêtemens de deuil, la tristesse de son visage, l'éclat de son regard donnaient à sa physionomie une expression tragique qui saisit André et augmenta ses appréhensions. Mais cette expression se modifia aussitôt qu'il eut ouvert la bouche, et Pauline, lui jetant les bras autour du cou, se suspendit à ses lèvres, en murmurant ces mots :

— Méchant! pourquoi n'être pas venu me consoler?

— Je vous ai dit quelles causes m'en ont empêché, répondit-il stupéfait de la douceur de son accent, et se dégageant sans brusquerie de la forte étreinte par laquelle elle avait tenté de reprendre son pouvoir.

— Je les ai comprises, et je ne vous en veux pas; mais votre présence eût apporté un soulagement à ma douleur, et je vous ai regretté. Enfin, me voilà, et de longtemps nous n'avons plus à redouter une séparation nouvelle. — Il garda le silence, car il appartenait à cette race d'hommes qui, lorsqu'il faut faire violence à une femme ou lui résister, ont plus d'énergie loin d'elle que près d'elle, et il hésitait encore à ouvrir son cœur à Pauline. Elle reprit : — Je peux disposer de quelques instans; asseyez-vous là et parlez-moi de vous. A quoi avez-vous passé le temps de mon absence?

— J'ai travaillé.

— Vous n'avez fait la cour à aucune femme?

— A aucune.

— Est-ce bien vrai cela?

— Je ne vous ai jamais menti.

— Alors, vous m'aimez toujours?

— D'une ardente amitié, prête à tous les dévoûmens, oui.

— Il s'agit bien d'amitié vraiment. — Elle prononça ces mots en cachant sous un ton affectueusement railleur la pénible impression que venait de lui causer cette réponse si peu conforme à ce qu'elle souhaitait. Puis, se penchant sur André, elle ajouta comme si elle eût voulu pousser l'épreuve jusqu'au bout : — Quand pourrai-je aller chez vous?

A ces mots, il tressaillit. Une vision rapide lui montra sa chaîne renouée. Il se vit entraîné de nouveau dans les péripéties orageuses de l'adultère, obligé de recommencer à mentir à M. Robernier, à Pauline, et l'horreur qu'il ressentait lui arracha une protestation.

— Jamais! fit-il, si vous avez la prétention de rentrer chez moi comme ma maîtresse.

De la bouche de Pauline tomba un cri de colère.

— Répétez ce que vous venez de dire là, murmura-t-elle frémissante.

— J'ai dit que ma maison vous sera désormais fermée.

— André! C'est donc vrai! vous ne m'aimez plus.

— Je ne vous aime plus !

— Il l'avoue ! Et vous croyez que je vais me résigner à l'arrêt que vous me signifiez !

— Il le faut, Pauline.

— Ah ! prenez garde.

Elle s'était penchée sur lui furieuse et menaçante, sans chercher à taire les révoltes de sa passion blessée.

— Je vous supplie de vous apaiser, dit-il avec douceur, de vous apaiser et de m'écouter.

— Oui, oui, je vous écoute, car je suis curieuse de savoir quelles raisons vous me donnerez pour justifier le langage que vous venez de me tenir.

D'un brusque mouvement, elle se jeta sur une chaise, et demeura là, les bras croisés, le buste droit, la tête haute, l'œil curieux et interrogateur.

— Si je me suis résigné à vous faire entendre ce langage qui vous irrite, reprit André, c'est que je n'ai plus la force de continuer des relations que vous m'avez imposées, vous le savez bien, quoique vous m'ayez écrit le contraire. Quand nous nous sommes connus, vous avez conçu un espoir que je n'ai pu partager, l'ayant longtemps ignoré, et si, quand il m'a été révélé, j'ai eu la faiblesse de consentir à ce que vous attendiez de moi, c'est bien moins parce que j'étais séduit par votre charme que parce que votre infortune avait ému et affaibli mon cœur. Pendant deux ans, j'ai cédé au torrent de votre passion ; pendant deux ans, j'ai été entre vos mains un être docile et sans énergie pour vous fuir. J'ai dévoré ma honte et mes larmes, me méprisant, et sans parvenir à vous aimer, car vous avez été impuissante à conquérir mon cœur. Puis est venu le supplice épouvantable qui s'impose à toute âme loyale quand elle est réduite à tromper un honnête homme. Toutes les fois que votre mari me tendait la main, et que, sous peine de nous trahir, j'étais contraint de lui tendre la mienne, j'avais le cœur déchiré. A l'heure de nos rendez-vous, durant ces entrevues furtives, dérobées à la surveillance qui vous environne, les remords me torturaient, et, quand ma bouche vous tenait le langage de l'amour, elle mentait. C'est ainsi que j'ai vécu près de vous, voulant vous fuir et manquant de courage, partagé entre la volonté de vous rendre à vous-même et la crainte de vous causer une douleur, et si vous n'avez pas compris à quels tourmens j'étais livré, c'est que votre amour vous rendait aveugle, aveugle et sourde. Mais les forces humaines ont des limites, et une heure est venue où il a fallu obéir à la voix de ma conscience. Vous êtes partie, et, croyant alors que la mort de votre père disposerait votre âme à la résignation, j'ai

résolu de couper court à l'existence odieuse dont j'ai plus souffert que je ne peux l'exprimer. Aujourd'hui, tout est fini, et je fais à votre raison un suprême appel. Résignez-vous à ne plus voir en moi qu'un ami, si vous ne voulez pas me perdre tout à fait.

Au début de ce discours, Pauline était pleine de colère; mais, pendant qu'André parlait, elle se laissa attendrir, et quand il eut fini, elle pleurait à sanglots.

— Ingrat! murmurait-elle, voilà donc la récompense que vous réserviez à ma tendresse! Vous ne m'avez pas aimée et vous ne craignez pas de l'avouer, et vous me condamnez à vous perdre, sans avoir même pris soin de me préparer à ce déchirement. J'avais bien compris, hélas! ce qui se passait en vous! Je voyais que votre amour n'était pas à la hauteur du mien; mais j'espérais que vous vous laisseriez toucher par mes soins et par ma constance, que, lorsque vos remords se seraient apaisés, je vous aurais tout entier. C'est pour cela que vous m'avez vue résignée et patiente; je voulais gagner du temps; j'attendais tout de l'avenir! Et voilà que brusquement vous m'enlevez ma dernière espérance! Est-ce possible! Et allez-vous me laisser là, sans que je me sois accoutumée à la pensée de ne plus vous voir!

— Nous nous reverrons souvent, si vous voulez n'être pour moi qu'une amie!

— Allons donc! fit Pauline brusquement; une amie! Est-ce possible? C'est au début qu'il fallait me dire cela; oui, c'est alors qu'il fallait m'opposer l'insensibilité dont vous faites preuve aujourd'hui.

— M'en avez-vous laissé le temps? demanda André bouleversé par le spectacle du désespoir de Pauline.

Mais elle ne l'entendit pas et continua :

— Non, je ne peux croire que ce que je viens d'entendre soit l'expression de votre pensée. Vous n'avez pas voulu me jeter tout à coup dans l'abandon, ni profiter pour m'accabler du moment où la mort de mon père vient de me condamner à la solitude et au deuil. Il est impossible, André, que je ne vous inspire pas quelque pitié! Voyons, que faut-il faire pour vous conserver? Sans doute, vous m'avez trouvée exigeante, jalouse, impérieuse; je vous ai peut-être lassé par l'excès de mon amour; je vous ai fait sentir la chaîne. Eh bien, je changerai, je n'attenterai plus à votre liberté, je me résignerai à vous voir moins souvent, si c'est cela que vous souhaitez. Si vous persistez dans la pensée de faire le voyage auquel j'ai eu le tort de m'opposer, je ne m'y opposerai plus et me contenterai de votre promesse de revenir bientôt et de m'écrire souvent. En un mot, je serai résignée, douce, telle que vous voulez me voir; mais, par grâce, ne m'enlevez pas l'espérance de vous garder toujours!..

Elle était à ses pieds, éplorée, dans le désordre du plus éloquent désespoir. Il fut touché en la voyant ainsi, et il n'eut pas le courage de se montrer inexorable. Après tout, n'était-ce pas beaucoup d'avoir desserré les liens qui meurtrissaient son cœur! Il pensa qu'il pouvait s'en tenir là, que le temps, en lui fournissant l'occasion de les relâcher encore, achèverait peu à peu l'œuvre difficile qu'il venait de commencer, que, quelque impatient qu'il fût de secouer le joug, il valait mieux, maintenant qu'il était allégé, le subir encore que pousser Pauline à quelque acte de folie.

Il lui prit les mains, la releva et lui dit avec douceur :

— Votre conduite dictera la mienne ; il dépend de vous que cette séparation nécessaire ne s'accomplisse que peu à peu, sans secousse, quand vous serez en état de la supporter.

— Alors, pourquoi m'avoir fait tant de mal? soupira-t-elle.

Elle parut résignée ; mais au fond elle était irritée autant que meurtrie, blessée de ne plus inspirer que de la pitié à son amant et comprenant bien que sous l'atténuation et la réserve des dernières paroles qu'il venait de prononcer se cachait malgré tout l'irrévocable dessein de se séparer d'elle. Elle parvint toutefois à déguiser ses impressions, et, après l'avoir torturée en lui parlant avec rigueur, André eut la naïveté de croire qu'il l'avait calmée. Par son attitude, elle favorisa cette erreur. Ce fut avec un triste sourire qu'elle dit à André :

— Vous avez été bien cruel, en prétendant que vous ne m'avez jamais aimée. Cela, je ne le crois pas. Je vous estime trop pour admettre que vous ayez joué la comédie pendant deux ans ; vous m'aimiez tendrement au contraire, et je suis sûre que vous m'aimeriez encore, si j'étais libre. Oui, ayez le courage de l'avouer, ce qui vous détache de moi, c'est mon mari.

— Peut-être, répondit-il.

— De telle sorte que, si je devenais veuve, vous seriez mien pour toujours! Ah! pourquoi le ciel m'a-t-il fait la compagne de cet homme? Ne devrait-il pas avoir pitié de moi et m'en délivrer?

Elle poussa ce cri, farouche et révoltée, reprise pour un moment par le ressentiment qui l'animait tout à l'heure, et André se souvint que deux ans auparavant, le jour où pour la première fois elle était venue dans son atelier, elle avait tenu un propos semblable. Il était donc évident que depuis cette époque elle vivait dans l'espérance de la mort de M. Robernier. Il fut épouvanté comme si elle lui eût proposé de commettre un crime pour se débarrasser de son mari. Mais elle se domina de nouveau. L'impression pénible qu'il venait de ressentir s'effaça, et la suite de leur entretien ne produisit ni les mêmes agitations, ni les mêmes chocs. Ils

étaient depuis longtemps ensemble, et André venait de consentir à grand'peine, à la recevoir chez lui le lendemain, quand un coup timide et discret se fit entendre à la porte du salon.

— Entrez, dit Pauline; et s'adressant à André, elle ajouta : — C'est ma sœur. J'ai oublié de vous avertir que, désormais, elle vivra près de moi.

En quatre ans, il n'avait fait qu'entrevoir Thérèse à lointains intervalles ; il la trouva changée et embellie. La jeune fille tenait toutes les promesses de l'enfant. Elle était aussi belle que sa sœur, mais d'une beauté différente ; il n'existait même entre elles aucune ressemblance, aucun air de famille, ce qui n'était pas surprenant, puisqu'elles n'avaient pas eu la même mère. Thérèse de Sérans était brune, elle possédait ce type arabe qu'on trouve fréquemment en Languedoc et en Provence et qui semble y perpétuer le souvenir de la domination des Maures en Espagne et des relations qu'ils eurent alors avec les populations de nos provinces méridionales. Elle avait cette peau dorée et pâle qui prend aux lumières un incomparable éclat, d'abondans cheveux, soyeux et noirs, qu'elle portait très bas sur le front et qui formaient sur la nuque une masse lourde; un visage allongé, des traits délicats et fermes à la fois, des lèvres du plus beau rose et des dents petites, blanches, régulièrement placées. D'une taille élevée et mince, elle marchait avec élégance, déployant dans tous les mouvemens de son corps la grâce et l'harmonie. Mais ce qui parait cette beauté parfaite d'un charme souverain, c'était le regard, un regard tour à tour ardent et voilé, que dardaient des yeux placés à fleur de tête, avec de longs cils, aussi noirs que les cheveux. André ne put se défendre d'un grand trouble en la voyant, en songeant que c'était là cette femme que M. Robernier lui destinait, et qu'une fatalité attachée à sa vie l'avait rendu indigne d'elle.

— Je vous dérange, dit Thérèse en entrant, et en surprenant sa sœur et André en train de causer à demi-voix, assis sur le même canapé, penchés l'un vers l'autre.

— Nullement, ma chérie, répondit Pauline ; je parlais de notre pauvre père avec mon cousin André Curtal, que tu connais, n'est-ce pas? Tu le trouveras souvent ici; c'est pour nous un ami fidèle et cher.

André s'était levé. Thérèse s'avança vers lui, la main tendue, et, comme il s'inclinait sur cette main qu'on sentait aussi vigoureuse qu'elle était fine :

— Voilà longtemps que nous ne nous sommes vus, monsieur, dit M[lle] de Sérans en souriant; mais je vous aurais reconnu, car vous n'avez pas changé.

— Ce n'est pas comme vous, mademoiselle; j'avais laissé une petite fille...

— Et vous retrouvez une grande personne.

La conversation s'anima; Thérèse y fit preuve de tact et d'esprit. Elle pleurait son père, elle regrettait son pays; la douleur avait jeté sur elle un voile de mélancolie, mais il était aisé de comprendre qu'un jour le bonheur reconquis déchirerait le voile et que la brillante intelligence de cette créature douée des dons les plus exquis éclaterait radieuse. André se retira charmé, en se disant qu'une telle femme serait pour un artiste une compagne meilleure et plus aimable que cette Pauline qu'il ne pouvait aimer que dans la confusion de l'honneur outragé et du devoir trahi. Malheureusement, il lui était interdit de prétendre à cette perle rare, car, à moins de supposer chez Mme Robernier un repentir et une abnégation dont il la savait incapable, il ne pouvait espérer qu'elle consentît jamais à laisser s'accomplir un mariage entre Thérèse et lui.

Le lendemain, de bonne heure, il reçut la visite de M. Robernier. Le futur ministre venait, entre deux séances de la commission du budget, serrer la main à son cousin. Toujours affairé, toujours préoccupé, il ne faisait que passer.

— J'espérais te voir hier à la maison, dit-il; mais je suis rentré trop tard, tu étais déjà parti.

— Je n'ai pas osé vous attendre, ne sachant à quelle heure vous deviez revenir.

— Tu as bien fait, car je ne m'appartiens plus. Pendant que j'étais occupé à rendre les derniers devoirs à mon pauvre vieux de Sérans et à régler divers détails de sa succession, les affaires se sont accumulées ici effroyablement. Je ne sais comment en sortir. Néanmoins, j'ai voulu te dire bonjour et te parler de ma petite belle-sœur. Tu l'as vue, n'est-ce pas? Est-elle assez jolie, et ai-je exagéré en la comparant à Pauline?

— Mlle de Sérans est très belle en effet, dit André, voyant bien où son cousin voulait en venir.

— Eh bien, mon cher, elle est à toi, si tu le désires; Sérans était parvenu à rétablir sa fortune; il laisse trois cent mille francs qui iront entièrement à Thérèse, car Pauline a renoncé, avec mon consentement, à sa part de succession en faveur de sa sœur. De mon côté, si tu épouses celle-ci, je vous offrirai un petit hôtel que j'ai acheté l'an dernier, sur l'avenue de Villiers, sans intention bien arrêtée, et uniquement parce que l'occasion était bonne et que j'avais des capitaux à placer.....

— Mon cher cousin, vous me comblez; mais je ne songe pas à me marier.

— Eh bien, tu y songeras; il serait insensé de laisser échapper l'occasion de t'assurer une compagne aussi accomplie que ma belle-sœur. Dix-huit ans, la beauté que tu sais, une honnête fortune, et avec cela une vraie nature d'artiste... que te faut-il donc, si ce parti ne te convient pas?

— Il me conviendrait si j'étais las du célibat; mais je ne me vois pas bien à la tête d'un ménage...

— Un ménage, mon cher, quand les deux cœurs qui le forment battent à l'unisson est encore ce qu'on a trouvé de mieux pour réaliser le bonheur qu'il est donné à l'homme de goûter ici-bas. Marie-toi donc et accepte celle que je t'offre. Tu ne trouveras pas mieux, et je ne considérerai ma tâche envers ta mère et envers toi comme pleinement accomplie que lorsque je t'aurai établi...

Ce langage affectueux et paternel déchirait la conscience d'André. Une fois de plus, il se trouva méprisable d'avoir trompé un homme que les liens de la famille auraient dû lui rendre sacré et se dit qu'il était indigne de tenir le bonheur de ses mains. Mais, comme il redoutait d'affliger son cousin et peut-être d'éveiller des soupçons en prolongeant sa résistance, il feignit de céder.

— Je vous promets de songer sérieusement au mariage, lui dit-il; mais, en ce qui touche Mlle de Sérans, il serait au moins indispensable que je parvinsse à lui plaire.

— Oh! cela te sera facile, et tu n'as qu'à vouloir pour être aimé. Il suffit que l'enfant te voie souvent, et pour qu'elle te voie autant que cela est nécessaire, voici la proposition que je te fais après en avoir parlé à Pauline, qui l'approuve. Je te commande aujourd'hui le buste de Thérèse, et c'est surtout pour cela que je suis ici. Elle viendra donc dans ton atelier tous les jours, elle y restera longtemps, et ma foi, si, quand le buste sera fini, elle songe à épouser un autre homme que toi, c'est que tu n'es qu'un niais.

— Merci, cousin, répondit André en souriant, quoique cet entretien lui causât une vive émotion; ainsi, reprit-il, ma cousine est d'avis que je dois entreprendre le buste de sa sœur?

— Assurément; elle prétend même que tu feras un chef-d'œuvre.

— Approuve-t-elle aussi vos projets de mariage?

— Elle estime que sa sœur est encore jeune et peut attendre; mais, sous cette réserve, elle partage mon opinion.

— Ma foi, si vous vous liguez tous contre moi, il faudra bien me résigner.

— Et tu seras bien à plaindre, n'est-ce pas?

Goguenard comme s'il n'eût pas été un homme d'état grave et chargé de soucis, M. Robernier s'éloigna sur ces mots, convaincu qu'avant quelques mois, Thérèse de Sérans serait la femme heureuse et aimée du statuaire André Curtal.

V.

Sous sa délicate beauté, Thérèse portait, comme sa sœur, une âme ardente et tendre, et cette âme, qui ne se connaissait pas tout entière, n'ayant subi que des contacts passagers avec le monde, était aussi timide, aussi craintive que celle de Pauline était téméraire et emportée. La jeunesse de Mlle de Sérans avait été de bonne heure voilée de deuil par la perte de sa mère survenue quand elle entrait dans sa neuvième année; puis ce fut la ruine de son père, et enfin la longue maladie de ce dernier, dénouée brusquement par la mort. La solitude à laquelle le mariage et le départ de sa sœur l'avaient condamnée était venue ajouter à ces causes légitimes de tristesse une tristesse nouvelle, et le temps en s'écoulant n'avait fait qu'aggraver cet état. Faute d'un cœur ami à qui confier les impressions de son propre cœur, elle s'était repliée sur elle-même, et accoutumée à ne prendre conseil que de soi dans les circonstances graves de son existence, à n'envisager les hommes, les choses, les actions d'autrui, les siennes qu'au point de vue de sa conscience, qu'elle considérait comme le meilleur des juges. Il en était résulté dans sa conduite une rectitude égale à son austérité, et dans ses appréciations une sévérité singulière qui formait un piquant contraste avec la douce et touchante expression de sa physionomie, et eût bien surpris quiconque eût été mis à même de la constater. Mlle de Sérans gardant ses jugemens pour elle, il fallait au moins un peu d'attention pour comprendre quelle âme honnête, dévouée et généreuse, quelle belle intelligence se cachaient sous l'air discret et froid d'une jeune fille dont la plupart des hommes n'auraient admiré que la beauté, et qui cependant valait mieux encore par ses vertus que par son charme extérieur. Comme la plupart des personnes habituées à vivre seules, elle parlait peu; en revanche, elle observait beaucoup, mais elle réservait pour elle le fruit de ses observations, et si dans le monde on l'eût vue ainsi, on se serait demandé si elle possédait de l'esprit, ou si ce n'était au contraire, sous une merveilleuse enveloppe, qu'une nature insignifiante et vulgaire.

C'est la question qu'André se posa d'abord, quand, prévenu qu'il allait faire le buste de Mlle de Sérans, il essaya d'étudier son modèle. Ces traits d'une exquise perfection, qui s'animaient si rarement; ces yeux profonds qui semblaient se voiler à plaisir et se dérober à toute étude l'intriguaient, et c'est une curiosité d'artiste qui le poussa à les vouloir pénétrer. Pauline avait vanté souvent devant lui l'intelligence de Thérèse; elle ne pouvait s'être trompée à ce point. Il déploya donc toutes les ressources de son esprit pour provoquer

Mlle de Sérans, dont l'apparente froideur commença bientôt à se dissiper au contact de cet homme jeune, spirituel, brillant, déjà célèbre, qui n'affichait devant elle que des opinions et des sentimens propres à exciter l'admiration et l'enthousiasme d'une jeune fille aussi pure qu'elle. Peu à peu, elle se livra, se laissa connaître, et comme elle n'y mettait ni coquetterie ni réticence, il sut bientôt le prix de cette âme charmante qui paraissait ne s'être si longtemps contenue que pour se montrer dans toute sa grâce. C'est pendant qu'il travaillait au buste de Thérèse qu'il fit cette découverte.

Il acquit ainsi une fois de plus la certitude que l'homme dont Mlle de Sérans accepterait le nom et partagerait l'amour jouirait d'un bonheur parfait. Malheureusement ce bonheur n'était pas pour lui! Il se le disait à toute heure; entre Thérèse et l'amant de Pauline existait un abîme qui ne pouvait être comblé. Ce fut une douleur nouvelle qui vint s'ajouter à celles qu'il subissait déjà. Il en souffrit cruellement, car il n'est rien de pire que d'avoir perdu la liberté de disposer de son cœur et de l'offrir à la seule femme dont on voudrait mériter l'affection.

Quand M. Robernier avait émis l'idée de faire faire par André le buste de Thérèse, Pauline, loin de s'opposer à ce projet, l'avait accueilli avec empressement. Le rapprochement de sa sœur et de son amant ne lui inspirait aucune crainte. Elle était bien loin de redouter que Thérèse devînt sa rivale, et quoique M. Robernier lui eût souvent parlé du mariage dont il caressait avec complaisance le projet, elle n'avait jamais cru à la réalisation de ce rêve. Elle connaissait André; elle croyait le connaître et savait qu'il repousserait avec horreur la pensée de donner son nom à la sœur de sa maîtresse. De ce côté donc elle était rassurée; Thérèse et André pouvaient bien se voir tous les jours, il n'en résulterait rien de pénible pour elle. Dans la proposition de M. Robernier, acceptée avec déférence par André, elle ne vit qu'une chose, c'est qu'elle se donnait un prétexte pour aller tous les jours chez lui. L'état où elle se trouvait la disposa à considérer comme une bonne fortune ces entrevues quotidiennes désormais assurées.

Les séances commencèrent. Accompagnée presque toujours de Pauline, plus rarement d'une femme de chambre quand Pauline était empêchée, Thérèse se rendait chez le sculpteur toutes les après-midi vers une heure et y restait jusqu'au soir. Tandis qu'elle posait, et qu'il travaillait avec l'ardeur qu'apporte à son œuvre tout artiste consciencieux, Pauline demeurait assise à quelques pas de lui, heureuse de se trouver librement sous ce toit où elle aurait voulu passer sa vie. On parlait peu, car le travail absorbait André; il n'ouvrait la bouche que pour provoquer Thérèse à exprimer son opinion.

Ces longs silences trompèrent Pauline; elle ne vit pas que sa sœur buvait l'amour dans les yeux de l'artiste, elle ne vit pas que lui-même se laissait envelopper peu à peu par ce charme d'innocence, réparateur et doux; elle le supposait uniquement préoccupé du désir de secouer sa chaîne et s'attachant uniquement à rendre cette chaîne légère, elle ne se doutait pas que sous ses yeux s'élevait, grandissait, se fortifiait un sentiment redoutable, menaçant pour ses espérances. Sa jalousie, qui n'eût pas toléré la présence d'une étrangère dans l'atelier d'André, s'endormait. La beauté de Thérèse ne lui causait aucun effroi; elle se laissait prendre aux efforts que faisait son amant pour maintenir sa confiance, à l'ombre de laquelle il s'abandonnait aux impulsions de son cœur maintenant acquis à Thérèse.

Tel est le jeu de nos passions. Si la possibilité d'épouser Mlle de Sérans se fût offerte à André, il l'aurait écartée. L'honneur lui dictait sa conduite, et son sacrifice était fait; mais justement parce que ses résolutions à cet égard étaient arrêtées, il goûtait le plus suave attrait aux entretiens de Thérèse et à la contemplation de sa beauté. Les jours où Pauline ne pouvait accompagner sa sœur à l'atelier devinrent pour André des jours de fête. La femme de chambre qui remplaçait Mme Robernier s'asseyait dans un coin, loin du groupe formé par l'artiste et par son modèle. Quelquefois même elle demandait et obtenait la permission de sortir pendant quelques instans. Alors André entamait avec Thérèse de longs entretiens. Il se plaisait à éveiller dans cette jeune âme des sentimens inconnus, à ouvrir devant cette imagination enthousiaste des horizons ignorés. Il questionnait Mlle de Sérans sur sa vie passée. Elle répondait simplement, en toute confiance, manifestant une curiosité naïve toutes les fois que quelque idée nouvelle pour elle tombait de la bouche d'André, et une émotion difficilement contenue quand, soulevant le voile qui leur dérobait l'avenir, il faisait de discrètes allusions à l'amour, au mariage, à la famille, à la félicité que l'on ressent en vivant à deux, sans s'occuper des autres. Elle se laissait bercer par l'éloquence un peu superficielle, mais toujours entraînante d'André. Ne connaissant rien de sa vie, elle le jugeait d'après ses paroles. Elle se le figurait innocent comme elle, maître de son cœur; elle se disait qu'il serait bon de vivre près de lui toujours, de tenir une place dans sa destinée, d'être associée à ses travaux, et insensiblement l'amour entrait dans ce cœur vierge et pur.

Bientôt Mlle de Sérans ne connut pas de joie meilleure que celle de venir à l'atelier. Elle voyait avec tristesse approcher l'époque où, le buste étant terminé, les séances prendraient fin, et en arrivait à souhaiter qu'à l'exemple de Pénélope, André défît dans

la nuit l'ouvrage du jour, afin de prolonger d'autant leurs longues entrevues. Le matin, à son réveil, sa première pensée était pour André. Devant sa glace, elle songeait encore à lui, quand elle s'appliquait à se coiffer ainsi qu'elle était la veille, afin qu'André n'eût pas à se plaindre d'une modification dans l'ajustement qu'il avait adopté. Quand l'heure de partir approchait, elle devenait impatiente, émue, et ne pouvait se défendre d'un mouvement de plaisir, si sa sœur lui annonçait qu'elle était empêchée de l'accompagner. On sortait; elle allait d'un bon pas, pressée d'arriver, traversant les rues sans remarquer les regards subitement attirés par son élégance et son originalité. Enfin elle poussait la porte de l'atelier, elle entrait. Si elle était avec sa sœur, André s'inclinait un peu froidement et l'invitait à prendre la pose : alors il parlait peu et semblait plus absorbé par son œuvre; sinon, il se métamorphosait, se montrait empressé. Il aidait la jeune fille à se débarrasser de son manteau, l'obligeait à venir s'asseoir devant le poêle embrasé, à réchauffer ses pieds, et, accroupi à quelque distance, il l'interrogeait, l'écoutait en la regardant, laissant fuir le temps, sans songer à se mettre au travail. Thérèse avait remarqué qu'en l'absence de Pauline André était un autre homme, se montrait plus alerte d'esprit, plus enjoué. Sans rechercher la cause de cette différence d'attitude et d'accent, elle en jouissait, et c'est ainsi qu'elle fut amenée à voir une heureuse chance dans tout empêchement qui retenait Pauline loin d'elle aux heures des séances.

Peu à peu, l'amour jeta ses racines en elle, un amour chaste et contenu, telle que pouvait le concevoir une enfant vertueuse qui professait au plus haut degré le respect d'elle-même et de l'honneur, et ne jugeait qu'à travers sa conscience tout rêve de son imagination, toute aspiration de son âme. André ne comprit pas plus Thérèse qu'il n'avait compris Pauline; mais, tandis qu'autrefois l'indifférence seule causait son aveuglement, maintenant c'était le sentiment de son indignité. Pris aussi par cette passion, il en étouffait l'expression. Il ne voulait pas que Thérèse connût jamais la vérité, et il se serait enfui s'il avait découvert que cette enfant l'aimait.

Cependant les séances duraient depuis cinq semaines : merveilleux de ressemblance et superbe d'attitude, le buste était presque achevé. Les sentimens de Thérèse et d'André ne s'étaient trahis ni par un mot, ni par un geste, bien que la jeune fille, livrée aux plus doux rêves, se plût à se voir dans l'avenir unie à André, et que ce dernier, au moment où allaient être interrompues ces entrevues auxquelles il devait les meilleures émotions de sa vie, sentît ses regrets s'accentuer et se transformer en un véritable déchirement. Ce jour-là, Pauline, n'ayant pu accompagner sa sœur, lui avait promis de

l'aller rejoindre, et Thérèse était arrivée seule avec sa femme de chambre. Celle-ci, lorsqu'elle vit le travail commencé, demanda la permission d'aller passer quelques instans chez une de ses parentes, logée dans le voisinage. M[lle] de Sérans, ce jour-là comme d'autres jours, consentit à la laisser sortir; mais, après son départ, la conversation, au lieu de s'animer, devint languissante. André, qui cherchait à donner au masque modelé par ses mains une expression analogue à celle du modèle, s'était laissé absorber par sa tâche au point de ne plus parler, et Thérèse, pénétrée d'admiration, le regardait, respectant son silence. Tout à coup il s'arrêta, et s'éloignant de quelques pas pour mieux juger son œuvre :

— Voilà qui est fait, s'écria-t-il, je crois que, cette fois, j'ai trouvé.

Il avait la flamme aux yeux, un sourire d'orgueil sur les lèvres, transfiguré par la satisfaction que lui causait la difficulté vaincue.

— Vous êtes content? demanda timidement Thérèse.

— N'y a-t-il pas lieu de l'être? Voyez plutôt, mademoiselle.

Elle quitta la chaise haute sur laquelle elle était assise, vint se mettre à côté d'André, demeura muette un moment; puis elle dit :

— Oui, c'est bien moi!

— L'expression de ce mystérieux regard était difficile à rendre, et j'ai craint un moment de n'en pouvoir venir à bout; mais enfin j'ai réussi, et il me semble que c'est le trait final.

— Alors il ne sera plus nécessaire que je revienne?

— Hélas! non, répondit André tristement; ou plutôt une ou deux courtes séances suffiront pour les retouches insignifiantes qui restent à faire, et qu'à la rigueur je pourrais faire sans vous; je n'aurai donc plus aucun prétexte pour abuser de votre patience.

— Aucun prétexte! fit-elle étonnée.

— Vous ne comprenez pas! Mais vous comprendrez quand vous saurez que j'aurais pu terminer ce buste dix jours plus tôt, et que je me suis appliqué, pardonnez-le-moi, à perdre du temps en chemin au risque de prolonger votre fatigue.

— Et pourquoi prolonger ce qui pouvait être terminé plus vite?

— Pour jouir plus longtemps de votre présence, reprit André avec douceur.

Une teinte rose colora les joues de Thérèse, et les battemens de son cœur devinrent plus pressés.

— Ma présence vous est donc agréable? demanda-t-elle d'une voix faible comme un souffle.

— Pouvez-vous en douter? Depuis que vous venez dans cette maison, vous en avez été la joie et le sourire. Vous ne saurez ja-

mais tout ce que vous y laissez de souvenirs ineffaçables, et celui que je garde de vous.

Il s'arrêta, craignant d'en trop dire, et, une fois entraîné par le flot d'éloquence brûlante qu'il sentait sur ses lèvres, de ne pouvoir plus se contenir. Mais Thérèse fut frappée par la tristesse de ces paroles.

— Vous me parlez comme si vous étiez sur le point de me faire vos adieux, et comme si nous ne devions plus nous revoir, lui dit-elle.

— Il est vrai que je compte partir bientôt pour un assez long voyage; mais ce n'est pas la perspective de ce départ qui cause l'émotion que vous venez de surprendre, c'est la reconnaissance dont mon cœur est plein; grâce à vous, j'ai fait une belle œuvre.

Dans cette réponse, ce qu'elle entendit surtout, c'est qu'André songeait à quitter Paris.

— Ah! vous vous préparez à partir?

— J'ai besoin d'aller passer quelques mois à Rome.

— Vous irez seul?

— Seul, oui, car je n'ai pas le bonheur d'être marié et de pouvoir emmener ma femme avec moi, fit-il avec amertume.

— Si vous l'aviez déjà choisie, objecta Thérèse, toute étonnée de l'audace de son langage qu'elle aurait voulu rendre clair et précis pour André, vous pourriez l'épouser avant de partir, et par conséquent vous ne seriez pas seul.

— C'est vrai; mais il faudrait pour cela que je fusse libre,... et je ne le suis plus.

Cet inutile aveu, qu'il ne fit que pour se mettre en garde contre sa faiblesse et s'épargner la honte de parler d'amour à Mlle de Sérans, arracha un cri d'étonnement à celle-ci.

— Vous êtes engagé!

— Toute existence a son secret, mademoiselle, fit-il, ne me demandez pas le mien.

— Ce n'était pas de la curiosité, murmura-t-elle défaillante.

— Un affectueux intérêt, je le sais; mais ne m'interrogez pas, je ne peux répondre; sachez du moins que vous m'avez inspiré la plus respectueuse sympathie; c'est maintenant que je regrette d'avoir aliéné ma liberté.

En prononçant ces mots, il prit la main de Thérèse, il l'effleura de ses lèvres. Un flot de sang monta aux yeux de Mlle de Sérans; elle chancela, aveuglée, toute meurtrie. C'en était trop pour elle d'apprendre qu'elle était aimée au moment où André venait de lui faire entendre qu'il ne s'appartenait plus. Pour lui, il fut éclairé soudain par ce trouble qu'elle ne put cacher; la vérité lui ap-

parut, et, dominé brusquement par l'honnête et pure tendresse qui s'offrait à lui, il fut sur le point de tomber aux pieds de Thérèse et de lui crier :

— J'ai menti, je suis libre.

Il en fut empêché; la porte de l'atelier venait de s'ouvrir et Mme Robernier d'entrer. Debout sur le seuil, elle avait saisi d'un regard rapide cette scène, la confusion de Thérèse et d'André, et son visage exprimait une surprise mêlée de colère que seul il pénétra. Il ne fit rien cependant pour apaiser Pauline. En l'état où il était, il souhaitait une discussion, des récriminations, des reproches, tout ce qui pourrait provoquer et justifier une rupture. Il était irrité autant que semblait l'être sa maîtresse; il l'accusait de son infortune, elle ne lui inspirait plus que de l'horreur, et il était presque heureux qu'elle fût entrée en ce moment. Pour elle, après avoir paru hésiter, elle s'avança dans l'atelier, composant sa physionomie et feignant de n'avoir rien vu.

— Vous étiez seuls? demanda-t-elle sans colère.

— Oui, ta femme de chambre m'a demandé à sortir; elle va rentrer.

— Cette fille est folle, pensa Pauline.

— Viens voir mon buste, continua Thérèse sans se douter des sombres préoccupations de sa sœur; le voilà fini; tiens, regarde.

Pauline resta silencieuse devant l'œuvre nouvelle d'André, partagée entre l'admiration et la colère. Oui, c'était bien là Thérèse, son regard candide, ses cheveux tombant en boucles sur son front, ses traits faits pour le marbre; à cette glaise pétrie de ses mains, l'artiste avait donné la vie; sous ce masque immobile, on devinait l'âme, comme si sur la matière animée par le talent d'un homme fût tombé un atome de cet idéal qui caractérise l'œuvre de Dieu. Pauline, qui voyait tous les jours le portrait de sa sœur au fur et à mesure qu'il s'achevait, croyait maintenant le voir pour la première fois. Elle était éblouie et terrifiée.

— Mais il l'aime! se disait-elle; seul l'amour a pu lui inspirer une œuvre si parfaite et si pure! il y a mis tout son cœur, et cela éclate dans chaque trait de ce buste admirable! Le mien, qu'il a fait l'an dernier, n'approche pas de celui-ci; c'est l'œuvre d'un artiste, tandis que ce que j'ai là sous les yeux, c'est l'œuvre d'un homme éperdument épris. Insensée, qui n'ai rien vu et qui les ai rapprochés!..

— N'est-ce pas que c'est beau? demanda Thérèse, surprise du long silence de sa sœur.

— Très beau, répondit Pauline, en surmontant les pensées tumultueuses qui se pressaient dans son esprit; on ne se lasse pas

d'admirer. Je vous félicite, mon cousin; j'avais prédit que vous feriez un chef-d'œuvre; vous avez justifié ma prédiction.

André n'en était plus à s'étonner d'un si brusque changement d'attitude et d'accent. Il avait deviné la pensée de Pauline et il lui fut aisé de comprendre qu'elle ne cherchait à cette heure qu'à dissimuler à sa sœur ses véritables sentimens. Cependant Thérèse avait mis son chapeau et son manteau et attendait le bon plaisir de Pauline; la femme de chambre était rentrée furtivement et attendait aussi.

— La voiture est à la porte, dit tout à coup Mme Robernier à sa sœur, prenez-la; moi, je rentrerai à pied. J'ai une visite à faire dans ce quartier.

— Ne puis-je te tenir compagnie? demanda Thérèse.

— Non, ma chérie, répondit Pauline; tu ne peux m'accompagner là où je vais. Partez, ajouta-t-elle, je veux demander à mon cousin des renseignemens qui seraient sans intérêt pour toi.

— Adieu, monsieur, dit tristement Thérèse à André, en lui tendant la main.

— Au revoir, mademoiselle; je compte encore sur vous demain.

— Vous disiez que c'était fini! objecta Pauline.

— Il me faut au moins une séance, répondit André froidement.

Il ne comprenait que trop pourquoi Pauline éloignait sa sœur; il s'attendait à une scène de cris et de larmes et il s'apprêtait à la subir. Laissant Mme Robernier seule, il accompagna Thérèse jusqu'à la voiture; puis, quand il eut vu la voiture s'éloigner, il revint dans l'atelier, les mains dans les poches, chantonnant, affectant enfin un calme d'esprit qu'il était loin de ressentir. Il entra, ferma la porte derrière lui, et s'approchant de Pauline, qui se tenait debout et rêveuse devant le buste de sa sœur :

— Les choses dont vous avez à m'entretenir sont donc bien urgentes ou bien graves, que vous avez renvoyé Mlle Thérèse? demanda-t-il.

Pauline se tourna brusquement vers lui. Elle ne cherchait plus à se contenir, à dissimuler son ressentiment. Il éclatait dans ses yeux, et André comprit qu'il touchait à une crise décisive.

— Urgentes et graves, oui, répondit Mme Robernier. J'avais espéré que Thérèse serait sacrée pour vous, que vous comprendriez que le mariage auquel a songé mon mari est impossible, et que vous m'épargneriez l'injure de penser à ma sœur.

— Où prenez-vous que je vous aie fait cette injure?

— L'étrange attitude où vous étiez quand je suis entrée, la scène que j'ai surprise...

— Rien de plus simple à expliquer; je témoignais à Mlle de Sé-

rans mes remercîmens et ma reconnaissance pour la complaisance qu'elle a mise à me faciliter mon œuvre.

— C'est la reconnaissance qui causait votre émotion, qui vous courbait passionnément sur la main de cette enfant? s'écria Pauline avec ironie.

— Je n'ai pas exprimé un autre sentiment.

— Pourquoi donc était-elle toute troublée?

— C'est votre esprit soupçonneux qui vous l'a montrée ainsi; je ne me suis pas aperçu qu'elle ressentît d'autre émotion que l'émotion du plaisir que lui causait la vue de son buste achevé.

— Elle doit en effet être heureuse et fière de vous avoir inspiré une telle œuvre, murmura Pauline avec amertume. Dans aucune de celles que vous avez faites jusqu'ici vous n'aviez mis tant d'âme. On voit bien que vous aimez Thérèse. — Et comme André restait silencieux en regardant le buste avec complaisance, Pauline ajouta : — Vous ne protestez pas! c'est donc vrai! vous l'aimez!

— Je ne dois compte à personne de mes impressions intimes.

Pauline fit un pas vers lui :

— Vous vous trompez, s'écria-t-elle; vous m'en devez compte, à moi. Jadis vous vous êtes engagé à ne jamais aimer ma sœur.

— Je ne me souviens pas d'avoir pris un tel engagement, il eût été aussi présomptueux que ridicule; la vérité est toute autre et se borne à ceci : un jour que je m'entretenais avec vous des projets de votre mari, — c'était au début de nos relations, — j'ai dit que je n'épouserais jamais Mlle de Sérans.

Le calme d'André exaspérait Pauline.

— Enfin, vous l'aimez! fit-elle.

— Eh bien, oui, je l'aime, et cet amour, qu'elle ne connaîtra pas, est à la fois ma joie et mon tourment; ma joie, puisqu'il m'a permis de constater que vous n'avez pas éteint en moi toute noble ardeur, mon tourment, puisque je ne peux, à cause de vous, en parler à celle qui l'a fait naître. Mon secret mourra avec moi, continua André, et si, provoqué par vous, je vous l'ai révélé, c'est afin de vous faire comprendre que désormais Thérèse nous sépare.

— Ah! c'en est trop! s'écria Pauline, ne se contenant plus; voilà que vous me bravez! Eh bien, qu'il en soit de cet amour qui m'offense comme de ce buste qui me l'a révélé, puisse-t-il périr de même!

Affolée, la rage aux yeux, les traits convulsés, elle s'élança contre le piédestal mobile sur lequel l'artiste avait édifié son œuvre et lui imprima un choc terrible. Le piédestal ébranlé oscilla une seconde, le buste détaché de son armature fut renversé et s'abîma avec un bruit sourd sur le plancher, où il s'écrasa, ne formant plus qu'un amas de terre et de boue. Un cri de stupeur

et de colère sortit de la bouche d'André. Il bondit, se jeta sur Pauline, la main levée, et, la prenant par le bras, il l'envoya brutalement à l'autre bout de l'atelier, en disant ces seuls mots :

— Misérable femme !

— Tuez-moi donc, répondit Pauline ; tuez-moi, cela vaudra mieux après tout que l'intolérable existence que vous me faites.

Mais il ne la voyait plus; il était revenu vers son œuvre détruite, et il la regardait d'un œil si désespéré, si morne que Pauline fut épouvantée. Elle s'avança vers lui et, s'agenouillant, elle soupira une supplication.

— Pardon, André!

Il leva les épaules, et reprit d'une voix sévère comme une sentence de mort :

— Oui, je vous pardonne, mais vous ne m'êtes plus rien. Il en est des sentimens d'affectueuse estime que je vous conservais encore comme de ce buste : vous les avez brisés.

Sans attendre qu'elle répondît, il courut vers la porte et sortit en la fermant avec fracas derrière lui, laissant Pauline seule, toujours agenouillée au milieu de l'atelier. Elle resta longtemps à cette place, écrasée, hébétée, le regard fixé sur les débris informes du chef-d'œuvre qu'elle venait d'anéantir, espérant toujours qu'André allait revenir. Elle pleurait son bonheur perdu, son rêve évanoui, ne pouvant croire à la réalité de cette heure cruelle qui mettait en pièces tout ce qu'elle avait espéré et ne laissait subsister autour d'elle que des ruines. Bientôt, les premières ombres du soir commençant à descendre, elle se décida à partir. Elle se leva péniblement, rajusta les plis de son manteau, les rubans de son chapeau et se dirigea lentement vers la porte. Mais, comme elle passait devant le bureau d'André, une feuille blanche étalée sur le buvard attira ses yeux. Ce fut une inspiration ; elle prit une plume, et debout, le corps plié en deux, elle écrivit d'un trait quelques lignes passionnées et suppliantes, expression éloquente de sa douleur et de son repentir. Puis, ayant glissé sa lettre, sa dernière espérance, sous une enveloppe, elle la mit en évidence en se disant que si cette lamentation désespérée ne lui ramenait pas André, tout était bien fini. Elle sortit, arrêta le premier fiacre qu'elle rencontra et se fit conduire chez elle, où elle arriva vers six heures.

Son mari l'attendait avec impatience. Il subissait aussi des émotions violentes qui, quoique d'une autre nature que celles de sa femme, ne laissaient pas de l'agiter. Il était ému lui-même à ce point qu'il ne remarqua pas le bouleversement des traits de Pauline. Dès qu'il la sut rentrée, il alla la rejoindre dans sa chambre où elle s'était réfugiée avec le désir d'y demeurer seule.

— J'avais hâte de te voir, ma chère, lui dit-il en se jetant dans

un fauteuil, des événemens graves s'accomplissent en ce moment, et j'ai besoin de tes conseils. Les ministres ont donné leur démission ; on s'efforce de former un cabinet avec les élémens libéraux qui se trouvent dans les deux chambres et on me propose d'en faire partie. Que dois-je faire?

Que son mari devînt ministre ou non, que lui importait! En d'autres temps, elle avait envisagé avec complaisance la perspective de cette élévation. Elle se voyait trônant au ministère des affaires étrangères, partageant avec André sa toute-puissance. Maintenant, il s'agissait bien de cela ; elle aurait sacrifié tous les portefeuilles du monde pour acquérir la certitude que son amant allait lui revenir! Elle écoutait son mari d'une oreille distraite, tandis qu'il énumérait les raisons qui lui faisaient un devoir d'accepter. A vrai dire, il les exposait avec la conviction d'un homme qui ne sollicite un avis que dans l'espoir que cet avis sera conforme à son désir. Il voulait être ministre ; une telle ambition n'était pas déplacée. Mais, dans ce qu'il disait, Pauline ne voyait qu'une chose, c'est que, si cette ambition se réalisait, elle serait obligée de se jeter dans le tourbillon de la vie officielle et mondaine, d'aller aux Tuileries, de recevoir, de donner des dîners, des fêtes, et autant ce tableau lui avait naguère paru séduisant, autant maintenant elle le trouvait odieux.

— N'acceptez pas, dit-elle tout à coup, en interrompant son mari.

— Tu me conseilles de ne pas accepter! fit-il désappointé. Donne au moins tes motifs.

— Les voici, répondit-elle en faisant effort pour fixer sur ces questions son esprit entraîné ailleurs; d'abord, je suis en deuil pour longtemps encore, et je ne pourrais tenir votre salon. Or un ministre qui ne reçoit pas se prive du plus efficace de ses moyens d'action.

— Cela est vrai ; cependant, si tu n'as pas d'autres raisons...

— J'en ai une autre et celle-là est plus grave. Est-ce le moment pour un homme tel que vous de prendre le pouvoir? Êtes-vous sûr de la sincérité de ceux qui sollicitent votre concours? Serez-vous le maître d'agir à votre guise? N'entravera-t-on pas votre liberté? Le pays réclame aujourd'hui une politique nouvelle? Veut-on réellement la lui donner, où ne cherche-t-on pas à le leurrer, en lui en donnant seulement les apparences ? Les opinions que vous professez deviennent chaque jour plus populaires, mais elles ont des ennemis ardens et acharnés parmi les hommes les plus puissans. N'avez-vous pas lieu de craindre que ces hommes ne se liguent pour compromettre votre tentative, la faire échouer, et rejeter ensuite la responsabilité d'un échec qu'ils auront préparé sur votre inca-

pacité, de manière à obliger le souverain à recourir à eux de nouveau? Ne vous chargez pas du fardeau de cette expérience; laissez-la faire à d'autres; si elle réussit, vous êtes assez habile pour en profiter, si elle ne réussit pas, vous n'aurez pas usé inutilement votre influence et votre crédit.

— Comme tu raisonnes! s'écria M. Robernier stupéfait; je ne te savais pas si forte en politique...

— Vous m'avez consultée cependant...

— Je pensais, je te l'avoue, que tu accueillerais avec enthousiasme les ouvertures qui me sont faites.

— Je vous ai dit ce que je pense, répondit-elle, toute surprise d'avoir trouvé et exposé tant d'argumens décisifs. — Et comme elle voyait son mari tourner autour d'elle, hésitant et perplexe, elle ajouta : — Du reste, il se peut que je me trompe. Donnez-vous du moins le temps de réfléchir.

— C'est qu'on me presse...

— Alors, suivez votre inspiration, fit-elle avec impatience.

— Il est certain que tu m'as montré la situation sous un jour nouveau. Est-on sincère en haut lieu? Tout est là...

Il se promenait dans la chambre à grands pas. Excitée, nerveuse, toute endolorie, Pauline ne supportait qu'avec peine sa présence et son agitation.

— Si vous n'avez plus rien à me dire, reprit-elle bientôt, laissez-moi; je suis très souffrante ce soir, et sans vous en douter, vous me faites beaucoup de mal.

Il s'arrêta brusquement, la regarda et s'aperçut alors de l'altération de ses traits.

— C'est vrai, s'écria-t-il alarmé, tu es toute pâle, — il lui prit les mains, — tu as la fièvre. Je vais envoyer chercher le médecin.

— Gardez-vous-en bien, dit vivement Pauline; le seul remède qui me soit nécessaire, c'est le repos. Dînez avec Thérèse; j'essaierai de dormir et demain je serai sur pied. Ne vous inquiétez pas, sortez ce soir, voyez vos collègues et prenez une décision. J'approuve par avance ce que vous ferez.

Il s'éloigna à regret, ne se doutant guère des causes de cette indisposition subite, laissant Pauline seule, et lui promettant de venir prendre de ses nouvelles quand il rentrerait. Alors elle appela sa femme de chambre, et, s'étant apprêtée pour la nuit, elle s'étendit, enveloppée d'un peignoir, sur une chaise longue, au coin du feu. Elle resta longtemps ainsi, laissant ses membres lassés se reposer et son imagination se livrer aux tristes pensées qu'engendrait son malheur. Vers huit heures, Thérèse entra discrètement, et, s'avançant à pas légers, jeta sur elle un regard inquiet.

— Je ne dors pas, fit Pauline lan uissamment.

— D'après ce que m'avait dit ton mari, j'espérais que tu te serais assoupie, répondit Thérèse. Sans cela, je serais montée plus tôt. Il vient de sortir, et j'ai voulu te voir.

— Je suis bien lasse et j'ai la fièvre ; je ne peux dormir ; assieds-toi là, tu me tiendras compagnie.

Thérèse obéit et prit un siège en face de sa sœur. Autour d'elles régnait un profond silence : les bruits du dehors, étouffés par les tentures et les tapis, ne leur arrivaient que comme un murmure confus et lointain; un feu clair brillait dans la cheminée et sous la blanche lueur de la lampe accrochait des étincelles aux cuivres des meubles et aux bronzes épars dans cette chambre luxueuse, qui respirait en ce moment un si paisible bonheur que personne, en y entrant, n'aurait pu soupçonner le drame dont étaient les héroïnes les deux femmes qui s'y trouvaient. Elles restèrent d'abord silencieuses l'une et l'autre; puis comme Thérèse interrogeait sa sœur, afin de savoir à quelle cause il fallait attribuer son malaise :

— Laissons cela, répondit Pauline, demain je serai rétablie ; parlons plutôt de toi. Je ne t'ai pas vue depuis que tu m'as quittée chez André ; tu es contente de ton buste, n'est-ce pas?

— Comment ne l'être pas ? C'est si beau !

— Oui, l'artiste a été heureusement inspiré ; il est vrai que le modèle ne laissait rien à désirer. Il a bien compris ce qu'il lui doit, car, lorsque je suis entré dans l'atelier, il te manifestait sa reconnaissance...

— Ah ! tu as vu? demanda Thérèse, confuse.

— Oui, j'ai vu, mademoiselle, qu'il vous baisait la main.

— J'étais toute troublée. C'est la première fois qu'un homme s'inclinait ainsi devant moi !

— En as-tu ressenti quelque orgueil, au moins ?

— Non, mais plutôt une grande tristesse.

— Pourquoi cela, mon Dieu ?

— Parce qu'en même temps qu'il me remerciait avec effusion, M. André m'a annoncé qu'il allait quitter Paris pour longtemps.

Pauline tressaillit, se souleva, attachant sur sa sœur des regards curieux et pleins de questions.

— Pour longtemps, dit-elle. Et pourquoi ce départ t'attriste-t-il ?

Thérèse baissa la tête sans répondre; Pauline était toute pâle :

— Dis-moi, petite sœur, reprit-elle, comment dois-je interpréter ton silence ? Vas-tu avoir des secrets pour moi ?

— Oh ! non; n'es-tu pas ma meilleure amie ?

— Parle alors ! Tu l'aimes, n'est-ce pas ?

— Oui, murmura Thérèse; je l'aime de toute mon âme. Cela m'est venu peu à peu. J'étais heureuse que M. André me reçût chez lui, heureuse de le voir, heureuse de l'entendre ; mais je ne savais pas

que ce fût là l'amour. Aujourd'hui seulement j'ai compris. C'est quand il m'a annoncé son départ...

— Et lui, t'aime-t-il?

— Je le crois.

— Il te l'a dit?

— Non; mais à la façon dont il m'a parlé, dont il m'a fait savoir qu'il ne s'appartenait plus!..

— Ah! il t'a confié la cause qui l'empêche de se marier!

— Il m'a dit seulement qu'il n'était pas libre.

— En effet, il n'est pas libre, dit gravement Pauline.

— Une femme, n'est-ce pas?..

— Oui, une femme à laquelle il a donné sa foi.

— Que ne l'épouse-t-il?

— Il existe entre eux un empêchement momentané, reprit Pauline, dont la voix tremblait.

— Peut-être regrette-t-il de s'être engagé envers elle; s'il m'aime, il ne l'aime pas!

Pauline se leva brusquement et, se penchant sur sa sœur :

— Ne dis pas cela, Thérèse; non, André ne t'aime pas, il ne peut pas t'aimer.

— De quel ton tu me parles, Pauline! objecta la jeune fille surprise.

— Si tu me vois émue, dit Mme Robernier, c'est que je ne peux songer sans effroi au péril que tu as couru en t'arrêtant à la pensée de devenir la femme d'André. Oublie-le, ma Thérèse, il le faut.

— C'est aisé à dire, soupira Mlle de Sérans.

— On peut ce qu'on veut, et à dix-huit ans, les peines d'amour ne sont pas incurables.

— En es-tu sûre, Pauline? Au nom de quelle expérience parles-tu? Tu n'as pas connu l'amour, toi! Je me souviens des larmes que tu as versées le jour de ton mariage; je n'étais qu'une enfant alors, et tu me cachais la vérité; mais, je l'ai devinée depuis, tu te sacrifiais en épousant M. Robernier; tu ne l'aimais pas!

— Et c'est pour cela que tu doutes de mon expérience! s'écria Pauline, bouleversée. Libre à toi d'en douter; mais tu oublieras André; tu es jeune, tu es belle, d'autres hommes viendront qui t'offriront leurs hommages!.. Tu choisiras l'un d'eux.

— Jamais! Si je ne peux être la femme de M. André, je ne me marierai pas.

— Ne dis pas cela! répliqua Pauline, frémissante; ne vois-tu pas que la seule pensée des chagrins que tu te préparerais par ce ridicule entêtement me rend folle. Écoute mes paroles, reprit Mme Robernier; ton innocence t'interdit de les comprendre, mais grave-les dans ton

cœur, car je te jure qu'elles sont l'expression de la vérité. André Curtal est le seul homme que tu ne puisses épouser!

A ces mots prononcés d'une voix étranglée par l'émotion, Thérèse, éperdue, chancela. Son intelligence, éclairée par ce qu'elle avait entendu, venait de concevoir un horrible soupçon; mais elle l'écarta, aimant trop Pauline pour douter de sa vertu. Pauline éprise d'André! c'eût été trop affreux.

— Je te crois, répondit-elle; alors, comme tu l'as dit, je serai malheureuse toute ma vie, car l'amour que Dieu m'a mis dans l'âme n'en sortira plus.

Pauline tomba sur sa chaise, écrasée par ce coup; en face d'elle, Thérèse pleurait, et ses sanglots secouaient son corps brûlé par la fièvre.

On dormit peu cette nuit-là à l'hôtel Robernier. Cependant le déjeuner réunit le lendemain, à l'heure ordinaire, Pauline, sa sœur et son mari. L'angoisse des deux jeunes femmes était écrite sur leurs traits; mais seules, elles pouvaient en deviner les causes. En se mettant à table, M. Robernier annonça à sa femme qu'il avait suivi son conseil et décidément refusé d'entrer dans le ministère, puis il ajouta :

— J'ai reçu une mauvaise nouvelle : André m'écrit qu'il quitte Paris pour plusieurs mois. Il a reçu, paraît-il, une invitation si pressante de se mettre en route pour Rome qu'il a dû prendre ce matin le train et s'éloigner sans nous faire ses adieux.

Thérèse avait trop souffert durant la soirée de la veille pour que cette nouvelle, quelque imprévue qu'elle fût, pût rien ajouter aux déchiremens de son cœur. Navrée, elle leva les yeux sur sa sœur, et ce qu'elle vit l'épouvanta. Pauline était blême, et ses lèvres tremblaient convulsivement. Mlle de Sérans n'avait plus rien à apprendre, ses soupçons étaient confirmés. C'en était trop pour cette âme sensible; la douleur nouvelle qui venait la frapper fut plus forte que son courage. La pauvre enfant sentit un voile descendre sur son visage, faire l'ombre autour d'elle. Sa tête s'inclina, et, glissant de sa chaise, elle roula sur le tapis, sans connaissance. M. et Mme Robernier s'élancèrent, éperdus, pour la secourir.

— Parbleu! elle aime André, dit M. Robernier, et le maladroit qui n'a rien vu et qui part pour six mois!

— Vous vous trompez, mon ami, répondit Pauline, à qui la réflexion de son mari rendit son sang-froid; André n'est pour rien dans cet évanouissement. Hier, durant la soirée, tandis qu'elle était seule avec moi, ma pauvre Thérèse a eu une crise toute semblable. Malheureusement depuis la mort de notre père, la chère enfant a les nerfs malades.

VI.

A la suite des incidens dont on vient de lire le récit, Thérèse de Sérans dépérit visiblement. En quelques semaines, sa physionomie se transforma. Elle ne souffrait pas d'un mal aigu, mais elle se consumait lentement comme une fleur atteinte aux sources de la vie. Son visage s'allongea, ses yeux, cernés d'une ligne de bistre, se creusèrent et s'agrandirent. Du reste, ces changemens extérieurs n'en amenèrent aucun dans son caractère. Elle resta l'enfant douce et rêveuse qu'elle avait toujours été, affectueuse pour sa sœur et pour son beau-frère, témoins attristés de ce dépérissement. Vers le milieu de l'hiver, Mme Robernier, qui suivait avec anxiété les progrès du mal mystérieux dont elle ne voulait pas s'avouer les causes, fit part de ses craintes à son mari. Ils eurent un long entretien avec Thérèse, et la pressèrent de questions sans pouvoir obtenir un renseignement propre à les éclairer. Elle ne savait pas ce qu'on voulait lui dire. Sans doute, elle sentait ses forces s'épuiser, elle ne pouvait méconnaître que sa santé était altérée; mais ces faits purement physiques ne pouvaient s'expliquer par aucune cause morale. Sa vie était heureuse, et elle-même impuissante à discerner l'origine de cette maladie qui causait à ceux qui l'aimaient les plus cruels tourmens.

— Écoute, ma chérie, lui dit sa sœur, un soir qu'elles étaient seules, si tu as quelque souhait à former, ouvre-moi ton cœur en toute confiance, quel que soit ce souhait, il sera exaucé.

— Je ne veux rien, je ne souhaite rien, répondit Thérèse; je vis heureuse près de vous, et je suis satisfaite de mon sort.

Et ce jour-là, ni les jours suivans, on ne put lui arracher aucune parole plus explicite. Elle mentait pourtant, elle mentait à dessein, elle connaissait la cause de son mal, mais elle était résolue à n'en pas parler. Elle mourait de ses espérances brisées, de son amour méconnu. La passion a de ces coups imprévus et terribles, et toutes les âmes ne sont pas également trempées pour y résister. Thérèse portait en elle un désespoir incurable, et, quelque effort qu'elle fît, elle ne pouvait le vaincre. Plus elle se disait qu'elle ne serait jamais la femme d'André et plus sa souffrance augmentait. Elle voulait se résigner à ne plus le voir, et son désir d'associer leurs deux existences prenait chaque jour une énergie nouvelle. Les souvenirs de son passé si récent assiégeaient son imagination. Elle se voyait dans l'atelier, buvant l'amour à longs traits, caressant des projets d'avenir; sa mémoire lui répétait les paroles d'André, ces paroles auxquelles elle s'était laissée tromper,

et la vision de ces heures qui ne devaient plus revenir remplissait ses yeux, donnait à ses regrets une âpreté déchirante. Elle comparait sa vie frappée à son aurore à ce buste brisé dont par pitié pour Pauline, André, dans l'une des rares lettres qu'il écrivait de Rome à M. Robernier, avait attribué la destruction à un accident, en lui promettant de le recommencer dès son retour.

Ce qui ajoutait au chagrin de Thérèse, c'est qu'elle était contrainte d'en rejeter la responsabilité sur sa sœur. N'était-ce pas la faute de Pauline qui détruisait sa vie? André l'aimait; elle en avait la conviction depuis le jour où dans l'atelier il s'était incliné devant elle, en lui baisant la main, et c'est Pauline qui les séparait! Tout son mal venait de sa sœur. Elle ne lui en voulait pas cependant; loin de lui en vouloir, elle la plaignait autant qu'elle se plaignait elle-même. Elle se laissait périr lentement, parce que sans André la vie lui semblait odieuse et intolérable. Elle l'avait aimé en le voyant; elle mourait parce qu'elle ne pouvait être heureuse par lui et avec lui. C'était une agonie lente qu'aucun remède n'arrêterait et dont Pauline était témoin, impuissante à en retarder la marche capricieuse, hésitante, mais sûre. C'est alors que Mme Robernier expia sa faute. Ayant perdu l'homme en qui elle avait mis toutes ses espérances, elle subissait par surcroît la douleur de voir sa sœur s'éteindre sous yeux et de ne pouvoir rien pour la sauver. Elle chérissait cette enfant; ce sentiment datait d'autrefois, le temps l'avait fortifié, et pour arracher Thérèse à la mort, elle était prête à se sacrifier. Mais que pouvait-elle? La laisser épouser André! Cela lui paraissait abominable. Un tel mariage eût été une injure pour Thérèse, et pour elle-même une source inépuisable d'amers regrets. D'ailleurs, par quel moyen décider André à se marier, à donner son cœur et son nom à la sœur de sa maîtresse? A supposer qu'un tel projet n'eût pas soulevé sa conscience, comment s'y prendre pour le réaliser? Ah! comme à cette heure elle maudissait cette passion funeste qui l'avait entraînée hors du devoir! Comme elle aurait voulu racheter au prix même de sa vie ses erreurs et ses faiblesses passées! Pour son malheur, elle n'avait pu imposer silence à son lâche cœur: elle aimait toujours André; mais elle comprenait maintenant le caractère criminel de son amour et ne songeait plus à reconquérir son amant, quoique inconsolable de l'avoir perdu.

Vers le milieu de l'hiver, l'état de Thérèse devint plus inquiétant. Les médecins conseillèrent un climat plus doux que celui de Paris, et, ne voulant pas exposer la jeune malade aux vents impétueux des bords du Rhône, ils l'envoyèrent à Pau. Mme Robernier et sa sœur partirent ensemble. Obligé de rester à Paris, M. Robernier devait les rejoindre au premier appel. Un séjour de quelques semaines dans

les Pyrénées produisit d'abord une amélioration sensible; ce ne fut cependant qu'un espoir sans lendemain, et au commencement du printemps, Thérèse ayant manifesté le désir de revoir son pays natal, il fallut accéder à ce désir, de peur qu'un retard ne la mît dans l'impuissance de supporter les fatigues du voyage. Elle arriva à Villeneuve au commencement d'avril, six mois environ après en être partie. Que de changemens dans ces six mois! Ils stupéfièrent tous ceux au milieu desquels M[lle] de Sérans avait grandi et qui, l'ayant vue s'éloigner belle et pleine de forces, ne la reconnaissaient plus dans cette jeune fille étiolée, languissante, au regard fiévreux, aux yeux démesurément agrandis, dont la peau, couverte d'une pâleur maladive, semblait collée aux os. Elle excitait autrefois l'admiration, elle n'inspirait plus maintenant que la pitié, et quelques âmes compatissantes, convaincues qu'elle ne vivrait pas, la plaignirent et la pleurèrent comme si elle fût déjà morte.

Les deux sœurs s'étaient installées au château, et Pauline, désespérément attachée à disputer cette chère existence au terrible mal qui la menaçait, se prodiguait en soins empressés et tendres. Pendant les premiers temps de son séjour à Villeneuve, Thérèse prit plaisir à faire des promenades en voiture. On était alors en avril; c'est le plus beau mois de l'année dans le Midi. Tout revit, tout renaît, l'air est tiède, le soleil n'a pas encore les ardeurs qui plus tard flétriront les fleurs et dessécheront les feuilles sur l'arbre; le vent ne soulève pas encore la fine poussière des chemins, qui, l'été venu, couvre le paysage d'un voile de poudre blanchâtre. On allait sur les rives du Rhône. Le fleuve roulait sans colère ses eaux transparentes; le long des berges, dans les saulaies d'un vert pâle, auxquelles la brise arrachait des gémissemens, les oiseaux chantaient; plus loin, rangées en bordure autour des prairies, les longues files des cyprès étendaient leur rideau sombre, déchiqueté vers la cime et troué de toutes parts par les feux dorés du soleil. Les oiseaux laissaient tomber dans l'espace, du haut des mûriers, l'étourdissante et longue rumeur de leurs cris. A la surface des terres, les semailles de l'hiver portaient leurs premiers fruits, et les blés, les luzernes, les garances, commençaient à couvrir le sol d'un tapis clair, varié dans ses nuances, étoilé de mille fleurs, qui s'étendait au loin jusqu'au pied des collines, au delà desquelles les montagnes de l'Ardèche profilent sur l'horizon leurs sommets hauts et nus.

Ces lieux familiers à Thérèse représentaient le pays natal; elle ne se lassait pas de les parcourir et de les revoir, et quelques jours s'écoulèrent ainsi; puis tout à coup, sans motif, elle s'en fatigua, refusa de sortir et ne goûta quelque satisfaction qu'à se trouver seule dans sa chambre. Elle restait là de longues heures, le regard fixé sur l'horizon, comme si dans le vide immense elle eût embrassé

la vision des choses qu'elle regrettait jusqu'à en mourir. Pauline était désespérée. Elle appela les professeurs les plus célèbres de la faculté de Montpellier. Leur science fut impuissante, et un jour que l'un d'eux quittait le château, après avoir émis la même opinion que ses collègues, à savoir que Mlle de Sérans était phtisique, Thérèse dit à sa sœur :

— Il se trompe comme les autres, et c'est bien inutile, ma chérie, de vouloir me guérir. La source de mon mal n'est pas dans mon corps; elle est dans mon cœur.

Alors Pauline ne douta plus de la réalité contre laquelle elle se débattait depuis trois mois. Thérèse succombait à son amour pour André. Dès lors Mme Robernier considéra que son devoir était tout tracé. Il fallait ensevelir le passé en un profond oubli, ne plus se souvenir qu'elle avait aimé André, qu'elle l'aimait encore, se sacrifier. Dût le spectacle du bonheur de sa sœur la tuer elle-même, elle devait rappeler l'homme qui avait été son amant et en faire le mari de la chère créature dont, sans le vouloir, elle causait le malheur.

— Serais-tu heureuse de revoir André? demanda-t-elle à Thérèse.

Celle-ci se souleva brusquement dans le fauteuil où elle était assise; ses yeux s'éclairèrent d'un sourire :

— André, murmura-t-elle.

— Je peux lui écrire.

— Et il reviendra à ton appel?

— Il reviendra, j'en suis sûre.

— Oui, ton influence sur lui est toute-puissante, je le sais, répondit Thérèse, dont le sourire s'envola; mais à quoi bon?

— A quoi bon, cruelle enfant! mais tu l'aimes! s'écria Pauline, les larmes aux yeux. Avoue-le donc, et ne me désespère pas, en refusant énergiquement de te laisser guérir.

Thérèse secoua la tête, posa gravement sur le bras de sa sœur une main amaigrie, et dit avec douceur :

— Je suis bien attristée en songeant à tout le mal que je te cause, ma chérie; mais je te jure que je n'aime pas André et qu'il ne serait pas plus habile qu'un autre à me sauver. Je sens bien que je suis condamnée.

— Condamnée, toi! murmura Pauline, condamnée! Mais c'est horrible de parler ainsi. Crois-tu donc que je pourrais te survivre?

— Alors prions Dieu afin qu'il éloigne la mort de moi, soupira Thérèse en embrassant sa sœur.

— Elle ment! se disait Mme Robernier, elle ment; elle aime André, elle se sait aimée, et elle refuse de le voir! C'est à devenir folle!

Depuis qu'elle assistait au spectacle des souffrances de Thérèse,

les plus cuisans remords la tourmentaient, et avec une persistance maladive et poignante, elle était tentée de voir dans cette enfant une victime de ses propres fautes. C'est ainsi que peu à peu, écrasée par la douleur, elle s'était résignée au renoncement qui s'imposait à elle, à ne déployer d'énergie que pour réparer le mal qu'elle avait fait. N'aimant pas son mari, n'ayant pas connu les joies d'une heureuse maternité, abandonnée par son amant, elle se réfugiait de plus en plus dans sa tendresse pour Thérèse. Cette tendresse était maintenant tout pour elle ; ce n'est plus que par là qu'elle pouvait reconquérir quelques débris de son bonheur brisé. Elle voulait que sa sœur vécût, elle la marierait à André ; dans celui-ci elle ne verrait plus qu'un frère, un ami, et si de ce mariage, qui serait son œuvre, naissaient des enfans, elle les adorerait, les adopterait, se dévouerait pour eux ! Tels étaient les projets qui, parmi des luttes et des contradictions, s'étaient formés dans sa pensée. Et maintenant qu'elle voulait les réaliser, c'est Thérèse qui y faisait obstacle ! Comme elle venait de le dire, c'était à devenir folle. Elle ne se laissa pas rebuter cependant par l'accueil qu'avait reçu sa proposition.

— Je ne veux pas avoir à me reprocher son infortune, pensa-t-elle ; je la rendrai heureuse contre son gré.

Elle écrivit le même jour à André. Depuis plusieurs semaines, il habitait Rome ; il y cherchait l'oubli, mais l'oubli ne venait pas, et l'image de Thérèse, quoi qu'il fît pour l'éloigner, assiégeait sa pensée, y ramenant sans cesse, en traits saisissans, le tableau de l'existence bénie qui aurait pu être sienne, s'il ne s'était rendu indigne de posséder ce rare trésor. Il était malheureux et nourrissait la conviction qu'il le serait toujours. Pour ajouter à ses regrets, les lettres de M. Robernier lui avaient fait part des tristes changemens survenus dans la santé de Mlle de Sérans, et, bien qu'il cherchât à se convaincre qu'il n'entrait pour rien dans les causes qui les avaient provoqués, il ne pouvait se défendre d'un soupçon lourd à sa conscience. C'est dans ces circonstances qu'il reçut un matin une lettre de Pauline, elle était brève ; en voici les termes : « Thérèse vous aime, vous pleure, et meurt du désespoir de vous avoir perdu. Oubliez ce qui nous sépare pour ne songer qu'à ce qui doit nous rapprocher : la nécessité de sauver cette douce créature, et de tout faire pour n'avoir pas à nous reprocher sa mort. La Pauline que vous avez connue n'existe plus ; c'est une sœur que vous trouverez à sa place, accourez, il le faut, et surtout, n'hésitez pas ; plus tard, ce serait trop tard. »

Il n'hésita pas et se mit en route.

Un soir, vers six heures, il arriva au château. Ayant annoncé son arrivée, il était attendu. Pauline le reçut fraternellement, avec au-

tant de calme et de simplicité que s'ils s'étaient séparés la veille. Elle avait eu raison de dire qu'il ne trouverait plus la Pauline d'autrefois. Accablée sous le poids de la fatigue physique et d'une torture morale contre laquelle l'énergie de sa volonté seule la soutenait, elle semblait ne plus rien conserver de sa jeunesse éclatante. Elle était toujours belle, mais d'une beauté fiévreuse, altérée par des chagrins amers, marquée comme d'un trait fatal de cette empreinte qui révèle les ravages de la passion, les nuits sans sommeil, les larmes, et, sous une résignation apparente, une sourde révolte prête à éclater.

Elle lui tendit la main.

— Je n'ai plus rien à vous apprendre, lui dit-elle; Thérèse se meurt; si elle peut encore être sauvée, ce n'est que par vous.

André chancela sous le coup de ces terribles nouvelles.

— Que faut-il faire? demanda-t-il; je suis prêt.

— Venez, vous allez la voir; gardez-vous surtout de laisser paraître l'émotion qui vous saisira quand vous constaterez ce que peut une douleur inconsolable sur une âme ardente.

Elle le conduisit jusqu'à la chambre de Mlle de Sérans où elle entra la première, tandis qu'il restait sur le seuil, caché derrière la portière. Thérèse était dans son fauteuil qu'elle ne quittait plus que pour se coucher. Sur des oreillers reposait sa tête, autour de laquelle les cheveux épars formaient une sombre couronne; le feu de ses yeux éclairait son visage décoloré, et sur ses genoux étaient ouvertes ses mains amaigries. André, qui de la place où il se trouvait la voyait, fut épouvanté. Il dut faire appel à toute sa volonté pour dissimuler son émotion.

— Tu vas éprouver une heureuse surprise, ma Thérèse adorée, dit Pauline à sa sœur, doucement, en souriant.

Et comme Thérèse l'interrogeait du regard, elle ajouta :

— André est arrivé.

— Il est ici? demanda vivement Thérèse.

— Tiens, le voilà, répondit Mme Robernier, en appelant André d'un geste.

A son aspect, Mlle de Sérans ressentit une commotion violente et se leva comme pour s'élancer vers lui; mais, après cet effort, elle se laissa retomber sur son siège, si faible qu'elle n'eut pas la force de retirer ses mains, sur lesquelles André agenouillé avait posé ses lèvres.

— C'est comme dans l'atelier, murmura-t-elle en souriant tristement; alors, j'étais belle et bien portante!

Elle le regarda avec complaisance, puis elle dit :

— Vous! vous! n'avez-vous donc plus rien à faire à Rome, ou n'êtes-vous ici que parce qu'on vous a appelé?

— Je suis ici parce que mon cœur m'y a conduit.

Pauline écoutait frémissante. Rien en elle ne trahit le déchirement que lui causa cette réponse.

— Je l'ai voulu, se disait-elle, et il le fallait.

— Nous resterez-vous longtemps? demanda de nouveau Thérèse.

— Je ne vous quitterai plus.

— Oh! vous dites cela pour me faire plaisir! Je suis malade et vous espérez me donner un peu de joie en promettant d'être là toujours; mais c'est impossible, votre place n'est pas ici, votre carrière a des exigences, elle vous appelle ailleurs.

— Voulez-vous me suivre là où elle m'appellera? dit André à demi-voix.

Thérèse s'était penchée sur lui, anxieuse, éperdue.

— Je vous aime, reprit-il d'un accent plus doux encore.

Mlle de Sérans se redressa, la physionomie transformée, exprimant l'effroi, le doute, la colère.

— Non! vous ne m'aimez pas! s'écria-t-elle en le repoussant, ce n'est pas moi que vous aimez; vous ne pouvez m'aimer. D'ailleurs je ne vous aime pas; grâce à Dieu, j'ai secoué le charme que vous aviez laissé tomber sur moi, vous ne m'êtes rien, et je ne veux pas vous voir; votre présence me fait trop de mal, sortez et ne revenez plus, sortez, sortez donc.

André s'était relevé stupéfait; Pauline, désespérée, se jeta sur lui, le prit par les mains, l'entraîna jusqu'au dehors sans dire un mot, et, ayant fermé la porte, revint en courant vers sa sœur qui sanglotait.

— Apaise-toi, supplia-t-elle en l'entourant de ses bras; ne me fais pas repentir d'avoir cru que la présence d'André mettrait un terme à ta peine. — Et comme les larmes de Thérèse redoublaient: — Tu me fais bien du mal en me fermant ton cœur, ajouta-t-elle, en résistant à mes soins, à ma tendresse.

— Mais, puisque je ne l'aime pas, pourquoi l'avoir appelé? Ne peut-on me laisser mourir en paix?

— Mourir! gémit Pauline.

— La mort, c'est la délivrance, ajouta Mlle de Sérans. Vois-tu, ma chérie, je conserve et j'emporterai dans le ciel pour ce que tu as fait pour moi une reconnaissance que je suis impuissante à t'exprimer. Elle sera plus grande encore si désormais tu ne me parles plus d'André. Je ne veux pas le revoir, ni lui, ni personne.

— L'épouser, ce serait le bonheur, la vie.

Mlle de Sérans laissa tomber sur sa sœur un regard où se révélait une impatience difficilement contenue, et d'un ton presque solennel, elle dit :

— Écoute-moi, Pauline, et puisque tu te plains de ce que tu ap-

pelles ma résistance, permets que je te l'explique d'un mot. Ce mot, je ne l'ai jamais prononcé et je ne le répéterai plus. Je ne puis épouser André, parce que, pardonne, ma sœur chérie, parce que je sais ce qu'il a été pour toi.

Mme Robernier bondit, en portant la main à son cœur, et hors d'état de protester.

— Qui t'a dit? fit-elle.

— N'accuse personne, Pauline : seule, j'ai tout deviné; dans l'atelier déjà, le jour où tu nous y surpris, j'avais conçu des soupçons, ils furent confirmés le lendemain, quand, M. Robernier nous ayant annoncé le départ d'André, je vis ton trouble...

— Oh! mon Dieu! gémit Pauline, que vous me châtiez cruellement dans cette enfant! Jusqu'où pousserez-vous votre rigueur? Mais, si je disparaissais, supplia-t-elle en levant vers Thérèse son front humilié, si je te promettais de ne jamais revoir André...

— Oh! tais-toi! tais-toi! dit Thérèse en posant une main sur la bouche de sa sœur.

A la suite de cette scène, dont Mme Robernier dans son ardeur à se sacrifier n'avait calculé ni prévu les conséquences, l'état de Thérèse empira en moins de trois jours de manière à lui ravir tout espoir de la sauver. La consomption achevait implacablement son œuvre, et Mlle de Sérans, affaiblie, épuisée, descendit vers la mort qu'elle attendait comme une amie. Quand il devint impossible de douter de la catastrophe qui allait s'accomplir, Pauline eut un accès de désespoir et de révolte. C'en était trop à la fin; elle n'avait pas mérité cette expiation épouvantable, et, prête à s'offrir en holocauste pour racheter le passé coupable qui l'écrasait, elle avait droit d'attendre du ciel un peu de clémence, et, en échange de son repentir, la vie de sa sœur. Puisque cette grâce suprême lui était refusée, c'est qu'elle était maudite, et dès lors la terre lui devenait odieuse; si Thérèse mourait, elle voulait mourir aussi. Elle prit cette résolution dans l'exaspération de sa douleur. Pendant les heures qui précédèrent le trépas de Mlle de Sérans, on la vit aller et venir dans sa maison, échevelée, la face convulsée, criant et pleurant, adjurant le ciel et le menaçant, déjà folle en un mot.

Banni de la chambre où Mlle de Sérans agonisait, André assistait à ce déchaînement d'un chagrin qui ne voulait pas être apaisé et en restait le témoin silencieux, abîmé lui aussi dans ses remords et ses regrets. Pauline passait près de lui sans lui adresser la parole et lorsqu'à deux reprises, il voulut faire un appel à la raison de l'infortunée, elle ne lui répondit pas. On eût dit que dans son cœur désabusé l'amour avait fait place à la haine. Quant à lui, assez heureux pour ne pouvoir la haïr, il n'éprouvait rien qu'une pitié dans laquelle il comprenait Pauline, Thérèse et lui-même. Sa vie était

détruite. Désormais il porterait comme un cilice le poids de ses jours à venir qu'aucun rayon n'éclairerait plus, heureux encore si dans cet effondrement de tout son être, il conservait la faculté de demander à son art les consolations dont il aurait besoin.

Une après-midi, cinq jours après son arrivée, comme il rentrait au château, après avoir adressé un télégramme à M. Robernier pour l'avertir de l'imminence d'un dénoûment fatal, il vit les domestiques courir effrayés vers la chambre de Thérèse. Tout son corps fut agité d'un frisson.

— Elle est morte! pensa-t-il.

Il arriva jusqu'à cette chambre et entra. La mort l'avait précédé. Mlle de Sérans venait d'expirer, tout à coup, dans les bras de sa sœur. Elle avait souri, murmuré une prière, et, après une courte agonie, son âme s'était envolée. Pauline gémissait, à demi couchée, sur le corps de Thérèse qu'elle tenait embrassé. André s'approcha et, lui prenant la main, il dit avec douceur :

— Venez, Pauline, venez !

Au son de cette voix, elle se calma soudainement, et, se laissant glisser jusqu'à terre, elle s'agenouilla au pied du lit. André demeura debout près d'elle, contemplant la morte sur le front de laquelle flottait un dernier rayon qui la parait d'une beauté surnaturelle. Tout à coup, Mme Robernier se releva. Elle ne pleurait plus, et sa physionomie portait l'empreinte d'un désespoir farouche et contenu, qui ne voulait pas éclater. Il fit un pas vers elle, convaincu qu'elle voulait lui parler. Elle parla en effet, et de sa bouche tombèrent ces mots :

— Oui, regardez-la; c'est nous qui l'avons tuée!

André quitta la chambre sans trouver une réponse à opposer à la constatation de cette implacable vérité. Quant à Pauline, elle voulut rendre à la dépouille mortelle de sa sœur les derniers devoirs. Elle l'habilla elle-même, la vêtit d'une robe blanche et l'étendit, les cheveux épars et les mains croisées, sur le lit jonché de lilas et de roses que, par ses ordres, on était allé cueillir dans le parc, puis elle demeura là jusqu'à l'arrivée de deux religieuses qui devaient veiller près du corps. Alors elle sortit furtivement, descendit l'escalier et franchit le seuil de la maison. Un domestique la suivit des yeux à travers le parc et jusque sur les bords du Rhône. Elle lui avait dit qu'elle se rendait chez le curé de Villeneuve, et il l'avait cru.

Pour raconter le funeste dénoûment de ce récit, nous en sommes réduit aux conjectures et aux suppositions, car, si le suicide de Mme Robernier eut un témoin, ce témoin ne put dire ce qu'elle avait fait avant de se donner la mort. Nous l'avons laissée aux bords du Rhône. La nuit était venue; au milieu des grandes nuées blanches

aux formes bizarres, éparses dans le ciel, le globe argenté de la lune montait avec majesté, tantôt brillant, tantôt voilé, et sillonnait la surface des eaux de longues alternances de lumière et d'ombre. Les bruits du jour s'étaient endormis; le bruyant murmure du fleuve en marche vers la mer couvrait les rumeurs confuses du soir. Sur l'autre rive, Avignon dessinait ses murs crénelés, ses clochers, la masse confuse de ses maisons au-dessus desquelles flottait une vapeur toute rouge des mille lueurs de la ville. Un voile de tristesse enveloppait le paysage, et Pauline dut rester longtemps à cette place, emportée par ses pensées vers les régions lointaines où son esprit déjà cherchait à rejoindre Thérèse.

Enfant et plus tard jeune fille, elle était venue souvent en cet endroit, et il semble que c'est vers le passé, si plein de souvenirs doux à évoquer, qu'en cette heure de détresse son imagination aurait dû la ramener; mais il n'est pas présumable qu'elle interrogeât le passé; non, elle interrogeait l'abîme, elle lui demandait sans doute ses secrets, avide de savoir si la mort qu'on trouve sous les eaux profondes est une mort rapide, sans agonie, ou s'il faut, en passant par ce chemin, souffrir longtemps avant d'entrer dans l'éternité, car elle voulait mourir. Elle avait dit à Thérèse qu'elle ne lui survivrait pas, et ce n'était pas une promesse banale; elle allait la tenir, ayant assez d'empire sur elle-même pour n'éprouver, prête à se détruire, qu'une appréhension purement physique. Que se passa-t-il alors dans cette âme déchirée? Songea-t-elle à Dieu ou seulement à Thérèse? Caressait-elle une immortelle espérance ou ne cherchait-elle que le néant? Rien d'elle ne lui a survécu pour nous révéler les préoccupations de ses derniers instans. Vers neuf heures, au moment où au château ses gens commençaient à s'inquiéter de son absence, un fermier de Villeneuve, qui longeait le Rhône en revenant d'Avignon, aperçut une femme debout sur le pont où lui-même allait s'engager. Il la vit franchir d'un brusque mouvement le parapet et se précipiter dans le fleuve, dont le lit en cet endroit est aussi profond qu'est rapide le courant. Le Rhône ne rend pas les proies qu'il engloutit. Il emporta sur son onde bleue le corps de Pauline vers la mer. Un bracelet ramassé à la place d'où elle s'était jetée et le témoignage du fermier furent les seuls indices qui permirent de constater à quel moyen elle avait recouru pour expier sa faute et oublier ses maux. André a vécu. C'est aussi une expiation.

Ernest Daudet.

LE

SOCIALISME AGRAIRE

ET LE

RÉGIME DE LA PROPRIÉTÉ

I. *Zemlevladénié i zemledélié v Rossii i drougikh evropeiskikh gosoudarsvakh* (La propriété et l'agriculture en Russie et dans les autres états européens, par le prince A. Vasiltchikof). — II. *Rousskii dilettantism i obchtchinoé zemlevladénié* (Le dilettantisme russe et la propriété commune, par MM. V. Guerrier et B. Tchitchérine).

Nous vivons à une époque de confusion intellectuelle et d'anarchie morale. Jamais peut-être, sauf aux premiers siècles du christianisme, il n'a circulé dans un âge sceptique, à côté d'idées troubles et de rêves désordonnés, autant de prétentions dogmatiques, autant de croyances contraires et de systèmes ennemis dont chacun revendique impérieusement pour soi la foi des hommes et la domination du monde. Sous ce rapport, les peuples de l'Europe ont peu de chose à s'envier les uns aux autres. A travers toutes les diversités religieuses, politiques, sociales, les mêmes conflits d'opinions et de tendances nous assaillent des bords du Tage aux bords du Volga, en sorte que dans cette confusion même l'Europe moderne témoigne de l'unité de sa civilisation. En chaque pays cependant les idées et les systèmes prennent une forme et une couleur différentes, selon les mœurs et le tempérament national. La Russie offre à cet égard

plusieurs caractères particuliers; l'un c'est que les vues les plus hardies, les thèses les plus téméraires ou les plus excentriques y rencontrent moins de faveur dans le peuple et les classes ignorantes que dans les classes plus cultivées. La société russe ressemble par là à notre société française du XVIIIe siècle. A Saint-Pétersbourg et à Moscou, comme dans le Paris d'avant la révolution, le beau monde aime fort à jouer avec les idées, et la bonne compagnie se plaît parfois encore à jongler avec les plus inflammables ou les plus explosibles, comme si dans le nord il n'y avait aucun danger de les voir éclater ou comme si sur la terre russe il n'y avait aucune matière combustible. Les derniers attentats, les troubles intérieurs et la propagande révolutionnaire ne semblent pas avoir entièrement guéri la société russe de son goût pour ce jeu périlleux. A beaucoup l'agitation stérile des artisans de révolution paraît trop superficielle et trop artificielle pour qu'on daigne s'en inquiéter; d'autres cherchent au mal des remèdes qui ne nous paraîtraient pas toujours sans danger. Aussi rencontre-t-on encore parfois dans les hautes classes une sorte de dilettantisme radical, de dilettantisme socialiste surtout, dont le point de départ est d'ordinaire un optimisme national et une foi persistante à l'innocuité des idées révolutionnaires en Russie.

Ces réflexions nous sont suggérées par un récent ouvrage d'un des hommes les plus en vue et des esprits les plus cultivés de la haute aristocratie russe, le prince A. Vasiltchikof. Le succès du livre mérite d'attirer l'attention sur les idées de l'auteur. Le noble écrivain, déjà connu par un grand ouvrage sur le *self-government* (*samo oupravlénié*) a entrepris de comparer les conditions sociales des principaux états de l'Europe, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France, à celles de sa patrie, et à l'aide de chiffres et de déductions de toute sorte, il se flatte d'avoir démontré scientifiquement, mathématiquement, que toutes nos riches sociétés occidentales, fondées sur la propriété individuelle et la liberté du travail, sont par leur principe condamnées à une ruine fatale. Ces vues, fort bien accueillies du public russe, sont pour nous beaucoup moins nouvelles que ne semblent le croire les compatriotes de l'auteur; en dépit de leur brillant coloris et de tout leur appareil scientifique, ce que ces pages ont pour nous de plus curieux, c'est d'être sorties d'une plume aristocratique. L'ouvrage du prince Vasiltchikof nous offre cependant un double intérêt; il nous permet de voir ce que pense de notre état social la plus jeune des nations européennes, et en même temps, il jette un jour singulier sur l'état mental d'une partie des hautes classes en Russie.

I.

Le but de l'ouvrage du prince Vasiltchikof est l'étude des rapports économiques et sociaux qui découlent de la propriété foncière, rapports qu'il désigne sous le nom de question agraire. Cette question, dit le prince, peut être examinée sous deux aspects différens : 1° au point de vue de l'état de la terre et de la culture, 2° au point de vue de la situation du peuple habitant le sol et le cultivant de ses mains. Or ces deux côtés de la question, on les sépare trop souvent en Europe. La science de l'Occident a donné beaucoup plus d'attention à la terre, à l'agriculture, aux droits de la propriété qu'à l'homme et à la force ouvrière qui met la terre en valeur. La propriété et l'agriculture ont été étudiées moins en vue des avantages et des besoins de la population des campagnes, de sa subsistance et de son entretien, qu'en vue de l'économie rurale et de l'agriculture envisagées objectivement, dans la supposition qu'avec l'amélioration des procédés d'exploitation et avec l'accroissement de la production s'amélioreraient proportionnellement l'état du peuple et le bien-être de toutes les classes. C'est d'après ce principe que toute l'Europe occidentale a été conduite à affermir les droits de la propriété, et à la débarrasser de toutes les entraves du moyen âge, tandis que les intérêts des habitans des campagnes n'étaient pris en considération qu'autant qu'ils ne faisaient pas obstacle à l'amélioration matérielle du sol et au développement de la richesse générale. De là cette double conséquence : les terres se sont amendées, la culture s'est perfectionnée, la production a décuplé, la place des cabanes enfumées et des maigres pâturages a été prise par de confortables maisons de fermiers et des champs fertiles ; la richesse nationale, en un mot, a crû dans des proportions inespérées et ne cesse de croître encore ; mais, pour arriver à ce haut degré de culture, il a fallu sacrifier une partie du peuple, sacrifier les habitans originaires de ces riches campagnes. Le paysan a été dépouillé de sa terre à la plus grande gloire de la production.

On voit quel est le point de départ de cette théorie, d'après laquelle il y aurait opposition entre l'intérêt de l'agriculteur et l'intérêt de l'agriculture, entre la richesse du sol et le bien-être de l'homme. L'auteur cite à l'appui de sa thèse, plus ou moins renouvelée des socialistes de l'Occident, Rome dans l'antiquité et l'Angleterre de nos jours. D'après ses calculs, plus de la moitié de la population rurale de l'Europe a ainsi été graduellement spoliée de ses terres et chassée de ses demeures vers l'enceinte des villes,

vers les fabriques et les usines. Voilà où conduisent les leçons de la science économique, de cette science pour laquelle la liberté de la propriété et la liberté personnelle du travailleur sont le dernier mot du progrès, et qui, pour développer la richesse générale, ne demande aux sociétés modernes que de garantir à tous et à chacun cette pleine liberté de la propriété et du travail.

L'Europe occidentale a suivi les enseignemens de l'économie politique, et depuis lors l'Europe a vu sa richesse nationale s'élever toujours et grossir sans fin; mais à quel prix ont été achetés tous ces succès! La classe des paysans propriétaires a entièrement disparu de certains états; dans les autres, elle a diminué de moitié et plus encore, pour faire place à un peuple de prolétaires. L'agriculture a tiré un admirable parti de cette expropriation du peuple; en passant des mains des pauvres, privés de capital, aux mains des riches et des capitalistes, la terre s'est prodigieusement améliorée, tandis que l'industrie et le commerce s'épanouissaient dans les villes, grâce à l'affluence des travailleurs expulsés des campagnes. Tout a réussi, tout a prospéré en apparence, et les savans de l'Europe paraissaient fondés à prédire le retour prochain de l'âge d'or, lorsque du fond des masses déshéritées et longtemps oubliées par la libérale Europe se sont élevés de sourds murmures, puis des voix de plus en plus distinctes et impérieuses, des plaintes de plus en plus sonores et retentissantes.

Dépouillé de ses terres depuis des générations, vivant d'un travail salarié, d'un travail mercenaire, ce peuple de prolétaires avait perdu jusqu'au souvenir de ses titres de propriété. Au lieu de réclamer le bien de ses ancêtres, il s'est plaint du bas prix du travail, il a demandé la diminution du nombre des heures de la journée, il a soulevé en un mot toutes les questions compliquées qui sont d'habitude réunies son le nom de question ouvrière. Dans toutes ces revendications des masses se cache par malheur un profond et inévitable malentendu, car il est évident que toutes les discussions sur le prix du travail n'ont pas d'issue, qu'elles ne sauraient aboutir à une entente et que toutes les transactions conclues à cet égard ne sont que des trêves entre deux ennemis. Pourquoi cela? C'est que la question a été mal posée; désormais le débat doit être porté sur un autre terrain. En regardant au fond de toutes les contradictions et de tous les désordres de l'Europe contemporaine, il est impossible de ne pas reconnaître que sous le masque de la question ouvrière s'en cache une autre essentielle, la question agraire. Ce que demandent ostensiblement les masses qui s'efforcent d'améliorer leurs conditions d'existence n'est point ce qu'elles ont réellement en vue. Ce qu'elles entendent réclamer, ce n'est point l'orga-

nisation du travail à gages, du salariat sur d'autres bases, c'est autant que possible la réduction, la suppression de ce mode de travail; ce qu'elles poursuivent parfois inconsciemment, c'est la propriété, c'est un domicile fixe et une exploitation libre. Toutes les libertés et les droits politiques que le XIXe siècle lui a si généreusement prodigués, le peuple de l'Occident est prêt à les échanger contre un morceau de terre.

Ainsi, pour le prince économiste, la question ouvrière se résout en une question agraire. Tous les désordres, toutes les souffrances des peuples de l'Occident ont leur principe dans ce fait que la majorité des habitans est dénuée de terres. Élevé dans un empire encore tout agricole et presque tout rural, le noble auteur semble n'avoir regardé l'Occident qu'à travers ses idées et ses habitudes de gentilhomme russe, pour lequel il n'y a d'autre richesse que la terre, d'autre travailleur que le paysan. De notre état social et de notre civilisation si complexes, il n'aperçoit qu'une face, et, quand il veut traiter des questions sociales, il n'en considère qu'un côté, et e côté de beaucoup le plus simple et le moins obscur. A des pays industriels et commerçans, à population dense et à grandes agglomérations urbaines, le philosophe moscovite semble vouloir appliquer des théories faites surtout pour un état agricole et pour un pays à population rare. Aux maux de nos sociétés industrielles, il présente doctrinalement un spécifique emprunté aux campagnes de son pays natal, et qui, dans les états même comme l'Angleterre, où il semblerait le plus utile, ne saurait être qu'un palliatif ou un remède partiel, local, nullement une panacée infaillible, capable de guérir tous les maux de la vieille Europe. Pour assurer en Occident le succès de lois agraires du genre de celles que semble prôner l'auteur, pour y reconnaître à tout habitant le droit de propriété, le droit à la terre, la première condition serait de raser nos usines, de détruire nos villes et de chasser de nos états occidentaux la moitié ou les deux tiers de la population.

Quand il examine quels sont les faits à l'appui de sa thèse, le prince Vasiltchikof en découvre un qui à ses yeux renverse toutes les affirmations de nos économistes touchant les progrès du bien-être chez les classes populaires. Ce phénomène caractéristique, ce symptôme morbide qui aux yeux de notre auteur est un signe indéniable du malaise des peuples de l'Occident, c'est l'émigration. Pour lui, la cause première ed l'émigration chez les peuples modernes, c'est la mauvaise répartition de la propriété foncière, c'est la disproportion entre le nombre des habitans et le nombre des propriétaires. Ce que l'Allemand, l'Anglais, l'Irlandais, l'Italien, vont chercher en Amérique ou en Australie, c'est la terre, c'est la pro-

priété. Il y a dans ce point de vue une part de vérité et une part d'exagération; mais, si l'économiste russe considère l'émigration comme un indice certain de souffrance et de perturbation sociale, comment n'a-t-il pas réfléchi que, pour rendre son système agraire applicable à l'Occident, il faudrait y transformer l'émigration en une sorte d'exode jusqu'à ce que la population de l'Europe fût assez réduite pour que chacun pût y être aisément propriétaire et y vivre sur sa propriété?

A l'appui de sa théorie sur l'expropriation du peuple grâce à nos lois et à notre fausse science économique, le prince Vasiltchikof examine l'état de la propriété et la situation du peuple des campagnes dans trois des principaux pays de l'Occident, l'Angleterre, la France, l'Allemagne. L'Angleterre, dit-il, est reconnue de tous comme la patrie de la grande propriété aristocratique, la France est regardée d'ordinaire comme un pays de petite propriété démocratique. Quant à l'Allemagne, elle se distingue à ce point de vue, comme au point de vue social, par l'organisation corporative, les terres, tout comme les habitans, y étant dans beaucoup de provinces divisées par classes. Il y a des terres nobles (*Rittergut*), aussi bien que des terres de paysans (*Bauernland*). Ces domaines grands ou petits se distinguent de la propriété française en ce qu'en Allemagne, dans la plus grande partie des contrées foncièrement allemandes du moins, les biens des paysans, comme les domaines nobiliaires, ne sont pas sujets aux partages et constituent une sorte de majorat, selon le système préconisé chez nous par M. Le Play et son école. Il semblerait que de principes aussi différens devraient découler des conséquences économiques et des rapports sociaux fort divers, mais pour notre auteur cette diversité est plus apparente que réelle. Toutes ces différences locales qui servent de thème aux discussions sur les mérites comparatifs de la grande et de la petite propriété, de la grande et de la petite culture, sont loin d'être aussi profondes qu'on le suppose d'ordinaire, et n'ont qu'une très faible influence sur la vie sociale et le bien-être du peuple.

Pour expliquer cette étrange anomalie, il faut qu'entre ces types de propriété au premier abord si dissemblables il y ait une secrète affinité, il faut que tous ces peuples de l'Occident, extérieurement sains et robustes, aient un secret vice de complexion. Ce défaut organique, le diagnostic du médecin russe l'a découvert, c'est encore et toujours l'irrégulière distribution de la propriété territoriale entre les diverses classes d'habitans. Dans toute la vieille Europe, la moitié au moins de la nation a été expropriée par l'autre. Et d'où vient ce mal commun à tout l'Occident? Il vient en partie de l'ordre primitif établi par la conquête qui dans toute l'Europe

occidentale a été le point de départ de la propriété (1), il vient ensuite des usurpations successives de la force ou du capital, usurpations consacrées par les principes juridiques et les théories scientifiques en vigueur.

Cette thèse, il en fallait démontrer la vérité par l'examen des faits. En Angleterre, la patrie de l'*entail* et des substitutions, la patrie des grands domaines et des riches *farmers*, l'auteur a beau jeu, et dans maintes de ses observations et de ses critiques il se rencontre avec les écrivains de l'Occident et les écrivains mêmes de la Grande-Bretagne. Le prince Vasiltchikof ne diffère guère de ces derniers que sur un point, mais ce point est capital. Aux yeux de l'observateur russe, l'Angleterre, avec sa propriété concentrée en quelques mains aristocratiques, semble le type le plus complet de la propriété européenne, de la libre propriété individuelle et héréditaire en honneur en Occident. De tous les pays de l'Europe c'est celui où les résultats de notre mode de tenure du sol sont le mieux accusés, celui où ils sont arrivés à leur dernier terme, à l'entière expropriation du paysan. Dans cette théorie, l'exception se change en règle, le régime de la grande propriété anglaise devient le modèle dont les états du continent sont condamnés à se rapprocher de plus en plus. On voit immédiatement l'exagération et le paradoxe (2).

Qui ne sait que ce n'est pas la liberté de la propriété, que ce ne sont pas les principes de l'économie politique ni même les bills d'*inclosure*, mais bien les lois et les usages particuliers de la Grande-Bretagne, le droit d'aînesse, les majorats et plus encore les mœurs aristocratiques qui de génération en génération ont diminué le nombre des *freeholders*, supprimé les anciens *yeomen*, renversé les bornes des champs et concentré la plus grande partie du sol de la Grande-Bretagne dans les mains de dix mille *landlords*, dont l'héritage, pouvant toujours grossir sans presque jamais se partager, croît d'une manière constante et démesurée à la façon des biens de mainmorte? Des deux mouvemens naturels de concentration et de division de la propriété, de composition et de décomposition des

(1) MM. Guerrier et Tchitchérine, *Rousskii dilettantism*, ont fort bien montré ce que contenait d'erreur cette théorie démodée, encore fort répandue en Russie.

(2) Si restreint qu'il soit, le nombre des propriétaires fonciers dans les Iles britanniques est en réalité plus grand qu'on ne le supposait naguère. D'après les *returns* officiels publiés en 1876, il y aurait dans les trois royaumes, en dehors du district de la métropole, 1,173,000 personnes ayant part à la propriété foncière. Sur ce nombre, il est vrai, plus de 852,000 possédaient moins de 1 acre (40 ares 46 centiares) et n'avaient chacune en moyenne que 8 ares et demi, soit le terrain d'une maison et d'un jardin. Les *landowners*, les propriétaires ruraux, ne dépassaient pas le chiffre de 321,000, et parmi eux 10,000 environ détenaient à eux seuls les deux tiers de la surface totale.

domaines agricoles, le premier, favorisé artificiellement par les lois et par les mœurs, a une prédominance disproportionnée, en sorte qu'entre les deux procédés d'agglomération et de division du sol qui devraient se balancer en alternant, il y a manque complet d'équilibre. Avec de tels usages, alors que tout favorisait ainsi la formation et l'arrondissement des grands domaines, il est évident que la propriété personnelle et héréditaire devait fatalement aboutir à un véritable privilège; il est certain que la suppression des terres communales et les bills d'*inclosure* devaient tourner au profit exclusif des grands domaines et de la grande propriété. Cette observation n'est point une découverte nouvelle, elle a maintes fois été faite par les Anglais mêmes (1). Avec le mode de succession en usage dans les Iles britanniques, le seul moyen de retenir aux mains du peuple, aux mains du laboureur, une partie du sol, c'eût été de conserver les terres communales. Il n'en est pas moins acquis qu'en Angleterre l'agglomération de la propriété tient aux lois et aux mœurs des insulaires plus qu'à l'appropriation personnelle du sol, et que l'entière liberté de la terre et de la propriété, grâce à la suppression des substitutions et du droit d'aînesse, accroîtrait au lieu de le diminuer le nombre des propriétaires. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à regarder l'Amérique du Nord et les colonies anglaises, où avec des lois et des mœurs différentes, un régime de propriété analogue produit des effets fort divers.

Il est vrai que, pour obvier à l'accaparement des terres par quelques milliers de familles, il ne suffirait probablement pas dans la Grande-Bretagne d'abolir légalement les substitutions et le droit d'aînesse. Selon une remarque fort juste du prince Vasiltchikof, les mœurs sont aussi aristocratiques que la loi. La suppression du droit de primogéniture aurait peu d'effets pratiques tant que subsisterait l'entière liberté testamentaire. Les reproches ainsi faits au nom des masses populaires à notre mode d'appropriation du sol se retourneraient avec plus de justice contre les lois de succession de la Grande-Bretagne, contre le droit de tester, que pour cette raison sans doute beaucoup d'états ont jugé prudent de limiter. Le partage de la succession paternelle pourrait ainsi être considéré comme le correctif de l'appropriation individuelle et héréditaire du sol, comme le plus sûr moyen de mettre obstacle à l'accaparement des terres par quelques familles et d'empêcher la propriété foncière de se transformer en monopole. Si des lois dans ce sens doivent être regardées comme une restriction au droit de propriété, cette restriction peut ne pas toujours sembler inutile, et en fait elle existe

(1) Voyez par exemple : *Systems of Land tenure in various countries* (publication du Cobden-Club), *the Land Laws of England.*

dans la plupart des états du continent, malgré les attaques d'une école qui au moyen de la pleine liberté testamentaire tend à rétablir indirectement le droit d'aînesse.

En Allemagne, la situation de la propriété est moins nette, moins tranchée qu'en Angleterre; la répartition du sol varie singulièrement, selon les états et les provinces. L'émancipation des serfs y est encore fort récente, et la Prusse par exemple, suivant le système adopté depuis en Russie, n'a émancipé le paysan qu'en lui concédant une portion de la terre qu'il cultivait pour son ancien seigneur. Les bienfaits de cette grande réforme, commencée au lendemain d'Iéna par Stein, sont trop visibles pour être complétement niés et ne sont pas assez anciens pour avoir encore disparu. L'esprit de système a parfois une singulière manière de voir les choses; pour le prince Vasiltchikof, cette émancipation des serfs ainsi dotés de terre se transforme en une expropriation des paysans dépouillés au profit de leurs anciens seigneurs de la meilleure part des champs par eux cultivés (1). Des reproches identiques ont été adressés par certains Russes à l'émancipation des serfs en Russie qui s'est faite dans des conditions fort analogues. Dans une pareille liquidation entre le seigneur et le serf, qui tous deux ont des prétentions et des droits sur le sol, il est difficile de faire assez exactement la part de chacun pour qu'il n'y ait de plainte d'aucun côté. En Prusse comme en Russie, les deux parties ont pu souvent en même temps se croire toutes deux lésées; mais le fait de la dotation territoriale des paysans n'en subsiste pas moins. Dans beaucoup de contrées de l'Allemagne, le *bauer* possède encore aujourd'hui la moitié, parfois beaucoup plus de la moitié du sol, et cette nombreuse classe de paysans aisés et satisfaits est une des principales forces sociales de nos voisins (2).

Ce qui caractérise la situation agraire de l'Allemagne, c'est le partage du sol entre deux classes, entre deux ordres de propriétaires, l'ancien seigneur et l'ancien serf; à ce point vue, l'Allemagne n'est point sans quelque analogie avec la Russie. En Allemagne, cette répartition du sol a été maintenue par les lois ou les mœurs qui, dans certaines parties de la Prusse et de plusieurs autres états allemands, ont employé à la conservation des terres du paysan les moyens lé-

(1) MM. Guerrier et Tchitchérine ont fort bien rétabli à cet égard la vérité historique dans leur *Rousskii dilettantism*, p. 131-140. Voyez aussi Sugenheim : *Geschichte der Aufhebung der Leibeigenschaft*, et dans les *Systems of Land tenure in various countries, the agrarian legislation of Prussia*.

(2) D'après les chiffres donnés par le prince Vasiltchikof même (t. I, p. 264) dans la Prusse, le pays classique de la *Ritterschaft*, sur 100 millions de *morgen* de terres utiles comprises dans le royaume avant 1866, les *Rittergutsbesitzer* n'en possédaient pas 28 millions, et les communes de villageois, les *Landgemeinden*, en possédaient 53 millions. Le reste appartenait à l'état, aux villes, à des propriétaires non nobles, etc.

gaux et les restrictions au droit de propriété ailleurs mis exclusivement au service de la noblesse. Le paysan et le noble ont l'un et l'autre leurs domaines propres qu'ils ne peuvent morceler; le sol se trouve divisé en deux catégories de terres, les terres nobles ou seigneuriales et les terres de paysans, le *Frohnhof* et le *Bauernhof*. Dans les deux classes, le mode de transmission est le même, avec cette différence qu'en certains villages de l'Allemagne, comme dans quelques parties de la Suisse, le bien du père passe au dernier né et non à l'aîné des enfans; le majorat devient alors *minorat* (1). Droit d'ultimogéniture ou droit de primogéniture ont du reste les mêmes effets. Dans les contrées où existent l'un et l'autre, le paysan a échappé sans peine à l'expropriation de ses terres, car il combat à armes égales avec la *Ritterschaft*, la petite propriété se trouvant non moins protégée que la grande et étant couverte du même rempart légal. Aussi bien dans un pays où prévaudrait chez les hautes classes le droit d'aînesse, il n'y aurait d'autre moyen sûr de maintenir aux mains du cultivateur une partie du sol que de lier sa propriété des mêmes entraves (2).

Il semble qu'un tel mode de protection légale dût trouver grâce aux yeux de l'adversaire de la libre propriété et du défenseur des droits des paysans. Il n'en est rien. Le prince Vasiltchikof reproche à ce système de petits majorats ce qui à d'autres yeux en fait le principal avantage : il l'accuse de nouer entre le noble et le paysan, entre le *Rittergut* et le *Bauernhof*, des liens trop étroits et une regrettable solidarité. Ainsi unies par les mêmes privilèges, les deux classes de propriétaires sont toutes deux intéressées à la destruction et à l'envahissement des terres communales au profit de leurs domaines héréditaires. Un autre reproche fait avec plus de raison peut-être aux majorats de paysans, c'est qu'en transmettant la propriété à un seul héritier, de tels usages en excluent naturellement la majeure partie des habitans. Les paysans sont ainsi subdivisés en deux classes radicalement différentes par les intérêts comme par la situation économique. Grande ou petite, la propriété devient une sorte de monopole. Si une partie des hommes qui cultivent le sol de leurs mains en gardent la propriété, le plus grand nombre des travailleurs ruraux en est absolument dépouillé et, grâce au

(1) Un usage analogue se rencontre, croyons-nous, dans certaines communes du sud de l'Irlande. Dans le comté de Kent, la seule région de l'Angleterre où prévaut encore la coutume du partage égal, le plus jeune fils avait un privilège pour la maison paternelle. En d'autres pays se retrouvent encore des traces de ce droit des derniers nés qui est peut-être plus naturel que le droit de primogéniture, car les aînés sont les premiers en état de se suffire et de travailler à leur compte.

(2) C'est du reste à peu près ce que proposent M. Le Play et son école dans leurs plans de réforme sociale.

mode de transmission des terres, n'a presque aucune chance d'y jamais parvenir.

En dépit des restrictions qui dans plusieurs contrées s'opposent à la division des terres et tendent à conserver à chaque exploitation, à chaque petit domaine une certaine étendue, une certaine unité, le morcellement du sol est déjà très grand et peut-être même extrême dans beaucoup de régions du nord et du sud de l'Allemagne. En dehors même des provinces rhénanes qui vivent sous le régime du code Napoléon, dans plusieurs parties de la Prusse proprement dite, dans la Bavière, dans le Wurtemberg surtout, le parcellement du sol a été poussé fort loin. En Bavière, sur 4,600,000 habitans, on comptait déjà il y a une vingtaine d'années près d'un million de propriétaires et dans le Wurtemberg 449,000 propriétaires sur 1,600,000 habitans (1).

L'Allemagne montre ainsi, tout comme l'Angleterre, que, si une grande partie de la population des campagnes est exclue de la propriété territoriale, la faute n'en est point au mode de propriété, mais bien plutôt au mode de succession, aux privilèges de classe, aux mœurs aristocratiques.

II.

En France, la propriété offre un tout autre spectacle qu'au delà du Rhin ou de la Manche. Là, plus de majorats du noble ou du paysan, plus de précautions de l'état ou de la famille pour conserver une part du sol à telle classe ou à telle autre. De tous les grands états de l'Europe, la France est celui où la terre a été le plus complètement affranchie de tous les liens de la féodalité, le plus complètement dégagée de toutes les entraves légales, celui où la mobilisation du sol a été le plus facilitée par la loi et le plus largement pratiquée par les mœurs. Si cette liberté de la terre et cette mobilisation de la propriété mènent naturellement à l'expropriation des cultivateurs, en aucun pays cette expropriation ne devrait être plus avancée, en aucun le prolétariat rural ne devrait être plus nombreux. Le capital, aux envahissemens duquel ni la loi ni les mœurs ne mettent aucun obstacle, devrait déjà s'être emparé de la totalité du sol aux dépens des mains qui le mettent en œuvre.

Or chacun sait qu'il est loin d'en être ainsi, et que de tous les états de l'Europe la France est au contraire celui qui compte le plus grand nombre de petits propriétaires. Il y aurait dans ce fait seul de quoi renverser tout le système d'un théoricien moins convaincu

(1) Ces chiffres, dont nous ne prenons pas la responsabilité, sont ceux admis par le prince Vasiltchikof lui-même ou par les auteurs cités par lui.

que le prince Vasiltchikof, mais l'esprit de système ne se laisse pas rebuter par les dénégations des faits. Pourquoi la France semble-t-elle ainsi échapper aux conséquences fatales de ses lois économiques? A cette prétendue anomalie il serait facile de trouver une explication spécieuse dans la grande révolution, la confiscation des terres d'église et des biens d'émigrés, la vente et le partage des biens nationaux; mais l'écrivain russe est assez au courant des dernières études historiques pour savoir que chez nous l'extrême morcellement du sol est fort antérieur à la révolution. A ses yeux comme à ceux de certains de nos écrivains, la révolution a même moins profité au paysan qu'à la classe moyenne. D'où peut donc provenir cet extrême fractionnement de la propriété? Il vient précisément de ce que la classe moyenne et le capital ont presque seuls bénéficié de la vente des biens nationaux, qu'ils n'ont cessé d'augmenter l'étendue de leurs acquisitions aux dépens de la noblesse, de l'église et des biens communaux, en sorte que le paysan, réduit aux petits lots de terre qu'il possédait avant la révolution, n'a eu d'autres ressources avec l'accroissement de la population que de diviser et subdiviser ses terres en découpant son héritage en minces lanières. Grâce au régime de succession, le nombre des propriétaires augmentait démesurément sans qu'augmentât la part du sol en possession des cultivateurs, de façon que les terres des paysans finissaient par se réduire en poussière et que les anciens propriétaires cultivateurs se transformaient petit à petit en prolétaires, en ouvriers à gages ne détenant plus que des parcelles insignifiantes des champs possédés par leurs ancêtres.

Peu importent du reste les causes du morcellement du sol, ce qui serait intéressant, ce serait, par l'examen de la répartition des terres dans notre pays, de découvrir que, contrairement à l'opinion reçue, la propriété y est beaucoup moins divisée, beaucoup moins démocratique qu'on ne le suppose d'ordinaire. Cette découverte, l'auteur russe l'a faite d'après nos propres documens et nos propres écrivains. En France sa thèse n'est pas aussi neuve qu'elle en a l'air, mais à l'étranger cette partie de son livre a dû sembler une des plus curieuses. Beaucoup de lecteurs y ont pu voir une véritable révélation.

Quand on parle de la division de la propriété en France, on se fonde d'ordinaire sur le grand nombre de propriétaires et de cotes foncières sans le plus souvent s'informer de l'étendue de la plupart des propriétés. C'est ainsi qu'on trouve en France douze ou treize millions de cotes foncières (plus de quatorze millions même en 1870) et sept ou huit millions de détenteurs du sol; mais, quand on parle d'un pareil nombre de propriétaires, n'est-on pas dupe des mots et

des apparences? Si l'on y regarde de près, on voit que la plupart de ces prétendus propriétaires fonciers ne vivent point de la culture de leurs terres et n'en sauraient vivre, que le plus grand nombre ne possède que des parcelles trop petites et trop dispersées pour se prêter à une exploitation régulière. L'on compte, dit-on, cinq ou six millions de propriétaires ruraux; mais sur ce nombre, la plus grande moitié, plus de trois millions et demi, sont exempts de l'impôt foncier à cause de l'exiguïté de leurs domaines dont beaucoup même n'ont pas assez de valeur pour que la vente en puisse payer les frais de liquidation après décès. En fait un grand nombre de ces propriétaires sont sinon des indigens, au moins de vrais prolétaires, et en France comme en Angleterre ou en Allemagne, la plus grande partie de la population ne doit sa subsistance qu'à un travail mercenaire. De la propriété elle n'a guère que le titre, et cette propriété presque nominale ne l'empêche pas d'être obligée de vivre du travail à gages tout comme l'ouvrier agricole de la Grande-Bretagne.

Cette vérité, le prince Vasiltchikof prétend la démontrer au moyen de statistiques et de chiffres plus ou moins bien établis et empruntés à des écrivains ou à des documens qui ne sont pas toujours d'accord entre eux (1). Nous ne le suivrons pas dans ses calculs souvent arbitraires sur l'étendue du sol que peut cultiver une famille, étendue qui constitue ce que notre auteur appelle la *propriété normale* du paysan, comme si la variété des terres et la diversité des cultures permettaient de fixer, même approximativement, la part du sol qui peut être mise en œuvre par un chef de famille sans le secours d'aucun bras mercenaire (2). Aux yeux niveleurs du prince russe, tout ce qui est au-dessus ou au-dessous de ce lot soi-disant normal d'une exploitation de famille est défectueux. Or, en mesurant notre propriété foncière à cette sorte de lit de Procuste, on la trouve doublement vicieuse.

Ainsi par exemple il y aurait en France, — nous n'élèverons aucune contestation à propos des chiffres, quelque discutables qu'ils puissent nous sembler, — il y aurait en France près de 4 millions de propriétaires (3,600,000) possédant en moyenne 3 hectares de

(1) L'auteur cite particulièrement M. Léonce de Lavergne dans son *Économie rurale de la France*, et M. A. Legoyt dans son livre sur *la France et l'étranger* (1863), et entre ces deux écrivains, dont les calculs sont presque également anciens, le prince Vasiltchikof s'appuie de préférence sur M. Legoyt parce que les chiffres donnés par ce dernier se prêtent le plus aisément à ses vues

(2) Pour la France, l'auteur fixe cette espèce d'étalon de la propriété entre dix et quinze hectares par famille, selon les régions, soit en moyenne trois hectares par tête d'habitant en donnant, comme lui, à la famille française une moyenne de 3,83 âmes, en gros quatre personnes.

terre, c'est-à-dire un lot d'ordinaire insuffisant à l'emploi des bras et à l'entretien de la famille. A côté de ces propriétaires incomplets, si j'ose ainsi parler, il y aurait la grande propriété détenant encore de 15 à 18 millions d'hectares partagés entre 50,000 familles. Entre ces deux extrêmes se placerait enfin un demi-million de propriétaires moyens, possédant chacun de 30 à 62 hectares et en détenant ensemble plus de 20 millions, soit près de la moitié du sol cultivable et plus que tous les petits propriétaires réunis. Pour le prince Vasiltchikof, c'est cette classe, dont la prépondérance s'accroît sans cesse, qui donne à la propriété française son caractère propre. La France n'est point, comme on le dit vulgairement, la patrie de la petite propriété, c'est la patrie de la propriété moyenne, de la propriété *bourgeoise*, comme s'exprime avec un double dédain le noble démocrate russe. C'est à cette classe moyenne seule qu'a réellement profité la révolution et tout l'ordre politique et social qui en est issu.

En France aussi bien qu'en Angleterre, le laissez-faire et le laissez-passer de nos économistes a produit ses fruits; il a permis au capital de s'emparer du sol aux dépens des mains qui le cultivaient. Entre les deux états, la grande différence, c'est que dans l'un l'expropriation du paysan est achevée et qu'elle s'est faite au profit d'une oligarchie de quelque dix mille familles, et que dans l'autre l'œuvre de spoliation menée par le capital est simplement en voie d'accomplissement et se fait au profit d'un demi-million de bourgeois. Pour les masses populaires, les résultats n'en sont pas moins fort analogues; en dépit du grand nombre de cotes foncières, le gros des paysans français est un peuple de prolétaires condamnés à l'exploitation du capital.

Dans ces appréciations, il y a un singulier mélange d'erreur et de vérité, de remarques justes et de déductions outrées, hors de toute proportion avec les faits. Il est très vrai que, lorsque nous parlons de huit ou neuf millions, voire même de cinq ou six millions de propriétaires en France, nous nous payons souvent de mots (1). Un grand nombre de ces propriétaires n'ont d'autre bien qu'un insignifiant lopin de terre dont ils sont obligés d'abandonner

(1) Le nombre des exploitations agricoles est en effet fort inférieur au nombre des propriétaires fonciers. Dans la *Statistique de la France* (1875), t. II, chap. XII, M. Maurice Block comptait 3,225,800 exploitations agricoles qui se divisaient selon l'étendue de la façon suivante :

De 0 à 5 hectares	1,815,000	De 20 à 30 hectares	176,000
De 5 à 10 —	620,000	De 30 à 40 —	95,000
De 10 à 20 —	364,000	Au-dessus de 40 h.	154,000

Le recensement de 1876 qui inscrit pour l'agriculture 3,905,000 patrons et chefs d'emplois semble, il est vrai, relever notablement le chiffre des exploitations agricoles.

la culture à autrui, beaucoup même ne possèdent qu'une maisonnette avec un petit jardin. Mais, quand la propriété de plusieurs millions de Français se réduirait à une maison avec un jardin, cela seul serait un avantage immense pour le peuple et le pays. Dans les états à population dense, et en grande partie industrielle et urbaine comme nos états de l'Occident, l'on pourrait peut-être dire qu'une habitation avec un petit jardin constitue la propriété normale, s'il est permis d'accepter un terme aussi vague et arbitraire, la seule propriété que l'on puisse espérer voir aux mains du plus grand nombre. Ce n'est pourtant point aujourd'hui la seule du paysan français.

Il faut d'abord penser qu'en France, avec la culture de la vigne par exemple ou avec la culture maraîchère, une famille peut souvent trouver sa subsistance sur un lot de terre qui serait manifestement insuffisant dans les vastes plaines du nord. Aussi, quand on estime le nombre des propriétaires indépendans à une sorte d'oligarchie bourgeoise de cinq cent mille familles, on joue manifestement avec les chiffres ou l'on ignore toutes les conditions de la vie rurale chez nous. Pour approcher de la vérité, qu'en pareille matière l'on ne saurait se flatter d'atteindre, il faudrait, croyons-nous, au moins quadrupler ou quintupler ce chiffre (1). Deux millions de propriétaires ruraux indépendans vivant sur leur propre sol, un million de fermiers ou de métayers et deux millions de serviteurs à gages, pour la plupart, comme les fermiers ou métayers, propriétaires eux-mêmes; telle semble encore en gros, ainsi que l'estimait naguère M. de Lavergne, la répartition de notre population rurale.

(1) D'après les documens officiels (*Statistique de la France : Résultats généraux du dénombrement de 1862*, il y avait 3,799,000 propriétaires fonciers dont 3,740,000 cultivateurs. Sur ce nombre, 1,754,000, soit près de la moitié, ne cultivaient que leurs propres terres, 850,000 affermaient en outre des terres d'autrui, et 1,134,000 seulement, soit beaucoup moins du tiers, travaillaient aussi comme ouvriers à gages. D'après les documens les plus récens (*Statistique de la France : Résultats généraux du dénombrement de 1876*. Paris, 1878), la population agricole totale s'élevait à 18,968,000 individus se répartissant ainsi :

1° Propriétaires cultivant eux-mêmes leurs terres,	10,620,000	soit 56 p. cent.
2° Fermiers, colons et métayers,	5,708,000	soit 30 —
3° Professions agricoles diverses (vignerons, bûcherons, maraîchers, etc.)	2,639,000	soit 13 —

Pour la population agricole active, le même recensement de 1876 inscrit 3,905,000 patrons ou chefs d'emplois, 136,000 employés, 967,000 ouvriers et 1,626,000 journaliers des deux sexes, ce qui d'après la statistique officielle donne près de 59 pour cent de patrons contre 2 et demi pour cent d'employés et seulement, 39 pour cent de salariés, ouvriers ou journaliers. Il est vrai que cette proportion ne nous paraît pas exacte parce qu'on l'a établie en dehors des domestiques des deux sexes (1,325,000) compris dans la population agricole inactive.

Certes, si par propriété démocratique on entend un régime de tenure tel que chaque famille ou chaque habitant ait une part sensiblement égale du sol, la propriété en France n'est point démocratique, et elle ne saurait l'être avec la liberté des transactions, avec la liberté de l'homme et de la terre. Une pareille propriété niveleuse n'est possible que sous le régime de la communauté, c'est-à-dire avec l'abrogation même de la propriété telle que la connaît l'Occident au profit d'une simple jouissance temporaire et de partages périodiques du sol.

Veut-on prouver que l'inégalité est le fruit naturel de la liberté, il n'est pas besoin d'entasser les chiffres et les argumens. La liberté ne saurait aller sans la responsabilité, la responsabilité sans l'inégalité. De ce qu'avec la liberté de l'homme et de la terre il est aussi impossible d'établir ou de maintenir une égale répartition du sol qu'un partage égal des capitaux, s'ensuit-il que la liberté ait pour résultat d'organiser artificiellement l'inégalité aux dépens des masses et au profit du petit nombre, aristocratie ou bourgeoisie? Nullement; loin d'être démontrée par la situation agraire de la France, cette vieille thèse des socialistes de toutes les écoles est manifestement contredite par les faits et l'exemple même de la France. Est-ce que depuis la révolution le paysan cultivateur a été exproprié par le capital? S'il ne possède pas tout le sol, comme on se l'imagine parfois à tort, c'est que la liberté n'a pas encore tourné à son profit exclusif. Le régime de la liberté de la terre n'a détruit ni la grande, ni la moyenne, ni la petite propriété, il les a laissées subsister côte à côte selon les régions, la nature du sol, la nature des cultures, et à ce point de vue la France ne mérite pas plus les reproches ou les dédains des partisans de la petite propriété que les reproches et la pitié des apologistes de la grande propriété et de la grande culture. En somme, il est sorti de notre régime de propriété et de nos lois de succession tout ce qu'on en pouvait attendre théoriquement. Dans la distribution des biens fonciers, la liberté a introduit la plus grande variété, faisant naturellement passer la terre aux mains qui en tirent le meilleur parti. Au-dessus de millions de petits propriétaires, il s'en rencontre quelques milliers de grands, et entre les deux extrêmes se placent des centaines de mille de propriétaires moyens, avec des gradations insensibles des uns aux autres, de façon qu'entre eux il est impossible de marquer une limite quelque peu précise.

La liberté, disons-nous, a laissé subsister simultanément en France différens types de propriété, comme différens modes de tenure du sol; mais, si l'on demande qui chez nous profite le plus aujourd'hui de cette émancipation des terres et de cet affranchissement des transactions, assurément ce n'est pas la grande propriété.

Sur ce point, l'esprit de système, s'appuyant sur des documens anciens ou incomplets, a fait tomber le prince Vasiltchikof dans une erreur des plus graves. L'auteur de *la Propriété et l'agriculture* nous représente le capital comme étant, depuis 1825 et 1830, en train de recomposer partout les grands domaines, ou mieux les fermes bourgeoises aux dépens des petits cultivateurs. Depuis un demi-siècle, la part du paysan dans le sol aurait sans cesse décru. La bourgeoisie ou la propriété moyenne, qui presque seule « avait gagné à la grande loterie de la révolution, » qui presque seule avait profité de la vente des biens d'église et des biens communaux, la bourgeoisie et le capital poursuivraient leur œuvre d'usurpation et d'accaparement. On prétend prouver ce mouvement de concentration de la propriété au moyen de chiffres empruntés aux cotes foncières, aux droits de succession, aux mutations de la terre. D'après les calculs du prince russe, le chiffre des mutations par exemple est chez nous si élevé qu'en une douzaine d'années elles semblent embrasser le total des terres du pays. De là se tire une curieuse remarque qui, pour être empreinte d'une forte exagération, n'est peut-être pas cependant aussi paradoxale qu'elle en a l'air. Il se trouverait qu'en France, sous le régime de la propriété personnelle et héréditaire, la terre change presque aussi souvent de mains qu'en Russie sous le régime de la propriété collective et des partages périodiques.

De ces nombreuses mutations ou des variations des cotes foncières, peut-on conclure à l'arrondissement continu des domaines ruraux? Certes, il peut s'être produit ou se produire encore çà et là un mouvement d'agglomération de la propriété au bénéfice de la culture, parfois entravée par l'exagération du morcellement du sol. Qu'on s'en réjouisse au point de vue de la production ou qu'on le déplore au point de vue social, cette recomposition des domaines agricoles est loin d'être un fait général et sans contre-partie. Sous le régime du laissez-faire, la répartition de la propriété se modifie sans cesse dans les deux sens opposés simultanément, ici se concentrant, là se subdivisant, selon les contrées ou les cultures, selon les familles ou les individus. S'il y a eu depuis 1870 une légère diminution dans le nombre des cotes foncières, arrivées au chiffre énorme de 14 millions, ce n'est qu'aux dépens de ces minces parcelles de terre trop petites pour être aisément exploitées. Tout nous fait croire au contraire que le nombre des propriétaires cultivateurs va sans cesse en augmentant et croîtra encore pendant longtemps aux dépens de la moyenne et surtout de la grande propriété (1).

(1) En Belgique, où le régime de la propriété est le même qu'en France, l'augmentation croissante du nombre des propriétaires a été mise en lumière par la statistique officielle. L'on comptait dans le royaume, en 1846, 5,500,000 parcelles et 758,000 pro-

Un fait qui ne peut s'expliquer autrement, c'est que depuis longtemps, en France, les petites propriétés foncières ont une valeur vénale relativement supérieure à la valeur des grandes, en sorte que la façon la plus lucrative de vendre les grands domaines, c'est de les couper et fractionner en parcelles que se disputent les paysans. Plusieurs faits nouveaux témoignent visiblement dans le même sens. Il n'est pas besoin d'être bien au courant des conditions actuelles de l'agriculture française, pour savoir combien, depuis un certain nombre d'années, elles semblent devenir de moins en moins favorables à la grande propriété. C'est sur celle-ci que retombent surtout le renchérissement de la main-d'œuvre et les frais de culture qui s'élèvent sans cesse alors que, grâce à la concurrence des pays neufs des deux mondes, le prix des principales denrées agricoles, des céréales au moins, reste stationnaire (1). Le loyer des terres devient pour cette raison de plus en plus difficile; les baux, qui jadis suivaient une progression régulièrement ascendante, ont pour la plupart cessé de monter ou commencent à baisser déjà; en beaucoup de régions, le fermage semble entrer dans une période de décadence. Plus nous allons et plus augmente le nombre des terres qui paraissent ne pouvoir être cultivées avec profit que par celui qui les possède et qui, pour les mettre en valeur, n'emploie que ses bras et ceux de sa famille.

Grâce aux relations internationales et à l'élargissement des moyens de production, les faits les plus récens ont pour longtemps démenti la fameuse et sinistre théorie de Riccardo, de Mill et des économistes anglais sur la rente de la terre. Inventée pour un marché restreint où la production des denrées alimentaires ne pourrait augmenter aussi vite que les besoins d'une population toujours croissante, cette théorie, reprise par les socialistes, se trouve radicalement fausse pour un marché ouvert et international. Tant qu'il restera dans l'un ou l'autre hémisphère de vastes surfaces de terres fertiles et désertes ou faiblement peuplées, tant qu'il y aura des pays comme les deux Amériques, l'Australie ou la Russie, produisant bien au delà de leurs besoins de consommation, la rente de la terre ne pourra reprendre sa marche ascendante du commencement du siècle. Pour la lui rendre, il faudrait relever artificiellement autour de nos frontières toutes les vieilles barrières fiscales; un protectionnisme agricole allant presque jusqu'au prohibition-

priétaires; en 1865, 6,207,000 parcelles et 1,069,000 propriétaires; en 1876, 6,447,000 parcelles et 1,131,000 propriétaires.

(1) D'après les calculs de M. de Foville (*Économiste français*, année 1876), le salaire d'une journée d'homme dans les campagnes, qui en moyenne n'était vers 1840 que de 1 fr. 30 cent. et vers 1852 de 1 fr. 42 cent., était déjà en 1875 de 2 francs.

nisme pourrait seul assurer chez nous à la propriété foncière le monopole que lui reprochent les socialistes (1).

Dans certains pays de l'Occident, en France au moins, les placemens en biens-fonds ont, depuis plusieurs années, été une opération d'ordinaire peu avantageuse. Aussi, loin de tendre à l'accaparement du sol, le capital montre de moins en moins de goût pour les immeubles ruraux, de plus en plus de goût pour les valeurs mobilières. Une preuve incontestable de cette nouvelle disposition du capital en France, c'est que depuis quelques années, depuis vingt ans, dix ans surtout, la différence du taux de capitalisation entre les terres et les bonnes valeurs mobilières a été s'effaçant de plus en plus au détriment des premières. La valeur vénale des biens-fonds, et surtout des grands domaines, reste stationnaire, souvent même elle est en baisse fort sensible, alors que les rentes, les actions et les obligations de premier choix ne cessent de monter à des prix de plus en plus élevés. Un tel phénomène de dépréciation, d'avilissement relatif ou absolu de la propriété foncière, ne montre-t-il pas combien chimérique est chez nous toute crainte d'usurpation et d'accaparement du sol par les classes les plus riches? S'il devait y avoir expropriation lente de l'un par l'autre, l'expropriation semblerait devoir plutôt profiter à l'ouvrier rural, au cultivateur, qu'au capitaliste et à la bourgeoisie.

La liberté de la terre et la liberté des transactions, attaquées par les socialistes comme tournant exclusivement au profit du capital, tournent ainsi de plus en plus au profit du travail, dans les campagnes plus encore peut-être que dans les villes. Pour apprécier du reste les effets de notre régime économique, il faut se garder de considérer uniquement la terre et la propriété foncière. En France et dans toute l'Europe occidentale, la terre n'est plus, comme en Orient ou en Russie, la seule propriété du peuple, la seule richesse accessible au grand nombre. La fortune mobilière a pris chez nous une importance de plus en plus considérable, et pas plus que les biens-fonds, les biens mobiliers ne sont en France concentrés entre les mains d'une aristocratie ou d'une bourgeoisie. Le grand-livre de la dette publique en fait foi; si nous avons des millions de propriétaires, nous comptons autant de millions de rentiers, c'est-à-dire des millions de petits capitalistes. Pour avoir une juste idée de la situation du paysan français, il faut se souvenir

(1) A cet égard, les vues et les calculs du prince Vasiltchikof se trouvent en contradiction avec les faits les plus récens. Selon lui, le prix des immeubles progresse dans l'Europe occidentale beaucoup plus rapidement que le taux des salaires; or, si cela a pu être vrai durant la première moitié du siècle, en France, cela est depuis longtemps faux. C'est le contraire qui est la vérité.

que fort souvent il est propriétaire et rentier à la fois, en sorte que les détracteurs de notre régime social sont mal fondés à estimer tout son revenu au mince produit d'une étroite parcelle de terre.

Dans le domaine de la richesse mobilière, le régime de la liberté a eu les mêmes effets que dans celui de la propriété territoriale. La fortune publique, sous ses deux formes, s'est trouvée répartie entre un nombre de mains de plus en plus considérable ; la richesse territoriale ou mobilière s'est de plus en plus démocratisée ; mais des deux, c'est celle oubliée par le prince Vasiltchikof, c'est la propriété extra-territoriale dont la diffusion doit être la plus rapide et la plus générale. A ce point de vue en effet, la richesse mobilière a sur la propriété foncière un double avantage : le premier, c'est qu'elle est élastique, qu'elle peut s'agrandir et s'étendre indéfiniment, et qu'un plus grand nombre de familles y peut avoir part sans que pour cela la part de chacun en soit rapetissée ; — le second, c'est que par cela même le morcellement de la propriété mobilière n'a aucun des inconvéniens du morcellement du sol ; l'extrême fractionnement n'en saurait diminuer la productivité. Aussi dans des pays à population dense, chez des états trop peuplés pour qu'aucune loi agraire, aucun partage du sol y puisse donner à chaque habitant assez de terre pour qu'il vive dessus, la richesse mobilière est naturellement la seule accessible à toutes les classes de la nation, la seule ouverte à toutes les ambitions.

A tous les faits prouvant chez nous la diffusion de la propriété, on oppose une objection tirée de notre histoire. Si la France compte tant de millions de propriétaires et tant de millions de rentiers, si la richesse sous ses deux aspects y est déjà aux mains du plus grand nombre, comment expliquer que depuis près d'un siècle la France ait été troublée par tant de révolutions? Comment se fait-il que des insurrections de Paris et de Lyon, sous la monarchie de juillet, jusqu'aux journées de juin 1848 et à la commune de 1871, la France ait été seule en Europe à passer périodiquement par de vraies guerres sociales, pour ne pas dire des guerres serviles? Dans le système du prince Vasiltchikof, rien de plus facile à comprendre ; l'écrivain russe a même à ce sujet une théorie aussi ingénieuse que logique.

A l'en croire, toutes les commotions, tous les bouleversemens périodiques de la France sont la conséquence indirecte de notre situation agraire. La plus grande partie de notre population rurale se trouvant reléguée à l'extrême limite de la propriété, sur les confins du prolétariat, les jeunes gens les plus entreprenans de chaque village quittent chaque année le maigre champ de leurs pères, vendent leur part d'un insignifiant héritage, et, renonçant à cette

propriété dérisoire, quittent la campagne et avec elle l'agriculture. Ainsi grossit incessamment, de génération en génération, la population urbaine aux dépens du peuple des campagnes, et avec la population des villes grossit le prolétariat urbain. En d'autres pays, dans la Grande-Bretagne, en Allemagne, le manque de terre a poussé les paysans des villages dans les villes, et des villes dans les pays d'outre-mer. Contre les dangers du prolétariat, ces nations ont ainsi un double dérivatif : le travail industriel des villes et l'émigration à l'étranger. En France, ce dernier remède, d'ordinaire le plus efficace, fait presque complètement défaut. Tout le mouvement d'émigration se passe à l'intérieur, des campagnes et des régions éloignées dans les villes, dans les grands centres surtout. Ainsi s'explique comment c'est le pays de l'Occident qui compte relativement le moins de prolétaires, où le prolétariat s'est jusqu'ici montré le plus turbulent, le plus dangereux, où il a causé le plus de bouleversemens et de révolutions. L'anomalie n'est qu'apparente; c'est qu'avec les mêmes gaz explosibles, les mêmes vapeurs incompressibles, la France, en n'usant point de l'émigration, s'est privée de la soupape de sûreté qui jusqu'ici a fait la sécurité de ses voisins.

Je laisserai au lecteur le soin de séparer dans ces spécieuses théories la vérité de l'erreur; il y aurait trop à dire sur un pareil sujet. Je me contenterai d'une seule remarque. Les révolutions modernes ont, quoi qu'on en dise, des causes multiples; l'inégale répartition des biens de ce monde et les prétentions du prolétariat n'en sont pas encore l'unique raison. Comment expliquer, dans l'hypothèse contraire, que le pays de l'Europe qui, par sa situation agraire, qui par tout son état social, paraît le plus exposé aux révolutions, en ait jusqu'ici été presque le seul exempt? Quelque avantage que l'on puisse attribuer à l'émigration, cette soupape de sûreté n'eût pas suffi au salut de l'aristocratique et marchande Angleterre. Certes, l'existence de classes ouvrières presque entièrement privées de propriété, dénuées au moins de tout patrimoine et concentrées en masses compactes dans les villes, est pour notre état politique et pour toute notre civilisation une difficulté qui grossit avec l'agrandissement même de nos centres industriels, avec le renversement de l'ancien équilibre entre la population urbaine et la population rurale. Le nier serait puéril ; mais, s'il y a là un réel danger, il ne le faut point grandir démesurément : la France, en tout cas, est loin d'être le pays le plus sérieusement menacé. Pour que dans un état il y ait de fréquentes révolutions, il n'est nullement besoin d'imaginer que la majorité des habitans se croie intéressée à transformer l'état social. Chez un peuple comme le nôtre, dépourvu de toute tradition politique, et depuis près d'un siècle

vainement à la recherche d'un gouvernement stable, une minorité peut très bien, à la faveur de telle ou telle circonstance, faire des révolutions politiques; ce qu'elle ne saurait faire, c'est une révolution sociale. Toutes les tentatives dans ce sens, quelque propice que parût le moment, en 1871 comme en 1848, ont absolument et rapidement échoué. Et cela, pourquoi? Parce que la grande majorité des habitans, dans les campagnes surtout, au lieu de se croire intéressés au renversement de l'ordre social actuel, se sentent intéressés à sa conservation.

La diffusion de la propriété peut seule expliquer toute notre histoire contemporaine, expliquer la stabilité de notre régime social en face de la fragilité de tous nos gouvernemens et au milieu de toutes nos commotions politiques, expliquer le prompt rétablissement de l'ordre matériel après chaque révolution dans un pays moralement si troublé. C'est cette diffusion de la propriété foncière ou mobilière qui fait en France la force avec la raison d'être du suffrage universel, c'est elle qui en modère les écarts et en tempère les entraînemens, elle, en un mot, qui jusqu'ici a servi de frein à la souveraineté populaire. Un état où la propriété eût été le privilège d'une faible minorité, aristocratique ou bourgeoise, n'eût pu se gouverner trente ans avec le suffrage universel. Si aujourd'hui la république a des chances de s'implanter définitivement dans notre sol, cela tient toujours à la même raison. La propriété sous ses deux formes et avec elle la richesse ou le bien-être semblent déjà assez démocratisés pour que la France ose se donner des institutions démocratiques, car partout le gouvernement et l'ordre politique tendent fatalement à se modeler sur les lois civiles et l'ordre social.

III.

Après avoir étudié la répartition du sol et les conditions de la propriété, le prince Vasiltchikof, dans son second volume, tourne son attention vers l'homme, vers le travailleur. Cet examen lui fournit les élémens d'une thèse déjà présentée en Occident, sous des formes bien diverses. Jusque-là le prince moscovite avait cherché à procéder par induction et passé des faits habilement groupés à des généralisations plus ou moins légitimes; ici il change subitement de méthode, procède hardiment par *a priori* et pose comme aphorisme un principe d'où il déduit toute une théorie sociale, sauf à en démontrer après coup la vérité à l'aide d'exemples plus ou moins bien choisis.

Le travail de l'homme, dit notre auteur, peut être appliqué à deux

sortes de propriétés, à son bien propre ou au bien d'un étranger, ou d'une façon plus générale, l'homme peut travailler pour soi ou pour autrui. Le premier cas est le seul où le travail soit dans des conditions normales, par opposition au travail salarié, qui ne peut jamais être regardé comme pleinement libre. Les mots si souvent alliés chez nos savans de *libre travail salarié* renferment en eux-mêmes une contradiction, un contre-sens. L'ouvrier, le mercenaire, qui travaille pour autrui, est dans la dépendance du maître. Que cette dépendance dure la vie entière ou qu'elle dure seulement des années, des mois, des journées, tant qu'il est aux gages d'un de ses semblables l'homme a perdu sa liberté. Entre le serf, entre l'esclave dont toutes les forces appartiennent à un maître, et l'ouvrier qui a temporairement loué les siennes à un patron, la grande différence est dans la durée de la dépendance et du service. On a beau l'avoir légalement affranchi du servage, l'émancipation de l'ouvrier salarié est plus apparente que réelle. Sa liberté est toute nominale, car ses besoins ne lui permettent d'en user que pour l'aliéner au profit d'autrui. Il n'y a de vraiment libre que l'homme qui travaille pour soi, et c'est pour échapper à ce servage moderne du salariat que chaque année les ouvriers quittent par centaines de mille les plages de l'Europe. Ce qu'ils vont chercher au-delà des mers, c'est moins le bien-être que la liberté et la propriété, qui seule peut leur donner la vraie liberté.

Le travail du maître, le travail pour soi est le seul vraiment libre et aussi le seul pleinement productif, car l'homme qui travaille pour lui-même est le seul qui jouisse entièrement des fruits de son travail, le seul intéressé à tirer de ses forces tout le parti possible, parce que personne n'en partage le produit avec lui. Il en est autrement de l'ouvrier salarié, du serviteur à gages, du journalier qui est obligé de partager avec un maître le produit de ses efforts. Entre les deux modes de travail, la différence de productivité sera presque aussi grande qu'entre le travail libre et le travail servile si souvent et si justement opposés l'un à l'autre par les économistes.

Cette double thèse sur la servitude et l'improductivité relative du travail salarié n'est qu'un emprunt à des doctrines fort en vogue en Occident. L'écrivain russe n'est guère ici que l'écho de nos socialistes ou des écoles nouvelles qui, avec les *kathedersocialisten*, inclinent plus ou moins à un socialisme mitigé (1). Ces théories ont été si souvent reproduites en France ou en Allemagne, elles y ont été

(1) M. Émile de Laveleye, par exemple, a dit dans une belle étude sur la propriété belge, écrite pour le Cobden-Club : La propriété est le complément essentiel de la liberté. Sans propriété l'homme n'est pas libre, quelques droits que lui confère la constitution politique. Homme libre politiquement, il n'est socialement qu'un serf *(a bondsman)*. — *Systems of Land tenure in various countries*, page 237.

si souvent discutées, qu'il nous semble oiseux de montrer ce qu'ici encore il y a de vrai dans le point de départ et de faux dans les déductions. Nous préférons faire connaître les conclusions qu'en tire le réformateur moscovite; aussi bien est-ce un moyen de le laisser se réfuter lui-même.

« Le travail étant ainsi classé en deux catégories opposées, le travail du maître ou travail normal, seul vraiment libre et pleinement productif, et le travail à gages ou salariat, il est évident que la prospérité relative des différens états doit dépendre de la prédominance de l'un ou l'autre mode de travail. L'agriculture en particulier sera d'autant plus productive qu'il y aura dans un pays un plus grand nombre de propriétaires cultivateurs. » Au milieu de ses déductions les plus téméraires, l'écrivain russe garde en effet trop de bon sens pour croire que dans une civilisation aussi complexe que la nôtre le travail à gages puisse jamais être entièrement supprimé. Ce qu'il réclame dans l'intérêt individuel comme dans l'intérêt public, c'est la prédominance d'un mode de travail sur l'autre, déclarant impossible de reconnaître comme bien ordonnées des sociétés où « la plus grande partie des habitans est durant la plus grande partie de l'année » obligée d'aliéner sa liberté en louant ses bras à autrui.

Or nous savons déjà que, d'après les calculs de l'auteur, en Angleterre, en Allemagne, en France même, le travail vraiment libre et productif est l'exception et non la règle. Au point de vue de la liberté humaine comme au point de vue de la production du sol, la constitution de la propriété est donc, dans tous ces florissans états, radicalement défectueuse. L'Occident, si fier de ses richesses et de ses progrès, si plein de foi dans sa propre supériorité, l'Occident est ainsi convaincu d'impuissance et de vice organique. Il n'y a en Europe, et peut-être au monde, qu'un grand état où la propriété soit constituée d'une manière normale et où le travail soit d'ordinaire entièrement libre et pleinement productif; ce pays, nous n'avons pas besoin de le nommer, c'est la Russie, la vieille Moscovie surtout, où dans la commune des paysans s'est conservée intacte jusqu'à nos jours la propriété collective, et où, grâce au *mir* et aux partages périodiques, chaque paysan ayant sa part du sol, chacun travaille pour soi et jouit seul du fruit de son labeur.

Le parallèle entre la Russie et l'Occident tourne ainsi, comme on devait s'y attendre, à la glorification de la Russie, qui se trouve déductivement proclamée comme le pays du monde où l'homme est le plus libre et le travail le plus fécond. C'est à cette conclusion, aussi singulière que patriotique, qu'aboutit l'auteur russe, oubliant qu'au début de son ouvrage il avait reconnu l'impulsion donnée à l'agriculture européenne par le régime de la propriété privée et de la liberté de la terre. Dans son premier volume, le prince Vasiltchi-

kof reprochait à l'Europe occidentale d'avoir partout sacrifié le travailleur à l'intérêt de la production et le cultivateur aux progrès de l'agriculture, pour enrichir une oligarchie aristocratique ou bourgeoise. Dans le second volume, au contraire, il prétend démontrer que le mode de propriété et le mode de travail en usage dans l'Europe occidentale ne peuvent qu'entraver la productivité du sol et du travail de l'homme. Il semblerait qu'en se heurtant à une conclusion aussi en désaccord avec les faits, aussi en divergence avec ses propres affirmations, l'écrivain russe ait voulu lui-même prouver par l'absurde l'inanité de la thèse dont il s'est fait l'avocat. S'il s'est ainsi laissé prendre au piège de la contradiction, la faute n'en est ni à son intelligence, ni à ses connaissances, elle est tout entière à l'esprit de système, aux spéculations sociales, qui, à travers toutes leurs divagations, sont condamnées à se retourner contre elles-mêmes. La contradiction est le terme naturel de toutes les théories de ce genre, et à cet égard le savant patricien russe n'est ni plus heureux, ni moins habile que ses émules plébéiens ou bourgeois de France et d'Allemagne.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que la thèse de l'auteur sur la productivité du travail du maître, du travail de chacun pour soi, peut aisément se retourner contre le mode même de propriété qu'il préconise. Avec la propriété collective en effet telle qu'elle existe chez les paysans de la grande Russie, telle qu'on l'offre souvent à notre admiration, il n'y a réellement pas de cultivateurs-propriétaires, il n'y a que des usufruitiers temporaires. Or c'est là précisément un des côtés faibles de la commune russe et de la propriété collective, l'un de ceux par lesquels l'une et l'autre ont le plus souvent été attaquées en Russie comme au dehors. On reproche précisément à la commune russe ce que l'écrivain russe reproche à la propriété européenne et au travail salarié : on l'accuse de ne pouvoir donner le maximum de travail et le maximum de production. Comment, disent les adversaires du *mir* moscovite, le *moujik* qui ne détient un champ que pour quelques années, qui sait qu'au prochain partage des terres communales il devra lui échoir un lot différent, comment ce détenteur temporaire qui se sent à demi étranger sur le sol qu'il laboure, aurait-il pour un champ qu'il n'ose appeler sien et qu'il doit bientôt laisser à un autre le même amour et les mêmes soins qu'un paysan français ou allemand pour un champ qu'il sait être tout entier à lui, et qu'il est sûr de transmettre à ses enfans? Dans lequel des deux cas le travail du laboureur devra-t-il être appelé pleinement productif? et s'il est vrai que l'intérêt personnel, l'intérêt de l'homme travaillant à son compte, pour soi et pour sa famille, est le plus énergique des stimulans, lequel de ces deux cultivateurs français ou russe est le plus sûr

de jouir de tous les fruits de son labeur, le plus sûr de profiter seul de toute la plus-value que ses sueurs peuvent donner au sol?

C'est ainsi que la thèse sur l'improductivité relative du travail salarié et la supériorité du travail du maître, thèse mise en avant pour attaquer la propriété privée dans l'Occident, fournit contre la propriété collective une arme des plus redoutables. Avec cette théorie même du travail normal, du travail pleinement productif, il serait facile de renverser toute l'argumentation du prince russe et des socialistes dont il s'est fait l'allié. Avec des déductions analogues aux leurs et tout aussi rigoureuses, nous pourrions leur démontrer que la propriété individuelle et héréditaire est la seule pleinement productive, puisque c'est la seule qui garantisse à l'homme tout le produit de son travail. Et si nous soumettions cette théorie à l'épreuve des faits, nous aurions l'avantage de la voir pleinement confirmée par l'exemple des peuples les plus riches et des pays les plus féconds des deux mondes.

A cette argumentation on pourrait répondre que, dans les états de l'Occident où règne la propriété individuelle, tout le sol est loin d'être cultivé par des propriétaires. Cela est certain, mais avec la propriété collective la terre ne serait nulle part cultivée par ceux qui la possèdent. L'on peut objecter encore qu'en reculant les époques du partage le paysan du *mir* russe s'assurerait une assez longue jouissance pour être intéressé à consacrer à son champ temporaire toute son activité et toutes ses forces. Cela est possible, et pour notre part nous sommes loin d'y contredire. Nous avouerons même volontiers que cette infériorité relative de productivité n'est pas à nos yeux une raison suffisante pour condamner définitivement la propriété collective et le *mir* russe, si on leur trouve d'ailleurs des avantages économiques, sociaux ou politiques. L'usufruitier temporaire d'une partie du champ communal est à cet égard dans une situation analogue à celle des fermiers; et nous savons qu'avec de longs baux l'agriculture peut fort bien prospérer sous le régime des fermages. L'Angleterre en est la preuve vivante, mais le régime du fermage est précisément celui qui inspire le plus de répulsion à notre réformateur russe, celui qu'il attaque le plus au point de vue de l'homme comme au point de vue de la terre, sans voir que le *mir* moscovite, tant prôné par lui, fait en réalité du paysan une sorte de fermier de la commune. Au fermage le prince Vasiltchikof reproche d'être un mode d'exploitation irrationnel qui appauvrit fatalement le sol, et, avec son dédain et sa défiance de la liberté individuelle, doublés du penchant russe pour l'intervention gouvernementale, il conjure l'état d'interdire ou de restreindre par des lois cette pernicieuse coutume de l'Occident afin d'en préserver l'agriculture nationale.

La thèse, chez nous devenue banale, sur la non-liberté du travail salarié nous offre chez le noble auteur russe une autre des contradictions les plus fréquentes des écoles socialistes. Cet adversaire de la liberté économique, cet homme qui tout à l'heure condamnait le laissez-faire et le laissez-passer comme le principe de tous les maux des classes populaires, qui au nom de l'intérêt des masses réprouvait hautement la liberté dans toutes ses manifestations et ses conséquences, dans le droit de propriété, dans la division du sol, dans les transactions et les contrats, dans la concurrence, cet homme qui dans nos libertés civiles ou politiques ne voyait qu'un leurre pour le peuple, se révolte contre le travail salarié au nom de cette liberté dont il semblait faire si bon marché. Ici encore la contradiction n'est pas le fait de l'écrivain, mais le fait des doctrines dont il s'est fait l'apôtre.

Le nom de liberté est naturellement doux aux oreilles de l'homme, les réformateurs sociaux ne la sauraient condamner dans ses formes actuelles et vivantes, sans en laisser entrevoir de loin le fantôme aux yeux du peuple. La proscrivant dans toutes ses manifestations concrètes, ils la relèguent dans le domaine abstrait, dans la sphère insaisissable de l'idéal; la dédaignant dans ce qu'elle a de possible et de pratique, ils en poursuivent une réalisation chimérique en ce monde de lutte et dans cette vie de labeur. En quoi, selon les socialistes et les adversaires du salariat, consiste cette pleine liberté du travail qui n'est pas dans le choix du genre d'ouvrage, dans le choix de la profession ou du métier le plus agréable ou le plus avantageux? Si l'on y regarde de près, on voit qu'elle consiste au fond dans la liberté de la paresse ou du repos, dans le droit de ne rien faire et de repousser les conditions naturelles du travail telles qu'elles s'offrent à l'homme et à l'ouvrier. Assurément, en un certain sens, on peut dire qu'il n'y a de vraiment libre, de vraiment indépendant, que l'être placé au-dessus de tous les besoins et de toutes les nécessités de la vie; mais cette liberté idéale, cette liberté métaphysique est en contradiction avec toutes les conditions de l'existence réelle. La richesse, l'opulence même, sont impuissantes à l'assurer entièrement à quelques individus: comment la société pourrait-elle la procurer à tous? Pour cela il faudrait supprimer tous les besoins de l'homme, supprimer le corps et la vie elle-même, et alors, ayant détruit dans son principe la nécessité du travail, on n'aurait que des hommes pleinement libres. Toute l'argumentation contre le servage du travail salarié n'est au fond qu'une insurrection contre les nécessités de la vie, qu'une révolte contre l'ordre naturel et l'esclavage du travail, dont l'homme peut adoucir le poids, mais dont il ne saurait jamais s'affranchir.

Si, laissant de côté le fond de cette théorie, nous essayons d'en

faire l'application à la propriété commune et spécialement au *mir* russe, nous trouvons un exemple singulier de ce que peut être dans la pratique cette liberté théorique offerte au travail émancipé par la plupart des réformateurs sociaux. Lequel est le plus libre de notre paysan, maître de quitter son village quand bon lui plaît, maître de porter ses bras et ses services où bon lui semble, ou bien du *moujik* russe, plus ou moins enchaîné au lot de terre qu'il tient de sa commune, et ne le pouvant quitter qu'après avoir racheté sa liberté et avoir obtenu l'autorisation de l'assemblée communale? Je sais que cette dépendance réciproque des membres de la commune est une suite de la solidarité des impôts directs. Je crois même, pour ma part, qu'il ne serait pas impossible de supprimer cette solidarité devant le fisc, tout en conservant à la commune la propriété des terres (1), et pour ce motif je ne me permets pas de condamner le *mir* russe et la propriété collective, mais je n'en saurais oublier l'essence et les conditions naturelles. Si réduite et réglementée qu'elle puisse être, si lâches qu'en soient les liens, toute communauté est une chaîne pour ceux qu'elle associe, elle les tient forcément dans une dépendance mutuelle, et si la propriété collective a des avantages sur la propriété personnelle, ce n'est certes point celui de mieux garantir la liberté individuelle.

IV.

Le nouvel apologiste de la propriété collective fait de la commune russe une longue et minutieuse étude qui, malgré la partialité de l'auteur et malgré des erreurs historiques scrupuleusement signalées par ses savans compatriotes (2), reste pour nous la portion la plus instructive de son grand ouvrage. En célébrant le *mir* du *moujik* comme l'arche sainte de la Russie et de la civilisation slave, le prince Vasiltchikof a le soin de déclarer que, loin d'avoir aucune parenté réelle avec le communisme prêché en Occident, la vieille institution moscovite est en opposition avec lui. Le *mir* russe n'admet ni la jouissance commune des terres ni le partage des fruits du sol; s'il attribue à chaque famille, ou mieux à chaque *tiaglo*, à chaque couple de travailleurs, un lot de terre communale, c'est pour lui en abandonner tous les fruits et laisser à chacun le produit de son travail. Ainsi sous ce régime agraire se trouve respecté le principe de la responsabilité individuelle, et dans cette organisation, qui nous semble de loin toute socialiste, le premier ressort de l'activité reste l'intérêt personnel. C'est une observation que

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876.
(2) MM. Guerrier et Tchitchérine, *Rousskii dilettantism,* chapitre IX.

nous avions déjà faite nous-même. Si le *mir* russe a vécu tant de siècles, c'est que, malgré les apparences, ce n'est point un système rigoureusement communiste, c'est un régime d'appropriation du sol par groupe de familles, c'est une propriété corporative où, le fonds demeurant à la communauté, la jouissance des parcelles reste à l'individu.

Nous ne voulons pas examiner aujourd'hui quelles sont les conditions d'existence et les conditions de durée, les avantages et les inconvéniens de la commune russe. Cette étude, nous l'avons faite ici même avec autant de soin que d'impartialité (1). Si précieux qu'en soient les renseignemens, l'ouvrage du prince Vasiltchikof ajoute peu de chose à ce que nous savions et ne modifie en rien nos conclusions (2). Un esprit non prévenu ne saurait, pensons-nous, se prononcer encore sur le destin de cette institution tant vantée des uns, tant attaquée des autres. Pour notre part, n'ayant aucun esprit de système, nous ne serons pas aussi sévère pour la propriété collective que le prince russe l'est pour la libre propriété privée. A notre avis, le plus prudent est encore de laisser au *mir* le temps de montrer s'il se peut adapter aux conditions nouvelles de notre civilisation et aux besoins de l'agriculture. La Russie, grâce à ses usages et à l'étendue de son territoire, est le seul pays de l'Europe, le seul pays du monde, qui puisse faire concurremment l'épreuve des deux modes de propriété, de la propriété privée, de la propriété commune. C'est là une expérience qui doit être menée avec d'autant plus de précaution, je dirai même avec d'autant plus de patience, qu'une fois abandonnée elle ne saurait être reprise sans bouleversemens.

Quand en Russie la propriété collective, suivant le type du *mir*, sortirait victorieuse de l'épreuve présente, pourrait-elle se transplanter sur le sol de notre vieille Europe, dont elle a presque partout été extirpée depuis des siècles? A cet égard, le prince Vasiltchikof ne se fait aucune illusion, il ne croit pas que son institution favorite puisse jamais s'acclimater en Occident, et, n'apercevant point pour les nations modernes d'autres moyens de salut, il déplore que nous soyons inféodés par notre passé à un mode de propriété radicalement vicieux, qui tôt ou tard doit entraîner la chute de nos états les plus florissans.

A ses yeux en effet, la propriété collective est le seul moyen d'échapper à l'antagonisme des classes, qui, en dépit de l'aveuglement de nos historiens, a été la principale cause de la chute de

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876.

(2) Nous croyons savoir que l'écrivain russe prépare en ce moment, sur l'économie rurale en Russie, un ouvrage nouveau où, n'étant plus gêné par l'esprit de système, il sera plus à l'aise pour nous faire part de ses connaissances spéciales et de ses observations personnelles.

tant de puissans états anciens et modernes. Si les peuples de l'Occident avaient tiré quelque enseignement de la civilisation classique, ils en auraient appris que partout la concentration des biens-fonds entre les mains des hautes classes, la grande propriété et l'oligarchie financière ont été les signes précurseurs et les agens les plus actifs de la dissolution des sociétés. C'est ce qui dans l'antiquité a perdu Sparte et a perdu Rome, ce qui au temps de leur plus grande splendeur a fait la débilité et la précoce caducité de l'Italie de la renaissance et de l'Espagne de la maison d'Autriche. Grâce à ce vice incurable, la civilisation classique telle que l'ont comprise les peuples de l'antiquité, telle que l'ont empruntée d'eux les nations germano-latines, la civilisation classique qu'on prétend ériger en modèle universel, loin de faire le bonheur des peuples, s'est partout et toujours fondée au détriment des basses classes, au profit du petit nombre. La Russie, grâce à son isolement géographique et historique, est demeurée jusqu'ici à l'abri de cette contagion occidentale. Loin de chercher à imiter l'Europe, elle doit travailler à fonder chez elle une civilisation nouvelle, originale, exempte des vices de la civilisation classique, une civilisation également profitable à toutes les classes du peuple. Mais en dehors de la libre propriété et en dehors du salariat, qui jusqu'à présent lui ont servi de moyen et de véhicule, la civilisation est-elle possible? Le prince Vasiltchikof n'en désespère point. Il croit que la Russie en possède le secret dans son passé, qu'elle n'a qu'à demeurer fidèle à son histoire et à sa commune rurale pour donner naissance à une société aussi brillante, aussi prospère et autrement harmonieuse et solide que celles d'Occident, à une société dégagée des luttes de classes et délivrée de tous les principes morbides qui menacent les nations de l'Europe d'une précoce décomposition.

Que vaut cette prétention de fonder à l'aide d'un autre régime agraire une nouvelle société, une nouvelle civilisation, exempte des plaies de nos sociétés occidentales? Au fond, toute cette argumentation aboutit à cette question : peut-il y avoir une haute civilisation, une haute culture sans grande industrie, sans grand commerce, sans grandes villes? Peut-il y avoir dans l'avenir, en Russie ou ailleurs, une société prospère et indéfiniment progressive, où, comme dans la Russie contemporaine, l'élément urbain reste à perpétuité relativement peu considérable et toujours subordonné? Si, à l'aide de la propriété collective et du *mir*, il est possible d'édifier une société nouvelle à base plus large et plus solide que les nôtres, ce ne peut être en effet qu'une société exclusivement agricole et essentiellement rurale.

Ainsi que nous le remarquions ici même avant l'apparition de l'ouvrage du prince Vasiltchikof, veut-on voir dans la propriété

collective du *mir* russe une solution du problème social, ce ne peut être que dans un pays primitif encore tout rural et agricole, comme l'a été longtemps la Russie. Chez les peuples modernes, avec la division du travail entre l'agriculture et l'industrie, entre les campagnes et les villes, il n'en saurait être de même. Quel lot de terre donner aux millions d'habitans de nos capitales? Où prendre une dotation foncière pour les familles entassées dans nos grandes villes, qui, grâce à l'industrie et au commerce, grâce au développement même de l'aisance, iront toujours en attirant dans leurs murs une plus notable partie de la population? Ce dont souffre surtout l'Europe occidentale, ce dont souffre presque uniquement la France, c'est un prolétariat manufacturier, un paupérisme urbain, et ce que certains russes nous offrent pour remède, comme une sorte de panacée sociale, n'est qu'une recette villageoise, tout au plus bonne pour les campagnes.

Et pour la vie rurale, pour les campagnes mêmes, est-ce bien là un remède certain, un spécifique infaillible? Laissons de côté l'intérêt de la production qui a bien son importance, comment ne pas voir que, pour posséder toute son efficacité, le régime de propriété en usage dans les campagnes russes a besoin de larges espaces? Pour reconnaître à chaque habitant, à chaque couple adulte, une sorte de droit à la terre, il faut avant tout avoir des terres et des terres libres. Les communes russes, celles au moins qui sont assez bien dotées territorialement, ont à cet effet des réserves qu'elles gardent pour les nouveaux partageans. C'est là en effet le seul moyen de satisfaire tous les ayans droit au fur et à mesure de leur apparition sur la scène du travail, mais un tel système exige des vides dans la population ou des vacances dans les terres cultivées. Au banquet de la propriété foncière il est facile à un pays neuf de convier tous les nouveaux venus; mais tôt ou tard il devient malaisé de faire place aux arrivans sans gêner les premiers assis au festin. Le nombre des convives augmentant toujours sans que la table commune s'élargisse, ne finiront-ils point par se trouver tous à l'étroit et par n'avoir chacun qu'une maigre et insuffisante portion?

En restreignant les terres disponibles et en rétrécissant le lot de chaque famille, tout accroissement de la population tend à diminuer la facilité des partages et le bien-être des copartageans. C'est là pour l'avenir ce qui menace peut-être le plus la propriété collective du *moujik*. Une chose avérée en effet et facile à comprendre, c'est que le régime du *mir* sollicite à l'accroissement de la population aussi bien qu'au mariage, chaque famille ayant droit à une part du sol d'autant plus grande qu'elle compte plus de bras et de travailleurs. Au lieu de diminuer, en le divisant, le champ

paternel, une nombreuse progéniture l'agrandit. Sur ce point la propriété collective est en opposition avec la propriété personnelle héréditaire. Dans l'une et l'autre, le même mobile, l'intérêt individuel, produit des effets contraires. La propriété personnelle, sous le régime du partage égal du moins, tend à limiter dans chaque famille le nombre des enfans qui doivent partager le domaine paternel. A notre sens, ce serait peut-être là le plus sérieux reproche qu'on lui puisse faire. Au-dessous de la question de la propriété, nous découvrons ainsi le problème de la population (1).

A cet égard, les deux modes de propriété ont des effets inattendus et presque également outrés en sens inverse. Il n'y a pas encore un siècle qu'Arthur Yung écrivait qu'avec notre régime de propriété la France deviendrait bientôt une garenne de lapins. Les faits ont montré combien ces craintes de multiplication excessive étaient vaines, ils ont également démenti une autre prophétie du même genre. En limitant l'accroissement de la population, notre régime agraire tend à mettre des bornes au morcellement même du sol qu'on l'accusait de devoir porter à l'infini. Entre l'étendue et la production de la terre d'un côté et le nombre des habitans ou leurs besoins de l'autre, notre mode de propriété et notre mode de succession semblent établir une sorte d'équilibre. Il en est tout autrement de la propriété collective; en stimulant la reproduction de la population, elle restreint sans cesse la part du sol attribuable à chacun, elle coupe et morcelle de plus en plus les terres, en sorte qu'à la longue elle tend à se rendre elle-même impossible ou illusoire.

Si faible qu'y soit la densité de la population, dans les gouvernemens mêmes les plus peuplés, les effets de cette loi naturelle se font déjà sentir dans beaucoup de contrées de la Russie. Dans nombre de communes, les paysans se trouvent déjà à l'étroit, les lots accordés au *moujik* lors de l'émancipation sont déjà notablement réduits, et à chaque partage ils deviennent plus exigus; le mal s'aggrave avec les années et la population. Le parcellement du domaine communal aboutit dans certaines régions à un fractionnement sans fin, à un véritable émiettement du sol, et comme, grâce à l'instabilité de la jouissance, la propriété collective est peu favorable à la culture intensive, l'extrême morcellement a plus d'inconvénient avec elle qu'avec la tenure personnelle héréditaire. Déjà de nombreux pay-

(1) On sait qu'on a vu là, non sans raison, une des causes qui rendent la population de la France presque stationnaire. Le même phénomène peut se signaler en d'autres pays dans des circonstances analogues. En Belgique, par exemple, M. E. de Laveleye a remarqué que les deux provinces du royaume où la propriété est la plus divisée, les Flandres, sont celles où l'accroissement de la population est le moins rapide. La Suisse donnerait lieu à des observations du même genre.

sans attendent en vain durant des années qu'on leur puisse attribuer un lot insuffisant à l'entretien de leur famille. S'il en est ainsi moins de trente ans après l'émancipation, après la dotation territoriale des paysans, que sera-ce dans un ou deux siècles (1)?

Le prince Vasiltchikof reconnaît le mal, mais il a un remède tout prêt, l'émigration, la colonisation intérieure de l'empire. Ici encore nous rencontrons une des nombreuses et fatales contradictions des théoriciens sociaux. L'écrivain qui nous a représenté l'émigration comme le symptôme indéniable des souffrances engendrées chez les peuples de l'Occident par la mauvaise distribution de la propriété, nous montre maintenant dans cette même émigration l'auxiliaire béni, le complément naturel de la propriété collective. Ce qui en Occident, sous notre régime de propriété, lui paraissait une condamnation de notre état social, lui apparaît en Russie, sous un autre mode de tenure du sol, comme une ressource normale et un bienfait pour le peuple. Ce qui était plaie hideuse en Occident devient remède précieux en Russie, et cependant sous l'un et l'autre mode de propriété, émigration et colonisation ont toujours au fond mêmes causes et même but. Entre le paysan allemand qui quitte les bords de la Baltique faute de terres libres dans sa *gemeinde*, et le paysan russe qui abandonne sa commune natale faute de lot de terre suffisant, l'analogie est grande. La différence est que les émigrans d'Occident sont obligés de traverser les mers, tandis que les Russes peuvent au dedans même de leur immense empire, dans les steppes de l'Europe ou les déserts de l'Asie, émigrer sans changer de maître ou de patrie. Ce peut être là un avantage pour l'état russe, pour l'individu; pour le peuple, cela ne change presque rien aux causes et aux conséquences économiques de l'émigration (2).

Dans un empire comme la Russie, où il y a des centaines, des millions d'hectares inoccupés, où il y a de vastes solitudes entièrement inhabitées, l'on ne saurait, s'écrie le prince Vasiltchikof, s'inquiéter du manque de terres. Dans un tel état, il est aisé de réparer toutes les injustices de la nature ou de la société, aisé de

(1) Avec le temps, on pourrait voir en Russie ce qui se voit déjà à Java avec un régime de terre analogue. Voyez l'ouvrage de M. E. de Laveleye sur *la Propriété et ses formes primitives*.

(2) La chose est si manifeste que le prince Vasiltchikof propose d'appliquer à la colonisation russe les règles adoptées en pareille matière par les Anglais et les Américains. Oubliant tous ses principes, il engage le gouvernement impérial à vendre les terres libres du Caucase ou de l'Oural à des particuliers, au risque de livrer toutes ces colonies russes à l'exploitation du capital et à l'oligarchie foncière en même temps qu'à la propriété privée héréditaire. Pour sauver dans le présent la Russie européenne du prolétariat et des maux inséparables de notre mode de tenure du sol, il sacrifie la Russie d'Asie et l'avenir de l'empire.

résoudre le problème, insoluble pour les vieux états de l'Occident, d'une équitable répartition du sol et de la richesse. En Russie, il y a assez de place et assez de richesses naturelles pour égaliser autant que possible les inégalités sociales, pour supprimer le prolétariat sans attenter aux droits de la propriété individuelle, des communes rurales ou du trésor.

La Russie ressemble en effet à l'une de ses riches communes bien dotées de terres, qui possèdent pour les nouvelles générations de vastes réserves territoriales. Si grandes qu'elles soient, ces réserves s'épuiseront pourtant un jour, et peut-être beaucoup plus tôt que ne le supposent les patriotes qui s'en laissent imposer par l'immensité des surfaces comprises dans l'empire. Quelque éloigné que semble le jour où la plus grande partie des terres seront occupées, ce jour viendra en Russie avec la propriété collective, comme en Amérique avec la propriété individuelle, et ce jour-là les deux modes de tenure du sol resteront en présence avec leurs avantages et leurs inconvéniens intrinsèques, sans que ni l'un ni l'autre puisse appeler à son secours l'émigration. Alors, si sa vie se prolonge jusque-là, sonnera l'heure critique pour la propriété collective mise de plus en plus à l'étroit par les progrès des générations. Compter sur une colonisation indéfinie pour faire vivre un mode de propriété, ce n'est au fond que reculer la difficulté. Quel que soit le mode de tenure du sol, les hommes ne sauraient tous être largement pourvus de terres que là où il y a beaucoup de terres et peu d'habitans.

Tout en faisant en Occident le procès de la propriété individuelle, le noble réformateur est prêt à la tolérer dans sa patrie, sinon pour le *moujik*, du moins pour le propriétaire foncier, le *pomêchtchik*, l'ancien seigneur de serfs. Ici la contradiction est peut-être plus apparente que réelle. A la noblesse ou au capital, le prince Vasiltchikof permet le mode de propriété aristocratique ou bourgeois, après que, grâce au *mir*, le patrimoine du peuple a été mis à l'abri de toutes les usurpations. L'écrivain russe se flatte qu'en conservant le domaine communal du paysan à côté du domaine héréditaire du noble ou du marchand, la Russie échappera aux luttes de classes qui troublent l'Occident. C'est là pour beaucoup de Russes une sorte d'axiome incontesté, mais sur ce point encore nous craignons qu'ils ne se fassent illusion. S'il n'y a point aujourd'hui de luttes de classes en Russie, d'antagonisme entre le propriétaire et l'ouvrier, entre le travail et le capital, cela tient moins à l'existence du *mir* qu'à l'état social, religieux, intellectuel, du peuple russe. Le jour où les semences révolutionnaires que tant de jeunes mains travaillent à répandre sur le sol russe viendront à lever, ce jour-là le mode de propriété tant vanté des slavophiles serait un bien faible pal-

ladium pour la société russe. Le *mir*, tel qu'il existe aujourd'hui en Russie, avec toute une classe de propriétaires fonciers en dehors de lui, a en effet un grave inconvénient social, l'inconvénient de séparer la population rurale, comme la propriété, en deux catégories ou deux classes nettement tranchées. Tandis qu'en France il y a, du plus grand au plus petit détenteur du sol, une chaîne continue et graduée de propriétaires de tout rang et de toute fortune, en Russie le grand propriétaire, le *pomêchtchik*, qui demeure en dehors du *mir*, est entièrement séparé des communes de paysans, et par là même il est en quelque sorte désigné à leur jalousie et peut-être un jour à leurs convoitises. L'un des défauts de la commune russe, qu'on nous représente comme le plus sûr obstacle à la division de la société en classes hostiles, c'est précisément de la partager ostensiblement en deux classes ayant des intérêts différens, si ce n'est opposés.

Ce serait là un véritable danger pour l'avenir, si, grâce aux achats de terre faits par les paysans, il ne se formait peu à peu entre le *pomêchtchik*, le propriétaire foncier et le *moujik* des communes, une classe intermédiaire de petits propriétaires tenant à la fois à l'un et à l'autre. Ces paysans, qui sont en même temps membres du *mir* et, en dehors du *mir*, propriétaires individuels comme l'ancien seigneur et le marchand des villes, ces paysans, qui dans leur personne réunissent les deux modes de propriété, pourront servir de lien entre les deux classes séparées par la tenure du sol. Sans ce groupe intermédiaire qui devient d'année en année plus nombreux, la Russie ne saurait, croyons-nous, échapper longtemps à l'antagonisme des deux modes de propriété et aux luttes de classes que les révolutionnaires s'efforcent d'exciter chez elle.

En Russie, nous dit-on, il y a place pour tous les droits et les intérêts; mais lorsque le paysan se trouvera à l'étroit dans le domaine communal, êtes-vous sûr de l'empêcher de jeter un œil de convoitise sur les domaines privés voisins? Si des salons de Moscou ou de Pétersbourg, les spécieuses théories du prince Vasiltchikof sur l'appropriation du sol et sur le servage du salariat descendaient dans le peuple des campagnes, le paysan n'aurait pas de peine à démontrer à ses mondains instituteurs qu'en Russie, tout comme en Occident, la propriété personnelle héréditaire est un mal et une iniquité et que le sol national doit tout entier appartenir à ceux qui le cultivent de leurs bras. De telles idées sont encore d'ordinaire étrangères au *moujik;* elles se sont cependant déjà rencontrées sous une forme plus ou moins vague chez quelques-unes des sectes populaires et elles sont fort répandues parmi les hommes qui s'attribuent vis-à-vis du peuple une sorte d'apostolat révolutionnaire; c'est par là qu'ils espèrent avoir prise sur lui, et c'est

pour cela qu'ils se présentent à lui avec la devise de *terre et liberté* (*zemlia i volia*). Et de fait, si le socialisme, si la révolution a jamais quelque chance de se faire accueillir du *moujik*, ce sera sous le couvert de la commune; au lieu de fermer à jamais aux révolutionnaires la porte de l'*izba* du villageois, le *mir* pourrait un jour la leur ouvrir. Ce sera au nom du *mir*, qu'on nous représente comme la sauvegarde de la société, que le paysan sera invité à s'arrondir et à faire rentrer toutes les terres dans le domaine communal. La commune russe telle qu'elle existe dans l'ancienne Moscovie est en effet un facile moyen de s'emparer du sol au profit des masses, c'est le seul procédé pratique encore connu pour appliquer à la terre les théories du partage égal sans voir l'inégalité renaître du partage même. Ailleurs le plus grand obstacle à toute tentative communiste de ce genre est dans les mœurs; or, grâce au *mir*, les mœurs du peuple russe n'y font point obstacle; aussi oserons-nous dire que s'il doit y avoir quelque part une révolution agraire, elle ne saurait trouver un champ mieux préparé que la Russie.

Pour nous, cette vérité est si évidente que nous n'y insisterons pas davantage; nous souhaitons seulement que les faits ne la rendent jamais trop manifeste. Les Russes se plaisent à nous représenter le *mir* et la propriété collective comme un remède souverain, un spécifique infaillible contre le socialisme et le communisme; cela peut être vrai; mais, si le *mir* a cette vertu, c'est conformément à la méthode qui, pour préserver d'une maladie, l'inoculait. On pourrait dire qu'avec la commune russe, le communisme, ou mieux le socialisme agraire, a été inoculé à la Russie, et que, grâce au *mir*, il circule inconsciemment dans ses veines et dans son sang. Le virus, à cette dose, restera-t-il toujours inoffensif? Sera-ce un préservatif contre la contagion du dehors, ou, au contraire, déterminera-t-il un jour dans l'organisme social des désordres inattendus et des troubles graves? L'avenir nous l'apprendra. En attendant, c'est là pour les sociétés un mode de traitement dont les gens prudens n'oseraient leur conseiller l'essai, de peur de leur faire prendre le mal dont elles voudraient se défendre.

V.

Pourquoi une telle institution est-elle représentée par des hommes instruits et éclairés comme l'ancre de salut des sociétés humaines? Est-ce toujours uniquement pour son mérite intrinsèque? Non, assurément; dans tous leurs panégyriques de la propriété collective, les écrivains russes ont une autre raison qui, à leur insu, est souvent la principale : c'est qu'il s'agit là d'une institu-

tion nationale, russe, slave, ou du moins considérée comme telle (1). Ainsi s'explique le pieux enthousiasme, l'espèce de religieuse ferveur qu'inspire la tenure collective du sol à tant des écrivains les plus distingués de la Russie, aux Samarine, aux Kavéline, aux Vasiltchikof; chez ce dernier, selon l'ingénieuse image d'un compatriote, sous la blouse ouvrière du socialiste on aperçoit le caftan de velours du boïar moscovite. C'est le besoin d'exalter le *mir* du *mouïik* qui entraîne involontairement et presque inconsciemment tant de Russes, de penchans d'ailleurs fort divers, à des conclusions ou à des spéculations à demi socialistes. Dans ce mélange des lieux communs du socialisme occidental et des traditions slavophiles, les premiers ne sont souvent pour les secondes qu'un ornement d'un goût douteux, une parure voyante destinée à leur attirer l'attention et l'admiration du vulgaire. En associant leurs institutions communales à des idées sophistiques et paradoxales, certains Russes oublient trop qu'aux yeux des esprits sobres, ils compromettent le *mir* au lieu de le recommander.

Ce bizarre accouplement, assez fréquent en Russie, de l'esprit slavophile et des rêveries socialistes, n'est pas aussi contre nature qu'il le semble au premier abord. La dangereuse séduction qu'exercent parfois sur l'austère slavophilisme russe les grossiers appâts du socialisme moderne a été admirablement expliquée par MM. Tchitchérine et Guerrier (2). Entre ces deux directions au fond si opposées, entre le novateur socialiste essentiellement cosmopolite et sans patrie, qui rêve la destruction des frontières nationales aussi bien que le renversement des bornes privées, et le slavophile conservateur et orthodoxe, épris des traditions nationales, qui se montre partout jaloux de la gloire de son pays et défiant du dehors, il y a un lien caché : c'est le dédain de la civilisation moderne, c'est une commune aversion pour la société européenne, que l'un attaque au nom d'un avenir d'utopies irréalisables, l'autre au nom d'un passé presque aussi chimérique. Là est le terrain sur lequel se rencontrent socialiste et slavophile, quand tous deux frappent de leurs anathèmes la science bourgeoise de l'Occident. Ainsi s'explique comment, dans leur joie de rencontrer chez cet Occident si redouté un ennemi intérieur, des conservateurs russes font parfois au socialisme de si singulières avances et parfois même semblent prendre à tâche de lui préparer les voies,

(1) Le prince Vasiltchikof s'efforce longuement de prouver que le mode de propriété en usage dans le *mir* russe est propre aux Slaves et en même temps qu'il a été général chez tous les peuples de cette race qui ont échappé à l'influence germanique. MM. Guerrier et Tchitchérine (p. 165-170) ont montré de nouveau combien ces deux opinions semblent peu fondées scientifiquement.

(2) *Rouskii dilettantism i obchtchinoé zemlevladénië.*

tout en déclarant doctrinalement que la Russie n'a rien à redouter de l'ennemi domestique de l'Occident. Il semble cependant que les désordres des dernières années aient dû démontrer aux plus optimistes que les traditions slaves et la propriété collective ne sont point un préservatif assuré contre la contagion révolutionnaire.

Tous les peuples éprouvent à certains momens de leur histoire le besoin de croire en eux-mêmes, en leur force, en leur mission, le besoin de s'affirmer, de se glorifier vis-à-vis de l'étranger. La Russie est depuis la dernière guerre dans un de ces momens de fièvre et d'exaltation patriotique, où tout ce qui paraît national est par cela seul passionnément applaudi. Aussi le slavophilisme, qui n'est autre chose que l'apothéose de la nationalité russe, le slavophilisme qui, avant 1877, était endormi ou languissant, est-il redevenu tout à coup plus vivant et plus fort que jamais. Il avait pour sa part contribué à entraîner la nation et le gouvernement dans la campagne d'Orient, et cette campagne, en partie provoquée par lui, lui a momentanément rendu une vigueur qu'il n'aurait pu puiser dans la paix. La guerre au profit des Slaves du Balkan a naturellement tourné au profit des prophètes et des croyans du slavophilisme moscovite. Les grands événemens du dehors ont eu leur contre-coup à l'intérieur, les batailles livrées pour les Bulgares ont au nord du Pruth remis en honneur tout ce qui de nom ou d'apparence est slave, comme en Allemagne la lutte contre Napoléon avait remis à la mode tout ce qui semblait germanique. La dernière guerre d'Orient a eu pour la Russie de nombreuses et multiples conséquences; l'une des moins prévues peut-être, c'est qu'elle a, temporairement au moins, consolidé le *mir* du *moujik*. Ainsi s'explique en partie le grand succès de l'ouvrage du prince Vasiltchikof; sans être précisément slavophile, le brillant écrivain caressait dans ce qu'il avait de plus sensible l'amour-propre de ses compatriotes.

Le slavophilisme était né, sous le règne de Nicolas, d'une violente et légitime révolte contre le long servage intellectuel du XVIIIe siècle. En rendant à la Russie le respect et le goût de son histoire et de ses antiquités nationales, en ramenant l'attention et l'affection des hautes classes sur le *moujik* et le peuple des campagnes, en servant de contre-poids aux copistes systématiques de l'Occident, ou aux novateurs de la bureaucratie pétersbourgeoise, les slavophiles ont rendu à leur patrie un incontestable service. Grâce à eux la Russie a recouvré sa conscience nationale qui menaçait de s'oblitérer sous un vain et stérile cosmopolitisme. A son heure, le slavophilisme a pu être pour la vie russe une utile et salutaire réaction du dedans contre le dehors, mais, comme tout mouvement de ce genre, il risque par son triomphe de devenir un

inconvénient et un danger. Pour les peuples plus encore que pour l'individu, le sentiment de la personnalité et l'estime de soi-même sont une grande force, mais à la condition que le sentiment national surexcité ne dégénère pas en une sorte de chauvinisme intellectuel ou de protectionnisme moral, à la condition que l'orgueil patriotique ne devienne pas, comme en Chine, au lieu d'un stimulant à l'activité, un soporifique qui alanguit l'esprit public et engourdit la société. Quand il va jusqu'à l'insouciance ou au dédain de l'étranger, le sentiment national devient pour les peuples, quelque grands qu'ils soient, le plus mauvais des conseillers; mais, dans aucun pays, cette admiration exclusive de soi-même, cette propre apothéose ne saurait être plus pernicieuse qu'en Russie. Dans ses aberrations les plus outrées, le slavophile le moins mesuré n'est pas plus ridicule que le patriote allemand qui, dans le vaste monde moderne, n'aperçoit que la culture allemande, la science germanique, l'influence teutonique; mais, des deux, le slavophile est certainement le plus mal inspiré pour son pays, car en prêchant le mépris de l'Occident et des peuples d'où sont sortis l'art, la science et toute la civilisation moderne, il risque d'apprendre à la Russie le dédain de la science, de la liberté, de la civilisation et du progrès même.

Les excès du slavophilisme prêtent à une observation d'un autre genre par laquelle nous terminerons. Quand, sous prétexte de mettre en lumière l'originalité méconnue de leur patrie, les Russes ne se contentent point d'accentuer les traits réels de leur individualité nationale, quand ils prétendent mettre l'histoire et la culture russes, le génie et la société slaves en complète opposition, en antagonisme radical avec la civilisation européenne, ils en viennent sans y prendre garde à la même thèse, aux mêmes conclusions que leurs adversaires et leurs contempteurs du dehors. Le slavophile de Moscou donne alors la main aux russophobes de Londres ou de Pesth qui représentent le Moscovite comme foncièrement étranger à la civilisation européenne et aussi incapable de se l'approprier que l'Ottoman de Stamboul. A force d'exagération dans la louange ou dans le dénigrement, les deux extrêmes opposés en viennent ainsi à se toucher. Un tel rapprochement n'a pas, croyons-nous, de quoi flatter le patriotisme bien entendu des Russes, car la civilisation occidentale a traversé assez de crises, elle a pris assez de force jusqu'au milieu de ses révolutions pour n'avoir guère à redouter les dédains de ceux qui prétendent lui demeurer étrangers, que de pareilles prétentions viennent de Stamboul, de Pékin ou d'ailleurs.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES DERNIERS JOURS

DE

LA TRIBU DE CATRIEL

SOUVENIRS ET RÉCITS DE LA FRONTIÈRE ARGENTINE.

Ces études sur la conquête du désert s'ouvraient par le récit du soulèvement des Indiens de Catriel, exécuté avec une perfidie magistrale; le destin nous permet de les clore par le tableau de leur châtiment. Il ne montre pas toujours pour venger cette pauvre morale une complaisance aussi décidée. La pointe hardie poussée jusqu'à Treycò, et qui fit tomber au pouvoir des troupes la plus grande partie de la tribu rebelle, présente d'ailleurs plus d'un côté attachant : elle va nous offrir l'occasion d'entrer à l'improviste dans une résidence indienne, de prendre sur le fait les mœurs et le genre de vie des sauvages. Nous ne les avons aperçus jusqu'à présent qu'à cheval et courant la plaine ; nous allons les visiter dans leur logis. Nous verrons en même temps à l'œuvre dès les débuts le nouveau système de guerre enfin mis en pratique dans la *pampa* du sud, la guerre offensive, dont tous les travaux antérieurs, — translation de la ligne, fossé, fortins, cultures (1), — n'avaient été que la patiente préparation. Tout le monde à la frontière attendait avec une fiévreuse impatience le moment où la lutte entrerait dans

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1877.

cette phase décisive. Les opérations actives sont toujours attrayantes pour le soldat; elles le sont bien plus encore quand elles se présentent comme le couronnement et la récompense d'une longue période de labeurs. Le docteur don Adolfo Alsina était plus que personne pressé d'agir. Atteint d'une maladie grave, il sentait ses forces, soutenues et surmenées par son énergique volonté, menacer de le trahir. Il avait hâte de voir ses plans, mal compris encore de la plupart de ses concitoyens, porter avec éclat leurs premiers fruits. Aussi le dernier coup de pioche était à peine donné au retranchement qui couvrait la frontière, qu'il se mit en route pour Carhué. Le conseil de guerre qui s'y tint le jour même de son arrivée ne fut pas long. Toutes les éventualités que pourraient présenter ces coups de main avaient été prévues, analysées, discutées tant de fois! C'était un sujet épuisé. La seule chose nouvelle, c'était que Catriel serait l'objet de la première expérience et qu'on partirait sous trois jours. Il n'y avait pas là matière à objections. Tout fut réglé en quatre mots.

La frontière de Puan, qui dans cette circonstance avait la bonne fortune de posséder Catriel dans son rayon d'action, enverrait deux cents hommes de cavalerie et quelques troupes auxiliaires. Celle de Carhué fut autorisée à contribuer à l'expédition avec cent hommes. C'était une faveur qu'on lui accordait, une attention destinée à lui faire prendre patience jusqu'au moment où elle se mettrait en route à son tour pour balayer la *pampa* en face d'elle. Elle devait aussi fournir un corps d'Indiens irréguliers. C'étaient les Indiens de Manuel Grande, dont nous avons raconté ailleurs la défection. Ils venaient de rentrer en grâce après avoir échappé non sans peine à la surveillance de leurs alliés du désert, qui, à les en croire, les avaient entraînés à leur suite non comme des prisonniers, et les retenaient depuis lors de force. Sentant bien que l'on n'acceptait que sous bénéfice d'inventaire cette explication de leurs allées et venues, ils n'avaient pas manqué de faire parade de leur fidélité de fraîche date, et de solliciter la permission de se venger de leurs persécuteurs. Il n'y avait sans doute que le vieux Manuel Grande, leur cacique, dont la révolte n'eût pas été volontaire. Seul aussi, il était de bonne foi dans ses offres, qui furent acceptées. En tout cas, lui et les siens se conduisirent fort bien pendant toute la campagne.

Le lendemain matin, au lever du soleil, je reprenais avec le commandant Garcia la route que nous avions suivie la veille pour venir de Puan. Nous emportions l'un et l'autre de cette courte visite à Carhué une satisfaction de fâcheux augure pour Catriel. Le commandant don Teodoro Garcia avait été appelé depuis peu de jours à

remplacer à la frontière côté sud le commandant Maldonado, malheureusement tombé malade au bon moment. Il n'aurait pu imaginer, si on lui avait laissé le choix, une manière plus satisfaisante de prendre possession de son nouveau poste. Pour moi, qui, le fossé fini, étais sur le point de rentrer dans la vie civile et civilisée, je trouvais cet épilogue de ma longue campagne plein de saveur. Vraiment j'aurais cru n'avoir rien vu de la frontière et ne pas savoir le premier mot de ce qui la concerne, si je n'avais pas pris part à cette expédition, aussi nouvelle en son genre que toutes les nouveautés que nous avions vaillamment exécutées depuis dix-huit mois.

I.

La nuit du 9 novembre 1877, qui avait été fixée pour notre départ, était à souhait pour se mettre en campagne. Elle était noire comme de l'encre. Si cette circonstance rendit laborieux le passage d'un petit ruisseau bourbeux contre lequel s'appuie le campement de Puan, elle favorisait néanmoins nos projets. Quand on a affaire à l'ennemi le plus défiant, le plus insaisissable et le plus perspicace du monde, on ne doit négliger aucune précaution pour lui dérober ses mouvemens. Rien ne prouvait que quelque espion ne rôdait point aux alentours. Naturellement nous nous gardâmes bien de suivre tout d'abord la ligne droite idéale à l'extrémité de laquelle, au dire de notre guide, se trouvait Treycò, résidence actuelle de Catriel. Ce n'eût pas été le moyen de surprendre les Indiens que de les aborder du côté où ils devaient nous attendre. Il fallait les tourner ; il fallait de plus passer à proximité des lacs d'eau douce, fort rares dans la région où nous allions entrer. Quelques-uns de ces lacs, abrités entre des collines de sable, étaient entourés de bois ; c'étaient là d'excellentes cachettes, on les avait choisies pour les grandes haltes. Quant aux terrains découverts où l'œil d'un Indien en chasse aurait pu à plusieurs lieues surprendre la marche et calculer la force de notre colonne, on s'était arrangé de manière à les traverser de nuit. Pour plus de précautions, à l'inverse des sauvages, qui font leurs incursions quand la lune est dans son plein, on avait lancé l'expédition au moment où elle ne se montre pas dans le ciel. Les phases de la lune jouent un grand rôle dans la guerre de frontière ; le guide en joue un non moins important. C'est un type à part que le *vaqueano*, nous pouvons bien lui donner ici le nom générique sous lequel il est connu, et qui signifie aussi : « l'habile ; » ce n'est pas un titre usurpé.

Nous avions eu quelque mal à nous procurer le nôtre. La zone

qui s'étend de la nouvelle ligne au Rio-Colorado, et dans laquelle on a refoulé les tribus, est beaucoup plus aride que les plaines récemment englobées dans le territoire de la république. A part quelques oasis, comme les abords de Salinas-Grandes, où habite Namuncurà, ce sont des champs inhospitaliers. Ils n'avaient pas été sillonnés en tous sens par les tribus comme les grasses prairies aujourd'hui perdues pour elles. Les Indiens « apprivoisés » que nous avions sous la main n'avaient pas eu l'occasion de les parcourir. Pichi-Huinca, qui était de la fête, n'y avait jamais pénétré. Ce loyal cacique, qui continuait à nourrir contre Catriel une rancune féroce, était bien assez désolé de ne pouvoir être l'instrument de sa ruine définitive. Heureusement il y avait dans le 11e régiment de cavalerie, en garnison à Puan, un soldat qui, emmené tout jeune chez les sauvages, avait vécu de longues années parmi eux, et avait fini par devenir à peu près Indien. Il avait été repris dans leurs rangs au moment d'une invasion qu'il avait accompagnée bien malgré lui, assurait-il, mais probablement sans avoir à se faire trop violence et en acceptant avec une philosophique résignation la perspective de conquérir beaucoup de chevaux dans les *estancias* de ses compatriotes. L'officier auquel on le conduisit devait être d'une humeur charmante lorsqu'il l'interrogea, car il feignit de trouver satisfaisantes ses explications embarrassées, et ne le fusilla point. Il fut simplement versé dans un corps de ligne. Il y avait huit ans qu'il y était, et on n'avait pas à se plaindre de lui. Après avoir été longtemps un soldat suspect, surveillé comme une bête fauve à l'attache, il était devenu un vieux soldat, un chien fidèle, et ne se distinguait de ses camarades que par un flair plus subtil, un instinct plus sûr de la *pampa* dans les circonstances difficiles. Bien qu'il fût complètement illettré, on l'avait fait sergent. Dans l'armée argentine, et surtout dans cette guerre spéciale, ceux que l'expérience et de romanesques aventures ont mis à même de déchiffrer le désert sont tout aussi précieux que ceux à qui la férule des maîtres d'école a rendu familiers les caractères de l'alphabet. Dans diverses occasions où il avait dû servir de *vaqueano* à la division côte sud ou à la division sud, car on se le prêtait d'une division à l'autre, il s'était tiré avec honneur de sa délicate mission. Il se rappelait que jadis, plus jeune d'une dizaine d'années, il avait poussé dans une chasse jusqu'à Treycò. Il croyait pouvoir en retrouver le chemin. Les renseignemens qu'il donnait sur la situation de ce point, dont le nom apparaissait pour la première fois dans le dictionnaire géographique de la frontière, s'accordaient avec ceux d'Indiens de Bahia-Blanca, qui l'avaient aussi visité, et avec les données plus modernes d'un transfuge de la tribu de Namuncurà, arrivé depuis peu à Carhué,

et qui s'était rendu à Treycò en promenade depuis que Catriel l'habitait. Il est vrai que rien ne prouvait que ce prétendu transfuge fût de son plein gré parmi nous, et qu'on pût avoir en lui la moindre confiance. Il ne s'était donné cette qualité qu'après être tombé au pouvoir d'une patrouille en avant de la ligne de frontière. Nous l'emmenions à tout hasard, mais étroitement gardé.

On vient de toucher là du doigt une des difficultés les plus sérieuses de la guerre offensive, celle sur laquelle l'ennemi avait le plus compté pour paralyser l'agression, l'absence de guides sûrs. Notre sergent, en mettant tout au mieux, en le supposant aussi décidément hostile aux Indiens qu'il avait été décidément leur ami, n'avait pour se diriger que des observations déjà lointaines. Or Treycò était au moins à quarante lieues de Puan, et il fallait qu'il en déterminât la direction au jugé. L'itinéraire adopté pour s'y rendre, s'il allongeait le chemin, nous forçait à aller reconnaître des points déterminés et permettait de redresser assez vite les erreurs commises; mais il obligeait aussi, problème compliqué, à changer sans cesse de ligne au milieu de savanes indéfinies, à travers une monotone succession d'horizons plats et uniformes. Certes l'Indien et le *gaucho* ont une boussole dans la tête. C'est un instinct spécial tout à fait analogue à celui qui trace au pigeon voyageur sa route à travers les airs ; c'est une faveur réservée à la vie sauvage. La civilisation oblitère cette faculté. La pratique quotidienne avait depuis longtemps émoussé chez nous les sentimens de surprise et d'admiration que provoque d'abord ce don curieux, dont nous profitions sans commentaires. Pourtant nous avions beau savoir par expérience de quoi notre *vaqueano* était capable, il était permis de concevoir quelques doutes sur la précision de ses souvenirs, quand il s'agissait d'une route aussi longue, où la moindre déviation devait nous rejeter fort loin de notre but, et quand ces souvenirs remontaient à plus de dix ans.

Le premier jour, tout alla bien. Nous en passâmes les heures les plus chaudes blottis dans un bas-fond discret et marécageux où les chevaux, notre préoccupation principale, purent apaiser leur soif et leur faim. Nous étions bien montés; nous avions près de trois bêtes par homme, et elles étaient en bon état, bien que l'avancement des cultures ne permît point encore de rationner les animaux de fourrages secs. Un ensemble de circonstances heureuses avait aidé au succès des dispositions adoptées par les chefs de frontière pour donner aux chevaux cette bonne mine et cette vigueur réjouissantes. La saison était éminemment favorable. Nous étions dans la seconde moitié du printemps. C'est une période de joie et d'abondance pour les animaux des prairies sud-américaines. Les herbes,

encore tendres à la dent, sont saines et nourrissantes. Plus tôt, trop aqueuses, elles sont un aliment peu vigoureux et purgatif; plus tard, elles deviennent coriaces et aigres en pourrissant sur place. Les taons, ce fléau du bétail, qui dans le désert s'abattent sur lui par nuées et l'épuisent, ne feront leur apparition qu'à l'entrée de l'été. Les lacs, pleins jusqu'aux bords, invitent à se baigner, et ces bains fréquens valent l'étrille pour rendre le cheval dispos. Si l'animal à cette époque peut rester au pâturage pendant la nuit, dont la fraîcheur modérée lui ouvre l'appétit, on le voit engraisser à vue d'œil. Depuis le fossé, qui mettait en avant des chevaux en liberté une barrière difficile et périlleuse à franchir, on pouvait presque partout leur laisser passer la nuit dehors.

C'était là un avantage indirect du fossé et le plus secondaire assurément de ses mérites. Ce fossé, que les partisans quand même des erremens anciens avaient fait de si ingénieux efforts pour rendre plaisant, on voyait maintenant ce qu'il valait. C'était lui qui nous permettait d'aller allègrement en finir avec Catriel en attendant que vînt le tour des autres caciques ses confrères. C'était lui qui nous les livrait. Sans lui, c'eût été une imprudence de détacher deux cents hommes d'une frontière qui n'en avait pas tout à fait cinq cents pour garnir un front de vingt lieues. C'eût été une imprudence bien plus grande de la priver pendant plusieurs jours de ses meilleurs chevaux, et de réduire, en cas d'invasion, les garnisons des fortins au rôle maussade de spectateurs tandis que les sauvages franchiraient au galop une ligne ouverte. Un mécompte de ce genre advint il y a peu d'années à un général, qui voulut cavalièrement se lancer à l'attaque avant d'avoir bien assuré sa ligne de défense. Pendant qu'il marchait sur les *toldos*, les Indiens, ignorant ses projets, se dirigeaient de leur côté vers les établissemens de l'intérieur, qu'ils eurent tout loisir de saccager à fond, n'étant inquiétés par personne. Les horribles dégâts qu'ils commirent ne trouvèrent qu'une compensation dérisoire dans la prise de quelques femmes et la mort de quelques valétudinaires qui n'avaient pu suivre l'invasion. Encore dans ces occasions les prises n'étaient-elles pas très nombreuses. Une famille indienne avait, en ce temps-là, nuit et jour, à l'attache, de bons chevaux tout prêts en cas de surprise. Une tribu attaquée se dispersait comme une bande d'oiseaux effarouchés. Il n'en va plus de même depuis que la ligne avancée a été garnie d'un retranchement. Cette abondance de chevaux, seul luxe des Indiens, mais luxe utile et des plus fâcheux pour nous, a disparu. Ceux que nous leur prenions dans les derniers temps étaient ruinés, et, la détresse aidant, les sauvages commençaient à manger les derniers qui leur restaient : c'était renoncer à l'espoir de s'en pro-

curer d'autres. Cela faisait la partie belle. Il aurait fallu qu'ils eussent vent de notre marche plusieurs jours d'avance pour nous échapper.

A quatre heures de l'après-midi, on se remit en route. On comptait que Guatraché, où l'on devait passer la nuit et une partie de la journée du lendemain, était à une cinquantaine de kilomètres, et l'on espérait, au petit trot sec qui était notre allure, y arriver sur les neuf heures du soir. Guatraché est une vallée profonde couverte d'une grande forêt de caroubiers et traversée par un ruisseau d'eau saumâtre. Catriel y avait séjourné peu de temps auparavant. On avait expédié de Puan une colonne légère pour l'en déloger. Il était encore mieux monté que les troupes à ce moment-là. Il avait pu détaler sans perdre beaucoup de monde. C'était un point que la division connaissait, et lorsque notre guide, après un crochet à l'ouest pour venir reconnaître un lac qui lui servait de point de repère et qui s'appelait Yallu-Yaucal, mit carrément la tête de son cheval au sud-ouest, un murmure de satisfaction circula dans les rangs. Chacun était fixé désormais. On savait où on allait, et on souperait probablement de bonne heure. A minuit, nous marchions encore. Les éclaireurs détachés dans diverses directions ne trouvaient pas la forêt et avaient quelque peine à nous retrouver nous-mêmes. Les ténèbres étaient opaques, et bien évidemment le *vaqueano* avait dévié. A droite ou à gauche? Il n'en savait rien. Il avait conscience, sans pouvoir expliquer pourquoi, que Guatraché était tout près; mais il lui était impossible de s'y diriger dans l'obscurité. On mit pied à terre, et chacun dormit à côté de son cheval, la bride nouée au poignet. Heureusement dans cette saison les nuits sont courtes. Un peu avant trois heures, le guide partit seul pour explorer les environs. Il revint presque aussitôt; Guatraché était retrouvé.

Dans la *pampa*, où l'on n'est pas gâté en fait de paysages, tout ce qui sort de l'implacable uniformité de la savane plate et verte paraît aisément délicieux. Nous cheminâmes près de trois lieues sous bois, trouvant charmant ce coin du monde. Ce n'est pourtant pas un arbre bien engageant que le caroubier, avec son tronc noueux, ses branches disloquées, son feuillage grêle, ses longues épines et son air bourru, mais après tout c'est un arbre. C'est même un arbre que l'on prend en affection quand on a fait avec lui plus ample connaissance. Son bois fort dur et absolument incorruptible est un combustible remarquable et qui sur la grille d'une machine à vapeur vaut presque la houille. Les longues gousses qui pendent de ses branches renferment, outre les grains comestibles, une espèce de miel d'un goût exquis sécrété par la plante même. Pilées et soumises à

la fermentation, elles fournissent une eau-de-vie aigrelette; moulées en gâteaux, elles forment non-seulement une friandise, mais ce que les médecins appellent un aliment complet. Dans certaines provinces de la République Argentine, elles sont l'unique nourriture des gens de la campagne pendant des mois entiers. L'abondance en est si grande que les habitans dédaignent toute autre récolte et tout autre travail. Ils n'ont qu'à étendre la main pour trouver leur subsistance comme dans l'âge d'or. Cela fait plus d'honneur au caroubier qu'à ces populations indolentes. Les Indiens du sud recherchent volontiers pour s'y établir les quelques groupes qui en ont survécu, débris vénérables d'une flore arborescente beaucoup plus répandue, et qu'ils ne tarderaient pas, si on les laissait tranquilles, à faire disparaître. Guatraché portait les stigmates de leur brutale insouciance. Autour des anciens *toldos*, il n'y avait plus que des squelettes d'arbres noircis par la flamme. Je les soupçonne de mettre exprès le feu aux grandes herbes pour faire sécher le plus de pieds possible. La provision de bois nécessaire à leur cuisine ne coûte ainsi aucune peine; elle ne coûte qu'une forêt.

Au point où nous fîmes halte j'eus un échantillon tout à fait significatif de leur paresse. Je m'étais installé dans une clairière qui présentait des traces évidentes de leur séjour récent. Il y avait eu là une habitation, et j'en avais conclu naïvement qu'il devait y avoir un puits tout auprès. L'eau était à une très faible profondeur; il suffisait d'un couteau pour creuser le sol jusqu'à la rencontrer. Eh bien ! le seul puits que l'on découvrit était à un kilomètre de distance. L'explication est simple : dans la très partiale répartition des besognes de ménage, c'est l'Indien qui aurait dû creuser le puits, tandis que c'était sa femme qui allait puiser l'eau; peu lui importait qu'elle s'exténuât à l'apporter de si loin. On a souvent parlé de l'attachement profond des Indiens pour leur famille. Quand on retient leurs femmes en otage, on est sûr de leur docilité, et l'on a vu des Indiens dont les femmes étaient prisonnières venir se livrer pour ne pas en être séparés. Je ne voudrais pas calomnier des vaincus; mais ce détail du puits me donna fort à réfléchir, et l'on se demande après cela s'il n'y a pas au fond de ces beaux sentimens plus d'égoïsme que de tendresse. Il est possible que l'isolement ne leur fasse tant de peur que parce qu'il les oblige à se servir eux-mêmes, et que ce qu'ils regrettent si vivement dans leurs épouses ce soit moins des compagnes aimées que des bêtes de somme commodes.

Nous n'étions plus qu'à une soixantaine de kilomètres de Treycó. Les chevaux ne faiblissaient pas, bien que les vaillantes bêtes n'eussent été qu'imparfaitement abreuvées dans les eaux bour-

beuses et amères qui croupissaient au fond de la gorge. Jusqu'à présent il était clair que les Indiens ne savaient rien de notre marche. Les vedettes placées sur les collines environnantes déclaraient que « le *campo* était tranquille. » Cela voulait dire, non-seulement que l'on n'apercevait pas, aussi loin que portait le regard, la moindre forme suspecte; mais encore que, d'après l'allure des animaux sauvages en vue, on était certain qu'au delà de cette limite il n'y avait pas de cavaliers. Les *guanacos* et les *venados*, pour qui sait interpréter leurs mouvemens, révèlent en effet de loin la venue de l'objet constant de leur terreur, l'homme à cheval. Avant même d'avoir pu le distinguer, ils sont prévenus de son approche par les marques d'inquiétude de leurs compagnons plus rapprochés du danger. Ils les répètent, et elles se transmettent de groupe en groupe à de grandes distances. C'est le télégraphe de ces timides ruminans. Il ne s'agit plus que de surprendre la clé de leurs signaux pour en déduire l'importance de la troupe qui arrive, l'allure à laquelle elle marche et la direction qu'elle suit. Les *gauchos* possèdent cette langue-là sur le bout du doigt.

Ce qui était plus rassurant encore, on apercevait à une dizaine de lieues de légères fumées dans diverses directions. Il n'y en avait pas du côté de Treycò. C'était un renseignement parfaitement clair. Les Indiens chassaient. Ils étaient allés à la *boleada*; ces feux indiquaient les points où « se fermait le cercle, » les points vers lesquels chaque bande de chasseurs devait rabattre son gibier. D'aussi paisibles occupations chez nos ennemis nous ravirent. En cela, nous ne faisions pas assez honneur à leur prudence. Ils étaient sur leurs gardes, et cette chasse, improvisée par Catriel la veille, n'était pas un mauvais moyen de surveiller une vaste étendue de terrain, tout en avisant au plus pressé, à nourrir la tribu, qui était aux abois. Heureusement on n'avait envoyé personne sur le chemin par où nous venions. Comment y aurait-on songé? Nous arrivions du côté de Salinas-Grandes, le centre des possessions indiennes. Les sauvages s'attendaient si peu à cette manœuvre que l'un d'eux, le lendemain, au moment où nous galopions vers lui, disait à sa femme éperdue : — Quel danger peut nous venir de ce côté? Ce sont des chasseurs de Namuncurá qui auront passé la nuit ici près et ont voulu nous rendre visite. — Ce fut la femme qui nous raconta ce propos. Celui qui l'avait tenu ne contera plus rien à personne.

Nous avions eu jusque-là du bonheur; mais dans les guerres de surprises il n'y a que les derniers momens qui comptent. Le plus ardu restait à faire. Les *toldos* ne sont pas agglomérés comme les chaumières de nos villages, tant s'en faut. Le laisser-aller des gens qui les habitent, leur mépris de toutes précautions d'hygiène, la

nature de leurs alimens et les matériaux dont sont faites leurs demeures, tout contribue à former autour de chaque *toldo* des amas de matières en putréfaction. S'ils les serraient les uns contre les autres, une bonne peste serait le résultat immédiat de cette imprudence; ils les disséminent donc et les changent à chaque instant de place. Cela ne les préserve pas des fréquentes visites de la petite vérole et de divers typhus. Ils les disséminent d'autant mieux que la dispersion des tentes rend l'engraissement des chevaux plus rapide, les larcins domestiques plus rares et, en cas de malheur, l'évasion plus facile. Nous savions d'avance que la tribu de Catriel, bien qu'étrangement réduite depuis sa défection, devait occuper une surface de plusieurs lieues carrées. Quant à la situation des habitations principales, de celle du cacique surtout, nous l'ignorions absolument. Nous pouvions dès les premiers pas trébucher sur une habitation sans importance. Il suffisait qu'un Indien, voire une Indienne, parvînt à sauter à cheval pour donner l'alarme, et toutes nos peines étaient perdues.

On fit subir un interrogatoire minutieux au transfuge qui avait visité Treycò depuis peu. Ses renseignemens, que nous étions bien forcés de trouver plausibles, n'étaient pas très favorables. Il y avait autour de la *tolderia* des groupes de tentes détachées qui lui faisaient comme une ceinture de grand'gardes. Nous en avions trois en face de nous, assez rapprochés les uns des autres pour qu'il fût malaisé de se glisser entre eux en trompant la surveillance de leurs chiens, assez éloignés pour qu'il ne fût pas possible de les tourner sans perdre beaucoup de temps et sans tout compromettre. Le parti le plus sage était de surprendre en passant le groupe du centre et de le cerner de manière à ne laisser échapper personne. Il était plus isolé et plus compact que les deux autres, parce que les familles qui le composaient s'étaient massées autour de trois petits lacs d'eau légèrement salpêtrée, mais potable à la rigueur pour les animaux. L'important était de savoir si le *vaqueano* pourrait, de nuit, nous mener en droite ligne à ces trois lacs, point peu notable et qui n'avait pas dû laisser dans sa mémoire des traces bien profondes. Il affirma que oui, et nous nous mîmes en marche.

Les dernières heures du jour furent employées à traverser les bas-fonds vaseux autour desquels s'étendait la forêt de Guatraché. On fit halte au coucher du soleil sur le revers de la dernière colline pour ne pas s'engager de jour sur le vaste plateau qui s'étendait au delà. Dès que la nuit fut tombée, on entama la dernière étape. Nous avancions rapidement dans un profond silence; il était défendu de causer et de fumer. Notre colonne glissait sur la prairie comme l'ombre d'un nuage. On entendait à peine le roulement

sourd et cadencé des pas des chevaux amortis par l'herbe. La nuit était aussi claire que peut l'être une nuit sans lune. L'atmosphère, brumeuse les jours précédens, était d'une limpidité parfaite. En regardant le firmament scintillant d'étoiles et baigné de nuances laiteuses, on songeait involontairement à ces vers, qui expriment par une image charmante la transparence et le recueillement d'une nuit d'été :

> Un vague demi-jour teint le dôme éternel,
> Et l'aube douce et pâle, en attendant son heure,
> Semble toute la nuit errer au bas du ciel.

En regardant la terre, on comprenait vite que

> Cette obscure clarté qui tombe des étoiles,

pour employer encore la juste expression d'un poète, était plus « obscure » que les contempleurs d'astres ne seraient tentés de le penser. Ces deux peintures de la nuit, si différentes, sont également exactes selon qu'on lève ou qu'on baisse les yeux. Malgré les tons nacrés du ciel, qui semblait déverser des nappes de lumière, j'avais de la peine à discerner la silhouette de notre guide, qui marchait à quelques pas en avant de nous.

La Croix du sud était presque en face de moi, brillant d'un si doux éclat qu'elle invitait à la contempler. Je remarquai en la regardant et fis remarquer au commandant Garcia que notre *vaqueano* inclinait insensiblement sur la droite. On se mit à l'observer, il ne tarda point à appuyer de nouveau sur la gauche. La direction générale restait la même sans doute malgré ces oscillations. Elles semblaient indiquer toutefois que la route à suivre n'était pas tracée dans sa tête avec la netteté ordinaire. Il n'est pas aisé de se jeter à la traverse d'opérations de mémoire, qui sont pour vous lettre close, et d'intervenir dans un travail mental dont on n'a pas la clé. On lui demanda pourtant s'il était sûr de son chemin, s'il n'éprouvait pas d'hésitation. Il n'en éprouvait aucune. Le transfuge, qu'on envoya interroger en même temps, ne savait pas de nuit suivre une direction. Il paraît que c'est le comble de l'art. Il croyait pourtant que nous faisions fausse route.

Vers dix heures du soir, nous devions nous trouver à environ une lieue des trois lacs, si nous n'étions pas égarés. On fit halte, et on envoya en avant les troupes chargées du coup de main sur les premiers *toldos*. Nous les suivions à un quart de lieue de distance. Quand nous les rejoignîmes, elles n'avaient rien trouvé. Cela devenait inquiétant. On détacha des éclaireurs. Ils ne rencontrèrent

trace ni d'Indiens, ni de lacs. Le guide ne savait plus où il était. Lorsqu'on est une fois perdu dans la prairie, il n'y a pas d'instinct qui tienne, il est impossible de se reconnaître. En désespoir de cause, il fallait en revenir au transfuge. On lui enleva ses liens. Ils servirent incontinent à garrotter le sergent. Tout n'est pas rose dans le métier de *vaqueano*. Celui-ci se trouvait avoir sur les bras une affaire capitale dont le dénoûment, chose plus triste, dépendait moins de la discussion impartiale de ses torts que du résultat définitif de l'entreprise; mais le résultat fut heureux. C'est lui qui nous reconduisit à Puan. Pour le moment, on installa le transfuge à la tête de la colonne. Le commandant D. Lorenzo Winter, qui l'avait amené de Carhué comme ressource suprême, et qui connaît à fond cette guerre et les Indiens, professe cette théorie, qu'un sauvage n'a jamais les idées aussi lucides que lorsqu'il est en péril de mort. Il l'avait donc au préalable réconforté par le dialogue suivant : « Peux-tu nous conduire chez Catriel? — De jour, oui, bien que je ne sache pas où nous sommes; de nuit, non. — Tu désires donc être fusillé? — Pas de réponse. — Je te demande si tu désires être fusillé? » Pichi-Huinca, qui servait d'interprète, ajouta quelques paroles où sans doute il le prévenait charitablement que le commandant allait le faire comme il le disait. « Je crois, reprit l'Indien avec effort, qu'il doit y avoir, non loin d'ici, un buisson auprès d'un ancien *toldo*. Si l'on m'y conduisait, peut-être pourrais-je de là prendre ma ligne. »

Pichi-Huinca, qui avait battu les environs à la recherche des trois lacs, avait remarqué à une demi-lieue de nous plusieurs pieds de ciguë, signe évident d'une habitation abandonnée, et quelque chose qui dans l'obscurité lui avait paru être un buisson. Il nous y conduisit. L'Indien examina le parage avec soin. « Ce n'est pas cela, dit-il. Je ne connais pas ces pieds de ciguë; il y a longtemps qu'on a dévié. — Pourquoi ne l'as-tu pas dit? — Je l'ai dit. D'ailleurs je ne sais pas me diriger dans l'obscurité. Au jour, je crois que je vous conduirai. — C'est pour gagner du temps. Au jour, il sera trop tard pour surprendre Catriel. Tu vas nous conduire tout de suite, si tu veux voir le jour se lever. — Je vous conduirai comme je pourrai. » Il marcha, nous le suivîmes. Le temps avait marché plus vite que nous au milieu de ces incidens : il était une heure du matin. Le commandant Garcia, silencieux et préoccupé, se pencha par un mouvement brusque et resta un moment appuyé sur le garrot du cheval, tâchant de percer les ténèbres à ses pieds. « Mais nous suivons un chemin! » dit-il enfin. Un officier mit pied à terre et tâta l'herbe. C'était en effet un sentier à demi effacé. L'Indien fut appelé. « Tu connais ce chemin? — Non. — Pourquoi le suis-tu? —

Je ne croyais pas suivre un chemin. — Alors c'est ton cheval qui l'a pris, et tu le laissais faire? — Je n'ai pas changé de direction depuis les ciguës. — Tu joues gros jeu, drôle! — Faites ce que vous voulez, je fais ce que je peux. — Halte! pied à terre! dit le commandant, et il se mit à se promener à grands pas. Je n'aurais pas en ce moment donné un fétu de la vie de l'Indien. Lui s'assit à terre et s'endormit. C'était un tout jeune homme de dix-huit ou dix-neuf ans. On a beau dire, il y a quelque chose à faire de ces gens-là. Au petit jour, il fallut le secouer pour le réveiller. Il se dressa sur ses pieds et s'orienta posément. « Maintenant, peux-tu nous conduire? — Oui. »

Ce oui laconique était de bon augure. Il monta à cheval et partit sans hésitation, au trot, entre deux soldats qui lui servaient de gardes-du-corps. Nous n'avions pas marché une demi-heure, qu'il devint évident que nous étions sur les Indiens. La prairie que nous traversions avait été parcourue il y avait peu de temps par des chevaux en liberté. On envoya Pichi-Huinca à la découverte. Il laissa à un de ses hommes son cheval de marche tout sellé, sauta à cru sur sa bête de confiance, et disparut en un clin d'œil derrière un pli de terrain. Un seul Indien l'accompagnait. Nous ne tardâmes pas à les voir tous les deux surgir au loin et galoper de droite et de gauche. Sa troupe, qui marchait à la même hauteur que nous, mais un peu à la débandade, car il ne faut pas exiger des Indiens une bien rigoureuse tenue dans les rangs, suivait tous ses mouvemens avec une anxieuse attention. Tout à coup un des siens cria : « Il a fait tournoyer son *poncho!* » et tous partirent ventre à terre, leurs longues lances en arrêt. Les Indiens de Manuel Grande les suivirent. Le vieux cacique, qu'on aurait cru tout cassé à le voir à pied, se dressa sur ses étriers en brandissant sa lance, envoya au ciel une sorte d'invocation ou d'imprécation, on ne sait trop, et se retournant vers les siens : *Amu! amu!* cria-t-il. — *Amu! amu!* répéta le chœur, et ils se lancèrent. Au même instant, sur notre gauche, résonnait le bruit clair que produisent cent sabres de cavalerie dégaînés à la fois. C'était le détachement du 11e qui se mettait en branle.

II.

Nous n'avions affaire encore qu'à une faible partie de la tribu. Le gros des habitations était à deux lieues de là. Tout ce que contenait cette espèce de faubourg, — hommes, femmes, enfans et bêtes, — fut à nous en un tour de main. On les avait surpris au lit; le soleil se levait. Le premier prisonnier qu'on leur fit fut jeté

en croupe d'un soldat et envoyé en toute hâte au commandant Garcia. On n'avait pas d'interprète sous la main; on n'en eut pas besoin. Dans l'action, le commandant était merveilleusement laconique. « Catriel? » L'Indien étendit la main et désigna le sud. Quelques ordres rapides, des aides de camp galopant de tous côtés, et nous voilà filant en droite ligne vers le sud, à travers ravins et broussailles, comme dans une course au clocher. Derrière nous, les troupes qui n'avaient pas encore donné changeaient de chevaux. Cela ne leur prit pas deux minutes. Les pelotons d'attaque, sabre au vent, allant un train d'enfer, nous atteignaient l'un après l'autre, prenaient les ordres en courant, et, s'éparpillant, couvraient la plaine de tourbillons de poussière. On avait modifié depuis peu l'équipement de la cavalerie pour l'approprier à la guerre indienne. On lui avait donné une cuirasse de cuir bouilli, et, selon les escadrons, des lances ou des revolvers. Les soldats étrennaient ce jour-là leurs armes neuves. On trouvait encore le temps, tout en jouant de l'éperon, d'admirer sous ce harnachement leur mine de lansquenets. Nous nous hâtions. La tête de la colonne était déjà au beau milieu de la *tolderia*.

On distinguait à l'horizon sept ou huit bouquets d'arbres au milieu desquels quelques points noirs exécutaient des mouvemens affolés; de temps à autre retentissait un coup de feu; les comptes se réglaient en général au sabre et à la lance. Par momens, nous passions sur des couches de sable où les chevaux entraient jusqu'au boulet. C'est à peine alors si l'on apercevait ses voisins. Nous pénétrâmes bientôt dans une forêt de caroubiers assez vaste, mais plus maltraitée encore que celle de Guatraché. Comme nous traversions une clairière, je vois encore confusément se détacher du nuage soulevé par nous un coin de la scène qui s'y déroulait, — deux ou trois sauvages essayant de jouer des boules et serrés de près par les soldats, un prisonnier que l'on garrottait, à terre un cadavre dépouillé de ses vêtemens; plus loin, quelques sentinelles veillaient d'un air goguenard sur un troupeau de femmes en larmes; dans le fond, au sommet d'une éminence, un officier lancé à toute bride se retournait à demi pour exciter ses hommes, dont les silhouettes se découpaient une seconde sur le ciel et disparaissaient au revers de la dune comme s'ils s'étaient enfoncés sous terre. C'est à peu près tout ce que j'ai aperçu du combat, si l'affaire peut s'appeler un combat. Peu d'Indiens songèrent à se défendre. Ils étaient ahuris. Leurs derniers bons chevaux avaient été prêtés aux chasseurs. Quelques-uns gagnaient à pied le bois. Il fallut faire une battue pour les avoir. Les femmes se laissaient prendre en sanglotant bruyamment, mais au fond n'étaient pas fâchées de l'aventure;

les plus franches l'ont avoué depuis. Tout ce monde-là mourait de faim.

Nous fîmes halte quelque temps en un point élevé et central d'où l'on dominait et d'où l'on pouvait deviner les actions partielles engagées au-dessus de nous. C'est là que l'on adressait les rapports, les demandes de chevaux frais, les prisonniers de marque. Parmi ces derniers, nous vîmes bientôt arriver un chrétien dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, et qui avait conquis une certaine réputation à la frontière. Ses deux frères et lui étaient passés aux Indiens peu après le soulèvement de Catriel. Ils n'avaient pas su renoncer aux habitudes contractées en leur compagnie. Trouvant que les autorités étaient devenues déplorablement tracassières, ils avaient pris le parti d'aller retrouver leurs anciens camarades, et les aidaient, puisqu'on ne pouvait plus voler d'animaux à l'amiable, à s'en procurer à main armée. Ils « travaillaient » de concert avec eux. C'est le mot adopté : l'Indien ne pille pas ; il travaille. Nos trois *gauchos* étaient de rudes et subtils travailleurs. Audacieux, intelligens, au courant des choses militaires, car ils avaient fait diverses campagnes comme gardes nationaux et l'un d'eux avait été officier, ils avaient de plus conservé de nombreuses relations dans les *ranchos* mal famés de la lisière du désert. Ils y faisaient de temps en temps des voyages d'exploration. Plus d'une fois, pour éviter aux Indiens des courses inutiles et obtenir des renseignemens statistiques précis sur les troupeaux de la zone menacée, l'un des frères alla y attendre les invasions dirigées par les deux autres. Ils avaient, en un mot, tout ce qu'il fallait pour donner aux opérations de la tribu beaucoup d'élan ; mais ils s'étaient trompés de date. Le rôle des aventuriers de leur trempe dans les affaires indiennes est fini.

Celui qui arrivait là entre deux soldats, d'un air fort calme, et maniant le mauvais cheval sur lequel on l'avait mis avec l'aisance gracieuse d'un bon cavalier, réalisait bien le type de ces coquins de bonne mine dont on encombre les romans. Il avait cette distinction native si fréquente chez les gens de campagne, qui ont conservé mieux que les habitans des villes, plus sautillans et plus francisés, les traditions de la gravité castillane. Il salua le commandant sans humilité ni hauteur, d'un mouvement juste et simple qui ne sentait nullement son prisonnier. — Ne peux-tu pas mettre pied à terre devant le chef de l'expédition? lui dit un officier de mauvaise humeur. — Il lui lança un regard empreint d'une dignité compatissante. — Comment voulez-vous que je mette pied à terre? j'ai les pieds attachés sous le ventre de mon cheval. — Il ajouta avec un sourire : — Ce n'est pourtant pas sur cette bête-là que j'essaierais de fuir ; elle n'en peut plus pour un galop d'une lieue. — Détachez-le,

dit le commandant Garcia. Où est Catriel? ajouta-t-il aussitôt. — A Pichi-Treycò, à cinq lieues d'ici. — Depuis quand? — Depuis hier. Il a reçu avant-hier des lettres de l'Azul, a envoyé aussitôt les *boleadores* sur les routes de Puan et de Nueva-Roma, puis a déménagé hier avec son frère et sa famille, nous laissant l'ordre de déménager aujourd'hui. — Où est Pichi-Treycò? — Dans cette direction. — Qu'on envoie cent chevaux frais au lieutenant Daza et à Pichi-Huinca, qui vont de ce côté, et qu'ils ne s'arrêtent que lorsque leurs animaux ne pourront plus mettre une patte devant l'autre ou qu'ils auront pris Catriel. — Le commandant n'avait pas fini de parler que les cent chevaux étaient en route. Cinq lieues d'avance! et nos montures venaient de marcher deux jours et deux nuits. Il y avait peu de chances de les voir atteindre le cacique. Il s'échappa en effet. On le poursuivit onze lieues, et on parvint à tuer deux ou trois hommes de son escorte. Il s'arrêta le soir à trente-cinq lieues de là. — Qui a apporté ces lettres? reprit le commandant. — Un marchand de bœufs de l'Azul. — Où est-il? — Prisonnier. — Ah! ah! et tes frères? — Ils étaient avec moi. L'un a tâché de fuir à pied, il doit être mort. L'autre a réussi à monter à cheval. — Et il a été rejoindre Catriel? — S'il a pu.

Le marchand de bœufs avait été pris en effet. Il était livide, mais impénétrable. On n'en put rien tirer. On trouva sur lui divers passeports qui prouvaient qu'il n'en était pas à sa première visite aux *toldos*. Ces passeports sollicités sous divers prétextes, les négociations pour le rachat d'une captive par exemple, lui avaient été délivrés par les autorités militaires de l'Azul. Il est probable qu'avec une impartialité transcendante il servait d'espion aux deux partis. C'eût été œuvre pie de le fusiller sans autre forme de procès. On lui accorda plus d'importance qu'il n'en avait. Cela le sauva. On voulut le mener à Puan pour que le ministre de la guerre, qui y attendait notre retour, l'interrogeât lui-même. Beaucoup d'officiers s'obstinaient à voir de la politique dans l'affaire, et soupçonnaient les mitristes, rapprochés cependant depuis peu du docteur Alsina par une réconciliation éclatante, d'avoir essayé sous main de lui jouer un mauvais tour en favorisant l'évasion de Catriel. C'était avoir non-seulement la passion, mais l'obsession de la politique. On avait bien été en ce genre jusqu'à supposer que les trois frères étaient dépêchés aux *toldos* par les chefs de l'opposition avec une mission secrète. Ces rusés fripons n'étaient pas fâchés de laisser s'accréditer cette croyance. Ils avaient fait jadis grand bruit de leurs opinions mitristes, à une époque où, pour le succès de certains tripotages interlopes avec les Indiens, on ne se trouvait pas plus mal d'être en politique un orthodoxe fervent. Leur foi

n'avait pas varié avec leur fortune. Ils se faisaient gloire de leurs relations passées avec des personnages influens, et insinuaient qu'ils en recevaient encore les inspirations. Il est plus flatteur d'être un agent politique qu'un simple voleur de grand chemin.

Le parti mitriste n'a pas besoin d'être lavé du soupçon d'avoir protégé de sa connivence contre les armes nationales des bandits qui s'étaient mis non-seulement hors la loi, mais hors la civilisation. La seule faute en tout cela, une faute qu'il faut relever, parce qu'il s'obstine à ne pas en convenir et qu'elle pourrait quelque jour être commise de nouveau, c'est de ne pas s'être aperçu que ses énervantes complaisances envers les caciques soumis, sa manie de les tenir sous sa main, de les flatter, de les gâter et de les mêler à ses intrigues, avaient eu pour résultat d'organiser dans les anciens districts de frontières des écoles d'immoralité et de brigandage. Les vagabonds, les gens sans aveu, s'habituaient à considérer comme profitable une intime alliance avec les Indiens, afin d'avoir le bénéfice des immunités qui les couvraient. Ces étroites relations par lesquelles sauvages et civilisés se pervertissaient réciproquement, elles duraient encore. Il n'y a pas de solidarité plus difficile à rompre que celle qui résulte de mauvais coups faits en commun. Prendre la haute direction d'une guerre de rapines contre ses concitoyens, à propos du passage du ministre de la guerre à l'Azul, flairer pour la tribu un danger dans l'air et venir à franc étrier lui en porter la nouvelle, ces âmes violentes et basses avaient fini par trouver cela naturel. Voilà ce que devenait dans cette atmosphère corruptrice la notion du patriotisme. Ce sont là des résultats qui jugent le système ancien, celui de l'inaction achetée au prix d'une systématique indulgence. Ce sont surtout des précédens qu'il est utile de ne pas perdre de vue au moment où il va y avoir à loger les Indiens quelque part et à les organiser de quelque manière. Ils doivent être logés et organisés de façon à ne pouvoir ni recevoir ni donner des exemples funestes. Ils ont en eux d'âcres et contagieux instincts de rapacité et de fourberie. Jusqu'à ce qu'on ait neutralisé ces instincts par un traitement convenable, il est bon que les tribus réduites soient entourées d'un cordon sanitaire.

Sur les onze heures, après avoir bien chevauché de *toldo* en *toldo*, le commandant Garcia fit sonner le ralliement à l'endroit qu'il avait choisi pour quartier général. C'était une étroite vallée, à proximité du filet d'eau qui donnait quelque fraîcheur à ces terres sablonneuses. Les flancs en étaient ombragés par des caroubiers archiséculaires. Du reste l'eau était saumâtre et l'herbe rare. C'était pourtant ce que Treycò offrait de mieux. Il fallait que les Indiens fussent bien pauvres d'animaux pour avoir choisi un semblable gîte. De nombreux troupeaux n'auraient pas pu y vivre. Ils

en avaient fort peu en effet. En chevaux, nous ne leur prîmes pas trois cents têtes, et en général quelles haridelles! Quant aux bœufs, comme l'heure du déjeuner arrivait à grands pas, et que cette circonstance faisait furieusement activer les recherches, on finit par découvrir trois vaches laitières et un taureau. Ces animaux avaient été conservés sans doute dans les momens de plus amère détresse à cause de leur beauté. C'étaient des *durham* de pur sang. Après avoir convenablement soupiré sur la nécessité d'abattre de si nobles bêtes, on réfléchit à point pour se consoler qu'on retrouverait difficilement l'occasion au milieu de troupeaux vulgaires de goûter d'une viande aussi succulente. Comme bêtes d'élevage, je ne cite que pour mémoire une toute petite biche apprivoisée, qui devait appartenir à quelque Indien à son aise et peu chargé de famille. Elle s'obstinait à suivre mon cheval; je dus la charger à coups de cravache pour lui faire gagner le bois et l'empêcher d'être aperçue des soldats. Qu'était devenu le temps où les négocians chiliens venaient à intervalles périodiques prendre livraison aux *toldos* de milliers de têtes de bétail!

On vit bientôt déboucher de toutes parts les convois de prisonniers. C'est toujours là un spectacle attristant, surtout quand les femmes et les enfans dominent. Il était rendu plus lamentable encore par la misère hideuse où croupissaient ces pauvres gens. Ils arrivaient par longues files, à peu près nus, et la nudité n'embellit pas cette race disgraciée; mais, si les vêtemens étaient peu abondans, chacun portait à la main sa bride et sous le bras la sangle, le bât et les diverses pièces de cuir qui composent le *recado*. Même les enfans de quatre ans n'avaient pas oublié au milieu de la bagarre qu'ils allaient avoir une quarantaine de lieues à faire à cheval. Ces petits, avec leurs jambes grêles et leurs ventres énormes, étaient la démonstration palpable des souffrances endurées. On fit abattre quelques jumens pour nourrir tout ce monde. Peu s'en fallut qu'elles ne fussent dévorées crues. Un sergent, qui présidait à la distribution, vit ses galons arrachés, en même temps que les quartiers de viande qu'il apportait, par toutes ces mains impatientes. Quelques chiens étiques, qui s'étaient réfugiés sous bois, la queue entre les jambes, au bruit que nous menions, attirés par l'odeur du sang et rangés en cercle, se léchaient les lèvres de l'air de chiens qui n'en peuvent croire leurs yeux. Les Indiens en étaient à manger les peaux de bœuf de leurs tentes. Nous trouvions partout, enterrés sous les haillons qui leur servaient de couche, des lanières de cuir pelées avec soin et déposées dans la terre pour les ramollir. Cet aliment coriace était plus propre à tromper leur faim qu'à la satisfaire. Il avait péri beaucoup d'enfans et de femmes. Il n'est pas étonnant après de

telles épreuves que les fils du désert supportent si bien la fatigue et les privations. Dans une tribu, tout ce qui ne présente pas une force de résistance étonnante meurt jeune. C'est la lutte pour l'existence dans toute sa rigueur. Il ne faut pas croire du reste que cette faculté de vivre de l'air du temps, de dormir sur la terre nue, de passer des semaines à cheval, de braver le chaud, le froid et la soif, soit la preuve d'une grande force musculaire. C'est une vigueur négative. Les sauvages sont durs, ils ne sont pas robustes; un travail régulier les abat en un moment. Il faut un régime confortable pour produire et pour soutenir des hommes solides, capables d'un effort continu. Cette sobriété hors nature n'est ni intéressante ni méritoire : ce n'est qu'un expédient de fainéans. Son vrai nom n'est pas force d'âme, c'est paresse mal entendue.

Il y eut bientôt un peu plus de trois cents prisonniers de tout âge entassés à l'ombre d'un bouquet de caroubiers. Sur ce nombre, les hommes en état de porter les armes, les « Indiens de lance, » étaient seulement soixante et dix. On en avait tué à peu près le double. L'ordre avait pourtant été donné d'épargner tous ceux qui voudraient se rendre, et la plupart de ces pauvres hères, qui n'y attachaient pas de point d'honneur, n'eussent pas demandé mieux que d'être faits prisonniers; mais les soldats mettaient une mauvaise foi ingénieuse à interpréter de travers leurs moindres gestes, et à ne voir partout que des braves décidés à vendre chèrement leur vie. Ils ont pour les Indiens cette inimitié instinctive et incorrigible que les chiens éprouvent pour les chats. Sous l'œil de leurs officiers, ils la comprimaient à grand'peine. Lâchés seuls au milieu des broussailles, ils ne résistaient pas à la tentation de sabrer à tort et à travers ou d'essayer *in animâ vili* leurs nouveaux revolvers de gros calibre. Aussi fut-il impossible de savoir avec exactitude le nombre des morts. Chacun, au rapport, dissimulait une partie de ses prouesses; on ne s'en faisait gloire qu'au petit comité, autour des feux de bivouac.

Parmi les prisonniers, il y avait deux *capitanejos*. L'un d'eux, nommé Raïlef, était remarquable autant par sa mise correcte et presque élégante que par la fermeté de sa contenance, qui tranchait sur les mines affaissées de ses compagnons. Son cas pourtant était grave. D'abord il était signalé, honneur périlleux en un tel moment, comme un des chefs indiens les plus déliés et les plus résolus; ensuite il y avait dans son fait une circonstance aggravante. Peu de temps auparavant, profitant des solutions de continuité que présentait alors le fossé, il s'était glissé avec une trentaine d'hommes en dedans des possessions chrétiennes, et, soit pour refaire ses chevaux, soit pour faire perdre sa piste et attendre à loisir un bon moment, il était resté caché dans le dédale de vallées abruptes de

la sierra de Curumalan, entre les deux lignes de frontière. L'idée n'était pas mauvaise. Il n'était jamais passé personne par cette région coupée de hauts rochers, à l'écart des routes et des fortins. Justement à cette époque vint à y passer un sous-lieutenant porteur de dépêches, accompagné seulement de deux gardes nationaux. Attaqué à l'improviste, l'officier mit pied à terre et se défendit de son mieux. Il resta sur le carreau. Il avait le corps percé de cinq coups de lance, et était si profondément évanoui des suites d'un coup de boulet sur la tête que les Indiens le crurent trépassé. Ils négligèrent la précaution de lui couper la gorge pour être sûrs qu'il n'en réchapperait pas. Quand il revint à lui vers la fin de la nuit suivante, il rencontra en étendant la main le cadavre de l'un des gardes nationaux, tué plus consciencieusement. Il se traîna jusqu'à une source dont on entendait le bruit près de là, et, ranimé par quelques gorgées d'eau, il ramassa les dépêches lacérées que les Indiens avaient jetées au vent après les avoir lues, et se mit en marche aux premières lueurs du jour. Il était complètement nu. Ses blessures étaient avivées par le vent du matin et les rayons du soleil. Ses pieds surtout, promptement ensanglantés par les herbes coupantes, le faisaient beaucoup souffrir. Sa tête affaiblie se refusait à l'effort nécessaire pour reconnaître dans une contrée mal connue la direction de Puan. Il en était à plus de six lieues. Il rencontra un petit ruisseau qu'il jugea devoir être le Pighué, et en suivit les méandres. Il pouvait au moins de la sorte, après chacun de ses nombreux évanouissemens, rafraîchir son front et ses lèvres et mâcher des feuilles de cresson. Des Indiens de Pichi-Huinca, envoyés par hasard en reconnaissance fort loin de ce côté, le rencontrèrent le lendemain matin, n'ayant plus que le souffle, mais se traînant avec une énergie suprême vers le campement. On sera peut-être désireux de savoir ce qu'était devenu le second garde national. Il s'était sauvé au milieu de péripéties non moins dramatiques. Resté seul debout, il ne voulut pas attendre la mort les bras croisés; il préférait la recevoir, selon la vive expression espagnole, en ayant le sang chaud. Il sauta à cheval, et se rua sur ses agresseurs en maniant la carabine comme une massue. Il rompit leur cercle et gagna un peu de terrain. Il avait reçu une dizaine de blessures quand son cheval, profondément atteint, s'abattit. Il avait alors en face de lui des rochers très raides, impraticables pour des cavaliers. Il les gravit, et, tout ruisselant de sang, attendit l'assaut. Les Indiens se concertèrent. Mettre pied à terre et aller attaquer à la lance par ces chemins aériens un homme pourvu d'une arme à feu, cela les fit réfléchir. Ils aimèrent mieux revenir piller les morts et laissèrent le vivant tranquille. Peut-être comptaient-ils sur la faim pour l'achever, et trouvaient-ils plus raffiné de l'abandonner

dans ce désert aride aux angoisses d'une lente agonie. Le soldat rampa de cime en cime jusqu'au soir et, la nuit venue, coupa droit au fort qu'il avait quitté la veille. Il y arrivait au petit jour.

Le sous-lieutenant ressuscité, comme nous l'appelions depuis l'aventure, était avec nous à Treycò. Il avait reconnu son Raïlef à merveille; les circonstances de leur première rencontre sont de celles qui gravent profondément dans la mémoire les traits d'un adversaire. S'il dédaigna la vengeance peu généreuse de s'étaler à ses regards, il vint d'un peu loin contempler dans les fers, saisissant retour des choses d'ici-bas, l'homme qui lui avait fait passer un si mauvais quart d'heure. Raïlef, qui avait l'œil et l'oreille au guet sous son air impassible, le reconnut parfaitement de son côté, et ce dut être pour lui une désagréable surprise de le trouver là. En descendant au fond de son âme indienne et en se demandant ce qu'il ferait à la place de l'officier, il dut s'avouer que certes il ne ferait pas grâce. Le résultat de ses réflexions sur cet événement extraordinaire fut de demander une entrevue au commandant. « Il avait appris des soldats, lui dit-il, qu'un sous-lieutenant de la division se plaignait d'avoir été attaqué par lui dans la sierra. C'était une calomnie qui le remplissait d'étonnement. Les Indiens de Cañumil, un *caciquillo* des environs, avaient fait le coup. Il n'avait pas bougé de Treycò à cette époque. On pouvait le demander à sa femme, qui était chrétienne. » C'était évidemment pour arriver à la péroraison qu'il avait préparé tout le discours. Il s'attendait à des surprises. Une chrétienne parée du titre, non de captive, mais d'épouse, cela devait amener des questions. On manderait peut-être sa femme, dont il connaissait l'éloquence. Elle pourrait faire ce qu'il sentait inutile ou dédaignait d'essayer, se jeter à genoux, supplier, attendrir. C'était une chance à tenter. Il répéta deux fois que sa femme était chrétienne; cette déclaration ne produisit aucun effet. Il salua sans montrer de trouble et s'en alla comme il était venu, le front haut. Il avait l'air de conduire et non de suivre la sentinelle qui l'escortait.

Il se serait épargné cette démarche, la seule marque de faiblesse qu'il ait donnée sans doute en sa vie, s'il avait su combien le commandant Garcia, très disposé à se montrer humain envers les simples lances, était résolu à couper court aux complications futures en supprimant caciques et *capitanejos*. Il trouvait que leur autorité sur la plèbe de la tribu, funeste en principe, était d'autant plus indestructible qu'elle était basée snr une supériorité réelle. L'habitude du commandement et le poids de la responsabilité élargissent l'intelligence. Ceux que les Indiens reconnaissent pour leurs chefs sont dignes de l'être. Ils sont souvent, il est vrai, cruels et fourbes; mais ce sont là dans le milieu où ils vivent des mérites estimés. Il

n'y en a point de lâches ni de sots. Ils voient plus haut et plus loin que leurs hommes, ils sont capables de plus grandes choses : aussi les entraînent-ils toujours. Neuf fois sur dix, ils usent de leur influence pour les entraîner vers la barbarie. L'expérience est faite, et c'était facile à prévoir. Quelle caste dirigeante au monde n'a pas mis de tout temps ses intérêts au-dessus de toute autre considération? Les Indiens ont prouvé qu'ils étaient susceptibles de docilité et de discipline. Au lieu de les massacrer pour les en punir, il vaut mieux mettre à profit cette qualité aujourd'hui gênante. On y parviendra sans peine si l'on fait disparaître cet être moral qui se nomme la tribu. C'est un faisceau bien lié et peu maniable. En rompant violemment les liens qui resserrent ses membres les uns contre les autres, en la séparant de ses chefs, on n'aura plus affaire qu'à des individus isolés, désagrégés, sur lesquels on pourra avoir de l'action. Telles étaient les idées d'après lesquelles le commandant Garcia avait résolu de régler sa conduite et qu'il avait été autorisé à appliquer. C'était un esprit studieux et réfléchi, qui, ne se forgeant pas des opinions à la légère, n'en changeait pas aisément. Deux heures après, Raïlef était passé par les armes en compagnie de l'autre *capitanejo* et de l'ex-habitant de l'Azul qui avait déclaré aux troupeaux de ses anciens voisins une si rude guerre.

Tous trois moururent vaillamment; mais leur valeur dut présenter des nuances. Je ne savais point où avait eu lieu l'exécution, et le même soir, errant à l'aventure aux environs du camp, je me trouvai inopinément en face de leurs cadavres. On les avait abandonnés nus à l'endroit où ils étaient tombés. Les lèvres de Raïlef étaient encore plissées par un sourire de défi. Les traits de l'autre *capitanejo* exprimaient une placidité épaisse. Ceux du *gaucho* au contraire étaient contractés par une rage désespérée. Avait-il au dernier moment fait un retour vers le passé et songé, en présence d'une telle mort, à ce qu'aurait pu être sa vie? Ce réfractaire de la civilisation avait une femme, née aussi parmi les chrétiens et qui l'avait accompagnée dans ses traverses. Il avait dans l'intérieur une famille que désolait son absence. Il l'aimait, paraît-il, à sa manière, et il était resté avec elle en correspondance suivie. On trouva sur le marchand de bœufs, notre prisonnier, une lettre de lui adressée la veille à une jeune cousine. Elle était bien tournée, écrite sur un ton de lutinerie affectueuse et se terminait par ces mots : « Demande à la tante Asuncion si elle ne pourrait pas envoyer quelques mantes à mon frère. Il est de fiançailles et ne sait comment payer le prix de sa fiancée, qui est de cent *prendas*. Ton cousin qui t'aime te tire délicatement les oreilles. » Le mot *prendas*, dont nous n'avons pas l'équivalent, désigne spécialement les ornemens en argent massif du harnachement du cheval et par extension, surtout lorsqu'il

s'agit d'acheter une fiancée à son père, tout ce qui complète l'équipement du cavalier.

Le mariage de Raïlef avec une chrétienne n'était pas une fiction. Il avait à l'Azul épousé à la mode indienne, mais sans avoir de *prendas* à offrir à personne, une Argentine de la province de Mendoza venue à la suite d'un régiment de cavalerie. Les corps de ligne recrutent dans leurs pérégrinations à travers les provinces et traînent sans cesse à leur remorque presque autant de femmes qu'ils contiennent de soldats. L'état tolère et même favorise cette habitude. Il fournit à ces créatures de bonne volonté des rations dans les campemens, des chevaux en cas de voyage et s'occupe de l'éducation de leurs enfans. Ce ne sont pas des filles de joie. Leurs caprices, qui n'en a point? sont rares, et leur désintéressement est absolu. Elles n'ont qu'un mari à la fois. Il est vrai que ce n'est pas un mari à perpétuité. Elles ne le dorlotent pas moins et lui adoucissent en les partageant les épreuves de la vie de campagne. Elles se chargent de tous les menus travaux où le *gaucho* est malhabile. Un régiment sans femmes périt d'ennui et de saleté. Les désertions y sont toujours nombreuses. Un chef soigneux s'alarme quand diminue le personnel féminin de sa troupe : elle peut se démoraliser. Il y a quelque vingt ans, on a vu des généraux assez ennemis du célibat chez leurs hommes pour renouveler, au moment d'entrer en campagne, l'épisode de l'enlèvement des Sabines dans les faubourgs de la ville où ils tenaient garnison. Le dernier exemple en a été donné durant la révolution de septembre 1874, à Mendoza précisément, par un chef rebelle; mais, sauf des cas tout exceptionnels, point n'est besoin en vérité d'avoir recours à ces moyens violens pour procurer aux soldats des compagnes. Ils savent bien s'en procurer tout seuls. Une fois incorporées dans les régimens, ces recrues en jupons prennent rapidement l'esprit de corps, se plaisent à la caserne et ne la quittent plus. J'ai vu de vieilles édentées qui paraissaient remonter aux guerres de l'indépendance continuer à chevaucher, jambe de ci, jambe de là, à la suite d'une colonne en marche et être l'objet des mêmes égards que leurs jeunes compagnes, de plus d'égards peut-être; c'étaient des vétérans. Il y a dans l'affection des soldats pour les femmes de troupes autant de camaraderie que d'arrière-pensées galantes. A part les vertes corrections qu'elles reçoivent de temps à autre, méritées souvent, rendues quelquefois, et qui ne troublent que d'une façon passagère la bonne harmonie des ménages, tout le monde s'efforce avec un empressement cordial d'écarter de leurs pas les plus grosses ronces de la vie militaire. C'est pour elles qu'est l'unique morceau de pain, la dernière pipe de tabac, le meilleur cheval. Aussi faut-il les voir, après une des trop rares visites du commissaire-payeur, se promener fièrement

dans leurs atours neufs, parées d'une paire de bottines de satin bleu tendre, d'une robe de soie verte et d'un fichu jaune et rouge! Elles ont conscience qu'elles font honneur au drapeau et qu'elles représentent en leurs personnes toute la splendeur du bataillon.

C'est de cette race sans peur, sinon toujours sans reproche, qu'était sortie Carmen, la veuve de Raïlef. Nous reportions volontiers sur elle une partie de l'intérêt que nous avait inspiré la belle attitude du *capitanejo*, bien qu'il nous eût été impossible de garder notre sérieux quand elle fit transmettre au commandant ses aigres plaintes sur le vol de douzes chemises de toile toutes neuves soustraites de la garde-robe de son époux. C'étaient les chemises du sous-lieutenant, reconnues par un soldat, et rapportées à leur légitime propriétaire. On la fit appeler le lendemain et on l'interrogea paternellement sur son passé et ses vues d'avenir. Elle mit à raconter les débuts de sa liaison avec Raïlef l'audacieuse sincérité des natures primitives : « Dès que je le vis, j'en devins amoureuse. Vous savez comme il était bon vivant, gai, hardi, coquet dans son ajustement, — il l'a été jusqu'au dernier jour, — comme il jouait bien au billard et avait du goût pour la manière de vivre et les plaisirs des chrétiens. Il ne tarda pas à devenir amoureux de moi à son tour, et m'amena à son *toldo*. Il n'avait pas d'autre femme, il m'a donné tout le bonheur qu'il pouvait me donner. » Elle ajoutait avec un accent pénétré : « Quand la tribu s'est soulevée, il voulait me renvoyer à l'Azul. — Que feras-tu avec nous, pauvre fille? me disait-il. Sais-tu bien ce que c'est que la vie du désert? » Je ne voulus entendre à rien. Je l'aurais suivi au bout du monde. Je ne regrette pas ce que j'ai fait. Je ne l'ai pas regretté un seul instant au plus fort de nos épreuves. Nous avons pourtant bien souffert! Quand un détachement de Puan est venu attaquer Guatraché, des femmes se sont cachées dans le bois au lieu de fuir avec leurs maris, dans l'espoir d'être faites prisonnières. Elles sont sorties de leur cachette pour appeler des soldats qui passaient au galop. Ils n'ont pas entendu. Je n'aurais jamais fait pareille chose. Je comprenais bien pourtant dès lors que tout cela devait finir comme ça a fini. Mon mari le sentait bien lui-même. J'aurais voulu le décider à déserter pour aller nous présenter aux chefs de frontière. Il était brave, il l'a été jusqu'au bout. Quoiqu'il fût excellent pour moi, je l'aimais sans doute plus qu'il ne m'aimait, car dans nos discussions il avait toujours le dernier mot. »

On aimerait à ajouter après cette confession touchante que Carmen était belle et qu'elle est restée fidèle à la mémoire de Raïlef. Hélas! dans le milieu où se déroulent ces récits, les jolies femmes et les sentimens éternels sont également rares. A peine arrivée à Puan, à peine réhabituée à ce vacarme de fifres et de tambours

qui avait accompagné les premiers battemens de son cœur et décidé de sa carrière, Carmen, vieillie, mais non changée, se sentit prise du désir de renouer le fil de sa vie au point où elle en était avant son intermède indien. C'est un sergent dont la parole dorée la ramena dans le giron de la civilisation. Après tout, que voulait-on qu'elle fît? Que voulait-on que fissent ces nombreuses veuves qui, montées à califourchon par grappes de deux ou trois sur nos pauvres chevaux de marche, regagnaient à notre suite le campement? Pénétrons-nous bien de la situation de ces pauvres femmes avant de leur jeter la première pierre, si durant le voyage, entre deux bouchées et à travers leurs larmes, elles recevaient, en détournant les yeux d'une manière qui n'avait rien de décourageant, les œillades, sans doute prématurées, des soldats. Elles avaient l'air de leur dire : « Laissez-nous pleurer aujourd'hui, gens pressés et cruels que vous êtes. Eh! mon Dieu! nous savons bien que nous sommes butin de guerre. Ne nous forcez pas à y penser trop tôt. Nous vous en tiendrons compte, et vous verrez que nous y penserons de nous-mêmes. » L'aspect des lieux où s'échangeaient ces dialogues de prunelles leur servait de commentaire navrant. Même à une grande distance des *toldos*, il semblait que la malédiction du ciel eût passé sur ces champs. Pas un animal, pas un oiseau ne les égayait. Autruches, *guanacos*, et jusqu'à la dernière perdrix, ce qui n'avait pas été dévoré avait pris la fuite. Un pauvre lion qui n'avait pas voulu émigrer et qui vint donner sottement dans notre colonne, où il fut tué vite au milieu des hurrahs, était tellement maigre que depuis longtemps il devait se contenter de petits oiseaux ou d'infimes rongeurs. Quand les lions en étaient là, quel attrait ne devait pas avoir pour de simples femmes sauvages la certitude de repas réguliers! Dans les premiers jours de notre arrivée à Puan, il s'accomplit bien de ces unions que nous appellerons, faute d'un terme plus correct, des mariages militaires. Il en fut de même à Carhué, où l'on envoya une partie des prisonniers. Les divisions casèrent là leurs derniers célibataires. Les Indiennes gagnèrent certainement au change. Leurs seconds maris sont plus commodes à aimer et à servir que les premiers. Quant aux soldats, ils ne perdirent pas au marché. Si leurs nouvelles compagnes ont le teint foncé, les yeux obliques et la démarche pattue, ils en trouveront difficilement de plus courageuses et de plus dévouées.

Les veuves pourvues, restaient les orphelins. On suit dans la République Argentine, après une razzia comme la nôtre, une coutume cruelle. Les enfans en bas âge dont les pères ont disparu sont donnés à droite et à gauche. Les familles distinguées de Buenos-Ayres recherchent avec empressement ces jeunes esclaves, pour appeler les choses par leur nom. Un officier de frontière ne manque

pas dans ces occasions d'envoyer à sa fiancée une jeune suivante indienne. Au temps de la guerre du Paraguay, c'étaient les petits Paraguayens qui faisaient les frais de ces attentions galantes. On reconnaît là les traditions de la conquête. Depuis que la servitude est abolie, il a bien fallu trouver ce biais pour continuer à encombrer la maison de serviteurs qui ne servent à rien. Leur condition n'est pas pénible. Apporter le *mate* et se croiser les bras, c'est toute leur occupation. Subsidiairement les garçons apprennent à monter à cheval, les filles à coudre un peu et à s'attifer coquettement. Personne ne s'occupe de leur enseigner autre chose. Il n'y a pas dans ces talens-là les élémens d'une profession. Quelques-uns s'incrustent dans la famille où ils ont grandi, y vieillissent et y meurent. C'est le petit nombre. Les autres, traités sans rudesse, mais sans affection, comme des animaux domestiques, ne demandent qu'une occasion de prendre leur volée. Pour les femmes, cette occasion se présente d'elle-même dès que leurs charmes se développent. Il y a bien une loi sur le détournement des mineures, et le propriétaire de la fugitive ne manque pas d'en réclamer l'application, moins au nom des bonnes mœurs qu'au nom des dépenses que cette éducation lui a coûté. La police et lui en sont d'ordinaire pour leurs peines. Dans un pays neuf, il y a tant de retraites sûres pour abriter un bonheur de contrebande! Elles finissent presque toujours par s'établir d'une manière définitive quand trois ou quatre essais malheureux ont perfectionné leur science du monde, surtout lorsqu'elles ont le bon sens de renoncer sans retour aux mariages de luxe et d'oisiveté vers lesquels les souvenirs de leur enfance les attirent. Pour les hommes, l'émancipation est tout aussi simple et moins périlleuse. Dès qu'ils gagnent le *campo*, ils sont chez eux et peuvent donner un libre cours à leurs instincts errans. A tant faire que de se charger de l'éducation des gens sous prétexte qu'ils sont des sauvages, ce serait peut-être se montrer vraiment supérieur à eux que de les préparer avec une sollicitude plus éclairée aux luttes et aux devoirs de la vie.

C'étaient justement les réflexions auxquelles je me livrais en allant choisir un couple de petits Indiens que le ministre de la guerre m'avait octroyés. Je faisais comme les autres; mais Dieu, qui voit les cœurs, a dû me rendre justice. Je voulais savoir, par une expérience personnelle et poursuivie avec soin, de quoi est capable, prise à temps et bien dirigée, cette race déchue impropre à toute besogne utile. Il n'y a que deux mois que l'expérience dure. C'est un laps bien court, et nous en reparlerons dans dix ans. On peut dire pourtant déjà qu'elle s'annonce bien. La petite fille, qui a huit ans, n'est pas du tout sotte; elle entend à merveille et baragouine un peu déjà l'espagnol et le français. Je suis loin d'avoir

fait avec elle les mêmes progrès en langue indienne. Elle promet d'être un trésor de bonté et de docilité. On devait s'y attendre, sachant à quelle rude école d'obéissance et de travail sont élevées les femmes de la *pampa*. Le petit garçon donne aussi des espérances. La vieille fée qui prétendait être sa mère affirmait en même temps que c'était un parent du cacique Namuncurá. Comme le gamin n'a pas quatre ans et qu'elle en a au moins quatre-vingts, si même elle n'est pas contemporaine des sorcières de Macbeth, la fausseté évidente de la première assertion doit inspirer des doutes sur l'authenticité de la seconde. En tout cas, voilà une généalogie qui risque de n'être jamais tirée au clair. J'ai sur lui vraiment des vues bien autrement ambitieuses! Sa laideur est sympathique, surtout depuis que son ventre baisse et que ses pauvres bras grossissent; il comprend à demi-mot, il a la vivacité d'un singe et les câlineries d'un jeune chien. Après s'être époumoné à brailler quand il quitta son abominable duègne, ce qui est la marque d'un bon cœur, il leva sur moi des yeux déjà confians au premier chiffon de pain que je lui présentai, ce qui prouvait un estomac peu sérieusement délabré. Deux jours après, il était des nôtres. Gâté à qui mieux mieux par les travailleurs, bourré de vivres, promené à cheval à tour de rôle par mon nègre et mon *gaucho*, qui allaient le baigner au lac voisin, il ne voulait pas entendre parler de ses frères. Tout Indien soumis qui venait au camp lui inspirait des terreurs folles. Il lui semblait qu'il venait le chercher. Qui peut deviner ce que sera un jour ce petit bonhomme pratique? Il est probable qu'il fera peu de cas de la philosophie spéculative et qu'il n'inventera jamais rien. Le goût de l'abstraction et la puissance créatrice paraissent refusés à sa race; mais il pourrait se faire qu'il eût une facilité étonnante pour s'assimiler les découvertes des autres et en tirer judicieusement parti. Combien de gens de mérite n'ont jamais fait autre chose!

La tribu de Catriel, comme tribu de guerre, n'existait plus. Quelques Indiens vinrent se livrer les jours suivans, comprenant que tout était fini. Nous avions laissé dans les *toldos* un vieillard et une vieille femme avec quelques vivres. Ils étaient chargés d'annoncer aux survivans que quiconque se soumettrait aurait la vie sauve et des rations. A notre arrivée, le docteur Alsina choisit parmi les prisonniers deux des Indiens dont la famille était la plus nombreuse. C'étaient des ambassadeurs dont le retour était assuré. Il les dépêcha à Catriel avec un message où il lui enjoignait de se rendre sans conditions, s'il ne voulait pas voir les derniers restes de ses gens anéantis dans une poursuite à outrance. J'appris peu de jours après à Patagones, car je revins par mer et allai explorer les

bords du Rio-Negro, la frontière future (1), que le cacique était campé près d'un poste chrétien du Rio-Colorado, à cent lieues au moins de Puan. Il avait sollicité des rations. On dut faire, pour les lui fournir, un recensement de la tribu. Elle ne comptait plus, tout compris, que cinq cent quatre-vingt-cinq âmes. Cela ne représentait pas quatre-vingt-dix lances. C'était à peu près le dixième de l'effectif qu'elle présentait deux ans auparavant, lorsque, ayant à lui distribuer des terres, j'avais eu entre les mains un état exact des membres qui la composaient. Ses tentatives désespérées d'invasion, des privations inouïes et notre récente attaque avaient enlevé à Catriel, chose effrayante! les neuf dixièmes de ses sujets. Je me souvins alors que, dans les premiers momens qui avaient suivi leur départ de Niévas, j'avais entendu le ministre de la guerre, justement alarmé et irrité de leur défection, s'écrier qu'il la leur ferait pleurer avec des larmes de sang. Il leur avait tenu parole plus cruellement qu'il ne le pensait et probablement qu'il ne le désirait lui-même.

Il n'y avait plus qu'à persévérer dans la voie tracée par ce beau début. Ce fut fait sans délai. De Puan même, le docteur Alsina envoya par le télégraphe l'ordre au colonel Villegas d'opérer vivement contre le cacique Pinzen, campé à l'extrême nord de la nouvelle ligne. On en nettoyait les deux extrémités avant de s'attaquer au centre, au gros morceau, au cacique Namuncurá. Le rusé Pinzen avait gagné au large. Il s'était retiré au nord-ouest, on ne savait pas au juste où il s'était réfugié. Cela ne sauva point sa tribu. Le colonel Villegas avait depuis longtemps pris pour devise et inscrivait volontiers en tête de ses instructions à ses subalternes cet axiome trop méconnu, qu'il n'y a pas de cavalerie sans chevaux. Il poussait jusqu'à la minutie les soins prodigués aux siens. Il n'eut pas à le regretter. Supérieurement monté, il put fouiller la *pampa* à fond, dénicher Pinzen et le surprendre. L'affaire fut à peu près une reproduction de la nôtre. Il y eut même cette analogie de plus que le cacique parvint à se sauver avec quelques lances. Dans les premiers jours de janvier 1878, et avant que les taons ne devinssent insupportables, vint le tour de Namuncurá. Attaqué par le colonel Levalle avec des forces venues de Puan, de Carhué et de Guamini, il a perdu cent hommes, et on lui a fait plus de deux cents prisonniers. La *tolderia*, fort vaste, n'a pu être complètement investie. Le reste de la tribu s'est enfoncé sans retourner la tête dans les profondeurs du désert.

Le triomphe contre Namuncurá a été pour le docteur Alsina un triomphe posthume. Ce voyage aux postes avancés de la ligne avait

(1) On prépare en ce moment la translation de la ligne au Rio-Negro.

épuisé ses forces. C'est de son lit de mort qu'il a dicté les ordres relatifs à cette expédition; en proie déjà aux premiers spasmes de l'agonie, il en demandait anxieusement des nouvelles. La maladie l'a terrassé à ce moment décisif où, mûri et apaisé par le succès, un chef de parti se transforme en chef d'état. Il dominait désormais ses adversaires d'assez haut pour pouvoir consacrer au progrès de son pays les dons qu'il avait employés jusque-là aux luttes de la politique militante. Ses rivaux même apprirent avec une stupeur consternée la fin inattendue de ce rude jouteur presque en même temps que ses dernières victoires. Le peuple, qui ne se trompe guère sur ses vrais amis, lui prodigua avec une abondance de démonstrations toute méridionale les témoignages de sa douleur. A peine eut-il rendu le dernier soupir qu'on ne put contenir les flots de la foule qui remplissait les rues avoisinantes. Des milliers d'admirateurs inconnus voulaient contempler une dernière fois ses traits. Ils défilèrent en sanglotant dans la chambre mortuaire. Un vieux nègre, jetant sur lui en passant son mouchoir trempé de pleurs, s'écria : « Je te donne tout ce que j'ai, mes larmes! » Ses funérailles furent un deuil public. La pompe officielle, avec ses salves et ses uniformes, disparut dans l'imposante manifestation des regrets populaires. Cette émotion si profonde est le plus bel éloge du docteur Alsina et l'explication de sa puissance. On lui obéissait parce qu'on l'aimait. Là est le secret des transformations inespérées qu'il a pu réaliser à la frontière : des chefs aux soldats, elle ne contenait pas un homme dont la grande préoccupation ne fût de se demander « si don Adolfo serait content. » Là est aussi le secret de l'action irrésistible qu'il exerçait sur son parti malgré les dissentimens qui s'élevaient parfois entre lui et les siens. Il avait le tempérament d'un tribun; mais il le mettait au service des vues élevées et persévérantes d'un homme de gouvernement. Son parti, un parti turbulent dont la discipline n'est pas le fort, n'accepta pas toujours sans une surprise revêche les déterminations inattendues de son chef. Il les trouvait entachées d'une abnégation patriotique, mais hasardeuse. Dans plus d'une circonstance grave, des protestations, des scissions même éclatèrent parmi les fidèles. Une improvisation chaleureuse les lui ramenait. Subjugués, sinon convaincus, il les entraînait où il voulait les mener. C'était l'avenir qui se chargeait de les convaincre. Pourtant le docteur Alsina n'avait pas donné encore toute sa mesure. Il meurt à quarante-huit ans, frappé à son poste comme un soldat, au cœur même de son œuvre de prédilection, la première ligne de frontière, de cette œuvre dont nous avons fait connaître les débuts et le résultat, et qui était bien sa création, sa chose, car il l'avait réalisée avec rien, à force de volonté.

Alfred Ebelot.

UNE VILLE DISPARUE

TAUROENTUM EN PROVENCE

I.

Lorsque les ingénieurs étudièrent, il y a plus de vingt ans, le tracé du chemin de fer qui devait relier le grand port commercial de la Méditerranée avec le premier arsenal maritime de la France, ils eurent tout d'abord la pensée fort naturelle de rapprocher autant que possible la nouvelle ligne de la mer. Quelle que soit en effet l'écrasante supériorité de Marseille et de Toulon sur tous les autres ports de Provence, ils ne sont pas les seuls dignes d'intérêt, et la voie en quelque sorte idéale eût été celle qui aurait suivi fidèlement tous les contours du rivage et aurait permis de desservir et par suite de développer les plus modestes stations du littoral. Les navires accostant ainsi partout bord à quai et trouvant sur ces quais des appareils de transbordement tels qu'on en voit en Angleterre et des rails qui auraient facilité l'écoulement des marchandises vers l'intérieur du continent, telle eût été la solution parfaite non-seulement au point de vue commercial, mais encore au point de vue stratégique.

La configuration du sol, sans s'opposer d'une manière absolue à ce résultat, a conduit bien souvent à s'éloigner de la mer d'une manière très regrettable, et la plupart des ports secondaires, Cassis, la Ciotat, Antibes, Nice, Menton, voient passer le chemin de fer au-dessus et en arrière d'eux, à flanc de coteau, et à une altitude telle qu'on ne peut espérer de longtemps la construction d'un embranchement maritime. Des accidens de terrain, insignifians en apparence, ont déterminé ces déviations, et c'est ainsi qu'après la

station de la Ciotat la voie, qui semblerait devoir se rapprocher de plus en plus du rivage et épouser le contour arrondi de la côte, s'en éloigne brusquement, passe au village de Saint-Cyr et délaisse un des meilleurs mouillages de la Provence.

Considéré dans son ensemble, le golfe de la Ciotat présente la figure d'une ellipse presque fermée. A peu près vers le milieu, une petite saillie rocheuse, le cap Saint-Louis, divise le golfe en deux segmens un peu inégaux, et marque en même temps la limite des départemens des Bouches-du-Rhône et du Var. La partie du golfe située à l'ouest, dans les eaux mêmes de la Ciotat, est la rade de Céreste; celle qui est située à l'est a pris le nom d'un hameau plus que modeste, habité par quelques pêcheurs qui tirent le soir leurs embarcations sur la grève ou les amarrent à l'abri d'une petite jetée de construction récente; c'est la baie des Lèques.

La plage des Lèques est demi-circulaire et de formation géologiquement moderne. Depuis le hameau jusqu'au château de Baumelles, c'est une succession de dunes sablonneuses et arides. Le développement de cet appareil littoral est de près de 2 kilomètres; sa largeur varie de 1,000 à 1,500 mètres. Aucune végétation : le sol est mouvant, et sous l'action des vents du nord le sable apporté par les coups de mer se dessèche et chemine avec une très grande rapidité. On retrouve ici sur une petite échelle ce phénomène de déplacement des dunes qu'on observe en grand sur les côtes de Hollande, de Belgique, de Gascogne et sur tout le littoral du golfe de Lyon. Dans de pareilles conditions, il eût été difficile d'établir le chemin de fer d'une manière stable; les remblais se seraient rapidement déformés, les tranchées auraient été comblées à la moindre bourrasque. On a dû rejeter la voie dans l'intérieur des terres pour l'asseoir sur un terrain solide; et le petit golfe des Lèques, qui fut, il y a plus de deux mille ans, l'un des plus fréquentés de la Méditerranée gauloise, est aujourd'hui complètement abandonné par la vie moderne.

Presque tous les textes des historiens et des géographes classiques mentionnent l'existence, bien avant notre ère, d'une colonie grecque située entre Marseille et le cap Sicié qui commande la rade de Toulon. Les auteurs grecs la désignent tour à tour sous les noms de Ταύροις, Ταυρόεις, Ταυροέντιον, Ταυρέντιον; les Romains, maîtres des Gaules, ont latinisé le mot et en ont fait indifféremment *Taurentum*, *Taurentium*, *Tauroentum*. Cette dernière dénomination a prévalu. Aujourd'hu encore, après plus de vingt siècles, la petite plage des Lèques et les vestiges de ruines qu'on y rencontre continuent à porter dans le pays le nom de *Tarento*. C'était en effet dans un enfoncement du rivage, au pied du rocher de Baumelles, que se

trouvait le port; à flanc de coteau étaient les maisons, au sommet se dressait l'acropole. La position exacte de l'ancien Tauroentum est indiquée d'une manière parfaitement nette dans deux documens qui sont deux bases fondamentales de la géographie historique des premiers siècles.

L'un, rédigé vers l'an 150 de Jésus-Christ, est l'itinéraire maritime de l'empire, connu généralement sous le nom d'*itinéraire d'Antonin*; c'était en quelque sorte le livret officiel des stations obligées que devaient faire les navires de guerre et les courriers depuis le port d'Ostie à l'embouchure du Tibre jusqu'au port d'Arles dans l'estuaire du Rhône. On sait dans quelles conditions un peu primitives avait lieu la navigation romaine. Beaucoup moins hardis que les Phéniciens et les Grecs, que le goût des aventures et l'esprit d'entreprise poussèrent de très bonne heure vers des régions lointaines et inexplorées, les Romains ont toujours regardé la mer comme une ennemie redoutable; guerriers incomparables sur terre, ils ne furent jamais que d'assez pauvres marins. La science ne les avait pas armés de cette triple cuirasse dont parle le poète, et qui permet d'affronter sans crainte l'immensité des flots; pour eux la mer était le désert mystérieux, la nuit profonde, l'espace, l'inconnu. Ignorans d'ailleurs de la boussole, incapables de s'orienter pendant les nuits obscures, médiocres observateurs du cours des astres, ne disposant que de moyens de locomotion fort imparfaits, la voile et l'aviron, que la violence de la mer ou la direction du vent paralysaient souvent d'une manière complète, ne possédant que des nefs de constructions assez grossières et dont les qualités nautiques étaient très inférieures à celles des vaisseaux grecs, les Romains naviguaient toujours le long des côtes, sans perdre la terre de vue, voyageaient ainsi à petites journées et relâchaient tous les soirs dans un port désigné à l'avance et spécialement affecté à cet usage.

L'itinéraire maritime nous donne la liste de ces escales sur les côtes de l'Italie et de la Gaule; le port de Tauroentum y est désigné entre la station d'*Æmines*, qui correspond à l'île des Embiez ou au mouillage du Brusq, et celle de *Citharista*, qui est devenue la Ciotat moderne; le texte porte même qu'il se trouvait exactement aux deux tiers de la distance qui sépare ces deux stations, c'est-à-dire à douze milles des Embiez et à six milles de la Ciotat. En appliquant ces longueurs sur une carte, on tombe sur le mouillage des Lèques, à l'abri du rocher de Baumelles, où se trouvent encore quelques ruines informes de l'ancienne ville gréco-romaine.

Ce premier document est corroboré par un autre encore plus précis et qui détermine, aussi scientifiquement que pouvaient le faire les anciens, la latitude et la longitude du port de Tauroentum.

D'après les tables géographiques de Claude Ptolémée, Tauroentum faisait partie de la Celto-Galatie Narbonnaise, Κελτογαλατία Ναρβωνήσια, appartenait au territoire de la peuplade des Commoniens, et était située à vingt minutes de longitude de Marseille en se dirigeant vers l'est, et à deux minutes de longitude du cap Sicié en se dirigeant vers l'ouest; ses coordonnées étaient donc 24° 50′ longitude est, et 42° 50′ latitude nord.

Or on sait que Ptolémée, qui vivait au commencement du IIe siècle de notre ère, mesurait, comme nous, les latitudes à partir de la ligne équatoriale, et qu'il comptait au contraire les longitudes d'occident en orient, à partir de l'extrémité du monde connu des anciens, c'est-à-dire des îles Fortunées, *insulæ Fortunatæ*, où les Phéniciens avaient établi leur comptoir le plus éloigné, qui est resté très florissant jusqu'à la ruine de Carthage. Ces îles Fortunées constituent aujourd'hui le groupe des Canaries, situé à 200 kilomètres environ de la côte nord-ouest de l'Afrique; et on est fondé à croire que le premier méridien passait par l'île de Fer, l'une des sept principales îles de cet archipel de l'Atlantique.

Mais il y a plus, et les travaux récens des géographes modernes ont établi d'une manière péremptoire que les tables de Ptolémée doivent être légèrement corrigées; d'une part, toutes les villes sont portées un peu trop à l'est en longitude, et l'erreur est environ d'un degré; d'autre part, les latitudes sont en général trop faibles et doivent être augmentées presque toutes de 30′ au nord; mais, comme ces erreurs sont constantes pour tous les lieux désignés dans les tables, toutes les positions relatives sont exactes, et tout se réduit par conséquent à un simple déplacement d'origine pour les coordonnées géographiques. Or, en appliquant ces légères corrections aux chiffres donnés par la table ptoléméenne, on trouve avec une précision presque mathématique la longitude et la latitude de la plage des Lèques et du rocher de Baumelles. C'est donc là incontestablement que se trouvait l'ancien Tauroentum mentionné par le géographe du second siècle.

Ces témoignages ne sont pas les seuls. Strabon, un peu prévenu en faveur de la prépondérance marseillaise, regardait en général toutes les villes grecques de la côte comme issues de la métropole Massalia. « La côte gauloise, dit-il, qui s'étend depuis cette ville jusqu'au Var et à la Ligurie voisine de ce fleuve, est bordée de villes marseillaises, telles que Tauroentum, Olbia, Antibes, Nice. Les Grecs de Marseille, ajoute-t-il plus loin, ont bâti toutes ces villes pour se protéger contre les incursions des Salyens et des Ligures qui habitent les derniers chaînons des Alpes, pour contenir les barbares maîtres du haut pays et s'assurer par ce moyen la liberté des mers. » Strabon, on le voit, cite Tauroentum comme colonie gréco-massa-

liote. Pomponius Méla ne l'oublie pas davantage dans l'énumération des villes importantes situées sur le littoral de la Narbonnaise. Scymnus de Chio, qui écrivait probablement d'après Scylax et dont le texte donne par conséquent des indications qui se rapportent au IIe ou au IIIe siècle avant notre ère, mentionne aussi son existence entre Marseille et la ville d'Olbia, à peu près perdue, dont l'emplacement précis a donné lieu à de nombreuses controverses, mais que tout le monde s'accorde à placer dans la rade d'Hyères. Étienne de Byzance enfin, quoique beaucoup plus récent, reproduit en général dans sa géographie les données des anciens périégètes et la désigne sous le nom de Tauroïs, ville celtique, colonie massaliote.

Tous ces documens réunis ne laissent aucun doute sur l'existence et l'emplacement de la ville de Tauroentum, et, bien que l'histoire ne nous fournisse sur son compte que très peu de souvenirs, la part qu'elle prit à la guerre civile entre César et Pompée suffirait pour la sauver de l'oubli.

C'était en l'an 704 de la fondation de Rome, 49 ans avant Jésus-Christ. César, vainqueur en Afrique, en Espagne et dans les Gaules, songeait à la dictature. L'armée était partagée : Marseille tenait pour Pompée; Tauroentum, colonie grecque, embrassa la même cause. César, après avoir échoué dans ses tentatives de séduction, vint mettre le siège devant la ville phocéenne et résolut de la réduire à la fois par terre et par mer.

La flotte était commandée par un de ses lieutenans, Decimus Junius Brutus; celle de Pompée, sous les ordres de Lucius Nasidius, vint mouiller dans les eaux de Tauroentum. A cette nouvelle, les Massaliotes équipent à la hâte leurs vaisseaux, sortent de leur port de Lacydon et traversent pendant la nuit la croisière que Brutus avait établie au devant des petites Stœchades (on appelait ainsi les îlots de Pomègue et Ratonneau et peut-être aussi le rocher du château d'If), dans la rade même de Marseille. Quelques heures après, ils avaient rejoint la flotte de Nasidius, déjà accrue des galères que les Grecs tauroentins avaient mises à sa disposition. Brutus, n'ayant pu empêcher la jonction des trois flottes ennemies, n'hésita pas à se mettre à leur recherche et vint leur offrir le combat dans le golfe des Lèques, au devant même de la ville de Tauroentum, que César désigne dans ses *Commentaires* sous le nom de forteresse marseillaise, *castellum massaliensium*, ce qui indique à la fois la solidarité qui existait entre toutes les colonies grecques et la suprématie de la principale d'entre elles, Massalia.

La flotte gréco-pompéienne se forma en demi-cercle. Les navires grecs prirent le large et formèrent l'aile droite; les vaisseaux romains tinrent la gauche; Brutus porta tout son effort au centre. Le

choc fut terrible, et les détails de cette bataille mémorable nous ont été transmis dans un langage très coloré par le poète Lucain, presque toujours exact comme historien et particulièrement précis dans cette partie de la guerre civile dans les Gaules.

« Le jour, dit-il, venait de se lever; le soleil naissant projetait sur la mer ses rayons brisés par les vagues; le ciel était sans nuages; le calme de l'air semblait avoir aplani les flots comme pour offrir aux combattans un théâtre immobile. Tout à coup chaque navire s'ébranle et quitte son mouillage, et on voit s'avancer d'une égale impétuosité les galères de Massalia et celles de César. Les rames les font tressaillir de leurs coups redoutables et emportent leurs nefs superbes.

« La flotte romaine se range en forme de croissant; aux deux extrémités se placent les puissantes trirèmes et les galères surmontées de quatre rangs de rameurs; les plus faibles garnissent le centre. Au milieu de la flotte et au-dessus d'elle s'élève comme une tour la poupe du vaisseau prétorien; ses longs avirons s'étendent au loin sur les eaux, et six rangs de rameurs tracent de chaque côté un large et profond sillon.

« Dès que les flottes ne sont plus séparées que par l'espace qu'un vaisseau peut parcourir d'un seul coup d'aviron, des cris innombrables remplissent les airs, et l'on n'entend plus à travers ces clameurs ni le bruit des rames ni le son des trompettes. La mer blanchit d'écume, et les rameurs, renversés sur leurs bancs, balaient les eaux bleues en frappant leur poitrine des leviers qu'ils ramènent.

« Les proues se heurtent; les vaisseaux virent de bord; une volée de traits obscurcit l'air et couvre bientôt en tombant l'espace vide de la mer. Les deux flottes se déploient de nouveau, et les vaisseaux divisés se donnent un champ libre pour le combat...; mais les navires des Grecs étaient plus propres à l'attaque, plus légers à la fuite, plus faciles à ramener par de rapides évolutions, plus dociles surtout au gouvernail; ceux des Romains, au contraire, d'une structure plus lourde, présentaient un plancher plus stable, un vrai champ de bataille, tel que la terre peut en offrir.

« Alors Brutus, assis sur sa poupe magnifiquement sculptée, dit à son pilote : — Nous promènerons-nous longtemps encore, et veux-tu lutter d'adresse et de vitesse avec eux? Fais-nous joindre ces gens-là, ramasse nos forces, et que nos vaisseaux présentent le flanc à leurs éperons. — Le pilote obéit, et le combat change. Dès lors chaque vaisseau qui, de sa proue, heurte le flanc des vaisseaux de Brutus, y reste attaché, victime de son choc et retenu captif par le fer qu'il enfonce. D'autres sont arrêtés par des grappins de fer et par des chaînes; leurs rames s'embarrassent, et la mer devient

comme une plaine où l'on combat de pied ferme. Ce n'est plus le javelot, ce n'est plus la flèche qu'on lance; on se joint, on croise les armes, on se bat l'épée à la main. Une écume rougeâtre couvre les ondes, et les flots se caillent sous un manteau de sang. »

Dans cette lutte corps à corps, Brutus courut un instant le plus grand danger. Deux trirèmes massaliotes, ayant reconnu le pavillon de la galère prétorienne, se lancèrent sur elle des deux côtés. Le pilote de Brutus n'eut que le temps d'éviter le choc, et les deux navires assaillans se heurtèrent avec tant de violence que l'un brisa son éperon et fut à moitié détruit, et que l'autre resta engagé et fut tout à fait désemparé. Les vaisseaux ennemis leur coururent sus et purent les couler bas sans résistance. La flotte pompéienne ne rendit d'ailleurs que peu de services et se retira du combat au plus fort de la lutte. Les hommes qui la montaient semblaient peu soucieux d'affronter la mort pour une cause où ils ne voyaient directement engagé ni le salut de la patrie, ni celui de leurs familles. A côté d'eux cependant les Grecs mouraient en héros; la victoire resta longtemps indécise, et il est fort probable que Brutus aurait été battu si les marins de Nasidius avaient été aussi braves qu'on était en droit de l'espérer dans des circonstances où les Massaliotes souffraient pour un simple allié tous les malheurs de la guerre. Mais Nasidius, soit par lâcheté, soit par trahison, quitta brusquement le champ de bataille. Son départ fut le signal d'une déroute complète; la plupart des galères grecques furent capturées ou coulées, et celles qui purent regagner le port de Massalia y répandirent la consternation. Brutus vainqueur commença d'abord par s'emparer de la ville de Tauroentum et fit occuper l'acropole; puis il suivit les navires fugitifs jusqu'au devant de Marseille. Le siège touchait à sa fin. La ville était depuis plusieurs mois serrée de près du côté de la terre par les légions de Trebonius. Le port était bloqué; on arrivait aux dernières limites de la résistance, et quelques jours suffirent pour attacher désormais aux destins de Rome la plus puissante des colonies grecques de notre littoral.

II.

Ce qui reste aujourd'hui de Tauroentum est si peu apparent qu'il était absolument nécessaire de mentionner ces textes pour préciser l'existence et l'emplacement indiscutable de l'ancienne ville gréco-romaine. Le touriste qui parcourt aujourd'hui le golfe des Lèques n'aperçoit en effet rien qui lui rappelle le passé; l'archéologue le mieux prévenu lui-même, — et l'on sait que les savans se contentent souvent de peu, — distingue à peine sur le rocher des ruines très confuses de murs écroulés, quelques arrachemens qui

ont appartenu à des constructions de l'époque romaine, çà et là des débris de poteries, rarement des blocs de pierres de taille ou de marbre cachés sous les dunes mouvantes. Le port, la ville, la citadelle, tout a disparu. La plage est presque un désert, et il faudrait exécuter aujourd'hui un déblai considérable pour retrouver l'assiette de la ville antique. Fort heureusement ce travail, très pénible dans le sable mouvant, a été exécuté à plusieurs reprises différentes, le sous-sol a été soigneusement exploré, et le succès a été complet. On a pu relever avec précision les substructions et les soubassemens des principaux monumens de l'ancienne cité. Mais rien n'avait été préparé pour arrêter la marche des dunes mouvantes, et le squelette de Tauroentum, un moment exhumé, a été de nouveau recouvert par le sable, comme par un véritable linceul.

Ce n'est donc que par les témoignages des explorateurs, par le récit sincère de ce qu'ils ont vu, par les dissertations et les mesures qu'ils nous ont laissées, et par les débris qu'ils ont pu recueillir sur place et qui ont été malheureusement dispersés de tous côtés que l'on peut aujourd'hui se faire une idée de l'ancienne colonie grecque. Ces documens, ne craignons pas de le dire, sont d'autant meilleurs qu'ils ne sont pas l'œuvre d'archéologues modernes et trop érudits ; ils ont été écrits sans le moindre art, avec une entière bonne foi et une scrupuleuse exactitude ; pour nous ils ont mieux que le prestige de la science, ils ont le caractère de la vérité.

Tout d'abord, vers l'an 1755, le savant abbé Barthélemy fit exécuter quelques fouilles sur la plage des Lèques, qui ne produisirent aucun résultat important, soit qu'elles n'aient pas eu lieu exactement sur l'emplacement des ruines, soit qu'elles aient été conduites avec inhabileté ou qu'on se soit découragé un peu trop tôt, malgré l'apparition de « quelques pavés formés de petits cubes de pierre et dans le genre des mosaïques. »

Les découvertes sérieuses n'eurent lieu que vingt-cinq ans plus tard. Le 25 avril 1781, un modeste érudit de Provence, M. Marin, lieutenant général au siège de l'amirauté de la Ciotat, très versé dans l'étude des géographes anciens et ayant une connaissance parfaite de la côte qu'il habitait, lisait à l'académie de Marseille un mémoire sur les fouilles qu'il avait fait exécuter pour retrouver l'emplacement de la ville de Tauroentum. C'est à lui incontestablement que revient l'honneur d'avoir appelé l'attention des archéologues sur l'ancienne colonie grecque, et il résulte très nettement de son mémoire que des ruines importantes étaient encore très apparentes il y a près d'un siècle. Dans la plaine d'alluvions modernes et presque horizontale qui s'étend depuis le petit village de Saint-Cyr jusqu'à la mer, Marin signalait des vestiges d'aqueduc et de murs

de quai; et à plus de 1,200 mètres de la ligne actuelle du rivage il retrouvait une ancre de galère à quatre pointes, indice très certain de l'ancienne occupation des eaux; il faisait enfin remarquer avec beaucoup de justesse le nom de *plan de la mar* que porte le rivage aujourd'hui couvert par des dunes, celui de *paluns* (*palus*, marais) par lequel on désigne une partie du territoire située aux environs du petit village de Saint-Cyr, à près de 2 kilomètres de la mer actuelle; il montrait quelques fragmens d'inscriptions, de statues brisées, et un nombre considérable de débris de poteries, des fibules, des médailles que l'état de la science archéologique ne permettait pas alors de classer et d'interpréter d'une manière tout à fait satisfaisante; il constatait, le long de la mer et même sous l'eau, la présence de plusieurs mosaïques disséminées sur un très grand développement, des socles de colonne régulièrement alignés et marquant la place de portiques disparus, des ruines de tombeaux, de thermes, de théâtre; il assignait enfin avec une précision remarquable les limites de la ville, de l'acropole et du port.

« Des fouilles plus suivies, écrivait-il avec une modestie parfaite, produiront en d'autres temps des découvertes plus intéressantes. Je les aurais continuées, malgré la contrariété des sables qui couvraient, en peu d'heures, les excavations faites pendant plusieurs jours; mais, travaillant sans mission et sans autorité dans ce lieu abandonné, j'étais environné de paysans grossiers, qui joignent l'avidité à une crédulité stupide; guidés par de prétendus devins, ils ont souvent bouleversé ces terrains pour y chercher les trésors qu'ils croient y être enfouis. Ils regardaient comme de puissans talismans quelques médailles trouvées dans ces terres, et refusaient de les céder à prix d'argent, pour ne pas perdre la fortune qu'ils imaginaient y être attachée. Le spectacle d'un homme muni d'une boussole, d'un graphomètre, d'autres instrumens, suivi d'un dessinateur, d'un arpenteur et de plusieurs ouvriers, excitait leur curiosité et réveillait leurs espérances. Malgré le silence imposé à mes travailleurs, malgré la précaution que je prenais de faire combler de pierres, de graviers et de sable mes découvertes, je craignais qu'on ne vînt tout dégrader après moi, crainte d'autant plus fondée que, tandis que je rendais compte à l'académie de mes recherches, ces paysans ont repris les fouilles; et en les continuant, ils ont détruit une partie des édifices, arraché et vendu à Toulon des tuyaux de bronze et d'autres objets peut-être plus précieux.

« Les habitans du voisinage enlèvent successivement et les marbres et les pierres de ces ruines, pour en former des murailles. Ils brisent même les socles dont j'ai parlé; et l'on partagera l'indignation dont j'ai été pénétré, lorsqu'on m'a raconté que ces barbares ont mis en mille pièces une grande pierre contenant une inscrip-

tion qu'on ne pourra jamais lire sous la maçonnerie qui couvre ces différens morceaux impossibles à retrouver et à rassembler. Le village de Saint-Cyr et les bastides voisines ont été bâtis en partie de ruines du port, des maisons qui y tenaient et de celles de Tauroentum. Dans quelques années, il ne restera peut-être aucun vestige de cette ville. »

Quelques années plus tard, en 1806, M. Millin, membre de l'Institut, parcourait les départemens du midi de la France et reprenait en collaboration avec M. Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône, les fouilles commencées par Marin et déjà un peu oubliées; mais au lieu de se contenter, comme son prédécesseur, de mentionner exactement le résultat de ses recherches, il s'attacha principalement à prouver que toutes les ruines mises au jour, — débris de portiques, de temples, marbres précieux, tombeaux, aqueducs même, — faisaient partie d'une opulente *villa* dont les constructions occupaient une surface de près de 2 hectares et auraient été groupées autour d'un bâtiment principal, formé de plus de soixante pièces et dont il avait retrouvé les fondations. Millin regardait même comme probable que cet immense domaine appartenait à un riche patricien de la famille Quinctiana dont le nom avait été trouvé sur la frise qui décorait son tombeau placé au milieu des jardins.

« La distribution de ces édifices, dit-il, le luxe et la richesse des ornemens dont on rencontre des indices, tout fait croire que là était non pas la ville de Tauroentum, mais une de ces charmantes habitations que les Romains aimaient passionnément, et pour l'embellissement desquelles ils faisaient des dépenses excessives. Ces habitations étaient, comme celle-ci, bâties sur le penchant des collines, on recherchait surtout le voisinage de la mer; elles étaient partagées en trois corps : la *villa rustica*, qui était la maison destinée aux ouvriers et aux détails de la culture; la *villa fructuaria*, où étaient les greniers, les celliers, et où l'on conservait les liquides et les fruits; enfin la *villa urbana*, qui était l'habitation du maître. Les colonnes, les marbres, étaient destinés à orner cette partie de la *villa* de Quinctianus, et à former un portique, une galerie couverte, d'où l'on jouissait de la vue de la mer. On sait qu'à la *villa rustica* on joignait souvent un petit temple, et que ces édifices étaient, en général, accompagnés de beaucoup de chambres attenantes à une grande galerie.

« Il est très probable que le propriétaire de cette belle habitation était ce Quinctianus dont nous avons vu le tombeau et celui de sa fille ou de sa femme Paterna. La forme de ces tombeaux, l'usage des mosaïques, les médailles découvertes, qui ont toutes des têtes depuis Claude jusqu'à Décence, doivent faire présumer que ce

Romain, qui peut-être exerçait une magistrature dans le pays, a vécu dans le IVe siècle de notre ère; or c'est à cette époque, je crois, qu'il faut placer la construction de ces bâtimens. Je serais porté à croire que la *villa urbana* de Quinctianus était sur le bord de la mer, au lieu où M. Marin a trouvé un portique, et que sa *villa rustica* était plus loin, à l'endroit où M. Thibaudeau a découvert une suite de pièces attenantes à une galerie. Quinctianus aura fait creuser dans le rocher, près de son habitation, un tombeau pour recevoir son sarcophage et celui de sa femme ou de sa fille. »

Malgré l'autorité de Millin, il est bien difficile d'admettre que des ruines aussi importantes, et qui, d'après ses propres remarques, n'étaient qu'une partie de ce que le sol pouvait recouvrir encore, aient appartenu à une seule villa, quelque opulente qu'on veuille bien l'imaginer. On se demande même avec étonnement ce que deviennent alors pour lui le texte si connu de César relatif à la forteresse marseillaise et les indications non moins claires de Ptolémée et de l'itinéraire maritime, qui fixaient d'une manière si précise la place de la ville gréco-romaine.

Au surplus, les travaux un peu superficiels de Millin ont été repris; la plage de Tauroentum a été depuis l'objet d'investigations bien autrement sérieuses; et on doit à M. l'abbé Magloire Giraud une série de monographies qui sont en quelque sorte les procès-verbaux des découvertes qu'il a faites pendant plus d'un demi-siècle sur la plage des Lèques.

L'œuvre si complète de M. Giraud est comme une véritable résurrection de la ville disparue. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur patient, ami de l'érudition et désireux de connaître à fond tout ce qui se rattache à cette ancienne colonie grecque; pour ceux, en plus grand nombre, qui seraient un peu effrayés à la seule inspection de ces mémoires, à coup sûr fort consciencieux, mais d'une rédaction un peu confuse et quelquefois obscure, nous avons cru devoir opérer un premier dépouillement, et présenter un résumé succinct des découvertes les plus importantes.

L'une des plus intéressantes est la mise au jour, sur trois de ses faces, de l'enceinte du castellum ou de l'acropole. Ce ne sont à la vérité que des substructions; toutefois, du côté du nord, le mur est apparent sur 360 mètres de développement, et on a aperçu quelques vestiges de tours rondes qui flanquaient les courtines sur la face orientale. Un grand édifice, difficile à déterminer, dominait la citadelle ou en faisait partie; il est probable que c'était quelque temple, peut-être celui de la Diane classique, car l'acropole de toutes les villes grecques constituait la cité sainte et guerrière, protectrice de la ville proprement dite, dont les maisons chétives,

construites en menus matériaux et très souvent en planches et en terre battue, s'étendaient à flanc de coteau sur le rocher de Baumelles et descendaient jusqu'au port.

Sur la plage même, des fouilles persévérantes ont permis de retrouver l'emplacement de l'*agora* ou place publique, reconnaissable à sa forme rectangulaire et aux substructions très nombreuses des monumens publics qui l'entouraient sur ses quatre côtés. Le plus important de ces édifices présentait une figure demi-circulaire, de 70 mètres de diamètre, ouverte du côté de la mer. L'hémicycle était, suivant l'usage antique, à moitié engagé dans le rocher : la forme générale était donc celle d'un théâtre ; deux portes latérales donnaient accès dans la partie du monument qui semble avoir été l'*orchestra* et qui correspond à notre parterre moderne. Le long du grand mur de scène qui séparait l'*orchestra* du *proscenium*, on a retrouvé, à des distances égales de 2 mètres environ, des bases en maçonnerie destinées à supporter des colonnes, des vases ou des statues. Ce vaste édifice était-il réellement un théâtre, ou bien un de ces marchés ou entrepôts (*emporium*) où l'on réunissait les vivres et les denrées pour les mettre ensuite en vente? Il est difficile de le dire. A Athènes comme à Rome, la vie était tout extérieure, et toutes les constructions qui avaient un caractère d'utilité publique étaient exécutées dans des conditions de grandeur et de luxe qui contrastaient avec l'exiguïté des habitations privées. La découverte de nombreuses jarres en terre cuite, aplaties par le bas, d'un volume considérable, ne mesurant pas moins de 1 mètre 25 centimètres de diamètre et dont la hauteur dépassait celle de l'homme, du genre appelé *dolium*, permet de supposer qu'il y avait là un magasin d'approvisionnemens.

Toutefois ces vases étaient dissimulés dans les maçonneries et rangés symétriquement le long du proscenium, et l'on sait que dans les anciens théâtres, qui étaient ordinairement très vastes, en plein air et couverts seulement par une tente, *velarium*, on avait l'habitude de disposer le long du mur de scène une série de vases acoustiques en terre cuite ou en bronze, appelés *echea* et destinés à renforcer la voix des acteurs. Dans l'hypothèse où cette construction aurait été un théâtre, l'usage des vases acoustiques était ici d'autant plus motivé qu'on se trouvait à quelques pas de la mer, dont il importait de dominer le bruit sourd et continu. A la vérité, on ne rencontre pas de traces de gradins ; mais il convient de remarquer que les théâtres primitifs n'en avaient pas : les spectateurs se tenaient en général debout, échelonnés sur les pentes de l'hémicycle; devant eux on exécutait les danses, les jeux athlétiques, les représentations dramatiques; et l'orientation du demi-amphithéâtre de Tauroentum, ouvert du côté de la mer, permet aussi de sup-

poser qu'on pouvait quelquefois y donner le spectacle de naumachies.

Les vases acoustiques, dont les anciens faisaient un usage assez fréquent, ne sont pour ainsi dire plus utilisés chez nous. L'étude de la propagation du son est d'ailleurs une de celles que les architectes de nos jours négligent le plus et appliquent le moins dans la construction des grands vaisseaux modernes. Mais des observations récentes ont permis de constater qu'en plein moyen âge, dans beaucoup d'églises romanes ou gothiques, on avait cherché à augmenter la sonorité de l'édifice en disposant avec un art infini des récipiens ingénieux dans l'intérieur desquels l'air pouvait s'engager, accroître sa vibration, soulager la voix de l'orateur et donner aux chants sacrés une amplitude et une puissance très remarquables. « On se demande, devant ces instrumens sonores, comment les architectes les disposaient dans les édifices. On les rencontre communément le long des corniches, dans les voûtes, à l'angle des piliers, toujours dans la partie supérieure de l'église, et en face des chaires ou à peu près. L'orifice est assez étroit, mais le vase va en s'élargissant; et la voix entrée dans ce ventre sonore en sortait, il semble, avec un élan et une souplesse qui redoublaient sa vigueur sans rien ôter de sa netteté. Le vase était dissimulé dans l'épaisseur de la voûte ou de la corniche; l'orifice seul s'ouvrait aux yeux; encore disparaissait-il quelquefois, à ceux du moins qui le regardaient de loin, dans des feuilles d'acanthe à moitié recourbées, et presque toujours dans la pénombre d'un pilastre ou d'une corniche. Mais, comme on ne s'attendait pas à rencontrer ces vases, on n'a pu le plus souvent observer leur position. Le temps, du reste, avait achevé de les dissimuler sous quelque replâtrage, et ils étaient presque partout sans utilité, quand le hasard les a tirés du milieu des décombres (1). »

Quel que fût l'usage de ces poteries colossales retrouvées à Tauroentum, qu'elles fussent des vases acoustiques ou simplement des récipiens destinés à conserver des denrées, elles n'en démontrent pas moins l'existence d'un édifice d'une sérieuse importance, théâtre ou marché, et sont une preuve que le monument appartenait à une ville véritable et non à une maison de plaisance. D'autres ruines permettent d'ailleurs de confirmer cette opinion.

Non loin du théâtre se trouvait une basilique, dont a retrouvé les soubassemens et une partie de l'enceinte extérieure. Le *naos* ou *cella* avait 28 mètres de long et était terminé par une abside demi-circulaire de 14 mètres de diamètre dont le sol était un peu surexhaussé. Des deux côtés de cette nef centrale se trouvaient deux collatéraux; on a pu dégager les fondations de celui de droite;

(1) Mgr Besson, *De l'Acoustique dans les monumens religieux.*

mais celui de gauche manque complètement et a disparu ainsi que le péristyle ou *pronaos;* cette partie avancée de l'édifice semble avoir été engagée dans des constructions plus récentes, qui sont elles-mêmes démolies depuis plusieurs siècles, et tous ces décombres mêlés ont été successivement détruits par la mer et ensevelis sous le sable. Toutefois quelques vestiges de mur d'enceinte ou *peribolos* sont encore apparens de distance en distance et donnent une idée assez vague de l'importance du monument.

Tout à côté, les fouilles ont révélé la présence de débris plus grandioses; mais ce ne sont malheureusement que des substructions dont les lignes sont souvent interrompues, des tronçons de colonnes épars, enfouis dans les dunes et dans un état de ruine et de désordre qui ne permet pas de reconstituer les édifices auxquels ils ont appartenu. Tout fait supposer cependant qu'il y avait le long de la plage une série de portiques, plusieurs monumens presque tous précédés de leur *stoa*, et leurs dimensions devaient être considérables, si l'on en juge par ce seul fait qu'on a retrouvé plus de soixante pièces différentes en communication entre elles, et que le soubassement de l'une de ces pièces ne mesure pas moins de 46 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur. Les traces de canalisation, les débris très nombreux de mosaïque et de peinture à fresque, les fragmens de marbres riches qu'on y a pu recueillir conduisent à penser que ce n'était pas une habitation privée, mais un lieu public, probablement un de ces magnifiques thermes qui renfermaient à la fois des salles de bains et des jeux de toute sorte, des promenoirs, des galeries, souvent même des musées et de véritables théâtres miniatures, *theatridia.*

Un peu à l'extérieur de la ville, du côté de l'orient et sur la hauteur, était un petit édifice assez élégant dont on n'a pu retrouver que les fondations, terminé par un hémicycle de 5 mètres de développement et précédé, toujours suivant la mode grecque, d'un péristyle à colonnes. Ce petit sanctuaire devait vraisemblablement renfermer un autel ou une statue; il est probable que c'était une chapelle privée, un laraire, ou un temple isolé, analogue à celui de la Victoire Aptère, dont on voit les restes à l'acropole d'Athènes.

L'état de dévastation de toutes ces ruines ne permet malheureusement de faire que des hypothèses; mais nous devons, pour être complet, mentionner encore l'existence de substructions régulièrement alignées qui semblent indiquer la direction d'une ancienne rue de la ville. La rue est étroite et rectiligne; à droite et à gauche la division des soubassemens en rectangles de petite dimension a paru indiquer la place des maisons. On y a même remarqué une très grande variété dans le mode de pavage des rez-de-chaussée, qui

permet de les classer suivant la fortune des habitans; dans les maisons pauvres, le sol était couvert de tuile pulvérisée et battue de manière à lui donner la consistance du ciment; dans celles d'un ordre intermédiaire, on employait des briques de différentes formes; dans les maisons riches, le ciment et les briques étaient remplacés par des mosaïques. Les fragmens de mur que l'on a découverts démontrent que ces constructions étaient faites de cette maçonnerie que les Grecs appelaient *pseudisodomum*, et les Romains *incertum*, et qui était composée de toute sorte de pierres agglomérées confusément et reliées entre elles par un ciment que l'on recouvrait ensuite par un enduit auquel le frottement donnait une très grande dureté et un poli susceptible de recevoir des peintures à l'encaustique. La fresque était tellement dans le goût des anciens que tous les édifices d'une certaine importance et la plupart des maisons particulières en étaient couverts à l'intérieur; presque tous les débris de murs retrouvés à Tauroentum en conservent des traces, et on a pu y reconnaître une très grande variété de dessins, des arbres, des serpens, des animaux, des fleurs dont les couleurs avaient conservé une certaine vivacité.

En dehors de l'enceinte de la ville, des amoncellemens de poteries brisées laissent supposer que là devait se trouver le quartier du *céramique*, que nous appellerions aujourd'hui les *tuileries*, et où se fabriquaient les tuiles, les briques et tous les objets usuels en terre cuite dont les anciens faisaient un si grand usage. On y retrouve notamment un nombre considérable de briques triangulaires arrondies sur un de leurs côtés et présentant exactement la forme d'un secteur de cercle; la réunion de quatre de ces briques formait le cercle complet, et constituait alors un disque d'une épaisseur de 7 à 8 centimètres; on superposait ces disques, empilés les uns au-dessus des autres, et on obtenait ainsi des colonnes de construction très rapide et dont l'usage était très répandu dans les édifices gréco-romains, notamment dans les sous-sols, les hypocaustes et les salles de bains.

Les ruines éparses qu'on a pu mettre au jour en dehors de l'enceinte de la ville ont même permis de constater des détails fort intéressans de la vie antique. Presque toutes ces ruines appartiennent vraisemblablement à des villas ou à des bâtimens agricoles qui ont été, à l'époque de la prospérité de Tauroentum, en pleine exploitation. Ces bâtimens étaient en général chauffés d'une manière toute particulière : des tuyaux en briques mettaient en communication le sous-sol avec la pièce principale située du côté du midi, et on ne saurait en douter à la vue des débris de conduits rectangulaires engagés dans l'épaisseur du mur, tapissés de briques noircies qui ont conservé les traces très visibles de l'action de la fumée

et du feu, et qui se trouvent encore mêlés à des fragmens de ces immenses vases en poterie nommés *dolium*, dans lesquels les anciens conservaient leurs liquides et principalement leurs huiles et leurs vins. Or on sait que la culture de la vigne, d'origine essentiellement grecque, était très répandue sur tous les coteaux abrités des vents du nord qui entourent Tauroentum. Les témoignages les plus autorisés nous apprennent, d'autre part, que la fabrication du vin chez les anciens était une opération très compliquée, et qu'on avait l'habitude de le conserver pendant un certain temps dans des chambres chauffées par la fumée. On trouve dans Garidel des détails très curieux sur les locaux destinés à cette vinification. On mettait, dit-il, le vin dans des vases bien bouchés, on les portait dans des chambres exposées au midi; cela s'appelait l'*apotheca* ou le *fumarium*. Pline nous apprend qu'il avait établi ces dispositions dans sa villa. Le feu était allumé à l'étage inférieur, dans le sous-sol, et la chaleur et la fumée montaient au moyen de conduits de plomb, et le plus souvent de petits tuyaux en briques construits dans l'épaisseur même des murs. Le fumarium était d'ailleurs percé de quelques ouvertures qui permettaient à la fumée de s'échapper. Telles étaient les dispositions généralement adoptées dans les celliers antiques, et il est curieux de constater que cette pratique du chauffage des vins que la science moderne, sous la direction de M. Pasteur, a rajeunie et non inventée, était connue et appliquée dans toutes les villes du littoral, chez les Grecs et les Romains, dès l'origine de notre ère.

Une des preuves les plus irrécusables de l'existence d'une ville dont il ne reste plus que des ruines, c'est le nombre, la variété et la concentration des sépultures. Elles abondent à Tauroentum, et un véritable *ossuarium* a été trouvé au nord de la ville, rempli de débris de tombeaux de toute sorte; les uns pauvres, faits simplement de la réunion de quelques briques plates à rebord; d'autres plus riches, en forme d'auges, en pierre ou en marbre, et appartenant à cette catégorie de monumens funéraires que l'on appelle tombeaux apparens. Ils renfermaient des squelettes presque intacts; les corps étaient en général orientés suivant les rites sacrés, quelques-uns cependant étaient dans la direction du sud au nord; mais on avait eu soin d'incliner la tête de manière que le mort regardât toujours l'orient : tous étaient couchés sur le dos, les bras serrés autour du corps, ayant aux pieds ou près de la tête un vase en terre cuite renfermant des monnaies grecques ou romaines frappées à l'effigie de Marseille ou des empereurs. Deux de ces squelettes surtout étaient remarquables de conservation et tenaient encore entre leurs dents une monnaie au type d'Auguste, recouverte

d'une belle patine verte, et la partie de la monnaie qui touchait aux lèvres du mort était seule oxydée.

Toutes ces sépultures étaient complètement recouvertes par les dunes, et les corps de Tauroentum, qui se trouvaient pour ainsi dire moulés dans le sable inaltérable de la plage comme ceux de Pompéi dans la cendre du Vésuve, s'étaient peu à peu décomposés sans que le squelette ait éprouvé le moindre contact extérieur ni l'action dissolvante des agens atmosphériques.

Les briques funéraires de Tauroentum étaient de dimensions considérables et ne mesuraient pas moins de 60 centimètres de longueur sur 40 centimètres de largeur (exactement 0,58 sur 0,44); elles étaient plates, à crochet et portaient toutes le nom du fabricant; elles servaient en général aux sépultures des pauvres. On couchait le corps en maintenant avec soin la tête un peu élevée et en la plaçant toujours du côté du soleil levant; des deux côtés du corps on disposait ces larges briques que l'on inclinait jusqu'à ce qu'elles se rencontrent en formant une sorte de toit, et, pour empêcher l'eau des pluies ou des filtrations de pénétrer à travers la fente de l'arête supérieure, on plaçait par-dessus une tuile faîtière, beaucoup plus longue que celles que nous employons pour nos toitures modernes, et qui formait le couronnement de ces tombeaux primitifs. On recouvrait alors le tout de sable, et cette modeste construction préservait ainsi le corps du contact direct de la terre, *molliter ossa quiescunt.*

Les sépultures des riches avaient lieu dans des bières en terre cuite en forme de jarres immenses, ou même dans des sarcophages de marbre ou de pierre dont on a retrouvé quelques débris. Mais dans les plus pauvres comme dans les riches, on plaçait pieusement des lampes, des vases, de petites fioles en verre, quelquefois même des objets usuels, bijoux pour les femmes, armes pour les guerriers, jouets pour les enfans, que le défunt avait aimés pendant la vie, et qui, dans les idées païennes, devaient rester à la disposition de ses mânes. Un nombre considérable de ces débris a été retrouvé en mille pièces sur la plage de Tauroentum, car le cimetière contournait la ville, s'étendait jusque sur le bord de la mer, et il semble que la population gréco-romaine de la colonie, en adoptant cet emplacement pour le dernier asile de ses morts, ait regardé cette mer transparente comme une coupe inépuisable d'eau lustrale, et qu'elle ait voulu rappeler une fois de plus ce mythe touchant de la navigation des âmes à travers les océans, à la recherche d'îles bienheureuses et de paradis inconnus.

Nous devons nécessairement nous borner, et nous tomberions dans l'énumération si nous voulions mentionner ici tous les débris muti-

lés que l'on a retrouvés enfouis sous la plage des Lèques. Presque tout est brisé ; statues, pierres gravées, bijoux, poteries et terres cuites, qui rappellent quelquefois les merveilleuses statuettes de Tanagra, gisent pêle-même et en menus fragmens sous une couche humide de sable mêlé d'eau de mer, et sont aujourd'hui à peine reconnaissables. Malgré leur mauvais état, ces vestiges auraient encore présenté un intérêt de premier ordre ; leur classement méthodique aurait permis de faire bien des restaurations ; malheureusement les fouilles ont été faites à plusieurs reprises, elles n'ont jamais été l'objet d'une surveillance intelligente, et presque immédiatement après leur ouverture elles ont été remblayées. Tout a été dispersé, jeté ou vendu ; il n'existe que très peu de collections particulières, et encore sont-elles incomplètes, confuses, et ne constituent-elles que des épaves et des fragmens.

Les seuls objets qui nous soient parvenus sans trop d'altération sont les monnaies ; et, quoique la plupart aient été perdues ou volées, on a pu en conserver et classer un nombre considérable du haut et du bas empire, et surtout des monnaies marseillaises portant toutes la légende caractéristique ΜΑΣ ou MAC, qui est l'abrégé de ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ, et reproduisant les types classiques du monnayage massaliote : tête laurée de Diane ou d'Apollon à l'avers, et au revers le caducée, la galère unirame, le lion, le dauphin, l'aigle, le taureau cornupète ou à l'état de repos, et dont il serait superflu de donner une description que l'on peut trouver très complète dans tous les ouvrages spéciaux de numismatique. L'une d'elles cependant mérite une mention spéciale. Elle porte sur une face la tête casquée et bien connue de Minerve avec les lettres ΜΑΣ, sur l'autre une tête virile et imberbe, et également casquée : l'absence de légende rend l'interprétation assez difficile ; mais ce type se rattache à la série marseillaise par une de ses faces, et il ne serait pas impossible que la tête allégorique du revers ne fût une représentation symbolique du peuple, de la ville ou du port. Ces sortes de personnifications ne sont pas sans exemple, et tous les numismates connaissent une intéressante monnaie de Marseille représentant le dieu topique du port Lacydon et une médaille corinthienne sur laquelle l'isthme était figuré par la tête d'un jeune adolescent.

III.

Le résumé, peut-être un peu long, mais à coup sûr bien incomplet, que nous venons de faire aura du moins cet avantage d'avoir

fixé d'une manière indiscutable l'existence et l'assiette de la ville de Tauroentum.

Ville, acropole, port, travaux de canalisation, monumens publics, tombeaux, monnaies, débris d'œuvres d'art, d'inscriptions et d'objets usuels, voilà ce que les fouilles ont permis de retrouver. Les découvertes archéologiques ont donc merveilleusement corroboré les textes déjà si précis des anciens géographes, et l'on peut affirmer que le rocher de Baumelles et la plage des Lèques, l'un aujourd'hui désert, l'autre ensablée, marquent la place de l'ancienne colonie phocéenne.

Mais, s'il a été possible de retrouver le sol, il est bien difficile de reconstituer l'histoire de la ville disparue. Son origine, comme celle de la plupart des villes littorales de la Provence, se perd dans la nuit du passé. Il est fort probable cependant, pour ne pas dire certain, que, bien avant l'émigration grecque, il existait dans le petit golfe de Tauroentum un embryon de port assez enfoncé dans les terres et qui devait servir aux navigateurs de ces époques reculées. Ptolémée dit en termes formels que la contrée était habitée par une des tribus de la race celto-ligure, qui portait le nom de Commoniens et qui vivait à l'abri des forêts de pins qui couvraient, alors plus encore que de nos jours, toute la région littorale; dès lors il n'est peut-être pas bien téméraire de penser que le bois actuel de Conil, dont le nom semble n'être qu'une corruption de Commonil, soit un reste de l'ancienne forêt ligurienne. Quoi qu'il en soit, ce que l'on peut appeler la vie historique de Tauroentum remonte incontestablement à l'époque de la première ou de la seconde expédition que les Grecs d'Ionie firent sur les côtes de cette partie de la Gaule méridionale que Ptolémée appelait la Celto-Galatie, et qui, malgré les occupations phénicienne, grecque et romaine, a conservé presque jusque dans les temps modernes le nom de Ligurie.

On sait en effet que, dans la première année de la 45e olympiade (an de Rome 154, — 599 ans avant J.-C.), une flottille grecque, montée par quelques aventuriers, partit du port de Phocée, l'une des douze villes ioniennes de l'Asie-Mineure, et vint reconnaître les rivages de la Méditerranée occidentale. Les historiens se sont plu à revêtir cette première expédition d'une sorte d'auréole mystérieuse et poétique, et tout le monde connaît la légende des amours du Grec Eumène et de la jeune Gauloise Gyptis à laquelle on rattache un peu légèrement la fondation de Marseille.

A vrai dire, Massalia existait bien antérieurement à ce petit roman, devenu presque classique : elle était déjà même un comptoir assez fréquenté depuis longtemps par les navigateurs tyriens, qui eux-mêmes n'avaient pas rencontré un désert sur cette côte occu-

pée par les populations liguriennes. Le petit port devint bientôt un entrepôt d'une sérieuse importance; il se forma en peu de temps une véritable ville gréco-phénicienne, et les affaires de cette première colonie grecque durent prospérer assez bien, puisque cinquante-sept ans après (an de Rome 211, — 542 avant J.-C.) tous les habitans de Phocée n'hésitèrent pas à s'expatrier en masse, à quitter définitivement leur ville assiégée par les Perses et les Mèdes, et à venir chercher fortune sur les côtes méditerranéennes de l'Ibérie et de la Celtique.

Ce départ fut une fuite. Embarqués sans ordre, sans discipline et groupés en familles, les Phocéens abordèrent un peu partout, en Corse, en Espagne, en Italie, en Provence, portant pieusement avec eux l'image sacrée de leur déesse favorite, Diane d'Éphèse, dont les mystères devaient constituer avec ceux d'Apollon la religion officielle de toutes leurs colonies.

Or nous savons par le témoignage d'Apollodore qu'un des vaisseaux de la flotte, qui errait un peu à l'aventure sur cette mer inconnue, fut séparé des autres navires par une violente tempête. Poussé sur la côte de Ligurie et ne pouvant plus reprendre le large, il vint échouer dans un petit golfe de la plage. A peine débarqués sur un territoire ennemi, les Grecs se bâtirent à la hâte quelques habitations, occupèrent la hauteur voisine et donnèrent à leur ville naissante le nom de Tauroeis en souvenir de l'image du taureau qui décorait la proue de leur navire.

Ce fut l'origine de Tauroentum. Toutes les autres colonies grecques furent établies à peu près à la même époque et dans des circonstances analogues. Unies entre elles par une communauté d'origine, de langage, de croyances et d'infortune, elles avaient les mêmes mœurs, les mêmes goûts, les mêmes intérêts. Les relations constantes qu'elles entretenaient avec Massalia, déjà riche et puissante, ont fait croire à plusieurs géographes anciens qu'elles lui devaient leur fondation. Strabon lui-même, ordinairement si exact, l'affirme sans preuve et après lui une foule d'auteurs l'ont répété avec une docilité parfaite. Il n'en est rien. Toutes ces villes grecques jouissaient d'une indépendance complète. Marseille ne leur envoyait ni troupes ni magistrats; elle ne leur dictait aucune loi. Chacune se gouvernait à sa guise. Il n'existait pas entre elles ce que l'on pourrait appeler un système colonial; et tous les établissemens grecs qui ont prospéré sur les côtes de la Méditerranée ont été et sont toujours restés libres jusqu'à leur chute, formant entre eux une sorte de fédération commerciale unie seulement par le sentiment de l'intérêt commun, la croyance aux mêmes dieux et les souvenirs de la mère patrie. Il est donc absolument inexact, si on applique aux mots leur véritable sens étymologique, de dire que

Marseille était la métropole de toutes les colonies phocéennes; ce n'était pas une mère, c'était seulement une sœur aînée, riche, puissante, aimée, respectée, dont on reconnaissait la bienveillante tutelle, sans que cette tutelle ait jamais dégénéré en un despotisme dont on n'aurait point consenti à supporter le joug.

Cette ligue défensive était d'ailleurs bien nécessaire en présence des barbares ligures et salyens qui occupaient presque tout le territoire, et Tacite nous représente toutes ces colonies grecques comme de véritables villes fortes dominant par leurs citadelles tout le pays ennemi. Leur alliance dura plus de cinq siècles et ne fut brisée que par la prise de Marseille et la conquête définitive des Gaules par les armées romaines. Tauroentum dut subir le sort de la grande ville phocéenne qu'elle avait soutenue de ses vaisseaux, et ce que César appelait son château, *Castellum massaliensium*, c'est-à-dire la partie supérieure et fortifiée de la cité, fut occupé par Décimus Brutus après la victoire qu'il remporta sur la flotte gréco-pompéienne dans les eaux du golfe des Lèques.

La chute de Marseille entraîna donc celle de Tauroentum, et alors commença la transformation de la colonie exclusivement grecque en ville gréco-romaine. La plupart des monumens dont nous avons décrit les ruines datent de cette époque. Ce fut pour Tauroentum la fin de la liberté et probablement le commencement de l'opulence, si l'on en juge par l'énorme quantité de marbres rares et précieux et les débris de colonnades et de mosaïques, indices certains d'un grand luxe et d'une civilisation assez raffinée. Combien de temps dura cette seconde période? Nul ne saurait le dire. A partir de l'origine de notre ère, Tauroentum n'a plus d'histoire et ne paraît avoir été qu'une ville de plaisance, résidence de quelques familles patriciennes, dont les villas somptueuses s'étendaient assez loin dans les terres; son nom seul est inscrit dans l'itinéraire maritime de l'empire, et elle ne figure que comme station officielle de la flotte romaine.

Il est encore plus difficile de déterminer, même d'une manière approximative, l'époque de sa destruction ou de sa disparition. Rien dans l'histoire romaine, dans celle des Gaules ou de la Provence, n'indique la révolution qui mit fin à son existence. Les plus laborieuses recherches ont été vaines. Quelques auteurs modernes, ne sachant comment expliquer l'état de désordre dans lequel se trouve la plage des Lèques, ont imaginé que la ville s'était effondrée à la suite d'un cataclysme subit. Le comblement du port, très reculé dans l'intérieur des terres et encombré de sables et d'alluvions, semble prouver en effet un exhaussement de la côte, tandis que la présence de substructions romaines, encore noyées sous l'eau à quelques mètres du rivage, indique un abaissement du sol et une

invasion de la mer. Il est bien difficile cependant d'admettre que l'histoire n'ait rien transmis d'un événement si extraordinaire, et qu'une pareille catastrophe n'ait laissé aucun souvenir dans les traditions locales; il est certain d'autre part que, si la ville avait disparu brusquement à la suite de quelque bouleversement géologique, les fouilles auraient amené comme à Pompéi, comme à Herculanum, la découverte de ruines caractéristiques, et que dans tous ces débris agglomérés on aurait retrouvé un nombre beaucoup plus considérable d'objets d'art et surtout d'objets usuels entiers ou mutilés. Il est donc plus que probable que Tauroentum a été lentement abandonnée, et que plusieurs générations en ont emporté peu à peu tout ce qui était précieux ou même simplement d'une utilité immédiate.

Mais, s'il est impossible de trouver, soit dans les documens historiques, soit dans les traditions, des élémens suffisans pour préciser la cause de la destruction de Tauroentum, on peut dans une certaine mesure indiquer approximativement l'époque de sa ruine. Tout d'abord, les textes anciens et notamment l'itinéraire maritime constatent son existence au second siècle de notre ère, et on sait qu'elle prospérait encore au troisième. La série des monnaies découvertes dans les ruines permet de prolonger son existence de quelques siècles encore. Depuis les premières fouilles exécutées en 1755, on a trouvé un nombre très considérable de médailles postérieures au règne d'Alexandre Sévère; les plus nombreuses sont frappées à l'effigie de Probus, de Maximilien Hercule, de Constantin le Grand et de Valentinien Ier, qui règnait en 375. Tauroentum était donc habitée à la fin du IVe siècle. A partir de cette époque, la série numismatique est brusquement interrompue; mais la ville n'avait pas pour cela cessé d'exister. Les plus anciennes chroniques et les traditions les plus autorisées de la Provence rappellent toutes que, pendant l'agonie de l'empire romain, elle fut tour à tour occupée et saccagée par les Goths, les Bourguignons, les Francs, les Visigoths et les Lombards, et cette succession d'invasions barbares explique d'une manière assez plausible la lacune dans les monumens monétaires.

Il résulte d'ailleurs très nettement d'un texte de saint Étienne de Byzance, qui écrivait au Ve siècle, et des commentaires de cet historien, écrits un siècle plus tard par le Grec Hermolaüs de Constantinople, que la colonie gréco-romaine existait encore à cette époque. Mais il y a plus : on y a trouvé récemment des monnaies de Théodose le Grand et quelques médailles byzantines à l'effigie du Christ, à tête radiée, tenant de la main gauche l'Évangile ou le livre des Prophéties, avec une légende composée de lettres grecques et gothiques portant ces mots : « *Jesus Christus rex regnantium*, Jé-

sus-Christ, roi de ceux qui règnent. » Le revers est encore plus caractéristique et reproduit une croix grecque placée entre deux têtes coiffées de la tiare surmontée d'une croix ordinaire. Cette disposition ne se retrouve que sur les monnaies grecques à partir du règne de Phocas, qui mourut en 610, et il est d'ailleurs universellement admis par les numismates que l'effigie du Christ, dans l'attitude qui vient d'être décrite, n'apparaît que sur les monnaies frappées en Orient sous le règne des empereurs de la dynastie d'Héraclius, c'est-à-dire vers le commencement du VIIIe siècle.

Nous sommes donc fondé à prolonger l'existence de Tauroentum jusqu'à cette période obscure et tourmentée de notre histoire nationale où les Sarrasins harcelaient sans trêve les populations littorales et couvraient de ruines la moitié de la Provence et du Languedoc sans pouvoir y fonder, comme en Espagne, un empire durable. On sait que la première expédition des Maures africains sur notre territoire eut lieu en 736 ou 737 et qu'ils réussirent à s'y maintenir, sinon en maîtres reconnus, du moins à l'état de bandes errantes et armées pendant près de deux siècles. Leur domination paraît cependant avoir pris un caractère de permanence assez marqué aux environs même de Tauroentum et dans la plus grande partie du département du Var, et l'on voit encore de distance en distance, sur les sommets des collines qui dominent la côte, des tours quadrangulaires qui leur servaient de postes d'observation, véritables sémaphores, flanqués, suivant la mode orientale, de moucharabis assez grossiers et au sommet desquels ils allumaient des feux dont la clarté pendant la nuit et la fumée pendant le jour étaient pour eux un code de signaux et presque un alphabet.

Les monnaies manquent à partir de cette époque; mais l'histoire commence à fournir quelques monumens écrits, et des chartes du Xe et du XIe siècle parlent à plusieurs reprises des ravages que les Sarrasins exercèrent sur la côte, du sac des villes, du pillage des églises et des monastères, et mentionnent notamment cette partie du territoire comme une de celles qui ont eu le plus à souffrir de ces déprédations.

D'après ces documens, c'est donc vraisemblablement dans le courant du XIe siècle que la ville gréco-romaine a disparu pour toujours, et depuis cette époque elle est restée plongée dans le silence et l'oubli le plus complet. La tradition rapporte que ses rares habitans, ne trouvant plus aucune sécurité dans leur ville, à demi ruinée par les invasions et exposée à la fois aux incursions des barbares et aux attaques incessantes de la mer, émigrèrent en masse dans l'intérieur des terres et vinrent chercher un asile sur la colline voisine, qui fut le siège, *cathedra*, autour duquel ils se groupèrent, et prit de là le nom de la Cadière.

IV.

Telle est dans ses lignes principales, quoique un peu indécises, l'histoire de Tauroentum. On doit l'avouer, malgré toutes les vicissitudes que nous venons de raconter, et quelles qu'aient pu être les déprédations des hordes barbares qui ont tour à tour occupé et saccagé l'ancienne colonie gréco-romaine, on a peine à comprendre comment une ville tout entière a pu disparaître d'une manière aussi complète; on est sans doute habitué en Provence à mettre toutes les ruines sur le compte des Sarrasins, mais à Tauroentum c'est à peine si l'on trouve aujourd'hui quelques ruines; tout est recouvert de sable et est vraisemblablement destiné à rester éternellement enseveli. Cette étrange situation donne aux descriptions que l'on a faites des vestiges de Tauroentum un faux air de naïveté archéologique, et ce n'est pas sans quelque apparence de vérité que l'un des plus brillans esprits de notre Provence a raconté dans une lettre étincelante de verve la déception qu'il éprouva lorsqu'il parcourut la plage historique des Lèques, et qui lui rappelait la visite classique que tous les étrangers vont faire à Rome, à l'entrée de la Voie Appia, pour contempler « les tombeaux invisibles des Scipions absens. »

« M. Marin, dit Méry, a publié un livre sur les ruines de Tauroentum; il a donc vu ces ruines... Aujourd'hui elles ont disparu, et en disparaissant elles ont rendu un véritable service aux voyageurs, qui, débarquant sur le rivage, étaient assaillis par la tempête d'une formidable controverse, engagée entre M. Marin et les partisans de la statistique du département. Un préposé de M. Marin était domicilié dans une cuve d'un bain de Diane, et il attendait les voyageurs pour leur exposer les doctrines de son maître. Dès que M. Brémond, le représentant des théories de la statistique, remarquait une certaine agitation sur le rivage de Tauroentum, il partait en canot de la Ciotat et venait soutenir ses principes avec une voix de mistral. Les voyageurs étaient fort à plaindre en ce temps-là. Enfin la douane vint, et des jours plus doux commencèrent pour Tauroentum. Les douaniers firent d'abord condamner M. Marin et M. Brémond comme contrebandiers; puis ces mélancoliques préposés, cherchant un remède à leurs ennuis administratifs, égratignèrent pierre à pierre les ruines du temple de Vénus, de Diane, de Neptune, pour faire des ricochets dans le golfe, *quum placidum ventis staret mare.* M. Brémond publia une satire pleine de sel attique contre les douaniers. Ce fut le dernier effort de la science en faveur de Tauroentum. Une génération de douaniers épuisa les ruines en ricochets; toute l'antiquité y passa. On n'y trouva plus,

pour la controverse, la moindre pierre d'achoppement. Le rivage reprit sa nudité rocailleuse des jours de la création.

« On montre aujourd'hui à Tauroentum l'absence complète de trois temples, de deux thermes, de deux promenoirs comme les aimait Martial, d'un cirque orné d'obélisques sur son épine et d'un camp prétorien. Le visiteur ouvre de grands yeux et voit deux douaniers assis sur douze arpens de néant pétrifié.

« Ainsi les ruines mêmes s'effacent partout dans le monde des vieux monumens. Nous avons soin toujours de mettre ces grandes dévastations sur le compte du temps rongeur dont la faux est impitoyable. Cela nous décharge de toute responsabilité. Le temps n'est pas si destructeur qu'on le dit; et, si l'homme n'entrait pas en collaboration avec lui dans son œuvre de ravage, beaucoup de saintes pierres seraient encore debout. En Provence surtout on devrait renoncer à peindre le temps avec ces vieux attributs mythologiques; ce dieu doit être représenté avec l'habit vert et le sabre du douanier. »

Méry avait trop d'esprit pour être un fervent archéologue; à tout prendre, il n'avait pas tout à fait tort, et il est certain que les ruines abandonnées à elles-mêmes se maintiendraient presque indéfiniment. Les paysans, sinon les douaniers, ont été pendant près de huit siècles les pires Sarrasins de la Provence; ils ont incendié des forêts entières sous prétexte de donner à paître à leurs troupeaux, démoli des pans de murs antiques et ruiné des monumens presque debout pour y prendre des matériaux nécessaires à la construction de leurs maisons et à la clôture de leurs champs; le petit hameau de Saint-Cyr en particulier et le village de la Cadière, qui ont été le refuge des Tauroentins harcelés par les barbares, sont entièrement bâtis avec les débris de l'ancienne colonie grecque, de sa citadelle, de ses temples et de ses quais.

Mais d'autres causes ont contribué à la destruction complète de la ville. Tous les ruisseaux des environs, sur une étendue de plusieurs lieues, venaient autrefois se jeter dans le port de Tauroentum, qui formait, comme nous l'avons dit, un enfoncement profond dans l'intérieur des terres et dont on a retrouvé des vestiges jusqu'aux abords du hameau de Saint-Cyr.

La disparition des forêts qui couvraient autrefois les sommets aujourd'hui dénudés des collines de la Cadière et de Conil a modifié le régime de ces cours d'eau; ils se sont peu à peu transformés en torrens et charrient, pendant l'hiver et après les orages, une quantité considérable de sédimens et de graviers. Ces terres transportées ont fini par constituer la plaine d'alluvions que nous voyons aujourd'hui; et on trouve dans les actes du XV[e] et du XVI[e] siècle la désignation de *plan de la marine* donnée à cette partie de la côte, qui

continue à s'appeler *plan de la mar* en souvenir de l'ancien état marécageux de la plaine, aujourd'hui émergée et surexhaussée. Il est constant d'ailleurs que le cap Saint-Louis, qui termine du côté du nord le golfe des Lèques, avait autrefois une saillie beaucoup plus accentuée et s'avançait davantage au large dans la direction du promontoire de Baumelles qui lui fait face, ainsi qu'on peut facilement le reconnaître par les hauts fonds et les débris de rochers qui sont perdus en mer en avant de ce cap.

Le petit golfe des Lèques était donc dans les temps anciens beaucoup mieux protégé qu'aujourd'hui contre la violence des vents dominans qui soufflent du côté de la terre, depuis le nord-est jusqu'au nord-ouest. D'autre part, il était aussi beaucoup mieux abrité des vents du large par le rocher auquel était adossée la ville de Tauroentum et dont l'écroulement séculaire a non-seulement entraîné la ruine d'une partie de la citadelle et des principaux édifices qui se trouvaient au-dessous, mais a eu encore ce résultat néfaste d'amonceler à l'entrée du port une quantité énorme de débris qui ont contribué à son obstruction. La situation nautique a donc notablement empiré; la rade est plus ouverte à la grosse mer, beaucoup plus battue des vents; la profondeur a diminué, le mouillage est moins sûr. Les dépôts de terre et d'alluvions ont encombré le bassin intérieur qui constituait le port et ont lentement déterminé la formation d'une plaine marécageuse, qui s'est peu à peu desséchée et exhaussée. L'agriculture a fini par conquérir cet ancien domaine maritime et a pris possession des bas-fonds de ces étangs. Il s'est formé par suite sur la plage un petit appareil littoral, composé de dunes d'une extrême mobilité et oscillant presque sur place sous la double impulsion des vents de terre et des vents de mer. Les arbustes, les arbres même ont été recouverts par ce sable mouvant, et le sol antique a fini par disparaître d'une manière complète.

Ce n'est pas encore tout. Lorsqu'on examine le territoire de Tauroentum au point de vue géologique, on voit qu'il se trouve précisément situé à la limite des terrains crétacés et des terrains jurassiques correspondant à deux âges différens dans la chronologie de l'écorce terrestre. Il y a là comme une sorte de coupure et de dislocation, et la ligne séparative des deux terrains forme un thalweg, sillonné jadis par les cours d'eau qui venaient aboutir dans le golfe de Tauroentum. Ce thalweg a été remblayé par les alluvions, et le sol a été nécessairement exhaussé de toute la quantité des matières que les torrens ont charriées dans le golfe; mais il est fort probable aussi que le relief de la côte a éprouvé d'autres changemens de niveau dus à des causes différentes et d'une importance bien autrement considérable.

On sait en effet que l'écorce terrestre, qui n'est peut-être qu'un

mince épiderme comparée à l'énorme noyau liquide du sphéroïde dont elle forme l'enveloppe solide, est soumise à des variations séculaires et à des oscillations d'une extrême lenteur, mais d'une incalculable puissance. Il est aussi mathématiquement prouvé que le niveau des mers du globe est absolument fixe depuis l'origine de notre époque géologique, et qu'il y a égalité parfaite entre la quantité d'eau qui est enlevée par l'évaporation à la surface de tous les océans et celle qui leur est restituée soit par les pluies, soit par l'apport des fleuves. C'est dès lors la terre et non la mer qui est, en fait, l'élément mobile et changeant de notre planète, et ces changemens ont été constatés presque sur tous les continens. Mais, sans sortir de notre bassin de la Méditerranée, les preuves qui démontrent les mouvemens du sol se présentent en foule. Les anciens ports se comblent en général, les baies s'oblitèrent; sur la côte, les promontoires disparaissent sous la morsure de la mer, les falaises s'exhaussent ou s'abaissent, et ces phénomènes s'accomplissent avec assez de rapidité pour que les modifications dans l'aspect des rivages ne puissent pas être attribuées seulement à l'influence des agens extérieurs ou à l'apport des sables fluviaux ou marins; il faut donc de toute nécessité reconnaître l'action d'une force verticale qui pousse de bas en haut ou de haut en bas le frêle épiderme sur lequel nous nous agitons. Le phénomène observé dans la baie de Naples est l'exemple classique mille fois cité à l'appui de ces oscillations du sol terrestre, et tout le monde sait que les trois colonnes encore debout qui décorent à Pouzzoles le *pronaos* du temple de Sérapis présentent, jusqu'à une hauteur de deux mètres au-dessus de leur socle, des perforations produites par des animalcules marins; on a là sous les yeux la preuve la plus saisissante que le terrain sur lequel le temple a été construit et qui devait nécessairement se trouver à un niveau un peu supérieur au zéro de la mer s'est peu à peu abaissé sans fracture ni dislocation, est descendu exactement à deux mètres en contre-bas du niveau de la Méditerranée, a séjourné assez longtemps sous l'eau pour permettre aux foraminifères de percer le marbre des colonnes et s'est ensuite relevé jusqu'à la hauteur que nous voyons aujourd'hui. Il est donc certain que le sol que nous foulons n'est pas immuable; il frissonne et se meut lentement, s'élève ou s'abaisse avec les siècles, et l'on peut affirmer avec l'un des plus grands naturalistes des temps modernes que le repos de l'écorce terrestre pendant toute une période de son histoire est aussi improbable que le serait le calme absolu de l'atmosphère pendant toute une saison de l'année.

Nous ne voyons donc aucune impossibilité à admettre qu'aux causes que nous avons déjà mentionnées pour expliquer la ruine

de Tauroentum, — ensablement du port par les apports des torrens, destruction des promontoires de Saint-Louis et de Baumelles par les coups de mer, comblement naturel de la baie, ensevelissement de la plage sous les dunes mouvantes, dévastations successives par les barbares et les indigènes, — et que nous pourrions appeler des causes superficielles et locales, ne soit venue se joindre une cause première et générale d'un effet beaucoup plus lent sans doute, mais beaucoup plus puissant.

Tout porte à croire que le sol de Tauroentum, comme celui de Pouzzoles, a éprouvé quelques-uns de ces imperceptibles tressaillemens qui ont pour conséquence de soulever peu à peu toute une partie de la côte, tandis que la partie voisine s'abaisse en proportion au-dessous du niveau primitif; il est même probable qu'il y a eu sur le même point une série d'oscillations, une suite d'abaissemens et d'exhaussemens qui ont tour à tour noyé la ville et asséché le port, et cette hypothèse est ici d'autant plus rationnelle qu'on peut en vérifier les conséquences sur un assez grand nombre de points de la côte occidentale de la Méditerranée.

Quoi qu'il en soit, la ville, le port, l'acropole n'existent plus, et c'est à peine si quelques arrachemens de murs antiques, des socles et des colonnes enterrés, et quelques lignes dentelées de fondations et de soubassemens révèlent la présence de l'ancienne colonie. La mer a noyé la plus grande partie de la ville basse dont on voit encore les vestiges sous les eaux; tout le reste est enseveli sous le blanc manteau des dunes mouvantes qui se déroulent comme les vagues d'une autre mer implacable, et il n'est peut-être pas au monde de cité antique qui ait laissé moins de traces apparentes et à laquelle on puisse mieux appliquer la triste lamentation du poète : *etiam periere ruinæ!..*

Perdue au fond du golfe des Lèques, isolée de toute voie de communication régulière, l'ancienne colonie gréco-romaine mérite à peine aujourd'hui la visite de ceux qu'anime le goût des recherches archéologiques. Le touriste ne la connaît pas, et rien ne saurait plus l'y attirer. Il est juste cependant de lui donner un souvenir en passant auprès d'elle.

Lorsque le chemin de fer, après avoir franchi les trois souterrains percés au travers de la chaîne de montagnes qui séparent la vallée de l'Huveaune de la mer, débouche brusquement sur le versant méridional du golfe de la Ciotat, les yeux éblouis embrassent avec un indicible ravissement l'admirable horizon qui s'étale de tous côtés. Le petit massif rocheux de l'Ile-Verte se détache peu à peu de la côte. Le Bec-de-l'Aigle se présente alors sous son angle le plus aigu, surplombe la mer, comme un éperon qui menace de ressaisir l'îlot rebelle qui vient de s'échapper du continent. Tout

au pied, les blanches maisons, les jetées et les petits phares de la Ciotat se reflètent paisiblement dans l'eau transparente avec une vivacité de couleur qui rappelle les phénomènes de mirage les plus intenses des pays orientaux. Dans l'intérieur de la baie, au large, la mer et le ciel, rayés de longues stries horizontales, prennent les mêmes teintes, paraissent se réfléchir et se confondre dans un double azur, et les voiles blanches des petites barques de pêche semblent quelquefois glisser entre deux ciels.

Du côté de la terre, le décor est encore plus grandiose; les collines, groupées les unes au-dessus des autres suivant une magnifique ordonnance, s'étagent en amphithéâtre, et leurs lignes de faîte se détachent sur le ciel avec une netteté parfaite, comme si on les eût dessinées pour le plaisir des yeux avec le crayon le plus délicat. Ce ciel, cette mer, cet échafaudage de collines, tout cet ensemble noyé dans la lumière produit, à certaines heures du jour, comme un véritable éblouissement. C'est un des plus admirables panoramas du midi de la France; c'est surtout un véritable paysage de Provence, nature calcaire et lumineuse, roches grises, bleuâtres, quelquefois blanches et dont l'éclat fait ressortir en vigueur la pâle verdure des oliviers et la teinte plus sombre des forêts de pins.

La vie la plus active règne sur la côte occidentale du golfe, dans les eaux de la Ciotat. Les mâts des grands navires, les hautes cheminées des usines, le grondement des forges et l'atmosphère de fumée qui domine la ville indiquent de loin le mouvement des affaires commerciales et l'agitation de la vie industrielle. A l'est, au contraire, tout est calme et silencieux et la nature semble plongée dans un sommeil voisin de la mort. C'est de ce côté que nous prions le voyageur de jeter de loin un coup d'œil, s'il a lu ces lignes et n'en a pas tout à fait perdu le souvenir. Le pays est appauvri et semble avoir conservé la trace de nombreuses dévastations. La végétation s'étiole à mesure qu'on approche du rivage; une longue bande jaune dessine l'appareil littoral; les dunes sablonneuses, incultes, sont à peine recouvertes de quelques touffes d'astragales et de chétives graminées; la vie semble avoir disparu de cette côte abandonnée. Seul, un petit bois de pins parasols couronne le promontoire à demi ruiné, rappelle les forêts sacrées de la côte rocheuse de l'ancienne Grèce, donne un peu de fraîcheur et comme un parfum de poésie antique à ce rivage brûlé par le soleil.

Cette oasis et ce désert, — c'est Tauroentum.

CHARLES LENTHÉRIC.

AUTOUR DU MONDE

I. *Excursions autour du monde,* par le comte Julien de Rochechouart. Paris, 1879. — II. *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord,* par le comte Louis de Turenne. Paris, 1879.

I.

La bienveillance du public lettré est toujours acquise en France aux hommes de goût qui, sans faire profession d'écrire, ne craignent pas de nous livrer comme il vient le fruit de leurs observations recueillies au courant d'une vie élégante et sérieuse à la fois, ou pendant les loisirs que peuvent laisser les devoirs officiels d'une carrière active. Malgré quelque incertitude de composition et quelques négligences de plume, ces œuvres primesautières plaisent par leur cachet d'originalité et de naturel, par ce laisser-aller, non sans charme, qui n'exclut pas la finesse et la profondeur, tout en reposant l'esprit des formes sévères d'une littérature plus classique et plus étudiée.

Ces qualités natives sont prisées surtout dans les récits de voyages. Le lecteur aime à saisir les faits dans leur réalité vivante, à voir les paysages et les hommes sous leurs couleurs vraies, à surprendre au hasard de la route les pensées et les sentimens encore imprégnés de leur saveur locale; il veut s'abandonner en toute confiance à son guide, sans avoir à craindre que les préoccupations littéraires de l'écrivain ne soient venues modifier les impressions premières du voyageur.

Le nouveau volume que M. le comte de Rochechouart a rapporté de l'extrême Orient se recommande par les mérites qui ont déjà fait le succès de son précédent ouvrage sur Pékin et l'intérieur de la Chine. On y retrouve la netteté du coup d'œil, la finesse de l'observation, l'indépendance du jugement, la même langue simple et alerte, dégagée de toute prétention et de toute recherche, mais

toujours personnelle et souvent très colorée. Une longue habitude de ces contrées mystérieuses, où M. de Rochechouart est resté dix ans chef de mission, lui a permis d'acquérir la connaissance approfondie des mœurs locales, et de démêler les raisons secrètes qui préparent de longue main les événemens auxquels le public mal initié attribue une soudaineté purement apparente. Les rideaux officiels discrètement entr'ouverts nous laissent apercevoir les mille intrigues dont l'Europe ne connaît guère que le dénoûment ou le contre-coup.

Rien de plus frappant que le contraste résultant de la vie parallèle de l'indigène et du conquérant aux Indes anglaises. L'Indien d'aujourd'hui est resté l'Indien des anciens âges. Il a conservé toutes les idées, toutes les coutumes, toutes les croyances traditionnelles du passé. La ligne de démarcation entre les castes n'est pas moins tranchée qu'autrefois, et l'isolement du paria persiste aussi profond. Même le christianisme, dont l'honneur est d'avoir transformé la société barbare d'Occident, semble reconnaître ici son impuissance en se pliant à des préjugés trop vivaces pour qu'il ait jugé prudent de les heurter de front. Dans les églises, il y a deux nefs distinctes séparées par un mur, et deux prêtres donnent la communion. « N'est-il pas singulier de prêcher l'égalité devant Dieu et de ne pas la pratiquer dans sa propre maison? » Mais le culte chrétien n'est toléré qu'à ce prix. — Jusqu'ici la mode seule a fait quelques rares conquêtes, et dans les hautes classes exclusivement. A Calcutta, à Delhi, à Agra, les calèches à la daumont, conduites par des Indiens en bottes à revers, se croisent avec des rajahs vêtus à l'européenne. Ce sont là de minces victoires. Peut-on compter au nombre des adeptes convaincus de la civilisation et du progrès modernes ces princes indigènes se condamnant au supplice des bottines vernies malgré les bagues qu'ils portent aux doigts de pied, ou cet autre raffiné se teignant la barbe en rouge quand il met sa parure de rubis et en vert quand c'est le tour des émeraudes?

A Bénarès, la cité sainte, la Jérusalem des religions hindoues, plus de ces mélanges impurs ni de ces compromis sacrilèges. Là, l'Indien des siècles passés se retrouve dans toute son originalité native; là toutes les divinités brahmaniques et bouddhiques ont leurs autels, tandis que les animaux sacrés, « véritables blasés de cet olympe oriental, promènent leur ennui d'une mangeoire à l'autre. » Bénarès est un lieu de pèlerinage vénéré dans l'Inde entière, et chaque année des milliers de fidèles y accourent pour faire leur salut. « Les temples et les palais qui bordent le Gange sont construits sur des terrasses élevées dont les gradins de marbre et d'albâtre descendent jusque dans l'eau. Aussitôt que le soleil se lève, une foule immense les encombre: chacun veut arriver jusqu'au fleuve,

s'y plonger, y laver ses vêtemens, et en quelque sorte s'imprégner de sa sainteté. L'or et les couleurs éclatantes qui recouvrent les monumens brillent de mille feux sous les rayons d'un soleil oblique; le bruit des voix humaines et des instrumens se confond dans l'espace et nous arrive à l'état de murmure étrange et confus. » Cette multitude enivrée de fanatisme accomplit là les rites les plus solennels du culte indien; toute pénétrée des doctrines de la métempsycose, elle ne doute pas qu'un seul bain dans les flots sacrés du Gange ne suffise à racheter mille séries entières d'existences ultérieures.

Naturellement une pareille nation, ainsi pétrifiée dans ses usages et ses croyances séculaires, fuit comme une souillure tout rapprochement avec ses seigneurs et maîtres étrangers. On trouve donc aux Indes deux sociétés hostiles, vivant côte à côte dans un état perpétuel de conflit latent et de lutte sourde que la crainte inspirée par le conquérant empêche seule d'éclater. Les Anglais ont soumis ces populations et les contiennent par la force des armes ainsi que par la puissance d'une organisation supérieure, sans avoir réussi, en dépit du temps, à rien gagner de leur affection ni de leur confiance. « Ils ont bien des esclaves, mais ils n'ont ni amis ni sujets. » Sous les dehors de la soumission, l'indigène garde au fond du cœur un levain invétéré de haine et de mépris toujours près de déborder. Comment n'éprouverait-il pas une sainte horreur pour ces impies qui mangent du bœuf, animal sacré par excellence, et qui profanent avec leurs bateaux à vapeur les fleuves indiens les plus vénérés?

De son côté, l'Anglais met son amour-propre à rester Anglais, aux Indes surtout. S'il en faut croire l'auteur, nulle part le protestantisme ne se montre plus rogue et plus exclusif. Le citoyen du Royaume-Uni se piquera de ne déroger en rien à ses habitudes extérieures, et de vivre à Calcutta ou à Delhi comme à Londres ou dans le Yorkshire. Cette règle est devenue inflexible et n'admet pas la moindre infraction. Même la veste légère de batiste blanche, tolérée jadis à cause du climat brûlant, n'a pu trouver grâce devant les rigueurs croissantes d'une étiquette qui ne capitule pas. Le riverain de la Tamise entend dîner en habit noir sur les bords du Gange; il étouffe, mais le formalisme britannique est sauf.

Ces détails minutieux ne sont d'ailleurs pas aussi futiles qu'ils pourraient paraître à une critique facile et superficielle. Ainsi que le fait fort judicieusement remarquer M. de Rochechouart, les Anglais aux Indes ne sont pas un contre mille. Sans cesse menacés par les indigènes qui n'attendent que l'occasion pour se révolter, ils s'attachent obstinément aux usages, en apparence les plus puérils, par lesquels ils tiennent à la mère patrie et en gardent le cachet. C'est la marque de la race dominante, le signe extérieur du

commandement qui ne saurait se relâcher sans risquer de perdre son prestige. A un certain degré, l'habit fait le moine, en Orient du moins; car c'est toujours par les changemens du costume que les révolutions dans les mœurs ont commencé.

Rien n'est négligé par les conquérans de ce qui peut assurer leur cohésion et consolider leur empire. Fort libéraux chez eux, les Anglais, aussi bien que les Américains et les Hollandais, se montrent très autoritaires dans leurs possessions coloniales. Jamais la presse locale n'y discute les questions pendantes qu'au point de vue exclusif des intérêts de la mère patrie. Les colonies sont considérées uniquement comme des territoires et des populations à exploiter au profit de la métropole. Un exemple entre autres : la Birmanie indépendante, qui n'a guère de l'indépendance que le nom, possède des mines abondantes dont la mise en valeur enrichirait le pays. Mais l'Angleterre a jeté son dévolu sur cette contrée limitrophe de ses domaines; c'est une proie destinée à tomber tôt ou tard entre ses mains. Aussi pour éviter que les mines ne soient concédées à des compagnies étrangères, elle a pris soin de s'opposer à l'entrée de toute machine en Birmanie. Le pays restera pauvre jusqu'à ce que les Anglais, l'ayant annexé, en utilisent à leur profit les richesses.

Assurément au point de vue philosophique et chrétien, une pareille politique peut sembler étroite, mais au point de vue du savoir-faire pratique, des intérêts mercantiles et du patriotisme national, nul n'en saurait nier l'incontestable et lucrative habileté. On objectera peut-être que l'application rigoureuse de ce système a coûté à l'Angleterre ses colonies d'Amérique au siècle dernier; mais la différence est capitale. Les colons américains étaient des Anglais qui, possédant les dons et les traditions de la race, ne devaient pas se laisser exploiter sous prétexte qu'ils habitaient au delà de l'Atlantique. Partout où il va, l'Anglo-Saxon emporte avec lui sa nationalité et ses droits. Armé de son *Habeas corpus*, il sait réclamer et défendre en tous lieux ses privilèges. *Civis romanus sum!* Aussi pour les colonies peuplées par ses nationaux ou par des Européens, l'Angleterre, profitant de la leçon, a-t-elle adopté depuis lors un régime très libéral, comme en Australie et au Canada; mais elle ne fait pas de philanthropie cosmopolite, et si à ses yeux les Indiens sont encore des hommes, elle n'entend nullement les traiter en frères.

L'unité de vues, le concours de toutes les intelligences et de toutes les bonnes volontés sont d'ailleurs plus que jamais nécessaires aujourd'hui que l'Angleterre se trouve exposée à entrer en lutte ouverte avec la Russie en Orient. Quel rôle joueraient les indigènes dans ce conflit menaçant? Ils n'ont pas plus de sympathie pour l'une de ces puissances que pour l'autre, car toutes les deux

suivent la même politique envahissante, et ont invariablement recours depuis vingt ans au même moyen commode pour s'emparer des territoires à leur convenance. C'est la rectification de frontières, procédé essentiellement élastique et dénué de préjugés, qui consiste à troubler sous main l'ordre chez le voisin afin de pouvoir y envoyer ensuite des troupes chargées de le rétablir et d'y rester.

Aussi les Asiatiques, sachant trop ce qu'il en coûte à être protégés de la sorte, enveloppent-ils Anglais et Russes dans une haine commune; leur seule espérance est de profiter de l'affaiblissement qui résulterait pour les deux adversaires d'une lutte prolongée. « Lorsqu'on s'approche d'un puits dans le désert, on entend toujours un grand bruit, disent les derviches; c'est un Anglais et un Russe qui y sont descendus pour s'en disputer la conquête, tandis que le véritable propriétaire essaie de les lapider tous les deux. »

Un détail est intéressant à noter pour nous autres Français, qui aimons à nous plaindre de la routine bureaucratique : il paraît que l'Inde anglaise n'a rien à nous envier de ce côté. L'administration y pousse à l'excès l'abus des paperasses, et son exemple est suivi par tout le monde; gouvernans et gouvernés se noient à l'envi dans des flots d'encre. Publications officielles et autres sur le commerce, l'industrie, les finances, les sciences, s'entassent en piles énormes dans toutes les maisons. « L'Anglais a la maladie du *blue book.* » Depuis le vice-roi dans son palais, jusqu'au plus modeste commis assis à son bureau, chacun travaille consciencieusement à inonder le pays de mémoires et de statistiques. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs que les hauts emplois ne soient remplis par des fonctionnaires de premier mérite, dont le renouvellement assez fréquent assure à l'Angleterre l'état-major administratif le plus distingué. L'Hindoustan n'est donc pas seulement un marché commercial immense, un débouché toujours ouvert aux jeunes Anglais sans fortune, certains d'y trouver l'emploi de leurs facultés et d'y conquérir par leur travail des situations honorables, c'est en même temps une véritable pépinière de militaires et d'hommes d'état.

L'élément pittoresque abonde dans ce voyage d'Orient; tout le chapitre consacré à la Birmanie indépendante est plein d'intérêt. Rien de plus divertissant que l'entrée solennelle des voyageurs dans la ville royale de Mandalay. Cette longue procession d'éléphans brillamment caparaçonnés, ces officiers dont le costume offre le plus bizarre assemblage de velours cramoisi, de broderies d'or et de carton peint, chacun des nobles étrangers revêtu de son uniforme de gala, juché au sommet d'un éléphant qui porte en croupe un indigène en costume national brandissant un immense parasol rouge; puis, comme à chaque instant le Birman s'endort

bercé par le roulis de sa gigantesque monture, ces parasols, s'inclinant de droite et de gauche, renversant les coiffures de nos dignitaires français et causant un désarroi général, tandis que des soldats indigènes, les jambes nues, les cuisses à peine recouvertes d'un petit jupon de toile, les épaules affublées d'un fourniment européen dépareillé, la tête coiffée d'une sorte de champignon en cuir bouilli, présentent gravement les armes avec des fusils sans batterie ou sans baïonnette; tout cet étalage de luxe et de misère avait de quoi mettre à de rudes épreuves la gravité diplomatique, et l'on ne s'étonne pas qu'au milieu des pompes de ce cortège de féerie à demi burlesque, M. de Rochechouart se soit cru sans cesse au moment d'entendre éclater les airs d'Offenbach ou de Lecocq.

Le roi, vieillard vaniteux et impuissant, qui tremble à la moindre injonction du consul anglais, tout en se faisant adorer à l'égal d'un Dieu, tyrannise quelques infortunés domestiques décorés du nom de ministres, et occupe ses loisirs à se faire raconter des commérages sur la vie privée de chaque famille. Enfermé dans son palais au milieu d'un troupeau de femmes, d'eunuques et d'intrigans de bas étage, il se livre à des opérations financières de haute fantaisie. Comme le sol entier est sa propriété personnelle, il en monopolise tous les produits et les vend à des étrangers, qui lui donnent en échange des cotonnades avec lesquelles il paie ses fonctionnaires et ses soldats. Ceux-ci les cèdent à vil prix à des spéculateurs qui les repassent ensuite au roi, de sorte qu'un stock peu important de marchandises sans valeur suffit à soutirer l'argent et les matières premières du pays, le tout avec la complicité des plus hauts fonctionnaires et des plus infimes sujets. Le vieux roi se persuade que ses marchés de dupe sont des traits de génie, et rit tout bas des bons tours qu'il croit jouer aux Européens.

Il ne faut pas quitter la Birmanie sans lire le joli récit de la chasse aux éléphans. On y trouvera un drame très complet dont les péripéties se déroulent tant au désert qu'à la ville, mélange de fable et de conte de La Fontaine en prose sur cette moralité :

> Amour, amour, quand tu nous tiens,
> Adieu sagesse, adieu prudence.

C'est la capture, la lutte désespérée et la défaite finale de l'éléphant sauvage au moyen des séductions de quelque vingtaine d'*éléphantes* (1), sournoises et bien stylées, qui vont jusque dans les mystérieuses et voluptueuses profondeurs des forêts de palmiers, d'arécas et d'orchidées odorantes exercer l'art perfide de leurs

(1) L'auteur écrit éléphane. En fait de néologisme, pourquoi ne pas adopter la terminaison naturelle et dire éléphante, comme on dit : le père de la débutante ou le mari de l'infante?

savantes coquetteries sur l'éléphant libre, au cœur rude, mais tendre, fils puissant et naïf de ces splendides solitudes, pour l'entraîner peu à peu dans le piège fatal où il doit perdre à jamais son indépendance. Aussi imprudent, mais moins heureux qu'Hercule filant aux pieds d'Omphale ou que Renaud dans les jardins d'Armide, le colosse amoureux, sans expérience de la corruption des villes et des artifices de la galanterie, n'échappera pas malgré sa force et son courage. Affaibli bientôt dans les délices, amolli par le plaisir, il succombera lors du combat décisif. On dit même qu'au dernier moment, sur le point de se laisser pousser dans l'enceinte qui doit lui servir de prison, si la victime méfiante veut reculer et tenter de fuir encore, toutes ces dangereuses sirènes, changeant soudain de rôle, administrent à leur dupe infortunée la plus merveilleuse volée de coups de trompe qui se puisse imaginer. Désormais captif, l'éléphant ne sera plus qu'un esclave, voué aux plus durs travaux, à moins pourtant qu'il ne périsse dans une lutte suprême ou dans une invincible obstination, choisissant plutôt la mort que l'esclavage, ce qui, à l'honneur des pachydermes libéraux, arrive encore assez souvent.

L'Orient est le pays des surprises et des contrastes. Aux Indes et en Chine, on a vu des populations entières, les regards obstinément fixés vers le passé, vivre en contact continuel avec les Européens sans rien perdre de leur originalité native. Au Japon, la scène change brusquement. Du vieux monde oriental, on passe sans transition dans une sorte d'Europe asiatique, quelque peu gauche d'allures, il est vrai, comme une parvenue de la civilisation qui n'a pas encore pu se débarrasser de son cachet d'origine. A peine le Japon nous avait-il été révélé, qu'il était aussitôt mis fort à la mode par la littérature contemporaine, et depuis il a fait bonne figure dans les galeries de notre dernière exposition. On se rappelle le succès des charmans récits de voyage publiés par M. le comte de Beauvoir et des études données ici même par des écrivains distingués. Le mérite est grand de trouver encore des choses intéressantes à dire sur un sujet qui n'est déjà plus très nouveau.

Peut-être les relations des voyageurs qui ont visité le Japon au moment où il venait d'être ouvert à l'Europe trahissent-elles quelque exagération d'enthousiasme, fort explicable d'ailleurs par la vive sympathie qu'excitait ce pays en voie de transformation et de progrès. M. de Rochechouart juge les choses plus froidement et non sans quelque désillusion. Le Japon a fait son 89 trop à la hâte et à la légère. L'antique édifice gouvernemental, religieux et social s'est écroulé tout d'une pièce et si brusquement qu'on n'a rien mis encore de solide et de vraiment durable à la place. D'un seul bond, la nation a franchi la distance qui sépare l'état féodal le plus absolu

de l'état démocratique le plus avancé. Extérieurement la transformation est radicale. Le mikado, récemment encore souverain mystique et invisible, dérobé à tous les yeux dans les profondeurs de son palais, se promène aujourd'hui en voiture découverte dans les rues de Yédo, donne à dîner au corps diplomatique, et prononce des discours aux inaugurations de chemins de fer. Les daïmios, ces redoutables seigneurs féodaux, naguère précédés de leur terrible garde qui forçait chacun à se prosterner devant eux sous peine de mort, ont abdiqué tous leurs anciens privilèges. Uniquement préoccupés de leurs plaisirs, ils passent inaperçus au milieu de la foule indifférente. La religion a été jetée bas comme le reste, et les bonzes sont réduits pour vivre à vendre aux infidèles les idoles les plus vénérées. Ce trafic se fait ouvertement sous les yeux de l'administration qui reste impassible : les dieux s'en vont, marqués du visa de la douane, et les augures désolés se regardent maintenant sans rire.

D'ailleurs aucune croyance religieuse, vraie ou fausse, n'est venue remplacer l'ancien culte, et cette nation, née d'hier aux idées modernes, est déjà tombée dans le scepticisme énervant des sociétés vieillies. Sans doute, pour un pays encore fermé et à demi barbare il y a vingt ans, c'est beaucoup de posséder aujourd'hui une armée manœuvrant tant bien que mal à l'européenne, un système financier qui assure la perception assez régulière des impôts, une administration des postes qui transporte à peu près les lettres, tous les rouages enfin des gouvernemens modernes. Mais n'y a-t-il pas quelque chose de superficiel et de factice dans cette création à la baguette? La force vitale existe-t-elle au fond de cette organisation d'emprunt? Il est relativement facile d'improviser des télégraphes et des chemins de fer, voire même des écoles et des universités. Improvise-t-on la maturité d'esprit indispensable pour que les réformes portent de bons fruits? La civilisation moderne comme la science ne semble véritablement solide qu'à la condition de germer sur un terrain bien préparé, et il ne paraît pas suffisamment établi que la culture intensive puisse s'appliquer utilement au développement intellectuel et moral des peuples.

M. de Rochechouart raconte qu'en Birmanie un officier de son escorte, récemment revenu de France, où il avait accompagné l'ambassade birmane en qualité de secrétaire, le salua de cette singulière bienvenue : « Paris, oui; Opéra très joli; l'Alboni énormous. » Et comme l'on rit, le brave guerrier birman croit avoir trouvé un mot charmant et le répète à satiété. Voilà toutes les réflexions que lui avait inspirées son séjour dans notre capitale. Sans doute le contact soudain de la civilisation européenne a produit d'autres effets sur les populations japonaises, très supérieures par l'intelligence. Mais dans leur *furia* de transformation elles se sont adressées indistinc-

tement à tous les maîtres, et ont pris la science de toutes mains. A côté de la chaire de droit dont le titulaire est français et spiritualiste, c'est un matérialiste allemand qui occupe la chaire de médecine; l'armée a été organisée par des officiers français, tandis que des Anglais dirigeaient la flotte. Comment ne serait-il pas résulté de cet éclectisme bizarre une confusion inextricable que des cerveaux encore mal équilibrés doivent avoir grand'peine à démêler?

De même, les jeunes Japonais ont rapporté d'Europe les idées les plus diverses sans avoir eu le temps de se les assimiler. Ces intelligences, saturées de fermens trop puissans pour elles, ressemblent un peu à des bouteilles de vin mousseux dont la moindre chaleur ou le plus léger mouvement suffit à faire sauter le bouchon. Au reste l'incohérence des idées se manifeste par les discordances du costume. Le premier prince du sang, l'héritier présomptif du trône, aime à se montrer dès le matin en habit noir et en cravate blanche; avec cela il porte le chapeau noir haut de forme, orné d'un superbe galon de livrée qui ferait l'orgueil du plus beau et du plus doré des valets de pied de Londres ou de Paris.

Cette grande facilité d'imitation plus ou moins adroite paraît avoir été de tout temps le côté distinctif des populations du Japon. Aujourd'hui elles imitent l'Européen; hier elles mettaient le même entrain hâtif, la même fougue irréfléchie à copier les inventions chinoises. On ne saurait néanmoins se défendre d'une vive sympathie pour ce peuple ingénieux et hardi qui a su se transformer si rapidement sans verser dans aucune ornière sanglante. Maintenant que la première fièvre est passée, il jugera peut-être prudent de reprendre haleine, et de marcher d'un pas plus normal dans la voie des innovations sur laquelle il s'était lancé à toute vapeur sans s'inquiéter assez de savoir où il allait. N'est-ce pas pour lui l'unique espoir de rendre véritablement fécondes les réformes qu'il est fier à juste titre d'avoir opérées?

Afin de compléter son tour du monde, M. de Rochechouart revient en France par l'Océan-Pacifique et l'Amérique du Nord. Faut-il lui reprocher d'avoir été exclusivement frappé, pendant son court séjour aux États-Unis, par toute une catégorie de faits fâcheux, trop réels d'ailleurs et indéniables? L'impatience et la rapidité du retour, ainsi que les fatigues du voyageur surmené, n'expliquent-elles pas suffisamment les lacunes d'une investigation restée forcément incomplète, et la sévérité rigoureuse d'un jugement sommaire à première vue? Observateur pressé, mais toujours clairvoyant, il trouve toutefois le temps d'aborder inopinément la question sociale par le côté particulier du service domestique dont tout le monde se plaint là-bas, et les Américains au moins autant que les étrangers. Par un heureux compromis avec son amour de l'égalité, la première ré-

publique en France avait inventé l'officieux, supprimant le nom, conservant la chose. Plus radical dans ses réformes, l'Américain a supprimé l'un et l'autre. Si d'après l'apostrophe fièrement lancée à la chambre française de 1871 par un député du Nord, « cirer les bottes du pouvoir » est le dernier terme de l'opprobre pour la démocratie française, cirer celles des particuliers est, paraît-il, une humiliation trop rude pour la démocratie américaine.

La dignité de diplomate n'exempte pas des petits tracas de l'existence. Après s'être plaint de la multitude importune des serviteurs oisifs et inutiles de l'extrême-Orient, M. de Rochechouart gémit de l'absence complète de service et de l'abandon absolu où l'étranger est laissé dans les immenses hôtels des États-Unis. Lorsqu'enfin, à bout de patience, après des appels réitérés, toujours uniformément restés sans réponse, le voyageur se décide à présenter ses réclamations, on lui répond tranquillement que le gentleman préposé au cirage n'est pas encore éveillé. Il aura sans doute assisté à quelque *caucus* ou réunion électorale ; peut-être même y a-t-il pris la parole, ce qui l'aura fatigué. Conclusion pratique à tirer de là : avant de s'embarquer pour l'Amérique, il est bon de s'initier aux secrets de l'entretien quotidien de la chaussure. La devise italienne, *fara da se*, doit être adoptée par les voyageurs prudens à destination des États-Unis, car ils n'auront pas toujours, comme M. de Rochechouart et ses amis, l'heureuse fortune de rencontrer parmi d'aimables compagnons de route un touriste américain à court d'argent, qui voudra bien se charger de ces menus soins moyennant la modique somme d'un dollar par tête, ou plutôt par paire de bottes.

II.

Tous ceux qui sont trop attachés aux coutumes confortables de notre vieille Europe pour s'exposer aux petits ennuis du voyage auront un excellent moyen de bien connaître l'Amérique en lisant l'ouvrage de M. le comte Louis de Turenne. Ces deux volumes, bien nourris, abondent en renseignemens instructifs, toujours puisés aux meilleures sources, et en récits agréables dans leur familiarité sans prétention. L'auteur, qui a séjourné plus d'un an aux États-Unis et au Canada, a pu voir les choses de près ; ses observations portent l'empreinte d'un examen consciencieux, dont la sincérité est incapable de rien inventer, et d'un jugement sûr, également inaccessible aux séductions de l'imagination et aux illusions des doctrines préconçues. Tour à tour hôte bien accueilli de la meilleure compagnie dans les villes américaines et canadiennes, commensal de l'Indien au milieu des solitudes du Far-West et des neiges du nord, il sait mettre en relief la vitalité prodigieuse des grandes cités du

Nouveau-Monde, ou nous faire admirer les scènes grandioses de la nature sauvage.

Sans scruter les situations, ni creuser les questions politiques, il excelle à rendre par des analyses sobres et précises les sentimens généraux du gros public, comme ceux des hommes éminens du pays. A l'occasion, il n'hésite pas à formuler ses aperçus personnels; ce qui ressort de ses appréciations sur les États-Unis actuels, pris entre l'enclume et le marteau d'une corruption sans bornes et d'une réforme aussi impossible qu'indispensable, n'est pas précisément fait pour séduire. Son âme droite est révoltée par les scandales de tout genre dont la vie politique américaine offre un spécimen assez complet, et il ne dissimule pas son dégoût pour les détails peu attrayans de la cuisine électorale; d'ailleurs, sur ce point, les citoyens des États-Unis sont plus sévères que personne. En assistant à la représentation d'un drame local, *le Dieu dollar*, notre voyageur constate avec quelle ironie acerbe les Américains ne craignent pas de se dénigrer eux-mêmes. Ce n'est pas tout à fait la république athénienne, et il y manque Aristophane entre autres; mais les mœurs politiques et les institutions sont violemment attaquées en plein théâtre, sans que les spectateurs en paraissent aucunement choqués.

Toujours impartial malgré sa sévérité, l'auteur se plaît à reconnaître en mainte page les grands côtés de cette société jeune et énergique. Son livre, où les détails économiques et statistiques sont accumulés, donne bien l'idée de cette exubérance de vie qui se manifeste de toutes parts aux États-Unis. Selon les hasards du voyage, le lecteur voit défiler devant lui toutes les applications de l'industrie humaine audacieusement poussée jusqu'à ses dernières limites : immense réseau de chemins de fer courant hardiment à travers les solitudes et les chaînes de montagnes réputées inaccessibles; usines colossales, docks aussi vastes que des villes, journaux assez riches et assez puissans pour expédier d'un signe leurs reporters, comme le célèbre Stanley, à travers des mondes inconnus; montagnes pleines d'or ou d'argent qui sont battues en brèche, culbutées et désagrégées à l'aide de gigantesques jets d'eau dirigés horizontalement sur elles par des appareils comparables à d'énormes pompes à incendie, sorte d'artillerie hydraulique irrésistible alimentée par des fleuves et des lacs entiers, que l'on a amenés de très loin dans des conduits en planches larges comme des rivières. Aux riches cultures de coton qui font l'opulence des planteurs seigneuriaux du sud, succèdent sous nos yeux les exploitations des rois du pétrole, ou les comptoirs des *merchant princes* de New-York, dont les fortunes s'évaluent par centaines de millions.

Tout est taillé dans le grand aux États-Unis, et la propriété fon-

cière ne le cède en rien à la propriété industrielle ou commerciale. Dans le sud, M. de Turenne visite un domaine de 10 lieues carrées. En traversant l'Illinois, il passe à côté du fameux champ de blé d'un seul morceau de 19,000 acres, soit 8 ou 10,000 hectares environ. La production agricole prend des proportions formidables. Voici que par suite des gigantesques et rapides travaux de canaux et de chemins de fer, les grains du Far-West, qui valent sur place de 7 à 8 francs l'hectolitre, peuvent arriver jusqu'en Angleterre ou en France au prix moyen de 16 francs. Qu'on songe aux légitimes préoccupations de nos malheureux paysans français, surchargés par l'impôt foncier, le service militaire, les droits de toute nature, et qui sont réellement en perte quand le prix de l'hectolitre de blé tombe au-dessous de 22 francs environ. Comment soutenir la lutte? Car l'Amérique, abusant des rigueurs d'un protectionnisme exagéré, nous inonde de ses exportations et ferme sa porte aux nôtres.

On ne doit pas toutefois se laisser trop éblouir par les brillans côtés du tableau. Toutes ces prospérités se paient là aussi par de cruelles misères. La crise redoutable qui sévit partout a pesé peut-être plus lourdement sur les États-Unis que sur les contrées de l'ancien monde, moins favorisées pourtant des dons de la nature et de la fortune. A New-York et dans les grands centres industriels, l'auteur a pu constater les progrès effrayans du paupérisme; les *workhouses* sont trop étroits pour les malheureux qui viennent y chercher asile. Sur bien des points, l'exposition de Philadelphie a dissipé beaucoup d'illusions, et démontré que la solution des grands problèmes économiques et sociaux n'est pas plus avancée aux États-Unis qu'ailleurs. Pour les Américains, gens pratiques avant tout, l'unique préoccupation, comme la première des libertés, est celle de s'enrichir chacun à sa manière.

Ce qu'il faut louer sans réserves, c'est l'incontestable virilité de la race. Encore les états de l'est et du sud, plus anciens et plus rassis, présentent-ils certains traits de ressemblance avec les nations fatiguées de l'Europe. Mais dans les états de l'ouest, plus jeunes, plus neufs, plus excités par l'ardeur de la lutte pour la vie, apparaissent en plein relief les qualités spéciales du peuple américain, l'esprit indépendant, la volonté indomptable, la persévérance et l'audace qui ne se laissent arrêter par aucun obstacle, ni décourager par aucun revers. On sait qu'en 1872 la ville de Chicago fut presque entièrement détruite par l'incendie. Dès le surlendemain, cinq journaux, dont le matériel avait été réduit en cendres, reparaissaient néanmoins, invitant les citoyens à se mettre aussitôt à la tâche et prêchant eux-mêmes d'exemple. Durant sept mois de travail opiniâtre, les maisons furent reconstruites à raison d'une maison par heure, et aujourd'hui la ville compte deux cent mille habitans

de plus qu'avant le sinistre. Cette puissance et cette richesse croissantes des états de l'ouest pourraient amener bientôt un déplacement considérable dans les pouvoirs et les influences politiques.

A cette vaillante nation, où la sève déborde comme chez un adolescent vigoureux, il ne manque peut-être que d'avoir établi l'équilibre entre ses diverses facultés. Les Américains ne raffinent pas les sentimens. Dans leur recherche constante à éviter tout ce qui peut gêner leur indépendance, on les accuse de ne pas avoir suffisamment égard à l'indépendance et à la liberté d'autrui. Comment se préoccuperaient-ils de donner à la tolérance mutuelle des égoïsmes ce parfum d'élégance et cette courtoisie d'ancienne mode qui exigent l'abdication au moins apparente du moi?

En revanche, les femmes sont chez eux l'objet d'un véritable culte. Ils déploient quelque ostentation dans les hommages presque superstitieux qu'ils leur rendent à l'envi, comme s'ils tenaient à affirmer très haut que c'est pour elles, mais pour elles seules, que le Yankee peut consentir à adoucir les aspérités anguleuses de sa rude nature, et à faire le sacrifice de son égoïste sans-gêne. L'Américaine tient le sceptre aux États-Unis; elle règne par la distinction et la grâce sur cette société positive, acharnée au gain. Ce qui reste de poésie au milieu de l'atmosphère un peu lourde des intérêts matériels, on ne le doit qu'à elle et à la créole française, fleur exotique chaque jour plus rare qui a repris un nouvel éclat sous le soleil de sa patrie d'adoption.

Le rôle de la femme en pays chrétien sera toujours un attrayant sujet d'étude, aussi bien pour le lecteur que pour le touriste, tandis que les récits d'Orient, si curieux à tant d'autres titres, présentent sous ce rapport une infériorité forcée et d'inévitables lacunes; car le plus séduisant côté du tableau, la meilleure moitié des mobiles de l'existence humaine, en sont nécessairement supprimés. Devant le mur de la polygamie jalouse, ou devant les crudités écœurantes du théâtre et des danses payées, l'on s'arrête fort déçu. Dans ces contrées asiatiques, la femme n'existe pas, du moins telle que nous la comprenons et telle que la civilisation chrétienne nous l'a faite, ange de charité pour tous, gardienne du foyer de la famille, prisonnière volontaire du mariage, mais libre sur parole et respectée, enfin placée si haut que l'on s'intéresse même à ses chutes. Toute puissante pour le bien comme pour le mal, capable des immolations les plus romanesques et des plus purs enthousiasmes, unissant les lumières de l'intelligence aux grâces de l'esprit, sans préjudice des dons extérieurs de la race qu'aucune autre n'égale, elle décuple l'intensité, le charme et la valeur de la vie, dont elle relève et soutient le niveau. L'Orient peut-il avoir l'idée même la plus lointaine de ce monde supérieur d'émotions violentes ou dou-

ces, que ne sauraient laisser soupçonner les révélations plastiques et les empressemens serviles du harem? Les mille et une nuits d'Asie valent-elles l'heure unique qui parfois décide à jamais de notre destinée? Que l'Orientale possède une intelligence et une âme, on le doit croire; la philosophie et la religion l'enseignent, mais qui s'en est jamais aperçu ou soucié? Pas elle-même, à coup sûr, ni ses maîtres, blasés d'obéissances forcées qui leur suffisent.

Un abîme sépare ces deux sociétés dont l'une a pour ainsi dire annulé la femme, tandis que l'autre lui accorde le premier rang. Il se rencontre bien certaines dissonances et quelque défaut de mesure dans l'attitude des Américaines. Croiraient-elles avoir suffisamment établi leur empire si elles n'en abusaient pas quelque peu? Naturellement la politique les passionne, mais le rôle d'Égéries à demi voilées ne leur suffit pas. Aux discussions de salon, elles semblent préférer les débats plus émouvans des clubs, et prétendent ouvertement à conquérir le droit de vote. En attendant, on les voit prendre part aux réunions électorales, où elles forment généralement un tiers de l'assemblée. Les orateurs n'affrontent pas sans appréhensions cet auditoire féminin, et préfèrent de beaucoup le tumulte des meetings en plein vent aux fines remarques de ces appréciatrices sévères et délicates, toujours prêtes à critiquer la moindre fausse note dans le geste ou la diction. Malgré leur irruption dans la vie masculine, ces femmes fortes ne sont pas au-dessus des frivolités ordinaires. Si démocrates que soient les États-Unis, chacun y raffole d'honneurs, de titres, de qualifications officielles, et les femmes ne sont pas les dernières à partager cet engouement. Quand on apprit que M. de Turenne avait eu l'honneur de porter l'épaulette dans l'armée française, chacun l'appela : mon colonel, malgré ses protestations. Ne raconte-t-on pas aussi qu'une Américaine du bon temps avait donné à son fils le singulier prénom de Marquis en souvenir de Lafayette?

L'influence des Américaines et le prestige généralement justifié qu'elles exercent tiennent en grande partie à la supériorité incontestable de leur éducation intellectuelle sur celle des hommes. Le jeune Yankee, pressé de se lancer dans le mouvement des affaires, n'a pas le temps de s'attarder sur les bancs de la maison d'école. Aussi, sauf peut-être dans les états de la Nouvelle-Angleterre, ses connaissances ne dépassent guère le niveau d'une instruction primaire, solide et pratique. Afin de corriger les inconvéniens de cette éducation hâtive qui a pour effet d'affranchir de bonne heure l'enfant, et de le soustraire à la tutelle de la famille pour l'abandonner sans expérience et sans guide au milieu des difficultés de la vie active, on a senti l'impérieuse nécessité de le soumettre à une discipline scolaire des plus rigoureuses. Presque partout en Amérique,

l'application sévère des châtimens corporels est admise. C'est également aujourd'hui encore le système pratiqué en Angleterre. Dans ces deux pays de liberté, on pense qu'il n'y a pas de meilleur moyen de tremper les caractères et de les former à l'usage précoce de l'indépendance.

Cette nécessité de la discipline pour le gouvernement des hommes de tout âge s'impose tellement qu'on trouve aux États-Unis l'autorité fortement constituée dans tous les établissemens publics. Ainsi, dans les hôpitaux de New-York, le médecin directeur, seul chef et seul responsable, a la haute main sur son personnel, qui lui est entièrement soumis. Il en était de même dans ces ambulances si remarquablement organisées pendant la terrible guerre de la sécession. C'est bien là du reste l'application généralisée des théories américaines sur l'indépendance et la responsabilité du pouvoir exécutif. N'a-t-on pas dit non sans raison du président même des États-Unis qu'il est plus puissant qu'un roi constitutionnel?

En visitant les écoles des différens degrés, l'auteur constate le mélange des sexes qui se prolonge depuis sept ans jusqu'à dix-huit ou dix-neuf sans que les convenances, paraît-il, aient rien à souffrir de ces rapports quotidiens. M. de Turenne s'est laissé dire par son guide que l'on n'avait qu'à se louer des résultats obtenus. « De cette façon, ajoutait M. Doty, superintendant des écoles de Chicago, nous ne laissons aucun rôle à l'imagination. » Sans nul doute. Ici même un écrivain éminent (1) rappelait le propos de cette fillette de cinq ou six ans qui, à la vue d'une image représentant deux amoureux, disait naïvement à sa mère : « Tiens, c'est comme après la classe. » Si peu habituels que soient de pareils faits, n'y a-t-il pas là quelque raison de modérer son enthousiasme, et de louer plus sobrement la liberté juvénile d'une trop étroite confraternité entre neveux et nièces de *l'Oncle Sam?* M. de Turenne évite avec soin de s'aventurer sur ce terrain glissant. Sans avoir comme lui reçu l'hospitalité gracieuse d'une société d'élite, nous imiterons sa réserve. Mais pourquoi ce sujet délicat de l'éducation des filles fait-il songer, malgré soi, au sort de la constitution des États-Unis? Assurément celle-ci n'a pas rencontré de Tarquin ravisseur, mais elle s'est laissé fortement lutiner d'amendemens en compromis par ses propres fidèles, de manière à n'être plus ce qu'elle était autrefois. On assure qu'en *flirt* et en amour, comme en politique, il ne manque pas de *carpet-baggers*, toujours prêts à mettre en pratique la doctrine américaine du droit aux dépouilles, et à profiter du privilège des candidatures. Ceux qui voient les

(1) M. Paul Janet. *De l'instruction primaire au point de vue psychologique, Revue* du 1er janvier 1879. Dans la partie de son étude qui a trait aux États-Unis, l'auteur s'appuie sur l'intéressant rapport de M. Buisson.

choses par le bon côté affirment en revanche que les flambeaux de l'hyménée y gagnent ce que pourraient perdre en fraîcheur les orangers du célibat féminin, souvent prolongé à plaisir. Après tout, c'est aux Américains de voir si cet avantage vaudrait le prix dont il serait payé.

M. de Turenne ne pouvait manquer de pousser une pointe sur le royaume du mormonisme. A Salt-Lake-City, capitale de l'Utah, il a l'insigne honneur d'être présenté aux principaux saints de la secte, et de causer familièrement avec Brigham-Young. Cette conversation intime ne paraît pas avoir donné ce qu'elle semblait promettre. Les mormons se tiennent sur la défensive à l'égard des gentils, et le silence majestueux les tire de l'embarras de répondre à des questions indiscrètes. D'ailleurs le vieux prophète avait ses raisons pour n'être pas de belle humeur. Attaqué en justice par une de ses femmes, polygame repentie, il venait d'être condamné en bonne et due forme à lui payer une pension alimentaire. Que cet exemple fût suivi, et le mormonisme était bien malade. Comme le remarque l'auteur avec un parfait bon sens, le nombre des femmes étant partout sensiblement égal à celui des hommes, tout accapareur qui monopolise plusieurs femmes frustre d'autant son prochain; donc la propriété polygame, c'est le vol.

Quant au personnel féminin, on le prétend aussi dépourvu de charmes que pourvu d'années; cela donne à penser sur les mobiles secrets qui, en désespoir de cause, ont pu l'attirer dans la secte. Il se divise en plusieurs catégories, entre autres celle des femmes par délégation; ce sont des veuves de gentils qui, sans être précisément remariées, s'enrôlent provisoirement ici-bas dans le service matrimonial actif, en attendant le ciel, où elles seront fidèlement restituées à leur premier mari pour l'éternité tout entière. Les épouses cachetées (*sealed wives*) forment une variété spéciale. L'auteur est muet sur ce nouveau mystère, qu'il signale simplement.

D'ailleurs le mormonisme, fondé sur la communauté des biens, est une théocratie tyrannique et sanguinaire. Sans doute, grâce à l'intervention des baïonnettes fédérales, le temps des *destroying angels* ou des anges de l'assassinat est passé. Mais aujourd'hui encore on montre l'un d'eux, Porter Rockwell, coupable de quatre-vingt-dix meurtres pieux; il vit tranquillement dans l'Utah, en paix avec sa conscience et honoré de ses coreligionnaires. N'est-il pas étrange qu'en plein XIX[e] siècle, malgré la diffusion des lumières et de l'instruction générale, malgré la liberté de la presse, l'indépendance philosophique des âmes, la rapidité des communications matérielles et intellectuelles, ces folies grotesques et sinistres aient pu prendre corps et fonder un établissement puissant tout en renversant

les principes de la raison et les lois de la civilisation moderne! Le mormonisme, déjà fort d'un demi-siècle de durée, compte encore aujourd'hui quatre-vingt-cinq mille adhérens. On assure qu'il s'use de lui-même. Pourtant les journaux américains nous apprennent qu'au moment d'être frappé à mort par les lois des États-Unis, il tente un effort suprême. Quelques déléguées de la secte sont venues en mission essayer d'intéresser à leur cause Mme Hayes, la femme du président. Elles prétendent que les gentils pratiquent, eux aussi, un genre de polygamie spéciale et clandestine dont les fruits sont irréguliers, tandis que le mormon se glorifie de n'avoir jamais que des enfans légitimes. Curieux argument que la légitimité des enfans invoquée pour réhabiliter et justifier la pluralité des femmes!

Si la question mormone paraît devoir se régler bientôt, l'émigration chinoise continue toujours de préoccuper vivement les esprits. On semble bien renoncer à expulser les Chinois, mais tout récemment encore la chambre fédérale vient de voter un bill qui entrave singulièrement leur entrée en Amérique. M. de Turenne, comme M. de Rochechouart, nous montre le fils du Céleste-Empire colonisateur aussi tenace que rebelle à toute assimilation. Ni les lois prohibitives, ni les persécutions, ni les tracasseries sans cesse répétées, rien ne parvient à entamer sa double obstination : il reste quand même, mais il reste Chinois. Dans les différentes contrées où il émigre, on le voit s'emparer des métiers et du petit commerce, défiant toute concurrence par son activité infatigable, son adresse, sa sobriété, sa patience à supporter les plus rudes et les plus dangereux travaux, et surtout par le bon marché inouï de la main-d'œuvre. A ces qualités incontestables s'ajoute encore une discipline sévère, qui fait sa force et son unité. M. de Rochechouart en cite ce curieux exemple : à Singapour, deux partis d'émigrans en étaient venus aux mains. On pria l'autorité de ne pas intervenir et de laisser la querelle se vider en famille. De part et d'autre, des centaines d'hommes périrent, mais pas un Européen ne fut atteint; le combat s'arrêtait même pour laisser passer les voitures. Enfin, quand la lutte eut cessé, les dégâts matériels furent payés intégralement par un comité chinois.

Faut-il redouter déjà l'invasion du monde civilisé par le flot irrésistible et toujours montant de cette barbarie païenne? Devenus partout nos serviteurs et bientôt plus nombreux que leurs maîtres, les Chinois deviendront-ils nos maîtres à leur tour, puisque c'est le nombre seul qui règne aujourd'hui? C'est prévoir le danger de bien loin. Toutefois la force d'expansion de ce peuple donne à réfléchir.

Pendant son séjour en Amérique, M. de Turenne visite à deux

reprises les possessions anglaises. On s'aperçoit vite, en lisant ces pages de son livre, que, si la curiosité scientifique, l'étonnement et même l'admiration du voyageur étaient plus particulièrement excités aux États-Unis, toutes ses sympathies sont pour le Canada. Peut-on s'en étonner d'ailleurs? Le Français se retrouve là comme en famille. Quelle émotion plus profonde et plus douce que d'entendre les accens de la langue natale à quelques mille lieues de la patrie, et de se sentir pénétré du parfum honnête et vigoureux de la vieille France, dont ces arpens de neige restent seuls encore le dernier échantillon dans le monde?

Puis l'hospitalité s'y exerce d'une façon princière et cordiale à la fois. M. de Turenne est accueilli et fêté à Rideau-Hall, résidence du gouverneur, par lord et lady Dufferin, deux modèles achevés du *high life* britannique. Rien de plus intéressant à observer que les rapports existant entre l'aristocratie anglaise et le reste du pays, aussi bien aux colonies qu'en Angleterre. Quand les Anglais de haut vol se mêlent d'être distingués d'esprit, élégans et affables de façons, nul ne les peut surpasser. Leur bonne grâce n'a point d'insolence, et leur politesse n'égratigne pas; la franchise et la rondeur de l'accueil enlèvent toute nuance blessante à leur bienveillance naturellement protectrice. D'autre part, on leur rend des honneurs sans obséquiosité ni envie. Chacun garde sa place et la croit bien fermement aussi honorable qu'aucune autre. Dans ces marques de leur déférence, les Anglais ne voient qu'un hommage rendu à l'emblème et à la forme acceptés d'une des supériorités nationales qui leur sont chères et utiles. Nul ne saurait dire quels sont les plus fiers et les plus dignes, ceux qu'on voit au premier rang ou ceux qui les suivent, ceux qui respectent ou ceux qui sont respectés. Les uns comme les autres semblent avant tout préoccupés de se respecter eux-mêmes dans l'observation scrupuleuse de règles convenues. Le *self-respect* n'est-il pas une des grandes forces de l'Angleterre? Ces sentimens viennent de se manifester doublement avec une énergie toute spontanée. Lorsque lord et lady Dufferin, après plusieurs années d'un brillant et utile gouvernement, cédèrent la place au marquis et à la marquise de Lorne, ils reçurent à leur départ les marques de sympathie et de reconnaissance les plus flatteuses et les plus sincères. A son arrivée, la fille de la reine Victoria fut chaleureusement acclamée par le loyalisme canadien comme apportant un nouveau gage de l'union indissoluble avec la couronne d'Angleterre.

Tout un chapitre de l'ouvrage est consacré à la constitution du Canada, dont le gouvernement paraît très démocratique. Aurait-on trouvé dans ce *dominion* si près du pôle un utile *modus vivendi*

entre la démocratie et la royauté? Les Anglais comprennent l'intérêt qu'ils ont à favoriser leurs sujets de race latine, car, si l'élément germanique devenait prédominant, le Canada n'aurait plus sa raison d'être, et finirait vraisemblablement par se fondre avec les États-Unis.

Les amateurs de couleur locale liront avec intérêt le tableau vif et animé des plaisirs canadiens : montagnes russes vertigineuses, courses de traîneaux, illuminations et bals sur la glace, où les jeunes gens et les jeunes filles luttent de grâce et de hardiesse en patinant aux accens aimés du *God save the Queen*. Le sport offre en Amérique un attrait tout particulier, et notre voyageur s'y livre avec un véritable enthousiasme. Çà et là, le terrible ours des Montagnes-Rocheuses, l'alligator, le caribou, le moose, le wapiti, une foule d'amphibies, de quadrupèdes et d'oiseaux variés à l'infini, tombent sous le feu meurtrier de sa bonne carabine anglaise (*express rifle*) sur laquelle seule il doit compter pour se nourrir, lui et son monde, dans les solitudes brûlantes ou glacées qu'il traverse, non sans courir de sérieux dangers. Tantôt ce sont de rudes expéditions au milieu des neiges, ou les péripéties émouvantes d'une longue et périlleuse navigation en pleine région sauvage, dans de frêles bateaux d'écorce dont il faut sans cesse faire recoudre les accrocs et repriser les avaries par des *squaws* rencontrées au hasard du chemin. L'équipage, composé de Peaux-Rouges, fait des prodiges de vigueur et d'adresse à travers les rapides et les cataractes ou sur les grands lacs soulevés par la tempête comme la pleine mer. M. de Turenne dut souvent payer de sa personne et mettre la main à la pagaye, à la hache ou à la cuisine. Tantôt ce sont des courses vertigineuses à travers la prairie immense et déserte. A peine si quelques troupeaux de buffalos viennent rompre la monotonie du paysage. Parfois pourtant on remarque une animation inaccoutumée : c'est un homme qu'on vient de pendre au nom de la loi de Lynch.

Dans une petite station écartée, à Nevada-City, on montre à M. de Turenne certaine carabine célèbre, pompeusement exposée à la vénération publique, et son non moins illustre propriétaire qui l'un portant l'autre ont accompli un exploit mémorable. Le courrier des dépêches avait été dévalisé par une bande de ces brigands qui sont étonnamment nombreux et hardis aux États-Unis. Le citoyen Vénard et quelques camarades se mettent chacun de leur côté à la poursuite des malfaiteurs. Tombant seul à l'improviste sur les trois voleurs occupés à se partager le butin, Vénard n'hésite pas à les attaquer; il en tue deux raide de deux balles au front, blesse le dernier d'un troisième coup, et redouble pour l'achever. « Une seule balle insuffisante sur quatre, c'est d'un bon tireur, monsieur, » re-

marque simplement un habitant de la localité, familiarisé avec ces procédés sommaires d'un pays sans gendarmes. En revanche, au point extrême de ses excursions septentrionales, l'auteur rencontre quelques beaux types de ces héroïques missionnaires catholiques dont le dévoûment ne recule devant aucune fatigue, ni aucun péril. L'un d'eux, nouveau Littré polaire, s'efforce de recommencer un dictionnaire esquimau qu'il a perdu dans un naufrage après des années de courses, de recherches et de labeurs. Embarqué sur un navire, il avait laissé son cher manuscrit dans un autre qui périt corps et biens. Le bon père Lacasse, inconsolable dans son cœur de missionnaire et de savant, semble regretter par momens de n'avoir pas changé de bateau avec son précieux travail et coulé bas à sa place.

Outre les mille incidens du voyage et de la chasse, le plaisir se double ici de la jouissance des plus beaux spectacles de la nature. « La magnificence d'aspect de ces contrées est surprenante. Dans ces vastes forêts montueuses, absolument solitaires, on n'entend que le gémissement du vent dans les sapins, ou parfois le craquement sonore d'un tronc d'arbre qui éclate sous l'effort de la gelée. Les branches surchargées de givre y brillent au soleil et scintillent de mille feux comme des girandoles immenses; c'est la danse des diamans dans une féerie boréale sous un ciel bleu turquoise d'une pureté inouïe. » On se croit bien dépaysé dans ces lointains parages; soudain une circonstance imprévue vous avertit que c'est toujours la même comédie humaine qui se joue partout. M. de Turenne voit amener prisonnier au fort de Winnipeg, dans l'extrême nord, un sauvage de la tribu des Pieds-Noirs, lequel, malgré ses soixante-cinq ans, a témérairement épousé une toute jeune fille. Même aux déserts de neige et sous les glaces du pôle, il faut des époux assortis. L'Indien s'en est aperçu trop tard, il a constaté son malheur de ses yeux et tué net la délinquante. Maintenant il reste absolument ahuri, et ne peut comprendre de quel droit on l'arrête et on vient lui chercher noise pour un acte aussi légitime et aussi correct à ses yeux. Sera-ce donc toujours l'éternelle et classique histoire de tous les pays? Faut-il faire des milliers de lieues pour entendre un sauvage Pieds-Noirs répondre aux questions de ses juges par le « tue-la » d'Alexandre Dumas fils, que d'ailleurs il ne citait pas textuellement?

NOAILLES, DUC D'AYEN.

LA

POLITIQUE RÉALISTE

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE DE L'ACADÉMIE DE BERLIN.

Il y a dans ce monde beaucoup de nouveautés qui ne sont pas neuves, beaucoup d'inventeurs qui ne sont que des disciples. Les Allemands font gloire d'être devenus depuis peu réalistes en politique, et ils considèrent volontiers les pratiques et les procédés qui leur ont procuré de si brillans succès, de si utiles conquêtes, comme une découverte toute récente, comme une science nouvelle, dont personne n'avait jamais parlé avant le mois de septembre 1862. Il serait pourtant facile de prouver que cette science est aussi vieille que le monde, qu'elle a été connue de tous les conquérans, de Sémiramis, reine d'Assyrie, aussi bien que du roi David, vainqueur des Moabites et des Philistins, ou que tout au moins elle remonte jusqu'à Romulus et à l'enlèvement des Sabines. Il serait plus facile encore de démontrer que, si la politique réaliste a été réduite en système par un illustre Florentin, elle a été appliquée par Frédéric II, roi de Prusse et Salomon du nord, avec une supériorité d'esprit, avec une énergie de volonté, avec une verve d'insolence et d'audace, avec une profondeur dans les combinaisons et une fertilité d'expédiens qu'on a bien pu imiter, mais qu'il est impossible de surpasser. Les leçons qu'avait données à l'univers étonné le vainqueur de Molwitz et de Rosbach ont été profondément méditées par les héritiers de ses conquêtes et de sa gloire. Ceux qui ont continué et couronné son œuvre se sont inspirés de ses exemples; ils n'ont rien inventé, ils n'ont fait que suivre ou renouveler une tradition.

C'est une réflexion qui s'impose à l'esprit quand on étudie le très intéressant volume publié tout récemment par les soins de l'académie des sciences de Berlin, et qui sera, nous assure-t-on, suivi de vingt-

neuf volumes tout pareils, précieuse promesse dont nous sommes heureux de prendre acte (1). L'académie de Berlin a entrepris d'élever à son glorieux fondateur un monument impérissable, en tirant de l'ombre des archives et en mettant au jour pour la première fois toute sa correspondance politique, ses lettres aux souverains et aux principaux hommes d'état de l'Europe, ses ordres de cabinet, les instructions secrètes qu'il adressait à ses agens diplomatiques et à ses commis ou à ses ministres, ce qui était tout un, ses réponses à leurs consultations et jusqu'aux notes qu'il inscrivait dans la marge de leurs rapports. La plus grande partie de cette correspondance est écrite en français; c'était la langue naturelle et favorite du grand Frédéric. Comme on sait, il méprisait l'allemand, et le sien laisse beaucoup à désirer; c'est une sorte de jargon macaronique dont les licences doivent révolter la délicatesse et le patriotisme de tous les puristes d'outre-Rhin. On y rencontre presque à chaque ligne des mots français fort expressifs, affublés d'une terminaison germanique qui les rend plus expressifs encore, tels que *inquietiren, embarrassiren, soupçoniren, menagiren, cajoliren, contrecarriren, dissimuliren, Casaque tourniren, attrapiren, amusiren* et *abimiren*. Frédéric recommandait à son ministre d'état, Henri de Podewils, d'agir *sonder Bruit* et de faire *den geringsten Eclat;* il l'exhortait à s'exprimer, le cas échéant, *in sehr polien, modesten Terminis*, et à n'accepter que d'*acceptable Propositiones;* il se plaignait à lui que les Bavarois manœuvraient *mit der grössesten Lenteur und Confusion*.

Ce n'est pas à la correspondance du grand Frédéric qu'il faut renvoyer les jeunes gens désireux de châtier leur style ou de se perfectionner dans la langue de Lessing et de Goethe; mais il faut la recommander comme un document unique, comme un véritable trésor à quiconque a le goût de s'occuper des affaires humaines et d'en débrouiller le mystère. Si l'académie de Berlin mène à bonne fin sa vaste et courageuse entreprise, elle aura rendu à l'histoire et aux historiens un inappréciable service. Jamais on n'aura répandu une plus vive lumière sur les dessous les plus obscurs d'un grand règne; jamais nous n'aurons été mis plus à même de découvrir par nos propres yeux tout ce qui se passe à chaque heure du jour et de la nuit dans la tête d'un grand homme qui a toutes les ambitions, toutes les convoitises et fort peu de scrupules. Le premier volume qui vient de paraître n'embrasse que les dix-neuf mois qui s'écoulèrent depuis la mort du roi-caporal, Frédéric-Guillaume I[er], jusqu'au 31 décembre 1741; mais dans ce volume Frédéric II est déjà tout entier. A vingt-huit ans, il n'avait plus rien à apprendre; il était en possession de tout son génie, de toutes ses ressources, de tous ses moyens. Il savait son métier avant de l'avoir pratiqué; il

(1) *Politische Correspondenz Friedrich's des Grossen,* Erster Band. Berlin, 1879.

avait son idée, qui lui était plus précieuse que la vie et surtout beaucoup plus chère que la morale. On peut dire que le 31 mai 1740 la politique réaliste est montée sur le trône de Prusse, et que ce jour-là les cendres de Machiavel ont dû tressaillir dans leur tombeau. Sans doute ce que nous avons vu depuis mérite notre admiration ; mais en toute chose la gloire des commenceurs sera toujours la plus belle, et les disciples doivent s'incliner devant leur maître.

Le premier principe de la politique réaliste est qu'en politique il n'y a point de principes, qu'il n'y a que des occasions, que les occasions sont fugitives, qu'il faut les prendre aux cheveux, que, si on les laisse échapper, elles ne reviennent plus, que le devoir d'un homme d'état est de les guetter sans cesse et de les mettre à profit sur-le-champ, que partant il doit être toujours attentif et toujours prêt, c'est-à-dire avoir beaucoup d'argent en réserve dans ses caisses et beaucoup de baïonnettes bien disciplinées. Frédéric II était prodigieusement attentif, et dès les premiers jours de son règne il était prêt, ayant eu le bonheur de succéder à un roi qui avait passé sa vie à entasser plus de 20 millions d'écus dans des tonneaux et à se procurer les plus beaux grenadiers et les plus belles troupes de l'Europe, que le prince d'Anhalt avait disciplinées pendant trente ans. Quand on apprit en France que le Vandale venait d'être remplacé sur le trône par un jeune prince plein de grâces et de talens, qui jouait de la flûte, qui aimait les petits vers et la philosophie, et qui avait réfuté Machiavel, on s'imagina que le nouveau roi s'empresserait de licencier « ces géans qui avaient tant fait crier. » Quelques jours plus tard Frédéric II annonçait à Voltaire qu'il avait commencé par augmenter les forces de l'état de seize bataillons, de cinq escadrons de hussards et d'un escadron de gardes du corps. Si bien garnies que fussent ses caisses, il s'occupait aussi d'arrondir son trésor; à cet effet, il chargeait le conseiller Rambonnet et deux mille hommes bien équipés de rançonner l'évêque-prince de Liège et de lui extorquer un million en ducats de poids. On ne peut jamais être ni trop attentif, ni assez prêt.

Les politiques réalistes ne sont pas des aventuriers; ils savent que la fortune ne seconde les ambitieux qu'à la condition qu'ils soient prévoyans, que les grandes entreprises veulent être préparées, que, si fort que l'on soit, on a besoin de se ménager des alliés et des complices, qu'il importe de compter avec ses voisins et de les gagner à ses projets par la crainte ou par l'espérance, les deux passions qui gouvernent le monde. On a dit que la petite morale tue la grande; on a dit aussi que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses. Les politiques réalistes méprisent les petites considérations, et leur sagesse a quelquefois un air de folie. Ils ressemblent à cet acteur à qui un homme de goût reprochait de jouer contre toutes les règles

et qui répondit : « Je connais mes planches et je connais aussi mon public, c'est pour lui que je joue. » Les politiques réalistes s'affranchissent volontiers des lois de convention établies par la sagesse vulgaire et qui sont considérées généralement comme les principes de l'art de réussir; ils gagnent la partie contre toutes les règles, c'est qu'ils connaissent leurs planches et leur public. Il leur arrive souvent d'éventer eux-mêmes leurs secrets par *des paroles ailées*, par des indiscrétions volontaires et calculées. Ils ne craignent pas de déclarer hautement à l'avance qu'ils nourrissent de grands desseins, qu'ils sont résolus à tout oser; ils excitent ainsi partout des étonnemens, des inquiétudes, des jalousies. Les uns refusent de les prendre au sérieux; ces incrédules seront surpris et déçus par l'événement. Les autres, toute réflexion faite, sont disposés à entrer dans le jeu ; on leur répond : « Nous mettons notre amitié aux enchères, elle est acquise non au plus digne, mais au plus offrant. »

Le premier soin de Frédéric en montant sur le trône fut d'expédier à la cour de France et au cardinal de Fleury, en qualité d'envoyé extraordinaire, le colonel de Camas, ci-devant réfugié français. Il y avait alors à Berlin un ministre de France à qui il manquait une main, et le jeune roi disait que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au souverain de la France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Il rédigea en personne les instructions qu'il donnait à ce manchot. Elles portaient que, « si la France voulait entrer en liaison avec la Prusse, il fallait que ce fût sur des fondemens solides. » Elles contenaient aussi ces lignes fort caractéristiques : « L'augmentation qui se fera dans mes troupes pendant votre séjour de Versailles vous fournira l'occasion de parler de ma façon de penser vive et impétueuse; vous pouvez dire qu'il était à craindre que cette augmentation ne produisît un feu qui mît l'incendie dans toute l'Europe, que le caractère des jeunes gens était d'être entreprenant, et que les idées d'héroïsme troublaient et avaient troublé dans le monde le repos d'une infinité de peuples. Vous pouvez dire que naturellement j'aime la France, mais que, si l'on me négligeait à présent, ce serait peut-être pour toujours et sans retour, mais qu'au contraire, si l'on me gagnait, je serais en état de rendre à la monarchie française des services plus importans que Gustave-Adolphe ne lui a jamais rendus. Vous ferez mille amitiés et civilités au cardinal, vous payerez paroles veloutées de paroles veloutées, et les réalités d'autres réalités. » En même temps il envoyait à la cour de Hanovre, pour complimenter le roi d'Angleterre, un autre colonel, le comte Truchsess, et il lui recommandait « de faire des assurances d'amitié personnelle à l'infini, d'affecter devant les ministres ou les créatures françaises beaucoup de cordialité avec les ministres anglais, quand même il y en aurait très peu. » Il ajoutait : « Vous ferez

beaucoup valoir l'envoi de Camas en France; vous direz avec un air de jalousie que c'est un de mes intimes, qu'il possède ma confiance et qu'il ne va pas en France pour enfiler des perles. Si l'on veut vous parler d'affaires, dites toujours que vous ne désespérez pas de réussir, pourvu que l'on vous fasse des conditions qui vaillent mieux que celles que les Français me font. » Quelques semaines plus tard il écrivait à Camas, déjà installé à Paris : « Si nous n'avançons point, il ne nous reste qu'à les amuser. Parlez un peu de l'Angleterre, voyez ce qu'ils diront. Voyez si la jalousie ne serait pas un ressort capable de les faire agir en notre faveur; mettez en mouvement toutes les machines de la rhétorique. » Il les mettait aussi en mouvement à Saint-Pétersbourg pour se ménager un traité d'alliance secrète avec la Russie, et il s'engageait à garder là-dessus le secret le plus inviolable, à enfermer le traité non dans les tiroirs de sa chancellerie, mais dans les archives du cabinet, « dont l'accès était fermé à tout autre qu'à ses ministres chargés du département des affaires étrangères, de la fidélité et de la discrétion desquels, disait-il, je dois être assuré ou je serais fort à plaindre.» Cependant la czarine Anne Ivanovna paraissait médiocrement disposée à se lier les mains, et quand il apprit qu'elle était dangereusement malade, il adressa à Podewils ce billet éloquent dans sa concision : « L'impératrice de Russie va mourir; Dieu nous favorise et le destin nous seconde. »

La fortune, toujours complaisante pour les réalistes qui ont beaucoup d'argent comptant, une armée en bon état et des agens diplomatiques pleins de zèle, ne tarda pas à lui fournir l'occasion qu'il attendait en la guettant. Dans la nuit du 19 au 20 octobre 1740, l'empereur Charles VI meurt d'une indigestion de champignons, avant d'avoir fait élire roi des Romains son gendre François de Lorraine. Avec lui s'éteint la race masculine d'Autriche; sa fille Marie-Thérèse se porte son héritière universelle; mais déjà l'électeur de Saxe, l'électeur de Bavière, le roi de Sardaigne, la France, s'apprêtent à lui disputer la succession. Pendant que les autres larrons se consultent, délibèrent, s'agitent, négocient, Frédéric agit. Il s'était adjugé d'avance sa part dans le butin; il voulait la Silésie, il la prend. C'est encore un grand principe de la politique réaliste que dans certains cas l'audace est le parti le plus sûr, qu'avant de plaider, soit qu'il s'agisse de la Silésie ou du Slesvig, il est sage de se garnir les mains, de s'emparer, s'il se peut, de l'objet en litige. *Beati possidentes!* s'est écrié un jour, pendant la guerre d'Orient, un homme que l'Europe écoute toujours avec étonnement ou avec crainte, ou avec admiration. Frédéric était pénétré de la justesse de cet adage. Il estimait que, «si l'on se trouve une fois en possession d'un pays, on traite beaucoup mieux par rapport à sa cession que si on la doit obtenir par la voie d'une négociation ordinaire. »

Il nous a appris dans l'*Histoire de mon temps* que, lorsqu'on eut vent à Berlin de ses projets sur la Silésie, l'émotion publique y fut vive et qu'il y régna de grandes appréhensions mêlées d'effarement. Les âmes faibles ou timorées présageaient la ruine de l'état; on accusait le jeune roi de se jeter dans les aventures et d'avoir choisi pour modèle Charles XII. On critiquait ses préparatifs, ses mesures; les frondeurs trouvaient à redire à tout. « Le prince d'Anhalt était furieux de ce qu'il n'avait pas conçu le plan; il prophétisait comme Jonas des malheurs qui n'arrivèrent ni à Ninive, ni à la Prusse. » On a revu à Berlin quelque chose de pareil dans les mois de mai et de juin 1866. Le premier volume de la *Correspondance politique*, publiée par l'Académie royale de Prusse, démontre de la manière la plus décisive qu'au milieu de l'émoi universel Frédéric n'eut pas une heure d'hésitation ni d'inquiétude. Quelques semaines avant la mort de l'empereur, il s'occupait déjà d'acquérir la Silésie. La cour de Vienne, toujours nécessiteuse, avait envoyé à Berlin un émissaire juif pour y négocier un emprunt. Frédéric fit dire à l'émissaire que, sans de bonnes hypothèques et des possessions réelles, « où il pourrait avoir des garnisons, » il n'y aurait rien à faire; mais que, si l'empereur consentait à lui engager un district de la Silésie, on pourrait conclure le marché. L'empereur n'était plus, il n'y avait plus lieu de prendre hypothèque. Frédéric interrogea son épée, qui lui conseilla de changer de méthode, et ce conseil lui parut bon. « Des troupes toujours prêtes à agir, mon épargne bien remplie et la vivacité de mon caractère, c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et de Hongrie. L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, l'emportèrent, et la guerre fut résolue. »

Un rapport rédigé par son ordre, à la date du 29 octobre, fait foi qu'il avait tout prévu. Il s'était dit : — Quand j'aurai fait la conquête de la Silésie, je m'efforcerai de persuader à la cour de Vienne que c'est pour son bien que je l'ai prise et dans l'unique intention d'empêcher que d'autres ne la prennent, après quoi je l'engagerai à me la céder pour reconnaître un service aussi signalé. En récompense, je lui promettrai de lui garantir ses autres possessions *contra quoscumque* et d'employer tout mon crédit à faire élire empereur le grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse. La cour de Vienne est toujours près de ses pièces, le meilleur moyen de la réconcilier avec mes plans « sera de lui lâcher une couple de millions, l'argent étant un objet présent, qui parle vivement à l'esprit. » Si elle refuse d'entendre raison, je m'adresserai aux puissances maritimes, à l'Angleterre, à la Hollande, ou même à la Russie, pour qu'elles pèsent sur ses décisions et qu'elles la déterminent à agréer mes offres. Si ces puissances répugnent à entrer dans mes intérêts, alors je lierai partie avec les ennemis de la maison d'Autriche, avec la Saxe, avec la Bavière, et je signerai avec elles un traité de par-

tage sous la garantie de la France, qui m'assurera à perpétuité la possession entière et tranquille de la Silésie *contra quoscumque*. — On voit qu'il avait pensé à tout, pourvu d'avance à tous les futurs contingens; les politiques réalistes n'oublient jamais rien.

Certains ministres entreprenans ont eu quelque peine à faire goûter leurs projets à leur souverain, ils ont dû raisonner longtemps avec lui avant de le décider à passer le Rubicon. En 1740, c'était le roi de Prusse qui raisonnait avec ses ministres pour leur mettre l'esprit et la conscience en repos. Il leur rappelait « que la Silésie était, de toute la succession impériale, le morceau sur lequel il avait le plus de droits, » et qu'au demeurant ses troupes étaient bien supérieures à celles de ses voisins. Il leur représentait qu'il n'y avait pas une heure à perdre, que, si on laissait à la Saxe le temps d'ouvrir les premières hostilités, on ne pourrait l'empêcher de s'agrandir, ce qui était contraire à tous les intérêts de l'état. Il leur représentait aussi que, l'Angleterre et la France étant brouillées, l'une ou l'autre lui offrirait toujours une bonne alliance, que l'Angleterre ne saurait être jalouse de son acquisition, que la Hollande la regarderait d'un œil indifférent, pourvu qu'on garantît aux négocians d'Amsterdam les capitaux qu'ils avaient prêtés sur la Silésie, qu'au surplus, si on ne trouvait pas son compte avec l'Anglais, on le trouverait sûrement avec le cabinet de Versailles. Restait la Russie, mais la Russie ne l'inquiétait pas. « Si l'impératrice vit, disait-il, le duc de Courlande, qui a de très riches terres en Silésie, me ménagera pour se les conserver, et de plus il faut faire tomber parmi les principaux du conseil de la pluie de Danaë, qui les fera penser comme on voudra. Si l'impératrice est morte, les Russiens seront si occupés de l'intérieur de leurs affaires qu'ils n'auront pas le temps de penser aux étrangères, et en tout cas, faire entrer un âne chargé d'or à Pétersbourg n'est pas une affaire impossible. »

L'essentiel était de tenir toutes les puissances en suspens et dans le doute, afin qu'elles laissassent faire le coup, se flattant toutes également d'y trouver leur compte. Frédéric eut à ce sujet avec son ministre d'état Podewils un entretien écrit qui ne manque pas de piquant. Podewils lui demandait si, toutes les dispositions étant prises pour envahir la Silésie, il convenait que Borcke, ministre de Prusse à Vienne, expliquât au cabinet autrichien les motifs de cette entrée en campagne. — Oui, répond le roi, et il doit dire que c'est par amitié. — Podewils demande encore si, dans le cas où la cour de Vienne se prêterait de bonne grâce à céder la Silésie, on doit lui promettre de la secourir contre tous ses ennemis et combien d'argent il faut lui offrir. Le roi répond : — Il faut marchander jusqu'à deux millions tout au plus. — Podewils désire savoir s'il convient de communiquer aux puissances maritimes les propositions faites à l'Autriche, pour les porter à presser la cour de Vienne

d'y donner les mains. Le roi répond : « Oui, mais à chaque cour d'une manière différente. A Londres il faut dire que, sachant sûrement que le duc de Lorraine veut conclure avec la France, je m'approche de Vienne pour le forcer en quelque façon à se mettre du parti des marins et de la religion. Aux Hollandais, il faut ajouter qu'on ne veut pas troubler le repos de l'Europe, que leurs capitaux leur seraient assurés et qu'enfin cette démarche ne tend qu'au bien public. A Hanovre, Mayence et Ratisbonne, il faut parler du cœur patriote et que je veux soutenir l'empire, protéger les débris d'une maison faible et les tirer dans le bon chemin, pourvu qu'ils veuillent le suivre. » Enfin Podewils s'informe si l'envoyé à Paris, Camas, en faisant part aux ministres français des motifs qui ont déterminé sa majesté à entrer en Silésie, ne doit pas leur laisser entrevoir à mots couverts que cette entreprise pourrait tourner au plus grand avantage de la France, pour se ménager une porte avec cette couronne. — « Bon, réplique le roi, il faut faire la patte de velours avec ces bougres. » Des paroles plus ou moins veloutées, *cajoliren, amusiren, attrapiren,* voilà bien le fond de la correspondance du grand Frédéric. On pense au chat de la fable, doux, bénin, gracieux, « au modeste regard, et pourtant l'œil luisant. » Ce sont les chats qui ont inventé la politique réaliste.

Le bon Podewils n'avait pas encore approfondi cette science, il avait des naïvetés, des candeurs, des ignorances singulières. La question de droit lui tenait au cœur, lui inspirait des scrupules. Il ne savait pas que le droit de la force, le droit du succès, le droit de l'épée suffit, que le reste est l'affaire des casuistes, qu'on paie grassement pour qu'ils donnent bon air aux actions équivoques et qu'ils les réconcilient avec la morale. Le 7 novembre il écrivait à son roi : « Pour la question de droit, il faut que je dise avec un profond respect à votre majesté que, quelques prétentions bien fondées que la maison de Brandebourg ait eues autrefois sur les duchés de Liegnitz, de Brieg et de Wohlau, sur Ratibor et Oppeln, sur la principauté de Jægerndorff et le cercle de Schwiebus en Silésie, il y a des traités solennels que la maison d'Autriche réclamera et par lesquels la maison de Brandebourg s'est laissée induire, quoique frauduleusement, à renoncer pour des bagatelles à des prétentions si considérables. » Frédéric se contentait de lui répondre : « L'article de droit est l'affaire des ministres, c'est la vôtre; il est temps d'y travailler en secret, car les ordres aux troupes sont donnés. » Et le lendemain, pour l'encourager, il lui écrivait encore : « Je vous prie, faites bien mon charlatan et prenez du meilleur orviétan et du bon or pour dorer vos pilules. » Il ajoutait, le 12 novembre : « Tenez bonne contenance et ne faites semblant de rien; la bombe crèvera au 1er de décembre 1740. » Il lui recommandait d'amuser jusque-là les ministres étrangers : « Voyons-les venir, rien ne nous con-

venant mieux que de recevoir des propositions de tous côtés et de choisir. Les lettres de Russie me font grand plaisir, celles de Paris nous sont favorables. Les Anglais font les sots et les Hollandais les gilles; profitons en attendant des conjectures et leurrons-les tous ensemble. » Il avait déjà le pied à l'étrier, et il envoyait à Vienne le comte de Gotter, chargé d'y faire agréer ses propositions ou d'y déclarer la guerre; mais deux jours avant que son ambassade arrivât à Vienne, ses troupes étaient en Silésie. — « Mon cher Podewils, — lisons-nous dans un billet qu'il lui adressait de Schweinitz et qui respire la jeunesse, la joie, une indomptable audace, l'espérance dans sa fleur, — j'ai passé le Rubicon enseignes déployées et tambour battant... Mon cœur me présage tout le bien du monde; enfin un certain instinct, dont la cause nous est inconnue, me prédit du bonheur et de la fortune, et je ne paraîtrai pas à Berlin sans m'être rendu digne du sang dont je suis issu et des braves soldats que j'ai l'honneur de commander. » Six semaines plus tard il était devant Breslau, et il complimentait son cher Podewils sur la façon dont il s'acquittait de ses ordres. « Mon cher charlatan, vous faites votre métier à merveille. Nos affaires vont très bien ici, et si votre galbanum se débite bien d'un autre côté, vous pouvez compter que l'affaire est faite. Adieu, mon cher charlatan, soyez le plus habile charlatan du monde et moi le plus heureux enfant de la fortune, et nos noms ne seront jamais mis en oubli. »

Les politiques réalistes sont à la fois les plus passionnés et les plus indifférens des hommes. Ils sont fanatiques de leur idée et prêts à lui tout sacrifier; ils affectent une suprême indifférence en ce qui concerne le choix des moyens. Toutes les combinaisons leur sont bonnes pourvu qu'elles conduisent au but; il en est sans doute qui répondent mieux à leurs penchans secrets, à leurs convenances naturelles, mais ils se défient de leurs penchans, ils résistent à leurs sympathies; ils ne consultent que leur intérêt et les circonstances, ils ne s'inspirent que de l'opportunité. Pour avoir la Silésie, ils feront un pacte avec quelque diable, fût-ce avec un diable français; ils se promettent de se venger de lui en le dupant. Obtenir la médiation des puissances maritimes pour obliger la maison d'Autriche à s'entendre avec son voleur, sinon se jeter dans les bras de la France et de ses alliés, voilà les deux partis entre lesquels devait opter le jeune et audacieux conquérant; le premier lui agréait davantage. Il avait dit au marquis de Beauvau, en quittant Berlin : « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. » Ce n'était pas là sa vraie pensée; il considérait l'alliance française « comme un pis-aller, » et il déclarait le 14 janvier 1741 qu'il fallait mettre tout en œuvre pour s'en passer et ne l'adopter que s'il n'y avait pas moyen de faire autrement. Il dut pourtant se résoudre à avaler ce calice. Ses propositions indignaient la fierté de Marie-Thérèse; elle

se refusait à comprendre qu'il lui avait rendu service en lui prenant son bien; elle s'obstinait à le lui réclamer. Elle lui offrit par l'entremise du ministre d'Angleterre à Vienne deux millions d'écus pour qu'il évacuât la Silésie, et cette offre « lui fit lever le cœur comme à une femme grosse. » Pour qui le prenait-on? Avait-il gagné une bataille, avait-il forcé les portes de deux villes « pour attraper de l'argent? » — « Faites partir ce faquin d'Anglais, ce coquin de négociateur que je ne puis souffrir, mandait-il à Podewils. Comptez que, s'il reste plus de vingt-quatre heures à Breslau, je prends l'apoplexie. Si je le rencontre ou si je le trouve dans mon chemin, je le dévisagerai. Sa... reine de Hongrie et son fol de roi d'Angleterre n'ont qu'à être la dupe, l'une de son orgueil, l'autre de sa sottise. » Il avait renoncé « à ajuster ses flûtes avec l'Angleterre; » il s'était convaincu qu'elle le bernait, et il reprochait à Podewils sa crédulité. « On veut nous amuser, pour nous empêcher de nous lier avec la France et pour faire de nous ensuite tout ce que l'on voudra. On vous joue en petit garçon, vous croyez ce que vous souhaitez, mais vous n'examinez pas ce qui est vrai, et vous voulez vous persuader qu'une maîtresse p... vous est fidèle; moi je suis le témoin de sa coquetterie et je vois de mes yeux comme elle fabrique des cornes... Nous avons affaire d'un côté aux gens les plus têtus de l'Europe et de l'autre aux plus ambitieux. Que faire donc? La guerre et la négociation. S'il y a à gagner à être honnête homme, nous le serons, et s'il faut duper, soyons donc fourbes. »

On peut suivre jour par jour dans sa correspondance tous les tours et les détours, toutes les évolutions tortueuses de sa politique; il nous y livre le secret de ses machinations, de ses trames. Quand il se fut résolu à lier partie avec la France, il écrivit au cardinal de Fleury le 30 mai 1741 : « Monsieur mon cousin, je viens de signer l'alliance avec le roi votre maître, ma fidélité à cet engagement vous fera oublier mes délais; je vous dispute à présent, monsieur le cardinal, d'être meilleur Français que je le suis. » Cet excellent Français ne laissa pas de continuer à négocier avec les ennemis de la France. Il se flattait, non sans raison, que le malheur ferait fléchir l'inflexible fierté de Marie-Thérèse, que cette cour de Vienne, « embourbée jusque par-dessus les oreilles, » finirait par se prêter à un accommodement, et il se ménageait une sortie, il se réservait de planter là ses alliés, quand il lui conviendrait, et de tirer au bon moment son épingle du jeu. Sa politique se résume tout entière dans cette apostille à une lettre qu'il adressait à Podewils le 1er septembre 1741 : « Rassurez les Français, fortifiez les Bavarois, intimidez les Saxons, flattez les Hollandais, donnez de l'encens aux Danois, jouez-vous des Hanovriens et f...-vous des Autrichiens. »

On a eu raison de dire que le secret des succès remportés par le plus grand politique réaliste de ce temps est qu'il possède au suprême

degré l'art de se renseigner, et qu'il sait son Europe sur le bout du doigt. En ceci comme en d'autres choses, il n'a fait que suivre les traditions du grand Frédéric. Le vainqueur de Molwitz, sa correspondance en fait foi, avait plus que personne le génie de l'information et toutes les curiosités utiles. Pour les satisfaire, il mettait sur les dents ses espions militaires ou civils aussi bien que ses agens diplomatiques, et il se servait des renseignemens qu'il tirait de toutes mains pour assurer la réussite de ses négociations, car ce n'est pas tout de prendre la Silésie, il faut négocier pour la garder, et un homme bien renseigné négocie presque à coup sûr. Frédéric, avant d'avoir trente ans, savait son Europe sur le bout du doigt; on la savait bien mal à Versailles et à Paris; c'est la plus utile des sciences et souvent la plus négligée. Frédéric gourmandait vertement ceux de ses agens qui, paresseux ou inhabiles à s'enquérir, empruntaient aux gazettes les matériaux de leurs dépêches. Il se plaignait que celles de son ministre à Londres étaient un peu sèches et dénuées d'intérêt; il lui fit adresser par Podewils un questionnaire en forme et le mit en demeure de lui faire savoir tout ce qui se disait dans les coulisses du parlement, sur combien de voix le roi pouvait compter dans la chambre des communes, les intentions secrètes de la cour et les dispositions des partis, ce qui se passait dans la famille royale et dans le cœur de Mme Walmoden, les bruits qui en couraient, toutes choses qui lui paraissaient dignes de son attention. Ses envoyés à La Haye, à Versailles, à Vienne étaient tenus d'avoir l'œil à tout, d'être tout oreilles et de lui tout raconter, même les commérages, les balivernes; les politiques réalistes savent qu'il est des balivernes utiles. Il ordonnait à Chambrier de s'informer s'il était vrai que « la Mailly » commençât à se mêler d'affaires, et si on pouvait se servir d'elle pour tenir le cardinal de Fleury en échec. Il recommandait au comte de Finckenstein de s'occuper beaucoup du père Guarini, confesseur du roi et de la reine de Pologne, et qui passait pour être tout-puissant à la cour de Dresde. Il enjoignait au baron de Mardefeld, son ministre à Saint-Pétersbourg, d'observer de près un certain chirurgien Lestocq, intrigant fort attaché aux intérêts de la maison de Hanovre et qui, au dire des chroniqueurs, avait été assez avant dans les bonnes grâces de la nouvelle impératrice. « C'est souvent par les gens de mince étoffe que se frappent les grands coups. » Les politiques réalistes ne négligent ni les petits hommes, ni les petites choses, ni les petits moyens; ils savent que les Guarini et les Lestocq jouent quelquefois dans les affaires de ce monde un rôle décisif et qu'on va à dame avec des pions.

Renseigné comme il l'était, il connaissait le fort et le faible de tous les gouvernemens, de tous les gens à qui il avait affaire, et il traitait chacun selon son humeur. Au cardinal de Fleury il prodiguait les flatteries, même les plus grosses, les plus épaisses; il l'appelait l'Atlas de

l'Europe, il se proclamait son très humble disciple, il se déclarait heureux d'être le contemporain du plus habile ministre que la France eût jamais possédé, il lui témoignait son pressant désir de le connaître « au moins par une vision béatifique, » il se félicitait des lumières qu'il puisait sans cesse « dans la correspondance d'un grand homme, en qui l'âge ne diminuait en rien la force de l'esprit, du génie et de l'exécution. » Il prenait l'électeur de Bavière par le sentiment, par les protestations d'éternelle amitié; il se gagnait le cœur du père Guarini « par des présens, par des cajoleries, par des promesses de favoriser en tout la religion catholique. » Avec d'autres il employait le ton sec, impérieux, ou la menace, avec d'autres encore l'âne chargé d'or. Il avait inscrit dans ses registres le nom de tous les hommes « accoutumés de longue main à prendre de bonnes aubaines, » et il faisait offrir 100,000 écus à Toussaint, secrétaire du duc de Lorraine, 200,000 au grand chancelier comte de Zinzendorf, pourvu qu'ils voulussent bien se prêter « à lui faire avoir la Silésie. » Quelquefois il combinait adroitement les méthodes contraires. « Je regarde dans les conjonctures présentes l'accession de la Saxe comme le coup de partie qui détermine tout, mandait-il au marquis de Valory le 21 septembre 1741. Il faut les flatter, les intimider et les corrompre, mais il ne faut absolument pas se rebuter et les avoir à quelque prix que ce soit. Le propos des quartiers d'hiver était un argument *ad hominem;* ensuite de cela, patte de velours. Faites hurler le diable dans l'enfer et chanter les séraphins au ciel, et présentez-leur l'alternative. » Il s'entendait à tous les genres de musique, toutes les rubriques lui étaient connues.

Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant.
C'est tour de vieille guerre, et vos cavernes creuses
Ne vous sauveront pas, je vous en avertis.

Quiconque aura lu dans sa correspondance qu'il recommandait à ses négociateurs de faire de leur mieux « pour se procurer quelque chose d'écrit, » mais de ne jamais rien écrire eux-mêmes, quiconque saura qu'au milieu des hasards et des fatigues d'une campagne il trouvait le temps de s'occuper des journaux et « d'y faire insérer certaines choses avec les couleurs assorties au sujet, » sera forcé de convenir qu'il a tout inventé et que ses disciples n'ont pu que le copier.

Mais est-il possible de le copier en tout? Il est un point par où Frédéric le Grand est un homme vraiment unique, un point par lequel il diffère de tous les réalistes qui l'ont précédé ou suivi. Cet homme extraordinaire était un ambitieux sans scrupules, mais cet ambitieux était doublé d'un philosophe; il y avait en lui deux hommes dont l'un jugeait l'autre. Après avoir lu et médité sa correspondance politique, qu'on relise quelques-unes de ses lettres à Voltaire, et en particulier celle qu'il

lui adressait d'Olmütz le 3 février 1742. Il y confesse que le monde s'abuse singulièrement sur les grandes révolutions des empires, que ceux qui sont dans les coulisses savent à quoi s'en tenir; qu'en définitive tout se meut par les ressorts les plus communs, « que la supercherie, la mauvaise foi, la duplicité, sont malheureusement le caractère dominant de la plupart des hommes qui sont à la tête des nations et qui en devraient être l'exemple, » et que voilà le fond de la politique, bien que le vulgaire s'en fasse une idée superstitieuse. « Je me rappelle à ce propos, disait-il, le conte que l'on fait d'un curé à qui un paysan parlait du Seigneur-Dieu avec une vénération idiote. — Allez, allez, lui dit le bon prêtre, vous en imaginez bien plus qu'il n'y en a; moi qui le fais et qui le vends par douzaines, j'en connais la valeur intrinsèque.» Et il ajoutait : « Aurait-on dû présumer, cher Voltaire, qu'un nourrisson des muses dût être destiné à faire mouvoir, conjointement avec une douzaine de graves fous, que l'on nomme grands politiques, la grande roue des événemens de l'Europe? Cependant c'est un fait qui est authentique et qui n'est pas fort honorable pour la Providence. C'est une chose bien humiliante que l'étude du cœur humain dans de pareils sujets; elle me fait regretter mille fois ma chère retraite, les arts, mes amis et mon indépendance. » Aussi Voltaire assurait-il qu'il était dans la nature du nouveau roi de Prusse de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait et écrivait, non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre. « Depuis qu'il y a des conquérans ou des esprits ardens qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison et n'a plus écouté ses passions. »

Cela est vrai; mais sa haute et lumineuse raison lui a servi pourtant à réparer les maux de la guerre, à rebâtir des villes et des villages, à donner à ses états agrandis le meilleur code civil, les meilleures lois qu'on eût encore inventées, à leur assurer le bienfait de la tolérance religieuse, à y faire prospérer l'agriculture, l'industrie et les finances. C'est une gloire que bien des politiques réalistes ne partagent pas avec Frédéric II. Ils sont aussi habiles que lui dans l'art de duper le Français, d'amuser l'Anglais, de cajoler le Russe et d'attraper l'Autrichien; ils s'entendent beaucoup moins que lui à bien conduire leur ménage en temps de paix, et ils en sont réduits à lui envier la souplesse de son génie, qui embrassait tout et qu'il ployait à son gré.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

Les Ennemis de Racine au XVIIe *siècle*, par M. F. Deltour. Paris, 1879.

Sous ce titre, *les Ennemis de Racine*, pour prévenir toute méprise, hâtons-nous de déclarer qu'il ne s'agit ni de M. Perrin, administrateur du Théâtre-Français, ni de M. Maubant, le dernier Mithridate, ni de M. Paul Albert, professeur au Collège de France. M. Paul Albert est l'auteur d'une amusante histoire de la littérature française où, Louis XIV ayant d'abord été traité comme il le mérite, on apprend, parmi beaucoup d'autres choses inattendues, que Racine a manqué du « génie tragique, » d'ailleurs « qu'il n'a, non plus que son siècle, ni su ni compris l'histoire, » et qu'enfin, redoutant les « expressions vraies » à l'égal des « situations violentes, » il n'a jamais possédé, ni même peut-être « soupçonné cette originalité supérieure qui crée les œuvres, forme et fond, de toutes pièces. » Les romantiques en ont dit bien d'autres : ce n'est pas d'eux non plus qu'il s'agit. Nous n'aurons affaire, pour cette fois, qu'avec *les Ennemis de Racine au* XVIIe *siècle*.

Ils sont nombreux, nombreux et divers, si nombreux qu'ils ont pu fournir la matière de tout un livre, si divers qu'il a fallu les ranger, les classer, les enrégimenter, les grands seigneurs d'abord et la cabale aristocratique, les poètes ensuite et les gens du métier, la cabale académique, et les gazetiers, et le *Mercure Galant*, et ces « quatre ou cinq petits auteurs infortunés qui attendent toujours l'occasion de quelque ouvrage qui réussisse, pour l'attaquer, dans l'espérance qu'on se donnera la peine de leur répondre. » Jamais peut-être un grand homme n'a traîné derrière soi plus d'envieux que Racine. Voltaire lui-même n'a pas été plus harcelé des Nonotte et des Patouillet. Toutes les histoires de la littérature nous ont raconté le succès douteux de *Britannicus*, la bataille de *Phèdre*, la disgrâce d'*Athalie*. Bien plus, un parterre du XVIIe siècle a failli siffler *les Plaideurs*. Et l'on peut dire avec vérité que, dans toute sa carrière, l'auteur d'*Andromaque* et de *Bajazet* n'a pas

remporté de haute lutte une seule victoire ni pu s'endormir dans un seul triomphe qu'on ne lui ait aigrement et déloyalement contesté. Soyez certain qu'il en souffrit plus qu'on ne le croit d'ordinaire. Nos contemporains sont nos contemporains, c'est-à-dire nos juges naturels, ceux dont nous souhaitons d'abord d'emporter le suffrage, et l'on a beau se dire « que le *Mercure Galant* est immédiatement au-dessous de rien, » les blessures qu'il fait n'en sont pas moins cruelles à la sensibilité d'un poète : « Quoique les applaudissemens que j'ai reçus m'aient beaucoup flatté, disait Racine à son fils, la moindre critique, quelque mauvaise qu'elle ait été, m'a toujours causé plus de chagrins que toutes les louanges ne m'ont fait de plaisir. » Au lendemain de *Britannicus*, il eût déjà cessé d'écrire pour la scène, si le ferme bon sens et la solide amitié de Boileau ne l'eussent consolé, relevé, soutenu. En dépit de Boileau, le désespoir le prit et le courage l'abandonna, dans toute la maturité du génie, dans toute la force de l'âge, au lendemain de l'insuccès de *Phèdre*. Pradon n'est pas seulement responsable et coupable d'avoir osé refaire une tragédie de Racine, il est responsable encore de ce silence de douze ans que garda le poète. C'est lui qui nous a privés de cette *Iphigénie en Tauride* dont on a retrouvé le plan dans les papiers de Racine, c'est lui qui nous a privés de cette *Alceste* dont Lagrange-Chancel assure que Racine avait achevé de nombreux fragmens. Au moins si la haine et l'envie s'en fussent tenues là, mais jusqu'au dernier jour elles le poursuivirent, jusque dans *Esther*, et jusque dans *Athalie*, si bien qu'après l'avoir découragé de composer pour la scène, elles réussirent à le faire douter de lui-même. Quand il vit contre son *Athalie* le déchaînement des insultes, « il s'imagina, dit son fils, qu'il avait manqué son sujet. »

D'où vint, d'où put venir cet excès d'injustice? D'où cette malveillance de la ville et cette hostilité des gens de lettres, plus fortes, par un hasard unique dans l'histoire du XVIIe siècle, que l'approbation de la cour et la faveur marquée du prince? En effet, parmi les grands hommes de ce temps, nul, pas même Molière, ne fut distingué plus particulièrement ni plus manifestement préféré de Louis XIV, et nul pourtant, pas même ce redoutable Boileau, n'essuya plus de dégoûts ni ne compta plus d'ennemis. Pour toute réponse, on s'est avisé depuis quelques années d'accuser le caractère de Racine, sa vivacité de premier mouvement, l'irritabilité de sa fibre de poète, sa susceptibilité toujours en éveil, attestée par plus de vingt épigrammes. Quelques-uns même ne seraient pas éloignés de prendre contre Racine le parti de Leclerc, de Boyer, de Pradon. C'est qu'à leurs yeux Racine a eu deux torts : le premier de se brouiller avec Molière, je veux dire avec l'auteur de *Tartuffe*, et le second de se convertir, ou plutôt de joindre en Port-Royal le commencement et la fin de sa vie. A coup sûr, Racine n'aimait ni ne souffrait volontiers la critique, en quoi je pense qu'il ressemblait à quantité de gens qui n'ont cependant écrit ni *Bérénice*,

ni *Phèdre*. Il devait avoir quelque sentiment de sa valeur, quelque conscience de son génie; d'ailleurs il avait cette fragilité des âmes tendres et passionnées : les plus susceptibles, ce sont les plus aimans. Mais, si l'on prend la peine de considérer que toujours ou presque toujours, vis-à-vis de ses pires détracteurs, Racine s'est trouvé dans le rôle du légitime offensé, l'explication ne paraîtra plus suffisante. On s'en contenterait à la rigueur si dans le camp des ennemis on n'apercevait que des Boursault, des Donneau de Visé, des Subligny, gens de peu de poids et de médiocre renom littéraire. Quand on y rencontre Mme de Sévigné, Saint-Évremond, Corneille, c'est autre chose. Il faut alors chercher d'autres raisons de cette hostilité persistante, et des raisons qui soient également dignes de Racine et de Corneille.

On peut dire que, par un effet naturel d'éloignement et comme par une illusion de perspective, nous n'estimons pas à sa juste importance le rôle de Racine dans l'histoire de notre théâtre et de notre littérature. Depuis que Fontenelle, neveu des Corneille, comme on sait, et lui-même auteur d'une tragédie d'*Aspar*, a remarqué, dans un parallèle célèbre, que le grand Corneille « n'avait eu devant les yeux aucun exemple pour le guider, » tandis que Racine précisément n'aurait eu qu'à marcher sur les traces de Corneille, comme dans une voie royale ouverte devant lui, l'erreur, — car c'en est une, — semble avoir fait loi pour la critique. Des historiens, même scrupuleux, et qui peut-être n'hésiteraient pas, s'il fallait, non pas donner des rangs, mais exprimer une préférence, à mettre la perfection soutenue de Racine au-dessus de la vigueur et du sublime intermittens de Corneille, n'en considèrent pas moins Corneille comme le légitime ancêtre de Racine. Si donc nous disions que, Corneille ayant créé le théâtre en France, Racine et Molière l'ont porté jusqu'au plus haut degré de perfection scénique et littéraire, nous reproduirions assez bien l'opinion commune et le jugement consacré. Mais l'opinion commune se trompe, et nous appelons du jugement consacré. Nul plus que nous n'admire *le Cid* ou *le Menteur*, nous n'en prétendons pas moins que du *Cid* à *Bajazet* comme du *Menteur* à *l'Avare*, il y a non-seulement l'intervalle d'une génération, c'est-à-dire l'intervalle de la jeunesse à la maturité, mais encore l'abîme d'une révolution de la scène, de la littérature et du goût. Forme et fond, il n'y a rien de plus différent du théâtre de Corneille que le théâtre de Racine, pas même le théâtre de Shakspeare. Ni Racine, ni Molière ne sont venus, comme on le dit quelquefois, ajouter quelque chose au théâtre de Corneille; ils l'ont transformé, *præponentes ultima primis*, mettant devant ce qui était derrière et prenant justement le contre-pied de la conception cornélienne. Et Corneille ne s'y est pas trompé. Quand ce grand homme, fatigué du poids de son propre génie, vit la faveur publique se détourner de lui vers son jeune rival, et que depuis lors il ne laissa pas échapper une seule occasion de manifester son dépit, ne pen-

sez pas qu'un juste orgueil froissé lui dictât seul sa malveillance. Quand, après la lecture d'*Alexandre*, il déclara, parmi beaucoup de louanges, que l'auteur n'était pas « propre à la poésie dramatique, » Corneille était sincère, absolument sincère. Et s'il faut tout dire, je crains que ni *Bajazet*, ni *Phèdre* n'aient été du théâtre pour ses yeux involontairement aveugles à tout ce qui n'était pas du théâtre selon la manière de Corneille. En effet, c'étaient les chefs-d'œuvre d'un art nouveau.

Depuis tantôt deux cents ans, nous avons en quelque sorte immobilisé les grands hommes du XVIIe siècle dans une attitude de génie et de majesté. Ils sont pour nous des demi-dieux classiques, des demi-dieux de marbre et de bronze, et nous mêlons, malgré nous, à notre admiration je ne sais quel respect superstitieux qui semble gêner la liberté de nos jugemens, parce qu'il gêne en effet la liberté de notre vue. Ils ont vécu pourtant, et vécu de la vie de tout le monde, ils ont combattu surtout, quelques-uns même, comme Racine et comme Molière, succombant à la tâche. Ils ont été dans leur temps les plus audacieux novateurs, et, si l'on excuse l'anachronisme de l'expression, ils ont été, dans ce siècle de la tradition, les plus hardis révolutionnaires. On n'oserait le nier ni pour Molière, ni pour Boileau, ni pour La Fontaine. On ne peut pas le nier davantage pour Racine. Renversons les termes d'un jugement qu'on accepte avec trop de docilité. Corneille n'a pas créé le théâtre du XVIIe siècle. Il n'y a rien dans Corneille qui ne soit dans ses prédécesseurs et dans ses contemporains d'âge ou de popularité : du moins il n'y a que le génie; mais les élémens dramatiques, les lois convenues de la scène, les ressorts accoutumés de l'action, vous les retrouverez dans Mairet, dans du Ryer, dans Rotrou, dans vingt autres. C'est ainsi qu'il n'y a rien dans Shakspeare qui ne soit à quelque degré dans Ben Jonson, dans Beaumont, dans Webster, dans Marlowe, rien, si ce n'est Shakspeare lui-même, c'est-à-dire le don plus qu'humain de communiquer l'étincelle et la flamme de la vie. Et c'est pourquoi Corneille, Corneille jeune, avec ses aspirations vers l'héroïsme, avec son admirable poétique de l'honneur, du devoir et du sacrifice, avec son style, avec son vers si franc d'allure, si sonore et si plein, Corneille n'a évité ni l'un ni l'autre des deux grands défauts de son temps, l'emphase espagnole et la préciosité italienne. Ce ne sont pas les Britannicus, quoi qu'on en dise, les Bajazet, les Hippolyte, qui sont « galans et damerets, » ce sont les Sévère, les Cinna, les Curiace, Rodrigue lui-même. Et les grands vers pompeux, ce n'est ni dans *Athalie*, ni dans *Mithridate* qu'ils frapperont les oreilles attentives, c'est dans *Horace* et c'est dans *Cinna* :

Impatiens désirs d'une illustre vengeance
A qui la mort d'un père a donné la naissance,
Enfans impétueux de mon ressentiment
Que ma douleur séduite embrasse aveuglément....

On parlait ainsi, vers 1640, dans les cercles bourgeois du bon ton et du bel air. Ce fut là précisément ce langage et le système littéraire dont il était l'expression que Racine essaya de discréditer, quand il donna son *Alexandre*. Et c'était beaucoup déjà, puisque ce n'était rien moins que ramener le théâtre aux conditions de la réalité, substituer l'observation de la nature, suivie, serrée de près, à la libre invention romanesque, essayer enfin dans le tragique la même réforme que Molière vers le même temps accomplissait dans le comique. On connaît ce passage de la *Critique de l'École des femmes :* « Je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentimens, de braver en vers la fortune, accuser les destins et dire des injures aux dieux que... de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. Lorsque vous peignez des héros... vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor... mais, lorsque vous peignez des hommes, il faut peindre d'après nature. » L'allusion à Corneille était là transparente. Or cette poétique nouvelle, ce n'était pas seulement la poétique de Molière, c'était la poétique aussi de La Fontaine, c'était celle de Boileau, c'était celle de Racine. Je vais dire une chose monstrueuse, en apparence du moins, vraie pourtant si l'on y réfléchit : ces quatre grands poètes et dans la prose, avec eux, Bossuet et La Bruyère, ce sont les *naturalistes* du XVIIe siècle. Dans ce sens, Sainte-Beuve a pu dire que le style de Racine « rase volontiers la prose, sauf l'élégance toujours observée des contours. » En effet, on ne rencontre pas dans le style de Racine ces grands vers cornéliens qui, du milieu d'un dialogue ou d'une tirade, se détachant en vigueur, resplendissent d'une beauté pour ainsi dire indépendante. Les plus grands effets sont obtenus ici par les moyens les plus simples. Dans la trame de ce style, si savant et si voisin de la perfection, je ne vois concourir que les mots les plus humbles de la langue et les tournures de la conversation presque familière. Écoutez l'un après l'autre ces cris immortels de la passion qui se déborde, le cri d'Hermione maudissant Oreste :

> Pourquoi l'assassiner ? Qu'a-t-il fait ? A quel titre ?
> Qui te l'a dit ?

le cri de Roxane condamnant Atalide :

> Qu'elle soit cependant fidèlement servie.
> Prends soin d'elle : ma haine a besoin de sa vie;

le cri de Phèdre apprenant l'amour d'Hippolyte pour Aricie :

> Hippolyte est sensible et ne sent rien pour moi !

Dans aucune littérature peut-être, il n'y a rien de plus fort, parce qu'il n'y a rien de plus profondément humain, et qu'y a-t-il de plus

simple? Et que l'on ne dise pas que ce soit hésitation ou timidité : si l'on y regarde de très près, non-seulement il ne manque pas de hardiesses dans Racine, mais on y découvrira quelques incorrections même qui, comme un bon nombre des incorrections que l'on reproche à Molière, procèdent presque toutes d'une constante préoccupation de la promptitude et de la presque familiarité de l'expression.

Corneille s'était formé à l'école du génie latin, Racine se forma à l'école du génie grec. De là ce penchant de Corneille à la déclamation, quelquefois à l'enflure; de là chez Racine, au contraire, ce goût de la noblesse dans l'extrême simplicité. De là, chez Corneille, ce goût des actions implexes, où l'épisode complique l'épisode, où l'intrigue renaît en quelque sorte d'elle-même au moment que l'on croyait déjà toucher le dénoûment; de là cette respectueuse admiration de Racine pour la simplicité presque nue de l'antique. Il a plusieurs fois, en termes semblables, insisté sur cette simplicité. « Que faudrait-il pour contenter des juges si difficiles, demandait-il dans sa première préface de *Britannicus?* Au lieu d'une action simple, chargée de peu de matière, et qui s'avançant par degrés vers sa fin... n'est soutenue que par les intérêts, les sentimens et les passions des personnages, il faudrait remplir cette même action de quantité d'incidens, d'un grand nombre de jeux de théâtre, d'une infinité de déclamations. » Et là-dessus on se rappelle de quel ton de juvénile arrogance il maltraitait l'*Attila*, l'*Agésilas*, le *Pompée* même de Corneille. Il disait encore dans la préface de *Bérénice :* « Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens... Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas au contraire que toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien. » On le voit, c'étaient bien là deux manières d'entendre le théâtre et les lois de l'action dramatique. On le verra mieux encore si l'on relit les tragédies de la vieillesse de Corneille. Rien n'a plus contribué à égarer l'auteur d'*Héraclius* et de *Nicomède* et de tant d'autres drames encore où les plus beaux vers et les belles scènes brillent dans l'obscurité de la plus laborieuse intrigue, que le propos délibéré de varier à tout prix les moyens dramatiques. Sous ce rapport, quoi de plus instructif et qui soit en même temps d'une bonhomie plus aimable que les *Examens* dont il a fait précéder la plupart de ses pièces? « Voici, dit-il en présentant *Nicomède* au lecteur, une pièce d'une constitution extraordinaire ! » Visiblement, il se complaît au souvenir de cette « constitution extraordinaire. » Il en arrive même un jour jusqu'à tirer une gloire naïve de l'obscurité de son *Héraclius*. Il convient que le poème est « si embarrassé qu'il demande une merveilleuse attention; » on s'est plaint de ce que « sa représentation fatiguait l'esprit autant qu'une étude sérieuse; » pourtant il n'a pas laissé de plaire; « mais je crois, ajoute-t-il avec un air de contente-

ment qui double le prix de l'aveu, je crois qu'il l'a fallu voir plus d'une fois pour en remporter une entière intelligence. » Ce n'est pas le lieu de rechercher si de ces deux conceptions du théâtre nous devons préférer l'une à l'autre; mais il devient aisé de comprendre déjà l'antagonisme de nos deux grands tragiques. Il y avait autre chose entre eux certainement qu'une mesquine rivalité d'amours-propres. Et quand les contemporains de Corneille, quand Saint-Évremond par exemple ou Mme de Sévigné résistaient à l'enthousiasme de la jeune cour pour le jeune poète, quand ils résistaient même contre leur propre émotion, ce n'était pas seulement le cher souvenir de leur propre jeunesse qu'ils aimaient en Corneille, c'était vraiment un autre théâtre, d'autres mœurs dramatiques, d'autres sources d'inspiration. Et quand les moindres ennemis de Racine lui contestaient ses meilleurs succès, quand ils lui marchandaient même les plus maigres éloges, ce n'était pas seulement une basse envie qui leur dictait leur hostilité, c'est qu'ils sentaient et c'est qu'ils comprenaient, comme les ennemis de Molière et comme les ennemis de Boileau, qu'il y allait de tout ce qu'ils avaient jadis applaudi, aimé, glorifié, respecté.

Pénétrons en effet plus avant dans le théâtre de Racine; voici de bien autres différences encore : « J'ai cru, disait Corneille, que l'amour était une passion chargée de trop de faiblesse pour être dominante dans une pièce héroïque. J'aime qu'elle y serve d'ornement et non pas de corps et que les grandes âmes ne la laissent agir qu'autant qu'elle est compatible avec de plus nobles impressions. » Racine a cru précisément le contraire, et de cette même passion de l'amour que Corneille subordonnait sévèrement à l'honneur comme dans *le Cid*, au patriotisme comme dans *Horace*, à la passion politique, comme dans *Cinna*, Racine a fait le ressort agissant de son théâtre. Puisqu'il n'y a pas une histoire de la littérature française où la remarque n'ait été faite et que personne jusqu'ici ne s'est avisé de contester à Racine la gloire d'avoir été le peintre, s'il en fut, des passions de l'amour, il est inutile d'insister. Je ferai seulement observer que par là encore, comme par la simplicité de l'action et comme par la qualité de la langue, Racine se rapprochait de la réalité, c'est-à-dire de la vie. « Racine fait des comédies pour la Champmeslé ; ce n'est pas pour les siècles à venir, disait Mme de Sévigné, qui venait de voir *Bajazet*. Si jamais il n'est plus jeune et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. » Elle dira plus tard, au lendemain d'*Esther*, que « Racine aime Dieu comme il a aimé ses maîtresses. » Je ne sais si de telles critiques ne sont pas plutôt des éloges. Car si c'est en un certain sens mettre Racine au-dessous de Corneille, il me semble qu'aussi c'est involontairement déclarer, comme nous le dirions aujourd'hui, que le drame de Racine est « vécu. » Si Racine a fait de l'amour le ressort agissant de son théâtre, c'est que, dans l'histoire des particuliers comme dans l'histoire des peuples, l'hé-

roïsme a des intermittences, et que le sacrifice est vraiment hors de l'ordre commun; mais l'amour, au contraire, est de tous les âges et de toutes les conditions. Si nous avions la main sur la garde de l'épée de Rodrigue, combien sommes-nous qui tirerions l'épée hors du fourreau contre le père de Chimène, mais surtout combien qui prononcerions à la face de Chimène l'héroïque parole :

Je le ferais encor si j'avais à le faire ?

Hélas! comme dit un autre poète : « Nous sommes trop pleins du lait de l'humaine tendresse. » Et si l'on a par hasard cette gloire d'être Rodrigue ou Polyeucte, on ne l'est qu'une fois dans sa vie, par le privilège d'une situation singulière, dans des conditions qui ne se reproduisent pas deux fois les mêmes; mais on est Bérénice, et Roxane, et Phèdre du jour que l'on a vu Titus, Bajazet, Hippolyte, on l'est pour toujours, et si l'on n'en vit pas, on en meurt. Changez les noms, c'est notre histoire à tous. Roxane assassinait hier le Bajazet qui la trompait et s'asphyxiait sur son cadavre. Phèdre se jettera demain dans la Seine, et sous toutes les latitudes, à toute heure du jour, il y a quelque part quelque Titus qui brise et qui broie le cœur de quelque Bérénice. *Dimittit invitus invitam.* Puisse la mémoire de Racine pardonner ces comparaisons presque irrespectueuses! En découronnant ces nobles et charmantes figures de leur auréole de poésie, j'ai comme la conscience de commettre une sorte de crime. Les transposer c'est les trahir, et c'est presque les insulter que de leur enlever leur diadème de sultane et de reine. Je crois cependant que c'est montrer aussi plus clairement que de toute autre manière ce qu'il y a, dans cette poésie pénétrante et dans ce drame qu'on ose bien qualifier d'*artificiel*, de *vide et* de *froid*, non-seulement d'observation et de connaissance du cœur humain, mais de réalité.

L'opposition n'est pas encore assez profondément marquée. Saint-Évremond, grand partisan et défenseur de Corneille, a dit un jour : « J'avoue qu'il y a eu des temps où il fallait choisir de beaux sujets et les bien traiter, il ne faut plus aujourd'hui que des caractères. » Nous touchons ici le fond du débat. « J'ai soutenu, disait-il encore, qu'il fallait faire entrer les caractères dans les sujets et non pas former la constitution des sujets après celle des caractères... et qu'enfin ce n'est pas tant la nature que la condition humaine qu'il faut représenter sur le théâtre. » Saint-Évremond a bien vu. La subordination des caractères aux sujets, voilà ce qu'on appellerait justement la formule du théâtre de Corneille, — la subordination des sujets aux caractères, voilà l'originalité du théâtre de Molière et de Racine. Corneille, comme le font ses contemporains, choisit son sujet d'abord et le choisit, selon le mot de Racine, « chargé de matière, » fécond en incidens, fertile en

épisodes, riche de péripéties. Il semble que d'abord ce soit l'originalité d'une situation qui le frappe, une ou deux scènes à faire qui s'emparent de son imagination tyranniquement, qui la dominent, qui l'obsèdent et qui, devenues ainsi le point du drame où tout doit aboutir, en distribuent, en règlent, en gouvernent l'économie. Aussi ne suis-je pas étonné qu'il ronge en quelque sorte le frein et qu'il subisse impatiemment cette loi fameuse des trois unités. Il est visible que partout il la rencontre comme une barrière aux caprices de son invention dramatique et que, s'il l'osait, s'il ne redoutait les critiques de l'abbé d'Aubignac et les *sentimens* de l'Académie, — car il les redoute, le pauvre grand homme, et lui aussi, ce qu'il veut conquérir avant tout c'est le suffrage de ses pairs, — rompant au pseudo-Aristote dont on lui impose l'autorité, il disposerait de l'action, du temps et de l'espace avec la souveraine liberté des Calderon et des Lope de Vega. Mais au contraire, de cette même loi Molière et Racine ont fait la loi intérieure de leur art. Je n'ignore pas que depuis quelques années on a prétendu voir dans les conditions matérielles de la scène et de la représention théâtrale au XVII[e] siècle l'origine et l'explication de la règle des trois unités. Comme la scène même était encombrée de spectateurs « en habits de marquis, en robes de comtesses, » qui se donnaient d'étranges libertés parfois, comme les acteurs pouvaient à peine s'y mouvoir, on aurait dû renoncer à tout effet décoratif, et réduire l'action dramatique à n'être plus guère qu'une *conversation sous un lustre*. Mais on oublie que ce détestable usage ne s'introduisit au théâtre, selon toute vraisemblance, que vers 1656 ou 1657, que Corneille à cette époque en était à composer son *Œdipe*, et que *le Cid* est de 1636. A raisonner de la sorte, on en arriverait à prétendre que la liberté du drame de Shakspeare ne procède que de l'indulgence du public de son temps, et que, si le décor de *Macbeth* ou du *Roi Lear* changeait vingt ou trente fois en cinq actes, c'est qu'il y suffisait d'un écriteau portant à volonté l'inscription « ceci représente un palais » ou « ceci représente une forêt. » Conclusion en vérité d'autant plus inattendue qu'il paraît bien qu'au temps d'Élisabeth la scène anglaise, comme la scène française au temps de Louis XIV et non pas de Richelieu, ni même de Mazarin, était garnie de bancs où les élégans de l'époque « venaient faire figure. » L'une et l'autre raison, si l'on y tient, peuvent bien avoir leur valeur, mais ce sont de petites raisons. Il en est une plus générale, plus littéraire surtout, c'est que, pour peindre des caractères, il est à peine besoin des secours extérieurs, du décor, du costume, des jeux et des coups de théâtre. Si Corneille, intérieurement, a maudit plus d'une fois le pédantisme des d'Aubignac et la règle des trois unités, c'est qu'en effet, dans un système dramatique où les situations décident des caractères, les d'Aubignac sont d'impertinens censeurs et la règle devient une entrave. Mais, si Molière et Racine

ont accepté docilement cette même règle et l'ont subie sans se plaindre, c'est que précisément dans leur système le caractère décidait, engendrait, créait les situations.

La différence est si profonde que, vers les dernières années du XVIII[e] siècle, quand les novateurs, conduits par Diderot, essaieront de secouer la domination que le souvenir de Racine et de Molière exerce encore sur le théâtre français, la formule de Saint-Évremond deviendra leur mot d'ordre. Parcourez les longs commentaires explicatifs, justificatifs et laudatifs que Diderot a mis en-tête de son *Fils naturel* et son *Père de famille*. « Subordonner dans tous les genres les conditions aux caractères, » tel est selon lui le progrès que le XVIII[e] siècle doit accomplir sur le siècle qui l'a précédé. « C'est aux situations à décider des caractères, » voilà ce qu'il ne cesse de proclamer sur tous les tons, ce qu'il tente de prêcher d'exemple, ce qu'il considère comme la formule d'une révolution qui renouvellera l'art dramatique. Ce sont aussi les expressions de Grimm dans sa *Correspondance*. Les situations d'abord, les caractères ensuite, et les caractères décidés par les situations. Diderot a échoué, comme on sait; Sedaine a presque réussi; quelques années plus tard, au grand dommage de la littérature et du goût, Beaumarchais a triomphé. Certes, loin de nous la pensée de comparer un seul instant ce grand et noble Corneille à quelque homme que ce soit du XVIII[e] siècle. Un poète est toujours poète et dans le XVIII[e] siècle tout entier vous chercheriez vainement l'ombre d'un poète. Il est permis toutefois d'indiquer le rapprochement. La théorie de Diderot, c'est bien la théorie de Corneille ou du moins la théorie de Saint-Évremond et de ses contemporains, un poète comme l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte* étant toujours fort au-dessus et par conséquent un peu en dehors des théories. Et cette théorie, à cent ans d'intervalle, par Saint-Évremond comme par Diderot, c'est bien contre Molière et contre Racine que nous la voyons dirigée. Je n'en veux d'autre preuve que ce passage de Grimm, rompant une lance pour Sedaine : « Si l'on était curieux de se faire lapider par la canaille des beaux esprits, on leur prouverait que, sans rien diminuer de l'admiration pour le génie de Molière, *la véritable comédie n'est pas encore créée en France.* » A plus forte raison la tragédie. Examinerai-je maintenant la question de savoir quelle était, de la conception dramatique de Corneille ou de Racine, la plus voisine de la perfection? C'est une vieille querelle, une querelle oiseuse vraisemblablement et peut-être impossible à trancher. A une certaine hauteur, les règles s'évanouissent en quelque sorte, et devant la critique toutes les belles œuvres deviennent égales. C'est ici qu'il faut se souvenir de la leçon de Molière et ne pas chicaner son plaisir ou raffiner sur son émotion. Il serait puéril de mettre *Polyeucte* d'une part, *Athalie* de l'autre, et de se demander si c'est *Athalie* qu'il faut préférer à *Polyeucte* ou si c'est *Polyeucte* qu'on doit mettre au-dessus d'*Athalie*. Et puis com-

mençons d'abord par sentir et par comprendre toute la beauté de Racine et de Corneille, il sera temps alors de disserter, de peser et de donner des rangs. En attendant, c'est l'humeur, c'est le goût de chacun, ce sont nos sympathies qui décident et qui peuvent seuls décider. Tout ce qu'on peut dire, d'une manière générale, c'est que l'œuvre de Corneille, avec toutes ses imperfections de détail, est plus variée que l'œuvre de Racine, d'un effet plus soudain et plus sûr à la scène, que l'inspiration surtout en est plus haute, plus généreuse, plus élevée au-dessus de l'ordre commun et des conditions ordinaires de la vie; mais qu'il en coûte de l'avouer au sortir d'une lecture de Racine!

Je crois en avoir assez dit pour expliquer brièvement d'où sont venues ces hostilités que Racine, avec tout son génie, ne put jamais complètement réduire au silence. Entre Racine et ses ennemis, j'entends ceux qui sont dignes que l'histoire les nomme et les discute, ce n'étaient pas des questions de personnes, c'était une question de doctrine qui se débattait. C'est pourquoi les ennemis de Racine furent aussi les ennemis de Molière, comme ils furent les ennemis de Boileau. Mais Boileau, plus habile, ne mourut pas en 1673, comme Molière, il ne mourut pas en 1699, comme Racine, il vécut jusqu'en 1711, il sut durer. Il demeura debout, pour les générations nouvelles, comme le presque unique représentant du grand siècle, comme le dernier survivant de tant de grands hommes, et c'est alors qu'il conquit cette pleine autorité dont on a depuis si souvent essayé de le déposséder, mais qu'on ne lui a pas évidemment ravie, puisque de nos jours encore il se livre autour de son nom des batailles, comme s'il était encore pour nous un contemporain. C'est alors que ses jugemens prirent force de loi, qu'il vengea ses illustres amis et que, devenu l'arbitre des lettres, il continua de leur rendre après leur mort les mêmes offices, les mêmes services qu'il leur avait rendus pendant leur vie.

Que maintenant, dans ces luttes qu'il soutint, Racine n'ait pas toujours fait preuve de patience et de modération, il peut être pénible, mais il est loyal de l'avouer. On regrettera toujours, pour la dignité des lettres et l'honneur d'un grand nom, qu'il ait si cruellement et plusieurs fois maltraité Corneille, comme on regrettera toujours qu'après avoir en quelque façon débuté sous les auspices de Molière, il se soit brouillé brusquement et sans cause avec lui. Je voudrais seulement qu'on fût juste et que l'on divisât les reproches. Rappelons donc que Racine, le Racine presque inconnu dont Molière avait joué *la Thébaïde*, lui donna son *Alexandre*, et, mécontent des acteurs, le retira du Palais-Royal pour le porter à l'hôtel de Bourgogne, enlevant du même coup à la troupe de Molière la pièce et Mlle du Parc, sa meilleure actrice. Mais rappelons aussi que, quand *Andromaque* parut et remporta d'abord ce succès de popularité qui balança presque celui du *Cid*, Molière accueillit et joua sur son théâtre la mauvaise et très malveillante parodie

que, sous le titre de *la Folle querelle,* en fit le médiocre et très envieux Subligny. Rappelons encore la préface de *Britannicus* et celle de *Bérénice;* rappelons à l'égard de l'auteur d'*Agésilas* et d'*Attila* la vivacité d'impertinence de Racine et sa hauteur d'orgueil, mais rappelons aussi tant de mots blessans échappés à Corneille, et cette phrase, qu'il ne craignit pas de prononcer un jour en pleine Académie sur le *Germanicus* de Boursault : « qu'il ne manquait à cet ouvrage pour être achevé que de porter le nom de M. Racine. » Par malheur, on dirait que les ennemis de Racine ne sont pas tous morts avec lui. Jusque de nos jours on est volontiers injuste, injuste pour son œuvre, injuste pour sa mémoire. Et je sais tels écrivains qu'il ne faudrait pas pousser beaucoup pour qu'ils lui fissent un crime de sa conversion. Sans doute il eût mieux fait, comme cet inimitable artiste, vrai bohème du XVIIe siècle, franc égoïste d'ailleurs, que nous continuerons d'appeler « le bonhomme, » de ne se convertir qu'à son lit de mort, mais il crut qu'il était décent de ne pas attendre pour quitter le monde que le monde l'eût quitté. Peut-être qu'après tout ce n'est pas de quoi le honnir.

Il semblera que nous ayons, chemin faisant, oublié le livre dont nous avons mis le titre en tête de ces quelques pages. L'auteur, du moins, ne nous en fera pas le reproche. Il lui sera facile de reconnaître son bien et que nous n'avons guère fait que lui emprunter ses documens et ses idées, en appuyant sur quelques points et, je crois, en forçant un peu la note. Nous n'avons pas été plus hardi, à vrai dire, mais nous avons été moins prudent que lui. Ajoutons, pour être complet, que son livre, nouveau dans la forme, date au fond de quelques années déjà. C'était alors une thèse de doctorat, une de ces thèses comme on les aimait encore dans l'Université, que l'on choisissait de bonne heure, que l'on préparait avec amour, que l'on enrichissait à mesure des découvertes de la science ou de l'histoire. Ce n'était pas assez : si le livre réussissait, on le reprenait, on le refaisait, on le refondait, on y mettait à loisir son expérience de professeur et ses raffinemens de lettré. La thèse devenait ainsi, sur un point particulier de l'histoire littéraire, une étude que l'on n'abandonnait plus avant de l'avoir conduite à la perfection de son genre. Et l'on prenait sa place dans le cortège de quelqu'un de nos grands écrivains. M. Deltour l'a prise et ne la perdra pas. Et vraiment est-ce que cela ne valait pas bien mieux que de composer, comme celui-ci, des romans médiocres, ou comme tel autre qui nous est tombé sous la main et que nous ne nommerons pas, parce que déjà s'est-il peut-être repenti, de faire rimer *idéal* avec *Saint-Graal,* ou d'appeler Shakspeare, — dans la langue des dieux! —

L'insaisissable Atlas aux bonds cosmopolites.

F. BRUNETIÈRE.

LES

COLORATIONS DE LA RÉTINE

ET LES

PHOTOGRAPHIES DANS L'ŒIL

Il n'est guère d'année maintenant où les journaux n'annoncent que les photographies sur la rétine sont enfin découvertes. Chaque fois les imaginations s'enflamment; mais chaque fois aussi force est de reconnaître, après examen, que le but a été dépassé, et que l'*optographie* est encore à trouver. Néanmoins il y a dans les divers travaux publiés sur la matière une part certaine de vérité. C'est cette part de vérité que nous voudrions rechercher et démêler ici.

On sait que l'œil est un organe des plus complexes, constitué essentiellement par des membranes résistantes destinées à protéger les parties intérieures, à les maintenir et à conserver leur forme, par des milieux semi-liquides et solides, jouant le rôle de lentilles, destinées à concentrer les rayons lumineux, et enfin par une membrane contenant les extrémités périphériques du nerf optique sur lesquelles viennent agir ces rayons. Parmi ces parties constituantes, la rétine joue un rôle des plus importans. Cette membrane a la forme d'un segment de sphère dont la concavité regarde en avant; c'est la plus profonde des membranes de l'œil, elle est située directement en arrière de la dernière lentille oculaire; l'épaisseur en varie de 1 à 4 dixièmes de millimètre. Elle est lisse, unie, et présente une sorte de tache jaune à contours vagues, dont le centre répond à l'axe antéro-postérieur du

globe oculaire. Cette tache, due à la présence de granulations pigmentaires, ne se rencontre que chez l'homme et le singe. A sa partie centrale se trouve un petit orifice résultant de l'amincissement de la membrane. La tache jaune est la région la plus sensible de la rétine, c'est sur elle surtout que viennent tomber les rayons lumineux.

Au siècle dernier, les anatomistes se contentaient de voir dans la rétine deux couches superposées; aujourd'hui, le microscope aidant, et peut-être l'imagination, nous en voyons de cinq à douze, selon les observateurs. Parmi celles-ci, il en est une, la plus extérieure, la plus superficielle, que l'on considère comme contenant les organes terminaux du nerf optique. Ces sortes de papilles, comparables, pour les fonctions, à celles que l'on rencontre dans la peau, où elles constituent les terminaisons des nerfs de sensation tactile, portent le nom de cônes et de bâtonnets. Ce sont de petits organes en forme de cylindres et de cônes, aboutissant en dehors à la choroïde, membrane qui entoure immédiatement la rétine, en dedans à la couche rétinienne sous-jacente, par l'intermédiaire de petits filamens. Les cônes abondent dans la tache jaune, les bâtonnets occupent surtout le reste de la membrane. Les premiers ne seraient impressionnés que par les différences qualitatives de la lumière : c'est-à-dire qu'ils ne serviraient qu'à percevoir les couleurs; les derniers n'apprécieraient que les différences d'intensité. L'ensemble de ces élémens constitue la couche des bâtonnets, qui serait, directement ou indirectement, en relation avec les filets périphériques du nerf optique.

Pendant longtemps cette couche a été considérée comme étant absolument incolore chez l'homme et la plupart des animaux : la coloration pourpre que Leydig et Schultze lui avaient attribuée chez quelques vertébrés était regardée comme une exception ou une anomalie. M. J. Chatin, il y a peu de temps encore, observa cette teinte pourpre chez la *locusta viridissima*, et pensa que cette couleur pouvait se rencontrer dans toutes les rétines. Enfin, tout récemment, M. Boll, professeur à l'université de Rome, s'est vu conduit par ses expériences à la conclusion suivante : la véritable couleur de la rétine est le rouge pourpre, mais cette coloration ne se présente que dans l'obscurité; la lumière la détruit au fur et à mesure qu'elle se produit; enfin cette coloration disparaît avec la vie, ou du moins ne persiste que peu d'instans après la mort.

Les expériences de M. Boll ont été faites sur les martyrs ordinaires de la physiologie : les grenouilles et les lapins. Le procédé opératoire pour mettre en évidence la décoloration de la *pourpre visuelle* (c'est un des noms donnés à la matière colorante de la rétine) est des plus simples. Si l'on décapite un lapin, après avoir eu la précaution de le tenir d'abord une heure ou deux dans une complète obscurité,

qu'on ouvre l'œil, toujours dans l'obscurité, et qu'on le regarde alors à la lumière, la rétine est d'un beau rouge, qui s'efface rapidement. Ce qui prouve que cette décoloration n'est pas simplement la conséquence de la mort, mais le résultat de l'action de la lumière, c'est qu'elle se produit déjà chez l'animal vivant. En effet, dans les yeux de grenouilles maintenues au grand jour, la pourpre rétinienne fait généralement défaut, on ne l'observe que si l'animal a été préalablement gardé à l'obscurité. La lumière détruit donc la pourpre visuelle; mais, une fois détruite, celle-ci se régénère à mesure chez l'animal vivant. Éblouissez des grenouilles en les exposant au grand soleil, leur rétine est entièrement décolorée ; maintenez-les ensuite pendant une heure ou deux à l'obscurité, leur rétine sera d'un beau rouge; c'est la preuve que la pourpre visuelle se régénère sous l'influence de l'obscurité.

Accordant un léger répit aux grenouilles, M. Boll répéta ses expériences sur des poissons, des mammifères, des amphibies, et il put se convaincre encore que ce n'est point à la mort qu'il faut attribuer la décoloration de la rétine, mais toujours à la lumière. Il suffit en effet de garder des yeux morts à l'abri de la lumière pour qu'au bout de vingt-quatre heures on retrouve la pourpre rétinienne inaltérée. Il n'est même pas besoin d'une obscurité absolue : des yeux morts conservés à une faible lumière ne se décolorent que très lentement.

L'existence de la pourpre visuelle étant ainsi mise hors de doute, il restait à déterminer la véritable nature du phénomène. On pouvait supposer, d'une part, que la coloration était due à une substance particulière, contenue dans la couche des bâtonnets; on pouvait aussi soutenir qu'elle résultait de phénomènes d'interférence que la structure des bâtonnets suffirait à expliquer. Les deux hypothèses étant également admissibles *a priori,* il a fallu recourir à des expériences très délicates pour résoudre la question. En faisant congeler la rétine, M. Boll n'a pu en détruire la couleur. Au contraire, l'éther, l'alcool, le chloroforme, la détruisent sans que pour cela le liquide employé se colore lui-même en pourpre; la matière colorante, si elle existe, ne se dissout donc pas dans le liquide comme le font certaines couleurs qui ne mordent pas sur les substances qu'elles rencontrent. Enfin on peut faire disparaître la coloration par une simple compression de la rétine. Il y avait lieu de douter de l'existence d'un pigment particulier, quand M. Kühne,professeur de physiologie à l'université d'Heidelberg, parvint à isoler la matière colorante des bâtonnets. Le liquide qui dissout le mieux le rouge rétinien est la bile de bœuf, pure et débarrassée de ses propres matières colorantes. En faisant digérer des rétines fraîches dans ce liquide, M. Kühne obtient une solution rouge-carmin que décolore la lumière. En la concentrant, on découvre un résidu constitué par la pourpre visuelle et par une substance chimique particulière, très

résistante. Ce résidu se décolore à la lumière, s'il est humide, mais non s'il est sec; la putréfaction n'en altère pas la couleur. On obtient des résultats analogues avec d'autres dissolvans : l'acide gallique, une solution de chlorate de soude au vingtième, etc.

Bien que la pourpre visuelle ait pour siège unique la rétine, il ne faut pas croire qu'elle soit répandue dans toutes les couches de cette membrane; loin de là. On ne l'a pas rencontrée chez tous les animaux; et là où elle existe, elle ne se trouve pas toujours dans la même partie de la rétine : ce sont tantôt les cônes, tantôt les bâtonnets qui la renferment. Kühne ne l'a pas trouvée dans les cônes de la grenouille, du pigeon, de la chauve-souris, de l'orvet; ceux du hibou au contraire en contenaient beaucoup. Les bâtonnets sont les dépositaires les plus habituels de la matière colorante.

Quand la rétine est une fois décolorée sur l'œil mort, il n'y a plus de régénération comme durant la vie : la pourpre visuelle ne se régénère que dans une rétine en contact avec une choroïde encore vivante.

L'action de la lumière sur la rétine est intéressante à plus d'un titre, car elle peut jeter un jour considérable sur la physiologie de la vision. Avant tout, il importe de rechercher quels sont les rayons du spectre qui exercent plus spécialement cette action. La lumière solaire décolore la rétine en quelques secondes; celle du gaz n'amène ce résultat qu'au bout d'une demi-heure environ; la flamme du sodium agit si peu que la pourpre visuelle résiste à son action pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures. Si l'on opère avec les couleurs du spectre, en observe des effets très variés. Le rouge agit très faiblement : chez le hibou, il ne décolore la rétine qu'après soixante-douze heures d'exposition; il en est de même du violet. Les couleurs qui agissent le plus sont le bleu et le jaune-vert. L'intensité des sources lumineuses employées est pour beaucoup dans les altérations produites : aussi bien y a-t-il à tenir compte de circonstances dont l'importance échappe quelquefois, mais qui peuvent modifier du tout au tout le résultat. Quoi qu'il en soit, Kühne croit pouvoir tirer de ses expériences les conclusions suivantes : toute lumière visible décompose le rouge rétinien, mais dans des temps variables, toutes choses égales d'ailleurs. Le temps dans lequel s'opère la décomposition est proportionnel à l'absorption de la lumière monochromatique. Les rayons dépourvus d'action chimique agissent peu, ou n'agissent pas du tout. En se décolorant, quelle que soit d'ailleurs la source lumineuse employée, la rétine passe par trois phases : d'abord pourpre, elle passe au jaune, de jaune elle devient blanche.

Mais le rouge rétinien, nous l'avons dit, se régénère continuellement; on peut se demander quelle est la partie de la rétine chargée de reconstituer cette substance. Selon plusieurs observateurs, le rôle prépondérant dans la formation de la pourpre rétinienne doit être attribué aux

cellules de la couche dite *couche pigmentaire*. On a en effet observé des modifications remarquables dans cette couche, selon que la coloration de la rétine avait été abolie ou non par la lumière. Après séjour à l'obscurité, cette couche se sépare facilement du reste de la membrane; au contraire, après l'action de la lumière il y a adhérence considérable entre ces deux couches. Dans le premier cas, il n'y a pas de pigment dans les interstices des bâtonnets, dans le second il y en a beaucoup. Voilà donc une relation certaine entre le pigment et la coloration rétinienne. D'autre part, M. Boll a observé que les bâtonnets prennent sous l'influence de l'acide acétique une coloration jaune d'or analogue à celle des gouttelettes huileuses que renferment les cellules du pigment rétinien. Étant donnés les rapports intimes, embryogéniques et histologiques qui existent entre ces cellules et la couche des bâtonnets, l'on a pensé immédiatement que la pourpre visuelle vient de ces cellules. D'après Kühne et Capranica, c'est décidément dans la couche pigmentaire qu'il faut chercher l'origine de la pourpre rétinienne; mais la question n'est rien moins que résolue. Toutefois il est un fait très important qui se dégage de ces expériences, et qu'il convient de noter en passant: c'est la première fois que nous voyons des modifications matérielles palpables correspondre à la transformation d'une excitation physique en courant nerveux. Sans doute nous connaissons l'anatomie des organes des sens, mais ce que nous ignorons absolument, c'est la modification physique intime, au delà de laquelle il n'y a qu'ébranlement nerveux, c'est la transformation de l'agent qui sert d'excitant au mouvement nerveux. Affirmer au delà nous paraît téméraire, et nous laissons à M. Boll toute la responsabilité de ces lignes écrites sous l'influence de l'enthousiasme : « L'action des différens agens, tels que la lumière et la couleur, les ondes acoustiques, la chaleur, les substances sapides, produit dans les organes terminaux des nerfs sensitifs certaines altérations objectives, identiques au contenu des sensations et des idées subjectives qui sont provoquées par ces altérations. »

Quoi qu'il en soit, si toutes les conditions de la production de la pourpre visuelle ne sont pas connues, il est un fait certain, c'est que la choroïde vivante est indispensable pour que la régénération se fasse. Sans doute, MM. Ewald et Kühne ont vu que des rétines décolorées par le soleil, dépourvues de couche pigmentaire, ont repris une partie de leur coloration normale après exposition à l'obscurité, et que cette propriété de régénération a subsisté plusieurs jours; sans doute la couche des bâtonnets joue un certain rôle par elle-même; mais on n'observe jamais, dans ces conditions, de régénération complète. Pour que celle-ci se fasse, il faut qu'il y ait contact de la rétine avec une choroïde vivante : aucun autre tissu de l'organisme ne jouit de ce privilège, exclusivement dévolu à cette dernière membrane.

Cette action de la choroïde est facile à mettre en évidence au moyen de l'expérience suivante. Kühne décolle les bords de la rétine, dans un œil frais, sur une certaine étendue, et, dans la cavité ainsi formée, il glisse un fragment de porcelaine quelconque, afin que le contact entre la choroïde et la rétine soit absolument impossible. Il porte alors l'œil à la lumière jusqu'à décoloration complète. Cela fait, il le reporte à l'obscurité ou à la lumière de sodium, il enlève le fragment et reconstitue le contact : au bout de quelques minutes, toute la rétine est uniformément rouge; le seul contact de la choroïde vivante avec la portion de rétine isolée a suffi pour provoquer la régénération de la coloration pourpre. On peut même procéder autrement : on détache entièrement un fragment de rétine, on le fait blanchir au soleil, sur une assiette; puis on le replace sur une choroïde encore vivante, à l'obscurité, et la pourpre visuelle se reproduit encore. Il n'y a pas là teinture de la rétine par un liquide rouge de la choroïde, car il n'y a pas de liquide de cette couleur dans la membrane en question; ce n'est pas non plus une simple action physique, puisque la choroïde morte ne provoque aucune régénération. Force nous est donc d'avouer que la cause de la régénération de la pourpre visuelle nous échappe, et, bien que nous en connaissions les conditions indispensables, nous n'en saisissons pas le mécanisme.

La physiologie de la pourpre visuelle est donc encore à faire. Nous avons vu que cette substance ne se rencontre pas chez tous les animaux, ni, chez ceux où elle se trouve, dans les mêmes parties de la rétine. Quelquefois on voit des rétines colorées, non en pourpre, mais en bleu-vert, en violet. On ne peut donc pas établir de relation positive entre l'excellence de la vue et la présence ou l'absence de la pourpre visuelle. Aussi Kühne, se posant la question de savoir si la coloration rétinienne est indispensable à la vision, est obligé de la résoudre négativement, car chez l'homme même, s'il est des sujets où on la rencontre, il en est d'autres où l'on ne peut la trouver. Que la pourpre visuelle joue un rôle dans l'acte de la vision et qu'elle ait son importance dans la physiologie de l'œil, c'est vraisemblable; mais quel rôle, quelle importance, nous ne saurions le dire. En résumé, un fait essentiel se dégage des recherches de Boll, de Kühne et des autres observateurs, c'est qu'à l'état vivant, la rétine colorée en rouge est continuellement décolorée par la lumière, qu'après la mort elle peut se décolorer encore, mais non reprendre sa teinte normale.

En considérant ces résultats obtenus, l'on a pensé que l'optographie était découverte, et que dès lors la justice se trouvait en possession d'un instrument aussi formidable que nouveau, puisque les yeux des victimes devaient présenter, à moins de circonstances particulières, la photographie de leur bourreau et du théâtre du crime. Cette application des expériences précédentes mérite, par son intérêt pratique,

de nous arrêter un instant; cherchons donc quelle part de vérité elle comporte.

Grâce à la présence de l'iris, sorte de diaphragme percé à son centre d'une ouverture circulaire, l'œil se trouve être une chambre noire sur le fond de laquelle viennent se peindre les objets extérieurs. Les rayons émanés des parties claires d'un objet décolorent les parties de la rétine qu'ils frappent; aux parties moins éclairées correspondent dans l'œil des régions décolorées plus faiblement, et les parties sombres sont indiquées par des régions qui ont gardé leur couleur foncée. En somme, l'image de l'objet sera reproduite sur la rétine, qui en présentera pour ainsi dire une épreuve *positive.*

Mais une objection se présente dès l'abord. La rétine est décolorée par la lumière, soit; mais dès que l'obscurité survient, même relative, la pourpre visuelle reparaît; comment fixer l'image qui s'est momentanément produite? Dans l'œil normal, il y a compensation continue entre la fonction purpurogène de la rétine et l'action décolorante de la lumière. Pour obtenir un *optogramme,* il faut au contraire que cette compensation cesse et que la décoloration proportionnelle puisse être fixée.

S'appuyant sur le fait que l'action purpurogène de la rétine s'éteint peu après la mort, Kühne opéra sur des yeux fraîchement extirpés, ainsi que l'indiquait la théorie. Il immobilisa des yeux frais dans une position déterminée, devant des objets quelconques, pensant que les images se formeraient au fond de l'œil comme d'habitude, que la décoloration proportionnelle aurait lieu et que les parties décolorées resteraient dans cet état : il n'y aurait plus qu'à fixer la photographie ainsi obtenue. Toutes les expériences faites dans ces conditions échouèrent. Sans doute l'on voyait sur la rétine une tache blanchâtre représentant la forme et la grandeur relative de l'objet : l'expérience réussissait dans ce qu'elle a d'essentiel, mais les images obtenues avaient des contours vagues et indéterminés.

La cause de cet insuccès paraissait résider surtout dans l'opacité que produit la mort dans la rétine des mammifères. On pouvait échapper à cette circonstance fâcheuse en opérant sur les yeux vivans. Mais ici nouvel obstacle; la pourpre se régénérait, et l'image ne pouvait se fixer. Néanmoins Kühne tenta l'expérience et obtint des résultats inespérés. Un animal vivant fut immobilisé devant une ouverture carrée pratiquée dans un volet de fenêtre. L'animal fut d'abord recouvert d'un drap noir pour que la pourpre visuelle pût se régénérer en entier; pendant trois minutes, ses yeux subirent l'impression lumineuse, après quoi il fut décapité. Un œil fut rapidement extirpé à la lumière du sodium et plongé dans une solution d'alun. L'autre, deux minutes après la mort, fut traité de même; seulement le globe oculaire fut laissé en place. Le lendemain l'on détacha les deux rétines, et l'on aperçut fort

bien une image carrée dans chacune d'elles, représentant l'ouverture lumineuse, et mieux accentuée dans le second œil que dans le premier. Mais à la lumière toute image disparut, car les rayons lumineux conservent toujours leur propriété décolorante.

Encouragé par ces succès, Kühne entreprit de photographier des objets plus compliqués. Il fixa un lapin vivant de telle sorte que ses yeux regardaient une fenêtre ou un châssis vitré, et le laissa pendant trois minutes dans cette position. L'animal fut décapité, l'un des yeux mis dans de l'alun; il ne présentait à ce moment aucune image. L'autre œil, laissé en place, fut traité aussi par l'alun, quelque temps après la mort. Après vingt-quatre heures de séjour dans la solution, le premier œil ne présentait rien qu'une tache blanchâtre; le second œil, au contraire, présentait l'image parfaite de la fenêtre qu'on avait voulu photographier. Ce résultat devait être attendu, car l'on sait que la première condition de la formation des optogrammes est la non-compensation de l'action de la lumière par la fonction purpurogène de la rétine.

Mais les conditions où se sont faites ces expériences sont des conditions artificiellement réalisées. L'optographie ne serait donc qu'une expérience de laboratoire? Néanmoins Kühne a voulu pousser plus loin ses recherches et savoir si un œil mort, resté en place, exposé au jour, peut recevoir la photographie des objets vers lesquels il est dirigé. Les conditions dans lesquelles se feront ces phographies, s'il s'en fait, seront absolument réalisables dans la pratique journalière. Une tête de lapin, fraîchement coupée, fut exposée pendant dix minutes au milieu d'un laboratoire éclairé où le jour pénétrait librement, et dirigée vers une fenêtre. L'œil fut traité par l'alun comme d'habitude, et lorsque la rétine fut mise à découvert, l'image était parfaitement dessinée. L'expérience est des plus concluantes : l'optographie existe. Kühne ne doute pas de la possibilité d'obtenir des photographies plus compliquées, des paysages, et des portraits. La chose serait possible, en tout cas, une négation serait trop absolue.

Il y a certainement des difficultés à vaincre et des problèmes à résoudre avant que l'on puisse compter sur des optogrammes obtenues en dehors de l'expérimentation des laboratoires : l'on ne saurait nier toutefois qu'un grand progrès ait été réalisé. Jusqu'où la science ira-t-elle dans cette voie? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

HENRY DE VARIGNY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1879.

Au moment où s'agitent encore à Versailles tant de questions pressantes dont la solution peut décider de la paix intérieure de la France et peut-être de l'avenir des institutions nouvelles, ce qu'il y aurait de mieux à faire pour les politiques du jour ce serait de lire, de méditer ces discours de M. Thiers recueillis par un sentiment de fidélité à une grande mémoire. Rien de plus lumineux, rien de plus attrayant que cette vive et familière éloquence, telle qu'elle apparaît dans la publication que le zèle éclairé de M. Calmon vient d'inaugurer.

Ces discours sont d'un autre temps, il est vrai, ils ne représentent encore que la première partie de la carrière parlementaire de M. Thiers; ils ne dépassent pas pour le moment les derniers mois de 1836 : ils ne sont pas moins instructifs et moins saisissans. C'est le début d'un homme qui dès son entrée en scène se dévoile tout entier avec sa raison pénétrante, sa vivacité impétueuse, son esprit pratique et ses allures décidées, d'un homme qui, après avoir été un des premiers soldats de la parole sous la monarchie constitutionnelle, devait avoir au déclin de sa vie l'étrange fortune de contribuer plus que tout autre à accréditer, à rendre possible la république. Ce temps où apparaît M. Thiers est aussi un moment de luttes ardentes où une révolution accomplie de la veille cherche à se fixer, où un régime nouveau, né d'une grande commotion populaire, est occupé chaque jour à se disputer aux factions, à régulariser sa marche, à imposer aux partis déchaînés la paix intérieure et extérieure, par un système de modération. Le temps et l'homme revivent dans ces discours, qui semblent traiter des affaires d'autrefois et que tous les matins, avant de partir pour Versailles, députés ou ministres d'aujourd'hui pourraient certes relire avec fruit. Ils

y trouveraient d'abord une grâce d'éloquence et de bon sens qu'ils ne sont pas exposés à rencontrer tous les jours sur leur chemin; ils y trouveraient aussi mille lumières, mille règles de conduite, l'art d'éviter les écueils et de discerner les choses possibles. Ils apprendraient par cette lecture à quel prix les gouvernemens nouveaux se fondent, quels prodiges de raison et d'habileté prévoyante sont nécessaires en certains momens pour remettre l'ordre dans une société troublée, comment la politique conservatrice est encore la seule manière de sauvegarder les garanties libérales.

A cette œuvre de vigoureuse sagesse qui a paru un moment accomplie par le gouvernement de 1830 et dont l'énergique Casimir Perier, ce premier consul civil, avait donné le signal, M. Thiers est un des plus actifs de la génération nouvelle. Il est dès le début un des premiers dans un temps où il y a le duc de Broglie, M. Molé, M. Guizot, M. Royer-Collard, Dupin, Odilon Barrot, et où, par une bizarrerie qui semble une ironie amère aujourd'hui, on disait déjà que les hommes manquaient. M. Thiers est un des premiers par la parole comme par l'action, et il était certes lui-même la preuve vivante que les hommes ne manquaient pas à l'œuvre de salutaire préservation. Lieutenant de Casimir Perier dans le parlement, ministre après lui avec le duc de Broglie, avec M. Guizot, il est toujours sur la brèche. Il y a dans ces premiers discours d'autrefois deux sentimens qui reviennent sans cesse et qui sont certes d'une frappante vérité encore aujourd'hui. Fils de la société nouvelle et ancien adversaire de la restauration, élevé au pouvoir par la révolution de 1830, il n'entendait nullement renier son origine, ses opinions, ses traditions; mais en même temps, avec son instinct de gouvernement, il avait été un des plus prompts à comprendre qu'une révolution victorieuse qui ne sait pas se modérer et se conduire est une révolution fatalement condamnée, qu'un régime nouveau qui ne sait pas résister aux emportemens de ses partisans eux-mêmes est un régime perdu d'avance. Il le pensait et il le répétait sans hésiter, sans se laisser intimider par la violence des attaques, défiant au besoin ses adversaires, revendiquant tout haut le nom de ministre de résistance. Il se déclarait le fils reconnaissant de la révolution française, le partisan résolu des changemens de 1830, et il en avait certes le droit plus que tout autre; « mais à côté de cela, ajoutait-il, il est au fond de mon âme une conviction tout aussi profonde, tout aussi solennelle : c'est que le jour où la révolution était victorieuse, il fallait avoir le courage de l'arrêter et de résister, car je suis convaincu que toutes les révolutions n'ont péri que pour avoir été dépassées... Eh bien ! je ne veux pas de surprise, je veux que la chambre sache, ainsi que le pays, que je suis ministre du gouvernement de juillet pour résister à la révolution quand elle s'égare. Je ne saurais rem-

plir ma mission à d'autres conditions... Si je me trompe, que l'on imite ma franchise ; que l'on vienne dire qu'il ne faut pas résister à la révolution qui s'égare, qu'il ne faut pas chercher à arrêter le char lancé avec toute sa rapidité, qu'il faut le laisser se précipiter dans l'abîme!.. Pour nous, nous sommes les ministres de la résistance... » Il s'exprimait ainsi en 1834, et aux propositions d'amnistie dont on cherchait à l'embarrasser, il répondait en faisant remarquer spirituellement que c'était fort bien d'être généreux, mais qu'en parlant d'amnistie on avait toujours des trésors d'indulgence pour ceux qui attaquaient les lois, et on avait l'air de vouloir amnistier ceux qui les défendaient. Il revendiquait hautement sa responsabilité dans les répressions nécessaires, et en refusant de subir la loi des minorités turbulentes, il savait bien qu'il répondait à l'instinct de la masse du pays.

Il y a dans les discours de la jeunesse de M. Thiers un autre sentiment très vif et toujours juste : c'est que le régime parlementaire ne vit pas d'incohérences et de fantaisies, c'est que pour garantir la sincérité, l'efficacité de ce régime il faut une politique clairement définie, un ministère sérieux pour pratiquer cette politique, et une majorité réelle pour soutenir ce ministère. Aussi M. Thiers ne voulait-il pas dès lors et n'a-t-il jamais voulu d'un pouvoir marchandé ou toléré; il a été toute sa vie l'homme le plus prompt aux démissions et aux abdications : il l'a bien prouvé depuis! Il n'entendait ni braver, ni violenter les chambres; il tenait tout simplement à sauvegarder la dignité du gouvernement, l'intégrité de ses prérogatives. Il demandait la netteté, et lorsque par subterfuge on essayait de glisser quelque amendement qui semblait inoffensif, mais qu'on n'aurait pas manqué le lendemain de représenter comme un échec pour le gouvernement, il disait avec vivacité : « Non, non, je comprends qu'on veuille renverser un ministère, mais qu'on veuille l'affaiblir sans le renverser, voilà ce que je ne comprends dans aucun gouvernement. Nous n'y pouvons pas consentir... On doit, dans le gouvernement représentatif, souhaiter qu'il y ait un ministère le meilleur possible. Il faut, si le ministère n'est pas bon, le renverser. Quand il y est, on ne doit pas l'affaiblir, le pays n'y peut rien gagner... » Et un autre jour, pressant la chambre de se prononcer nettement, sans détour, il ajoutait : « Quand un ministère est mis en doute, croyez-vous qu'il puisse traiter avantageusement avec les cabinets étrangers? croyez-vous qu'on donne sa confiance à des ministres qui vont passer?.. On parle d'améliorations matérielles! Quel est le ministre qui, ayant en perspective une retraite prochaine, peut concevoir des vues utiles et lointaines?.. » M. Thiers, mieux que tout autre, savait le pouvoir de l'esprit de division dans les chambres, l'influence dissolvante des prétentions et des fantaisies individuelles, l'hésitation de beaucoup d'hommes improvisés législateurs à écouter la simple rai-

son, à reconnaître les plus évidentes nécessités, et il se laissait aller à dire avec une bonhomie piquante : « Un homme de gouvernement doit avoir du bon sens, c'est la première qualité politique, et quand on a le bonheur d'en avoir, il faut une seconde qualité, c'est le courage de montrer qu'on en a. *Dans les temps où nous vivons, ce que je dis a une grande portée.* Il ne manque pas de gens de bon sens, cela n'est pas si rare, puisqu'on l'appelle le sens commun. Ce dont nous manquons, c'est de gens qui osent prouver qu'ils en ont. » Oui, assurément, ces paroles avaient une « grande portée, » comme tout ce que disait M. Thiers sur les majorités incohérentes, sur les ministères qui se laissent affaiblir, faute de décision, sur les mouvemens politiques qui tendent à dépasser le but, et la meilleure preuve que ces paroles avaient une « grande portée, » c'est qu'elles sont toujours vraies. Dans ces vieux discours, il y a comme une lumière qui se dégage et éclaire les affaires présentes.

Les circonstances peuvent changer en effet, l'essence des choses ne change pas autant qu'on le croit. Aujourd'hui comme autrefois il s'agit d'un grand mouvement politique à fixer dans ses vraies limites, d'un gouvernement à fonder, de tout un ordre nouveau à inaugurer dans des conditions rassurantes pour le pays, et il ne faut pas s'y tromper, l'œuvre n'est pas plus facile aujourd'hui qu'il y a plus de quarante ans; elle s'est compliquée au contraire de toutes les révolutions qui se sont succédé depuis près d'un demi-siècle et qui ont laissé des traces douloureuses dans notre histoire. A l'heure qu'il est, à ce moment où le régime républicain semble arrivé à une sorte de pleine possession de lui-même, le problème reste peut-être plus difficile que jamais. Les nouveaux satisfaits de la république, car la république a déjà ses satisfaits comme tous les régimes, n'ont pu pardonner, il y a quelques jours, à M. le ministre de l'intérieur d'avoir osé avouer qu'il y avait dans les esprits une certaine disposition au malaise, à une vague inquiétude, que rien ne justifiait et qui n'existait pas moins. Ils se sont récriés aussitôt en protestant qu'il n'y avait jamais eu un régime plus puissant et plus fort que celui qui est définitivement constitué depuis un mois. C'est possible, et peut-être les deux assertions, celle de M. le ministre de l'intérieur et celle de ses contradicteurs ne sont point absolument inconciliables. A la vérité, au premier aspect, cette situation qui a été créée a une certaine force; elle a en sa faveur la légalité, l'accord au moins apparent des pouvoirs réguliers, la bonne volonté du pays qui ne demande qu'à être dirigé et protégé dans son repos, dans ses intérêts. Ce n'est point dans tous les cas le caractère de M. le président de la république qui serait la faiblesse du nouveau régime et inspirerait de la défiance. Le ministère lui-même tel qu'il existe, avec des hommes comme M. Waddington, M. Léon Say, offre des garanties de prudente modération. Il y a donc des élémens de sécurité si on le veut. Et cependant M. le

ministre de l'intérieur ne se trompait pas en dévoilant un mal qu'il atténuait, loin de l'exagérer. Il est évident que cette situation extérieurement régulière, suffisamment forte ou réputée telle, reste à travers tout aussi incertaine que laborieuse, si bien qu'on en est encore à se demander incessamment si on touche à quelque crise ministérielle, à quelque crise de gouvernement, à quelque explosion nouvelle de l'imprévu.

A quoi tient ce phénomène singulier dont tout le monde est frappé, excepté les optimistes disposés à trouver que tout est pour le mieux depuis qu'ils se croient assurés du triomphe de leurs idées ou de leurs rêves? A quoi tient ce malaise intime dans une situation qui n'a sans doute rien d'immédiatement menaçant? C'est que toutes les illusions des partis ne peuvent déguiser la vérité des choses et que précisément ces conditions que réclamait M. Thiers pour la marche d'un régime régulier sont loin d'être réalisées de façon à dissiper toutes les inquiétudes; c'est qu'il n'y a dans le parlement, tout au moins dans la chambre des députés, qu'une majorité confuse et mobile, livrée presque sans défense à toutes les excitations, à toutes les surprises, et que le ministère à son tour, si bien intentionné qu'il soit, ne peut éviter des concessions ou des réticences qui l'affaiblissent; c'est que cette république que M. Thiers a fait accepter en lui donnant son esprit et sa politique, qui a son symbole et sa loi dans une constitution modérée, semble arrivée au point où elle pourrait d'un instant à l'autre changer de caractère, au risque de rallumer les conflits, de retomber dans les agitations. C'est qu'enfin depuis un mois toutes les prétentions et toutes les fantaisies sont à l'œuvre, multipliant les incidens pénibles, embarrassant ce gouvernement nouveau, dont on vante la force, de toutes ces questions importunes dont la solution, fût-elle favorable, risque désormais d'être trop laborieusement conquise pour dégager la situation de tous les nuages.

On en a du moins fini pour le moment avec l'amnistie à la chambre des députés et on va en finir d'ici à peu au sénat par le vote de l'acte concerté entre le ministère et les commissions parlementaires. C'est là assurément une de ces questions qu'on aurait pu épargner au gouvernement nouveau et à la république elle-même, qui ne répondent ni à un mouvement d'opinion, ni à une nécessité des choses, qui ne sont au contraire qu'un embarras ou une expression du trouble des idées. Quelles raisons sérieuses ont pu produire les partisans de l'amnistie, ceux qui auraient voulu une amnistie entière et complète? On a eu beau faire, la discussion qui s'est engagée dans la chambre des députés n'a révélé rien de nouveau. Les défenseurs de l'amnistie plénière, M. Louis Blanc, M. Clémenceau, n'ont pas réussi à relever la cause qu'ils soutenaient, à lui donner le caractère d'un de

ces actes faits pour saisir et intéresser l'opinion. Vainement on a essayé de faire intervenir le pays comme un inspirateur souverain de clémence universelle et d'oubli; le pays est visiblement resté indifférent et froid, il n'avait rien demandé, pas même les mesures partielles qui ont été soumises aux chambres. On parle d'un apaisement nécessaire dans l'intérêt de la république, sans prendre garde qu'en apaisant les uns on risque de troubler les autres, et que la république elle-même n'a rien à gagner à se laisser soupçonner d'indulgence ou de faiblesse pour des crimes qui l'ont compromise. Au lieu d'apaiser on ne réussit qu'à inquiéter, à réveiller des souvenirs irritans, et toutes ces propositions d'amnistie, ces motions prétendues pacificatrices ne sont peut-être pas étrangères à ce malaise que signalait l'autre jour M. le ministre de l'intérieur. M. Louis Blanc, par un artifice oratoire, a cru embarrasser le gouvernement en l'accablant du souvenir de toutes les amnisties passées, même de l'amnistie proclamée par Bonaparte au début du consulat à vie. Franchement quelle analogie y a-t-il entre la situation telle qu'elle existait à l'issue de cette révolution française qui avait été une guerre, la guerre de deux sociétés, et la sinistre sédition des malfaiteurs qui ont profité de la plus grande misère nationale pour s'abattre sur Paris, pour le ravager et l'incendier en 1871? Et puis M. Louis Blanc serait-il disposé à laisser au gouvernement de la république toutes les armes que le pouvoir consulaire gardait dans ses mains, et l'omnipotence administrative partout présente dans le silence universel, et la surveillance de haute police s'exerçant sans contrôle, et l'autorité discrétionnaire sur ceux qui rentraient, et même la faculté de retenir ou de rendre les biens dont les émigrés avaient été dépouillés? Napoléon, dans l'éclat d'une puissance irrésistible et visant déjà à l'empire, accomplissait un acte par lequel il comptait clore à son profit la révolution en ralliant à son pouvoir la plus grande partie de l'ancienne société française par la paix civile, par la paix religieuse, par la restitution éventuelle des propriétés confisquées. Quel rapport peut-il y avoir entre l'amnistie consulaire et ce qui existe, ce qui est possible aujourd'hui?

La vérité est qu'on a cédé à de dangereux engagemens, à la pression de vieilles et compromettantes solidarités. On a cru le moment venu de tenter un grand coup, d'enlever sinon une réhabilitation de la commune, on l'a nié, du moins une sorte de désaveu des répressions de 1871, un acte de réparation qui eût été représenté bientôt comme une revanche. Le gouvernement a résisté, et, appuyé sur le sentiment évident du pays, sur une partie considérable du parlement, il a pu résister avec succès; mais en même temps il a craint de pousser trop loin ce succès, il a voulu tout au moins désarmer l'extrême gauche par certaines concessions; le ministère nouveau s'est cru obligé de faire un peu plus que ne proposait le projet préparé par M. Dufaure, et il en

est résulté cette loi d'amnistie partielle sur laquelle on a fini par s'entendre tant bien que mal, qui garde nécessairement un caractère assez équivoque. Pour une mesure d'humanité, la grâce suffisait, l'amnistie était de trop; pour un acte politique, c'était insuffisant et dangereux. Le ministère lui-même ne s'y est point mépris. Il savait qu'il dépassait sa propre politique aussi bien que la pensée du pays en prononçant ce mot d'amnistie. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il n'a rien négligé pour atténuer l'inévitable équivoque; il n'a pas déguisé qu'il croyait être allé bien loin, qu'il avait peut-être fait une œuvre bizarre, et en avouant sans subterfuge les défectuosités juridiques de ses combinaisons, M. le garde des sceaux a tenu du moins à définir, à limiter la portée des propositions qu'il a acceptées; il l'a fait avec une chaude et courageuse éloquence, mettant son honneur à imprimer une flétrissure nouvelle à l'insurrection de 1871, en laissant à la commune le caractère indélébile d'un crime de trahison nationale. M. Le Royer, qui a été le vrai vainqueur de cette discussion, n'a point hésité à avouer que ce qu'il demandait avant tout c'était une marque de confiance politique, et le seul avantage de cette loi qui a été votée par la chambre des députés, qui va être sanctionnée par le sénat, c'est d'en finir avec cette question de l'amnistie, dont les passions de parti ont seules pu faire un embarras sérieux. Le ministère peut se considérer comme délivré de ce côté. Qu'en sera-t-il maintenant de cette autre affaire de la mise en accusation des ministres du 16 mai, soulevée et prolongée avec aussi peu d'à-propos, avec aussi peu de raison politique?

Rien n'est encore décidé sur ce point, à ce qu'il paraît. La commission parlementaire chargée depuis deux ans de recueillir les petits papiers de la grande enquête n'a pas eu jusqu'ici le temps de se prononcer, de dire le secret de ses délibérations et de son rapport qui doivent étonner le monde. La commission doit entendre M. le président du conseil, M. le garde des sceaux, M. le ministre de l'intérieur, dont l'opinion n'est certes pas douteuse. Les membres du cabinet ne peuvent qu'être des conseillers utiles et opportuns pour ces politiques des accusations à outrance qui ne trouvent rien de mieux que de laisser traîner dans nos affaires cette menace d'un procès plein de périls et d'irritantes péripéties. Ils ne peuvent que faire remarquer à ces juges incorruptibles ce qu'il y a d'étrange à parler sans cesse d'apaisement quand il s'agit de la commune et à montrer un tel acharnement contre des ministres qui après tout, quelles qu'aient été leurs erreurs, ont quitté le pouvoir devant la manifestation souveraine d'un scrutin solennel et décisif. Les ministres, d'autant plus désintéressés qu'ils sont décidés d'avance à ne point s'associer à une semblable entreprise, les ministres ne pourront que montrer à la commission le dangereux effet de ce malencontreux procès au dehors, le retentissement qu'il va avoir dans le pays, les

passions qu'il remettra en présence, les conflits qu'il ravivera peut-être, la crise qu'il rouvrira certainement. Car enfin il n'y a pas à s'y tromper ce serait une crise ouverte au moins pour plusieurs mois, et la première difficulté serait de savoir comment l'affaire s'engagerait, comment elle serait instruite. Jusqu'ici il y a eu une enquête; mais c'est une enquête toute politique, électorale, poursuivie plus ou moins correctement en dehors des usages et sans les garanties d'une justice régulière. Le jour où le sénat serait légalement saisi par une mise en accusation formelle, il aurait à son tour à recommencer une véritable instruction judiciaire; il aurait des témoins à faire comparaître, des documens sans nombre à recueillir, à apprécier, la vérité à ressaisir à travers les commérages que suscitent les luttes d'élections, les rivalités locales, les compétitions personnelles; il aurait à batailler sur les interprétations plus ou moins abusives qu'on a pu donner à des décrets, des circulaires, des lois contradictoires. Et c'est gratuitement, sans un intérêt évident, supérieur, qu'on irait s'engager dans ce fourré où l'on cheminerait entre la violence et le ridicule, au risque d'une crise ministérielle inévitable, peut-être d'une crise de gouvernement!

Il n'y a qu'une chose évidente, c'est que cette affaire a déjà trop duré. Le vrai jugement du 16 mai, c'est le pays qui l'a prononcé; c'est tout ce qui est arrivé depuis près d'un an, c'est cette série d'élections et d'incidens qui ont transformé tous les pouvoirs, modifié absolument la situation. Revenir aujourd'hui sur tout cela par une sorte d'acharnement de parti, ce ne serait plus qu'une dangereuse superfluité. Vainement désormais on se donnerait des airs de juges, on n'a plus devant soi des accusés, on n'a que des adversaires politiques qu'on peut combattre, si l'on veut, avec des armes politiques. Il faut en prendre son parti, et si l'on veut voir les choses avec quelque sang-froid, il n'y a plus même à se donner la maigre consolation d'un débat parlementaire rétrospectif qu'on dénouerait, comme on le dit, par un ordre du jour de flétrissure. On serait bien avancé! A quoi cela servirait-il? Des votes de flétrissure, il y en a eu dans tous les temps, sous l'influence de quelque exaspération de parti. Quelle était la sanction de ces représailles bruyantes, de ces violences de langage? Quel en a été le plus souvent le résultat? Les votes de flétrissure parlementaire n'ont jamais flétri ceux qui avaient à les subir; ils ont quelquefois pesé moralement sur ceux qui les avaient provoqués ou qui s'y étaient trop complaisamment associés. Franchement, renouveler de ces votes sans portée pour le plaisir de mettre encore une fois sur la sellette ce qui n'est plus, serait-ce sérieux? Est-ce de la prudence politique? Et qu'on le remarque bien : il en est ainsi de toutes ces questions qu'on soulève, qu'on agite avec une ardeur factice et à l'aide desquelles on affaiblit tout, on tient tout en échec.

Question de l'amnistie, question de la mise en accusation du 16 mai, question du retour des chambres au Palais-Bourbon et au Luxembourg, pressions exercées sur le gouvernement, prétentions agitatrices du conseil municipal de Paris, enquête sur la préfecture de police, c'est avec tout cela qu'on crée cette atmosphère troublée, cette incertitude, ce malaise qu'on a reproché à M. de Marcère d'avoir constaté. Il faut évidemment en finir avec ces confusions, et le ministère s'honorerait en prenant une sérieuse initiative, en montrant aux chambres le danger des incohérences parlementaires, en se rendant compte à lui-même de la nécessité d'une politique précise et résolue. Cette nécessité le ministère la sent, et il doit la faire sentir autour de lui. Il n'y a plus de temps à perdre pour redresser une situation qui, si elle se prolongeait, deviendrait désastreuse et stérile, d'autant plus désastreuse que sous toutes les formes les intérêts publics sont pressans. Il y a les relations commerciales de la France à régler; il y a la réorganisation de l'armée à poursuivre et à conduire jusqu'au bout, en dehors de toutes ces pressions de parti auxquelles M. le ministre de la guerre n'est vraiment pas tenu de se soumettre; il y a les questions les plus graves qui sont la juste préoccupation de M. le ministre des finances et qui ne peuvent être résolues dans des conditions incertaines. Que le ministère ne craigne pas d'agir avec décision, d'aller droit aux difficultés, il sera certainement soutenu. Si on ne se décide pas sans plus de retard à revenir aux affaires sérieuses, on aura beau triompher, proclamer la république définitive et éternelle, on n'aura rien fait. Il n'y a de gouvernemens durables et définitifs que ceux qui savent gagner la confiance du pays par leur sagesse et assurer à tous les intérêts nationaux la protection d'une vigilance active et féconde.

Ce monde d'aujourd'hui aux destinées si incertaines ne vit pas seulement de politique, de guerres qu'on dit civilisatrices, d'agitations diplomatiques ou parlementaires, il vit aussi par l'esprit, par les arts, par toutes les cultures libérales, et, si affairé qu'il soit, il se sent particulièrement atteint lorsqu'il voit disparaître ceux qui sont le mieux faits pour représenter l'esprit avec honneur. En peu de jours les lettres françaises viennent d'avoir leurs deuils successifs; elles ont perdu coup sur coup deux hommes, deux écrivains d'élite, dont l'un du moins semblait promis à une plus longue existence. A peine M. Silvestre de Sacy venait-il de succomber à un mal que l'âge rendait implacable, une mort soudaine, inattendue, nous a enlevé en un instant un de nos plus anciens, un de nos plus chers compagnons de travail à cette *Revue*, M. Saint-René Taillandier. L'un et l'autre honoraient notre pays par le talent autant que par l'aimable droiture du cœur et du caractère; l'un et l'autre ont eu la carrière la mieux remplie, et en cessant de vivre, ils emportent l'estime aussi bien que la sympathie douloureuse de leurs

contemporains. M. de Sacy était, quant à lui, de cette forte et brillante génération d'autrefois qui a été mêlée à tout, à la politique comme à la littérature, depuis plus d'un demi-siècle. Il avait commencé sous la restauration, il avait débuté dans les grandes luttes libérales du temps avec l'ami de sa jeunesse, Saint-Marc Girardin ; il avait été sous la monarchie de juillet un des plus infatigables polémistes, un des plus habiles défenseurs du régime nouveau. Dégoûté et détaché depuis de la politique trop fertile en mécomptes, il s'était réfugié dans les lettres, sa première et invariable passion. Les lettres, il les aimait pour elles-mêmes, en vrai raffiné, et, pour être moins exposé à se tromper, il avait fini par se rattacher à ce qu'il y a de plus auguste, aux plus hautes traditions, à Cicéron dans l'antiquité, au XVII[e] siècle, à Bossuet, à Bourdaloue, à M[me] de Sévigné, à Fénelon. Il n'était insensible ni aux conquêtes libérales du siècle, ni au talent chez ses contemporains, il avait son monde préféré où il aimait à vivre ; il s'y tenait sans effort, ou s'il en sortait, c'était pour y rentrer aussitôt, et dans tout ce qu'il a écrit sur cette littérature ancienne, il mettait autant de feu que de sûreté et de goût. Il est mort avec son culte pour les lettres, pour les livres, pour la vie de famille.

M. de Sacy du moins était arrivé à un grand âge. Atteint d'une maladie qu'il savait inexorable, dont il pouvait suivre les progrès, il a vu venir la mort avec la sérénité d'une âme religieuse, et peu avant sa fin il s'est plu à transmettre à l'Académie française, dont il était depuis longtemps, qu'il appelait sa seconde famille, d'émouvans adieux. M. Saint-René Taillandier au contraire a été frappé à l'improviste, dans un âge bien moins avancé, dans toute la maturité, dans le plein essor de l'esprit ; il a été enlevé en un quart d'heure, lorsque tout semblait lui promettre encore de longues années de vie et des succès dignes de son talent. M. Saint-René Taillandier laisse assurément, lui aussi, le souvenir de la plus honnête et la plus studieuse carrière. Il n'a jamais rien dû aux hasards de la politique, et s'il s'est trouvé un instant en 1870-1871 secrétaire général du ministère de l'intruction publique, il n'a été à ce poste que pour être à l'épreuve et à la peine pendant le siège de Paris et pendant les tristes mois qui ont suivi.

La vie de M. Saint-René Taillandier a été une vie d'étude et de travail. Elle s'est passée tout entière, depuis les premières années de sa jeunesse, dans le haut enseignement, à Strasbourg, à Montpellier, puis à la Sorbonne. Cette vie littéraire, nous pouvons bien le dire avec l'émotion d'une amitié contristée, elle s'est passée aussi dans cette *Revue* dont l'éminent écrivain a été un des collaborateurs les plus assidus et les plus fidèles. Il est entré ici pour la première fois il y a plus de trente-cinq ans, et il y est resté jusqu'au bout, jusqu'à la dernière heure, puisqu'il y a quinze jours à peine, il écrivait sur M. de La-

prade des pages qui aujourd'hui semblent porter comme un reflet de la mort. M. Saint-René Taillandier a été un des écrivains de notre temps qui ont le plus contribué à initier la France aux travaux et à la littérature de l'Allemagne. Avec la loyauté de son esprit, il rêvait entre les deux nations une sorte d'alliance intellectuelle! Mais ce n'est là qu'un épisode pour cette intelligence sérieuse et active qui s'est appliquée tour à tour à débrouiller les annales obscures de la Serbie, à raviver l'image du maréchal de Saxe, à étudier avec une curiosité sympathique toutes les littératures, à commencer par celle de la France.

L'œuvre de M. Saint-René Taillandier est immense : elle touche à tous les domaines de la pensée, à tous les pays. Rien n'était étranger à cet infatigable travailleur qui connaissait familièrement presque toutes les langues, qui s'intéressait à tout, et dans tout ce qu'il faisait, dans sa critique comme dans ses études d'histoire, de philosophie ou de religion, il portait un esprit à la fois sincèrement croyant et sincèrement libéral, un savoir étendu, un jugement sûr et conciliant. Le talent de l'écrivain chez lui se ressentait de la droiture et de la dignité du caractère. Nous l'avons vu dans des momens difficiles, aux premiers temps de l'empire, opposant une fermeté courageuse et douce à toutes les pressions, restant auprès de nous malgré des menaces qui s'adressaient au professeur, gardant une indépendance dont il a usé parfois dans ces dures années pour rendre hommage à des exilés. C'était en tout un homme de bien sachant bien dire, et à tous ces mérites, honneur de sa carrière, il joignait le bonheur, prix de la sagesse et de la modération, un bonheur qui n'a été pour la première fois interrompu que par cette mort prématurée. M. Saint-René Taillandier était de l'Académie française comme M. de Sacy; comme lui il était de ceux qui représentent les lettres françaises, ces lettres sérieuses qui en dépit de tout vivent encore, qui restent l'objet du culte des esprits bien faits, et qui plus d'une fois dans l'histoire ont reconquis pour la France le prestige, l'ascendant compromis par la guerre ou par la politique.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Monnaie dans l'antiquité, par M. François Lenormant, 2 vol. in-8°; Paris 1878. Lévy et Maisonneuve.

M. F. Lenormant commence la publication des leçons qu'il a professées pendant deux ans dans sa chaire d'archéologie de la Bibliothèque nationale; elles formeront un grand travail d'ensemble sur la numismatique ancienne. Aucun ouvrage de ce genre et de cette étendue n'a été publié depuis le livre admirable d'Eckel (*Doctrina nummorum veterum*), qui parut vers la fin du siècle dernier. Jamais pourtant les travaux de détail n'ont été plus nombreux et plus féconds que depuis cette époque. Sur beaucoup de points, la science a été renouvelée; le nombre des monumens découverts et étudiés a plus que quintuplé; des domaines complètement ignorés des savans d'autrefois ont été parcourus par ceux de nos jours. La numismatique de l'Orient existait à peine du temps d'Eckel; c'est une conquête récente. On ne se doutait guère, il y a un siècle, de l'existence des monnaies indigènes de la Gaule; on en possède aujourd'hui des suites considérables. Même pour la Grèce et pour Rome, qu'Eckel connaissait admirablement, il n'est pas douteux que les progrès de l'épigraphie n'aient beaucoup servi la numismatique. Elle a aussi tiré un grand profit de découvertes qui semblaient lui être fort étrangères. Les gravures étaient si négligées autrefois, et l'on reproduisait si imparfaitement les monnaies antiques que, lorsqu'on ne les avait vues que dans les livres, on ne pouvait pas dire qu'on les connaissait. Aujourd'hui la photographie nous les met devant les yeux comme elles sont, et on les connaît sans les avoir jamais vues. Ce sont ces études amoncelées, ces progrès de détail accomplis pendant près d'un siècle qui ont donné à M. Lenormant l'idée de l'ouvrage qu'il publie. « Un tableau général, dit-il, des résultats acquis et des lacunes qui restent encore à combler n'est jamais un travail oiseux, car il fournit une aide efficace aux débutans qui abordent la carrière, il intéresse le public à la science, et même pour les savans spéciaux une semblable récapitulation de ce qui a été déjà fait peut servir à préparer de nouveaux progrès. C'est comme un inventaire du trésor amassé par une longue suite d'efforts, inventaire indispensable à renouveler d'intervalle en intervalle pour se rendre compte de ce qui compose ce trésor, et aussi de ce qui y manque. » Cet inventaire, M. Lenormant entreprend aujourd'hui de le dresser, et peu de personnes étaient aussi capables de le faire que lui.

Dès le début de son ouvrage, il nous fait voir combien de questions douteuses ont été éclaircies par les dernières conquêtes de l'érudition. Avant de nous montrer, dans ses prolégomènes, comment la monnaie a été inventée, il remonte jusqu'aux temps où on ne la connaissait pas et où l'on essayait d'y suppléer. Ces temps nous sont beaucoup plus familiers qu'ils ne l'étaient aux savans d'autrefois. Par exemple, depuis que nous lisons les hiéroglyphes et l'écriture cunéiforme, nous avons pénétré dans ces deux grandes civilisations mystérieuses de l'Égypte et de l'Assyrie. Nous savons de quelle manière les Assyriens et les Égyptiens remplaçaient la monnaie dont ils ne connaissaient pas l'usage. Ils avaient adopté de bonne heure les métaux précieux, surtout l'or et l'argent, comme le moyen d'échange le plus commode et le plus sûr; mais c'était pour eux une marchandise ordinaire; on pesait à chaque fois la poudre d'or ou le lingot qui devait servir à payer ce qu'on achetait (1). Les Assyriens pourtant étaient un peuple intelligent, inventif; ils n'avaient rien négligé pour faciliter les relations commerciales. Parmi les inscriptions qu'on a retrouvées dans les ruines des palais babyloniens, on a pu lire des lettres de change ou plutôt de véritables chèques, écrits, suivant l'usage du pays, sur des sortes de petites tuiles ou de gâteaux d'argile molle qui ont été ensuite mis dans le four, de manière à devenir inaltérables et indestructibles. Comment se fait-il que dans une civilisation si avancée, où l'on semblait si désireux de rendre les transactions plus faciles, quand on créait le mécanisme compliqué de la lettre de change, on ne se soit pas avisé de l'idée beaucoup plus simple de remplacer le lingot par la monnaie régulière? Nous n'en devons pas être plus surpris que de voir les Grecs si ingénieux, les Romains, dont l'esprit était si pratique, ne pas arriver à trouver l'art de l'imprimerie, quoiqu'ils s'en soient tant de fois approchés. C'est en Grèce qu'on imagina de donner pour la première fois à des morceaux de métal d'un poids régulier une empreinte officielle qui garantit leur valeur. « Dès lors, dit Aristote, on fut délivré de l'ennui de continuels mesurages, » et la monnaie fut créée.

Dans la monnaie antique, M. Lenormant étudie d'abord la matière, c'est-à-dire le métal dont elle est faite. Une des premières questions qu'il se trouve amené à traiter est celle du simple ou du double étalon monétaire qui nous préoccupe tant aujourd'hui. Elle n'était pas étrangère aux anciens, et les économistes feront bien de chercher dans le

(1) « Encore aujourd'hui, dit M. Lenormant, la Chine nous présente un état de choses tout à fait analogue qu'il est intéressant de comparer. Le cuivre en sapèques y est la seule monnaie marquée d'une empreinte officielle, ayant cours légal mais à côté de l'emploi de cette monnaie, il y a une grande circulation d'or et d'argent, d'argent surtout, en lingots, à l'état de marchandise. C'est avec ces lingots que s'opèrent la plupart des transactions commerciales, dès qu'elles ont quelque importance. »

livre de M. Lenormant comment ils l'avaient résolue; ils pourront trouver dans le passé des leçons qui ne seront pas inutiles au présent. A propos des alliages de métaux, M. Lenormant nous entretient des altérations de monnaies dont l'antiquité abusa comme le moyen âge. Elles furent d'abord une invention de la fraude privée, et devinrent ensuite une ressource des états embarrassés. Rome surtout s'en servit largement. Elle commence à l'époque des guerres puniques, après la bataille de Trasimène, à mêler des pièces fourrées aux pièces régulières qu'elle répand dans le public. A ce moment, les nécessités patriotiques justifiaient ce manque de foi; mais, le danger passé, on trouva le moyen commode, et on continua d'en user. Cette sorte de banqueroute permanente dura jusqu'à l'établissement de l'empire. Auguste revient à la monnaie sincère, ou plutôt il ne fait plus frapper de monnaie fausse que pour l'exportation. Il ne veut plus tromper ses sujets, mais pour les étrangers il n'a pas les mêmes scrupules, et l'on retrouve encore aujourd'hui dans l'Inde des quantités considérables de deniers à l'effigie d'Auguste qui sont tous altérés. Les empereurs qui vinrent après lui reprirent les habitudes de la république; ils firent frapper des écus faux qu'ils distribuèrent aux Romains aussi bien qu'aux autres, et trompèrent tout le monde. M. Lenormant a très bien montré quelles furent les suites fâcheuses de toutes ces fraudes. Les Romains n'avaient pas de peine à distinguer la mauvaise monnaie de la bonne; ils gardaient avec soin cette dernière, pour la thésauriser ou la fondre, et l'autre était seule en circulation. Dans tous les trésors qu'on a trouvés, il n'y a pas une pièce fausse.

Après avoir traité de la « matière » dans la monnaie antique, M. Lenormant s'occupe de « la loi, » c'est-à-dire du caractère officiel que lui donne l'empreinte qu'elle porte. Cette étude importante remplit tout son second volume, et je prévois que ce volume sera celui dont les historiens feront le plus d'usage. Le droit de battre monnaie a été partout regardé comme un attribut de la souveraineté. Dans les royaumes, il appartient au roi; dans les pays divisés comme la Grèce, chaque ville se l'attribue. Il arrive pourtant qu'effrayées de leur morcellement, elles essaient de se réunir pour résister à l'ennemi commun, qu'elles forment des alliances et des ligues, et que leurs monnaies en portent la trace. On peut dire qu'on suit sur celles de la Grèce toute l'histoire douloureuse de ces efforts avortés. L'étude de la monnaie romaine, considérée sous le rapport de la loi, c'est-à-dire du droit de monnayage, contient encore des renseignemens curieux. Quoiqu'elle fût émise au nom de la république, par les soins du sénat et des premiers magistrats, on avait pourtant permis aux généraux en campagne d'en faire frapper aussi dans leur camp ou dans les villes qui leur étaient soumises pour subvenir aux nécessités de la guerre. C'est ce qui forma

la transition avec la monnaie impériale. M. Lenormant montre que les généraux avaient la faculté d'y graver leur effigie. César ne fit donc qu'user d'un privilège régulier quand il émit des pièces d'or avec son portrait; les chefs républicains agissaient de même sans aucun scrupule, et ici encore l'empire, dans ce qu'on regarde comme une de ses innovations les plus graves, s'appuyait sur les traditions et les usages de la république. L'étude de la numismatique romaine nous apprend encore, par un côté nouveau, comment Rome usa des droits que lui donnait la conquête du monde, ce qu'elle prit pour elle, ce qu'elle laissa aux peuples soumis et dans quel esprit elle administra l'univers. Elle se garda bien d'indisposer ses nouveaux sujets par des mesures tracassières, quand elles n'étaient pas indispensables. Autant que possible, elle ne fit pas violence à leurs habitudes. Dans tout l'Orient, elle permit la circulation des drachmes grecques, auxquelles on était accoutumé. A côté de la monnaie de l'état, elle laissa subsister presque partout une monnaie provinciale et une monnaie municipale : c'était un moyen sûr et peu dangereux de flatter la vanité des provinces et des villes, et de les attacher à la domination romaine.

Dans cette analyse rapide d'un ouvrage si riche en détails curieux qu'il ne peut guère s'analyser, je voudrais avoir donné quelque idée des services de tout genre qu'il est appelé à rendre aux historiens. L'histoire ne peut plus avoir aujourd'hui la prétention de marcher toute seule. Il est des secours dont elle ne pourrait se passer sans courir le risque d'être inexacte ou incomplète. Quand on entreprend d'étudier l'antiquité, il faut joindre à l'examen des textes une certaine connaissance de la numismatique, aussi bien que de l'épigraphie, pour contrôler les affirmations des historiens ou suppléer à leur silence. Malheureusement la numismatique est une science difficile et que les profanes n'abordaient jusqu'ici qu'avec peine. Le livre de M. Lenormant, si clair, si méthodique, en même temps que si savant et si complet, la met à la portée de tous sans l'abaisser, il en rend l'étude non-seulement aisée, mais attrayante; c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire.

G. BOISSIER.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MISS OURAGAN

I.

Je la vis pour la première fois à Naples en septembre 1870; elle portait une casaque rouge et un chapeau hongrois; toute sa maigre et fougueuse personne était en mouvemen : les pieds ne tenaient pas en place, les genoux tremblaient d'impatience, les bras se démenaient avec agitation, les mains pianotaient dans l'air, les cheveux châtains, coupés à la nuque, frémissaient, la langue surtout faisait rage. Elle tomba chez moi comme une bombe en me demandant une lettre d'introduction auprès de Garibaldi, sans me dire qui elle était, d'où elle venait, par qui elle m'était recommandée; je n'ai jamais rien su de son passé, non qu'elle portât un voile ou un masque, mais elle semblait tout à fait indifférente à sa propre personne et n'avait d'autre souci que le bonheur de son prochain. Très sobre et très sage, sans coquetterie, presque sans besoins, elle empruntait de l'argent à tout le monde et le donnait sans compter au premier venu. Ses obligés la croyaient millionnaire, et cinq ou six hôteliers qu'elle ne payait pas la mirent à la porte. Elle parlait toutes les langues avec un incurable accent qui la dénonçait Anglaise, et cette qualité, jointe à ses manières orageuses, l'avait fait surnommer miss Ouragan.

Elle était venue à Naples dans l'intention de faire le coup de feu devant Capoue contre les troupes de François II; par la même occasion, elle voulait moraliser le peuple et le convertir au protestantisme. On la mit aux ambulances; elle accepta cette lourde tâche avec un entier dévoûment; mais elle y mit tant de passion, de furie, une sensibilité si nerveuse, criant plus fort que les blessés, s'irritant contre la barbarie des chirurgiens, discutant avec les prêtres au chevet des moribonds, que le général Bixio, qui n'était pas endurant, la pria de retourner à Naples. Alors elle se rabattit sur l'œuvre de moralisation et de conversion que lui avait suggérée le

clergyman de son village : de l'aube au soir, elle trottinait d'asile en refuge, d'hôpital en hospice, de couvent en couvent, et revenait de ses excursions avec des colères parfaitement justifiées, mais avec des plans de réforme à faire peur aux radicaux les plus résolus. Elle demandait qu'on mît au pain et à l'eau, dans une île, tous les surintendans, directeurs, gouverneurs, cardinaux, évêques, curés, moines et sacristains, nonnes et oblates, médecins, infirmiers, apothicaires, employés, serviteurs et faquins, enfin, du haut en bas, tout le personnel des institutions de bienfaisance et des œuvres pies. Le syndic de Naples, homme d'esprit, dit en souriant à l'Anglaise :

— Si nous déportons tous ceux qui ont sali le pays, qui restera-t-il pour le balayer?

Un matin, miss Ouragan vint me prendre et me tira par le bras jusqu'à l'entrée d'une grotte haute et profonde, creusée autrefois dans la colline par des carriers qui en extrayaient le tuf. L'intérieur de cette caverne était meublé de plusieurs rangées de lits qui se touchaient presque : on eût dit une salle de l'hospice des Incurables. Au bout de vingt pas, je dus rebrousser chemin en me bouchant le nez.

— Vous êtes bien délicat, me dit miss Ouragan : c'est pourtant ici que vivent des centaines de chrétiens qui nous valent. Des familles entières y louent une place, c'est-à-dire la place d'un lit où dorment ensemble le père, la mère et les enfans, petits et grands, fils et filles. Voici un trou dans le mur, il y entre un peu de jour et d'air, la place est bonne, elle coûte dix francs par mois; c'est ici que logent les aristocrates; ils méprisent ceux qui vivent au fond, dans l'ombre, et qui ne donnent par mois que vingt-cinq sous. Ces braves gens font de la ficelle et travaillent dix-huit heures par jour : savez-vous ce qu'ils gagnent? Dix sous! Les enfans tournent la roue du matin au soir à un sou la journée; ils mangent des châtaignes sèches et couchent sur la paille, où les rats viennent les visiter la nuit et grignoter leurs vêtemens. Pour éloigner ces affreuses bêtes, la mère jette des pierres contre le mur. N'est-ce pas, Marianne?

Une femme encore jeune et déjà flétrie, qui était en train de tordre du chanvre, levant sur nous ses yeux battus et rougis, confirma tout ce que disait l'Anglaise, qui lui avait déjà parlé la veille, et ajouta que, sur les dix sous qu'elle recevait pour ses dix-huit heures de travail, il en fallait payer cinq pour acheter le chanvre et louer la roue. Marianne vivait pourtant, les cinq enfans aussi; quant au père, il exerçait la profession de mendiant et perdait cinq piastres par semaine à la loterie. En hiver, cela pouvait aller encore, mais l'été, qui est la mauvaise saison dans le midi, rendait

la vie dure aux pauvres, surtout quand il ne pleuvait pas. Il fallait aller chercher de l'eau bien loin, jusqu'à la fontaine, et soudoyer le camorriste, qui exploitait la soif des faibles et des timorés : cela coûtait les yeux de la tête. La cordière conclut philosophiquement :

— *E pure s'arremedia* (on en vient à bout tout de même).

— Écoutez, dit miss Ouragan, qui avait des idées subites, voulez-vous me donner un de vos enfans?

— *Chesto po'no !* (Ah ! cela point !) cria la Marianne en se levant d'un bond et en éteignant les petits yeux gris de l'Anglaise sous le feu de ses grands yeux noirs.

— Vous ne me comprenez pas, Marianne, je ne veux point vous enlever votre enfant; je ne songe qu'à l'élever pour son bien et pour le vôtre, je le prends à ma charge, mais il sera toujours à vous. Vous le verrez quand vous voudrez, et vous le reprendrez quand il vous plaira.

— Si c'est comme ça,... repartit Marianne avec un reste d'hésitation, je demanderai au sire prêtre.

— Toujours le sire prêtre ! grommela miss Ouragan quand nous fûmes sortis de la grotte. Vous verrez qu'il me refusera l'enfant. Mais je le prendrai de force. Maintenant venez; vous n'avez encore rien vu... Je veux vous montrer la pire misère. Dans la grotte des cordiers, on travaille au moins, et, quand il fait beau, toute cette foule en sort comme un essaim de fourmis pour aller tordre le chanvre et tourner la roue au soleil. Descendons dans le quartier du port, vous verrez ceux qui ne travaillent pas.

Il fallut bien descendre au port et visiter une de ces maisons populaires qu'on appelle des *fondaci :* c'était horrible. Une grande allée sans porte sur la rue, une cour infecte, un escalier de boue, six étages de huit pièces sans air ni soleil. Dans la cour s'était dégorgée l'eau de l'égout, des rats traversaient le bourbier, des femmes riaient aux éclats en contemplant le spectacle. A chaque étage, la première chambre, sans fenêtre, recevait un peu de jour d'une porte ouverte sur le palier, la deuxième était éclairée par la première, la troisième par la deuxième, et ainsi de suite jusqu'à la huitième, où l'on n'apercevait en entrant qu'une sorte de cachot noir. Çà et là, quelques trous pratiqués dans un coin étaient des ouvertures de puits ou d'égout, car l'égout et le puits ne faisaient qu'un dans le sous-sol de cette maison sinistre. Une femme, en tirant un seau d'eau devant nous, le ramena plein de vase et nous le fit voir en riant, car ces malheureux rient toujours. Dans chaque chambre logeaient plusieurs familles : les unes avaient un lit, les autres couchaient sur de la paille pourrie; j'ai vu cette paille cheminer : Dieu sait quels voyageurs la promenaient. On payait de huit

à quinze francs par mois le loyer d'une de ces pièces, qui n'avaient pas été reblanchies depuis le choléra de 1837. Une femme de vingt ans était en train de mourir du typhus et avait un enfant à la mamelle; les duègnes qui l'entouraient ne regrettaient que les beaux cheveux que la malade avait dû se laisser couper. Un peu plus loin, on me montra une petite fille à qui les rats avaient mangé un œil. — « Encore s'ils avaient mangé les deux! disaient les commères, la pauvre créature irait à l'asile des aveugles, et aurait du pain pour sa vie entière, sans travailler; mais avec un seul œil, que peut-elle faire? Personne n'en voudra... »

Tel était le *fondaco* que nous visitâmes, et il y en avait cent pareils, chacun habité par une centaine de pauvres diables et décoré d'un nom burlesque ou ironique : *Saint-Crispin*, *Égorge-Rats*, *Divin-Amour*... En sortant de ce bouge, nous vîmes dans la rue un grand garçon de quinze ans qui brimait les petits et chipait leurs toupies; or miss Ouragan portait toujours à la main un petit meuble qui lui servait de canne, de parapluie et de parasol; elle en souffleta le tyran qui se mit à pleurer, en portant vivement la main à sa joue; quand il retira sa main, la joue était en sang. Il y a cent à parier contre un que le fourbe s'était blessé lui-même. L'Anglaise n'en eut pas moins des remords et me demanda cent sous pour réparer sa faute, après quoi elle invita le garçon à nous suivre et l'installa chez moi comme décrotteur.

C'était un robuste gaillard que Pallone (Ballon, comme l'appelaient ses camarades, parce qu'il se gonflait volontiers). Né dans le *fondaco*, d'un père inconnu, d'une mère oubliée, il ne savait aucun métier, encore moins l'alphabet, et vivait dans la rue on ne sait de quoi; il se vantait de détrousser les passans et d'intimider les sbires. Il avait des yeux fendus obliquement; les sourcils, se rejoignant au-dessus du nez, formaient un accent circonflexe; une forte houppe de cheveux qu'il avait laissé pousser par-dessus son front et qu'il relevait avec arrogance en imposait à beaucoup de gens. Il avait de l'adresse et de l'industrie; en moins d'un jour, il sut rouler mes cigarettes et les fumer, décrotter mes bottes et les chausser, brosser mes habits et en vider les poches; en me quittant, il passa au service d'Alexandre Dumas, qui était alors à Naples, et il trouva moyen de lui voler un cheval. Il avait tous les vices; on ne le tenait que par la religion, car il croyait au diable, et marmottait chaque soir un *Pater* dont il estropiait ainsi les premiers mots: *Patre nuoste qui es in cielo, san Vincenzo è o nomme tuje.* Un soir que je lui montrais une estampe du *Jugement dernier* où l'on voyait le diable Charon repousser les damnés dans le Styx à grands coups de rame, Pallone me rendit un mouchoir, un porte-monnaie, un étui à cigares et un trousseau de clés qu'il prétendit avoir arrachés,

au péril de sa vie, des mains d'un assassin armé jusqu'aux dents.

Outre l'enfer, Pallone craignait le gourdin, qui ne l'empêchait pas de mal faire, mais qui le forçait d'avouer ses méfaits et de les réparer. Il se laissait gourmer même par des gens moins forts que lui, quand ces gens portaient redingote; les *galantuomini*, qu'il détestait et pillait sans scrupule, étaient cependant à ses yeux des êtres supérieurs ayant le droit de le battre et de l'insulter, il se courbait devant eux en fouillant leurs poches. C'est ainsi que, grâce à la religion et à la trique, il y avait moyen de vivre avec Pallone et avec ses pareils. Miss Ouragan entreprit la cure de cette âme, et en même temps elle voulut élever, en dépit de toutes les résistances, l'un des enfans de Marianne, le petit Toniel.

Elle n'y arriva pas sans combats; le père, qui était mendiant et qui portait le surnom de *Chiagnone* (pleurard), refusait de livrer son fils à une étrangère. Miss Ouragan voulut parler à ce brave homme et, après l'avoir longtemps cherché, le trouva installé sur une des pentes qui grimpaient raide et droit de la basse ville au fort Saint-Elme. En la voyant venir, Chiagnone, qui ne la connaissait pas, entonna les yeux fermés, la main tendue, une interminable cantilène où il invoquait sainte Lucie, patronne des aveugles, avec des notes plaintives qui eussent attendri un philanthrope de profession. L'Anglaise s'assit sur un banc auprès de lui, et, au lieu d'argent, lui offrit de bonnes paroles. Elle lui demanda depuis quand, par quel accident il était aveugle, et voulut le conduire aussitôt chez le jeune docteur Quadri, qui soignait pour rien les pauvres gens. Chiagnone se débattit, comme si on eût voulu le mener pendre; il dut céder cependant à l'intervention de deux agens de police qui, le prenant chacun par un bras, le traînèrent de force chez le chirurgien. En ce temps-là, grâce à l'énergique initiative d'un homme de bien, M. Leopoldo Rodinò, la guerre était déclarée aux treize mille mendians que l'ancien régime avait laissés à Naples; on leur donnait la chasse et on les distribuait entre les écoles, les ateliers, les hospices et les hôpitaux; la police était aux ordres de M. Rodinò et au service de cette bonne œuvre. Chiagnone se démenait comme un diable en vociférant contre la tyrannie des Piémontais.

— Mais si vous me rendez la vue, vous m'ôtez mon gagne-pain! hurlait-il aux agens, qui le tenaient ferme. Le docteur examina l'homme à l'ophtalmoscope et ne lui trouva pas le moindre mal.

— Es-tu vraiment aveugle?

— *Com'è vero Dio* (comme Dieu est vrai), répondit Chiagnone en levant un bras au ciel.

— En ce cas, je ne connais qu'un moyen de te guérir, c'est de

te brûler la paupière avec un fer rouge. Qu'on apporte les fers!

— J'y vois! j'y vois! cria Chiagnone en ouvrant de grands yeux et en tâchant de prendre la fuite, mais miss Ouragan le retint par un bras.

— Puisque *vous* y voyez, lui dit-elle (elle ne tutoyait personne, les Anglaises ne savent pas tutoyer), puisque vous y voyez, pourquoi mendiez-vous?

— Vaut-il mieux que je vole?

— Vous pourriez travailler...

— J'ai une femme et cinq enfans. Si je travaillais, comment les nourrirais-je!

On le mit à Scafati dans une manufacture où il aurait gagné largement sa vie; il se sauva sur la montagne où il se fit bourbonien, et travailla quelque temps pour le trône et l'autel en arrêtant les voyageurs sur la route de Pæstum. Ce métier lui valut beaucoup d'argent et un rhumatisme; il alla se refaire dans un couvent où il prit le froc; mais qui a bu boira! Un beau matin, à quelques pas du monastère et sans quitter son habit de moine, il voulut accoster un passant qui portait une chaîne d'or; le passant le prit au collet et le livra aux gardes nationaux qui le fusillèrent.

La fuite de Chiagnone avait débarrassé miss Ouragan d'un adversaire; mais il fallait gagner l'autre, le sire prêtre qui était l'oracle de Marianne, et obtenir de lui la permission d'élever le petit Toniel. L'Anglaise alla donc chez don Cristofre (comme on l'appelait dans la paroisse) et trouva un bon homme tout rond, le nez retroussé, les yeux ouverts, la bouche aussi, attablé devant une soupière de macaroni aux tomates copieusement saupoudré de fromage de cheval.

— *Serviteri*, dit le prêtre en offrant son plat à miss Ouragan, qui refusa du geste et s'assit sans façon pour aller droit au fait et présenter sa requête. Don Cristofre ne perdit pas une bouchée et répondait à chaque phrase par un *hai!* qui ne voulait dire ni oui, ni non, ni tant mieux, ni tant pis. Quand il eut vidé la soupière, il dit à la duègne qui venait desservir :

— Les pâtes sont un peu cuites, vieille chère. Demain tu ne les laisseras dans l'eau bouillante que le temps d'un *Ave Maria.* — Puis, se tournant vers l'Anglaise :

— Ainsi donc, *cara signora*, vous voulez le petit Toniel. Je ne dis pas non; je n'ai jamais empêché les gens de faire du bien aux autres. Mais êtes-vous sûre que vous ferez du bien au petit Toniel?

— Si j'en suis sûre? Il saura lire, écrire, compter, aura des habits chauds, les mains propres, il pourra manger à sa faim, il entendra l'anglais! Je le sauverai de l'ignorance et de la misère.

— *Sarà* (cela pourra être), fit don Cristofre en croisant les mains sur son ventre et en tournant ses pouces. Reste à savoir si avec de beaux habits, une bonne table, des livres et de l'anglais, il ira mieux et sera meilleur.

— Vous n'y songez pas, mon cher don Cristofre. Tous les maux viennent de l'ignorance et de la misère. On ne peut réformer ce pays qu'avec des écoles et du travail.

— *Sarà!* D'autres pensent que tous nos maux viennent de nos besoins et que l'homme le plus heureux est celui qui peut se passer de plus de choses. Voilà un garçon qui vit content avec une chemise de toile et un sou de châtaignes sèches; vous allez l'habituer à la laine et aux petits gâteaux. Essayez, *cara signora mia*, et que la madone vous assiste! Expérience faite, si vous pensez avoir fait fausse route, venez me voir, et nous aviserons. Je veux aussi le bien du petit Toniel.

Miss Ouragan quitta le prêtre en regrettant de tout son cœur que ce brave homme fût catholique. Aussi résolut-elle de le convertir et prit-elle à cet effet l'habitude d'aller de temps en temps, les soirs d'été, causer avec lui sur une terrasse où il prenait le frais en regardant la mer.

Le matin elle s'occupait de Toniel. C'était un charmant enfant de dix ans qui, n'ayant jamais quitté sa mère, avait des douceurs, des mollesses de petite fille, la peau blanche sous des touffes bouclées de cheveux noirs, un regard caressant et tenace qui vous enlaçait et ne vous quittait pas. Quand miss Ouragan l'emmena chez elle, il était couvert de la tête aux pieds d'un vieux pantalon de son père coupé aux genoux; la boutonnière montait jusqu'au cou de l'enfant dont les bras nus sortaient par les poches décousues. L'Anglaise lui commanda un joli costume de marin en flanelle bleue avec un chapeau de paille et le ruban noir portant un nom de vaisseau : *Bellérophon*. Le tout fut payé par un colonel hongrois. Toniel étrenna son habit neuf en faisant une visite à Pallone : miss Ouragan avait rapproché les deux enfans et voulait les élever ensemble en comptant sur l'émulation et sur le point d'honneur. Pallone demanda aussitôt à son petit ami l'habit de marin ; Toniel, qui ne savait rien refuser, le lui donna de bon cœur et rentra dans le pantalon de son père. Le costume bleu fut vendu pour quelques sous à un marchand du môle, et le marchand s'en débarrassa vite en faveur d'un mousse qui allait partir pour les Grandes Indes.

Les deux garçons commencèrent d'apprendre à lire ensemble, mais le cadet ne trouvait aucun plaisir à cette occupation. Pendant que l'Anglaise lui montrait l'*a b c*, il regardait vaguement la chambre d'auberge dont la fenêtre à rideaux jaunes et à baldaquin rouge

donnait sur une rue pleine de bruit. Au bout de huit jours, Toniel en eut assez et retourna chez sa mère. Mais il s'était gâté chez miss Ouragan : les châtaignes sèches lui déchiraient le gosier, il ne voulait plus tourner la roue; le lit de paille lui paraissait immonde, et les rats l'empêchaient de dormir. Aussi résolut-il de quitter la grotte et de chercher fortune avec ses propres talens. Il ne savait rien faire, mais il avait pour Pallone une étrange soumission, si bien qu'il s'établit entre eux une sorte d'entreprise commerciale. Le petit se mettait de bonne heure en campagne et maraudait au marché quelques fruits, faisait des commissions, ouvrait les portières des voitures, chantait devant les cafés, tirait le filet, montrait aux étrangers le tombeau de Virgile ou les priait de jeter dans la mer un gros sou enveloppé dans un morceau de papier; il plongeait aussitôt et rapportait entre ses dents la pièce de monnaie. Après quoi il portait son butin à Pallone, qui le mettait, disait-il, dans la caisse commune. Le tribut payé, Toniel était libre et commençait par dîner, non de pâtes comme les bourgeois, ni de lupins ou de maïs, comme les lazzarones, car il était gourmand et même un peu gourmet; il se nourrissait de fruits qu'il ne trouvait jamais assez beaux. Il lui fallait des figues de choix, des oranges, ou, comme il les appelait, des *portugais* de Palerme, et sa joie suprême était de plonger son visage dans une pastèque bien rouge où il mangeait, buvait et se lavait pour un sou. Cela fait, il s'étendait non au soleil comme ses camarades, mais sous la colonnade ou sur les bancs d'une église, car il aimait les pierres sculptées, les madones peintes, et tenait à ménager sa peau. Il vécut ainsi cinq ou six ans, sans aventures et parfaitement heureux. Sa mère avait quitté la roue et le chanvre pour aller se fixer à Eboli, dans la province de Salerne. Toniel ne voulait point aller à Eboli; qu'aurait-il fait sans Pallone? Il couchait où il pouvait, souvent en plein air sur la grève, étonné de voir les autres se donner tant de peine pour avoir moins de bien-être et moins de liberté que lui. Il dit un soir à miss Ouragan, qui le surprit étendu de son long sur le sable, bercé par la brise, assoupi dans le parfum de citronniers que lui envoyait la promenade voisine et dans la langueur de la nuit tiède qu'éclairaient le scintillement des étoiles et la phosphorescence de la mer :

— Voilà qui vaut mieux que des lettres noires sur des pages blanches.

L'Anglaise haussa les épaules et fit un discours judicieux pour prouver que, si les enfans n'apprenaient pas à lire, l'Italie n'aurait jamais de citoyens. Toniel s'endormit tout à fait au chant d'un rossignol qui répondait en beaux vers bien rythmés : « L'Italie aura toujours des myrtes et des lauriers-roses. »

II.

Un beau matin, miss Ouragan me força de la suivre à l'hospice de *Santa-Maria-Succurre-Miseris*, qu'on appelait aussi *Sant'Antoniello* ou *Sant' Antonio alla Vicaria.*

— J'ai, me dit-elle, un permis du préfet pour visiter cet établissement : on n'y entre pas sans peine, et le préfet lui-même a dû y renoncer; mais j'y entrerai, moi, dussé-je employer la force. Voilà pourquoi je vous emmène; s'il y a des coups à donner ou à recevoir, je compte sur vous.

Je m'inclinai avec une grimace qui avait l'intention de passer pour un sourire. Cet hospice était un refuge destiné aux *periclitantes :* on nommait ainsi les filles qui étaient sur le point de faire un faux pas. Arrivé devant la porte, je frappai résolument, et j'entendis à l'intérieur comme le bourdonnement d'une ruche où l'on viendrait de jeter un caillou. La porte, secouée violemment, finit par s'ouvrir, et une douzaine d'oblates se pressèrent devant nous sur le seuil. Ces oblates, il faut le dire en passant, étaient les vers rongeurs de toutes les institutions de bienfaisance; elles y vivaient sans rien faire, souvent depuis leur naissance et toujours jusqu'à leur mort, consommant pour leur entretien presque tout l'argent destiné à l'instruction, à la moralisation des pauvres, au pain quotidien des infirmes et des vieillards. Nous demandâmes la directrice.

— Malade, répondit l'une.

— Dehors, répondit l'autre.

— Avec le confesseur, fit une troisième.

— Peut-on voir la maison?

— Il faut le demander au prêtre.

— Et où est le prêtre?

— Absent.

Nous dûmes nous en aller, mais miss Ouragan voulut une heure après revenir à l'hospice ; le prêtre y était cette fois, ce fut lui qui vint nous ouvrir et qui nous introduisit dans une chambre où il nous parla d'inscriptions osques et de vases étrusques. Pressé de questions impatientes, il finit par nous apprendre qu'il y avait dans la maison cent trente-sept oblates et un très petit nombre de fillettes venant pour la plupart de *l'Annunziata* (hospice des enfans trouvés); que du reste nous n'y verrions absolument rien d'intéressant : il cherchait à gagner du temps pour faire balayer quelques salles. Enfin il consentit à nous montrer la cour.

— Vous avez vu maintenant? nous dit-il.

— Pas du tout, et nous voulons voir; nous voulons, entendez-vous?

Alors le prêtre se dirigea lourdement vers une porte et frappa plusieurs fois, pas très fort, en laissant de longs intervalles entre les coups; une oblate finit par ouvrir. Il nous fut permis d'entrer dans l'hospice où tous nos sens furent mis à la torture par la saleté, l'odeur, la cuisine, les glapissemens, les insectes de ces écuries d'Augias qu'on n'avait pas eu le temps de nettoyer. Partout des oblates; çà et là quelque pauvre fille qui fricotait dans une chambre à coucher sur un petit fourneau portatif, car il n'y avait pas de réfectoire. Impossible d'interroger ces malheureuses : une oblate répondait pour elles à chaque question qu'on leur adressait. Plusieurs étaient malades, une était folle; une autre, accroupie dans un coin, maigre, hâve, avec de grands beaux yeux voilés qui lui sortaient de tête, paraissait tomber d'inanition : je demandai son nom, on l'appelait Réginelle ou Reinette. Il fallut nous en aller, car nous suffoquions; nous rencontrâmes le prêtre dans la cour.

— Vous avez vu? nous dit-il en ricanant.

— Nous avons vu, c'est horrible!

— Bah! reprit-il, on s'y fait!

Miss Ouragan courut à la préfecture et injuria le préfet; il en résulta que le prêtre et les oblates furent maintenus à l'hospice de *Santa-Maria-Succurre-Miseris*, mais que l'Anglaise eut le droit d'en retirer Reinette.

— Je veux la placer à l'Hôtel des pauvres, me dit-elle; on est en train de réformer cet établissement, venez le visiter avec moi.

L'Hôtel des pauvres est un palais qui ne finit plus, tout en façade, construit par Charles III, bon prince, mais un peu charlatan. La grande porte de l'édifice était surmontée de cette inscription : *Hospice royal des pauvres du royaume tout entier*; c'était grandiose. Mais ici, comme partout, l'ancien régime avait tout gâté : l'Hôtel des pauvres, fastueux au dehors, ne présentait à l'intérieur qu'une enfilade d'écuries humides, malpropres et malsaines : point de travail dans les ateliers, point d'instruction dans les classes; le million de revenu destiné aux pauvres se perdait presque entièrement dans les mains des employés. Miss Ouragan monta chez l'un des nouveaux directeurs et l'accabla d'invectives; l'excellent homme répondit tristement :

— Que voulez-vous? nous devons lutter chaque jour, à toute heure, contre l'ancien régime qui se perpétue dans les anciens employés, se débat pour se maintenir, se gendarme contre toute innovation, se cramponne à tous les débris du passé, se complaît dans l'ordure traditionnelle. Personne ne veut travailler, ni maîtres ni élèves, ni petits ni grands, ni surtout les oblates qui crient à la persécution.

Les fournisseurs prétendent qu'on vole plus que jamais les pauvres; cependant l'administration nouvelle, sans diminuer l'éclairage, épargne par an plusieurs quintaux d'huile, et la confection de huit mille deux cent cinquante-cinq chemises neuves, exactement pareilles aux anciennes, a pu être opérée avec une économie de 389 aunes de toile : un kilomètre et un quart environ! Vous concevez la colère des chemisiers. Cette hostilité, surexcitée par la rapacité déçue, a déjà produit un crime : l'un de mes collègues, accosté dans la rue, presque à la porte de l'hospice, vient d'être poignardé par un sourd-muet.

Miss Ouragan, brusquement retournée, prit la main du directeur et lui secoua violemment le bras. L'excellent homme paraissait fort étonné de cette marque d'approbation : les gens de son âge et de son pays n'osaient guère en public, après plusieurs années de familiarité, que s'incliner devant une femme en effleurant le bout de ses doigts du bout de leurs lèvres. Il rajusta ses manchettes et dit à l'Anglaise dont il tenait peut-être à se débarrasser :

— Vous n'avez vu que le quartier des garçons, allez voir maintenant celui des filles.

Elle ne demandait pas mieux que d'obéir à cette invitation, et, comme le directeur lui plaisait, elle vit le bon côté des choses; les dortoirs propres, la cuisine bien tenue, les petites filles accortes, les sœurs de charité françaises très dévouées, quoique Françaises et sœurs de charité (miss Ouragan détestait notre pays et les gens d'église). Les grandes filles faisaient des broderies d'une grande finesse ou disposaient des guirlandes et des couronnes de fleurs artificielles qu'on eût admirées à Paris. Les sourdes-muettes parlaient et entendaient, suivant notre entretien d'un œil vif et gai, qui étincelait d'intelligence; l'une d'elles questionna l'Anglaise et lui demanda nettement, sans effort guttural, de quel pays elle était. Dès que miss Ouragan eut répondu, la sourde pétilla des yeux et montra l'Angleterre sur une carte. C'était une institutrice de Pise qui était ainsi parvenue, à force de patience et de persévérance, à rendre la parole aux sourds : elle nous initia de bon cœur à ses secrets en rangeant les élèves sur deux lignes et en les exerçant devant nous à ce qu'elle appelait la gymnastique labiale, gutturale et pulmonaire. L'Anglaise prit feu aussitôt et dit à la Pisane en agitant son parasol :

— Vous m'apprendrez tout cela; je veux consacrer ma vie aux sourdes-muettes! Je viendrai prendre ma première leçon dès demain.

Elle tint parole et retourna tous les jours, pendant une semaine, à l'Hôtel des pauvres, après quoi, passant à un autre exercice, elle se mit à rédiger un rapport pour le roi Victor-Emmanuel. Voici à quelle occasion : on faisait des difficultés pour admettre Reinette

à l'hospice; il fallait des papiers, des formalités, des démarches. Miss Ouragan bouillonnait d'impatience. Le syndic lui conseilla d'aller voir le roi, qui venait d'arriver à Naples. Elle refusa carrément, parce qu'elle était garibaldienne et qu'elle avait beaucoup vociféré sur la balle d'Aspromonte, forgée, disait-elle, au Vatican.

— Bah! le roi est plus garibaldien que vous, répondit le syndic avec son fin sourire.

Cette raison suffit à l'Anglaise, qui partit sur-le-champ et courut au palais royal. Elle allait d'un pas si ferme et si franc que les sentinelles n'eurent pas le temps ni même l'idée de l'arrêter; elle prit le grand escalier, bouscula deux ou trois colliers de l'Annonciade, et arriva ainsi tout droit jusqu'à l'entrée de la salle d'audience; alors seulement on lui demanda ce qu'elle voulait.

— Dites au roi que je suis Anglaise et que j'ai à lui parler.

Je ne sais de quel air elle jeta ces mots; le fait est qu'elle fut introduite à l'instant même. Il faut croire que la qualité d'Anglaise ouvrait toutes les portes: les amis d'outre-Manche n'avaient pas brûlé une amorce pour les Italiens, mais ils ne leur barraient pas le chemin de Rome; or tout le monde sait que nous préférons d'ordinaire aux amis qui nous servent ceux qui ne nous gênent pas. Miss Ouragan se trouva en face d'un homme sans façon, portant un grand col rabattu et une moustache poussée jusqu'aux oreilles; mais à sa façon de lever la tête, on voyait d'emblée qu'il était le roi. L'Anglaise enfila un discours où elle parla d'abord de Reinette, puis de l'Hôtel des pauvres, des sourds-muets, du directeur poignardé, des chemises et des prêtres; sur quoi elle se jeta dans des sentiers de traverse où elle rencontra Luther, Cromwell, Fra-Diavolo, Thomas Carlyle, la loterie, les grottes des cordiers, les gabelles, la *consorteria*, les prisons cellulaires, les maisons de tolérance, les écoles évangéliques, la société protectrice des animaux, Dieu sait tout ce que je passe! Un aide de camp qui m'a raconté l'audience mordait son mouchoir pour ne pas rire aux éclats; le roi ne sourcilla point, et, quand elle eut fini, dit doucement à l'Anglaise :

— Vous m'obligeriez beaucoup, madame, si vous vouliez bien m'écrire tout cela.

— Tout de suite! — Et elle allait partir comme un trait quand le roi la rappela.

— Vous oubliez quelque chose.

— Je ne crois pas, dit-elle en regardant les meubles et en se fouillant pour constater qu'elle avait bien son mouchoir, son Nouveau Testament, ses clés dans sa poche et son parasol à la main.

Le roi reprit :

— Vous oubliez la petite Reinette...

— Ah! c'est vrai, sire.

— Veuillez me laisser votre nom et votre adresse. Vous trouverez ce soir chez vous ce que vous m'avez demandé.

Le soir, en effet, miss Ouragan reçut un pli aux armes royales. A partir de ce moment, elle déclara qu'après tout Garibaldi avait eu bien des torts et que Victor-Emmanuel était le meilleur des rois. Elle commença son rapport ou plutôt le recommença vingt fois, car elle avait tant d'idées qu'elle ne pouvait écrire dix lignes de suite; sa plume trop chargée d'encre ne faisait que des pâtés. Ajournant donc ce travail, elle conduisit Reinette à l'Hôtel des pauvres. Comme elle avait fait un trousseau à la jeune fille (avec l'argent d'un banquier suisse) elle dut prendre une voiture pour transporter le bagage et, le fiacre étant loué à l'heure, le cocher prit le plus long : il tourna le môle pour longer la marinelle jusqu'aux Carmes, et, sachant qu'il y a toujours des bagarres dans la petite rue qui va de l'église au chemin de fer, surtout à l'arrivée des trains, il jugea bon de passer par là : c'était un quart d'heure d'arrêt fructueux, une demi-heure peut-être. Il descendit de son siège, mit son cheval à l'ombre et, lui pendant au col un sac rempli d'herbe, lui permit de déjeuner tranquillement. Miss Ouragan piétinait d'impatience, et j'en aurais fait autant peut-être, car j'étais là pour payer le cocher, sans la joie de Reinette qui, tout heureuse d'être en voiture, se levait, se rasseyait, montait sur la banquette, s'accoudait sur le siège, contemplait avidement l'agglomération de charrettes, carrioles, chariots chargés d'hommes et de femmes, de malles et de caisses, de tonneaux et de barils, de légumes et de fruits, qui obstruaient le passage et se débrouillaient à grand'peine. Un marché ambulant circulait dans la foule : c'étaient des marchands d'oranges, de poissons, de fruits de mer, de journaux, de noisettes, d'eau fraîche, de vieux habits, de quincaillerie; tout le monde criait. Un capucin offrait une prise de tabac et des numéros pour la loterie; un savetier se promenait silencieusement, l'œil morne et la tête baissée, portant sur le dos une hotte pleine de vieux outils, de vieux ligneul et de vieux cuir. Il avisa tout à coup ce qu'il cherchait : un soulier percé au pied d'un demi-galant-homme; il désignait ainsi la classe un peu mêlée qui tient le milieu entre la plèbe et la bourgeoisie de bon aloi. Il arrêta aussitôt ce chaland et, bon gré, mal gré, lui ôta du pied la chaussure malade et mit à la place une savate publique qui ne se portait pas beaucoup mieux; après quoi, séance tenante, assis sur sa hotte, il boucha la fissure au moyen d'un tacon bien solide et qui attirait tous les yeux, mais si lestement et en narrant tant de drôleries au client déchaussé que tout se passa entre eux le mieux du monde. Le savetier demanda dix sous pour sa peine, le demi-galant homme en donna deux, et ils se séparèrent bons amis. Cependant la foule se pressait,

le tapage croissait, de nouveaux véhicules venant de la gare augmentaient l'encombrement, et le *burattinaro*, qui avait planté son théâtre mobile au plus épais du populaire, dominait tous les bruits par le nasillement criard de Polichinelle. Seul tranquille au milieu de ce tumulte, le grave clocher des Carmes, d'un rouge sombre, avait l'air de penser, comme tous les vieux, aux vieilles choses : peut-être à Conradin, qu'il avait vu tomber, ou, qui sait? à Masaniel, qu'il avait vu surgir.

Reinette, pour mieux voir, était montée du banc sur le siège, et si haut, que sa tête, dominant la ligne d'ombre, luisait comme un cuivre antique en plein soleil. Quelques jours avaient suffi pour raviver cette riche et puissante nature : les yeux s'étaient rallumés, les cheveux touffus et lustrés se gonflaient en larges ondes noires à la brise qui venait de la mer et que humaient largement les narines dilatées; la bouche, un peu épaisse, s'était entr'ouverte pour aspirer plus d'air et laissait voir toutes ses dents d'une blancheur arrogante; la tête levée, les bras croisés, la jupe flottant au vent comme une bannière, elle semblait dire aux hommes et aux bêtes, et même au clocher impassible : Regardez-moi!

En ce moment passa Toniel qui venait de la gare, une valise sur le dos; un voyageur marchait derrière lui. Tout à coup il s'arrêta, secoua la tête et courba en abat-jour sur ses yeux celle de ses mains qui était libre. Aussitôt il accourut vers notre voiture après avoir jeté sans façon la valise sur l'épaule du voyageur qui poussait des imprécations. Toniel avait vu Reinette. Il adressa aussitôt la parole à miss Ouragan en lui répétant toutes les phrases câlines, toutes les offres de service que les Napolitains savent prolonger indéfiniment. Il tira de sa poche une plaque de lave qu'on avait coulée brûlante dans un moule, et qui portait l'effigie de Victor-Emmanuel ou de François II, au choix, car il en avait pour tous les goûts, puis un petit animal de mer à tête de cheval, un lézard en terre cuite, un bouton de manchettes trouvé dans les fouilles de Cumes, une tabatière étrusque, un chapelet bénit, tout ce que les étrangers achètent : il le donnait pour rien, tant il aimait miss Ouragan. Mais il ne quittait pas des yeux Reinette. En ce moment, un coup de canon gronda sur la mer, la foule se rua du côté de la grève pour aller voir le vaisseau qui arrivait. Il devint possible de passer; le cocher remonta sur son siège et Reinette fut forcée d'en descendre; en descendant, elle rencontra le regard de Toniel. Dès ce moment, les deux enfans s'aimèrent. Ils avaient trente ans entre eux deux.

Le fiacre partit au galop, car le cocher, qui avait de la conscience, tenait à montrer qu'il faisait tous ses efforts pour regagner le temps perdu bien malgré lui. Toniel monta derrière la voiture; Reinette, assise en face de nous, le regardait. On arriva trop vite

au sérail : le peuple nommait ainsi par dérision l'Hôtel des pauvres. C'était une honte et un malheur d'y être enfermé : mieux valait la prison, où l'on arrivait du moins par des actions d'éclat, trahi (c'était le mot usité) par la justice et par la police. Telle était l'opinion populaire, et je laisse à penser l'horreur de Toniel quand il vit le fiacre s'arrêter au sérail. Il ouvrit la portière et abattit le marchepied; à Reinette, qui descendit la dernière, il dit assez haut pour être entendu de moi :

— Ou je te sors d'ici, ou l'on m'étrangle!

Il nous suivit dans la maison, et comme il était avec nous, on le laissa entrer partout, même dans le quartier des femmes. Il examina soigneusement l'atelier où devait travailler Reinette, le dortoir où elle devait dormir, la cour où elle pourrait se promener à l'heure des récréations, la fenêtre où il lui serait permis de s'asseoir à certaines heures pour prendre le frais. Il se fit l'ami d'une oblate qui, en nous accompagnant, disait pis que pendre du nouveau gouvernement et surtout des sœurs françaises. Les oblates, qui pullulaient, comme partout, à l'Hôtel des pauvres, faisaient de leur mieux pour rendre la vie dure aux directeurs : elles poussaient les petites filles à tourner le dos aux maîtresses et à crier dans la salle de dessin, quand le maître arrivait : « O Dieu! faites que celui qui s'assoit sur ce banc se casse les jambes! » Toniel devint donc en moins de rien le meilleur ami de la vieille fille et chuchota quelque temps avec elle au bas de l'escalier. Huit jours après, grâce à la protection de miss Ouragan, il entra comme apprenti dans l'atelier des serruriers; quinze jours après, grâce à la protection de l'oblate, il lui fut permis de faire les gros ouvrages dans le quartier des femmes; trois semaines après, outre quelques menus outils de serrurerie, Toniel et Reinette avaient disparu du sérail.

III.

Cependant Pallone touchait à sa vingt-deuxième année et, bien différent de Toniel, avait mérité le suffrage de miss Ouragan, qui parlait partout de lui comme d'un bon sujet, d'un beau génie, espoir de l'Italie future. En moins de deux mois, il avait appris à lire et ne s'en était pas tenu là, comme faisaient ses pareils : aussitôt qu'il eut l'instrument, il voulut savoir la musique. A cet effet, il demanda des livres et commença par ceux que l'Anglaise répandait à profusion contre les curés; à force de les lire, il se pénétra de l'idée qu'il n'y avait ni Dieu ni diable et que, par conséquent, chacun pouvait agir à son caprice, en ne se préoccupant que des agents de police et des carabiniers. Après quoi miss Ouragan, l'instruisant sur la dignité humaine, lui enseigna que nous sommes tous égaux

et qu'un lazzarone vaut bien un grand seigneur. Pallone en conclut que le grand seigneur avait volé le lazzarone. Armé de cette conviction, toutes les fois qu'il enlevait un mouchoir dans un pan d'habit, il pensait reprendre son bien, user de son droit; il disait plus : remplir son devoir, exercer un sacerdoce (le mot de sacerdoce revenait à chaque page dans les livres de miss Ouragan). Il se déclara l'apôtre de la solidarité universelle; on voit qu'il avait pris des qualités oratoires, et la première de toutes, l'emploi des mots longs. Il déclara donc la guerre aux grands, mais ne cessa point de rançonner les petits, car les nouvelles théories n'ont jamais fait le moindre tort aux anciennes habitudes. On le voyait courir les marchés et prélever un impôt sur les profits du jardinier, du maraîcher, du vigneron; les cochers de fiacre lui payaient la dîme, quelques bourboniens lui envoyaient de loin en loin un rouleau de vieux écus; il surveillait, de plus, la vente de l'eau claire et s'interposait dans les débats entre les bateliers de la marine. Les uns le croyaient affilié à la camorra, les autres à la police; il ne se défendait pas contre ces accusations peut-être injustes, mais lucratives, et prenait des airs mystérieux qui faisaient trembler les gens : aussi les petits marchands, les petits filous, les petits conspirateurs, craignant d'être contrôlés ou dénoncés, lui donnaient-ils de l'argent; il exploitait ainsi la poltronnerie universelle. Quand il traversait les rues, en chemise rouge, en veste et en pantalon de velours chocolat, et qu'arrivant au port, campé devant la foule, sa trique sous le bras, il ôtait son chapeau calabrais et de sa main droite, chargée de bagues, relevait en plumet sa houppe touffue de crins noirs, il se faisait un silence parmi les mariniers et les marinarelles; les plus hardies ne le regardaient que de côté, le jongleur, qui chantait des strophes du Tasse au peuple amassé autour de lui, suspendait le combat de Tancrède et de Clorinde, et Polichinelle oubliait d'assommer le sbire. Pallone s'avançait alors et, tendant son chapeau, faisait la quête en faveur du théâtre ambulant et du récitateur populaire : les sous pleuvaient dans l'entonnoir de feutre; Pallone en donnait une poignée à Polichinelle, une autre au chante-histoires, gardait pour lui le reste, et, replantant son chapeau sur sa tête, il s'éloignait lentement, la trique en arrêt, d'un pas de triomphateur.

Il rencontra un matin, à la marinelle, miss Ouragan, qui lui lança cette question à brûle-pourpoint :

— Savez-vous où est Toniel?

— Je sais tout.

— En ce cas, dites-le-moi vite, il me le faut.

— Qu'en voulez-vous faire?

— Je veux tirer de ses mains une pauvre fille qu'il a enlevée.

Toniel se dérange, il m'a trompée en tout. J'aurais dû m'y attendre, il ne sait pas lire. Il n'est pas comme vous, qui êtes sorti de l'ignorance et de la misère; il me désole autant que vous me réjouissez.

— Vous dites que Toniel a enlevé une fille?

— Ne le savez-vous pas?

— Assurément. Je sais tout. Elle se nomme... Attendez...

— Reinette.

— C'est cela... Reinette. C'est bien le nom que j'ai sur mes registres. Il l'a emmenée... je sais où. Quand même il partirait en ce moment par le télégraphe et s'en irait jusqu'au bout du monde, je le rattraperais. Je lancerai sur lui tous mes hommes...

— Êtes-vous bien sûr...

— Doutez-vous de moi? Ne bougez pas de là. Je suis Pallone.

— Sur quoi il siffla un fiacre, qui accourut, sauta dedans et fit un geste circulaire; le fiacre tourna sur-le-champ et partit au galop. Miss Ouragan ne se sentait pas d'aise, admirant Pallone avec un amour-propre d'auteur. « Voilà ce que c'est, pensait-elle, que de savoir lire. »

Cependant Toniel, avec Reinette, était parti pour Salerne, où il espérait rencontrer sa mère et où il était sûr de retrouver dame Placide, une veuve qui était sa tante et qui n'avait pas d'enfans. Marianne avait quitté le pays depuis le malheur de Chiagnone; on la voyait de loin en loin dans les États-Pontificaux. Dame Placide tenait un débit de sel et de tabacs; elle vendait de plus du papier, de la mercerie et des cordes pour les instrumens de musique. Comme elle avait bon cœur, elle accueillit volontiers Reinette; elle cherchait d'ailleurs une servante pour l'aider dans sa boutique et dans sa maison. Les deux amoureux étaient venus ensemble de Naples à Salerne sans même se toucher dans la main. Quoique fiancés indissolublement dès le premier regard échangé entre eux, ils ne pouvaient encore se marier n'ayant ni sou, ni maille : il fallait avant tout faire son nid, ou, comme ils disaient, faire son lit. Jusque-là, ils devaient vivre ensemble à distance, tendrement étrangers l'un à l'autre, et moins familiers, moins caressans que s'ils eussent été frère et sœur; ainsi le voulait le respect du monde et de la madone. Toniel fut donc forcé de se chercher un gîte : il le trouva dans une barque retournée, la quille en l'air, qu'on était en train de radouber, et s'y mit sous cloche. Il fallait manger cependant, et dame Placide n'offrit pas même à son neveu un morceau de pain; elle avait bon cœur cependant, mais ne donnait rien pour rien : c'est ainsi qu'elle était parvenue à se créer un petit commerce.

Toniel gagna quelques pièces de cuivre en chantant sous les fe-

nêtres; la préfète, qui lui trouva bonne mine, l'envoya chercher par un huissier et régala ses invités, toute une soirée, de chansons napolitaines; après quoi elle fit une quête qui rapporta treize francs cinquante centimes en gros sous. Avec le tiers de cet argent, Toniel acheta chez un brocanteur une vieille harpe sans cordes; il la porta chez dame Placide avec le reste de la somme, et ne garda pour lui que trois sous qu'il échangea contre une livre de fraises et une miche de pain; puis il alla boire à la fontaine et rentra sous sa barque où il s'endormit dans un rêve charmant, qui devint un beau songe : il montait les degrés de Saint-François-de-Paule et s'avançait au milieu des fanfares, sous le marbre blanc du portique en tenant par la main Reinette vêtue de pourpre et couronnée d'or.

Le lendemain, il rencontra un Viggianais qui était parti de son village, sa harpe sur le dos, pour courir le monde; ce musicien savait beaucoup d'airs, mais peu de paroles, et avait une voix de crécelle qui ne pouvait plaire qu'aux gens d'outre-mer.

— Associons-nous, veux-tu? dit Toniel.

Ils s'associèrent. De grand matin, ils allaient s'asseoir au bord de la mer, à l'ombre d'un rocher percé à jour qui formait une arche; à leurs pieds, l'eau était verte et faisait du bien aux yeux. Ils travaillaient ensemble : le Viggianais donnait des leçons de harpe à Toniel, qui lui apprenait des chansons et lui adoucissait la voix; les vagues au mouvement régulier battaient la mesure. Les exercices duraient jusqu'au milieu du jour; alors les musiciens se baignaient et dînaient, le Viggianais de fromage, car il était d'un pays de montagnes, Toniel de fraises et de cerises, les fruits du mois d'avril. Après dîner, ils faisaient la sieste de l'autre côté de la roche, parce que le soleil avait tourné, puis ils rentraient à la ville et donnaient ensemble un concert au préfet, au syndic, au général commandant la zone, au président du tribunal, aux habitués du café noble, à un fabricant suisse qui dirigeait une filature près de la ville : ils avaient appris pour lui le *Ranz des vaches* et des morceaux de *Guillaume Tell*. Au bout de quinze jours, Toniel sut assez de harpe pour s'accompagner et eut assez d'argent pour acheter à dame Placide toutes les cordes qui manquaient à son instrument : elle ne les lui vendit pas trop cher, mais elle y trouva son compte. Le Viggianais partit pour l'Amérique, et Toniel gagna seul beaucoup de papier : son répertoire ne s'épuisait pas, parce qu'il inventait chaque jour une nouvelle chanson, paroles et musique; les idées lui venaient toutes seules bien qu'il ne sût ni la gamme, ni l'alphabet. La rime laissait à désirer, mais la mesure était toujours juste. C'était d'ailleurs Reinette qui l'inspirait. Chaque matin elle avait son aubade : sa fenêtre donnait sur un jardin; les voi-

sins dormaient encore, dame Placide, qui se couchait tard parce qu'elle passait ses soirées à piquer avec des épingles des liasses de billets, ne se levait que longtemps après le soleil. Impossible d'entrer dans le jardin entouré de murs sur lesquels se hérissaient des tessons de bouteille. Dame Placide craignait les voleurs et ne se couchait pas sans avoir fait le tour du jardin et de la maison pour fermer toutes les portes et tous les volets. Mais au delà s'élevait un reste de maison en ruines ou un commencement de maison en construction : quatre murs et un escalier sans garde-fou, montant à un premier étage sans plancher ni plafond; du haut de l'escalier, on voyait à cinquante pas la fenêtre de Reinette. Toniel se postait là dès l'aube et chantait les couplets qu'il venait de composer : la fenêtre s'ouvrait aussitôt, et une tête brune aux longs cheveux dénoués apparaissait à la croisée; la chanson finie, Reinette portait une main à sa bouche et jetait un baiser à Toniel. Puis ils causaient longuement, surtout des yeux, qui disaient toutes les choses tendres; les gestes donnaient les détails. A force de remuer les bras, les mains, les doigts, l'heureux garçon apprenait à la jeune fille l'argent gagné la veille et l'emploi de cet argent. L'achat du lit avançait, les fers avaient deux mètres de largeur, les planches étaient commandées au charpentier, encore quelques jours et on pourrait s'occuper de la paillasse. Il fallait de plus deux chaises et une petite table; le reste viendrait peu à peu. Tout compte fait, on pourrait se marier le 8 septembre, jour de la fête de Piédigrotte; don Cristofre était prévenu et s'occupait des papiers. Sur quoi les yeux reparlaient, pleins de caresses et de promesses. Puis Reinette portait un doigt à ses lèvres : silence! La maison s'éveillait, dame Placide venait de sauter à bas du lit et de courir à son armoire pour voir si les papiers y étaient toujours. Deux baisers jetés de loin se croisaient dans l'air, la fenêtre se refermait : Adieu Reinette! Toniel redescendait alors, ivre de joie et de vie, et traversait Salerne en chantant de toute sa voix la chanson nouvelle au soleil levant.

Seulement il devint un peu avide; le mariage rend conservateur. Au lieu de jeter, comme autrefois, son argent à la loterie ou dans les mains de Pallone, il empilait les pièces de cuivre, comme dame Placide, et piquait dix par dix les billets de dix sous. Il marchandait les fraises et, quand la marchande ne voulait rien rabattre, il mangeait son pain tout sec avec un peu d'humeur. Il lui arriva même un jour de refuser l'aumône à un pauvre et de lui dire comme eût fait un bourgeois ou un philanthrope éclairé : « Travaille! » Il est vrai qu'il se repentit de cette mauvaise action, et que, revenant sur ses pas, il donna au mendiant une poignée de cuivre. N'importe, le premier mouvement n'était plus le meilleur. Toniel se gâtait, Toniel devenait vénal; quand la préfète ou le fabri-

cant suisse ne lui jetaient que des sous, Toniel faisait la grimace, Toniel devenait jaloux : encore un vice de conservateur. Il passait trente ou quarante fois par jour devant la boutique où Reinette se tenait au comptoir; il n'osait y entrer cependant, parce que la patronne ne le voulait pas. Dame Placide avait bon cœur, mais elle répétait souvent un mot qu'elle croyait avoir inventé : le temps c'est de la monnaie. Elle permettait toutefois à trois *doncicilli* (dandys) de la localité qui portaient un gant blanc à la main gauche, un col rabattu jusqu'aux épaules et des favoris en côtelette, de rester longuement assis dans la boutique, où ils fumaient deux cigares qu'ils payaient trois sous les deux. Tout en fumant, les *doncicilli* disaient des fadeurs à Reinette, qui les recevait en se dodelinant, car il ne lui déplaisait pas qu'on la trouvât gracieuse. Quand Toniel passait devant la fenêtre basse de la boutique et qu'il voyait ces trahisons (c'était son mot), il entrait dans des accès de rage et avait des envies féroces d'étrangler les *doncicilli*; ce qui le retenait, c'était le respect de la redingote et aussi la peur de tout gâter : il ne voulait point fâcher Reinette. Il s'en allait alors pleurer tout seul au pied de la roche qui formait une arche sur la mer. La chanson du lendemain était plaintive ou furieuse, il la chantait à l'aube, de la maison à la fenêtre, en roulant de gros yeux et en montrant le poing. Reinette souriait en le regardant; le sourire était moqueur, mais le regard si tendre que Toniel oubliait, pardonnait tout et s'en allait aussi fier que s'il eût décroché le soleil. Dans l'après-dîner en repassant devant la fenêtre basse, il retrouvait les *doncicilli* installés pour une heure ou deux, le chapeau sur la tête, le cigare à la bouche, la main droite dégantée et faisant une pantomine galante pour montrer leurs bagues et leurs ongles longs. Toniel se sauvait désespéré.

Un soir que Toniel, plus affligé que jamais, courait vers la mer avec l'intention de s'y jeter, il heurta tout à coup un gros homme en soutane qui le prit par le bras : c'était don Cristofre. J'ai appris depuis par miss Ouragan que le prêtre s'était rendu à Salerne, envoyé secrètement par la police, à l'insu de l'autorité militaire, qui n'admettait pas de pareilles négociations. Don Cristofre devait s'aboucher avec un chef de brigands qui était de ses paroissiens et l'engager à quitter le pays et le métier pour aller vivre de ses rentes dans les États-Pontificaux. On lui offrait des passeports et des billets de banque. La négociation n'aboutit pas parce que le chef demandait pour lui et pour sa bande des certificats de bonnes vie et mœurs et voulait de plus être payé en or.

— Hé! Toniel, cria don Cristofre, où cours-tu si vite?

— Je vais me noyer, dit Toniel.

— Diavolo! Que t'a donc fait Reinette?

— Une scélérate! répondit le pauvre garçon. Et il raconta toute l'histoire à don Cristofre, qui souriait, se rappelant ses jeunes années. Puis, quand Toniel eut fini :

— Ne te noie pas, dit le prêtre, ce serait d'abord un péché mortel dont je ne pourrais t'absoudre; ce serait ensuite une affaire manquée : tu nages comme une anguille et tu peux rester aussi longtemps sous l'eau qu'un pêcheur de corail. Laisse les Piémontais se tuer, il fait froid chez eux, le ciel est gris, et les femmes sont pâles; ici, mon garçon, avec tous les biens de Dieu, ce soleil et ta Reinette, il faut camper allégrement. Un grand sage a dit : *Memento vivere*, souviens-toi de vivre.

Toniel ne demandait pas mieux, et le prêtre lui promit, pour le consoler tout à fait, d'aller parler lui-même à Reinette. Il se rendit en effet chez dame Placide et emmena la jeune fille dans le jardin. Je ne sais ce qu'il lui dit, car ils causèrent, elle et lui, plus d'une heure à voix très basse; je sais seulement qu'une semaine après, à la Pentecôte, Toniel et Reinette allèrent au pèlerinage de Mont-Vierge ensemble et seuls. Ils partirent de bonne heure par le premier train, le wagon était plein de monde; la jeune fille, très émue, tenait la tête baissée et portait à chaque instant le pan de sa robe à ses yeux rougis. A je ne sais plus quelle station, le chemin de fer n'allant pas encore bien loin, il fallut attendre une heure ou deux avant de monter en voiture. Toniel et Reinette se mirent au frais dans une église; la jeune fille alla tout droit à une chapelle et se laissa tomber à genoux, le front collé sur la plus haute marche; elle sanglotait.

— Ne pleure pas, lui dit Toniel.

— Il faut que je pleure.

— Mais pourquoi? Quel chagrin as-tu?

— J'ai fait un gros péché.

— Quel péché as-tu fait, *gioja mia* (ma joie)?

— Je te le dirai au retour.

Toniel était inquiet; il respecta pourtant le secret de Reinette. Elle était si profondément affligée qu'il ne songeait qu'à la distraire; aussi lui montra-t-il dans une église d'Avellino l'image de saint Modestin. Ce saint faisait autrefois beaucoup de miracles; il y a renoncé depuis qu'on n'y croit plus; pour que les saints fassent des miracles, disait don Cristofre avec beaucoup de sens, il faut qu'on y croie. Or Modestin habitant Avellino, les villageois de Mercogliano voulurent l'avoir chez eux. Ils vinrent de nuit, et le volèrent. Le saint fut outré de cet attentat, et pour montrer sa colère aux larrons, ne fit chez eux aucun miracle. On avait beau le prier, le supplier, décorer sa châsse, l'illuminer *a giorno*, le cajoler des épithètes

les plus caressantes, Modestin restait dur et sourd comme pierre; il ne guérit pas un malade, et, pendant la sécheresse, ne fit pas tomber une goutte d'eau. Si bien qu'un beau jour, de guerre lasse, les villageois de Mercogliano renvoyèrent le saint aux citadins d'Avellino en le poursuivant de huées et de sifflets. Quand ils furent essoufflés et époumonés, ils lui jetèrent des pierres. C'est depuis lors qu'Avellino et Mercogliano ne peuvent plus se souffrir; on l'a vu plus d'une fois dans les guerres civiles. Quand Mercogliano est libéral, Avellino est royaliste, ou *vice versa;* si la ville abonde en gardes nationaux, le village fourmille de brigands, et les deux populations vont se fusiller sur la montagne. En temps de paix, au lieu de balles, elles échangent de mauvais procédés.

Mais Toniel avait beau raconter cette histoire à Reinette, elle ne prenait point garde à saint Modestin et se battait le front sur les degrés de l'autel. On se remit en route : à Mercogliano, il fallut s'arrêter jusqu'au milieu de la nuit. La foule se ruait dans la nef gauche de l'église d'où coulait par un tuyau fiché dans un pilastre une eau miraculeuse qui sortait du fémur de je ne sais quel saint; cette eau guérissait de la soif et de toutes les autres maladies. On n'arrivait au tuyau qu'à grands coups de coude et d'épaule, et Reinette y faillit étouffer, mais l'eau sainte lui rendit la vie. Vers minuit, on commença l'ascension, en cortège interminable, les uns montant à âne ou à cheval, le plus grand nombre à pied, les pénitens pieds nus, parmi ceux-ci Reinette. Les vieux, les infirmes, les femmes grosses suivaient péniblement. Chacun portait sa torche ou une longue perche dont l'extrémité supérieure, enduite de résine, flambait gaîment, et ce long serpent tacheté de feux, rampant dans la nuit du creux de la vallée aux flancs escarpés de la montagne, offrait à l'imagination des curieux l'illusion d'une féerie ou d'un rêve. C'était bien le songe d'un minuit d'été. A l'aube, tout le monde était exténué de fatigue; Reinette ne se tenait plus sur ses pieds déchirés et sanglans; Toniel, qui la soutenait de son mieux, n'en pouvait déjà plus. Tous les visages avaient la lividité des cadavres; quantité de pèlerins, surtout les femmes de la ville, qui n'ont jamais su marcher, s'étaient jetés à terre, dans la boue, en poussant des gémissemens et en demandant à mourir. On avait passé la région des châtaigniers et l'on gravissait des pentes nues : un vrai calvaire où bien des âmes écrasées traînaient leur croix. Enfin les plus alertes, touchant la cime, tâchèrent de pousser un cri de joie, mais ne purent tirer de leur gosier qu'une sorte de râle et tombèrent comme tombent des corps morts.

Cette abbaye de Mont-Vierge, plantée sur un pic de granit qui commande toutes les forêts des deux provinces, avait été jadis un

temple de Cybèle, et l'Apennin qui la porte fut appelé longtemps le Mont-Virgilien. Le Mont-Virgilien est devenu le Mont-Vierge, et 20,000 ou 30,000 Napolitains s'y rendent chaque année en pèlerinage. Arrivée à la porte de l'église, Reinette se mit à genoux la face contre terre en priant Toniel de lui attacher une corde au col et de la tirer ainsi jusqu'au tabernacle de la Vierge. Pendant qu'il la tirait, elle marchait sur les genoux et traînait sa langue sur le parement. Quand elle fut au tabernacle, elle marmotta des prières en se frappant la poitrine et en sanglotant, puis se releva radieuse. Elle était pardonnée et sauvée. Alors seulement elle confessa d'elle-même à Toniel le gros péché qu'elle venait d'expier si durement : — Je ne t'aimais pas assez, m'a dit don Cristofre.

Ils redescendirent ensemble, et heureux! Sur le bord du chemin, ils virent deux genêts plantés l'un près de l'autre; ils en rapprochèrent les cimes et les nouèrent ensemble de leurs doigts qui se touchaient. Ainsi font les fiancés du pays qui se jurent fidélité devant la reine des anges. Quand ils sont mariés, au bout d'un an ou deux, s'ils s'aiment encore, ils reviennent et désenlacent les genêts. La montagne en était pleine; les plus nombreux, encore attachés l'un à l'autre, étaient desséchés. Quand Reinette et Toniel repassèrent à Mercogliano, le village était en fête, toutes les maisons pavoisées de drapeaux, de bannières, de banderoles, de grands mouchoirs peints où flottaient des images de dévotion. Les cabarets étaient gorgés de pénitens qui, ayant payé leur dette au repentir, ouvraient un nouveau compte. Ils n'avaient point osé porter de vin sur le mont sacré, car si un mécréant y monte une gourde pleine toutes les batteries du ciel foudroient la montagne, et la grêle broie sur pied, du même coup, la vendange et la moisson. Aussi s'appliquaient-ils gaillardement à se refaire de leurs privations. Toniel et Reinette entrèrent dans ce tumulte, mais n'y trouvèrent aucun plaisir : le bonheur n'aime pas la jovialité bruyante. Ils avaient besoin d'être seuls. Cependant, au beau milieu d'une rue bourrée de foule, ils furent interpellés par des improvisateurs assis sur les fenêtres, les jambes en dehors et ballantes, le verre à la main. Ces *canta-figliole* (chanteurs de filles) se lançaient des défis en vers, comme les bergers virgiliens, en se renvoyant des strophes qui devaient toutes aboutir au refrain du jour : *figliole!* (les filles!) Un de ces improvisateurs, tavernier de son état, cria d'un ton rogue et rauque aux deux amoureux :

Hé! là-bas, vous passez ici
Raide et droit comme deux béquilles;
Levez les yeux, fêtez aussi
Les filles.

Et la foule de battre des mains. Toniel répondit aussitôt de sa voix fraîche et jeune :

Hé! là-haut, les buveurs goulus
Qui trempez de vin vos guenilles,
Quand on boit trop, on ne voit plus
Les filles.

Toute la rue poussa des acclamations. Le tavernier voulut répondre :

Buveurs d'eau, mangeurs de pain bis,
A genoux devant les bons drilles!
Nous voyons couleur de rubis
Les filles.

La foule applaudit, mais mollement; elle attendait la réponse de Toniel, qui ne se fit pas attendre :

Tu n'as de rubis qu'à ton nez,
C'est par le nez seul que tu brilles.
A nous, venez à nous! venez,
Les filles.

Il mit tant de tendresse dans ce dernier appel que la rue entière devint folle : les drapeaux s'agitaient, les saintes images frétillaient, les chapeaux volaient en l'air, la multitude trépignait de joie, dansant, sautant, pirouettant, les bras levés, avec des hurlemens à mettre une armée en déroute. Le tavernier vaincu se renversa en arrière et culbuta dans une chambre où il disparut. Reinette, rouge d'orgueil et de joie, se sentit comme enlevée dans un rayon de soleil. Elle était en effet portée à bras dans un char, le plus riche de la fête, celui qui avait remporté le prix de course et de beauté; Toniel fut placé auprès d'elle, sur le banc de derrière, à la place d'honneur. Autour d'eux, assis ou debout, ou à cheval sur le timon, sur les rebords ou ballottés dans un hamac au-dessous du char, s'agitaient une trentaine de chrétiennes et de chrétiens, vêtus en arc-en-ciel : ce n'étaient que châles bigarrés, robes diaprées, écharpes et rubans multicolores, plumes de coq, de paon, de faisan, qui étincelaient au soleil, guirlandes de feuillages enlacées aux mâts qui portaient la tente, et qui, chargés de grelots, carillonnaient allégrement, tandis que la tente, chargée de couleurs comme une palette, et, gonflée, abattue, secouée par le vent, faisait un grand bruit de voile.

Le char hérissé de perches où pendaient des seaux, des sabots, des chapelets de noisettes, était pavoisé de grands drapeaux en soie portant des images de saintes et de saints : tout cela dévalait éperdument, dans une course effrénée, sur des pentes poudreuses,

au galop de deux petits chevaux qui disparaissaient sous une profusion de plumes, de rubans, de plaques de laiton, de galons, de grelots, de branches vertes et fleuries; hommes et femmes fendaient le vent qui leur coupait le souffle et, saisis de vertige, se croyaient immobiles, tandis que les roches, les descentes, la plaine, les hameaux blancs, les vagues dorées des blés, les festons des vignes, les arbres en file, couraient, fuyaient, volaient.

Quand les deux fiancés rentrèrent à Salerne, ils trouvèrent chez dame Placide une lettre à l'adresse de Toniel, qui se la fit lire par le barbier du coin. Il n'y avait que trois lignes ainsi conçues :

« Maître Pallone fait savoir à qui de droit que, si Toniel n'est pas à Naples avant trois jours, Reinette est morte. »

IV.

C'était miss Ouragan qui avait découvert la retraite des amoureux; elle tenait le secret de don Cristofre, qu'elle voyait de plus en plus, toujours occupée de le convertir au protestantisme. Elle et lui montaient le soir sur la terrasse supérieure d'une église qui, d'un côté regardait la ville, de l'autre la mer; don Cristofre s'y étendait sur un banc, le coude sur un parapet, et fumait avec délices un âcre cigare napolitain que lui choisissait, en l'allumant lui-même, un marchand de la paroisse; l'Anglaise pérorait debout devant le prêtre ou marchait à grands pas devant le dôme en faïence, accumulant des invectives et des sarcasmes contre l'infaillibilité du pape et l'immaculée conception ; sur ce dernier point, elle disait innocemment des choses très saugrenues. Don Cristofre n'avait garde de se fâcher, mais répétait béatement, en renversant la tête et en jetant sa fumée aux étoiles :

— Que voulez-vous? j'y crois.

Un jour miss Ouragan avait rencontré Pallone à la marinelle et lui avait dit en l'abordant :

— Je sais où ils sont. Vous ne devinez pas qui? Toniel et Reinette.

— Je le sais aussi, et je les surveille, répondit sans broncher le fanfaron.

— Ils se cachent à Salerne chez une dame Placide qui vend du tabac.

— Vous croyez me l'apprendre?

— Ils sont allés ensemble au Mont-Vierge.

— Parfaitement; je les suivais des yeux.

— Et ils se marieront à Piédigrotte.

— Et ils ne se marieront pas.

— Qui les empêchera?

— Moi, Pallone.

— Vous ferez bien. Ce n'est pas que j'en veuille à Toniel ; il s'est conduit avec cette fille beaucoup mieux que je ne l'attendais d'un illettré, mais il mène une vie de fainéant, en chantant dans les rues ; comment voulez-vous qu'il entretienne un ménage et qu'il élève des enfans ? Ces pauvres diables périront dans quelque fondaco ; les garçons seront des voleurs, les filles des... (elle dit le mot). Savez-vous, mon ami ? Vous devriez épouser Reinette.

— L'épouser? Elle? Moi Pallone? Ohé!

— Pourquoi non? Vous êtes honnête, vous savez lire, en quelques mois vous parleriez anglais, si vous vouliez. C'est une fille intelligente, un peu bigote, mais pour la guérir de ses superstitions vous la conduirez le dimanche à la chapelle anglaise. Nous la doterons, et vous mourrez chargé de biens et d'années dans la lumière et dans la paix.

— Toniel sera ici dans trois jours, avait répondu Pallone, en faisant une sortie de premier baryton. — En effet, trois jours après, Toniel, avec sa harpe, était à Naples. A la porte de la gare, le pauvre garçon rencontra le terrible homme, qui lui fit signe de le suivre et le conduisit sous le pont de la Madeleine, un arc de triomphe qui enjambe un filet d'eau. Il faisait nuit noire.

— Tu es un voleur et un traître, dit Pallone à Toniel. Depuis plusieurs mois, tu ne m'as pas donné une obole ; tu as enlevé une fille sans ma permission, tu es allé te cacher comme un lâche. Si je te donnais un coup de stylet ici même et si je te jetais dans le Sebeto, tu n'aurais que ce que tu as mérité. Mais je suis trop bon ; je veux bien, pour cette fois, t'épargner encore. Seulement prends garde! Tu vas d'abord me donner tout l'argent que tu as sur toi (Toniel vida ses poches) ; secondement, tu resteras à Naples un mois entier, sans faire un pas vers Salerne, sans adresser un seul message à la fille que tu sais. Le trentième jour, tu te trouveras ici, sous le pont, et je te donnerai mes ordres. Si tu n'obéis pas, tu es un homme mort.

Là-dessus Pallone s'éloigna, en prenant l'allure d'un justicier de mélodrame. Toniel alla s'asseoir vingt pas plus loin sur le sable à l'embouchure du Sebeto. Il resta longtemps frappé de stupeur, puis fondit en larmes. Quand il se réveilla au chant des pêcheurs qui embarquaient leurs filets, le port s'agitait gaîment, la grève était frangée d'écume, le ruisseau clapotait contre les vagues légères, le Vésuve, frais et nacré, lançait une nuée rose au soleil levant. Toniel eut un éclair de joie, mais aussitôt après il se souvint et poussa des cris désespérés : O Reinette ! Reinette !

Cependant Pallone venait de partir pour Salerne dans un wagon où il était entré sans bourse délier ; il regarda d'un tel air l'em-

ployé qui vint lui demander son billet qu'il le fit rentrer sous terre. Chemin faisant, dans la salle d'attente, il avait enlevé sur une banquette le sac d'un Allemand qui faisait son voyage de noces et qui, devant tout le monde, serrait les deux mains de sa femme en la contemplant dans les deux yeux; les Napolitains, peu habitués à ces façons, le prenaient pour un magnétiseur. Au moment de partir, le touriste sentimental s'aperçut du larcin, qui le mit en fureur; il voulut arrêter le train et menaça le chef de gare de le faire destituer par le roi de Prusse. Le train partit sans lui, et Pallone ouvrit le sac; il n'y avait qu'une vieille pipe de porcelaine, un volume de Geibel, le guide Bædeker et un saucisson. Un regrattier, qui était dans le wagon, acheta le tout pour deux lires. Quand Pallone fut arrivé à Salerne et qu'on lui eut montré la boutique de dame Placide, il passa plusieurs fois devant sans entrer, car il voulait voir le pays avant de le conquérir. Reinette lui plut si fort qu'il accéda aux idées de miss Ouragan et prépara aussitôt son entrée; son premier soin fut de lier connaissance avec le cocher d'un fiacre à deux chevaux auquel il offrit sa protection, lui promettant monts et merveilles; aussi fut-il voituré gratis par la ville où il s'exhiba dans une attitude nonchalante, les bras étendus, la tête renversée dans le pli de la capote, les pieds appuyés sur la banquette de devant. Après la sieste, il se fit arrêter devant la boutique de dame Placide et appela du doigt la marchande pour lui demander des cigares de la Havane et du tabac turc. On n'en consommait pas à Salerne, et Pallone le savait bien; il n'en parut pas moins révolté d'un pareil dénûment et, s'étant fait ouvrir la portière et abattre le marchepied, il entra dans la boutique avec une moue dédaigneuse.

— Montrez-moi, dit-il, ce que vous avez.

L'un des *doncicilli* s'était levé pour voir la scène; Pallone lui prit brusquement sa chaise et s'assit en croisant les jambes pendant qu'on étalait devant lui tout ce qu'on vendait. Il choisit un cigare de Cavour noir comme un bâton de réglisse et le jeta dès qu'il en eut aspiré deux bouffées, en tendant à Reinette le billet de deux lires échangé contre le sac de l'Allemand.

— *Com è aggraziata sta peccerella!* (Qu'elle est donc gracieuse, cette petite fille!) dit-il complaisamment à dame Placide.

— Ce sont vos yeux, murmura Reinette, réponse obligée à pareil compliment.

— Aimez-vous? — demanda aussitôt le fanfaron, moins indiscret en ceci qu'on ne le pense. C'est une question toute naturelle, et une Napolitaine en est aussi peu effarouchée que le serait une Parisienne à qui l'on dirait: Dansez-vous?

— *Come no?!* (comment non?!) répondit Reinette avec un haut-le-corps, comme si elle pensait *in petto* : « Voyez-vous l'insolent? Il

ose douter, quand j'ai quinze ans et qu'il voit ma figure? Autant vaudrait me dire : Êtes-vous laide? ou : N'avez-vous pas de cœur! »

— Et sans doute un de ces trois cavaliers? ajouta Pallone en regardant de travers les *donciccilli*, qui prirent aussitôt la porte.

— Non monsieur, pas ces trois-là. J'aimerais mieux trois mouches.

Reinette commençait à remarquer que Pallone était bel homme; les femmes ont toujours une certaine sympathie pour ceux qui font peur. Pallone retourna tous les jours à la boutique; il avait trouvé à Salerne de quoi occuper et payer son temps. Campé devant la gare à chaque arrivée de train, il tenait à distance, en faisant le moulinet avec sa trique, la cohue de gamins, de mendians, de ciceroni, de portefaix, de véhicules qui se ruaient sur les nouveaux débarqués. Ses protégés seuls s'avançaient jusqu'à la porte de la gare, enlevaient le sac, la valise, le parapluie du voyageur, le voyageur lui-même, qu'ils portaient dans une voiture, en le soulageant, quand ils pouvaient, de sa montre et de son porte-billets. Les protégés payaient le protecteur; deux hôteliers l'hébergeaient pour rien et lui donnaient la pièce; il gagnait surtout avec les voituriers qui faisaient le service de Pæstum. Grâce à ces petits bénéfices, il put offrir à dame Placide et à Reinette un chapelet en lave, puis, peu à peu, quelque chose de mieux: des bagues en vrai or avec de petits rubis faux, des colliers et des peignes à boules de corail, des rosaces de perles à pendre aux oreilles. Les trois *donciccilli* ne reparurent plus; maigre perte! le Napolitain les valait tous et avait chaque jour quelque nouvelle histoire à raconter, et quelles histoires! prouesses et défis, duels au couteau, Piémontais terrassés, sbires pris au collet et forcés de rendre gorge, requins pêchés à la ligne, sangliers étouffés à bras le corps! Pallone parlait volontiers de lui comme Énée, et une pauvre fille de la rue pouvait bien être aussi faible que Didon; d'ailleurs Toniel ne revenait pas, ce qui causa d'abord une vive inquiétude; cependant l'inquiétude se calma quand on sut qu'il se portait bien et qu'il avait peur. On eut bien quelque regret, quelque remords peut-être, toujours comme Didon, et l'on ne se dissimula pas que Toniel avait la voix plus douce et l'œil plus tendre; mais Toniel eût-il jamais mis en fuite d'un seul regard trois cavaliers qui portaient l'épée quand ils étaient vêtus en gardes nationaux? Puis dame Placide était pour le nouveau venu, qui en cas d'agression (elle craignait toujours des agressions) serait homme à défendre sa boutique. Le jour où elle reçut de lui les pendeloques de perles, elle dit à Reinette aussitôt qu'il fut sorti :

— Tu devrais le prendre : il a dix palmes de plus que le petit, qui ne se fera jamais respecter et qui te laissera mourir de faim.

Si bien qu'un mois après, quand Toniel se rendit au rendez-vous

sous le pont de la Madeleine, il y trouva Pallone, qui lui dit bénévolement :

— Je suis content de toi et je te rends ta liberté. Fais ce que tu veux; reviens même à Salerne, si c'est ton bon plaisir. C'est moi qui épouse Reinette.

Le pauvre garçon resta planté comme un piquet, se retenant à sa harpe, qui l'empêcha de défaillir. Pour la première fois de sa vie, il pensa qu'il était seul et se demanda s'il y avait une âme au monde qui pût s'intéresser à son chagrin. L'idée lui vint d'aller chez don Cristofre. Il le trouva étendu sur la terrasse de l'église et lançant de côté, vers la mer, de petits flocons de fumée, tandis qu'en face de lui miss Ouragan gesticulait avec son parasol.

— Ah! te voilà, Toniel, dit le curé. Mets-toi là, mon garçon, et chante.

Toniel essaya de chanter, car il ne savait pas désobéir, mais un sanglot étouffa sa voix. L'Anglaise courut à lui, le prêtre laissa tomber son cigare. Alors le pauvre garçon se dégonfla dans un long récit où, jetant bas toute prudence, il osa dire qui était Pallone et dénoncer un à un tous les méfaits de cet arrogant coquin.

Don Cristofre n'en parut pas surpris le moins du monde et ne se refusa pas le plaisir de lancer un mot facétieux :

— Voilà ce que c'est que de savoir lire!

Miss Ouragan baissa la tête; elle dut s'avouer à elle-même qu'elle était battue, ce qui ne lui était jamais arrivé, mais elle en éprouvait plus de chagrin que de honte et se fût volontiers laissé battre deux fois pour consoler le pauvre Toniel. Enfin, abdiquant tout à fait, elle dit à don Cristofre :

— Il n'y a que vous qui puissiez le tirer de là.

— Ah! les voilà bien! dit le prêtre en s'étirant : c'est moi qui dois tout faire. Ce n'est pas assez de dire la messe tous les matins, on ne me laisse plus même le temps de faire ma sieste; on m'envoie tous les jours sur les grands chemins, moi qui n'avais jamais bougé d'ici. Hier, c'était pour les brigands, aujourd'hui pour les amourettes! Sang de porc! me laisserez-vous tranquille à la fin? Tirez-vous d'affaire tout seuls.

Quand on demandait quelque service à don Cristofre, on était toujours sûr de lui plaire et de lui déplaire, parce qu'il aimait à obliger les gens et n'aimait pas à se déranger. Il y avait chez lui beaucoup de bonté et beaucoup de paresse, le plus souvent c'était la bonté qui répondait d'abord et s'épuisait en promesses que le bonhomme se gardait bien de tenir; quelquefois c'était la paresse qui recevait le premier choc et tressautait avec des cris de surprise ou de colère; en ce cas, la bonté venait ensuite et prenait aisément le dessus. En un mot, don Cristofre ne secourait jamais

les gens qu'après les avoir rabroués, et l'on était sûr de tout obtenir de lui quand il avait lâché son fameux : Sang de porc! Toniel s'en doutait, car les Napolitains s'avisent de tout : aussi baisa-t-il avec effusion les mains du prêtre. Puis il prit sa harpe et chanta bien doucement la plus douce de ses chansons.

Don Cristofre passa une mauvaise nuit. — Que faire, se disait-il sans pouvoir dormir, que faire? Dénoncer Pallone à la police? Ce serait le plus long et le plus dur. Je devrais écrire un rapport, conférer avec le juge d'instruction, comparaître comme témoin au tribunal correctionnel et peut-être à la cour d'assises, chercher des preuves que je n'ai pas et des témoins qui déposeront contre moi; peut-être même un beau soir me trouvera-t-on poignardé dans la rue? Vaut-il mieux parler à Pallone et lui montrer une image de l'enfer? Ah! le gouvernement est bien coupable : il y avait de ces images dans toutes les rues avec de belles flammes rouges, des diables cornus armés de tridens et des damnés qui prenaient feu en faisant d'horribles grimaces; le peuple voyait ces supplices et avait peur. Les images sont effacées, le peuple ne les voit plus et ne craint plus rien. D'autre part, agir sur la jeune fille est impossible; les femmes sont toutes les mêmes et vous glissent entre les doigts quand vous croyez les tenir. C'est pour rien que j'ai envoyé la petite folle au Mont-Vierge. Que faire, bon Dieu, que faire? Il ne faut pas lutter contre la vague; le plus sage est toujours de prendre le vent.

Sur quoi don Cristofre s'endormit et ne se réveilla que pour dîner, Le lendemain, il partit pour Salerne où il trouva Pallone à la gare; mais Pallone, qui ne le connaissait point, ne prit pas garde à lui; cet agent d'affaires ne s'occupait guère que des étrangers, qu'il reconnaissait du premier coup d'œil, à leur air bête. Le curé alla tout droit chez dame Placide qui était *in fiocchi*, couverte de bijouterie et en train de râper des bouts de cigares ramassés dans la rue pour en faire du tabac à fumer. Elle reçut avec un certain embarras la visite inattendue; Reinette devint plus rouge que son collier de corail; don Cristofre les mit toutes deux à l'aise.

— Or çà, leur dit-il, mes commères, j'ai appris la nouvelle et je viens m'en consoler (m'en réjouir) avec vous. Reinette se marie...

— Pas encore, dit vivement la jeune fille.

— Comment! pas encore? Pallone annonce à qui veut l'entendre que c'est chose faite. A quand la noce, ma belle enfant?

— Cependant... Toniel...

— Elle a toujours son Toniel en tête, soupira dame Placide.

— Tu penses encore à Toniel?

— Le pauvre fils!

— Pas si pauvre! Il fait fureur à Naples avec sa harpe et gagne

ce qu'il veut. Miss Ouragan l'engage à partir pour l'Angleterre, où il fera fortune, mais l'impresario de Saint-Charles veut le retenir comme premier ténor pour son théâtre et lui offre des milliers d'écus.

Il y avait toujours un fond de vérité dans ce que disait don Cristofre. C'était la manie de miss Ouragan d'envoyer tout le monde en Angleterre; quant à Toniel, il gagnait en effet quelques sous en chantant devant les auberges, et, après l'avoir entendu par hasard, le directeur du petit Théâtre-Neuf lui avait offert de l'instruire à ses frais au Conservatoire et de l'engager après pour sept ans : le bon curé ne faisait que hâter un peu les choses. En l'écoutant, dame Placide, qui avait bon cœur, se grattait la tête en ouvrant de grands yeux.

— Il ne pense donc plus à moi? demanda Reinette.

— Je ne dis pas cela, répondit le prêtre, forcé par état de faire des concessions à la vérité... mais vous comprenez bien... quand il a su votre mariage avec Pallone... Ne le plaignez donc pas, car il n'est plus à plaindre. — Et allégrement : — D'ailleurs Pallone est de belle taille : un peu hâbleur, moins de rôti que de fumée... mais qu'importe? Il fait bonne figure, et, à défaut de Toniel, vous avez raison de l'épouser.

Reinette se mordait les lèvres, dame Placide râpait ses bouts de cigares avec un redoublement d'animation. En ce moment, un fiacre à deux chevaux s'arrêta pompeusement devant la boutique, Pallone en descendit comme d'un char de triomphe, et congédia le cocher d'un geste impératif. Puis il entra en se courbant, le chapeau sur la tête ; s'il l'eût ôté, la porte n'eût pas été trop basse, mais il y a des gens, disait don Cristofre, qui aiment mieux se baisser que se découvrir. Pallone s'aperçut d'emblée qu'il n'était pas reçu comme de coutume, et regarda le prêtre de travers : depuis qu'il était devenu mécréant, il tenait tous les membres du clergé pour des jettatores. Don Cristofre, il est vrai, n'avait ni la pâleur, ni la maigreur, ni le nez de corbin, ni les lunettes vertes des gens à mauvais œil; c'était au contraire un homme rose et gras, et dont les yeux, d'ordinaire assoupis, mais pétillans quand il le voulait, regardaient le soleil en face. Cependant Pallone craignait la soutane, et il avait raison, puisqu'en portant la main à son chapeau, pour saluer le prêtre, il heurta du coude un paquet de pipes qui allèrent se briser sur le carreau.

— Ce n'est rien, dit dame Placide en tordant la bouche. — Elle se baissa pour ramasser les débris de terre cuite, essayant en vain de les rejoindre en répétant avec un sourire forcé :

— *Nun ve n'incaricate* (n'y faites pas attention.) Quelques sous de plus ou de moins, ce n'est pas grand'chose.

— Bienvenu! maître Pallone, exclama le curé. Vous ne me connaissez pas; mais je vous connais, nous avons une amie commune, miss Ouragan, qui nous protège l'un et l'autre. Je suis Cristofre pour vous servir.

— Pour me commander, répondit Pallone. — Encore une phrase obligée, mais le mécréant la dit en détournant les yeux, pour éviter le mauvais œil.

— Or çà, maître Pallone, poursuivit le prêtre, vous allez vous marier, je vous en félicite. C'est moi qui veux vous donner la bénédiction; j'ai toujours porté bonheur aux nouveaux époux. Salut je vous souhaite et enfant mâle!

Pallone se démenait sur place comme un cheval piqué par un taon. Quand un jettatore vous adresse de bonnes paroles, vous êtes sûr qu'il vous arrivera malheur. Il n'y a qu'un moyen de conjurer le maléfice : c'est d'avancer l'index et le petit doigt en tenant les autres doigts pliés; Pallone, en homme bien appris, faisait ce geste dans sa poche.

— A présent, compère, reprit don Cristofre, il s'agit de vivre allégrement. Ces dames s'ennuient dans leur boutique, il faudrait faire une sortie avec elles; venez demain à Naples, voulez-vous? Je vous montrerai les églises, et vous nous mènerez souper le soir à Frisi sur l'écueil qui avance dans la mer. Il y a là un cuisinier *di primo cartello* qui fait du macaroni aux coquillages et des poulets aux pommes d'or dont vous me direz des nouvelles. Ajoutez-y une belle friture, quelques pâtisseries et un certain capri mousseux qui n'a pas son pareil pour faire sauter les bouchons et les cervelles.

— J'en suis désolé, dit Pallone, mais je ne peux pas.

— *Che avaraccio!* (quel vilain avare!) s'écria le curé. Vous ne voulez pas promener ces pauvres femmes?

— Si fait bien, répondit le fourbe en toisant du regard la corpulence de don Cristofre; seulement j'ai une autre idée : nous voulons aller demain matin, dimanche, de bonne heure, à Pompéi. Nous verrons les antiquités, et nous dînerons chez Diomède. A vingt-deux heures, nous monterons au Vésuve, après quoi nous irons chez l'ermite et nous passerons la nuit sur la montagne pour voir lever le soleil. Ce sera un peu fatigant, mais nous avons de bonnes jambes. Si ce respectable *signor sacerdote*, ajouta-t-il en s'inclinant jusqu'à terre, veut nous honorer, nous serons à ses commandemens.

On répond en pareil cas : « A mes prières; » ainsi fit don Cristofre, qui savait son *galateo*, c'est-à-dire le manuel du savoir-vivre. Il s'excusa de ne pouvoir accepter l'invitation ironique, et Pallone, qui s'était remis sur pied, prit congé aussitôt pour aller préparer la

campagne du lendemain. Il avait hâte de quitter le jettatore. Le fanfaron sortit en multipliant les cérémonies d'usage, car il tenait à faire voir qu'il était un homme bien élevé : il marchait à reculons et ôtait à chaque pas son chapeau en répétant une phrase consacrée : « Esclave très humble. — Je vous révère obséquieusement. — Je me recommande à votre bonne grâce. — Je baise les mains à votre seigneurie. — Je vous dédie ma servitude. — Patron révérendissime. —De nouveau, de nouveau! » Au dernier : « de nouveau! » Pallone glissa sur une écorce de pastèque et alla rouler sur un tas d'immondices oublié là depuis une quinzaine de jours. Il se releva fort mal en point en grommelant entre ses dents :

— Infâme jettatore!

Puis il disparut au détour d'une rue. Don Cristofre demeura encore quelque temps chez dame Placide, et revint sur les succès de Toniel, puis il engagea Reinette à se décider pour Pallone et lui conseilla de ne pas laisser tomber dans l'eau la promenade du lendemain. L'occasion était belle de voir le même jour Pompéi et le Vésuve; les gens de Naples n'y vont guère: il semble que ces merveilles ne soient faites que pour des étrangers.

— Si j'avais trente années et trente kilos de moins à porter, je serais des vôtres. Je tâcherai de vous envoyer Toniel chez l'ermite; mais n'en dites rien à Pallone, qui serait capable de renoncer à la partie; il est jaloux, et il a raison.

Sur quoi don Cristofre alla dîner chez un curé de ses amis, fit sa sieste et repartit pour Naples. Le lendemain, Pallone était sous les armes; il avait obtenu trois billets gratis (et des billets de première classe) pour le trajet de Salerne à Pompéi. Dans le wagon, une compagnie d'étrangers, revenus la veille de Pæstum, causaient entre eux sans pause, riant de tout et de rien.

— Ce sont des Français, pensa Pallone; avec eux, il n'y a rien à faire. — Aussi ne leur adressa-t-il pas la parole. Mais quand il les vit, à Pompéi, descendre à la gare et se diriger tout droit vers l'auberge, il courut devant eux chez le traiteur, qu'on a surnommé Diomède, et lui dit en les montrant :

— Voilà des étrangers que je vous amène.

Diomède comprit et baissa son menton sur sa cravate : cela voulait dire que Pallone, dame Placide et Reinette dîneraient aux frais des Français. Survinrent des âniers offrant des montures pour l'ascension du Vésuve; les Français refusèrent gaîment le plaisir qu'ils s'étaient déjà donné une fois. Pallone fixa les yeux sur le plus huppé des âniers, qui avança le cou et branla la tête; alors l'agent d'affaires tendit la main vers les étrangers et la leva rapidement jusqu'au sommet du Vésuve, puis il pointa deux doigts sur dame

Placide et Reinette en les ramenant vers lui-même et en appuyant le pouce sur son estomac. L'ânier baissa son menton sur son cou, comme avait fait Diomède. La pantomime, qui dura trois secondes, voulait dire ceci :

« Écoute, ânier, j'ai quelque chose à te proposer.

— Qu'as-tu à me proposer? j'écoute.

— Je vais faire monter les étrangers au Vésuve, mais il y aura trois ânes pour ces deux femmes et pour moi.

— L'affaire est conclue. »

Là-dessus Pallone héla l'ânier à voix haute et lente et en bon italien, pour être compris des voyageurs :

— Puisque ces messieurs ne veulent pas les ânes, je les prends; il y aura ce soir une éruption superbe.

— Comment le savez-vous ? demandèrent en riant les Français.

— Comment je le sais? répondit Pallone avec un air d'importance et de capacité. Par le sismographe du docteur Palmieri, qui ne ment jamais. — Voilà ce que c'est que de savoir lire!

Ce mot de sismographe produisit son effet : les étrangers retinrent des ânes. En attendant le dîner, les deux compagnies allèrent visiter Pompéi; c'était un dimanche, et l'on entrait pour rien dans la ville antique. Pallone avait prévu le cas, non qu'il fût avare (il jouait tout son argent à la loterie), mais il s'était fait un point d'honneur de ne jamais rien payer. Quand il eut passé la porte, il invita les guides à se tenir à distance, affirmant qu'il en savait autant qu'eux et qu'il leur donnerait des leçons quand il leur plairait. Ayant déjà fait le tour des ruines avec miss Ouragan et un antiquaire qui la pilotait, il avait retenu quelques noms et, comme on dit, les grandes lignes : cela suffit aux sages qui se contentent de peu. A la vérité, il commit quelques erreurs : il prit la basilique pour le temple de Vénus et le temple de Vénus pour la basilique; il brouilla un peu dans les Thermes le frigidaire, le calidaire, l'apodytère et l'hypocauste; il installa le duumvir Holconius dans la maison du poète, et l'édile Pansa dans la maison de Siricus, je crois même qu'il raconta la ruine de Pompéi sans avoir lu Beulé et tout bonnement d'après Pline le Jeune. Mais, en tout ceci, le pauvre Pallone ne se trompait pas beaucoup plus que les autres, et, comme les autres, il avait réponse à tout; c'est le grand point. Il était fier et superbe, surtout quand il se dressa de toute sa hauteur sur le gradin le plus élevé de l'arène, et qu'en étendant un bras plus que doublé par la longueur de sa trique, il raconta les hauts faits des bestiaires et sa propre lutte à bras-le-corps contre un sanglier. Un des Français, qui était peintre, croqua vivement sur son carnet cette figure emphatique et truculente; dame Placide, qui connaissait déjà

l'histoire du sanglier, songeait à son armoire de Salerne et n'était pas bien sûre de l'avoir fermée à double tour, Reinette, accoudée sur un gradin, regardait le Vésuve et se demandait si Toniel serait chez l'ermite.

On dîna copieusement : Diomède avait bien fait les choses, et, sans les mouches qui bourdonnaient par millions dans la galerie de l'auberge, on y fût resté jusqu'au soir à festoyer comme aux banquets de Pâques et de Noël. Les âniers arrivèrent avec un troupeau de mulets et de bourriques; Pallone se hissa sur la bête la plus haute et ouvrit fièrement la marche, ses deux longues jambes portées en avant, son bras droit brandissant la trique, son coude gauche accompagnant d'un va-et-vient forcené le trot et le galop du mulet. Dame Placide poussait de grands cris et se retenait des deux mains au siège branlant qui lui servait de selle; Reinette s'assit bravement sur son âne et s'y trouva si bien au bout d'une minute ou deux qu'elle s'en donna tout son soûl sans plus s'inquiéter des Français qui l'avaient d'abord effarouchée, ni de Pallone, ni de Toniel, ni du peigne en corail, qui roula jusqu'à terre, ni de ses cheveux déroulés qui pendaient en lourde tresse, ni de sa jupe courte qui allait et venait comme il plaisait au vent. Houp! houp! au trot! au galop! En avant sur les pentes de plus en plus raides! Les bras levés, les jambes ballantes et remuantes, elle semblait danser sur sa bête avec des rires d'enfant et des cris d'oiseau. Il fallut enfin quitter les ânes et gravir à pied le grand cône, épreuve terrible pour dame Placide, qui, tirée par un guide, poussée par un autre, pantelait comme si on l'eût traînée à l'échafaud. Dès qu'on toucha le sommet, victoire et triomphe! En plongeant les yeux dans la vallée qui sépare le Vésuve de Somma, Pallone y vit rouler cinq ou six ruisseaux de feu; au même instant le grand cône lança une première fusée.

— Que vous avais-je dit? cria le prophète étonné d'avoir prédit si juste, un peu inquiet pourtant parce qu'il se trouvait entre deux feux.

Les guides, toujours prudens, pour ne pas se fatiguer, conseillèrent de descendre, et Pallone ne se le fit pas dire deux fois: il dévala le premier par la pente de cendre, et, en moins de cinq minutes, il se trouva au bas du cône, où il remit sur pied dame Placide qui roulait de côté comme un tonneau. Reinette dégringolait en gambadant, heureuse d'être au monde. Les Français étaient restés au sommet, sans guides, parce qu'il y avait du danger. En entrant à l'ermitage, Pallone y trouva trois personnes qu'il n'attendait pas : don Cristofre, miss Ouragan et Toniel; tous trois étaient arrivés de Naples par Résine et venaient de se mettre à table.

V.

L'ermitage de San Salvatore est une gargote où l'on vous donne rarement à manger; on vous y fait boire en revanche une potion épaisse et capiteuse, complètement étrangère aux vignes du Vésuve, et mise en bouteille avec l'étiquette sacrilège de lacryma-christi. Ce médicament, pris à forte dose, donne des nausées aux gens ou les met en colère, ou les force à fondre en larmes; il est donc sage, quand on veut monter au volcan, d'imiter don Cristofre, et d'y porter son vin, fût-ce le capri blanc qui ne vient pas de Capri et qui est frelaté lui-même, mais honnêtement, sans danger pour la cervelle, avec des racines d'iris.

— Favorisez-nous, dit le prêtre aux survenans. — Pallone eut un frisson, mais fit bonne contenance, et accepta même un verre plein qu'il leva de sa main droite, tandis que sa main gauche, par-dessous la table, faisait les cornes sur son genou. Miss Ouragan donna ses soins à dame Placide, qui s'était affaissée sur un banc, pâle d'émotion et de fatigue; Reinette entra gaîment en rajustant ses cheveux, et, avisant Toniel, elle alla droit à lui pour lui dire avec une moue pleine d'agacerie :

— *Beato chi vi vede* (heureux qui vous voit!)

Toniel, qui était assis, leva lentement les yeux et les plongea dans ceux de la jeune fille avec une si loyale expression de reproche et de douleur qu'elle baissa la tête. Le pauvre garçon avait pâli, maigri depuis son départ de Salerne; il s'était bronzé surtout et avait pris un visage d'homme, bien qu'il n'eût guère dépassé dix-huit ans. Avant de consentir à la *montagnade*, il s'était longtemps débattu contre miss Ouragan; peut-être même n'eût-il pas cédé, sans l'autorité de don Cristofre.

— Viens donc, nigaud, répétait le prêtre, tout s'arrangera.

— Je ne veux plus rien savoir d'elle.

— Eh bien! tu le lui diras, et elle crèvera de dépit.

— Qu'elle en crève ou non, peu m'importe.

— Fâcherie d'amoureux, murmurait le bon curé. Nous savons ce que c'est, nous avons tous passé par là, n'est-ce pas, mademoiselle?

— Jamais de ma vie, s'était écriée miss Ouragan, en levant son parapluie au ciel.

Toniel s'était un peu apaisé en montant, car toute ascension égaie, et l'air vif des cimes produit l'effet d'un bon coup de vin généreux. Mais, quand il vit entrer à l'ermitage Pallone d'abord, avec son grand air bravache, il sentit retomber sur lui cette supériorité qui l'amoindrissait et l'opprimait si lourdement; derrière Pallone marchait Reinette, rouge de joie, surexcitée par l'éruption, la mon-

tagne, l'ivresse de l'air, l'ivresse du feu : pauvre Toniel ! Cette gaîté l'acheva : de là ce long regard voilé qui venait d'éteindre celui de la jeune fille. Elle mit sa tête dans ses mains et revit le Mont-Vierge, la joute de Mercogliano, les genêts entrelacés ; puis, relevant les yeux, regarda Toniel, qui ne la voyait plus, et l'appela doucement ; il ne répondit pas. Alors elle prit le verre qu'il avait vidé à moitié et le leva en disant :

— Je bois tes pensées !

Toniel arracha le verre des mains de Reinette et, l'ayant jeté dehors, prit sa harpe et sortit brusquement ; elle courut après lui. Il y avait tant de monde à l'ermitage, et ce monde faisait tant de bruit, qu'on ne s'aperçut pas de cette petite scène : l'éruption, vue de Naples, avait déjà peuplé le volcan. Dame Placide dormait paisiblement, couchée sur une paillasse ; don Cristofre mangeait et buvait sans se presser, car il était d'avis qu'il y a du temps pour tout et qu'une mauvaise digestion peut troubler la meilleure conscience. Pallone, qui tenait à garder ses avantages et qui retournait souvent au capri blanc, était en train de prouver au prêtre que le bon Dieu n'existe pas.

— C'est, disait-il, une invention des curés pour tenir le peuple et les femmes. Si le bon Dieu existait, vous comprenez bien, mon cher don Cristofre, il n'y aurait plus ni riches ni pauvres, ni seigneurs ni vilains. Est-il juste que les prépotens soient gorgés de tous les biens du monde, tandis que nous autres, pauvres diables (et il vida son verre), nous crevons de soif et de faim ?

Il alla longtemps de ce train en parlant si haut et si vite que miss Ouragan, qui frétillait d'impatience, ne trouva pas moyen de placer un seul mot. Don Cristofre écoutait sans répondre et ne perdait pas une bouchée : il avait pour système de ne se scandaliser de rien, surtout quand il était à table, et de ne jamais discuter avec les gens qui n'étaient pas de son avis. Il les laissait aller, sachant fort bien que l'homme qui va tout seul finit toujours par revenir sur ses pas quand il est au bout du chemin ou quand le chemin lui manque. Par ces raisons, il déchiquetait avec une parfaite tranquillité la carcasse d'un poulet dont les ailes et les cuisses avaient disparu depuis une heure, et il en donnait les os l'un après l'autre au chien de la maison, qui était devenu son meilleur ami.

En ce moment, l'ermitage se mit à osciller, la fenêtre ouverte se ferma violemment en cassant toutes ses vitres ; les plats, les verres, les flacons, trinquèrent entre eux en vidant la table ; la cloche tinta follement, sans mesure et sans sonneur ; la foule effrayée se jeta vers la porte en poussant de grands cris ; dame Placide roula de sa paillasse à l'autre extrémité de la chambre ; miss Ouragan, qui la vit menacée par les pieds des fuyards, se précipita sur elle, pendant

que don Cristofre étendait les bras pour sauver deux bouteilles pleines et un verre intact, et que Pallone, à genoux sur le banc, les mains jointes sur la table, le front collé sur ses mains, criait en haletant : « Sainte madone! »

Ce n'était qu'une de ces petites secousses de tremblement de terre qui accompagnent souvent les éruptions. Les hommes et les bêtes de toute race et de tout rang, vidant le plateau, dévalèrent pêle-mêle vers Résine; cependant dame Placide n'avait pas voulu se réveiller; il fallut deux guides et miss Ouragan pour la déposer tout endormie devant l'observatoire, et don Cristofre dut tirer dehors Pallone plus mort que vif, tout en pressant sur son cœur, de son bras libre, les bouteilles et le verre qu'il avait sauvés. Le prêtre chercha des yeux Reinette et Toniel, qu'il aperçut assis à dix pas l'un de l'autre, sur le monticule où l'on venait de coucher dame Placide.

— Laissons-les faire, pensa-t-il, ils se rapprocheront. Puis il lâcha Pallone, qui tomba sur ses genoux.

— Tu ne crois donc, lui dit-il, ni à Dieu, ni à diable?

— Je crois à tout, murmura le rodomont, je crois à tout, et je suis un bien grand pécheur.

Le spectacle était merveilleux. A droite, la pente de la montagne, la mer endormie, le firmament étoilé, la molle courbure de la côte; au loin la ville, dont les mille fanaux, se croisant en tous sens, formaient comme une constellation tombée du ciel; au delà, la mer encore, de plus en plus sombre, allant se fondre à perte de vue dans le mystérieux infini des ténèbres; à gauche, le volcan en fureur : un panache enflammé flottait sur le cône, un immense torrent sortait de la vallée pour se bifurquer au pied de l'observatoire et enlacer le monticule. C'était une mer solide et ardente avançant par vagues qui croulaient l'une sur l'autre et roulaient des pierres énormes, des flocons de lave, des traînées de gravier, de poussière en feu. Que de rouge, bon Dieu! que de rouge! Éclairs jaillissant de la cime et foudroyant le ciel, lueurs flamboyantes dardées dans la nuit, draperies de pourpre secouées sur les parois du cône, nuages écarlates abattus sur la vallée entière, tandis qu'un incendie effroyable dévorait tout l'horizon. Des châtaigniers énormes crépitaient dans le brasier et s'y tordaient en flammes blanches; des fissures s'ouvraient partout comme de larges plaies d'où coulaient des ruisseaux de sang; des fusées, des bombes éclataient dans l'air, à une hauteur prodigieuse, pour s'émietter en flammèches, en étincelles, en grenats et en rubis, pleuvant de tous côtés sur les flancs de la montagne et dans le lit embrasé du torrent. Et l'on entendait tout cela bruire à la fois sans interruption dans un tumulte de feu, de vent, de houle, de grêle, avec un fracas d'effondrement, un mu-

gissement, un grondement entrecoupé d'éclats, tonnerres sur tonnerres! Jamais le Vésuve n'avait été si beau.

Dame Placide dormait; don Cristofre, étendu sur le dos, les yeux au ciel, fumait béatement sans se déranger pour voir l'éruption; miss Ouragan, ivre d'enthousiasme, voulait monter seule avec son parasol au sommet du cône; Reinette, qui s'était rapprochée de Toniel, lui parlait avec animation, mais Toniel, qui ne voulait pas l'entendre et tâchait de ne point l'écouter, jouait sur sa harpe une plaintive chanson dont il chuchotait pour lui seul les paroles; ni elle ni lui ne faisaient attention au volcan. Pallone, qui s'était rassuré petit à petit, voulut donner signe de force : il se redressa majestueusement et marcha sur Toniel.

— Je te défends, lui dit-il, de parler à cette fille, entends-tu? Sans quoi je te prends par les jambes et je te jette dans la lave.

— Jette, dit tranquillement Toniel.

Cependant don Cristofre, ayant achevé son cigare et s'étant mis sur son séant, s'avisa tout à coup qu'il y avait péril en la demeure; aussi voulut-il se lever (ce ne fut pas sans travail) et faire le tour du monticule; après quoi il dit à miss Ouragan :

— Où diantre avez-vous la tête? Vous n'avez donc rien vu? Nous sommes cernés par le feu.

— Ce sera une belle mort! exclama l'Anglaise. — Don Cristofre leva un doigt avec lequel il dessina un tire-bouchon dans l'air, puis il partit d'un éclat de rire : les Anglais ont toujours eu le don de réjouir les Napolitains. Cependant Pallone, en foudroyant Toniel du regard, avait tendu l'oreille, et quand il entendit ces mots sinistres : « cernés par le feu, belle mort, » il voulut vérifier par ses propres yeux ce qui était arrivé. Quand il eut constaté que l'observatoire n'était plus qu'une île au milieu des flammes, il pâlit d'abord, puis poussa un rugissement, leva ses deux bras au ciel, trépigna sur son chapeau qu'il avait jeté par terre et finit par se rouler dans l'herbe sèche qu'il mordait comme un possédé. Toniel chantait doucement.

Reinette regarda un instant les deux jeunes hommes, puis elle prit son peigne et son collier de corail, ses rosaces de perles, ses bagues en vrai or, tout ce que lui avait donné Pallone et le jeta dans le torrent. Aussitôt après, tirant des ciseaux de sa poche et se penchant sur le faux Samson qui se débattait dans l'herbe, elle lui coupa ras la houppe de cheveux dont il avait tiré tant de gloire, et l'agita fièrement en l'air avec un geste de Dalila :

— La veux-tu? dit-elle à Toniel. Est-ce lui que j'aime ? — Et Toniel ne répondant pas, elle reprit :

— Tu ne veux pas ces cheveux-là? Veux-tu ceux-ci? Elle allait couper sa longue et lourde tresse noire qui, dénouée, eût pu

lui faire une chevelure d'Ève, quand Toniel lui retint le bras et, vaincu, la serra sur son cœur. La lave avançait toujours, mais plus lentement, et il y avait sur un point une bande noire de scories éteintes sur laquelle un amoureux ou un fou pouvait, en sacrifiant ses souliers et en risquant ses jambes, essayer de franchir le torrent. Toniel prit sa harpe sur son dos, Reinette dans ses bras et descendit sur la bande noire. Don Cristofre et miss Ouragan arrivèrent trop tard pour le retenir; l'Anglaise l'aurait suivi sans le prêtre, qui la saisit à bras-le-corps en lui disant :

— Laissez donc, il y a un Dieu pour les amoureux. Ceux-ci ne mourront pas, tandis que vous... » Il allait dire une baliverne, quand il pâlit tout à coup : Toniel s'était arrêté à mi-chemin, le pied enfoncé dans un trou rouge; Reinette se serra contre lui, murmurant bien bas :

— M'aimes-tu? — Toniel retira son pied : le soulier brûlait, mais il ne poussa pas un cri et bondit en trois sauts sur l'autre bord, où il déposa Reinette à terre en lui répondant à l'oreille :

— Oui, je t'aime. — Puis il ôta son soulier et, bien qu'il eût le pied endolori, lança un sourire à don Cristofre, qui, les deux bras tendus, envoyait de loin aux amoureux cette bénédiction nuptiale :

— Enfans, soyez heureux!

— Mais nous, qu'allons-nous faire? demanda miss Ouragan.

— A la garde de Dieu! consultons nos guides.

Les guides, déjà payés, avaient disparu, emportant les deux bouteilles pleines. Don Cristofre, assez indulgent d'ordinaire pour les voleurs, déclara cette fois qu'ils méritaient la corde et alla frapper à la porte de l'observatoire : il y trouva le professeur Palmieri, qui faisait de la météorologie avec une parfaite tranquillité.

— Il n'y a donc pas de danger? demanda le prêtre.

— Je l'espère, répondit le savant.

— Vous l'espérez seulement? Diantre! Pourquoi donc restez-vous ici?

— Parce que c'est mon poste.

— Ce n'est pas le mien.

— Au contraire, dit en souriant le physicien. Si nous devons tous mourir cette nuit, vous serez là pour nous absoudre.

— C'est vrai, je n'y pensais pas, répondit naïvement don Cristofre, qui alla rapporter cet entretien à miss Ouragan.

Elle s'éprit aussitôt de la science et aurait voulu sur-le-champ prendre une première leçon de météorologie. Pallone continuait à se rouler dans l'herbe, et dame Placide, qui n'avait pas cessé de dormir, fut bien étonnée, quelques heures après, de se retrouver en plein air, avec le ciel bleu sur sa tête et un cône tout noir en face d'elle. Sa première idée fut de fouiller sa poche pour voir si la clé

de l'armoire y était toujours. Il ne fut point aisé de la décider à passer le torrent; la lave était refroidie, et il n'y avait plus aucun danger; mais il sortait encore çà et là, comme d'un feu de charbon presque éteint, de petites fumées bleues. Quand on lui apprit qu'elle l'avait échappé belle, elle jura qu'on ne l'y reprendrait plus. Je crois qu'en effet on ne l'y a pas reprise.

On me demandera de qui je tiens ces détails. De don Cristofre, qui est devenu voyageur. En le rencontrant à Genève, il y a quelques mois, je crus qu'il revenait de l'exposition; je me trompais, il arrivait tout droit de Naples.

— Vous avez des affaires ici? lui demandai-je, fort intrigué.

— Point. J'ai voulu seulement voir de près, par mes propres yeux, ce que c'est que la réforme catholique.

— Oh! oh! don Cristofre, vous avez envie de vous marier...

— Pourquoi non? répondit le prêtre avec un certain embarras.

Je n'insistai point, j'attendis que la confidence vînt toute seule, et, pour mettre mon homme à l'aise, je le questionnai sur son pays.

— Toujours dans le même état, me dit-il. Nous avons de belles rues, et nous manquons d'eau; beaucoup de luxe, et nous manquons de piastres. Lisez les livres récens : *Naples à l'œil nu* de M. Renato Fucini, *la Misère à Naples* de Mme Mario-White, une Anglaise qui n'a rien de commun avec miss Ouragan; lisez et relisez les *Lettres napolitaines* de M. Pasquale Villari, vous y retrouverez les scènes que vous avez vues : les mêmes *fondaci*, les mêmes grottes, les mêmes oblates dans les maisons de charité, les mêmes paysans qui meurent de faim et se font brigands, les mêmes prépotens qui exploitent la peur et se font camorristes. Tout ce monde se plaint comme autrefois, mais le plus jovialement du monde; la misère est gaie parce que le soleil répare tout. Ah! mon ami, le soleil et les Bourbons nous ont fait beaucoup de mal.

— Oui-da? Je vous croyais bourbonien...

— Moi? Fi donc! J'ai déblatéré contre le nouveau régime parce qu'il convient de faire de l'opposition : c'est le plaisir des paresseux, qui, demeurant simples spectateurs, sont naturellement pessimistes. Les Bourbons ont eu un grand tort, ils ont laissé l'eau croupir. On voudrait aujourd'hui la faire couler et dessécher le marais, mais les grenouilles, les crapauds, les sangsues s'y opposent. Fort heureusement l'état est criblé de dettes et nous crible d'impôts : ce sera le salut de Naples. La vie devient chère, et il faudra un beau jour, bon gré, mal gré, que tout le monde travaille; nous n'aurons plus alors qu'un ennemi, le soleil, qui nous rend sobres et nous épargne des frais de chauffage. Si les Piémontais,

avec leur drapeau, avaient pu nous apporter leur climat, nous serions sauvés.

— Il restera toujours des Pallone.

— Point du tout; Pallone est un produit de l'ancien régime et du soleil : l'un et l'autre avaient avachi les plébéiens, qui perdirent le courage, c'est-à-dire le sentiment que tout homme a deux bras pour gagner sa vie et pour la défendre au besoin. Or partout où il y a des poltrons, il y a des camorristes. C'est la peur qui gouverne le monde : la peur du diable, la peur du gendarme, la peur du spectre noir et du spectre rouge, la peur des casques pointus et des croquemitaines; il n'y a que deux classes de gens sous le ciel : ceux qui ont peur et ceux qui font peur. Témoin Pallone, qui a perdu son prestige avec le toupet que lui coupa Reinette. Dès qu'il se vit ainsi découronné, il n'osa plus se montrer nulle part et fut bientôt dénoncé par les victimes qu'il n'effrayait plus. On lui fit son procès, qui lui valut cinq années de réclusion; il vit depuis lors dans une maison de peine où il a repris son toupet et son métier de camorriste, rançonnant ses codétenus et percevant un impôt sur l'eau-de-vie, les couteaux, le tabac, les cartes à jouer, toute la contrebande qui vient du dehors. Du reste il est logé mieux que jamais : les Piémontais ont bien fait les choses. Pallone a un bon lit de fer avec une paillasse bourrée de crin végétal : il a un coussin, des draps de lin et des couvertures de laine; il se lave avec du savon, ce qui ne lui était jamais arrivé avant qu'il fût mis sous les verrous. Outre le pain et la soupe, on lui sert plusieurs fois par semaine du bœuf ou du mouton avec vingt-cinq centilitres de vin. Sa fenêtre commande la ville et la mer de Pausilippe au Vésuve. Il n'est point forcé au travail et ne paie pas d'impôts : ce sont les honnêtes gens qui paient. Aussi qu'est-il arrivé? A l'expiration de sa peine, il s'est jeté sur un geôlier le couteau à la main; il l'aurait tué, si on ne l'eût retenu. Que lui avait donc fait le geôlier? Absolument rien, mais Pallone espérait une nouvelle condamnation qui l'eût envoyé au bagne de Nisida, où l'on est encore mieux qu'à la maison de peine.

— Et Toniel?

— Heureuse nature! On lui a tout offert et il a tout refusé. Il n'a voulu ni aller au conservatoire, ni débuter au Théâtre-Neuf, ni partir pour l'Amérique avec un impresario qui lui promettait des millions, ni chanter des duos à l'hôtel de Rome avec une princesse russe. Quand dame Placide est morte sans lui rien laisser, il l'a très sincèrement pleurée. Toniel n'aime que Reinette et Reinette aime Toniel; elle est sage parce qu'elle l'aime, et aussi grâce à la maternité, qui est la meilleure garde d'honneur; elle allaite son septième enfant, que j'ai baptisé le mois dernier : à chaque nouvel

enfant, elle devient plus belle. Quand Toniel a besoin d'argent, il court les rues avec sa harpe et rapporte assez de cuivre et de papier pour huit jours; le reste du temps, il mange des fruits, joue avec les enfans, dénoue les cheveux de Reinette et regarde l'écharpe violette, ou rose, ou bleue qui flotte autour de Sorrente entre la mer et le ciel.

— A-t-il appris à lire?

— Pas si bête.

— Et qu'en dit miss Ouragan?

— Elle trouve qu'il a raison; elle est devenue bourbonienne et catholique. Je n'y suis pour rien, je vous le jure : je n'ai jamais été assez sûr de ma foi pour convertir les gens. Miss Ouragan est une imagination très active qui a toujours besoin d'un ou deux dadas : autant ceux-ci que d'autres. Elle dit maintenant à qui veut l'entendre que les écoles sont le fléau du pays, que le peuple ne doit pas savoir lire, et que la meilleure garantie de bonheur et de moralité, c'est l'ignorance. Tout cela est vrai, mais le contraire l'est également : voilà ce que les femmes n'ont jamais pu comprendre; aussi n'ont-elles jamais eu le sens commun. Quant au protestantisme, miss Ouragan le trouve froid et morne : C'est, dit-elle, une religion d'avocats et une querelle d'Allemands. Il lui faut des joies pour tous les sens : des nuages parfumés montant de l'encensoir, avec les fanfares de l'orgue et des chœurs, aux peintures des hautes coupoles peuplées de belles vierges et de beaux anges.

— Que pense-t-elle à présent de l'immaculée conception?

— Elle n'y pense plus, c'est le meilleur moyen d'y croire. Par malheur, elle est femme et pousse tout à l'extrême : elle voudrait aujourd'hui brûler le père Hyacinthe et roussir pour le moins l'évêque d'Orléans, qu'elle ne trouve pas assez pur. Aussi ai-je dû chercher pour elle un dérivatif, et je l'ai trouvé dans la médecine. Nous avons chez nous un homme d'esprit qui, s'étant avisé que les pharmaciens tuent beaucoup de gens, a eu l'idée de guérir toutes les maladies sans remèdes. A cet effet il fait dissoudre dans un litre d'eau deux ou trois globules, dont il varie les noms selon les cas; le malade boit chaque jour deux ou trois cuillerées de cette potion et guérit, à moins qu'il ne meure; s'il guérit, c'est grâce aux globules; s'il meurt, c'est qu'il en a trop pris ou pas assez. Il va sans dire que ces globules sont des secrets : l'homme d'esprit sait l'attraction du mystère. Cette médecine semblait faite exprès pour miss Ouragan, qui s'en est engouée et qui passe maintenant sa vie à courir de grotte en *fondaco*, avec sa pharmacie portative, son dévoûment ordinaire et son parasol, pour demander s'il y a des malades. Si elle en trouve, elle les soigne, et la vérité me force à

dire qu'elle en a sauvé plus de cent. Au fond, c'est une brave fille qui a beaucoup de cœur; je m'ennuie sans elle; aussi (vous avez deviné juste) aurais-je grande envie de l'épouser, et comme on m'a dit qu'à Genève les prêtres catholiques ont trouvé le moyen de rester catholiques et prêtres en se mariant, je suis venu leur demander comment ils s'y prennent.

Le lendemain, je retrouvai don Cristofre sur le pont du Mont-Blanc; il tenait son sac de voyage à la main parce qu'il n'avait pas voulu quitter sa soutane; or la soutane à Genève n'étant tolérée que sur le dos des prêtres ambulans, notre curé, qui respectait les lois, promenait partout son sac pour bien prouver aux gendarmes et aux policiers qu'il ne faisait que traverser la ville. Chaque fois qu'il sortait, il réglait son compte à l'auberge, afin qu'on ne le soupçonnât point de vouloir déménager sans payer. Au moment où je le rencontrai sur le pont du Mont-Blanc, il se rendait à l'église de Notre-Dame, où il comptait entendre le sermon d'un abbé libéral. Il faisait une bise à décorner un buffle; le pauvre Napolitain, transi de froid (nous étions aux derniers jours de mai), marchait à grand'peine, tiré en arrière par sa soutane, qui se collait contre ses jambes et flottait éperdument derrière lui. Il allait plié en deux, la tête en avant, une main dans sa poche, l'autre main crispée et serrant l'anse de son sac; ses dents claquaient, ses lèvres et ses narines rendaient comme un ébrouement de cheval effrayé; tous ses membres s'évertuaient à se rapprocher pour se réchauffer l'un l'autre. Une rafale emporta son chapeau dans le Rhône et serra son front comme dans une compresse de glace, qui le fit frissonner de la tête aux pieds. Alors, sans se donner le temps de réfléchir, il sauta dans un fiacre qui passait et cria de toute sa force au cocher :

— A Naples! — Adieu, adieu, ajouta-t-il en me congédiant; le soleil a du bon... je retourne au soleil.

— Et miss Ouragan?

— Elle restera fille.

Il était écrit en effet qu'elle ne se marierait pas. Aux premiers jours de juin, elle lut dans un journal que le pape demeurerait tout l'été au Vatican, malgré la mal'aria. Elle partit aussitôt pour Rome avec sa pharmacie, en dépit de tous les conseils, pour soigner en cas de besoin l'auguste malade. Elle y attrapa les fièvres et voulut se médicamenter elle-même avec ses globules; en prit-elle trop ou pas assez? Je l'ignore; je sais seulement qu'en apprenant la triste nouvelle j'eus à la fois une méchante envie de sourire et un serrement de cœur.

MARC-MONNIER.

LES ORIGINES

DU

ROMAN GREC

Erwin Rohde. *Der Griechische Roman und seine Vorläufer.*
Leipzig, Breitkopf et Härtel.

Quand Mme de La Fayette publia son roman de *Zaïde*, Segrais, sous le nom duquel le livre devait paraître, pria le savant Huet, qui fut plus tard évêque d'Avranches, de le faire précéder d'une préface de sa façon. — Remarquons, à ce propos, combien les temps sont changés. C'était alors l'érudition qui recommandait un ouvrage léger et lui donnait quelque crédit; aujourd'hui un érudit, pour se faire lire, serait fort tenté de demander à quelque romancier à la mode de lui faire une préface et de le présenter au public. — Huet était d'ailleurs un homme du monde autant qu'un savant; il fréquentait les bonnes sociétés et avait un grand goût pour les gens d'esprit. Il aimait beaucoup les romans, qu'il appelait « l'agréable amusement des honnêtes paresseux, » et quoiqu'il fût le moins paresseux des hommes, il se plaisait à les lire. A l'âge où Racine dévorait *Théagène et Chariclée* sous les grands arbres de Port-Royal, Huet avait traduit *Daphnis et Chloé*. Devenu plus tard un homme d'église et un personnage considéré, il ne se croyait pas obligé d'être sévère à ces vieux livres qui avaient enchanté sa jeunesse. Il était plus indulgent encore pour les romans français de son temps, l'*Astrée*, *le Grand Cyrus*, la *Cléopâtre*, qui lui semblaient irréprochables. Il les trouvait, par la politesse et la galanterie, préférables à ceux des autres nations, et il donnait de

cette supériorité une raison piquante. En Espagne et en Italie, disait-il, les femmes sont séparées des hommes par tant d'obstacles que, quand on parvient à les aborder, « on profite du temps, sans s'arrêter aux formes ; » ce qui fait que le roman finit tout de suite. En France, au contraire, « où les femmes vivent sur leur bonne foi, » et n'ont d'autre défense qu'elles-mêmes, il faut les assiéger dans les règles, et elles ne se rendent qu'après de longues résistances. Aussi a-t-on inventé, pour les vaincre, « l'art de les cajoler agréablement. » Huet n'y trouve rien à redire ; les romans, où cet art est peint dans tous ses détails, lui semblent des livres ingénieux et délicats dont il se garde bien de condamner la lecture, comme faisaient les théologiens ses confrères. Ils peuvent avoir des inconvéniens sans doute : « mais les meilleures choses du monde n'ont-elles pas quelquefois des suites fâcheuses? » Et ici ces inconvéniens douteux sont compensés par des avantages certains. Les romans sont des précepteurs muets, qui succèdent à ceux du collège, et qui apprennent mieux qu'eux à parler et à vivre. On peut beaucoup s'instruire en les lisant, et il n'y a rien « qui dérouille tant l'esprit, qui puisse le mieux façonner et le rendre plus propre au monde. » Huet ne veut même pas qu'on leur reproche trop durement ces peintures passionnées qui choquaient les gens rigoureux. Quand on lui dit que l'amour y est traité d'une façon si insinuante qu'il risque de s'introduire dans de jeunes cœurs et de les corrompre, il répond qu'il n'est pas mauvais que les jeunes personnes connaissent d'avance cette passion pour s'en défendre : « l'expérience fait voir que celles qui n'en ont jamais entendu parler en sont le plus susceptibles, et que les plus ignorantes sont aussi les plus dupes. »

On comprend qu'avec ces principes Huet n'ait éprouvé aucun scrupule à satisfaire son ami Segrais. Il composa donc pour lui, et mit en tête du livre de Mme de La Fayette sa célèbre dissertation sur l'origine des romans. Cette origine, il la rapporte à l'Orient, et les raisons qu'il en donne paraissent d'abord assez vraisemblables. Il fait remarquer que l'Orient est le pays des fables, que les peuples qui l'habitent ont l'esprit fort inventif, que tous leurs discours sont figurés et qu'ils ne parlent que par allégories. Les Égyptiens, les Indiens, les Perses « excellent dans l'art de mentir agréablement. » On ne trouve dans les ouvrages des Arabes que paraboles, que similitudes, que fictions. « Leur Alcoran est de cette sorte : Mahomet dit qu'il l'a fait ainsi afin que les hommes pussent plus aisément l'apprendre et plus difficilement l'oublier. » Il est donc à croire que ces contrées sont la véritable patrie des narrations romanesques, et comme on sait que les plus anciens auteurs qui les ont fait con-

naître aux Grecs venaient de la Syrie et de la Phénicie, il faut en conclure qu'ils les avaient tirées de la Perse ou de l'Inde, dont ils étaient voisins. Elles ne sont donc pas originaires de la Grèce, et c'est un fruit du dehors qu'on a transplanté sur le sol grec. Il est vrai « qu'il a trouvé le terroir si bon qu'il y a admirablement bien pris racine. » Voilà, en quelques mots, l'opinion d'Huet sur l'origine des romans.

Cette question, qui a semblé longtemps résolue, un érudit allemand, M. Erwin Rohde, professeur à l'université d'Iéna, vient de la reprendre, dans un livre intitulé *le Roman grec et ses devanciers*, auquel l'Allemagne savante a fait un très bon accueil. Ses conclusions sont bien différentes de celles d'Huet, mais il les appuie de tant de preuves qu'il nous paraît difficile de les contredire et que cette fois le débat semble définitivement vidé.

M. Rohde commence par circonscrire son sujet, et, pour éviter toute équivoque, il indique d'abord très nettement ce qu'il appelle le roman grec. Ce mot de roman est moderne, et, pris dans son sens le plus étendu, il peut s'appliquer à des ouvrages très différens, qui n'ont pas une origine commune. M. Rohde le réserve à ces narrations fabuleuses qui furent écrites dans la seconde moitié de l'empire romain, et dont l'amour est le principal intérêt, comme l'*Histoire d'Habrocome et d'Antheia*, par Xénophon d'Éphèse, et le *Daphnis et Chloé* de Longus (1). Ce ne sont certes pas les seuls récits romanesques qu'aient produits les littératures antiques; elles en avaient d'autres, et probablement de bien meilleurs : telles étaient, par exemple, ces *fables milésiennes*, si légères, si piquantes, qui plaisaient tant aux oisifs, que les gens du monde lisaient avec fureur, que les généraux emportaient dans leurs valises quand ils partaient pour leurs expéditions lointaines. D'après les échantillons qu'Apulée et Pétrone en ont conservés, on voit qu'elles devaient ressembler aux *Contes* de La Fontaine. M. Rohde n'en méconnaît pas le mérite, mais elles lui semblent des *nouvelles* plutôt que des *romans*. Il est donc bien entendu qu'il ne donne ce dernier nom qu'aux ouvrages de Longus, de Chariton, d'Iamblique, d'Héliodore, et que ce sont les seuls dont il s'occupe à chercher l'origine. — Le dessein de son livre est de prouver qu'ils ne viennent pas de l'Orient, comme le croyait Huet, et qu'ils appartiennent entièrement à la Grèce.

La preuve n'était pas facile à fournir. Les derniers siècles de la

(1) M. Chassang, dans son *Histoire du roman*, a pris au contraire ce mot dans sa signification la plus large, et l'applique aux narrations fabuleuses de tout genre que l'on trouve dans l'antiquité grecque et latine. C'est ce qui fait différer son livre, si savant d'ailleurs et si utile, de celui de M. Erwin Rohde.

littérature grecque sont à peu près perdus pour nous; de cette grande poésie qui fleurit à Alexandrie, à Antioche, à Pergame, sous les successeurs d'Alexandre, nous n'avons guère que des fragmens. Il ne reste presque plus rien de tout ce mouvement littéraire qui consola la Grèce d'être l'esclave de Rome. C'est parmi ces rares débris que M. Rohde a dû chercher les élémens épars dont s'est formé le roman grec; il est merveilleux qu'il ait pu les y retrouver. Le succès fort imprévu de ses recherches, l'habileté avec laquelle il a su démêler les principes divers dont ces romans sont composés, et remonter pas à pas, parmi tant de ténèbres, jusqu'à leur plus lointaine origine, font le plus grand honneur à sa pénétration et à sa science. J'ajoute, ce qui ne gâte rien, que, contre l'habitude des Allemands, son livre est bien composé, qu'il ne l'a pas embarrassé de dissertations inutiles, que toutes les parties en sont habilement liées entre elles, et que l'ensemble forme une lecture agréable et facile. Il faut remarquer aussi que, sur sa route et sans se détourner de son sujet, M. Rohde soulève et résout une foule de questions curieuses sur l'origine de ces récits naïfs et poétiques qui ont amusé l'enfance des peuples; il les prend à leur source, dans les épopées ou les traditions de l'extrême Orient, il les suit dans leurs voyages, il montre comment les nations les plus opposées se les passent de l'une à l'autre en les accommodant à leurs caractères et à leurs croyances; c'est un travail qui suppose des lectures infinies et une érudition presque universelle.

Mais le principal mérite de l'ouvrage est ailleurs; je sais gré surtout à M. Rohde de nous prouver une fois de plus que c'est la première qualité de cette grande littérature grecque de s'être développée seule, par ses propres forces, en marchant droit devant elle. Toutes les autres ont subi des influences étrangères, et il a fallu qu'on les mît dans le chemin qu'elles ont suivi avec tant d'éclat. Elles y ont apporté sans doute des qualités qui leur appartiennent, mais l'impulsion leur venait du dehors. On peut toujours se demander ce qu'elles auraient fait, ce qui serait advenu de leur art et de leur poésie, si un hasard heureux ne les avait mises en relation avec un autre peuple. Il n'y a point de ces accidens dans l'histoire littéraire de la Grèce, ou du moins l'imitation de l'étranger n'a jamais modifié d'une manière sensible la marche de son génie. Tous les genres de littérature y sortent l'un de l'autre; ils ne sont pas une importation extérieure, et on les voit naître à leur tour de ce qui les a précédés, par un progrès logique et régulier. Le roman seul, né dans une époque obscure, en pleine décadence, avait quelque peine à se rattacher au reste; au premier abord il en semblait être si différent qu'on avait cru devoir lui chercher des origines en de-

hors de la Grèce. M. Rohde a prouvé qu'on avait tort et il a réuni à la grande chaîne cet anneau séparé. Il est donc aujourd'hui démontré que, dans cette admirable littérature, tout se lie et se tient, que ce grand arbre, depuis ses racines jusqu'à ses dernières branches, est d'une venue, qu'il a poussé librement, sans jamais être contraint dans sa direction, sans qu'on l'ait altéré par aucune greffe étrangère, que toutes ses fleurs et tous ses fruits, même les plus tardifs, lui appartiennent, qu'en l'observant de près on peut suivre son développement naturel et qu'on aperçoit ce que chaque saison ajoute à sa croissance. Ce résultat important me semble mériter la peine que nous suivions un moment M. Rohde dans ses savantes recherches.

I.

Avant d'arriver à l'étude de la décadence grecque, d'où le roman est sorti, M. Rohde croit devoir jeter un coup d'œil en arrière et rappeler rapidement ce qui faisait le caractère distinctif, ce qui était le principal intérêt des œuvres d'art à l'époque classique. On sait que la poésie grecque a vécu, pendant ses plus belles années, d'un certain nombre de récits, transmis par la tradition depuis les temps les plus lointains et accumulés dans la mémoire du peuple. Ils se reproduisent sans cesse et sont le fond de ces poèmes de tout genre qui ont fait l'admiration du monde. Les Grecs n'éprouvaient pas alors le besoin de créer des sujets nouveaux, les anciens suffisaient à tout. Les spectateurs qui allaient au théâtre d'Athènes écouter une pièce d'Eschyle ou de Sophocle ne s'attendaient pas à l'imprévu, comme aujourd'hui ; ils savaient que Clytemnestre tuerait son mari et qu'elle serait tuée par son fils ; ils connaissaient par cœur les malheurs d'OEdipe et de sa famille. Le plaisir consistait pour eux à voir comment ces sujets antiques seraient traités d'une façon nouvelle et de quelle manière on arriverait à les émouvoir sur des aventures qui les avaient émus tant de fois. Il faut avouer que cette curiosité était plus noble que celle qui s'attache de nos jours aux combinaisons habiles de l'intrigue, qui, au lieu de demander au poète de peindre les passions de l'âme, le force à devenir une sorte de manœuvre qui agence adroitement des situations compliquées et captive un public distrait par des coups de surprise et des tours de force.

Du moment que les Grecs se contentaient de ces vieilles histoires, quel avantage ne trouvait pas le poète à les ramener sans cesse devant leurs yeux? D'abord il n'avait pas besoin de perdre un acte ou deux à faire connaître ses personnages : leur nom seul, dès qu'il

était prononcé, réveillait toute sorte de souvenirs, et il pouvait, sans étonner personne, les jeter du premier coup dans des aventures héroïques. Ces aventures sont quelquefois extraordinaires, et il nous paraît difficile que les gens spirituels et malins qui les écoutaient les aient trouvées croyables. Or Aristote dit « que nous ne pouvons pas prendre du plaisir aux récits qu'on nous fait quand nous n'y croyons pas; » ce qui est surtout vrai au théâtre. Il semble donc que les Grecs n'auraient pas dû s'intéresser à ces fables étranges que leurs poètes représentaient devant eux. Mais ils les entendaient raconter depuis leur enfance, et ce merveilleux, auquel ils s'étaient accoutumés, ne les choquait plus. L'esprit a ses habitudes, comme le corps; quand il s'est familiarisé de bonne heure avec des invraisemblances, il lui faut un effort violent pour les apercevoir. Il n'avait garde de se donner cette peine et de se faire cette violence au théâtre, où il venait pour son agrément. Il aimait mieux se laisser aller sans résistance au plaisir d'écouter une fois encore ces histoires qui l'avaient tant de fois charmé. Ce qu'on nous raconte de l'enthousiasme qu'ont excité certaines de ces pièces, de cette sorte de délire dans lequel elles jetaient tout un peuple serait bien difficile à comprendre, si nous ne songions que les spectateurs arrivaient au théâtre prévenus et préparés par leurs souvenirs, que les personnages semblaient grandis jusqu'à des proportions surhumaines par tous les récits qu'on faisait d'eux depuis des siècles, et que l'auteur nouveau, qui venait après tant d'autres, profitait pour son compte de l'émotion qu'avaient excitée tous ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'on s'explique l'impression extraordinaire que ces vieilles histoires sans cesse renouvelées produisaient sur la foule, qui ne se lassait pas de les entendre.

Cependant cette impression ne pouvait pas durer toujours, et il était naturel qu'elle finît par s'affaiblir. M. Rohde énumère toutes les raisons qui détachèrent peu à peu les Grecs de ces récits traditionnels qu'on leur répétait depuis si longtemps. La principale assurément fut l'importance que prit chez eux la philosophie. L'habitude de raisonner et de discuter est d'ordinaire peu favorable aux anciennes croyances; les vieilles légendes n'y purent pas résister. Quand les esprits, devenus moins crédules, les regardèrent de plus près, ils y découvrirent des absurdités qu'ils n'avaient pas soupçonnées. Les plus résolus s'en moquèrent ouvertement; les plus respectueux ou les plus timides essayèrent au moins d'en sauver quelque chose en les expliquant et en les interprétant : c'était le plus sûr moyen de les détruire. Quand elles ne furent plus regardées que comme des allégories ou des symboles, elles cessèrent de paraître vivantes, et la foule n'y trouva plus le même plaisir. Il ar-

riva d'ailleurs à ce moment un événement grave qui acheva d'en précipiter la décadence. A la suite des conquêtes d'Alexandre, la Grèce, pour ainsi dire, se déplaça; elle déborda de tous les côtés sur l'Orient. Dans l'Asie-Mineure, en Syrie, en Égypte, il se forma des monarchies puissantes, qui devinrent des centres scientifiques et littéraires pour les contrées voisines. La littérature grecque s'y transporta, et l'on voulut y cultiver tous les genres qui avaient illustré Athènes. Mais les circonstances n'étaient plus les mêmes. Les antiques légendes qu'avaient chantées tant de fois la tragédie et l'épopée devaient moins plaire à ce public cosmopolite, qui ne les connaissait pas depuis l'enfance, comme les Grecs véritables : sur ce sol étranger, elles n'avaient plus de racines. Aussi n'est-il pas surprenant qu'on s'en soit bientôt fatigué et qu'on ait cherché à les remplacer par d'autres histoires.

Ici se révèlent encore le caractère et les habitudes de l'esprit grec. — Ces sujets nouveaux, qui devaient rajeunir l'épopée et le drame épuisés, on ne laissa pas les poètes les inventer à leur fantaisie; on alla les chercher, comme les autres, dans les traditions populaires. Au-dessous des grands mythes, qui étaient nés, pendant la jeunesse des peuples aryens, de la contemplation de la nature, et qui en gardaient le sentiment, il avait germé partout, dans ces contrées heureuses de la Grèce, une foule de légendes locales, qui s'étaient formées autour d'un temple ou d'une statue, à l'occasion d'une fête, pour expliquer un vieil usage dont on ignorait l'origine ou rendre compte d'une expression antique, qu'on ne comprenait plus. L'illustre érudit Welcker a montré combien les poètes de la période alexandrine (1) se sont servis de cette seconde couche de légendes et le profit qu'ils en ont tiré. Elles n'avaient plus la profondeur, le sérieux, la simplicité, le caractère héroïque et grave des anciens mythes, et c'est précisément ce qui les rendait propres à une époque polie et raffinée, qui ne prisait guère la naïveté, et à qui la grâce plaisait beaucoup plus que la grandeur. Elles n'étaient pourtant pas un simple produit de la fantaisie individuelle, ce qui les aurait privées de cette force et de cette autorité que donne la tradition; elles avaient pris une couleur poétique dans ces récits populaires, où elles s'étaient longtemps conservées. Leur origine qui les rattachait à des lieux célèbres ou à des usages anciens leur donnait une sorte de réalité, et permettait de croire qu'elles n'é-

(1) Ce nom de *Poésie alexandrine*, qu'on donne d'ordinaire à toute la poésie de ce temps, n'est pas très juste, car il y a eu alors de grands poètes ailleurs qu'à Alexandrie; je ne m'en sers que faute de mieux. Les Allemands ont trouvé une désignation plus heureuse que je leur emprunterai quelquefois : ils appellent poètes *helléniques* ceux de l'époque classique, et *hellénistiques* ceux qui sont venus après Alexandre.

taient pas uniquement des jeux d'esprit ou des caprices d'imagination; mais comme elles étaient peu connues, qu'elles n'avaient pas encore inspiré de grands poètes et reçu dans des chefs-d'œuvre une forme définitive, on pouvait prendre beaucoup de libertés avec elles et les présenter comme on voulait. L'avantage était précieux, et les écrivains de ce temps ne se firent pas faute d'en user.

D'abord ils choisirent de préférence, dans la foule de ces légendes, et ils prirent surtout plaisir à développer celles qui contenaient des histoires d'amour. C'était une très grande nouveauté. Tous les critiques ont remarqué que l'amour tient très peu de place dans les œuvres des premiers poètes de la Grèce. Il n'est jamais dépeint dans Homère; Eschyle paraît l'éviter avec soin, et Aristophane lui fait dire fièrement, dans sa comédie des *Grenouilles:* « Personne n'a jamais vu dans mes pièces une femme amoureuse. » On se souvient avec quelle discrétion et de quelle touche légère Sophocle indique l'amour d'Hémon pour Antigone: il semble qu'il aurait honte d'appuyer ou qu'il craindrait d'indisposer le public s'il en disait davantage.

Faut-il donc croire que ce sentiment était alors absent de la vie ordinaire, et que les poètes ne s'abstiennent de le peindre que parce qu'ils ne le connaissent pas? M. Rohde est loin de le penser, et à l'appui de son opinion il cite les vers qui nous restent des poètes lyriques de ce temps. On n'a jamais chanté les plaisirs et surtout les peines de l'amour avec autant d'ardeur qu'Anacréon ou qu'Alcée, et il y a dans la belle ode que nous avons conservée de Sapho un accent de passion qui a touché Catulle et enflammé jusqu'à Boileau lui-même :

> Heureux qui près de toi pour toi seule soupire!

On ne peut donc pas prétendre que les contemporains de Sapho et d'Alcée ne connaissaient pas l'amour; il serait plus vrai de dire qu'ils le connaissaient trop. Ce sentiment est de ceux qui n'ont toute leur énergie que dans les époques primitives, où l'on cède, sans se contenir, à tous les instincts de la nature. Il se manifeste alors avec une violence incroyable. Au contraire, dans des sociétés plus civilisées, il se raffine et s'amollit. Les conventions sociales l'enchaînent et l'affaiblissent. Il devient un caprice, un passe-temps, une occupation de désœuvré ou une fatuité d'homme du monde. A l'époque d'Eschyle et de Sophocle, on le regardait plutôt comme une de ces maladies (νόσος, νόσημα) que les dieux envoient et auxquelles la raison humaine succombe. Ce mal terrible et vulgaire qui s'empare de l'homme sans qu'il puisse y résister, qui l'enivre comme un vin capiteux,

qui le consume comme un poison, qui énerve sa volonté, qui le soumet à la domination d'une femme, ne semblait pas convenir à ces âmes vigoureuses que la tragédie mettait aux prises avec la destinée et qui en supportaient si vigoureusement les assauts. C'était une passion inférieure, peu digne de ce monde héroïque où Eschyle plaçait ses personnages, et il fallut qu'Euripide abaissât le niveau de la vieille tragédie, qu'il en fît la reproduction de la vie bourgeoise, pour que l'amour n'y parût pas déplacé. C'est à partir de ce moment qu'il devint un des élémens essentiels de la poésie dramatique.

Cette innovation charma le public, et elle fut assurément une des causes qui donnèrent tant de succès au théâtre d'Euripide. Ces histoires d'amour, qu'Eschyle et Sophocle bannissaient si soigneusement de la scène, les Grecs les avaient toujours beaucoup aimées: ce qui le prouve, c'est que leur littérature populaire en était pleine. Athénée, parmi les curiosités dont son livre est rempli, nous a conservé le souvenir de quelques chansons que les jeunes filles répétaient dans les villages. Il y était question des infortunes de Calyce qui, dédaignée par son amant, se précipita d'une roche dans la mer, ou de la pauvre Ériphanis, qui devint amoureuse d'un beau chasseur, et se mit à le suivre dans les forêts et les montagnes. On y racontait que non-seulement elle avait touché le cœur des hommes les plus insensibles, mais qu'elle arrachait des larmes aux bêtes sauvages, qui pleuraient son malheur avec elle. Les Siciliennes chantaient la juste vengeance qu'une nymphe outragée avait tirée du berger Daphnis. Elle l'avait rencontré au milieu d'un bois, « quand il était dans la fleur de sa beauté, que ses joues commençaient à s'ombrager de barbe, ce qui est l'âge où, selon Homère, la jeunesse des beaux garçons est le plus séduisante, » et s'était livrée à lui, à la condition qu'il serait fidèle. Malheureusement la fille d'un roi en devint amoureuse; elle l'attira dans son palais, et parvint à lui faire oublier sa promesse. La nymphe, pour le punir, le rendit aveugle. De leur côté, les jeunes gens ne se faisaient pas faute de raconter des histoires de ce genre, où ils avaient le beau rôle. Pausanias, qui était un curieux, comme Athénée, et qui parcourait la Grèce, faisant parler sur sa route les gens du pays et les sacristains des temples, en rapporte quelques-unes. C'est l'histoire d'un berger de Charadrus, près de Patras, qui fut aimé d'une divinité de la mer. Elle traversait les flots et abordait au rivage pour venir le voir; mais comme avec le temps la beauté du jeune homme finit par se faner, la déesse un jour ne revint plus, et l'amoureux en éprouva une si vive douleur qu'Aphrodite, saisie de pitié, le changea en fontaine. Cette fontaine était célèbre dans le pays : les jeunes

gens et les jeunes filles venaient s'y baigner, et l'on disait qu'elle avait la propriété de faire oublier l'amour. « Si c'est la vérité, ajoute le sage Pausanias, il faut avouer qu'il n'y a pas de trésor qui soit préférable à la fontaine du beau berger. » Ailleurs on lui conta une aventure encore plus dramatique, qu'il est très heureux de nous rapporter. Un prêtre de Bacchus, nommé Corésus, était devenu amoureux de la jeune Callirhoé, qui résistait à ses prières et refusait tous ses présens. Corésus, irrité de ses dédains, s'adressa au dieu qu'il servait, et ce dieu, pour venger son prêtre, frappa le pays d'un mal terrible, qui rendait les habitans furieux et les faisait mourir. Ces malheureux, ne sachant comment se délivrer du fléau, consultèrent un oracle célèbre dans la contrée qui était rendu par des colombes du haut d'un chêne, et l'oracle exigea que Callirhoé fût immolée devant l'autel par les mains de Corésus, à moins qu'elle ne trouvât quelqu'un qui consentît à mourir pour elle. Personne ne s'étant présenté, même parmi ses parens les plus proches, pour prendre sa place, elle était conduite au supplice, lorsque l'amour de Corésus se réveilla au dernier moment, et, au lieu de sacrifier la jeune fille, il se tua lui-même. A ce spectacle, Callirhoé se sentit enfin touchée; saisie de honte et de remords, elle alla mourir sur les bords d'une fontaine qui prit son nom. Que de fois n'a-t-elle pas été contée, depuis Pausanias, l'histoire de cet amour tardif, fait de regrets et de reproches, qui n'aperçoit le prix du bien qu'il a dédaigné qu'après l'avoir perdu, et n'a conscience de lui-même que lorsqu'il ne peut plus se satisfaire!

M. Rohde a pris soin de recueillir et d'étudier ce qui reste de ces légendes locales dont la poésie hellénistique a tiré un si grand profit. La plupart n'étaient qu'une version différente des grands récits mythologiques qu'avaient chantés Homère et Pindare. Les noms seuls sont changés, le fond reste le même. Elles ont pris seulement avec le temps une couleur plus bourgeoise qui les rapproche davantage de la vie commune. Quelques-unes viennent du dehors, surtout de l'Orient (1), car il n'y a pas de frontières pour les histoires de ce genre : elles s'insinuent d'un pays à l'autre, malgré la différence des langues et la diversité des coutumes, et l'on dirait vrai-

(1) M. Rohde cite un exemple bien curieux de ces transmissions de légende d'un peuple à l'autre. Aristote raconte, et tous les historiens ont raconté après lui, à propos de la fondation de Marseille, que le chef des Phocéens, Euxène, assistant, chez un roi du pays, au banquet où la fille du roi devait choisir son mari parmi les convives, la jeune fille, ravie de la bonne mine de l'étranger, le désigna en lui tendant son verre. Ailleurs, cette jolie tradition est rapportée à Zariadres, frère du roi des Mèdes. Elle venait de plus loin encore, car on la retrouve en Perse, dans le *Livre des Rois* de Firdousi. Nous entrevoyons le chemin qu'elle a suivi pour voyager de la Perse dans la Gaule.

ment que les peuples primitifs, dès qu'ils se rencontrent, sont plus occupés d'échanger leurs contes nationaux que leurs marchandises. Mais quelle qu'en soit la provenance, qu'elles viennent de la Grèce ou d'ailleurs, M. Rohde fait remarquer qu'elles ont ce caractère commun d'être surtout des aventures d'amour.

Il est donc naturel que la poésie alexandrine, qui reproduisit ces légendes, ait fait à l'amour une si grande place. Cette place, dont il s'empare alors pour la première fois dans la littérature, on peut dire qu'il ne l'a plus perdue. Il en est devenu l'âme, et depuis tant de siècles, malgré tant de révolutions du goût, le public a conservé l'habitude de ne prendre un intérêt passionné qu'aux ouvrages qu'il inspire. Dès le premier jour, les genres qui l'avaient le plus dédaigné ne vivent que de lui. « Il n'y a rien de plus grave que la tragédie, dit Ovide; eh bien! la tragédie ne chante plus que des histoires d'amour. » Et quelles histoires! Après en avoir choisi d'honnêtes et de naturelles, elle se jette dans l'extraordinaire et l'horrible; elle montre Myrrha éprise de son frère et Clymène amoureux de sa fille: c'est ce qu'on appelle désormais « des amours tragiques! » Les héros de la vieille épopée ne sont admis dans les poèmes nouveaux qu'à la condition de se mettre à la mode du jour. Ce qu'on raconte le plus volontiers d'Achille, c'est son séjour à Scyros et sa liaison avec Déidamie (1). L'affection sérieuse et toute conjugale d'Ulysse pour Pénélope prend, dans les nouveaux récits, des airs de galanterie romanesque. Nous approchons du temps où l'on supposera que l'épouse délaissée charme ses loisirs en écrivant à son mari, dont elle ignore la demeure, des épîtres sentimentales et passionnées qu'il ne doit jamais recevoir.

Mais c'est surtout dans l'élégie, le genre préféré des poètes alexandrins, que l'amour coule à flots. C'est là que les légendes populaires dont il a été question plus haut trouvaient leur place naturelle. Le poète élégiaque ne se contente pas de décrire ses propres sentimens, et il rappelle volontiers à ce propos les histoires amoureuses que sa mémoire lui suggère. Tout lui sert de prétexte à les raconter. Heureux, il se compare aux personnages connus qui ont été chéris de leur maîtresse; malheureux, il se soulage par le souvenir des infortunes des autres. C'est ce qu'on trouve à tout moment chez Properce, et en cela le poète romain imitait fidèlement ses modèles. Nous avons encore une élégie d'Hermésianax, un des premiers poètes de l'école alexandrine, dans laquelle il se justifie d'être

(1) On a beaucoup reproché à Racine d'avoir fait Achille amoureux d'Iphigénie. Racine n'était pas le premier coupable, et ses devanciers de l'école alexandrine avaient commis la même faute, on en a la preuve dans un fragment qui reste de Duris de Samos.

amoureux en rappelant que tous les poètes l'ont été comme lui. Il remonte jusqu'à Orphée, et toute la littérature y passe. Il a grand soin de faire remarquer que les philosophes eux-mêmes « qui ont été assez sots pour choisir un genre de vie sévère et dont l'esprit chagrin ne se plaît qu'à des réflexions obscures et à des discours rebutans n'ont pas pu se soustraire aux tempêtes de l'amour et qu'ils se sont abandonnés comme d'autres à la conduite de ce cocher redoutable. » Ce qui lui donne l'occasion de parler des amours de Pythagore et de Socrate. Ces énumérations d'aventures amoureuses étaient devenues une sorte de loi du genre, et on les regardait comme si nécessaires dans l'élégie qu'un grammairien grec, Parthénius, qui habitait Rome au commencement de l'empire, eut l'idée d'en faire un recueil. Il vivait dans l'intimité d'un grand seigneur romain, Cornelius Gallus, homme d'état et homme d'affaires, qui se piquait d'aimer les poètes d'Alexandrie et faisait des vers à ses momens de loisir; Parthénius lui dédia son petit livre, et il dit dans sa préface qu'il l'a rédigé pour aider la mémoire de son ami, quand il lui viendrait à l'esprit de composer quelque élégie : tant il était de règle que ces vieux souvenirs prissent place dans les chants des poètes élégans qui voulaient imiter Callimaque!

Ici M. Rohde s'interrompt pour se faire une question que ses lecteurs assurément se sont déjà posée. Lorsqu'il songe à l'importance que prend tout d'un coup dans les lettres la peinture de l'amour, quand il voit qu'elle envahit la philosophie et l'histoire aussi bien que la poésie et qu'aucun genre ne lui échappe, il se demande si ce n'est pas l'indice de quelque grave changement social, et si par exemple il ne faut pas conclure des éloges dont les poètes comblent les femmes et du soin qu'ils prennent de les chanter que leur condition dans le monde est devenue meilleure. C'est assurément la première pensée qui vient à l'esprit, et le savant archéologue, M. W. Helbig, dans son ouvrage sur les peintures murales de Pompéi, ne doute pas que les femmes n'aient été plus libres et plus considérées, qu'elles n'aient tenu plus de place dans la famille et dans l'état à l'époque dont nous nous occupons qu'avant Alexandre. M. Rohde en est beaucoup moins convaincu que M. Helbig, et il n'est pas aisé de décider lequel des deux a raison. Ce qui permet d'avoir à ce sujet des opinions différentes, c'est que la Grèce comprenait alors des nations très diverses, qui n'avaient pas la même façon de vivre : ici, on conservait obstinément les anciens usages; là, on cédait aux mœurs nouvelles. Ce qui est vrai d'Antioche ou d'Alexandrie ne l'est pas de Tarse ou de Rhodes : aussi est-il difficile d'établir une loi générale et qui puisse s'appliquer à tout. Ce qui est bien plus extraordinaire, c'est que, sans sortir du même pays, on trouve

dans les diverses classes de la société des habitudes différentes. Les plus élevées sont celles aussi où les femmes ont conquis le plus d'importance. Dans l'histoire des monarchies orientales qui remplacèrent celle d'Alexandre, on nous parle des reines presque autant que des rois. Elles partagent le pouvoir avec leurs maris, quelquefois même elles les dépossèdent de l'autorité et ne leur en laissent que l'ombre. Conformément à ce qui se passe dans nos royautés modernes, les rois cimentent par des mariages les traités qu'ils concluent entre eux. C'est reconnaître d'une manière officielle que la jeune femme aura sur son époux assez d'empire pour le maintenir dans cette alliance nouvelle. Les femmes des Ptolémées ne passent plus leur temps dans le gynécée; elles ont une cour à côté de celle de leurs maris. Elles s'entourent de savans, d'artistes, de poètes, qui cherchent à leur plaire, qui reproduisent leurs traits sur la toile ou le marbre, qui les chantent et qui les flattent. Si naïfs qu'on les suppose, ils ne prendraient pas cette peine s'ils n'en espéraient pas quelque profit. Il est probable que des princesses sans autorité et sans influence n'auraient pas trouvé de flatteurs, et l'excès même des adulations prouve l'étendue de leur pouvoir. On se rappelle que, lorsque la reine Bérénice fut obligée de couper ses beaux cheveux, dont elle était si fière, l'illustre Conon, qui d'ordinaire était plus grave, supposa qu'ils avaient été changés en astres, et les logea dans le ciel, et qu'aussitôt Callimaque, piqué d'honneur par cette courtoisie astronomique, s'empressa de chanter en vers galans *la chevelure de Bérénice.*

Que cette importance prise par les souveraines ait profité à leurs sujettes, et qu'on ait cherché à reproduire dans les rangs moins élevés ce qui se passait dans les palais, il est assez naturel de le croire. Les grands sont toujours le modèle des petits, surtout dans les pays monarchiques où l'imitation du maître est une partie de l'obéissance. M. Helbig a recueilli soigneusement tous les indices qui montrent que même dans les classes inférieures ces grands exemples avaient porté quelque fruit. On peut admettre d'une façon générale qu'à partir de l'époque d'Alexandre les femmes ont conquis un peu plus de liberté et joui d'un peu plus d'influence dans cette société grecque où on les avait jusque-là si durement traitées. Mais il ne faut rien exagérer non plus; pour l'essentiel et dans la plupart des pays, les anciennes habitudes se maintiennent. Les deux sexes, dans la vie ordinaire, continuent à être rigoureusement séparés. Les femmes ne peuvent rencontrer les hommes ni au théâtre, où il leur est généralement interdit d'entrer, ni dans les repas, où leur présence aurait paru un scandale; l'épouse d'un Grec ne peut traverser les rues, se rendre aux temples et aux

fêtes religieuses, qui sont la seule réunion dont l'accès lui soit permis, sans être accompagnée d'une duègne dont l'aspect sévère écarte les indiscrets. Quant aux jeunes filles, on les tient rigoureusement enfermées dans les appartemens intérieurs, et elles n'en sortent guère. C'est la plainte de tous les moralistes qu'il faut les épouser sans les connaître. « Elles sont, dit un philosophe, la seule marchandise qu'on ne montre pas à l'acheteur avant qu'il l'emporte. » La société étant ainsi faite et les rapports aussi rares entre les sexes, quelle vraisemblance pouvaient avoir ces grandes passions que chantent les poètes? Elles n'avaient pas l'occasion de naître; elles manquaient de cet aliment que leur donne l'habitude de se fréquenter. Elles ne pouvaient donc être qu'un hasard et un accident dans la vie ordinaire; les poètes en ont fait la règle générale. Sur quelques faits isolés, ils ont brodé leurs inventions, et les contemporains en ont été charmés, quoiqu'il leur fût aisé de voir que les choses ne se passaient pas tout à fait autour d'eux comme dans les élégies des Callimaque ou des Philétas. C'est que le public a moins de souci qu'on ne croit de la vérité exacte des peintures. L'imagination se fait facilement un monde idéal; elle s'habitue si vite à y séjourner qu'elle n'est plus choquée des différences qui s'y trouvent avec la réalité et qu'elle finit même par ne pas les voir. Que de nations se sont passionnées pour des œuvres qui ne représentaient pas leurs mœurs réelles, mais qui flattaient leur fantaisie par des tableaux de convention! « Chez les poètes persans, dit un très fin critique de l'Allemagne, il n'y a pas de pièce de vers qui ne chante l'amour, le vin et les fleurs. Or en Perse, l'amour, tel que le décrivent les poètes, est en réalité très rare; le vin est défendu par la loi religieuse, et, à l'exception des roses au printemps, on n'y voit presque jamais de fleurs. »

Voilà comment il se fait que ces légendes d'amour, racontées par les poètes d'Alexandrie, malgré ce qu'elles avaient de faux et d'imaginaire, et quoiqu'elles se rapportent peu à la façon de vivre des Grecs, ont eu pourtant chez eux un si grand succès. Propagées par l'élégie, qui était le genre à la mode, elles pénétrèrent partout. Ce ne furent pas seulement les rois ou les princes, pour lesquels Callimaque écrivait surtout, les personnages de la cour ou les gens du monde qui en firent leurs délices; elles descendirent beaucoup plus bas. M. Helbig a montré, en étudiant les peintures murales des villes campaniennes, jusqu'où leur popularité s'était étendue. La mythologie, comme on sait, fait presque tous les frais de ces peintures, mais ce n'est plus celle des temps primitifs de la Grèce, qui a inspiré Homère, Eschyle ou Pindare; c'est une mythologie efféminée, précieuse, pleine de raffinemens

et de coquetteries. Les scènes d'amour qu'elles représentent sont les mêmes que les poètes alexandrins ont tant de plaisir à décrire, les aventures d'Éros et de Psyché, Apollon et Daphné, Actéon et Diane, Atalante et Méléagre, Andromède et Persée, surtout Ariane abandonnée par Thésée ou visitée par Bacchus, et Galatée échappant aux tentatives de Polyphème. Ces sujets évidemment charmaient tous les bourgeois de Pompéi qui se faisaient bâtir une maison sur une des rues étroites de l'aimable et petite ville. Ils étaient heureux de les faire peindre sur les murs de leurs chambres ou de leur péristyle par un de ces décorateurs de passage, artistes voyageurs, qui leur venaient de la Grèce ou de Naples. Ils aimaient à les avoir sous les yeux, ils en nourrissaient leur imagination, et la profusion avec laquelle ils sont reproduits dans les villes de la Campanie prouve combien ils étaient populaires jusqu'aux extrémités du monde grec dans les premiers siècles de l'empire.

C'est précisément l'époque où le roman grec a dû naître. Il a donc succédé sans interruption à cette littérature alexandrine qui vivait depuis si longtemps du récit des fables d'amour et qui les avait mises partout à la mode. Non-seulement il lui a succédé, mais M. Rohde pense qu'il en est directement sorti. Il lui suffit, pour l'établir, de prouver que la peinture de l'amour est la même chez les poètes et dans les romans. Cette démonstration n'était pas aisée à faire, car on a vu que la poésie hellénistique était presque entièrement perdue. M. Rohde a recueilli les fragmens qui en restent; il s'est servi aussi beaucoup des élégiaques latins qui ont imité ceux d'Alexandrie, de Tibulle, de Properce, d'Ovide surtout, qui n'ayant chanté, comme il l'avoue lui-même, que des « Iris en l'air, » a pu être un imitateur plus fidèle de ses devanciers. Avec ces secours fort habilement réunis, il a pu nous donner une idée de la façon dont ces poètes peignaient l'amour, de leur manière d'en décrire les phases diverses, et il n'a pas de peine à montrer qu'elle était tout à fait semblable à celle des romanciers.

Romanciers et poètes se ressemblent surtout dans la peinture de l'amour naissant. Chez les uns et chez les autres il commence de la même façon. C'est dans une fête religieuse que les amoureux se rencontrent pour la première fois. On sait que ces réunions étaient les seules auxquelles une jeune fille pût assister et qu'il n'était guère possible de la voir ailleurs; mais là, tout était un danger pour des personnes qui d'ordinaire ne sortaient pas de chez elles; ce passage subit de la réclusion au grand jour, la beauté du spectacle, l'émotion de la foule, la pompe des sacrifices, les danses et les chants devaient troubler des âmes naïves et inexpérimentées. On supposait toujours que jusque-là ni le jeune homme ni la jeune fille n'avaient connu l'amour. Ils en parlaient légèrement, ne l'ayant

jamais éprouvé, et se croyaient à l'abri de ses atteintes. Ils se plaisaient à en médire et à le braver. Ils sont pourtant domptés sans peine; leur arrogance tombe subitement, un coup d'œil suffit pour les vaincre : c'est la règle, *ut vidi, ut perii!* Les poètes ont une façon d'expliquer cette défaite subite; c'est Éros, le dieu cruel, qui d'une flèche a percé le cœur des amans. Les romanciers s'expriment bien de la même manière, mais comme ils sont d'un temps où les dieux de la fable ont moins de crédit, on sent qu'Éros et ses flèches ne sont plus chez eux qu'une métaphore. Il va sans dire que les deux jeunes gens qui s'enflamment d'un amour si rapide doivent être d'une irréprochable beauté. On ne prend pas la peine de nous les dépeindre avec cette infinité de détails dont les romanciers de nos jours sont si prodigues. Les Grecs de tous les âges ont eu peu de goût pour les descriptions minutieuses de la beauté du corps. Ils la caractérisent d'un trait, par une épithète ou une comparaison. La jeune fille a le corps blanc « comme les rayons de la lune. » Les yeux du jeune homme lancent des éclairs. Quand on regarde la rougeur de leurs joues qui se détache sur la blancheur de leur teint, « on croit voir une feuille de rose qui nage sur la surface du lait. » Ce qui est plus simple encore, pour donner une idée de leur beauté, c'est de les comparer aux chefs-d'œuvre des grands artistes qui décorent les places publiques et les temples : ils sont beaux tous deux comme des statues, c'est tout dire. Le jeune homme ressemble à quelque héros des poésies d'Homère, la jeune fille est l'image d'Aphrodite ou d'Artémis. Une fois que l'amour s'est emparé d'eux, il se développe avec une violence extrême. Les expressions par lesquelles poètes et romanciers dépeignent les ravages qu'il fait dans ces jeunes cœurs sont tout à fait les mêmes : c'est un feu qui dévore, un poison qui consume, un torrent qui entraîne et submerge. Les malheureux perdent le repos et l'appétit, le souci les enlève à leurs occupations ordinaires, ils ne travaillent plus le jour, ils ne dorment plus la nuit, ils n'ont plus de goût pour aucun plaisir, ils deviennent maigres et pâles : la pâleur, dit Ovide, c'est la couleur des amoureux.

Palleat omnis amans; hic est color aptus amanti.

Ils ne parlent plus à personne, ils fuient leurs compagnons, ils se perdent dans les solitudes, ils écrivent des noms sur l'écorce des chênes. Ils souhaitent d'être « la flûte que pressent les lèvres d'un berger chéri, ou l'abeille dont l'aile frôle la joue de la bien-aimée. » Et malgré tous leurs efforts et ceux de leurs proches, ils continuent à se plaindre et à souffrir, « car l'amour est le seul des maux auquel on ne connaisse pas de remède. »

Je ne puis suivre M. Rohde dans tous les détails de cette compa-

raison qu'il poursuit entre les poètes et les romanciers. Elle lui montre que les peintures de l'amour sont tout à fait semblables chez eux, et comme le hasard seul ne peut pas amener de pareilles rencontres, il en conclut qu'elles sont le résultat de l'imitation. On peut donc affirmer, selon M. Rohde, que toute cette partie du roman grec, qui est de beaucoup la plus importante, où l'on met en scène des personnages amoureux et où l'on décrit les phases diverses que traverse leur passion, est sortie de la poésie hellénistique.

II.

Voilà donc le fond du roman grec trouvé : il se composera pour l'essentiel de la peinture d'un amour partagé. Mais cette peinture suffira-t-elle au romancier pour alimenter tout son ouvrage et tenir son public en haleine? Il pourrait à la rigueur s'en contenter s'il savait joindre au récit des alternatives par lesquelles passent les amoureux des études approfondies de mœurs et de caractères. C'est ce qui se fait aujourd'hui; malheureusement les romanciers grecs ne paraissent pas avoir poussé bien loin leurs analyses psychologiques : ils se tiennent toujours à la surface du cœur. Ils n'ont pas assez connu la société ou étudié les passions humaines pour donner à leurs ouvrages ces qualités d'observation profonde et variée qui sont l'intérêt principal des romans de nos jours. D'ailleurs, dans les époques de décadence, les lecteurs sont plus exigeans. Il y avait longtemps qu'on n'écoutait plus avec la même complaisance les récits interminables de l'épopée. On était fatigué de l'attitude raide et de la grandeur immobile des héros du vieux drame. La curiosité des lecteurs voulait être éveillée et satisfaite; elle demandait qu'on lui présentât des héros plus vivans, une action compliquée, des péripéties imprévues. L'auteur ne peut donc plus se contenter de la maigre histoire d'amour qu'il a entrepris de raconter; il faut de toute nécessité qu'il y joigne d'autres incidens. Il suppose donc que son couple amoureux est tout d'un coup séparé par des événemens étranges qui lui font courir les plus grands périls, jusqu'à ce qu'enfin, après des luttes de toute sorte, vainqueurs de tous les obstacles, les deux amans finissent par se réunir pour ne plus se quitter. Ces événemens ont partout le même caractère : ils pourraient arriver à tout autre qu'aux personnages dont on raconte l'histoire, ils ne sortent pas nécessairement du sujet que l'auteur a choisi et forment pour ainsi dire une action nouvelle dans l'action principale. « Les romans grecs, dit M. Rohde, se composent tou-

jours de deux élémens étrangers l'un à l'autre et réunis entre eux d'une manière artificielle : une histoire d'amour et un récit d'aventures extraordinaires sur terre et sur mer. » Il vient de nous montrer d'où l'histoire amoureuse est tirée; pour nous faire connaître l'origine du reste, il étudie ce qu'on pourrait appeler la littérature des voyages chez les Grecs.

Il n'y a peut-être pas de pays où elle ait été aussi riche; elle commence au début même de l'histoire grecque. Tandis que le paysan italien, attaché au champ que son travail obstiné féconde, plein de respect et d'affection pour ses petits dieux domestiques, ne consent pas à s'éloigner d'eux et veut vivre et mourir près de la tombe de sa famille, les Grecs, quoiqu'ils aiment beaucoup « à voir la fumée sortir du toit de leur maison, » sont néanmoins de grands coureurs d'aventures. La mer, qui les entoure de tous les côtés, leur fait peur et les attire. Ils s'y confient en tremblant, soutenus contre toutes leurs craintes par un invincible désir de voir le monde, « de visiter les villes et de connaître les mœurs des hommes. » Les plus anciennes légendes qu'on leur ait racontées sont le voyage des Argonautes et le retour des héros grecs après la prise de Troie, et il n'y a jamais eu de récit qui leur ait fait tant de plaisir. Ils ne se lassaient pas surtout d'entendre parler d'Ulysse; ils aimaient qu'on leur dît comment, après avoir résisté aux artifices de Circé et des sirènes, vainqueur de Polyphème, sauvé de la tempête, il abordait seul dans l'île miraculeuse d'Alcinoüs. « Voilà, dit Nitsch, le premier en date de tous les Robinsons! »

Mais l'imagination, une fois excitée et mise en goût, n'est pas aisée à contenter et elle exige qu'on lui fasse des récits de plus en plus surprenans. Les voyageurs n'étaient que trop disposés à satisfaire ces exigences. Au retour de leurs expéditions hasardeuses, ils voulaient toujours avoir vu un peu plus que les autres, et, quand la vérité toute seule ne semblait pas assez piquante, ils ajoutaient sans scrupule à la vérité. On savait bien qu'il fallait se méfier d'eux : « un récit de matelot » voulait dire en grec un mensonge. Cependant on les écoutait toujours avec plaisir, et la complaisance de leurs auditeurs encourageait l'audace de leurs inventions. D'ailleurs ils n'inventaient pas tout et se contentaient souvent de reproduire, avec quelques embellissemens, ce qu'on leur avait dit. Ceux qui revenaient de l'Inde avaient entendu raconter les légendes bizarres que nous lisons encore dans le Mahabharata et le Ramayana; il était question, dans ces récits, de pays miraculeux habités par des êtres étranges qui n'avaient qu'un œil ou qu'une jambe, d'hommes à tête de chien, de géans ou de pygmées : au lieu de dire qu'on leur en avait seulement parlé, ils affirmaient qu'ils les avaient vus, et

on les croyait sur parole. Dès lors ce merveilleux n'envahit pas seulement les ouvrages des poètes, auxquels il est permis de mentir, mais il se glisse même dans les livres les plus sérieux. La science antique n'est jamais parvenue à s'en débarrasser; on peut voir dans Pline, héritier et imitateur des savans grecs, combien elle est demeurée jusqu'à la fin un mélange singulier et incohérent de vérités lumineuses, de connaissances précises et de fables absurdes. Ces fables étaient tenaces; une fois entrées dans l'imagination, elles y restèrent et la réalité ne put jamais les chasser. Dans la suite, les voyages scientifiques se multiplièrent, les pays où l'on avait primitivement placé tous ces êtres étranges furent parcourus sans qu'on les y eût retrouvés : au lieu d'en conclure qu'ils n'existaient pas, on se contenta de supposer qu'ils devaient être un peu plus loin. C'est ainsi que le monde réel faisait reculer devant lui le monde fantastique; mais comme on n'arriva jamais aux limites de l'univers, il resta toujours un coin obscur et ignoré où l'on put loger toutes ces créations extravagantes auxquelles l'imagination ne voulait plus renoncer.

Le goût pour ces fictions augmente encore après Alexandre. Il semble vraiment qu'il fallait à cette imagination grecque, si légère, si fugitive, si facilement emportée dans les nuages de la fantaisie, le lest des affaires publiques pour la maintenir dans le réel et le positif. Une fois qu'elle ne fut plus retenue à terre par les intérêts et les soucis de la politique, elle se perdit plus volontiers dans les chimères. Il faut voir chez M. Rohde quelle abondante littérature de voyages extraordinaires les derniers temps de l'histoire grecque ont produite; leur nombre prouve le plaisir qu'y trouvaient ces gens oisifs qui, n'étant plus occupés d'affaires sérieuses, voulaient être amusés de contes merveilleux. Ces livres, qui ont eu tant de vogue et tant de lecteurs, sont perdus aujourd'hui. De la plupart nous ne possédons guère que le titre. Quelques-uns ont été un peu plus heureux, grâce à la sottise des chroniqueurs qui, prenant toutes ces rêveries pour des faits assurés, les ont transcrites dans leurs ouvrages. C'est ainsi que Diodore de Sicile, grand ami des miracles, a pris la peine d'insérer dans sa *Bibliothèque*, comme un récit authentique, une analyse des voyages d'un certain Iambulus, qui fut assurément l'un des plus grands menteurs qui aient jamais écrit. C'est un spécimen curieux du genre, et il peut donner une idée du reste. L'auteur de cette histoire invraisemblable racontait que, pendant qu'il faisait le commerce, il fut enlevé par des voleurs, puis pris aux voleurs par des Éthiopiens qui l'amenèrent dans leur pays. Là il fut réservé, avec un de ses compagnons, à l'accomplissement d'une cérémonie expiatoire qui se pratiquait tous les six cents ans

pour purifier la contrée. On les mit dans une barque bien équipée, abondamment pourvue de vivres, et on leur prescrivit de se diriger toujours vers le midi. Ils partirent couronnés de fleurs, après des sacrifices pompeux, et accompagnés des vœux du peuple. Pendant quatre mois ils luttèrent contre les flots et se trouvèrent enfin en présence d'une île ronde de 5,000 stades de tour. Ici commencent des descriptions tout à fait merveilleuses. Le pays produit des fruits savoureux qui ne se retrouvent pas ailleurs; il contient des animaux qu'on n'a jamais vus, des serpens d'une taille énorme, qui ne font de mal à personne et qui sont excellens à manger, des espèces de tortues gigantesques, qui ont quatre yeux, quatre bouches, des pieds disposés en cercle pour marcher dans toutes les directions. Mais de tous les êtres qui habitent cette île, le plus surprenant c'est l'homme, qui n'est composé que de nerfs sans os, ce qui donne à tous ses membres une admirable élasticité, et qui possède deux langues qui lui permettent de faire la conversation avec deux personnes à la fois. Le reste du récit est de la même force : aussi le livre de Iambulus jouissait-il d'une grande réputation auprès des amateurs de prodiges, et nous voyons qu'on le lisait et qu'on l'admirait encore du temps de Lucien.

Ce qui donna plus d'autorité à ce genre de littérature, c'est que les gens sages, ou réputés tels, ne dédaignèrent pas de s'y adonner. Au lieu de redresser l'opinion publique, comme c'était leur devoir, ils flattèrent ses goûts et eurent l'idée de profiter, pour le succès de leurs ouvrages les plus sérieux, de la vogue qui s'attachait à ces récits futiles de voyages et de découvertes. Platon lui-même, le divin Platon, se mit de la partie. On sait que le merveilleux ne lui déplaisait pas et que son esprit, qui flottait entre la métaphysique et la poésie, se servait de mythes et de légendes autant que de raisonnemens rigoureux pour développer ses idées. C'est ainsi qu'il imagina de décrire l'*Atlantide*, cette île admirable, située au delà des colonnes d'Hercule, habitée par des peuples heureux et sages qui ont deviné et qui appliquent d'avance les principes de sa république idéale. Le moyen qu'il emploie pour donner une apparence de vie et de réalité aux chimères qu'il invente est très simple, et il a été depuis fort souvent imité. Il consiste à décrire tous ces objets fantastiques avec une précision de détails qui fait illusion. Il vous dira, sans vous faire grâce d'une fraction, le nombre de stades que contient dans tous les sens cette île imaginaire; il dépeint, comme un géographe scrupuleux, la direction des canaux qui l'arrosent; il mesure la hauteur des digues immenses qui la protègent, et décrit la forme et la couleur des pierres dont elles sont composées. Devant cette exactitude minutieuse l'esprit le plus prévenu hésite,

l'assurance du narrateur le déconcerte, et il n'ose plus douter de fictions si intrépidement racontées. Les admirateurs de Platon, — c'était presque toute l'antiquité, — croyaient fermement à l'existence de l'Atlantide. Les historiens la décrivent d'après le maître, les géographes la placent sur leurs cartes, et Christophe Colomb la cherchait lorsqu'il découvrit l'Amérique. « En réalité, dit M. Rohde, elle n'a jamais existé que dans la mer sans limites de la fantaisie. »

Après les philosophes, les politiques. Eux aussi caressent souvent des chimères, et, ne sachant où les placer autour d'eux, ils les logent dans le pays des fictions et des rêves. C'est un pays qu'on habite volontiers aux heures de découragement et de tristesse; or ces heures revenaient souvent dans ces petites républiques de la Grèce, qui n'ont jamais connu que les excès de tous les régimes et qui n'échappaient à la dure servitude des aristocrates que pour tomber aux mains des démagogues. Ces perpétuelles alternatives affligeaient beaucoup les sages; aussi le grand comique Aristophane, qui avait assisté à des misères de toute sorte et qui ne pouvait plus espérer de voir fleurir la république idéale sur la terre, prit-il le parti, plutôt que d'y renoncer, de la transporter dans le ciel. C'est là, au milieu des nuages, véritable séjour des rêveries de ce genre, qu'il bâtit sa cité des oiseaux, si sage, si heureuse, dont le peuple donnait l'exemple de toutes les vertus que le poète regrettait de ne pas retrouver à Athènes. D'autres allaient moins haut que lui : ils ne plaçaient pas leur cité modèle dans le ciel, ce qui leur semblait un peu trop loin de nous; ils aimaient mieux, pour ne décourager tout à fait personne, la reléguer aux extrémités du monde. C'est là que fleurissent des nations imaginaires, les Attacores, les Cymmériens, les Méropes, les Hyperboréens surtout, dont on nous parle plus que des autres. Ces bons Hyperboréens, que tous les voyageurs comblent d'éloges, se plient à tout. On ne sait pas bien exactement où ils sont situés: les uns les placent au nord, les autres à l'ouest; mais on s'accorde à leur attribuer toutes les qualités imaginables. Ce sont les plus pieux, les plus honnêtes des hommes, qui ne convoitent pas le bien d'autrui, qui respectent les lois, qui obéissent volontiers à leurs magistrats, qui sont satisfaits de leur condition et n'envient pas celle des autres, qui honorent les dieux et ne tracassent pas leurs voisins, des gens enfin comme il ne s'en trouve plus dans la Grèce. Cette profusion d'éloges n'est pas sans causer quelque surprise. Pour que les Grecs, d'ordinaire si pleins d'eux-mêmes et si dédaigneux des autres, aient fait tant de complimens à des barbares, il fallait qu'une expérience cruelle leur eût appris qu'il n'y avait pas moyen de placer dans la Grèce cet idéal de perfection qu'ils se plaisaient à imaginer, et que, pour ne pas s'exposer à des

démentis, il fallait le reculer le plus loin possible. Aussi l'avait-on mis en dehors du monde connu, dans les contrées inaccessibles du nord ou au delà des colonnes d'Hercule. Mais si éloigné qu'on le supposât, personne ne doutait qu'il dût exister quelque part. C'était une croyance solide, même chez les esprits les plus sérieux. Plutarque raconte que Sertorius, qui errait tristement le long des côtes de l'Afrique et de l'Espagne pour échapper à la domination de Sylla, ayant été poussé par le vent dans l'Océan Atlantique, eut un moment l'idée de marcher devant lui, au lieu de revenir en arrière, « et qu'il fut pris d'un désir ardent de découvrir les îles fortunées et d'y vivre en repos loin de la servitude et des batailles. » Que de gens alors, fatigués des luttes de la vie, souhaitaient, comme Sertorius, se réfugier dans cette terre heureuse où régnaient la paix et la justice, des biens qu'on ne connaissait guère ; mais au lieu de l'aller chercher sur la mer, où elle se cache, ils trouvaient plus commode de se la figurer par l'imagination et d'y habiter dans leurs rêves.

Cette forme de récits de voyage était si attrayante et semblait si inoffensive qu'on en usa souvent pour répandre sans danger dans le public des témérités philosophiques. Elle servit aussi aux polémiques religieuses. Lorsque Évhémère voulut faire connaître ses idées hardies sur l'origine des dieux, il se garda bien de les présenter sous une forme dogmatique qui aurait scandalisé les dévots : il les encadra dans une fable romanesque où il racontait un prétendu voyage dans l'Arabie heureuse qu'il aurait fait par l'ordre du roi de Macédoine, Cassandre. La première partie de son livre ne contenait rien qui ne fût connu : c'était une description brillante de cette terre fabuleuse de Panchaïe, qu'Évhémère mit à la mode et que Virgile lui-même a chantée, la Panchaïe « toute pleine de sables féconds qui produisent l'encens ! » Le voyageur en faisait les plus séduisans tableaux : la campagne est plantée d'arbres magnifiques qu'égaie le chant des oiseaux les plus rares; les sources y sont des fleuves navigables, qui portent partout l'abondance et sur les bords desquels on vient prendre le frais pendant les ardeurs de l'été; la vigne et le palmier donnent leurs fruits sans culture : c'est un véritable lieu de délices. On pense bien que les discordes, les querelles politiques, les ambitions, les convoitises qui troublent notre misérable monde n'y sont pas connues. La terre appartient à tous, les habitans vivent en paix sous la domination des prêtres, qui distribuent à chacun les produits du sol, après s'en être attribué une double part. Dans ce pays enchanté, les merveilles des arts ne le cédaient pas à celles de la nature. Après avoir dépeint les sites, les paysages et toutes les productions de la terre, Évhémère célé-

brait la beauté des monumens. Il faisait surtout une description minutieuse du temple de Jupiter, des hautes colonnes qui le soutiennent, des statues admirables dont il est rempli, de ses portes faites d'argent et d'or, d'ivoire et de citronnier, de ses murailles que décorent les offrandes les plus précieuses et les plus rares. — Ici les nouveautés commencent, et le philosophe arrive enfin, après ce long détour, à ce qui était le dessein particulier de son livre. — Pendant qu'il se promène parmi toutes ces richesses amoncelées, il aperçoit une colonne d'or, toute couverte d'hiéroglyphes, et sa curiosité est excitée par ces caractères qu'il ne peut pas lire. Heureusement des prêtres complaisans veulent bien les lui expliquer, et quelle n'est pas sa surprise quand il voit que ces inscriptions barbares contiennent l'histoire véritable des dieux même de la Grèce! Cette histoire n'était pas fort édifiante : on y voyait que ceux qu'on honorait comme des dieux ne méritaient guère ces hommages. Jupiter était un roi fort habile, qui avait jugé bon de se faire adorer par ses sujets afin d'etre mieux obéi; Vénus, une prostituée vulgaire, la première qui ait mis ce beau métier en honneur, et Cadmus un cuisinier qui s'était sauvé un beau jour avec une joueuse de flûte. Pour les dévots de ce temps, c'étaient là des blasphèmes abominables, mais l'agrément du récit romanesque aidait à les faire passer. Grâce aux descriptions poétiques de la Panchaïe, le livre, malgré ses témérités, fut beaucoup lu, et, quoique Évhémère ne fît qu'exposer les idées des philosophes qui l'avaient précédé, il passa pour l'auteur du système et lui donna son nom.

Tous les ouvrages dont je viens de parler sont antérieurs à la domination romaine. Pour l'époque qui suivit, les informations deviennent plus rares. Il était pourtant nécessaire à M. Rohde de montrer que le goût pour ces récits de voyages imaginaires s'était maintenu en Grèce jusqu'aux premiers siècles de l'empire, et qu'on les lisait alors avec autant de plaisir que du temps d'Alexandre ou avant lui. C'est Lucien qui lui en fournit la preuve. Il faut bien croire qu'autour du terrible railleur cette littérature futile avait conservé tout son crédit, puisqu'il éprouva le besoin de s'en moquer. Quoique l'ouvrage qu'il a composé à ce sujet porte le nom d'*Histoire véritable*, il déclare solennellement, dans la préface, qu'il ne contient que des mensonges : « De cette façon, ajoute-t-il gaîment, il y a au moins un endroit dans mon livre où je dirai la vérité. » Cette précaution, à l'en croire, n'était pas inutile; car, si le lecteur n'eût été bien prévenu, sa robuste crédulité était prête à tout accepter et capable de tout croire. Du reste Lucien ne se pique pas de grande nouveauté; de même que tous ces faiseurs de récits fabuleux se copient les uns les autres, il les imite sans scrupule : il par-

court des îles inconnues au delà de Gadès, comme Platon; il visite des contrées d'une richesse et d'une beauté merveilleuses, comme Évhémère; il arrive même au pays des morts, comme Ulysse. Ajoutons que, comme Cyrano de Bergerac, il monte dans la lune, et que, comme Jonas, il est avalé par une baleine : « Mais quelle baleine! nous dit un spirituel traducteur de Lucien, celle de la Bible n'était en comparaison qu'un brochet. » Elle engloutit, sans l'endommager, tout un navire de haut bord avec les matelots et la cargaison. Son ventre est du reste un séjour assez agréable : « On y trouve de belles eaux, du poisson excellent, et, comme on pense, toujours frais, un bois pour s'y promener. Rien n'y manque, pas même la société; car Lucien y rencontre un bon vieillard et son fils qui, depuis dix-huit ans, y ont fixé leur domicile. » Il y a souvent beaucoup d'esprit dans ces hâbleries. Les philosophes, comme on pense, n'y sont pas ménagés, pas plus que les héros antiques, pour lesquels Lucien n'a jamais témoigné beaucoup de respect. Quoique le séjour des îles fortunées soit embelli par des merveilles de tout genre, qu'on y entende répéter sans cesse les vers d'Homère, que les chœurs, composés de cygnes et de rossignols, soient conduits par Stésichore et Anacréon, et que lorsqu'ils s'arrêtent un moment « la forêt entière devienne comme un vaste orchestre qu'anime le doux murmure du Zéphyr, » les bienheureux qui habitent ces lieux admirables finissent par s'y ennuyer et paraissent regretter quelquefois les misères de la vie. Ils en ont du reste conservé toutes les faiblesses. Socrate, entouré toujours de ses beaux jeunes gens, continue à fatiguer tout le monde de sa perpétuelle ironie, et Rhadamante l'a déjà menacé, s'il persiste, de le renvoyer dans les enfers. Hélène, dès qu'elle aperçoit un homme véritable, en chair et en os, s'empresse de quitter l'ombre du pauvre Ménélas pour s'enfuir avec lui. Quant à Ulysse, il commence à ne plus trouver autant d'agrément dans le commerce de la chaste Pénélope, et lorsque Lucien s'en retourne sur la terre, il lui donne en cachette un billet doux pour Calypso.

Il n'y a donc pas à douter que du temps de Lucien, c'est-à-dire vers le second siècle de l'empire, la Grèce ne lût encore avec un grand plaisir tous ces voyages extraordinaires. On a vu plus haut qu'à la même époque la vogue des légendes amoureuses, si bien racontées par les poètes alexandrins, n'était pas diminuée. Chacun, suivant son âge ou ses goûts, préférait les descriptions de voyages ou les récits d'amour, mais les uns et les autres étaient sûrs de trouver des lecteurs nombreux et des admirateurs passionnés. Tel fut pendant des siècles le double aliment des imaginations grecques, qui n'avaient guère à s'occuper de soins plus sé-

rieux. Il était naturel qu'il vînt un jour à l'esprit d'un auteur plus habile que les autres de les réunir ensemble, pour plaire à tout le monde à la fois, et rassembler ainsi deux sources d'intérêt dans un même ouvrage. M. Rohde, en cherchant bien, a trouvé la trace d'un essai de ce genre. Le souvenir nous en a été conservé par le patriarche Photius, qui, comme l'évêque Huet, ne dédaignait pas les romans. Il nous a laissé, dans sa volumineuse *Bibliothèque*, l'analyse assez confuse de l'ouvrage d'un certain Antonius Diogène, qui était intitulé : *Les choses merveilleuses d'au delà de Thulé.* C'est un livre où les fables abondent et dont la géographie est tout à fait fantastique. On nous dit que Thulé est placée aux extrémités du monde, mais la situation véritable de cette île lointaine n'est pas aisée à fixer. L'un des héros de l'ouvrage y arrive en passant par la Mer-Noire, un autre après avoir traversé les enfers. Les personnages, qui de tous les coins de l'univers finissent par s'y rencontrer, se font entre eux le récit de leurs aventures. Ce sont des histoires singulières, quelquefois très ridicules, où il est fort question de la philosophie et de la magie qui commençaient alors à s'unir ensemble. On y voit un prêtre égyptien qui a des recettes pour plonger les gens dans une léthargie que lui seul peut faire cesser, un disciple de Pythagore qui met en fuite des armées en jouant de la flûte et qui possède cette propriété bizarre que ses yeux croissent ou décroissent avec la lune, en sorte qu'on n'a qu'à le regarder pour savoir en quelle phase de son cours on se trouve. Ce qu'il y a de nouveau dans l'ouvrage d'Antonius Diogène, ce n'est pas l'accumulation de ces fables absurdes, la visite aux enfers, ou le voyage chez des peuples qui sont aveugles le jour et n'y voient que la nuit, etc., c'est que l'amour y joue un rôle important. Il y est fort question d'une Phénicienne, la belle Dercyllis, persécutée par un méchant magicien, qui est aimée de diverses personnes, surtout de l'Arcadien Dinias, le héros du livre ; on y raconte la manière dont ils quittent Thulé, et finissent par se retrouver ensemble à Tyr où, selon l'usage de ces sortes d'histoires, un mariage heureux terminait la série de leurs aventures.

Voilà donc pour la première fois réunis les deux élémens dont le roman grec se composera désormais. Est-ce à dire que ce roman existe à partir du second siècle, et qu'il faut le faire dater du livre d'Antonius Diogène? M. Rohde ne le croit pas : pour qu'il soit complet, il manque encore quelque chose, sinon pour le fond, au moins dans la forme. Photius loue le style de Diogène d'être clair et précis, il ne lui attribue pas d'autre mérite. Or les romanciers grecs, ceux auxquels M. Rohde accorde véritablement ce nom, sont surtout pompeux et poétiques. Le souci du beau langage les occupe

par-dessus tout. Ils ont du goût pour les images brillantes et les belles descriptions; ils introduisent volontiers dans leurs ouvrages des discussions, des discours pathétiques, des lettres bien tournées; et voici d'où leur vient ce caractère : c'étaient toujours des sophistes de profession, ils sortaient des écoles de rhétorique et se ressentaient de cette origine. D'où il suit qu'après avoir montré que le roman grec est né du mélange des fables d'amour avec les récits de voyages, il faut ajouter qu'il était l'œuvre des sophistes et des rhéteurs et qu'il est utile, pour achever de le connaître, d'étudier ces personnages auxquels il doit sa naissance et qui l'ont si fortement empreint de leurs qualités et de leurs défauts.

III.

C'est ainsi que M. Rohde se trouve amené par son sujet à s'occuper de la sophistique grecque, c'est-à-dire de cette école importante qui a fleuri dans l'Orient pendant les derniers siècles de l'empire romain, et dont il reste tant de souvenirs. Comme elle est beaucoup plus raillée qu'elle n'est connue, il a trouvé des choses nouvelles à en dire, et le tableau qu'il nous fait d'elle est peut-être ce qu'il y a de plus original et de plus curieux dans son livre.

C'est bientôt fait d'accabler d'un mot dédaigneux tout un groupe d'écrivains qui ont été célèbres pendant plusieurs siècles. Quand on a dit que c'étaient des rhéteurs et des sophistes, c'est-à-dire des déclamateurs, des esprits faux, des faiseurs de phrases, on croit qu'on est quitte envers eux et qu'on peut se dispenser de prendre la peine de les connaître. Ce n'est pas l'opinion de M. Rohde. Il fait remarquer qu'ils ont joué un grand rôle dans les derniers combats de la religion officielle contre le christianisme, qu'après tout ils ont charmé une des sociétés les plus élégantes et les plus lettrées du monde, qu'ils ont été l'effort suprême du génie grec, la dernière forme et le dernier éclat de la civilisation antique, et il lui semble qu'au lieu de répéter sur eux quelques jugemens sommaires ou quelques banalités inutiles, il vaut mieux chercher à savoir les raisons de leur renommée et deviner, s'il est possible, le secret de leur influence.

L'origine de cette école est connue. — En Grèce comme à Rome, le goût de l'éloquence survécut à l'éloquence même. Les grands orateurs avaient si vivement ému l'opinion publique pendant les dernières luttes de la liberté qu'on continua de les lire et de les imiter quand la liberté eut disparu, c'est-à-dire lorsque les orateurs n'eurent plus de raison d'être. Les conditions étaient alors bien changées. Jusque-là on n'avait étudié l'éloquence que pour exercer

quelque action dans la politique; sous les successeurs d'Alexandre, quand la parole ne fut plus libre, on apprit à parler pour savoir parler, et la rhétorique devint son but à elle-même. Il est à remarquer que cette situation nouvelle ne lui fit rien perdre de son importance. Au contraire, elle ne fut jamais étudiée avec autant d'ardeur que depuis qu'elle ne conduisait plus à rien. Au moment où les petits états grecs, gouvernés par des souverains médiocres, déchirés de discordes misérables, tombaient l'un après l'autre au pouvoir des Romains, les écoles de rhétorique de l'Asie devenaient célèbres dans le monde entier. On y enseignait un genre d'éloquence ample, abondant, épais (*adipatum dicendi genus*), qui s'appela le genre asiatique et qui fit fortune à Rome. Les gens distingués de tous les pays venaient s'y instruire.

La Grèce n'a donc jamais perdu tout à fait sa réputation, malgré ses malheurs. Visitée pieusement par les amis des lettres et des arts, elle continuait à vivre de son ancienne renommée, lorsqu'il lui vint tout d'un coup, sans qu'on sache bien pourquoi, une gloire nouvelle et inespérée. On était alors au début du règne des Antonins; Rome paraissait plus puissante et plus glorieuse que jamais; elle attirait à elle tous les grands esprits de l'univers et il semblait que le mouvement littéraire et scientifique devait se concentrer tout entier dans la capitale du grand empire. C'est pourtant le moment où la Grèce paraît se ranimer. Elle résiste, par un effort vigoureux, à cette domination envahissante; en face de ses maîtres tout puissans, elle parvient à maintenir sa suprématie, et son inépuisable génie produit une forme nouvelle de littérature qui rend encore une fois le monde son tributaire. C'est ce qu'on appelle la seconde sophistique (ἡ δευτέρα σοφιστική). Ce nom, c'est elle-même qui se l'est donné, et il ne contient aucun blâme. La première sophistique avait péri sous les coups de Socrate, mais elle avait laissé d'elle une grande renommée. La souplesse de raisonnement, la subtilité de pensée dont usaient les sophistes dans leurs discussions plaisaient beaucoup à l'esprit grec, grand ami de ces tours de force, et Socrate n'avait pu les vaincre qu'en les imitant. La dialectique dominait chez les premiers sophistes; les seconds donnèrent plus de place à l'éloquence. Leur art consistait surtout dans un mélange de rhétorique et de philosophie (*rhetorica philosophans*). Ils se plaisaient à développer des idées générales dans un style qu'ils rendaient le plus élégant et le plus agréable qu'ils pouvaient. Le fond était pour eux peu de chose : ils ne tenaient pas à la nouveauté des pensées qui accapare l'esprit et le détourne de la contemplation de la forme. Il ne leur convenait guère de chercher l'intérêt, comme leurs confrères de Rome, dans les allusions au temps présent; il y

en avait même parmi eux qui trouvaient que c'était un moyen facile et grossier de plaire à la foule que de l'entretenir des personnages ou des événemens contemporains. « Peut-être, disait Dion Chrysostome à l'un de ces délicats, peut-être me méprises-tu parce qu'au lieu de m'occuper de Cyrus et d'Alcibiade, comme font nos sages, je parle de Néron et des sujets d'aujourd'hui. » Ils n'aimaient pas à plaider, pour n'être pas trop brutalement ramenés à la vie réelle et aux affaires du jour. La langue dont ils se servaient n'était pas celle qu'on parlait autour d'eux ; ils s'en étaient fait une qu'ils appelaient la langue attique et qu'ils prétendaient être la même dont avaient usé les grands écrivains classiques. En réalité c'était une langue composite qui contenait des expressions d'époques et de styles divers, et qui ressemblait, dit M. Rohde, aux murailles des villas romaines de la décadence, où l'on aperçoit, quand le ciment qui les recouvre est tombé, des matériaux de tous les temps. Ils se plaisaient donc à jeter ouvertement leurs auditeurs et leurs disciples dans un monde de convention, où la valeur réelle des choses n'avait aucun prix, où les idées ne prenaient d'importance que par la façon de les dire. C'est ce qu'exprime le bel esprit Apulée, avec une naïve insolence, quand il définit le grand orateur « un homme qui excelle à dire d'une façon commune les choses nouvelles, et d'une façon nouvelle les choses communes, qui diminue ce qui est grand et grandit ce qui est petit ; » c'est-à-dire qui prend en toutes choses le contre-pied de la réalité. Il faut avouer que voilà un bel emploi de l'éloquence !

C'est pourtant ce qui fit alors le succès des sophistes. Les sociétés oisives et lettrées en viennent aisément à donner moins d'importance au fond qu'à la forme, et elles sont tentées de préférer en toutes choses les mérites de l'exécution à ceux de l'invention. M. Rohde montre très bien que la Grèce à cette époque s'était prise d'un amour passionné de l'art et qu'elle goûtait surtout les ouvrages où, comme dit le poète, le travail dépasse la valeur de la matière, *materiam superabat opus*. Dans ce monde élégant, où l'on tenait à se séparer de la foule grossière, où l'on aimait les lettres parce qu'elle ne les aimait pas, il était naturel qu'on goûtât surtout les qualités littéraires par lesquelles s'établit la supériorité d'un homme bien élevé sur les autres. Or le lettré se distingue moins des ignorans par le fond des idées, qui est commun à tous, que par la manière dont il les exprime ; d'où il suit que plus il rend cette manière fine, délicate, recherchée, plus il lui semble qu'il s'éloigne du vulgaire et le domine. Cette façon de dire finement les choses ordinaires devient donc le signe particulier par lequel les gens de la bonne compagnie se reconnaissent entre eux, et ceux qui n'en sont

pas feignent de la goûter plus que les autres pour donner le change. C'est ainsi que, par une sorte d'émulation générale, chacun s'efforçant d'établir sa réputation d'homme d'esprit ou de la conserver, et tous renchérissant les uns sur les autres, on en vient à des exagérations de raffinement et de délicatesse que la postérité ne comprend plus, mais qui ravissent les contemporains.

L'art des sophistes répondait donc à un besoin du moment; aussi obtinrent-ils un succès dont il est aujourd'hui difficile de se rendre compte, mais qu'il est nécessaire de constater. On les envoyait souvent à Rome quand on avait quelque grâce à obtenir de l'empereur; les cités ou les provinces les chargeaient de remercier pour elles les proconsuls dont elles avaient reçu quelque faveur, et ces magistrats regardaient comme leur plus glorieuse récompense d'être le sujet d'un de ces beaux panégyriques dont le souvenir devait conserver leur nom. Quelques-uns des sophistes restaient fixés dans la ville où ils avaient ouvert leur école et y attiraient les jeunes gens des contrées voisines; d'autres couraient le monde, comme les acteurs célèbres de nos jours. Ils s'arrêtaient dans les villes importantes et donnaient des séances publiques dans les théâtres. Tantôt ils parlaient seuls, sur des sujets qu'ils avaient choisis d'avance ou qu'on leur indiquait au dernier moment; tantôt ils instituaient de véritables luttes d'éloquence avec les rhéteurs du pays. La foule se pressait à ces spectacles, et l'orateur, enflammé par un auditoire enthousiaste, se surpassait lui-même. En Grèce, on a toujours aimé la parole, surtout la parole improvisée qui, par ses hasards et ses surprises, donne au discours l'intérêt du drame. Quand le public voyait se présenter devant lui ce personnage richement vêtu, entouré de jeunes disciples qui formaient une cour, ou, comme disaient les Grecs, un chœur autour de lui, et devaient donner le signal à l'admiration des auditeurs, quand il regardait ces gestes élégans et simples qui rappelaient les poses des plus belles statues, qu'il entendait cette parole rythmée et cadencée qui semblait une musique, qu'il suivait ces périodes harmonieuses, pleines d'images brillantes, d'antithèses symétriques, d'expressions fines et inattendues, l'enthousiasme éclatait en applaudissemens frénétiques. Il y eut de ces fêtes qui laissèrent dans la Grèce un grand souvenir : telle fut celle où l'empereur Hadrien, « l'ami des Grecs, » célébra la dédicace du temple de Jupiter Olympien d'Athènes, qu'il fit achever cinq siècles après qu'on en avait posé les fondemens. Il avait fait venir pour cette cérémonie le célèbre sophiste Polémon, de Smyrne, et lui demanda de parler après le sacrifice solennel. Polémon, s'avançant sur le péristyle du nouveau temple, s'adressa de là au peuple réuni et trouva, nous dit-on, des paroles dignes de la grandeur

des circonstances. Il n'est pas surprenant que l'éclat de ces succès extraordinaires ait fait illusion à la Grèce. Elle les salua comme l'aurore d'une ère nouvelle; elle se crut rajeunie et régénérée. Quand elle voyait les Romains eux-mêmes rendre hommage à cette gloire brillante, leurs empereurs combler d'éloges leurs plus illustres sophistes, créer pour eux des chaires bien dotées, les approcher de leur personne, leur confier l'éducation de leurs enfans, s'honorer de leur amitié, et chercher même à imiter leur façon de parler et d'écrire, elle éprouvait une reconnaissance et une admiration sans bornes pour un art qui la mettait si haut dans l'estime du monde et lui faisait vaincre ses propres vainqueurs.

Jusqu'ici nous avons montré les sophistes faisant, devant la foule ou dans leurs écoles, leur métier d'orateurs publics, mais ils ne s'en tinrent pas là. La rhétorique est de sa nature envahissante, et quand elle eut établi sa domination sur l'éloquence, elle se répandit ailleurs. Une des parties les plus curieuses du livre de M. Rohde est celle où il fait voir comment elle s'insinua dans les autres genres littéraires et finit par les transformer. Il y eut alors toute une littérature issue de la rhétorique et qui en portait la marque. Après l'éloquence, ce fut la philosophie qui fut gagnée la première; puis l'histoire, d'où la vérité fut bannie, si l'on en croit Lucien, et qui ne devint plus qu'un recueil de discours pompeux et de descriptions fabuleuses. La poésie eut son tour. Elle n'était guère estimée dans les écoles, et si l'on apprenait quelquefois aux jeunes gens à faire des vers, c'était uniquement pour assouplir leur style, comme on leur enseigne la danse ou l'escrime pour leur donner plus d'aisance dans le maintien. Cependant la sophistique finit par attirer à elle la poésie, après le reste. A la vérité elle ne chercha pas à reproduire les mètres ordinaires dont les poètes s'étaient servis : quelle nécessité pour elle d'écrire en ïambes ou en vers héroïques? n'avait-elle pas ses mètres particuliers, son rythme oratoire, qui lui tenaient lieu des autres? Ce qu'elle emprunta à la poésie, c'était la vivacité de ses tours, l'éclat de ses métaphores, ses élégances, son langage figuré, enfin tout ce *poeticus decor* qu'à la même époque on exigeait des jeunes gens dans les écoles des rhéteurs romains. C'est le commencement de la prose poétique, genre faux et neutre, qui fleurit surtout dans les littératures épuisées et les sociétés vieillies. Cette prose cadencée et brillantée sert aux sophistes à célébrer la nature et à chanter les louanges des dieux, à composer ce qu'ils appellent des *hymnes*, des *épithalames*, des *descriptions*, c'est-à-dire de véritables morceaux poétiques sur la rose, sur le printemps, sur le rossignol, etc.

C'est ainsi que la sophistique envahit successivement tous les

genres de la littérature et se les appropria. Aucun ne put échapper. Après s'être emparée des plus sérieux, elle ne dédaigna pas les plus futiles. Elle était en effet soumise aux conditions de tous les autres arts, qui ont besoin de se renouveler pour vivre, et elle n'a duré tant de siècles qu'en cherchant sans cesse des élémens nouveaux d'intérêt. On a vu combien l'amour était alors à la mode, et que c'était la passion dont la peinture avait le plus de succès auprès du public. Les sophistes ne négligèrent pas ce moyen de plaire, et ils écrivirent des ouvrages où l'amour tient la première place. C'est alors que furent composés ces recueils de lettres qu'on supposait écrites par de grands personnages de l'antiquité, lettres d'amour surtout entre des poètes ou des philosophes et des femmes du monde ou des courtisanes célèbres. C'était une imitation en prose de ces *héroïdes* ou épîtres amoureuses, inventées par les poètes d'Alexandrie. L'influence des Alexandrins était plus visible encore dans ces récits de légendes mythologiques que les rhéteurs composaient pour exercer leurs élèves et qu'ils appelaient des *préludes* (*progymnasmata*), parce qu'ils servaient à les préparer à des sujets plus difficiles. Nous avons conservé quelques-uns de ces morceaux : ils décrivent les aventures de Penthésilée et d'Achille, d'Atalante et d'Hippomène, de Pyrame et de Thisbé, comme les poètes les avaient racontées, avec les mêmes incidens, et des descriptions de lieux ou des peintures de sentiment tout à fait semblables. Ces histoires, on l'a vu, contiennent le roman en germe; pour qu'il existât réellement, que fallait-il? Laisser là le récit antique et les personnages légendaires, qui commençaient à fatiguer le lecteur, et, tout en conservant le fond de l'intrigue et la même manière de dépeindre l'amour, inventer une fable nouvelle qui, au lieu d'être empruntée à la tradition, sortît tout entière de l'imagination de l'écrivain. Le jour où un sophiste entreprenant osa le faire, le roman grec fut créé.

Nous le tenons donc maintenant tout entier; nous savons d'où viennent les diverses parties qui le composent, nous connaissons ceux qui en furent les véritables auteurs. Il est né de la sophistique, et quand les critiques anciens ne nous le diraient pas, il serait facile de le deviner. On y trouve en abondance ces descriptions pompeuses, ces discours subtils, ces monologues passionnés, ces lettres délicates, cette prose poétique, ces agrémens et ces ornemens qui charmaient les sophistes; on y trouve surtout le dédain profond de la vie réelle qu'ils portaient dans tous leurs ouvrages. M. Villemain fait remarquer, à propos du meilleur peut-être de ces romans, du *Théagène et Chariclée* d'Héliodore, qu'il ne contient que des mœurs fictives et ne représente ni un siècle, ni un peuple. « On ne pourrait

indiquer, ajoute-t-il, d'après l'ouvrage, à quelle époque les personnages sont placés. L'auteur les promène longtemps dans l'Égypte, mais cette Égypte n'est ni l'ancienne Égypte, ni l'Égypte des Perses, ni celle des Ptolémées, ni celle des Romains. Il met sous nos yeux les fêtes et les assemblées politiques d'Athènes, mais il n'emploie que des traits vagues qui ne montrent ni Athènes libre, ni Athènes conquise. Le roi d'Éthiopie, qui figure dans son ouvrage, ressemble tout à fait à ces rois de Perse ou d'Arménie dont Mlle de Scudéry faisait grand usage et qui n'étaient d'aucun temps et d'aucun pays. » Ce défaut que M. Villemain signale dans le roman d'Héliodore se retrouve dans tous les autres sans exception (1).

Voilà précisément ce que nous avons la plus grande peine à comprendre. La peinture exacte des mœurs nous semble être aujourd'hui la qualité maîtresse de ces sortes d'ouvrages. Tout le monde reconnaît que c'est le premier mérite d'un romancier de les reproduire fidèlement; il y en a même qui voudraient qu'on poussât la fidélité jusqu'à la minutie. C'est l'école qui tend à dominer aujourd'hui, celle au moins qui se donne le plus d'importance et ne parle jamais que pour prononcer des oracles ou des anathèmes; elle exige que dans les narrations romanesques on transporte la vie comme elle est, avec ses côtés médiocres et grossiers, et si l'on se permet d'y rien changer ou seulement de choisir, elle déclare qu'on altère la vérité et qu'on manque à la loi même du genre. Il n'est pas mauvais de rappeler à ces critiques nouveaux ce que pensaient leurs devanciers ; il convient qu'ils sachent que cette règle n'a pas été toujours imposée avec la même rigueur, et que les premiers qui écrivirent des romans ne la soupçonnaient pas. C'étaient des gens à qui sans doute l'existence avait été plus d'une fois pénible, et qui ne pensaient pas que ce fût la peine, quand ils créaient quelque histoire fictive, d'y représenter fidèlement ces misères dont ils souffraient. Ils voulaient au contraire s'y arracher, et le roman fut créé tout exprès pour offrir quelque satisfaction à ces imaginations chagrines qui cherchaient dans un monde de fantaisie ce qu'elles n'avaient pas trouvé autour d'elles. « La loi du genre » consistait alors, non pas à copier exactement la vie réelle, mais, avec les élémens même de cette vie, à en inventer une autre

(1) Disons, en passant, que, si tel est le caractère du roman grec, il n'est pas possible qu'il soit sorti de la comédie de Ménandre ou même qu'il en ait été contemporain, comme M. Villemain paraît le croire. Cette comédie était une reproduction fidèle des mœurs et des caractères du temps. « O Ménandre, disait un poète, et toi, vie humaine, lequel des deux a imité l'autre? » Il est clair, dit M. Rohde, que, si le roman n'était que la continuation de ce théâtre, ou s'il venait de la même source, il en aurait conservé la principale qualité. Le peu de souci qu'il a de la vérité et de la vie indique qu'il est né dans d'autres conditions et à une autre époque.

dont le premier mérite devait être de ne pas ressembler à celle de tous les jours. Voilà de quel besoin le roman est sorti.

Peut-être dira-t-on que les romans de cette sorte peuvent plaire aux contemporains qui les ont faits pour eux, mais qu'une fois que la génération qui les a créés est éteinte, ils n'ont plus rien à apprendre à la postérité. Une histoire qui reproduit les mœurs exactes d'une époque a toujours son prix pour les curieux; mais à quoi peuvent servir ces caprices qui ne répondent à rien de réel, et qui n'ont eu jamais d'autre utilité que de soulager pendant une heure ou deux quelques esprits mécontens? — Je pense qu'ils peuvent être encore utiles; il ne me semble pas, quoi qu'on dise, que même quand ces romans sont démodés et vieillis, ils soient tout à fait à négliger, et voici, je crois, le profit qu'on en peut tirer.

Tous les siècles ont deux vies : l'une active, animée, extérieure, pleine d'agitation et de bruit : c'est celle que l'histoire conserve et rapporte; l'autre, plus intérieure, plus cachée, et qui se dérobe à tout regard, c'est celle de l'imagination, celle du rêve et du désir. Elle n'est étrangère à personne. Quoique les âmes solitaires et recueillies la connaissent mieux, ceux même qui sont jetés au milieu de la fiévreuse activité des affaires aiment à s'y retirer quelquefois comme en un asile. C'est un monde d'espérance et d'illusion que chacun imagine pour soi et qu'on fréquente avec bonheur dans tous les états de la vie, dans toutes les dispositions de l'âme. Nous en sommes les maîtres et nous le formons à notre gré; et comme nous répugnons à y introduire des indiscrets et que nous avons rarement des amis assez intimes pour oser le leur découvrir, il périt et disparaît avec nous sans laisser de trace. — Aussi je ne puis m'empêcher d'être fort incrédule quand j'entends, sur une tombe, apprécier le bonheur ou le malheur d'une vie qui vient de s'éteindre. Qui la peut entièrement connaître, je vous le demande? Qui m'affirmera que ce pauvre n'avait pas en lui-même des rêves de fortune qui le consolaient? que son imagination ne vivait pas une grande partie de la journée dans un monde de richesse et de splendeur? « Si un artisan, dit Pascal, était sûr de rêver toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est roi, je crois qu'il serait aussi heureux qu'un roi qui rêverait toutes les nuits, douze heures durant, qu'il est artisan. »

Ainsi l'histoire ne conserve qu'une partie de la vie d'un siècle; l'autre s'efface avec lui. Cependant, s'il est téméraire d'espérer la reconstruire en entier, il est possible d'en deviner quelque chose, et on peut lever un coin du voile. Tout le monde n'a pas la faculté d'inventer; même ce bonheur d'imagination, cette vie idéale, coûteraient trop à créer pour le vulgaire. Il les accepte tout faits, les

modifiant à son usage, mais sans en altérer le fond. Il y a dans chaque siècle un type de bonheur accepté, reconnu, auquel chacun conforme ses rêves; il y a une mode, non-seulement pour les opinions et pour les actes, mais même pour les aspirations et pour les désirs.

Ce type, où pouvons-nous le retrouver? Un peu partout sans doute, et il est épars dans tous les souvenirs qu'un siècle laisse de lui-même. Mais nulle part on ne le saisit mieux que dans les romans. Les romans fournissent aux jeunes imaginations les traits principaux dont elles composent cette autre vie si complaisamment rêvée; l'âme s'en nourrit et se fait un monde à leur image. Aussi, même après qu'ils ont vieilli et qu'ils sont devenus une curiosité littéraire, ils sont utiles encore à nous remettre devant les yeux ce monde dont ils sont les modèles. Je pardonne même aux plus mauvais, car ils nous font entrer plus avant que l'histoire dans l'existence intime d'une époque. Avec eux surtout nous retrouvons quelque trace de cette vie d'imagination qui console des tristesses de la vie réelle.

Qui relit l'*Astrée* aujourd'hui? Et pourtant toute une génération a vécu, a aimé avec ce livre. Je ne parle pas seulement de ceux qui en perdirent la tête et se firent véritablement bergers, Des Iveteaux, par exemple, qui gardait quelques moutons enrubannés dans un jardin de Paris, ou ces vingt-quatre princes d'Allemagne qui abandonnèrent leurs châteaux pour vivre dans un bois. Mais soyons persuadés que tout le monde alors, même les plus sages, se faisaient à l'heure du rêve quelque Lignon de fantaisie. Toute femme jeune et aimante imaginait quelque Céladon ou quelque Sylvandre pour habiter avec lui, *sous les arbres feuillus* du Forez. On y rêvait en province, et La Fontaine, en songeant à ces bergères, *dont il est idolâtre*, s'égarait dans les bois de Château-Thierry confiés à sa garde. On y rêvait à la cour, et nous voyons la grande Mademoiselle qui, au milieu des pompes du Louvre, regrette le sort de Sylvie et la cabane d'Astrée, — charmant pays, créé par le génie aimable de d'Urfé; et que, dans leurs rêves de jeunesse et d'amour, ont fréquenté les plus gracieuses imaginations du XVIIe siècle!

Voilà comment les ouvrages de ce genre, même ceux qui ne se piquent pas de peindre les mœurs réelles et la vie d'une époque, nous font entrer en communication plus directe avec elle. Ce qui est vrai de d'Urfé et de Mlle de Scudéry l'est aussi des romans grecs qui leur ont servi de modèle. M. Rohde n'a donc pas eu tort de s'occuper d'eux, malgré leur mauvais renom, et il a fait, en les étudiant avec soin, un livre aussi utile que curieux.

GASTON BOISSIER.

RÉCITS

DE

L'HISTOIRE DE PRUSSE

I.

LA CONQUÊTE DE LA PRUSSE PAR LES CHEVALIERS TEUTONIQUES.

I. *Scriptores rerum prussicarum*, 5 vol., 1861-74. — II. Perlbach, *Preussische Regesten bis zum Ausgange des dreizehnten Jahrhunderts*, 2 vol., 1875-76. — III. A.-L. Ewald, *die Eroberung Preussens durch die Deutschen*, 2 vol., 1872-1875. — IV. G. Freytag, *Vom Mittelalter zur Neuzeit*, 5e édit., 1867. — V. H. de Treitschke, *das Ordensland Preussen*, 1871. — VI. L. de Winter, *Festrede am Tage der westpreussischen Säcularfeier*, 1872. — VII. Tœppen, *Historisch-comparative Geographie von Preussen*, 1858. — VIII. Lotar Weber, *Preussen vor 500 Jahren*, 1878.

Jacques de Vitry rapporte « qu'un honnête et religieux Allemand, inspiré par la Providence, fit bâtir à Jérusalem, où il habitait avec sa femme, un hôpital pour ses compatriotes. » C'était vers l'année 1128. Si l'honnête et religieux Allemand avait rêvé l'avenir, comme firent Jacob le patriarche et tant d'autres personnages historiques ou légendaires, un étonnant spectacle se fût déroulé devant lui. Il aurait vu les infirmiers de son hôpital, non contens du soin des malades, s'armer et devenir l'ordre militaire des teutoniques; l'ordre nouveau grandir auprès de ses aînés les templiers et les hospitaliers, et s'avancer à ce point dans la faveur du pape, de l'empereur et des rois qu'il ajoute les privilèges aux privilèges, les domaines aux domaines et que son château de Montfort se dresse parmi les plus superbes de la Palestine. Tout à coup un change-

ment de décor lui eût montré les teutoniques portant leurs manteaux blancs à croix noire des bords du Jourdain à ceux de la Vistule, combattant, au lieu du cavalier sarrasin vêtu de laine blanche, le Prussien couvert de peaux de bêtes; détruisant un peuple pour en créer un autre, bâtissant des villes, donnant des lois, gouvernant mieux qu'aucun prince au monde et prospérant jusqu'au jour où, affaiblis par la richesse et comme énervés par la fortune, ils sont attaqués à la fois par leurs sujets et par leurs ennemis. Alors le fondateur de l'hôpital de Jérusalem aurait vu leur effroyable chute; précipités du faîte de la puissance, ils deviennent les vassaux de la Pologne. En vain ils multiplient les efforts pour se relever; ils sont condamnés à périr quand la réforme s'attaque à la vieille foi du moyen âge et proscrit le culte de la Vierge dont ils ont été les serviteurs armés. Le grand-maître lui-même se fait le sectateur de Luther et transforme en duché pour lui et ses descendans la terre conquise sur les Prussiens en l'honneur de Dieu et de sa mère; mais, par un singulier retour de fortune, cette usurpation inaugure un avenir plus brillant que le passé, car ce grand maître est un Hohenzollern, dont l'héritage passera bientôt à ses cousins de Brandebourg : ceux-ci transformeront le bonnet ducal de Prusse en couronne royale et y joindront la couronne impériale.

Les rois de Prusse empereurs d'Allemagne n'ont point oublié l'origine lointaine de leur puissance; c'est l'aigle des chevaliers qui est dessinée sur leurs drapeaux, et Guillaume Ier, posant à Marienbourg, en 1872, la première pierre d'un monument à la mémoire de Frédéric II, écoutait avec plaisir un orateur érudit et patriote (1) qui retraçait devant son « très illustre et très puissant empereur, très gracieux roi et sire, » cette merveilleuse destinée commencée à Jérusalem. Il y a deux ans, le prince héritier de Prusse et d'Allemagne inaugurait le monument achevé; on découvrait devant lui la statue de Frédéric et celles des quatre grands maîtres, placées aux côtés du piédestal, comme pour porter le héros de la Prusse. On dit que le fils de l'empereur Guillaume suit avec un pieux intérêt les recherches faites en terre-sainte pour retrouver les souvenirs et les monumens des teutoniques : arrivé au plus haut degré de la fortune, on tourne volontiers les regards vers son berceau, et le berceau de la monarchie prussienne est bien cet hôpital fondé par un inconnu, un *quidam Allemannus*, comme dit Jacques de Vitry.

On va raconter ici une période de cette histoire, l'établissement des teutoniques en Prusse, la grandeur, puis la décadence de l'état fondé par eux. Vieille histoire, dira-t-on, accomplie sur un théâtre obscur; mais il ne faut pas négliger les vieilles histoires : on s'ex-

(1) M. de Winter, maire de Danzig et député au *Reichstag*.

poserait, en dédaignant celle-ci, à ignorer les causes d'événemens très graves et modernes.

I.

Les Prussiens que les chevaliers teutoniques ont détruits au XIIIe et au XIVe siècle étaient un peuple de race lithuanienne mélangé d'élémens finnois; ils habitaient aux bords de la Baltique, entre la Vistule et le Pregel, dépassant un peu ces deux fleuves. Leur pays était situé et fait de telle sorte qu'un peuple pouvait, sans être troublé, y vivre longtemps isolé. A l'ouest, la Vistule, plus large qu'aujourd'hui, inondait son delta de ses eaux et chaque année l'encombrait de glaces, qui, l'été venu, fondaient en une mer de boue. Au nord, la côte est accompagnée, à des distances variables, par les *Nehrungen*, langues de terre étroites et longues, recouvertes de dunes mobiles, et qui s'élèvent presque à pic à des hauteurs de 30 à 60 mètres, entre la pleine mer et des lagunes d'une eau à peu près douce qu'on appelle *Haff*. Ce sont de véritables barrières, et quand de certains points du rivage on regarde vers l'horizon, les vaisseaux qui apparaissent au delà des *Nehrungen* semblent des édifices fantastiques bâtis au sommet d'une colline lointaine. En quelques endroits, la barrière s'abaisse : un canal laisse passage aux navires; mais ces canaux se sont plusieurs fois déplacés : la mer les a bouchés pour se frayer passage autre part. Voilà certes un rivage qui n'invite pas le navigateur. A l'est, la Prusse est plus ouverte; mais la Lithuanie, sa voisine, était habitée par un peuple frère du peuple prussien, professant la même religion que lui et qui l'a soutenu dans sa lutte contre la civilisation occidentale. Au sud, vers la Pologne, le terrain n'est pas si libre d'obstacles qu'on se l'imagine quand on se représente la plaine septentrionale comme absolument uniforme. Une longue chaîne de hauteurs, médiocres il est vrai, qui part du Holstein, parcourt le Mecklembourg, la Poméranie et la Prusse, pour aller gagner l'Oural à travers le *far-east* européen. En approchant de la rive gauche de la Vistule, ces collines s'élèvent, et le voyageur qui de Berlin se rend à Danzig voit, avant d'arriver à cette ville, les dépressions succéder aux saillies, les ruisseaux prendre des airs de torrent, et même par endroits se précipiter en cascades : le *Thurmberg*, qui mesure 330 mètres, a la structure pittoresque d'une grande montagne. Sur la rive droite de la Vistule, les collines, moins hautes, enveloppent par le sud la région prussienne. On y trouve des étangs, petits pour la plupart, mais en si grand nombre qu'il n'est guère de points

d'où l'on n'en puisse découvrir plusieurs à la fois : les eaux courantes y abondent comme les stagnantes, et les bois de pins qui revêtaient jadis les ondulations de ce terrain, aujourd'hui dénudé, barraient la route aux invasions.

L'histoire explique mieux encore que la géographie pourquoi la région prussienne est demeurée si longtemps isolée du monde. Les légions romaines s'étaient arrêtées aux bords de l'Elbe, puis elles avaient reculé jusqu'au Rhin. La Prusse fut plus sérieusement menacée par Charlemagne, car l'empereur chrétien, défenseur et serviteur de l'église apostolique et universelle, avait entrepris la conquête du monde et la conversion de tous les infidèles. L'armée qui, tous les ans, se réunissait autour de lui de tous les points de l'empire, avait sur l'Elbe ses têtes de colonne fixes : c'étaient les Marches, cantons militaires organisés pour l'offensive et la défensive et tournés vers ce monde slave et finnois qui couvrait l'orient de l'Europe; mais Charlemagne mourut sans avoir dépassé l'Elbe, et le flot qui menaçait la Prusse avec tous les pays de l'est s'arrêta. La Germanie était chrétienne, il est vrai; mais elle fut occupée par les luttes intestines qui troublèrent l'empire et le déchirèrent en trois morceaux. Plus tard, les empereurs du saint-empire romain germanique ne daignèrent point poursuivre contre d'obscures peuplades l'œuvre carolingienne, et les Prussiens, séparés de l'Elbe par la largeur du bassin de l'Oder, jouirent du répit qui leur était laissé.

A la fin du IXe siècle, ils furent visités par un hardi marin, le Slesvigois Wulfstan. Parti de Hydaby en Slesvig, Wulfstan navigua sept jours et sept nuits avant d'arriver dans la région inconnue. Il raconte qu'il y a vu beaucoup de villes, dans chacune desquelles était un roi : petites villes assurément et petits rois; puis, entremêlant à la façon naïve d'un voyageur primitif les renseignemens les plus divers, il dit qu'on trouve dans le pays beaucoup de miel, qu'on y pêche beaucoup, que le roi et les riches y boivent du lait de jument, les pauvres et les esclaves de l'hydromel, qu'il y a beaucoup de guerres civiles et point de bière. Il a surtout admiré la manière dont on célébrait les funérailles. Quand un homme est mort, on laisse, dit-il, le cadavre dans la maison un mois, quelquefois deux, et même, si le défunt est un roi ou un grand, une demi-année. Les habitans conservent les corps par un procédé qu'ils emploient pour glacer leurs boissons l'été. Cependant la maison mortuaire ne désemplit point, et les parens et amis passent le temps à jouer et à boire, la succession faisant les frais de ces réjouissances. Le jour enfin venu de porter le corps sur le bûcher, on réunit tout ce qui reste de l'avoir du défunt; on en fait trois parts inégales que l'on place, la plus forte à un mille de la ville,

la plus petite tout près, la moyenne entre les deux. A cinq ou six milles à la ronde, on prévient les cavaliers qu'il y aura course funèbre; ils accourent et par trois fois les chevaux sont lancés jusqu'à ce que les trois parts, qui sont les prix, soient gagnées. Voilà ce que Wulfstan a vu dans ce pays, où une bonne partie de l'existence se passait à enterrer les morts.

D'autres voyageurs vont arriver en Prusse, que n'attirera ni la curiosité, ni l'amour du gain. Le christianisme avait fait de grands progrès parmi les Slaves, depuis le jour où deux apôtres venus d'Orient, Méthode et Cyrille, avaient apporté en Moravie la traduction slave de l'Évangile et enseigné à ces païens en langue intelligible la parole de Dieu. A la fin du x[e] siècle, la Bohême et la Pologne étaient chrétiennes, et l'on pouvait croire que les Polonais transmettraient le christianisme et la civilisation de l'Occident aux Prussiens. S'ils l'avaient fait, l'histoire de l'Europe de l'est aurait peut-être suivi un tout autre cours. Ce fut du moins un Slave, saint Adalbert, qui entreprit la première mission en Prusse.

Adalbert était d'une noble famille tchèque. Neuf années durant il avait étudié à Magdebourg, auprès du docte Otrich, que ses contemporains nommaient le Cicéron de la Saxe. Tout jeune, il fut élevé au siège épiscopal de Prague, siège nouveau, puisqu'Adalbert est le second évêque de la capitale bohémienne. Son troupeau, encore indocile, supporta mal ses rigueurs, et l'évêque, laissant la mitre et la crosse, se rendit à Rome, où il se retira sur l'Aventin dans le monastère des saints Alexis et Boniface. Il y devint l'ami d'un singulier personnage, l'empereur Otton, élève de trois femmes savantes, sa mère, sa grand'mère et sa tante, et de Gerbert, ce disciple des Arabes, qui fut maître en philosophie, en mathématiques, en astronomie et dans toutes les sciences du temps, écrivain, mécanicien, horloger, si savant naturaliste qu'il passa pour sorcier, et qu'on le croyait capable d'entrer dans une maison autrement que par la porte ou par les fenêtres, politique délié, au point de mener plusieurs trahisons à la fois, servile par ambition, à la fin, pape, tout enorgueilli de la grandeur du pontificat romain, et rêvant avec l'empereur je ne sais quelle reconstitution de l'ancien empire; car Otton appelle Rome « la tête du monde » et la « ville d'or; » il se dit l'empereur auguste des Romains, porte le titre de consul, et adresse ses édits au sénat et au peuple de Rome. A ceux qu'il investit d'un office, il met dans la main le code de Justinien en leur disant : « Juge selon ce livre Rome et l'univers, et prends garde de violer jamais la loi de Justinien, mon très saint prédécesseur. » Fervent chrétien d'ailleurs, cet empereur du monde a des velléités de renoncer au monde. Il quitte parfois le *palatium romanum* pour aller vivre dans une cellule à Subiaco, ou dans une caverne comme un ermite. Il visite, pieds

nus, le tombeau des martyrs. Il eût mieux fait de servir le Christ, les armes à la main, à la frontière d'Allemagne, où les Danois un moment convertis retournent au paganisme sous le fils de Harald à la dent bleue, pendant que les margraves de l'Elbe, ces sentinelles carolingiennes oubliées par le successeur de Justinien, se défendent à grand'peine contre les Wendes.

Adalbert fut-il pénétré par l'esprit de ce monde caduc, qui semble avoir épuisé la vie et où l'imagination pédantesque des hommes erre dans les ruines du passé, comme s'ils n'attendaient plus rien de l'avenir? Peut-être crut-il que la fin du monde était prochaine, et il résolut d'aller demander aux Prussiens, dont il avait ouï parler en Bohême, le martyre, c'est-à-dire le salut éternel. C'était en l'année 997. Adalbert passa par l'Allemagne et par la Pologne. Il demanda au duc polonais une escorte de quelques hommes et une barque, puis descendit la Vistule jusqu'à la mer, suivit le rivage dans la direction de l'est, et, après quelques jours de navigation, aborda sur la côte orientale de la Prusse. Le prêtre Benoît et le moine Gaudentius, qui étaient avec lui, ont inspiré deux des récits de la « Passion de saint Adalbert, » où l'on retrouve le sentiment d'horreur que le souvenir de la terre prussienne a laissé dans leur esprit. A peine la barque eut-elle touché le rivage que les matelots, déposant à la hâte leurs passagers, s'éloignent à force de rames, dans la nuit qui les protège, de cette Prusse « à qui Dieu est inconnu. » Les missionnaires, effrayés eux-mêmes, restent là quelques jours, sans aller vers les païens, et ce sont les païens qui viennent trouver les apôtres, quand le bruit s'est répandu que des hommes étranges sont « arrivés d'un autre monde. » Une troupe survient « grinçant je ne sais quoi de barbare. » Adalbert était assis, lisant le livre des psaumes; le plus méchant de ces méchans lève en grondant « son bras noueux, » et frappe l'évêque de sa rame. Le livre échappe des mains d'Adalbert, qui tombe en murmurant : « Béni soit le Seigneur dans sa miséricorde. Si je ne reçois rien de plus en l'honneur de mon Dieu crucifié, du moins j'aurai reçu ce coup précieux! » Le coup n'était pas mortel, et les barbares n'avaient voulu qu'effrayer les étrangers : « Partez, leur dirent-ils, ou vous mourrez. »

Les trois compagnons partirent, mais pour se rendre en un lieu où se tenait un marché. Il y avait foule; dès qu'il apparaît, « l'homme du ciel est environné par un flot de têtes de chiens, qui ouvrent une gueule terrible et lui demandent d'où il vient, ce qu'il est, ce qu'il cherche, pourquoi il est venu sans être appelé. Ces loups ont soif de sang et menacent de mort celui qui leur apporte la vie : n'attendant point qu'il parle, ils grimacent et se moquent. C'est le mieux qu'ils sachent faire. Parle, crient-ils enfin, en secouant la tête! » L'évêque dit en peu de mots ce que disent tou-

jours en pareilles conjonctures les apôtres : il est venu arracher ses frères des mains du diable et des gorges de l'enfer, leur révéler le vrai Dieu, et les purifier dans le bain du salut. Les Prussiens rient des paroles célestes, frappent la terre de leurs bâtons et emplissent l'air de leurs hurlemens, mais ne touchent point aux étrangers, auxquels ils commandent de s'éloigner. L'athlète du Christ se lamentait de ne pas mourir; pourtant sa chair était troublée à l'idée de la mort. Un jour qu'il marchait le long du rivage, une énorme vague se soulève, comme portée par un monstre marin, et se brise avec fracas à ses pieds : l'évêque « pâlit atrocement comme une femme craintive. » La nuit venue, Gaudentius rêva qu'il voulait, après avoir entendu la messe dite par Adalbert, s'approcher du calice pour y tremper ses lèvres, mais que le gardien de l'autel accourait et lui disait : « Ce n'est point à ta bouche qu'il appartient de boire au calice de vie; il est réservé à l'évêque. » Quand le moine lui raconta son rêve, Adalbert comprit qu'il s'agissait du calice du martyre, et ce « fils de la femme, » tremblant à la pensée de la passion prochaine : « Mon frère, dit-il, veuille Dieu que ce songe n'annonce que des choses heureuses! »

Le calice descendit enfin des cieux. Gaudentius avait célébré la messe, et les trois compagnons, après avoir fait un repas, s'étaient endormis sur le gazon. Une troupe de Prussiens, conduite par un homme à qui les Polonais avaient tué son frère, les surprit dans leur sommeil. « Le réveil ne fut point agréable. » Adalbert, « dont la chair qui va mourir change de couleur, » est entraîné; en voyant le bourreau prêt à le frapper, il ne dit qu'un seul mot, à voix basse, celui du Christ au jardin des Oliviers : « Mon père que voulez-vous de moi? » Ses compagnons, épargnés par les barbares, racontèrent qu'au moment où il tomba, frappé de sept coups de lance, les liens qui retenaient ses mains se rompirent d'eux-mêmes et que les bras du martyr s'étendirent en croix. Ce fut le premier miracle de saint Adalbert.

L'histoire de ce martyr ne nous apprend rien sur les Prussiens, et il faudrait d'autres témoignages que ceux de Gaudentius et de Benoît pour prouver qu'il y avait en ce peuple une exceptionnelle férocité. On ferait une belle histoire des missions au moyen âge (1) en s'imposant comme une règle de ne point prendre parti pour les martyrs, et de rechercher ce qui pouvait se passer dans l'âme des païens à l'arrivée des missionnaires. Toutes sortes de raisons expliquent la propagation de la religion chrétienne dans l'empire romain, et l'on comprend bien aussi que les peuples barbares qui l'ont envahi aient adopté la foi des populations au milieu desquelles ils vivaient. En-

(1) M. Mignet en a écrit un chapitre qui peut servir de modèle : *la Germanie au* VIIIe *et au* IXe *siècle,* dans ses *Notices et Mémoires historiques,* au t. II.

core faut-il remarquer que les seuls Francs l'ont acceptée tout entière, au lieu que les autres ont rejeté le mystère de la Trinité, comme impie et contraire au dogme de l'unité divine. Rien ne les a pu déterminer à courber la tête devant l'église romaine : Théodoric savait qu'en continuant à nier l'égalité du père et du fils il mettait son empire en péril, et il a persisté ; à la veille d'être attaqué par Clovis, le roi burgonde Gondebaud, à qui ses évêques ont mis pour ainsi dire le marché en main, se résigne avec une profonde tristesse à courir un danger dont il mesure toute la grandeur, plutôt que de croire, comme il dit, à trois dieux. Cependant ces rois étaient entourés de catholiques : Cassiodore était auprès de Théodoric, Avitus auprès de Gondebaud ; ils parlaient ou, tout au moins, entendaient la langue de l'église. Combien plus longue n'a pas dû être la résistance des barbares demeurés en terre barbare, à qui des inconnus venaient prêcher le catholicisme! Représentez-vous ces hommes demeurés fidèles au culte de la nature, adorant les forces mystérieuses, le tonnerre qui les épouvante, l'eau bienfaisante qui coule des fontaines, la terre nourricière, le chêne, qui chaque année reverdit, et qui, étant séculaire, passe pour immortel. Des missionnaires arrivent : ils profanent les bois sacrés dont les barbares révèrent l'ombre et le silence ; ils mettent le bât sur le cheval blanc, qui rend des oracles dans le temple de Swantvit, Dieu de la sainte lumière, et la cognée au pied du chêne dont les branches, agitées par le vent, révèlent aux hommes la volonté du ciel. Ils déclarent que ce culte vénérable, qui a été celui de nos ancêtres aryens, est œuvre d'enfer et de damnation, et, en échange, ils apportent les mystères d'un Dieu sorti d'une vierge, d'un éternel qui naît, d'un immortel qui meurt, d'un fils aussi vieux que son père, d'un crime avec lequel on naît et que lave l'eau du baptême. Entrez dans l'intelligence de ces barbares : comprendrez-vous?

Souvent les missionnaires ne savent pas même la langue de ceux auxquels ils s'adressent. Ils parlent par signes, par mise en scène, par la croix qu'on porte devant eux ou par des représentations figurées des mystères. Cet enseignement par l'aspect n'était pas plus intelligible. Les missionnaires qui savent se faire comprendre trouvent-ils toujours les paroles qu'il faut dire? Sans doute, quand ils sont intelligens et dirigés par l'admirable pape Grégoire VI, qui, dans ses curieuses instructions aux prêcheurs des Anglo-Saxons, enseigne l'art de ménager la transition entre les coutumes anciennes et la foi nouvelle ; mais on ne rencontrait point chez tous les apôtres la modération ni la flexible intelligence qu'il fallait pour une si délicate besogne. Adalbert, par exemple, dit aux Prussiens qu'il vient pour les arracher des gorges de l'Arverne, mais les Prus-

siens ne se savaient pas menacés de périr dans ces gorges. Ce discours rappelle celui que Clotilde, au dire de Grégoire de Tours, tint à Clovis quand elle le catéchisa ; elle lui reprocha de vénérer des idoles, et les Francs n'en avaient pas ; d'adorer Jupiter, ce *stuprator virorum*, cet adultère, cet inceste qui a épousé sa sœur, puisque Junon dit (dans Virgile) qu'elle est « et la sœur et l'épouse du maître des dieux ; » c'était la première fois sans doute que Clovis entendait parler de Jupiter. Aussi, ne comprenant pas, il se contente de répondre à Clotide ces mots : « Ton Dieu n'est pas de la famille des Ases ; par conséquent il n'est pas Dieu, » et c'est le tour de Clotilde de ne plus comprendre. La conversation rapportée par l'évêque de Tours n'a sans doute jamais été tenue ; mais je crois voir dans les paroles que l'historien prête à Clotilde une sorte de texte consacré, à l'usage des missionnaires, qui a servi jadis à la conversion des païens classiques et qu'on emploie à la conversion des païens germaniques. Les vieilles phrases vivent longtemps, si tant est qu'elles meurent jamais, et bien des exemples montreraient, si on les voulait réunir, que non-seulement la langue, mais aussi le langage des missionnaires n'était pas intelligible à ceux qui l'entendaient.

C'est pourquoi la plupart des missions n'auraient pas réussi sans la politique et la force. « Je ne puis rien, dit Boniface, l'apôtre de la Germanie, sans le patronage du duc des Francs et la crainte qu'il inspire. » Il a fallu trente-quatre années de guerre, des exécutions et des transportations en masse pour convertir les Saxons, puis, la conquête achevée, le capitulaire de Saxe, où la peine de mort revient à chaque article, et le dur gouvernement des évêques et des comtes. Les païens apprennent donc de bonne heure qu'en défendant leurs dieux ils défendent leur liberté, et qu'en devenant chrétien on devient sujet. Ils savent, à la venue du missionnaire, que le prince n'est pas loin et qu'il apporte la servitude. Adalbert dit aux Prussiens qu'il est envoyé par le duc de Pologne ; mais les Prussiens ne redoutaient rien tant que le joug du duc de Pologne. Ils étaient en guerre avec lui sur la frontière, et même le meurtre de l'évêque fut une vengeance privée, son bourreau ayant eu un frère tué par des Polonais. Les barbares auraient voulu épargner les chrétiens pour ne point encourir de représailles : à deux reprises, ils commandent à ces inconnus « venus d'un autre monde » d'y retourner. Ils les tenaient pour des êtres malfaisans, et l'hagiographe leur prête ces paroles remarquables : « A cause de ces hommes, notre terre ne donnera plus de moissons, nos arbres ne porteront plus de fruits ; il ne naîtra plus d'animaux, et ceux qui seront nés mourront. » Les Prussiens se trompaient, car leur terre donnera encore des moissons et de plus belles ; mais un jour viendra

où il n'y aura plus de Prussiens pour les récolter. Tout ce peuple périra, martyr de la civilisation chrétienne, ne laissant qu'un nom, qui sera pris par ses vainqueurs. Il avait raison de dire au précurseur des chevaliers teutoniques : « Va-t'en. »

II.

Adalbert était mort sans avoir gagné l'âme d'un Prussien à la foi chrétienne; mais on sut dans l'Europe entière qu'un évêque, un ami de l'empereur, avait trouvé le martyre parmi des païens jusque-là inconnus, et le nom des Prussiens sortit de l'obscurité. Dès lors la guerre est perpétuelle contre la Prusse, que les Danois attaquent par le nord et les Polonais par le sud. Ni les uns ni les autres n'eurent de succès durables, et les crises d'anarchie qui se répètent périodiquement en Pologne surviennent toujours à point pour sauver les Prussiens. Ceux-ci, le plus souvent, se contentaient de faire des guerres défensives, se tenant cachés dans les bois, jusqu'à la retraite de leurs ennemis, qu'ils poursuivaient. Le roi Boleslas IV parvint, au milieu du XIIe siècle, à leur imposer un tribut, après une expédition victorieuse; mais ils refusèrent de payer ce qu'ils avaient promis, et lorsque Boleslas envahit encore une fois leur pays, son armée y périt presque entière. Ce fut le dernier grand combat : quand s'ouvrit le XIIIe siècle, la Prusse était toujours indépendante et païenne.

Les Prussiens n'étaient pas des ennemis à dédaigner. Il est vrai qu'ils étaient divisés en onze peuplades, mais la communauté de religion les unissait. Pierre de Dusbourg nous apprend qu'il y avait chez cette nation abominable un lieu appelé Romowe, nom qui vient de Rome, ajoute-t-il avec cette hardiesse fantastique des écrivains du moyen âge à inventer les étymologies. A Romowe habitait un certain personnage, le *Criwe*, qui était le pape des Prussiens. « De même, en effet, que le seigneur pape gouverne l'universelle église des fidèles, de même, sur un ordre, sur un signe du *Criwe* obéissent non-seulement les Prussiens, mais encore les Livoniens et les Lithuaniens. Il n'est pas besoin que le grand prêtre paraisse en personne : son messager, porteur de son bâton ou de quelque signe connu, est vénéré comme lui-même. » Les morts avaient pour lui autant de déférence que les vivans : avant de se rendre dans la vie future, ils passaient par sa maison; aussi les parens des trépassés se succédaient-ils chez le grand prêtre pour lui demander s'il n'avait pas, tel jour, vu passer telle personne : le grand prêtre, sans hésiter, décrivait le personnage, les vêtemens qu'il portait, les chevaux et les serviteurs qu'on avait brûlés avec lui; il montrait même le trou qu'avait fait, en passant, avec sa

lance, ce voyageur pour l'autre monde. Comme les Prussiens étaient très religieux, et n'entreprenaient rien sans consulter leurs dieux, grande était l'autorité de ce chef mystérieux d'un clergé répandu sur tout le territoire. Le *Criwe* vivait et prospérait ainsi au fond de son bois sacré, au temps où le grand pape Innocent III présidait à Latran les évêques et les ambassadeurs des princes de la chrétienté. L'Allemagne, gouvernée par les Hohenstaufen, brillait de tout l'éclat de la civilisation chevaleresque; à Paris, Notre-Dame s'élevait, et saint Louis allait bâtir la Sainte-Chapelle; l'université était fondée : de tous les points de l'Europe une jeunesse avide de connaître se pressait autour de maîtres, qui dissertaient *de omni re scibili et quibusdam aliis*, et les Prussiens ne comprenaient pas qu'on pût sur un morceau de parchemin expliquer sa pensée à un absent; les secrets de l'arithmétique leur étaient si bien inconnus que pour compter ils faisaient des marques sur un morceau de bois ou des nœuds à leur ceinture.

Cependant de tous côtés s'avançait vers eux, lentement, irrésistiblement, la civilisation chrétienne. Les royaumes scandinaves sont chrétiens depuis le XIe siècle. Au XIIe siècle, la collaboration des margraves de Brandebourg, des ducs de Saxe et des rois de Danemark, assure le triomphe du christianisme en Brandebourg, en Mecklembourg et en Poméranie, et cette dernière province confinait à la Prusse, dont elle n'était séparée que par la Vistule. Depuis longtemps, la Pologne, qui enveloppait la Prusse au sud, était chrétienne. Enfin dans la Livonie, Albert de Buxhövden, évêque et soldat, avait conquis sur les païens son évêché de Riga et fondé l'ordre des porte-glaives, qui avait pour insignes l'épée et la croix sur le manteau blanc. Comment la Prusse aurait-elle pu maintenir plus longtemps son indépendance et sa religion? Il n'est point permis à un peuple d'être si différent des peuples qui l'entourent. La civilisation, c'est-à-dire la somme d'idées admise par la majorité des peuples d'une certaine région, à une certaine date, sur les rapports de l'homme avec Dieu et sur la forme du gouvernement et de la société, n'est pas tolérante à l'égard des dissidens, individus ou peuples. Elle tend à effacer sans cesse, au sein de chaque nation, les résistances individuelles, et à rendre les peuples réfractaires semblables aux autres. Son œuvre, rapide aux époques où les idées circulent vite, fut lente au moyen âge, mais ne s'arrêta pas. Elle marchait alors de l'ouest à l'est : partie de France et d'Italie, elle avait gagné l'Allemagne, les pays du nord, la Pologne et les rives lointaines de la Baltique; la Prusse, débordée par elle, demeurait comme une exception, qui devait cesser.

Au début du XIIIe siècle, une nouvelle tentative fut faite pour

convertir les Prussiens. Le moine Christian, sorti du monastère poméranien d'Oliva, avant-poste chrétien jeté à quelques kilomètres de la terre païenne, franchit la Vistule et bâtit sur la rive droite quelques églises. Ce fut assez pour que le pape prît sous la protection des apôtres Pierre et Paul le pays tout entier et instituât Christian évêque de Prusse. Le nouveau diocèse était à conquérir; pour donner des soldats à l'évêque, le pape fit prêcher la croisade contre les Sarrasins du nord. La folie de la croix était alors apaisée, et les chevaliers avaient à plusieurs reprises marqué leurs préférences pour les croisades courtes. Les papes s'accommodaient, non sans regret, aux nécessités du temps, et les indulgences étaient aussi abondantes pour le chevalier bourguignon croisé contre les albigeois, ou pour le chevalier saxon, croisé contre les Prussiens, qu'elles avaient été jadis pour Godefroy de Bouillon ou pour Frédéric Barberousse. « Le chemin n'est ni long ni difficile, disaient les prêcheurs de la croisade albigeoise, et copieuse est la récompense. » Ainsi parlaient les prêcheurs de la croisade prussienne. Plusieurs armées marchèrent contre les Sarrasins du nord; mais elles ne firent que passer, pillant, brûlant, puis livrant aux représailles des Prussiens exaspérés les églises chrétiennes. En 1224, les barbares massacrent les chrétiens, détruisent les églises, passent la Vistule pour aller incendier le monastère d'Oliva, et la Drevenz pour aller ravager la Pologne. Ce pays était alors partagé entre les deux fils du roi Casimir; l'un d'eux, Conrad, avait la Mazovie, et, voisin de la Prusse, il portait tout le poids d'une guerre qui n'avait jamais été si terrible. Ne se fiant plus à des secours irréguliers et dangereux, il se souvint que l'évêque de Livonie, en fondant un ordre chevaleresque, avait mis la croisade en permanence sur le sol païen, et il députa vers le grand maître des teutoniques pour lui demander son aide. Ceci est un très grave événement dans l'histoire de la Pologne, car il appartenait à ce pays de transmettre le christianisme aux peuples de l'Oder et de la Vistule. Pour vivre âge de peuple, dans un cadre naturel, entre les monts bohémiens et la mer, il fallait qu'il ne laissât point se détacher de lui la Silésie ni la Poméranie, et qu'il ne permît point aux Allemands de s'établir en Prusse comme dans une forteresse, au milieu de la région slavo-finnoise; mais la Pologne, à aucun moment de son histoire, n'a fait ce qu'elle devait faire. Elle a eu au moyen âge de la grandeur par momens et par éclairs : jamais elle ne s'est recueillie, soit pour apprendre à se gouverner, soit pour entreprendre une conquête suivie. Sa cavalerie féodale, campée sur ce terrain vague, ouvert à tous les vents, qui s'étend de la Vistule à l'Oder, en sort à tous momens et galope vers l'Elbe ou vers le Dniéper et la Duna. Elle eût mieux

fait de pousser à fond la guerre contre la Prusse, car le jour où Conrad de Mazovie, avouant son impuissance, appela contre les Prussiens les chevaliers teutoniques, il prépara la ruine de la Pologne.

Le grand maître à qui s'adressa Conrad était Hermann de Salza, le plus habile politique du XIIIe siècle, où il a été mêlé aux plus grandes affaires. Dans ce temps de lutte sans merci entre l'empire et la papauté, où les deux chefs de la chrétienté se haïssaient mutuellement, le pape excommuniant l'empereur, l'empereur déposant le pape, l'un et l'autre se couvrant d'injures et se comparant qui à l'Antechrist, qui aux plus vilaines bêtes de l'Apocalypse, Hermann demeura l'ami et même l'homme de confiance de Frédéric et de Grégoire IX. Il n'est pas prudent d'associer un pareil homme a une entreprise politique en lui offrant une part dans les bénéfices : s'il ne cherchait point à grossir cette part, à quoi servirait cette habileté? Conrad de Mazovie et Christian d'Oliva espéraient sans doute que les teutoniques feraient leur besogne moyennant quelque cession de territoire sur laquelle on reviendrait dans la suite, mais ils s'aperçurent qu'ils s'étaient trompés. Conrad offrait à l'ordre le pays de Culm, entre l'Ossa et la Drevenz, toujours disputé entre les Polonais et les Prussiens et qui alors était à conquérir. Hermann accepte, mais il demande à l'empereur de confirmer cette donation et d'y ajouter celle de la Prusse entière. L'empereur, en sa qualité de maître du monde, cède au grand maître et à ses successeurs l'antique droit de l'empire sur les montagnes, la plaine, les fleuves, les bois et la mer *in partibus Prussiæ*. Hermann demande la confirmation pontificale, et le pape, à son tour, lui donne cette terre qui appartenait à Dieu; il fait de nouveau prêcher la croisade contre les infidèles, ordonnant aux chevaliers de combattre de la main droite et de la gauche, munis de l'armure de Dieu, pour arracher la terre des mains des Prussiens, et aux princes de secourir les teutoniques. Après les premières victoires, il déclarera de nouveau la Prusse propriété de saint Pierre; il la cédera aux teutoniques « de façon qu'ils la possèdent librement et en toute propriété, » et menacera quiconque les voudrait troubler dans cette possession « de la colère du Tout-Puissant et des bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres. »

Quand tout fut en règle, en 1230, la guerre commença. La première fois que les Prussiens aperçurent dans les rangs des Polonais ces cavaliers vêtus du long manteau blanc sur lequel se détachait la croix noire, ils demandèrent à un de leurs prisonniers qui étaient ces hommes et d'où ils venaient. Le prisonnier, rapporte Pierre de Dusbourg, répondit : « Ce sont de pieux et preux chevaliers envoyés d'Allemagne par le seigneur pape pour combattre contre

vous, jusqu'à ce que votre dure tête plie devant la sainte église. » Les Prussiens rirent beaucoup de la prétention du seigneur pape. Les chevaliers n'étaient pas si gais. Le grand maître avait dit à Hermann Balke, en l'envoyant combattre les païens avec le titre de « maître de Prusse : » « Sois fort et robuste ; car c'est toi qui introduiras les fils d'Israël, c'est-à-dire tes frères, dans la terre promise. Dieu t'accompagnera ! » Mais cette terre promise parut triste aux chevaliers, quand ils l'aperçurent pour la première fois d'un château situé sur la rive gauche de la Vistule, non loin de Thorn, et qu'on appelait d'un joli nom, *Vogelsang*, c'est-à-dire le chant des oiseaux. « Peu nombreux en face d'une multitude infinie d'ennemis, ils chantaient le cantique de la tristesse, car ils avaient abandonné la douce terre de la patrie, terre fertile et pacifique, et ils allaient entrer dans une terre d'horreur, dans une vaste solitude emplie seulement par la terrible guerre. »

La terrible guerre dura cinquante-trois ans. On n'entreprendra point ici d'en raconter les détails ; ce serait d'ailleurs chose difficile, où les Allemands eux-mêmes n'ont pas encore réussi. La remarquable publication des *Scriptores rerum prussicarum* réunit pourtant tous les témoignages connus sur ce grand événement ; malheureusement, le plus complet, le plus commode, le mieux ordonné des écrivains des choses prussiennes, Pierre de Dusbourg, écrit un siècle après les événemens ; il fait partie de l'ordre comme prêtre, et non-seulement il est partial en faveur des chevaliers, mais, tout pénétré de l'esprit ecclésiastique, il regarde trop la conquête comme l'œuvre sainte de soldats de Dieu contre des infidèles. Ses légendes sont très belles, et, comme le merveilleux ne risque plus de nous égarer, il faut les lui pardonner ; mais il grossit nombre de faits, supprime ceux qui le gênent, exagère à chaque page le nombre des croisés et celui des païens, et, pour toutes ces raisons, trace un tableau inexact de la conquête de la Prusse. D'autre part, il s'impose par ses qualités, par la facilité, l'agrément, je dirais même le charme de sa lecture. C'est pourquoi les historiens allemands, même contemporains, subissent son autorité, et la conquête, comme ils la racontent, semble un grand drame en plusieurs actes, où des forces énormes sont engagées les unes contre les autres dans des combats gigantesques. Ils sèment sur cette histoire la belle et sombre poésie du nord et se complaisent au récit de ces campagnes d'hiver où la glace rompt sous le pas des chevaux des teutoniques ; ils y mêlent ce patriotisme mystique qui leur fait tout admirer de l'Allemand, même sa rudesse et sa brutalité, comme s'il était l'instrument de je ne sais quelle puissance surnaturelle, d'une Providence spéciale à l'Allemagne, mais point indifférente à l'univers, qu'elle travaille à transformer par la force allemande.

Il n'y a point de doute que le chevalier et le colon allemands étaient supérieurs à ceux qu'ils ont vaincus ou dépossédés. Quand on compare au pays décrit par Wulfstan le pays administré par l'ordre, on admire, à moins d'avoir l'esprit singulièrement prévenu, l'œuvre extraordinaire accomplie par des Allemands de toutes les parties de l'Allemagne et de toutes les conditions. Il n'en faut pas moins, pour être vrai, dépouiller d'une bonne partie de sa poésie l'histoire de cette pénible conquête, qui a duré plus d'un demi-siècle. Au temps de la plus grande puissance de l'ordre, c'est-à-dire vers l'année 1400, il y avait en Prusse un millier de chevaliers. Le nombre en était incomparablement moins considérable au XIII[e] siècle, surtout au début de la conquête, quand l'ordre, faible encore, avait ses membres disséminés en Allemagne, en Italie et en terre-sainte. La *Chronique de l'ordre*, qui semble antérieure à Dusbourg et mieux informée que lui, ne raconte que de petits combats, où les teutoniques, peu nombreux, délaissés par leurs frères des commanderies d'Allemagne et peu sûrs des colons, s'enferment dans des forteresses dont les faibles garnisons maintiennent difficilement leurs communications par la Vistule. Dix ans après que la guerre a commencé, plusieurs villes étant déjà fondées, les chevaliers de Culm envoient trois fois à Reden pour demander à *un* chevalier de les venir assister. Ils députent ensuite vers le grand maître en Allemagne, puis en Bohême et en Autriche, mandant que tout est perdu si on ne les secourt : dix chevaliers arrivent avec trente chevaux, et c'est assez pour qu'il y ait une grande joie à Culm. Quant aux troupes de croisés que les bulles pontificales expédiaient fréquemment en Prusse, elles n'ont jamais été nombreuses, et l'imagination des vieux chroniqueurs s'est laissée aller à des exagérations grotesques. Lorsque Dusbourg raconte que le roi de Bohême Ottokar a pénétré jusqu'au fond du Samland avec une armée de soixante mille hommes, qui n'aurait certainement pu se mouvoir ni se nourrir dans ce pays, il est probable qu'il ajoute deux zéros. Par une conséquence naturelle, on grossit le nombre des ennemis. Une chronique livonienne dit que les Samlandais pouvaient mettre quarante mille hommes sur pied ; mais leur pays, de 1,700 kilomètres carrés, était en grande partie couvert de bois où vivaient le castor, l'ours et l'aurochs, et il n'est pas vraisemblable que le sol, dont l'exploitation était très imparfaite, ait pu nourrir plus de vingt hommes par kilomètre carré ; le Samland aurait donc été peuplé par trente-quatre mille âmes. Ainsi c'est un petit nombre de chevaliers, assistés par de petites troupes de croisés et par les contingens militaires des colons qui ont entrepris la conquête de la Prusse, dont la population n'a guère dû dépasser deux cent mille âmes. La supériorité de l'armement, qui faisait de chaque teuto-

nique comme une forteresse ambulante, la meilleure tactique, l'art de la fortification, les divisions des Prussiens, leur incurie et cette incapacité des tribus barbares à prévoir l'avenir et à y pourvoir expliquent le succès définitif, comme le petit nombre des forces engagées fait comprendre la longueur de la lutte.

La conquête était comme un flot, qui avançait et reculait sans cesse. Une armée de croisés arrivait-elle, l'ordre déployait sa bannière. On se mettait en route prudemment, précédé par des éclaireurs spécialement dressés à cette besogne. Presque toujours, on surprenait l'ennemi. On occupait certains points bien choisis, sur des collines d'où l'on découvrait au loin la campagne. On creusait des fossés, on plantait des palissades et on bâtissait la forteresse. Au pied s'élevait un village, fortifié aussi et dont chaque maison était mise en état de défense : là, on établissait des colons, venus avec les croisés; c'étaient des ouvriers ou des laboureurs qui avaient quitté leur pays natal, pour aller chercher fortune en terre nouvelle, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfans, tous portant la croix comme les chevaliers. Il fallait faire vite, car chaque croisade durait un an à peine. Les croisés partis, la forteresse était exposée aux représailles de l'ennemi; souvent elle était enlevée, brûlée, et le village détruit, puis les Prussiens envahissaient le territoire auparavant conquis, et les chevaliers, enfermés dans les châteaux, attendaient avec anxiété le messager qui annonçait l'arrivée d'un secours. Il fallait s'accoutumer à ce flux et à ce reflux perpétuels. Sur les hauteurs et dans les îles des lacs, on avait préparé des maisons de refuge, où les colons, l'alarme donnée, cherchaient un asile, et ces retraites précipitées étaient si habituelles que des cabaretiers demandaient et obtenaient pour eux *et leurs descendans* le privilège de vendre à boire dans les lieux de refuge.

Les chevaliers firent leur premier et plus solide établissement dans l'angle formé par la Vistule, entre les embouchures de la Drevenz et de l'Ossa, où Thorn et Culm furent bâtis dès l'année 1232. Aujourd'hui encore, les souvenirs et les monumens de la conquête se pressent dans le Culmerland, et l'on ne sait pas assez, même en Allemagne, quelles surprises y attendent le voyageur. Au mois d'octobre 1877, après avoir quitté le chemin de fer à Ledepol, près de la rive gauche de la Vistule, je me dirigeais, le jour déclinant déjà, vers le bac sur lequel on passe le fleuve, en face de Culm. Le ciel était couvert, à l'orient, de nuages gris et noirs croulant les uns sur les autres, pendant qu'au couchant, sur un fond d'or d'une pureté parfaite, se détachait au delà du fleuve la colline abrupte où s'élèvent les clochers de Culm. Sur la rive droite, un chemin escarpé mène à la ville, qui, enveloppée par le fleuve et par un ruisseau, semble une île au milieu de la plaine infinie. Après avoir longé

les vieux murs et passé sous une poterne étroite, épaisse et longue, on va, tout étonné, des vieilles églises, qui ont une haute et fière mine, à un hôtel de ville qu'on dirait apporté, avec son campanile détaché, de quelque cité italienne, puis on entre dans une rue moderne, dont toutes les maisons sont bâties sur un même modèle. Les monumens rappellent ces chevaliers qui ont apporté sur la terre de Prusse des souvenirs du monde entier, et les maisons modernes, bâties au temps de Frédéric sur quelque plan venu de Berlin, et alignées comme un bataillon, représentent, à côté de la grandeur poétique et des élans d'imagination d'un autre âge, la prose et la discipline prussiennes. On trouve ces antithèses dans tout le pays entre Culm et Thorn, que j'ai parcouru par des chemins mal entretenus où les chevaux piaffaient dans la boue liquide, car le gouvernement prussien néglige ses provinces de l'est, ce qui est peut-être une imprudence. Dans la plaine, légèrement ondulée, semée de petits lacs et de blocs erratiques sous lesquels les vieux Prussiens enterraient les cendres de leurs morts, on aperçoit presque toujours, à quelque point de l'horizon vaste et morne, le profil d'un clocher et d'une ruine. C'est, par exemple, Papau où il reste d'énormes murs de pierre, percés d'ogives encadrées de briques; Culmsee, un pauvre village au pied de deux églises colossales à trois nefs, aux voûtes très hautes, et dont le portail est surmonté d'une tour carrée, que flanquent des contre-forts. C'est Thorn, dont le château ruiné, aux assises cyclopéennes, garde la trace de l'incendie qui le détruisit au XVe siècle : l'hôtel de ville est un des plus fiers monumens de l'architecture municipale allemande; trois églises, où la brique a fait des merveilles, offrent à la curiosité du philologue et de l'historien une inscription sur un baptistère, qui n'a point été déchiffrée, et qu'on dit prussienne, une autre en caractères arabes, qui encadre un portail de Saint-Jacques. Ces souvenirs du passé font trouver le présent misérable, car ces monumens gigantesques siéent à ces villages et à ces villes comme ferait à un enfant malingre l'armure d'un chevalier de sept pieds.

Le Culmerland soumis, la conquête suivit la Vistule, dont tout le cours fut bientôt commandé par les forteresses de Thorn, Culm, Marienwerder et Elbing. Dès lors les teutoniques furent en communication par la Baltique avec la mère patrie allemande; mais derrière eux était le duché slave de Poméranie, voisin peu sûr, qui voyait avec inquiétude, et il avait raison, des conquérans allemands s'établir en pays slave. La guerre que le duc Swantepolk fit à l'ordre en 1241 fut le signal d'une première révolte des Prussiens, qui dura onze années et qui fut terrible. Les chevaliers l'emportèrent, et le bruit de ces luttes et de ces victoires attira de nouveaux croisés, parmi lesquels parut, en 1254, le roi de Bo-

hême Ottokar. Pour la première fois, des chrétiens pénètrent alors dans le bois sacré de Romowe; Kœnigsberg est bâti, et son écusson, où figure un chevalier dont le casque est couronné, a gardé comme son nom le souvenir du roi de Bohême. Ottokar conta qu'il avait baptisé tout un peuple et porté jusqu'à la Baltique les limites de son empire; mais c'était une vanterie, comme les aimaient les Slaves du moyen âge, qui faisaient moins de besogne que de bruit. Les chevaliers au contraire, usant pour le mieux des ressources qui leur arrivaient, reprenaient et poursuivaient sérieusement la conquête. La première révolte à peine apaisée, ils envoyaient des colons fonder Memel, au delà du *Haff* courlandais. Dès l'année 1237, l'ordre des porte-glaives, conquérant de la Livonie, s'était fondu dans celui des teutoniques, qui aspiraient à dominer toute la Baltique orientale et tenaient déjà 100 milles de la côte. Cependant la terre prussienne n'était point soumise, et sept ans après le départ du roi de Bohême, tout se prépare pour un soulèvement nouveau. Des conciliabules se tiennent dans le bois; un grand prêtre paraît, et les chênes se mettent à parler. Des nobles Prussiens, que l'ordre faisait élever dans des monastères, s'enfuient secrètement. Les chevaliers sentent venir l'orage et croient le conjurer par des violences : un des officiers de l'ordre invite des Prussiens qui lui sont suspects, les enivre dans un banquet, puis il sort, ferme la porte derrière lui, et, comme dit Dusbourg, réduit en cendres nobles et château. La révolte éclate pourtant, plus terrible que la première fois : le maître de Livonie est défait par les Lithuaniens; la Courlande s'affranchit; les princes poméraniens, bien que chrétiens, secourent les Prussiens contre les Allemands; les châteaux de l'ordre succombent les uns après les autres et pendant dix ans les revers succèdent aux revers. Enfin affaiblis par l'effort et par des pertes énormes, les révoltés commencent à céder; les chevaliers mettent dix nouvelles années à regagner le terrain perdu, ils affaiblissent l'ennemi par un massacre perpétuel, et le combat cesse quand les Sudaviens, petit peuple vivant au plus épais des bois, au milieu des plus grands étangs de la région, se reconnaissent vaincus et, plutôt que de subir le joug des chevaliers, passent avec leur chef, le terrible Stardo, en Lithuanie. Le dernier coin de terre où a duré la résistance est demeuré comme maudit, et le désert de Johannisburg s'étend où se pressaient jadis les villages des Sudaviens.

L'ordre venait de vivre son âge héroïque. Pendant ces années terribles, les chevaliers sont soutenus par la foi. Dans les châteaux assiégés, où ils tiennent contre toute espérance, mangeant chevaux et harnais, ils adressent d'ardentes prières à la mère de Dieu. Avant de se jeter sur l'ennemi, ils couvrent leurs poitrines et leurs épaules

des cicatrices que fait la discipline. Dusbourg nous a conservé des légendes sur le temps de la grande révolte. A la veille d'une des plus sanglantes batailles livrées par les Prussiens révoltés, la vierge Marie apparut à un chevalier qui s'était fait son serviteur, et lui dit : « Hermann, tu seras bientôt dans la compagnie de mon fils ! » Le lendemain, Hermann, s'élançant au plus épais des rangs ennemis, dit à ses compagnons : « Adieu, frères, nous ne nous reverrons plus ! La mère de Dieu m'appelle dans la paix éternelle ! » Un paysan prussien, qui avait regardé la bataille, raconta qu'il avait vu fuir les chevaliers et leurs corps s'amonceler, et son récit se terminait par ces mots : « Alors je vis des femmes et des anges qui portaient au ciel les âmes des frères; plus brillante que les autres rayonnait l'âme d'Hermann, dans les mains de la sainte Vierge. » Le soir d'une autre bataille, la femme d'un colon, dont le mari n'était point revenu, alla le chercher sur le champ de bataille. Elle le trouva vivant encore, mais ne put le décider à se lever et à partir. « Je viens de voir la sainte Vierge, lui dit-il; deux femmes l'accompagnaient portant des cierges; elle marchait et encensait les corps des trépassés; arrivée à moi, elle m'a dit : Réjouis-toi; encore trois jours, et tu t'envoleras dans la vie éternelle ! » Le blessé voulut mourir sur le champ de bataille.

C'était une dure race que celle de ces conquérans. Un chevalier usa sur sa peau ensanglantée plusieurs cottes de mailles, et beaucoup dormaient, ceints de grosses ceintures de fer. Les colons, hommes et femmes, sont trempés comme les chevaliers. C'est une règle que, si les hommes d'une ville ont été tués, les femmes doivent tout de suite épouser les garçons, car il faut que la colonie ne périsse pas. A Culm, deux femmes allant à l'église aperçoivent un bel enfant, vêtu de guenilles, qui jouait aux osselets; toutes les deux le veulent avoir, mais la plus habile le fait enlever, conduire chez elle et vêtir honorablement. Un prêtre fiança ce couple singulier, et le mariage fut célébré dans la suite. L'histoire de ces deux femmes qui se disputent un mari sur le chemin de l'église dans une ville déserte est un des traits les plus frappans de cette histoire où l'on voit la nécessité du « combat pour l'existence » ramener des chrétiens du XIIIe siècle aux conditions de la vie primitive.

Colons et chevaliers ont à la fin du XIIe siècle terre gagnée. Leurs châteaux et leurs villes sont assis solidement sur le sol de la Prusse, et ce qui reste des vaincus ne remuera plus. Les vainqueurs avaient usé d'abord de ménagemens, laissant aux paysans leur liberté et aux nobles leur rang, après qu'ils avaient reçu le baptême. Ils faisaient instruire les enfans dans les monastères; mais ces Prussiens ainsi élevés avaient été les plus dangereux ennemis. Pendant et

après les révoltes, il n'y eut plus de droit pour les vaincus, les Allemands en tuèrent un nombre énorme; ils transportèrent les survivans d'une province dans une autre, et les classèrent, non d'après leur rang héréditaire, mais d'après leur conduite envers l'ordre, brisant à la fois l'attache au sol natal et l'antique constitution du peuple. L'ordre garda quelques égards pour les anciens nobles qui avaient mérité par leur conduite de demeurer libres et honorés; il employa aussi des Prussiens à divers services publics, mais le nombre de ces privilégiés était restreint, et la masse des vaincus tomba dans une condition inférieure, voisine de la servitude. Les conquérans chrétiens ne regardèrent pas même les vaincus comme des frères dont il fallait sauver l'âme, qui valait la leur. Dès les premières années de la guerre, le pape se plaignait qu'ils laissassent les Prussiens persévérer dans le paganisme, et l'ordre a gardé jusqu'au bout cette indifférence. Dusbourg, décrivant les mœurs antiques des Prussiens, raconte que l'hospitalité qu'ils donnent n'est pas complète, si toute la maison, homme et femme, fils et fille, ne s'enivre point avec ses hôtes; que la femme, servante qu'on achète, ne mange point avec son mari et lave chaque jour les pieds des hôtes et des domestiques; que la composition pour un crime commis est admise seulement après que l'homicide ou quelqu'un de ses proches a été tué par les parens de la victime. Ces coutumes du XIIIe siècle se retrouvent encore au XVe. Après que l'ordre eut subi le désastre qui le fit passer à la condition de vassal de la Pologne, le grand maître Paul de Russdorf ouvrit une enquête publique sur les causes de la misère profonde où le pays était tombé. Un moine chartreux écrivit alors une sorte d'exhortation où il reproche à l'ordre les fautes commises et surtout sa conduite « envers le commun peuple, notamment envers les Prussiens, » qu'il appelle « les pauvres Prussiens. » Ceux-ci ont gardé, dit-il, les usages païens, et comment en serait-il autrement? Leurs maîtres disent aux prêtres qui les voudraient convertir : « Laissez les Prussiens demeurer Prussiens. » Ils les empêchent d'aller à l'église, les accablent de corvées, même les saints jours, et ne se soucient que d'en tirer de l'argent et des services. Ils exigent d'eux quantité de sermens, et les induisent à faire quantité de parjures, car ce crime, qui entraîne la damnation éternelle, est purgé par une amende ridicule. Ils tolèrent, les jours de noces prussiennes, des danses diaboliques où des femmes s'habillent en hommes; ils laissent se multiplier l'assassinat, qui est « commun en Prusse, » car le wergeld est si bas qu'il coûte moins cher de tuer un homme que d'acheter un cheval : ces meurtres se commettent le plus souvent dans des orgies où des familles entières s'enivrent et s'entre-tuent.

Ce chartreux, qui était un ami de l'ordre, ne parle pas autrement que ses ennemis. L'évêque de Posen, à la même date, accuse les chevaliers de laisser les deux tiers des Prussiens dans les erreurs du paganisme et d'employer ces barbares à la guerre contre leurs voisins. Les teutoniques en effet se servaient d'eux comme de soldats, et les ont usés par la guerre autant que par la servitude. Le peuple prussien ne manqua point d'ailleurs d'ajouter à ses vices ceux que des vaincus prennent toujours au contact de vainqueurs plus civilisés : travaillé par toutes ces causes de destruction, atteint plus que les Allemands par les guerres qui désolent la Prusse au xve siècle, il s'éteignit peu à peu. Il paraît que jusqu'au xvie siècle le prêtre avait encore besoin dans quelques villages d'interprètes qui expliquassent ses sermons, et que même il se tenait en Prusse des assemblées nocturnes où des prêtres païens sacrifiaient le bouc aux divinités anciennes; mais au xviie siècle la langue prussienne disparaît, ce qui en reste est, comme les débris des anciennes langues helléniques ou italiennes, matière à recherches pour les philologues. Un peuple avait été supprimé pour faire place à une colonie allemande.

Tous les individus assurément n'ont pas péri; il en est qui, après avoir désappris leur langue et leur origine, ont été sauvés en se confondant parmi les Allemands. C'est pourquoi M. de Treitschke, qui a écrit sur l'histoire de l'ordre teutonique une de ces brillantes études où il donne cours à son imagination et à son patriotisme, préfère la destinée des peuples prussiens à celle des Esthes et des Lettons, que les chevaliers ont laissés vivre, mais dans la servitude et l'ignorance. Insensible à la destinée des faibles, il se complaît au récit de cette guerre inexpiable où paraît, comme il dit, « toute la dureté de notre caractère national, » où le conquérant combat le païen « avec le triple orgueil du chevalier, du chrétien et de l'Allemand. » On reconnaît ici la doctrine qui refuse à l'homme la qualité d'une créature privilégiée et le soumet aux lois générales de la nature où le fort vit de la mort du faible. Cette doctrine explique à merveille nombre de faits historiques, et par exemple la conquête de la Prusse par les Allemands.

La race germanique ne se contient pas dans les limites de la Germanie; de toutes les façons et dans tous les temps, elle se répand au dehors, soit que des individus aillent chercher fortune par le travail, soit que des masses armées et méthodiquement conduites s'implantent par la violence sur le domaine d'autrui. L'émigration dans l'empire, aux temps romains; au ive siècle, l'invasion; au xiiie, la conquête de l'est par terre et par mer, de l'Elbe à la Duna et de la Baltique aux monts de Bohême; de nos jours, l'émigration en France, en Russie, en Amérique, sont autant d'effets d'une même

cause. Les circonstances historiques les revêtent de formes et de couleurs différentes ; elles donnent aux chevaliers du XIIIe siècle le manteau blanc et la croix noire, la croix encore aux marchands hanséatiques qui peuplent les villes de la Scandinavie, sillonnent la Baltique orientale et convoient leurs marchandises jusqu'à Novgorod, la croix toujours aux paysans et aux bourgeois qui, de tous les pays d'Allemagne, affluent vers la Prusse. L'observateur superficiel n'aperçoit point de ressemblance entre ces hommes d'autrefois, que l'éloignement grandit, et l'émigrant prosaïque qui, sans croix ni bannière, en casquette et en redingote, s'embarque sur les bateaux transatlantiques de Brême et Hambourg. Pourtant les colons du moyen âge allaient conquérir au delà de la Vistule ce que leurs descendans cherchent en Amérique : le moyen de vivre. Ils ont livré contre les Prussiens le combat pour l'existence et l'ont gagné.

M. de Treitschke a donc raison d'invoquer, en racontant l'extermination des Prussiens, la doctrine dont on vient de parler. Il n'était pas obligé de faire montre de sensibilité à propos de ce vieux peuple disparu, et il pouvait montrer par des exemples du même temps que la dureté n'était point au moyen âge particulière aux Allemands ; mais pourquoi s'en va-t-il louer la barbarie de la conquête et en tirer vanité? Il a voulu sans doute payer tribut à la mode du jour ; car, pour bien penser aujourd'hui sur les choses humaines, il faut estimer que le sentiment d'humanité est banal et ridicule. Le plus fort est-il en contact avec le plus faible, on l'avertit que la disparition de celui-ci est nécessaire, et on lui prouve, par des statistiques bien faites, que les races inférieures subissant, quand elles cohabitent avec une race supérieure, une déperdition de tant d'hommes par année et par kilomètre carré, le terrain sera libre après un temps déterminé. Il ne faut point parler de devoirs envers les vaincus ; on passerait pour ne pas savoir son Darwin, et voilà comment M. de Treitschke, qui est un honnête homme probablement très pacifique, bon professeur et père de famille, emprunte, pour paraître au courant de la science, des airs d'anthropophage à son voisin le naturaliste. C'est faire une sotte ostentation d'insensibilité que de raconter, sans s'émouvoir, l'histoire de l'extermination d'un peuple et d'y applaudir. Le pontife qui, de Rome, commandait qu'on prît soin de l'âme des vaincus parlait au nom de l'humanité aux teutoniques occupés à montrer « la dureté de leur caractère national, » et l'historien, en reconnaissant que l'état fondé par les chevaliers est sans comparaison supérieur à la collection de misérables peuplades exterminées par eux, a le droit de s'apitoyer comme le chartreux du XVe siècle sur le sort des « pauvres Prussiens. »

ERNEST LAVISSE.

LA

MARINE DE L'AVENIR

ET

LA MARINE DES ANCIENS

IV. [1]

L'EXPÉDITION DE SICILE.

I.

La paix avait été conclue entre Athènes et Sparte l'an 422 avant notre ère; mais, dès l'année suivante, des contestations très vives mirent de nouveau en présence les deux républiques réconciliées. Il existait alors dans Athènes trois partis : le parti des riches, le parti des pauvres et le parti d'Alcibiade. Ce dernier parti se rencontre partout à certaines époques; il est un symptôme. On l'a vu agiter Rome, troubler Gênes et Venise; peut-être, en cherchant bien, arriverait-on à constater son existence jusque dans les cités du nouveau monde. Le fils de Clinias venait d'atteindre l'âge de trente ans. Il suivait depuis longtemps les leçons de Socrate; rien ne prouve qu'il en eût beaucoup profité. Parodier en chambre les mystères et les cérémonies du culte, courir la nuit les rues et les carrefours pour mutiler d'inoffensifs hermès, ce sont jeux que, sans aucun doute, Socrate eût sévèrement interdits à ses disciples, profana-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août, du 15 décembre 1878, et du 1er février 1879.

tions qu'il n'eût pas hésité à déclarer indignes d'un bon citoyen. Au dire de Colbert, « le devoir envers Dieu se peut accommoder fort bien avec les divertissemens d'un honnête homme en sa jeunesse; » comment, à plus forte raison, ne s'accommoderait-il pas avec les recherches d'un esprit sérieusement philosophique? Afficher le mépris des dieux de la patrie nous a toujours paru un acte de patriotisme très douteux.

Neveu de Périclès, Alcibiade mettait un singulier orgueil à remplir la cité du bruit de ses débauches, de ses folles dépenses et de son impiété. Admirablement doué pour séduire sa patrie et surtout pour la perdre, l'élève de Socrate posséda le grand art de voiler l'incroyable légèreté de ses plans sous l'apparence de vues vastes et profondes. « Il voulait, disait-il, soumettre la Sicile, subjuguer, après la Sicile, l'Italie, passer de l'Italie en Afrique pour y réduire Carthage, prendre à la solde d'Athènes les mercenaires dont se composait en majeure partie l'armée punique, construire de nouvelles galères avec les bois que fourniraient en abondance les forêts de la péninsule tyrrhénienne, rassembler alors tous les peuples avec lesquels Athènes avait quelque communauté de race et d'origine, transporter ces colons des côtes de la grande Grèce, des côtes de l'Ionie sur les rivages du Péloponèse, écraser ainsi, par terre et par mer, la puissance de Corinthe, la puissance d'Argos, la puissance de Sparte, de façon qu'il n'y eût plus désormais qu'un état grec et que cet état, dont Athènes resterait le centre, régnât, sans contestation possible, des bords de la Carie aux colonnes d'Hercule. » Xerxès ne rêva jamais rien de plus gigantesque, et Xerxès avait derrière lui l'Asie.

Ce grand projet, fruit d'une imagination déréglée, mit sept ans à mûrir. Nicias le combattit à outrance. De sa résistance opiniâtre, cet esprit prudent, ce général consommé ne retira que le périlleux honneur d'être associé, pour le commandement de l'expédition, au fils de Xénophane, Lamachos, et au fils de Clinias, Alcibiade. Le but avoué de l'entreprise était de secourir Égeste, ville située sur la face nord-ouest de la Sicile, contre une autre ville, Sélinonte, qui occupait à peu près, sur la côte du sud-ouest, l'emplacement que couvre aujourd'hui de ses vieilles maisons espagnoles la cité de Sciacca; en fait, il s'agissait bien moins de régler une querelle intestine, qui avait pour Athènes un médiocre intérêt, que de faire, pendant qu'il en était temps encore, échec à Syracuse. Colonie corinthienne, Syracuse prenait peu à peu, dans le bassin occidental de la Méditerranée, l'importance de Tyr, et l'on pouvait craindre qu'elle ne s'acheminât insensiblement vers la domination de la Sicile tout entière.

En l'année 415 avant Jésus-Christ, vers la fin du printemps,

l'expédition fut prête. 5,000 hoplites, 380 archers, 700 frondeurs, 670 soldats armés à la légère, 30 cavaliers seulement, s'embarquèrent à bord de 134 trières et de 2 pentécontores. 30 navires de charge devaient suivre à la voile ces bâtimens à rames, portant, avec les vivres, les boulangers, les maçons, les charpentiers et tout le matériel nécessaire à la guerre de siège. Attirée par l'appât du gain, une innombrable flottille se préparait également à passer en Sicile pour y approvisionner les marchés. Jamais, depuis la grande invasion de Xerxès, les eaux de la Grèce n'avaient vu un armement aussi formidable. La fureur de s'embarquer saisit tout le monde, et la perspective d'une navigation lointaine, — la plus lointaine qu'on eût entreprise jusqu'alors, — ne rebuta personne. Il était impossible cependant de se faire illusion : la campagne serait longue. Une ville parvenue au degré de prospérité qu'avait atteint Syracuse ne s'enlève pas par un coup de main; on comptait, il est vrai, trouver des alliés sur la côte même, et on nourrissait l'espoir très plausible de raviver les mécontentemens des peuplades de l'intérieur restées hostiles aux colonies grecques.

La marine à rames a toujours affecté des allures théâtrales. Le roi de France, au milieu du XVII[e] siècle, ne dépensait pas moins de 1,425 livres pour orner de sculptures et pour couvrir d'or la poupe de ses galères, vaisseaux de vingt-cinq bancs et de cinquante rames, qui, avec leurs mâts, leurs antennes et leurs avirons de hêtre, lui revenaient à peine à 23,000 livres. Les trières d'Athènes partant pour la Sicile firent appel au talent des élèves de Phidias. La simplicité antique avait disparu; les logemens mêmes des triérarques, logemens établis, comme ils le sont encore aujourd'hui, sur l'arrière du navire, portaient l'empreinte de ce luxe inutile dont se défend toujours mal une marine opulente. La solde des matelots, — par matelots il ne faut pas entendre ici les rameurs, mais bien les hommes d'élite qui manœuvraient sur le pont supérieur les voiles et les ancres, — la solde des matelots, disons-nous, était la plus forte qui leur eût jamais été allouée. L'état l'avait fixée à 90 centimes par jour; les triérarques y ajoutèrent, de leur propre mouvement, un supplément qui fut également payé aux thranites.

Si nous nous représentons les thranites placés au-dessus des zygites et des thalamites, leur droit à cette allocation est incontestable, car ils ont certainement à manier les rames les plus longues et les plus lourdes. Leurs prétentions à un traitement privilégié seraient-elles moins légitimes dans le cas où ils occuperaient les bancs les plus voisins de la poupe? Les rames sur ces bancs n'ont pas seulement une longueur plus grande, un poids plus considé-

rable; il faut aussi qu'elles soient manœuvrées par des rameurs plus habiles, car c'est toujours sur les rames de l'arrière que se règle l'ensemble de la vogue. Voilà donc encore un texte qui nous laisse en suspens; les partisans des systèmes les plus opposés pourraient l'invoquer avec une égale autorité. Jusqu'à présent nous n'avons rien rencontré sur notre route qui nous permette de supposer qu'il existât une différence quelconque entre la marine de l'antiquité et la marine du moyen âge. Poursuivons notre récit, les événemens qui vont se dérouler rapidement devant nous auront peut-être le don de nous éclairer.

Athènes, — l'enthousiasme le plus irréfléchi ne pouvait se le dissimuler, — allait s'engager dans une grosse aventure; lasse de son bonheur, elle éprouvait le besoin de dépenser au dehors l'excès de ses forces. Sept années de repos avaient réparé en partie ses pertes, la peste n'était plus qu'un souvenir, et le trésor renfermait de nouveau 29 millions de francs. On se trouvait donc en mesure de faire face à toutes les levées d'hommes, de pourvoir à toutes les dépenses. Le peuple ne voulut rien refuser à ses généraux. L'armement ne fut pas seulement considérable; il fut, dans toutes ses parties, complet. Rien ou presque rien ne paraît avoir été oublié. On oublia donc quelque chose? Involontairement ou à dessein, on oublia la cavalerie. Comment transporter des chevaux à une telle distance? Il eût fallu avoir sous la main toute une flotte spéciale. Si Périclès eût vécu, cette flotte, on l'aurait probablement possédée; Périclès mort, on laissa pourrir sur la plage les vieux bâtimens-écuries et on n'en construisit pas de nouveaux. Athènes ne songeait plus qu'à la guerre de montagne, à la guerre maritime; rien de mieux! Mais alors il ne fallait pas aller en Sicile. Le manque de cavalerie eut dans cette occasion des conséquences tout aussi funestes que dans l'expédition de Crimée, où l'absence de nos escadrons, dirigés, faute de moyens de transport, sur Andrinople, le jour même où les flottes alliées partaient de Baltchik, suffit pour rendre stériles les résultats de la glorieuse victoire de l'Alma.

L'enthousiasme avait été grand chez les Athéniens quand il s'était agi de s'enrôler; il y eut de l'enthousiasme aussi dans le départ, enthousiasme différent toutefois, car le sentiment du péril inconnu pesait sur toutes les âmes, et le besoin de croire à la protection des dieux se trahissait jusque dans la foule par une gravité triste et solennelle. Quand tout fut prêt, les troupes s'embarquèrent et allèrent occuper les postes qui leur étaient assignés à bord des vaisseaux; les trompettes sonnèrent, et l'on fit silence. Le héraut alors se leva, les cratères d'or et d'argent furent remplis à

sa voix du vin des sacrifices et, sur chaque navire, les chefs accomplirent les libations prescrites. Il ne restait qu'à rentrer à bord les amarres. Les vaisseaux sont libres, aucun câble ne les attache plus au rivage; l'armée entière entonne le péan, et les rameurs laissent tomber à l'eau les avirons. C'en est fait! la flotte est en route; puissent les dieux la ramener quelque jour au port! Une dernière acclamation a salué les vaisseaux et fait vibrer les ondes d'une rade vide; la foule s'écoule lentement, assiégée de pressentimens funèbres; les amis d'Alcibiade, s'ils entendent les propos divers qui s'échangent, doivent se tenir déjà pour moins assurés de la faveur populaire.

Jusqu'à Égine, la flotte navigua en route libre ; les trières rivalisaient entre elles de vitesse. A Égine, on adopta un ordre plus régulier et on s'occupa de longer, sans s'exposer à des séparations ou à des abordages, les côtes du Péloponèse. Corcyre avait été choisi pour lieu de rendez-vous; ce fut à Corcyre qu'on prit les dernières dispositions. La flotte fut partagée en trois divisions d'égale force; les généraux tirèrent le commandement de ces divisions au sort. Les vaisseaux se lancèrent alors en plein canal et, secondés par un vent favorable, allèrent aborder sur la rive opposée de la mer Ionienne; la plupart prirent terre dans le voisinage de Tarente. L'apparition de la flotte athénienne surprit les Tarentins; elle éveilla chez eux plus d'inquiétude que de sympathie. Aucune ville importante n'ouvrit aux Athéniens ses murs ou ses marchés. A Tarente même et à Locres, on poussa la méfiance jusqu'à refuser aux trières la faculté de renouveler leur provision d'eau. L'influence de Syracuse se faisait déjà sentir, et les généraux d'Athènes recueillaient là les premiers symptômes des difficultés qui les attendaient.

La flotte continua de côtoyer l'Italie. Les grèves de la Calabre sont abruptes; les vaisseaux les purent suivre sans s'en écarter de plus d'une longueur de trière, jusqu'à l'antique colonie de Chalcis, Rhegium, devenue aujourd'hui la ville italienne de Reggio. Depuis trois cents ans, Rhegium était l'asile des Messéniens chassés de leur patrie. N'y avait-il pas lieu d'espérer que les Athéniens y rencontreraient un meilleur accueil qu'à Tarente et à Locres? Rhegium cependant, comme Tarente et comme Locres, déclara sa ferme intention de demeurer neutre ; sa neutralité seulement affecta des formes moins hostiles. Rhegium admit les Athéniens à s'approvisionner au marché qui fut, pour leur usage, ouvert sous les murs de la ville. C'était un premier pas de fait vers l'alliance. On en toléra un second. Le rivage de la Calabre est si escarpé qu'il ne peut être question de rester au mouillage dans les eaux profondes qui le

baignent; les Athéniens furent autorisés à tirer leurs vaisseaux à terre. Ne leur fallait-il pas quelques jours de repos après les longues fatigues d'une aussi laborieuse traversée?

Une fois les trières en sûreté sur la plage, on délibéra : vers quel point de la côte de Sicile allait-on se porter? Nicias voulait qu'on allât à Sélinonte, puisque c'était contre Sélinonte qu'on avait été appelé par les habitans d'Égeste. Alcibiade, qui se souciait peu de la querelle de ces deux cités et qui n'y voyait qu'un prétexte pour marcher à la conquête de la Sicile, insistait pour qu'on traversât le détroit dans sa partie la plus resserrée. On arriverait ainsi en quelques heures sous les murs de Messine. A Messine, c'étaient encore des Messéniens qu'on rencontrerait, par conséquent des ennemis héréditaires de Sparte. Qui haïssait Sparte ne pouvait se montrer défavorable à une expédition athénienne. Lamachos n'était ni de l'avis de Nicias, ni de l'avis d'Alcibiade; il avait, lui aussi, son plan, et ce plan, une fois le projet de conquête admis, était de beaucoup le plus raisonnable. Lamachos demandait qu'on cinglât, sans tarder et sans s'arrêter nulle part ailleurs, vers le port de Syracuse. Enrichie par le commerce des grains, Syracuse était, dès cette époque, une ville dont l'étendue le cédait à peine à l'étendue d'Athènes. On pouvait la surprendre; si on lui laissait le temps de se reconnaître, d'appeler à elle les forces des villes alliées, de se remettre surtout de l'émotion du moment, il fallait s'attendre à une résistance énergique.

Ces irrésolutions sont fréquentes; elles se produisent dans toutes les expéditions sur lesquelles plane une vague inquiétude. N'avons-nous pas vu de nos jours une flotte immense errer sur la Mer-Noire avec le convoi éperdu qui la suivait? Ne l'avons-nous pas vue, cette flotte, se tourner tantôt vers Kaffa et tantôt vers Eupatorie, pour aller aboutir enfin, sans moyens de transport, à une plage sans eau? Il y avait cependant un autre point de débarquement arrêté à l'avance, un point de débarquement choisi pour une armée qui n'était pas en mesure de marcher. Au dernier moment, on recula devant l'exécution du plan convenu; les difficultés apparurent quand l'heure de l'action approcha, les impossibilités hautement proclamées en revanche s'évanouirent. N'y a-t-il pas dans ce double exemple la preuve manifeste de l'utilité d'une flottille? Ce qui jette le trouble dans une flotte de transport n'est qu'un jeu pour une réunion de bateaux. La flottille est flexible; elle se ploie sans effort à toutes les indécisions du chef; et des indécisions, vous pouvez tenir pour certain qu'il y en aura.

L'avis d'Alcibiade prévalut sur celui de Nicias et de Lamachos. Alcibiade avait pour lui le crédit que donne une naissance illustre

jointe à la faveur populaire. Le succès qu'il obtint, en cette occasion, auprès de ses collègues, fut d'ailleurs de peu de conséquence. Les habitans de Messine repoussèrent les propositions d'alliance qu'on leur adressa; ils se montrèrent, en outre, si bien préparés à faire respecter leur neutralité qu'Alcibiade lui-même jugea prudent de ne pas insister davantage. Ce que voulait surtout le fils de Clinias, ce qu'il déclarait indispensable, et peut-être avait-il raison, c'était qu'on s'assurât un lieu de refuge avant d'entreprendre aucune autre opération. Messine fermait ses portes; il fallait, sans perdre de temps, s'adresser à Catane. On embarqua des troupes sur soixante vaisseaux, et on alla demander à Catane s'il ne lui conviendrait pas, dans la lutte qui s'ouvrait pour la liberté de la Sicile, — on promet toujours la liberté aux peuples qu'on envahit, — de prendre parti contre Syracuse. Une pareille question, posée par un millier d'hoplites à une ville sans murailles qui n'avait pas eu le temps de se mettre sur la défensive ne pouvait rencontrer qu'une réponse favorable. Le peuple de Catane décréta qu'il entrait, dès ce jour, dans l'alliance des Athéniens. Il donna des otages, reçut une garnison, et les soixante vaisseaux se hâtèrent de retourner à Rhegium, pour en ramener, avec le reste de la flotte, le reste de l'armée. La base d'opérations se trouvait, sans combat, transportée en Sicile.

C'est le malheur des gens qui n'ont pas l'habitude de marcher droit d'être parfois victimes des plus absurdes et des plus injustes soupçons. Alcibiade, quand il avait conseillé l'expédition que combattait Nicias, s'était cru autorisé à rassurer les Athéniens sur les intentions du Péloponèse. A peine cependant l'expédition était-elle partie qu'une armée lacédémonienne s'avançait et prenait position dans l'isthme de Corinthe. Une incroyable panique s'empare à l'instant d'Athènes. Les citoyens se portent en armes au temple de Thésée; ils y passent la nuit, croyant voir apparaître, d'un moment à l'autre, les vedettes de Sparte. Il n'y a qu'un cri dans la ville: Alcibiade est d'accord avec les Lacédémoniens; il leur a promis d'éloigner les troupes, il les appelle maintenant sous les murs d'Athènes. O race crédule et changeante! Qui donc peut être encore assez fou, assez abandonné des dieux pour se fier à ta foi et pour courtiser tes faveurs? Alcibiade est un traître; Alcibiade doit mourir. Que la *Salaminienne* l'aille chercher en Sicile! Il n'est pas de navire, si rapide qu'il soit, qui ne coure le risque de paraître trop lent au gré de l'impatience dont est agité ce peuple. La *Salaminienne* ne perd pas une minute; elle arrive à Catane précisément le jour où les plans d'Alcibiade viennent de triompher. On ne conduit pas d'ordinaire, comme l'a très justement fait observer le

poète, un vainqueur au supplice. La tâche des délégués d'Athènes devient difficile. Ils somment cependant le général victorieux de les suivre; ils ne s'aventurent pas à vouloir se saisir de sa personne. Tout se passe avec les plus grands égards; il ne s'agit pour le fils de Clinias que de venir se justifier devant un tribunal dont la bienveillance lui est à l'avance acquise. Alcibiade ne se montra pas en cette occasion plus naïf que ne le fut, à une autre époque, Dumouriez. L'accusation était stupide; raison de plus pour en redouter et pour en fuir, s'il était possible, les conséquences. Alcibiade prit d'abord le parti d'affecter une soumission complète. Comment hésiterait-il à déférer au vœu si naturel qui lui est exprimé? Les délégués n'avaient, sur leur vaisseau, qu'à marcher devant lui; il les suivrait : Partons! La trière d'Alcibiade et la *Salaminienne* partirent en effet de compagnie; jusqu'au golfe de Tarente, elles naviguèrent fidèlement de conserve; à Thurium, où les deux navires relâchèrent, Alcibiade profita de la nuit pour descendre à terre et pour disparaître. De Thurium, il lui fut facile de gagner le Péloponèse. C'était un autre Thémistocle qui prenait le chemin de l'exil, et cette fois un Thémistocle peu scrupuleux.

Les Athéniens condamnèrent Alcibiade à mort; ils le condamnèrent par contumace. Alcibiade, de son côté, les condamna, — criminelle et triste revanche! — à échouer en Sicile. Le moyen qu'employa le vindicatif transfuge pour faire avorter l'expédition qu'il avait conseillée était simple. Il consistait à donner aux Syracusains ce qui leur manquait : des alliés. « Sachez bien, dit-il aux Lacédémoniens, que la Sicile est hors d'état de se défendre par elle-même. La conquête de cette île ouvre l'Italie à l'invasion; l'occupation de l'Italie sera le prélude de l'envahissement du Péloponèse. Athènes ne rencontrera plus de frein à ses projets; intervenez donc, pendant qu'il en est temps encore. Embarquez pour la Sicile une armée. Les rameurs vous manquent? Vos hoplites manieront la rame pendant la traversée; une fois débarqués, ils redeviendront soldats. Envoyez surtout en Sicile un général, car c'est principalement le commandement qui pèche en Sicile. On y a de bonnes troupes, mais ce sont des troupes sans tactique et sans discipline. Ne négligez pas non plus de faire directement échec à la république, et, pour cela, fortifiez Décélie. Vous savez que c'est de l'Eubée qu'Athènes tire aujourd'hui sa subsistance; ses campagnes ravagées ne suffiraient pas à la nourrir. Or Décélie commande la route qui met en communication l'Attique et la Béotie; ce point occupé, il faut que les convois renoncent à prendre la voie de terre. La mer est le seul chemin par lequel on puisse alors venir de l'Eubée. »

En temps de révolution, qui se croit indulgent envers ses adversaires n'est pas même toujours assez juste; l'indulgence cependant a des bornes, et la notion du devoir serait, confessons-le, profondément troublée, si l'on pouvait un seul instant admettre avec Alcibiade, ou plutôt avec Thucydide, — car c'est bien Thucydide qui parle, — « que le vrai patriotisme ne consiste point à ne pas attaquer une patrie qu'on nous a injustement ravie, mais à tout mettre en œuvre pour la retrouver. » Ce coupable amour, — l'histoire en fait foi, — n'a jamais trouvé accès dans le cœur des Aristides, des Cimons ou des Périclès; il faut le laisser, avec ses sophismes, aux Alcibiades et à leurs admirateurs. On peut être divisé, — quel peuple ne le fut pas? — on peut prendre parti pour la rose blanche ou pour la rose rouge, se ranger du côté des Capulets ou du côté des Montaigus; devant l'étranger, il faut rester uni. « Si je veux que mon mari me batte! » est encore la meilleure réponse à faire aux indiscrets qui s'introduisent dans les querelles de ménage.

Les Lacédémoniens, bien que leur esprit fût lourd et peu apte aux calculs de la politique, saisirent cependant sans peine la portée du conseil qui leur était donné. Sparte commença par décréter l'envoi immédiat d'un général en Sicile. Son choix tomba sur Gylippe, fils de Cléandridas, et les Corinthiens, toujours prêts quand il s'agissait de nuire à l'odieuse Athènes, déclarèrent qu'ils se chargeraient de conduire le général spartiate de la côte d'Élide à Syracuse.

Alcibiade parti, Nicias était revenu à son premier projet de secourir Égeste et de réduire Sélinonte. Dominé par l'illustration de son collègue, Lamachos se soumit et abandonna son propre sentiment pour se ranger à l'opinion de Nicias. L'armée fut donc de nouveau embarquée, et la flotte, au lieu de tourner à gauche, c'est-à-dire au sud, pour descendre de Catane à Syracuse, remonta vers le nord, enfila le canal qui sépare les rochers de Scylla du tourbillon de Charybde, en sortit pour longer la côte septentrionale de Sicile, passa devant Milazzo, devant Termini, qui portait alors le nom fameux d'Himère, trouva partout un accueil assez froid, parfois un accueil hostile, et finit par aller aborder à Égeste. Les Égestains avaient fait de magnifiques promesses quand ils sollicitaient l'intervention d'Athènes; on vit leurs députés apporter alors, comme simples prémices, un subside de 248,000 francs, la solde de soixante vaisseaux pour un mois. Les Athéniens furent à peine engagés dans cette expédition, dont Égeste se disait de force à supporter tous les frais, que le langage des Égestains changea; ils ne firent plus mystère de leur pauvreté; ils l'exagérèrent même. Est-ce bien

l'histoire d'Athènes qu'ici l'on nous raconte? Ne serait-ce pas plutôt la nôtre? C'est la nôtre, si l'on veut, mais ce fut aussi celle de l'Europe coalisée en 1793 contre nous. Il y a eu de tout temps des Égestains. Tout ce que Nicias put obtenir de ces alliés non moins avares que nécessiteux, ce fut un nouveau subside de 124,000 francs. Il vendit les esclaves qu'il s'était procurés par ses descentes sur différens points de la côte, notamment à Hyccara, — aujourd'hui Muro di Carini, — et retira de cette vente une somme quatre fois plus considérable que la subvention arrachée à grand'peine aux habitans d'Égeste. La saison favorable s'était écoulée dans tous ces mouvemens; il était déjà trop tard pour agir contre Sélinonte. A moins de vouloir retourner avec d'aussi maigres avantages au Pirée, il fallait se préparer à hiverner en Sicile. On aurait pu prendre ses quartiers d'hiver à Égeste même; on jugea préférable de retourner à Catane. Sur la côte sud-est de l'île, on serait plus près des renforts qu'on voulait demander à la république. Ces renforts ne pouvaient en effet venir d'Athènes qu'en longeant le Péloponèse et la côte d'Italie.

A part Égeste et Catane, les Athéniens n'avaient rencontré sur la côte que des villes inclinant secrètement pour Syracuse. Dans l'intérieur, au contraire, l'intervention étrangère était accueillie avec une faveur marquée. Les Sicanes et les Sicèles se montraient tout disposés à descendre de leurs montagnes pour aller prendre leur part du pillage de ces cités grecques qui les avaient refoulés, poursuivis, jusque dans les plus inaccessibles retraites, et dont l'opulence contrastait si bien avec leur propre misère. Il était fort intéressant de s'assurer le concours de ces populations indigènes. La flotte reprit donc seule le chemin de Catane; l'armée, au lieu de se rembarquer, préféra traverser la Sicile dans sa plus grande longueur. Elle fit ainsi à pied un trajet de 180 milles environ, recrutant sur tout son passage des auxiliaires.

La flotte et l'armée se rejoignirent enfin à Catane, et Nicias, utilisant les services des nombreux travailleurs qu'il traînait après lui, s'occupa de mettre la dernière main à ses retranchemens. Il croyait s'assurer ainsi un hiver tranquille; du moment qu'il n'attaquait pas Syracuse, c'était Syracuse qui devait songer à l'attaquer. Ces reviremens sont inévitables; l'invasion qui s'arrête et se barricade change de rôle avec l'ennemi qu'elle rassure. Encouragés par l'attitude prudente de Nicias et stimulés par un grand citoyen, Hermocrate, les Syracusains activaient leurs préparatifs. Ils avaient appelé à eux les contingens de Sélinonte et des autres villes du littoral; déjà leurs cavaliers poussaient des reconnaissances jusqu'au camp des Athéniens. Nicias était un général prudent; ce n'était point un

général inerte. En présence du péril qui lui fut révélé, il prit une résolution hardie et adopta un plan de campagne admirablement bien conçu. Il laissa l'armée syracusaine se mettre en mouvement, marcher tout entière sur lui, s'avancer jusqu'au fleuve Syméthos, à quelques lieues à peine de Catane; la nuit venue, il embarqua ses troupes, il embarqua même les Sicèles auxiliaires et alla établir son camp sur les hauteurs qui dominent Syracuse.

C'était un coup de maître : Nicias eût-il jamais pu l'exécuter, si sa flotte de transport n'eût été en même temps une flottille de débarquement? Les Syracusains ne trouvèrent devant Catane qu'un camp évacué depuis la veille. Pleins d'alarme, ils se hâtèrent de revenir sur leurs pas. Il était trop tard; les Athéniens avaient déjà eu le temps de se retrancher. Solidement assis sur la rive droite de l'Anapos, qui débouche au fond du grand port, protégés d'un côté par des murs en pierres sèches, des abatis d'arbres et un étang, de l'autre par des précipices, ils pouvaient attendre les sorties de la ville avec autant de confiance que s'ils eussent occupé une place forte. La flotte même d'Athènes était en sûreté : Nicias l'avait fait tirer à terre, et les vaisseaux se trouvaient gardés par un long rempart de palissades. Comprend-on maintenant ce que peut la marine dans les mains d'un général qui sait s'en servir? Par marine je n'entends pas évidemment ici ces puissantes flottes auxquelles leur tirant d'eau interdit l'approche du rivage : j'entends les alcyons de l'avenir, les hirondelles de mer qui glisseront sur la vague et ne feront qu'un saut de la vague à la plage. Avec de tels navires, la mer n'est plus que le chemin des armées, et les tacticiens qui, dans leurs calculs, ne tiendront pas grand compte de ce chemin-là s'exposeront, — je m'en fais garant, — à de singuliers mécomptes.

L'armée des Syracusains était rentrée déconcertée dans la ville. Dès le lendemain, le combat s'engagea. Ce combat ne fut que le choc parallèle de deux armées rangées, l'une sur huit hommes de hauteur, l'autre sur seize. L'issue en resta longtemps douteuse. Les Syracusains tenaient ferme, les Athéniens redoublaient d'efforts, et la mêlée devenait sanglante, quand un orage soudain inonda le champ de bataille. Les rangs de l'armée la moins disciplinée se rompirent; les Athéniens enfoncèrent l'aile gauche d'abord, puis le centre, puis la droite, des troupes de Syracuse. Ils auraient remporté une victoire complète si les Syracusains n'avaient été couverts dans leur déroute par un corps de douze cents cavaliers. Le côté faible des armées qu'on transporte par mer, c'est l'insuffisance, quelquefois l'absence absolue de la cavalerie. « Mon royaume pour un cheval! disait le roi Richard. » Combien de généraux se sont écriés à l'heure décisive : « Un régiment pour un peloton de chas-

seurs! » Apprenons donc à transporter et à débarquer des chevaux! Tant que nous n'aurons pas résolu ce problème, les descentes ne joueront pas dans la guerre générale le rôle important auquel je les crois appelées.

Nicias victorieux jugea fort sainement la situation. L'automne commençait : que ferait-il dans son camp retranché, exposé qu'il serait tous les jours aux insultes de la cavalerie ennemie! Comment se pourvoirait-il de bois? comment enverrait-il chercher des vivres dans l'intérieur? Il lui fallait la mer libre ou des escadrons. La mer, les premiers vents d'hiver allaient la lui fermer; les escadrons, il se proposait de les demander au peuple athénien. Les vainqueurs lancèrent donc leurs vaisseaux à la mer et retournèrent, chargés de butin, à Catane. On a dit que Nicias avait manqué d'audace, qu'il aurait pu brusquer l'attaque de Syracuse, profiter de la démoralisation de l'ennemi pour enlever la ville. On dit toujours de ces choses-là. Ce ne sont, croyez-le bien, que propos de rhéteurs ou de fanfarons. Quand les villes ont des murailles solides, garnies de défenseurs en nombre suffisant, on ne les enlève pas, on les assiège. Nicias ne voulut point, à l'entrée de l'hiver, assiéger Syracuse, et, par sa détermination, il s'épargna les angoisses que nous avons connues sur les plateaux glacés de la Chersonèse. L'audace, — qui le nierait? — est parfois de saison, mais il ne faut pas que ce soit une audace aveugle. Il y a deux audaces, l'audace de Carteaux et l'audace de Napoléon : c'est celle de Napoléon qui est la bonne.

II.

La lutte devait recommencer au retour du printemps. Des deux côtés, on s'y préparait avec une activité merveilleuse. Les Syracusains reculaient l'enceinte de leur ville, enveloppaient de murailles les hauteurs d'où on aurait pu les dominer et pressaient leurs alliés de leur envoyer sans délai les secours promis. Nicias, lui, demandait à grands cris de la cavalerie et des vivres. Pour en obtenir il s'adressait même à Carthage. Ne nous a-t-on pas vus recourir, pendant la campagne du Mexique, aux marchés de New-York et de la Nouvelle-Orléans? On ne peut que louer Nicias de sa persistance à frapper, sans se décourager, à toutes les portes. Les ressources qu'il se procura furent toutefois de mince importance. D'Athènes on lui fit passer deux cent cinquante cavaliers non montés, l'engageant à chercher des chevaux dans le pays; de Carthage, il ne reçut que de belles paroles. Il était évident que Nicias débarqué en Sicile n'était guère moins abandonné que le

général Bonaparte débarqué en Égypte. Il devait avant tout songer à se suffire à lui-même et compter bien moins sur les secours qui lui viendraient du Pirée que sur l'effort de ses armes et de sa politique.

La politique! Athènes en faisait jadis un merveilleux usage. Elle portait en tous lieux les riantes promesses de la démocratie, éveillant les peuples au sentiment de leurs droits, secouant de ses fortes mains les chaînes oligarchiques et obtenant souvent de la magique devise inscrite sur son drapeau ce qu'elle eût mis des années à conquérir par la force ouverte. Mais en Sicile Athènes trouvait presque partout la démocratie déjà établie; elle n'avait donc rien à offrir en échange de la sujétion étrangère qu'elle apportait. La force seule pouvait réaliser ses vues; la force seule pouvait soumettre des colons doriens à la domination ionienne, chose difficile en Thrace, à peu près impossible en Sicile. La politique mise ainsi hors de cause, le plus sûr pour Nicias n'était-il pas d'amasser des briques et du fer pour commencer la circonvallation de Syracuse au printemps?

Les tribus de l'intérieur montraient heureusement un grand zèle. Elles fournissaient des vivres à l'armée athénienne, et, ce qu'on eût à peine attendu de leur pauvreté, elles se résignaient sans murmure au paiement d'un subside. Ce n'était pas d'argent cependant que Nicias manquait; il était plus aisé de lui envoyer d'Athènes de l'argent que de la cavalerie. 1,240,000 francs expédiés en Sicile sur les derniers transports partis du Pirée témoignaient de la ferme résolution du peuple de sortir avec honneur d'une expédition entreprise avec imprudence. Il restait d'ailleurs à Nicias un immense avantage. Nulle flotte ne lui disputait le chemin de la mer. Il avait une première fois, en embarquant ses troupes, surpris Syracuse; le même procédé lui donna, sans coup férir, la possession des crêtes qu'il était pour lui d'un intérêt majeur d'occuper. Les généraux ennemis passaient dans les prairies qu'arrose l'Anapos la revue de leurs troupes; Nicias en ce moment parut sur le plateau des Épipoles. Comment était-il parvenu à couronner inaperçu ces hauteurs dont le nom seul indique la position? Une traversée de nuit, un débarquement rapide lui permirent de tromper la vigilance des Syracusains et de transporter en quelques heures son camp de la plaine de Catane au sommet des escarpemens d'où il dominait toute la ville.

La Syracuse moderne est bien loin de couvrir aujourd'hui l'espace sur lequel s'étendait autrefois la florissante cité assiégée par Nicias. L'enceinte de Syracuse n'enveloppe plus que le périmètre de l'île d'Ortygie. A droite, c'est-à-dire au nord de cette île, qui n'a pas

un mille marin de longueur, s'ouvre une anse désignée sous le nom de petit port; à gauche se développe une baie infiniment plus vaste, où Nelson vint mouillIer avec toute son escadre quand il cherchait la grande expédition partie en 1798 de Toulon pour l'Égypte. Cette seconde baie doit à son étendue le nom qui lui fut donné de grand port. Au fond du grand port débouche l'Anapos, ruisseau torrentueux, dont les débordemens ont converti en prairies ou en marécages la majeure partie de la plaine. Des deux côtés de ces alluvions, le terrain se relève; au nord se dressent, brusquement portées jusqu'à une hauteur de 63 mètres, les collines toutes percées de carrières des Épipoles; au sud-est une pente plus douce, interrompue par l'anse de la Maddalena, va former, juste en face d'Ortygie, le promontoire rocheux de Plemmyrion. Le point culminant de ce promontoire atteint à peine l'élévation de 43 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces détails ne suffiraient pas peut-être pour donner une idée du théâtre restreint sur lequel vont, pendant de longs mois, se presser les armées et les flottes; il y faut ajouter quelques mots qui montrent dans son relief général la configuration de la rade. Le port de Syracuse est un bassin oblong dont le grand axe se dirige du sud au nord. Dans cette direction, le bassin n'a pas moins de deux milles marins d'étendue; de l'entrée à l'embouchure de l'Anapos, il n'a guère plus d'un mille; à l'entrée même, il s'étrangle, et la distance de la pointe méridionale d'Ortygie au cap Plemmyrion n'est que de 1,200 mètres. Sur une superficie semblable, il est sans doute possible de développer des flottilles de deux cents et de trois cents trières; on ne saurait nier que ces flottilles n'y soient, pour évoluer surtout, un peu gênées.

Quand Nicias, débarqué dans le petit port, eut gravi les escarpemens des Épipoles, il était déjà bien tard pour courir des prairies de l'Anapos à sa rencontre. Les troupes syracusaines partirent cependant au pas de course; elles avaient 4 ou 5 kilomètres à franchir et elles durent reculer devant les masses auxquelles ce long trajet laissa le temps de prendre, avant leur arrivée, position. Nicias comptait donc un succès de plus. Jusqu'ici ce vieux général ne comptait que des succès et ce n'étaient pas des succès de hasard, mais bien des succès dont il pouvait remercier la sagesse de ses combinaisons. La guerre est une science; cette science, les plus jeunes capitaines, les Alexandre, les Condé, les Bonaparte, ne l'ont pas devinée; seulement ils l'ont apprise de bonne heure. Leur génie a surtout consisté au début à profiter des leçons des Nicias qu'une heureuse fortune leur donnait pour lieutenans ou sous lesquels elle les appelait à servir.

Devant Syracuse, comme devant Sébastopol, les luttes corps à

corps des hoplites eurent pour prélude les sanglantes escarmouches des gens de trait et des terrassiers. Les Athéniens s'efforçaient d'élever autour de Syracuse un retranchement circulaire allant d'une baie à l'autre. C'était la ligne de circonvallation. Si ce travail s'achevait, Syracuse était investie. Les Syracusains le comprirent, et sur-le-champ ils se mirent à cheminer à l'encontre. Leur mur s'amorçait aux fortifications de la ville et avait la prétention d'aller barrer la route aux travaux dirigés des Épipoles vers le fond du grand port. Nous l'avons connue cette guerre d'embuscades où chaque pouce de terrain doit être arrosé de sang; nous savons ce qu'elle coûte. Il était impossible cependant, quand l'assaut se trouvait fatalement interdit, de concevoir un autre mode d'attaque. Nicias voulut du moins en diminuer autant qu'il était en lui les sacrifices. Ordre fut donné à la flotte athénienne de quitter le mouillage, de tourner Ortygie et d'aller jeter l'ancre au fond du grand port. Les Syracusains n'avaient pas, comme les Russes, sacrifié leurs vaisseaux pour fermer l'accès de leur rade; les trières athéniennes trouvèrent la passe libre, elles ne trouvèrent pas un rivage inoccupé. Le fond du grand port appartenait encore aux Syracusains. Nicias n'était pas homme à laisser sa flotte sans appui; l'armée, au point du jour, descendit des hauteurs dans la plaine. Elle avait un marais à traverser. Ce fut une opération délicate : on jeta des portes, de larges planches, des solives sur ce sol tremblant, et l'on parvint, malgré la résistance de l'ennemi, à passer. On passa, mais non pas sans pertes; un des deux généraux athéniens, Lamachos, fut tué dans la mêlée. C'était un vaillant soldat que ce Lamachos. Habitué à ne briguer les suffrages du peuple que pour avoir droit au péril, quand il avait « tiré sa Gorgone de l'étui et sa lance du fourreau, » le poète pouvait sourire, l'ennemi faisait bien de trembler. Le triomphe de Nicias fut donc à juste titre attristé par ce deuil. Ce n'en était pas moins un triomphe complet. Les troupes maîtresses des crêtes, la flotte maîtresse de la baie, il ne fallait plus que du temps pour achever le mur qui devait envelopper Syracuse. Les Sicèles accouraient en masse, les provisions arrivaient en abondance, apportées d'Italie; on avait réuni, grâce au zèle d'Égeste et aux envois d'Athènes, six cent cinquante cavaliers; tout souriait à Nicias, Gylippe n'était pas encore arrivé. Un homme de moins, et la face du monde peut-être changeait.

Gylippe était alors à Leucade. Les nouvelles qu'il y trouva lui firent juger la Sicile perdue; il voulut sauver l'Italie. Ce fut dans ce dessein qu'il se rendit à Locres. Arrivé chez les Locriens, il apprit que Syracuse n'était pas encore complètement investie et qu'il restait dans la ligne de circonvallation une lacune énergiquement

disputée par laquelle il lui serait à la rigueur possible de pénétrer dans la ville. Son plan fut arrêté à l'instant. Il partit de Locres et, après avoir relâché à Rhegium, relâché à Messine, alla débarquer à Himère. Il avait alors quatre vaisseaux sous ses ordres, deux corinthiens et deux autres trières armées dans un des ports de la Laconie; il les fit tirer à terre. Les équipages étaient, suivant le conseil donné par Alcibiade, composés en majeure partie d'hoplites; ils formèrent un corps de sept cents hommes pesamment armés. Himère fournit, en outre, mille fantassins et cent cavaliers; Sélinonte, Géla et les rares tribus de l'intérieur qui étaient restées fidèles à la cause de Syracuse envoyèrent, de leur côté, un millier de soldats. Gylippe se mit en marche. Les Athéniens ne soupçonnaient pas encore sa présence en Sicile; les Syracusains l'attendaient. Une trière corinthienne avait forcé le blocus et porté à la ville assiégée l'annonce d'un secours prochain.

Les hauteurs des Épipoles sont difficiles à gravir; il n'existe qu'un moyen de les aborder avec quelque chance de succès. Ce moyen consiste à les prendre à revers, en profitant des pentes qui descendent vers le nord et vers le nord-ouest. C'est par là que les Athéniens étaient parvenus à s'en emparer; c'est du même côté que les assaillit Gylippe. A peine ses soldats commencèrent-ils à se montrer sur les crêtes que les Syracusains, sortant de la ville, coururent à leur rencontre. Les Athéniens étaient encore dispersés, tout occupés à poursuivre leurs travaux de terrassement. Le mur qui devait aboutir au grand port se développait déjà sur un espace de plus de 800 mètres; dans la direction du petit port certaines portions étaient à demi construites, d'autres complètement achevées. Si l'arrivée de Gylippe eût tardé de quelques jours, Syracuse, malgré tous les efforts de ses habitans, était investie. Quand Gylippe et les Syracusains eurent opéré leur jonction, ce ne fut plus Syracuse, ce fut le poste athénien laissé au sommet des Épipoles qui se trouva cerné. Les Athéniens essayèrent en vain de porter secours à ce détachement trop faible pour se défendre lui-même; Gylippe les contint en rangeant ses troupes en bataille le long de leur propre retranchement, et la garnison du fort Labdalon, — c'est ainsi que s'appelait le retranchement provisoire élevé pour garder contre les sorties de la ville le poste des Épipoles, — n'eut plus d'autre parti à prendre que de se livrer à la merci du vainqueur. Les Syracusains se montrèrent en cette occasion sans pitié; pas un seul soldat athénien ne sortit vivant de leurs mains.

La ligne de circonvallation était définitivement rompue; le siège de Syracuse changeait brusquement d'aspect. Nicias modifia ses plans en conséquence; faisant dès ce moment volte-face, il se pro-

posa d'embrasser dans un nouveau cercle d'opérations le promontoire Plemmyrion. Le père La Pensée n'eût pas mieux agi au siège de Turin. Nicias jugeait sainement que ce qui lui importait avant tout, c'était de rester maître de l'entrée du port. Sans cette précaution, il courait le risque de passer du rôle d'assiégeant au rôle d'assiégé. Les Syracusains tenaient en leur pouvoir tout un côté de la baie; il lui fallait la possession de l'autre, sous peine de voir ses convois interceptés. L'occupation de Plemmyrion était donc nécessaire, mais cette occupation allait s'exercer dans les conditions les plus dures. L'eau était rare sur le massif rocheux qui descend à la mer en regard d'Ortygie; le bois ne s'y offrait guère plus abondant. On devait aller chercher l'une et l'autre à une assez grande distance du camp. Les cavaliers syracusains rôdaient aux alentours; à chaque instant quelque travailleur isolé était enlevé. L'ascendant moral passait peu à peu du côté de Syracuse; encore quelques échecs et les assiégeans allaient se trouver réduits à une attitude purement défensive.

Rien n'était perdu cependant, tant qu'Athènes garderait intacte sa suprématie maritime. Les Corinthiens pensèrent qu'ils ne trouveraient jamais une meilleure occasion de la lui ravir. Ils armèrent des vaisseaux avec une activité fiévreuse, en dirigèrent douze sur Syracuse et vinrent, avec trente-trois autres, affronter la flotte athénienne de Naupacte. Les Corinthiens, dans ce combat, perdirent trois navires; en revanche, ils mirent, ce qui ne leur était jamais arrivé, sept navires athéniens hors d'état de reprendre la mer. Comment obtinrent-ils ce résultat? Ils allèrent droit aux Athéniens; ils marchèrent sur eux de toute leur vitesse, à toutes rames, sans se détourner, au grand étonnement des trières ennemies, et ils les choquèrent proue contre proue. Les deux vaisseaux, en se rencontrant ainsi de pointe, ont dû se dresser l'un contre l'autre; ils ont dû s'ouvrir mutuellement; sans doute on les a vus disparaître à la fois dans le gouffre! Pas le moins du monde : les Corinthiens avaient renforcé leurs avans, — je ne dirai pas qu'ils les eussent coupés en travers par des cloisons étanches, mais ils les avaient fortement étançonnés à l'intérieur, — ils enfoncèrent les joues laissées sans défense des vaisseaux d'Athènes; leurs vaisseaux à eux-mêmes ne firent que rebondir en arrière.

Retenons bien ce fait, car il marque l'avènement de toute une révolution dans la tactique navale; le choc de proue, se substituant au choc donné jusqu'alors par le flanc, va dominer les opérations maritimes en Sicile.

Les anciens nous auraient-ils, par hasard, donné encore ici une leçon? Arrêtons notre esprit sur ce grave problème. Quand deux

mouches à vapeur se dirigent sur la Seine ou sur la Tamise à l'encontre l'une de l'autre, ne vous est-il jamais arrivé de vous demander ce qui surviendrait si ces deux frêles coques venaient à s'arcbouter bec à bec? Reportez maintenant votre pensée sur l'Océan; mettez en présence, non plus des carènes légères comme un fil de la Vierge, mais des masses de dix mille, de douze mille, de quatorze mille tonneaux. Ces masses, dont le pied plonge à neuf ou dix mètres au-dessous de la surface, vont se heurter, si elles se rencontrent, avec la vitesse et le fracas de deux aérolithes. Votre imagination n'évoque-t-elle pas soudain l'épouvantable tableau d'un double naufrage? Vous sentez instinctivement qu'il y aura dans cette collision quelque chose comme deux corps broyés en poussière; la rencontre de deux locomotives vous paraît un jeu, comparée aux effets d'un semblable choc. Si un désespéré cependant vient à vous, s'il affronte, les yeux volontairement fermés et le cœur impassible, ce qui vous épouvante quand vous l'envisagez seulement en idée, s'il vous attaque avec l'indifférence du Malais ivre d'opium qui crie : *Amok!* et se précipite sur les baïonnettes, que ferez-vous, je vous prie? N'allez pas, croyez-moi, essayer de vous jeter trop tard hors de la route de ce téméraire! En écartant le danger mutuel, vous vous exposeriez à garder le danger pour vous seul. Il est plus que périlleux, il est mortel, dans l'état présent des constructions navales, de prêter le flanc à l'ennemi. Pour ne pas le prêter, il nous faudra souvent braver qui nous brave; il nous faudra présenter notre éperon à qui nous menacera du sien. Mieux vaut encore, si l'on se sent condamné à descendre dans l'abîme, saisir à bras-le-corps celui qui nous y plonge. On a du moins la chance de mourir vengé.

J'étonnerais bien des gens si je leur disais que dans mon esprit, comme dans celui de plus d'un ingénieur, il reste quelques doutes sur les meurtrières conséquences de la formidable collision que je viens de décrire. Là où à première vue n'apparaît qu'un affreux broiement de bois et de fer, la réflexion suggère bientôt la possibilité de glissemens et de déchiremens latéraux. Il faut étudier de près tous les abordages accidentels qui se produiront; c'est le seul moyen qui se puisse offrir à nous de faire par l'expérience progresser la théorie du choc. Cette théorie est encore dans l'enfance; elle renferme l'avenir des grandes flottes de guerre. Fortifier les avans, user l'effort du navire choquant en lui donnant quelque chose à broyer, — les Corinthiens projetèrent de chaque joue une antenne désignée sous le nom d'épotide, qui se brisait souvent, mais ne se brisait jamais sans avoir amorti la secousse, — voilà les palliatifs qui se présentent naturellement à l'esprit quand on fait apparaître

dans les brumes de l'avenir deux vaisseaux cuirassés pliant sur leurs jarrets, comme les palefrois bardés de fer de deux chevaliers.

III.

Pendant que les Corinthiens inauguraient devant Naupacte une nouvelle manière de combattre, les événemens marchaient à Syracuse. Douze vaisseaux de Corinthe, commandés par Érasinidès, y étaient venus apporter à la flotte la confiance que l'armée devait à l'arrivée de Gylippe. Les Syracusains possédaient de nombreuses trières ; jusqu'alors ils n'avaient pas osé s'en servir. Ils les tenaient tirées à sec, dans leur arsenal, sous la protection de leurs murailles. Érasinidès leur fit honte de cette inaction. Les marins d'Athènes n'étaient pas plus invincibles que les hoplites de Sparte; il fallait seulement savoir déconcerter leur tactique. Le dernier combat livré dans le golfe de Corinthe en indiquait le moyen. Sous la direction des pilotes d'Érasinidès, les proues allongées des vaisseaux syracusains furent rognées; elles gagnèrent en solidité ce qu'elles perdirent en saillie. On les arcbouta en dedans par d'épais madriers et on les munit, suivant la coutume corinthienne, de deux épotides. Quand tout fut prêt, quarante-cinq galères partirent du petit port où était l'arsenal, doublèrent la pointe orientale d'Ortygie et se présentèrent à l'entrée du grand port. Le grand port avait aussi sa flotte composée de trente-cinq trières. Ces trente-cinq trières se mirent en mouvement. Quelques minutes encore et la jonction allait s'opérer. Quatre-vingts vaisseaux syracusains seraient alors en mesure de se porter en masse sur les retranchemens de Plemmyrion que Gylippe, avec sa cavalerie, attaquerait de son côté par terre.

Les Athéniens avaient transporté leurs magasins du fond du grand port à Plemmyrion; la majeure partie des vivres, les voiles et les agrès de quarante trières y étaient déposées. Enlever aux assiégeans cette position importante, c'était leur causer un incalculable dommage. Nicias voit le danger; ce n'est pas la cavalerie et le mouvement tournant de Gylippe qui le préoccupent, c'est l'attaque de front qui peut être tentée par la flotte. Eût-on jamais pensé que Plemmyrion courrait un jour le risque d'être assailli par mer! Avions-nous prévu, nous autres, Anglais et Français, la sortie du *Vladimir*, quand nos escadres, dans une sécurité profonde, bloquaient Sébastopol? On sait dans quel trouble cette simple démonstration nous jeta. L'émotion ne fut pas moins grande au camp athénien, quand les premières trières venues du petit port se montrèrent à l'intérieur de la baie, longeant la côte occidentale d'Ortygie. Nicias court au rivage. Il fait armer précipitamment

soixante trières, en garde vingt-cinq pour contenir les trente-cinq vaisseaux du grand port et conduit le reste au-devant de la division qui arrive du large. Il était trop tard pour arrêter une aussi puissante escadre dans son élan; les vaisseaux syracusains traversent la ligne ennemie, qui s'ouvre comme intimidée devant eux. La manœuvre, prenez-y bien garde, n'est qu'un piège; nous aurons plus d'une fois occasion de l'imiter. Les trières athéniennes, en effet, se sont rapidement retournées; c'est au tour des Syracusains maintenant de perdre contenance. Ils veulent se rallier et embarrassent leurs rames; les Athéniens les prennent en flanc, les frappent en poupe, coulent ainsi huit navires avec les hoplites et les rameurs qui les montent, et en brisent trois autres dont ils font les équipages prisonniers. La division sortie du grand port est, en même temps, refoulée sous les murs de la ville. Le moment n'était pas venu où Athènes trouverait la mer infidèle; à terre, au contraire, la fortune se prononçait déjà en faveur de ses ennemis. Gylippe, avec une facilité qui l'étonna lui-même, avait réussi à enlever les forts du Plemmyrion.

A partir de ce jour, pas un convoi de vivres ne put pénétrer dans la baie sans donner lieu à quelque combat. La flotte de Nicias vécut dans un état d'alerte perpétuel. Il ne pouvait plus être question de la tirer à sec, pas même pour l'espalmer. On la dut conserver constamment à la mer, toujours prête à embarquer sa chiourme, rangée en ligne derrière son rempart de pilotis, s'imbibant d'eau, s'alourdissant, se couvrant d'herbes et de coquillages, perdant peu à peu l'avantage qu'elle avait possédé jusqu'alors d'une marche supérieure et d'évolutions plus rapides.

Le commandement en chef finit par devenir un pesant fardeau quand on en a supporté, pendant près de deux ans, les multiples épreuves. Comment ne pas fléchir sous cette pierre de Sisyphe lorsqu'on voit d'un œil exercé la situation s'aggraver sans cesse et le ciel, au lieu de se dégager, s'assombrir! Nicias était malade; il souffrait de cette maladie dont se plaignait Villeneuve après la campagne des Antilles et avant Trafalgar, maladie qu'on pourrait appeler le mal de la responsabilité. Il éprouvait de violentes coliques néphrétiques. Dans son abattement, craignant de ne plus être, vu l'état chancelant de sa santé, à la hauteur de la tâche périlleuse qu'il n'avait acceptée qu'à regret, ce vaillant soldat demanda son rappel. Le peuple d'Athènes lui répondit en le confirmant dans le commandement, mais en décrétant du même coup l'envoi en Sicile d'une nouvelle armée et d'une nouvelle flotte. L'aristocratique Angleterre, au temps des Chatham et des Pitt, n'aurait pas fait mieux.

Qui donc conseillait, à cette heure, le vieux Démos? Je ne le distingue pas très clairement; ce ne dut pas être, en tout cas, un homme sans valeur. Athènes montrait en cette occasion une opiniâtreté dont on ne croyait pas généralement les démocraties capables. Ajoutons que Nicias n'avait pas sollicité purement et simplement son rappel, il avait exprimé la crainte de ne pouvoir défendre convenablement les intérêts de la république et insisté pour qu'on lui donnât au moins des collègues, si l'on persistait à laisser la charge de l'expédition entre ses mains. Lamachos, — ce preux antique dont Aristophane raillait dans *les Acharniens* l'emphase guerrière, — était tombé sur le champ de bataille, laissant, espérons-le, un honnête remords au cœur du poète; Alcibiade était occupé à recruter de toutes parts des ennemis contre sa patrie. Nicias restait seul. On lui adjoignit provisoirement Ménandre et Euthydème qui se trouvaient sur les lieux. Démosthène, fils d'Alcisthène, — le Démosthène de Pylos, — et Eurymédon, fils de Théoclès, — l'Eurymédon de Corcyre, — deviendraient, dès qu'ils l'auraient rallié, ses collègues définitifs. Eurymédon prit les devans avec dix vaisseaux et une somme de 82,000 francs. Démosthène retarda son départ jusqu'au jour où les armemens décrétés seraient complets. Il devait conduire à Nicias soixante navires athéniens, cinq de Chio, douze cents hoplites d'Athènes et un grand nombre de soldats levés dans les îles.

On continuait de se battre devant Syracuse. Le terrain était devenu singulièrement défavorable pour les Athéniens et, quoi qu'ils fissent, il ne dépendait plus d'eux d'en changer. Maîtres d'Ortygie, maîtres de Plemmyrion, les Syracusains avaient toute facilité pour occuper l'entrée de la baie, large à peine de sept encâblures. C'était donc dans le bassin même, adossés au fond du grand port, refoulés jusqu'à l'embouchure de l'Anapos, que les assiégeans se trouvaient contraints de livrer bataille. Nicias, pour obéir à cette situation critique, sut prendre, on le verra, des dispositions excellentes. En avant de la ligne de pieux qu'il avait plantés en mer, il établit comme une seconde estacade formée de bâtimens de charge qu'il espaça d'une soixantaine de mètres environ. De même qu'on voit dans l'arène les picadores et les chulos serrés de trop près se dérober aux atteintes du taureau en se glissant entre les poteaux qui garnissent l'entrée du cirque, de même ici les navires désemparés ou menacés de capture trouvaient sur leurs derrières un abri où venait buter l'attaque.

La défensive, grâce à ces préparatifs si bien entendus, était forte; une flotte d'envahisseurs qui se défend n'est-elle pas cependant une flotte à moitié perdue? Pour conquérir au moins le repos, il eût fallu

déblayer la baie de tous ces croiseurs ennemis qu'on se fatiguait à tenir en respect. Nicias ne se croyait pas en mesure de livrer des combats douteux, et sa prudence n'était que trop justifiée. Les Syracusains en effet avaient réuni quatre-vingts vaisseaux; Nicias ne pouvait leur en opposer que soixante-quinze. Encore si ces soixante-quinze navires eussent pu faire usage de leurs circonvolutions habituelles, s'ils eussent conservé la faculté de prendre l'ennemi en flanc, de se donner carrière en reculant, s'il leur eût été, en un mot, permis de manœuvrer, l'infériorité numérique, on l'aurait comptée pour rien. Mais l'espace manquait, les deux flottes remplissaient la rade; on se voyait forcément ramené aux luttes brutales des temps primitifs, à ces luttes dans lesquelles l'habileté des rameurs et des pilotes athéniens perdait tous ses avantages.

La confiance et l'enthousiasme régnaient, en dépit d'un premier échec, dans la ville assiégée. Les Doriens avaient recouvré, depuis l'enlèvement des lignes de Plemmyrion, le sentiment de leur supériorité militaire sur la race ionienne. A un signal donné, toutes les forces syracusaines s'ébranlent, les troupes de terre marchent contre le mur de circonvallation, la flotte prend une attitude menaçante dans la baie. Ce pompeux déploiement n'a d'autre objet que de harasser les Athéniens; le lendemain la même démonstration recommence. On se joint rarement corps à corps, mais on se harcèle, on s'inquiète, on se blesse et on se tue du monde. C'est la guerre telle que nous l'avons connue devant Sébastopol, la guerre qui use les armées et qui nous contraignit à faire passer toutes les forces vives de la France, — cent cinquante-quatre mille hommes, — sur le plateau de la Chersonèse. Il y a pourtant une grande différence entre les deux situations. Les Syracusains ne font point de sorties qui ne soient appuyées par une démonstration maritime; nous n'eûmes jamais à repousser que la tentative peu sérieuse du *Vladimir*. S'il en eût été autrement, si une flotte russe eût pu prêter sa coopération aux troupes qui assaillirent tant de fois nos tranchées, les choses auraient peut-être pris une nouvelle tournure, et le nom d'expédition de Sicile que les alarmistes ne se faisaient pas faute de donner, sur la rade de Baltchik, à notre expédition partant pour la Crimée, ne se fût, je le crains, trouvé que trop bien justifié.

L'assurance dont la flotte syracusaine faisait preuve ne laissait pas de troubler un peu Nicias. On le bravait, on lui offrait le combat; donc on avait cessé de le craindre. Les Russes, on s'en souvient, préludèrent à la sanglante bataille d'Inkermann par la grande escarmouche de Balaklava. Quand a-t-on vu la roue de la fortune tourner à demi? Dès que le destin la met en branle, il y a comme

un volant irrésistible qui l'emporte. Un pilote de Corinthe, Ariston, fils de Pyrrhicos, le meilleur pilote de la flotte syracusaine au dire de Thucydide, eut l'ingénieuse idée de tirer parti des habitudes de la marine grecque, pour prendre la flotte athénienne en défaut. Il ne faut pas traiter trop dédaigneusement les stratagèmes de guerre des anciens, car il en est dont l'application nous serait fort utile. La guerre est la lutte de la ruse et de la force ; il serait par trop maladroit de n'employer qu'un seul de ces moyens. Pour nous approprier les ruses dont la marine antique fit usage, il faut avant tout les bien comprendre ; le stratagème imaginé par Ariston nous demeurerait lettre close si nous ne savions d'abord de quelle façon vivaient les équipages à bord de la trière grecque. Ces équipages, nous l'avons déjà dit, n'emportaient généralement avec eux que trois jours de vivres, — le bagage habituel du soldat. — Leurs vivres consommés, ils en achetaient d'autres en chemin. La galère du XVI[e] siècle avait sa cuisine, — *le fougon*, — à l'établissement duquel était sacrifié l'emplacement d'un banc tout entier. Aussi la chiourme prenait-elle ses repas à bord. Elle restait pendant de longs mois, enchaînée à son banc, sans jamais poser le pied à terre. Le rameur grec, au contraire, n'allumait de feu que sur le rivage. Deux fois par jour, il accostait le premier cap venu et s'occupait d'y préparer ses repas. La nécessité de s'arrêter « pour faire la soupe et pour apprêter le café » commande encore les mouvemens de nos troupes ; une obligation analogue s'imposait aux navarques et aux triérarques de l'antiquité. La galère devint au moyen âge une caserne flottante ; la trière ne fut jamais qu'une sorte de bac, un bateau de passage. La stratégie devait se ressentir d'une différence si notable. On a vu des galères combattre au large ; les trières ne se montrent que rarement à distance de la rive. Elles y sont ramenées par les besoins journaliers de la vie, tout autant au moins que par leur inaptitude à supporter la grosse mer. Ces explications nous aideront à bien saisir l'idée d'Ariston et à suivre les diverses phases du combat qui se livra, en l'an 413, dans la baie de Syracuse.

Sur ces bords du Léthé que nous habitons, quelqu'un a-t-il gardé la mémoire de la façon dont s'y prit le général Pélissier pour jeter ses troupes à l'improviste sur le terre-plein de la tour Malakof ? Sans qu'il s'en doutât, le général français fut dans cette journée un imitateur du pilote grec. L'histoire, au déclin de la vie, a ce charme tout particulier qu'elle nous met constamment en présence des choses que nous avons vécues. On l'a probablement dit avant moi, mais je ne crains pas de m'exposer à le redire, l'histoire est un perpétuel recommencement. Voyons d'abord le stratagème employé

devant Malakof; nous raconterons ensuite celui qui eut un si complet succès devant Syracuse. Il s'agissait de surprendre l'ennemi, car enlever d'assaut un ouvrage protégé par un large fossé et par une escarpe de 18 pieds de hauteur, il n'y fallait pas songer si l'ennemi eût été sur ses gardes. On eut donc la pensée « de coudre un lopin de la peau du renard à la peau du lion qui se trouvait trop courte. » Ordre fut donné aux batteries de conduire leur feu avec la régularité qui préside aux sonneries d'un timbre d'horloge. Pendant une demi-heure on faisait un feu roulant; la demi-heure écoulée, tout se taisait brusquement. On laissait se passer une demi-heure encore, puis on reprenait le tir; à l'expiration du même intervalle on le suspendait. Trente minutes de tir, trente minutes de repos, nous ne sortions pas de là. Les Russes furent d'abord étonnés; puis ils observèrent, constatèrent avec soin la durée de nos intermittences et finirent par croire que notre simplicité occidentale avait bien pu nous inspirer ce procédé si ingénu dans son mécanisme méthodique. Ils se trouvaient, à cette époque, littéralement accablés sous la grêle de nos projectiles. Sans les abris blindés qui leur servaient à se mettre à couvert, il leur aurait fallu certainement évacuer plusieurs de leurs ouvrages. On comprend donc avec quel empressement ils durent prendre bonne note de la règle dont nous semblions décidés à ne plus nous départir. Dès que nos batteries recommençaient à tonner, c'était à peine s'ils songeaient à les amuser par quelques coups; la plupart de leurs pièces faisaient silence, s'entraversaient derrière les parapets, et les artilleurs à l'envi s'empressaient de courir à leurs casemates. Qui eût vu les batteries russes en ces momens les aurait crues complètement abandonnées. Le jour fixé pour l'assaut arrive. Nous avons dans les journées qui précèdent fait une consommation de munitions incroyable. Il nous en reste assez cependant pour ouvrir, dès les premières lueurs du matin, ce feu si terrible que les Russes appelaient non sans raison dans leurs derniers bulletins « un feu d'enfer. » Les choses se passent ce jour-là comme elles se passaient d'habitude. Demi-heure de tir, demi-heure de silence absolu. Quelques minutes avant midi, toutes les batteries tonnaient encore; elles tonnaient même de plus belle, car le feu venait de reprendre et jamais peut-être il n'avait eu autant d'intensité. Les Russes demeuraient soigneusement blottis au fond de leurs cavernes. C'était d'ailleurs l'instant auquel, suivant la coutume presque universelle des marins, ils allaient se grouper autour des gamelles pour dîner. Midi sonne, le canon se tait : vous vous levez alors, héros du 8 septembre, soldats de Bosquet et de Mac-Mahon, vous vous levez plus terribles et aussi vaillans que les compagnons du Cid. Le fossé est franchi,

l'escarpe escaladée; en quelques secondes, vous êtes dans Malakof. J'ai connu le capitaine de frégate russe qui commandait cet ouvrage. Il revenait de visiter les batteries noires quand il fut saisi au collet par deux zouaves. Surprendre est à la guerre le grand art. Mais qui eût jamais supposé tant d'astuce chez ce vieux solitaire que la nature semblait avoir armé pour projeter toute une meute en l'air à coups de boutoir plutôt que pour mettre les chiens en défaut! De la part des Grecs l'expédient, si habile qu'il puisse être, eût moins étonné. Les descendans d'Ulysse ont toujours eu quelque cheval de Troie dans leur jeu.

Nous avons réussi, je l'espère, à bien faire comprendre le stratagème imaginé par le général Pélissier; essayons maintenant de décrire celui que le pilote Ariston mit en pratique. Les deux procédés ont en réalité plus d'un point de ressemblance. On se battait depuis le matin dans la baie de Syracuse, et, pas plus que la veille, les choses ne prenaient tournure. Ariston suggère aux Syracusains l'idée de se retirer du combat à l'heure habituelle, mais non pas pour se répandre cette fois, comme ils l'avaient fait jusqu'alors, à l'intérieur de la ville. Le marché est, au contraire, transporté sur le bord de la mer. La flotte syracusaine aborde au rivage, les matelots débarquent, achètent leurs provisions sur place et font cuire à l'instant leurs alimens. « Il n'y aura plus de combat aujourd'hui, » se disent les Athéniens. On les voit à leur tour voguer en arrière et rentrer à l'abri de leur estacade. Les voilà installés, eux aussi, à terre, tout entiers aux apprêts de leur repas.

Que se passe-t-il donc sous les murs de Syracuse? D'où viennent ce tumulte, cette agitation insolite qu'on signale à Nicias? Ce sont les matelots syracusains qui se rembarquent. Il n'y a pas à s'y tromper, les trières se détachent de terre, elles font force de rames, elles accourent, le combat va recommencer. Les Athéniens étaient encore à jeun; déplorable condition pour se battre. Comment hésiter cependant? Pareils au dogue accroupi sur son os et qu'on vient déranger, les Athéniens se lèvent avec un grognement sourd. La rage dans le cœur, ils montent sur leurs vaisseaux, saisissent leurs avirons et se lancent tout d'un trait, à la façon corinthienne, sur l'ennemi. La colère est aveugle, et les marins d'Athènes vont apprendre ce qu'il en coûte, dans les combats de mer, de perdre son sang-froid. Comment! eux, les manœuvriers par excellence, ils ont la simplicité d'attaquer l'ennemi debout au corps. Mais leurs avans sont trop faibles; ils n'y ont donc pas songé; ils n'ont donc pas remarqué avec quelle insistance, dans les combats précédens, l'ennemi s'efforçait de leur présenter la proue? Les Syracusains reçoivent le choc sans reculer d'un pas; leurs proues en frémissent, les proues

athéniennes s'écrasent et se déchirent. Sept vaisseaux d'Athènes sont coulés sur place; beaucoup d'autres se retirent ouverts et faisant eau. Plus de doute, Nicias! La journée est perdue; il faut faire retraite. Le coup a été prompt; en quelques minutes la suprématie maritime d'Athènes chancelle. Être battu sur terre, ce n'était rien pour ces rois de la mer; se voir assaillis sur leur propre élément, être obligés de fuir devant des trières de Corinthe, devant des vaisseaux de Syracuse, voilà ce qui présage à ces orgueilleux assiégeans la ruine inévitable et les plus épouvantables malheurs.

Les Syracusains ont couvert leurs ponts d'hoplites, rempli des barques légères d'une foule de gens de trait. L'ennemi pour la première fois leur a montré ses poupes; ils le pressent, le harcèlent, et se flattent déjà d'enlever ses vaisseaux à l'abordage. Syracusains, vous n'êtes pas habitués à vaincre; la guerre maritime a plus d'un secret qu'il vous faudra connaître; vos trières aujourd'hui ont mal calculé leur élan. Elles franchissent, à la suite des galères qu'elles poursuivent, la ligne des vaisseaux de charge et vont buter à la ligne plus serrée des pilotis. Les thons se sont pris dans la madrague. Comment se dégager de cette double enceinte? D'énormes dauphins de plomb pendent au bout des vergues de chaque hourque marchande et les vergues se croisent presque d'une hourque à l'autre. Malheur à la trière qui s'est aventurée sous cette arche! La masse de plomb s'abat sur sa couverte, la fracasse, et va crever le vaisseau à fond de cale. Deux trières syracusaines s'abîment submergées; un équipage se noie, l'autre tombe au pouvoir des Athéniens. Journée douteuse en somme, car les pertes matérielles se trouvent ainsi à peu près balancées; journée douteuse, si la plus grande perte à la guerre n'était la perte de l'ascendant moral. Cet ascendant, hélas! on n'en saurait douter, n'appartient plus aux marins d'Athènes; il est passé du côté des Corinthiens et des Syracusains. Quel événement! quelle chute! œuvre d'une matinée, résultat d'un seul instant de surprise! Il est temps qu'Eurymédon et Démosthène arrivent.

IV.

Parti le premier du Pirée, parti avec ses dix vaisseaux vers le solstice d'hiver, Eurymédon se présenta aussi le premier dans la baie de Syracuse. Il y débarqua les renforts dont il était chargé et reprit la mer sur-le-champ pour aller jusqu'en Acarnanie au-devant de Démosthène. Tout l'espoir de Nicias reposait maintenant sur la prompte arrivée de la grande flotte dont Eurymédon lui avait annoncé l'armement. Démosthène, il faut en convenir, s'attardait bien

en route. En compensation, il grossissait chaque jour son armée, recrutant partout, à Corcyre, à Métaponte, à Thurium, des archers, des gens de trait, des frondeurs et des lithoboles. Ce n'étaient plus des renforts, c'était toute une nouvelle expédition qu'il amenait en Sicile. Sa flotte, composée de soixante-treize vaisseaux quand Eurymédon l'eut rejoint, était montée par cinq mille hoplites. Elle entra enfin dans le port de Syracuse, et y entra dans le plus magnifique appareil. La consternation fut profonde chez les Syracusains. Quoi! rien n'était donc capable d'arrêter la puissance d'Athènes! Le Péloponèse s'armait tout entier contre l'arrogante cité, ravageait ses campagnes, fortifiait Décélie, coupait les communications entre l'Attique et l'Eubée, attirait à sa cause l'opulente Argolide, restée neutre jusqu'alors, et Athènes, loin de rappeler de Sicile ses troupes pour la défendre, faisait passer la mer à une seconde armée, à une armée presque aussi forte, presque aussi richement équipée que la première. A quels trésors sans fond puisait la république?

Il ne faut pas juger les affaires humaines uniquement d'après leur issue, trop de circonstances extérieures peuvent influer sur le résultat. On sera évidemment toujours porté à condamner une expédition qui n'aura pas réussi, et il eût sans aucun doute beaucoup mieux valu pour Athènes faire revenir Nicias et son armée de Sicile que d'y expédier Démosthène. Cependant le parti de la persistance étant admis, il n'est que strictement juste de reconnaître que la démocratie athénienne nous donnait en cette circonstance une leçon. Une affaire mal engagée ne se répare pas à coups de renforts; soixante mille hommes ont péri à Saint-Domingue, parce qu'on avait fait de Saint-Domingue, suivant l'expression de Latouche-Tréville, un filtre d'hommes et d'argent. Au Mexique au contraire, nous avons failli arriver à une solution favorable, le jour où nous avons fait succéder à un corps expéditionnaire notoirement insuffisant une armée considérable, arrivant tout d'une pièce, et de force à changer, par son intervention, le cours des événemens.

A Syracuse on se croyait perdu; dans le camp athénien on ne laissait pas, malgré l'arrivée de Démosthène, d'envisager l'avenir sous des couleurs assez sombres. Démosthène jugea nécessaire de relever les esprits par un coup d'éclat et de profiter de l'effroi qui combattait en ce moment pour Athènes. La clé de Syracuse était sur les hauteurs des Épipoles. Sans l'occupation de ces crêtes, il était impossible de songer à pousser plus loin le mur de circonvallation. Démosthène proposa d'enlever la position par une attaque de nuit. Ses troupes avaient encore toute l'ardeur d'une troupe nouvelle-

ment débarquée; elles en avaient aussi l'inexpérience. Il est toujours dangereux de confier une opération qui doit avoir lieu dans les ténèbres à des soldats peu familiers avec les localités. Les voltigeurs de la garde en firent l'épreuve quand on les chargea d'enlever à Sébastopol les embuscades de l'attaque de gauche. Ils eurent une peine infinie à se reconnaître au milieu du dédale des tranchées. Démosthène réussit d'abord. A la tête de dix mille hommes pesamment armés et d'un nombre à peu près égal de peltastes, il surprit la plupart des postes fortifiés qui gardaient les hauteurs, en bouleversa les retranchemens et se crut un instant maître des Épipoles. Une colonne sortie de la ville vint tout à coup interrompre son triomphe; la confusion se mit dans les rangs de ses hoplites, et le trouble n'en fut que plus grand quand ces troupes de provenance diverse essayèrent de se reconnaître en se donnant le mot d'ordre à voix haute. C'est là un secret qu'il ne faut jamais s'exposer à livrer à l'ennemi, et je pourrais citer le nom d'un capitaine de frégate, — contre-amiral aujourd'hui, — qui a préféré, allant sonder l'entrée du port de Sébastopol de concert avec une embarcation anglaise, se laisser fusiller pendant dix minutes par un de nos postes plutôt que de manquer sur ce point à la consigne. Maîtres du mot d'ordre des Athéniens, les Syracusains s'en servirent pour surprendre et pour massacrer des détachemens entiers. Démosthène fit de vains efforts pour rétablir le combat; il fut entraîné par les fuyards, laissant derrière lui sur le plateau plus de deux mille morts et au moins autant de blessés.

L'échec était complet et d'autant plus grave qu'il atteignait la nouvelle armée dans sa confiance. « Voilà la guerre, disait l'empereur après la bataille de Kulm qui bouleversait tous ses plans, hier bien haut, aujourd'hui bien bas. » Il est certain que, s'il y a en nous quelque chose qui nous permet d'influencer le sort, il y a aussi dans le jeu des batailles une influence secrète qui échappe à notre philosophie. Ce sont ces mystérieux incidens qui ont créé la foi aux présages, aux oracles, aux indications de tout genre des devins. Nicias s'arrêtait avec épouvante devant une éclipse de lune, tout était pour lui avertissement des dieux; Démosthène au contraire n'en voulait croire que la lance de ses soldats et son propre courage. Cependant le jour où le fils d'Alcisthène, le défenseur énergique de Pylos, descendit vaincu des Épipoles, rien ne lui eût servi de relever, avec la fierté d'Ajax, son front foudroyé; les assiégeans démoralisés de Syracuse n'y auraient pas moins reconnu l'empreinte de la colère céleste et lu, dans leur effroi, l'arrêt inéluctable qu'y avait tracé en caractères sanglans le destin. Un général habile doit s'efforcer d'inspirer à ses troupes la foi en sa for-

tune; quand cette force lui manque, son bras, si intrépide qu'il puisse être encore, en demeure énervé. On ne saurait néanmoins blâmer Démosthène de son audace, puisque tous les historiens se sont accordés, sur la seule parole de Thucydide, à condamner Nicias pour sa prudence. L'enlèvement des Épipoles n'était pas une tentative plus hardie, un dessein moins fécond dans ses conséquences que l'attaque dirigée au siège de Toulon contre le petit Gibraltar; la différence entre les deux entreprises n'est que dans le succès, mais le succès est tout dans les affaires humaines, et le ciel ne l'accorde probablement pas sans raison. Si le jeune Bonaparte eût échoué dans l'assaut qu'il conduisit lui-même, si les ténèbres l'eussent trahi comme elles venaient de trahir Démosthène, nous aurions vu sans doute la révolution rebrousser chemin et le XIXe siècle prendre un tout autre cours. « Ce qui était écrit devait arriver, » dirait un musulman. Nous n'en disconvenons pas. Seulement ce qui doit arriver arrive presque toujours par un homme, et c'est pour cela que certains hommes, — dût notre orgueilleuse raison en murmurer, — viennent au monde avec leur étoile.

Toute la Sicile retentit bientôt du nouvel échec essuyé par les Athéniens. L'arrivée de Démosthène avait failli causer une révolution dans Syracuse. Les partisans de la soumission, — il y en a dans toute ville assiégée, — saisissaient avec empressement l'occasion de renouveler leurs doléances. Ils rappelaient avec amertume que la défense coûtait déjà plus de 8 millions de francs, que le trésor était vide, qu'on se verrait bientôt obligé de suspendre le paiement de la solde attribuée aux troupes auxiliaires. Croyait-on pouvoir se passer de ce concours? se sentait-on de force à repousser seuls, avec une population décimée, le flot intarissable d'assiégeans que les trières athéniennes ne cessaient d'apporter en Sicile? ne valait-il pas mieux, tandis qu'on avait encore pour soi l'apparence de la force, entrer en pourparlers avec Nicias? L'avantage remporté aux Épipoles fit rentrer ces prudens conseillers dans l'ombre. Il ne fut plus question à Syracuse que de soutenir la lutte à outrance; les alliés, les subsides allaient affluer.

Dans le camp athénien naturellement les impressions étaient différentes. On ne pouvait plus attendre de nouveaux sacrifices de la mère patrie. Athènes avait fait tout ce qu'on était en droit d'exiger de son zèle. Il fallait se suffire désormais à soi-même : vaincre ou se rembarquer. Par un étrange retour, c'était Démosthène qui conseillait ce dernier parti. Prompt dans toutes ses résolutions, ennemi déclaré des demi-mesures, Démosthène faisait observer qu'on était parvenu déjà aux premiers jours de l'automne. L'armée athénienne, établie sur les rives de l'Anapos, éprouvait tous

les inconvéniens d'un campement marécageux; la fièvre sévissait dans ses rangs, et ces magnifiques troupes étaient exposées à se fondre sans combattre. On restait par bonheur maître de la mer, le renfort des soixante-quinze trières ayant fait rentrer les vaisseaux syracusains dans leur arsenal; il fallait profiter de cette situation, ne pas attendre que la flotte eût été ravagée à l'égal de l'armée et opérer l'évacuation, pendant que l'évacuation était non-seulement possible, mais facile.

Combien les caractères irrésolus à la guerre sont à plaindre! Croit-on que Nicias méconnût la sagesse du conseil qui lui était donné? Croit-on que sa vieille expérience ne l'inclinât pas à suivre un avis que la prudence la plus judicieuse inspirait? Non! Nicias ne pouvait avoir sur ce point une opinion différente de celle de Démosthène, et cependant Nicias résistait, Nicias différait de jour en jour les préparatifs de départ. Pourquoi résistait-il? Pourquoi faisait-il à chaque entrevue surgir de nouveaux prétextes d'atermoiement? Il résistait par cette seule raison qu'obéir à la prudence, que se retirer, c'était prendre un parti et que rien, dans l'état d'affaissement où il était tombé, ne pouvait lui coûter davantage. Le ressort de son âme semblait brisé. Pour éviter l'effort devant lequel il fuyait, on le voyait se nourrir des espérances les plus déraisonnables. « Ses travaux d'ingénieur marchaient bien, son mur de circonvallation avançait, ses partisans gagnaient du terrain dans la ville; bref, rien ne pressait, et il y avait peut-être moins d'inconvéniens à rester qu'à partir. — Portons-nous du moins à Catane, lui disait Démosthène. De Catane nous ferons des incursions sur tous les points de la côte. S'il nous faut alors livrer des combats de mer, nous les livrerons ayant de l'espace devant nous; cela ne vaudra-t-il pas mieux que de continuer à lutter dans ce bassin resserré où nous perdons la faculté précieuse de manœuvrer et de déployer nos lignes? — Vous raisonnez fort bien, répondait Nicias, mais c'est ainsi que je raisonnais l'an passé. On m'a blâmé alors, ne me blâmerait-on pas à plus forte raison aujourd'hui? Nous avons un maître dont on ne contrarie pas sans danger le naturel exigeant et l'humeur morose; prenons ses ordres avant de rien décider. » Le temps s'écoulait ainsi dans des hésitations funestes. Démosthène finit par rallier à son opinion le second collègue de Nicias, Eurymédon. Fort de l'assentiment du fils de Théoclès, il redoubla d'instances. Nicias était sur le point de céder, quand les Syracusains reçurent des côtes de la Libye un important renfort.

Comment pouvait-il venir aux Syracusains des secours de l'Afrique? Ce n'étaient pas des Africains, c'étaient des hoplites du Péloponèse que le vent du sud leur apportait. Les Spartiates ne s'aventuraient

jamais sans péril sur un élément qui leur était particulièrement rebelle. Partis des ports de la Laconie, ils avaient été jetés, comme Ulysse, sur la terre des Lotophages. Ils n'auraient probablement pas retrouvé de longtemps le chemin de la Sicile, si les habitans de Cyrène ne les eussent recueillis. Les hoplites égarés trouvèrent dans cette ville deux nouvelles trières, et, ce qui était bien plus inappréciable encore, des pilotes. Les pilotes de Cyrène leur firent remonter à la rame la côte africaine jusqu'à la hauteur du cap Bon. Arrivés en face de Sélinonte, les vaisseaux déployèrent leurs voiles. Un trajet de deux jours et une nuit les porta en Sicile. Des hoplites, je l'ai déjà dit, représentaient toujours une force de grande importance. Bien qu'ils fussent à pied, ce n'était pas la vulgaire pédaille du moyen âge; il fallait plutôt voir en eux ces chevaliers sous les coups desquels s'ouvraient par larges trouées les bandes mal armées des communes. Avec le renfort que le ciel leur envoyait, les Syracusains se crurent en mesure de tout oser; leurs généraux se disposèrent sans délai à reprendre sur terre et sur mer l'offensive. Il y avait quelques mois à peine que Syracuse aurait fait volontiers un pont d'or aux Athéniens; maintenant Syracuse n'avait plus qu'une crainte: elle craignait que les Athéniens ne lui échappassent.

La flotte syracusaine se composait de soixante-seize vaisseaux, la flotte athénienne en comptait encore quatre-vingt-six; mais les Syracusains possédaient des équipages valides; les équipages athéniens étaient harassés et minés par la fièvre.

Tout est en mouvement dans la baie; les trières de Syracuse sont sorties du port. Eurymédon commandait ce jour-là l'ensemble des vaisseaux d'Athènes. Il s'élance en dehors de la double estacade, impatient de se donner du champ et de se mettre en mesure de manœuvrer. Eurymédon a combattu les Péloponésiens à Pylos; il croit qu'il aura aussi bon marché de leurs vaisseaux en Sicile. L'essentiel, suivant lui, est de les déborder et de les acculer, s'il se peut, au rivage. Il rase de près la côte; il étend sa ligne aussi loin que possible vers le nord. N'a-t-il pas la supériorité numérique et n'est-il pas de son devoir de chercher à envelopper l'ennemi qui s'avance de front à sa rencontre? On n'enveloppe sûrement qu'une flotte qui hésite, des vaisseaux troublés qui s'arrêtent. Les Syracusains n'hésitent pas, ne se troublent pas, ne ralentissent pas un instant leur élan. Ils vont aux Athéniens tout droit et à toutes rames; ce sont eux qui attaquent aujourd'hui, qui attaquent toujours, confians dans leurs proues qu'aucun choc n'ébranle, la tête en avant comme des béliers. Dix-huit vaisseaux tombent en leur pouvoir; le reste de la ligne athénienne se débande et se jette pêle-mêle, dans le plus complet désordre, à la plage.

Gylippe accourt d'Ortygie pour attaquer ces trières vaincues; Nicias se précipite, à la tête de ses troupes, pour les défendre. La nuit vient et sépare les combattans. Blessé mortellement, Eurymédon, avant d'expirer, a vu la déroute complète de son escadre. Les vaisseaux athéniens sont restés échoués sur les bancs que forme l'Anapos à son embouchure. Pendant qu'ils s'occupent de se remettre à flot et qu'ils se préparent à rejoindre l'abri de leurs palissades, les Syracusains ont rempli de sarmens et de poix un vieux navire de charge. Ils y mettent le feu et l'abandonnent au vent qui souffle alors du nord. Voilà donc le premier brûlot, le précurseur des barques incendiaires dont les gueux de mer firent usage au siège de Leyde, l'ancêtre incontestable des navires enflammés qui dispersèrent la grande Armada! Voilà ce qu'est devenue, quatre cent treize ans avant Jésus-Christ, la torche d'Hector, cette torche qui va désormais passer de main en main, aux archevêques de Sourdis, aux Tromp et aux Ruyter, pour aller s'éteindre dans les eaux de l'archipel, au milieu des débris fumans des escadres ottomanes! Les Syracusains ont allumé leur brûlot et ont laissé au vent le soin de le conduire. S'imagineraient-ils par hasard que c'est à si peu de frais qu'on incendie une flotte? Il faut à ce jeu-là plus de risque, plus d'audace; il y faut le cœur de nos capitaines du XVII[e] siècle ou la foi guerrière d'un Canaris.

On inventera bien des bateaux-torpilles; le meilleur sera celui qui sera conduit par un fou. Tel ferait triste figure en ligne qui fera merveille si on lui livre un de ces navires qu'il faut avant tout sacrifier. Deux marines à peu près distinctes, n'est-ce pas là ce qui exista jadis et n'est-ce pas encore ce que la différence des aptitudes requises nous contraindra peut-être un jour à reconstituer? Le brûlot de Syracuse n'était pas même guidé par « un arithméticien; » ce n'était qu'un trait lancé à distance par une main inhabile et sans force; il alla se consumer inutile sur la plage où les Athéniens eurent peu de peine à le détourner.

V.

La partie était évidemment perdue pour les assiégeans. Il ne s'agissait plus de savoir si l'on resterait sous les murs de Syracuse ou si l'on irait chercher fortune ailleurs. Ces délibérations étaient déjà oiseuses avant le funeste combat qu'on venait de livrer; maintenant elles n'auraient plus eu d'objet. Les vivres étaient en partie épuisés, et on n'entrevoyait guère comment on s'y prendrait pour les renouveler. La seule question qui se pût encore agiter était celle-ci : « Brûlerait-on la flotte et essaierait-on de faire retraite

par terre, ou tenterait-on de se frayer un passage à travers la flotte syracusaine? » Les Syracusains se tenaient prêts pour ce dernier effort. En possession des deux promontoires qui encadrent l'entrée de la baie, ils avaient rendu la défense de la passe plus facile en y établissant un double barrage. Il était cependant moins périlleux encore de hasarder l'évacuation par mer que de se jeter, avec des troupes démoralisées, dans les montagnes. Toute l'armée, il est vrai, ne sortirait pas à la fois de péril, car il était impossible, après les pertes de navires qu'on avait subies, de songer à rembarquer la totalité des troupes. Ce qui resterait en arrière, solidement retranché, pourvu d'une quantité de vivres à la rigueur suffisante, serait, — on l'espérait du moins, — en mesure de tenir l'ennemi en respect, jusqu'au jour où Athènes aurait, par de nouveaux armemens, reconquis sa suprématie maritime. On viendrait alors, avec une nouvelle flotte, avec de nouveaux transports, enlever d'un seul coup la garnison qu'il fallait bien laisser, inévitable otage, sur cette fatale terre de Sicile.

C'est toujours une opération délicate que de débarquer des troupes; c'est pourtant peu de chose au prix des difficultés qu'on rencontre quand on est contraint de les rembarquer. Nous avons étudié ce problème au temps où nous occupions, après la prise de Sébastopol, le plateau de la Chersonèse et les plus confians ne le trouvaient pas facile à résoudre. « Ne serait-on pas fatalement conduit, disaient-ils, à sacrifier, en se retirant, la majeure partie du matériel de guerre, les chevaux, l'artillerie, — qui sait même, si l'on était un peu vivement pressé, les derniers bataillons? » Et pourtant nous étions complètement victorieux! Les Athéniens, au contraire, venaient d'être battus.

Tout l'espoir de Nicias résidait dans l'issue d'un nouveau combat naval. Que serait ce combat? Une véritable boucherie. Le terrain ne se prêtait, en aucune façon, aux manœuvres; accrochées l'une à l'autre par les grappins d'abordage, les trières ne seraient plus qu'un plafond mobile sur lequel les hoplites combattraient de pied ferme. Les tillacs furent en conséquence chargés de gens de traits et de soldats pesamment armés. Il n'y avait pas à craindre d'alourdir les galères; c'eût été se créer un souci superflu que de vouloir les garder manœuvrantes; elles n'auraient pas à faire un long usage de leurs rames. En équipant tout ce qui pouvait encore flotter, les Athéniens parvinrent à réunir cent dix vaisseaux. Démosthène, Ménandre et Euthydème prirent le commandement de cette force navale; Nicias garda le commandement des troupes laissées à terre. Lorsque l'armée, conduite par son vieux chef, se fut déployée sur le rivage, la flotte s'ébranla. Il restait une étroite issue entre les deux barrages; ce fut vers cette issue, unique voie de salut

qui demeurât ouverte, que la masse compacte des trières athéniennes mit le cap. Elle trouva, rangée en travers, une division ennemie, division trop faible qui céda. Cette division céda, mais sans se débander. Pendant ce temps, le gros de la flotte syracusaine accourut et chargea la flotte athénienne sur ses derrières. Une effroyable mêlée, la mêlée prévue, s'engagea. Plus de deux cents navires en quelques minutes s'entre-choquèrent et bientôt les deux flottes n'en formèrent plus qu'une. Pendant que sur les tillacs on s'exterminait à coups de javelines, pendant que les hoplites, abandonnant leurs lances, se saisissaient, pareils à des lutteurs, corps à corps, les rameurs ahuris, n'entendant plus la voix des céleustes, ne pouvant plus d'ailleurs faire usage de leurs rames en partie brisées ou collées par l'abordage contre le bord, se précipitaient éperdus sur le pont et venaient ajouter leur émoi au tumulte du combat le plus acharné qui se fût jamais vu. Les combattans se trouvaient cette fois enfermés dans l'arène, et les spectateurs rangés sur les gradins de ce cirque sanglant ne leur permettaient même pas d'en sortir pour aller panser leurs blessures. Quelles clameurs, quelles imprécations, quelles injures, quand une galère toute pantelante et toute déchirée faisait mine de s'approcher des remparts d'Ortygie! Des pieds, des mains, de la voix, on la repoussait au milieu de la mêlée, on l'envoyait sombrer en portant à l'ennemi un dernier coup. Les Athéniens n'avaient pas besoin qu'on les excitât ainsi à bien combattre. Quel soldat sur leur flotte ne comprenait qu'il luttait en ce jour pour sa vie! Et cependant les Athéniens furent les premiers à perdre du terrain. Ce genre de combat n'était pas fait pour eux; il était par trop contraire à leurs aptitudes. Rien de plus dangereux, — la guerre de sept ans au XVIIIe siècle l'a prouvé, — que d'échanger brusquement sa tactique habituelle contre celle de l'ennemi; il est rare qu'on ait à se féliciter de l'emprunt. De semblables modifications demandent du loisir; les Athéniens n'en avaient pas eu, et les auxiliaires qu'ils entassèrent sur leurs ponts n'y apportèrent pas un pied marin. Les traits s'égaraient, les coups portaient à faux, pendant que ces soldats novices trébuchaient à chaque oscillation du navire et consumaient leurs forces à s'affermir contre le roulis.

Plus la lutte a été opiniâtre, plus la déroute est sujette à prendre le caractère d'une terreur panique. Les Athéniens firent d'incroyables efforts pour s'ouvrir un passage; quand ils en reconnurent l'impossibilité, ils ne songèrent pas même à se retirer en bon ordre. Ils abandonnèrent tout à l'ennemi, les trières désemparées, les naufragés cramponnés aux épaves; ils s'enfuirent comme des daims de ce champ de bataille où ils venaient de combattre comme des lions. Les vaisseaux syracusains heureusement étaient trop maltraités

pour les poursuivre; ils les laissèrent regagner dans le plus épouvantable désordre le rivage sur lequel Nicias consterné les attendait.

Que faire après cette cruelle épreuve? Quand on songe à la position désespérée dans laquelle on s'était mis, renouveler l'attaque eût peut-être encore été le plus sage. Il restait aux Athéniens soixante vaisseaux et les Syracusains n'en avaient plus que cinquante. Thucydide affirme que Démosthène ouvrit l'avis de profiter du désarroi qui devait suivre une victoire si chèrement achetée, qu'il offrit de tenter une nouvelle sortie, d'aller de sa personne, surprendre, durant la nuit, la passe qu'on trouverait probablement mal gardée. Cette proposition audacieuse était tout à fait dans le caractère du vainqueur de Pylos; elle ne rencontra malheureusement pas d'écho. Les marins d'ailleurs refusaient de se rembarquer. Il n'y avait plus qu'une pensée dans le camp : opérer la retraite par terre.

Abrégeons ces détails lamentables; ici se termine l'expédition de Sicile. Qui pourrait croire en effet qu'une armée usée par tant de combats, décimée par la fièvre, affaiblie par de longues privations, sera capable de s'ouvrir par la force une route de Syracuse à Catane, qu'elle dérobera sa marche, qu'elle surprendra le passage des nombreux défilés qu'il lui faut franchir et dont un seul, gardé par une poignée d'hommes, suffirait à l'arrêter? Non! si grand que soit le courage des chefs, si admirable que puisse être la constance des soldats, on ne sort de situations pareilles que par la mort ou par la capitulation. Nicias et Démosthène étaient des généraux de premier ordre; ils luttèrent bravement contre la fortune, recourant à tous les stratagèmes usités en semblable occurrence, multipliant les assauts et les ruses de guerre, simulant des campemens et se jetant brusquement sur la droite, sur la gauche, en arrière, cherchant de tous côtés des issues et n'en découvrant nulle part, car la cavalerie sicilienne ne les perdait pas de vue, les harcelait sans cesse et surveillait chacun de leurs mouvemens. L'armée cependant s'était allégée de tout bagage inutile, elle avait laissé dans les retranchemens de l'Anapos les malades et les blessés, trouvant dans son propre désespoir la force nécessaire pour résister aux plaintes déchirantes, pour demeurer sourde aux supplications. Elle marchait décidée à tout supporter, la faim, la soif, des fatigues excessives, des combats incessans. Sa résolution ne la sauva pas. Quarante mille hommes avaient quitté le rivage de Syracuse, partagés en deux corps. Le corps que commandait Démosthène formait l'arrière-garde ; il fut enveloppé le premier, refoulé dans un enclos d'où il lui devint impossible de sortir. Pendant tout un jour on l'accabla de traits ; le soir venu, cette troupe condamnée mit bas les

armes. A 5 kilomètres de là, le corps de Nicias éprouvait, s'il se peut, une fortune pire encore. Nicias était parvenu à gagner les bords d'un de ces torrens si communs en Sicile. Qu'il réussît seulement à franchir ce cours d'eau et la cavalerie, qui depuis le matin ne lui donnait pas de relâche, se verrait bien contrainte à lui laisser quelques heures de répit. Mais à la vue de l'eau, les soldats Athéniens abandonnèrent leurs rangs; la soif ardente qui dévorait l'armée ne lui permit plus de garder aucun ordre. Une cohue confuse se précipita vers le fleuve; on eût dit qu'elle craignait de trouver, en arrivant trop tard, le courant tari. On se pressait contre les premières files, on s'entassait dans le lit de l'étroite vallée; ceux qui tombaient étaient foulés aux pieds, d'autres se débattaient au milieu des bagages ou roulaient de rocher en rocher entraînés par le torrent. C'est ainsi que le 28 juin 1835 les troupes du général Trézel échappèrent sur les bords de la Macta aux mains de leur chef; c'est ainsi qu'elles se livrèrent dispersées, désarmées, et sans même opposer un semblant de résistance, au yatagan des Arabes. Les Athéniens se préparaient le même sort. Pendant qu'ils se disputaient l'eau bourbeuse et sanglante, les archers syracusains, les cavaliers indigènes, les hoplites du Péloponèse fondirent à l'envi sur eux. Le massacre fut horrible; jamais la Sicile, habituée cependant à dévorer ses envahisseurs, n'avait contemplé pareille scène de carnage. Des monceaux de cadavres remplissaient le lit encaissé du fleuve; des milliers de blessés jonchaient le sol ou erraient poursuivis par la cavalerie, qui prenait un féroce plaisir à les achever. Nicias se rendit à Gylippe dans le vain espoir d'obtenir quelque pitié pour ces malheureux fuyards. Il se rendit complètement à discrétion, ne stipulant rien pour lui et ne pouvant, à plus forte raison, rien stipuler pour son armée, car son armée déjà n'existait plus. Chaque soldat ennemi s'était fait de lui-même sa part de butin. Le nombre des morts était considérable; celui des prisonniers le fut encore plus. La Sicile entière fut remplie de ces captifs. Les Sicèles, en véritables Kabyles qu'ils étaient, se hâtèrent de les entraîner dans les montagnes. Les soldats de Démosthène furent les seuls qui échurent en partage à l'état. La capitulation à laquelle ils s'étaient résignés semblait devoir leur garantir la vie sauve; les Syracusains se montrèrent implacables. Les deux premières victimes qu'ils immolèrent furent les deux généraux athéniens. Gylippe réclama inutilement ces illustres prisonniers comme la part de Sparte; il n'obtint pas un meilleur succès quand il en sollicita la remise pour prix de ses services. Ce n'était pas d'un sang vulgaire que le peuple de Syracuse était altéré; sa soif de vengeance ne pouvait s'étancher que dans le plus noble sang de la Grèce. Nicias et Démosthène reçurent le coup mortel le même jour. Les troupes auxiliaires prirent ensuite

tour à tour le chemin de l'abattoir; on n'épargna que les troupes athéniennes, si ce fut les épargner que leur réserver la mort lente des carrières. La plupart des soldats d'Athènes qui survivaient encore périrent misérablement au fond des Latomies et ne revirent jamais la lumière du jour.

Quel désastre! Toute la fleur de la jeunesse athénienne, deux flottes, deux armées, avaient disparu dans l'expédition fatale. Ce n'est pas à la campagne de Saint-Domingue, c'est à la campagne de Russie que l'on peut comparer l'expédition de Sicile. La gravité du résultat autorise ce rapprochement. Il est des revers dont on se relève; ceux sous lesquels on reste accablé, ce sont les revers qui ne sauraient s'imputer à l'insuffisance des préparatifs. Quand on a tout cru prévoir, quand on a fait le plus complet et le plus judicieux emploi de ses forces, si l'on échoue, d'où fera-t-on sortir un nouvel effort? La veine saignée à blanc ne se remplit pas en un jour. Le plus sûr est de se résigner et de ne pas faire succéder, par une obstination funeste, à un évanouissement passager l'agonie. Le passé a souffert pour que le présent s'instruise. Quelle moralité tirerons-nous de l'expédition de Sicile? Il s'en dégage sans doute de nombreuses leçons et des leçons de plus d'une sorte. N'en retenons qu'une, mais que ce soit la plus importante. Il est évident que dans ces vastes entreprises de guerre le péril croît avec la distance; n'allons donc pas trop loin quand il nous est loisible de nous en dispenser. « Faire son pré carré » est de la petite politique peut-être; c'est pourtant cette petite politique, appliquée pendant plus de deux siècles avec persévérance, qui nous a faits ce que nous sommes; nous n'avons donc pas le droit de la dédaigner. Ce fut la politique d'Henri IV et de Périclès, ce ne fut pas celle du peuple d'Athènes le jour où la direction d'un grand esprit vint à lui manquer. Les grands esprits sont sujets à erreur, les multitudes y sont plus exposées encore. Ce sont aussi des rois que ces masses inconstantes, et, quand elles délirent, leurs fantaisies ne sont ni les moins coûteuses, ni les moins funestes. Ce qui aggrave leurs fautes, c'est qu'elles mettent toujours un fol et stérile orgueil à les nier. Les rois ont leur responsabilité qui sert au moins d'avertissement à leurs successeurs; les peuples ne s'en prennent jamais à eux-mêmes de leurs infortunes et de leurs souffrances. Ils accusent le sort, ils accusent surtout leurs favoris et leurs généraux. Ces ingratitudes et ces injustices ne réparent rien; le ciel ne réserve de revanches qu'aux rois ou aux nations qui s'en abstiennent.

E. Jurien de la Gravière.

LA MARRAINE

PREMIÈRE PARTIE.

I

On avait donné ce soir-là au Gymnase, au bénéfice des victimes d'une catastrophe récente, une représentation extraordinaire, à laquelle les acteurs principaux des différens théâtres de Paris avaient prêté leur concours; — cela se passait en 1859, vers la mi-février. Le spectacle était près de finir. Une jeune femme enfouie dans une épaisse fourrure, le visage caché sous un voile de dentelle blanche, sortit par la porte des artistes. — Dis-moi, Miette, vois-tu Jean?

La camériste qui la suivait, et qui paraissait joindre l'emploi de soubrette à celui de duègne, se fit un abat-jour de la main, et du haut du péristyle examina le boulevard, sur lequel les illuminations de la façade dessinaient un large coin de lumière. C'était l'instant de la cohue de minuit; les voitures se pressaient, mêlant en tous sens leurs lanternes multicolores qui couraient dans l'ombre comme les étoiles du bouquet d'un feu d'artifice. — Je ne le vois pas. Il s'est pourtant approché, quand je l'ai averti; les sergens de ville l'auront forcé de s'éloigner.

— Mets-toi à sa recherche, Miette. J'attendrai ici.

— Au milieu de ces gens-là?

Miette montra d'un regard dédaigneux les groupes de domestiques formés sous la tente. — Pourquoi pas?.. Mais rassure-toi, voici Marcel Aubry; il veillera sur moi jusqu'à ton retour.

Un homme d'une trentaine d'années qui, les mains dans les poches, le menton frileusement enfoncé dans un cache-nez, arpentait l'asphalte et semblait monter une faction au pied de l'escalier, s'arrêta et leva la tête en entendant prononcer son nom. Un frais éclat de rire lui fit reconnaître la voix qui l'appelait; il gravit les degrés en deux enjambées. — C'est vous, Jane? Je ne m'attendais pas à vous trouver ici à cette heure; vous étiez de la seconde pièce.

— Nous avons eu un événement qui m'a retenue.

— Rien de tragique assurément, car vous riez.

— Je vous raconterai cela. Mais avant tout, il faut que je vous remercie; vous avez été pour moi, dans votre feuilleton d'hier, si bon et si charmant.

— Je n'ai aucun mérite à vous faire des complimens. Vous savez bien que je vous trouve infiniment de talent; je vous ai maintes fois prédit que vous seriez un jour une grande comédienne.

— Vous jouez la comédie beaucoup mieux que moi, et vous avez l'art de débiter les flatteries avec un sérieux qui leur donne presque un air de sincérité.

— Vous êtes méchante; vous savez parfaitement les sentimens...

L'actrice leva le doigt et le menaça : — Prenez garde! Rappelez-vous que je vous ai formellement défendu les déclarations.

— Vous me détestez, n'est-il pas vrai?

— Bien au contraire, je vous regarde comme un excellent ami; seulement je ne crois pas à toutes vos belles paroles. Pourquoi n'êtes-vous pas resté ce soir, pour me voir jouer mon nouvel acte? Je vous ai aperçu dans la salle au commencement de la soirée; vous êtes parti au moment où j'allais entrer en scène.

— C'est vrai; je suis coupable... Voulez-vous que je vous confesse franchement le motif qui m'a fait fuir?

— Je l'exige.

— Et vous ne vous moquerez pas trop de moi?

— Je vous le promets.

— Vous m'avez aperçu au fond d'une baignoire de côté...

— Oui, près d'une dame dont l'obscurité ne m'a pas permis de distinguer les traits.

— La femme de mon ami le plus intime... Ils habitent la province; ils sont mariés depuis un an, ils s'adorent : c'est de la folie. René vient d'être appelé à Paris par une affaire de famille; ils n'ont pu supporter une séparation de huit jours, elle l'a accompagné, malgré l'avis du médecin, malgré le danger dont un très prochain espoir menace ce voyage... Ce soir, dans la loge que je leur avais offerte et où je les accompagnais, j'ai pu me croire dans un nid de tourtereaux; c'était charmant et c'était désolant. On devrait cacher aux célibataires les lunes de miel : c'est le supplice de

Tantale... Ma foi, au bout d'une heure, je ne me suis plus senti le courage nécessaire; j'ai pris, pour m'échapper, le premier prétexte venu, et me voici, attendant la fin du spectacle qui doit me rendre mes hôtes.

— Êtes-vous drôle! Le mariage vous fait donc bien envie? Mariez-vous.

— Il faut, pour se marier, trouver une femme...

— Eh bien! et moi?

Il eut l'air si décontenancé qu'elle ne put retenir un éclat de rire : — Rassurez-vous, je plaisante, et ma menace n'a rien qui vous doive alarmer. J'aime trop ma liberté, et je vous laisse vos désirs envieux... Mais je vois Miette, qui revient m'annoncer qu'elle a découvert ma voiture. Bonsoir!

— Vous vous êtes moquée de moi, et vous ne m'avez pas dit l'événement qui vous rend ce soir si gaie.

— Vite, en deux mots. Je sors tantôt de la loge où je m'étais déshabillée. Je trouve tout le monde en émoi; on appelle à grands cris un médecin. Y a-t-il un accident? Je cours, j'arrive près de la régie... Je vois des choristes et des pompiers qui rient dans un coin; j'entends des vagissemens d'enfant... Le régisseur me dit en passant à côté de moi, d'une voix solennelle où il y a une sorte d'effroi : — C'est une fille! — Et comme j'écoutais, bouche béante, cherchant à comprendre le sens de cette révélation, il ajoute : — Vous nous causez de jolis embarras! — Je comprenais de moins en moins; j'interroge... Dame, il paraît que le régisseur avait raison et que c'était réellement ma faute. Le bon docteur arrive et me confirme à son tour, de par la Faculté, que j'ai joué avec beaucoup trop d'entrain et que j'ai trop fait rire la pauvre mère... Le fait est que les dernières scènes de la pièce sont très amusantes : je m'étais animée; mais aussi peut-on exiger d'une jeune soubrette qu'elle devine qu'il y a des spectatrices à ménager?.. Vous ne devinez pas l'idée qui me frappe l'esprit? Je me dis que cette enfant est un peu à moi... Je force la consigne, je pénètre dans la régie, je déclare au père que je veux être la marraine...

Miette, qui écoutait ce récit avec impatience, se décida à l'interrompre. — Jean a amené la voiture à deux pas. Si vous ne venez pas, mademoiselle, les sergens de ville le feront de nouveau partir.

— Bon, je me sauve; adieu.

— Mais la fin de l'histoire?

— C'est que la mère et l'enfant se portent bien. Ils sont à deux pas d'ici, à l'hôtel Rougemont... Pour la seconde fois, adieu!

La main de Marcel l'arrêta par le bras, un peu brusquement peut-être : — Qu'avez-vous dit? A l'hôtel Rougemont?

— Sans doute.

— Le père est un grand garçon, à la barbe blonde, aux épaules larges ; la mère est une petite brunette...

— Oui.

— C'est René! c'est sa femme! mes compagnons de loge! On leur avait bien dit que ce voyage était une imprudence...

— Oh! la bonne aventure! Vous serez mon compère.

Miette poussa un cri d'effroi : — Les sergens de ville sont là! — et elle entraîna sa maîtresse vers la voiture, sans lui donner le temps d'achever. Marcel resta immobile, laissant à quelques interjections prononcées à demi-voix le soin d'exprimer sa profonde stupéfaction. Il ne songea à partir qu'en se voyant entouré tout à coup par la foule qui sortait du théâtre et se répandait sur les boulevards en flots pressés.

Il se dirigea lentement vers l'hôtel Rougemont, près duquel il fit une halte ; la porte était déjà fermée et on ne voyait pas de lumières aux fenêtres; il mit la main sur la sonnette, mais il ne sonna pas : — Ne vais-je pas le déranger, loin de lui être utile? Je serai maladroit, embarrassé; les célibataires ne s'entendent guère à ce genre d'affaires... Bah! j'écrirai que j'ai été retenu au bureau du journal par une besogne urgente. — Et il s'éloigna.

Midi sonnait à toutes les horloges quand, le lendemain, s'étant décidé à franchir le seuil de l'hôtel, il frappa légèrement à la porte d'une des chambres du premier étage. Il prêta l'oreille, attendant qu'on lui répondît; on parlait à voix basse, mais avec une grande animation; des frôlemens de soie, qui trahissaient la présence d'une femme élégante, accompagnaient en sourdine le bruit des voix. — Si je m'en allais pour revenir tantôt...

Il avait déjà fait un mouvement de retraite du côté de l'escalier. — Ma foi, non, c'est trop niais. Je ne me savais pas timide...

Il cogna résolument; la porte s'ouvrit au moment même et il se trouva vis-à-vis de Jane, qui passa devant lui : — Bonjour, compère!

Elle courait, en tenant serrés contre elle, avec un geste d'enfant joueuse, ses amples jupons; elle se retourna, avant d'avoir parcouru la moitié du couloir : — Je m'enfuis, mais sitôt la répétition finie, à trois heures au plus tard, je reviens.

Marcel la suivait des yeux, surpris, sans voir René, son compagnon d'enfance, qui lui tendait les deux mains avec effusion : — Eh bien, tu ne me félicites pas, mauvais ami, qui m'abandonnes dans le bonheur?

— Tu as reçu ce matin ma lettre?

— Oui; ne parlons pas de cela. J'ai été contrarié d'abord; j'aurais voulu te faire le confident de ma joie... Je suis père, mon cher Marcel! père, entends-tu bien? père d'une belle grosse fille qui

dort là, près de sa mère, dans la chambre qui touche à ce salon; tu l'embrasseras tout à l'heure...

— Certainement, avec plaisir.

— Comment! tu n'y mets pas plus d'enthousiasme que cela? Je suis certain que les enfans t'intimident, comme ils m'intimidaient moi-même avant que je ne fusse marié. Ces célibataires, tous les mêmes!.. Mais je veux que tu aimes ma fille et que tu t'en occupes. Ah! tu y es obligé d'abord. Tu es son parrain.

— Son parrain, moi?

— Pas de refus. C'est décidé.

— Mais la marraine?

— Sort d'ici.

— Jane?.. Ce qu'elle m'a dit hier à ce sujet n'était donc pas une plaisanterie?

— A quel sujet? Tu m'écris que tu n'as su l'événement qu'aujourd'hui...

Marcel rougit: — Je confondais... Mais, au fait, dis-moi ce qu'elle faisait ici... Je n'y comprends rien, et nous avons l'air de jouer une charade.

— Attends d'abord.

René alla sur la pointe des pieds jeter par la porte un coup d'œil sur la chambre voisine. — Elles dorment toujours, dit-il.

Puis, après quelques instans de contemplation, il revint s'asseoir sur le canapé près de Marcel; une grosse larme brillante descendait lentement sur ses joues hâlées. — Pardonne-moi, je suis encore si ému, et depuis hier je ne fais que pleurer, quand je devrais rire. Je crois vivre dans un rêve... Tu sais ce qui est arrivé; c'est une aventure étrange, n'est-ce pas?.. Ah! je t'assure que nous étions loin de nous attendre à cela... Cette pauvre Adèle s'amusait à la folie. Tu devines bien que je n'ai pas gardé un souvenir très exact des incidens... J'ai vu autour de nous des pompiers, des femmes en jupes courtes, des joues fardées, tout un monde... Plus tard, quand j'ai repris un peu la notion des choses et des lieux, j'ai aperçu une fillette blonde qui allait, venait, avec des soins charmans et un sourire doux qui contrastait singulièrement avec les visages moqueurs ou ennuyés dont j'étais entouré. Je me rappelle qu'elle se hissa à mon oreille et me dit qu'elle voulait être la marraine; je fis un signe de tête qui, paraît-il, fut pris pour un consentement... Je te jure que je songeais à toute autre chose en ce moment qu'à choisir une marraine...

— Et elle est venue ce matin?

— Il y a une heure, la porte s'ouvre. Je vois entrer une dame voilée qui me dit en riant : — C'est moi!.. Et ma filleule? — Elle lève le masque de dentelle qui cachait ses traits; je reconnais

la petite fée de la veille. — Et ma filleule? vous savez que je l'aime déjà passionnément. — La voilà partie! Ah! mon ami, vous autres Parisiens, vous êtes habitués à voir de près les femmes de théâtre; mais pour nous, gens de la campagne, elles ont plus d'une séduction. J'écoutais, ravi, son babil si gai, si doux; je ne pouvais me lasser de regarder ce visage si délicat, si fin, où je cherchais en vain à retrouver les mines piquantes qui nous avaient tant fait rire la veille... Ma surprise ne lui avait pas échappé, et elle s'en amusait : — Oh ! c'est bien moi ! me dit-elle. — Et pour me le prouver elle se met à me réciter la scène à la suite de laquelle est arrivé l'événement... Ma foi, quand j'ai entendu cela de nouveau, je n'ai pas résisté. Tu as vu tout à l'heure combien les larmes me viennent facilement... Elle a pleuré avec moi... Bon, tu souris! Cela te paraît donc bien ridicule, célibataire?

— Non pas.

— Ne te défends pas; à ta place, je rirais aussi... Toujours est-il que cette émotion partagée a établi immédiatement entre nous une bonne et franche sympathie. Ce qui n'empêche pourtant que j'ai fait un soubresaut, quand elle m'a rappelé ma promesse. Dame, tu comprends, une actrice !

— Je comprends.

— Mais il était difficile de lui expliquer cela. Je n'étais pas du tout à l'aise. J'aurais bien voulu que tu fusses là pour m'aider, toi qui as l'habitude de parler aux femmes de théâtre... Je lui ai dit que j'étais désolé, mais que j'avais promis d'avance les fonctions de parrain et de marraine aux deux seuls parens que nous eussions, au cousin germain de ma femme et à sa demi-sœur...

— Mme Pivier, je crois?

— Oui. Quant au cousin, tu l'as vu à ma noce.

— Le professeur?

— Lui-même, M. Haget. Elle ne s'est pas rendue; elle m'a démontré que les circonstances dans lesquelles avait eu lieu la naissance enlevaient toute valeur à cette promesse, qui n'eût été valable que si l'enfant fût né dans notre petite ville, chez moi, entouré de la famille. Ah! elle raisonne très bien! Je me défendais de mon mieux. Elle a commencé alors à prier, à supplier... Vois-tu, Marcel, elle était vraiment charmante, à demi agenouillée, me promettant d'une voix pénétrante d'aimer ma fille, d'être pour elle une seconde mère... Bon, voilà encore ton sourire! Tu es habitué aux séductions de ces sirènes, double Parisien; mais je crois bien que si tu avais été à ma place, tu n'aurais pas fait meilleure contenance que moi.

— Tu as capitulé?

— Pas tout de suite... Elle me disait que nous donnerions à la

petite le nom de Claudine, celui du personnage qu'elle jouait dans la pièce, qu'il nous rappellerait sans cesse le souvenir de cet heureux événement, que ce serait le sceau d'un lien éternel... Eh! que sais-je encore? Elle me disait une foule de choses qui me remuaient l'âme... Effrayé moi-même par l'impression qu'elle me faisait, je m'arme enfin de résolution et, prenant une grosse voix décidée, je lui déclare que mon parti est pris, qu'elle aura beau faire, que cela ne se peut pas... Mais ne voilà-t-il pas qu'au moment où je prononce mon arrêt, l'enfant se réveille et fait entendre un long vagissement qui, ma foi, ressemblait à une protestation. Elle se relève avec un geste de triomphe. — Vous entendez? L'enfant proteste... Vous ne résisterez pas à sa voix? — Avant que j'aie eu le temps de l'en empêcher, elle se précipite dans la chambre, s'agenouille près du berceau, et couvre la petite de baisers. Ma femme, qui s'étonnait de cette bruyante invasion, est mise au courant en quelques mots; elle sourit faiblement en voyant l'actrice au pied de son lit, tendre vers elle les mains jointes. — Ne me refusez pas cela, madame, je sens que cela me portera bonheur. — Il y a des momens où l'on est plus prompt à s'attendrir et où l'on ne voudrait voir autour de soi que des heureux... Bref, la petite se nommera Claudine. Qu'en dis-tu?

— L'histoire est singulière.

— Attends donc, ce n'est pas tout. Il fallait un parrain.

— Et le professeur?

— Songes-y; je ne pouvais offrir à un homme aussi grave que M. Haget d'être le compère d'une pareille marraine. Et puis, entre nous, je ne me soucie pas que cette aventure s'ébruite en notre petite ville, où l'on est terriblement collet monté. Alors nous t'avons choisi par acclamation.

René se leva, alla de nouveau jeter un regard attentif sur ses chères malades, fit avec agitation le tour du salon et revint se placer debout devant Marcel, qui était resté sur le canapé, silencieux, visiblement préoccupé. — Tu ne souffles mot. Me blâmes-tu?

— Non certes.

— Ne m'as-tu pas dit, hier, en me montrant son nom sur l'affiche, que cette jeune fille serait un jour une comédienne célèbre, que c'est une véritable artiste et, qui mieux est, une honnête femme?

— Sans doute.

— Claudine aura plus tard une marraine dont elle sera fière et qui pourra la servir... Mais dis-moi donc que j'ai bien fait! Ne vois-tu pas que je suis effrayé moi-même de ma résolution, que j'ai besoin d'être approuvé, encouragé, soutenu?

— Que crains-tu en somme? Qu'on ne te raille et qu'on ne te

critique dans ta petite ville? Tu raconteras à tes parens, s'ils se montrent offensés, ce que tu viens de me raconter; il faudra bien qu'ils comprennent.

— Répète-moi alors que tu m'approuves.

— Je t'approuve, à la condition pourtant que tu ne te fasses pas d'illusions au sujet de la durée du caprice de la marraine.

— Que veux-tu dire? Crois-tu qu'elle ne tiendra pas sa promesse, qu'elle n'aimera pas Claudine?

— Jane a présidé, comme la bonne fée des contes, à la naissance de ta fille; tu lui donnes au baptême la place qu'elle réclame: tu fais bien. Mais n'oublie pas que tu as affaire à une fée de théâtre, que sa baguette n'est que du bois doré et que ses dons ne sont que des chansons.

— Quelque chose me dit que j'ai assuré le bonheur de Claudine. Après tout, qui nous prouve qu'il n'y a plus de vraies fées?... Ah! tu ne réponds rien à cela?

Marcel se contenta de faire entendre un rire énigmatique. Il s'était levé. — Tu pars? demanda René. Tu n'attends pas que Claudine soit réveillée, pour l'embrasser?

— Je reviendrai tantôt.

— C'est cela; viens voir de près mon bonheur; je veux te faire envie. Et puis nous nous occuperons du baptême; nous irons ensemble à la mairie... Car j'entends que tu sois un parrain sérieux, et que, si la marraine oublie ses promesses, tu sois là... Mais Dieu merci! je suis encore debout, et je le serai longtemps encore. Paris tue, la province conserve.

Et montrant avec orgueil sa large carrure, son visage épanoui, sa taille d'athlète, il cria à Marcel, qui avait déjà disparu dans l'ombre du couloir : — Je veux vivre cent ans!

II.

On jasa longuement et méchamment dans la petite ville, quand, au bout de trois semaines, René revint avec sa femme et sa fille, occuper la maison à volets verts qu'il habitait depuis le jour de son mariage, dans le coin le plus reculé du faubourg, à la lisière même des champs, à deux pas de la rivière, en face des grands rochers. Il y a dans ces cités mesquines, où chacun connaît son voisin, l'espionne et l'envie, des coteries qui s'emploient tout entières à la médisance, qui ne pardonnent pas au bonheur, qui poursuivent impitoyablement contre les heureux la vengeance des ennuis de la vie provinciale et des colères que laissent au cœur les ambitions étouffées, les ardeurs inassouvies et toutes les décep-

tions d'une existence emprisonnée dans un horizon étroit. René n'était pas de la localité, ce qui est un crime, et il était venu de Paris, ce qui est le plus grand de tous les crimes.

Un beau matin, on l'avait vu débarquer, le sac au dos : c'était à cette époque un joyeux garçon qui, peu soucieux d'entrer dans la vie grave et laborieuse, portant le diplôme de médecin qu'il venait de conquérir roulé dans son mince bagage, faisait gaîment son tour de France, cherchant sur son chemin avec une égale ardeur la science et le plaisir, les prenant sans façon où il les trouvait, étudiant à ses heures, faisant de la botanique et de la géologie, herborisant, dessinant, chantant matin et soir, buvant sec et suivant docilement les préceptes du gros Roger Bontemps. On avait fait d'abord grande fête à ce voyageur dont l'humeur aimable et originale avait séduit les jeunes gens. Son séjour, qui devait ne pas dépasser la semaine, s'était insensiblement prolongé pendant plusieurs mois; cela avait naturellement excité la curiosité des bonnes âmes: on avait fait des enquêtes minutieuses, et on avait fini par découvrir qu'il n'était retenu ni par les beautés pittoresques du pays, ni par les recherches scientifiques dont il affectait de parler avec mystère dans l'espoir de donner le change, mais tout simplement par les beaux yeux de Mlle Adèle Perron. La « fille au père Perron » était une des beautés de l'endroit, et une des héritières, ce qui ne gâte rien : le père Perron n'était pas personnellement fort riche, la petite fortune qu'il avait amassée en bâtissant s'était fondue plus tard dans des spéculations de terrains; mais on savait qu'il avait quelque part, bien loin, un frère, un autre Perron, à qui l'industrie avait donné des rentes bien sonnantes, qui n'avait pas d'enfant et qui avait promis de laisser sa fortune à sa nièce. Il y avait eu, cela va sans dire, un soulèvement général contre le Parisien qui osait disputer à la jeunesse du pays ce double trésor; malheureusement pour les amateurs, dont la défiance avait été mise trop tard en éveil, le cœur de la jeune fille s'était donné tout de suite; ils avaient dû prendre leur parti, et se contenter de la maigre consolation qu'ils avaient trouvée à assaisonner de quelques avanies le triomphe du Parisien. René, son mariage fait, avait entrepris sérieusement l'exercice de la médecine, et, n'ayant d'autres concurrens que quelques Esculapes de province, il n'avait pas tardé à se créer, malgré l'envie, une clientèle importante.

Les circonstances bizarres qui avaient entouré la naissance de Claudine fournirent à la malignité l'occasion qu'elle attendait depuis longtemps; les plaisans s'en donnèrent à cœur-joie, Mme Pivier, malgré les liens étroits de parenté qui l'attachaient à René, fit

sa partie dans ce beau concert. Elle n'avait jamais eu qu'une très médiocre sympathie pour ce beau-frère dont les libres allures et les libres pensées offusquaient à tout propos sa dévotion, sa rigidité et ses manies bourgeoises. Quand elle sut que sa nièce était née dans un théâtre, que la faiblesse du père avait, au mépris d'un engagement ancien, permis à une comédienne de s'emparer du titre de marraine, elle poussa des cris d'orfraie; elle alla de maison en maison exhaler sa colère, se plaindre de l'outrage qui lui était fait, éveiller l'indignation. Elle trouva partout, cela va sans dire, des auditeurs complaisans qui lui donnèrent la réplique; on condamna unanimement la conduite du Parisien éhonté, et on déclara que c'était bien là un exemple des mœurs de Paris.

René et sa femme eurent vite connaissance du bruit que faisait autour d'eux cette histoire et des commentaires qui se colportaient; mais ils ne firent qu'en rire, leur bonheur était si complet qu'il ne pouvait être atteint par de semblables enfantillages. Mme Pivier avait en vain cherché à entraîner dans son camp le parrain dépossédé; à sa vive stupéfaction, il avait refusé de la suivre. Chaque dimanche, les habitans de la grande rue du faubourg, qui employaient les loisirs du jour dominical à surveiller de leurs fenêtres les allées et les venues des rares passans, le voyaient prendre le chemin de la maison aux volets verts, — de la maison verte, comme on disait, — vêtu de son éternel habit noir, portant sous le bras gauche une pile de livres qui ne le quittaient jamais, pas même les jours de congé, brandissant de la main droite un parapluie dont il ne se séparait en aucune occasion et qui le protégeait avec la même constance contre l'eau du ciel et contre les ardeurs du soleil. Il se faisait longuement raconter par René les grands et les petits événemens qui avaient accompagné la naissance de Claudine; il écoutait, sérieux, impassible, mais sous ses lunettes d'or son œil clignotait d'une certaine façon, et il lui arrivait quelquefois de dire : — Je ne vous pardonnerai jamais de ne m'avoir pas gardé ma place de parrain.

René s'amusait fort de l'idée que le grave professeur aurait pu être le compère de la comédienne. — Ah! ah! cousin Haget, prenez garde! Je crains fort que, malgré votre cravate blanche et vos gros livres, vous ne soyez un libertin. Prenez garde que vos passions n'éclatent tout à coup et ne vous jouent un mauvais tour!

C'était plaisir de voir M. Haget lisant les lettres que Jane envoyait à tout instant; il tenait longtemps d'abord le papier sous le nez et en aspirait à pleines narines le parfum; il lisait ensuite lentement, curieusement, avec une certaine terreur pudique, comme s'il craignait, à chaque ligne, de découvrir quelque grosse abomination, et il paraissait stupéfait de ne découvrir que les choses les plus gen-

tilles et les mieux dites. Ces lettres accompagnaient le plus souvent des cadeaux, des jouets trop riches, des vêtemens trop somptueux, auxquels on ne pouvait en ce ménage modeste trouver aucune utilité, qu'on enfermait dans des armoires et qu'on exhibait dévotement quand on racontait l'histoire de la marraine. Elle avait fait à Paris, le jour du baptême, la promesse d'aller voir sa filleule avant l'année révolue; elle avait plusieurs fois, en écrivant, rappelé cette promesse : deux années se passèrent, et elle ne vint pas. René songea bien à refaire le miracle de Mahomet, à conduire Claudine à sa marraine, mais il avait été attaché comme médecin à plusieurs grandes usines du pays; il était toujours par voies et chemins. D'été en été, le projet fut toujours remis. Et puis, il arriva peu à peu que les lettres furent plus rares et plus inégales; il y en avait de longues et de courtes, de tendres et de sèches; il en venait deux de suite, et pendant six mois ou plus, il n'en venait pas. De cadeaux, plus un.

Un beau jour, Marcel débarqua à l'improviste dans la petite ville. Il donna des nouvelles de la marraine; il raconta qu'elle était parvenue de succès en succès, à conquérir une place fort en vue dans le monde des théâtres, que la Russie lui avait fait faire des offres splendides, qu'elle allait sans doute abandonner Paris, qui ne lui offrait pas encore une moisson d'or et de bravos suffisante à son gré, qu'elle y reviendrait plus tard; ce n'était plus d'ailleurs la jeune fille souriante qui était apparue comme une fée gracieuse près du berceau de Claudine, c'était une femme en pleine possession de sa beauté et de son talent. Était-ce l'effet des médisances provinciales? René pressa Marcel de questions sur l'estime qu'on accordait à Jane; il se fit affirmer cent fois qu'aucun bruit fâcheux n'avait encore donné de démenti à la réputation qu'elle s'était faite. — Vois-tu, disait-il, j'ai besoin d'être rassuré. Je connais bien le théâtre, et ce que tu me dis là me paraît si extraordinaire que j'ai peine à y croire. Tôt ou tard, les vertus qu'on croyait les plus solides y succombent.

Marcel riait alors de bon cœur : — Ah! dame, je ne me porte pas garant de l'avenir; tu me demandes si l'actrice dont tu faisais la marraine de ta fille était une honnête femme, je te dis carrément : oui. Tu me demandes si elle l'est encore; je te réponds aussi carrément : oui.

— En connais-tu une qui, ne se mariant pas, le soit restée jusqu'au bout?

— Une et plusieurs... Mais ce sont des phénomènes évidemment.

— Cite-moi des noms.

— Il faudrait chercher...

Ils cherchaient, l'un sérieux, l'autre plaisantant. Enfin un soir,

après le dîner, comme cette recherche recommençait pour la centième fois, Marcel dit : — J'en sais une qui est jeune, qui est belle, et dont j'oserais répondre ; sa jeunesse a eu des leçons qui lui ont donné des idées particulières...

Il raconta longuement une navrante histoire, celle d'une enfant, fille de bons bourgeois de Paris, livrée par la mort de ses parens à la tyrannie d'une tante, d'une aventurière repoussée autrefois de la famille et tombée de chute en chute dans les bas-fonds du vice. Sans défense, la pauvrette, à quinze ans, pour échapper aux désordres hideux qui s'étalaient autour d'elle, dont une clairvoyance précoce lui dévoilait la honte, et dont son éducation honnête lui inspirait l'horreur, était allée demander un asile et du pain aux artistes d'un petit théâtre de banlieue, leur offrant en échange son bon vouloir, sa vive intelligence, son instinct dramatique ; de braves gens, — il s'en trouve partout, — l'avaient protégée et sagement guidée à travers les écueils de cette vie nouvelle. — Si celle-là était la marraine de Claudine, aurais-tu confiance ?

— Sans doute.

— Eh bien ! aie confiance.

— C'est Jane ?

— Il y a bien des cas, mon cher ami, où le journaliste est un confesseur qui doit garder les secrets qui lui ont été confiés.

— Tu m'en as dit assez. Oh ! que ne m'as-tu raconté plus tôt cette histoire ? Je n'aurais jamais eu la moindre inquiétude.

Marcel se gratta le menton : — Tu t'emportes, tu t'emportes !.. De simples présomptions, tu fais immédiatement une certitude. Souviens-toi du proverbe : Il ne faut jurer de rien.

— Comment ? C'est toi maintenant qui doutes ?

— Dame, il y a pour ces vertus si bien tenues des momens difficiles à passer. Combien en a-t-on vu sombrer aux approches de la quarantaine dans des romans de pensionnaire et rendre les armes à des don Juan imberbes ? C'est souvent la revanche de l'amour dédaigné.

— Va, va ; je suis rassuré, moi, et je sais de plus que si Claudine était un jour orpheline et malheureuse, — tout peut arriver, — elle trouverait de la pitié dans ce cœur qui a connu les souffrances de l'abandon.

— Écoute, mon bon René, tu as obéi à une fantaisie charmante en donnant à ta fille une marraine de théâtre ; tu es un original et un poète à tes heures... Je suis, moi, un homme pratique, et je ne puis partager tous les espoirs que tu fondes sur un caprice de comédienne...

Marcel était du reste en veine de moralité et de prosaïsme ; la vie tranquille, le jardin, les fleurs, les jeux de l'enfant, tout lui plut,

l'intéressa, l'inspira; il maudit cent fois le célibat, l'existence bruyante, la lâcheté qui l'avait toujours, à l'heure des grandes résolutions, empêché de briser résolument la chaîne des vieilles habitudes et des plaisirs égoïstes; au bout de trois jours, il partit, confiant ses sermons au vent, qui les emporta.

Il vint encore quelques lettres, deux ou trois tout au plus; la marraine ne trouvait plus le temps de songer à l'enfant qui lui avait donné, au temps des joies faciles, quelques heures d'amusement. Un jour cependant, après un silence qui avait duré pendant plusieurs années, les facteurs de la gare apportèrent une lourde caisse bariolée, ornée de cachets et d'étiquettes multicolores, dont le passage par les rues de la petite ville produisit un émoi extraordinaire. Elle apportait de Saint-Pétersbourg, sans explication, une fourrure de valeur qui fut enfermée dans la grande armoire avec les autres cadeaux. Jane s'était souvenue de sa filleule, et l'on apprit ainsi qu'elle avait abandonné Paris pour la Russie. Les voisins parlèrent de la caisse pendant huit jours au moins; elle était vraiment très belle, elle faillit provoquer une réaction, et peu s'en fallut qu'éblouis par les dimensions et par les couleurs vives, ils ne déclarassent que René avait donné à sa fille la première marraine du monde. S'il était venu une seconde caisse, la chose eût été proclamée d'une seule voix; mais il n'y eut pas de seconde caisse, et ce fut le commencement de l'oubli.

La petite Claudine grandissait insensiblement; ce n'était déjà plus tout à fait une enfant; René avait voulu faire lui-même son éducation; il lui avait, un peu par principe, un peu par négligence, laissé prendre des airs assez sauvages. Les vieilles demoiselles qui revenaient de la messe et qui la voyaient gambader dans la poussière du chemin, secouant librement sous les chaudes caresses du soleil sa chevelure noire ébouriffée, la regardaient avec une curiosité un peu scandalisée : — C'est la filleule de la comédienne! disaient-elles; — elles n'étaient pas loin de lui trouver quelque chose de satanique. Elle avait pour unique compagnon de jeux un petit voisin, le neveu de l'hôtelier qui demeurait à cent pas de la maison verte, tout au bas de la montée, il s'appelait Jacques Vineux. Son visage pâle, encadré de longs cheveux blonds, contrastait singulièrement avec la mine hardie de Claudine; il ignorait les affections sous la garde desquelles grandissent les autres enfans. Orphelin, il avait été recueilli par son oncle, qui n'était pas un méchant homme, mais qui, peu fortuné, intéressé, brutal, ne lui épargnait ni les traitemens sévères ni les reproches blessans; il s'était pris pour Claudine d'un attachement profond qui ressemblait à de la dévotion, il avait entendu près d'elle les premières bonnes paroles qui eussent frappé son oreille; près d'elle, il avait connu les premiers sourires

et les premiers plaisirs. Chaque jour, dès l'aurore, il gagnait la maison verte, se cachait dans le jardin et attendait qu'elle le rejoignît, toujours sérieux et grave; elle était fidèle à ces innocens rendez-vous; elle s'était facilement habituée à la société de cet esclave docile, toujours prêt à l'aider en ses plaisirs, à exécuter ses caprices ou à supporter ses taquineries.

Un matin, pour la première fois, il trouva en arrivant la maison encore endormie: aucun bruit ne se faisait entendre; les volets verts étaient fermés du haut en bas. Il attendit, mais Claudine ne vint pas. Ce fut dans la journée seulement, en voyant arriver le curé et le bedeau qui parlaient à haute voix, qu'il apprit la vérité. René était mort : ce colosse qui se croyait si sûr de la vie avait été emporté presque subitement par une pleurésie.

Il n'était plus question de jeux. Jacques revint à ses habitudes taciturnes; pendant les semaines qui suivirent, il ne quitta pas le banc de pierre qui ornait la façade de l'auberge et d'où l'on voyait, au sommet de la montée, la maison verte, joyeusement éclairée par le soleil qui semblait se moquer de la douleur et de la mort. Il suivait de l'œil Mme Pivier qui, réconciliée avec sa demi-sœur par ce terrible événement, ne la quittait plus; elle passait et repassait, de son pas menu, toujours suivie par son fils aîné, un grand garçon nonchalant qui répondait au nom de Victor, en qui un instinct secret lui montrait un ennemi, et qu'une jalousie irréfléchie lui commandait de détester.

La jeunesse ne porte pas de longs deuils; la vie d'ailleurs reconquiert toujours ses droits. Claudine, au bout de quelque temps, reprit sa gaîté, et revint aux passe-temps d'autrefois, mais elle n'avait plus la même liberté; le grand Victor ne la quittait presque pas, il paraissait du reste obéir moins à un penchant naturel qu'à une consigne donnée et s'ennuyait tout autant qu'il ennuyait. Mme Pivier, dont la surveillance était continuellement en éveil et qui avait pris les rênes du ménage, venait fréquemment interrompre les jeux avec des mines de trouble-fête; elle avait pour Jacques des regards particulièrement sévères, qui semblaient lui demander le secret de sa présence. Un jour, Jacques trouva Claudine pensive et presque solennelle. — Tu ne sais pas la nouvelle? Ma tante Pivier ne veut plus que tu viennes ici.

Et, avec cette dure franchise des enfans qui ne sait rien cacher, elle ajouta : — Ma tante Pivier ne veut plus que nous jouions avec le neveu d'un aubergiste...

Il ne comprit d'abord qu'une chose, c'est qu'il était exilé, et il se retira; mais il vit en partant deux grosses larmes dans les yeux de Claudine, et cela le fit sans doute réfléchir, car le soir, en ren-

trant, il se campa fièrement devant son oncle et lui dit d'un ton résolu : — Je veux aller à l'école et devenir un monsieur.

Jean Vineux le regarda de travers et ne répondit rien d'abord, ce qui était sa façon de défendre sa bourse, quand il la croyait menacée; mais dans la nuit, il songea qu'il aurait profit plus tard à avoir un aide instruit, et le lendemain Jacques vit son désir réalisé. Il devint vite le meilleur élève de l'école; il écrivait et lisait du matin au soir, si bien que le moment arriva où il en sut autant que son maître, qui, à la vérité, ne savait pas grand'chose. Il demanda qu'on le mît au collège. Jean Vineux se fâcha, cette fois. — Je ne t'ai pas recueilli, dit-il brutalement, pour faire de toi un savant.

Jacques lui répondit avec une décision tranquille : — Mon père était un monsieur; il faut que je sois un monsieur comme lui.

S'il ne fut pas battu, il le dut à la stupéfaction que causa cette fière réponse. La transformation qui avait tout à coup fait de l'enfant craintif un petit homme résolu n'avait pas échappé à l'œil de l'aubergiste; mais il prenait pour de l'orgueil ce qui était du courage et peut-être de l'amour naissant. Jacques n'avait pas entièrement cessé de voir Claudine. Souvent, le soir, ses cahiers sous le bras, il gravissait la montée, et, suivant le sentier qui longeait le jardin de la maison verte, il allait s'asseoir sous les saules, attendant patiemment qu'elle se montrât et qu'elle l'aperçût. Elle s'approchait, et ils causaient furtivement par-dessus la haie; elle lui racontait, les yeux pleins de larmes, la dure tyrannie que faisait peser sur elle l'esprit dominateur de Mme Pivier, qui, profitant de l'accablement de la veuve, s'était emparée de la maison et la régentait à sa guise; il lui disait ses travaux, ses ambitions, ses tristesses. — Ton oncle ne veut pas que tu ailles au collège, et cela te rend bien triste? Eh bien, écoute, lui dit-elle, je parlerai de toi au cousin Haget.

Le dimanche suivant, en revenant de la maison verte, le professeur entra à l'auberge, demanda Jacques, le fit jaser et l'interrogea. Au bout de quinze jours, il revint, causa longuement avec Jean Vineux, très flatté d'entendre un aussi savant homme faire l'éloge de son neveu, et lui dit que moyennant certaines démarches, une bourse d'études serait accordée; l'aubergiste céda. A partir de ce moment, Jacques cessa de traiter Claudine en camarade.

Du reste, il ne lui parlait plus que par surprise, et à d'assez rares intervalles. Les travaux du collège lui laissaient peu de temps; Claudine était de la part de Mme Pivier l'objet d'une surveillance sévère qui ne lui accordait aucune liberté. Les années passant après les années, ils étaient l'un et l'autre devenus grands; elle avait at-

teint ses quatorze ans; il en avait plus de quinze, et déjà les commères souriaient malicieusement en les voyant quelquefois à la brune s'entretenir à voix basse par-dessus la haie.

La mort vint de nouveau frapper à la porte de la maison verte, dont elle avait appris le chemin; elle enleva la veuve, qui depuis la mort de René avait donné toutes ses journées aux larmes et aux souvenirs : les volets se fermèrent de nouveau; mais cette fois ils ne se rouvrirent plus. De grandes affiches jaunes furent collées sur la grille; un notaire, de noir habillé, vint un matin s'installer dans la grande salle de l'auberge de Jean Vineux; sur une table chargée de chopes et de papiers, il vendit au plus offrant le bâtiment, le jardin, les meubles; des scieurs vinrent ensuite qui arrachèrent les fleurs, les haies, et abattirent les grands arbres du jardin ; des murs de brique rouge, tristes et nus, s'élevèrent autour du logis dont on faisait une fabrique, l'enfermant dans un tombeau et le cachant à tous les yeux.

Le lendemain de l'enterrement, Mme Pivier avait emmené Claudine habiter avec elle, à l'autre extrémité de la ville, l'usine noire dont elle avait depuis la mort de son mari pris la direction; elle l'y tenait emprisonnée. Pour l'apercevoir de loin, Jacques allait chaque dimanche entendre la grand'messe à la cathédrale: caché derrière un pilier, il passait l'heure entière à la contempler, scandalisant les dévotes par sa distraction; à la sortie, sous le porche, il la voyait partir entre Mme Pivier et le grand Victor, à qui on la forçait de donner le bras. Il n'osait la suivre, et il regagnait tristement sa chambrette où il s'enfermait avec ses livres et le souvenir de quelques regards disputés à l'attention méfiante de la tante.

Les années de collège s'étaient écoulées rapidement : il eut en terminant des succès dont on parla en ville et qui flattèrent la vanité de l'aubergiste; l'heure arriva de choisir une carrière, et il y eut de nouvelles batailles. Les instans qu'il ne donnait pas au travail ou à la lecture, il les employait à écrire des vers, qu'il enfermait dans un tiroir et qu'il refusait obstinément de montrer; cette manie nouvelle excitait à tout instant la colère de Jean Vineux, qui n'aimait pas la littérature, ayant eu jadis pour cliens des journalistes de province toujours altérés et peu prompts à payer, et qui s'indignait de voir son neveu prendre goût à un métier de gueux. Jean Vineux avait cherché à se faire un allié de M. Haget; mais celui-ci, à sa grande surprise, malgré le caractère respectable et le sens pratique qu'on lui supposait, s'était tenu sur la réserve, déclarant qu'il ne faut pas contrarier les vocations.

Jean Vineux n'était pas satisfait; ce qui n'empêche que, le jour où Jacques fut couronné dans un concours qu'avait ouvert la So-

ciété des Muses, il ne crut pas pouvoir se dispenser de faire déboucher quelques bouteilles du bon coin. En buvant entre amis et voisins, on causa naturellement de tous les gens connus : que faire en une petite ville, à moins que l'on ne s'occupe du prochain? — Vous savez la nouvelle? Mlle Claudine, la fille du docteur, devient une riche héritière; le frère au feu père Perron est mort là-bas, après avoir fait attendre son héritage pendant près de vingt ans.

— C'est vrai; je me rappelle qu'au temps où le docteur épousa la fille au père Perron, on disait déjà qu'elle hériterait; tous les jeunes gens lui faisaient la cour.

— Il paraît que le bien qu'il laisse est beaucoup plus considérable qu'on ne le supposait. Vous pensez si Mme Pivier est joyeuse! Elle guignait depuis longtemps cet héritage, et elle fait tout ce qu'elle peut, depuis la mort du docteur, pour amener un mariage entre Mlle Claudine et son benêt de fils aîné.

— Je le sais ; mais on m'a assuré que la petite ne s'y prête pas ; elle a l'air, entre eux, d'une prisonnière entre deux gendarmes.

— Mme Pivier n'est pas femme à se laisser jouer par une fillette, et ce qu'elle a résolu finit toujours par s'accomplir...

Personne ne remarqua la pâleur livide de Jacques qui écoutait, silencieux, les yeux baissés, torturant de la main les poils follets qui dessinaient une ombre sur sa lèvre supérieure, ni la sombre préoccupation qui, pendant le reste de la soirée, l'empêcha de se mêler à la conversation. Sa mélancolie s'accrut encore les jours qui suivirent. Le dimanche, il n'alla pas à la grand'messe, et pendant deux semaines il évita de traverser la ville, se contentant de faire du côté de la campagne des promenades solitaires. Cette humeur noire prit fin subitement, un matin que le facteur lui remit une lettre dont l'adresse portait son nom écrit d'une petite écriture fine et serrée; il tremblait en l'ouvrant ; il la parcourut et poussa un cri de joie. — Qu'y a-t-il? demanda Jean Vineux. Est-ce encore un prix qu'on te décerne?

— Non, rien...

Il s'enfuit, et de la journée ne sortit plus de sa chambre, où on l'entendait marcher avec agitation; l'obscurité venue, il partit, sans vouloir dire où il allait. Ses sorties mystérieuses se renouvelèrent fréquemment. Jean Vineux était trop occupé dans son auberge pour faire attention aux allées et aux venues du jeune homme; mais il ne se passa pas longtemps sans qu'il n'en entendît parler. Dans les petites villes, rien n'est ignoré; on vint lui raconter dans le tuyau de l'oreille que plusieurs fois par semaine, Jacques allait, à la tombée de la nuit, rôder autour de l'usine de Mme Pivier. Les voisins s'étaient mis aux aguets pour tâcher de surprendre son

secret, mais ils n'y étaient pas parvenus; toujours en savaient-ils assez pour être certains qu'il était amoureux de Mlle Claudine et qu'il avait avec elle des entrevues secrètes. Jean Vineux commença par froncer le sourcil, puis, en y pensant, il finit par reconnaître qu'un mariage avec l'héritière serait une excellente affaire, et c'est presque en riant qu'il en parla à Jacques. Mais, aux premiers mots, celui-ci se rebiffa. — Mlle Claudine a une grande fortune, et je n'ai rien.

— Ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à l'épouser; au contraire.

— C'en est une. Si jamais je devais songer à épouser Mlle Claudine, ce ne serait qu'après avoir conquis une position qui me fît son égal.

Il avait l'air si courroucé et il parlait avec une telle fermeté que l'aubergiste n'insista pas; il se contenta de murmurer : — Orgueilleux comme son père!

Deux semaines ne s'étaient pas écoulées que Jacques lui annonça, à brûle-pourpoint, qu'il voulait partir pour Paris et tenter de s'y créer une place et un nom. Aller faire de la littérature à Paris, quand il était si facile d'obtenir dans la ville un emploi honnête! Jean Vineux déclara net à son neveu que c'était un cas de folie; mais il ne se sentait pas de force à tenter une démonstration en règle, et, comme il s'agissait de lettres, il appela de nouveau M. Haget à son secours. C'était décidément un homme étrange que ce professeur austère; quand il entendit parler de Paris, ses petits yeux gris s'allumèrent; sa main trembla sur le papier où il marquait les bons points de ses élèves et laissa tomber un gros pâté d'encre, ce qui dénotait un état d'agitation extraordinaire. — Paris! répéta-t-il plusieurs fois... Dites-lui qu'il a bien raison!

Jean Vineux avait pour les savans le respect auquel l'obligeait son ignorance, et devant cette approbation, il se soumit. Jacques partit donc, emportant dans une valise son modeste trousseau, une douzaine de manuscrits, et les petites économies que son père lui avait laissées et qui devaient lui permettre d'attendre la fortune, tout au moins pendant quelques mois. Au bas de la montée, il se retourna pour regarder une dernière fois l'auberge et plus haut, la place où avait été la maison verte; il porta la main aux yeux, comme pour essuyer une larme, puis, reprenant son pas alerte, il tourna vers la gauche, et disparut dans le dédale des petites rues. — Que fait-il? cria Suzon, la vieille servante, il ne prend pas le chemin de la gare!

Jean Vineux cligna malicieusement de l'œil : — Ou je me trompe fort, ou il sera allé attendre l'heure du train près d'une usine que je connais.

III.

Plusieurs années se passèrent, et on n'entendit plus parler de Jacques. Jean Vineux recevait bien, dans les premiers jours de chaque mois, une lettre qui portait le timbre de Paris; mais il la mettait régulièrement en poche, sans dire à personne les nouvelles qu'elle contenait et qui très vraisemblablement étaient loin d'être bonnes. Il disparut à son tour : il se faisait vieux, il ne supportait plus qu'impatiemment la guerre que lui faisaient les rhumatismes et qui l'empêchait de veiller à ses affaires, le tenant le plus souvent emprisonné en sa chambre; il céda l'établissement à Suzon, la servante, qui avait trouvé en son dur métier le moyen de réaliser de sérieuses économies, et il s'en alla. Il ne tenait pas dans la vie de la petite ville une place assez importante pour que sa retraite fît un vide en dehors du cercle des habitués qui venaient chaque jour dans la salle basse boire et jouer aux cartes.

Rien ne change en ces cités mortes, ni les monumens, ni les habitudes, ni les habitans, les jours s'écoulent sans laisser leur empreinte, et si Jacques fût revenu après une si longue absence, il eût pu se croire parti de la veille : il eût retrouvé, en recommençant ses promenades autour de l'usine, les mêmes visages curieux cachés derrière les rideaux des fenêtres; il eût entendu la cloche fêlée et le tic-tac monotone des machines; le dimanche il eût vu, comme autrefois, la grande porte de chêne garnie de clous d'acier, qu'on n'ouvrait dans la semaine que pour les visites importantes, rouler sur ses gonds à l'heure de la messe, pour livrer passage à Mme Pivier, à Claudine et au grand Victor.

Claudine était alors dans tout l'éclat de sa jeunesse, et, quand elle sortait de l'église, elle était poursuivie par les regards des jeunes gens qui, s'autorisant d'un vieil usage, se groupaient devant le porche et lorgnaient les jolies dévotes. Plus d'un avait essayé de conquérir son attention; mais toutes les tentatives galantes étaient venues échouer contre la surveillance des deux dragons qui ne la quittaient pas, et contre son indifférence, qui la gardait mieux encore. Elle semblait ne rien voir, ne rien comprendre; son visage pâle, éclairé par de grands yeux noirs, portait une expression de tristesse, qui donnait lieu à bien des commentaires; on disait qu'elle était cloîtrée, tenue en un perpétuel tête-à-tête avec le fiancé qu'elle s'obstinait à refuser; on disait aussi qu'elle gardait pieusement au fond du cœur un amour caché; mais en vain chercha-t-on à surprendre son secret. Jacques était depuis longtemps oublié, personne ne pensait plus à lui, sauf peut-être quelques commères du faubourg qui avaient conservé le souvenir de la maison verte.

Suzon prétendait en savoir long sur ce chapitre ; mais elle ne s'expliquait pas clairement, et quand on l'interrogeait, elle se contentait de répondre avec des airs de sphinx : — Qui vivra verra.

Un matin, à l'heure où, sur le seuil de l'auberge, elle faisait la conversation quotidienne avec les voisines, attirées par les bouteilles multicolores qui ornaient le comptoir d'étain et dont elle ne se montrait pas avare, — la calèche jaune de l'hôtel du *Grand Monarque* passa en soulevant un tourbillon de poussière et gravit la montée.

Une femme de mise élégante, dont un voile épais empêchait de distinguer les traits et qui s'abritait contre le soleil sous un parasol de couleur, l'occupait seule. — C'est une des actrices de Paris! dit la mère Rose, qui était la chronique vivante de la ville.

— Quelles actrices?

— Vous ne savez donc pas? Toute une troupe de Paris est descendue hier au *Grand Monarque*. Elle vient donner une représentation en l'honneur de... de... Voyons, aidez-moi, le nom m'échappe.

— Ma foi, il m'échappe aussi; mais je sais de qui vous voulez parler. Il s'agit de notre compatriote.

— Précisément, l'écrivain qui a sa statue sur le Cours et dont on célèbre aujourd'hui le... le...

— Attendez... le centenaire.

— Centenaire!.. Êtes-vous sûre?

— Très sûre.

— Enfin, n'importe, cette chose qui met toute la ville en fête et pour laquelle on a pavoisé... On a rouvert le théâtre qui était fermé depuis deux ans, et les acteurs de Paris joueront ce soir après le banquet, devant le sous-préfet, le maire et toutes les autorités, les pièces de... Ah! mon Dieu, quel nom difficile!

— De la statue enfin... Et vous croyez, mère Rose, que cette dame est une des actrices?

— Parbleu! Cela sauterait aux yeux, si la voiture du *Grand Monarque* n'était pas là pour le prouver. Avez-vous vu ce voile et ce parasol? Est-ce que les honnêtes femmes s'habillent ainsi?

— Où peut-elle aller par ici?

— Le sait-on? Ces créatures se promènent en voiture uniquement pour jeter l'argent par les fenêtres; j'ai connu cela quand j'étais à Paris. Il paraît que celles-ci ont de l'or plein les poches; le père Baptiste, qui a assisté à leur arrivée, m'a dit qu'il n'avait jamais vu une pareille quantité de malles.

— Écoutez, elle revient...

Les grelots des chevaux, dont le joyeux tintillement s'était perdu dans l'éloignement, sonnaient de nouveau leur carillon clair aux oreilles des commères. Bientôt la calèche jaune reparut ; elle allait au pas. Vis-à-vis de l'auberge, la dame, de sa main finement gan-

tée, fit un signe au cocher qui s'arrêta, et, se penchant, elle interpella le groupe qui s'était curieusement rapproché. — Mesdames, s'il vous plaît, donnez-moi un renseignement. Je me suis égarée. Je cherche la maison du docteur René, la maison verte, comme on l'appelle, je pense... Je croyais, d'après les indications qui m'avaient été données autrefois, la trouver sur cette montée.

La vieille Suzon s'était avancée : — Madame ne se trompe pas. C'était bien ici; mais depuis longtemps le docteur est mort.

— Mort!.. Et sa femme, et sa fille?

— Mlle Claudine se porte toujours bien. Quant à madame, voici plusieurs années qu'elle est allée rejoindre monsieur.

— Mlle Claudine habite toujours la ville?

— Elle est chez sa tante, Mme Pivier... La grande usine, à l'autre extrémité...

L'actrice héla le cocher : — Vous avez entendu? En route!

Elle laissa pour remercîment aux commères un délicieux sourire; la calèche se remit en mouvement, tandis qu'elles faisaient encore leurs plus belles révérences, non que la comédienne leur inspirât un bien grand respect, mais pour lui montrer qu'on a de belles façons en province. — Avez-vous vu? Elle a mis la main sur son cœur quand nous lui avons annoncé la mort du docteur et celle de sa femme...

— Elle va voir Mlle Claudine. Une jeune fille qui reçoit des visites de comédienne? C'est bien fâcheux.

— Hé! hé!.. Son père était un Parisien; ces gens de Paris n'ont aucune moralité. On a raconté jadis qu'il lui avait donné pour marraine une fille de théâtre...

Pendant que les bonnes femmes devisaient et médisaient, la calèche traversait la petite ville à grand bruit; les fenêtres s'entr'ouvraient sur son passage, les hommes se retournaient et s'arrêtaient au bord des trottoirs, les marchands accouraient sur le seuil de leurs boutiques, et de porte en porte on se criait : — Regardez, c'est une des artistes de Paris!

Cette curiosité finit par prendre, dans les rues éloignées, un caractère tellement importun que l'actrice, lassée et irritée, descendit de voiture, se fit indiquer le chemin de l'usine et prit le parti d'achever la route à pied. Elle arriva enfin vis-à-vis d'une porte sur laquelle brillait en lettres de cuivre le nom du propriétaire : *Ve Pivier et fils.* Elle sonna; à l'appel d'une grosse cloche que mettait en mouvement une tresse de fer ornée d'une patte de lièvre, une forte villageoise se montra. — Que voulez-vous?

— Je voudrais voir Mlle Claudine.

La servante ouvrit démesurément les yeux; après une assez longue hésitation, elle conduisit la visiteuse par une large cour qui pouvait

à la rigueur passer pour une prairie, tant l'herbe y poussait dru, lui fit gravir un perron de cinq marches, se baissa pour prendre sous un paillasson une clé qu'elle fit tourner non sans effort dans une serrure rouillée, l'introduisit dans un salon froid, obscur, à peine meublé, et se glissa dans la chambre voisine en laissant derrière elle la porte entr'ouverte. La conversation qu'on y tenait et qui paraissait très vive, à en juger par l'éclat des voix, s'arrêta. — Quelle est cette personne? demanda une voix aigre. A-t-elle donné son nom? A-t-elle dit le but de sa visite?

— Elle s'est bornée à demander Mlle Claudine.

— Et comment est-elle?

— Oh! madame, elle a une toilette bien étrange, avec de longs jupons blancs brodés comme si elle allait au bal.

— J'y suis. C'est la nouvelle demoiselle de Mme Gossec, la couturière; je lui avais dit de venir prendre mesure pour la robe de noces. C'est une Parisienne; toutes ces Parisiennes ont mauvais ton. Qu'elle attende!

Une main invisible ferma la porte. L'actrice, qui s'était déjà avancée, recula, et sourit : — Singulières gens!

Pour passer le temps, elle entreprit l'inspection de ce salon qui lui paraissait plein de choses préhistoriques; elle regarda tout, la pendule dorée surmontée d'un groupe qui représentait l'Étude arrêtant le Temps, les chaises de damas vert alignées en bataille, les lithographies encadrées qui pendaient aux murs, les housses jetées sur tous les meubles; quand elle eut tout examiné, machinalement, dans l'espoir d'être arrachée plus vite à ce tombeau, elle se rapprocha de la porte. Le bruit d'un sanglot éveilla sa curiosité. Elle colla l'oreille contre la boiserie. — Ma foi, nargue la discrétion!

Une voix jeune et fraîche répétait : — Je vous en prie, madame, laissez-moi... Vous me mettez à la torture.

La voix aigre qui s'était déjà fait entendre coupa court à ces plaintes : — Vous êtes une ingrate et une sotte; mais je sais ce qu'il faut penser de vos désespoirs. Je vous le répète, tous les apprêts de la noce vont être faits, et vous me remercierez plus tard.

— Écoutez bien ceci, madame. Devant le maire, au pied de l'autel, je dirai non.

— Vous ne ferez pas cela. Vous n'avez aucune raison pour vous refuser à ce mariage, qui est convenable à tous les égards. Vos parens, s'ils vivaient, vous y contraindraient.

— Mes parens ne me forceraient pas d'épouser un homme que je n'aime pas, sachant que je me suis promise à une autre.

— A votre Jacques?

— Oui, à lui. Je vous l'ai déjà dit assez souvent.

— C'est un petit misérable, qui n'a ni nom, ni position, ni bien, qui s'est joué de votre naïveté et qui vous a depuis longtemps oubliée.

— C'est un cœur fier qui n'a pas voulu me devoir la fortune, tandis que d'autres...

— Savez-vous seulement où il est, ce qu'il fait?

— Il m'a promis de revenir, riche ou célèbre, le jour où j'aurai atteint ma majorité et où je pourrai disposer librement de ma main ; je l'attendrai.

— Vous l'attendrez sous l'orme, ma belle enfant.

— Non, madame.

— Vous parlez avec une certitude bien grande. Vous recevez donc de ses nouvelles à mon insu?

— Comment le pourrais-je? Je suis chez vous une prisonnière, et votre surveillance ne m'a pas encore donné depuis trois ans une heure de liberté.

— Je remplis mon devoir en vous mettant dans l'impossibilité d'accomplir les imprudences que pourrait vous conseiller votre humeur fantasque. Votre mère, qui avait un esprit faible, et votre père, qui avait apporté de Paris les idées d'un bohème, ont fait de vous une enfant capricieuse, sans frein et sans tenue.

— Ils ne sont plus là pour me défendre. Laissez, je vous prie, leur mémoire en repos.

— Je ne vous dis que la vérité. Il est temps, du reste, de mettre un terme à cette scène pénible. Ce mariage est convenable sous tous les rapports; votre tuteur l'approuve, et s'il faut prendre l'avis du conseil de famille...

— Qu'en puis-je attendre? Il se compose de gens à votre dévotion.

— Il se compose de gens raisonnables qui veulent votre bonheur.

— Gardez ma fortune, si vous la désirez; rendez-moi ma liberté.

La voix aigre prit un ton de colère plus marqué : — Eh! qui vous fait croire qu'on en veuille à votre argent? Voici plusieurs fois que vous vous permettez ces insinuations blessantes; je ne les supporterai pas... Vous refusez ainsi?

— Je refuse et je refuserai toujours.

— C'est bien. Vous êtes une imprudente; vous me connaissez, et vous devez savoir que, dans la lutte que vous engagez, je vous briserai.

L'actrice écoutait attentive, anxieuse, lorsqu'elle entendit la jeune fille s'écrier douloureusement : — Hélas! qui me défendra?

Elle ouvrit brusquement la porte : — Moi, Claudine!

La foudre tombant dans la chambre n'eût pas causé plus de stupéfaction et de terreur que n'en produisit son entrée. — Oui, moi, répéta-t-elle, moi, ta marraine!

Claudine la regarda avec un étonnement craintif, puis tout à coup elle se jeta dans ses bras : — Ah ! marraine!

— Que je suis donc heureuse de te voir enfin! Que tu es grande et que tu es belle!

— Je vous reconnais bien... Mon père et ma mère m'ont si souvent parlé de vous... J'ai votre portrait; il ne m'a jamais quitté... Voyez, je le porte au cou dans ce médaillon que vous m'avez envoyé, vous souvenez-vous encore?

— Je t'ai bien abandonnée.

— Ma mère me disait que vous m'aviez oubliée...

— Hélas! elle avait raison... C'est notre vie d'artiste; tu ne peux comprendre cela... Mais j'arrive à temps, Dieu merci!

Claudine murmura : — Vous avez entendu?

— Oui.

Les regards de Claudine et de Jane se portèrent en même temps sur Mme Pivier, qui attendait, paralysée par la surprise. — C'est ma tante, la demi-sœur de ma mère, fit Claudine espérant atténuer par une présentation polie la violence du choc qui se préparait.

Mme Pivier se contenta de faire de la tête un petit salut dédaigneux. — Je me nomme Jane Berthot, riposta l'actrice avec une hauteur un peu théâtrale. Je suis la marraine de cette jeune fille que j'ai vue naître, qui m'a été donnée par ses parens et pour laquelle j'ai promis d'être une seconde mère : je viens remplir ma promesse.

Mme Pivier haussa imperceptiblement les épaules : — Ma nièce est chez moi et n'a pas besoin d'être protégée.

— Cela vous plaît à dire; mais ce que je viens d'entendre...

— Par le trou de la serrure?

Jane rougit : — Oui, par le trou de la serrure. Ce que j'ai entendu me prouve que cette enfant est malheureuse... — Et se tournant vers Claudine : — Ne pleure plus; dorénavant, je veillerai sur toi.

Elle l'embrassa plusieurs fois de suite, sans voir les gestes d'impatience de Mme Pivier, et l'entraîna vers la fenêtre pour mieux la regarder et causer en toute liberté : — Tantôt, ma Claudine, quand la répétition sera terminée, je t'emmènerai avec moi à l'hôtel; tu me conteras tes peines, je te consolerai, et nous chercherons ensemble le moyen d'assurer ton bonheur... Tu viendras ce soir avec moi au théâtre, car je veux que tu me voies et que tu m'entendes...

Je veux que tu entendes les applaudissemens, que tu entendes dire que je suis une grande artiste... Tout le monde le dit à présent; tu n'en croiras que la moitié, mais cela te donnera de la confiance en moi et te rendra fière de ta marraine... C'est ce qu'espérait ton père; il me l'a dit le jour de ton baptême... Dix-huit ans déjà se sont écoulés; mais va, je suis toujours jeune, je serai pour toi une amie...

Elle parlait avec une volubilité extrême, riant de tout cœur et admirant avec une joie enfantine la filleule qu'elle retrouvait. Les années et les fatigues de la vie de théâtre avaient laissé leur empreinte sur ses traits, sans les flétrir pourtant; si en ce moment René fût revenu de l'autre monde, il eût subi de nouveau la fascination qu'avaient exercée sur lui la gaîté, la bonne humeur franche et la grâce de la petite actrice qui était venue conquérir l'enfant au berceau, — et, vaincu par le même charme, il la lui eût de nouveau mise entre les bras. Pour une foule de raisons, Mme Pivier, férue d'ailleurs de préjugés dévots et de manies provinciales, se trouvait à l'abri d'un semblable entraînement; elle écoutait, les lèvres pincées, les yeux demi-clos, avec une résignation effarouchée; mais Jane songeait peu à l'examiner. — Et c'est avec son fils que madame voudrait te marier?

Claudine fit de la tête un signe affirmatif. — Et tu ne l'aimes pas?

Cette fois le geste fut négatif. — Tu en aimes un autre?

— Oui.

— Eh bien, tu n'épouseras que celui que tu aimes.

Un violent incarnat vint subitement allumer le visage de Mme Pivier, et elle sortit de son immobilité superbe : — Mademoiselle! dit-elle... — Sa voix paraissait plus aigre que jamais. Elle avait appuyé sur ce mot de « mademoiselle » avec une solennité menaçante. — Mademoiselle! répéta-t-elle... — Elle s'arrêta; son indignation, longtemps contenue, éclatait et l'étouffait.

Jane, qui attendait patiemment la suite de ce discours entamé d'une façon si belliqueuse, ne voyant rien venir, eut un éclat de rire moqueur qui porta à son comble la colère de la vieille dame et la déconcerta davantage. Malgré le mépris profond qu'elle professait pour tous les gens de théâtre, Mme Pivier éprouvait vis-à-vis de l'actrice parisienne une gêne qu'elle ne parvenait ni à dissimuler ni à combattre. Elle se tut prudemment, comprenant qu'elle courait grand risque d'être battue par cette belle parleuse; mais ses regards disaient clairement les sentimens qui l'agitaient. A deux reprises, elle étendit la main vers le large cordon de sonnette brodé de perles blanches qui pendait à côté de la cheminée; elle

voulait appeler les servantes, faire expulser l'ennemi qui s'était introduit chez elle et qui la bravait; mais deux fois elle se ravisa, elle était intimidée, elle comprenait qu'elle avait affaire à un adversaire résolu que rien n'effrayait. Jane paraissait ne pas la voir, elle avait fait asseoir Claudine à côté d'elle, sur le canapé; elle ne cessait de l'embrasser et lui disait pêle-mêle cent histoires, elle l'interrogeait discrètement sur ses amours. Claudine, qui n'avait plus entendu depuis longtemps que des gronderies irritées, qui n'avait plus aperçu de visages rians, Claudine s'abandonnait à ces expansions qui lui faisaient l'effet d'un rayon de soleil éclairant subitement un coin d'azur dans un ciel de novembre. — Midi! cria tout à coup Jane en jetant les yeux sur la pendule. J'oubliais ma répétition!

Elle serra Claudine dans une dernière étreinte et se leva : — A tantôt, ma jolie mignonne. Tu sais que je t'attends à trois heures à l'hôtel du *Grand Monarque?* Fais-toi belle; je veux montrer ma filleule à tous mes camarades.

Instinctivement Claudine adressa à sa tante un regard suppliant et inquiet, dont Jane ne comprit pas le sens, car elle se tourna vers Mme Pivier et lui dit tranquillement : — Si madame désire accompagner ce soir ma filleule, je lui ferai réserver une des meilleures places du théâtre.

Mme Pivier fit un geste offensé : — Je ne mets point les pieds dans ces sortes d'endroits.

Jane n'eut pour toute réponse qu'un second éclat de rire qui l'indigna. Sa première stupeur passée, Mme Pivier suivit l'actrice jusqu'à la porte, dont elle fit retomber elle-même les lourds battants. — Joséphine, dit-elle à la servante qu'elle avait appelée, vous avez bien examiné les traits de cette créature? Vous la reconnaîtrez quand elle se présentera de nouveau?

— Ah! oui!

— Si elle pénètre encore ici, sous quelque prétexte que ce soit, je vous chasse; ne l'oubliez pas.

— Bien, madame.

Elle rentra au salon, où Claudine attendait, étourdie, émue, ne sachant s'il fallait rire ou pleurer, si l'heure de la délivrance avait sonné ou si de nouvelles persécutions allaient commencer : — Claudine, je n'ai pas voulu interrompre tout à l'heure cette scène inconvenante; mais j'entends que vous n'ayez plus aucun rapport avec cette personne.

— C'est ma marraine...

— Votre père, que Dieu lui pardonne, a commis là une grave faute. Il est de mon devoir de vous épargner les tristes conséquences que peut avoir sa folie. Je veux que vous restiez une honnête fille.

— Je ne puis être déshonorée par la marraine que mes parens m'ont choisie.

— Je le serais, moi, si elle remettait les pieds ici. Rentrez dans votre appartement.

Claudine esquissa un geste de révolte; mais il ne lui fallut qu'un instant de réflexion pour comprendre qu'il valait mieux patienter et attendre les événemens; elle baissa la tête et sortit. Satisfaite de la victoire accordée à son autorité, Mme Pivier interpella alors la servante, qui l'avait suivie et qui écoutait terrifiée : — Joséphine, ouvrez les fenêtres, qu'il ne reste rien ici des parfums qu'a laissés cette créature, et allez battre à la cour les coussins du canapé sur lequel elle s'est assise.

Dieudonné, son second fils, qui revenait du collège, passa la tête par l'ouverture de la porte, surpris par une odeur capiteuse qu'il n'avait jamais sentie. — Oh! oh! fit-il en ouvrant les narines...

Elle le prit par le bras et le fit sortir, de crainte qu'il n'aspirât plus longtemps cette senteur de perdition : — Tu as vu M. Haget?

— Il nous a donné sa leçon ce matin.

— Tu dois le revoir cette après-midi?

— Oui.

— Tu lui diras qu'il faut que je lui parle, que je l'attends ce soir, qu'il s'agit de choses excessivement graves.

— Bon.

Il s'éloignait; elle le rappela : — Tout à l'heure, en montant, tu verras si Claudine est dans sa chambre. Si elle y est, tu donneras un tour de clé, et tu m'apporteras la clé...

— Enfermer Claudine! C'est une farce que tu lui fais, pour rire...

— Oui, c'est cela même.

IV.

Le lendemain matin, comme l'horloge de la cathédrale sonnait onze heures, Mme Pivier sortit par la petite porte de la chapelle du Saint-Sacrement; elle longea le bas-côté de la place et alla s'embusquer au coin de la rue du Parvis, que son œil fouilla d'un bout à l'autre bout, après avoir examiné à la dérobée les fenêtres de l'hôtel du *Grand Monarque*. Les filles de boutique du confiseur qui fait le coin de la rue examinaient curieusement ses allées et ses venues, cachées derrière les grands pots pleins de sucreries. Elle les vit et fit un geste d'impatience. — Les pimbèches! croient-elles donc que j'attende un amoureux? Ah! si j'étais plus jeune, je se-

rais compromise... Mais que fait donc ce malheureux? Je lui avais recommandé pourtant d'être exact.

Vingt minutes s'écoulèrent. Enfin elle poussa un soupir de soulagement : M. Haget venait d'apparaître, suivant lentement le trottoir, fort occupé de boutonner un gant évidemment trop étroit. Elle marcha à sa rencontre et l'arracha un peu brutalement à cette besogne délicate : — Dieu merci, vous arrivez! Je vous attends depuis une éternité.

— Vraiment, ma cousine, la chose est bien possible. J'ai dû, en sortant du collège, faire un bout de toilette.

Elle jeta les yeux sur lui; elle ne l'avait jamais vu aussi coquettement habillé. Elle haussa les épaules : — Que vous prend-il? Vous avez l'air d'aller à une noce. Et pour qui tous ces frais?.. Ah! les hommes sont bien tous les mêmes!

— Je vous assure, ma cousine, que les lois de la bienséance m'obligeaient...

— Laissez-moi! Avez-vous jamais pris un pareil soin de votre toilette, quand il s'agissait de me faire visite, à moi qui suis une honnête femme et une mère de famille?

M. Haget se gratta le menton, soit qu'il ne trouvât rien à dire, soit qu'il ne voulût rien dire de désobligeant. Après un assez long silence, il murmura : — C'est en tout cas une grande artiste.

— Vous l'avez donc entendue?

— Oui, hier soir.

— Vous êtes allé au spectacle?

Il y avait un tel dédain dans cette question que le professeur, piqué, répliqua d'un ton doctoral : — Sans aucun doute, j'y suis allé, et je ne connais pas de plaisirs plus convenables que ceux que peut donner l'audition des chefs-d'œuvre des maîtres...

— C'est bon; chacun a ses opinions, et je ne suis pas venue ici pour discuter ces choses-là. J'ai voulu qu'avant de parler à cette femme, vous sussiez ce qui s'est passé hier soir.

— Elle est revenue à la charge?

— Non contente d'avoir dans l'après-midi envoyé tour à tour les gens de l'hôtel demander sa filleule, comme je vous l'avais déjà dit, elle a fait faire à ma porte, à l'heure où le spectacle s'est terminé, un carillon qui a réveillé tout le quartier.

— Diable! c'est grave. Et qu'en est-il résulté?

— La belle question! Ma porte est restée close.

— Et Claudine?

— Enfermée dans sa chambre sous triple verrou. Ce matin, il est arrivé pour elle une lettre parfumée...

— Vous l'avez prise?

— Je l'ai jetée au feu.

M. Haget ajusta ses lunettes de la main et fit entendre une petite toux qui pouvait indifféremment être prise pour un blâme ou pour une approbation. Mme Pivier, qui semblait peu soucieuse de connaître son avis, continua : — Si vous ne lui faites entendre raison, elle finira par assiéger la maison. Il faut que vous lui parliez avec la plus grande fermeté. Menacez-la de la police... Hein, vous dites?..

— Je ne parle pas ; je tousse. Je suis un peu enrhumé.

— N'oubliez pas ce que je vous dis. Ces sortes de gens ont une très grande peur de la police... Ah ! si je pouvais parler moi-même !

— Écoutez, ma cousine, vous m'avez chargé de cette ambassade ; je l'ai acceptée ; mais c'est avec plaisir que je vous céderais...

— Vous n'y pensez pas ! Me commettre avec une fille de théâtre !

Le carillon exécuta les premières mesures de la marche de la *Dame du lac*. — Voici la demie. Je me sauve, j'ai peur qu'elle ne fasse enlever Claudine pendant mes absences. Et surtout soyez ferme.

Il fit signe qu'on pouvait compter sur lui et continua son chemin. Elle le regarda s'éloigner avec un sourire étrange : — De la coquetterie à cet âge ! Et pour quelle femme ! Ah ! les hommes ! — et elle s'éloigna. Si elle se fût moins pressée, elle eût vu M. Haget ralentir le pas en approchant de l'hôtel, faire une halte à la porte, jeter les yeux sur le café de l'*Amitié*, qui est à côté, y entrer après une courte hésitation, s'attabler et vider un verre de madère. — C'est ridicule, se disait-il en buvant à petits coups... Il faut absolument que j'aie de l'aplomb... C'est l'effet du manque d'habitude sans doute... Ah ! que n'ai-je l'habitude !

Il gémit tristement et demanda un second verre. Dix minutes après, il passait résolument devant la loge du concierge de l'hôtel : — Mademoiselle Jane ?

— Au numéro 8. La seconde porte, au premier étage.

Il monta et frappa. Il était si troublé qu'il entra sans qu'on lui eût répondu. Jane était debout, au milieu de la chambre, prête à sortir, recevant des mains de Miette les derniers soins. Il s'inclina : — Félix Haget...

Elle l'interrompit d'un petit rire impertinent qui faillit le déconcerter, en lui montrant une table chargée d'une montagne de fleurs et de billets. — Si c'est pour me faire une déclaration, vous venez trop tard. Voyez ce que j'ai déjà reçu depuis hier. On est très amoureux dans votre petite ville.

Il reprit avec le plus grand sérieux : — Félix Haget, professeur de rhétorique...

— Je devine ! Vous voulez me lire une tragédie ? Ah ! monsieur, faites-moi grâce... Vos jeunes poètes ne m'ont pas présenté moins de quatorze manuscrits en ces vingt-quatre heures.

— Je suis le tuteur de Mlle Claudine...

Elle le regarda avec curiosité : il ne paraissait pas bien terrible ; mais il n'y avait pas moins un combat à soutenir ; elle enleva prestement son chapeau, ôta ses gants, et d'un geste renvoya Miette.

— Ah ! Vous êtes, monsieur, le tuteur de ma filleule. Je suis enchantée de vous voir, et nous avons à causer sérieusement. Tenez, j'allais précisément enfoncer la porte de cette bonne dame Pivier...

Il écoutait, un peu dérouté par ce ton agressif auquel il ne s'attendait pas. — Asseyez-vous donc, lui dit-elle.

Il chercha de l'œil un siège : les fauteuils et les chaises portaient des amas de robes et de costumes ; elle écarta de la main une montagne de vêtemens qui se dressait sur le canapé, et lui fit une petite place. Il s'assit ; elle resta debout devant lui, les bras croisés, dans une attitude provocante : — Vous allez m'expliquer enfin ce qui se passe. On m'empêche de voir ma filleule ? On la séquestre ? De quel droit ? Je sais tout : on veut la marier contre son gré ; mais cela ne se fera pas.

M. Haget était venu pour menacer, et non pour être menacé : il la laissa parler longtemps, très surpris de voir ainsi les rôles subitement renversés. Des étoffes, des dentelles qui le frôlaient et au milieu desquelles il était enfoncé comme dans une niche, s'échappaient des parfums capiteux qui le grisaient ; il n'écoutait que d'une oreille distraite : toute son attention était aux gestes de la comédienne dont le corps souple, étroitement serré dans une robe collante, paraissait le fasciner, dont la voix mordante le berçait de ses inflexions musicales et savantes. Il fit enfin un effort, ferma les yeux pendant quelques secondes, prit son temps et commença, comme s'il récitait une leçon bien apprise : — Tuteur de Mlle Claudine, investi par la loi et par la volonté du conseil de famille d'une responsabilité et d'une autorité sur lesquelles je ne puis consentir à aucune transaction, je dois vous prier de renoncer à exercer sur elle une influence que rien ne légitime...

Elle n'attendit pas qu'il fût au bout de sa phrase, qui semblait du reste ne devoir jamais finir. — Que rien ne légitime ? Je ne suis donc pas la marraine ?

— Vous l'êtes sans doute ; mais le titre de marraine ne confère aucun droit, lisez le code.

— Eh ! monsieur, laissons le code ; je ne le connais pas... Ce que je sais, c'est que les parens de Claudine me l'ont donnée comme filleule et que je remplirai mes devoirs.

— Mais permettez-moi de vous faire remarquer qu'il s'agit d'un lien religieux...

— Il n'en est que plus sacré.

— Vous ne m'entendez pas. Je veux dire qu'une marraine n'a que des devoirs religieux à remplir envers une filleule. Rappelez-vous les paroles du prêtre.

— Je ne les ai pas entendues; mais je me rappelle que le catéchisme qu'on m'apprenait dans mon enfance enseigne que le parrain et la marraine doivent tenir lieu de père et de mère. Je me rappelle aussi que, pendant la cérémonie du baptême, j'ai adressé à Dieu une prière fervente et que je lui ai promis d'être une protectrice pour cette enfant...

Elle s'interrompit, voyant qu'il l'écoutait la bouche béante, et elle continua, retombant dans sa moquerie joyeuse : — Je vous étonne, n'est-ce pas? Vous partagez sur les femmes de théâtre les idées de cette bonne dame qui a failli hier me faire jeter de l'eau bénite... Je suis inconséquente, excentrique; j'ai sur bien des choses des idées qui ne sont pas celles de votre monde bourgeois et de vos petites villes... Mais je suis honnête, et je sais remplir un devoir. J'ai eu tort d'oublier l'enfant que j'avais promis de protéger; j'étais loin, j'avais la tête pleine d'une foule de choses frivoles ou tristes, car notre vie d'artiste n'est pas toute de plaisirs. Enfin, j'arrive à temps, à l'heure où mon intervention peut la sauver, assurer son bonheur. Et vous croyez que je me laisserai effrayer par votre code, par vos airs sévères? Ah! vous ne me connaissez pas!

Elle s'était animée, ses grands yeux bleus s'étaient allumés, ses joues, blêmies par le fard, avaient une rougeur belliqueuse.

M. Haget baissa les yeux, pour ne plus se laisser distraire : — Mon Dieu! je ne songe pas à vous effrayer. Je dois seulement vous éclairer sur une situation que vous semblez ne pas comprendre et sur des droits dont vous vous exagérez l'importance. Claudine n'est pas malheureuse.

— Elle l'est. On l'empêche d'épouser celui qu'elle aime, pour lui faire faire un mariage d'intérêt.

— Un mariage fort convenable. Quand Claudine aura atteint sa majorité, elle sera libre de disposer de sa main; mais d'ici là, le conseil de famille, dont elle dépend, ne lui permettra pas de terminer par une union déplacée une amourette qui n'est qu'un enfantillage.

— Un enfantillage? Vous avez, dans votre science de professeur, trouvé là un enfantillage? Eh bien, moi, il ne m'a fallu qu'entendre parler Claudine pendant cinq minutes pour savoir qu'il y a là un

amour profond et sincère. — Un sourire un peu moqueur erra sur ses lèvres : — Et je pense m'y connaître mieux que vous.

Elle avait cru l'épigramme inoffensive; elle fut fort étonnée de voir le professeur baisser la tête avec une confusion douloureuse; il avait l'air si humilié qu'elle se crut obligée de s'excuser. — Je ne pensais pas vous offenser en disant cela...

— Oh! c'est la vérité...

— J'ai d'ailleurs utilisé le temps depuis hier; j'ai fait causer tout le monde, ce qui n'est guère difficile; chacun ici connaît les secrets de son voisin et s'amuse à les divulguer; je connais l'histoire entière de ma filleule.

— On vous a dit alors que celui dont elle s'est éprise est un jeune homme de naissance obscure, qui est parti pour aller tenter la fortune à Paris, dont nul n'a plus entendu parler. En supposant qu'il ne l'ait pas oubliée, ce qui est bien douteux...

— Et pourquoi?.. S'il l'aime comme elle l'aime.

— Les femmes de Paris ont tant d'attraits!

— Est-ce un compliment? Seriez-vous galant?.. Bon, ne rougissez pas pour cela, et dites-moi plutôt franchement quelle est votre conclusion. J'ignore encore le but de votre démarche.

— C'est d'obtenir que vous renonciez à une intervention que votre titre de marraine ne justifie pas, qui excite l'esprit de Claudine et la pousse à résister aux sages avis de ceux qui lui sont unis par les liens du sang et qui ont seuls autorité sur elle.

— Bien. Et si je refusais?

— Vous ne refuserez pas, et dans l'intérêt même de votre filleule...

— Pardon. Je refuse.

— Que voulez-vous faire? Vous n'avez, je vous le répète, aucun droit.

— Que sais-je? Je prendrai conseil des circonstances. En tout cas, je ne permettrai pas qu'on rende Claudine malheureuse, et je veillerai sur elle. Je devais partir tantôt avec mes camarades qui retournent à Paris; vous le voyez, je reste.

M. Haget se leva, assez embarrassé; il se reprochait de n'avoir pas montré toute la fermeté dont il aurait dû faire preuve et que Mme Pivier avait certainement attendue de lui. Il était venu pour terrifier, et il se voyait à demi battu par cette femme singulière, véritable Protée qui changeait à tout instant de face et qui le déconcertait tantôt par sa moquerie, tantôt par son sérieux. Il cherchait debout, muet, le moyen de faire une sortie brillante; il combinait des phrases sonores, sous l'éclat desquelles il espérait dissimuler sa retraite piteuse; il réfléchissait sans se presser, désireux à son insu de prolonger un tête-à-tête où il trouvait un charme

troublant, — quand tout à coup il sentit sur les épaules la pression de deux petites mains parfumées qui le forcèrent de se rasseoir. Il ne fit aucune résistance, et retomba sur le canapé ; mais cette fois Jane était à côté de lui ; il avait les jambes emprisonnées sous la longue traîne d'une robe. — C'est la guerre alors? dit-elle. Va pour la guerre ! Je me sens d'humeur belliqueuse.

La voix de la comédienne lui sembla plus harmonieuse qu'elle ne lui avait encore paru, et il frissonna quand elle lui demanda en le regardant bien fixement : — Ami ou ennemi?

— Comment pourrais-je...

— Vous êtes venu ici en ambassadeur ; votre mission terminée, rien n'empêche que vous ne vous mettiez de mon côté.

— Vous n'y pensez pas !

— Ne croirait-on pas, à voir l'air que vous prenez, que je médite la perte de Claudine? De quoi s'agit-il, en somme? De lui faire épouser l'homme qu'elle aime. Ne voilà-t-il pas un beau crime? Qu'y a-t-il de plus intéressant et de plus touchant qu'un amour vrai?.. Vous froncez le sourcil, vous cherchez en vain à vous donner un aspect sévère... Qu'une vieille dévote, une prude de province méconnaisse l'amour, c'est dans son rôle. Mais vous? Rappelez-vous, vous avez certainement aimé...

Il fit de la tête un signe négatif, en essuyant la sueur qui lui inondait les tempes ; il voulut se lever, mais les petites mains le ressaisirent et le condamnèrent à l'immobilité. Que disait-elle? Il n'écoutait plus. Ses yeux examinaient attentivement chaque ligne du visage de l'actrice, chaque détail d'une toilette dont la savante élégance le ravissait, chaque geste. Il la comparait aux femmes revêches, mal habillées, disgracieuses, dont il avait toujours été entouré. Il se reprochait amèrement d'avoir laissé son cœur se dessécher dans l'isolement et les ennuis d'une vie étroite, quand il aurait pu jadis, comme tant d'autres, l'aller consumer au brasier parisien, savourer les ivresses, connaître tout ce qui tue et tout ce qui fait vivre... Il ne sortit de sa rêverie qu'en lui voyant faire un geste de triomphe. — Ah ! je savais bien que votre sévérité n'était qu'un vilain masque que vous mettiez pour me faire peur et que je vous l'enlèverais ! C'est promis alors, promis et solennellement juré?

— Qu'ai-je promis?

— Qu'avant mon départ vous me donneriez le moyen de voir ma filleule, de lui parler, de me concerter avec elle.

— Je n'ai rien promis.

— Pardon. De la tête, ainsi.

— Vous vous trompez.

— Oh ! quelle mauvaise foi ! Je me contente de bien peu de chose

pourtant. Croyez-vous que, si les parens de Claudine vivaient encore, ils me refuseraient la permission de l'embrasser ?

— Non...

— Faut-il que je me mette à vos genoux?

Des coups violens ébranlèrent la porte. — Jane, crièrent des voix de femmes, adieu, Jane!

— Ce sont mes camarades qui vont prendre le train. Je reste parce que j'ai votre promesse...

Trois ou quatre actrices en costume de voyage firent invasion. M. Haget, en proie à un trouble croissant, intimidé par les regards qui se fixaient curieusement sur lui, heureux de pouvoir échapper à une situation qui l'effrayait, tira sa montre, bredouilla quelques phrases obscures sur les exigences de son travail, fit à la ronde quelques saluts embarrassés et sortit précipitamment, non sans avoir renversé une couple de chaises. Il descendit l'escalier quatre à quatre et ne ralentit sa course qu'après avoir traversé la place dans toute sa largeur.

La rue du Parvis, qui sert de communication entre la ville haute et la ville basse, est chaque jour, vers une heure, parcourue par un assez grand nombre de passans; il n'y avait pas fait cent pas qu'il fut arrêté par le père d'un de ses élèves : — Bonjour, monsieur Haget. Qu'avez-vous donc? vous êtes ruisselant...

Vingt personnes lui firent tour à tour la même question, et il rougit chaque fois jusqu'aux oreilles. Pour éviter les questionneurs importuns, il se jeta dans les petites rues de traverse. Il s'était engagé à aller rendre compte du résultat de sa mission à Mme Pivier; il tremblait en songeant à l'accueil qui lui serait fait, s'il disait la vérité; il était certain qu'il n'avait pas montré la fermeté qu'on pouvait attendre de son caractère; mais en examinant de près, en classant chacun des incidens de cette journée qui allait faire époque en sa vie, il en vint à conclure qu'il aurait fallu le courage d'un saint pour résister aux tentations qui lui avaient été offertes; or il savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur ses mérites, et il reconnaissait modestement que, si les devoirs d'une existence emprisonnée dans un collège de province l'avaient condamné au métier d'ascète, la vocation lui manquait complètement. Quand il s'aperçut que sa rêverie l'avait conduit près de l'usine, il rebroussa chemin; il retourna à la place de la Cathédrale, passa sous les fenêtres du *Grand Monarque*, qu'il regarda avec une sorte de défi, rentra au café de l'*Amitié*, et, dérogeant aux habitudes de sobriété qui lui faisaient une loi de déjeuner d'un petit pain fourré, se fit servir le plat du jour. De la petite table voisine de la fenêtre, où il faisait sa tranquille orgie, il contemplait avec un plaisir qui n'é-

tait pas exempt d'orgueil le champ de bataille où il venait de voir le feu ; et il cherchait, en flairant ses gants et ses manches, à retrouver l'odeur de la poudre. Son animation était bien faite pour appeler l'attention des gens qui le connaissaient ; quand on l'interrogea, au lieu de se troubler, il prit, pour éluder les explications, un air discret et heureux en même temps, qui ne manquait pas de fatuité.

Mme Pivier attendait impatiemment qu'il vînt lui faire le rapport qu'elle lui avait demandé ; mais l'après-midi se passa sans qu'il parût. A cinq heures, Dieudonné rentra du collège : — As-tu vu M. Haget?

— Il a donné son cours.

— Il ne t'a rien dit de particulier?

— Non...

Elle surprit un sourire que Dieudonné cherchait à dissimuler. — Pourquoi ris-tu?

— Je me rappelle la leçon.

— Elle était donc bien drôle?

— Assez...

Dieudonné essaya de détourner la conversation ; mais la curiosité de sa mère était trop vivement excitée pour reculer devant son embarras : — Explique-toi ; je veux savoir quel était le sujet de cette amusante leçon.

— Nous avons traduit l'histoire de Didon.

— Didon? qu'est-ce que cela?

— Une reine, maman.

— Une reine, et ensuite?

— Tu sais bien, voyons... Dans la grotte, avec Énée...

— Énée?

— Un prince troyen...

Elle lança un regard sévère à Dieudonné, et riposta sèchement : — Je ne connais pas de polissonneries, et je m'étonne que M. Haget vous apprenne de pareilles choses.

— Maman, c'est dans le programme.

— Et tu dis que M. Haget a été drôle?

— Dame, il nous a fait rire...

— Bon, je lui parlerai...

Dieudonné se retira, honteux et dépité. Mme Pivier, à partir de ce moment, montra une vive agitation. A huit heures, elle annonça, à la stupéfaction générale, qu'elle allait sortir ; elle donna l'ordre à Joséphine d'allumer la lanterne et de l'accompagner. Elle se rendit chez le professeur, qu'elle trouva rêvant dans un fauteuil ; il se dit malade et elle put constater, en lui tâtant le pouls, qu'il avait

la fièvre. Il lui raconta très brièvement, sous prétexte qu'il ne pouvait causer sans fatigue, l'entrevue qu'il avait eue avec la marraine de Claudine; il dit qu'il l'avait fort effrayée par sa sévérité et par sa fermeté, qu'il lui avait fait entendre raison, qu'au surplus, la troupe entière était partie pour Paris dans l'après-midi. — J'en suis bien heureuse, dit-elle avec un soupir de soulagement; je dois aller demain toucher des fermages à trois lieues d'ici, et je pourrai m'absenter sans crainte.

Elle ne lui parla pas de Didon, du prince troyen et de la grotte, réservant ce sujet scabreux pour un jour où il serait mieux en état d'entendre la leçon qu'elle comptait lui faire. Elle rentra tranquillisée, fit monter Victor dans sa chambre, l'entretint longuement, secrètement, et ne le congédia qu'à une heure avancée de la nuit. Elle eut avec lui, le lendemain, après le déjeuner, un second entretien mystérieux.

La carriole attendait, attelée, dans la cour, depuis une grosse demi-heure, quand elle descendit le perron. A ce moment, Dieudonné, ses livres sous le bras, parut sous la grande porte. — Et M. Haget? Il a donné sa leçon?

— Oui, mais le surveillant est venu l'interrompre avant la fin. en l'avertissant qu'une dame l'attendait au parloir.

— Une dame?.. Qui?

— La mère d'un élève sans doute.

Mme Pivier réfléchit pendant quelques secondes. — Et cette délurée?

— La mère de l'élève?

— Non. La reine... Vous en a-t-il encore parlé?

Un rire confus illumina le visage de Dieudonné : — Oh! oui!

— C'est honteux. Et M. Haget s'occupe souvent de cette histoire?

— Quelquefois... Mais jamais aussi drôlement que depuis deux jours.

La conduite de M. Haget étonnait Mme Pivier et lui inspirait une vague inquiétude; c'était un homme moral, et il n'était pas naturel qu'il donnât de semblables leçons. Il se passait là évidemment des choses qui avaient besoin d'être éclaircies. Elle eut l'envie d'abord de retarder son voyage; mais elle songea que, toutes les comédiennes étant parties depuis la veille, la dame du parloir ne pouvait être qu'une mère, que les fermiers l'attendaient, et qu'il serait dangereux de leur laisser l'argent en main jusqu'au surlendemain. — Et puis, Victor est bien préparé par moi, murmura-t-elle. Ce serait un travail à recommencer, et une occasion perdue. — Elle se hissa, et la carriole partit.

On entendait encore au loin les gémissemens des roues mal grais-

sées ; Joséphine, qui profitait de la liberté que lui laissait l'absence de sa maîtresse pour faire à la porte un bout de causerie avec les servantes du voisinage, vit arriver M. Haget; on eût pu croire qu'il avait attendu le départ de Mme Pivier pour se montrer; il marchait à grands pas, en longeant les maisons; il ne paraissait pas d'abord se diriger vers l'usine, mais quand il fut à vingt pas, il fit un court arrêt, tourna, et arriva en droite ligne, comme un soldat marchant à l'assaut : — Conduisez-moi près de Mlle Claudine.

— Madame m'a défendu...

— Cette défense ne me concerne pas, moi.

Sa physionomie, habituellement calme, avait une expression résolue, et troublée en même temps, qui effraya Joséphine. Elle le laissa entrer, de peur qu'il ne se fît un passage par la force. Il gravit le perron, sans qu'elle eût le temps de suivre : il fallait qu'il se passât de graves événemens; Joséphine n'était pas du reste au bout des surprises; dix minutes ne s'étaient pas écoulées qu'elle le vit sortir, emmenant Claudine, qui, dans sa hâte, attachait en courant le grand mantelet de pensionnaire sous lequel on la forçait de cacher sa taille fine et bien prise. Elle eut bien l'idée de s'opposer à cette sortie, qui ressemblait fort à un enlèvement et qui constituait en tout cas une révolte ouverte contre l'autorité de Mme Pivier; mais ils avaient déjà disparu au coin de la rue qu'elle se demandait encore ce qu'il fallait faire. Ils marchaient à grands pas, sans parler. — Oh! que je vous remercie! dit enfin Claudine quand elle eut perdu de vue les grands murs de l'usine.

— C'est bien, c'est bien, murmura le professeur avec embarras.

Il songeait avec terreur à l'explication qu'il aurait le soir même avec Mme Pivier; il était effrayé de sa hardiesse. — Tu t'étais barricadée, m'as-tu dit, parce que Victor te faisait peur. Que craignais-tu?

— Je ne sais. Depuis ce matin, il me regarde d'une façon étrange. Avant de partir, sa mère l'a longuement sermonné; je sais qu'il s'agissait de moi. Je l'ai entendu rôder dans le couloir, devant ma porte; cela m'a effrayée sans que je me rendisse compte de ma terreur.

M. Haget ôta et remit plusieurs fois ses lunettes, ce qui était chez lui le signe d'une vive anxiété : — Mme Pivier serait-elle capable?.. En ce cas, je suis venu bien à temps, et je ne puis que me féliciter...

Cette réflexion sembla lui donner du courage, car il pressa encore le pas. Ils arrivèrent près de la gare et aperçurent de loin Jane qui guettait leur arrivée; elle courut à eux, son premier regard et son premier sourire furent pour M. Haget, dont elle serra

longuement la main. — Merci, lui dit-elle... T'a-t-il raconté ce qui s'est passé? demanda-t-elle à Claudine... Mon service me rappelle à Paris. Je ne voulais pas partir sans t'avoir embrassée, sans t'avoir dit de prendre courage, de compter sur moi, de m'écrire... Ah! il m'a fallu une heure entière de supplications pour le décider à te ravir à la surveillance de ta tante, et le parloir du collège a vu une belle scène de drame. Il a courageusement résisté, trop courageusement, car le temps s'est écoulé, et nous n'avons plus que quelques minutes...

Claudine regarda son tuteur; elle fut étonnée de voir ses yeux gris briller d'un éclat extraordinaire; mais elle n'eut pas le loisir de chercher longuement les causes de cette transformation, car Jane l'entraîna vers la salle d'attente, où Miette veillait attentivement sur une montagne de sacs et de boîtes. Le train était en vue; une invasion subite d'employés et de commissionnaires remplit pour quelques minutes de bruit et de mouvement la gare habituellement déserte et silencieuse; la cloche sonnait son assourdissant appel, les portes s'ouvraient avec fracas, les chariots roulaient sur l'asphalte. M. Haget était resté en arrière; il ne cessait de regarder autour de lui, comme s'il craignait de voir apparaître Mme Pivier au milieu de la foudre et des éclairs; les sifflets stridens de la locomotive, qui arrivait haletante, jetant autour d'elle d'épais nuages de fumée, le firent tressauter; il vit le chef de gare, un ex-Parisien qui se piquait de galanterie, s'approcher de Jane, tenant à la main sa casquette brodée, et lui désigner un coupé où Miette s'installa; il se rapprocha. — Que me racontes-tu là, Claudine, disait Jane... Ce serait infâme!

— Bon, pensa-t-il, elle a le même soupçon que moi.

Deux grosses larmes brillantes scintillaient dans les yeux de Claudine. Jane, qui les avait vues, lui demanda : — Cela te fait donc de la peine de me quitter?

— Oh! oui, marraine...

Elle aperçut les gardes qui couraient le long du train, fermant les portières, le chef de gare qui approchait le sifflet de ses lèvres pour donner le signal du départ; sans lâcher Claudine, qu'elle tenait serrée contre elle, elle gravit le marchepied; puis tout à coup elle poussa un petit cri d'effroi : — Monsieur Haget, vite, vite, j'ai oublié dans la salle d'attente une sacoche...

Électrisé par un sourire, le professeur partit en courant. D'un bras vigoureux, elle enleva Claudine, comme pour l'embrasser une dernière fois, la poussa dans le coupé où elle se jeta d'un bond, et ferma la portière; le train s'ébranla.

— Marraine, que faites-vous?

— Tu le vois, je t'enlève!

Il y eut un long silence plein d'émotion. Le train marchait avec une vitesse toujours croissante, il allait se lancer à toute vapeur : il était trop tard pour discuter et récriminer. Jane, joyeuse comme un écolier qui vient de jouer quelque mauvais tour à un pion, et pourtant un peu nerveuse, couvrait sa filleule de caresses et s'efforçait de la rassurer. Claudine, qui d'abord ne répondait que par monosyllabes, finit par comprendre qu'elle allait retrouver Jacques à Paris, l'épouser peut-être, qu'elle serait libre et heureuse, qu'elle ne verrait plus sa prison, qu'elle échappait à Mme Pivier, à Victor; sa nature un peu sauvage, longtemps comprimée, se réveilla subitement, et tout à coup elle se jeta au cou de Jane, en lui disant à l'oreille : — Marraine, je suis bien contente!

Alors commença une interminable causerie à voix basse; elle raconta l'histoire de son enfance et de son amour, elle raconta la fière susceptibilité de Jacques qui, le jour où elle était devenue riche, lui avait rendu sa parole, qui avait attendu qu'elle le rappelât et qui avait fait le serment de conquérir un nom pour le lui offrir. Jane écoutait, ravie, ce roman ingénu. — Sais-tu que c'est un héros, ton Jacques?.. Dis-moi, est-il beau?

Claudine tira un médaillon de son corsage et l'ouvrit. — Voyez, il m'a fait remettre son portrait il y a un an, par la vieille Suzon... Je l'ai caché, sous le vôtre, réunissant ma marraine et mon fiancé.

Jane ne put retenir un cri de surprise. — Qu'y a-t-il, marraine?

— Ton fiancé s'appelle Jacques; c'est bien le même prénom... Et son nom de famille, tu ne me l'as pas dit?

— Jacques Vineux... Vous le connaissez donc?

— Non... Une simple ressemblance... Jacques Vineux, dis-tu... Ce n'est pas de ce nom qu'il signe ses poésies?

— Il a pris celui de Jacques des Vignes, qui est moins prosaïque.

Jane avait laissé tomber la tête entre les mains; quand elle se redressa, le regard qu'elle lança à Claudine avait une expression singulière, dure, presque méchante.

— Je vous ai déplu, marraine? Que se passe-t-il?

Jane ne répondit pas; elle eut un sourire amer : — Ne fais pas attention...

Elle éloigna d'un geste Claudine, qui se penchait vers elle, inquiète, interdite; et, le menton appuyé sur le poing fermé, les sourcils contractés, les yeux fixés sur le paysage qui fuyait, elle s'absorba dans une rêverie sombre.

GEORGE VAUTIER.

(La dernière partie au prochain n°.)

L'ANNEXION

DE

L'ILE SAINT-BARTHÉLEMY

A LA FRANCE

L'acquisition que vient de faire le gouvernement de la république dans la mer des Antilles n'est pas due, grâce au ciel, au génie des batailles, la diplomatie aux allures ténébreuses n'y a pas joué de rôle, et personne en France, à l'occasion de cet accroissement de notre territoire colonial, n'a songé à monter au Capitole. On s'en est tenu, avec un peu trop de sans-façon, il nous semble, à inscrire cette annexion au budget comme s'il se fût agi de l'achat d'un tableau ou d'un matériel quelconque de guerre. Nous eussions désiré qu'il en eût été parlé sinon longuement, du moins avec déférence, soit à la tribune du sénat, soit à celle de la chambre des députés. Le procédé eût été de bon goût à l'égard de nos nouveaux compatriotes, quelque peu nombreux qu'ils soient; puis, pas une âme vraiment française ne fût restée à coup sûr indifférente devant le fait de ce territoire revenant sans lutte ni sanglantes représailles à ses anciens possesseurs, après un siècle de séparation. Qui ne devine les espérances que l'annonce de ce simple événement eût fait naître dans les cœurs patriotes? Nous les avons senti s'éveiller en nous, ces chères espérances, et c'est pour cela que nous avons regretté qu'une voix autorisée ne saluât

pas de quelques paroles de bienvenue le retour d'une ancienne colonie à la mère patrie.

Ce qu'il y a d'agréable dans cette affaire, c'est que jamais on ne vit acquéreurs plus modestes, annexés plus satisfaits. Ces annexés, ce sont des familles créoles d'origine normande, ravies de redevenir officiellement françaises. L'île Saint-Barthélemy fut offerte par un roi de France à un monarque du nord à l'époque où il était permis aux souverains de disposer à leur gré les peuples et des provinces. Chose admirable, dans cette petite île des Antilles, à Saint-Barthélemy, comme dans toutes les colonies qui nous ont été enlevées, au Canada, à la Nouvelle-Orléans, à l'Ile-de-France, à Saint-Domingue, la population blanche est restée attachée à la France par le cœur et le souvenir. Après bientôt cent ans de séparation, c'est encore notre langue qui est la seule en usage dans les familles riches de l'île, les coutumes, les modes y sont françaises, de même que la majorité des habitans y est catholique. Aussi, le 18 mars 1878, jour que l'on peut appeler le jour du rapatriement, l'île entière a-t-elle acclamé la réapparition du drapeau tricolore. Pas un regard irrité ne s'est détourné de ce spectacle émouvant, personne n'a songé à le fuir pour aller cacher, loin d'une soldatesque en fête, de la honte ou des regrets impuissans. Pourquoi donc, hélas! toutes les annexions n'ont-elles pas cet aimable caractère!

I.

L'île Saint-Barthélemy fait partie du groupe des petites Antilles, appelées également îles du Vent, en raison des terribles cyclones et ouragans qui, de juillet en octobre, y font rage. Elle est située par 65° 12′ longitude ouest et 17° 58′ latitude nord, à quatre lieues au sud-est d'une île également française, appelée Saint-Martin.

Il est bien difficile de se défendre d'un vif sentiment d'admiration lorsque, à la saison des calmes, on se trouve pour la première fois dans la mer des Antilles, au centre de cette belle nappe liquide d'où tant de terres magnifiques émergent couronnées d'une luxuriante végétation, sous un ciel si bleu qu'il en paraît sombre, tellement l'azur y est entassé en couches profondes. Comme pour fêter l'arrivée de l'émigrant au seuil du Nouveau-Monde, une brise enjouée lui apporte de terre les aromes pénétrans de la flore tropicale. La mer, sur une vaste étendue, mise à l'abri des vents du large par une immense ceinture d'îlots, s'est comme transformée en un lac d'azur, d'un calme immuable. Jamais la lumière du jour ne se montre à l'œil de l'homme plus éclatante que sous ces latitudes, et si la clarté est la joie des yeux, c'est là, dans de lumineuses régions

où se trouve Saint-Barthélemy, qu'il leur faut venir la goûter.

Au temps heureux où sur mer le navire à voiles n'avait pas encore été remplacé par le bateau à vapeur, et sur terre la chaise de poste par le chemin de fer, le voyageur pouvait contempler à loisir l'admirable panorama des Antilles. Accoudé sur le bastingage d'un fin voilier, sans être incommodé par la trépidation d'une hélice ou la puanteur des huiles d'une machine, il jouissait pendant de longues heures des perspectives sans cesse renouvelées qui s'offraient à lui, baies sombres, falaises escarpées, pics couronnés de vapeurs bleuâtres. Après le morne, au sommet duquel s'élevait un pin solitaire, apparaissaient la forêt frémissante des cocotiers, les champs de cannes à sucre au feuillage vert-pâle, une déchirure aux flancs d'une montagne, et, dans cette déchirure, un torrent et la végétation à laquelle des eaux pures donnent la fraîcheur et la vie. Il y avait aussi ce que nous appelions, nous que rien ne hâtait, les bonnes fortunes des voyages en mer, c'est-à-dire les jours d'accalmie à quelques encâblures d'une côte inconnue. — Passagers, nous disait le capitaine, — si vous aviez la chance d'avoir un capitaine poli et d'un bon naturel, — sautez dans la yole, prenez vos fusils, faites-vous descendre à terre et débarrassez-moi de votre présence jusqu'à ce que le vent revienne! — Et l'on partait joyeux, rêvant rencontre de sauvages, de boas, de forêts vierges ou d'animaux féroces... Avec quelle volupté on déjeunait à l'ombre d'un tamarin ou d'un bananier, avec une conserve d'Europe et une bouteille d'un bon vin de France! Vous faisait-on du bord le signal d'embarquer, vous reveniez au bateau sans chaussures, il est vrai, déchiré par les épines, brûlé du soleil, couvert jusqu'aux genoux de la vase des palétuviers, mais heureux plus qu'un roi de votre excursion, soit que vous eussiez cueilli une fleur inconnue, trouvé un insecte rare, un papillon aux ailes d'or, ou tout simplement un coquillage enfoui bien vivant dans le sable humide. Que d'heures charmantes passées à étiqueter, à classer avec amour ces richesses, sources inépuisables de souvenirs, alors qu'après vents et marées, tempêtes et naufrages, vous étiez rentré définitivement au port!

Sous les tropiques, la végétation, et surtout la végétation du littoral des Antilles, a subi une transformation aussi radicale que celle qui s'est produite en Europe à la suite de plusieurs siècles de culture. L'île Saint-Barthélemy ne doit donc rien avoir aujourd'hui de l'aspect sous lequel elle se montra aux yeux ravis de Christophe Colomb. Au lieu de la hauteur boisée qu'il dut découvrir et dont les ondulations étaient cachées par de hautes forêts, il verrait actuellement une succession de vertes collines s'étendre jusqu'à la mer, puis au pied de ces collines la coquette ville

de Gustavia, avec ses maisons blanches, ses tuiles rouges, encadrée à droite et à gauche par des bouquets de cocotiers et quelques murs déchiquetés. Aux arbres séculaires ont succédé des champs de maïs et de manioc, des plantations d'arachides, d'ananas, de tabac et de coton. On trouve en effet réunie à Saint-Barthélemy comme dans une serre immense toute la flore des Antilles, depuis la fougère arborescente, l'oranger, le citronnier, l'arbre à pain, le goyavier, l'avocatier, la pomme cannelle et la pomme cythère, jusqu'au cactus en boule, dit tête à l'anglais, cactus ébouriffé, épineux, qui sert d'excellente clôture aux plantations. La faune est pauvre, mais du moins on n'y connaît aucun animal dangereux, et le trigonocéphale à fer de lance, qui fait tant de victimes à la Martinique, y est inconnu. Il y a de belles variétés de tourterelles comme dans toutes les îles de l'Atlantique et du Pacifique, et cependant le ramier des Antilles ne s'y voit qu'accidentellement; la pintade s'y reproduit en liberté, et l'ortolan y est commun; à l'époque où les oiseaux sont en quête d'un doux hivernage, l'île est envahie par des bandes d'émigrans emplumés, et alors la chasse aux flamans, aux pluviers et aux canards sauvages devient très productive. L'agouti, que l'on trouve à chaque pas dans l'intérieur de l'île Sainte-Lucie, est inconnu à Saint-Barthélemy; il n'y a de curieux que l'anolis, beau lézard, long d'un pied, d'un vert d'émeraude et d'une agilité surprenante. C'est une des plus belles espèces connues, et dont nous n'avons rencontré l'égale en longueur qu'en Égypte. On a répété à satiété que l'île Saint-Barthélemy manquait d'eau au point d'en rendre le séjour sinon impossible, du moins très difficile. Il n'y a, il est vrai, ni lacs, ni rivières, ni fontaines, mais, à la saison des ouragans, la pluie est recueillie avec soin dans des citernes propres et spacieuses, et ses eaux emmagasinées suffisent non seulement aux besoins des habitans, mais encore aux nécessités de l'agriculture et aux arrosages des prairies. La population de l'île Saint-Barthélemy est de 2,800 habitans, pas plus, et pourtant elle réunit en elle toutes les couleurs, toutes les nuances d'un habit d'arlequin. Il n'y a, du reste, que l'œil exercé d'un vieux créole qui puisse classer sans se tromper les résultats de croisemens si divers : qui ne s'y tromperait? le blanc et la négresse produisent le mulâtre; mais si la mulâtresse s'allie au noir, elle produit le cafre, et si la cafresse s'allie au nègre, elle produit le grippe; la mulâtresse s'allie-t-elle au blanc, alors elle produit le mestif; si la mestive s'allie de nouveau à un blanc, elle produit le quarteron, et ainsi de suite... Quoi qu'il en soit, cette population bigarrée, dont une moitié habite Gustavia, la capitale, et l'autre moitié l'intérieur de l'île, vit dans une entente parfaite. Qu'est devenue la race auto-

chtone des grandes et petites Antilles? Où découvrir un descendant pur des doux Indiens qui accueillirent le grand navigateur génois à San Salvador et à Haïti avec une touchante simplicité? On croit qu'aux environs de Santiago de Cuba il est un petit village du nom de Caney qui en est encore peuplé, et c'est tout. Une partie de cette race a dû périr faute d'air et de soleil dans les galeries des mines d'or et d'argent que les Espagnols exploitèrent à outrance. Ce qui en resta s'est fondu, mélangé avec les nègres importés d'Afrique aux Antilles pour suppléer aux vides qu'avait faits la conquête. Comme on le pense bien, l'intrusion du noir n'améliora nullement la race indigène, race élégante et fine, devant laquelle les rois d'Europe et leurs cours restèrent, au dire des historiens, pâmés d'admiration. Du reste, les Espagnols, qui, pendant très longtemps, n'osèrent pas amener en Amérique les femmes blanches de leurs pays, ont laissé aussi de leurs relations avec les Indiennes bon nombre de preuves vivantes, et l'on peut affirmer qu'il n'est guère aux Antilles un homme de couleur qui n'ait dans les veines quelques gouttes de sang castillan. Il en est des Caraïbes comme des Indiens, et pourtant les premiers ont laissé leur nom à un archipel et à une mer. Saint-Barthélemy, comme toutes les Antilles du Vent, dut en être peuplé. Ils ont disparu, ou du moins le Caraïbe de race pure n'existe plus, à l'exception de deux ou trois rejetons misérables, dégradés par l'ivresse, et que l'on peut rencontrer encore dans la possession anglaise de Sainte-Lucie. Ceux qu'on voit là ont le teint cuivré, la peau huilée et la face épilée. On a peine à se persuader, en les considérant, qu'on ait devant les yeux les descendans de ces Caraïbes qui furent la terreur des Indiens, l'épouvante des Espagnols, qu'ils mangeaient, dit-on, et l'effroi de nos compatriotes, qu'ils vinrent bravement attaquer quelques années après notre installation à l'île Saint-Barthélemy. On sait qu'un cacique de Haïti demanda à Christophe Colomb de l'aider à combattre ces farouches insulaires. Mais Colomb refusa sagement; il est à remarquer qu'il fut en cela moins chevaleresque que Magellan, lequel, se croyant lié par un pacte de sang avec un petit roi d'Océanie, n'hésita pas à épouser les querelles de son allié, à combattre pour sa cause, ne voulant pas qu'un Européen pût passer pour parjure même aux yeux d'un sauvage. Le chevaleresque Magellan en mourut, mais quelle auréole dans les deux hémisphères autour de ce nom glorieux! Pour en finir avec les Caraïbes, disons que l'extinction de leur race fut poursuivie jusqu'au XVIIIe siècle par les conquérans des Antilles, sans distinction de nationalité, et qu'il n'est resté comme échantillons de leur industrie que des armes sans originalité et des poteries grossières.

II.

C'est dans l'année 1658, Mazarin étant ministre, que cinquante Français, sous les ordres de M. Poincy, gouverneur de l'île Saint-Christophe, prirent possession au nom de la France de l'île Saint-Barthélemy ainsi que des dix îlots qui l'avoisinent et dont nous ne nommerons que les principaux : la *Chèvre*, la *Frégate*, les *Deux-Boulangers* et la *Fourche*. Les débuts de l'occupation ne furent pas heureux, car peu d'années après la conquête, une descente de guerriers caraïbes venus de Saint-Vincent et de la Dominique suspendit le développement de la colonie naissante. Malgré tout, en 1670 l'île était habitée par quatre cents blancs européens et cinq cents Africains. Quels hommes étaient ces quatre cents Européens? De rudes compagnons, il est permis de le supposer, lorsqu'on sait qu'en 1637 Louis XIII nomma gouverneur de la Martinique un chef d'aventuriers du nom de Duparquet, et que trois ans après d'autres aventuriers venus des côtes de Normandie fondèrent Saint-Domingue. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il existe encore de nos jours, dans l'intérieur même de Saint-Barthélemy, un petit village du nom de Lorient, habité par une colonie que l'on assure être d'origine normande. On aime généralement à supposer aux Antilles que, comme les blancs aux yeux bleus des Saintes et de la Désirade, les blancs aux yeux bleus de Lorient descendent en ligne directe des fameux flibustiers normands qui au XVIIe siècle étonnèrent les deux mondes de leur audace. Lorient étant situé à huit kilomètres tout au plus de Gustavia, rien ne sera plus aisé que de nous assurer par nous-même, en nous y rendant, si ses habitans ont en effet gardé quelque chose du langage, de l'énergie et de la rudesse de leurs ancêtres. La manière la plus agréable d'aller au petit village de Lorient, c'est d'y aller pédestrement, le cigare de la Havane aux lèvres, le bambou à la main; et cependant les chevaux de l'île Saint-Barthélemy sont excellens, d'une sûreté de pied remarquable, d'autant plus remarquable qu'on ne les ferre jamais : demandez plutôt à nos officiers de marine qui, aussitôt à terre, s'empressent de les monter, au risque d'en descendre contre leur gré avec plus d'empressement encore.

En laissant derrière soi les quais à fleur d'eau de Gustavia, on se dirige vers le morne escarpé sur lequel s'élève le fort peu redoutable qui commande les abords de la rade. Par un grand soleil, l'ascension paraîtra pénible et la route poudreuse à l'excès; mais, dès qu'on sera arrivé au sommet de l'âpre colline, on se sentira aussitôt rafraîchi par une délicieuse brise de mer et récompensé de

ses fatigues par la vue d'une belle vallée, celle de Saint-Jean, qui s'étend sous vos pieds éclatante de verdure. Pour le voyageur qui suppose que le brin d'herbe qui croît aux Antilles ne diffère pas de celui qui croît à Longchamps, le paysage n'a rien de tropical; pas d'arbres exotiques, pas de palmiers isolés, pas de tamarins monstrueux, mais des cultures à fleur de terre, des herbages, quelque chose comme une vue sur la vallée d'Auge, avec des chevaux, des bœufs, des chèvres, des pintades et des oies en liberté; ce qui complète l'illusion, c'est la vue de la mer à l'horizon. Que votre imagination se prête à faire sortir du sol de cette vallée quelques pommiers à cidre, et vous vous croirez aux environs de Falaise. Le site n'en est pas moins ravissant; il plaît d'autant plus qu'on le découvre dans un encadrement de roches d'une nudité effrayante et surgissant d'une terre renommée par son aridité. Du reste, les coquettes maisons de campagne qui ont été élevées sur la hauteur au bord de la route prouvent que le lieu est fort beau, tout en témoignant du goût intelligent que les Suédois ont des beautés de la nature.

De la fraîche vallée de Saint-Jean, il faut descendre ensuite sur le bord de la mer où l'arrivée subite d'un promeneur ne manque jamais de mettre en fuite de grands vols d'échassiers, de mouettes et de pélicans gris. Ceux-ci, comme les albatros, sont tellement lourds et niais sur terre que, si vous avez un peu d'adresse et de justesse dans le coup d'œil vous pouvez en abattre quelques-uns d'un coup de pierre. Le mieux est de laisser ces pauvres oiseaux animer ces solitudes, d'autant que leur chair est exécrable. Des bords de la mer, on se dirige de nouveau vers un morne au sommet duquel une grande croix se détache sur le ciel; elle est fixée dans de grosses roches noires et entourée de cactus gigantesques. La nuit, par un beau clair de lune, avec un peu d'exaltation dans les idées, le lieu doit avoir un caractère de sinistre poésie. D'ailleurs, il a une très mauvaise réputation; on ne l'appelle dans la contrée que le « Coupe-gorge. » Pour rien au monde, après le coucher du soleil, vous ne feriez passer un indigène de Saint-Barthélemy en vue de la croix, des roches noires et des grands cactus. Les zambos, — fils de nègre et de femme indienne, — y venaient autrefois prendre leurs ébats; ils s'y réunissaient pour assassiner les blancs qui avaient l'imprudence de s'y rendre isolément. Ces zambos ne sont plus à craindre aujourd'hui, mais la terreur est restée attachée à leur nom et au lieu qui leur servait de refuge.

Du haut de la colline redoutée, on distingue parfaitement plusieurs des îlots qui entourent d'une ceinture de corail et de verdure l'île de Saint-Barthélemy. Ce sont de jolis rochers, d'un accès diffi-

cile, servant de perchoirs aux oiseaux de mer et de passage. Il y a des cabris, — gazelles des Antilles, — qui vivent là en liberté et en grand nombre ; on les prend comme les papillons, au filet.

Du « Coupe-gorge » à Lorient, il ne faut que quelques minutes. Lorient est un coquet village comme on en voit beaucoup à Ceylan et à Singapore : des maisonnettes au centre d'un bois de cocotiers, chaque maisonnette ayant son enclos séparé. Ici, la séparation est en pierres sèches ; aux Indes, elle est en bambous. Lorient est entouré de hautes collines, la plupart cultivées ; les habitans y semblent à l'abri des ouragans ; on n'y voit que filets, instrumens de pêche, pelles et charrues d'un modèle tellement primitif qu'un enfant les manœuvrerait sans peine. Une belle église toute neuve, dont la pointe élégante dépasse les plus hauts cocotiers, indique que les prétendus descendans des Normands sont restés catholiques. Mais leurs ancêtres sont-ils bien venus des côtes de Normandie aux Antilles? Nous ne le croyons pas. Le premier soin du voyageur, après avoir offert un cigare aux habitans actuels et s'être assis à leur table, est de les faire parler... Eh bien, ces braves gens n'ont rien de normand dans leur langage ; ils s'expriment, il est vrai, tous en français, mais en excellent français, en un français du bon vieux temps, de l'époque où l'on disait septante ou nonante pour soixante-dix et quatre-vingt-dix ; mais combien de nos bons amis de Normandie voudraient parler sans accent comme les Normands du Lorient des Antilles ! Faisons remarquer en passant que l'aristocratie flamande et hollandaise ne s'exprime pas autrement aujourd'hui lorsqu'elle parle français. En somme, ils sont d'origine française, et on serait mal reçu à leur dire le contraire ; ils sont aussi d'une belle race, et il est peu d'hommes plus vigoureux et plus solides sur leurs jambes ; leur peau est brune, hâlée, presque noire, mais il est incontestable que leurs ancêtres devaient avoir la peau blanche et le teint fleuri. Il n'a pas fallu moins de deux siècles et demi pour que leur épiderme perdît sa blancheur primitive. Quelques-uns de ces hommes ont des yeux bleus qui étincellent sous des cils noirs, mais cela ne prouve pas qu'ils procèdent plutôt de Normandie ou de Bretagne que des Flandres. Hélas ! ce n'est pas seulement la couleur de la peau qui se modifie à la longue sous les tropiques ; l'énergie physique et morale, l'esprit d'entreprise, le courage au travail, la vivacité de la conception y reçoivent de rudes atteintes. Si les célèbres « Frères de la Côte » pouvaient voir aujourd'hui leurs descendans occupés avec une lenteur de créole à raccommoder des filets ou à aiguiser mollement un soc de charrue, ils diraient à coup sûr que ce ne sont pas là les héritiers de leur sang, et peut-être n'auraient-ils pas tort. Quoi qu'il en soit, le village de Lorient,

avec son heureuse situation au bord de la mer, son bois de cocotiers et sa population blanche, mérite la visite de tous ceux que le hasard fait venir en touristes dans les Antilles françaises.

Le principal avantage de Saint-Barthélemy, autrefois, c'était son beau port, appelé port du Carénage par les Français, et en face duquel les Suédois ont construit Gustavia. « C'est, disait au siècle dernier le père Dutertre, un havre qui pénètre d'un quart de lieue dans la terre par une entrée large de cinquante pas; il en a plus de trois cents de longueur en quelques endroits, et aux plus étroits, deux cents. Il est accessible en toute saison même pour les plus grands navires. » Un port de cette étendue, quelle que fût sa profondeur, n'a pas dû être inconnu des flibustiers. C'est évidemment du fond de ces havres bien avancés dans les terres, ignorés de leurs ennemis, que ces hardis aventuriers s'élançaient par compagnie ou matelotage de vingt-cinq à trente hommes à l'abordage des galions espagnols. — « On ne sait pas, dit Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique*, d'où vient le mot de flibustiers, et cependant la génération passée vient de nous raconter les prodiges que ces flibustiers ont faits. » Il nous semble qu'on peut retrouver l'étymologie du mot de flibustier dans l'expression de *flying boat* ou bateau ailé, surtout lorsqu'on sait que les flibustiers, au nombre desquels se trouvaient des Anglais, des Bretons et des Normands, n'employaient que des barques légères, non pontées; le succès de leurs coups de main dépendait de la promptitude de leurs attaques (1). C'est aussi sur ces petits îlots qui entourent Saint-Barthélemy et qui portent les noms de la *Frégate*, de la *Tortue* et de la *Fourmi*, que *los demonios de la mar*, comme les appelaient les Espagnols, se rendaient pour cacher leurs butins ou en faire le partage. De quelles discussions épouvantables, de quelles rivalités sanglantes, de quelles saturnales indescriptibles ces vertes îles des Antilles n'ont-elles pas été les témoins! On raconte aussi que les flibustiers y enfouissaient leurs prises lorsque, pressés de reprendre la mer, ils n'avaient pu les réaliser et en dépenser la valeur en débauches. Tous les historiens du XVIIe et du XVIIIe siècle s'accordent, du reste, pour dire beaucoup de mal des flibustiers. Un des plus célèbres les traite de « tigres doués d'un peu de raison. » Cependant nous avons vu que Louis XIII ne méprisa pas leur concours; Louis XIV ne se montra pas plus dédaigneux à leur égard. Il avait permis, en 1679, l'armement de plusieurs corsaires qui étaient partis d'un port de France pour aller s'emparer de Carthagène en Colombie; cette ville était alors sur cette côte la plus riche et la plus forte. Se-

(1) D'après Littré, *flibustier* vient du hollandais *vrybuiter*.

condés par sept vaisseaux de la marine royale, les corsaires commencèrent le siège de Carthagène; mais ils eussent certainement échoué dans leur entreprise, s'ils n'eussent invité les flibustiers à venir à leur aide. Dès que la brèche fut ouverte par les canons de l'escadre, ces hommes intrépides s'y précipitèrent; escaladant les chevaux de frise sous une pluie de fer, ils s'emparèrent de la ville en un tour de main. Nous avons déjà dit que la France n'entra en partage de l'île Saint-Dominique avec les Espagnols que grâce à leur concours. Le plus haut fait de l'un de ces flibustiers est celui d'un Dieppois, du nom de Legrand, possesseur, lui vingt-neuvième, d'une barque armée de quatre petits canons. Par un gros temps et une mer démontée, Legrand ne craignit pas de s'élancer à l'abordage d'un galion qui, chargé d'un énorme trésor, faisait route du Nouveau-Monde pour l'Espagne. Il s'en rendit maître en quelques instans, tellement lui et ses compagnons inspiraient de terreur aux Espagnols. Ce qu'il y a de curieux dans cette prise, c'est que Legrand, en escaladant le bord ennemi, fit couler son propre bateau.

Ces galions qui allaient porter aux rois d'Espagne l'or et l'argent des Antilles et du Mexique n'étaient pas, comme on pourrait le supposer, de simples bâtimens marchands. C'étaient de véritables vaisseaux de guerre, armés de cinquante canons, pouvant porter douze cents hommes d'infanterie; les officiers qui les commandaient recevaient du roi leur commission; le commandant prenait le titre de général et avait le privilège de faire arborer l'étendard royal au haut du grand mât. Indépendamment des galions qui partaient douze fois par an de Carthagène pour Cadix, et dont un si grand nombre, en longeant les îles sous-le-vent tombèrent aux mains de nos flibustiers, il y avait aussi d'autres galions non moins convoités qui allaient de Manille à Acapulco, dans la Nouvelle-Espagne, et *vice versa*. Pendant notre séjour aux îles Philippines, nous avons pu recueillir quelques curieuses informations sur leur direction et leur chargement. Peut-être n'est-ce pas ici tout à fait la place d'en parler, mais elles ont leur intérêt, car tout ce qui tient aux Antilles, pays sans histoire, mérite d'être recueilli.

Il partait chaque année un vaisseau, deux tout au plus, de Manille pour Acapulco. L'époque choisie pour son départ était en juillet; il n'arrivait à sa destination définitive, c'est-à-dire dans l'Amérique occidentale, qu'en décembre, janvier, ou même février. Après avoir débarqué sa cargaison à Acapulco, il repartait pour Manille en mars et n'y arrivait qu'en juin. Il fallait un an, à peu de chose près, pour l'aller et le retour d'un galion. Quoiqu'il n'y eût à la mer qu'un seul vaisseau à la fois, un autre se tenait prêt à partir

aussitôt après l'arrivée de celui qui était attendu. Ainsi à Cavite, qui est le port militaire de Manille, il y avait toujours trois ou quatre vaisseaux en état de prendre la mer afin que le commerce ne fût jamais interrompu par suite d'un naufrage ou d'une capture des flibustiers. Ces vaisseaux avaient les mêmes hauts privilèges que ceux qui naviguaient entre Carthagène et Séville; ils avaient le même armement et jaugeaient de douze cents à deux mille tonneaux, ce qui est énorme pour l'époque. Les petits embarquaient six cents soldats, les grands douze cents; comme la cargaison variait beaucoup de l'aller au retour, la manière d'avitailler et d'équiper les galions variait aussi. Au départ de Manille, le galion était tellement chargé de soieries et de porcelaines de Chine, d'épices et d'autres riches produits de l'Inde, que les canons de la galerie d'en bas restaient à fond de cale jusqu'aux approches du cap Saint-Lucas, cap difficile à doubler et où la rencontre des ennemis des Espagnols était fréquente. Pour ne pas faire occuper par des provisions de bouche les places destinées aux marchandises, il n'y avait à bord que le nombre d'hommes strictement nécessaires aux manœuvres. Au retour, comme le galion n'avait pour tout chargement que de l'or et de l'argent du Mexique, la batterie d'en bas restait armée, le nombre des matelots était augmenté, tous les passagers qui se présentaient étaient admis, enfin deux compagnies d'infanterie montaient également à bord pour aller relever aux Philippines les camarades qui depuis un an y tenaient garnison. Équipage, soldats et passagers formaient un total de douze cents hommes. En partant de la Nouvelle-Espagne, le capitaine du galion tâchait de gagner le treizième ou quatorzième degré de latitude, et suivait ce parallèle jusqu'à ce qu'il eût en vue Guam, la capitale actuelle des îles Mariannes. Pour qu'il ne dépassât pas cette île durant les nuits du mois de juin, époque présumée du passage du galion, un feu énorme était allumé sur les hauteurs. Le capitaine mettait ensuite le cap sur la pointe Espiritu de l'île de Samar, une des Philippines. Là, il avait ordre de bien observer les signaux qui lui seraient faits de terre aussi bien à Espiritu qu'à Cataudanas, Birribaronzo et Butuan. Il y avait dans ces parages des Indiens postés de distance en distance, avec mission d'allumer des feux dès qu'ils apercevaient le galion. Si le capitaine remarquait qu'après l'extinction d'un premier feu quatre autres s'allumaient, il devait en conclure qu'il y avait des ennemis dans l'archipel. En ce cas, son devoir était de rallier le port le plus voisin, d'y jeter ses trésors et d'en défendre les approches avec son artillerie. Mais, si à la suite de l'apparition d'un premier feu deux autres lueurs se montraient, le commandant en inférait que la mer était libre et

qu'il pouvait continuer sa route jusqu'à Manille. Dans cette ville, des salves d'artillerie annonçaient à la population l'arrivée du bateau, les cloches de ses nombreuses églises sonnaient à toute volée, et une procession sortait de la cathédrale pour aller sur le môle recevoir, avec des chants d'allégresse, la croix et la bannière, l'heureux capitaine, l'équipage et les passagers.

A Cadix, l'arrivée des galions donnait lieu aux mêmes démonstrations religieuses. Une année, en 1740, année néfaste, un vaisseau avec sa riche cargaison était anxieusement attendu à Manille. Bientôt, les habitans atterrés apprirent qu'il était tombé aux mains, dans les parages du cap de l'Espiritu-Santo, d'un marin tout aussi intrépide que nos flibustiers, celles du trop célèbre Anson. Il y avait une valeur de 10 millions de francs à bord du galion capturé!

III.

Les Anglais se donnèrent le facile plaisir de s'emparer deux fois de l'île Saint-Barthélemy ; la première fois sous Louis XIV, en 1689, la seconde, sous Louis XV en 1769. La proie était maigre, ils nous l'abandonnèrent sans regrets, mais ils se gardèrent bien de restituer jamais la Jamaïque aux Espagnols auxquels ils l'avaient enlevée. La raison en est simple : la Jamaïque est une des plus belles des Antilles, et avant l'abolition de l'esclavage elle en était une des plus productives.

En 1780, Gustave III, se trouvant en paix avec ses voisins, s'occupa du développement du commerce de la Suède. Il conclut d'abord avec la Russie et le Danemark ce fameux traité de neutralité armée qui eut une grande influence sur les progrès du commerce dans le nord. Aussitôt que les États-Unis d'Amérique furent parvenus à faire reconnaître leur indépendance, le roi de Suède entra en négociation avec eux, pour un traité d'alliance et d'amitié, qui fut signé à Paris, le 3 avril 1783. L'année suivante, il parut une convention entre le roi de Suède et le roi de France, par laquelle les sujets français obtinrent le droit d'entrepôt de leurs marchandises dans la ville de Gothenbourg; en échange, l'île française de Saint-Barthélemy fut cédée aux Suédois. Tout aussitôt la ville et le port de Gustavia furent créés; ce dernier, doté de quais magnifiques, fut déclaré port franc dans l'intention d'y attirer les vaisseaux du commerce disposés à faire un trafic régulier et même de la contrebande avec les ports anglais, espagnols et français des îles voisines. Pour que l'administration intérieure de l'île Saint-Barthélemy attirât les immigrans, sous toutes les latitudes ennemis des règlemens et des lois, on la composa simplement de six fonctionnaires : un gouverneur,

un secrétaire, un capitaine de port, un ingénieur et un huissier. Sancho Pança, dans son gouvernement de l'île Barataria, n'eut pas un pouvoir plus étendu et en même temps plus paternel que celui qui fut donné aux gouverneurs suédois de Saint-Barthélemy. Ils étaient à la fois le pouvoir exécutif, le pouvoir militaire, et le pouvoir judiciaire; afin de faire respecter tant de puissance, ils avaient sous leurs ordres une milice locale de vingt-un hommes, — trois caporaux et dix-huit soldats, recrutés dans la population française de l'île. Aujourd'hui le doyen de ces braves gens est un soldat qui entra au service sous Bernadotte, en 1825! Les gouverneurs étaient assistés, mais dans les circonstances graves seulement, d'un conseil privé, composé de six notables habitans; ce conseil avait le droit d'émettre des idées, jamais celui de faire une loi.

Comment avouer qu'avec tant d'avantages offerts aux navires marchands, qu'avec tant de licences accordées aux immigrans en quête d'une liberté absolue, Gustavia ne prospéra pas? Sa rade resta déserte et vides ses entrepôts; loin d'enrichir le budget de la Suède, d'être un débouché à ses productions, il fut bientôt constaté que la colonie était un fardeau pour la métropole et qu'il y aurait avantage à s'en défaire. Le commerce de Saint-Barthélemy n'a jamais consisté, en effet, qu'en un échange des produits du sol avec les îles voisines et principalement avec l'île anglaise de Saint-Christophe : elle leur vend du bétail, du poisson salé et des cargaisons d'ananas; elle en reçoit de la farine, du froment, des étoffes, et ce qui est nécessaire aux besoins de la vie. La principale industrie du pays est l'élevage du bétail; les propriétaires riches ou peu fortunés s'en occupent à tous les degrés, trahissant ainsi une fois de plus leur origine normande. Les habitans qui n'ont pas de terres ou de fermes à cultiver tressent des chapeaux; les pailles viennent de Cuba et c'est pour le compte de quelques marchands de Saint-Thomas qu'elles sont travaillées. On fait aussi à Saint-Barthélemy des éventails très élégans, des fleurs très belles en écailles nacrées de poisson. La pêche y occupe beaucoup de bras; l'on peut avoir aisément de quinze à vingt livres de poisson pour une bagatelle, vingt-cinq centimes tout au plus. La vie est extrêmement facile dans toute l'étendue de l'île; les loyers sont d'un bon marché inimaginable, le reste à l'avenant. L'air qu'on y respire est tellement sain, par suite de l'absence de marécages et d'étangs, que l'on n'y connaît ni médecin, ni chirurgien, ni dentiste, ni pharmacien. Bien d'autres professions libérales y sont inconnues. Croira-t-on qu'il n'y a pas à Gustavia un seul marchand d'étoffes, de modes, de confection et de mercerie? Les habitans sont contraints de s'adresser aux magasins des îles voisines; mais cet inconvénient est sans impor-

tance, car il y a quinze caboteurs à Saint-Barthélemy, et les relations sont très fréquentes avec toutes les petites Antilles.

Quand le gouvernement de la république consentit à reprendre Saint-Barthélemy des mains de la Suède, la population fut loyalement consultée. A l'exception d'une centaine de protestans luthériens de nationalité suédoise qui s'abstinrent fort naturellement, l'annexion fut votée à l'unanimité. Quatre cents méthodistes anglais optèrent également pour la France. Ici, les rivalités, les haines religieuses sont absolument inconnues; catholiques, méthodistes, luthériens, vivent dans une entente parfaite. Ils protestent en quelque sorte contre les souvenirs néfastes que le nom de Saint-Barthélemy a le triste privilège de leur rappeler trop souvent. Du reste, le caractère des habitans est renommé par son affabilité; on ne vit pas sans profit sous le gouvernement bon et honnête de la Suède, et la preuve en est flagrante : on n'a jamais constaté à Gustavia ni vols ni meurtres; s'il y a des contraventions, elles sont insignifiantes. A l'exception de la petite troupe armée dont nous avons parlé, on n'y connaît ni agens de police, ni gendarmes. Les mœurs, un peu relâchées dans les colonies françaises de l'équateur, sont très pures à Saint-Barthélemy chez le blanc comme chez l'homme de couleur. La mulâtresse séduisante qui, à la Guadeloupe et surtout à la Martinique, donne largement ses faveurs, périrait ici d'isolement et d'ennui. Il est vrai que les dimanches y sont aussi respectés et aussi ennuyeux que les dimanches à Londres, mais selon toute probabilité l'occupation française introduira à Gustavia un peu de notre gaîté, et personne n'en sera fâché.

Saint-Barthélemy a été cédé par la Suède à la France au prix dérisoire de 320,000 francs. La Suède n'a même pas insisté pour obtenir le paiement de certains édifices qui lui appartiennent et qui cependant deviennent notre propriété par suite de l'annexion. Sait-on ce que ce généreux pays a fait des 320,000 francs? Elle les a donnés aux fonctionnaires de l'île pour les dédommager de la perte de leurs postes. Et la milice? On ne nous a pas dit ce qu'elle deviendrait. Nous espérons bien que M. le gouverneur de la Guadeloupe, qui va avoir Saint-Barthélemy sous sa juridiction, ne fera pas regretter le gouvernement suédois à de vieux soldats français. Quant à Saint-Barthélemy, — pauvre île Saint-Barthélemy! elle tombe du rang de possession coloniale à celui de simple commune.

Il ne nous reste plus qu'à raconter comment s'annexe un pays quand les habitans de ce pays ont appelé l'annexion et ont affirmé leurs volontés par un vote indépendant. Le 15 mars, M. Couturier, gouverneur de la Guadeloupe, chargé de représenter la France à Gustavia, M. Eggiman, directeur de l'intérieur, M. Bernardy de Si-

goyer, procureur général, s'embarquaient à la Basse-Terre sur la frégate française la *Victoire;* elle portait le pavillon du contre-amiral Maudet, qui commande en chef la division navale des Antilles et du golfe du Mexique. Mgr Blonger, évêque de la Guadeloupe, accompagné de son clergé, prenait également passage sur la *Victoire.* L'aviso à vapeur le *Magicien* recevait, de son côté, à son bord divers représentans de l'autorité civile et militaire aux Antilles. Dès le lendemain matin, les deux bateaux français étaient déjà en rade de Gustavia, où ils trouvaient un autre aviso français, le *Guichen*, commandé par un lieutenant de vaisseau, M. Boulineau, et la corvette de guerre suédoise la *Vanadis*, entièrement pavoisée. A six heures du matin, par un lever de soleil splendide, par une mer d'un calme parfait, la compagnie de débarquement de la *Vanadis* se rendit à terre, suivie une heure après par celle de la *Victoire.* Les deux troupes formèrent la haie du débarcadère au palais du gouverneur, puis aux deux points extrêmes de la haie furent placées les deux musiques de la corvette suédoise et de l'amiral français. A neuf heures, M. le gouverneur de la Guadeloupe prit terre et se rendit, suivi d'un brillant état-major, au palais où l'attendait le gouverneur suédois, l'honorable M. Ulrich. En ce moment, la ville de Gustavia avait un aspect des plus animés et des plus gais. Chaque maison, pourvue d'un mât de pavillon, avait arboré son drapeau, et les habitans, sans distinction de couleur, se pressaient joyeux et le sourire aux lèvres sur le passage du cortège. Pas un cri ne fut poussé, il est vrai, non par manque de souffle ou faute d'enthousiasme, mais la foule ici a le respect de l'autorité; elle crie lorsqu'elle est certaine que cela n'incommode personne.

Après les présentations d'usage, M. le gouverneur Ulrich lut à haute voix le traité de cession et le procès-verbal de la prise de possession; puis, les signatures apposées sur les deux documens, à un signal donné au dehors, le pavillon suédois fut « amené, » et le pavillon français fut « hissé » sur le fort, le palais du gouverneur et les édifices publics. En rade, les trois bâtimens français se pavoisèrent pendant que l'artillerie du fort et de la rade enveloppait Gustavia de fumée et l'ébranlait du tonnerre de ses salves. Au même moment, un *Te Deum* solennel était chanté par Mgr Blonger à la cathédrale.

Deux proclamations ont été affichées le jour même, se touchant en quelque sorte, sur les édifices publics. L'une émanait de sa majesté Oscar, « roi de Suède et de Norvège, des Goths et des Vandales. » Le roi y remerciait ses anciens sujets de leur fidélité et les déliait de toute obéissance envers lui et la couronne de Suède; l'autre, adressée par le gouverneur de la Guadeloupe aux habitans

de Saint-Barthélemy, se terminait ainsi : « Avec le drapeau qui flotte maintenant sur votre rivage, la république française vous apporte les bienfaits de ses institutions et la protection de ses lois. Tous les droits, toutes les garanties qu'elle assure aux citoyens français sont aujourd'hui les vôtres... Vous pouvez compter sur ma sollicidude la plus constante et la plus vigilante... Vous avez toujours aimé la France; vous lui appartenez aujourd'hui par la nationalité... Unissons donc nos sentimens par ces cris : Vive la France ! vive la République ! »

Nous ne pouvons qu'applaudir comme le fit la population de Saint-Barthélemy aux paroles de M. le gouverneur de la Guadeloupe. Puisse la France, indépendamment des droits de citoyen qu'elle offre à ceux qui furent les fidèles sujets de la Suède, leur apporter des élémens d'une prospérité qui font autant défaut à notre nouvelle colonie qu'aux autres Antilles françaises. Voter pour ses conseillers municipaux, ses députés ou ses sénateurs, c'est assurément beaucoup, en France ; mais sous l'équateur, à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Désirade et bientôt à Saint-Barthélemy, c'est moins important. Dans ces régions, il n'y a que l'homme dit de couleur qui s'occupe de politique : les blancs purs et les nègres s'en abstiennent, les premiers parce qu'ils sont aujourd'hui en minorité, les seconds parce qu'ils ne connaissent d'autre politique que celle de vivre sans travailler... Et c'est si facile dans ces contrées bénies du ciel ! Mais les élémens de prospérité que nous demandons pour les Antilles, quels sont-ils? dira-t-on. C'est de n'avoir, comme les Anglais, pour gouverner nos colonies que des fonctionnaires civils, de délivrer le commerce de toute entrave administrative, de déclarer ports francs tous les ports; enfin, autant par patriotisme que pour alléger le service de notre infanterie de marine, astreindre ceux qui naissent dans une colonie française, sans distinction de caste, au service militaire. Tels seraient les moyens à employer, croyons-nous, pour ramener la vie dans ces corps épuisés que nous appelons les Antilles françaises. Mais ne nous le dissimulons pas : ces moyens ne seront appliqués que le jour où, pour bien connaître ce qu'il faut à nos possessions d'outre-mer, il sera créé un ministère des colonies, tout à fait indépendant du ministère de la marine.

EDMOND PLAUCHUT.

LA

CRISE ÉCONOMIQUE

Depuis cinq ans, un malaise profond travaille le monde économique, nombre de machines sont arrêtées, nombre de fourneaux sont éteints, des milliers d'ouvriers chôment, les affaires se ralentissent, les gros capitaux sont inactifs, et si de partout s'élèvent des plaintes, c'est qu'il y a partout des souffrances trop réelles. Une crise intense, prolongée, nous étreint et paralyse l'essor de la vie économique. Une crise cependant, le mot l'indique, n'est ou ne devrait être qu'une situation transitoire, c'est une époque de fermentation où les matières impures se déposent, tandis que les élémens utiles ou sains se dégagent et se clarifient. C'est ce que nous avons pu constater lors des crises antérieures et ce que nos pères ont compris avant nous. D'où vient que le malaise soit si persistant qu'on en entrevoit à peine la fin? Il faut bien que la cause du mal ne soit pas unique et que les effets en soient variés, pour que le remède habituel soit inefficace. Autrefois quelques faillites punissaient l'excès de spéculation, une baisse de prix ramenait la production dans de justes limites, et tout rentrait dans l'ordre : l'équilibre était rétabli. De nos jours ces moyens naturels se sont montrés impuissans. C'est que le mal est plus profond et plus général. Nous allons chercher, dans les pages qui vont suivre, à en mesurer l'étendue ; nous passerons en revue les causes auxquelles on l'attribue, nous tâcherons d'apprécier ces causes, et nous essaierons d'indiquer quelques remèdes.

I.

Les chroniqueurs diront peut-être un jour : La grande crise des années 1873 à 1879 a commencé à Vienne, le 9 mai, quelques jours après l'ouverture de l'exposition universelle de 1873. C'est ce jour-là qu'eut lieu le grand effondrement, connu sous le nom sinistre de « craquement, » le *Krach.* Les visiteurs qui affluaient alors dans la capitale autrichienne trouvèrent la Bourse fermée et un grand nombre d'établissemens en liquidation. Ainsi finissait une époque de prospérités, — plus apparentes, il est vrai, que réelles, — ainsi commençait une ère de souffrances que rien ne nous permet de dire close. Personne n'ignore que, ni dans les affaires ni dans la nature, les changemens n'ont lieu d'une manière brusque et imprévue, et en effet les avertissemens n'ont pas manqué. La spéculation effrénée qui emportait alors le monde financier, entraînant à sa suite une partie notable du commerce et de nombreux rentiers, avait subi vers la fin de 1872 plusieurs défaillances; un effort surhumain avait fait remonter sur la vague la fortune des haussiers, mais pour la voir bientôt s'engloutir plus profondément. Pour bien comprendre le mouvement vertigineux qui aboutit à la catastrophe de 1873, il faut remonter à l'année 1866. La bataille de Sadowa, quelque douloureuse qu'elle ait dû être au patriotisme autrichien, n'en a pas moins débarrassé l'empire des Habsbourg d'un boulet qu'il traînait depuis des années, la Vénétie, et sa séparation d'avec l'Allemagne n'était qu'une affaire de sentiment, surtout depuis la création du Zollverein, dont l'Autriche était exclue. Au point de vue économique, on se sentait délivré. Après avoir fait leur paix avec les Hongrois, si longtemps mécontens, sans crainte désormais du côté de l'Allemagne et de l'Italie, les Autrichiens pensèrent pouvoir s'occuper en paix de leurs intérêts matériels. Le pays a beaucoup de ressources, disait-on, elles ne demandent qu'à être exploitées.

On se hâta d'agir en conséquence. Il y avait tant à faire! il y avait des chemins de fer à construire, des mines à exploiter, des usines à élever, des banques à établir. On commença avec une prudence relative. Les grands établissemens, on le sait, exigent de grands capitaux, on les réunit en fondant des sociétés anonymes; or on n'en fonda que 26 en 1867. En 1868, le courage était venu, on demanda 32 « concessions » au gouvernement, car, et il importe beaucoup de retenir ce point, les sociétés anonymes avaient besoin d'une autorisation administrative en Autriche. En 1869, ce n'est plus du courage, c'est de la témérité qu'on manifeste en fondant 141 sociétés. En 1870, la guerre ralentit l'élan, mais déjà 101 autorisations avaient été données; en 1871, le chiffre remonte

à 175; en 1872, au paroxysme de la fièvre, il atteignit 376, et dans les quatre premiers mois de 1873, jusqu'à la veille de la catastrophe, on accorda encore 154 concessions. La mesure était pleine, elle déborda. Et cependant, des 1,005 projets qui reçurent l'autorisation administrative, 323 ne furent pas réalisés; les 682 autres durent verser 860 millions de florins, soit près de 1,800 millions de francs : les fondateurs s'étaient engagés pour 8 milliards 400 millions de francs (1).

Il serait injuste de mettre au même niveau les 682 créations nouvelles portées sur les cotes de la Bourse de Vienne de 1867 à 1873 : il y en avait de solides et utiles; il y en avait de médiocres et d'autres qui n'étaient pas nées viables. Ces dernières semblent avoir été au nombre de 135, car elles ont dû liquider les affaires, non sans causer de fortes pertes à leurs actionnaires; mais parmi les établissemens restés debout, il en est beaucoup qui, pendant plusieurs années, n'ont distribué aucun dividende; ils végétaient en attendant des temps meilleurs, et leurs capitaux restaient stériles. Malheureusement une partie de ces capitaux, et d'autres que la catastrophe détruisit plus vite, avaient été détournés de leur emploi naturel, l'industrie, le commerce, l'agriculture, de sorte que le travail s'en ressentit, et la consommation davantage : le pays s'est trouvé appauvri tout d'un coup, et, au bout de cinq ans, il n'a pas encore pu cicatriser ses blessures.

Nous parlions tout à l'heure d'avertissemens; si quelque part ils n'ont pas manqué, c'est à Berlin; si quelque part on a été frappé de vertige, c'est dans cette capitale, et l'on peut dire, sans exagération aucune, dans l'Allemagne entière. A tort ou à raison, un publiciste distingué a plaidé les circonstances atténuantes. La Prusse, a-t-il dit, est entrée plus tard que certaines autres nations dans la carrière industrielle; en 1846 elle n'avait encore que 1,139 machines à vapeur d'une force de 21,715 chevaux. Des mesures libérales venaient de débarrasser l'industrie d'entraves surannées; les voies de communication se perfectionnant avec rapidité, les manufactures prirent un grand essor et dès 1861 on comptait 6,669 machines fixes, d'une force de 137,377 chevaux (2). Les capitaux s'étaient sensiblement accrus par la voie de l'épargne lorsque la guerre de sécession éclata aux États-Unis. L'Allemagne envoyait depuis des années de nombreux émigrans dans les états du nord, c'est de ce côté que se

(1) Nous empruntons ces données à un rapport parlementaire autrichien sur la crise (n° 445 de la VIIIe session) et au *Journal officiel* allemand du 22 janvier 1877. Selon l'Annuaire financier autrichien (*der Compass*), l'Autriche avait *en tout*, à la fin de 1867, 149 sociétés par actions; à la fin de 1872, 703; à la fin de 1876, 512 sociétés. Quelques-uns des renseignemens que nous allons donner sur la Prusse sont puisés dans un remarquable document rédigé par M. Engel, directeur de la *Statistique royale*.

(2) En 1875, on compta plus de 31,000 machines et 656,000 chevaux.

portèrent ses sympathies. Elle plaça sans hésiter ses épargnes et ses fonds de spéculation dans ces papiers dont les cours étaient un moment si séduisans (60 pour 100 au-dessous du pair) : on se risqua et l'on gagna. Les capitalistes étaient à peine en goût d'aventures que le gouvernement prussien se lança dans ce que tout le monde, et surtout l'Allemagne, considéra comme une politique aventureuse. On se tint sur l'expectative, on laissa passer la guerre avec le Danemark (1864) et la lutte contre l'Autriche (1866). On se défiait ensuite de la France, mais, à mesure que le temps s'écoula, le courage grandit, et le mouvement avait déjà une certaine vivacité, lorsqu'en juillet 1870 la déclaration de guerre arrêta tout. La victoire resta fidèle au drapeau allemand; un pactole vint se déverser sur le pays, et la réalité dépassa les rêves les plus audacieux. Est-il étonnant qu'on se soit jeté à corps perdu dans les affaires, que chacun ait voulu avoir sa part de l'aubaine, et que dans l'ardeur de la lutte plus d'un ait dépassé la ligne de démarcation que la loi a posée entre le permis et le défendu? C'est, en effet, par suite de scandales de diverses sortes que les premiers avertissemens ont été donnés.

Ces scandales ont été dénoncés, du haut de la tribune, le 7 février 1873, par l'un des principaux orateurs de la chambre prussienne, M. Lasker. Les chemins de fer ne s'accordaient plus, disait-il, pour compléter le réseau des voies de communication, mais pour permettre l'émission d'actions faisant prime à la Bourse; un fonctionnaire d'un rang élevé se prêtait à ce manège et de grands personnages en profitaient. Ce discours fit une profonde sensation dans le pays, il dégrisa plus d'un spéculateur, et la confiance était déjà ébranlée lorsque arriva la nouvelle de l'effondrement de la Bourse de Vienne. Le désastre fut presque aussi grand, la ruine presque aussi complète à Berlin que dans la capitale autrichienne. Pour bien faire saisir l'intensité de la fièvre qui s'était emparée de certaines classes de la population, nous devons rappeler que dans tout le premier quart de ce siècle, on n'avait fondé que 16 sociétés anonymes en Prusse; dans le second quart, lorsque la machine à vapeur commençait à exercer son influence sur l'industrie allemande, on en constitua 102; de 1851 à 1870, on n'en créa pas 30 par an, tandis que l'année 1871 a vu naître 225, l'année 1872 même 500 sociétés anonymes! En présence de ces excès, certains publicistes peu libéraux avaient mis en cause la loi de 1867 qui supprime la nécessité de demander une autorisation; mais on sait que cette nécessité a été maintenue en Autriche sans servir de frein; elle a plutôt agi comme un stimulant, à cause du prestige que l'attache administrative donne presque toujours à une affaire. Mais, quelle que soit la législation, des sociétés inutiles ne peuvent pas se maintenir; elles n'ont qu'une vie factice, qui s'éteint bientôt

faute d'alimens. Dès 1874, près de 80 compagnies avaient dû liquider, non sans subir de grandes pertes, et dans les années suivantes d'autres encore durent se dissoudre ; la cote de la plupart des sociétés qui survécurent resta basse, avec une tendance constante à faiblir davantage.

La confiance avait disparu, et avec elle la possibilité de trouver des capitaux apparens, pour se refaire une prospérité apparente. Il fallait dorénavant se contenter des ressources qu'on possédait réellement, et ces ressources étaient devenues insuffisantes. La vie avait été longtemps à bon marché en Allemagne, et les salaires se maintenaient à un taux correspondant, lorsque la guerre de 1870-1871 changea toutes les habitudes. La guerre avait amené la destruction ou l'usure d'un matériel immense, elle avait aussi imposé le chômage à nombre d'usines et de manufactures ; les magasins étaient vides, il fallait les remplir, et l'on se mit à travailler avec ardeur, mais en élevant les prix avec non moins d'empressement. En partie pour satisfaire aux demandes, et en partie pour employer les fonds qui affluaient, un certain nombre de créanciers de la Prusse furent remboursés avec les fonds de l'indemnité de guerre. On fondait des fabriques, on élargissait les ateliers, on renouvelait l'outillage, on allait de l'avant sans obstacle, car on obtenait les prix qu'on demandait, et l'on ne marchandait pas la rémunération aux autres. Il est inutile de dire que le taux des traitemens et des salaires suivit de près la hausse des marchandises et des denrées. Patrons et ouvriers prirent en 1871 et 1872 des habitudes de luxe dont beaucoup durent se défaire dans les années suivantes, et l'on sait combien il est dur de déchoir ou même seulement de subir des privations. Si encore on avait pu rétablir purement et simplement la situation économique d'avant la guerre ! Mais on ne remonte pas le cours des événemens : les salaires baissent, et les denrées restent chères. Heureux encore ceux qui ont des salaires, car de nombreuses usines se ferment, mettant leurs ouvriers sur le pavé. Ce qui est triste à dire, c'est que pour beaucoup la punition était méritée. L'élévation des salaires n'avait pas été un stimulant au progrès : on travaillait d'autant plus mal qu'on était mieux payé; tous les témoignages s'accordent pour attribuer la diminution des exportations à l'abaissement de la qualité des produits. Et si l'on veut une preuve frappante de la gravité du mal, en voici une qui ne manque pas d'éloquence : à la fin de l'année 1875, la Banque d'Allemagne avait en portefeuille pour 467 millions de marks d'effets de commerce, à la fin de 1876 pour 446 millions, en décembre 1877 pour 429 millions et à la fin de 1873 pour 363 millions seulement. La diminution est constante (1).

(1) Pour corroborer ces chiffres, nous ferons remarquer que les versemens aux

Le pays le plus profondément malade pourrait bien être en ce moment l'Angleterre. Heureusement ce malade a la constitution robuste et saura se tirer d'affaire; mais ce ne sera pas sans de vigoureux efforts, car plusieurs organes importans du mouvement économique sont affectés, et le bien-être général en souffre sensiblement. Aussi la « détresse du commerce et de l'industrie » est-elle devenue un article stéréotypé dans les journaux du royaume-uni. Les opinions sont assez pessimistes. Il y a un an, le cri : « Nous consommons notre capital ! » eut un grand retentissement, et nous ne savons si, dans la discussion qui s'est élevée sur cette question, les optimistes ont eu le dessus. On avait été frappé de la décroissance de l'exportation en présence d'une importation croissante; la différence, qui était de 40 millions sterling en 1872, s'est successivement accrue jusqu'à 142 millions en 1877. Pourra-t-on longtemps encore acquitter un pareil solde annuel (3 milliards 500 millions de francs) ! On a beau parler, disait-on, des immenses capitaux anglais placés à l'étranger et dont les produits paient une partie de ces différences, on a beau atténuer l'autre partie en portant au crédit de l'Angleterre les frais de transport gagnés par sa puissante marine et même exagérer ses profits, la décroissance de l'exportation restera un fait brutal dont il faudra reconnaître la signification. Le royaume-uni vend positivement moins de ses produits : en 1873, relativement à 1872 la diminution était de 89 millions de francs; en 1874, comparativement à 1873, elle est de 331 millions; en 1875, la réduction atteint 400 millions, en 1876 même 620 millions, et la décroissance continue. Si l'on additionne ensemble ces réductions successives et si l'on ajoute 67 millions pour l'année 1877 et 150 millions pour 1878, on trouve une perte totale de 1 milliard 597 millions, ce qui ramène l'Angleterre d'au moins dix années en arrière. Les profits ont diminué, mais les besoins sont restés. Ici aussi il faudra revenir à des habitudes plus simples et réduire ses prétentions, hélas ! aussi les salaires; mais la transition ne s'opère pas sans frottement; le *Times* a compté en 1878 244 grèves, dont 3 seulement ont réussi, en 1877 il y en avait eu 177 avec à peu près le même insuccès. Parmi les industries intéressées, les deux plus importantes sont les fers et les cotons, elles valent bien qu'on s'y arrête un moment.

L'industrie des fers est une des gloires du royaume-uni. Des centaines de mille d'ouvriers sont occupés à extraire le minerai, à le

caisses d'épargne sont allés en diminuant. En 1872, les sommes versées ont été égales à 42.3 pour 100 du solde dû aux déposans; en 1873, les versemens s'élèvent à 42.5 pour 100; à partir de ce moment ils descendent successivement à 39.4 pour 100 en 1874, à 34.3 pour 100 en 1875, à 31.1 pour 100 en 1876, à 28.2 pour 100 en 1877. Les remboursemens aux déposans n'ont pas augmenté.

traiter dans les hauts fourneaux, dans les fours et les forges, à transformer le fer brut en outils, instrumens et machines de toute sorte. Le sort de ces ouvriers, non moins que celui des usiniers, dépend, il est presque inutile de le dire, de la prospérité des affaires. Dans quelques branches de cette industrie, le taux des salaires est fixé, d'un commun accord, selon un rapport déterminé par le prix des produits sur le marché le plus important. Lorsque, dans le nord de l'Angleterre, la tonne de fer vaut 20 livres sterling, l'ouvrier reçoit pour telle opération (par exemple pour *puddler*) 13 sh. 3 d., lorsque le prix descend à 8 livres 14 sh., son salaire n'est plus que de 9 sh. 9 d., et ainsi de suite. Or, précisément pour cette opération, la rémunération n'est plus maintenant que de 7 shillings; elle a baissé depuis 1873 de près de 50 pour 100. En Écosse, le salaire de l'ouvrier qui extrait le minerai est en rapport avec le prix de la fonte brute; nous avons sous les yeux un tableau où ces deux chiffres sont mis en regard pour les années 1859 à 1378, nous n'en citerons que les trois plus saillans. En 1859, le prix de la tonne de fonte étant de 51 sh. 9 d., les salaires sont à 3 sh. 3 d. par jour; en 1872, le prix s'élève subitement à 101 shillings pour atteindre 117 sh. 3 d. en 1873; les prix suivent le mouvement et vont à 7 sh. 3 d. et à 8 sh. 6 d. C'était le point culminant, il n'y avait plus qu'à descendre : la baisse survient en effet, constante et même rapide, et en octobre 1878 le prix de la fonte est à 43 sh. 9 d. et les salaires sont à 2 sh. 9 d. par jour. Les chiffres pour corroborer ces données ne manqueraient pas : un grand nombre d'usines, de fabriques, de mines sont constituées par actions, les comptes rendus sont publiés, chacun connaît le montant des dividendes distribués; on n'a qu'à comparer le résultat des quatre dernières années pour constater une diminution presque générale du revenu, souvent dans la proportion de la moitié ou des deux tiers, et quelquefois au delà.

Dans les industries où les salaires subissent l'effet de la fluctuation des prix de la marchandise, les rapports entre patrons et ouvriers ne s'aigrissent pas nécessairement sous la pression des conjonctures défavorables, mais il n'en est pas de même dans les branches de travail où l'ouvrier n'est pas renseigné par un coup d'œil sur le bulletin des cours. L'industrie du coton est généralement dans ce cas. Lorsque les fabricans de filés ou de tissus annoncent une réduction de salaires, même seulement de 5 pour 100, comme en novembre dernier à Oldham, leurs hommes commencent toujours par résister. Depuis trois ans cependant, beaucoup d'établissemens ont dû réduire les salaires, et de nombreuses grèves ont éclaté, mais ici la victoire n'a pas été du côté des gros bataillons. Ce qui est remarquable, c'est que souvent les grévistes ne niaient pas la mauvaise situation du marché, ils se déclaraient même volon-

tiers prêts au sacrifice, mais ils l'offraient sous une forme autre que celle qui semblait acceptable aux patrons. Au lieu de laisser réduire le taux du salaire, ils consentaient à la réduction des heures de travail. Tout le mal vient de l'excès de production, disaient-ils, il faut donc produire moins; lorsque le trop plein aura été écoulé, on pourra de nouveau nous occuper la journée entière, et de cette façon le prix de notre travail sera resté le même. — Les fabricans répliquaient : Si la production est surabondante, ce n'est pas, comme vous le croyez, notre faute. Nos concurrens se multiplient, quelques-uns produisent dans des conditions plus avantageuses que nous, nous ne pouvons les battre qu'en vendant moins cher. — Si maintenant on consulte les prix courans et les tableaux des dividendes, malgré la sympathie qu'on peut avoir pour les ouvriers, on est obligé de convenir que les fabricans ont raison. L'état du marché se mesure par ce qu'on appelle *la marge*, c'est-à-dire l'excédant du prix des produits sur le prix de la matière première; or en 1874 une livre de filé valait 4 pence 1/2 de plus qu'une livre de coton en laine, en 1878 seulement 3 1/4. Pour les toiles, l'excédant sur le prix du filé était de 3 pence 1/4 en 1874 et de 1 7/8 seulement en 1878. Et si l'on ne trouvait pas ces chiffres assez éloquens, qu'on parcoure le tableau des dividendes payés l'année dernière dans les quarante fabriques par actions du Lancashire : quatorze de ces fabriques n'ont distribué aucun dividende, les autres n'ont donné que la moitié, quelques-unes moins du quart de ce qu'elles avaient pu offrir en 1877 (1).

Nous ne pouvons pas avoir la prétention de faire ici un exposé complet et détaillé de la situation économique du royaume-uni, situation que des sinistres comme la faillite de la Banque de Glasgow et d'autres ne peuvent qu'aggraver, mais nous devons exprimer notre surprise de voir le *Times* (*weekly edition*, 17 janvier 1879) essayer de nier le mal, en considérant les pertes de l'un comme compensées, ou à peu près, par les gains de l'autre. A la Bourse, nous le voulons bien, le capital change de mains et reste dans le pays, mais lorsque l'usine s'arrête, ou même seulement lorsque les ouvriers sont obligés de travailler à plus bas prix, la production est réduite et le bien-être a diminué. Du reste aucun argument ne peut prévaloir contre le spectacle de la misère dont les journaux de beaucoup de localités tracent le désolant tableau.

Pareille misère semble régner aussi dans les grandes villes des États-Unis. Pendant longtemps on a cru que le mot de l'Écriture : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous » ne s'appliquait pas à l'Amérique, ou du moins à la grande république du Nord. Ses res-

(1) Voyez *the Statist* du 20 avril 1878, p. 145.

sources, littéralement inépuisables, semblaient à la disposition de tous ceux qui apporteraient deux bras pour se saisir de leur part. Le capital était réputé surabondant; ce qui manquait, c'était le travail, on lui promettait de gros salaires pour de courtes journées. Pendant assez longtemps le tableau n'était pas trop flatté; il y avait, de l'autre côté de l'Atlantique, un peu plus de chances de se procurer l'aisance que dans certaines parties de notre vieille Europe. Aussi le courant de l'émigration avait-il pris une largeur et une profondeur qui rappelaient la migration des peuples dans les premiers siècles de notre ère. Ce sont les lettres des parens, des amis, des anciens voisins, des camarades qui mettaient en route les masses qui traversèrent l'Océan; on imitait l'exemple de ceux qui avaient réussi. L'immigration atteint en 1873 (année finissant le 30 juin) le chiffre d'un demi-million. La crise ayant éclaté, le mouvement se ralentit; l'année suivante, il ne vint que 313,000 émigrans, l'année d'après 227,000, puis 169,000, et en 1877 et 1878 il en débarqua encore moins dans les ports des États-Unis. En revanche, les départs se multiplièrent, soit pour retourner en Europe, soit pour se rendre en Australie; en une seule année 92,000 personnes quittèrent le rivage de ce pays qui avait perdu son prestige.

Le travail en effet avait cessé d'être abondant. Par quelles causes un changement aussi extraordinaire s'était-il produit? Comment les richesses naturelles qui couvrent la terre américaine avaient-elles pu être stérilisées? C'est ce que nous exposerons dans le courant de ce travail. Ce qu'il faut bien constater ici, c'est que dès 1873 une nouvelle tâche s'est imposée aux municipalités de Boston, de New-York, de Philadelphie, de Chicago et de beaucoup d'autres villes, et que cette tâche est allée pendant quelques années en s'aggravant : le paupérisme s'est développé dans des proportions effrayantes. En 1877, les chefs des *trade's unions* évaluaient à 2 millions le nombre des ouvriers sans travail! Ceux qui sont occupés ont naturellement dû se contenter d'une rémunération moindre. Les réductions de salaires n'ont pas eu lieu sans luttes. Les grèves ont été nombreuses; les scènes tumultueuses, les violences n'ont pas été rares. Les sanglantes émeutes des ouvriers des chemins de fer ont épouvanté l'Europe. La misère, venant se greffer sur une corruption peu surprenante dans un pays où les passions sont vives et qui renferme tant d'élémens vicieux, a produit une population de vagabonds de la pire espèce, les *tramps*. Ils se forment par petites troupes qui se répandent dans les campagnes. Il y a peu de villages aux États-Unis. Chaque cultivateur s'établit au milieu de son domaine à plus ou moins de distance de ses voisins; il se trouve ainsi à la merci de ces vagabonds. Leur procédé est toujours le même : ils se présentent inopinément devant une ferme isolée et demandent à

manger. Si les circonstances sont favorables, ils s'emparent de ce qui est à leur convenance; parfois la femme est seule, subit les derniers outrages ou trouve la mort en défendant son honneur et les épargnes de la famille. Si la troupe est nombreuse, elle arrête des trains ou commet du brigandage sur une grande échelle. La police ne peut rien contre les *tramps*, et si le juge Lynch ne réussit pas à faire justice, le crime reste impuni.

Nous aurions encore à noter des symptômes de crise dans bien d'autres pays; mais où ils sont le plus rares ou le plus effacés, c'est en France. Nous jouissons en ce moment d'une situation vraiment privilégiée dans le monde économique. Il serait même facile de soutenir que la France n'est pas du tout atteinte des souffrances dont on se plaint partout ailleurs. Les budgets de tous les pays sont en déficit, le nôtre présente un excédant. La plus-value brute des impôts, dont il y a sans doute à déduire, dépasse même, pour les contributions indirectes seulement, la somme de 63 millions, et l'on sait que ces taxes ne sont guère payées qu'à l'occasion d'affaires ou de consommations. Le mouvement des exportations a légèrement décliné, cela est vrai (3,369 millions en 1878 contre 3,436 millions en 1877) ; mais la sortie des produits naturels a seule diminué, car on a exporté pour 1,867 millions de produits fabriqués, soit pour 53 millions de plus qu'en 1877. Si l'on consulte la cote de la rente, on relève également des indices d'une situation prospère : le 5 pour 100 oscille entre 112 et 115. Mais ces chiffres ne sont pas concluans. La hausse des valeurs publiques, par exemple, peut être l'effet d'une surabondance de capitaux provenant d'une épargne incessante et croissante, elle peut aussi avoir pour cause une certaine absence de confiance dans les affaires : pourquoi s'aventurerait-on dans des entreprises commerciales et industrielles, lorsque tant d'établissemens existans se voient contraints de réduire leurs opérations? Ce n'est pas un bon signe que l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières évalué au budget de 1878 à 34,972,000 n'ait produit en réalité que 34,274,000 francs. Ce n'est pas un bon signe non plus que le dividende de la Banque de France, qui était de 285 francs en 1874, soit tombé à 200 francs en 1875, à 140 francs en 1876, à 95 francs en 1877; cela prouve évidemment que les affaires se ralentissent (1). D'ailleurs, dans différens centres industriels et commerciaux, les magasins sont remplis, et les fabricans ne peuvent offrir à leurs ouvriers que le choix entre la baisse des salaires et la réduction des heures de travail. — Nous allons étudier les causes de cette situation et nous rechercherons pourquoi la crise a été moins intense en France que dans la plupart des autres pays.

(1) Nous n'ignorons pas qu'on attribue cette diminution pour une certaine part à la concurrence des sociétés de crédit, mais cette concurrence existe depuis des années.

II.

La tâche pourra paraître facile, car il est peu de sujets qui aient été plus souvent traités depuis quatre ou cinq ans. Victimes du mal ou témoins de la souffrance, tous ceux que la pratique des affaires ou l'étude de la théorie a pu éclairer se sont efforcés de jeter des lumières sur la situation. Avant de présenter le résultat de nos propres observations, il convient donc de recueillir les avis émis de part et d'autre, de les contrôler en les rapprochant des faits, afin de nous en autoriser en les complétant, ou de les réfuter au besoin.

Une opinion assez répandue considère cette stagnation des affaires comme un mal périodique inévitable. Les crises, disent beaucoup de publicistes, reviennent à peu près tous les dix ans, ou même plus souvent. L'homme a un penchant naturel à étendre constamment ses affaires. Il travaille avec zèle pour s'enrichir; s'il entrevoit le succès, il multiplie ses efforts; si les chances se montrent favorables, il se précipite sur le gain, s'excite et se surexcite, la passion alors parfois l'aveugle et le pousse à sa chute. La crise se déclare; c'est la punition. Les fautes s'expient, on revient pour quelque temps à la modération, et le même mouvement recommence pour se terminer de la même manière. M. Juglar a rendu saisissant cette sorte de cercle vicieux par un tableau où il nous montre le portefeuille de la Banque se gonflant peu à peu, d'année en année, pour s'aplatir tout d'un coup, lorsque la spéculation est arrivée à son point culminant (1). Pour ne citer que quelques chiffres : en 1801, l'escompte tombe presque subitement de 630 millions à 256 millions; en 1830, de 617 à 155 millions; en 1847, de 1,329 à 256 millions; en 1857, de 2,081 à 1,414 millions; en 1874, de 2,881 à 2,448 millions. Nous aurions pu augmenter encore ces chiffres et multiplier les périodes; nous nous en dispenserons, car personne n'ignore que la crise actuelle a été précédée par d'autres crises, et que la série en remonte bien loin en arrière. Sir John Sinclair en a publié, vers 1780, une liste qui part de l'année 1680, et ce que cet auteur a fait pour les crises financières, d'autres l'ont accompli pour le commerce et l'industrie. On a même trouvé une ingénieuse explication, nous allions dire justification, de ces alternatives de prospérité et de revers. Selon un journal spécial, *the Statist* (19 octobre 1878), si tous les dix ou douze ans les affaires se ralentissent, les faillites se multiplient et qu'ensuite la période de prospérité recommence, c'est que l'activité sérieuse d'une généra-

(1) *Dictionnaire général de la politique,* au mot *Crises.*

tion de commerçans ou d'industriels n'est guère plus longue. Dans peu de grands établissemens, la même personne resterait plus de dix ou douze ans le directeur réel, la cheville ouvrière de l'affaire. A trente ou trente-cinq ans, on devient associé actif, administrateur responsable de la totalité ou d'une division importante d'une grande entreprise; dix ans après, les uns sont morts, d'autres ont changé de position; d'autres encore ont fait fortune et prennent les choses plus à leur aise. Des hommes plus jeunes peuvent alors arriver, des hommes qui n'ont pas encore été mis à l'épreuve, que l'expérience n'a pas encore rendus sages et sagaces, mais qui s'en iront à leur tour après avoir accompli leur période (1).

Hâtons-nous de le dire, aucun publiciste, quelque convaincu qu'il fût du retour périodique des crises, n'a méconnu l'influence des guerres, des révolutions, des mauvaises récoltes et autres calamités de toute nature. Quand ces causes extraordinaires se présentaient, il ne fallait pas une grande pénétration pour les reconnaître : c'étaient, pour ainsi dire, des phénomènes naturels; ce n'est qu'en l'absence de causes extérieures évidentes qu'on songe à approfondir les choses, qu'on scrute les faits d'abord négligés et que l'on en constate la signification. C'est ainsi qu'on a pu formuler la théorie de la périodicité; seulement cette théorie ne rend suffisamment compte ni de l'extension, ni de la durée de la crise actuelle, et l'on a cherché à l'expliquer par des causes spéciales.

C'est un concours de circonstances, dit-on généralement, qui a aggravé la crise. D'abord, si l'on fait abstraction de l'effet des famines qui ont sévi dans l'Inde et en Chine, la calamité économique a eu deux foyers complètement indépendans l'un de l'autre, l'Europe et l'Amérique. En Europe même, il n'est pas sûr que la guerre franco-allemande en ait été le vrai point de départ; mais il est certain qu'elle lui a donné son caractère définitif. Ce qui préexistait, c'est une très vive tendance à la spéculation; si la paix avait été conservée, la crise aurait encore éclaté, mais elle eût été purement financière, tandis que la guerre l'a rendue positivement industrielle. La guerre a interrompu la production dans deux grands pays, elle a en outre causé d'énormes destructions de matières et de produits qu'il a fallu remplacer à la paix avec une grande rapidité. Aux demandes émanées des états qui avaient été directement impliqués dans les événemens des années 1870-1871 venaient se joindre les commandes des chemins de fer russes et

(1) Nous ne croyons pas devoir nous arrêter à la thèse soutenue par un économiste anglais distingué, d'après lequel la périodicité des crises doit être ramenée à celle des taches solaires. Ces taches causeraient les mauvaises récoltes, et celles-ci les crises commerciales. En fait, cette coïncidence constante entre les taches solaires et les disettes n'existe pas.

américains, deux contrées où la construction des voies ferrées avait été poussée alors avec une grande vivacité. Il en résulta naturellement une grande hausse des prix, et comme cette hausse, — qui donnait aux affaires l'apparence de la prospérité, — coïncidait avec une fièvre de spéculation intense, on se mit à construire des usines, ou du moins à ériger des hauts fourneaux et à agrandir les ateliers. Quand les nouveaux instrumens furent prêts à fonctionner, les commandes étaient devenues moins abondantes, et la concurrence des offres ne put que hâter la baisse, devenue inévitable. Si le monde civilisé avait été dans un état normal, la crise aurait été courte, un corps sain se débarrassant assez vite des principes morbifiques; mais dans chaque pays le mal avait des complications particulières, de sorte que les affaires sont restées partout dans un état languissant.

Les deux pays de l'Europe où ces complications ont exercé l'influence la plus profonde ne sont pas, comme on pourrait le croire, la Russie et la Turquie, qui viennent de se faire une guerre aussi sanglante, mais l'Allemagne, qui a enfin atteint, après des luttes brillantes, le but vers lequel elle tend depuis si longtemps, et l'Angleterre, la contrée dont la richesse est proverbiale. On l'a souvent dit, les 5 milliards ont été pour l'Allemagne une robe de Nessus, ils en ont, pour ainsi dire, empoisonné le sang. Ce sont ces capitaux qui ont poussé la spéculation hors de toutes bornes, c'est l'abondance du numéraire qui a provoqué une hausse désordonnée des prix et des salaires. Ce n'étaient pas là des fluctuations comme on en avait déjà vu, où les oscillations se meuvent entre des écarts de 10 ou de 20 pour 100; certains salaires doublèrent, et au delà, en moins de deux ans. Ces hausses avaient pour cause naturelle une demande inouïe de travail; elles furent surexcitées par la spéculation, qui faisait une concurrence écrasante à la production réelle, solide, mais si accablée de commandes urgentes, qu'aucun prix ne l'effrayait. Les ouvriers étaient fort demandés, mais avaient encore une autre raison pour être exigeans, c'est le désir d'avoir leur part du gâteau. L'agitation socialiste était alors dans toute sa force, et l'on peut dire dans tout son éclat. Aucune loi n'empêchait les réunions, les discours excitans; les journaux et les brochures avaient le champ libre, des membres du clergé et des professeurs de faculté, des fonctionnaires même se constituaient les avocats des ouvriers. Ils profitèrent donc des conjonctures : ils furent mieux payés, travaillèrent moins et, on l'a officiellement reconnu, moins bien. Il a été démontré en même temps que, généralement, ils n'ont pas profité de la bonne aubaine pour améliorer leur situation. Les salaires élevés, si facilement gagnés, furent gaspillés en jouissances fugitives, les meneurs leur disant sur tous les tons que l'avenir était

à eux, que la prévoyance était une sottise ou une duperie. Lorsque les mauvais temps sont venus, on avait pris des habitudes de luxe qu'on ne pouvait plus satisfaire, et l'on avait perdu la volonté de faire les efforts nécessaires pour maintenir la production à un certain niveau. Il en est résulté que l'industrie allemande a plus de peine qu'elle n'en aurait eu à un autre moment à retrouver son équilibre, car la consommation intérieure et l'exportation ont diminué à la fois. Cet effet s'est aussi fait sentir dans d'autres pays, mais à un degré bien moindre, car nulle part le socialisme n'a fait autant de ravages qu'en Allemagne, nulle part la séparation entre le patron et l'ouvrier ne s'est creusée plus profonde.

C'est là une cause morale de souffrance; mais il en est une autre, d'un ordre tout différent, qu'on a également imputée, — du moins en grande partie, — à l'Allemagne. Il s'agit de la dépréciation de l'argent. Des hommes très compétens, comme M. Sœtbeer, soutiennent qu'on exagère l'influence des 2,500,000 kilogrammes de lingots d'argent que l'empire allemand a jetés sur le marché; selon lui, l'union latine pèse d'un poids bien plus lourd dans la balance du système monétaire (1), car dans la période 1873 à 1876 la France et ses alliés ont frappé pour 600 millions de francs de pièces d'argent, et pour cette somme ils ont dû absorber 3 millions de kilogrammes de métal, de sorte que leur abstention depuis deux ans doit se faire bien plus sérieusement sentir que la démonétisation allemande. L'action de l'union latine est incontestable; il n'en est pas moins vrai que l'Allemagne, en entreprenant peu de temps après le déplacement des 5 milliards la substitution d'une monnaie d'or à la monnaie d'argent, en même temps que la réforme des banques et le retrait d'une partie de la circulation fiduciaire, a rendu plus profonde la perturbation que chacune de ces opérations isolées devait produire sur le marché monétaire, surtout en se combinant avec une crise causée par l'excès de production et un mouvement de spéculation outrée.

C'est en Angleterre que le contre-coup de la réforme monétaire s'est fait le plus vivement sentir. Londres est le grand marché des métaux précieux; si l'Inde ou la Chine demandent moins d'argent, si la Californie et l'Australie envoient plus d'or, si l'Allemagne ou les États-Unis attirent les métaux précieux, c'est la cote de *Lombard street* qui en est la première affectée. Un éminent publiciste anglais, M. Giffen, qui a fait des mouvemens du marché mo-

(1) Quantités de monnaies circulant en France et en Allemagne vers la fin de 1878 :

	FRANCE Millions.	ALLEMAGNE Millions.
Monnaies d'or	5,000	1,937.5
Monnaies d'argent	2,880	587.5
Monnaies divisionnaires	120	533.7
	8,000	3,058.7

nétaire l'objet de longues et minutieuses études, pense que l'Allemagne, en accumulant dans les caves du trésor et en retirant momentanément de la circulation des quantités considérables d'or, a certainement exercé une influence sur les prix, et que l'émission d'une nouvelle monnaie allemande, la couronne d'or, n'a pas fait cesser tout de suite l'effet de ces mesures. On sait que la baisse des prix est le symptôme ou la conséquence des crises, et que la hausse en annonce la guérison : la rareté des moyens d'échange produit le même effet, et lorsqu'à des momens difficiles l'or vient à manquer, le mal ne peut que s'aggraver ou se prolonger. Des deux milliards de francs en couronnes d'or que l'Allemagne a frappées, une très petite partie existait déjà dans la circulation, et quelques centaines de millions sont rentrés dans le courant international, mais plus d'un milliard et demi de francs de monnaies nouvelles sont restées dans l'empire allemand. A cette somme de 1,500 millions on doit ajouter peut-être 800 millions qui ont été thésaurisés par les États-Unis en vue de la reprise des paiemens en espèces, et une certaine somme qui a été absorbée par la Hollande, pour se rendre compte des vides causés sur le marché monétaire. Ce n'est pas tout. Les besoins de ces trois pays sont récens, ils datent à peine de huit ans, et ces nouveaux consommateurs vivent sur le fonds commun; mais ce fonds commun, le produit des *placers* ou des mines, est loin d'avoir de l'élasticité. La production va plutôt en diminuant. Dans les cinq périodes quinquennales qui commencent en 1852, le rendement annuel moyen a été évalué, par d'excellentes autorités, à 29,933,000 livres sterling dans la première période, à 24,633,000 dans la deuxième, à 22,760,000 dans la troisième, à 21,753,000 dans la quatrième, et 19,200,000 dans la cinquième. Ainsi, la production diminue, bien que de nouvelles nations soient venues en demander leur part, sans compter que les besoins des nations déjà en possession de l'étalon d'or grossissent parce que la population augmente et que les affaires s'accroissent selon une progression encore plus rapide. Il serait difficile de contester l'action de la diminution du stock de l'or sur le commerce en général, et plus spécialement sur celui de l'Angleterre, mais ce qui paraît encore plus difficile, c'est de mesurer cette action, c'est de la formuler en chiffres.

Il convient de rappeler ici que l'Angleterre avait été le banquier un peu trop facile des états besoigneux, et que des quarante-six débiteurs indiqués sur un tableau préparé à la Bourse de Londres, dix-huit seulement paient exactement les intérêts des 7,015 millions de francs qu'on leur a prêtés. Les vingt-huit autres ont emprunté 8 milliards 335 millions, dont plus de la moitié, 4,404 millions, sont complètement perdus, tandis qu'il n'est servi que très irrégulière-

ment un intérêt sur les 3,931 millions restans. A côté de cette grande faillite, on se demande s'il vaut la peine de mentionner les nombreuses suspensions de paiement qui ont été signalées dans ces dernières années, si ce n'est que la banqueroute de la Banque de Glasgow, par les révélations effrayantes sur la corruption d'une partie du commerce qui l'ont accompagnée, a jeté comme un crêpe sur le reste. Il faut espérer que cet enseignement ne sera pas perdu pour l'Angleterre.

Nous ne devons pas oublier de mentionner, avec les publicistes anglais, les mauvaises récoltes des années 1875, 1876 et 1877 parmi les causes de la crise. On pouvait s'y tromper, car, — et nous en donnerons plus loin la raison, — le prix du blé ne s'est pas élevé cette fois en Angleterre comme on l'a vu en d'autres temps, et comme on le voit encore en d'autres lieux. Mais si le pain n'est pas devenu plus cher, il n'en est pas moins certain que les fermiers ont éprouvé un déficit très sensible dans leur récolte de grains. M. Caird évalue ce déficit à 22 pour 100 pour 1875, à 24 pour 100 pour 1876 et à 36 pour 100 pour 1877. Dans ces mêmes années, et ce point a une gravité particulière, le bétail a diminué. On comptait en 1874 6,125,000 têtes de bêtes à cornes, à la fin de l'année 1877 il y en avait 427,000 de moins; dans la même période triennale, sur un ensemble de troupeaux de 30,314,000 bêtes à laine, on perdit 2,153,000 têtes. Les populations rurales durent donc réduire leur consommation de produits industriels, et les banques qui sont le plus en rapport avec le cultivateur ont pu s'apercevoir que l'épargne, si elle existe, était insignifiante.

Avons-nous épuisé la liste des causes particulières au royaume-uni? Loin de là. L'ouverture du canal de Suez aurait causé une certaine perturbation dans une partie importante du commerce; cet événement a d'ailleurs provoqué la construction urgente de nombreux vapeurs, à un moment où les usines étaient déjà surchargées de commandes. La crainte de la guerre est également mise en avant; mais l'argument sur lequel on revient le plus souvent et avec le plus d'insistance, c'est la fermeture progressive du marché étranger. Chaque pays tend à se pourvoir par son propre travail, et s'il consent à se fournir au dehors, il préfère trop souvent s'adresser au concurrent de l'industrie britannique. Quelques publicistes se sont montrés assez pessimistes pour se faire prophètes de malheur, pour prédire de nouveau la « décadence » de l'Angleterre, et ils ont fait une certaine impression, puisqu'un fabricant, membre du parlement très connu, M. Mundella, a cru nécessaire de publier un travail sur « les conditions dont dépend la suprématie commerciale et industrielle de la Grande-Bretagne (1). » Que craignez-vous, dit-il

(1) *Journal of the statistical Society* de Londres, mars 1878.

aux pessimistes, rien n'est changé dans notre vieille Angleterre. N'avons-nous pas toujours nos avantages naturels : une grande abondance de charbons et de fers à bas prix, une excellente position géographique, et un climat qui permet de travailler sans interruption tout le long de l'année. N'avons-nous pas en outre nos avantages économiques : l'abondance et le bon marché des capitaux, l'efficacité du travail anglais, un système de moyens de transports extrêmement développé, de vastes colonies, et enfin le libre échange!

Laissons le lecteur sous l'impression consolante des vues peut-être un peu optimistes de M. Mundella et voyons quelles causes particulières ont pu agir aux États-Unis. Il faut remonter à la guerre de sécession pour nouer l'enchaînement des circonstances qui ont produit la crise américaine. La nécessité de dépenser des sommes immenses et la facilité donnée, par le papier-monnaie et les emprunts, de les dépenser avec prodigalité, ont naturellement favorisé le penchant à la spéculation déjà si fort sur les bords de l'Hudson et du Mississipi. Pour payer les dettes contractées pendant la guerre civile, il a fallu créer une série de lourds impôts, et l'on en a profité pour élever le tarif des douanes sans dissimuler les intentions protectionnistes. De nombreux droits, qui devaient tous être acquittés en or, devinrent prohibitifs de toute importation. Les États-Unis ne voulaient plus être « tributaires » des manufactures étrangères; ils prétendaient non-seulement suffire à leur propre consommation, mais encore concourir avec les autres pays sur le marché international. Et pourquoi ne réussiraient-ils pas? N'ont-ils pas, eux aussi, du charbon et du fer? n'ont-ils pas surtout le coton, sans parler de l'abondance des denrées alimentaires qui constituent, on le sait, la matière première par excellence? Personne ne contestera que les Américains ne soient bien doués pour l'industrie; mais les circonstances locales sont-elles aussi favorables qu'en Europe? On peut en douter, lorsqu'on compare le taux des salaires des deux côtés de l'Atlantique, ou lorsqu'on mesure les distances que les produits ont à parcourir dans l'intérieur du pays. En tout cas, l'expérience a prononcé : en multipliant les fabriques, on produisit la hausse des salaires, mais le prix des marchandises s'éleva davantage, et le commerce, un instant prospère, tomba dans une langueur que d'autres événemens aggravèrent. A cet égard, il suffit de signaler « la fièvre des chemins de fer. » De 1869 à 1873, en cinq ans, on construisit 28,000 milles, c'est-à-dire près de 45,000 kilomètres de voies ferrées; mais on ne put créer aussi rapidement des objets à transporter, plusieurs lignes ne parvinrent même pas à faire leurs frais. Un grand nombre de compagnies sont en faillite.

Les usines qui s'étaient organisées pour fournir les machines et les rails aux chemins de fer nouveaux ont réussi à dominer le marché, puisque l'étranger, qui avait envoyé 513,000 tonnes de fer en 1870, 595,000 en 1871 et 400,000 en 1872, n'expédia plus que 33 tonnes en 1876 et 12 tonnes seulement en 1877. Mais la catastrophe subie par les chemins de fer a porté un rude coup aux usines métallurgiques, et le coup a été ressenti en même temps par beaucoup d'autres établissemens. S'il faut en croire certains publicistes américains, ce qui a produit la misère aux États-Unis, c'est la prodigalité, le manque de prévoyance, la faiblesse relative de l'épargne. On gagnait facilement, on dépensait plus facilement encore, et le goût du luxe, ou du moins le goût des jouissances, était répandu dans toutes les classes de la société. Pour ne citer qu'un détail, selon le rapport du commissaire des taxes fédérales, on a consommé aux États-Unis, dans l'année finissant le 30 juin, *notwithstanding the hard times* (malgré la dureté des temps), 1,905,063,000 cigares à 10 cents (52 centimes), ce qui ferait une dépense totale de 990 millions de francs, à laquelle on doit ajouter 75 millions de livres de tabac. Selon le même rapport, on a consommé 317,665,600 gallons, soit 14,300,000 hectolitres, de boissons fermentées, et le montant de cette dépense est évalué à plus de 66 francs par tête, hommes, femmes et enfans, soit 330 francs par famille de cinq personnes. La faiblesse de l'épargne se fait sentir bien plus vivement dans un pays très entreprenant, parce que le capital, incessamment engagé, exposé, détruit, ne se reproduit pas avec la même rapidité. Dans les années de prospérité, l'Europe a largement suppléé à l'insuffisance du renouvellement des capitaux américains, et l'avenir des États-Unis se présenterait sous des couleurs très sombres, si cet heureux pays n'avait pas ses immenses ressources naturelles, son coton, son tabac, son blé, son bétail. Les bonnes récoltes dont la grande république américaine a été gratifiée deux années de suite vont, — on l'a du moins proclamé officiellement, — remettre les affaires à flot.

Il nous resterait à rechercher les causes spéciales à la crise française. On ne saurait nier que la politique a pesé de tout son poids sur la vie économique de la France. Nous nous sommes rapidement relevés après la guerre de 1870-1871 ; sous ce rapport, nous avons été un objet d'admiration et peut-être de jalousie pour le monde civilisé. Et c'est sans aide, sans secours, par l'effet des richesses acquises, par le travail et par l'épargne, par une conduite politique sage que nous avons repris notre rang. Mais assez longtemps l'avenir était incertain, nous ne savions si nous aurions un lendemain et surtout un surlendemain. A certains momens, les appréhen-

sions étaient permises, et l'on comprend que l'industrie considérât alors la prudence comme la première des vertus. L'horizon politique éclairci, restait l'influence des conjonctures économiques. Si tous les pays restreignent leur consommation, les productions de la France en sont nécessairement affectées. Dans les quatre dernières années, nos exportations ont constamment diminué. De 3,872 millions en 1875, elles descendent à 3,575 millions en 1876, puis à 3,436 millions en 1877, enfin à 3,369 millions en 1878. Cette diminution progressive est aggravée par les effets de nos mauvaises récoltes et des autres causes qui exercent une fâcheuse influence sur nos propres consommations.

Les partisans de la protection douanière mentionnent encore la concurrence étrangère parmi les causes du ralentissement du travail dans nos manufactures. C'est ne voir qu'un côté de la question. Nous avons importé pour 447 millions de produits fabriqués, mais nous en avons exporté pour 1,867 millions, soit pour 1,420 millions en plus. Si nous fermons la porte aux marchandises étrangères, les autres pays refuseront les nôtres, nos fabriques ont donc tout intérêt à laisser la porte ouverte. Cet intérêt est grand surtout, on le comprend, pour le consommateur. Le mouvement protectionniste dont nous sommes témoins en ce moment est donc bien mal entendu, il ne peut que prolonger la crise et l'aggraver même, en rendant plus difficile le renouvellement des traités. L'anarchie douanière, — ce terme n'est pas trop fort, — se fera de plus en plus sentir dans les affaires, si les pouvoirs publics ne se hâtent de préparer une solution. Nous ne croyons pas avoir besoin d'insister sur ce point. Il est évident que la concurrence internationale est si utile à l'ensemble du pays que nous devons nous arranger pour vivre avec elle; toutes les contrées se sont bien trouvées de ce régime, et, de l'aveu de tous, les États-Unis, qui s'y étaient soustraits, ont eu à le regretter; on songe d'ailleurs de l'autre côté de l'Atlantique à réduire les droits de douane. La France, en tout cas, a plus souffert des barrières qu'on lui oppose que des facilités qu'elle offre aux autres nations, et l'esprit relativement libéral de son tarif est peut-être une des causes qui ont allégé pour nous la crise qui sévit avec tant de rigueur dans d'autres pays. Ce n'est du reste pas la seule, comme nous allons avoir l'occasion de le montrer.

III.

La plupart de ces opinions sur l'origine et la durée de la crise sont fondées, ou du moins elles renferment chacune sa part de

vérité, mais elles ne pénètrent pas assez au fond des choses, et surtout elles n'expliquent pas la durée exceptionnelle du malaise. Il y avait cependant à relever des circonstances qui, pour avoir un effet moins patent, n'en exercent pas moins une action considérable, peut-être décisive. Il est un fait surtout qui nous a frappé depuis longtemps, qui mérite d'attirer tout particulièrement l'attention des hommes d'état, et dont en tout cas on ne s'est pas encore suffisamment préoccupé.

Le fait que nous désirons mettre en lumière, et dont nous voudrions tirer les principales conséquences, c'est la rupture de l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie. On ne saurait sans doute établir un rapport proportionnel fixe, permanent, mathématique, entre ces deux grandes branches du travail national, mais on sent qu'un certain rapport doit exister, et que le corps social en souffrirait, si les organes de la vie économique n'étaient pas combinés d'une manière rationnelle. Un pays purement agricole est toujours un pays pauvre ; généralement il est arriéré, souvent il est gouverné despotiquement. Un pays purement industriel ou commercial manquerait de solidité, ce serait comme un navire sans lest que le premier coup de vent peut faire sombrer. Dans le monde civilisé, l'agriculture a longtemps prédominé, mais peu à peu l'industrie a demandé sa place au soleil et elle se l'est faite de plus en plus large. Assez longtemps, chacun de ses progrès était un pas en avant fait par la civilisation, ou du moins se rattachait à un progrès de l'humanité. C'était la consolidation d'un régime gouvernemental plus libéral ; c'était la durée plus grande des périodes de paix ; c'étaient des découvertes scientifiques merveilleuses. C'est à la science que l'industrie doit ses plus beaux triomphes. Il y a des siècles, les savans consultaient plutôt leur imagination que les faits, ils se contentaient souvent de retenir ce que d'autres avaient rêvé ; peu à peu, ils se sont mis à étudier la nature, bientôt ils lui ont posé des questions directes, ils ont expérimenté et, moitié effort, moitié chance, ils lui ont arraché ou surpris de précieux secrets. Savoir c'est pouvoir : cet axiome s'applique ici dans son sens littéral. Savoir, c'est dominer la vapeur, c'est guider l'électricité, c'est posséder les trésors de la physique et le pouvoir de la chimie, la mécanique, les richesses de l'histoire naturelle.

Se figure-t-on bien toute la portée des découvertes et des applications scientifiques, la grandeur des effets qu'elles ont exercés sur la société moderne? Signalons un résultat de ces progrès auquel peu de personnes songent : c'est le doublement de la population européenne ou à peu près, depuis le commencement de ce siècle. Nous ne pouvons reproduire ici tous les chiffres qui seraient nécessaires pour montrer de combien chaque pays a vu s'accroître le

nombre de ses habitans, mais il suffit de citer un des exemples les plus éclatans de ce mouvement, l'Angleterre et le pays de Galles. Le recensement de 1801 fournit 8,872,000 habitans, le recensement de 1871, 22,704,000, c'est une augmentation de 155 pour 100. Évidemment tel n'a pas été le taux d'accroissement des époques antérieures, car on arriverait bien vite à une date où l'ensemble de la population britannique ne serait composé que d'un seul couple, et cela à une date bien postérieure au roi saxon Alfred, ou au roi normand Richard Cœur-de-Lion. L'accroissement a donc été lent à ces époques reculées et rapide de nos jours. Faisons la part des guerres intestines, des famines et des épidémies; mais cela est loin de suffire, car, si nous en croyons sir William Petty, qui passe pour une autorité en ces matières, l'Angleterre aurait eu en 1682, c'est-à-dire 17 ans après la dernière grande épidémie, 7,360,000 habitans; la population ne se serait donc accrue en 118 ans que de 19 pour 100. Petty, du reste, croyait qu'il fallait 360 ans à la population anglaise pour doubler. Ces chiffres ne s'appuient pas sur des données suffisamment rigoureuses, nous ne pouvons les prendre à la lettre, il est seulement certain que l'accroissement était alors infiniment plus lent que de nos jours, et qu'il ne s'est pas sensiblement accéléré pendant le XVIIIe siècle (1).

La vapeur fut assujettie au travail, on construisit des machines, on les multiplia même assez rapidement, et une merveille s'accomplit : ces « ouvriers inanimés, » comme on les appela dès la fin du siècle dernier, firent naître des ouvriers en chair et en os. On pourrait dire que les machines les firent pulluler, car avant leur introduction on ne comptait que 7 ou 8,000 ouvriers filant ou tissant le coton, et dix ans après il y en avait plus de 200,000. Ils quittaient sans doute d'autres professions pour se vouer à la nouvelle industrie qui rétribuait ses auxiliaires mieux que les anciennes; mais le vide se faisait ainsi dans beaucoup d'ateliers, il y eut de nombreuses places à prendre au banquet du travail, et les places furent prises. Le salaire s'éleva, il devint plus facile de gagner sa vie, on se maria et l'on eut, comme dit le conte, beaucoup d'enfans. La chimie et l'histoire naturelle vinrent bientôt au secours de la physique et de la mécanique, la production augmenta d'une manière extraordinaire, parce qu'en baissant de prix les produits devenaient accessibles à

(1) D'après une autre source, la Grande-Bretagne (Angleterre et Écosse) aurait compté, aux époques ci-après :

En 1651,	6,378,000 habitans.		
En 1751,	7,392,000 habitans, accroissement en cent ans :		1,014,000
En 1851,	21,185,000	— —	13,793,000

(*Journal of the statistical Society*, t. XVIII, page 368.)

de nouvelles couches sociales. Les machines, dit Playfair en 1801, suppléent au travail de trois millions de personnes, en employant des ouvriers inanimés dont la dépense ne monte pas à un penny et demi (15 centimes) pour chaque shilling (1 fr. 25) de travail. Depuis lors, le nombre des « ouvriers inanimés » a considérablement augmenté. En 1871, les machines fixes représentaient une force de 936,405 chevaux-vapeur, et si, comme on l'a proposé, on évalue cette unité de force à l'égal du travail de 21 hommes, ce serait à 19,664,505 paires de bras que la vapeur suppléerait. N'oublions pas d'ajouter que les locomotives représentaient à la même date environ 1,800,000 chevaux-vapeur et les navires plus de 500,000. Voilà les fondemens d'une puissance productive qui, ajoutée aux vastes colonies, aux mines de fer et de houille (que nous n'osons plus dire inépuisables), à la situation géographique et à tant d'autres avantages qu'on nous dispensera d'énumérer, a fait naître des richesses devenues proverbiales. Mais les progrès inouïs dont notre siècle a été témoin continueront-ils au même taux à l'infini, les produits pourront-ils décupler, centupler? Ne doit-il pas venir un moment où la multiplication des marchandises se ralentira, deviendra stationnaire? On prétend que ce moment est arrivé. Les autres pays ont voulu avoir chacun son industrie nationale, et ils l'ont eue, on se fournira moins en Angleterre, celle-ci devra compter un peu plus sur sa propre consommation, qui cependant ne peut dépasser la capacité de sa population.

Cette population, on l'a vu, s'est augmentée depuis un siècle d'une manière surprenante; mais certaines conditions de progrès vont lui manquer, parce qu'elle a cessé d'être dans une situation normale. L'industrie n'a plus derrière elle le soutien d'une nombreuse population rurale, et il n'est pas probable que les cultivateurs renaissent et forment les denses et profondes masses que le XVIIIe siècle pouvait mettre en ligne. Au dernier recensement de l'Angleterre, sur 22,712,266 âmes, la classe des « personnes possédant ou travaillant la terre et occupées à cultiver des céréales, des fruits, des prairies, à élever du bétail ou à fournir d'autres productions agricoles, » formait un groupe de 1,559,037 individus des deux sexes. En 1861, le personnel actif de la classe agricole (enfans non compris) s'élevait à 1,531,275 âmes; en 1851, nous ne trouvons encore qu'un chiffre peu supérieur, 1,576,080, mais la population ne comptait en tout alors que 18,054,170 âmes. Il y a vingt-cinq ans, sur 1,000 Anglais, 87 s'occupaient d'agriculture; en 1871, il n'en restait plus que 70 dans les campagnes. Depuis cinquante ans le nombre des travailleurs ruraux a diminué de moitié. Au point de vue étroit que nous allons indiquer, cette diminution

est un bien. Nous sommes en effet loin de partager l'opinion des publicistes qui, pour élever l'agriculture anglaise au-dessus de la nôtre, s'écrient : Tandis que nous avons un cultivateur sur deux personnes, dans les Iles britanniques 70 cultivateurs suffisent pour produire la nourriture de 1,000 habitans. Nous ne reconnaissons pas ce mérite à l'agriculture anglaise, qui récolte à peine du blé pour six mois (1). Si la diminution du nombre des laboureurs a un bon côté, c'est qu'elle a fait hausser les salaires sans précisément nuire au fermier; celui-ci, qui était d'ailleurs stimulé en même temps par la concurrence des céréales importées de l'étranger, a dû rechercher tous les perfectionnemens recommandés par la science : assolemens rationnels, engrais abondans et énergiques, instrumens puissans, souvent mus par la vapeur, amélioration des types du bétail. C'est ainsi que l'agriculture eut sa part des progrès du siècle : la chimie et la mécanique devinrent directement ses tributaires après lui avoir agrandi le marché intérieur des denrées alimentaires, en donnant un grand essor à l'industrie et au commerce.

Tout a une limite ici-bas, même les progrès de l'agriculture anglaise. La superficie du sol cultivable ne pouvant pas être étendue à volonté, on a dû s'efforcer d'en élever le rendement. On s'y est employé consciencieusement; selon M. Caird, qui s'y connaît, le rendement moyen par acre, qui était de 23 boisseaux il y a un siècle, et il y a quarante ans de 26 1/2, est actuellement de 28 boisseaux (soit 20 hectolitres 70; 22 hectolitres 85; 25 hectolitres 20 par hectare). Le rendement de 28 boisseaux par acre ou de 25 hectolitres par hectare semble le maximun possible. Ce qui nous le fait croire, c'est que le rendement est, depuis trente ans, en voie de décroissance. M. Caird a dressé un tableau du produit moyen par acre pour chacune des années qui se sont écoulées de 1849 à 1878. Prenant le rendement de 28 boisseaux comme type, il a trouvé que cette moyenne a été dépassée de 4 pour 100 dans la période 1849-1858; de 3 pour 100 seulement dans la période 1859-1868, et qu'elle n'a pas été atteinte dans la période 1869-1878. Le déficit a été de 8 pour 100. C'est donc une diminution totale de 12 pour 100. Du reste, le fermier anglais désespère de faire mieux.

(1) Dans le siècle dernier, l'Angleterre a souvent exporté du blé, mais depuis cent ans elle est devenue un pays importateur. L'insuffisance de la production intérieure est allée en croissant, il lui faut depuis huit ans un supplément de 40 et 50 millions de quintaux de blé (le quintal anglais est d'un peu plus de 50 kilogrammes). En 1877, l'importation du froment a atteint 54,269,[illegible] quintaux. On comprend qu'en présence d'une aussi forte importation les prix ne soient pas sensiblement affectés par l'état de la production intérieure.

La production ne pourrait être augmentée, — ou on ne pourrait tenter de l'augmenter, — qu'en multipliant les frais; or, comment y songer, lorsque les immenses quantités de blé que l'Angleterre est obligée d'importer empêchent les prix de s'élever au niveau des frais de production? Aussi beaucoup de fermiers se décident à transformer leurs terres arables en prairies. Environ 400,000 acres ont déjà été retirés à la culture, et la tendance s'accentue. En Irlande, ce mouvement a déjà coûté 2 millions d'habitans au pays, dans l'Angleterre proprement dite, les effets commencent à se faire sentir dans certains comtés. Si les hommes que la campagne repousse, car les prairies exigent moins de travail que les champs, ne trouvent pas de l'occupation dans les manufactures des villes, et il paraît qu'on n'y a plus besoin de leurs bras, ils seront bien forcés d'aller peupler les solitudes de l'Amérique et de l'Australie.

Il importe peu, dira-t-on, où habitent les populations qui consomment les produits des fabriques anglaises, les moyens de transport ne manquent pas au royaume-uni. Des banlieues de Londres, de Manchester, de Sheffield et autres villes, les campagnes se sont étendues jusqu'en Australie, et leurs limites passent par l'Afrique méridionale pour revenir par l'Amérique du Nord. On ne compte donc pas avec les barrières douanières et avec la concurrence industrielle des pays qui s'y renferment. Les colonies ne se gênent guère pour traiter en étrangère même la mère patrie, et les États-Unis veulent bien envoyer en Angleterre des céréales, du coton, du tabac, mais ils ne tiennent pas à en recevoir en échange des tissus, des machines et autres productions manufacturières. Ils sont bien plus disposés à en offrir eux-mêmes à leur ancienne métropole, et cela « aux conditions les plus avantageuses. »

L'Angleterre a donc fort à faire pour rétablir l'équilibre entre la production industrielle et la consommation agricole, mais les États-Unis aussi ont à s'en préoccuper. Cela pourrait surprendre à première vue pour un pays qui dans ses vastes solitudes a de la place pour cent millions de colons et au delà. Mais le dénombrement de 1870 a révélé un fait d'une grande portée : le nombre des agriculteurs n'est pas dans une proportion normale avec les autres professions. Beaucoup d'Américains trouvent trop dur de cultiver la terre, ils abandonnent volontiers cette tâche aux émigrans européens et choisissent une carrière industrielle ou commerciale. De là est venu cet accroissement extraordinaire des villes que l'Europe admire comme une merveille, mais qui au fond n'est pas toujours un symptôme de santé. Pour qu'une ville de vingt mille âmes se forme en une année, il suffit par exemple de découvrir une source de pétrole. Si elle coule pendant deux ans, la ville présentera tous les

indices de la civilisation : elle aura ses imprimeries, ses journaux, son théâtre, ses grands hôtels, ses comités de toute sorte, et avant tout ses églises et ses écoles. Que la source vienne à tarir, et tout disparaît; la population émigre et cherche fortune ailleurs. Il s'ensuit qu'on se marie moins que dans le bon vieux temps, et surtout qu'on a beaucoup moins d'enfans; l'accroissement de la population s'est considérablement ralenti, et en même temps l'immigration supplée moins qu'autrefois à la fécondité des familles américaines (1).

Nous venons de montrer que les cultivateurs ne constituent en Angleterre qu'une bien faible fraction de la population totale; aux États-Unis, la situation n'est pas beaucoup meilleure. Dans cette contrée, qui, il y a un siècle, était encore une colonie purement agricole, où aujourd'hui encore la terre ne coûte pour ainsi dire que la peine de la défricher, sur 28,200,000 individus âgés de plus de dix ans, 5,900,000 seulement s'occupent d'agriculture! Ce chiffre est supérieur à celui du recensement de 1860; mais que l'on veuille bien méditer ceci : les agriculteurs n'ont augmenté en dix ans que de 18 pour 100, les industriels de 28 pour 100, les commerçans de 44 pour 100; or, la fécondité des populations rurales étant bien supérieure à celle des populations urbaines, la désertion des rudes travaux des campagnes ressort avec évidence. N'est-on pas en droit de dire que l'équilibre est rompu entre l'agriculture et l'industrie manufacturière et commerciale? Et l'écart menace de devenir plus grand encore depuis qu'un tarif prohibitif a fait multiplier les fabriques d'une manière tout à fait anormale. Voilà sinon les causes directes de la crise, du moins l'explication de sa durée, et en même temps, on commence à le reconnaître, l'indication du remède. Et aux États-Unis le remède est possible, leur territoire a le don de l'élasticité, on n'a qu'à défricher pour l'agrandir.

Nous disons qu'on commence à le reconnaître, car on s'aperçoit que le commerce et l'industrie sont seuls à souffrir. L'Union renferme des états purement agricoles; lorsque la récolte a été bonne, la situation y est florissante, le cultivateur vend aisément ses denrées et profite de la baisse des produits industriels. C'est même dans

(1) Voici une des nombreuses preuves qu'on peut apporter en faveur de la diminution de la fécondité (Extrait du *Census* de 1870) :

	Nombre d'individus par famille.	Nombre d'habitans par maison.
En 1850.	5.56	5.94
En 1860.	5.28	5.53
En 1870.	5.09	5.47

Il y a beaucoup d'autres preuves. Nous avons sous les yeux des plaintes très vives émanées de médecins américains.

les riches moissons des contrées du sud et de l'ouest que les villes manufacturières et commerçantes de l'est placent tout leur espoir. Nous apprenons que des sociétés se sont fondées pour aider les ouvriers surabondans à se faire cultivateurs; l'est déverse ainsi le trop plein des populations industrielles dans les friches du *Far-West*. On a dit aussi que les souffrances endurées pendant cinq années de crise ont rendu moins exigeans beaucoup de ces travailleurs que le sort avait relativement favorisés jusqu'à présent et qu'ils se prêtent au déplacement. Si en outre le tarif devient plus libéral, les États-Unis verront renaître les jours de prospérité, et en même temps le bien-être général aura une base plus solide.

L'Europe n'a pas, au moins dans la même mesure, la ressource des défrichemens, et pourtant le fait que les pays du centre et de l'ouest de ce continent importent annuellement du blé doit donner à réfléchir. Nous ne méconnaissons pas les avantages de la division du travail entre les divers états, cette division leur servirait de lien, si les douanes n'existaient pas. Ce qui nous préoccupe, c'est la désertion des campagnes, c'est l'abandon de la charrue, c'est l'accroissement disproportionné des villes, en d'autres termes, c'est la formation d'une grosse tête urbaine sur un petit corps rural. Heureusement la France est l'un des pays où le mal n'est pas encore assez développé pour constituer un péril, seulement une chose est certaine : à chaque recensement nous constatons que la population urbaine s'est accrue aux dépens des habitans de la campagne. Pour ne citer que deux chiffres, en 1851 25 1/2 pour 100 des Français habitaient les villes grandes et petites; en 1876 la proportion s'était élevée à 32 1/2 pour 100. Ce n'est pas qu'il naisse plus d'enfans dans les villes; loin de là, la fécondité est double à la campagne, la population rurale augmente de 2 pour 100 par an, la population urbaine de 1 pour 100 seulement; les nouveaux venus vont donc en partie renforcer l'industrie et le commerce. Tant que l'industrie n'avait pas encore pris les développemens que comportaient les nouvelles conditions de l'époque moderne, le déplacement des populations pouvait être salutaire; mais il y a une limite, et elle est peut-être atteinte. Il n'est pas possible de présenter en ces matières des chiffres rigoureux; c'est seulement d'après des indices ou des symptômes qu'on peut juger. Or la longue durée de la crise est un indice de disproportion entre la production et la consommation; c'est cette prolongation de l'état languissant des affaires qui fait penser à une rupture d'équilibre qui pourrait avoir des effets permanens. Expliquons-nous : nous ne voulons pas dire que les affaires resteront languissantes, la situation s'améliorera certainement; nous croyons seulement qu'il n'y aura plus des progrès aussi

rapides, aussi merveilleux que jusqu'à présent, parce que la vapeur et l'électricité sont des choses acquises, elles ont produit leurs grands effets sociaux, elles ne peuvent plus fournir que des perfectionnemens de détail. Est-il permis de compter pour l'industrie sur une nouvelle aubaine semblable? Nous nous sommes avancés depuis quelque temps par sauts et par bonds, contrairement à toutes les traditions de l'expérience; nous suivrons maintenant le mouvement ordinaire, lent et successif des affaires humaines. L'immigration dans les villes devra donc très sensiblement se ralentir. La nature des choses y pourvoira sans doute : il sera plus difficile de se caser dans les grands centres industriels et le pouvoir d'attraction diminuera. Nous avons d'ailleurs moins à craindre que d'autres pays de cette surabondance d'offre de travail qui accompagne la misère, car, — à quelque chose malheur est bon, — nos familles sont moins nombreuses, souvent le fils succède à son père, et il y a moins de positions à créer. Par cette raison, et à cause de la forte proportion de cultivateurs que compte la France, nous avons moins à nous plaindre aujourd'hui que tant d'autres nations.

Si l'on nous posait maintenant cette question : Suffit-il de bien connaître le mal pour trouver le remède? moins optimiste que le proverbe, nous répondrions par *non*. N'y a-t-il pas des maux sans remèdes? Nous ne pouvons pas éviter les crises d'une manière absolue, mais nous pouvons les atténuer et les abréger dans une forte mesure. Le tort que nous fait la nature est peu de chose en comparaison de celui que nous nous faisons nous-mêmes; aussi notre prudence, notre amour de l'ordre, nos qualités de toute sorte peuvent nous préserver de bien des pièges et souvent nous tirer de l'abîme. — Et le gouvernement? — Il n'est certainement pas sans action. En ce moment, on attend même beaucoup de lui : on lui demande de faire de la bonne politique commerciale, les négocians et les fabricans se chargeront de faire de bonnes affaires. L'anarchie douanière dans laquelle nous nous trouvons ne peut que prolonger les souffrances de l'industrie et du commerce; il est dans ce moment impossible d'entreprendre une affaire de longue haleine, car personne ne peut prévoir les tarifs qu'on appliquera dans un an. Personne, disons-nous, pas même les gouvernemens intéressés! A ce point de vue il vaut mieux de mauvais traités que pas de traités du tout, car le traité c'est la stabilité et la possibilité de prévoir; sans prévision il n'y a pas d'avenir pour les affaires : il faut qu'elles puissent voir au delà du surlendemain.

MAURICE BLOCK.

LA PESTE EN RUSSIE

Depuis quelques années, l'Orient a singulièrement occupé la curiosité des Occidentaux. Après une guerre terrible, il semblait que le moment fût venu où les correspondances de la Mer-Noire et de la mer Caspienne exciteraient chez nous moins d'émotion : il n'en a rien été. Après la guerre, c'est la peste, sa compagne fidèle, dans ces pays de misère, qui vient d'apparaître, menaçant l'Europe d'une invasion terrible.

A vrai dire, si au début la sécurité a été exagérée, si au premier moment le gouvernement russe a laissé s'accroître en silence l'épidémie, ou même a ignoré complètement son existence, aujourd'hui l'exagération générale est peut-être en sens contraire. Il y a deux mois, on était trop rassuré, tandis qu'à présent on est trop effrayé. Nous allons rapidement examiner ce qu'il y a de fondé, soit dans cette tranquillité des premiers jours, soit dans cette panique d'aujourd'hui. Malheureusement les documens positifs, incontestables et incontestés, font souvent défaut, et sur beaucoup de points on se trouve limité, — comme presque toujours pour ce qui vient d'Orient, — à des conjectures très vagues.

C'est en novembre 1878 que la peste a fait son apparition en Europe; mais depuis longtemps l'Asie, l'Asie-Mineure, et surtout la Perse, subissaient les ravages du fléau. En 1867, la peste apparaît en Mésopotamie, au sud de Bagdad, mais ne s'étend pas au delà. En 1870 et en 1871, le Khurdistan persan est envahi par l'épidémie, puis de nouveau le fléau apparaît à Bagdad en 1873; il y persiste pendant quatre ans, avec des rémissions et des recrudescences diverses. Malgré cette longue durée, l'épidémie a été fort meurtrière. Du 1er au 17 avril 1877, dans la ville de Bagdad, sur 221 décès, il y a 90 morts par la peste. Heureusement l'épidémie ne s'étend pas au delà, et Bassora, le port qui fait commu-

niquer Bagdad avec l'Inde, la Chine et Batavia, reste indemne. En 1877, la peste paraît à Recht, ville importante du nord de la Perse, très proche de la mer Caspienne, et qui n'est qu'à quelques kilomètres du port assez fréquenté d'Ensali. Ces faits géographiques ont leur importance, car c'est par Recht et Ensali que le fléau s'est répandu en Europe.

De Recht à Astrakhan il n'y a qu'une voie, la voie maritime. La voie de terre est impraticable. Il y a toutes les montagnes du Caucase à franchir, et des régions dont la sécurité n'est rien moins qu'encourageante, tandis que d'Ensali à Astrakhan et à Baku il y a des communications constantes par les bateaux de pêche, les navires de commerce, et même un service régulier de messageries. C'est évidemment par là que s'est faite la transmission de l'épidémie. En effet, M. Doppner, médecin en chef des troupes cosaques d'Astrakhan, avait, en mai 1877, reconnu chez quelques individus d'Astrakhan et quelques soldats des symptômes analogues à ceux de la maladie qui prit tant d'extension un an après, en novembre 1878. « Au moment où l'épidémie s'est déclarée, dit M. Doppner dans son rapport officiel, au commencement de novembre 1878, quelques habitans de Vetlianka ont été atteints de la fièvre. Après quelques paroxysmes, au bout de sept à huit jours se sont produites chez eux des enflures des glandes lymphatiques. M'étant rendu à Vetlianka, j'ai trouvé huit malades. La durée de la maladie a été de dix à vingt jours; tous ces malades ont guéri. Depuis le 27 novembre 1878 s'est produite à Vetlianka une nouvelle maladie à laquelle beaucoup de malades ont succombé. Du 17 novembre au 9 décembre, sur cinquante-sept malades, il y a eu quarante-trois morts. Du 9 au 14 décembre, il y a eu cent morts. Je n'ai pas fait d'observations après le 14 décembre, parce que je suis tombé moi-même malade. »

Il n'est pas difficile de s'expliquer pourquoi la maladie, qui paraît à Astrakhan d'abord, puis à Vetlianka, sévit surtout dans cette dernière localité et se montre d'abord assez bénigne, puis ensuite très grave. Astrakhan est une grande ville : Vetlianka, une bourgade, habitée par une population de pêcheurs kalmouks, misérables et malpropres. Toute cette région de la Russie est une vaste plaine où le large Volga s'étale en formant des îles innombrables qui font de la plaine un marécage. Les habitans de ces contrées sont des Kalmouks qui pêchent le sterlet, le saumon, recueillent le caviar, et font leur unique nourriture de saumon fumé et de lard, sans pratiquer ou connaître les préceptes d'aucune sorte d'hygiène. Les cabanes où ils vivent n'ont ni cheminée, ni fenêtre; ce sont des huttes qu'on appelle *noires* dans la langue du pays, et où l'air, en hiver, ne se renouvelle pas. Non-seulement toute la famille y est logée, mais encore les animaux domestiques y vivent pêle-mêle avec les hommes. Les poissons salés et fumés y sont suspen-

dus, et contribuent à rendre encore plus fétide l'atmosphère viciée que respirent ces pauvres gens. Telle est la vie en hiver. En été, les émanations des marécages et des poissons en putréfaction ne placent pas les Kalmouks de Vetlianka dans de meilleures conditions. Ces faits sont importans à connaître : ils expliquent malheureusement trop bien l'extension rapide et l'aggravation de l'épidémie chez ces peuplades.

La mortalité a été vraiment effrayante. Au mois de décembre, sur 100 malades il y avait 95 morts. A Prichiba, sur 850 habitans, 520 sont morts en quinze jours. A Vetlianka, sur 7,000 habitans il y avait à la fin de janvier 400 morts. Depuis cette époque, le cordon sanitaire établi entre la stanitza de Vetlianka et le reste de la Russie a empêché les révélations de s'étendre, et nous en sommes réduits à ce que le gouvernement russe veut bien nous faire savoir.

Cette épidémie est-elle la peste ou le typhus? Telle est la question qui s'est posée dès le début aux médecins russes et qu'il importe de résoudre. M. Doppner et les médecins militaires russes ont supposé qu'un détachement de cosaques revenant du Caucase avait apporté le typhus à Vetlianka. Jusqu'à un certain point, l'étude des symptômes de l'épidémie permet de faire cette supposition. Les malades atteints du typhus sont pris d'abord d'une grande faiblesse, de douleurs de tête violentes, de vomissemens, de diarrhée; le corps se marbre de petites taches rouges, sanguinolentes, il y a des hémorragies qui se font partout, à toutes les surfaces de la peau et des muqueuses; puis le sang apparaît dans toutes les sécrétions, la température s'élève, les forces diminuent de plus en plus, et à la fin les malades sont dans un état de prostration telle que tout mouvement, tout effort intellectuel, est devenu impossible jusqu'au moment de la mort.

Tels sont aussi les symptômes de l'épidémie de Vetlianka; mais il en est un autre, tout particulier et qui semble nettement indiquer qu'il ne s'agit pas du typhus, mais bien de la peste. Non-seulement de petites taches rouges apparaissent à la surface de la peau, mais de grandes traînées rougeâtres se développent rapidement, formant une large tache noire, une sorte de plaque gangréneuse, au-dessous de laquelle s'amasse un liquide purulent. Voilà des caractères qui distinguent bien l'épidémie de Vetlianka du typhus. Il est un autre symptôme plus significatif encore. Les glandes lymphatiques de l'aine et de l'aisselle se gonflent, deviennent extrêmement douloureuses. Le pus s'accumule dans cette tumeur, la peau s'ulcère, et le malade meurt rapidement, épuisé par cette suppuration et cette désorganisation complète du sang. Aussi la plupart des médecins allemands et français, et même les médecins russes n'ayant pas une situation officielle qui commande l'optimisme, n'ont-ils pas hésité à déclarer que le fléau qui ravage actuellement les bords du Volga n'est pas le typhus, ni même le

typhus dit galopant, mais la peste, la vraie peste, la peste noire de Marseille, la peste bubonique de Jaffa.

Pour guérir cette redoutable maladie, nul remède n'est efficace. L'acide salicylique, la quinine, l'alcool, l'acide citrique, sont impuissans, quelquefois la mort est foudroyante et survient en vingt-quatre heures. Dans la plupart des cas la mort n'arrive qu'au bout de quatre ou cinq jours. Tout d'abord il y a beaucoup de cas de guérisons, mais peu à peu l'épidémie est devenue de plus en plus redoutable, si bien que sur cent malades il n'y en a guère que quinze qui guérissent. Plus que tous les autres, les médecins ont payé leur tribut à l'épidémie. Le docteur Morotof, médecin à Vetlianka, est mort. Le docteur Krassowski, qui a eu une partie de la direction médicale des armées pendant la guerre, et que le gouvernement avait envoyé pour étudier l'épidémie, est mort. Le docteur Koch et six de ses assistans sont morts (1).

Ainsi, lorsque le mal est déclaré, aucun traitement n'en peut entraver la marche fatale. Mais la médecine n'est pas seulement l'art de guérir, c'est encore surtout l'art de prévenir les maladies. Empêcher l'épidémie de s'étendre, limiter le fléau aux régions déjà envahies, tel est le but qu'on s'est proposé. C'est ce qu'ont compris les médecins russes réunis par le gouvernement, le 24 janvier, à Saint-Pétersbourg dans une assemblée présidée par le professeur Botkine. D'abord on discuta la nature de la maladie. Est-ce la peste, le typhus? Mais M. Botkine termina cette discussion, stérile suivant lui, par cette conclusion pleine de bon sens : — Il est inutile de discuter maintenant sur les symptômes ou la nature de l'épidémie. Pendant que l'on discutait à Marseille en 1349, à Moscou en 1771, le fléau a étendu ses ravages. Prenons des mesures immédiates de protection.

Avant d'examiner les avantages ou les inconvéniens des moyens de protection qu'on a cru devoir adopter, il faut d'abord s'entendre sur ce qu'on appelle contagion et sur les diverses sortes de contagions. La contagion est un empoisonnement; mais le poison, au lieu de se détruire, est régénéré, multiplié, dans le sang ou les humeurs de l'individu intoxiqué. Ainsi, voilà un animal empoisonné avec du curare; le sang de cet animal contiendra du curare et pourra devenir un poison pour un animal plus petit; mais ce sang ne sera un poison que par la quantité de curare qu'il contiendra. Par conséquent le nombre des individus que pourra empoisonner le premier individu atteint sera certainement très limité. Supposons au contraire un poison tel que celui de la rage. Une parcelle du virus de la rage empoisonnera un individu; mais chez

(1) Dans la cruelle épidémie de fièvre jaune qui vient de ravager notre colonie du Sénégal, les médecins de marine ont été frappés dans une proportion plus terrible encore. Jamais dans aucun pays, à aucune époque, les médecins n'ont failli au devoir professionnel.

cet individu le virus se développera de telle sorte que son sang, sa salive, ses humeurs, pourront donner la rage à plus de cent personnes qui, empoisonnées à leur tour, peuvent devenir la source de nouveaux empoisonnemens. De là le danger terrible des maladies dites contagieuses, c'est que le poison se multiplie dans l'organisme des sujets atteints, et que le mal peut faire ainsi des progrès extrêmement rapides.

Toutes les maladies ne sont pas contagieuses de la même manière. Ainsi la maladie dite du charbon, la rage et la vaccine, cette bienfaisante maladie, ne sont pas à vrai dire contagieuses, elles sont inoculables, ce qui est bien différent : on peut vivre à côté d'un chien enragé sans contracter la rage; de même on n'est pas vacciné pour toucher des gens qui portent des boutons de vaccine. Pour que la maladie prenne naissance, il faut que le poison, le virus, soit directement porté sous l'épiderme par une piqûre, une plaie, une morsure, etc. Tout autrement se comportent d'autres affections contagieuses, le choléra, la peste, la fièvre typhoïde, la variole, la fièvre jaune, l'érysipèle. Mais autant il est facile de suivre le développement d'une épidémie de charbon ou de rage, qui nécessitent toujours une déchirure de l'épiderme, une pénétration par effraction, autant pour les maladies contagieuses proprement dites la marche et la voie de l'épidémie sont difficiles à reconnaître. Les émanations des déjections, les poussières voltigeant dans l'air, les linges imprégnés de miasmes, sont des véhicules du poison. Et pour qu'on soit atteint, il n'est pas nécessaire qu'il y ait une plaie, une rupture, fût-ce minime, de la surface cutanée; le simple contact suffit; on ne peut même pas dire si la contagion est due à un contact direct, immédiat, de la peau avec l'objet affecté.

Cette question est bien trop obscure et comporte des faits trop complexes pour que nous puissions la traiter ici avec les développemens qu'elle mériterait. Pour ce qui concerne la peste, il est certain qu'elle est contagieuse : on devrait en conclure qu'elle est inoculable, et cependant beaucoup de faits tendent à prouver qu'en faisant pénétrer sous l'épiderme une goutte du pus des ulcères fétides des pestiférés, on ne peut pas faire naître la peste, comme on ferait naître le charbon, en se piquant avec une lancette mouillée de sang charbonneux. Ainsi, à Jaffa, pendant la fameuse expédition de Bonaparte en Orient, il y eut cette meurtrière épidémie de peste, dont un peintre illustre a immortalisé le souvenir en représentant la visite du général aux pestiférés. Il s'agissait de rassurer les soldats sur les dangers de la contagion. Desgenettes, médecin en chef de l'armée, s'inocula le poison, et ne fut pas atteint. En 1771, pendant la grande peste de Moscou, on fit sur des forçats une expérience qui n'amena aucun résultat décisif. On les revêtit d'habits ayant appartenu à des pestiférés et on barbouilla leur corps avec le sang des cadavres. Tout récemment, M. de Lesseps

rappelait que pendant la dernière épidémie de peste en Égypte (1834-1835) le docteur Clot-Bey s'est inoculé impunément le virus, et a couché dans des chemises de pestiférés qui venaient de mourir à l'hôpital. Convaincu de cette vérité, et mécontent des mesures rigoureuses prises par les Allemands pour empêcher la diffusion du fléau, un habitant d'Astrakhan a fait au chancelier de l'empire allemand une plaisanterie d'un goût douteux : il lui a envoyé dans une lettre les cheveux d'un pestiféré et un morceau du linge que celui-ci portait en mourant, linge soigneusement imbibé dans le sang et les ulcères du malade. Le facétieux Kalmouk assurait que le prince de Bismarck, après avoir touché ces objets contaminés, ne serait pas le moins du monde atteint de la peste (1).

Il est difficile cependant de voir dans ces faits une preuve que la peste n'est pas contagieuse. Il semble que le bon sens se refuse à admettre une pareille conclusion. A la rigueur on pourrait prétendre, — et cependant cette opinion est tout à fait abandonnée, — que le choléra n'est pas contagieux, car il apparaît très rapidement en des endroits divers, volant de Marseille à Paris, de Paris à Berlin, de Berlin à Vienne, sans qu'on puisse saisir les transitions; ainsi, par exemple, le choléra sévit à Marseille : quelques jours après il est à Paris, sans que la ville de Lyon, entre autres, et les pays intermédiaires soient infectés. La peste ne se comporte pas ainsi. Elle est plus tenace, sa marche est beaucoup moins rapide. Voyez combien de temps elle est restée à Bagdad, à Recht : depuis le milieu de novembre, elle est à Vetlianka, et n'en est pas sortie. Le cordon sanitaire de la stanitza de Vetlianka a bien son importance; mais croit-on que le choléra eût été arrêté comme la peste, et qu'un cordon de cosaques l'eût empêché de prendre son essor? En Éthiopie, d'après M. d'Abbadie, la peste existe constamment, et cependant la haute Égypte n'est pas atteinte. Quoique la basse Égypte soit souvent envahie par la peste, jamais la peste n'a envahi la moyenne et la haute Égypte : Dieu sait pourtant que dans ces pays l'hygiène, soit publique, soit privée, n'est pas en grand honneur.

Si de ces faits et des faits négatifs de l'inoculation de la peste on voulait conclure que la peste n'est pas contagieuse, on commettrait une erreur et une imprudence. Parce que nous ne connaissons pas exactement les conditions de la contagion, est-ce une raison pour la nier?

(1) Le maréchal de Moltke, dans ses Lettres d'Orient, fait mention de la peste qui sévissait en 1837 à Constantinople. « Je ne te parlerai pas de l'origine du mal, écrit-il à sa femme. Ni moi, ni personne ne la connaît. C'est l'énigme du Sphinx, et elle coûte la vie à ceux qui cherchent à la surprendre. Dernièrement un jeune docteur allemand a fait pendant trente jours toutes les expériences possibles et a fini par s'asseoir dans un bain turc avec un pestiféré. Vingt-quatre heures après, il était mort. »

Un millier de faits négatifs ne valent pas un seul fait positif, et par malheur il existe des faits bien avérés de contagion, ne fût-ce que la mort des médecins de Vetlianka, du pope qui assistait les malades à leur dernier moment, et des cosaques chargés d'enterrer les cadavres. Il y a un autre fait bien probant: c'est l'histoire de ce navire qui, venant d'Orient et arrivant à Marseille, apporta la peste avec lui (1720). Mais, à supposer même que le fait de la contagion soit douteux, il y aurait une imprudence grave à n'en pas tenir compte. Le vieil adage : un remède incertain vaut mieux que l'absence de remède, reste toujours vrai. La peste est à Vetlianka et à Astrakhan : c'est très probablement un mal contagieux : il faut donc s'opposer à son extension.

Les médecins russes réunis à Saint-Pétersbourg, les membres de la commission internationale qui à la fin du mois de janvier s'est réunie à Vienne, ont été à peu près d'accord sur la nécessité de prendre des mesures énergiques. Quelques-uns ont même soutenu qu'il fallait disperser, puis interner les habitans de Vetlianka, de Prichiba, etc., brûler les maisons, les habits, tous les objets des pestiférés, incinérer les cadavres, en un mot purifier par la flamme les villages où la peste a établi son séjour. Il est probable que des mesures moins rigoureuses ont été prises. Cependant le général Loris Melikof et le docteur Norden, envoyés à Astrakhan avec pleins pouvoirs, ont dû recourir à des moyens assez brutaux pour mettre l'épidémie en déroute. On ne peut les en blâmer. La peste est assez brutale pour qu'on ne soit pas tenu de garder des formes avec elle. D'ailleurs, sur les précautions prises dans la stanitza de Vetlianka, comme aussi sur l'état sanitaire actuel de la région, nous ne savons rien ou presque rien.

Des mesures rigoureuses ont été prises pour qu'aucun objet ne passe de la zone infectée dans la zone saine. Les lettres, les vêtemens, les marchandises sont au préalable soumises à des fumigations d'acide phénique ou d'acide sulfureux. Quant aux personnes, elles doivent subir une sorte de quarantaine avant d'entrer en Russie. On a pu de cette manière empêcher la ville de Tsaritzine d'être atteinte par l'épidémie : la préservation de cette ville a une grande importance. Tsaritzine, située sur le Volga, est la tête de ligne de deux chemins de fer, l'un qui va à Moscou et fait ainsi communiquer tout l'intérieur de la Russie avec Astrakhan et la mer Caspienne, l'autre va à Taganrog, port de la mer d'Azof qui est en relation avec Odessa, Varna et Constantinople. Il est clair que, si la peste venait à sévir dans Tsaritzine, il serait bien difficile d'arrêter sa marche. Bientôt les ports de la mer d'Azof d'une part, et d'autre part Nijninovgorod et Moscou seraient atteints à leur tour.

Heureusement on n'a signalé aucun cas bien authentique de peste en dehors des limites de la stanitza de Vetlianka. Il y a quelques jours

cependant, l'opinion publique a été émue par l'assertion du professeur Botkine qu'un cas de peste venait d'apparaître à Saint-Pétersbourg. Le malade a été immédiatement séquestré, puis soumis à l'examen d'une commission médicale. Or il paraît que la maladie en question, quoique contagieuse, n'a rien de commun avec la peste, et que les symptômes en sont parfaitement connus depuis la découverte de l'Amérique. Cependant le professeur Botkine, dont l'autorité scientifique est considérable, persiste à penser que c'est un cas bien avéré de la peste de Vetlianka.

Les gouvernemens européens ont compris qu'il fallait intervenir même avant que le péril fût imminent. La Prusse notamment et l'Autriche-Hongrie, plus directement menacées, ont interdit la circulation des marchandises, imposé des *quarantaines de vingt jours* (1) à toute personne venant des pays infectés. La France, l'Italie, l'Espagne, ont pris des mesures semblables pour les ports de la Méditerranée. Peut-être ces précautions sont-elles tant soit peu prématurées; mais en fait d'épidémie on n'est jamais trop prudent, et si les quarantaines sont à peu près sans efficacité pour le choléra, elles empêchent certainement la propagation de la peste, car le poison contagieux ne se répand pas dans l'air, et n'est pas entraîné par les vents à de grandes distances, mais adhère aux vêtemens, aux objets, aux marchandises contaminées. Ce n'est pas à dire qu'il faille exagérer la rigueur des mesures prophylactiques, interdire par exemple l'entrée des ports méditerranéens de France et d'Italie aux vaisseaux venant de Tunis, d'Égypte et de Syrie, ainsi qu'il en a été question il y a quelques jours. Ne prenons pas non plus au sérieux cette nouvelle fantaisiste qu'une armée allemande de quatre-vingt mille hommes a été concentrée à la frontière occidentale de la Russie, de manière à constituer un cordon sanitaire imposant. Jamais les baïonnettes et les canons n'ont fait reculer des épidémies : le typhus, le choléra, la peste, n'ont pas de meilleurs alliés.

Enfin les gouvernemens de Prusse et d'Autriche ont pris une mesure dont l'utilité, au moins pour l'avenir, est très réelle. Des médecins ont été envoyés à l'effet d'étudier l'épidémie dans les localités mêmes où elle sévit. Sur la demande de M. Fauvel, directeur des services sanitaires, le gouvernement français a pris une décision analogue, et délégué pour cette dangereuse et utile mission un médecin distingué, le docteur Zuber, professeur agrégé au Val-de-Grâce. Il est probable que par cette réunion de savans éminens l'origine, les symptômes, la nature de la maladie de Vetlianka, seront étudiés avec soin. A ce propos,

(1) Quelque inexacte que soit cette expression, elle est employée officiellement, et a fini par passer dans la langue.

il n'est pas inutile de rappeler que la conférence de Vienne en 1875 avait demandé qu'on instituât une commission sanitaire internationale permanente, ayant pour but d'étudier l'origine et la prophylaxie des grandes maladies épidémiques se propageant de nation à nation. Il est regrettable que des difficultés de toute sorte aient malheureusement entravé la formation de cette commission internationale. Ses décisions auraient une autorité légitime et incontestable. On dit volontiers que nous sommes dans un siècle scientifique; est-ce que le moment n'est pas venu de prendre, pour combattre les fléaux qui menacent l'humanité, des mesures vraiment scientifiques? Une commission permanente internationale, composée des médecins les plus distingués de tous les pays, n'empêcherait certainement pas l'apparition du choléra ou de la peste; mais au moins elle saurait, dans une certaine mesure, s'opposer à l'extension des épidémies, et en suivant ses conseils on éviterait sans nul doute l'excès des sécurités dangereuses ou des vaines précautions.

Telle est notre conclusion pratique, puisqu'il faut toujours, dit-on, en adopter une. Quant à la peste elle-même, et aux dangers dont elle menace la France, il semble que, depuis quelque temps, l'épidémie s'est ralentie, qu'elle n'a pas dépassé Vetlianka et Astrakhan. On dit même que l'épidémie est tout à fait éteinte et que, depuis un mois, aucun cas nouveau n'a été signalé. En tout cas, il est probable qu'avant de parvenir jusqu'à nous, le fléau sera arrêté dans sa marche. Il n'y a donc ni à craindre ni à combattre; mais il faut veiller.

CHARLES RICHET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1879.

Si l'on veut savoir comment les affaires d'un pays peuvent être gaspillées à plaisir, comment peuvent être perdus ou tout au moins compromis en quelques jours les fruits d'une victoire acquise par des années d'habile modération, on n'a qu'à regarder ce qui se passe en France depuis quelques semaines. Nous assistons en effet à un étrange spectacle, dont l'unique, la triste et désolante moralité, c'est qu'il y a dans les succès une sorte d'ivresse à laquelle les esprits irréfléchis ne savent pas résister, c'est qu'il y a un instant où les partis qui ne se sentent plus contenus se laissent aller au hasard de leurs passions aveugles et tombent fatalement du côté où ils penchent. C'est l'histoire du moment, c'est l'histoire d'hier, ce sera peut-être l'histoire de demain, à moins que, par une dernière et heureuse inspiration de sagesse, on ne s'arrête dans cette carrière où les fautes s'enchaînent avec une cruelle logique, où ce qui semblait acquis est remis en doute et où le mal, sans être encore irréparable, peut devenir de jour en jour plus difficile à réparer.

Certes, s'il y a eu jamais une situation favorable, c'est celle qui a existé un instant il y a deux mois, au lendemain des élections sénatoriales. Le scrutin qui venait de renouveler le sénat dissipait les dernières incertitudes et avait l'importance d'une sanction définitive des institutions. A ce moment, il y a deux mois, — il y a un siècle, pourrait-on dire, tant les événemens marchent vite ! — une sorte de confiance tranquille se manifestait dans les esprits, dans le pays qui se croyait enfin délivré du fantôme des conflits. Dans cette situation nouvelle, telle qu'elle apparaissait, il y avait, on le pensait du moins, toutes les garanties contre des tentatives de réaction désormais impossibles aussi bien que contre des

mouvemens précipités que le nouveau sénat n'était certainement pas disposé à encourager, qui semblaient trouver d'avance leur limite dans l'accord nécessaire des pouvoirs. La république n'avait plus rien à craindre, c'était évident; elle n'avait qu'à vivre, à s'affermir par degrés, à chercher sa force dans la paix, dans la pratique sérieuse des institutions libres, dans la politique de raison par laquelle elle a réussi à s'accréditer et à se fonder. Le pays l'a cru ainsi, cela n'est pas douteux, et c'est l'explication la plus plausible d'une confiance assez universelle dans les premiers jours, dans ce qu'on pourrait appeler la lune de miel des élections sénatoriales. Qu'est-il arrivé cependant? A peine est-on entré dans cet ordre nouveau où tout semble désormais facile, où va régner « l'harmonie des pouvoirs, » les incohérences éclatent. On commence par organiser l'assaut contre le ministère qui a fait les élections et contre M. Dufaure, dont on a été trop heureux d'invoquer l'autorité, tant qu'on a eu besoin de ce talent éminent, de cette haute intégrité, mais qui ne peut plus manifestement suffire dans les circonstances nouvelles! Moins de quinze jours après les élections sénatoriales, on a essayé de provoquer une crise ministérielle, et avant la fin du mois la crise ministérielle à peine conjurée est devenue une crise de gouvernement par la démission nécessaire ou volontaire de M. le maréchal de Mac-Mahon, par l'élévation à la présidence de la république de M. Jules Grévy.

Les événemens vont d'un pas rapide! Cette fois du moins on va pouvoir se reposer : le but est atteint, la victoire sur le 16 mai 1877, sur le 24 mai 1873, est complète; celui qui restait le dernier représentant de ces deux dates ennemies a disparu. La république a un président républicain comme elle a des chambres républicaines; elle a même un ministère plus complètement républicain par la retraite de M. Dufaure, qui, après avoir négocié, facilité la transmission du pouvoir présidentiel, s'empresse, avec une ironique bonhomie, de s'effacer devant des « hommes nouveaux. » Tout est donc reconstitué et renouvelé. C'est encore modéré, il est vrai; mais c'est pour sûr décidément républicain. Que faut-il de plus? Va-t-on s'arrêter et laisser au pays un moment de répit, le temps de comprendre cette série de crises, d'évolutions précipitées? Pas du tout, il ne s'agit pas de s'arrêter. C'est au contraire le moment de se hâter plus que jamais, de prendre toutes les positions, de multiplier les exigences, les revendications, sous prétexte d'assurer la victoire républicaine, de ne pas laisser respirer ce pouvoir nouveau, qu'on a l'air de soutenir, le président lui-même et ce malheureux ministère qui reste encore par trop modéré, par trop centre gauche. Dès lors la confusion est complète. Un jour c'est la question de l'amnistie qu'on fait peser sur le gouvernement et avec laquelle le ministère est obligé de se débattre; un autre jour c'est la question du retour des chambres à Paris qu'on soulève par une sorte de besoin d'agitation.

Dans l'intervalle, chemin faisant, on ouvre une campagne contre la préfecture de police, et cette triste campagne de l'enquête, à laquelle le gouvernement n'a pu se prêter que par une dangereuse méprise, conduit aussitôt à la désorganisation de la police, à la démission forcée du préfet, à la chute du ministre lui-même, emporté dans un tourbillon, à un premier démembrement du cabinet. C'est la faute du ministre, pris au piège de ses bonnes volontés, tant qu'on voudra ; seulement cette faute est le signe d'une situation profondément troublée où l'on craint de résister, où l'on croit se sauver par des concessions, qui n'ont jamais rien sauvé. Ainsi, en quelques semaines, sous toutes les formes, se poursuit un travail multiple et ininterrompu, mettant, pour ainsi dire, le siège autour du gouvernement, s'attaquant tantôt à un ministre, tantôt à une institution tutélaire ou à une prérogative supérieure de l'autorité publique, ébranlant tout et affaiblissant tout. Les crises succèdent aux crises, ou plutôt la crise intime est permanente; les incidens s'enchaînent et se pressent en s'aggravant jusqu'à cette dernière question de la mise en accusation du 16 mai, qui a fini par être agitée hier en pleine chambre, à Versailles, et qui a failli être une épreuve meurtrière pour le gouvernement tout entier, pour le ministère, peut-être pour M. Jules Grévy lui-même. Arriver en six semaines à mettre à mal, tout au moins en péril, un nouveau président et le ministère d'une présidence nouvelle qu'on acclamait il y a un mois, c'eût été, on en conviendra, ne pas perdre son temps !

Était-il donc si nécessaire de s'obstiner à infliger cette épreuve à un pouvoir nouveau, de s'attacher à cette idée agitatrice d'un procès de parti dans des circonstances si complètement transformées, d'aller en un mot réveiller les souvenirs irritans d'une période qui n'est plus, d'une crise qui a passé comme un orage? Au moment de la lutte ou au lendemain, lorsqu'on avait à rendre guerre pour guerre, lorsque les passions étaient encore chaudes du combat, un sentiment de représaille et de vengeance a pu se produire. Même dans une victoire de scrutin qui était éclatante, mais qui semblait encore disputée, qui pouvait n'être pas définitive, on croyait avoir à se défendre, à se tenir en garde contre des arrière-pensées ennemies, contre des tentatives nouvelles. On nommait des comités, on instituait une commission d'enquête parlementaire, qui devait faire son rapport « le plus tôt possible; » soit. Aujourd'hui tout est changé. Cette entreprise du 16 mai qu'on a voulu un instant remettre sur la sellette, elle a disparu, elle a passé par toutes les phases de la défaite. Le jugement, le vrai jugement, c'est le pays qui l'a prononcé par ses votes, et la chambre elle-même n'a certes pas ménagé les témoignages de ses ressentimens par les invalidations qu'elle a multipliées. Ministres de la première heure comme de la dernière heure, députés officiels, préfets, administrateurs de toute na-

ture, juges compromis, tout a été emporté. Celui qui est resté, même après la défaite, le dernier représentant du 16 mai, M. le maréchal de Mac-Mahon, a quitté à son tour la scène; il l'a quittée avec une dignité simple qui prouve que, s'il a pu se tromper, il ne gardait visiblement aucune arrrière-pensée déloyale.

Tout cela est fini, effacé, presque oublié. A quoi servait désormais d'aller exhumer des archives de la commission d'enquête cette proposition de mise en accusation qui ne répondait plus à rien? On a laissé passer près de deux ans avant de produire ce rapport qui devait être fait « le plus tôt possible, » et ce rapport lui-même, porté comme une révélation foudroyante à la tribune du parlement par M. Henri Brisson, de quoi se compose-t-il? Que dit-il? Il n'a certes rien de nouveau ni de bien sérieux. Il n'est que la reproduction artificiellement violente, laborieusement et systématiquement coordonnée de vieilles polémiques, de récriminations et de suppositions qui ont pu être des armes de guerre pendant le combat, qui ne peuvent entrer dans une œuvre juridique. — Oh! sûrement, le 16 mai a dû être prémédité, savamment préparé, et peu s'en faut qu'il ne soit représenté comme ayant reçu son mot d'ordre du Vatican, que le pape et quelques évêques ne soient appelés au procès! Il y a présomption grave qu'on a dû conspirer, comploter pour préparer ou hâter la destruction de la république! Il y a présomption grave qu'on se disposait à un coup d'état, dont l'objet, il est vrai, n'est pas trop clairement saisi! Il y a plus que présomption que la constitution a été violée en général et en particulier! M. Brisson, ayant pour assesseur M. Floquet dans son œuvre d'accusation publique, a tout vu, tout pénétré; il a fait sa récolte de petits papiers et de témoignages accusateurs dans toutes les archives, même dans celles qui n'auraient pas dû lui être ouvertes; il a suivi partout la trace du crime — qui en définitive n'a pas été commis, puisque la constitution est restée intacte, puisque la république n'a point péri. Et c'est pour se donner le plaisir de réchauffer ces vieilles querelles, de rassembler un certain nombre de déclamations et de présomptions plus ou moins spécieuses, c'est avec de tels élémens qu'on s'est exposé à déployer devant le pays et devant l'Europe ce spectacle d'un procès fatalement condamné à rester une œuvre de vengeance politique, impliquant forcément dès le premier pas M. le maréchal de Mac-Mahon avec ses ministres, menaçant une multitude de complices plus ou moins volontaires, mettant à nu les ressorts les plus intimes de la discipline militaire, semant les divisions et l'incertitude dans l'armée! Ce que la république y aurait gagné, il n'est pas facile de le voir; ce que la paix intérieure et le crédit extérieur du pays y auraient perdu, on peut le soupçonner, dès ce moment, rien qu'à voir l'impression d'étonnement et d'inquiétude manifestée depuis quelques semaines en France et au dehors.

Le danger est évité, peut-on dire aujourd'hui, l'écueil a été heureusement franchi. Les organisateurs du procès en seront pour leurs frais d'éloquence, de rapports et de réquisitoire; la chambre l'a ainsi décidé hier après une grave discussion de quelques heures à laquelle ont pris part M. Léon Renault, le rapporteur, M. Henri Brisson, le président du conseil, M. Waddington, le ministre de l'intérieur, M. Lepère, M. Floquet et même M. Madier de Montjau. — Oui, sans doute, le danger est évité, la sagesse a prévalu. La majorité de la chambre, une majorité qui réunit plus de cent cinquante voix en comptant les voix de la droite, a écarté définitivement cette proposition d'un procès fait pour troubler le pays. Le vote d'hier met fin, si l'on veut, à une mauvaise affaire, à une agitation périlleuse. C'est au bout du compte un succès; mais il n'est pas moins vrai que jusqu'à la dernière heure la question est restée incertaine, que la commission d'enquête a résisté à tout, même aux instances les plus pressantes du gouvernement, aux considérations les plus graves de politique extérieure et intérieure; il n'est pas moins vrai que la partie la plus avancée de la gauche, c'est-à-dire en définitive une fraction de la majorité républicaine, a préféré tout braver, même les chances d'une crise imminente de pouvoir, et si le gouvernement, par la fermeté de ses déclarations, a conquis le vote d'hier, la situation générale, il faut bien l'avouer, n'est pas beaucoup plus claire. Les difficultés survivent au scrutin, et les radicaux, dans leur confiance menaçante, n'ont pas caché leur pensée aux ministres qui venaient de parler; ils ont ajourné le cabinet « à quelques semaines, peut-être à quelques jours, » laissant éclater ainsi involontairement dans un seul mot les faiblesses secrètes du moment présent.

C'est qu'en effet, quelque favorable, quelque rassurant que soit le vote qui vient de trancher cette question irritante de la mise en accusation des anciens ministres, il ne décide rien; il n'est plus qu'un détail ou incident dans une situation qui subsiste tout entière, dont la gravité, singulièrement caractéristique et redoutable, est dans cet effort tenté depuis deux mois pour précipiter la politique de la France, pour entraîner le régime nouveau dans des campagnes qui seraient des aventures, pour créer ce qu'on appelle une république vraiment républicaine. Qu'est-ce que peut bien être cette république républicaine qu'on nous promet et qui ne s'est manifestée jusqu'ici que par des procédés assez bizarres, sous des figures assez étranges? C'est sans doute la république telle que l'entend le conseil municipal de Paris, qui devient de plus en plus une succursale radicale du parlement, une troisième chambre politique, un troisième ou un quatrième pouvoir dans l'état. C'est la république qui réclame l'amnistie pour les insurgés de la commune et les rigueurs d'une justice exemplaire contre ceux qu'on appelle les insurgés du 16 mai. C'est la république qui travaille à la désorganisa-

tion de la préfecture de police et qui se croit victorieuse en entendant les musiques militaires jouer la *Marseillaise*. C'est la république qui n'admet M. Jules Grévy lui-même qu'à la condition que M. Grévy se soumette aux volontés du radicalisme, et qui prétend bien ne pas laisser plus longtemps au pouvoir les derniers représentans du centre gauche demeurés dans le cabinet. C'est en un mot la république des réminiscences révolutionnaires, des traditions de violence, des fanatismes de parti, de l'esprit d'exclusion et de désorganisation. Elle est à l'œuvre depuis deux mois, et elle a eu du moins ce succès singulier de tout paralyser dans le parlement, de créer au gouvernement toute sorte d'impossibilités. Le radicalisme ne règne pas, il n'a pas la majorité dans les chambres; mais par sa hardiesse il s'impose à la majorité réelle, il fausse toute la politique, et le seul résultat jusqu'ici de cette intervention ambitieuse et bruyante du radicalisme, c'est d'avoir compromis en deux mois la situation paisible et favorable qui existait au lendemain des élections sénatoriales, d'avoir créé un état de malaise, d'inquiétude et de défiance qui éclate partout, sous toutes les formes. Il faut dire tout simplement le mot : la république n'est pas en progrès dans la confiance du pays non plus que dans la confiance de l'Europe.

Le mal existe, il est incontestablement le résultat de deux mois d'agitations stériles, d'incohérences profondes. Toute la question est de savoir si, dans les divers partis modérés des deux chambres, il y a un sentiment assez énergique de cette situation pour se rallier à une politique de vigoureuse modération dont le gouvernement seul peut prendre efficacement la direction comme il en a la responsabilité. Le ministère, par son succès d'hier dans la discussion sur le procès du 16 mai, vient de voir ce que peut la fermeté; mais cette fermeté ne serait qu'une démonstration inutile si elle ne se déployait qu'un seul jour, dans une seule affaire. C'est désormais à tous les instans, dans toutes les questions, dans toutes les circonstances, que le gouvernement et ceux qui le soutiendront doivent montrer une résolution énergique, un esprit de conduite invariable, s'ils veulent relever les affaires de la France par une république régulière, sérieuse et protectrice.

Le plus triste inconvénient de tout ce qui se passe depuis quelques semaines, c'est de perpétuer sans raison et sans nécessité, devant l'Europe comme devant le pays, une sorte de crise qui n'est qu'une œuvre artificielle de partis; c'est de rouvrir sans cesse des perspectives d'agitations, au moment où pour le bien public, pour le régime même qu'on veut fonder et qu'on veut sans doute rendre durable, il n'y aurait à s'occuper que des vrais intérêts de la France. Depuis deux mois que la session est ouverte, pourrait-on dire ce qui a été fait sérieusement pour ces intérêts, à quoi a servi jusqu'ici cette « harmonie des pouvoirs » qu'on réclamait, qui est censée avoir été conquise? On vient de discuter sur

la marine marchande, et c'est là certes une des questions les plus graves pour notre avenir maritime et commercial : la discussion est passée presque inaperçue entre deux interpellations, entre l'amnistie et la proposition de la mise en accusation du 16 mai. Tout ce qui regarde le régime économique, les tarifs de douanes, les traités abrogés ou dénoncés, est en suspens. L'autre jour la loi sur l'état-major a fait une apparition nouvelle dans les chambres, elle a été encore une fois ajournée. Et cependant le meilleur moyen de répondre aux vœux du pays, même de servir la république, ce serait à coup sûr de mettre un terme aux dissensions et aux conflits pour s'occuper de toutes ces questions, et des finances, et des travaux publics et de nos industries éprouvées, et de ce qui reste à faire pour la réorganisation de l'armée. L'œuvre est immense et peut suffire à l'activité d'un parlement; elle est faite pour tenter tous les esprits sérieux, d'autant plus que cette réorganisation de l'armée en particulier, cette reconstitution militaire qui a été courageusement entreprise par l'assemblée de 1871, qui devrait être notre obsession, notre généreux souci, est loin d'être achevée. On ne peut pas d'un côté demander des sacrifices toujours nouveaux que la France n'a jamais refusés, qu'elle ne refuse pas, et d'un autre côté laisser tant de bonne volonté, tant d'efforts stériles. C'est un devoir rigoureux et absolu pour le gouvernement comme pour les chambres, non-seulement de voter les lois qui restent à faire, mais de veiller sans cesse à l'exécution de ces lois, de ne pas laisser dévier cette œuvre d'intérêt national. On doit au pays une armée, instrument de sa sécurité ou de sa grandeur, et un des esprits les mieux faits pour aider de ses lumières à ce patriotique travail est certes cet « officier en retraite » qui vient d'écrire des pages si vives, si saisissantes sur l'*Armée française en 1879*.

Du fond de cette « retraite » à laquelle il s'est volontairement et prématurément condamné, le général Trochu, ce soldat philosophe à peine déguisé sous un voile transparent, ne se désintéresse pas des destinées militaires du pays, et il écrit aujourd'hui son livre sur l'*Armée francaise en 1879* comme il écrivait autrefois ce livre de *l'Armée française en 1867* qui ne fut qu'un avertissement éloquent et inutile. Il y a plus de dix ans déjà, c'est lui-même qui le dit, il avait « pris parti pour les réalités qui déplaisent contre les illusions qui plaisent, » — et il fut battu, il en convient avec tristesse; il fut trop cruellement justifié par les malheurs du pays. Le mérite du général Trochu avait été de voir ce que bien d'autres ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir; son malheur était d'avoir contre lui les légendes, l'habitude du succès, les infatuations aveugles et obstinées. A l'heure qu'il est, détaché de tout, mais gardant toujours ses croyances professionnelles, il recommence le même effort dans le même esprit, sans illusion comme sans amertume, avec l'intention de concourir à un travail de réforme morale autant que

militaire. « Homme de bonne volonté de l'ancienne armée, » il offre ses réflexions sur l'état présent des choses militaires « à l'examen des hommes de bonne volonté de la nouvelle armée française, » et cette étude il la poursuit avec ce mélange de science et d'imagination, d'ardeur convaincue et de sagacité, qui fait la séduction de son talent, qui est l'originalité de cette nature de soldat. Le général Trochu n'a-t-il point parfois, lui aussi, ses illusions, ses idées à demi chimériques, plus spécieuses que sérieusement applicables? Peu importe; il n'a pas moins à chaque page une multitude de vues ingénieuses et fortes sur toutes ces questions qui se débattent encore, sur la nécessité de créer des institutions militaires, sur la réforme de l'enseignement des officiers, sur la condition des sous-officiers, sur cet état-major dont il a été l'un des plus brillans modèles et qu'il s'agit maintenant de reconstituer. Il montre surtout qu'il ne suffit pas de faire des lois, des organisations, qu'il faut un autre esprit pour vivifier ces lois, pour coordonner et animer ces masses destinées à devenir la nouvelle armée française. C'est ce sentiment supérieur qui éclate dans les généreuses pages du général Trochu, qui est digne d'inspirer nos jeunes soldats et les chefs qui ont à les conduire aussi bien que tous ceux qui ont à compléter ou à réaliser jusqu'au bout la réorganisation militaire de la France.

Après tout, si tant d'œuvres utiles et pressantes restent paralysées par des agitations factices, s'il y a des difficultés qu'on avait prévues, sans parler des dangers qu'on croyait avoir définitivement conjurés, si en un mot la France n'est pas au bout de ses épreuves, tout n'est pas facile pour les autres pays de l'Europe. Non, rien n'est précisément aisé ni pour la Russie, ni même pour l'Allemagne, et les succès militaires ou diplomatiques, les avantages extérieurs, si brillans qu'ils soient, ne suffisent pas à pallier d'incessans embarras, de secrètes faiblesses, de profondes incohérences intérieures. Certes, s'il y a quelque chose d'étrange et de dangereusement significatif, c'est ce qui se passe en Russie depuis quelque temps; c'est ce travail révolutionnaire qui se poursuit en dépit de tout et éclate de temps à autre par des attentats sinistres, c'est cette fureur de meurtre qui défie la police et que la guerre d'Orient, avec ses diversions et ses succès, n'a ni désarmée, ni découragée. Il y a quelque temps, c'était en pleine capitale, à Saint-Pétersbourg, que les chefs de la police impériale étaient frappés par des meurtriers qui ont réussi à déjouer toutes les recherches, qui sont encore inconnus. Maintenant c'est le gouverneur de Kharkof, le général prince Krapotkin, qui vient d'être assassiné dans sa province. Le général Krapotkin avait été pendant la guerre le lieutenant du prince Tcherkaski dans l'organisation de la Bulgarie; il s'était signalé, à ce qu'il paraît, par des procédés assez soldatesques qui avaient motivé quelques plaintes de la diplomatie, et le gouvernement russe, sans le disgracier,

l'avait envoyé comme gouverneur à Kharkof. C'est là que le général Krapotkin a été frappé à l'improviste d'un coup mystérieux; il a été assailli dans sa voiture au sortir d'un bal, et, comme toujours, l'assassin s'est dérobé, la police le cherche encore. Le prince Krapotkin ne paraissait pas avoir excité des animosités à Kharkof, c'est donc l'exécution suivie d'un plan révolutionnaire qui se manifeste par le meurtre et qui est certes savamment organisé. Vainement on s'efforce de pénétrer ce mystère plein de menaces. Toutes les recherches semblent assez vaines jusqu'ici. On met bien la main sur quelque imprimerie clandestine servant à la propagande démagogique; on ne saisit pas le complot, qui a visiblement ses mots d'ordre, ses séides prêts à tout, et qui semble marcher dans l'ombre sur les pas des plus hauts fonctionnaires. Sans prétendre rien grossir, il n'est pas moins vrai que ce sont là les symptômes d'une situation morale singulièrement troublée, et l'impuissance de la police russe en face de ce ténébreux travail d'implacables conspirateurs n'est pas le phénomène le moins curieux. La Russie, après avoir cherché et cru trouver dans la guerre une diversion heureuse, un surcroît de puissance, se retrouve le lendemain en face d'elle-même avec des difficultés intérieures qui désormais ne feront peut-être que grandir.

L'Allemagne, elle aussi, ne laisse pas d'avoir ses embarras et ses crises. M. de Bismarck lui-même, avec sa toute-puissance, n'est pas toujours à l'aise au milieu des mille préoccupations de son œuvre de conquête à soutenir, de réformes économiques à réaliser, de la paix à faire avec Rome, de la sûreté intérieure à défendre contre les socialistes allemands, qui ne sont pas moins inquiétans que les nihilistes russes, du parlement à conduire. M. de Bismarck, c'est bien clair, ne trouve pas tout facile autour de lui, et il ne semble pas pour le moment fort disposé aux concessions libérales, parlementaires. Il est d'humeur assez morose contre les libéraux aussi bien que contre les socialistes, et un jour ou l'autre, peut-être d'ici à peu, il pourrait bien montrer qu'il n'est pas encore prêt à laisser émousser son autorité, à passer sous le joug des partis. Il s'est borné jusqu'ici à quelques saillies assez rudes qui équivalaient à des menaces. Il n'a pas ménagé ses adversaires dans cette discussion qui vient d'avoir lieu au *Reichstag* sur la loi de discipline parlementaire qu'on a appelée aussi la « loi muselière. » M. de Bismarck, dans un mouvement d'irritation contre les excès de langage qui avaient le privilège de se répandre à la faveur de l'immunité parlementaire, s'est laissé aller à présenter cette loi qu'on vient décidément de lui refuser sans trop de façon. Les libéraux-nationaux, ses anciens alliés, comme les progressistes, comme les socialistes, ont voté contre la loi et ont contribué à l'échec définitif de la proposition du gouvernement. Le chancelier n'a pas tardé à laisser éclater sa mauvaise humeur. Dès le lendemain, à l'improviste, à propos de la peste bovine,

comme on avait proposé d'adoucir les peines édictées contre les importateurs de bestiaux atteints par la maladie, le chancelier s'est emporté contre les libéraux; il s'est écrié lestement que c'était toujours de même, qu'on songeait plutôt à épargner aux criminels les rigueurs de la loi qu'à protéger les honnêtes gens contre les criminels. Le chef du parti national, M. Lasker, a cru devoir relever la provocation; mais le chancelier s'est récrié plus vivement encore, de façon à laisser M. Lasker et les libéraux assez consternés.

Que se propose réellement M. de Bismarck? Il est évident que pour la réalisation de ses projets, pour la réforme économique et le rétablissement d'une certaine protection commerciale qu'il médite, pour le succès de ses négociations avec Rome, comme pour les répressions qu'il entend exercer à l'égard des socialistes, il ne compte plus sur le parlement tel qu'il est. Il ne le cache même pas; il ne laisse échapper aucune occasion de confier à tous ceux qui s'adressent à lui ses plaintes, ses griefs et ses récriminations. Il déclare tout haut qu'avec un appui aussi peu assuré du pouvoir parlementaire, il lui est impossible de donner satisfaction aux intérêts conservateurs, agricoles, financiers, industriels de l'empire allemand. Il a donc vraisemblablement déjà pris son parti d'une dissolution prochaine du *Reichstag*, et c'est sans doute l'explication des libertés singulières de son langage à l'égard d'une représentation parlementaire qu'il tient pour condamnée. Il n'attend peut-être qu'une occasion; mais de ce nouveau scrutin que sortira-t-il? Si c'est une chambre soumise aux volontés du chancelier, rien de mieux, du moins pour le moment; si la chambre revient à peu près telle qu'elle est aujourd'hui, le problème n'est ni résolu, ni simplifié, d'autant plus que, si on ne voit pas bien comment M. de Bismarck se passerait du parlement, on voit encore moins comment, dans la situation de l'Allemagne, le parlement se passerait de M. de Bismarck.

L'Espagne à son tour vient d'avoir sa crise intérieure, une crise ministérielle qui s'est dénouée en quelques jours par la retraite de M. Canovas del Castillo et par l'avènement à la présidence du conseil du géral Martinez Campos. A proprement parler, ce n'est point un changement de direction politique, puisque le nouveau cabinet comme l'ancien est l'expression des opinions conservatrices libérales qui ont trouvé jusqu'ici une majorité dans les cortès, et que de plus, comme pour rendre le fait plus sensible, quelques-uns des collègues de M. Canovas del Castillo, M. de Toreno, M. Orovio, M. Pavia, restent dans le ministère du général Martinez Campos. La modification qui vient de s'accomplir à Madrid n'a pas moins sa gravité parce qu'elle est la première de cette importance depuis le rétablissement de la monarchie et parce qu'elle est née de circonstances particulières. Comment s'est donc produite cette crise qui pendant quelques jours a si vivement occupé Madrid?

Mon Dieu! il y a peut-être au fond une raison bien simple, très humaine, qui joue souvent un plus grand rôle qu'on ne le croit dans la politique: c'est que M. Canovas del Castillo était depuis longtemps aux affaires! M. Canovas del Castillo a été le véritable organisateur de cette restauration espagnole dont le général Martinez Campos avait été le premier promoteur militaire. Depuis l'avènement du roi Alphonse, il n'a cessé d'être au pouvoir, ayant à faire face à des difficultés de toute sorte, à la guerre civile du nord, à l'insurrection de Cuba, à toutes les nécessités d'une réorganisation intérieure, déployant à cette œuvre autant de souplesse que de fermeté, évitant toute concession aux idées anarchiques et toute réaction absolutiste ou religieuse. Il a voulu être le premier ministre d'une restauration constitutionnelle, il a réussi; mais il est depuis plus de quatre ans déjà au pouvoir, et dans un pays comme l'Espagne, même dans bien d'autres pays, un ministère si prolongé finit par irriter les partis à peine réconciliés. M. Canovas del Castillo était le premier à le sentir; il comprenait qu'à l'approche d'une dissolution devenue inévitable des cortès il devait offrir au roi sa démission, ne fût-ce que pour ne pas paraître vouloir prolonger son règne ministériel à la faveur des élections. Rien n'était encore décidé cependant, et ce qui en réalité a déterminé ou précipité la crise, c'est l'arrivée à Madrid du général Martinez Campos revenant en triomphateur de Cuba.

Le général Martinez Campos, qui le premier il y a quatre ans relevait le drapeau du roi Alphonse, est aujourd'hui un des plus brillans chefs militaires de l'Espagne. Après avoir contribué avec un certain éclat à terminer la guerre carliste, il vient de passer deux années à Cuba, où il a réussi à en finir avec une insurrection de dix ans. Il ne s'est pas borné à agir en soldat, il a procédé en politique. Il n'a pas tardé à comprendre que cette pacification qu'il venait de réaliser ne serait durable qu'avec de grandes et sérieuses réformes politiques, commerciales, financières. Il s'est fait tout un programme, et c'est pour assurer la réalisation de ce programme qu'il est revenu récemment à Madrid avec le prestige d'un nom popularisé par le succès. Les idées du gouverneur de Cuba peuvent être justes; mais on ne peut se dissimuler qu'elles sont de nature à imposer de singulières charges aux finances déjà assez pauvres de l'Espagne et qu'elles touchent à bien des intérêts puissans, tenaces de la métropole. M. Canovas del Castillo a-t-il vu tout de suite qu'il ne pourrait accepter la responsabilité d'une politique qui, dans tous les cas, avait besoin de la sanction de nouvelles cortès? Il a cru surtout évidemment l'occasion favorable pour s'effacer devant un brillant successeur, et c'est dans ces conditions que le jeune roi, après avoir consulté tous les chefs de partis, après avoir écouté tout le monde, s'est décidé à appeler à la présidence du conseil le général Martinez Campos lui-même. Aujourd'hui, c'est sous les auspices du nou-

veau ministère que vont être élues les cortès appelées à sanctionner ou à modifier les plans de l'heureux pacificateur de Cuba; mais, quel que soit le sort des réformes coloniales, c'est toujours visiblement la politique constitutionnelle, la politique de libéralisme conservateur, qui garde le pouvoir et l'ascendant au delà des Pyrénées.

CH. DE MAZADE.

Der Malayische Archipel. Land und Leute in Schilderungen, von C. B. H. von Rosenberg. — I. — *Sumatra.* — Leipzig, 1878. Weigel.

Après un séjour de trente années dans l'archipel malais, M. de Rosenberg, ancien officier au service du gouvernement néerlandais, a entrepris de nous décrire le merveilleux pays qu'il a eu l'occasion d'explorer en tous sens, de raconter les aventures dont ses voyages ont été semés, et d'esquisser, d'un trait vif et rapide, les mœurs des habitans, à demi sauvages, qui peuplent ces îles aimées du soleil. Hessois d'origine, M. de Rosenberg s'était, à l'âge de vingt-deux ans, engagé comme volontaire dans les troupes qui s'embarquaient à Harderwijk pour les Indes orientales; le 2 mai 1840, il avait foulé pour la première fois le sol de Java, et c'est en 1871 seulement que sa santé, ébranlée par un si long séjour sous les tropiques (interrompu une seule fois, en 1867, par un congé qu'il avait passé en Europe), le força de prendre sa retraite, et de dire un adieu définitif au pays qui était devenu sa seconde patrie.

Le premier volume de ces *Souvenirs de l'Archipel malais* est consacré à l'île de Sumatra et aux îlots voisins; il est rempli de curieux détails sur les mœurs des indigènes, et notamment sur les superstitions auxquelles on s'y heurte sans cesse. M. de Rosenberg n'oublie pas non plus de noter tout ce que la faune et la flore de ces contrées offrent de remarquable et de peu connu. En 1840, il avait accompagné le géologue Junghuhn dans ses excursions chez les Battas, et les dix dernières années de son séjour dans les Indes néerlandaises ont été presque exclusivement occupées par des travaux scientifiques; on voit que nous avons affaire à un naturaliste sérieux, et son livre en offre la preuve à chaque page. Des gravures faites d'après les dessins originaux de l'auteur animent agréablement ses descriptions. Espérons que nous n'attendrons pas longtemps les volumes qui nous conduiront à Java, à Bornéo, etc.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LE SURNATUREL

DANS

LE MONDE VÉGÉTAL

Toutes les divinités adorées par les nations n'ont pas plané sur l'humanité des hauteurs de l'Olympe; tous les démons redoutés de la foule ne sont pas sortis des gouffres infernaux. Il existe des dieux et des démons dont la personnalité est moins accentuée, dont le caractère est plus humble, qui n'ont pas de place dans les généalogies du ciel et de l'enfer, mais qui n'en sont que mieux identifiés à la vie intime du genre humain. Comme les classes inférieures, protégées contre les changemens par leur obscurité, qui restent à peu près les mêmes sous tous les régimes, ils ont échappé par la modestie même de leur condition aux révolutions qui ont précipité de leurs autels rayonnans des dieux bien plus illustres. En faisant aux circonstances les concessions qu'ils ne pouvaient refuser, ils ont jusqu'à nos jours conservé un culte et des fidèles, bravant l'esprit critique qui, depuis la renaissance, a grandi de siècle en siècle. S'ils n'ont pas jusqu'à ce temps trouvé de véritables historiens, il faut l'attribuer au tardif développement des études mythologiques. On s'est contenté longtemps de notices plus ou moins vagues sur certaines herbes merveilleuses. C'est dans des ouvrages allemands publiés dans les vingt dernières années, tels que ceux de MM. Schwartz, Kuhn et Mannhardt, qu'on trouve les premières études véritablement scientifiques sur la plante considérée dans ses rapports avec la mythologie. Les savans appartenant aux pays novo-latins comprennent de plus en plus l'importance et l'intérêt de ces

recherches, dont nous voudrions donner une idée suffisante, en prenant pour guide l'ouvrage récent de M. de Gubernatis (1).

I.

Un passage de Tacite explique très bien l'impression que la forêt produisait sur les peuples primitifs : il dit que les Germains considéraient les bois comme des temples, et qu'ils y croyaient toujours présente la divinité sans l'apercevoir. Le culte druidique prouve que les mêmes idées avaient cours chez les Gaulois; d'après Pline, elles régnaient aussi dans l'Italie et la Grèce des premiers temps. Dans notre Europe, les légendes des nations slaves et germaniques conservent fidèlement, surtout les premières, la tradition de ces croyances. La troupe des *Waldgeister*, sur laquelle on trouve tant de curieux renseignemens dans les ouvrages de Mannhardt (2), continue de faire de la forêt allemande un lieu plein de mystères. La forêt slave n'est pas moins peuplée d'êtres mystérieux, comme l'attestent quelques chants populaires traduits par M. Dozon. La forêt, sans que le vent souffle, est bouleversée par les dragons aux cheveux blancs, qui passent avec leurs femmes assises dans des chariots d'or et avec leurs enfans reposant dans des berceaux du même métal. La prudente mère de Stoïan, qui sait que les samodives ne sont pas moins redoutables que les dragons, engage son fils à ne pas mener son troupeau dans leur forêt, ou du moins à s'abstenir d'y jouer de la flûte. Stoïan, n'ayant pas tenu compte de ce bon conseil, est attaqué par un jeune homme aux cheveux incultes, qui lutte trois jours contre lui, et qui finit par appeler à son aide ses sœurs, les tempêtes. Elles emportent Stoïan sur le sommet des arbres, se font un jouet de son corps, le mettent en pièces et détruisent son troupeau. « De tout arbre vieux, dit un proverbe russe, sort soit un hibou, soit un diable. » M. Henri de Gubernatis, tandis qu'il était consul à Janina, a remarqué que les Albanais de ces contrées croient qu'il faut se défier de l'ombre des arbres qui vieillissent, habités par l'*aërico*, démon aérien. Dans la France du VII[e] siècle, on disait : « Ne faites point passer vos troupeaux sous un arbre creux, ce serait en quelque sorte les consacrer au démon. » L'homme a parfois conscience des résistances que la forêt doit lui opposer. Un pallicare dit à la forêt : « Dieu te garde, nous prenons congé de toi, ô forêt, montagne de Rila! Par-

(1) *La Mythologie des plantes.* — T. I[er], *Botanique générale,* par M. Angelo de Gubernatis, professeur de sanscrit et de mythologie comparée à l'Institut des études supérieures à Florence. Paris, 1878, Reinwald.

(2) *Baumkultus der Germanen*, ch. II. — *Antike Wald-und Feldkulte.*

donne-nous, ô forêt, pour avoir bu tes eaux, pour avoir foulé tes herbes. » La forêt répond au pallicare : « Dieu te conduise, pallicare, je vous pardonne tout, l'herbe et aussi l'eau; l'eau, il en coule toujours de nouvelle ; l'herbe, il en repoussera d'autre. La seule chose que je ne vous pardonne pas, c'est d'avoir brisé mes sapins et d'en avoir fait des rouets, que vous allez, par les veillées, distribuant aux filles. »

Plus un pays se civilise, plus ces impressions du vieux monde s'affaiblissent. Vivantes chez les Bulgares, elles sont à peu près effacées en Normandie, où la forêt de Longboel, dont parle M. F. Baudry dans la *Mélusine*, semble très pâle si on la compare à la mythique « forêt des samodives. » On y entend pourtant encore, quand le vent remue la cime des vastes bois, la voix des anciens « verdiers » (gardes); on y parlait, avant les grands défrichemens qui l'ont bouleversée, d'un « trou de Saint-Patrice » communiquant avec l'enfer. En quittant l'Europe, on se rend bien mieux compte de la manière dont nos aïeux subissaient l'influence des merveilles qui les entouraient. L'Afrique est, à mon avis, le meilleur terrain pour étudier la psychologie des sociétés préhistoriques. De même qu'en s'élevant sur les flancs d'une haute montagne on passe en quelques heures du climat de l'Italie au climat de la Sibérie, en allant de notre continent en Afrique on retrouve des âges qui pour nous n'existent plus qu'à l'état de souvenirs lointains. Les voyages des Livingstone, des Baker, des Burton, des Compiègne, des Schweinfurth, des Cameron, des Stanley, des Savorgnan de Brazza, n'intéressent pas seulement les géographes, ils fournissent les plus précieux renseignemens aux historiens de l'humanité. Si nous voulons savoir de combien d'êtres mystérieux les hommes des premiers âges peuplaient les immenses forêts dans lesquelles ils erraient épouvantés, ouvrons le livre d'un des récens explorateurs de cette Afrique que Pline l'Ancien nommait « la terre des monstres. » Pour les Niams-Niams, selon Schweinfurth, la forêt est la demeure d'êtres invisibles. Ceux-ci ne se contentent pas, comme les samodives des Bulgares, de défendre leur domaine contre l'être exterminateur qui travaille à dominer et aussi à ravager le globe. Ils conspirent constamment contre les hommes, et le murmure des feuilles dans ces bois impénétrables, qui effrayaient même les nègres, compagnons de Stanley, est la conversation des habitans de la forêt. Les esprits malfaisans ou *rangas*, qui remplissent les bois, inspirent aux Bongos une terreur extraordinaire. Comme les Perses, ils se figurent que les animaux qui fuient la lumière sont des êtres redoutables. Aussi classent-ils dans la catégorie des *rangas* les hiboux, les chauves-souris et un demi-singe aux gros yeux rouges, aux oreilles droites

qui évite le jour dans le creux des arbres. Les Bongos se consolent par la pensée qu'il existe des « racines magiques » redoutées de tous les mauvais esprits. Cette puissance de la plante contre les pièges du monde infernal est une des croyances qui ont eu le plus d'influence sur l'espèce humaine, barbare ou civilisée.

Quand la terreur diminue ou cesse, le mystère persiste. Dans un ouvrage publié en Angleterre et traduit depuis en français (1) et en allemand, la *Mythologie zoologique*, M. A. de Gubernatis prouve que les croyances populaires attribuent aux oiseaux la science suprême. Cette science vient de la forêt, organe de la Terre-Mère (Déméter), dont ils écoutent sans cesse les mystérieuses confidences. Les chênes de Dodone, qui révélaient aux pontifes les oracles du Zeus des Pélasges, avaient des interprètes plus sûrs que les prêtres les plus saints. Aussi avec quelle anxiété les augures observaient leurs mouvemens! Ils avouaient ainsi qu'ils tenaient de l'oiseau leur savoir prophétique. Mais l'oiseau lui-même n'était-il pas inférieur à l'arbre, perpétuellement en communication avec le foyer même de la vie et des révélations? Le bouddhisme est resté fidèle à ces antiques traditions. Ce grandiose système de pessimisme, adopté par 400 millions d'âmes, le tiers de l'espèce humaine, professe une véritable vénération pour les bois. D'après le *Rasavâni*, le dieu des dieux enseigna au Bouddha les quatre grandes vérités dans une de ces forêts qui, écoutant toujours, ont le secret de tous les mystères.

Aures sunt nemoris, oculi campestribus oris, disait le moyen âge. L'Italie n'est pas d'un autre avis : *Anche boschi hanno orecchie*. *Das Feld hat Augen*, dit l'Allemagne, *der Wald hat Ohren*. L'arbre occupe dans le bouddhisme une place plus importante encore que la forêt. Dans la vie thibétaine de Çakya-Mouni, analysée par M. Schiefner, au moment de la naissance du *Bodhisattva* (essence de sagesse) naît un arbre appelé « essence de vertu, » dont la croissance est prodigieuse. Le matin, avant le lever du soleil, on pouvait le « fendre avec l'ongle; le soir, le feu même serait impuissant à le détruire. » L'arbre du Bouddha, sous lequel il se livra sept ans à de sublimes méditations, est même désigné parfois sous le nom de *Bodhi*, la sagesse personnifiée. Un grand nombre de miracles sont attribués à cet arbre, à l'ombre duquel tout disciple fervent de Çakya-Mouni peut acquérir la sagesse suprême : aussi est-il appelé « voie du salut » dans le *Lalitavistara* thibétain. Si les chrétiens nomment l'arbre de la croix leur « unique espérance (2), » les bouddhistes ne parlent pas avec moins d'en-

(1) Par M. Paul Regnaud, 2 vol. in-8°. Paris, 1874, Pedone-Lauriel.
(2) *O crux, ave, spes unica!*

thousiasme du *Bodhi*; il ne le cède guère au Bouddha lui-même. L'arbre sacré Bo (*ficus religiosa*) est, selon M. Gerson, l'objet le plus vénéré de l'île de Ceylan. Cet arbre est né d'une branche de l'arbre célèbre d'Uruvela, qui fut tant d'années témoin des solitaires méditations de Çakya.

Là même où l'enthousiasme n'inspirait pas de pareilles exagérations, l'arbre émerveillait les esprits par sa miraculeuse fécondité. Quelle était la limite de cette fécondité? L'imagination, alors si puissante, n'en apercevait pas les bornes. Cet être étrange, qui ne s'épuisait jamais, tout en produisant à profusion les feuilles, les fleurs et les fruits; que l'homme avait trouvé en possession du globe; dont la durée faisait un tel contraste avec la fragilité de l'existence humaine; qui contenait tous les élémens de la vie, l'eau (la sève) et le feu, n'était-il pas un mystérieux ancêtre de l'humanité? Si les Juifs croyaient que la terre était l'élément dont Jéhovah avait formé le premier homme, d'autres étaient portés à penser qu'il y avait eu, à l'origine des choses, un véritable « arbre de vie », dont l'arbre de la *Genèse*, le *Gaokerena* créé par Ahoura-Mazda (Ormuzd), et l'*Ilpa* des Hindous, semblent être une image fort incomplète. Même dans notre Europe, où rien ne donne une idée de la vie surabondante des végétaux de la zone tropicale, nous voyons les anciens accorder aux chênes le nom significatif de « premières mères, » idée qu'on retrouve dans le conte par lequel on satisfait la curiosité des enfans piémontais et dans l'opinion que les petits Allemands ont de leur origine (1). Chez les Scandinaves, l'Edda nous parle du véritable « arbre de vie, » le célèbre frêne Yggdrasil, dont les fruits sont des hommes. Ce géant du monde végétal, montagne de verdure qui s'élève jusqu'à la voûte des cieux, enfonce dans le sol trois énormes racines : l'une pour le passé, l'autre pour le présent, la troisième pour l'avenir. Son éternelle verdure symbolise l'éternité de la vie du monde. « Près de l'arbre, dit la *Voluspa*, trois jeunes filles arrêtent la destinée des fils du temps. » Le grand arbre toujours vert qu'on voyait près d'Upsal, « dont personne, dit Adam de Brême, ne connaissait l'espèce, » représentait sans doute sur la terre scandinave l'arbre-ancêtre des adorateurs d'Odin. L'*Irminsul* des Germains, comme le *Skambha* védique, sont d'autres noms de l'arbre cosmogonique, symbole de la vie universelle. Pour les sectateurs du mazdéisme, l'homme sort de la terre comme un arbre; sa première apparence est celle d'un végétal. Dans le *Boundehesh*, les humains naissent sous la forme de la plante *Reiva* (*Rheum ribes*). Dans l'Inde, un hymne du

(1) Une vieille souche ou un arbre. — Voyez Mannhardt, *Germanische Mythen*.

Rig-Véda se pose cette question : « Quelle était la forêt, quel était l'arbre, dont le ciel et la terre sont issus? » L'*Atharva-Véda* considère tous les dieux comme sortis de l'arbre de *Skambha*. Açvalâyana raconte que, lorsque le maître donnait la licence au disciple, en lui remettant le bâton, il disait : « Tu es une canne, tu es né de l'arbre : protége-moi maintenant de tous les côtés. » Le nom de Khat, ancêtres des Khaties de l'Inde centrale, signifie, dit-on, « engendré du bois. » Les voyageurs ont constaté chez les Hindous l'existence de traditions conformes à ces idées. Au XIVe siècle, Odoricus du Frioul entendit parler d'arbres qui, au lieu de fruits, portaient des hommes et des femmes. Le colonel Yule a remarqué que la même légende existe chez les Arabes. Si l'on veut retrouver les antiques croyances des nations, il faut les chercher dans les contes, dernière transformation des mythes primitifs. Or, dans un conte hindoustani, la *Rose de Bakavali*, on décrit un jardin « dont les arbres portaient des fruits qui ressemblaient à des têtes humaines. » Dans un conte des Turcs du sud de la Sibérie, rapporté dans l'important ouvrage de M. Radloff sur leur poésie populaire (1), à l'origine des choses, naquit un arbre sans rameaux, dont Dieu fit sortir sept branches, au pied desquelles naquirent les neuf chefs des races humaines. Dans un conte russe cité par M. Afanasief (2), un homme âgé, privé d'enfans, va dans la forêt, y coupe une souche et l'apporte à sa femme. Celle-ci la berce et lui chante une chanson de nourrice. Des pieds poussent d'abord, et la bûche finit par se transformer en enfant.

A la même idée de la fécondité primitive du végétal se rattachent les légendes des arbres qui produisent des agneaux ou des oiseaux, ou qui peuvent satisfaire toutes les convoitises. Ainsi le *Kalpadruma* de l'Inde est un arbre qui accomplit tous les désirs. Un tel arbre était digne d'ombrager le paradis de Mahomet. Aussi Lazzaro Papi, dans ses *Lettere sull'Indie orientali*, dit-il que les musulmans de l'Inde racontent des choses merveilleuses sur le *touba*, « l'arbre de la félicité. » Tout rameau qui s'étend sur la demeure d'un élu lui fournit la nourriture la plus exquise. Il donne aux bienheureux la soie la plus fine pour se vêtir, et de son tronc sortent les plus beaux chevaux, magnifiquement harnachés. Ce tronc est si élevé, et ses rameaux s'étendent sur un si vaste espace, que le coursier le plus vigoureux et le plus rapide pourrait à peine, après un voyage de cent ans, sortir de son ombre immense. Les disciples de l'islam n'ont pas seuls transporté dans le ciel cet arbre de vie que les Sioux de l'Amérique considéraient comme leur an-

(1) W. Radloff, *Proben der Volkslitteratur der türkischen Stämme Sud-Siberiens.*
(2) *Narodniya Russkya skaszki.*

cêtre. Dans la capitale de l'empire d'Orient, on parlait d'un arbre colossal placé au milieu du paradis, qu'il couvre de son ombre. Cet arbre, brillant comme l'or et le feu, possède les feuilles et les fruits de tous les arbres terrestres. Son feuillage exhale le plus doux parfum, et de ses racines coulent douze sources de lait et de miel, comme du frêne Yggdrasil des Scandinaves tombe la « chute du miel » (*humângfall*), et comme le *Gaokerena* des Perses produit l'ambroisie. Il n'est pas difficile de reconnaître l'arbre byzantin dans l'arbre primitif russe. Cet arbre est de fer, il a pour racine la force même de Dieu ; sa tête soutient les trois mondes, le ciel, la terre et l'enfer.

La naissance de la flamme était bien propre à fortifier chez les peuples primitifs l'idée qu'ils se faisaient du caractère surnaturel de l'arbre, ainsi que l'a prouvé le professeur Adalbert Kuhn dans un travail justement admiré sur l'origine du feu (1). Quelques sauvages ont conservé l'usage de faire du feu en tournant un bâton dans le trou d'un morceau de bois, et Gonzalo d'Oviedo, l'auteur du *Sommario delle Indie occidentali*, expliquait minutieusement aux Italiens de son temps comment les Américains l'obtenaient de cette manière. Dès les temps védiques, la production du feu fut assimilée à la création même des êtres vivans, et considérée également comme un prodige, comme une conquête arrachée au monde supérieur. Dans cet ordre d'idées, il était naturel d'attribuer au bâton une vertu magique. L'épopée juive attribue au bâton de Moïse une puissance extraordinaire. C'est avec ce bâton qu'il épouvante l'Égypte et son Pharaon ; c'est avec lui qu'il fait jaillir, dans le désert, l'eau du rocher. Pour les anciens, le bâton a le pouvoir de faire sortir l'eau claire du rocher ténébreux, l'or resplendissant de la terre noire, la flamme céleste de l'arbre à la sombre écorce. Par extension il peut chasser de leur retraite les amis des ténèbres, les démons et leurs instrumens, comme avec le bâton du Christ saint Patrice, adversaire redouté du diable, fit sortir les vers venimeux de l'Irlande. Avant lui, l'*Atharva-Véda* invoque dix espèces de branches qui ont un pouvoir vermifuge (2). Dans une tradition du cycle épique de Novgorod, Péroun, le dieu russe de la foudre, armé du bâton, chasse les ténèbres de l'hiver et ouvre les portes au printemps. La verge d'or d'Indra, foudre étincelante, ouvre les ténébreuses cavernes des nuages, où les démons voleurs ont caché les vaches fécondes, le trésor des eaux du ciel, que la terre altérée de l'Inde attend avec angoisse. Dès le XIe siècle, nous voyons, en France,

(1) *Herabkunft des Feuers*, ouvrage que M. Baudry a fait connaître en France.

(2) Même mythe chez les Allemands (Wuttke, *der Deutsche Volksaberglaube*) et chez les Slaves (Mannhardt, *Baumkultus der Germanen*).

« la baguette divinatoire, » rameau fourchu de coudrier, de pommier, d'aune ou de hêtre, découvrir les sources et les trésors. Perrault, qui conserve précieusement tant de traditions mythiques, fait dire à la fée Peau-d'âne :

> Je vous donne encor ma baguette;
> En la tenant en votre main,
> La cassette suivra votre même chemin,
> Toujours sous la terre cachée;
> Et lorsque vous voudrez l'ouvrir,
> A peine mon bâton la terre aura touchée,
> Qu'aussitôt à vos yeux elle viendra s'offrir.

La magie, qui n'est qu'une transformation des rites antiques, ne pouvait manquer de conserver les vieilles traditions sur la puissance de la baguette. Le cercle magique tracé avec le bâton des nécromanciens fait tomber dans leurs mains tous ceux qui entrent dans ce cercle. Les contes populaires européens, non moins fidèles aux dogmes primitifs, nous parlent aussi d'un bâton merveilleux qui frappe de lui-même tous ceux qui se trouvent autour du trésor. Sans être aussi redoutable que le bâton de Péroun et la verge d'Indra, il conserve quelque chose de leur puissance. Faut-il rattacher au même ordre d'idées les bâtons de commandement, le sceptre des rois, la verge des licteurs, la crosse des évêques, le bâton des maréchaux? M. de Gubernatis, assez porté à expliquer un certain nombre de faits par la même hypothèse, incline vers cette supposition. On serait tenté de ne voir dans le sceptre et la crosse que la verge du pâtre, insigne primitif de l'autorité chez les nomades. Mais de même que dans plus d'un pays « tout berger est un peu sorcier, » les vies des saints montrent que le bâton des pasteurs a souvent opéré des prodiges. Ainsi un de ces bâtons planté dans le sol y fait naître à l'instant un arbre vigoureux.

Ce miracle, qui nous semble si éclatant, est simplement le réveil de la vie que les mythes attribuent au végétal. Loccenius, écrivain allemand du XVe siècle, parle d'un genévrier qui s'indigne et crie lorsqu'on veut l'arracher. Dans le *Guillaume Tell* de Schiller, il est question d'une montagne où tous les arbres saignent sous la hache. Une forêt de ces arbres se trouve dans la *Gerusalemme liberata* du Tasse. Dans un *auto sacramental* de Calderon (*el arbor del mayor frutto*), lorsque Candaces, obéissant à Salomon, coupe sur le mont Liban l'arbre unique et triple, il en jaillit une rivière de sang. Dans un des contes populaires russes traduits en anglais par M. Ralston, le héros ayant suspendu son gant à un arbre, le sang tombe de ce

gant. Virgile fait parler le cornouiller de Polydore, et, en Toscane, le cornouiller sanguin (qu'on nomme *sanguine*) dénonce l'assassin. Le végétal, qui souffre du mauvais œil, peut même mourir si une impression trop vive le saisit. Fernan Caballero (Cecilia Bohl de Arron), qui a recueilli les légendes de l'Andalousie, rapporte que, dans ces légendes, les arbres et les herbes séchèrent sur le passage de Jésus marchant au Golgotha. La légende d'Adam et d'Ève (xve siècle), publiée par M. A. d'Ancona (1), raconte aussi qu'il n'a poussé aucune plante sur la route suivie par eux lorsqu'ils ont quitté l'Éden.

L'arbre semble pouvoir se défendre contre l'homme qui veut le tuer. Dans la légende hindoue de Sâvitri, le jeune Satyavant, qui essaie de couper un arbre, s'affaisse et meurt. Dans un des contes toscans publiés par M. de Gubernatis, un bûcheron succombe de la même façon. Une légende germanique parle d'une paysanne qui veut déraciner une souche, et qui devient si faible qu'elle peut à peine marcher et qu'elle tombe en langueur. Aussi dans les vastes forêts de l'Allemagne et de la Russie bien des paysans, au lieu d'arracher les vieux sapins, les coupent-ils au-dessus de la racine. Ces croyances, — on ne saurait le contester, — ont protégé les arbres, averti qu'on était par un secret instinct des relations intimes qui existent entre tous les êtres vivans, relations méconnues plus tard d'une façon si imprudente et si déplorable. Les conséquences de la folle guerre d'extermination faite aux arbres ne frappent-elles pas maintenant tous les regards?

II

Nous avons vu l'arbre cosmogonique tenir le premier rang dans la forêt. Si l'on en croit l'Inde, il y aurait aussi un être exceptionnel parmi les plantes. Nous apprenons en effet, par le *Yadjour-Véda* noir, que le roi des herbes est Soma : « Les herbes ayant Soma pour roi, les unes après les autres sont entrées au sein de la terre. » Le *Rig-Véda* dit aussi : « Toutes les herbes qui ont Soma pour roi, l'une après l'autre créées par Brihaspati, ayant pénétré au sein de la terre. » Au ciel, le roi des herbes, Soma, est certainement le dieu Lunus, sa fleur est argentée, et sa racine est la nuit. Chez les Hellènes, les herbes puissantes employées par les magiciennes fleurissaient aussi dans le jardin d'une divinité lunaire, Hécate. On croyait en Grèce que la rosée dont les plantes sont humectées le matin était un don des nymphes compagnes d'Artémis (Diane). Sous un ciel brûlant, les herbes semblaient devoir leur accroissement à la rosée, qui les rafraîchissait tandis que Diane, la lune, brillait à

(1) *Leggenda di Adamo ed Eva*, Bologne, 1870.

l'horizon, versant sur la nature le suc éternel par lequel la végétation se renouvelle sans cesse. Il était donc naturel de mettre, comme les Hindous les herbes sous sa protection. Sur la terre, l'herbe lunaire (l'*asclépias acida*) est l'herbe suprême, l'herbe par excellence, appelée comme la lune *oshadipati* (seigneur des herbes). Le *Rig-Véda* nous montre les plantes s'entretenant avec leur souveraine, la meilleure d'entre elles. Les forces curatives dispersées dans le monde végétal sont concentrées en elle, selon le *Rig-Véda :* « En tombant du ciel, les herbes ont dit : Cette vie que nous venons d'obtenir, l'homme ne la détruit point; celles qui écoutent ces mots de près, et celles qui se sont éloignées en se donnant rendez-vous ici, toutes lui accordèrent la puissance curative par excellence. »

Le *Libellus de virtutibus herbarum*, attribué au dominicain Albert le Grand, prouve que le moyen âge avait conservé la tradition de l'herbe lunaire. L'*erba lunaria* possède des vertus curatives, et sa fleur, « qui croît et décroît comme la lune, » est utilisée contre l'ophtalmie et rend la vue perçante. De nos jours, les montagnards de la Majella (Abruzzes) pensent que, sous certaines conjonctions d'astres, l'herbe de la lune peut changer les métaux en or. Les jardiniers de contrées où l'esprit de doute a fait plus de progrès ne laissent pas d'imaginer encore qu'il existe entre la lune et les plantes qu'ils cultivent des affinités mystérieuses. On croyait que la lune croissante exerçait une influence salutaire, et qu'à son déclin elle remplissait les herbes de poisons : de là les relations des sorcières avec Hécate. M. de Gubernatis a entendu les paysans toscans se moquer d'un jardinier assez ignorant pour semer des pois chiches pendant le déclin de la lune. La chevelure, considérée comme une végétation, doit obéir à des lois pareilles. En Roumanie, une femme doit, pour avoir de beaux cheveux, en couper le bout quand la lune grandit.

On sait la place que le *Soma* occupe dans le culte de l'Inde. Chez un autre peuple aryen, les Perses, le *Hoama* ou *Homa* n'est pas moins vénéré, et les relations de l'Iran avec la Judée lui ont donné une importance toute particulière. Parmi les objets et les instrumens du sacrifice, celui qui reçoit les hommages les plus enthousiastes et les adorations les plus exaltées est le Homa, recueilli dans le mortier où le pilon broie la plante produisant le divin breuvage, qui « éloigne la mort, » qui a « été créé parfait, » qui guérit tous les maux, » qui « est pour l'âme le plus précieux trésor. »

L'*Yaçna* nous apprend que Homa est un personnage divin avant de devenir un breuvage sacré. Au point du jour, Homa vint trouver Zoroastre, qui purifiait l'autel du feu, et qui chantait les *Gâthâs*. Zoroastre l'interrogea : « Qui es-tu, ô toi, l'être le plus parfait que j'aie vu dans le monde des corps? — Je suis, ô Zoroastre, le saint

qui éloigne la mort. Honore-moi, ô le plus sage des êtres, extrais-moi pour me manger; loue-moi dans tes chants, comme jadis m'ont loué les autres prophètes de la loi. » Homa nomme ensuite les prophètes qui l'ont « extrait pour le sacrifice, » et Zoroastre répond : « Hommage à Homa, le saint Homa, qui a été créé parfait; il est juste, il guérit tous les maux; il est brillant, il est bienfaisant, il est victorieux; il est de la couleur de l'or. Ses branches sont flexibles et tendres, nous le mangeons aisément. Il est excellent; il est pour notre âme le plus précieux trésor. O toi qui es de couleur dorée, je te demande la sagesse, la force, la victoire, la santé, la guérison, la pureté, le développement et la vigueur de mon corps, les justes proportions de toute ma personne. »

Si le chef des créatures terrestres parle en ces termes du Homa, rien n'est moins surprenant que le culte passionné des prêtres du mazdéisme. Aussi les louanges du Homa remplissent-elles une grande partie du *Vispéred :* « Nous offrons, disent les prêtres en parlant d'Ahoura-Mazda, ce Homa que nous élevons vers lui; nous l'offrons à ce Dieu tout-puissant qui donne au monde son développement et sa beauté, à ce maître bon et saint, le maître souverain de toutes les créatures. Nous offrons ce Homa aux Améshaçpentas, aux eaux saintes, à notre propre âme, à toute la création pure. Nous offrons ce Homa, ces vases où le Homa est contenu, ces vases où il est déposé... Nous offrons pieusement ces objets sacrés qui doivent être pour notre canton une source de prospérité, qui doivent l'étendre, le fortifier, le grandir. Nous offrons ces saints objets qui écartent l'impiété de notre demeure, qui préservent notre maison de tous les fléaux, qui protègent nos troupeaux, qui sauvent les hommes nés et à naître, qui sauvent les justes, au nombre desquels nous comptons les justes des deux sexes aux œuvres éclatantes et saintes... »

Le culte de Mithra, le dieu rédempteur, qui n'apparaît qu'assez tard dans la mythologie iranienne, finit par prendre un grand développement chez les sectateurs de Zoroastre. Mithra devient prépondérant au temps des Sassanides, et peu de temps avant la conquête musulmane il tend à remplacer les autres divinités, même Ahoura-Mazda. Un moment, il disputa au Christ le monde gréco-romain, et ses fêtes se célébraient même à Rome avec une grande pompe, le 25 décembre, jour de sa naissance. Dans les mystères mithriaques, le vin, auquel on ajoutait de l'eau, et le blé avaient remplacé le Homa (1), et Tertullien accuse le diable d'avoir parodié les mystères de l'église. Les pratiques qui irritaient le fougueux Africain sont dans leur substance trop anciennes parmi les disciples du mazdéisme

(1) V. Gerbet, *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique.*

pour qu'on puisse croire qu'ils aient eu besoin d'emprunter aux chrétiens « l'oblation du pain, » qui occupait une place si grande dans ces célèbres mystères mithriaques que les légions impériales propagèrent dans toutes les provinces romaines.

Parmi les biens de toute espèce que la plante divinisée peut donner aux mortels, aucun n'a semblé plus précieux à l'Inde voluptueuse que l'empire des cœurs. Aussi le *Rig-Véda* et le *Yadjour-Véda* noir disent-ils que la meilleure des herbes est celle qui procure l'amour. « Parmi les herbes nombreuses qui ont Soma pour roi, dit le *Rig-Véda*, qui ont le secret de cent guérisons, tu es la suprême, toi qui disposes à l'amour, toi favorable au cœur. A cette herbe ont conjointement donné un pouvoir héroïque toutes les herbes qui ont Soma pour roi. » Les magiciennes de l'époque védique n'étaient pas moins habiles que les sorcières thessaliennes à se servir des plantes pour faire naître l'amour : « De même, dit l'*Atharva-Véda*, que le vent remue les herbes sur la terre, je remue ton esprit, pour que tu m'aimes, pour que tu ne t'éloignes jamais de moi. Vous deux, Açvins (1), réunissez donc le couple amoureux. »

Les chants populaires des Slaves conservent ces croyances de l'Orient. Dans les *pesmas* de la Serbie, dont on doit la publication à Vouk, il est question de deux herbes qui produisent des philtres irrésistibles. Les chants populaires des Polonais parlent d'une plante aux feuilles bleues et aux fleurs rouges qui peut non-seulement rendre amoureux, mais encore transporter celui qui en fait usage où il le désire. N'a-t-on pas voulu dire que l'amour comme la foi peut transporter les montagnes?

Le *pizzungurdu* des Siciliens a les mêmes propriétés que les herbes dont parle Vouk. Cette plante, dit M. Pitré, qui a recueilli en Sicile tant de précieuses traditions populaires, anéantit complètement le libre arbitre. Toute femme doit nécessairement brûler d'amour pour l'homme qui en administre le suc à sa victime dans un aliment. Les récits du continent italien sur la *concordia* nous présentent la même idée, mais sous une forme moins rude. Avec le temps, la pensée primitive a perdu une partie de son caractère absolu, comme ces êtres dont parle le transformisme, qui modifient leurs organes pour soutenir la « bataille de la vie » dans des milieux fort différens.

Le nom de *concordia*, qu'on donne en Italie à certaines plantes, fait assez comprendre la vertu dont elles jouissent. Le *Libellus de virtutibus herbarum*, attribué à Albert le Grand, dit que la *valeria*

(1) Les Dioscures de l'Inde.

contient un *succus amantilis* qui porte à s'aimer ceux qui se faisaient la guerre. Le célèbre dominicain allemand croit que la *provinsa* dispose les époux à vivre en bonne intelligence. Au XV[e] siècle, Sarnini, de Sienne, parle de *l'erba pacifica.* Au XVI[e] siècle, J.-B. Porta fait mention de la *concordia*, à laquelle les femmes siciliennes attribuent le pouvoir de rendre plus aimables les maris querelleurs. Aussi dans ses grains noirs on voit l'image d'un cœur. Cette plante précieuse est encore connue dans les Abruzzes et en Piémont. Le professeur Saraceni écrivait de Chieti à M. de Gubernatis qu'à Majella les fiancés, afin de ne pas se brouiller, ont l'habitude de la porter dans un petit sac, avec d'autres objets. Dans la vallée de Lanzo, en Piémont, la *concordia* fournit aux fiancés des renseignemens prophétiques sur l'avenir qui les attend. Ils vont à la recherche de la *palma christi*, plante dont la racine, divisée en deux, a la forme de deux mains. Si l'une tourne à droite et l'autre à gauche, le mariage ne sera pas heureux. Dans la vallée d'Aoste, on consulte la fleur d'une autre plante, dont le suc peut produire l'amour; mais on doit avoir soin, quand on en fait une boisson, d'employer le mâle pour les femmes et la femelle pour les hommes. S'il existe une plante qui a la vertu de rapprocher les cœurs, d'autres produisent des effets contraires : les noms de *discordia*, *alterco*, *odio*, donnés à ces plantes, sont assez significatifs. Telle est, par exemple, la *virga pastoris*, dont le suc, si l'on en croit Albert le Grand, mêlé au jus de la mandragore, fait naître la discorde entre ceux qui le boivent. Le curieux Livre de Sidrach, publié à Bologne par le professeur A. Bartoli, décrit cette plante. « Qui porte sur soi cette herbe, dit le Livre de Sidrach, est sûr d'être détesté de tout le monde. » Les bêtes elles-mêmes en éprouvent le pouvoir. Ces idées ne sont nullement étrangères à notre Orient, toujours fidèle aux croyances primitives. Un chant populaire des Bulgares, traduit par M. Dozon, cite trois plantes : la *tentava* bleue et la blanche, la *vratica* jaune et la *koumanila*, qui est de la même couleur. Une bête monstrueuse, appartenant à la race des dragons, Elka, s'éprend de Stoïan. Sa mère, qui veut le délivrer de ce triste amour, l'engage à tenir ce discours au monstre : « Elka, chère fille des dragons, puisque tu voyages tant, que tu parcours le monde entier, ne connais-tu pas les plantes qui font haïr, les plantes qui séparent? car j'ai une sœur cadette dont un Turc s'est épris ; que je la lui fasse haïr, haïr, Elka, que je l'en sépare ! » Elka lui désigne alors les trois plantes qu'il faut faire bouillir, à minuit, dans un pot de terre non cuit au four. Une fois en possession du secret, la rusée Bulgare arrose son fils avec l'eau dans laquelle les plantes ont bouilli. Quand Elka arrive, elle s'écrie épouvantée : « Stoïan, cher Stoïan, que tu m'as aisément trompée et séparée de celui que j'ai-

mais ! » Dans un autre chant du même recueil, un dragon apprend à la jeune Rada que sa mère attache à sa chemise des herbes qui font haïr. Le dragon, en passant au-dessus de la maison, a vu la mere de la jeune fille, assise à l'étage supérieur. Cette magicienne, cette enchanteresse, cousait des chemises pour sa fille, elle y attachait toutes sortes d'herbes « qui font haïr, qui séparent. » — « Afin, ô Rada, ajoute le serpent, que je te prenne en haine, ta mère la magicienne enchante la forêt et l'eau ; elle a pris un serpent vivant et l'a mis dans un pot neuf, elle alluma dessous un feu de charbons blancs ; le serpent se tordait dans le pot, se tordait et sifflait, tandis que ta mère faisait ses incantations. »

Ces croyances sont celles de tous les Aryens. Nous les retrouvons, dès la plus haute antiquité, chez les Hindous. Dans le *Rig-Véda*, une femme tourmentée par la jalousie s'adresse à une « herbe puissante, extrêmement forte, » pour se délivrer de sa rivale : « O toi, dit-elle en la déracinant, dont les feuilles sont larges, ô plante heureuse, ô envoyée des dieux, ô robuste, éloigne de moi la rivale, fais en sorte que l'époux m'appartienne exclusivement. Donne-moi le dessus, le dessus, le dessus sur toutes les femmes supérieures; que ma rivale, au contraire, devienne la plus infime des infimes. Je ne veux pas la nommer; elle ne doit pas prendre du plaisir avec cet homme; nous faisons partir bien loin la rivale. Je suis forte, et toi aussi tu es forte. Nous deux fortes, nous allons ensemble vaincre ma rivale. » Puis, mettant sur son époux endormi l'herbe magique, elle ajoute : « Je place sur toi la puissante, je t'entoure avec la puissante; que ton esprit coure vers moi comme la vache vers le veau, comme l'eau sur la pente. » La plante dont il s'agit réunit donc les deux propriétés, comme la *virga pastoris* d'Albert le Grand ; elle rend odieuse la rivale, elle la chasse du cœur de l'époux ; comme la *concordia* des Piémontais, elle rend l'époux aimable.

Les merveilleuses « herbes de la Saint-Jean » nous permettent de rivaliser avec les prodiges de l'Inde védique. La saison dans laquelle tombe la fête du rude fils de Zacharie a disposé les chrétiens à lui attribuer les plantes consacrées au soleil. Les feux de la Saint-Jean font assez comprendre le caractère solaire d'une fête comme celle du précurseur, qui coïncide avec le solstice d'été. Dans la nuit de la Saint-Jean, le dualisme, qui partage les plantes entre le bon et le mauvais principe, cesse miraculeusement. Partout triomphe Ahoura-Mazda, le vainqueur des ténèbres, de la nuit et du mal. Aussi les herbes malfaisantes perdent toutes leur pouvoir diabolique, et dans ces momens heureux, mais, hélas! trop courts, l'unité du plan divin se trouve momentanément rétablie. Cette trêve dure si peu que le jour même de la Saint-Jean, après le lever

du soleil, il serait dangereux de cueillir les herbes. Celles qui, sous l'influence de la rosée, image de l'eau purifiante du Jourdain, dans laquelle le Baptiste plongeait les Juifs pécheurs, ont acquis des propriétés particulières, sont connues sous le nom « d'herbes de Saint-Jean. » Telles sont, pour citer les principales, les fougères, l'*hypericum* et l'armoise. Un décret du concile de Ferrare, au XVIIe siècle, défend de cueillir des fougères dans cette nuit fameuse, ni d'exposer des étoffes à la rosée (1) pour les préserver des insectes qui les rongent. A Salaparuta, en Sicile, l'*hypericum perforatum* (millepertuis), trempé dans l'huile, est un vulnéraire infaillible. Dans le district de Florence, on emploie la même plante grasse pour la guérison des blessures. A Sarego, en Vénétie, on se munit d'une fiole de la rosée pour y tremper une herbe qu'on nomme *basalica*, probablement le basilic. Nous apprenons, par les *Évangiles des quenouilles* (V^e journée), qu'en France on frottait avec les herbes de la Saint-Jean le pis des vaches pour avoir un lait plus abondant, et qu'on mettait ces herbes sous le seuil des étables.

On trouve chez les Allemands des pratiques et des croyances analogues. Le *Johannisblut* (sang de Jean), cueilli dans la nuit de la Saint-Jean, porte bonheur ; mais cette plante doit être déracinée avec une monnaie d'or. Chez les Scandinaves, les herbes de la Saint-Jean révèlent les événemens futurs. Aussi, en Suède, les jeunes filles mettent sous leur oreiller, la veille de la fête, un bouquet composé de neuf fleurs, cueillies sur des terrains différens, parmi lesquelles se trouve l'*hypericum*. Leurs songes ne manquent pas de se réaliser. Dans son *Histoire comparée des cérémonies nuptiales chez les Indo-Européens*, M. de Gubernatis cite des coutumes védiques semblables.

Plus étranges encore étaient, chez les Anglo-Celtes, au temps de Shakspeare, les propriétés de la graine de fougère cueillie au moment précis de la naissance du précurseur. Cette graine, comme quelques herbes, pouvait rendre invisible. Les fées, divinités celtiques, commandées par leur reine, en disputaient la possession aux démons, commandés par Satan, comme à Kief les hommes doivent lutter contre les sorcières pour cueillir la *gentiana amarella* (2).

Les Slaves ont une idée encore plus haute de la fougère cueillie dans la nuit de la Saint-Jean. Il est vrai que sa fleur ne s'épanouit qu'un instant, à minuit, et que, pour la voir fleurir, il faut triompher

(1) Un chant vénitien dit qu'elle peut être fort utile aux chauves : *Anema mia, de la zuca pelada, — Quando te cressara quei bei capeli ? — La note de San Zuane a la rosada, anema mia de la zuca pelada*. — En Roumanie, les filles se lavent la tête avec l'eau de la Saint-Jean, pour avoir une belle chevelure.

(2) Bogovitch, *Opit slovaria narodnih Nazvanii iugo-zapadnoi Rossii*, Kief, 187[illegible].

du prince même des ténèbres. Celui qui se sent assez de cœur pour tenter une pareille lutte doit, la veille de la fête, choisir la fougère et placer auprès de la plante la serviette dont il s'est servi au saint et salutaire jour de Pâques (1). Avec le couteau, il faut qu'il trace un cercle autour de la fougère et autour de sa personne. Dès neuf heures, Satan lui jette des pierres, même des arbres, et autres objets fort pesans. Mais comme il ne peut entrer dans le cercle tracé par le couteau de Pâques, un chrétien orthodoxe saura attendre l'heure de minuit avec une courageuse confiance. Quand l'heure a retenti, la fleur tombe dans la serviette, et son heureux possesseur doit la plier et la cacher dans son sein. La fleur de Saint-Jean lui fera connaître le passé comme l'avenir, l'endroit où sont cachés les trésors, le lieu où sont les bœufs égarés.

Une légende de la Petite-Russie est née de ces croyances. La veille de la Saint-Jean, un paysan avait perdu ses bœufs. En les cherchant dans les bois, il passa auprès d'une fougère, à l'instant même où elle fleurissait, et la fleur tomba dans ses souliers. Non-seulement il trouva ses bêtes, mais il découvrit l'endroit où était un trésor. Revenu chez lui, il eut l'imprudence d'écouter sa femme, dont le diable se servait pour le tromper, et d'ôter ses bas humides. Il perdit, avec la fleur précieuse, le souvenir des découvertes qu'il avait faites. Dans une variante recueillie par le professeur Michel Dragomanof, qui a étudié avec tant de soin et de zèle les traditions de la Petite-Russie, Satan intervient personnellement, et il propose au naïf *moujik* de changer ses mauvais souliers contre les bottes du diable. Le paysan accepte cette proposition et perd ainsi toute espérance de mettre la main sur le trésor. Comme l'Ésaü biblique, il avait livré des richesses pour un plat de lentilles.

En certaines localités de la Russie, l'herbe de Saint-Jean sert simplement à éloigner les mauvais esprits des maisons et surtout des étables. Elle a cette propriété ailleurs, car Du Cange dit que, de son temps, les Picards suspendaient dans les étables et dans les habitations l'armoise cueillie la veille de la Saint-Jean. On y conservait toute l'année « l'herbe de la Saint-Jean, » à cause des nombreuses vertus qu'on lui attribuait. On ajoutait souvent, dans ces guirlandes, à l'armoise l'*hypericum*, d'autres plantes et des pattes de gibier. Cette guirlande, composée de sept élémens, était des plus efficaces contre les diables.

Les « herbes de la Madone » jouissent aussi du même privilège. Tel est le genévrier, qui, dans la légende toscane, a sauvé, en Égypte, la vie de la Vierge et de son fils. D'autres plantes ont reçu de celle que nous nommons la *panaghia* (toute-sainte) diverses pro-

(1) Ἅγιον καὶ σωτήριον πάσχα, disent les Grecs.

priétés. L'herbe de la Madone, qu'on cueille à Sarego (Vénétie), le jour de l'Assomption, guérit de beaucoup de maux. Il en était de même, chez les Athéniens, du *parthénion*, que Pallas montra à Périclès en songe pour la guérison d'un ouvrier qui s'était blessé en travaillant aux Propylées. A Bellune, les Vénitiens appellent herbe de Sainte-Marie cette *matricaria parthenium* qu'on nommait, à Athènes, « herbe de la Vierge. » En Toscane, l'herbe de la Madone a le don de prophétie. Cette herbe est, dans cette province, une petite pariétaire qu'on prend sur les murs le jour de l'Ascension et qu'on a soin de conserver jusqu'à la Nativité de la Vierge. Comme elle a habituellement assez de sève pour s'épanouir dans les maisons, elle passe pour miraculeuse. Mais, si elle se dessèche au lieu de fleurir, on en tire un mauvais présage. Bauhin (1) a recueilli les noms d'un grand nombre de plantes qui portent le nom de Marie, de Notre-Dame, etc. Telles sont, en France, la Marie-Bregne (le polypode vulgaire), née de son lait; en Allemagne, le *Mariendistel* (espèce de chardon); en Espagne, la *Mante de Nuestra Señora*, etc. Nork, dans sa *Mythologie der Volkssagen*, nous apprend que, dans les pays scandinaves, on donne le nom de *Mariengrass* (herbe de Marie) à diverses fougères, et que Marie est souvent substituée à la Freya du panthéon germanique. De cette façon, on attribue à des herbes qui portent son nom des propriétés qui s'accordent médiocrement avec son caractère.

L'époux de la Vierge, saint Joseph, type de continence comme le patriarche du même nom, est pour cette raison représenté avec un lis. Le même motif lui a fait consacrer en Romagne une campanule blanche, le *bastunzein d' San Iusef*, plante vénérée à Bologne, dit Mme Coronedi-Berti. En Toscane, l'oléandre, aux fleurs éclatantes, porte le nom de *mazza di san Giuseppe*, parce que, lorsque le saint apprit d'un ange qu'il était choisi par le ciel pour épouser Marie, il fut si joyeux de cet honneur que son bâton fleurit dans ses mains.

Les propriétés si différentes de la *concordia* et de la *discordia*, les luttes dont on parle plus d'une fois quand il s'agit de cueillir les herbes de la Saint-Jean, l'emploi qu'on fait de ces herbes et de celles de la Madone contre les esprits du mal, donnent une idée du dualisme qui existe parmi les plantes et font songer à la guerre des deux principes dont nous parle la religion des Perses.

Les puritains du paganisme ont, dès la plus haute antiquité, fait une ardente opposition à la théologie brahmanique. Que le mazdéisme soit dualiste ou monothéiste dans son point de départ, — la seconde hypothèse semble la plus vraisemblable, — il est évident que les

(1) Bauhin, *De plantis a divis sanctisve nomen habentibus* (Bâle, 1590).

conceptions dualistes jouent un grand rôle dans la manière dont il envisage le monde et la vie. Aussi sa mythologie des plantes a-t-elle un caractère original, caractère qui doit d'autant plus attirer notre attention qu'il se retrouve dans les croyances qui ont résisté jusqu'à nos jours à l'esprit critique. Comme Angra-Mainyou (Ahriman) voulait opposer aux œuvres d'Ahoura-Mazda (Ormuzd) des créatures capables de tenir tête à la puissance de la lumière et du bien, il créa les plantes impures, empoisonnées, malsaines. Les panthéistes et les monothéistes, dans l'impuissance où ils sont de nier le mal, ont dû faire plus d'une concession à cette théorie. L'Inde panthéiste offrait déjà un point d'appui aux conceptions dualistes quand elle expliquait la puissance malfaisante de certaines plantes par la présence de démons qui s'y cachent aussi facilement que les dieux. Les herbes « tombées du ciel » peuvent donc être perverties comme les hommes. Les Aryens ont en Europe conservé ces idées. Les légendes germaniques nous parlent de démons et de monstres, nommés *Katzemann* (homme chat), *Kartoffelwolf* (loup des pommes de terre), *Kleesau* (truie du trèfle), *Kornwolf* (loup du blé), *Krautesel* (âne de l'herbe), etc., qui vivent dans les plantes ou qui travaillent à les détruire. M. Mannhardt fait voir que les maladies des plantes, surtout celles du blé et des légumes, sont attribuées aux démons (1).

Satan, ayant hérité des privilèges d'Angra-Mainyou, est comme lui le véritable souverain de tout un monde végétal, qui porte le nom « d'herbes du diable. » Les plantes sinistres, dangereuses, maudites, grandissent et pullulent par la protection du « prince du monde (2). » Le nom qu'elles portent indique parfois leur caractère malfaisant. Telles sont dans l'Inde l'*usuri* (la diablesse). Chez les Hellènes, les Médée et les Circé cultivaient de pareilles plantes dans leurs jardins redoutés. Pour les paysans de la Petite-Russie, le tabac, qui en Occident eut d'abord contre lui de graves adversaires, par exemple la « docte cabale » d'Aristote, est une plante diabolique. Par le moyen d'une herbe, Satan intervient dans certains mariages russes. Dans le gouvernement de Tver, quand on veut demander une fille en mariage, on met dans une bouteille d'eau-de-vie une herbe nommée « herbe du diable, » on pare la bouteille de rubans et de bougies, et le père de la fiancée va, avec ce présent, faire visite au père de son gendre futur, qui propose d'acheter ce diable pour cinq kopecks (20 centimes). Mais le père de la fiancée se hâte de dire : « Notre princesse vaut plus que cela, » et il finit par exiger un rouble d'argent.

(1) Mannhardt, *Korndämonen*.
(2) Ὁ τοῦ κόσμου τούτου ἄρχων (S. Jean, XIV, 30).

Comme on était convaincu que les dieux avaient donné aux végétaux une physionomie en rapport avec leurs propriétés mystérieuses, les apologistes du « gouvernement de la Providence, » ancêtres de Joseph de Maistre, ne pouvaient avoir une idée favorable des plantes épineuses. Les Hindous ne se soucient point de construire des maisons et des tombeaux dans les lieux où elles poussent. Le mot sanscrit *kantaka* est devenu synonyme d'ennemi. L'enfer de l'Inde est rempli de plantes armées d'épines ; il en est de même de l'*Enfer* de Dante, et dans le Tartare des Hellènes l'*asphalatos* déchirait les damnés. Une poésie de l'Inde reproche à une plante (*kantakârikâ*) de la famille des solanées d'avoir des épines, sans avoir d'odeur, les épines n'étant à leur place que dans l'oranger et le *kétaki* (*pandanus odoratissimus*), théorie que s'approprie complètement un livre de magie imprimé à Francfort au XVIe siècle, l'*Apomasaris apostelesmata*.

Les plantes épineuses peuvent cependant avoir leur rédemption. Le *rhamnos* (prunier sauvage), ayant servi dans les combats à la « guerrière Pallas, qui détruit les villes, » on supposait qu'il pouvait être utilisé contre les mauvais génies, et on le suspendait aux portes des maisons. Le genévrier, ayant sauvé la vie à l'enfant Jésus et à la Vierge, au temps de la fuite en Égypte, a reçu comme récompense la propriété d'éloigner les diables, propriété bien connue des paysans toscans de la montagne de Pistoia, qui s'en servent pour protéger leurs demeures contre les sorcières. L'épine sainte a été sanctifiée depuis qu'elle a formé la couronne ensanglantée du Christ libérateur. Aussi les enfans vénitiens portent souvent sur eux une épine d'acacia, qu'on regarde dans leur province comme la *spina sancta*. Mais un arbre, d'abord pur, peut changer de caractère. L'arbre où se pendit Judas est maintenant maudit. Malheureusement on ne s'accorde pas sur le nom de cet arbre. Dans la Petite-Russie, on donne de fortes raisons en faveur de l'*ocina* (le tremble), dont les feuilles sont toujours agitées. En Sicile, on croirait plutôt qu'il s'agit de la *vruca* (*tamarix africana*), dont le bois inutile ne donne ni cendre ni feu. (*Si' comu lu lignu di la vruca, chi nun fa ni cinniri ni' fuocu*). Avant la passion du Christ, ce tamarin était grand et beau ; mais il est devenu chétif et laid (1). L'âme du traître rôde autour de son tronc rabougri, et s'irrite de voir toujours son corps suspendu à ses branches. Une autre tradition sicilienne substitue au tamarin le gaînier ou arbre de Judée (*cercis siliquastrum*), soit à cause de son écorce sombre, soit à cause de la forme de ses graines, assimilées, comme une

(1) Pitré, *Fiabe siciliane*, I, CXXVIII et suiv. — *Lu cuntu di Giuda*. — La *vruca* n'est pas la *Tamarix gallica*, mais la *Tamarix africana*.

espèce de figue de la côte du Coromandel (1), à la bourse que portait le trésorier des apôtres et de leur maître. Peut-être son nom (*arvulu di Giudeo*) a-t-il décidé le peuple à le nommer *arvulu di Giuda*. Les sorcières se plaisent sous les branches de cet arbre, et si quelqu'un en tombe, il est sûr de se tuer.

L'origine et la couleur des végétaux peuvent aussi influer sur l'opinion qu'on s'en fait. « Du *campa* qui croît sur les tombeaux, disent les Hindous, on doit éviter de s'approcher. » La reine des fleurs de l'Inde devient ainsi suspecte. Les plantes aux couleurs sombres devaient être préférées du sinistre souverain des ténèbres, Angra-Mainyou. Macrobe cite le témoignage de Veranius, qui dit que les arbres blancs produisant des fruits sont heureux (*felices*), tandis que les arbres noirs sont des arbres de malheur. Le grand poète russe Alexandre Pouchkine a, en décrivant l'*antchar* de l'Inde (2), exprimé avec vigueur l'opinion qui attribue un aspect sinistre aux plantes vénéneuses : « Dans un désert aride et stérile, sur un sol calciné par le soleil, l'*antchar*, tel qu'une vedette menaçante, se dresse unique dans la création. La nature, dans ces plaines altérées, le planta au jour de sa colère, abreuvant de poison ses racines et la pâle verdure de ses rameaux. Le poison filtre à travers son écorce en gouttes fondues par l'ardeur du midi; le soir, il se fige en gomme épaisse et transparente. L'oiseau se détourne à son aspect, le tigre l'évite ; un souffle de vent courbe son feuillage; le vent passe, il est emporté. Une onde arrose un instant ses feuilles endormies, et de ses branches tombe une pluie mortelle sur le sol brûlant (3). »

L'imagination des peuples a créé de tels arbres, dont l'ombre seule peut donner la mort. On sait à quelles exagérations a donné lieu le mancenillier (*hippomane mancenilla*), dont on disait aussi qu'il suffit « que l'onde arrose un instant ses feuilles pour qu'une pluie mortelle tombe de ses branches. » L'inoffensif tamarin, suspect aux Siciliens, ne semble pas avoir une meilleure réputation chez les Hindous, puisqu'ils le nomment *yamadûtikâ* (messagère de Yama, dieu de la mort). L'if, dont le feuillage passait pour vénéneux, le noyer, dont les émanations nuisent aux animaux comme aux végétaux, sont suspects en Europe. Le sombre cyprès qui s'élance vers le ciel symbolise à la fois la mort et la vie. Dans les *carmina popularia Græciæ recentioris* de Passow, le corps de l'amante produit un cyprès sur sa tombe, et le corps de l'amant malheureux un roseau. Ces transformations ne se rencontrent

(1) *Viaggio all' Indie orientali*, IV, 9, par le P. Vincenzo di Santa Catarina.

(2) M. de Gubernatis suppose qu'il s'agit peut-être de l'*ativishâ*, la plante « très vénéneuse. »

(3) Traduction de Mérimée.

pas seulement dans les légendes helléniques, on en peut citer des exemples chez les Slaves du sud. Un chant bulgare recueilli par M. Dozon fait dire à un amant : « Moi je deviendrai un vert érable, toi, près de moi, un vert sapin ; et les bûcherons viendront, les bûcherons avec des haches arrondies, ils abattront le vert érable, puis le mince sapin, ils en tailleront de blanches planches, ils feront de nous des lits, ils nous placeront l'un auprès de l'autre, et ainsi, ma mie, nous serons toujours ensemble. » Dans les *pesmas* serbes de Vouk on retrouve la même idée : « Du corps d'Omer germe un vert sapin ; de Merima, une verte sapinette ; la sapinette s'enroula autour du sapin, comme de la soie autour d'un bouquet de basilic. » Dans un conte toscan, publié par M. de Gubernatis, le jeune homme tué se transforme en cornouiller, dont une branche, devenue flûte, révèle en chantant sa mort tragique.

Nous serions trop heureux si nous n'avions à redouter en ce bas monde que les violences des meurtriers ; mais l'homme est entouré de forces et d'intérêts hostiles contre lesquels il doit lutter sans cesse. Pour triompher, n'oubliez jamais que « dans l'herbe est toute la force du monde (1). » Un sortilège expose-t-il votre enfant à perdre la vie ? Si un envieux est la cause du mal, vous guérirez certainement le malade en frottant son corps avec une infusion de l'*erba invidia*. La calomnie s'avise-t-elle de troubler les noces ? On vous indiquera dans la Petite-Russie une plante, nommée *prikrit*, qui en paralyse l'effet (2). L'Inde védique connaît des herbes qui mettent à l'abri du tonnerre aussi bien que, chez les Allemands, le *donnerkraut* et le *donnerrebe*. Le livre de Sidrach décrit une plante qui rend invulnérable, et un voyageur dans l'Inde, Niccolò di Conti, sait qu'elle se trouve dans l'île de Java. Le curieux Livre de Sidrach n'ignore pas non plus que celui qui porte dans la bouche une petite herbe (*erba piccola di mezzo dito*) peut aller au milieu de la foule sans que personne l'aperçoive. Le père Martini, missionnaire du XVII[e] siècle, indique dans son *Atlas sinicus*, cité par Kircher, deux plantes qui, selon les Chinois, ont la propriété de rendre la jeunesse. La plante préserve les biens comme les personnes. Apulée (3) recommande une herbe qui garantit des voleurs. Açvalâyana nous apprend que, lorsqu'on construisait une maison, pour la protéger contre l'incendie, on avait soin de placer une *avakâ* dans les fondations. Le commentateur Nârâyana ajoute qu'on y doit mettre aussi l'herbe sacrée *kuça*, dont

(1) « Dans le monde, dit un conte hindou, il n'est pas de chose qu'on ne puisse faire à l'aide de quelque herbe. »

(2) Markevitch, *Obicai, povieria, kuhnia i napitki malorossian*, Kief, 1860.

(3) *De virtutibus herbarum*.

il faut tourner les pointes vers le septentrion et vers l'occident. On arrose le tout d'eau, de riz et d'orge, en invoquant Agni, dieu du feu, pour qu'il ne descende pas sur la maison qu'on va bâtir.

Malheureusement les armes offensives ne manquent pas plus parmi les herbes que les armes défensives. Ainsi les voleurs russes savent très bien que la *rariv-trava*, aussi puissante que le fameux *sésame* des *Mille et une Nuits*, ouvre toutes les serrures (1). Elle fait ainsi autant de mal que « l'herbe d'Hercule » rendait de services aux contemporains d'Apulée. S'il existe une herbe de mémoire, il s'en trouve qui la font perdre, comme le lotus, qui effaçait chez les héros de *l'Odyssée* tout souvenir de la patrie. « Une fois que je m'étais égaré dans un bois, en Normandie, que je connaissais pourtant assez bien, — c'est M. Baudry qui parle, — un paysan me dit : « Ce n'est pas étonnant ; vous avez sans doute *pétillé* (marché) sur quelque mauvaise herbe (2). » Cette plante est connue dans la Suisse française comme au Piémont, fait constaté par Mme de Gasparin et M. Bertolotti. Les exemples qu'il serait aisé de multiplier achèveraient de prouver que le dualisme est la loi du monde végétal, et que dans la « lutte pour l'existence » les plantes peuvent devenir de précieux auxiliaires ou des adversaires redoutables.

III.

« La fleur, dit Porta, dans l'intéressant ouvrage intitulé *Phytognomonia*, publié à Naples à la fin du XVIe siècle, est dans la plante ce que l'œil est dans l'homme (*respondet flos oculo*). Elle est la radieuse manifestation de la puissance de la vie et de la lumière. Tel est bien le sens qu'elle a dans les mythes de l'Inde. Dans les cosmogonies, le splendide lotus, bleu comme l'azur des cieux, apparaît sur les eaux primitives comme une fleur de vie et de lumière. Dans le monde supérieur, l'étoile elle-même ne semble pas d'une autre nature ; ne dirait-on pas une fleur du céleste jardin ? La fleur est donc restée pour l'Inde le type de tout ce qui rayonne, de tout ce qui éblouit et charme les regards des mortels : « Chère, dit la poésie, comment le Créateur, qui forma tes yeux avec le lotus bleu (3), ton visage avec le nymphéa (4), tes dents avec les jasmins, tes lèvres avec des boutons de rose, tes membres avec

(1) Markevitch, *Obicai*, page 86.

(2) *Mélusine*, n° 1.

(3) *Nymphæa cærulea.*

(4) *Nymphæa alba.* — On sait qu'on a comparé la plus admirable des nymphéacées, la *Victoria regia*, à la souveraine des Anglais, parce qu'elle est la reine des lacs, comme Victoria est la reine des mers.

des branches de *càmpaka*, a-t-il pu te donner un cœur de pierre? » La religion consacrait ces idées. Les fleurs, qui ne se flétrissent pas sur la tête des dieux, révèlent leur présence aux humains, et lorsqu'ils rient ou qu'ils parlent, des fleurs tombent de leurs lèvres. Les contes occidentaux n'ont pas perdu tout souvenir de ces merveilles. Chez Perrault, une jeune fille ayant, avec une grâce charmante, donné à boire à une fée, celle-ci lui accorde la faveur de voir les paroles qui s'échappent de sa bouche transformées en fleurs et en perles. Dans le *Pentamerone* de Basile, une fée, auprès d'une fontaine, déclare à Marziella que, lorsqu'elle rira, les roses et les jasmins tomberont de ses lèvres, et que, lorsqu'elle marchera, les violettes et les lis pousseront sous ses pieds.

Si entre les mains d'une magicienne la plante est si puissante, comment lui résister quand sa fleur est lancée par l'arc même du dieu de l'amour? Dans le troisième acte de *Çakountalâ*, ce chef-d'œuvre du théâtre hindou, Kâma est appelé « celui qui a des fleurs pour armes » (*kusumâyudha*). « Les flèches de Kâma, dit le *Saptaçataka* de Hala, ont un pouvoir très varié; elles sont très dures quoiqu'elles ne soient en somme que des fleurs; elles nous brûlent insupportablement, même quand elles ne nous touchent point. » Kâlidâsa, l'auteur de *Çakountalâ*, ajoute que lorsque ces fleurs sont lancées, elles deviennent, dans le cœur blessé, dures comme les pointes de diamant. On pense à ce fragile roseau de Virgile qui devient si facilement mortel dans le cœur atteint par la flèche du fils de Vénus, — *hæret letalis arundo!* Une strophe qui fait partie du *Saptaçataka* de Hala, publié par le professeur Weber, nous apprend que les fleurs du manguier (*Kâmâyudha*, arme d'amour), qui au printemps éveillent l'amour dans le sein des jeunes filles, sont les flèches de Kâma. On dit habituellement que chacune des fleurs de l'arc est une fleur correspondant à une des cinq sensations, une joie modérée, une joie folle, un trouble, une folie, une distraction. On ne s'accorde pas sur le nom des fleurs, mais le manguier se trouve dans toutes les combinaisons. Pour un cœur épris, chaque fleur n'a-t-elle pas la vertu d'un philtre? Il en est ainsi pour cette amante dont parle une légende du Pendjab : dans le narcisse elle voit ses yeux; les roses lui rappellent la couleur et l'odeur de ses vêtemens; les épines la font songer aux cils de ses yeux (1).

Les Latins ayant à leur tour considéré la fleur comme un symbole de fécondité, — Junon, après avoir touché une fleur, conçoit le dieu Mars, — il n'est pas surprenant que les magiciens, héritiers et conservateurs des primitives traditions, s'en servent pour éveil-

(1) *Hir et Randjhah.*

ler l'amour dans le cœur des vierges. A Venise, selon M. Bernoni (1), pour ensorceler une jeune fille, on lui fait aspirer une fleur. En France, les contemporains de Descartes n'étaient pas d'un autre avis, car les adversaires d'Urbain Grandier, curé de Loudun, l'accusèrent d'avoir ensorcelé les Ursulines, en jetant par-dessus les murs du couvent des roses dont le parfum les mit à la discrétion du magicien, que l'implacable Richelieu fit brûler vif (2). N'est-il pas curieux de voir les prêtres français du XVII[e] siècle croire comme les brahmanes à la puissance des fleurs lancées par l'arc du dieu de l'amour?

Image de la vie et de la fécondité dans notre monde, la fleur est dans l'autre la figure de l'immortalité. Nous avons vu qu'elle garde une fraîcheur éternelle sur le front des dieux de l'Inde. Chez les Hellènes, on cueille des fleurs dans les prairies heureuses des champs Élysées, croyance que Mannhardt a retrouvée dans les légendes germaniques (3).

De pareilles idées devaient donner naissance à la fête des fleurs, la rendre fort populaire, et, après tant de révolutions religieuses, la faire subsister jusqu'à nos jours. Dans l'Inde, pays où une merveilleuse végétation ne s'arrête jamais, on lui consacrait les trois derniers jours de décembre. Dans l'Asie-Mineure, la fête des fleurs commençait le 28 avril; on ornait les maisons de fleurs, on en couvrait les tables, dans les rues on se parait de couronnes. Au printemps, les Athéniens mettaient des couronnes de fleurs aux enfans qui avaient atteint la troisième année. A Rome, les fêtes de la déesse des fleurs commençaient le 28 avril et duraient jusqu'aux calendes de mai. Les fêtes de Flore ont mieux réussi que d'autres à tromper la vigilance de l'église; car on en retrouve la trace dans tout le monde latin. Sainte Fleur (4) (ailleurs Flora) essaie d'oublier sous l'auréole chrétienne les désordres qui accompagnaient ses fêtes chez les Romains. En Roumanie, le premier dimanche de mai, les paysans vont dans la prairie et la forêt voisine, se couronnent de fleurs et de feuillages, et retournent en chantant au village. Polydore Virgile, qui au XVI[e] siècle assistait en Ombrie aux mêmes fêtes, se sert pour les décrire (5) des expressions que je viens d'employer. En Toscane, on trouve les mêmes usages dès le XIII[e] siècle. En

(1) *Le Strighe*, Venezia, 1874.

(2) V. Aubin, *Histoire des diables de Loudun ou cruels effets de la vengeance de Richelieu*, Amsterdam, 1776. — On sait le parti qu'Alfred de Vigny a tiré de ces scènes dans *Cinq-Mars*.

(3) Mannhardt, *Germanische Mythen*.

(4) « Sainte Barbe et sainte Fleur, » dit une vieille pièce en vers français contre le tonnerre.

(5) *De rerum inventoribus*, 422, Lyon, 1586.

effet, le poème de l'*Intelligenza*, attribué à Dino Compagni, dit :

Ne bei mesi d'aprile e di maio,
La gente fa di fior le ghirlandette,
Donzelle e cavalieri d'alto paraio
Canton d'amore novelle e canzonette.

En Provence, le 1er mai, on choisit le *majo*, jolie petite fille qu'on habille de blanc, qu'on couronne de roses, qu'on pare de guirlandes et qu'on promène dans la ville (1). Ailleurs, au lieu d'un enfant, on se sert d'une branche fleurie ou d'un arbre, qui porte le nom de Mai. Comme il arrive quand deux systèmes sont en présence, les cultes hostiles se sont fait des emprunts. Au xve siècle (1449), les orfèvres offrirent un « mai verdoyant » à Notre-Dame de Paris, à celle que l'église romaine nomme « fleur du Carmel » (*flos Carmeli, virgo florigera*). Ces fêtes fournissaient à la muse populaire une heureuse occasion. Laurent de Médicis, qui comprenait le charme de la poésie du peuple, a composé plusieurs *maggi* :

Si vuol appicare un maio
A qualcuna che tu ami, etc.

On chante toujours des *maggi* dans plusieurs parties de la Toscane, et comme au siècle du Magnifique, comme au temps des fêtes romaines de Flore, l'idée de l'amour s'associe à celle de l'apparition des fleurs et du retour du printemps : *appicare il maio ad una porta* équivaut à une déclaration (2). M. Rubieri, qui publiait récemment, à Florence, une étude sur la poésie populaire de l'Italie (3), croit que les chants de mai font parfois allusion à des exploits de chasse, de pêche et même de guerre. Il est certain qu'à Syracuse la fête de mai se confond avec le souvenir de la victoire des Syracusains sur l'Athénien Nicias (4).

Les fêtes de ce genre ne se trouvent pas seulement chez les nations novo-latines. Chez les Germains, elles se rattachent à d'autres dates de la résurrection de l'astre du jour. A Noël, le soleil est comme un faible enfant dont le premier et charmant sourire éclaire la neige immaculée ; mais ce sourire suffit pour éveiller la nature endormie et « consoler l'univers » mieux que celui des filles d'Ève. Aussi les légendes germaniques rapportent que dans la nuit de Noël un chasseur sauvage apporte du blé et des fruits mûrs. On croit que, par miracle, les fraises parfumées se montrent sur la terre couverte

(1) De Nore, *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*.
(2) Tigri, *Canti popolari toscani*, introduction.
(3) *Storia della poesia popolare italiana*.
(4) Avolio, *Canti popolari di Noto*.

de frimas, et que les pommiers et autres arbres se couvrent de fleurs. M. Mannhardt rapporte cette invocation qu'on fait aux arbres :

Freie ju Böme,
Nüjar is kòmen!
Dit Jar ne Kâre vull,
Up et Jar en Wagen vull.

L'arbre de Noël, si populaire dans les pays germaniques, est, avec les bougies dont il est couvert, le représentant du monde végétal dont la sève sort de son engourdissement, grâce à la renaissance du soleil. Chez les Latins, l'arbre de mai a le même sens. Mais leur « bûche de Noël » est une trace des coutumes qui subsistent entières chez les Allemands, les Scandinaves, les Anglo-Celtes. En Italie comme en France, la plus grosse bûche (*ceppo*) est réservée pour cette fête, et même en Toscane la fête a pris le nom de *Ceppo*. Les habitudes des Serbes expliquent l'origine de cet usage. Quand un visiteur entre dans la maison, il frappe le chêne embrasé avec un morceau de fer en disant : « Autant d'étincelles, autant de bœufs, de chevaux, de chèvres, de brebis, de porcs, de ruches! » On porte dans le verger le reste du tronc, auquel on attribue une vertu fécondante. Le bois, dont on a dit avec raison « qu'il est du soleil emmagasiné, » représente la puissance de l'astre qui lui communique la flamme, qui par sa renaissance va rendre la vie à notre globe.

M. Mannhardt a montré l'immense développement des croyances relatives au mois de mai chez les Allemands. Là des usages et des croyances qui ailleurs se rapportent à la Fête-Dieu ou à la Saint-Jean ne se séparent pas de la solennité de mai. La pensée est au fond la même : le triomphe de la vie et de la lumière sur les ténèbres, que représente, à Florence, cette *Befana*, mise en fuite, à l'Épiphanie, quand les jours commencent à croître, par les sons criards des trompettes de verre. Dans le culte, la foule comprend tout ce qui se rattache à l'éternelle passion soufferte par la nature, passion que terminent la résurrection et la victoire momentanée du soleil sur la nuit des hivers, victoire symbolisée en Toscane par le *calendimaggio* (1), éphèbe armé du thyrse. Les révolutions ont beau se succéder, les « religions de la nature, » comme l'idéalisme des théologiens les nomme avec quelque dédain, ont de trop profondes racines pour céder aisément leur vieux et solide domaine. Elles se résignent au besoin à d'innombrables concessions dans les formes, mais elles gardent leur empire sur l'imagination et le cœur de l'humanité.

(1) Les *Kalendæ maii.*

Les faits cités dans cette étude ne donnent qu'une idée bien incomplète du nombre et de la variété des renseignemens contenus dans la *Mythologie des plantes*. Le docte auteur, en effet, ne s'est pas contenté de ceux qui nous ont été fournis par les Allemands, il en a, avec beaucoup de soin et de zèle, rassemblé de nouveaux en Italie, et il a interrogé dans d'autres pays les personnes qu'il savait être au courant du sujet. On ne saurait, à mon avis, le blâmer, quand il a été question de classer tous ces détails, d'avoir adopté l'ordre alphabétique, cet ordre facilitant singulièrement les recherches des savans auxquels l'ouvrage est particulièrement destiné.

Dans un livre de cette nature, l'exposition des faits n'est certainement pas la partie la plus difficile de la tâche de l'écrivain. Aussi l'auteur s'est-il constamment préoccupé d'en déterminer le sens. Les causes générales qui ont empêché jusqu'à présent la mythologie comparée de fournir à la science des résultats incontestés rendent assez malaisée, il faut l'avouer, l'interprétation des mythes du règne végétal. On est bien loin d'être d'accord sur les principes, et ceux qui acceptent les mêmes s'entendent difficilement dans les applications. Les Allemands sont assez disposés à voir partout des mythes solaires. En France, l'école de Dupuis et de Volney, qui a eu ses grands jours de popularité, avait aussi la passion des symboles astronomiques. En Angleterre, les idées des auteurs de *l'Origine des cultes* et des *Ruines* n'ont jamais eu la vogue qu'ont en Allemagne des théories qui ont un certain caractère de grandeur, d'unité et de poésie. M. Herbert Spencer, que ses compatriotes comparent à Aristote pour la profondeur et l'universalité des connaissances, traite avec un dédain mal dissimulé, dans sa *Sociology*, des opinions qui ont toujours d'éminens défenseurs dans les universités allemandes. Il veut qu'on cherche sur la terre et non dans les cieux l'origine des croyances qui, sous les formes les plus diverses, se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Quoique M. de Gubernatis n'ait aucune sympathie pour cette manière de voir, il ne se croit nullement obligé de prendre pour règle les exagérations de l'hypothèse contraire : « Je me sens si peu exclusif, dit-il, et je crois le monde mythologique si vaste que je n'ai pas besoin d'y voir seulement soit des mythes solaires, soit des mythes météorologiques, mais je pense que tous ces mythes y existent et d'autres encore. »

Il est difficile de ne pas donner à ce langage une complète approbation. Il semble, en effet, que l'éclectisme, dont la méthode a été avec raison critiquée quand il s'agit de philosophie, aurait ici sa revanche légitime. Si « tout ce qui se produit de merveilleux dans le monde est naturellement apte à enfanter des mythes, » combien de miracles étaient capables, sur notre globe, de

frapper d'étonnement l'imagination enfantine de l'homme primitif! Dans toutes les contrées où la civilisation n'existe pas encore, les peuples continuent de vivre au milieu des prodiges, comme l'attestent les intrépides voyageurs qui, de nos jours, parcourent dans tous les sens l'immense Afrique. L'Africain n'a pas même besoin de plonger ses regards dans la profondeur des cieux pour y chercher des objets dignes de son culte. Il heurte à chaque pas le mystère, et il adore comme fétiche tout ce que son esprit borné ne lui permet pas de comprendre. Son intelligence et son cœur ne sont pas pour lui moins mystérieux que les êtres qui l'entourent. Il confond perpétuellement le rêve avec la réalité, les hallucinations d'une tête exaltée avec les perceptions d'un cerveau vraiment sain, les convoitises et les fureurs de ses passions avec la volonté attribuée à ses stupides idoles. Des races mieux douées ont pu sans doute s'élever plus promptement à un état fort différent, elles n'en ont pas moins conservé une telle masse d'illusions que, sous certains rapports, leur adolescence ne différait guère de leur crédule enfance. Ce sont ces illusions accumulées par les siècles que les mythologues doivent expliquer de nos jours. Du peu d'accord qui règne dans leurs vues on est trop pressé de conclure qu'ils ont tous et toujours tort. Les sources des mythes étant si multipliées, est-il étonnant qu'un explorateur de ce monde infini, — « ce monde mythologique si vaste, » — s'attache avec ardeur à l'exploration d'une contrée? Est-il plus surprenant de le voir, fièrement cantonné dans son domaine, oublier ou ignorer trop volontiers ce qui se passe chez les autres? Aussi, si j'osais exprimer un avis dans des sujets si compliqués, je serais tentée de croire que les érudits qui s'occupent de la mythologie comparée sont plutôt exclusifs que chimériques. Après avoir déchiffré des pages plus ou moins intéressantes d'un livre aux innombrables feuillets, ils semblent trop pressés de formuler des conclusions précipitées, en présentant tour à tour les phénomènes astronomiques, les honneurs rendus aux morts, le fétichisme, etc., comme l'unique origine des mythes. Ils ne s'exposeraient pas à un pareil inconvénient s'ils se faisaient une idée exacte de l'immense puissance de l'imagination, des capricieuses fantaisies de la sensibilité, de la diversité du génie des races, de l'influence des différens degrés de civilisation. Plus on y réfléchit, plus on est convaincu que l'unité, si chère à la plupart de ceux qui font l'histoire des peuples et de leurs idées, n'existe que dans leur esprit. La nature est plus variée que leurs conceptions, et le travail de la critique moderne consiste à retrouver la prodigieuse variété des choses vivantes sous la trompeuse unité des théories exclusives.

DORA D'ISTRIA.

LES

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ

EN FRANCE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

II [1].

LES ASSEMBLÉES ECCLÉSIASTIQUES SOUS HENRI IV ET LOUIS XIII.

Les assemblées du clergé assurèrent à l'église gallicane l'autonomie administrative, mais elles ne firent pas preuve à toutes les époques d'une égale indépendance. Les députés des provinces ecclésiastiques ne montrèrent pas à chaque session le même degré de fermeté, ne résistèrent pas constamment avec énergie aux exigences du gouvernement royal. Le roi déployait-il dans l'exercice de son autorité de la vigueur, voire de la violence, était-il servi par des ministres résolus et intelligens, l'assemblée du clergé apportait moins de raideur et d'insistance dans ses doléances, devenait plus accommodante pour les demandes de subsides, et, redoutant des entreprises qui eussent compromis la liberté de l'église, elle s'imposait d'elle-même des sacrifices et en passait finalement par les volontés de la couronne. Le roi au contraire s'adressait-il avec quelque timidité au clergé, donnait-il des signes de faiblesse, tergiversait-il dans ses prétentions, l'assemblée élevait la voix et se refusait à toute concession de nature à amoindrir les droits de l'église; elle attaquait hautement les actes du pouvoir et

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1879.

mettait au roi, comme on dit vulgairement, le marché à la main. De là des vicissitudes dans l'existence de ces assemblées, tour à tour dictant des conditions au gouvernement ou subissant docilement celles qu'il imposait. La conduite des assemblées générales du clergé fut donc le miroir assez fidèle de l'état de la monarchie. Indépendantes et hardies sous Henri III, elles récriminent tout en cédant et font preuve de plus d'obstination que de fermeté sous Henri IV. D'abord hésitantes sous Richelieu, parce qu'elles se flattent de trouver dans ce ministre, qui ne supporte pas leur opposition, toute faible qu'elle soit, un protecteur des immunités de l'église, dont il est l'un des princes, elles s'aguerrirent par degré à lui résister. Elles devinrent presque frondeuses sous la fronde, puis elles se résignèrent peu à peu avec la nation à la sujétion à laquelle les condamnait Louis XIV. Leur indépendance ne se relève que lorsque l'éclat de la puissance de ce monarque s'affaiblit et quand sa dévotion, qui s'augmente avec l'âge, leur fournit une garantie de sa soumission à l'église. Sous le ministère du cardinal de Fleury, elles regagnent en liberté et en crédit, mais vers la fin du règne de Louis XV, sous celui de Louis XVI, elles subissent quelque peu l'influence de l'opinion publique, qui tend à devenir une puissance; il leur faut rendre les derniers combats pour la défense d'immunités déjà compromises et que le gouvernement menace d'abolir. Les assemblées du clergé n'en obtiennent le maintien que par des votes répétés de décimes qui font rentrer les membres du corps sacerdotal dans les rangs des citoyens obligés de supporter une part de l'impôt et des charges de l'état. D'ailleurs, pour obtenir une protection contre l'hostilité de plus en plus prononcée du parlement, pour s'assurer le concours de l'autorité laïque dans la guerre contre le jansénisme, qui recrutait jusque dans ses rangs, le clergé était obligé sans cesse à de nouvelles concessions envers la couronne. Il s'efforçait souvent, il est vrai, de reprendre ce qu'on lui avait arraché; il luttait contre les progrès de l'esprit moderne opposé au principe en vertu duquel le sacerdoce se place au-dessus de la nation, et, quand éclata la révolution de 1789, il venait dans la dernière de ses assemblées de jeter un cri d'alarme en rappelant encore une fois au roi son titre de fils aîné de l'église.

Voilà, en quelques mots, l'histoire des assemblées du clergé, depuis celle de Poissy jusqu'à celle de 1788. Nous devons maintenant en indiquer plus en détail les phases principales.

I.

L'embarras où s'était trouvé le gouvernement royal pour payer les rentes de l'Hôtel de Ville de Paris avait donné naissance au

contrat dont le renouvellement amena la convocation périodique d'assemblées générales du clergé. Les concessions de l'assemblée de Melun ne tirèrent cependant pas la couronne de la fâcheuse situation financière dans laquelle elle se débattait, et quelques années s'étaient à peine écoulées que Henri III s'adressait encore au clergé. Malgré les promesses qu'il lui avait faites, il en réclamait, dès le printemps de 1580, deux décimes extraordinaires, à cause, disait-il, des *sept camps qu'il lui fallait entretenir pour ranger les huguenots*, et, remarque Pierre de l'Estoile, qui relate ces paroles, *il leur aurait fait belle peur, s'il en avait eu seulement un bon.* L'agitation et le désordre croissaient tous les jours dans le royaume au préjudice du trésor royal, dont la pénurie avait sa première cause dans la mauvaise administration et de folles prodigalités. La guerre contre les protestans obligeait à des dépenses énormes, et les ressources du pays étaient presque totalement épuisées. L'assassinat d'Henri III et les entreprises de la ligue contre Henri IV mirent le comble à la détresse financière. Chaque parti belligérant levait des impôts et s'appropriait à son tour les décimes dont le clergé avait antérieurement consenti la levée.

Sans cesse les bénéficiers se voyaient contraints de payer deux fois, alternativement rançonnés par les ligueurs et les huguenots, qui se succédaient dans le canton où étaient situés les bénéfices : heureux encore quand tout ne leur était pas enlevé ; les pillards ravageaient tout, églises, champs, habitations personnelles. Nombre d'ecclésiastiques se trouvaient conséquemment hors d'état d'acquitter leur part d'impôt. Ajoutez que ce qui rentrait des décimes dans les coffres du roi était presque toujours détourné de sa destination, et que les rentiers attendaient vainement leur quartier. Une assemblée régulière du clergé s'était tenue en 1586, alors qu'Henri III subissait la domination des Guises, auxquels l'avait livré le traité de Nemours ; il n'était pas alors en situation d'obtenir beaucoup du clergé. La guerre civile empêcha la réunion de toute assemblée générale tant qu'Henri IV ne se fut pas rendu maître de Paris. Une fois reçu dans sa capitale, l'un de ses premiers soins fut de porter remède à la détresse du trésor. Il était urgent d'aviser aux moyens d'en combler l'énorme déficit. Pour y arriver, il importait de relever le crédit public, d'assurer le service régulier des rentes de l'Hôtel de Ville et la solde de l'arriéré dû aux rentiers. Le mécontentement était général chez ceux-ci, et il se manifestait de tous côtés. On devança donc l'expiration du terme de dix ans qui devait amener la réunion d'une assemblée générale et, dès le mois de mars 1595, le roi en convoquait une pour cette année même. Elle devait dresser l'état exact des sommes perçues dans la levée des décimes, de celles qui restaient à recouvrer et ouïr les

comptes du receveur général du clergé; tout cela en vue de mettre fin aux réclamations du bureau de la ville de Paris. L'œuvre était difficile. Sitôt réunie dans la capitale (1), l'assemblée voulut, avant de statuer sur les décimes à consentir, se faire une idée précise de ce que les bénéficiers avaient payé depuis la dernière réunion. Elle attendit que le receveur général, qui était alors le sieur Philippe de Castille, fût nanti de toutes les pièces nécessaires à la reddition de son compte; mais dans le désordre de la guerre les formalités imposées pour l'établissement des pièces de comptabilité étaient fort loin d'avoir été observées, et Philippe de Castille ne parvenait pas à dresser l'état complet qu'on lui demandait; il lui fallait du temps pour mettre le compte sur ses pieds. Les journées s'écoulèrent donc sans qu'on pût procéder à l'audition des comptes du receveur général, et l'assemblée régla, en attendant, diverses questions concernant la discipline et l'administration du temporel de l'église. Les rentiers s'impatientaient. Le prévôt des marchands et les échevins pressaient les députés; ils se rendirent à plusieurs reprises à l'assemblée afin d'y insister pour que le clergé s'acquittât au plus tôt d'une obligation qu'il avait, suivant eux, contractée, les particuliers n'ayant consenti à bailler leurs deniers que parce qu'ils comptaient sur la garantie de l'ordre ecclésiastique. L'assemblée, tout en assurant les magistrats municipaux qu'elle ne cessait de s'occuper de cette affaire, refusa de se tenir pour engagée à l'avance envers la ville de Paris; elle fit remarquer que le clergé avait déjà satisfait à la convention passée avec le roi, les décimes accordés ayant été payés par les bénéficiers, sauf les décharges qu'avaient justement obtenues les ecclésiastiques dépouillés. Si ces décimes n'étaient pas tous entrés dans le trésor royal pour y être appliqués au service des rentes, c'est qu'ils avaient été employés à l'entretien des armées par les gouverneurs et commandans des provinces, qui en avaient requis l'acquittement. L'assemblée objectait en outre, à l'égard des arrérages restés dus, que, le roi ayant dispensé ses sujets du paiement de l'arriéré des tailles jusqu'à l'année 1594, le premier ordre de l'état ne devait pas être traité moins favorablement que les deux autres. D'ailleurs certaines villes n'avaient déposé les armes et ne s'étaient rendues au roi que par des capitulations où était stipulée l'exemption des impôts et des décimes arriérés; ces capitulations devaient être respectées. Quoi qu'il en fût, ajoutait encore l'assemblée, elle ne pouvait rien statuer avant d'avoir examiné les comptes du receveur général, qui n'étaient pas

(1) Citons, parmi les députés qui y siégèrent, le cardinal de Gondi, évêque de Paris, de Villars, archevêque de Vienne, de Pontac, évêque de Bazas, de L'Aubespine, évêque d'Orléans, et le célèbre Pierre Charron, l'auteur du *Traité de la sagesse,* envoyé par la province de Bourges.

prêts. Le prévôt des marchands et les échevins trouvèrent ces raisons fort mauvaises, et les pourparlers se continuèrent sans qu'on aboutît.

Henri IV, qui faisait en Picardie la guerre aux Espagnols et aux ligueurs, se trouvait alors à Compiègne. Fatigué des lenteurs de l'assemblée, il résolut de la transférer dans cette ville, où il lui serait plus facile de peser sur ses délibérations. Il manda donc aux députés qu'ils eussent à se transporter à Compiègne, où il leur avait fait préparer des logemens; de cette manière, disait le roi, ils n'auraient plus besoin d'envoyer sans cesse des délégués près de sa personne. Le 6 décembre 1595, une ordonnance datée de Folembray, où le roi avait alors son camp, prescrivit aux députés de venir tenir leurs séances à Compiègne. Ceux-ci reçurent avec beaucoup de déplaisir l'ordonnance; ils n'avaient nulle envie de quitter Paris. Aussi ne se hâtèrent-ils pas d'y obtempérer, et ils écrivirent au monarque pour lui remontrer les inconvéniens de la mesure; ils adressèrent de pareilles observations au chancelier, Hurault de Cheverny, et aux trois commissaires du roi, Bellièvre, Villeroy et Ruzé. L'assemblée ne se borna pas à des lettres, elle expédia encore auprès d'Henri IV l'un des agens généraux, l'abbé Prévost, afin d'obtenir le retrait de l'ordonnance de translation à Compiègne. L'abbé insista fort; il vit par trois fois le roi et employa toutes les supplications pour le faire revenir sur sa décision. Henri IV résistait; il se plaignait de ce que les députés n'en finissaient pas à Paris. « De même, disait-il, qu'en la création des papes l'on enferme les cardinaux au conclave avec beaucoup d'incommodité pour avoir plus tôt fait, ainsi il est bon que l'assemblée sente quelque incommodité à Compiègne pour mettre plus tôt fin aux affaires. » La réponse du roi n'ébranla pas les députés, qui persistèrent à surseoir à leur départ, et, sans se décourager de l'insuccès de leurs premiers efforts, ils dépêchèrent une nouvelle députation au roi. L'ambassade mit tant d'insistance que Henri IV, ennuyé, céda, et des lettres patentes, datées de son camp de Folembray, du 13 janvier 1596, autorisèrent l'assemblée à demeurer à Paris.

Tandis que ces démarches se poursuivaient, le prévôt des marchands et les échevins, voyant que leurs réclamations n'aboutissaient pas et que la nouvelle échéance des rentes, qui tombait à la Chandeleur, s'approchait, prirent un grand parti. Ils sollicitèrent du parlement un arrêt pour obliger le clergé à payer aux rentiers ce qui leur était dû. Ils pouvaient compter sur l'appui de cette haute cour, généralement peu favorable au clergé; elle donna en effet satisfaction à la demande. MM. de l'Hôtel de Ville, en vue de net-

tement établir leurs droits, avaient peu auparavant adressé un *Mémoire* à l'assemblée où ils lui proposaient un moyen de trouver de l'argent : il s'agissait de faire face au paiement des rentes par l'aliénation de certaines parties des biens du clergé ; mais les députés avaient rejeté la proposition, en objectant qu'outre le préjudice qui résulterait de l'application d'une telle mesure pour l'église et pour le culte, leurs procurations y étaient formellement contraires. C'est sur ce refus que le parlement se fonda pour rendre l'arrêt que réclamait la municipalité parisienne. Le sieur de Castille vint en toute hâte à l'assemblée lui apprendre qu'il avait été appelé devant le parlement, à la requête du prévôt des marchands et des échevins : cette cour lui avait enjoint de présenter l'état des décimes pour 1595 et signifié qu'examen fait de ses comptes il aurait à bailler 100,000 écus pour un quartier des rentes de la ville, assignées sur le clergé, et cela dans un bref délai, sauf à lui à faire ensuite les diligences, et que, faute de se rendre à la décision de la cour, il serait constitué prisonnier. Castille ajoutait que MM. de la ville s'efforçaient de leur côté de faire ordonner que leur receveur fût autorisé à délivrer des rescriptions sur les receveurs provinciaux et particuliers des décimes, rescriptions que lui, Castille, serait tenu de prendre d'eux pour argent comptant. Le pauvre receveur général suppliait le clergé de venir à son aide en cette rencontre, mais les députés ne se laissèrent pas toucher par sa triste position, et tandis que les pourparlers allaient leur train au sujet des demandes du roi, le parlement, à l'instigation du prévôt des marchands et des échevins, continuait ses poursuites contre le receveur général ; on voulait le contraindre à payer ce qui était dû pour les rentes des années 1594 et 1595. L'assemblée décida qu'elle enverrait une supplique au roi, pour en obtenir que défense fût faite au parlement de connaître des affaires du clergé concernant l'Hôtel de Ville. Mais cette cour, qui voulait pousser les choses à l'extrême, rendit son arrêt définitif contre Castille dans les termes mêmes qu'avait sollicités la municipalité parisienne. Elle le condamnait à payer 24,000 écus. Le malheureux receveur général vint une seconde fois implorer l'appui de l'assemblée ; il lui demanda de supplier le roi qu'empêchement fût mis à l'exécution de l'arrêt, auquel il ne pouvait obéir, n'ayant point dans sa caisse les 24,000 écus dont il était déclaré débiteur. Prise de corps fut décrétée contre lui par le parlement, et l'on vint pour l'arrêter. Castille fit un nouvel appel à l'humanité de l'assemblée, lui demandant de se porter caution pour lui, afin qu'il ne fût pas mis en prison. Les députés restèrent sourds à sa prière ; ils ne consentirent même pas alors à solliciter humblement du roi que le parlement ne connût pas de l'affaire du receveur général, et ils se bor-

nèrent à décider qu'une requête serait adressée par eux à Sa Majesté en vue d'en obtenir un arrêt de règlement interdisant qu'à l'avenir la cour intervînt dans tout ce qui touchait au contrat passé par le clergé avec la couronne en matière de subvention et de décimes. Castille, heureusement pour lui, trouva des amis plus obligeans que n'étaient les députés et qui lui fournirent caution; en sorte que les huissiers, au lieu de le conduire en prison, se contentèrent de le constituer prisonnier dans sa propre demeure. L'arrêt du parlement n'enjoignait pas seulement à Castille de payer immédiatement les 24,000 écus, il lui imposait encore l'obligation de compter, dans les deux mois, 50,000 autres écus. L'assemblée consentit à se porter caution de son receveur général pour cette dernière somme, mais elle refusa nettement de décharger les amis de Castille de la garantie de la première. La position du receveur général demeurait donc très fâcheuse. Un remords finit par prendre les députés; ils comprirent qu'ils étaient moralement obligés à défendre Castille contre le parlement, et ils décidèrent que la requête au roi, dont il avait été déjà question et tendant à obtenir l'évocation de l'affaire devant le conseil, serait enfin présentée. Castille obtint de son côté une mise en liberté provisoire, destinée à lui permettre de rendre à l'assemblée ses comptes, reddition toujours ajournée à raison de la difficulté de se procurer les pièces nécessaires.

Ces arrangemens ne se conclurent pas sans de longs pourparlers, d'interminables allées et venues entre tous les intéressés. Le chancelier Cheverny y prit une part active; il n'avait pas suivi le roi en Picardie, et, comme il le dit dans ses *Mémoires*, « il était resté à Paris, afin de donner ordre de tous les côtés en son absence et de pourvoir à l'argent et autres choses. » Il persistait à soutenir qu'on ne pouvait réformer l'arrêt du parlement, que c'était seulement pour l'avenir qu'il y avait lieu de prendre des mesures propres à empêcher la cour de connaître de ce qui concernait les décimes. Divers personnages haut placés, le connétable notamment, s'étaient aussi entremis dans la négociation entre l'assemblée, le parlement et l'Hôtel de Ville, afin d'amener un accommodement. Cela eut pour effet de faire consentir la municipalité parisienne à un délai au paiement des 50,000 écus. Mais ce n'étaient là que des atermoiemens, et rien n'était décidé quant au fond. Les députés du clergé s'entêtaient à ne rien concéder pour le paiement des rentes avant d'avoir tiré à clair ce qui avait été levé à titre de décimes depuis l'année 1586 et établi ce que chaque province ecclésiastique avait donné. C'était là une opération difficile dont on ne pouvait prévoir le terme, puisque plusieurs provinces étaient encore en proie à la guerre civile. L'assemblée laissa en conséquence sans réponse offi-

cielle le Mémoire de MM. de la ville, et se contenta d'en ordonner le dépôt dans ses archives. Elle persistait d'autant plus dans ses refus que la commission nommée par elle pour examiner les comptes de Castille s'était convaincue que, loin de pouvoir fournir une somme de 100,000 écus, comme le parlement voulait l'exiger du receveur général, celui-ci pouvait tout au plus verser 27 ou 28,000 livres. L'entêtement de l'assemblée ne fit que donner plus d'activité aux pourparlers qui se poursuivaient toujours entre elle, le chancelier et les commissaires royaux, auxquels les députés représentaient perpétuellement la pauvreté du clergé et l'impossibilité où il se trouvait de satisfaire aux désirs de la couronne et d'assurer le paiement des rentes de l'Hôtel de Ville. Henri IV n'entendait pas à ces raisons et continuait de presser les députés d'accorder les sommes nécessaires, leur répétant que le non-paiement des rentes porterait préjudice à des personnages puissans qu'il importait de ne pas mécontenter, et réduirait à la misère une foule de petites gens. La compagnie faisait la sourde oreille à ces objurgations; elle maintint qu'elle ne pouvait prendre de décision avant d'avoir réglé diverses questions touchant au spirituel et reçu réponse du roi aux remontrances sur les abus et les faits de simonie qui affligeaient l'église et étaient dus à l'ingérence de l'autorité royale. Tout ce que Henri IV put obtenir, ce fut que les députés s'occuperaient immédiatement de l'affaire des rentes de l'Hôtel de Ville. Mais peu de jours après la conférence, l'assemblée répondait encore à Sillery et Bellièvre, qui, au sortir d'une entrevue avec MM. de la ville, étaient venus la presser d'en finir, qu'elle ne se départirait pas de ses résolutions. Le clergé, affirmait-elle, avait, par les années passées, payé beaucoup plus qu'il ne devait, et le contrat invoqué par l'Hôtel de Ville n'avait plus dès lors d'effet. C'était au roi à satisfaire aux réclamations des rentiers. Bellièvre allégua l'impossibilité absolue où se trouvait la couronne de le faire, qu'il s'agissait pour le présent du salut du royaume menacé d'être envahi par l'ennemi; au lieu d'arguer de nullité le contrat, il était, disait-il, beaucoup plus du devoir de l'assemblée de porter remède à une situation périlleuse. Il ajoutait que l'assemblée devait aviser d'autant plus promptement que le parlement poursuivait l'exécution de l'arrêt qui la condamnait à renouveler le contrat et lui interdisait de se séparer avant de l'avoir fait. L'arrêt avait effectivement été signifié par huissier à l'assemblée, mais celle-ci s'était refusée à recevoir l'exploit, déclinant la compétence du parlement en pareille matière, puisque l'affaire avait été remise à la décision du conseil du roi et que des pourparlers étaient entamés à ce sujet. L'obstination des députés n'était pas faite pour amener à une transaction la municipalité parisienne, irritée de voir toutes ses

propositions accueillies par une fin de non-recevoir. Le prévôt des marchands et les échevins s'étaient rendus plusieurs fois au lieu des séances; ils y avaient fait entendre des paroles fort amères et accusé le clergé de mauvaise foi. Dans une dernière visite à la compagnie, afin de donner plus de poids à leurs réclamations, ils s'étaient fait accompagner d'un grand nombre de gens de qualité. Le président, l'archevêque de Bourges, leur avait répondu d'un ton assez hautain que le clergé n'avait pas pris d'engagement, et il était revenu sur la question, depuis longtemps débattue, de l'origine du contrat. « Le clergé, dit formellement le prélat, n'a valablement contracté qu'avec le roi et par exprès, avec cette clause que Sa Majesté décharge le clergé tant des spoliations et non-jouissances que des interversions de deniers; la condition et obligation du clergé, qui est un grand corps, le premier état et ordre du royaume, est tout autre que celle des particuliers. Le clergé n'a jamais pensé à convier ceux-ci à bailler leurs deniers et il n'a jamais reçu un sou d'eux. » On le voit, le désaccord demeurait profond entre l'Hôtel de Ville et l'assemblée, et celle-ci n'entendait nullement s'en remettre à l'arbitrage du parlement. Elle concéda que le roi désignerait des juges *non suspects*, qui prononceraient sur la nature du contrat; mais elle déclara que le clergé n'était lié, quant à l'avenir, par aucune obligation. Ainsi toute solution amiable semblait impossible, et l'assemblée persistait à liquider l'ancienne dette avant de rien statuer. Elle rejetait absolument l'aliénation du temporel proposé par l'Hôtel de Ville comme un expédient depuis longtemps mis en avant et que les assemblées précédentes avaient toujours repoussé. La demande du roi ne trouva pas près d'elle plus de faveur que la proposition de la municipalité parisienne; la compagnie dit qu'elle ne voterait aucun nouveau subside avant que réponse fût faite à ses doléances. Henri IV refusait de son côté de recevoir les cahiers; il chargea le chancelier de répondre en son nom par quelques paroles en l'air qui furent loin de contenter la députation, qui l'était venue trouver, et, les députés ayant laissé percer leur mortification, Cheverny avait répliqué d'un ton presque menaçant, que, si le clergé ne consentait pas au renouvellement du contrat, il pourrait lui en arriver malheur, tant l'irritation était grande à l'Hôtel de Ville. Il s'était pourtant ensuite radouci, et comprenant que, pour arracher à l'assemblée le vote indispensable au renouvellement en question, il fallait faire au moins quelques concessions, il promit au nom du roi l'interdiction des saisies et arrêts qu'avait ordonnés le parlement et la défense pour l'avenir à la cour de connaître des affaires concernant les décimes. L'assemblée obtenait ainsi gain de cause sur un des points qu'elle avait le plus à cœur, car il touchait à l'auto-

nomie de l'église; elle se montra en retour plus conciliante, et rédigea sans délai les lettres royaux qui devaient être accordées pour les envoyer à la signature du roi. Le chancelier mettait pour condition à cette concession que le clergé fournît 1 million d'écus afin d'acquitter l'arriéré des rentes à partir de l'année 1593; quant à ce qui restait dû des décimes pour l'intervalle compris entre 1588 et 1593, le gouvernement y renonçait. Après bien des discussions, l'assemblée accepta de renouveler le contrat, se réservant d'en rédiger elle-même les termes, pour être sûre qu'aucune atteinte n'y serait portée à ses droits. Un projet de rédaction fut en conséquence soumis au chancelier. Les députés ne faisaient toutefois pas grand fond sur les promesses de la couronne, et ils dirent qu'ils ne signeraient le contrat qu'autant que le roi s'engagerait préalablement à délivrer les lettres défendant au parlement de connaître des décimes. Ils n'avaient pas tort de prendre leurs sûretés, car la municipalité parisienne se refusait à la transaction consentie par le roi. MM. de l'Hôtel de Ville déclaraient ne pas vouloir donner leur signature tant que le clergé n'aurait pas pris l'engagement de payer ce qu'ils en réclamaient pour l'arriéré. L'appui du parlement les encourageait dans cette prétention. Mais le gouvernement était trop heureux d'avoir arraché une concession à l'assemblée pour soutenir de telles exigences du côté de l'Hôtel de Ville. Aussi le chancelier manda-t-il le prévôt des marchands et les échevins afin de leur faire entendre raison. La volonté du roi, leur dit-il, est de prononcer lui-même souverainement sur cette affaire. Pendant ce temps-là, on expédia de Paris à Henri IV un courrier qui lui apportait les lettres d'interdiction et le contrat tout rédigés dans la teneur proposée par le clergé, de façon qu'il n'avait plus qu'à y apposer sa signature. Les communications étaient alors, comme on sait, difficiles, non-seulement à cause du mauvais état des routes et de l'insuffisance des relais, mais par suite de la guerre : il ne fallait pas moins de quatre jours pour que ce courrier fût de retour. Les choses ne pouvaient donc être arrangées avant ce délai. L'assemblée avait au reste bonne volonté d'en finir et elle se chargea elle-même des frais du voyage. Par malheur le courrier fut fait prisonnier par les Espagnols. Les pièces ne revinrent pas signées du roi, et, comme le parlement persistait dans l'exécution de son arrêt, comme l'agitation continuait parmi les rentiers, on dut recourir à de nouveaux pourparlers avec l'Hôtel de Ville. Le temps s'écoulait, et le 4 mai 1596 on n'était point encore sorti d'embarras. D'autres dépêches expédiées à Henri IV lui parvinrent à la fin. Le clergé obtint la signature des lettres royaux et les arrêts du conseil qu'il sollicitait. Le parlement se voyait interdit de connaître des contrats en litige et de poursuivre le receveur général. Les bénéficiers exemptés de la clause de solidarité ne se trouvaient plus

obligés de payer pour ceux qui étaient dans l'impossibilité de le faire ou que les engagemens antérieurs du roi avaient déchargés. Le parlement vérifia les lettres touchant ces exemptions. Quant à celles qui concernaient l'interdiction, les députés en agirent avec prudence pour ne point blesser la cour, ils ne les lui firent porter à enregistrer que lorsque toute l'affaire eut été définitivement arrangée avec l'Hôtel de Ville.

Ainsi s'acheva ce long débat, dont les phases montrent quelle était la ténacité du clergé. Il parvint, tout en cédant finalement, à maintenir son droit. Quoique l'œuvre de l'assemblée fût loin d'être épuisée, il lui fallut bientôt clore une session qui s'était prolongée au delà de la durée ordinaire; les députés avaient d'ailleurs hâte de partir. Une députation alla, suivant l'usage, haranguer le roi, qui était alors à Coucy. L'évêque du Mans, Claude, qui prit la parole, résuma les doléances que l'assemblée avait déjà portées au pied du trône. C'était en grande partie la reproduction de celles présentées sous le précédent règne. Le prélat remontra au prince les choix indignes que faisaient les collateurs des bénéfices, dont quelques-uns avaient embrassé l'hérésie, le nombre croissant des abbayes tenues en commende, possédées quelquefois par de simples laïques, ou même par des gens mariés. Il en résultait que les maisons religieuses demeuraient souvent sans règle et finissaient par être abandonnées des moines eux-mêmes. L'évêque du Mans dénonça la lenteur qu'apportaient nombre d'évêques nouvellement nommés à se faire pourvoir à Rome de leurs lettres de provision afin de toucher les revenus de leur évêché sans être obligés de se rendre dans leur diocèse. Il dénonça pareillement la multiplicité de ces contrats simoniaques qu'on appelait *confidences*, et par lesquelles les bénéficiers faisaient passer une partie de leurs revenus à des personnes étrangères à l'église et dont ordinairement le crédit avait fait obtenir le bénéfice à celui qui s'engageait à en donner secrètement une part. Le prélat n'oublia pas de parler des empiétemens de l'autorité laïque sur les droits sacrés de l'église, que rendait plus faciles l'absence de tant d'évêques de leur siège, empiétemens qui allaient, disait-il, à ce point que les gouverneurs des provinces prétendaient, par mesure de police, et au mépris de l'autorité épiscopale, désigner les prédicateurs.

Nicolas L'Angelier avait formulé les mêmes plaintes lors de l'assemblée de Melun, et l'esprit de la réponse d'Henri IV ne différa guère de celui que respiraient les paroles d'Henri III. Le fils d'Antoine de Bourbon n'était pas plus disposé que le dernier des Valois à rendre à l'église le droit d'élection, qui l'eût dépouillé d'un puissant moyen d'influence; il tenait fort au concordat de 1517. Il donna à entendre, comme l'avait fait Henri III, qu'il avait le droit

de nommer aux évêchés et aux abbayes, que ses prédécesseurs en avaient joui du consentement du pape et de l'église, et qu'il ne s'en voulait pas dépouiller. Suivant lui, les élections ne se faisaient que *par brigues, par factions* et *par simonie,* avant que les rois nommassent aux bénéfices. Prenant occasion de ce que l'évêque du Mans avait dit du progrès de l'impiété et de la nécessité d'y mettre un terme pour conjurer la colère de Dieu, Henri IV, après avoir assuré le clergé de ses bonnes dispositions et de son désir de faire cesser les maux à lui signalés, opposa aux doléances de l'évêque des critiques assez mordantes qu'on trouve rapportées dans les procès-verbaux de l'assemblée générale de 1595. Il dit « qu'il était bien certain que Dieu était courroucé contre le royaume pour nos fautes et dérèglemens, mêmement pour les désordres qui étaient en l'église, lesquels n'avaient commencé de son temps et depuis son avènement à la couronne, mais longuement auparavant; qu'ils étaient accrus et augmentés par ces dernières guerres, desquels il rejette la faute principale sur les ecclésiastiques. » Puis, ayant assez amplement discouru « des malheurs et ruines que les guerres avaient apportés en ce royaume, et comme elles y avaient donné entrée et admis l'étranger, ce qui entretenait la guerre, dont il donna la faute et en accusa comme principaux auteurs lesdits ecclésiastiques; » le roi dit après « que le mauvais gouvernement de la plupart en leurs charges avait été cause des désordres, les blâmant du peu de devoir qu'ils faisaient, ayant peu de soin de l'honneur de Dieu, de l'instruction du peuple et du gouvernement spirituel de ceux qui leur étaient commis en charge, pensant plutôt à leur intérêt et commodités particulières, à se donner du bon temps, et à leurs plaisirs et voluptés, dépensant en cela les biens et revenus de l'église, et ne s'acquittant pas mieux du gouvernement de leurs bénéfices que les gentilshommes et personnes laïques qui en jouissent, que même aux distributions des bénéfices qui étaient de leurs collations, ils n'avaient guère d'égards à la capacité des personnes, mais les baillaient à qui en offrait le plus; que ces fautes et autres désordres desdits ecclésiastiques, et leur ignorance, avaient été cause de la diversité de religions qui s'est introduite en ce royaume et l'y entretient. » Henri IV finit en exhortant les ecclésiastiques à faire ce qui était de leur charge, et « pendant que la noblesse et gens de guerre combattaient les ennemis, qu'ils rebâtissent le temple, se réformant entre eux et montrant les premiers l'exemple de bien faire. »

Cette mercuriale humilia fort l'évêque du Mans, qui dut avouer que le clergé avait beaucoup à se reprocher. Il ajouta que c'était précisément pour porter remède aux désordres rappelés par le roi que le clergé s'était assemblé et sollicitait l'intervention de

la couronne pour la stricte exécution de ses décisions. Henri IV repartit que les assemblées du clergé s'étaient malheureusement montrées plus soucieuses de ses intérêts temporels que du spirituel; qu'il aviserait dès qu'il aurait près de lui son conseil. La députation ne revint donc qu'à moitié contente. Le différend avec l'Hôtel de Ville fut arrangé à l'amiable. On convint de part et d'autre que, pour payer ce qui restait dû de l'arriéré des rentes, il serait procédé à une revente aux enchères de la portion du domaine ecclésiastique aliénée, du consentement du pape, depuis un certain nombre d'années. On devait rembourser les précédens acquéreurs, accusés d'avoir acheté ces biens à vil prix. On comptait de la sorte réaliser un bénéfice suffisant à l'amortissement d'une partie des rentes de l'Hôtel de Ville. Le clergé dut se trouver encore heureux de s'en tirer à tel prix, car le gouvernement avait été d'abord beaucoup plus exigeant. Il est vrai que celui-ci s'empressa de lui faire payer les lettres d'interdiction au parlement qu'il concédait. Il proposa à l'assemblée, afin d'en tirer un autre subside, de faire revendre, après remboursement des titulaires, les offices de receveurs particuliers des décimes qui avaient été, disait-on, naguère vendus trop bon marché. Elle accueillit assez mal cette ouverture, repoussa par deux fois la proposition et n'y souscrivit qu'après que M. de Lagrange, le commissaire royal, lui eut déclaré qu'une réponse négative offenserait sa majesté, qui, à son regret, se trouverait ainsi forcée de prendre contre le clergé des mesures extraordinaires. La clôture de l'assemblée eut lieu dans les premiers jours de juin 1596; elle se sépara sans avoir arrêté les comptes de Castille et conséquemment établi le chiffre exact de ce dont le clergé se trouvait débiteur envers l'Hôtel de Ville. Il fallut deux ans après, en 1598, tenir une nouvelle assemblée exclusivement en vue de cette opération. Mais l'évaluation de toutes les sommes perçues ne pouvait se faire sans inquiéter bien des intérêts, tant ceux des bénéficiers que ceux de l'Hôtel de Ville. Aussi y eut-il de part et d'autre nombre de réclamations. Castille ne put obtenir son *quitus* complet, et son fils, qui lui succéda, se vit sans cesse exposé aux réclamations de l'Hôtel de Ville touchant le montant des sommes qu'il avait à fournir pour le service des rentes (1). Lors de l'assemblée de 1617 des contestations de cette nature se produisaient encore, et les députés se plaignaient de la rigueur que montraient les sieurs de la ville à l'égard du receveur général du clergé, à tout instant menacé par eux de prise de corps. Le clergé prit occasion de la réunion de 1598 pour renouveler les doléances auxquelles il

(1) Philippe de Castille avait été durant quarante-cinq ans receveur général du clergé, son fils François se démit de sa charge en 1621 et eut pour successeur Vincent d'Aguesseau.

n'avait point été donné satisfaction. L'archevêque de Tours, François de La Guesle, adressa à Henri IV des remontrances peu différentes de celles qui lui avaient été faites deux années auparavant à Coucy.

La question des rentes de la Ville paraissait enfin vidée. Le contrat était définitivement accepté par le clergé comme un engagement au renouvellement duquel il semblait ne plus devoir se soustraire. Les mesures financières adoptées par Henri IV sur les conseils de Sully promettaient d'ailleurs pour l'avenir, à cet ordre, l'allégement de ses charges, car elles tendaient à réduire la dette de l'état envers l'Hôtel de Ville de Paris. Le grand ministre travaillait à diminuer la masse des rentes qu'avait à servir le trésor public et pour le paiement desquelles on avait déjà si souvent fait appel aux assemblées. En même temps qu'il réduisait l'intérêt du denier douze, devenu usuraire, au denier dix-huit, au denier vingt et même au denier vingt-cinq, il opérait le remboursement du principal d'un grand nombre de créances. Dans les 5 millions de rentes qui furent ainsi éteintes, les rentes de l'Hôtel de Ville entrèrent pour un chiffre d'environ 1,390,000 livres. On sait que ce ne fut pas sans rencontrer de vives résistances que Sully exécuta, en partie du moins, le projet d'amortissement et de réduction des rentes qu'il avait conçu. Il voulait soumettre à une révision les titres que faisaient valoir les rentiers. La bourgeoisie parisienne était ainsi menacée de voir supprimer une fraction notable de son revenu, et le prévôt des marchands, François Miron, qui a attaché son nom à tant d'embellissemens de la capitale, se fit, avec le jurisconsulte Jacques Leschassier, l'interprète de ses plaintes. Henri IV, qui avait intérêt à ménager sa bonne ville de Paris, se rendit à leurs remontrances; il sursit à l'application des idées de son ministre; au moins la mesure ne reçut qu'une exécution partielle. Il resta à servir un chiffre assez considérable de rentes ayant titre certain et qui n'avaient point été amorties. Il fut pourvu à l'acquittement périodique de cette dette par le renouvellement du contrat avec le clergé. Mais les assemblées furent loin de s'y prêter toujours docilement, et aux réunions où il s'agissait d'en débattre les conditions, il y fut plus d'une fois vivement attaqué. A l'assemblée de 1645, l'archevêque de Toulouse se plaignit de ce que le clergé, qui n'avait cessé de remplir ponctuellement ses obligations envers l'état, se vît mis à chaque échéance dans la nécessité de renouveler ce contrat sans obtenir les grâces qui lui étaient promises en retour. Il y avait, disait-il, près de quatre-vingts ans que ce contrat avait été passé pour la première fois, et cependant les rentes n'avaient point été amorties, de façon à libérer l'ordre ecclésiastique; il ajoutait qu'il était temps de le dispenser d'une telle charge pour l'avenir. Les

mêmes plaintes se reproduisirent avec plus de force encore en 1655.

L'époque de la réunion de l'assemblée avait été différée cette année-là jusqu'en octobre; il en était résulté un retard dans le paiement des rentes. Aux réclamations qui s'étaient élevées à ce sujet, plusieurs députés répondirent en mettant en question la validité d'un engagement qu'on semblait vouloir rendre perpétuel. Informés de leur opposition, les rentiers s'étaient émus; des attroupemens s'étaient formés dans Paris, et une foule menaçante pénétra dans le cloître du couvent des Grands-Augustins, où se tenait l'assemblée. Bref, on vit alors se répéter ce qui s'était passé en 1579 et en 1595. MM. de l'Hôtel de Ville ne parlaient rien moins que de faire saisir les revenus des bénéficiers. L'assemblée se plaignit au gouvernement de l'intimidation qu'on essayait d'exercer sur ses résolutions, et elle déclara que, si les Parisiens gardaient leur attitude hostile, elle se verrait forcée d'interrompre ses séances ou de les tenir secrètement en lieu sûr. Le gouvernement était à ce moment trop faible pour entrer en lutte avec les députés; il n'avait pas moins peur d'une population qui, quelques années auparavant, élevait des barricades et contraignait la reine mère et le roi à fuir. Il prit le meilleur parti; il paya lui-même aux rentiers le quartier en retard, et Mazarin a assuré avoir fait de sa propre bourse les frais du paiement.

Aux assemblées de 1675 et de 1680, on revint encore sur le point de droit que soulevait un contrat que le gouvernement représentait comme n'étant que la continuation de la convention de Poissy. On contesta même les termes dans lesquels ce dernier contrat avait été rédigé. L'assemblée de 1675 confia au promoteur Cheron, savant canoniste, le soin d'examiner la question, et il en fit l'objet d'un long mémoire à l'assemblée. Louis XIV s'en formalisa, et il nomma lui-même des commissaires pour prendre connaissance de la matière et lui en adresser un rapport. Ces commissaires, qui étaient Hotman, Desmarets et Ranchin, semblent ne pas avoir porté par leur travail la conviction dans l'esprit des députés du clergé, car, à l'assemblée générale de 1705, le contrat de Poissy donna encore lieu à de vives discussions; les agens généraux furent priés de rechercher tout ce qui pouvait en éclairer les origines. Le principe du renouvellement périodique du contrat des rentes de l'Hôtel de Ville était néanmoins généralement accepté, et dans les assemblées on ne se refusa plus, à partir de la fin du XVIIe siècle, à accorder les décimes nécessaires au service des arrérages de cette créance; mais le prévôt des marchands et les échevins durent continuer à chaque assemblée décennale à venir solliciter en personne des députés le vote qui renouvelait cet ancien engagement.

II.

Le règne d'Henri IV s'acheva sans que la représentation ecclésiastique eût créé à la couronne de nouvelles difficultés et soulevé des contestations dangereuses entre l'église et l'état. Tout se borna aux réclamations particulières qui accompagnaient inévitablement le vote des décimes et la vérification des comptes. Au commencement du règne de Louis XIII, ce ne fut pas dans l'assemblée spéciale du clergé, mais aux états-généraux du royaume que l'ordre ecclésiastique aborda les plus graves des questions qui tenaient aux rapports de l'autorité spirituelle et de l'autorité laïque. M. G. Picot a exposé dans son excellente *Histoire des états-généraux* ce que fit le clergé aux états de 1614. Dans cette assemblée, qui devait d'abord se tenir à Sens et que le gouvernement de Marie de Médicis appela à Paris dès qu'il eut l'assurance que la majorité était acquise au parti de la cour, le corps ecclésiastique joua un rôle très important. Il prit au début une attitude sage et vraiment patriotique, conduit qu'il était par des prélats éminens et habiles, les cardinaux de Joyeuse, du Perron, de Sourdis, de La Rochefoucauld. Comptant dans ses rangs des hommes tels que l'éloquent évêque de Belley, Camus, l'ami de saint François de Sales, et ce jeune évêque de Luçon dont les talens attiraient déjà l'attention, le clergé se posa en médiateur entre la noblesse et le tiers-état, animés l'un envers l'autre de sentimens fort hostiles; il s'efforça de rapprocher par la communauté de vœux les députés respectifs de ces deux ordres; il proposa qu'avant de procéder à la rédaction des cahiers, on dressât des articles généraux sur les doléances communes à tous les représentans de la nation, ce qui donnerait plus de force à leurs remontrances et en assurerait les effets, la couronne ne pouvant guère se refuser à faire droit à ce qui serait l'expression des sentimens du pays entier. Malheureusement le tiers, qui apportait dans l'assemblée contre les ordres privilégiés une défiance bien concevable, qui était humilié de la place à lui faite, de la distance maintenue entre ses mandataires et ceux du clergé et de la noblesse, qui voyait par exemple son orateur obligé de parler à genoux devant le roi, quand les orateurs des deux autres ordres parlaient debout, fit difficulté pour souscrire à cette sage proposition. Après une séance tumultueuse que ne parvint point à dominer son président Robert Miron, frère du prévôt des marchands François Miron, la chambre du tiers se sépara sans s'être arrêtée à aucune résolution. Le roi ou plutôt la reine mère, qui gouvernait en son nom, se hâta d'interdire aux députés la rédaction de ces articles généraux qui menaçaient d'être fort gênans pour la couronne. Tandis que le tiers-

état, abusé par les assurances de Marie de Médicis, rejetait les articles où étaient formulées les remontrances communes aux trois ordres, le clergé persistait dans une proposition dont il lui était facile de faire ressortir les avantages; il tenta de rapprocher les deux ordres laïques entre lesquels avait lieu un échange de provocations et d'insultes. L'éloquence persuasive du jeune Richelieu rappela aux mandataires de la bourgeoisie les égards qu'ils devaient aux députés de la noblesse; il ne réussit à en obtenir qu'une protestation par écrit dans laquelle ils déclaraient n'avoir point voulu offenser les gentilshommes. La confiance que le clergé avait su inspirer au tiers ne dura pas longtemps, et la diversité des tendances amena bientôt un dissentiment. Le tiers gardait toutes ses défiances à l'endroit de l'église, dont il redoutait les aspirations théocratiques; il s'inquiétait, pour la royauté et pour l'exercice de la justice, des prétentions du saint-siège; aussi voulut-il, en tête de son cahier, rappeler le principe de l'indépendance du roi à l'égard du pape. La chambre ecclésiastique des états s'en émut; mais, n'osant tout d'abord combattre ouvertement l'espèce de manifeste que le tiers entendait faire, elle supplia la reine mère d'intervenir en prohibant une déclaration qui pouvait rallumer dans le pays la guerre religieuse. Marie de Médicis hésita et, ne recevant pas de réponse, la chambre ecclésiastique décida d'envoyer deux de ses membres à la réunion du tiers pour lui demander de ne prendre aucune résolution touchant des matières intéressant le clergé sans la lui avoir précédemment communiquée. Les députés du premier ordre s'engageaient en retour à en user de même à l'égard du tiers dans les affaires le concernant. Le troisième ordre refusa d'abord d'obtempérer à cette demande, faite pourtant avec adresse et dans les termes les plus modérés; mais il finit, après de nouvelles instances, par se rendre aux éloquentes paroles de l'évêque de Montpellier. L'article en question fut donc communiqué à MM. du clergé; ils ne pouvaient en approuver ni l'esprit ni la teneur. Ils en donnèrent leur avis, qui fut présenté à la chambre du tiers par le cardinal du Perron dans un discours aussi remarquable par la science que par le style et où était combattu le principe contenu dans l'article. Le dissentiment était donc bien accusé entre le premier et le troisième ordre, et, pour être désagréable à ce dernier, la noblesse donna son assentiment à la doctrine que défendait le clergé. L'union, qui avait paru s'établir entre les mandataires de la bourgeoisie et ceux du corps ecclésiastique, devenait impossible. Les deux ordres privilégiés se séparaient ouvertement de celui qui représentait en fait la France, et, au lieu de faire cause commune avec la nation, le clergé rentrait dans cette existence politique à part qui en faisait un peuple distinct au sein du grand peuple. La couronne vit avec satisfaction

éclater une division qui affaiblissait l'autorité que pouvaient prendre les états-généraux. Cependant le tiers, qui s'effrayait à l'idée d'un schisme, hésitait à s'engager dans la voie où le poussait son président Robert Miron. Plus résolu dans son hostilité au clergé, le parlement chercha à s'emparer de l'affaire et rendit un arrêt qui déclarait les maximes gallicanes au-dessus de toute controverse. Le conseil du roi, voyant que la querelle s'envenimait et en vue d'empêcher un conflit dangereux, évoqua la cause. Le clergé, profitant habilement de ce que le tiers se sentait quelque peu blessé de l'intervention du parlement, exhortait cet ordre à protester contre l'ingérence de la haute cour. Il s'efforçait de faire purement et simplement supprimer l'arrêt pour ne pas laisser juger la question par le conseil qui avait évoqué l'article du cahier et l'arrêt en des termes dont il n'était nullement satisfait. Il y eut de la part des députés des deux ordres privilégiés redoublement de sollicitations près de la reine mère; ils en obtinrent une ordonnance enjoignant au tiers de ne point insérer dans son cahier l'article qui soulevait tant de réclamations. Les députés du tiers n'étaient pas d'accord sur l'attitude à prendre. Une délibération fort agitée eut lieu, et ceux qui se rangeaient à l'autorité du roi enlevèrent un vote favorable à ce qu'avait proposé le clergé. Le premier ordre de l'état l'avait donc encore une fois emporté sur le pouvoir laïque; il avait empêché des résolutions de nature à compromettre ses immunités, car la proclamation de l'indépendance absolue de la couronne à l'égard du saint-siège eût amené l'ingérence de l'autorité civile dans tout ce qui touchait au temporel de l'église gallicane. Le clergé sortit de la sorte des états-généraux de 1614 politiquement plus fort qu'il n'était auparavant, et dans son assemblée particulière de 1617 il obtint le rétablissement des droits de l'église catholique en Béarn et la restitution des biens qu'elle y avait possédés.

En retour de l'appui qu'il trouvait près du trône contre les revendications de l'autorité laïque, le corps sacerdotal dut lui prêter un concours pécuniaire plus en rapport avec ses immenses revenus. Les dépenses de la couronne s'étaient prodigieusement accrues par les grandes entreprises qu'elle poursuivait. Louis XIII avait à soutenir la guerre contre les calvinistes, il était certes bien fondé à réclamer du clergé des subsides extraordinaires pour en assurer le succès, tous les coups qu'il portait aux religionaires ne relevaient-ils pas d'autant la puissance de l'église catholique mise en péril par les efforts de l'hérésie. Les assemblées du clergé qui suivirent les états-généraux de 1614 auraient donc été mal venues à repousser les demandes que leur adressait le roi. D'ailleurs, une fois Richelieu arrivé au ministère, elles en subirent l'ascendant. Le cardinal n'en-

tendait pas placer les immunités de l'église au-dessus des intérêts de l'état; ses principes comme ministre n'étaient plus ceux qu'il avait soutenus étant député aux états-généraux de 1614, alors qu'il disait : « N'est-ce pas une honte d'exiger des personnes consacrées au vrai Dieu ce que les païens n'ont jamais désiré de ceux qui étaient dédiés à leurs idoles! » Placé à la tête de l'état, il pensait que le clergé, en possession de tant de bénéfices, devait porter sa part des charges publiques et payer aussi des impôts. Malgré la puissance dont il disposait, il ne réussit pas à assujettir le clergé à la condition des autres ordres; il rencontra toujours dans les assemblées une résistance, qui devint plus manifeste à la fin du règne. La preuve de cette opposition constante du clergé aux vues du cardinal nous est fournie par ce qui se passa aux assemblées de 1623 et de 1625. Dans cette dernière, Richelieu compta plus d'un rude contradicteur; il eut à lutter contre les cardinaux de La Valette et de Sourdis, il lui fallut surmonter bien des obstacles pour remporter la victoire. Louis XIII, conduit par son ministre, ne parvint à se débarrasser des réclamations du clergé que par des promesses qu'il n'avait pas l'intention de tenir et à la réalisation desquelles il eut soin de n'assigner aucune époque précise. Le clergé veillait à ne point laisser entamer ses immunités, mais il finissait par concéder les subsides, sans cependant donner toujours autant qu'on lui demandait. Il fallut lui arracher en quelque sorte écu par écu. Ce n'est pas que le clergé se refusât en principe à aider l'état, mais il tenait serrés les cordons de sa bourse et il ne les déliait avec empressement que lorsqu'il s'agissait de se rendre maître des boulevards du protestantisme, de Montauban et de La Rochelle. Louis XIII se mettait d'ailleurs en garde contre des velléités de refus; il tint à avoir les assemblées du clergé toujours assez voisines de sa résidence pour pouvoir exercer sur elles une pression. Durant ses campagnes, il leur ordonna plusieurs fois de se transporter loin de Paris et d'aller établir leur siège dans des localités à proximité des lieux où il campait. C'est ainsi que l'assemblée de 1621 dut, de Paris, se rendre à Poitiers, puis de Poitiers à Bordeaux; que l'assemblée de 1628 eut ordre de quitter Poitiers pour se rendre à Fontenay-le-Comte : elle ne put étouffer les réclamations d'un grand nombre de députés qui n'obéirent que malgré eux à l'injonction royale. En ces temps-là, on ne demandait guère aux mandataires du clergé que de l'argent; on ne les laissait pas traiter les grandes affaires de l'église, agiter des questions où leur intervention eût gêné l'exercice de l'autorité royale. Les députés, tout en se mettant en défense contre un ministre qu'ils redoutaient, demeuraient pour lui pleins de condescendance et ne négligeaient aucun moyen de capter sa bienveil-

lance. Il fallut que les exigences de Richelieu devinssent, on ne saurait dire excessives, elles ne semblent que justes si on les compare à ce que payait le menu peuple, mais lourdes, pour que la représentation ecclésiastique y résistât sérieusement. Elle ne cédait alors qu'à la crainte que la monarchie ne portât atteinte aux immunités de l'église. Durant la première moitié du gouvernement de Richelieu, les demandes ayant été modérées, l'opposition le fut aussi dans les assemblées; elle devint plus accusée durant la seconde.

La convocation de l'assemblée de 1635 ayant été annoncée comme faite en vue d'obtenir des subsides extraordinaires, le clergé s'émut; une agitation s'en suivit dans les diocèses, surtout dans ceux du Languedoc, où plus d'un ecclésiastique avait été favorable à la révolte du duc d'Orléans. Richelieu jugea nécessaire d'exercer sur les élections une forte pression, car il entendait avoir des députés à sa dévotion. Dans la province de Narbonne, l'assemblée provinciale avait voulu nommer des prélats quelque peu compromis dans le parti de Gaston : c'étaient les évêques de Lodève, de Saint-Pons et d'Alet. Louis XIII écrivit à la réunion provinciale qu'il n'acceptait pas de tels choix, et elle dut procéder à de nouvelles désignations; mais, comme elle n'élut pas ceux que le roi avait indiqués, à savoir les évêques de Montpellier et de Nîmes, elle dut par injonction royale procéder une troisième fois aux nominations, et les deux évêques que Louis XIII avait désignés furent élus. En beaucoup de provinces, la lutte électorale fut si vive que des scissions se produisirent dans les collèges, et lors de l'examen des procurations l'assemblée générale se vit parfois fort embarrassée pour décider qui devait être reçu. Plusieurs provinces avaient nommé trois députés de chaque ordre, et il fallut, ainsi que je l'ai déjà noté, un commandement formel du roi pour que ce nombre fût réduit à deux, et quand on ne parvenait pas à s'entendre sur celui des trois qui devait être éliminé, on en était réduit à le tirer au sort. Il tardait à Louis XIII d'obtenir de l'assemblée les 600,000 livres dont il avait besoin : il lui dépêcha en conséquence ses commissaires; mais le clergé ne se pressa pas; il s'occupa de la rédaction des remontrances a présenter au monarque. Les commissaires revinrent et insistèrent pour qu'il fût procédé au vote dans le plus court délai. Les députés ne voulaient rien accorder avant qu'on eût donné satisfaction au contenu des cahiers. La colère s'empara alors du roi, et, contrairement à ce qui se pratiquait d'ordinaire, il adressa directement à l'assemblée une lettre qui n'avait pas passé par le conseil des dépêches, dont le garde des sceaux avait la présidence. Loin de réduire ses exigences, Louis XIII y ajoutait encore; c'était maintenant une subvention annuelle de 600,000 livres qu'il réclamait du clergé. La lettre royale était con-

çue en des termes qui blessèrent la compagnie. Au rapport du journal manuscrit de l'abbé de Saint-Josse, le président, Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, pour convaincre ses collègues de l'impossibilité de différer le vote, leur apprit que quelques jours auparavant le roi lui avait dit, devant plusieurs prélats faisant partie de l'assemblée : « Vous êtes bien longs à délibérer du don que vous voulez me faire; cela m'ennuie bien fort. » Les évêques présens avaient cherché à expliquer ces lenteurs et dit qu'ils attendaient une réponse favorable aux cahiers, et qu'ils seraient alors heureux de faire ce qui serait le plus agréable au roi. Mais celui-ci répliqua sèchement : « Mes armées ne vivent pas de cahiers, et je vous prie d'en finir. » C'était parler en vrai monarque absolu, et la réponse ressemblait fort à celle qui était sortie de la bouche de Charles IX à l'époque de la prise du Havre. S'adressant aux évêques, ce prince dit qu'il lui fallait de l'argent, qu'il n'avait pas le temps d'attendre l'autorisation du pape pour le subside que devait fournir le clergé. Les députés se le tinrent pour dit, et sachant bien que Richelieu, qui n'avait point été moins impératif dans ses paroles, était derrière Louis XIII, ils cessèrent d'atermoyer davantage. L'assemblée mit à son prochain ordre du jour les moyens de réaliser la somme de 600,000 livres exigée par la couronne; mais on ne s'entendait pas sur celui qui était à préférer, et, malgré les efforts des nombreuses créatures que le cardinal comptait dans la compagnie, on repoussa successivement divers expédiens proposés, les uns comme trop onéreux, les autres comme engageant pour une part énorme le patrimoine ecclésiastique ou chargeant outre mesure les bénéficiers. On se décida résolument à recourir, comme *moyens plus innocens*, à une élévation de la taxe payée par les Rhodiens, et de la valeur imposable de plusieurs monastères qui étaient restés taxés à la cote des rôles de 1616. Il fut de plus arrêté qu'on ferait financer les receveurs et officiers des décimes, quoique le nombre s'en fût singulièrement accru par la création d'offices nouveaux vendus pour réaliser de nouvelles ressources. A ces deux mesures, on en ajouta d'autres, d'où l'on espérait encore quelques gros deniers. Tout cela ne paraissait pas suffire au montant de la subvention annuelle demandée. On chercha vainement les moyens d'obtenir ce qui manquait encore. Impatient, Richelieu gourmanda les députés; bientôt il prit un ton presque menaçant. Il malmena la députation qui l'était venue trouver, avec M. de Sourdis à sa tête, lui témoigna en termes pleins de hauteur son mécontentement, et, pour le mieux marquer à la compagnie, il refusa, malgré le titre de président honoraire qu'elle lui avait décerné, de paraître à aucune des séances. « Il n'entendait pas, disait-il, se compromettre et com-

promettre les intérêts du roi. » L'assemblée tenait bon cependant dans son droit de n'accorder une subvention qu'après en avoir déterminé elle-même et le chiffre et la nature. Le premier ministre dut céder et laisser le clergé décider par quelle voie on parferait les 600,000 livres; mais, soit qu'il cherchât à l'aide d'un moyen détourné à s'assurer une plus forte somme, soit qu'il voulût parer à la diminution de la subvention qu'amèneraient les non-valeurs, Richelieu exigeait que les sommes que fourniraient les diverses mesures adoptées par le clergé fussent intégralement versées au trésor royal. L'assemblée n'était nullement de cet avis. Agir ainsi c'était ouvrir plus large la porte aux violences, aux abus fiscaux dont se plaignaient précisément les cahiers et qui s'étaient fort accrus depuis quelques années. Les officiers et commis auxquels la levée des impôts était confiée prétendaient soumettre les bénéficiers à des contributions et des taxes qu'ils ne devaient pas. Quoique l'assemblée de 1625 eût obtenu un arrêt du conseil consacrant pour les ecclésiastiques l'exemption de la taille à laquelle on avait essayé de les assujettir, les agens du fisc ne renonçaient pas à leurs tentatives; ils molestaient de mille façons le clergé pour le contraindre à payer une foule d'impôts réclamés de lui par une interprétation abusive des édits bursaux. Il importait à l'assemblée que ce don de 600,000 livres, qui dépassait tout ce qui avait déjà été acquitté en décimes extraordinaires, ne procurât pas au gouvernement le moyen d'exiger encore davantage. Au train dont allaient les choses, disaient les députés, le clergé se trouverait à tout jamais engagé à servir à l'état la subvention qu'on ne lui demandait que temporairement, comme cela était arrivé pour celle qui garantissait les rentes de l'Hôtel de Ville de Paris et les rentes de la ville de Toulouse accordées par des assemblées précédentes. Ils remontrèrent donc au cardinal ce qu'avaient d'intolérable l'oppression à laquelle les partisans soumettaient les bénéficiers sous couleur de droits de francs-fiefs et de nouveaux acquêts, les vexations des officiers du roi, qui faisaient force procédure pour obliger les ecclésiastiques à la garde et arrière-ban, les agissemens du parlement qui condamnait les évêques et les privait de leurs revenus, sous prétexte qu'ils n'avaient point obtenu leurs bulles du saint-siège. Richelieu ne s'en émut pas et ne revint pas sur sa détermination. Il assura seulement l'assemblée de son attachement à l'église, et de son intention de veiller à l'avenir à ce qu'on n'accablât pas le clergé. Les députés durent se contenter de ces assurances et de celles que le roi leur donna de son côté; elles ne faisaient point au reste illusion aux plus clairvoyans, et voici les réflexions que consigne à ce sujet l'historien de cette assemblée, l'abbé de Saint-Josse : « Je ne puis céler mes sentimens pour tristes et funestes que je les aie, et quand j'ai entendu la

lecture des articles 32, 33 et 34 du nouvel édit du règlement des tailles, où le roi rompt bras et jambes aux immunités et privilèges du clergé, tant de fois accordés aux ecclésiastiques, et principalement l'exemption des tailles pour leurs biens patrimoniaux et acquêts, par tant de contrats, de dix ans en dix ans, renouvelés par tant de lettres vérifiées au grand-conseil, même à la cour des aides, avec quelques modifications à la vérité... Et aujourd'hui, pour fasciner les yeux et flatter les courages des députés de l'assemblée et tirer d'eux tout ce qu'on veut, on les leurre de ces lettres patentes, on les pare, on les orne, on les embellit des soins et complimens de monseigneur l'éminentissime cardinal de Richelieu... C'est un présent, certes, bien riche et de bonnes mains; mais quand l'assemblée, après avoir satisfait le roi de tout ce qu'il aura désiré, sera rompue, tous les privilèges accordés par lesdites lettres se fracasseront aussi aisément et par les mêmes voies qu'un si grand nombre de précédentes, par ces édits nouveaux de 1634 dont on se plaint à l'entrée de cette séance. »

Pour qu'elle ne regimbât pas contre la pression qu'il exerçait sur elle, le roi donna à l'assemblée un témoignage au moins apparent d'une déférence toute particulière en la consultant sur une question dont la solution avait pour lui une grande importance. Il s'agissait de savoir « si les mariages des princes du sang qui peuvent prétendre à la succession au trône et spécialement ceux qui en sont plus proches et plus présomptifs héritiers peuvent être valables et légitimes s'ils ont été contractés non-seulement sans le consentement du monarque, mais au mépris de sa volonté. » Ce point de droit avait été déjà tranché dans un sens favorable au pouvoir du roi par le parlement. Le 5 septembre 1634 il avait déclaré de telles unions nulles; mais l'arrêt ne suffisait pas à Louis XIII, qui à l'autorité de la plus haute magistrature voulait ajouter celle plus respectable encore du clergé, auquel appartenait d'ailleurs alors la connaissance des contestations touchant la légimité des mariages. Le roi désirait faire prononcer la nullité du second mariage que Gaston, duc d'Orléans, avait conclu avec Marguerite, sœur du duc Charles III de Lorraine. Ce n'était pas trop de la double décision du parlement et de l'assemblée générale du clergé pour faire rompre des liens que l'église avait bénis. Les sentimens violens de haine envers Gaston que respirait la sentence du parlement en avaient compromis l'effet moral. Une déclaration du corps ecclésiatique devait avoir infiniment plus de poids. En poursuivant la cassation du mariage, Louis XIII était en complet accord avec son ministre; Richelieu voulait rompre à tout prix une union qui s'opposait au projet par lui caressé de faire épouser au duc d'Orléans sa nièce, Madeleine de Vignerot, veuve de Combalet, et qui fut

depuis duchesse d'Aiguillon. Le mariage s'était fait à l'insu de Louis XIII et avec le seul consentement de Marie de Médicis; il se rattachait aux intrigues que celle-ci, de concert avec Gaston, ourdissait contre la France, et avait été le gage d'une alliance de ce prince avec les ennemis du royaume, tout prêts à l'envahir. La réalisation de cet hymen avait été d'abord traversée par la situation que faisait au duc de Lorraine l'attitude menaçante de la France à son égard. Le cardinal ne pardonnait pas à Gaston les offenses qu'il en avait reçues. Charles III, qui s'était rendu à Metz près de Louis XIII, alors occupé au siège de Moyenvic, n'avait pas osé avouer que le mariage était consommé; il en avait nié l'existence, et le roi n'en reçut la notification officielle que deux années après par le duc d'Elbeuf, que Gaston, retiré à Bruxelles, avait chargé du message. La colère de Louis XIII fut grande, et dès ce moment il mit tout en œuvre pour obtenir la cassation du mariage. Il était nécessaire au reste de se hâter, car, de Bruxelles, Marguerite faisait agir de son côté; elle entendait demeurer la femme de Gaston, malgré la rude leçon infligée par l'armée française à son frère, le duc de Lorraine. Les Espagnols, sous la protection desquels s'était mise la jeune princesse, soutenaient ses prétentions. Ce qu'il y avait de plus grave, c'est qu'aux Pays-Bas le clergé donnait raison à Marguerite. L'archevêque de Malines l'avait déclarée épouse légitime. Richelieu devait craindre que le pape ne sanctionnât la décision épiscopale. Gaston avait en effet dépêché pour Rome sa créature Passart, qui fut arrêté sur le territoire français par ordre du cardinal et envoyé à la Bastille. Il importait donc d'opposer au plus tôt à l'opinion de l'archevêque de Malines, à la consultation qu'avaient donnée dans le même sens l'université de Louvain et divers théologiens, la déclaration des représentans de tout le clergé français, et tel était le motif qui avait fait saisir l'assemblée du point de droit énoncé ci-dessus dès que Louis XIII se fut convaincu de l'impossibilité d'amener son frère à une répudiation. Ouvertures conciliantes, puis menaces, avances aux amis du prince, puis emprisonnement de quelques-uns d'entre eux, tout avait échoué. Gaston, qui, séduit par des promesses, avait eu l'imprudence de revenir en France, s'était finalement retiré à Blois, sans vouloir rien accorder.

Les commissaires du roi exposèrent en un langage respectueux la question à l'assemblée. Ils n'eurent pas grands efforts à faire pour s'en concilier les bonnes dispositions. Les députés, mus par un sentiment patriotique, n'étaient pas en général favorables à Gaston. Ils hésitaient pourtant à prononcer dans un sens que paraissait repousser la jurisprudence canonique. A l'invitation de son président Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, l'assemblée désigna une

commission pour examiner préalablement le point de droit. Cette commission fut autorisée à prendre l'avis des théologiens le plus en renom tant réguliers que séculiers. Richelieu ne manqua pas d'agir, et l'évêque de Montpellier, qui lui était tout dévoué, fut chargé du rapport. Invoquant les opinions d'un grand nombre de docteurs, il conclut à l'invalidité des mariages des princes du sang contractés dans les termes mentionnés plus haut et déposa sur le bureau de l'assemblée les nombreuses consultations auxquelles il se référait (1). On alla aux voix et, à l'unanimité, la réunion déclara *que les coutumes des états peuvent faire que les mariages soient nuls et non valablement contractés, quand elles sont raisonnables, anciennes, affermies par une prescription légitime et autorisées de l'église.* Sans doute que la commission avait eu soin de ne point s'adresser à des théologiens soupçonnés de penser comme l'université de Louvain. Montchal, dans son *Journal*, assure que Richelieu dut user de bien des artifices et même de violences pour amener l'assemblée à une telle décision. Quoi qu'il en soit, Louis XIII tira en cette circonstance du clergé ce qu'il voulait; mais, le point de droit décidé, restait une grosse difficulté. Il fallait obtenir du pape la confirmation de ce que les représentans du clergé français avaient déclaré. Ceux-ci étaient d'avis que l'on envoyât l'archevêque de Toulouse pour solliciter le saint-père. Richelieu entendait avoir un ambassadeur plus à sa dévotion, et, sans tenir compte de la désignation des députés, il expédia à Rome l'évêque de Montpellier. Le pape ne jugea pas comme l'assemblée; il se refusa à prononcer la nullité du mariage. Vif fut le déplaisir du ministre; mais dans son orgueil blessé il ne voulut pas convenir qu'il était été battu; il prétendit n'avoir point eu le désir de faire casser le mariage et soutint qu'il avait dépêché l'évêque de Montpellier pour donner au saint-siège connaissance de ce qui s'était passé sans songer le moins du monde à peser sur la détermination du souverain pontife.

III.

Les concessions faites en 1635 par le clergé aux demandes du roi ne le mirent pas pour longtemps à l'abri des demandes d'argent, et ce ne fut pas seulement de la fréquence des appels à sa bourse qu'il eut à se plaindre, ce fut aussi de la rigueur apportée dans l'application des mesures fiscales. Toutes les doléances qu'il avait fait entendre par le passé demeuraient à peu près lettre morte. Les bénéficiers avaient à acquitter les tailles, à payer pour

(1) Ces curieuses consultations ont été conservées en original dans les procès-verbaux de l'assemblée.

les emprunts, la subsistance et le logement des gens de guerre, le ban et l'arrière-ban, les droits de francs-fiefs et de nouveaux acquêts; on les poursuivait pour le paiement des gabelles. En un mot, ils étaient, suivant leur expression, victimes d'une foule d'exactions, au mépris des immunités de l'église. Le gouvernement royal ne tenait aucun compte des charges que leur imposait la cour de Rome qui les taxait pour les annates et les expéditions de bulles à des sommes dont l'énormité ne soulevait pas moins leurs plaintes. Ajoutons que les officiers ou fonctionnaires laïques du clergé étaient également surimposés et molestés. Le fisc réclamait sans cesse d'eux de l'argent, sous prétexte de rehaussement dans la valeur des monnaies, de droit d'hérédité des offices et pour cent autres motifs. La couronne, pour justifier ses nouvelles exigences, alléguait l'accroissement du patrimoine de l'église. Chaque jour en effet la dévotion des fidèles valait à celle-ci quelques legs, et une masse de biens de plus en plus considérable sortait de la circulation et échappait aux charges dont étaient frappées les propriétés roturières, souvent même sans que le droit d'amortissement fût acquitté. Le fisc avait dû à diverses reprises réclamer ce dont il s'était trouvé frustré et faire pour ce motif étendre fort loin en arrière la recherche des amortissemens, mais les fraudes ne s'en étaient pas moins continuées, et sous le ministère de Richelieu des mesures sévères et assez vexatoires avaient été prescrites à cet égard. On dut s'assurer si l'on n'avait pas dissimulé la valeur des biens donnés au clergé ou achetés par lui, en vue de payer un moindre droit. On institua en conséquence une chambre spéciale, dite *chambre des amortissemens*, qui fonctionna avec une grande activité. Le clergé vit dans cette création une atteinte à son autonomie administrative et se plaignit. Bullion, le surintendant des finances, que Richelieu mettait habilement en avant, ne s'arrêta pas à ces réclamations. Il prétendit que les biens ecclésiastiques appartenaient au roi, lequel était tenu seulement d'assigner aux membres du clergé ce qui était nécessaire à leur honnête subsistance. C'était là l'opinion de bon nombre de magistrats d'alors, et elle rencontra même des partisans au sein de l'assemblée du clergé tenue à Mantes. L'évêque d'Autun, Claude de la Magdeleine de Ragny, la développa, au grand scandale de ses collègues, dont Montchal, archevêque de Toulouse, exprima les sentimens. Richelieu évita de laisser croire par ses paroles qu'il allait aussi loin que Bullion; mais il ne cachait pas qu'il entendait obliger le clergé à prendre une plus forte part des charges de l'état.

Tout cela avait amené dans le clergé un sourd mécontentement, qui donna bientôt lieu à une certaine agitation; mais elle aigrit le cardinal, plus encore qu'elle ne l'affligea, parce qu'elle devenait un obstacle au projet qu'il avait formé de se faire le chef de l'église

en France. Richelieu songeait en effet à faire instituer pour lui une dignité qui l'eût rendu presque indépendant du saint-siège. Montchal, dans son curieux *Journal de l'assemblée de Mantes*, rapporte là-dessus des faits qui paraissent concluans, quoiqu'il faille tenir compte chez l'archevêque de Toulouse de l'hostilité dont il était animé envers le cardinal. Si l'on ne peut contester sans injustice les services considérables que Richelieu a rendus à son pays, l'on doit cependant reconnaître qu'il n'oubliait jamais ses intérêts particuliers. Tout en travaillant à la grandeur de la France, il se préoccupait fort de sa propre grandeur et de la fortune de sa famille. Il fit servir sa dignité de prince de l'église plus à ses vues d'ambition qu'au bien de celle-ci. Comme il en connaissait l'esprit envahissant, il ne négligea rien pour la tenir dans sa dépendance, et cette préoccupation lui dicta sa politique à l'égard des assemblées du clergé, politique où il servait ses intérêts et ceux de l'état.

Il porta dans ses rapports avec elles ses habitudes de dissimulation, et, selon sa façon d'agir avec ceux qu'il voulait assujettir, il cherchait à les gagner avant de recourir à des coups d'autorité. Prompt à se débarrasser de ceux qui ne pouvaient plus lui être utiles, il faisait dans ses relations preuve de plus d'habileté que de grandeur d'âme. C'est ainsi qu'il nous apparaît dès le début de sa carrière politique. Richelieu se retrouve le même dans ses rapports avec les dernières assemblées; il y joua le plus ordinairement un double jeu, sacrifiant fréquemment ceux qu'il avait d'abord entourés de ses prévenances. Montchal rapporte dans son journal qu'il en avait ainsi usé envers le marquis de La Vieuville, surintendant des finances; il lui avait juré amitié, lui promettant de n'aller jamais sur ses brisées. Confiant dans cet engagement, le marquis le servit activement près de Louis XIII; mais, loin de reconnaître ses bons offices, Richelieu, qui avait dû bien vite s'apercevoir du peu de valeur et du caractère inconsidéré de La Vieuville, le desservit tant qu'il put et le fit attaquer en dessous main par un certain écrivain du nom de Faucon, qui l'avoua dans la suite. Il mit pareillement tout en œuvre avec ses procédés peu scrupuleux pour abaisser les assemblées du clergé, dont les velléités d'indépendance traversaient ses visées. Il fut en cela secondé par les parlemens, alarmés des prétentions d'un corps qui était toujours prêt à revenir sur ses concessions parce qu'elles ne le lient jamais à ses yeux. Richelieu n'avait plus à craindre après la prise de La Rochelle et le traité de Nîmes de résistance de la part des protestans; il se préoccupa de parer au danger qui pouvait naître du côté de leur plus implacable adversaire, le clergé. Or il ne pouvait réussir à le mettre complètement dans sa dépendance sans être muni d'une délégation de pouvoirs, au moins apparente, du saint-siège. Il eut d'abord l'idée de se faire

nommer légat du pape près la cour de France. C'était un titre que le cardinal d'Amboise avait jadis porté, tout en restant ministre du roi Louis XII. Il rencontra à Rome une résistance absolue à ce dessein. Il chercha alors à se faire nommer archevêque de Reims, par ce motif que le titre purement honorifique de légat du saint-siège attaché à cet archevêché pourrait prendre en sa personne une valeur effective et lui permettre d'exercer l'autorité à laquelle il aspirait, mais il fallait obtenir la démission du titulaire. Le refus qu'opposa le cardinal de Guise, en possession de ce siège, à une telle combinaison, la fit échouer. Il semble que Richelieu ait alors caressé le projet de se faire constituer une sorte de patriarchat de l'église gallicane qui aurait mis dans sa main tout le clergé. Comme ministre et dispensateur d'une foule de bénéfices, il tenait déjà sous sa dépendance une grande partie du clergé séculier. Pour pouvoir assujettir le clergé régulier, il entreprit de se faire attribuer le généralat des ordres religieux les plus riches et les plus influens. En possession depuis plusieurs années des abbayes de Cluny et de Marmoutiers, chefs d'ordre, il rendit bientôt dépendans de lui, sous l'autorité d'un brevet, tous les biens de la congrégation de Chezal-Benoît sur lesquels, sans aucune autorisation de l'église, il s'établit une pension d'une somme considérable. Recourant tour à tour à l'intimidation ou à la ruse, il se fit élire général de l'ordre de Cîteaux et de celui de Prémontré. Mais il se heurta alors contre un sérieux obstacle : il lui fallait obtenir des bulles de Rome, et l'on y avait pour maxime qu'un cardinal ne pouvait être général d'ordre, et que, dès qu'un général d'ordre était promu au cardinalat, il devait se démettre, que de plus deux généralats d'ordre ne pouvaient être cumulés. Aux objections du saint-siège vint s'ajouter l'opposition des procureurs généraux des divers ordres. Richelieu eut beau faire agir l'ambassadeur de Louis XIII auprès du pape, M. de Noailles, employer mille autres moyens, il ne put triompher de la résistance du souverain pontife. Il n'en continua pas moins d'administrer en France de son autorité privée le spirituel de ces deux ordres et d'en prendre le temporel; et comme les maisons de ces ordres situées en pays étrangers s'étaient opposées à sa prétention, il obtint à force de démarches des moines français placés sous la même règle, qu'ils sollicitassent en cour de Rome le droit d'avoir chez eux des vicaires généraux, ce qui eût mis dans sa dépendance tous les religieux français, puisque les vicaires généraux se seraient trouvés sous sa main. Quant aux jésuites, comme ils lui devaient des faveurs spéciales, ils étaient à sa dévotion. Richelieu maintenait également dans l'obéissance la plupart des autres ordres par les réformes qu'il y faisait introduire. Son titre de proviseur de Sorbonne lui assurait sur cet aréopage

théologique une domination qu'on n'osait guère lui contester.

Tandis qu'il préparait ainsi l'assujettissement du clergé français, Richelieu tenait en respect le saint-siège en lui suscitant des adversaires dans la presse d'alors. Il faisait attaquer les doctrines ultramontaines dans des libelles, des pamphlets, par des écrivains qu'il subventionnait en secret. Il se servit plus d'une fois à dessein de la plume de protestans auxquels il accordait des pensions, des gratifications, ou en faisait espérer. La religion des auteurs éloignait le soupçon qu'il en pût être le complice. Entre les écrits dont le cardinal fut accusé d'avoir suscité la publication, on doit surtout citer le livre composé en 1636, en réponse à un ouvrage d'un sieur de La Milletière, sur *la Nécessité du pape*, et qui avait pour titre *le Nonce du peuple français*. Il y est dit que le roi de France n'est pas tenu de se soumettre aux décisions du souverain pontife. L'auteur proposait de faire sortir celui-ci de Rome, sinon d'établir en France un représentant spécial du saint-siège, afin d'arracher le pays à l'oppression de la curie romaine. Une circonstance assez piquante trahit la part que Richelieu devait avoir eue dans la publication du pamphlet. Grisset, l'imprimeur qui l'avait imprimé, se voyant poursuivi à la demande du nonce du pape, Bolognetti, affirma que le manuscrit de l'ouvrage lui avait été remis par un domestique du cardinal. Richelieu ne dit mot, et il laissa mettre en prison le pauvre Grisset, qui criait *qu'il avait bon garant*. Quant à l'auteur, le gouvernement favorisa sa fuite, tandis que l'imprimeur resta six mois sous les verrous.

Le cardinal avait contre le saint-siège des armes plus redoutables. Il imposait un frein à ses prétentions de régler sans contrôle la discipline dans l'église de France, en soutenant la magistrature dans les conflits incessans qui s'élevaient entre elle et l'autorité ecclésiastique. Ainsi il avait provoqué l'arrêt rendu par le parlement en décembre 1639 et interdisant de faire devant le nonce du pape des informations de vie et mœurs pour ceux que le roi avait nommés aux évêchés ou aux abbayes, malgré le décret du saint-siège qui le prescrivait, décret contre lequel au reste l'épiscopat français avait réclamé. La cour de Rome s'émut fort de cet arrêt, et Richelieu s'efforça vainement par l'envoi d'un long mémoire de le lui faire accepter. Le projet qu'avait formé le ministre de se fortifier contre les envahissemens de la puissance pontificale en usurpant à son profit une partie de l'autorité papale était d'une exécution difficile. Il fallait pour cela lutter contre le saint père et contre l'église de France, qui, souvent divisés dans leurs prétentions respectives, étaient toujours prêts à s'unir pour tenir tête au despotisme de Richelieu. Les mesures fiscales qu'il avait fait édicter ne pouvaient qu'augmenter dans le clergé l'esprit de résistance aux

exigences de la couronne et enhardir les évêques qui en étaient les interprètes. Il eût été dangereux pour Richelieu de les traiter sans ménagement. En abaissant leur autorité, il aurait élevé d'autant celle du pape, qu'il ne voulait pas moins contenir. Voilà pourquoi il cherchait d'ordinaire plus à acheter les évêques qu'à les dompter. Il avait peuplé les sièges épiscopaux d'hommes sur lesquels il comptait, mais la majorité des prélats ne s'était pas laissé séduire, et les assemblées du clergé lui échappaient souvent au moment même où il croyait en être le plus sûr.

Les prélats que les diocèses y députaient n'entendaient rien lâcher de leurs privilèges et portaient aussi haut leur dignité que Richelieu portait la sienne. La voix de ces évêques indépendans avait beaucoup d'écho et ne restait pas muette. Ce n'était qu'à force de menées et à l'aide de stratagèmes que le gouvernement parvenait à en annuler l'effet. Ainsi s'explique le mauvais vouloir de moins en moins déguisé de Richelieu pour ces diètes ecclésiastiques qui contrariaient ses vues. Il eût bien voulu les supprimer et les traiter comme les états-généraux, qu'il se gardait de convoquer. Il ne fallut rien moins que l'impossibilité de se procurer sans l'assentiment du clergé les sommes dont l'état avait un besoin pressant pour le faire consentir, vers la fin de son ministère, à convoquer une nouvelle assemblée. Il était à bout de moyens de tirer de l'argent du clergé sans recourir au vote de ses mandataires, sans demander, comme il l'avait encore fait en 1636, un don gratuit ou de nouveaux décimes. On a vu que le principal expédient qu'il avait imaginé était la recherche des amortissemens faits au préjudice du trésor royal, c'est-à-dire des biens entrés dans le patrimoine de l'église, sans que les droits dus à l'état eussent été acquittés. L'édit du roi étendit la recherche à une période de cent vingt années, contrairement à tous les principes de la prescription. Une telle mesure indigna le clergé; elle dut d'autant plus blesser les bénéficiers qu'elle les contraignait de payer pour des dettes plus que séculaires et prononçait une exception pour certains monastères et fondations de date plus récente.

Les mêmes vues fiscales avaient fait rendre une autre ordonnance non moins préjudiciable aux intérêts matériels de l'église : elle soumettait les officiers du clergé à la taxe du dixième denier, établie sur les charges héréditaires pour confirmation du droit d'hérédité, et avait été immédiatement exécutée avec une extrême rigueur. On avait contraint les receveurs des décimes à payer, non-seulement par la saisie de leurs gages, suivant le procédé mis en pratique, à la suite de l'édit des amortissemens, pour le temporel des évêchés et des chapitres, mais par prise de corps. Les diocèses ne tardèrent pas à former opposition à la taxe du dixième denier et

à enjoindre à leurs officiers de ne la point acquitter. Les évêques écrivirent aux agens généraux de solliciter pour ceux-ci décharge du lourd impôt dont on prétendait les frapper; mais le surintendant des finances se refusa à l'accorder, et les agens généraux répondirent qu'il n'y avait d'autre moyen pour échapper à ces nouvelles exigences que le remboursement des offices et la continuation des oppositions. Nonobstant ces dernières, un arrêt du conseil du roi intervint le 22 juin 1639 portant contrainte contre les officiers. Le gouvernement ne s'en tint pas là et, revenant sur la question des tailles, il prétendit y soumettre les ecclésiastiques. En janvier 1640 parut une déclaration du roi obligeant à la taille ceux qui en avaient été auparavant tenus pour exempts, tels que curés, prêtres et autres membres du clergé. Les mesures les plus rigoureuses leur furent appliquées. Il y eut commandement et saisie. « Le clergé gémit de cette vexation, écrit l'archevêque Montchal; les agens s'en plaignent, les prélats qui se trouvent à la suite de la cour s'assemblent à Paris, font des remontrances au cardinal, car c'était un crime de parler au roi de ces affaires, desquelles toute la rigueur s'exerçait en son nom, et les adoucissemens se faisaient au nom du cardinal, qui par ce moyen attirait à soi la reconnaissance et rejetait contre le roi tout l'ennui. »

L'agitation croissait chaque jour dans le clergé, qui faisait représentations sur représentations au surintendant de Bullion. Tout ce qu'on put obtenir, après six mois de démarches, ce fut qu'il serait sursis à l'exécution de la mesure en ce qui touchait les ecclésiastiques. Les cours de justice n'en poursuivirent pas moins l'exécution de l'arrêt du conseil et des ordonnances sur les amortissemens. Courtin, commis du receveur général du clergé, fut emprisonné pour n'avoir pas voulu signer les quittances. Les prélats présens à la cour s'assemblèrent et convinrent d'en écrire au cardinal. En attendant la réponse, ils se mirent en relation avec les évêques des provinces. Une active correspondance s'établit entre eux. On prépara ainsi l'action commune de tous les diocèses. La réunion des prélats engagea leurs collègues des provinces à assembler les bénéficiers et à se donner au plus tôt mutuellement avis de leurs griefs; ils devaient prêter leur appui à ceux qui seraient en butte aux vexations de l'autorité laïque, les indemniser à frais communs des pertes et dommages qu'ils auraient pu souffrir et tout endurer plutôt que de laisser porter atteinte aux immunités de l'église. La petite assemblée ajoutait qu'il fallait adresser à Dieu des prières spéciales afin d'obtenir sa protection contre les oppresseurs. Si ces remèdes se trouvaient insuffisans, disait la circulaire envoyée aux diocèses, on devait recourir au saint-siège, présenter en même temps au roi des remontrances et ordonner des prières publiques destinées autant

à fléchir le Très-Haut qu'à encourager la population à défendre ses pasteurs. Les prélats exhortaient les ecclésiastiques à tenir bon contre les mesures que l'on prétendait leur appliquer, *à laisser plutôt vendre leurs surplis et leurs calices même que de donner les mains à une exaction qui foulait aux pieds l'honneur et les biens du clergé.* La circulaire produisit son effet, au moins en divers cantons du royaume. Plusieurs évêques de la Provence s'assemblèrent et se prononcèrent dans le même sens que le conciliabule des évêques de cour; ils écrivirent pour protester à Richelieu, au secrétaire d'état Des Noyers, qui était l'homme du cardinal, et aux agens généraux. Les évêques du Languedoc qui siégeaient aux états de cette province, alors assemblés à Pézenas, imitèrent cet exemple. Les évêques de la Guyenne se joignirent à eux par lettres. Tout cet ensemble de prélats fit parvenir des remontrances à Louis XIII et à son ministre. Non pas qu'ils se refusassent absolument à venir en aide au trésor royal, mais ils n'entendaient le faire qu'à la suite d'une décision librement prise par le clergé; ils s'élevaient contre toute contrainte exercée envers eux, contre toute main mise sur leurs biens, lesquels, répétaient-ils, étaient après tout ceux des écoles et des pauvres. Le gouvernement ne pouvait avoir facilement raison d'une opposition si habilement concertée. Les évêques demandaient la convocation de l'assemblée générale, qui aurait dû se tenir en 1640, et n'avait point été réunie faute de convocation. Le roi en avait prorogé, par lettres du 5 mars 1640, la session jusqu'en 1645, et pour tirer en attendant de nouveaux subsides du clergé, il avait décidé qu'on prendrait annuellement 200,000 livres sur les décimes votés pour dix ans par l'assemblée de 1635 et qu'on les donnerait à la ville de Paris. En agissant ainsi, la couronne dépassait les droits que lui conférait le contrat. Il ne restait plus en effet que cinq années à courir de l'annuité fournie par le clergé, et c'était pour dix ans qu'elle aliénait cette annuité à la municipalité parisienne. Le retard apporté à la réunion de l'assemblée inquiéta les évêques. Richelieu chercha à leur persuader que, s'il en remettait à une époque ultérieure la convocation, c'était pour l'avantage de l'église, vu qu'il connaissait les prétentions excessives des gens de finances; mais les prélats n'étaient pas dupes de cette explication, ils pressaient pour qu'on réunît l'assemblée. Le cardinal dut se rendre. L'évêque de Chartres, Léonor d'Estampes, l'y détermina en se portant fort que l'assemblée se prêterait à ses désirs. Il n'y avait plus au demeurant d'autre moyen d'obtenir du corps ecclésiastique les ressources qu'on en voulait tirer. En effet, la recherche des amortissemens ne produisait pas ce qu'on avait pensé. Dès le mois de janvier 1640, il avait fallu réduire à 1,200,000 écus la somme pour laquelle on devait adjuger le recouvrement à réaliser en vertu de la

mesure. On était donc dans la nécessité de frapper de nouveaux décimes, et le roi s'était formellement engagé à ne le point faire sans le consentement du clergé, ayant accepté lors du vote des derniers décimes la condition faite par l'assemblée qu'il n'imposerait aucuns francs-fiefs, nouveaux acquêts et autres droits quelconques, tant sur le clergé que sur les officiers de cet ordre.

Le gouvernement ainsi acculé annonça son intention de convoquer les mandataires des provinces ecclésiastiques, et il suspendit les mesures fiscales qui avaient soulevé de si vives réclamations. Mainlevée fut donnée des saisies opérées sur les biens d'église; des lettres royaux du 11 décembre 1640 autorisèrent la réunion d'une assemblée générale du clergé, en déclarant qu'elle était appelée pour les nécessités urgentes de la guerre et pour statuer sur la demande d'une somme de 6,000,000 livres, payables en trois ans. Le roi n'avait, par l'édit des amortissemens, parlé que de 1,200,000 écus; mais sachant par expérience que le clergé n'accordait jamais tout ce qu'il réclamait de lui, il avait grossi le chiffre, et en demandait maintenant 6,000,000, destinés à tenir lieu du produit de la recherche des amortissemens. Il prenait toutefois l'engagement, si la guerre se terminait promptement, de se contenter d'une somme moindre; au contraire se continuait-elle au delà du laps de trois années, il ne devait rien demander en sus. Des termes mêmes dans lesquels les lettres étaient conçues, il résultait que l'assemblée était seulement convoquée pour approuver l'impôt mis par le roi sur le clergé. On se flattait, sur l'assurance qui avait été donnée par la réunion des prélats de la cour, de rencontrer toute bonne volonté chez les députés. Les lettres royaux dictaient donc à l'avance leur devoir aux mandataires de l'église. La seule liberté à eux laissée en apparence, c'était l'option entre les deux moyens qui s'offraient pour satisfaire à la demande du roi. Ils devaient se décider entre le versement direct des 6 millions et un impôt du tiers sur les revenus des bénéfices que le gouvernement pourrait affermer; le produit d'un tel impôt, charges et non-valeurs déduites, était estimé pouvoir être adjugé à des traitans pour une somme montant environ à ces 6 millions. Au cas où l'assemblée s'arrêterait à ce second moyen, le roi voulait que les curés, hôpitaux, jésuites, carmélites et religions établies depuis trente années fussent exempts de l'impôt. Mais même sur ce point, l'assemblée n'était pas libre complètement. Richelieu affectait de laisser le moyen à sa discrétion afin d'avoir l'air de condescendre aux observations du saint-père, qui était intervenu dans l'affaire des amortissemens et avait insisté pour qu'on ne chargeât pas autant le clergé. Disons que l'impôt du tiers semblait devoir faire moins payer à celui-ci que l'acquittement direct du subside réclamé. Le clergé fut loin de se tenir pour satis-

fait du choix à lui laissé par l'édit. Il trouvait, de plus, mauvais que le gouvernement maintînt les exemptions qui avaient été blâmées pour l'édit des amortissemens. Il y voyait la preuve que tout avait été manigancé par le cardinal, qui cherchait par ces exceptions à introduire la division dans le clergé, à mettre en opposition d'intérêts le clergé séculier et les jésuites, pour lesquels il avait toujours eu beaucoup de ménagemens.

Les dispositions étaient donc, dans l'église, peu favorables aux demandes du roi, quand l'assemblée fut convoquée au 15 février 1641. Les élections ne répondirent pas partout aux désirs de Richelieu. Malgré la pression qu'il exerçait sur les assemblées provinciales, plusieurs de ses candidats furent repoussés, et l'un de ses hommes de confiance, Léonor d'Estampes, évêque de Chartres, ne réussit pas à se faire élire. Cet échec détermina le cardinal à choisir pour lieu de la réunion de l'assemblée Mantes, ville qui faisait alors partie du diocèse de Chartres. De la sorte l'évêque de cette dernière ville put avoir, à titre d'évêque diocésain, entrée aux séances et se mêler aux délibérations. Elles ne s'ouvrirent que le 23 février. Les évêques arrivés à la date primitivement assignée avaient tenu une conférence à Paris. Ils s'étaient empressés d'aller rendre leurs hommages au cardinal, dont ils avaient reçu un accueil bienveillant. Richelieu, qui voulait les gagner, s'était montré pour eux plein de prévenances, faisant luire à leurs yeux promotions, charges et faveurs; mais les prélats se tenaient sur la réserve. L'évêque de Chartres n'avait pas leurs sympathies. Ils lui reprochaient ses intrigues dans les élections et son avidité. On le représentait comme ayant tout fait pour empêcher qu'on députât à l'assemblée des archevêques afin de s'assurer, s'il était élu, la présidence. Richelieu connaissait les sentimens des prélats à l'égard de Léonor d'Estampes; il eut soin de leur promettre que cet évêque ne paraîtrait pas aux séances. Il supposait que bon nombre de ces prélats, gens du monde et hommes de plaisir, seraient flattés d'être invités aux fêtes brillantes qu'il donnait plus à la façon d'un prince profane que d'un prince de l'église. Il les fit assister à l'un de ses divertissemens favoris, à un grand ballet intitulé *l'Histoire de Bouquinquant*, et qui s'exécuta au Palais-Royal. « L'appareil, écrit Montchal, fut si magnifique qu'on l'estima des sommes immenses, et il fut dit que le cardinal, ayant voulu que les prélats fussent invités par les agens, entendait qu'elle fût jouée aux dépens du clergé. L'évêque de Chartres y parut rangeant les sièges, donnant les places aux dames, et finalement se présenta sur le théâtre à la tête de vingt-quatre pages qui portaient la collation, lui étant vêtu de velours, en habit court, disant à ses amis, qui trouvaient à redire à cette action, qu'il faisait toutes sortes de métiers pour vivre. » Les prélats quittèrent

Paris sans s'être rien laissé arracher par ces cajoleries, et, comme je viens de le dire, évêques et députés du second ordre réunis à Mantes se trouvèrent peu en humeur d'accorder beaucoup au roi. Le mécontentement de la majorité se manifesta dès la première séance. L'archevêque de Sens, Octave de Bellegarde, l'ouvrit par un discours où il représenta à la compagnie les vexations exercées contre le corps ecclésiastique depuis deux années, vexations qui n'avaient même pas cessé après l'expédition des lettres de convocation de l'assemblée. On n'entendait en effet parler à Mantes que des exactions commises à l'égard des bénéficiers, dont les pétitions affluaient, et malgré les mainlevées annoncées, les poursuites et les saisies allaient leur train contre les officiers du clergé, qui réclamaient pour ce motif ou le remboursement de leurs charges ou des indemnités. Pour faire sentir le peu de confiance que devait inspirer le gouvernement, l'archevêque de Sens rappela le dessein que celui-ci avait eu d'abord de retarder la convocation régulière de la compagnie. Il s'étendit sur l'opportunité de la réunion d'une telle assemblée. Il s'éleva contre la promesse qu'avaient faite sans mandat les évêques de cour que le clergé accorderait les 6 millions de livres demandés par le roi. La plupart des députés présens désavouèrent comme Bellegarde l'engagement. On passa ensuite à la vérification des procurations, dont quelques-unes affectaient un caractère plus impératif que de coutume. L'assemblée s'étant définitivement constituée, on remit sur le bureau un billet de Richelieu qui, contrairement aux assurances qu'en avaient reçues les prélats lors de leur visite, insistait pour l'admission de l'évêque de Chartres en qualité d'évêque diocésain. Les termes du billet sentaient fort le commandement. On eut peur d'irriter le cardinal en refusant à Léonor d'Estampes ce à quoi les précédens lui donnaient droit, et l'on consentit à le laisser prendre part aux délibérations.

Une question plus grave que cette admission ne tarda pas à être agitée : c'était celle du choix des nouveaux agens généraux. J'ai déjà raconté, dans la première partie de ce travail, comment Richelieu prétendait imposer sa créature, l'abbé Berland, qui s'était mis en possession de vive force de ses fonctions et s'était saisi des papiers afin de livrer au cardinal le secret des ressources du clergé. Nonobstant ses efforts, le ministre de Louis XIII n'eut pas le dessus dans le débat. L'affaire vidée, venait celle qui primait en importance toutes les autres : la demande de fonds du roi. La situation faite à la compagnie était telle, comme je l'ai noté, que celle-ci semblait n'être appelée qu'à prononcer entre les deux modes offerts par Richelieu. La majorité inclinait visiblement pour l'imposition du tiers sur les revenus des bénéfices, dont le cardinal ne voulait point, mais qu'il avait au début de la session évité de repousser afin de ne pas pa-

raître vouloir dicter ses volontés. Informé des dispositions de la compagnie, il travailla à la convaincre qu'il était plus dans l'intérêt de l'église et de l'état de faire directement le fonds des 6 millions, et c'est dans ce sens qu'agirent les commissaires chargés de présenter et de soutenir la demande de la couronne. Ces commissaires ne furent pas alors des personnages d'aussi grande importance que ceux qu'on avait coutume d'envoyer aux assemblées générales. Ils étaient au nombre de deux : Léon Brulart, conseiller d'état, et un intendant des finances, Michel Particelli, sieur d'Émery, qui devait au temps de la fronde acquérir une triste célébrité comme surintendant des finances. Les députés remarquèrent cette circonstance et quelques-uns y virent la preuve que le gouvernement ne témoignait plus au premier ordre de l'état le respect qui lui était dû. Brulart rappela, en commençant son discours, les services que le roi avait rendus au clergé. Le but de cet exorde était de justifier la forte demande d'argent qu'il apportait. Six millions, la couronne n'avait jamais tant réclamé d'un coup. Aussi Brulart ne manqua-t-il pas de dépeindre en termes pathétiques la détresse du pays, l'épuisement de la bourse de la noblesse et du tiers. Il termina en disant que sa majesté reconnaîtrait le témoignage que le clergé lui donnerait de sa fidélité en donnant cette somme, *par les démonstrations de sa bienveillance et en relevant le premier corps du royaume de tous les ornemens d'honneur et d'autorité qu'il pouvait désirer*. L'assemblée demeura assez froide devant toute cette éloquence. Il y avait longtemps que le clergé savait le compte qu'il fallait faire de telles promesses. Le roi en était prodigue quand il s'agissait d'obtenir de l'argent. L'archevêque de Sens répondit à Brulart par une de ces harangues laudatives dans le goût du temps, mais où perçait l'impression fâcheuse que faisait sur l'ordre ecclésiastique la demande qui lui était adressée. Les plaintes qu'elle contenait sur les atteintes portées aux immunités de l'église provoquèrent du commissaire royal une réplique où il exhortait les députés à l'esprit de concorde, ce qui signifiait clairement qu'ils devaient accorder ce que le roi réclamait d'eux. L'assemblée mit à son ordre du jour l'examen de la demande. Plus d'un des assistans marqua son étonnement que le gouvernement parût avoir oublié les engagemens pris solennellement en 1636 et en violation desquels avaient été édictées les mesures fiscales dont se plaignaient les bénéficiers. On s'accorda pour ne point admettre la restriction contenue dans la lettre de cachet qui convoquait l'assemblée et laisser aux députés pleine liberté d'adopter, en vue du subside au roi, les voies qui leur sembleraient les meilleures. La compagnie n'entendait pas être mise en demeure de statuer à ce sujet, toute affaire cessante. Pour le montrer elle s'occupa préalablement de la rédaction des cahiers où devaient être

formulées les doléances. On devait y inscrire en première ligne la demande d'exemption, tant au présent qu'à l'avenir, du ban et de l'arrière-ban, pour tous les bénéficiers, quelle que fût la durée de la guerre, la révocation de deux déclarations royales, portant que les ecclésiastiques non nobles seraient taxés à raison des domaines par eux possédés en fief ou en roture, qu'ils leur fussent échus par succession, donation ou autrement. La délibération sur le subside ne fut reprise que les cahiers achevés. Si l'assemblée repoussait la demande dans les termes où elle était libellée, elle reconnut cependant qu'il lui était impossible d'échapper à une subvention plus considérable que de coutume. Ne sachant par quel autre moyen la fournir, la majorité se rallia à l'impôt du tiers du revenu, parce que cet impôt paraissait devoir moins charger le clergé que le paiement direct des 6 millions, et j'ai dit que c'était précisément là le motif qui le faisait peu goûter par Richelieu. Dans sa conférence avec les évêques, le cardinal, tout en protestant de l'égal dévoûment qu'il avait pour le roi et pour les privilèges d'un ordre dont il était membre, avait songé bien plus aux intérêts du premier qu'à ceux du second; il avait représenté aux prélats que l'impôt du tiers entraînerait trop de frais et de non-valeurs et ne satisferait ni l'une ni l'autre des parties. Cette insistance n'avait fait que fortifier les évêques dans leur préférence pour le moyen que Richelieu condamnait. L'assemblée devait au reste d'autant plus pencher pour l'impôt du tiers que bon nombre de procurations prescrivaient aux députés de le voter, plutôt que la subvention directe de 6 millions. La discussion fut animée; l'archevêque de Sens y prit la parole et déplora qu'on se vît réduit à ne choisir qu'entre deux moyens, presque également onéreux. Il remontra l'oubli qu'on faisait des droits du sacerdoce et rappela l'exemption de l'impôt dont auraient dû jouir les ministres de Dieu. « L'usage ancien de l'église, dit-il, pendant sa vigueur, était que le peuple contribuât par ses biens, la noblesse par son sang et le clergé par ses prières, aux nécessités de l'état et aux occasions de la guerre, et c'est une chose étrange de voir que maintenant on ne demande plus de prières au clergé, qui, selon l'Écriture sacrée, sont le propre et unique tribut qu'on doit exiger des prêtres; mais on veut extorquer la part que Dieu s'est réservée pour la sustentation de ses ministres, afin qu'ils puissent sans distraction vaquer à son service et intercéder pour les peuples. » Malgré les intentions d'abord manifestées par la majorité, l'impôt du tiers fut rejeté, tant les affidés de Richelieu avaient manœuvré. Mais quand il fut question d'approuver le procès-verbal de la résolution prise, Bellegarde, et son collègue à la présidence, Montchal, archevêque de Toulouse, soutinrent que

pour voter une demande aussi lourde que celle que faisait le roi, l'unanimité des suffrages était requise, et ils refusèrent en conséquence de signer le procès-verbal, ce qui empêchait la décision d'avoir force d'exécution. La déclaration des deux prélats produisit une grande agitation dans l'assemblée. Les membres dévoués à Richelieu contestèrent la légalité d'un tel procédé et interpellèrent vivement l'archevêque de Sens. On s'échauffa fort, et, pour mettre un terme à la dispute, ce prélat, usant de son droit de président, leva précipitamment la séance, annonçant qu'il allait se rendre près du cardinal afin de lui exposer les motifs de son refus. On eût pu croire qu'avec son caractère entier et ses habitudes autoritaires, Richelieu aurait simplement passé outre à la protestation des deux archevêques; mais en même temps qu'il tenait à ménager un prélat aussi haut placé que l'archevêque de Sens, il voulut d'abord se donner les apparences de la modération dans ses exigences, tenter d'obtenir par une voie indirecte la totalité des 6 millions. Dissimulant donc son ressentiment contre Bellegarde, il eut l'air en lui parlant d'approuver sa conduite; mais il prit soin de lui dire qu'il n'interprétait pas le rejet de l'impôt du tiers comme un refus de l'assemblée d'accorder au roi un subside extraordinaire et proportionné à ses besoins, qu'elle l'avait repoussé à raison de l'élévation de la somme qu'un tel impôt ferait payer au clergé. Peu après il écrivait à l'archevêque que le roi réduisait sa demande à 4 millions de livres. Il ajouta toutefois que sa majesté ne renonçait pas pour cela aux deux autres millions, et qu'elle comptait que l'assemblée arriverait à les réaliser par quelque mesure particulière sans charger le clergé. Le cardinal en recommandait une : c'était la vente de la charge de receveur général du clergé, qu'il représentait comme devant rapporter une somme considérable. Cette proposition fut communiquée par l'archevêque de Sens aux députés, qui représentèrent la difficulté qu'il y aurait à lever ces 4 millions, s'ils venaient s'ajouter aux décimes; le nombre en plusieurs provinces des bénéficiers payant décimes étant fort petit, il en résulterait une surélévation excessive d'impôts pour les provinces déjà accablées, sur lesquelles retomberait le gros de la charge. Richelieu répondit que, pour parer à cet inconvénient, on ne répartirait pas les 4 millions d'après les décimes qu'acquittait le clergé en vertu du dernier département, mais qu'on se reporterait au département de l'année 1588. C'est sous cette condition que Bellegarde souscrivit au rejet du tiers, et, de retour à Meulan, consentit à signer le procès-verbal qui le relatait.

Les députés accordèrent sans difficulté les 4 millions auxquels Richelieu semblait s'être rabattu; mais, goûtant peu les moyens

insinués par le cardinal pour réaliser les deux autres millions, ils décidèrent qu'ils prieraient le roi de vouloir bien y renoncer ou, s'il persistait, d'indiquer lui-même les voies pour obtenir la somme. Ils se flattaient du succès de la démarche, sachant que Louis XIII n'avait eu dans le principe l'idée que de tirer du clergé 1,200,000 écus, que c'était en prévision que l'assemblée n'accorderait pas autant qu'il demandait qu'il avait élevé le taux de la subvention à 6 millions de livres. Cette espérance fut déçue. Le roi persista à réclamer les deux millions et fit dire à l'assemblée que c'était à elle à découvrir comment ils pourraient être réalisés. La réponse était conçue en des termes tels qu'elle ne souffrait pas de refus. L'assemblée dut donc s'exécuter et s'occuper des moyens de trouver une si forte somme. Diverses propositions furent faites et successivement repoussées. Enfin l'on s'arrêta à l'établissement d'un droit du huitième denier sur les biens aliénés, quoique on eût déjà par le passé maintes fois écarté pareille mesure. On ne voyait rien de moins onéreux à imaginer; mais, comme on comprenait que cela ne pouvait donner deux millions de livres, on décida, pour parfaire la somme, de réduire du denier douze au denier quatorze le supplément de gages qui avait été attribué en 1635 aux officiers du clergé. Il fut résolu en outre qu'on prendrait avec les traitans certains arrangemens de nature à ménager au profit du clergé la rentrée de fonds qu'on comptait aussi affecter au paiement des deux millions en question. Malheureusement ces arrangemens ne faisaient pas le compte des hommes de finances, qui manœuvrèrent de façon à les faire repousser par le gouvernement, dont on avait obtenu l'agrément pour les deux autres expédiens. En rejetant les arrangemens proposés avec les traitans, le conseil du roi voulait obliger l'assemblée à en passer par la vente de la recette générale du clergé. Richelieu y tenait beaucoup parce qu'elle aurait eu pour conséquence de faire définitivement de cette charge un office de la couronne; celui qui en aurait été ainsi pourvu se serait trouvé entièrement sous la main du ministre, auquel il eût été alors facile de connaître exactement le chiffre des revenus ecclésiastiques; or, c'est ce que le clergé redoutait fort parce qu'il savait qu'on s'en servirait pour lui demander davantage. Aussi, malgré les instances qui lui étaient faites, l'assemblée persista à ne point recourir à un tel expédient. Le gouvernement se mit alors en devoir de la contraindre, et les commissaires royaux lui vinrent déclarer que, si elle s'obstinait à ne point accepter la vente de la recette générale, le roi se verrait obligé de surimposer tous les bénéficiers jusqu'à concurrence de ce qui manquerait des 6 millions, défalcation faite du produit approximatif des deux autres mesures adoptées, à savoir le hui-

tième denier et la réduction des gages des officiers. Ce langage provoqua les protestations des députés ; ils se plaignirent hautement qu'on les voulût violenter, qu'on les traitât comme un *bureau d'élus*, c'est-à-dire de répartiteurs chargés simplement de faire le département des sommes que le conseil d'état avait imposées; et dans leur colère ils déclarèrent qu'ils n'accorderaient rien au delà des 4 millions votés. Richelieu eut beau continuer son système de pression, user tour à tour de douceur et de menaces, les députés ne sortirent pas de leur *non possumus.* Pour ne pas rester sous le coup d'un échec, la couronne n'avait plus qu'à recourir à la force ouverte, elle ne l'osa pas; elle préféra temporiser et elle finit par faire savoir qu'elle réduisait de 500,000 livres la somme réclamée en plus des 4 millions. Toutefois, elle ne voulait consentir à cette réduction qu'à la condition que les députés accepteraient divers arrangemens qu'elle indiquait et qui avaient été imaginés pour rendre la réduction illusoire; en sorte qu'elle aurait repris d'une main autant, plus même qu'elle abandonnait de l'autre. Le moyen consistait à adopter comme évaluation du produit du huitième denier un chiffre fort inférieur à celui que cet impôt promettait de rapporter, et à réduire notablement la somme que le clergé était autorisé à retenir pour frais de recouvremens, en mettant en outre à sa charge les non-valeurs. Les députés s'aperçurent du piège qu'on leur tendait et reçurent assez mal ces nouvelles propositions. Pour couper court aux objections qu'ils prévoyaient, les commissaires royaux cherchèrent à enlever rapidement le vote et ils demandèrent qu'on délibérât sur-le-champ. Il y avait plusieurs jours que Richelieu préparait tout pour s'assurer la victoire. Aux uns, il avait promis les faveurs qu'ils sollicitaient, aux autres il avait arraché, en les intimidant, des engagemens par écrit. La délibération s'ouvrit le 15 mai. Un émissaire du cardinal se tenait dans une pièce contiguë au local des séances et de là il manœuvrait pour rallier sa majorité. Richelieu redoutait surtout l'influence de l'archevêque de Toulouse, l'éloquent Montchal, et au moment où celui-ci se disposait à prendre la parole, l'émissaire le manda par un billet; il fit près du prélat toutes les instances imaginables pour lui arracher l'engagement d'opiner en faveur des propositions de la couronne. Montchal fut inflexible, et tout ce que l'agent du cardinal put tirer de lui fut la promesse de se prononcer absolument soit pour, soit contre ces propositions et de ne point présenter d'amendement. Montchal rentra dans la salle et, comme c'était précisément sa province qui était ce jour-là la prérogative, il opina le premier et se déclara nettement contre la demande du roi. Cette demande se réduisait à une somme de 700,000 livres, parce que l'évaluation faite de ce que devaient rapporter le huitième denier et la réduction

des gages des officiers, il ne restait que cela pour parfaire les deux millions.

Le suffrage de la province de Toulouse, dont l'archevêque métropolitain s'était fait l'organe, entraîna la majorité. Les 700,000 livres furent refusées. Ce résultat déconcerta d'autant plus les amis de Richelieu qu'ils s'y étaient moins attendus, car l'émissaire du cardinal avait montré un papier où étaient pointés les noms des membres sur lesquels il comptait et dont le nombre dépassait celui des opposans. La colère des battus se tourna contre l'archevêque de Toulouse. Ils s'étaient persuadé que le prélat finirait par céder. Aussi, dès qu'il eut émis son avis, fut-il apostrophé par les évêques de Chartres et d'Auxerre, Léonor d'Estampes et Pierre de Broc, âmes damnées de Richelieu; ils lui reprochèrent tout haut de manquer à l'engagement pris par lui envers le premier ministre. Montchal répliqua sans s'émouvoir qu'il n'avait jamais promis de voter l'allocation des 700,000 livres; alors les interpellations redoublèrent. Les deux prélats dévoués au cardinal n'épargnèrent pas davantage l'évêque de Vabres, qui avait voté comme Montchal; ils l'accusèrent en termes plus offensans encore d'avoir forfait à l'honneur. Le prélat repoussa avec indignation ces injures, et la querelle se prolongea, au grand scandale de la majorité. Les choses en vinrent au point que Léonor d'Estampes et Pierre de Broc, s'approchant de l'évêque de Vabres, le menacèrent de lui faire un mauvais parti; l'un des deux alla jusqu'à dire que, s'il était hors de l'assemblée, il l'étranglerait. On peut juger du tumulte que de telles paroles causèrent dans l'assistance. C'était de tous côtés un échange d'interpellations. Les évêques de Chartres et d'Auxerre s'en prenaient également aux députés du second ordre qui avaient opiné comme Montchal. Le président dut lever la séance au milieu d'un désordre difficile à peindre. Cependant l'assemblée reprit le lendemain ses travaux et, à l'ouverture de la séance, lecture fut donnée du procès-verbal où était relatée la décision prise la veille. Comme le président s'apprêtait à le signer, l'évêque de Nîmes se leva pour déclarer, au nom de la minorité, qu'il faisait opposition à la décision, demandant que sa protestation fût annexée au procès-verbal, faute de quoi lui et ses amis n'y apposeraient pas leurs signatures.

Le prélat invoquait une disposition du règlement d'après laquelle la minorité avait le droit lors du vote d'un impôt de faire insérer au procès-verbal l'opposition qu'elle y mettait; le président soutint que l'article n'était pas applicable dans le cas présent, parce qu'il s'agissait du rejet et non de l'établissement d'un impôt. L'évêque de Nîmes répliqua que, si l'on ne faisait pas droit à sa demande, lui et tous ceux qui partageaient son sentiment quitteraient l'assemblée. Ce n'était pas, ajoutait-il, qu'il refusât d'une manière

absolue de mettre son nom au bas du procès-verbal mentionnant la décision prise, il était tout prêt à le signer même de son sang s'il le fallait, mais c'était sous la réserve que la décision aurait préalablement l'approbation royale. On devait, disait-il, consulter sa majesté, car ce refus des 700,000 livres était capable d'aliéner au clergé ses bonnes grâces et de nature à troubler les provinces. Ce discours causa de l'émoi dans l'assistance. L'archevêque représenta le tort que le procédé de l'évêque de Nîmes faisait à la dignité de la compagnie. On vit alors se reproduire les mêmes altercations que la veille, et le président dut pareillement rompre la séance sans qu'on eût rien statué touchant la réclamation des opposans. De tels orages n'étaient pas faits pour amener Richelieu à des concessions. Les députés s'inquiétaient des conséquences qu'ils pouvaient entraîner. Ils craignaient que le roi n'envoyât à l'assemblée l'ordre de se dissoudre, et, le procès-verbal de la séance du 15 mai n'ayant point encore été revêtu de toutes les signatures requises, le rejet des 700,000 livres se serait alors trouvé sans effet. Il se tint chez l'archevêque de Sens une réunion privée, où se rendirent un grand nombre de députés; l'on y arrêta pour le procès-verbal en litige une rédaction nouvelle qui fut signée par chacun des membres présens; mais on n'y inséra pas la protestation de l'évêque de Nîmes. Aussi, à la séance de l'assemblée qui suivit, lecture ayant été donnée de ce procès-verbal, le prélat déclara-t-il formellement qu'il ne le signerait pas. Le tumulte des jours précédens recommença, et l'on se sépara sans avoir pu s'entendre. Durant quatre séances successives, de semblables scènes eurent lieu, et l'on n'aboutit à rien. Les fêtes de la Pentecôte étaient arrivées, elles suspendirent la dispute; le président en profita pour aller à Paris avec l'intention de voir le cardinal; il tenait à lui exposer l'état des choses, à se justifier des reproches que lui adressaient les amis du ministre. Richelieu, déjà informé de tout, pressa Bellegarde d'agir de façon à ce que l'assemblée revînt sur un vote qui était cause de si regrettables querelles; mais l'archevêque s'y refusa : il ne voulait consentir à faire rapporter par la compagnie la décision qu'elle avait prise que si elle en manifestait unanimement le désir. Ne pouvant rien tirer de plus du prélat, Richelieu prit le parti de mander à Paris l'assemblée tout entière, se flattant que, placée sous sa main, elle céderait à ses objurgations. L'ordre fut donné, et les députés quittèrent momentanément Mantes pour aller se réunir dans la capitale, au couvent des Feuillans; mais le cardinal avait trop présumé de son ascendant. La majorité persévéra dans sa résolution antérieure de ne point accorder les 700,000 livres. La seule concession qu'elle fit fut une subvention de 100,000 livres en plus des 4 millions et elle signifia à Ri-

chelieu qu'elle ne donnerait rien au delà. La somme votée, les députés reprirent la route de Mantes sans s'arrêter à Rueil pour rendre leurs devoirs au cardinal, qui y était allé respirer l'air des champs. Le ministre en fut profondément offensé et vit là un grave manque d'égards à sa personne.

Les séances reprirent leur cours. L'évêque de Nîmes jugea à propos de renoncer à son opposition, mais il en résulta une discussion où perçait l'aigreur des deux partis. Ils ne s'entendaient pas sur les formes dans lesquelles le retrait de la réclamation du prélat devait avoir lieu. Tandis que les choses se passaient à Mantes en discussions misérables, les colères s'amassaient dans le conseil royal contre les fauteurs du refus de l'assemblée. Louis XIII, poussé par son ministre, résolut d'agir d'autorité, et il envoya à la compagnie un nouveau message dont le ton impérieux témoignait de son mécontentement. Loin d'apporter une concession, ce message annonçait de nouvelles exigences. Ce n'étaient plus 700,000 livres, mais 1,200,000 qu'il réclamait. D'Émery déclara qu'il ne fallait pas moins pour compléter le chiffre des 6 millions que sa majesté avait entendu recevoir. Le commissaire royal fit au nom de son maître les plus sanglans reproches à l'assemblée et lui déclara qu'elle devait se trouver fort heureuse que le roi n'exigeât pas davantage. Il ajouta que, si sa majesté essuyait encore un refus, elle se ferait justice elle-même, sa volonté étant qu'on statuât le jour même sur sa demande. L'archevêque de Sens essaya encore quelques représentations; il insinua que la conscience du roi ne consentirait pas à s'approprier les biens de l'église et à en user ainsi avec une assemblée qui avait fait pour la couronne plus qu'aucune autre. D'Émery demeura inflexible et il dit tout haut en sortant, à l'évêque de Nantes, qui le reconduisait jusqu'à la porte, qu'il avait une lettre du roi pour faire suivre l'assemblée au camp d'Aire, où se trouvait sa majesté, afin de mettre un terme à tout ce mauvais vouloir. Il devenait trop clair que Louis XIII était résolu à réduire les députés à l'obéissance. La position de ceux-ci était perplexe. La peur gagna le plus grand nombre. Diverses propositions furent agitées. L'évêque d'Auxerre, voyant la majorité s'ébranler, chercha à l'entraîner en promettant ses bons offices près du cardinal pour obtenir une modération des 1,200,000 livres une fois qu'elles auraient été votées, mais il représenta qu'il importait avant tout de s'en remettre au bon plaisir du roi.

Malgré ses efforts, les présidens repoussèrent ce qu'ils qualifiaient d'acte de servilité. Les débats se prolongèrent plusieurs jours durant lesquels Richelieu faisait activement agir ses affidés. Il manœuvra si bien qu'une majorité finit par se former de son côté. Alors le président, Bellegarde, usant du dernier moyen qui lui res-

tait pour empêcher l'assemblée de se déjuger, déclara que la décision qui serait prise n'aurait pas sa signature tant que le procès-verbal de la séance du 15 mai demeurerait sans la sanction nécessaire à sa validité, c'est-à-dire sans être revêtu de toutes les signatures, et tant que la protestation que l'évêque de Nîmes avait voulu retirer n'aurait point été déposée aux archives. Ces moyens dilatoires n'eurent pas d'effet. La résistance était aux abois. La somme fut donc votée, sous la réserve qu'on solliciterait le cardinal d'intervenir près du roi, afin d'obtenir une modération. Mais les opposans luttèrent jusqu'à la fin, et le vote ne fut point enlevé sans une discussion où l'indignation des récalcitrans s'exhala en paroles violentes. Les partisans du pouvoir royal ne se firent pas faute d'attaquer les prétentions des cléricaux. « Il fut dit alors des choses, rapporte Montchal, contre les droits de l'église qui firent hérisser le poil de ceux qui avaient les sentimens vraiment ecclésiastiques. » Les deux archevêques présidens et sept députés qui persistaient comme eux à repousser la demande de la couronne refusèrent de signer la délibération et sortirent avec éclat de la salle des séances, en protestant contre les moyens qu'avait employés le gouvernement pour arracher le vote. Il y avait parmi eux quatre évêques, ceux d'Évreux, de Maillezais, de Bazas et de Toulon. Les trois députés du second ordre étaient le doyen de Bordeaux, l'archidiacre d'Arles et le sacristain de Nîmes. Les neuf dissidens allèrent se réunir en un lieu séparé et dressèrent procès-verbal de ce qui s'était passé. Bellegarde, plus résolu que jamais dans son opposition, transmit au commissaire royal pour être présentés au roi, les motifs de sa conduite. Il espérait ménager à l'assemblée, qui avait toujours trouvé Richelieu entre elle et Louis XIII, le moyen d'être enfin admise à faire entendre au monarque ses remontrances. Le cardinal para le coup, il sut s'arranger pour que les présidens n'obtinssent pas l'audience royale ; il fit dire qu'il se chargeait de toute la négociation, se faisant fort d'amener sa majesté à une réduction de 300,000 livres sur la somme qu'avait accordée le clergé. Il engagea en conséquence les députés dissidens à aller reprendre leur siège. Ceux-ci se laissèrent persuader et reparurent aux séances suivantes, où l'on poursuivit avec plus de calme l'expédition des affaires. Bientôt le commissaire royal se présenta de nouveau à Mantes et fut introduit. Il commença son discours par remercier l'assemblée au nom de son maître de l'allocation qu'elle avait accordée à l'état; puis, prenant un tout autre ton, il déclara que le roi avait été informé de l'opposition faite à ses volontés par plusieurs prélats qui étaient sortis de la salle lors d'une des dernières délibérations. Par un tel acte, disait-il, ces députés avaient renoncé de fait à leur mandat, et sa majesté leur commandait en conséquence de se retirer sans

délai en leur diocèse. Comme les deux archevêques et les quatre évêques étaient là présens, d'Émery leur intima l'ordre de quitter sur-le-champ la salle. Montchal ayant déclaré qu'il se conformerait à la décision que l'assemblée jugerait à propos de prendre, le commissaire repartit qu'il ne s'agissait pas d'une décision à prendre, mais d'un ordre du roi à exécuter, et, descendant du siège élevé où on l'avait fait asseoir selon l'usage, il alla se poster à la porte de la salle et exigea que les députés dissidens sortissent devant lui. Puis, cette expulsion opérée, il se retira en assurant l'assemblée des bonnes dispositions du roi à son égard. Un tel traitement infligé à d'éminens prélats remplit de douleur et de confusion toute l'assistance, qui se sentait profondément atteinte dans sa dignité. Richelieu ne permit même pas aux évêques si brutalement chassés de s'arrêter quelques instans à Paris pour mettre en règle leurs propres affaires; défense leur fut faite de passer par cette ville. Vainement l'assemblée décida d'envoyer au roi une députation afin de le prier de révoquer l'ordre qu'il avait donné et d'autoriser les six évêques à revenir prendre leur place aux séances. Louis XIII se trouvait alors à Abbeville, où la petite ambassade dut l'aller joindre. L'évêque d'Auxerre avait eu soin de s'en faire nommer avec celui de Chartres, et, de concert avec Richelieu, ils firent manquer la démarche. Le roi ne voulut rien entendre, comme l'avaient bien pressenti les prélats expulsés, car ils avaient déjà pris le chemin de leur diocèse. On n'épargna à ceux-ci aucune avanie, et le cardinal de Retz, rappelant dans ses *Mémoires* cette triste affaire, écrit : « M. le cardinal de Richelieu avait donné une atteinte cruelle à la dignité et à la liberté du clergé dans l'assemblée de Mantes, où il avait exilé, avec des circonstances atroces, six de ses prélats les plus considérables. » L'assemblée dut achever sa session étant ainsi mutilée, elle procéda au département des sommes votées, et ceux qui étaient dévoués au cardinal n'eurent plus à redouter l'opposition de ses adversaires sur diverses questions que soulevait cette répartition. L'évêque de Chartres, dont rien ne balançait plus l'influence, fit régler les décharges et les rémunérations pécuniaires à sa guise. Les députés qui avaient le mieux servi Richelieu ne manquèrent pas d'obtenir des gratifications. L'assemblée statua sur diverses contestations qui touchaient aux prérogatives de l'église, et pour le règlement desquelles le ministre, satisfait de ce qu'il avait obtenu, n'entreprit pas de contrecarrer les prétentions ecclésiastiques. De ce nombre était la surveillance des petites écoles que les évêques diocésains entendaient s'attribuer exclusivement et que leur disputaient les présidiaux.

L'assemblée se sépara. Richelieu avait eu en somme le dessus.

car les concessions qu'il avait dû faire étaient légères, mais il avait sali sa victoire par des actes arbitraires et l'emploi d'une violence sans exemple à l'égard du clergé. Maître, par cette sorte de coup d'état, des affaires ecclésiastiques, il poursuivit sans obstacle, pendant quelques mois, son projet de tirer de l'église toutes les ressources dont le gouvernement avait besoin. Il introduisit à son gré des changemens dans le département des décimes; il s'appropria des deniers versés à la recette générale; il communiqua au conseil du roi les comptes dont le clergé entendait garder le secret. Loin d'arrêter la recherche des amortissemens, il la fit poursuivre, comme si l'impôt destiné à les remplacer n'avait point été voté. Il étendit la contribution du huitième denier mise sur les aliénations. Il disposa, en un mot, du budget du clergé et grossit ainsi, outre mesure, le chapitre des frais communs. Les députés étaient impuissans à empêcher ces envahissemens. L'assemblée pas plus que l'église n'avait ni sergens ni exempts pour faire respecter ses décisions et défendre par la force ses immunités. Elle devait s'en remettre au bras séculier, et ce bras était précisément celui qui le frappait. Les députés s'en retournèrent dans leurs provinces aigris et humiliés : ils pouvaient penser à organiser une résistance passive et, en échauffant le zèle religieux des populations, opposer la sédition à l'arbitraire; mais Richelieu avait fait dire aux évêques expulsés de Mantes qu'ils répondaient sur leur tête des émotions qui viendraient à se produire dans leurs diocèses. Toutefois, si les âmes pieuses témoignaient aux prélats, aux ecclésiastiques si durement traités, de la compassion, si quelques hommes indépendans louaient la fermeté qu'avaient montrée plusieurs évêques, le gros de la nation demeurait indifférent à des mesures qui ne l'atteignaient pas, le clergé s'étant toujours regardé comme formant un corps à part. Il arrivait que ceux qui faisaient alors le plus d'opposition au gouvernement du cardinal s'appuyaient sur le saint-siège et demandaient à des brefs la protection que leur refusait la couronne; or la curie romaine était après tout une cour étrangère, et les partis qui ont fait appel à l'étranger, en France, se sont promptement aliéné les sympathies de la nation. La résistance aux ordres de Richelieu ne trouva donc pas d'écho dans la bourgeoisie, qui souffrait moins que les deux autres ordres du despotisme du cardinal et qui achetait volontiers, au prix de ses franchises municipales, une administration meilleure et une prospérité intérieure dont elle avait sa part. Le clergé dut se résigner et attendre que ce régime, qui ne supportait pas de contradicteurs, pût finir avec l'homme qui en était l'âme. Il n'attendit pas longtemps. Les jours du ministre étaient comptés, et la

blessure qu'il avait faite à l'église ne resta ouverte et saignante que quelques mois. En mourant, Richelieu se repentit-il d'avoir ainsi traité le corps auquel il appartenait et qui l'avait porté aux plus grands honneurs? Il ne le semble pas. Interrogé par le curé de Saint-Eustache, qui l'assistait à son heure suprême, pour savoir s'il pardonnait à ses ennemis, le fier cardinal répondit qu'il n'avait eu d'autres ennemis que ceux de l'état. Il avait peut-être raison, car l'état c'était alors, ce devait être surtout par la suite un régime d'autorité absolue qui remettait au roi et à son conseil toute la direction des affaires, qui les investissait d'un pouvoir sans appel et soumettait tous les sujets à une constante unité d'activité et d'obéissance. Les membres du clergé qui résistaient aux exigences de la couronne ne comprenaient pas ainsi leur rôle; ils n'acceptaient la monarchie absolue qu'à la condition qu'elle se subordonnât à l'autorité de l'église, et ne pas commander là où ils prétendaient que devait s'exercer cette autorité, c'était pour eux la servitude. Ils n'acceptaient pas de milieu entre la domination et le martyre, et ils se résignaient plus facilement à le subir qu'à se ravaler au rang des autres sujets; ils maintenaient que, quelles que fussent les formes de l'état, l'église gardait toujours ses droits, droits d'une nature infiniment supérieure à ceux que concèdent les conventions humaines parce qu'ils viennent de Dieu. Ramener les ecclésiastiques au rang de simples sujets, imposer à leur corps les mêmes devoirs politiques qu'aux profanes, c'était à leurs yeux un sacrilège, et le mot le disait, c'était profaner ce qui devait demeurer saint. Il était donc impossible au monarque de réduire le clergé, dans lequel il ne voyait que des auxiliaires, au joug sous lequel se courbait peu à peu toute la nation. Le gouvernement royal ne parvenait à affaiblir dans cet ordre l'esprit d'indépendance qu'en multipliant les attaches temporelles qui retenaient les ecclésiastiques à son bon plaisir, en remplissant les évêchés et les bénéfices d'hommes qui y cherchaient la considération et le bien-être plus qu'ils n'y travaillaient à l'accomplissement du devoir sacerdotal. Il se trouvait ainsi condamné à abaisser moralement le clergé, pour le contenir, et à faire dans les affaires de la religion une part de plus en plus large aux intérêts mondains.

Voilà comment l'église gallicane, en devenant plus docile aux exigences de la couronne, perdait de son autorité religieuse. Sans la dépouiller de ses richesses, et, pour l'amener à contribuer davantage à soutenir les charges matérielles de l'état, le roi travaillait à l'éloigner de plus en plus de sa mission. Les biens qui avaient fait jadis sa force étaient devenus la cause de sa déchéance morale.

ALFRED MAURY.

LA STATISTIQUE

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il est peu de questions qui aient été plus agitées depuis une quinzaine d'années que celle du régime et de l'organisation de notre enseignement supérieur. C'est par centaines que se chiffrent les publications inspirées par ce grave objet, et il ne se passe guère de jour sans que la presse quotidienne elle-même, autrefois si dédaigneuse et si peu au courant des choses de l'université, se montre préoccupée de la situation et des progrès de nos écoles. On peut dire que, sous ce rapport, l'opinion publique en France a subi la plus complète et la plus heureuse transformation. D'apathique et détachée qu'elle était, elle est devenue singulièrement attentive et vigilante. Ce qui était le domaine de quelques initiés est tombé dans le domaine public, et l'on n'est plus, grâce à Dieu, taxé de pédantisme parce que l'on s'occupe plus volontiers du perfectionnement de notre système d'éducation que de l'amélioration de la race chevaline. Au contraire, et peut-être y aurait-il plutôt à modérer l'opinion qu'à la stimuler, tant elle apporte de fougue en des matières où la première condition du progrès est de se hâter avec une sage lenteur et de se défier des empiriques et des charlatans.

A ce point de vue, la statistique récemment publiée par le ministère de l'instruction publique ne pouvait arriver plus à propos. Il était bon qu'une nouvelle enquête officielle vînt compléter et continuer celle de 1868 et montrer les progrès accomplis depuis dix

années dans toutes les branches de notre haut enseignement. On pouvait craindre en effet que les événemens intervenus durant cette période, dans l'ordre politique aussi bien que dans l'ordre scolaire, n'eussent en quelque mesure justifié les espérances des ennemis de l'université. Les fluctuations parlementaires d'une part, la loi de liberté votée par l'assemblée nationale en 1875 de l'autre, pouvaient avoir eu de fâcheux effets dont le gouvernement avait le devoir de se préoccuper, et qu'en tout cas il lui appartenait de constater. La lecture de la statistique de l'enseignement supérieur est heureusement faite pour dissiper ces appréhensions. Sans être de tous points satisfaisante, la situation qu'elle nous révèle est cependant meilleure qu'on ne devait le supposer. Grâce aux libéralités des chambres, d'importantes améliorations ont été réalisées; la plupart des services dépendant de la direction de l'enseignement supérieur ont vu leurs crédits augmentés; d'utiles créations de chaires, de facultés et même d'écoles ont été faites. Bref, de sérieux résultats ont été poursuivis et obtenus.

Il serait superflu de rechercher ce qui, dans cette œuvre collective, revient en propre à chacun des quinze ministres de l'instruction publique qui depuis 1870 ont exercé le gouvernement de l'Université; mais on ne sera que juste en payant un tribut d'éloges à l'habile et infatigable administrateur qui a pris une si large part à ces travaux. Ce n'était pas une tâche facile que de suivre un plan régulier de réformes à travers les régimes les plus divers et de perpétuels changemens de personnes. Il fallait compter avec les susceptibilités des uns, l'inexpérience des autres, surtout avec la mobilité des événemens. M. Du Mesnil a doublé tous ces obstacles avec une adresse et un tact supérieurs. Sans froisser personne, en dépit de la surveillance un peu jalouse dont il était l'objet, il a su faire prévaloir les idées dont il s'était constitué le défenseur et continuer la tradition qui lui avait été léguée. La statistique de l'enseignement supérieur n'est signée que d'un nom; à vrai dire, elle en devrait porter deux : celui du ministre (1) et celui de son collaborateur, et c'est bien le moins qu'au début de cette étude nous les fassions figurer l'un à côté de l'autre.

I.

La statistique de 1868 formait un gros volume in-octavo d'environ huit cents pages où se trouvaient les renseignemens les plus complets sur les attributions de chacun des groupes de fonctionnaires, sur le nombre des chaires et sur l'enseignement propre à chacune d'elles; sur le nombre des inscriptions trimestrielles et

(1) M. Bardoux.

des diplômes conférés par les jurys d'examen, sur le chiffre des recettes opérées pour le compte du trésor et sur la répartition des crédits inscrits au budget. Ces premières indications étaient complétées par une série de notices reproduisant les principales dispositions des lois, décrets, ordonnances, arrêtés ou circulaires qui régissent encore ou qui ont régi l'Université de France et les grands établissemens qui s'y rattachent. Il y avait là des élémens de comparaison d'autant plus précieux qu'ils n'avaient jamais été groupés de cette sorte et que leur confrontation mettait dans une plus vive lumière les défauts d'organisation et les lacunes de notre haut enseignement. Ces défauts étaient d'ailleurs signalés à l'attention des pouvoirs publics dans un rapport d'ensemble qui formait pour ainsi dire la préface du volume et où le ministre d'alors, sortant un peu de la réserve habituelle aux documens officiels, établissait la nécessité d'un certain nombre de réformes, qui ont été réalisées depuis ou qui le seront prochainement.

Le plan de la nouvelle statistique de l'enseignement supérieur ne diffère pas sensiblement de ces données. On y retrouve la même ordonnance et la même méthode, la même disposition de matières et la même abondance de chiffres, de faits et de renseignemens. Elle débute, comme l'autre, par un rapport détaillé du ministre au chef de l'état, et ce rapport lui-même offre plus d'un point de ressemblance avec celui de 1868 : c'est la même inspiration et le même fonds d'idées. On y sent une même conviction, fortifiée par l'expérience et, malheureusement, éclairée par de tristes leçons. C'était presque une témérité d'oser dire en 1868, à ce pays infatué de lui-même, que son outillage scientifique était devenu complètement insuffisant et qu'il avait de grands efforts à faire pour maintenir sa supériorité intellectuelle. Il y fallait, en tout cas, beaucoup de mesure et l'on risquait fort, en poussant un pareil cri d'alarme au lendemain de l'exposition de 1867, de passer pour un prophète de malheur et de n'être point écouté. Car c'est le sort commun des réformateurs d'avoir à lutter contre la routine et l'optimisme officiel et d'y succomber. Aujourd'hui ce danger n'est plus à craindre; l'opinion publique est faite; les partis sont unanimes, et l'on ne trouverait pas dans nos chambres un orateur qui eût le courage de refuser son vote aux allocations réclamées dans l'intérêt de nos grands établissemens scientifiques. Sous ce rapport, la statistique de 1878 est d'une lecture infiniment plus réconfortante que son aînée. Elle est aussi plus complète et renferme plus de matières : mille pages au lieu de huit cents. Toutes les notices ont été retouchées et souvent développées. De nouveaux chapitres ont été ajoutés aux anciens. Ainsi l'on n'avait pas cru devoir en 1868 consacrer un titre spécial à l'administra-

tion centrale et au conseil supérieur de l'instruction publique. L'auteur de la statistique de 1878 a eu l'idée de placer au début de son travail une étude sur les origines et l'organisation actuelle de l'enseignement public en France, qui contient les plus curieux documens, entre autres une situation des vingt-trois universités existant avant 1789.

Chaque ordre d'enseignement possède son système propre d'examens et de grades, et son régime particulier d'études; cependant, tous nos établissemens d'enseignement supérieur sont soumis à une discipline et à des règlemens communs d'administration. La statistique de 1878 résume tous ces règlemens dans un chapitre spécial.

Ailleurs, elle présente l'état des bâtimens du Collège de France, du Muséum, de l'École des langues orientales vivantes, de l'École des chartes, de l'École normale, de la bibliothèque de l'Université et des établissemens astronomiques et météorologiques, et elle récapitule toutes les demandes d'augmentations de crédits soumises aux chambres depuis dix ans. Ces additions réparent fort à propos quelques omissions échappées aux ouvriers de la première heure, et donnent à la nouvelle statistique quelque chose de plus achevé. Elles trouveraient d'ailleurs leur justification (surtout celles d'un caractère historique) dans une pensée qu'on ne saurait trop louer. M. le ministre de l'instruction publique voudrait que le gouvernement « coordonnât dans une loi générale les dispositions les plus essentielles de la législation de l'enseignement public supérieur. » Il trouve avec raison que ces dispositions, éparses dans une foule de lois, de décrets, d'arrêtés et de règlemens dont beaucoup sont tombés en désuétude, auraient besoin d'être révisées. Tout le monde y gagnerait : l'administration y apprendrait à mieux connaître l'étendue de ses droits, les fonctionnaires à mieux apprécier la mesure de leurs obligations professionnelles. En tout cas, on y verrait plus clair, et bien des malentendus, qui résultent de la complication des textes, disparaîtraient. On doit souhaiter que ce travail de codification ne tarde pas à se faire dans les bureaux du ministère de l'instruction publique. Autrement il se fera ailleurs, et peut-être ne se fera-t-il pas aussi bien.

Il nous faut aussi donner des éloges à l'idée qu'a eue l'auteur de la statistique de placer en annexes des tableaux relatifs à l'organisation et à l'enseignement des universités libres. Le régime de libre concurrence inauguré par la loi du 12 juillet 1875 imposait au gouvernement cette comparaison. Il lui appartenait de mettre en regard de la situation de nos écoles un aperçu des résultats obtenus par les facultés catholiques. Ces résultats sont encore, à vrai

dire, fort incomplets, et l'on aurait tort d'en tirer dès aujourd'hui des conclusions d'un caractère général. Toutefois ils présentent déjà quelques indications utiles, et les pouvoirs publics y trouveront certainement, s'ils sont clairvoyans, plus d'une raison de hâter l'élaboration de la loi de réorganisation que le gouvernement devait déposer dans le délai d'un an (art. 24 de la loi du 12 juillet 1875) et que nous attendons encore.

Ce n'est pas qu'il n'ait été fait de sérieux efforts pour mettre nos grandes écoles en état de résister victorieusement à la concurrence des établissemens libres. Le rapport de l'honorable M. Bardoux énumère brièvement les améliorations qui ont été réalisées depuis dix ans dans les services de l'inspection générale, de l'administration académique et des facultés, et l'on doit reconnaître que de ce côté, tant par les soins de l'état que par la sollicitude des villes, de sensibles progrès ont eu lieu. Mais que de lacunes encore à combler, que de réformes urgentes à pratiquer! Dans quel état de dénûment se trouvent, sur bien des points, nos laboratoires, nos bibliothèques, nos collections! De quel faible éclat brillent nos facultés de province, sauf quatre ou cinq, à côté des grands foyers allemands! Tous ces *desiderata* sont signalés dans la statistique. Elle y consacre tout un chapitre où se trouvent résumés les vœux des facultés et les vues du gouvernement lui-même. La question de la réorganisation de notre haut enseignement, de la direction à lui imprimer et des réformes à y introduire, apparaît là dans toute sa complexité, avec ses contradictions, ses difficultés, ses écueils : d'un côté l'esprit de routine, de l'autre l'esprit d'aventure et d'imitation maladroite de l'étranger ; ici, la tradition, là, l'empirisme. Le sujet était particulièrement délicat. L'auteur de la statistique n'a pas craint de l'aborder et, malgré la réserve que lui imposait son caractère, il a su le traiter avec assez d'étendue pour n'omettre aucun point important.

On essaiera de faire ici de même; on voudrait examiner à la lumière des documens et des faits contenus dans la statistique de 1878 les principales réformes dont notre enseignement supérieur semble susceptible, en s'attachant de préférence à celles dont l'administration elle-même reconnaît la convenance. On ne risquera pas ainsi de se jeter dans une discussion théorique et sans application immédiate; on ira droit aux choses pratiques et dès à présent réalisables. Toutefois on fera précéder cette étude d'un court résumé dans lequel on rappellera tout ce qui s'est fait depuis 1868, dans l'intérêt des hautes études et de leurs représentans. C'est le plan suivi par la statistique; on n'en saurait adopter un plus logique.

II.

Il nous faut d'abord citer quelques chiffres.

En 1867, le total des inscriptions prises dans les facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres, de pharmacie, et dans les écoles préparatoires, se montait à 54,299. En 1876, il s'est élevé à 55,191 ; soit une augmentation de 892 inscriptions ou de 223 élèves environ, puisque le nombre des inscriptions prises annuellement est de quatre. A ne considérer que ces chiffres en eux-mêmes, on pourrait croire que la population de nos facultés est, à peu de chose près, demeurée stationnaire. Il s'en faut pourtant que ces apparences soient conformes à la réalité. Si nos facultés de médecine et des sciences, nos écoles supérieures de pharmacie et nos écoles préparatoires de médecine ont vu s'élever le nombre de leurs inscriptions, les facultés de théologie, des lettres et de droit, ces dernières surtout, ont vu diminuer le nombre des leurs dans des proportions presque aussi considérables. Le droit en a perdu 1,878, les lettres 1,715. Faut-il attribuer ces mécomptes au délaissement des études littéraires et juridiques par la jeunesse? Faut-il y voir seulement la conséquence de nos pertes de territoire, et l'effet de la loi du 12 juillet 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur? La statistique paraît incliner à cette dernière opinion, en se fondant sur ce fait que, si le nombre des élèves a diminué dans les facultés de droit et des lettres, celui des docteurs a augmenté. En 1868, il n'avait été délivré que 132 diplômes de docteurs en droit et 11 diplômes de docteurs ès lettres. En 1876, il en a été délivré 189 d'une part et 12 de l'autre. La progression n'est pas, on le voit, bien considérable; pour les lettres, elle est même insignifiante, et l'administration aurait tort de se reposer sur ces chiffres. Ils ne sont assurément pas inquiétans, mais ils pourraient être plus en rapport avec les sacrifices que l'état s'est imposés depuis quelques années.

Qu'on ne croie pas au moins que ces sacrifices aient eu rien d'exagéré. En 1867, la somme des crédits permanens inscrits au budget de l'enseignement supérieur était de 7,013,171 francs. En 1878, elle se montait à 13,058,556 fr., soit une augmentation de 6,045,385 fr., qui s'est répartie pour les deux tiers entre les diverses facultés, pour l'autre tiers entre nos grands établissemens scientifiques et nos écoles spéciales. Ces chiffres, il est vrai, sont loin de comprendre toutes les dépenses supportées par l'état. A côté des crédits permanens inscrits au budget du ministère de l'instruction publique figurent pour des sommes importantes plusieurs cré-

dits extraordinaires et annuités qui ont permis à l'administration d'entreprendre ou d'achever de grands travaux d'appropriation et de construction. Il faudrait aussi, dans cette évaluation, tenir compte des sacrifices que beaucoup de villes et de départemens se sont imposés pour aider à l'œuvre de l'état. En revanche, il convient de défalquer du total des sommes affectées à l'enseignement supérieur les recettes des facultés et des écoles supérieures ou de plein exercice de pharmacie et de médecine. Ces recettes figuraient au budget de 1876 pour un chiffre de 4,343,660 fr. Les résultats connus de l'exercice 1877 le portent à 4,478,980 fr., d'où il suit que la dépense réelle de l'état se réduit à 9,714,896 francs.

Si l'on compare cette somme à celles qui sont absorbées par d'autres grands services publics, on reconnaîtra qu'elle est encore bien modeste. Toute faible qu'elle est, elle a cependant permis de réaliser dans notre haut enseignement de notables améliorations. C'est ainsi que la condition de la plupart des professeurs de facultés a été sensiblement rehaussée. Jusqu'en 1875, le traitement de ces fonctionnaires se composait d'un *fixe* et d'un *éventuel* proportionnel au nombre des examens que chacun avait fait passer, ou au nombre des élèves inscrits. Ce régime présentait plus d'un inconvénient. En premier lieu, le nombre des examens et des élèves pouvait notablement varier d'une année à l'autre, en sorte que les émolumens des maîtres se trouvaient exposés à de perpétuelles fluctuations; ensuite le système de l'éventuel était souvent un obstacle aux changemens de résidence et à la création de nouvelles chaires. En effet, les droits de présence étant répartis au prorata entre tous les professeurs d'une même faculté, ceux-ci se montraient naturellement hostiles à des fondations qui les atteignaient dans leur revenu, et l'administration, dans bien des cas, n'osait passer outre. Une loi du 22 décembre 1875 et deux décrets des 14 et 15 janvier 1876 ont fait cesser cet état de choses. Désormais les professeurs de facultés n'ont plus qu'un seul traitement, qui a le double mérite d'être entièrement fixe et supérieur à l'ancien. A Paris, ils reçoivent les uns 15,000, les autres 13,000 francs. En province, le traitement minimum a été fixé à 6,000 francs pour les cinq ordres d'enseignement; le maximum à 11,000 francs pour le droit et les lettres, à 10,000 pour la médecine et les sciences, à 8,000 pour les écoles de pharmacie, chiffres sensiblement supérieurs à la moyenne du traitement qu'avaient autrefois les professeurs de ces divers enseignemens dans les facultés les plus favorisées, telles que Toulouse et Montpellier.

Le traitement des professeurs de nos grands établissemens scientifiques ne pouvait demeurer stationnaire dans le temps que celui des professeurs de facultés s'élevait. Les émolumens des pro-

fesseurs du Collège de France et du Muséum ont donc été portés de 7,500 fr. à 10,000, ceux des professeurs de l'École des langues orientales vivantes de 5,000 à 7,500, ceux des professeurs de l'École des chartes de 2,400 et 4,000 à 5,000. L'École normale n'a pas été tout à fait aussi largement traitée; cependant on ne l'a pas oubliée. En 1874, un premier crédit avait déjà permis de distribuer ses maîtres de conférences en trois groupes et de leur allouer des émolumens proportionnels au nombre de leçons que chacun d'eux fait par semaine. Dans sa dernière session, la chambre leur a voté une nouvelle augmentation de 1,000 francs. Et elle ne s'arrêtera pas là, elle voudra faire disparaître l'inégalité choquante qui existe entre les traitemens de ces maîtres et celui des professeurs du Collège de France et du Muséum. En l'état, l'École normale, au lieu d'être un couronnement de carrière, n'est qu'une étape pour la plupart des hommes distingués qui s'y rencontrent. On ne s'y établit pas; on la traverse. On y séjourne deux, trois ou quatre ans, en attendant une vacance à la Sorbonne ou au Collège de France; on n'y demeure pas. Il faut sans doute attribuer ce phénomène à l'attraction qu'exercent sur beaucoup d'esprits un enseignement plus oratoire et plus brillant. Mais il a d'autres causes encore, et l'on ne croit pas se tromper en affirmant qu'une de ces causes est précisément l'état d'infériorité pécuniaire où l'on s'obstine à maintenir toute cette catégorie de fonctionnaires.

Il ne suffisait pas de relever la condition des professeurs; on devait encore leur assurer ainsi qu'aux étudians qui étudient vraiment les espaces, les instrumens, les livres, en un mot toutes les ressources indispensables au progrès des hautes études. Or nous étions précisément sous ce rapport dans le plus lamentable dénûment. C'est à peine si nos professeurs de chimie, de physique ou d'histoire naturelle disposaient, à Paris même, de salles suffisantes à la préparation de leurs cours. « Il faut avoir vu, dit la statistique, nos locaux, il y a dix ans, pour se faire une juste idée de leur indigence. Tout nous manquait, et la Sorbonne elle-même peut se souvenir de ce qu'étaient ses laboratoires avant la création de l'École des hautes études. » Dans les départemens c'était bien pis; il n'y existait pas avant 1868 deux laboratoires de recherches entretenus par l'état. Nos savans étaient réduits, comme le fut longtemps l'illustre Claude Bernard, à travailler solitairement chez eux, sans former d'élèves, et n'ayant le plus souvent à leur disposition qu'un misérable outillage. Cette situation avait déjà sensiblement changé dans les dernières années de l'empire, grâce à la fondation dont il vient d'être question. A l'heure actuelle, des travaux considérables s'achèvent à Paris et dans les départemens, ou seront prochainement entrepris. La faculté de médecine, qui étouffait dans

ses vieux murs, va pouvoir enfin respirer. Ce grand établissement ne possédait que deux amphithéâtres, qu'une seule salle de conférences, et ses jurys d'examen en étaient réduits à tenir leurs séances dans la galerie du musée Orfila, ou dans le cabinet du doyen. Un traité passé entre l'état et la ville de Paris a mis à sa disposition un vaste terrain qui forme comme un îlot entre la place de l'École-de-Médecine, le boulevard Saint-Germain, la rue Hautefeuille et la place Larrey. La nouvelle faculté sera là complètement isolée; elle possédera six amphithéâtres, trois laboratoires, huit salles de conférences et d'examen, des cabinets d'études et de réunion pour les professeurs et de beaux locaux pour la bibliothèque et les collections.

Il existe, à quelque distance de l'École de médecine, un groupe de vieilles maisons tombant en ruines et péniblement reliées entre elles par d'informes constructions. C'est là que depuis des années était *campée* l'École pratique de la faculté de médecine. Encore plus que la faculté, l'École pratique souffrait du manque d'air et d'espace. Par un contrat passé entre l'état et la ville, de nouveaux terrains d'une contenance de près de 8,000 mètres ont été mis à la disposition de M. le ministre de l'instruction publique, et sur ces terrains s'élèvent déjà de vastes bâtimens où tous les services dépendant de l'École pourront être confortablement installés. L'ancienne école ne possédait pas d'amphithéâtre; la nouvelle en aura six, avec six salles de conférences, quatorze laboratoires au lieu de six et cent quatre-vingts tables de dissection au lieu de quatre-vingts. La dépense totale ne s'élèvera pas à moins de 4,700,000 francs.

L'École supérieure de pharmacie se trouvait, elle aussi, dans le plus fâcheux état de délabrement. Elle sera prochainement transférée dans un bel édifice qui s'élève sur les terrains détachés du jardin du Luxembourg; on s'occupe déjà de son installation. Tout près d'elle, sur ces mêmes terrains, s'ouvrira bientôt l'hôpital des cliniques, qui dépendait autrefois de l'École pratique et qu'on en a distrait pour faire place à d'autres services.

Enfin, pour couronner cet ensemble imposant de travaux, un projet de loi concerté entre l'administration et le conseil municipal et présenté le 11 janvier 1878 à la chambre des députés tranche la question si longtemps en suspens de l'agrandissement et de la reconstruction de notre vieille Sorbonne. Il y avait longtemps que des négociations étaient ouvertes à ce sujet entre l'état et la ville. Sous l'empire, à plusieurs reprises, on s'était abouché sans parvenir à s'entendre. Le préfet de la Seine avait son projet; le ministère en avait un autre. D'ailleurs la commission du budget d'alors, il faut bien le dire, était animée des plus mesquines dispositions; bref on ne décida rien, et quand le quatre septembre arriva, la première

pierre de la nouvelle Sorbonne, solennellement posée par M. Fortoul en 1855, attendait encore l'architecte.

Elle l'eût longtemps attendu encore sans doute si l'administration n'avait pris son parti d'une solution devant laquelle le précédent gouvernement avait toujours reculé. Le projet de loi présenté aux chambres coupe en deux la vieille métropole universitaire : d'un côté les facultés des lettres et de théologie, la bibliothèque et l'administration académique, de l'autre la faculté des sciences. Cette dernière serait transférée dans les terrains du Luxembourg, près l'École supérieure de pharmacie; les autres services demeureraient installés dans les vieux bâtimens reconstruits et poussés jusqu'à la rue des Écoles. Cette héroïque mutilation pouvait-elle être évitée? N'existait-il aucun moyen de respecter la vénérable association de nos trois facultés des lettres, des sciences et de théologie? On doit le croire, mais il nous sera bien permis de le regretter. La maison de Richelieu ne parlait pas seulement à l'imagination avec ses murs noircis et son air rébarbatif; ce n'était pas seulement un de ces monumens historiques demeurés debout, parmi les splendeurs disparues, comme un témoin des gloires passées; c'était la plus haute expression matérielle de l'Université, c'était sa capitale. Sans doute on devait l'agrandir : elle était devenue complètement insuffisante; mais il fallait se garder d'altérer son caractère et de lui enlever son unité. La création de grands centres universitaires est à l'ordre du jour, et c'est le moment qu'on choisirait, par une fâcheuse coïncidence, pour disséminer ce qui avait été jusqu'ici réuni, pour détruire le centre par excellence, le premier et le plus ancien de tous! Les chambres voudront sans doute, avant de prononcer un pareil divorce, s'assurer qu'il n'existe pas de solution plus pratique et moins radicale (1). L'Université de Paris leur saurait gré de respecter son berceau.

Quand les travaux qu'on vient d'énumérer seront terminés, le Paris universitaire n'aura plus rien à envier, sous le rapport matériel, aux grandes capitales intellectuelles de l'Europe. Il ira de pair avec Oxford et Berlin. Mais il s'en faudra singulièrement encore que l'outillage de nos facultés de province soit à la hauteur des établissemens similaires de l'étranger. Cependant là aussi de sérieux efforts ont été faits dans ces dernières années. Les villes, entraînées par le mouvement général, ont montré pour toutes les branches de l'instruction publique un zèle et une bonne volonté que le précédent gouvernement n'avait pas rencontrés au même degré chez elles. Marseille, Bordeaux, Caen, Lyon, Douai, Grenoble, pour

(1) Pourquoi, par exemple, maintenir à la Sorbonne l'administration académique et l'appartement du recteur, qui prennent une place considérable, et qui seraient tout aussi bien placés ailleurs?

ne citer que les plus méritantes, se sont imposé de lourds sacrifices pour la création de nouvelles facultés, la transformation de leurs écoles préparatoires ou la restauration et l'accroissement de leurs bâtimens universitaires. A Marseille, l'école préparatoire de médecine et de pharmacie a reçu le titre d'école de plein exercice et a été installée dans l'ancien palais de justice. De ce chef seulement la ville a dépensé 450,000 francs, indépendamment des travaux d'appropriation qu'elle a pris à sa charge. A Bordeaux, le conseil municipal a décidé le transfert des facultés des lettres, des sciences et de théologie dans les bâtimens du lycée actuel. La dépense sera de 1,800,000 francs, dont 1,500,000 francs à la charge de la ville. Antérieurement la ville avait déjà fait 200,000 francs de travaux et fourni les terrains pour la construction d'une faculté de droit. Douai a voté 1,200,000 francs pour l'installation de sa nouvelle faculté de médecine et de pharmacie. Grenoble et Caen vont jeter bas leurs vieux édifices scolaires et les remplacer par des constructions beaucoup plus vastes et beaucoup mieux appropriées aux besoins de la science. A Lyon enfin, le conseil municipal a résolu de consacrer un terrain de 25,000 mètres et une somme de quatre millions à l'établissement de la faculté mixte de médecine et de pharmacie créée par la loi du 8 décembre 1874. Les travaux ne sont pas terminés, mais ils se poursuivent activement, et l'on a tout espoir d'ouvrir dès l'an prochain les salles destinées aux études anatomiques. En attendant, la faculté fonctionne dans les locaux de l'ancienne école et dans un baraquement, pour la construction duquel 90,000 francs ont été dépensés. Nancy, Rennes, Clermont, mériteraient aussi, dans cette énumération nécessairement incomplète, une mention honorable.

C'est à dessein que nous mettons ici les villes en avant. Certes le gouvernement a stimulé leur zèle, et s'est associé dans une mesure fort honorable à leurs efforts, il les a dirigés et maintenus; mais c'est aux municipalités que revient en bonne justice le principal mérite de ces travaux matériels. En revanche, il faut reporter à l'administration tout l'honneur des nombreuses fondations de chaires, conférences et cours complémentaires qui sont venus s'ajouter aux anciens enseignemens. Nous avions dans cette direction de grands efforts à faire pour mettre nos établissemens au niveau des universités allemandes. Dans beaucoup de facultés des sciences et des lettres, l'enseignement n'était représenté que par un nombre de chaires notoirement insuffisant. Cinq et parfois même quatre personnes étaient chargées de satisfaire aux exigences d'un programme écrasant. Il s'ensuivait que dans la plupart des cas nos professeurs étaient conduits à sacrifier certaines parties de leurs cours, les moins brillantes, mais souvent les plus utiles. A Paris même,

pour ne citer qu'un exemple, le plus scandaleux, il n'y avait jusqu'à ces derniers temps que deux professeurs d'histoire à la Sorbonne: l'un pour l'antiquité, l'autre pour les temps modernes. Le moyen âge n'avait pas de chaire spéciale, alors qu'il en compte trois ou quatre dans la dernière des universités allemandes. Pour porter remède à cet état de choses, l'administration a fondé 175 nouvelles chaires, 42 cours complémentaires, et 47 conférences qui n'existaient pas en 1867. L'économie politique, qui ne possédait que deux chaires officielles, l'une au Collège de France, l'autre à la Faculté de droit de Paris, est aujourd'hui professée dans la moitié de nos facultés de droit; le droit commercial, le droit des gens, la législation industrielle, le droit féodal et coutumier ont pris place à côté de l'enseignement traditionnel du droit civil et du droit romain. Dans les sciences, où plus que partout la spécialisation est devenue nécessaire, des branches d'enseignement qui avaient été complètement négligées jusqu'à ces dernières années sont désormais en possession de plusieurs chaires. Dans l'ordre des lettres, l'histoire, la philologie, les antiquités grecques et latines et les langues méridionales se sont également enrichies; enfin un grand nombre de lacunes ont été comblées. Nous ne sommes pas encore au même point que les universités allemandes, que Berlin par exemple, où le seul programme de la faculté de philosophie comprenait en 1869 vingt-quatre heures de cours chaque semaine, sur l'économie politique, les finances, l'administration, la police et l'agriculture; mais nous nous rapprochons du but, et l'on peut déjà l'entrevoir.

L'institution des conférences et des cours complémentaires a eu un autre résultat. Elle a contribué et elle contribuera dans l'avenir à imprimer une direction plus scientifique à notre enseignement supérieur. Dans les universités allemandes, il est rare qu'un professeur obtienne et cherche le succès avec ces grandes leçons d'apparat qui sont dans nos mœurs universitaires, et où ont brillé, où brillent encore tant d'hommes éminens. Sauf de très rares exceptions, l'enseignement consiste en dissertations d'un caractère tout didactique, où le souci de la forme et de l'art ne se fait jamais sentir. Les maîtres ne s'adressent pas, comme chez nous, à des auditoires de passage; ils n'ont en face d'eux que des élèves venus pour s'instruire et non pour chercher un passe-temps. Dans nos facultés, au contraire, le public est complètement disparate et varie suivant les saisons et la température. Pour un élève, on compterait bien dix passans aux cours les plus suivis de la Sorbonne et du Collège de France. Les dames même y sont admises, et ne laissent pas d'ajouter à la difficulté de la tâche imposée par l'usage à nos professeurs. Un pareil auditoire serait nécessairement rebuté par l'a-

ridité d'exercices purement scientifiques. Pour le retenir et l'intéresser, nos maîtres sont obligés de sacrifier beaucoup à la forme. C'est presque une nécessité pour eux de donner à leurs leçons un tour élégant, spirituel; quelques-uns cultivent la grande éloquence et s'y montrent les dignes successeurs des Saint-Marc Girardin et des Cousin. Ces traditions certes ont leur bon et beau côté, et celui qui les voudrait voir disparaître se montrerait bien peu soucieux de notre vieille renommée littéraire. Si nous avons encore une supériorité, c'est assurément celle du beau langage; sachons nous en montrer jaloux. Mais à côté de ces leçons oratoires, plus faciles à critiquer qu'à faire et que l'envie seule voudrait supprimer, il convenait d'encourager et de multiplier les leçons didactiques, celles qui ne retiennent pas le public, mais qui forment des *élèves*. L'auteur de la statistique de 1868 avait ouvert la voie par la création de l'École des hautes études, si critiquée au début, aujourd'hui en pleine prospérité. Il pensait qu'à côté des professeurs ordinaires, il fallait placer, comme dans les universités allemandes, *le privat-docent*, autrement dit le chargé de cours complémentaires ou le maître de conférences. Le gouvernement en demandant les crédits nécessaires à l'établissement de ces nouveaux enseignemens, la chambre en les votant, n'ont fait que réaliser cette pensée.

On en peut dire autant de la nouvelle organisation de l'École des langues orientales vivantes. Destinée dans le principe à préparer des sujets pour nos ambassades, nos légations et nos comptoirs, cette école s'était complètement écartée des intentions du législateur. Elle avait fini par se persuader qu'elle avait été créée exclusivement pour former des lettrés. Les professeurs y faisaient des cours fort savans, mais la langue parlée n'était plus sérieusement enseignée; l'abus était tel, que nous en étions presque partout réduits à emprunter le secours d'agens étrangers. Un décret rendu le 8 novembre 1869 avait déjà ramené l'école à l'esprit de son institution, en plaçant des répétiteurs indigènes à côté des professeurs titulaires et en établissant des examens de sortie qui permettent de constater le degré d'instruction des aspirans au diplôme d'élève breveté. Depuis, de nouvelles et importantes améliorations ont été réalisées sous la même forme que dans nos facultés : c'est-à-dire sous la forme de création de chaires et de cours complémentaires où dominent les exercices pratiques. Quant à l'installation matérielle, elle a été complètement changée. L'École des langues orientales, qui avait autrefois pour unique local une salle de la Bibliothèque nationale, possède aujourd'hui rue de Lille un immeuble important.

L'École des langues orientales n'avait besoin que d'être réorgani-

sée; il a fallu créer de toutes pièces l'école française archéologique de Rome, pour compléter l'œuvre des fondateurs de l'école française d'Athènes. Les membres de cette dernière étaient bien tenus de faire un séjour de trois mois en Italie avant de se rendre en Grèce. Mais ce n'est pas en un si court espace de temps qu'ils pouvaient entreprendre une étude approfondie des monumens, des inscriptions ou des manuscrits. Tout au plus avaient-ils le temps de visiter rapidement Rome, Florence ou Venise. Il faut un an pour bien connaître Rome seule; les jeunes savans qui entreprenaient un voyage circulaire en Italie pour se préparer, pensait-on, par l'étude des antiquités latines à celle des antiquités grecques n'emportaient le plus souvent de cette visite superficielle et faite à coups de guide qu'une impression fugitive et souvent fausse. La fondation en 1874 d'une école française, placée sous la direction d'un savant distingué et se recrutant parmi les membres de l'école d'Athènes (première année), ou parmi les élèves sortans des écoles normales, des chartes et des hautes études, permet déjà d'entrevoir le jour où l'archéologie romaine aura parmi nous d'aussi nombreux représentans qu'en Allemagne. Mais la nouvelle école ne borne pas là le cercle de ses travaux; le moyen âge italien, l'art et la philosophie, la renaissance à la cour des papes, la politique et la diplomatie du saint-siège ont déjà donné lieu de la part des membres et du directeur à d'intéressantes publications, notes ou mémoires. Il faut souhaiter que ce vaste champ reste libéralement ouvert. L'école de Rome a presque autant besoin de lettrés et d'historiens que d'archéologues; pendant que ceux-ci fouilleront la campagne romaine, ceux-là trouveront dans les livres et les manuscrits des trésors enterrés depuis des siècles et dont l'exhumation fera certainement honneur à la science française.

L'école française de Rome n'en est encore qu'à ses débuts, puisque le décret qui l'a organisée n'a guère plus de trois ans de date. L'École pratique des hautes études est un peu plus vieille. Fondée en 1868, elle a déjà dix années d'existence. Chacune de ces années a été marquée par un progrès ou par d'importans travaux. Elle compte à l'heure actuelle 27 conférences et 50 laboratoires d'enseignement ou de recherches, et les publications faites sous ses auspices forment déjà un ensemble de soixante-douze volumes, qui lui ont valu un diplôme d'honneur à l'exposition de Vienne. « Depuis 1869, dit la statistique, l'administration a continué de se diriger sans un moment d'arrêt vers le but que se proposait d'atteindre le fondateur de l'école, M. Duruy. De nouvelles constructions ont déjà permis ou permettront demain d'ouvrir dans toutes les facultés des laboratoires d'élèves; des règlemens d'administration publique ont rendu obligatoires les travaux pratiques qui jusqu'alors n'étaient que facultatifs; soixante-dix emplois de maîtres de conférences ont

été créés; il nous est donc permis de croire que, si le public peut continuer de trouver dans les leçons ouvertes à tous un emploi salutaire de ses loisirs, les élèves des établissemens de l'état trouveront de leur côté dans les exercices d'un caractère plus intime les ressources spéciales et les encouragemens qui leur sont si légitimement dus. » Ces ressources étaient en effet ce qui manquait le plus aux étudians sérieux dans l'ancien état de choses, et c'est à les développer que l'administration a compris qu'elle devait mettre tous ses efforts. Quand toutes nos facultés des sciences seront pourvues de laboratoires, quand les exercices pratiques auront pris dans nos facultés des lettres toute l'extension désirable, le dernier mot ne sera pas dit sans doute ; il restera encore à trouver le moyen d'augmenter le nombre beaucoup trop restreint des jeunes gens qui suivent les cours d'enseignement supérieur avec la pensée de conquérir leurs grades; mais un grand pas aura été fait, et si nos facultés continuent de n'attirer que des auditeurs de passage, du moins on ne pourra pas reprocher au gouvernement de n'avoir pas été jusqu'au bout de son devoir.

III.

L'énumération qui précède était indispensable pour donner aux lecteurs une idée de la situation de notre enseignement supérieur, mais on n'a pu qu'y effleurer en passant quelques-unes des questions qui intéressent l'avenir des hautes études en France. Il nous faut maintenant pour compléter ce travail aborder ces questions. Même après les travaux distingués qui ont paru tout récemment encore dans la *Revue* (1), le sujet ne semble pas épuisé, et peut-être trouvera-t-on qu'il comportait de nouveaux développemens.

On a vu plus haut que la loi du 12 juillet 1875 avait prévu que le gouvernement présenterait, *dans le délai d'un an, un projet de loi ayant pour objet d'introduire dans l'enseignement supérieur de l'état les améliorations jugées nécessaires.* Par cette disposition pleine de prévoyance, le législateur tenait sans doute à marquer qu'il n'entendait pas livrer l'Université sans défense aux coups de ses adversaires émancipés. En même temps qu'il donnait à ceux-ci la liberté, il était naturel qu'il invitât le gouvernement à se préoccuper des moyens de mettre nos établissemens en mesure de supporter la concurrence. Mais le législateur de 1875 avait compté sans la politique et ses vicissitudes. Depuis le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, cinq ministres appartenant aux écoles et aux doctrines les plus diverses se sont succédé rue de Grenelle.

(1) Voir l'étude de M. Michel Bréal dans la *Revue* du 15 décembre 1878.

Il était difficile que l'administration centrale se livrât, dans ces conditions précaires, à des travaux un peu suivis; ce qu'une main eût ébauché, une autre main l'eût défait. Ainsi l'honorable M. Waddington avait élaboré un projet qu'il était à la veille de soumettre aux chambres; ce projet avait été précédé d'une enquête à laquelle avaient pris part toutes les facultés de France, les recteurs, les inspecteurs généraux et un certain nombre de personnes désignées par leur compétence dans les questions d'instruction publique. Il y avait là de précieuses indications; pour la première fois, croyons-nous, on avait eu l'idée de consulter tous les intéressés : ils avaient pu rédiger leurs cahiers, on connaissait leurs vœux; bref, il semblait que l'on possédât tous les élémens d'une bonne loi, quand survint le 16 mai. L'occasion était manquée. Six mois se passent; les élections du 14 octobre ramènent un ministère républicain aux affaires, mais elles ne ramènent pas M. Waddington à l'instruction publique. C'est un nouveau venu dans l'Université qui est appelé à recueillir la succession du magistrat qui avait été mis à la tête. Nouveau délai, nouvelles hésitations, qui durent encore.

Il serait grand temps, en vérité, que le ministère de l'instruction publique cessât de servir ainsi d'appoint dans les combinaisons parlementaires. On ne sait pas assez le mal que font à l'Université ces perpétuels changemens; à peine un ministre a-t-il fait son apprentissage, qu'on se hâte de lui donner un successeur auquel il faut naturellement plusieurs mois pour se mettre au courant. Cependant le temps passe, les facultés catholiques se fondent et se développent, elles nous prennent à Paris seulement près de deux mille élèves, et le projet de loi promis par le législateur de 1875, élaboré par M. Waddington, amendé par M. Bardoux, et probablement contre-amendé par le ministre actuel, n'a pas encore vu le jour (1).

Il semble pourtant qu'après la grande enquête de 1868, complétée par M. Waddington en 1875 et par la publication de la nouvelle statistique en 1878, l'hésitation ne soit plus permise. Cette triple instruction a mis en lumière un certain nombre de points sur lesquels il serait facile de faire porter les améliorations *jugées nécessaires* dont il est question dans la loi du 12 juillet 1875. Au nombre de ces améliorations figure en première ligne la création d'universités complètes, ou plutôt de centres universitaires dans un certain nombre de villes que leur population, leur importance et leur situation géographique semblent appeler à cet honneur. Ce n'est pas

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Jules Ferry a bien déposé deux projets de loi sur le conseil supérieur de l'instruction publique et sur la liberté d'enseignement; mais ces deux projets laissent complètement en dehors la question même de la réforme de notre enseignement public.

d'aujourd'hui que la question est à l'ordre du jour. Déjà, dans les dernières années de l'empire, l'administration avait été frappée de la nécessité de concentrer ses efforts et ses ressources sur quelques points déterminés au lieu de les partager, suivant une proportion rigoureuse, entre toutes nos facultés. L'exemple des pays étrangers, la prospérité de leurs universités, l'état d'infériorité de notre enseignement supérieur, constatés dans vingt travaux et rapports émanés des hommes les plus compétens et de nos agens diplomatiques, tout se réunissait pour pousser le gouvernement dans cette direction, et quand la guerre éclata il allait s'y engager; le sénat était saisi de deux projets de loi sur l'organisation et la liberté de l'enseignement supérieur, deux choses qui s'impliquent l'une l'autre et qu'on n'aurait jamais dû séparer. Après la guerre, après le vote de la loi du 12 juillet 1875, la nécessité de la réforme qui s'imposait au gouvernement impérial est devenue plus manifeste encore. De véritables universités, formées de la réunion des quatre facultés de droit, de médecine et pharmacie, des sciences et des lettres, ont surgi sur plusieurs points à la fois, ou sont en voie de formation à Paris, à Lille, à Toulouse, à Angers, à Lyon. Sur ces cinq points, la lutte est désormais engagée entre l'enseignement supérieur libre et l'enseignement supérieur public. Le parti catholique possède aujourd'hui cinq corps d'armée universitaires, admirablement disciplinés, pourvus de ressources inépuisables et soutenus par d'ardentes sympathies. Devons-nous continuer d'opposer à ces corps d'armée des régimens isolés, c'est-à-dire de pauvres établissemens placés dans des conditions désavantageuses, sans lien et sans appui mutuel entre eux, condamnés par leur situation même à traîner dans la médiocrité leur obscure existence? Évidemment non, l'Université doit, à peine de se voir distancée, modifier son organisation d'après ces données nouvelles.

Quand Napoléon Ier fonda l'*Université de France*, en 1808, il était moins urgent de créer dans quelques villes privilégiées de grands foyers intellectuels que d'organiser sur tous les points du territoire un enseignement d'état. L'unité morale et intellectuelle de la France était à ce prix. Il importait que la jeune génération née pendant la grande tourmente révolutionnaire fût soumise à une discipline et à une éducation commune. C'était le seul moyen d'effacer dans le cœur des enfans la trace des discordes et des luttes sanglantes qui avaient si longtemps partagé les pères en deux camps. Dans la pensée de l'empereur, l'Université de France devait être comme le creuset où les passions, les idées, les préjugés, les croyances et les traditions de l'ancien régime viendraient se fondre et s'amalgamer avec les principes de 1789. Aujourd'hui, grâce à Dieu, ce travail de fusion, qui a longtemps été la raison d'être et l'honneur de notre en-

seignement public, n'est plus à faire, et l'Université de France a pu, sous l'effort de l'opinion, renoncer à son monopole. De même, elle pourrait sans grand inconvénient, pense-t-on, renoncer à l'avantage singulièrement illusoire d'entretenir à grands frais, dans toutes nos anciennes provinces, des établissemens animés d'une vie toute factice, et qui ne rapportent ni beaucoup d'honneur au corps, ni de sérieux profits à la communauté. Il y a telle faculté des lettres qui n'a fait, depuis vingt-cinq ans, qu'un seul docteur. On en parle encore comme d'un événement extraordinaire. La plupart délivrent péniblement chaque année cinq ou six diplômes de licenciés, souvent à des jeunes gens venus de Paris dans l'espérance de trouver des jurys plus indulgens et des concurrens moins nombreux. Par exemple elles font toutes un assez grand nombre de bacheliers. En 1876, la faculté des lettres de Besançon en a reçu 101, celle de Caen 218, celle de Clermont 113, celle de Dijon 140, celle de Grenoble 97, celle de Poitiers 264, celle de Rennes, 181, etc.

Mais où serait le mal, si la production de la France en bacheliers diminuait un peu? Nous n'avons que trop de ces jeunes gens qui, pour avoir fait de prétendues études littéraires, dédaignent les carrières industrielles et commerciales, et mettent toute leur ambition à obtenir un emploi du gouvernement. Où serait le mal si les progrès de la bureaucratie et de l'esprit bureaucratique s'arrêtaient? Notre pays a trois fois plus d'employés qu'il ne lui est nécessaire, et si la disparition de quelques facultés de province devait avoir pour résultat de ralentir un mouvement qui préoccupe à bon droit les économistes, il faudrait plutôt s'en réjouir que s'en plaindre.

Il ne saurait toutefois être question, dans cette réforme de quelques-uns de nos établissemens, de toucher à la constitution même de notre enseignement supérieur, et de créer au sein de notre vieille Université de France des universités privilégiées formant des corps autonomes, indépendans et sans autre rapport avec l'administration centrale que ceux qui existent entre le contribuable et le percepteur. Cette conception bizarre d'une classe de fonctionnaires, émargeant au budget, payés par la communauté et cependant affranchis de toute obligation professionnelle, de tout lien de dépendance vis-à-vis de l'état et de ses représentans peut avoir séduit quelques esprits faux. Aucun homme sensé ne saurait s'y arrêter; rien ne pourrait être plus fatal aux bonnes études que ce relâchement de la surveillance et cette diminution de l'autorité du gouvernement. C'est bien assez que l'état ne soit plus seul à enseigner, c'est-à-dire à façonner l'âme des jeunes générations. Qu'il garde au moins sur ses établissemens, sur son personnel, sur les méthodes et l'esprit de l'enseignement, le droit de contrôle et d'investigation qu'il a toujours exercé. Plus il a donné de liberté à ses

adversaires, plus il importe qu'il affirme son pouvoir et qu'il fasse sentir sa main dans ce qui lui reste.

On a beaucoup parlé d'autonomie dans ces dernières années. C'est en invoquant leur autonomie que certaines nationalités ont abusé l'Europe, intéressé les philanthropes à leur cause et provoqué d'abominables guerres où les principes les plus élémentaires du droit des gens ont été foulés aux pieds. C'est au nom de leur autonomie que des races entières ont exterminé d'autres races. Le mot a fait fortune, sans doute à cause du sang qu'il a fait répandre. Il est présentement fort à la mode; il a remplacé la *décentralisation* à laquelle personne ne songe plus depuis qu'elle a cessé d'être une formule d'opposition. Dans le corps enseignant même, il a ses dévots qui lui attribuent des vertus étonnantes et des propriétés miraculeuses, entre autres celles de rajeunir et de fortifier. C'est, dit-on, d'émancipation et d'indépendance qu'a surtout besoin notre haut enseignement. Les bureaux l'oppriment, l'administration gêne son développement et paralyse ses efforts. Il faut le livrer à lui-même : alors, mais seulement alors, on verra de quels progrès il est capable. — Ce langage, a-t-on besoin de le dire, est celui d'une très petite minorité de fonctionnaires agités et mécontens, qui voudraient faire prendre le change à l'opinion publique et se décharger sur cet être impersonnel qui s'appelle l'administration des responsabilités qui leur appartiennent en propre. La vérité c'est que la liberté est le fonds qui manque le moins à notre enseignement supérieur, et si l'on devait faire un reproche aux bureaux ce serait bien plutôt de n'avoir pas eu depuis vingt-cinq ans la main assez ferme. Si de fâcheuses habitudes se sont introduites dans le corps enseignant, s'il s'est en plus d'un endroit endormi dans un doux *far-niente*, c'est que l'administration a beaucoup trop pratiqué vis-à-vis de lui la doctrine du laisser faire. Sans doute l'Université ne saurait être menée comme un régiment; elle a droit à de grands égards et l'on éveillerait chez ses membres de justes susceptibilités en leur faisant trop durement sentir le joug. Mais encore faut-il qu'elle soit conduite. Il n'y a pas de corps, si élevé qu'il soit, si haut qu'il porte le sentiment du devoir professionnel, qui n'ait besoin de frein; autrement l'anarchie s'y glisse et le désordre y règne.

Mais ce n'est pas seulement le désordre et l'anarchie qu'il faudrait craindre de la part d'universités autonomes. L'institution de pareils établissemens serait pour l'Université le commencement de la fin. Elle porterait un coup funeste à l'idée, déjà bien assez décriée, de l'état enseignant. Il y a toute une école aujourd'hui qui voudrait, au nom de la liberté, retirer à l'état l'éducation de la jeunesse. Quelle force ne donnerait pas aux théoriciens de cette école la création de cinq ou six grands centres universitaires absolument indé-

pendans! Au nom de quel principe l'état prétendrait-il conserver la haute main sur ses autres établissemens d'enseignement supérieur, et bientôt, par une conséquence fatale, sur ceux d'enseignement secondaire, lorsqu'il aurait constitué les facultés de Paris, de Lyon, de Marseille et de Bordeaux à l'état de corps autonomes? Ces universités dans l'Universié, ne tarderaient pas à ruiner tout le système. Si tel est le but que l'on poursuit, si c'est à l'Université qu'on en veut, soit; on ne sera que logique en poussant à cette réforme. Si c'est au contraire dans son intérêt qu'on la réclame, si c'est un présent qu'on veut lui faire, on se trompe étrangement.

Les amis vraiment éclairés de l'Université ne demandent pas de si grands changemens. Ils ne désirent pas qu'on altère sa constitution primitive, et qu'on détruise son unité. Ils pensent seulement qu'au lieu d'éparpiller ses forces, elle devrait opérer sur elle-même un mouvement de concentration, qui lui permît d'opposer aux établissemens concurrens des groupes plus puissans et mieux outillés. Nous avons cinq ou six grandes villes en France dont on pourrait faire aisément des chefs-lieux universitaires. Il n'y faudrait qu'un peu d'argent et de résolution. L'argent, les chambres le donneront quand on le voudra, mais le gouvernement aura-t-il assez de fermeté pour vaincre la résistance des villes intéressées au maintien du *statu quo?* A cet égard, il est permis de concevoir quelques doutes. En effet, sur ce point particulier, le langage, ailleurs si net et si franc, de la statistique est singulièrement obscur. On y sent un grand embarras et comme la crainte d'en trop dire. Manifestement le ministre est gêné sur ce terrain hérissé d'obstacles parlementaires; il a dû subir de rudes assauts dans les couloirs du sénat et de la chambre des députés. Il ne conclut pas, ou du moins sa conclusion n'est que dilatoire. Il voudrait « laisser faire le temps, » il consentirait peut-être, un jour, « *à admettre entre nos établissemens des différences de régime,* » mais il « *souhaiterait en même temps de ne pas faire descendre du rang qu'ils occupent des hommes qui ont honoré la science par leurs travaux.* » Ces généralités peu compromettantes et ce langage conditionnel peuvent être à leur place dans un document officiel; malheureusement ils n'indiquent pas que le gouvernement ait une doctrine et des idées bien arrêtées sur la question. Qu'a-t-il donc tant à craindre? Personne ne songe à faire descendre nos professeurs de facultés. Bien au contraire, en créant cinq ou six groupes universitaires qui deviendraient nécessairement des résidences d'avancement, on offrirait à leur légitime ambition des perspectives d'avenir qui leur manquent aujourd'hui. Combien d'esprits distingués, créateurs, se sont engourdis, faute d'un théâtre et d'un public dignes d'eux, dans ce qu'un de nos maîtres appelait ingénieusement l'oi-

siveté occupée de quelques-unes de nos facultés de province! Que de talens se sont épuisés ou tout au moins refroidis dans l'atmosphère léthargique de certaines villes, qui s'obstinent à maintenir leurs facultés des sciences et des lettres en dépit de leurs salles désertes et de leurs banquettes vides! Franchement l'état ne saurait être tenu de continuer à soutenir des établissemens qui ne sont même plus une bonne école pour ses professeurs. Les sacrifices qu'il fait là ne sont plus en rapport avec l'utilité qu'il en retire. Quant « aux différences de régime » dont se préoccupe l'auteur de la statistique, on ne voit pas trop ce qui les rendrait nécessaires, une fois écartée l'idée de constituer des corps autonomes et privilégiés, investis de prérogatives qui seraient refusées aux facultés isolées, telles que la collation des grades. L'administration pense que les facultés « préféreraient un vote de suppression à la mesure qui les réduirait à n'être plus que des commissions d'examen pour le baccalauréat. » C'est très sagment pensé, mais à part quelques esprits téméraires, il n'existe pas un homme compétent qui voulût enlever aux facultés isolées que l'on conserverait la délivrance des grades supérieurs, pour transporter cette prérogative aux seules facultés groupées. Que l'on supprime certaines facultés des sciences et des lettres, la mesure s'explique et se justifie d'elle-même. Mais il serait exorbitant de créer un privilège au profit d'établissemens et de villes déjà favorisés.

Il y aurait d'ailleurs un excellent moyen, et la statistique le propose, de maintenir entre les facultés isolées et les facultés groupées l'égalité de régime et la communauté de discipline, aussi nécessaires à leurs bons rapports qu'aux progrès de l'enseignement : ce serait d'instituer au-dessus des unes et des autres un conseil central qui tiendrait ses pouvoirs d'une loi et dont la mission spéciale serait de diriger et de surveiller, sous la présidence du ministre, l'ensemble de nos établissemens d'enseignement supérieur. A dire vrai, l'Université possède déjà bien des conseils : conseil supérieur et comité consultatif de l'enseignement public, conseils académiques et conseils départementaux. Mais il faut s'attendre à ce que les attributions et la composition de ces divers conseils soient profondément modifiées. Et qui sait où l'on s'arrêtera dans cette voie? Le législateur de 1850 et plus récemment celui de 1875 avaient cru devoir faire une large part à l'enseignement libre. Dans leur pensée, le conseil supérieur (et par extension les autres) devait être la représentation libre et fidèle de tous les élémens de la société également intéressés dans la préparation des générations à venir. Ce n'était pas, suivant le langage de M. le duc de Broglie, « une simple réunion d'administrateurs associés à la direction d'une branche des services pu-

blics. C'était une assemblée de famille, de la famille française tout entière, appelée à surveiller les premiers pas dans la vie de ses propres enfans. » Nous sommes loin, hélas! de cette largeur d'idées; un déplorable esprit d'antagonisme s'est introduit, depuis le vote de la loi du 12 juillet 1875, dans les rapports de l'église et de l'Université, et l'on peut déjà prévoir le jour où l'état, par représailles, voudra retirer au clergé, devenu son concurrent, la part d'influence et de direction qu'il lui avait concédée jusqu'à ce jour. L'éviction des membres de l'épiscopat qui siègent dans nos conseils universitaires n'est plus une question d'années, c'est une question de mois (1). En ce moment même une grande commission parlementaire élabore un projet de loi qui prononcera ce divorce; la rupture est fatale. Dans ces conditions, l'institution d'un nouveau conseil auquel seraient dévolues toutes les attributions du conseil supérieur et des conseils académiques en matière d'enseignement supérieur s'imposera tôt ou tard aux pouvoirs publics. Le corps enseignant et l'état y sont également intéressés; l'un y trouverait une garantie contre le morcellement de pouvoir et les empiétemens qui seraient à craindre avec la nouvelle organisation de nos facultés; l'autre serait assuré d'y rencontrer une protection efficace pour ses titres et pour ses droits.

Telle serait, à notre avis, la solution qui froisserait le moins d'intérêts particuliers et qui offrirait en même temps le plus d'avantages. A vrai dire on ne se flatte pas qu'elle satisferait tout le monde; plusieurs villes y perdraient, dans un avenir plus ou moins rapproché, la gloire de lancer chaque année quelques bacheliers dans la circulation; quelques vieux professeurs de facultés, établis dans le pays et entourés de considération, se résigneraient difficilement à quitter le théâtre de leurs exploits discrets. Mais, à part ces petits inconvéniens, l'Université prise en masse s'applaudirait, croyons-nous, d'une réforme qui ajouterait à ses moyens d'action sans compromettre son unité.

Toutefois on aurait tort d'attribuer à cette réforme je ne sais quelle vertu de rajeunissement et de reconstitution. Il en est des lois comme de certains remèdes; elle peuvent corriger un vice d'organisation, elles sont impuissantes dans les maladies de langueur par où périssent les corps aussi bien que les individus. Or, il faut avoir le courage de le dire, c'est de langueur et de consomp-

(1) Nous avions prévu dès 1870 cette conséquence de la liberté de l'enseignement supérieur. Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1870, *la Liberté de l'enseignement supérieur en France*. Les nouveaux projets de M. Jules Ferry suppriment complètement la représentation de la magistrature et du clergé dans le conseil supérieur de l'instruction publique et dans les conseils académiques.

tion que souffre l'Université. Est-ce sa faute? A-t-elle fait tout ce qu'il fallait pour se défendre contre l'anémie qui l'a progressivement envahie? Est-ce la faute du temps où nous vivons et du discrédit où sont tombées les études sérieuses en France? Il nous entraînerait trop loin de le rechercher ici. Ce qui est certain, c'est que notre enseignement supérieur est loin d'avoir, surtout dans les lettres, la vitalité qu'il possède à un si haut degré en Allemagne. Sans doute on pourrait nous opposer de brillantes exceptions; à Paris par exemple, les chaires de littérature et de philosophie jettent un grand éclat aussi bien à la Sorbonne qu'au Collège de France, et la jeune École des hautes études a déjà formé toute une pépinière de savans qui ne laisseront pas dépérir entre leurs mains notre honneur scientifique. Mais ces exceptions ne font que confirmer la règle, et, sans être pessimiste, un fait saute aux yeux : c'est l'insuffisance absolue de nos auditoires de facultés. Et nous ne parlons pas seulement ici des auditoires de province; nous songeons aussi bien à Paris qu'à Rennes ou qu'à Clermont. Même à la Sorbonne, même au Collège de France, les cours les plus suivis n'attirent que très peu d'élèves. Nos professeurs ne font pas école et n'ont pas de disciples. Le plus souvent leur parole se perd dans la sonorité d'amphithéâtres aux trois quarts vides ou se dépense sans autre profit que la satisfaction de quelques dilettantes et la récréation d'un petit nombre de désœuvrés. Qui n'a vu ce spectacle au moins une fois dans sa vie et n'en a pas été scandalisé : le professeur dans sa chaire parlant; devant lui, sur les premiers bancs, quelques jeunes gens, bien peu, prenant des notes et suivant avec attention la parole du maître; derrière, un assemblage étrange de femmes élégantes et de gens sordidement vêtus, de bas-bleus de profession et de pauvres diables venus pour se chauffer l'hiver, pour se mettre à l'ombre en été, de gens qui entrent et de gens qui sortent dans un va-et-vient perpétuel? Qui n'est revenu un peu écœuré de ces représentations où la dignité du professeur est à tous momens compromise? Qui ne s'est demandé si l'enseignement de nos facultés ainsi pratiqué rendait bien tous les services qu'on est en droit d'attendre de lui? C'est, je crois, Polybe qui a dit de la Grèce qu'elle était morte faute d'hommes, ὀλιγανδρία. On en pourrait dire autant de la plupart de nos facultés des lettres : si elles dépérissent, c'est faute d'élèves; là est leur vice constitutionnel et leur principe de mort. Dans les autres facultés, surtout dans celles de médecine et de droit, ce vice constitutionnel, ce principe de mort, trouvent leur correctif dans l'obligation des grades professionnels et dans l'empressement des jeunes gens qui se destinent aux carrières d'avocat, de magistrat ou de médecin. Les bonnes lettres, comme on

disait autrefois, n'ouvrent malheureusement pas d'aussi larges perspectives d'avenir à l'ambition de la jeunesse. L'enseignement et les honneurs universitaires, l'Institut et les honneurs académiques, voilà tout ce qu'elles peuvent offrir à des générations affamées de jouissances faciles et rapides. Il y a là pour nos facultés des lettres et des sciences, surtout pour les premières, une cause d'infériorité manifeste. Et malheureusement cette cause n'est pas accidentelle; elle est inhérente à l'objet même de l'enseignement et, par suite, indestructible. Pourtant il ne serait peut-être pas impossible de retenir un plus grand nombre de jeunes gens dans nos amphithéâtres et d'éveiller chez eux des vocations. On a déjà beaucoup fait dans ce sens en relevant la condition des professeurs; la carrière universitaire offre aujourd'hui des avantages matériels et des sécurités que sont loin de présenter d'autres grands services publics. On pourrait encore employer des moyens d'un ordre moins positif. L'administration les connaît : elle en a déjà éprouvé plusieurs; elle étudie les autres.

Un de ces moyens, indiqué par la statistique de 1868 et mis à l'essai dès cette époque, a déjà produit d'heureux effets : nous voulons parler du développement donné dans nos facultés des lettres aux exercices pratiques et de la création, près nos facultés des sciences, de laboratoires d'enseignement. « A cet égard, dit la statistique, dans toutes les directions le mouvement est complet. Les laboratoires se multiplient et, dans l'ordre des lettres, les conférences répondent à un même besoin général. Nous avons beaucoup tardé sans doute à nous laisser convaincre; mais aujourd'hui les esprits les plus résistans semblent céder, et l'insuffisance des leçons théoriques, des enseignemens qui plaçaient le professeur à distance de ses élèves, est presque unanimement reconnu. » Il a fallu beaucoup de temps en effet pour gagner ce procès; il a fallu surtout l'éclatant succès de l'École des hautes études. A peine fondée, cette école avait déjà plus *d'élèves*, dans la seule section d'histoire et de philologie, que les cours les plus suivis de la Sorbonne. Son exemple a piqué d'émulation l'Université. Nos professeurs ont tous compris la nécessité d'ajouter des conférences d'un caractère à la fois plus scientifique et plus intime à ces grandes leçons « faites avant tout pour intéresser le public, mais notoirement insuffisantes pour provoquer chez les étudians cette curiosité persistante qui peut naître seulement de la pratique personnelle des instrumens et qui détermine les vocations. » Qu'ils continuent dans cette voie, qu'ils s'y engagent plus avant encore; leurs cours y perdront peut-être en éclat, mais ils y gagneront certainement en solidité; en tout cas la qualité de leurs auditoires ne pourra qu'en être rehaussée.

Dans ce même ordre d'idées se présente une question que la statistique a fort bien fait de soulever et que les pouvoirs publics devraient bien trancher, autrement elle ne le sera jamais : la question de la durée des cours et du nombre des leçons. Autrefois les cours de facultés étaient annuels, c'est-à-dire de huit à neuf mois, et les leçons étaient au nombre de trois et quatre par semaine. Les professeurs étaient même tenus de faire subir des interrogations aux élèves et de leur corriger des devoirs. Bref les cours de nos facultés des sciences et des lettres étaient comme le complément des études du lycée (décret du 16 février 1810). Ils avaient si bien ce caractère que le statut général du 9 avril 1825, commun à toute l'Université, disposait que les *élèves inscrits* et *des auditeurs bénévoles* munis de cartes seraient seuls admis dans les amphithéâtres. Aujourd'hui la durée des cours s'abaisse fréquemment à quatre ou cinq mois au plus, grâce aux congés et aux sessions d'examen pendant lesquels ils vaquent; le nombre des leçons a été réduit à deux par semaine, en vertu d'une ordonnance de 1841 ; les auditoires de nos facultés, au lieu d'être exclusivement composés d'élèves inscrits et d'auditeurs bénévoles munis de cartes, forment une véritable macédoine; enfin l'usage des interrogations et des corrections de copies s'est complètement perdu. Nous parlons, bien entendu, des seules facultés des sciences et des lettres, car dans les facultés de droit et de médecine et dans les écoles supérieures de pharmacie, la pratique des trois leçons n'a jamais été abandonnée. Convient-il de laisser les choses en l'état? Vaut-il mieux revenir à l'ancien régime ou tout au moins s'en rapprocher? Dans la pensée de l'administration, dans celle de beaucoup d'hommes compétens, il n'est pas douteux que le nombre des leçons et la durée des cours soient devenus complètement insuffisans. Ce n'est pas avec trente ou quarante leçons par an qu'un professeur de littérature ou d'histoire peut donner aux sujets qu'embrassent généralement nos cours d'enseignement supérieur tout le développement qu'ils comportent. Sans doute un habile homme n'a pas besoin d'un plus long temps pour tracer à grands traits le tableau d'une époque ou d'un genre. M. Guizot n'a pas mis plus de cinquante séances à parcourir les étapes successives de l'histoire de la civilisation en France, et M. Villemain a su faire tenir toute la littérature du XVIIIe siècle en soixante-deux leçons. Mais outre que les Guizot et les Villemain sont rares, les progrès de la critique historique et littéraire ont complètement modifié le caractère et les procédés d'enseignement. Il ne serait plus permis aujourd'hui, même aux plus grands talens, de parcourir de si vastes espaces et de s'en tenir à ces généralités qui ont eu tant de succès il y a quarante ans; nous sommes devenus plus exigeans. Le champ de la rhé-

torique s'est un peu rétréci, grâce à Dieu; celui de l'érudition et de l'analyse s'est au contraire singulièrement élargi. Et ce n'est pas seulement dans l'ordre des lettres que cette transformation s'est opérée; l'enseignement scientifique lui-même en a ressenti les bienfaisans effets; il est devenu plus sévère. Jadis, à l'exemple et sur les traces d'hommes éminens dont le souvenir est encore dans tous les esprits, il avait une tendance aux lieux communs oratoires; la rhétorique l'avait gagné, lui aussi. Cette association contre nature a cessé et l'on peut dire à la louange des professeurs de nos facultés des sciences qu'ils ont complètement abandonné ces dangereux erremens. Quoi qu'il en soit, et pour en revenir au point de départ de cette digression, la durée des cours et le nombre des leçons n'est plus en rapport avec les exigences de notre enseignement supérieur. Et ce n'est certes pas une des causes les moins actives de la pauvreté de nos auditoires de facultés que cette dérogation aux anciens usages. On se plaint justement de l'indifférence et de la rareté des étudians. Que penser du zèle de maîtres qui sont payés à raison de 8 et 10,000 francs et qui se croient quittes envers l'état lorsqu'ils ont fait trente-cinq ou quarante heures de leçons par an?

On objecte, il est vrai, que nos professeurs, à la différence de ceux des universités allemandes, sont accablés d'examens (1) qui leur prennent une bonne part de leur temps et de leurs forces, et que leurs leçons exigent une préparation beaucoup plus longue. Ces objections ne sont pas sans valeur et nous les avons trouvées présentées avec beaucoup de force et de verve par M. Lavisse dans le volume d'études récemment publié par la *Société de l'enseignement supérieur* (2). En supposant que l'on parvînt à créer pour nos profes-

(1) Cette question des examens est une de celles qui s'imposeront à l'attention du futur conseil de l'Université. Elle est trop importante et trop délicate pour qu'on l'aborde incidemment. Tout ce qu'on en veut dire, c'est qu'il serait à souhaiter que nos professeurs de facultés fussent déchargés de cette ingrate besogne, à Paris surtout et dans les deux ou trois villes de province où elle est véritablement insupportable. On pourrait tout au moins leur enlever le baccalauréat et ne leur laisser que la licence et le doctorat. On a jusqu'ici reculé devant cette réforme à cause de la difficulté de constituer des jurys d'une compétence et d'une autorité assez incontestées. C'est une difficulté sans doute, mais ce n'est assurément pas une impossibilité, témoin les commissions d'examen pour Saint-Cyr et l'École polytechnique.

(2) Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur. (Études pour l'année 1878. Universités de Bonn, Gœttingue, Heidelberg. Universités autrichiennes, belges et hollandaises; universités d'Oxford et de Cambridge; enseignement supérieur en France; Paris, 15, rue des Saints-Pères.) Fondée l'an dernier seulement, cette société compte déjà de nombreux adhérens parmi les membres de l'Institut et du corps enseignant; un certain nombre de notabilités de la politique et de la littérature ont également tenu à honneur d'en faire partie.

seurs des lettres et des sciences un public d'élèves comme ceux que les professeurs allemands réunissent au pied de leurs chaires, on n'aurait pas encore le droit, pense M. Lavisse, « d'exiger d'eux le même nombre d'heures de leçons que donnent les universitaires d'Allemagne. » Et, à l'appui de cette opinion, M. Lavisse cite le compte vrai, quoique invraisemblable, de la somme de temps employée aux examens par un éminent professeur de la faculté des lettres de Paris, du 1er novembre 1877 au 1er novembre 1878.

Baccalauréat, session de novembre, 14 séries aux lettres, 3 aux sciences, 3 surveillances. Chaque série implique : 1° la correction de 20 copies ; 2° un examen oral; c'est donc une journée entière. La surveillance est de huit heures à midi et de deux heures à quatre heures et demie ; c'est encore une journée enlevée à tout travail sérieux ; total pour la session de novembre : 20 journées.

Session d'avril : 8 séries aux lettres, 2 aux sciences, 3 surveillances; total : 13 journées.

Session de juillet-août : 17 séries aux lettres, 4 aux sciences, 4 surveillances; total : 25 journées.

Doctorat : 1° examen de 5 thèses en manuscrit pour en faire un rapport au doyen : ensemble, 31 journées. 2° Lecture des mêmes thèses imprimées en vue de la soutenance ; lecture de 9 autres thèses également imprimées, total 14 thèses, à 2 jours chacune au bas mot, cela fait 28 journées. 3° Séances de soutenance, 14 journées.

Total pour le doctorat. . .	31 + 28 + 14 = 73	journées.
Total pour le baccalauréat	20 + 13 + 25 = 58	—
	131	journées.

Ces chiffres sont évidemment excessifs ; mais il faut dire aussi qu'ils sont exceptionnels et qu'il n'y a que Paris et deux ou trois villes de province où les professeurs de facultés soient écrasés de cette sorte. Partout ailleurs, le nombre de journées absorbées par les examens est assez raisonnable. A Besançon et à Dijon, par exemple, les professeurs de la faculté des lettres ne consacrent pas plus de 60 journées aux examens du baccalauréat et de la licence. Quant au doctorat, c'est pour mémoire seulement que nous le comptons. Il n'est donc pas exact de prétendre que la grande majorité des professeurs de facultés ne pourrait pas supporter un surcroît d'heures de leçons, et, si nous admettons volontiers qu'à la Sorbonne les examens constituent une charge excessive, il faut reconnaître qu'en province le corps enseignant n'en est pas, en général, accablé.

La seconde objection présentée par la Société d'enseignement supérieur semble plus fondée. Les cours des professeurs allemands ne

ressemblent en rien à ceux de nos professeurs. D'abord, ils ne durent que trois quarts d'heure, ensuite, ils consistent en lectures qui n'exigent aucun effort d'improvisation. Chaque professeur a ses *cahiers* qu'il récite ou qu'il lit, sans se mettre autrement en frais d'éloquence. On comprend qu'un même maître puisse ainsi faire jusqu'à cinq leçons par semaine; une fois son cours écrit, il n'a plus qu'à le tenir au courant de la science. Or combien cette tâche n'est-elle pas plus aisée que la création annuelle d'un cours? La remarque est des plus justes, mais nous ne croyons pas qu'elle enlève à nos critiques quoi que ce soit de leur valeur. Il ne s'agit pas, en effet, d'exiger de nos professeurs de facultés quatre et cinq heures de leçons par semaine. On voudrait simplement les rappeler à l'observation de la vieille règle des trois leçons ou conférences et surtout à celle des cours annuels. On voudrait réveiller chez certains d'entre eux un sentiment qui s'est malheureusement affaibli dans l'Université depuis une vingtaine d'années; nous voulons parler du sentiment du devoir professionnel et de la solidarité qui devrait exister entre le maître et l'élève. Nos professeurs ne sont pas assez *pédagogues* au sens élevé du mot. Ils se considèrent le plus souvent comme de simples fonctionnaires tenus à tant d'heures de cours ou de classes par semaine, et bornent là toute leur tâche. Ils ne cherchent pas assez à nouer avec leur auditoire ou leurs élèves ces relations intimes qui sont dans les traditions des universités allemandes et sans lesquelles il n'y a pas d'enseignement vraiment fécond. Ce n'est pas ainsi qu'en usent les établissemens rivaux de l'Université; si l'enseignement proprement dit n'y a pas toujours la même solidité que chez nous, l'action du maître, son influence, j'allais dire son empreinte, s'y font bien autrement sentir et y laissent de plus durables traces. C'est pourquoi tant de pères de famille hésitent aujourd'hui à mettre leurs enfans au collège, et c'est pourquoi, si l'on n'y prend garde, les universités catholiques finiront par enlever à nos facultés une notable partie de leur population. On va chercher bien loin les raisons de la prospérité des établissemens dirigés par les jésuites. Si l'on voulait être sincère, on reconnaîtrait qu'ils justifient la faveur des familles par le soin qu'ils mettent à s'emparer de la confiance des jeunes gens, à stimuler leur zèle, à les encourager, en un mot à les diriger, en même temps qu'ils les instruisent. L'Université trouverait de ce côté plus d'un bon exemple à suivre. Malheureusement l'administration n'a rien à voir en pareille matière: c'est affaire au corps enseignant lui-même, ce serait à lui de rompre avec des habitudes invétérées qui le font accuser d'insouciance.

Il en irait tout autrement de certaines innovations qui sont indi-

quées dans la statistique de 1878, ou qui l'avaient été dans la précédente, telles que la création d'écoles normales secondaires, l'augmentation du nombre des bourses, la réforme de la licence, l'obligation pour les étudians en droit de suivre *effectivement* les cours des facultés des lettres, enfin une plus sérieuse organisation du service des bibliothèques. Il suffirait là d'un peu de vigilance et de fermeté pour réaliser de notables progrès.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est question de créer, au chef-lieu de chacune de nos facultés des lettres et des sciences, des écoles normales secondaires destinées à former une pépinière d'élèves-maîtres comme ceux de l'École normale de Paris et, comme eux, tenus de suivre les cours d'enseignement supérieur. Déjà, en 1821, la restauration en avait décrété l'organisation... sur le papier, il est vrai. En 1845, un ministre dont le nom est resté cher à l'Université, M. de Salvandy, reprit l'idée, mais sans lui donner un corps. Plus récemment, en 1868, intervint un décret de l'empereur Napoléon qui créait au chef-lieu de chaque académie une école normale secondaire « pour la préparation à la licence et à l'agrégation. » Malheureusement ce décret ne reçut qu'un commencement d'exécution (1); les successeurs immédiats du ministre d'alors le laissèrent tomber en désuétude, et la république n'a pas encore pensé qu'elle dût le reprendre. On a préféré créer des bourses de licence et de doctorat au nombre de trois cents ; ce qui donne une moyenne de sept élèves pour chacune de nos trente-neuf facultés ou écoles supérieures. Peut-être l'administration de l'instruction publique eût-elle été mieux inspirée en poursuivant l'application du décret de 1868. Ce n'est pas à l'aide d'un contingent de sept ou huit élèves par établissement qu'on peut espérer « transformer le caractère de nos auditoires. » La statistique elle-même en fait l'aveu. D'autre part, il semble difficile que l'état augmente indéfiniment le nombre de ses boursiers. Il s'impose déjà de grands sacrifices pour ceux de l'enseignement secondaire ; on ne saurait exiger qu'il ajoute à toutes ses autres charges celles qui résulteraient de ce chef.

Ce ne serait pas d'ailleurs l'unique avantage des écoles normales secondaires que de procurer à nos facultés des lettres et des sciences les élèves qui leur manquent; de telles écoles contribueraient certainement à relever le niveau de l'enseignement secondaire, en formant pour cet ordre d'études des sujets plus instruits et plus capables. Sur 1,707 maîtres, nos collèges comptent encore, à l'heure actuelle, plus de 700 simples bacheliers. L'École normale supérieure

(1) Notamment à Douai et à Nancy, où il avait donné d'excellens résultats.

met bien chaque année dans la circulation une trentaine de licenciés et d'agrégés ; mais il en faudrait deux ou trois fois autant pour les besoins du service, et tant qu'on n'en reviendra pas à la pensée de l'auteur du décret de 1868, ces besoins ne seront pas assurés. L'administration le sait à merveille ; aussi ne conçoit-on pas qu'elle ait si facilement abandonné l'application de ce décret. L'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire y étaient également intéressés ; l'un et l'autre en auraient été fortifiés, et l'état, par suite, y eût trouvé double profit.

Conviendrait-il en même temps d'emprunter à l'Allemagne une pratique qui semble avoir donné d'excellens résultats chez nos voisins et que nous trouvons recommandée dans le travail déjà cité de M. Lavisse? « Ce ne sont point, lisons-nous dans ce travail, les boursiers allemands qui peuplent les auditoires des facultés des sciences et des lettres. Tous les professeurs de l'enseignement secondaire, sans exception, ont passé par les universités, où ils ont demeuré l'espace d'un *triennium*. Tous ont reçu la permission d'enseigner après avoir subi un examen que l'on donne comme l'équivalent de notre licence. Est-il donc impossible d'établir la même règle en France?... On dira que le personnel universitaire ne sort point des classes riches, que l'obligation du séjour auprès d'une faculté écartera les jeunes gens d'une carrière où ils ne se portent pas en foule ; mais les futurs *Lehrer* allemands sont-ils donc si riches? Combien d'entre eux mènent une vie très rude, apprentissage qui n'est point inutile d'un métier où il ne faut apporter ni égoïsme ni paresse. Nos étudians en sciences et en lettres vivraient modestement, péniblement, si l'on veut, comme font ceux d'Allemagne, où la vie à bon marché ne se rencontre pas plus aisément aujourd'hui que chez nous. On doit croire qu'un bon nombre pourraient être, pendant ces études, soutenus par leur famille, quand on songe que les élèves-maîtres des écoles normales primaires ne sont pas boursiers, et que la plupart des familles de ces jeunes gens paient pension pendant deux ans. L'espérance de conquérir le grade de licencié, qui assure dès aujourd'hui une rémunération supérieure, soutiendra peut-être élèves et familles... On ne se dissimule assurément aucune des difficultés de la mesure qu'on propose ; mais elle mérite d'être examinée sérieusement. Songeons d'abord aux effets qu'on en peut attendre. L'enseignement secondaire de l'état et des villes, menacé, atteint même par la concurrence de l'enseignement libre, serait fortifié, relevé ; l'enseignement supérieur des sciences et des lettres aurait des élèves véritablement en assez grand nombre pour se consacrer à eux tout entiers. La méthode d'enseignement serait transformée ; chaque maître aurait son cours

ou ses cours de *biennium* ou de *triennium*, et réserverait une partie de l'énorme quantité de temps que lui prend la « grande leçon » destinée au « grand public » à ses travaux personnels auxquels il pourrait faire concourir ses élèves en faisant leur éducation scientifique.

« Si l'on rejette absolument cette difficile réforme, il faut renoncer à l'idée d'obliger les facultés à se contenter de trois cents boursiers parmi lesquels les lettres et les sciences en ont une soixantaine auxquels s'ajoute peut-être, pour toute la France, une centaine d'étudians. »

L'idée nous paraît excellente, et nous nous joignons bien volontiers à MM. Lavisse et Monod (1) pour en conseiller l'étude à l'auteur de la statistique de 1878. Le principe du *triennium* ou du *biennium* une fois admis, il ne semble pas qu'il doive être si difficile d'introduire cette réforme dans nos mœurs universitaires. On exige bien des élèves instituteurs le brevet de capacité; pourquoi n'exigerait-on pas des futurs professeurs de nos collèges un stage de deux ou trois ans dans une université, et, à défaut de la licence, un brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire? Nous ne voyons là rien qui ne soit parfaitement légitime et logique. Et certes, si l'administration se décidait à combiner cette réforme avec l'institution des écoles normales secondaires, elle aurait beaucoup fait pour les deux premiers ordres d'enseignement.

Elle serait également bien inspirée en établissant une corrélation, partout où cela serait possible, entre l'enseignement de la faculté des lettres et celui de la faculté de droit. Les étudians en droit devraient former, avec les futurs *Lehrer*, l'auditoire naturel de nos facultés des lettres. Cela est si vrai que les règlemens universitaires exigent encore d'eux qu'ils soient inscrits sur les registres de la faculté des lettres, et qu'ils paient de ce chef une certaine contribution. Malheureusement, lisons-nous dans la statistique, « les doléances insérées dans des discours, les circulaires et même les règlemens ne peuvent rien contre la loi organique qui a fait de chaque faculté un corps séparé, ayant sa mission distincte et crée de la sorte un chacun chez soi dont plus tard les professeurs ne voulurent point se départir.

« ... Tout récemment encore une interpellation portée à la tribune de la chambre des députés mettait en évidence l'irrégularité d'une perception à laquelle ne correspondait aucun service rendu. Le ministre, comme il s'y était engagé, a consulté ses conseils, et, à cette heure encore, on n'entrevoit pas le moyen d'associer, en vue

(1) Voir le travail de M. Monod sur la *Réforme de l'enseignement supérieur*, où se trouve indiquée cette même idée.

d'un devoir commun, les facultés de droit et des lettres; on persiste à affirmer qu'à Paris le nombre des auditeurs des facultés des lettres fait obstacle à tout contrôle, que toute mesure de coercition est illusoire; *on affirme* qu'en tout lieu les études de droit sont déjà trop chargées pour qu'il soit possible d'y ajouter de nouvelles exigences. »

On affirme; mais est-on bien sûr qu'on ne se trompe pas? L'argument tiré du nombre des auditeurs se comprend à la rigueur pour Paris; mais Nancy, mais Rennes, mais Grenoble? Ce n'est assurément pas la foule qui fait obstacle à tout contrôle dans ces villes-là. Qui donc a pu, jusqu'à ce jour, empêcher de l'établir? Quant à l'impossibilité « d'ajouter de nouvelles exigences aux études de droit, » on se demande où l'administration a puisé cette conviction. La seconde année de droit est chargée sans doute; mais la première? Qui ne sait qu'en trois mois de préparation, à coups de manuels et de répétitions, un étudiant d'intelligence moyenne peut être mis en état de passer avec succès son premier examen de droit. On ne voit pas dès lors quel inconvénient il pourrait y avoir à introduire un élément littéraire dans cet examen. S'il en était ainsi, les étudians en droit seraient bien forcés de suivre les cours de la faculté des lettres, au lieu de payer à l'état, comme il arrive aujourd'hui, la rançon de cette obligation. Cela serait plus digne pour tout le monde, et tout le monde y gagnerait: les facultés de droit aussi bien que celles des lettres, et l'état aussi bien que les étudians.

Une autre réforme, indiquée d'un trait seulement par la statistique, semble aussi devoir s'imposer : celle de la licence ès lettres. Si l'on veut encourager les vocations littéraires, il faudra bien que l'administration se décide à fractionner cet examen en deux épreuves: l'une réservée aux seuls candidats à l'enseignement et portant exclusivement sur les matières d'enseignement; l'autre, moins spéciale, moins professionnelle, et faisant une plus large part aux aptitudes personnelles de chaque candidat. C'est un fait reconnu que beaucoup de jeunes gens ayant fait de fort bonnes études de lettres et d'histoire hésitent à concourir pour la licence à cause du caractère beaucoup trop scolaire de l'examen actuel. N'a pas qui veut le goût du thème grec et des vers latins. De très bons esprits n'ont jamais pu réussir en ce genre d'exercices; ils rebutent les uns autant qu'ils plaisent à d'autres, et tel qui serait en état de passer fort convenablement un examen d'où seraient bannies ces deux matières n'ose affronter ces terribles épreuves. Certes on ne prétend pas qu'il faille les supprimer absolument. Tant que le thème grec et le vers latin figureront dans les programmes de l'enseignement secondaire, il sera nécessaire de les maintenir dans les programmes de la licence.

Mais, encore une fois, on pourrait instituer deux épreuves au lieu de l'épreuve unique actuelle. Nos facultés des lettres recruteraient ainsi toute une catégorie d'élèves qui désertent aujourd'hui leurs amphithéâtres.

Telles sont, avec une meilleure organisation des bibliothèques de facultés, les principales réformes que semble comporter actuellement notre enseignement supérieur. Au résumé, ces réformes ne sont ni bien nombreuses ni bien compliquées, et l'on ne voit pas trop ce qui a pu jusqu'ici les faire ajourner. Ce n'est pas en effet d'aujourd'hui que la plupart d'entre elles sont à l'étude. On le rappelait au début de ce travail, il y a près de dix ans qu'un ministre sorti des rangs universitaires en saisissait l'opinion publique et les traduisait en projets de loi dont les chambres allaient aborder la discussion quand la guerre éclata. Depuis sont intervenus vingt travaux, livres, brochures ou articles qui ont avancé la question en la précisant et qui l'ont portée à son plus haut point de maturité. Tout ce qui n'était qu'illusion ou expédient, nouveautés dangereuses et généralités est à l'heure actuelle abandonné. On a étudié des faits, constaté des résultats, établi des comparaisons, examiné tous les systèmes et tous les régimes en vigueur dans les autres pays : une grande quantité d'observations ont été notées; les enquêtes officielles et privées sur la France et l'étranger abondent. Bref tous les matériaux de construction ont été réunis; il ne reste plus qu'à les mettre en œuvre, dans un rapport harmonique et proportionnel à notre vieil édifice universitaire. Que les pouvoirs publics se hâtent donc. Ce n'est pas assez de proclamer que la république est entrée dans sa période organique; il lui importe de montrer qu'elle est capable d'organiser; ce ne sont pas des formules plus ou moins scientifiques qu'on lui demande, ce sont des actes. Qu'elle prouve le mouvement en marchant, cela vaudra mieux que de s'épuiser à tourner sur elle-même dans le cercle vicieux d'une agitation sans fin.

Sans doute, on ne se flatte pas que ces réformes puissent, du jour au lendemain, communiquer à tous nos établissemens une activité et une vie nouvelles. C'est insensiblement que le bienfait s'en ferait sentir. Mais plus la cure doit être longue, plus elle demande de patience et d'efforts continus, plus tôt il importe de l'entreprendre et d'y persévérer. Car ce qui a le plus manqué depuis dix ans à l'Université, c'est la suite et l'unité de direction. Ballottée d'un extrême à l'autre, tantôt poussée en avant, tantôt ramenée en arrière, jamais en repos, jamais assurée du lendemain, suivant toutes les fluctuations et servant d'enjeu dans toutes les combinaisons de la politique, elle a passé par toutes les épreuves et par toutes les

mains. Il est temps qu'elle retrouve à la fin son équilibre. La réforme de l'enseignement supérieur est à ce prix. Ce n'est pas un ministre éphémère et politique qui la réalisera jamais; il y faudrait une indépendance et une application qui sont incompatibles avec le régime parlementaire. Mais qui donc alors y pourvoira? Peut-être le nouveau conseil dont la création semble décidée et dont il a été question plus haut. Dans l'état actuel des choses, on ne peut qu'applaudir à l'idée de cette création. Tout le reste est bien fragile aujourd'hui. Les ministres passent, les sous-secrétaires d'état passent; le conseil de l'Université restera pour la défendre contre les empiriques et contre elle-même, contre ceux qui voudraient en faire l'instrument de leurs passions et contre l'esprit de routine. Seulement il faudra beaucoup de tact et de libéralisme dans le choix de ceux qui seront appelés à composer cet aréopage. Si l'on veut qu'il ait de l'autorité, qu'il impose à la fois au gouvernement et à l'Université, qu'il supplée sérieusement des ministres étrangers aux choses scolaires, en un mot qu'il ait une part de direction et d'initiative, on devra s'efforcer de n'y admettre que des hommes d'une compétence et d'un mérite éprouvés, et laisser la politique à la porte. Ce n'est certes pas le corps enseignant qui s'en plaindra; et si le gouvernement y perd quelques maigres avantages, le service public n'en ira que mieux.

Toutefois on se tromperait étrangement si l'on pensait que ces diverses améliorations constituent à elles seules toute la réforme universitaire. On a déjà pris soin de le marquer; elles n'en sont qu'une partie, la moins importante peut-être. Tout ne sera pas dit, comme on le croit trop volontiers aujourd'hui, quand on aura construit de splendides édifices pour nos écoles, groupé nos facultés isolées et trouvé le moyen de leur donner des élèves. On fait bien des choses avec de l'argent, de bonnes lois et une administration vigilante; on ne refait pas l'esprit d'un corps, on ne modifie pas sa nature et son tempérament; tout au plus peut-on les redresser. C'est aux corps eux-mêmes à se corriger de leurs défauts, quand ils en ont, à se préserver de la décadence quand ils en sont menacés. Il n'y a de remèdes à cette sorte de mal que ceux qu'on s'ordonne à soi-même, avec le ferme propos de lutter et de guérir. C'est ainsi que les nations qui ne veulent pas mourir n'ont pas seulement besoin de canons et de forteresses pour se défendre; il leur faut, à peine de déchoir, se retremper aux sources fécondes du patriotisme et de l'honneur. L'Université de France ne saurait échapper à cette loi nécessaire et générale. Sans doute, on ne peut dire qu'elle soit en décadence. Même, à ne consulter que les apparences, elle n'a jamais été plus vivante et plus forte; elle brille d'un incontestable éclat, et quand

on compare ses travaux à ceux de ses concurrens, on est frappé de leur solidité. Cependant il s'en faut qu'elle exerce encore aujourd'hui la même prépondérance qu'il y a trente ou quarante ans, et la supériorité de son enseignement ne l'a pas empêché de faire de sensibles pertes qu'elle aurait pu, ce semble, éviter en se réformant elle-même. Ses adversaires lui reprochent, non sans quelque raison, d'avoir une tendance à négliger le côté moral de l'éducation de la jeunesse. Ils vont plus loin : ils l'accusent de professer des principes révolutionnaires et antireligieux. Il faut faire la part de l'exagération et du dénigrement dans ces critiques; mais il faut aussi faire la part de la vérité. Or la vérité, c'est que l'Université n'est plus, au même degré qu'autrefois, une grande école de discipline et de respect, c'est qu'elle s'est trop écartée de l'esprit de sa fondation. Napoléon Ier avait fait d'elle une espèce de congrégation laïque, soumise à des règlemens inflexibles, ayant à sa tête un grand-maître investi d'une autorité souveraine, comme le général des jésuites, et chargée, seule, au nom de l'état, « de l'entreprise de toutes les institutions publiques. » Il espérait ainsi « réaliser dans un état de quarante millions d'individus ce qu'avaient fait Sparte et Athènes, ce que les ordres religieux avaient tenté de nos jours et n'avaient qu'imparfaitement réalisé, parce qu'ils n'étaient pas *un*. » Il voulait « un corps qui soit à l'abri des petites fièvres de la mode, qui marche toujours quand le gouvernement sommeille, dont l'administration et les statuts deviennent tellement nationaux qu'on ne puisse jamais se déterminer légèrement à y porter la main. » Il pensait trouver dans ce corps « une garantie contre les doctrines pernicieuses et subversives de l'ordre social. » — « Il y a toujours eu, disait-il, dans les états bien organisés un corps destiné à régler les principes de la morale et de la politique : telle fut l'Université de Paris et ensuite la Sorbonne; telles sont en Italie les universités de Pavie, de Pise et de Padoue; en Allemagne, celles de Göttingue et d'Iéna; en Espagne, celle de Salamanque; en Angleterre, celle d'Oxford; chez les Turcs, le corps des ulémas (1). » Cette conception puissante d'un corps unique, seul régulateur des principes de la morale et de la politique, seul chargé de l'éducation de la jeunesse, paraît bizarre aujourd'hui; elle choque notre libéralisme et les idées que nous nous faisons du rôle de l'état en matière d'éducation.

Pourtant, sans aller jusqu'aux *ulémas*, sans regretter le temps où l'Université formait une sorte de caste ayant dans l'état une fonction plus morale que scientifique, n'est-il pas permis de penser qu'elle gagnerait à reprendre dans une certaine mesure le rôle que

(1) Note de Napoléon Ier relative à l'organisation de l'Université impériale. (Paris, le 21 mars 1808.)

lui destinait son fondateur? L'Université impériale n'était peut-être pas assez dans le siècle; la nôtre y est trop engagée. C'est l'excès contraire; elle vit un peu trop de notre vie, de nos agitations; elle ne se tient pas assez à l'écart de nos luttes et, quand elle y intervient, ce n'est pas, comme les Sabines, pour séparer les combattans, c'est pour combattre elle-même. Au lieu de fuir ces chocs, elle s'y jette parfois avec une animation qui ne sied pas à son caractère. Ce n'est pas d'hier qu'elle a ces tendances. Déjà, sous la monarchie de juillet, le Collège de France et la Sorbonne retentissaient de paroles ardentes qui transformaient leurs amphithéâtres en autant d'arènes, et nous nous souvenons encore d'avoir entendu dans notre jeunesse un brillant académicien, professeur d'éloquence à la faculté des lettres, traiter la question de « la Pologne martyre » à propos de Crébillon. Aujourd'hui, grâces à Dieu, nos maîtres sont plus sérieux; l'esprit de la jeunesse est aussi plus réfléchi. La Pologne martyre n'aurait plus beaucoup de succès auprès d'un auditoire de Sorbonne. Le temps des fines épigrammes et des leçons à allusion est également passé : on ne vise plus tant au trait. Néanmoins l'esprit du corps enseignant est resté polémique, et c'est précisément cette tournure d'esprit qui a fait à l'Université tant d'ennemis, en la provoquant à prendre dans nos conflits d'opinion une attitude trop peu désintéressée. Sans doute, on ne saurait exiger d'elle une absolue neutralité; mais on pourrait peut-être lui demander, surtout dans les questions religieuses, une plus complète tolérance et une plus large impartialité. Certes l'Université subit là des entraînemens bien naturels. Dépouillée de son monopole, menacée dans sa clientèle, décriée dans son enseignement, il était presque inévitable qu'elle fût amenée, pour se défendre, à prendre elle-même l'offensive. Mais combien n'eût-elle pas été plus forte et plus respectée si, renfermée dans sa fonction, étrangère à nos discordes, supérieure aux partis, les dominant de toute la hauteur de sa modération et de son indifférence, elle eût borné son ambition à diriger l'éducation de la jeunesse dans le sens des grands devoirs et des éternelles vérités. Quelle plus belle tâche que celle-là? Pacifier les esprits, préparer la réconciliation des jeunes générations, opposer un enseignement exclusivement scientifique et national à l'enseignement congréganiste, prêcher la discipline, le respect, la tolérance! Sur ce terrain, à égale distance des exagérations du cléricalisme et des excès de la libre pensée, l'Université serait invincible. Elle ne verrait pas ce qu'on appelait autrefois les classes dirigeantes s'éloigner d'elle; elle ne risquerait pas, enfin, et pour tout dire en un mot, de perdre le gouvernement intellectuel de ce pays.

ALBERT DURUY.

LA MARRAINE

DERNIÈRE PARTIE (1).

V.

— M. Marcel Aubry?

Le contrôleur, qui lisait attentivement un journal du soir, leva la tête et aperçut un petit domestique, étroitement serré dans une veste noire garnie d'une triple rangée de boutons d'argent, tenant en main une lettre. — Que lui voulez-vous?

— Lui remettre ceci et l'avertir qu'une voiture l'attend.

— Mon jeune ami, vous allez retourner près de la personne qui vous envoie, vous lui direz que nous avons une reprise importante et que nous tenons à garder M. Marcel Aubry.

— C'est bien; je vais rendre compte à M[lle] Jane...

Le contrôleur bondit et retint par la manche le précoce ambassadeur, qui esquissait déjà une sortie offensée, pleine de dignité. Jane était toute-puissante dans la maison; on lui prêtait un caractère fantasque et peu endurant. — Montez et voyez aux baignoires.

Au bout de dix minutes, il vit passer devant lui le groom, qui lui fit victorieusement un salut ironique. Deux messieurs le suivaient. — Ainsi vous partez, vous n'attendez pas la fin de mon deuxième acte?

— Que voulez-vous que je fasse? Voyez la lettre. Jane insiste pour que je vienne sur-le-champ.

— Je la croyais absente.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

— Eh, lisez!.. Elle me dit qu'elle est rentrée à Paris depuis une heure.

— Adieu donc, puisque je ne parviens pas à vous retenir.

Marcel sauta dans le fiacre qui l'attendait; le cocher, excité par le groom, qui s'était hissé sur le siège à côté de lui, fouetta son cheval, qui prit un trot vigoureux et ne s'arrêta qu'au bout de vingt minutes, vis-à-vis d'un petit hôtel de l'avenue d'Eylau à demi caché dans les arbres et les fleurs. Un laquais le conduisit, par plusieurs salons à demi éclairés, jusqu'à un boudoir encombré de meubles, de bibelots et de livres. Jane, drapée dans un long peignoir, étendue sur une chaise longue, se souleva : — Vous voilà enfin!

— J'accours; on a eu quelque peine à me trouver. Qu'y a-t-il?

— J'ai à vous parler de choses sérieuses. Asseyez-vous là.

Elle lui montra de la main une chaise basse sur laquelle était jeté un gros rouleau de papier chiffonné. — Un manuscrit! fit-il en le prenant pour le déposer sur la table. Des vers!.. Ah! c'est *Raymonde,* le drame dont vous m'avez parlé. Il paraît que cette lecture vous a donné des nerfs; voici des pages que vos petits doigts viennent de froisser et de déchirer.

— Laissez cela et écoutez-moi bien. Vous souvient-il qu'il y a dix-neuf ans nous allâmes ensemble, un jour d'hiver, présenter au baptême une petite fille?

— La fille de René... Sans doute.

— Savez-vous où elle est, notre filleule?

— A la mort de sa mère, elle a été recueillie par une tante... Mais vous venez de la petite ville qu'elle habite : vous l'avez vue sans doute, et vous en savez plus long que moi.

— Elle n'est plus où vous croyez.

— Quel ton mystérieux! L'aurait-on enlevée?

— Oui.

— Au fait, elle promettait d'être jolie... Et qui l'a enlevée?

— Moi!

— Plaît-il?

— Moi, vous dis-je... Elle est ici, dans une chambre du second étage, où elle dort, accablée par la fatigue et par l'émotion. Je l'ai vue malheureuse, séquestrée par une parente avide; je l'ai jetée dans le train qui m'emmenait.

Elle soupira, puis, après quelques secondes de silence, elle raconta ce qui s'était passé, sans rien dire pourtant de sa douloureuse surprise quand elle avait appris le nom du fiancé de Claudine, et sans citer ce nom.

— Vous n'ignorez pas, dit Marcel, que c'est là un enlèvement de mineure, et que le code pénal...

— Eh quoi! vous aussi, vous me parlez du code? Mais vous êtes vraiment plaisant; ai-je jamais lu le code?

— Il y va de la prison; demain vous aurez ici les magistrats, les gendarmes, que sais-je?

— Ah! ma foi, qu'ils viennent; je leur répondrai que je suis la marraine...

— Le code ne connaît ni parrains ni marraines.

— Il aurait fallu alors que je laissasse sans défense l'enfant dont j'ai promis devant Dieu d'être le soutien? Voilà une étrange chose, et votre code me paraît, malgré tout le respect qu'on lui doit, un singulier livre; je n'en veux plus entendre parler.

— La justice vous en parlera sans votre agrément; mais tout cela peut s'arranger, si vous voulez bien entendre raison.

— C'est-à-dire si je veux rendre Claudine à cette femme qui, du haut de sa vertu bourgeoise, m'a traitée en aventurière.

— La colère est mauvaise conseillère, et elle vous a déjà fait commettre une grosse imprudence. Il s'agit bien de cette provinciale ridicule. Il y a un tuteur.

— Tenez, si vous aviez vu pleurer cette enfant, comme je l'ai vu, vous auriez fait ce que j'ai fait, sans réfléchir... Je n'ai pas assez réfléchi, c'est vrai. Ah! j'en suis trop punie!

— Que voulez-vous dire?

— Rien.

Deux coups furent frappés sur la boiserie, et la portière, soulevée par une grosse main, livra passage à la tête d'un valet. — L'auteur de la pièce de madame...

— Je ne reçois pas. Je l'avais dit expressément.

— C'est qu'il insiste, prétendant que madame lui a dit qu'elle l'attendrait sitôt revenue, ajoutant qu'il a vu la fenêtre du boudoir éclairée, qu'il sait que madame y est...

— C'est bien. Amenez-le ici.

Marcel s'était levé : — Vous ne partez pas, n'est-ce pas?

— J'ai peur d'être indiscret.

— Oh! pas de méchancetés, de grâce... Vous ne savez pas...

— Quoi? Vous parlez par énigmes.

— Je ne puis vous dire...

Il n'eut pas le temps de demander de longues explications. Celui qu'on attendait fit son entrée, annoncé par le laquais : — M. Jacques des Vignes!

Ce n'était plus le garçonnet d'allure sauvage et timide, qui jadis avait quitté sa petite ville, son mince bagage sous le bras, pour aller conquérir la gloire : c'était un homme fait, que Paris avait façonné, sans lui enlever pourtant une certaine expression de

naïveté. Il s'arrêta en entrant, stupéfait de trouver un tiers : son visage trahit un dépit qui amena un sourire sur les lèvres de Marcel. Jane, affectant un calme que démentaient ses mouvemens nerveux, se hâta de mettre fin à une situation embarrassante : — Comment, monsieur, vous forcez ma porte à cette heure!

— Vous m'aviez permis de venir dès votre retour...

Elle l'interrompit : — J'arrive de votre ville natale.

— Comment ! Vous savez...

— Je sais tout.

Elle avait dit ces derniers mots d'un ton si agressif qu'il la regarda avec étonnement. Brusquement, elle présenta l'un à l'autre ses deux visiteurs, détournant le cours de la conversation qui continua banale, laborieuse, froide; on parla du théâtre en général et de *Raymonde* en particulier; au bout d'un quart d'heure, Jacques se leva et partit, essayant en vain de cacher sous une froideur polie une irritation dont il n'était pas le maître. Quand il fut sorti, Marcel vint se placer vis-à-vis de Jane qui restait silencieuse : — Ou je me trompe fort, ou ce jeune homme n'était pas venu ici uniquement pour causer de son drame.

Elle riposta vivement : — Qu'entendez-vous par là?

— Faut-il vous l'expliquer?

— Marcel, vous abusez singulièrement de notre vieille amitié. Vous savez qui je suis.

— Je sais que vous êtes une femme étrange, capable de toutes les excentricités, capable même de vous éprendre à votre âge d'un poète de vingt ans.

— Eh ! laissez donc mon âge !

— Vous avez raison : nous avons en ce moment autre chose à faire qu'à nous disputer. Il faut prendre un parti au sujet de Claudine.

— Oh ! mon parti est bien pris maintenant. Elle retournera là-bas. Demain matin, je la renverrai.

— Vous avez bien subitement changé d'avis. Au moment où votre poète est entré, vous refusiez...

— Oui, j'avais tort; je l'ai reconnu.

— En l'écoutant parler de sa pièce?

— Finissez ce badinage, je vous prie.

Elle lui tendit la main. — Je suis fatiguée, je vous rends votre liberté.

— C'est-à-dire que vous me congédiez. Encore une fois, votre décision est bien prise, irrévocablement prise?

— Sans doute. Combien de fois faut-il vous le répéter?

— Vous reconduirez Claudine là-bas?

— Vous n'y pensez pas; mon service me défend de quitter Paris. Miette fera cela.

— Voulez-vous que, comme parrain, je me charge de ce soin? Je verrai les parens; je leur donnerai toutes les explications qu'il faudra, je les calmerai, si c'est nécessaire.

— Je veux bien. Vous viendrez la prendre?

— Demain matin à dix heures. Vous n'aurez pas d'ici là cédé à un nouveau caprice?

— Non, je vous le promets. A demain!

Elle s'approcha lentement de la fenêtre, souleva un coin du store et, la tête appuyée contre la glace, regarda partir Marcel. Ses yeux, après avoir suivi pendant quelques instans les lanternes du fiacre qui fuyaient dans l'obscurité, se reportèrent sur le rideau d'arbres qui entourait l'hôtel et dont les réverbères piquaient la masse sombre de quelques éclaircies lumineuses; elle crut voir un homme sortir de l'ombre et s'approcher de la grille, la tête levée vers la fenêtre : — Serait-ce lui? Quel fou!

Elle se jeta en arrière, laissa retomber le store et sonna. Ce fut Miette qui répondit à son appel. — Dis au concierge qu'il s'assure si toutes les portes sont bien closes.

— Il fait sa ronde chaque soir.

— N'importe; répète-le-lui.

Son regard tomba par hasard sur l'épaisse chevelure noire de Miette, que la lumière du lustre frappait d'aplomb, y faisant scintiller des fils d'argent. — Tu blanchis, Miette, le sais-tu bien?

— Hélas, madame!

— Ah! nous vieillissons, ma pauvre fille.

Elle prit le bougeoir à deux branches que Miette venait d'allumer et lui présentait; elle s'approcha de la glace et passa la main à plusieurs reprises dans les mèches capricieuses de sa coiffure en désordre qui lui faisaient une auréole d'or. — Plus bas, madame, lui souffla mystérieusement Miette, derrière l'oreille.

— Quoi?

— La mèche grise.

— Qui te demande cela?

Jane frappa du pied avec colère, et Miette se tut; elle était habituée aux caprices de sa maîtresse depuis de longues années, et elle avait cessé de s'en émouvoir. Les événemens qui s'étaient passés dans la journée n'avaient pas laissé cependant que de piquer sa curiosité. En vraie soubrette, elle épia. Pendant une grande partie de la nuit, elle entendit Jane, qui ne s'était point couchée, se promener dans sa chambre; elle l'entendit le matin, à l'heure où d'habitude le soleil n'était pas encore parvenu à forcer le triple

rempart de rideaux opposé à son invasion, se diriger vers l'appartement de Claudine.

Elle l'y rejoignit; elle avait dû à l'ancienneté de ses services et de son dévoûment, à l'isolement où vivait sa maîtresse, d'être élevée au rang de confidente et de conseillère: il n'y avait pas de secrets pour elle. Quand elle entra, Claudine, les mains jointes, semblait supplier: — Et vous allez me renvoyer là-bas?

— Il faut bien obéir à la raison.

— Pourquoi m'avez-vous emmenée alors? M'arracher à ma prison pour m'y reconduire le lendemain, c'est vouloir me la faire paraître plus triste encore! Hier, dans le train, je pleurais, j'avais peur; vous m'avez dit alors que vous feriez mon bonheur, malgré tous les obstacles, malgré moi-même, et vous voulez aujourd'hui que je reparte sans avoir vu Jacques?

— Tu es donc bien sûre de le revoir?

— Sans doute. Je chercherai.

— Es-tu certaine qu'il ne t'ait pas oubliée?

— M'oublier?.. Lui!

— Les hommes sont inconstans, et voici plusieurs années qu'il est loin de toi.

— Je réponds de Jacques.

La fière assurance de cette déclaration, à laquelle une foi sincère et passionnée avait donné quelque chose de solennel, déconcerta Jane, qui murmura : — Voilà l'amour vrai!

Elle vit les yeux de Miette, qu'elle n'avait pas encore aperçue, braqués sur elle. — Que fais-tu là? lui dit-elle durement. Va-t'en.

Miette sortit avec un geste de dépit; elle n'était pas habituée à être traitée en servante, il lui en coûtait de ne pas entendre la suite de cet entretien. Elle devinait un roman dont les demi-confidences qu'elle avait surprises, les observations qu'elle avait faites depuis la veille, lui avaient en partie révélé le douloureux secret.

Comme dix heures sonnaient, Marcel arriva; elle alla prévenir Jane, qui n'avait pas encore quitté la chambre de Claudine : elle s'y glissa sans bruit, et avant de se montrer, écouta et examina :

— Et où puises-tu cette conviction qu'il t'aime comme tu l'aimes? demandait Jane.

— Dans mon cœur, dans mes souvenirs.

— Sais-tu que le monde parisien, où il vit sans doute, est plein de femmes jolies, coquettes, qui ont des séductions auxquelles peu d'hommes ont la force de résister?

— Je suis certaine que, s'il a trouvé ces femmes plus belles et plus aimables que moi, il n'a pu les aimer.

— Crois-tu qu'aucune d'elles n'ait senti pour lui de l'amour et n'ait fait des efforts pour conquérir son cœur?

— La chose est possible; mais cela ne m'effraie pas.

— Que ferais-tu, si je te le montrais aux pieds d'une autre femme?

— Oh! j'aurais une cruelle souffrance...

— Tu vois bien.

— Mais immédiatement je me rappellerais le serment qu'il m'a fait, quand nous nous sommes quittés. J'irais à lui, je lui dirais : — Jacques, me voici! — Et plus jamais, m'ayant revue, il ne regarderait cette femme ni ne lui parlerait...

Claudine s'arrêta, surprise par l'expression que prirent les traits de Jane. — Ai-je dit quelque chose qui vous ait déplu, marraine? Vous voici comme je vous vis hier dans le train, quand je vous montrai le portrait de Jacques...

Jane ne répondit pas; elle avait la tête baissée; son œil demi-clos semblait suivre une vision dans le fourmillement d'un large rayon de soleil qui entrait par la fenêtre ouverte. Miette, désespérant d'en entendre davantage, se fit voir : — M. Aubry attend madame au boudoir.

Jane se leva. — Déjà?

Claudine, qui avait suivi son mouvement, l'étreignit éplorée : — C'est mon parrain, il va me ramener près de Mme Pivier?.. Marraine, je vous en supplie, gardez-moi près de vous! près de vous et près de Jacques! Vous ne pouvez pas vouloir que je sois malheureuse... Lorsque vous êtes entrée, l'autre jour, dans cette vilaine maison noire, à l'heure où je me désolais, j'ai compris à l'instant que vous veniez pour me sauver... Mon père, quand j'étais petite, me parlait de vous comme d'une fée qui avait présidé à ma naissance et qui ferait mon bonheur... Aussi vous l'avez vu, je n'ai pu vous résister, je me suis livrée à vous, je vous ai suivie... Vous me disiez hier que vous teniez de mes parens l'autorité que vous aviez sur moi, que vous les remplaceriez, que vous feriez ce qu'ils auraient fait, que je serais votre fille...

Jane, qui s'était défendue d'abord contre cette étreinte, qui avait fermé les yeux pour ne pas voir les larmes de sa filleule, Jane la regarda avec une tendresse profonde : — Sois sans crainte, Claudine, je tiendrai ma promesse; tu seras ma fille, et je te garderai, quoi qu'il advienne.

Claudine se laissa docilement conduire; sur le seuil du boudoir, quand Jane souleva la portière, elle hésita, apercevant Marcel, qu'elle ne reconnaissait plus, Jane la poussa doucement et lui dit à l'oreille : — Cours vite l'embrasser.

Elle alla résolument à lui et lui présenta le front. Il considérait indécis, un peu gêné, cette belle jeune fille, si différente de l'enfant dont il avait gardé le souvenir; il finit par l'embrasser, avec une

nuance de timidité et de respect; quand il reporta les yeux sur Jane, il lui vit un sourire triste. — Nous voici une bien grande enfant, mon ami; nous devenons vieux.

Elle regarda le pardessus qu'il portait sur le bras et la sacoche de voyage qui lui battait les flancs : — Débarrassez-vous de ces objets.

— Nous n'avons pas de temps à perdre; le train part dans une heure.

— Il partira sans Claudine.

Claudine vint, avec une câlinerie charmante, coucher la tête sur son épaule : — Merci, marraine.

Puis, obéissant à un geste discret que Jane lui fit, elle alla à Marcel, et lui prenant les mains avec effusion : — Merci, parrain.

Il avait bien envie de se fâcher; mais cette caresse inattendue, contre laquelle il n'avait pas eu le temps de se mettre en garde, le troubla et le désarma. Ce vieux garçon sentit s'éveiller tout à coup en lui quelque chose qu'il ne connaissait pas, et il attendit, pour exhaler sa mauvaise humeur, qu'après un quart d'heure de babil ingénu, Claudine se fût éloignée, attirée par les bibelots qu'elle voyait autour d'elle et qui arrachaient à sa curiosité des cris d'admiration et d'étonnement. Aux premiers mots, Jane l'interrompit : — Vous êtes vaincu; avouez franchement votre défaite, et ne cherchez pas à prendre une revanche sur moi.

— Vous savez que demain, aujourd'hui peut-être, vous aurez ici la justice?

— Je ne vous demande pas votre complicité; si la justice se mêle de cette affaire, je saurai me défendre seule.

— Vous aviez pris le parti de mettre sagement fin à cette folle aventure.

— J'ai vu sous leur véritable jour depuis hier bien des choses qui m'étaient cachées.

— Lesquelles? Expliquez-vous?

— Vous ne comprendriez pas; j'ai peine à comprendre moi-même ce qui se passe en moi... J'ai emmené cette enfant, cédant sans réfléchir à un mouvement de pitié, croyant sincèrement obéir à un devoir... Depuis qu'elle est ici, il s'est opéré en moi je ne sais quelle transformation... C'est douloureux et c'est charmant... Vous rappelez-vous qu'un soir, au théâtre, du balcon du foyer, vous m'avez montré un passant, un ouvrier assez pauvrement vêtu dont l'existence ne pouvait assurément vous faire envie; il marchait, péniblement courbé sous le poids de deux gros bébés que les fatigues de la journée avaient endormis et qu'il portait sur les épaules, enlacé par un collier fait de quatre petits bras nus... Vous m'avez

dit : Voilà un homme heureux et que j'envie!.. Je n'avais vu que le côté ridicule de sa position : je me suis moquée ; vous vous êtes fâché... J'avais tort, je le sens à cette heure.

Changeant brusquement de ton, elle ébouriffa légèrement de la main ses cheveux blonds. — Regardez, derrière l'oreille, j'ai une mèche qui blanchit.

Il hocha la tête : — Vous êtes la femme du monde la plus bizarre... Hier, à cette même place, vous me défendiez de faire le compte des années passées.

— Oui, hier, j'ignorais encore...

— Alors, c'est décidé? Vous gardez Claudine?

— Je vous l'ai dit.

— S'il en arrive malheur, vous vous souviendrez que j'ai fait ce qui dépendait de moi pour empêcher cette folie.

— Je m'en souviendrai.

Marcel reprit son paletot, sa sacoche, et partit. En sortant, près de la grille, il leva la tête entendant une voix fraîche crier : — Parrain! Parrain! — Il était encore si peu habitué à ce titre nouveau qu'il lui fallut quelques secondes pour comprendre que c'était à lui que s'adressait cet appel, et que d'abord il regarda autour de lui pour s'assurer qu'il n'y avait pas aux environs quelque autre personne. Sa surprise arracha un grand éclat de rire à Claudine, qui, joyeuse du succès de son espièglerie, poussa la tête entre les branches des arbustes fleuris qui se dressaient sur le balcon et derrière lesquels elle s'était cachée. Elle lui fit un grand salut cérémonieux et grave, puis, avec une grâce encore enfantine, elle lui envoya un baiser sur le bout des doigts et disparut.

VI.

Sous la large capote de la carriole roussie par le soleil, les yeux à demi clos, Mme Pivier écoutait avec délice le tintillement des écus que les cahots de la route faisaient danser dans le gros sac de cuir placé sur ses genoux; les murmures de la forêt, les chansons des oiseaux, les aigres grincemens des roues mal graissées, les hennissemens du cheval lui paraissaient s'unir mystérieusement pour faire à leur joyeux cliquetis une sorte d'accompagnement et former un harmonieux ensemble. Tout à coup elle se secoua, et, tirant sa montre, interrogea le cocher : — N'arriverons-nous pas bientôt, Jean?

— Dans un petit quart d'heure, madame. Cocotte est fatiguée; elle trotte depuis midi, et voici le soir.

— Pressez-la; il se fait tard : j'ai peur de faire de mauvaises rencontres.

Elle serra son sac contre elle, comme pour le défendre, et, se penchant, regarda avec inquiétude le soleil rouge qui se couchait derrière les grands arbres, les taillis qui s'estompaient déjà d'ombres noires, et plus loin, au détour de la route, dans un brouillard d'or et de pourpre, les clochers de la petite ville. Ce spectacle changea brusquement le cours de ses idées: les pièces d'or continuaient pourtant leur ronde, mais elle ne les écoutait plus; elle se demandait si son plan avait réussi, et si son fils avait trouvé le moyen de sortir de la situation où elle l'avait acculé. C'était un singulier garçon : il ne donnait aucune attention à la beauté de Claudine, il laissait voir dans l'assiduité que lui imposait la volonté maternelle la contrainte, même l'ennui; il n'était que trop clair que son indifférence était en grande partie la cause de la résistance de la petite fille. Mme Pivier retrouva fidèlement gravées en sa mémoire les paroles qu'elle lui avait adressées, la veille même, dans l'explication décisive qu'elle avait provoquée : — Je t'ai préparé, lui avait-elle dit, un mariage qui doit te donner la richesse, je n'ai rien négligé; mais je ne puis pourtant tout faire et me passer de ton aide. Tu as eu jusqu'à présent vis-à-vis de ta cousine la conduite d'un benêt. Veux-tu, oui ou non, renoncer à la fortune qui t'attend?.. Non? Eh bien! alors, va de l'avant; fais-toi aimer.

Il avait répondu : — Claudine ne m'aime pas.

Elle s'était fâchée : — Lui as-tu jamais dit un mot d'amour? L'as-tu seulement jamais regardée? As-tu donc cru que ce serait moi qui lui ferais la cour?

Elle l'avait longuement sermonné, et il l'avait écoutée avec attention : c'était bien la première fois qu'elle abordait vis-à-vis de lui de pareils sujets, et certes elle n'était pas femme à y mettre une grande chaleur, mais il avait paru entendre. A plusieurs reprises, elle avait vu des feux passagers lui allumer les joues; elle avait compris qu'il valait mieux l'abandonner à son mouvement personnel, c'est alors qu'elle s'était décidée à laisser les jeunes gens en tête-à-tête pendant une journée entière. Le matin, en partant, elle avait dit à Victor : — Ce soir, quand je rentrerai, je veux que tu te sois prononcé. — Elle l'avait habitué de bonne heure à l'obéissance : elle était certaine qu'il exécuterait ses ordres; ils n'avaient d'ailleurs rien de pénible, et elle ne pouvait douter qu'il n'y prît goût, le premier pas fait.

Un cahot plus violent que les autres l'arracha aux pensées qui lui remplissaient la tête, et faillit faire tomber le précieux sac de cuir. La carriole venait de s'engager sur les pavés de la Grande-Rue;

en quelques minutes elle fut à l'usine. Mme Pivier, à sa vive surprise, ne vit arriver personne à sa rencontre. Pressentant une catastrophe, elle entra dans la salle à manger; Dieudonné, à la table, écrivait ses devoirs; Victor, couché sur le canapé, lisait un roman. Elle l'interrogea en quelques mots. Il lui répondit flegmatiquement : — Tu ne sais donc pas? M. Haget est venu, sitôt ton départ; il a emmené Claudine, qui n'a plus reparu.

La terre se fût subitement effondrée sous ses pieds que Mme Pivier n'eût certainement pas éprouvé un plus douloureux saisissement. Elle demeura d'abord anéantie, puis elle poussa une plaintive exclamation; mais la crise fut de courte durée, un violent effort lui rendit le sang-froid, elle se drapa dans son châle noir, ordonna par la fenêtre à Jean, qui dételait Cocotte, de la remettre dans les brancards, remonta dans la carriole et cria d'une voix menaçante : — Chez M. Haget, rue du Petit-Moulin!

Jean, comprenant qu'il se passait quelque chose de grave, cingla un grand coup de fouet sur les flancs maigres de Cocotte, qui manifesta d'abord sa mauvaise humeur par quelques ruades, mais qui, finissant par saisir à son tour la gravité de la situation, tant les coups étaient rudes, partit à fond de train. La route n'était pas longue. Si Mme Pivier n'eût pas été complètement absorbée par la surprise et la colère, elle eût vu, au moment où la carriole tourna le coin de la rue du Petit-Moulin, M. Haget apparaître sous les rideaux qui garnissaient les fenêtres de son modeste appartement, averti sans doute par le bruit de l'approche du danger qu'il redoutait. Quand elle entra dans son cabinet, il l'attendait de pied ferme, derrière une table chargée de livres, comme derrière une forteresse. Il y eut cinq minutes d'un silence terrible. — Claudine? demanda-t-elle sans autres phrases.

— Enlevée par sa marraine.

Il lui raconta, sans rien cacher, l'aventure dont il avait été la dupe. Elle ne l'interrompit pas une seule fois. Quand il eut fini, elle se leva, et, sans ajouter un mot, se dirigea vers la porte. Il s'était attendu à une scène violente, à des cris, à des reproches; ce silence lui fit peur; il s'avança : — Où allez-vous?

— Je vais déposer une plainte entre les mains du procureur de la république. Enlèvement de mineure. Les tribunaux punissent cela.

Les yeux de Mme Pivier tombèrent sur les gants neufs qu'elle avait vus la veille aux mains du professeur et qui étaient jetés sur la table; il les saisit précipitamment et les cacha dans un tiroir : il était trop tard; il fit quelques pas en arrière, comme pour se mettre à l'abri, mais elle se contenta de faire entendre un ricanement mo-

queur. Après avoir joui silencieusement de sa honte pendant quelques minutes, elle tourna les talons et sortit. Quand il eut entendu la carriole s'éloigner, il essuya la sueur qui lui inondait le front, saisit les pauvres gants qui n'en pouvaient mais, les froissa et les déchira en morceaux. — Ah! l'effrontée! Ah! la coquine! — répétait-il, songeant que probablement à cette heure la comédienne se moquait de sa naïveté. Sans doute, le procureur de la république lançait déjà ses dépêches, il la verrait bientôt peut-être devant les juges : quelle vengeance! Mais lui-même, quel rôle jouerait-il en cette affaire? N'allait-on pas se moquer de lui? N'allait-il pas devenir la risée de la ville? Ses ennemis, le professeur de troisième et le maître de géographie, n'allaient-ils pas s'armer de ce scandale pour tâcher de lui ravir sa place? Il passa une nuit terrible, agité par des songes effrayans. Le matin venu, il se rendit au collège, la tête basse, rasant les murs; il donna machinalement sa leçon, n'osant lever les yeux et tremblant de voir sur les visages de ses élèves des sourires moqueurs. Ah! perfide Didon!.. Il passa brusquement un demi-chant de *l'Énéide*, sans explications; puis tout à coup, cinq minutes avant que la cloche sonnât, il ferma brusquement le livre et sortit. Dieudonné, qui l'avait suivi, le rejoignit : — Maman désire que vous l'alliez trouver, sitôt la classe finie.

Il se mit en route. Que se passait-il? Peut-être la justice faisait-elle une descente? A l'idée qu'il devrait répondre aux questions et avouer sa faiblesse au procureur de la république, un vieillard gouailleur dont il connaissait bien les persiflages, il eut envie de fuir; les grands murs de l'usine lui faisaient l'effet d'une prison. Au fait, une prison! On avait peut-être arrêté déjà la comédienne? Il allait la voir...

Il entra résolument. Point d'appareil de justice. Mme Pivier, sans lui dire une parole, lui fit lire une dépêche qu'elle venait de recevoir et où Claudine demandait du ton le plus soumis qu'on lui permît de rester à Paris près de sa marraine. — Vous avez vu le procureur de la république? demanda-t-il.

— Neuf heures sonnaient hier soir, quand je vous ai quitté. Il était trop tard.

— Et ce matin?

— J'ai réfléchi. La nuit porte souvent conseil.

Mme Pivier continua sur un ton un peu craintif, qui ne lui était pas habituel : — Vous connaissez ma position, mon cousin, — le nom de cousin était une flatterie inusitée qui annonçait un exorde insinuant, — je suis parvenue à reconstituer le petit patrimoine que la mollesse et l'incurie de mon mari avaient presque perdu; mais il devra plus tard être partagé, et les parts du gâteau ne seront, hélas!

pas considérables. Victor a malheureusement le triste caractère de son père, il est insouciant, paresseux; j'ai tout lieu de craindre qu'il ne laisse décliner de nouveau, quand il en sera le maître, l'établissement que j'ai relevé depuis la mort de mon mari. Le projet que j'avais conçu écartait tout sujet d'inquiétude pour l'avenir; il lui assurait une brillante fortune, et, pour le faire réussir, j'étais depuis longtemps décidée à passer par-dessus tous les obstacles...

Elle fit une pause; voyant que M. Haget ne venait pas à son secours, elle se décida à pousser sa confession jusqu'au bout: — Je ne songeais hier soir qu'à me venger; je ne voyais pas qu'en appelant la justice à mon aide, je livrais à la malignité publique une fâcheuse aventure qui, si nous nous taisons, peut rester secrète, qui doit rester secrète... Je puis fermer les yeux, mais tout serait perdu si l'on venait à connaître cet enlèvement, à en jaser. Or, il faut que le mariage se fasse...

Cette fois M. Haget fit un soubresaut; la surprise qu'il montra parut déconcerter Mme Pivier, mais elle n'était pas femme à se troubler pour une contradiction. Elle lui en voulait de la forcer à une explication qui la gênait: elle avait passé la nuit à aligner des chiffres, refaisant pour la centième fois le compte de la fortune de Claudine; elle avait dû dompter sa colère, étouffer une à une, sous le poids des calculs, les protestations qui s'élevaient en son esprit; elle redoutait une discussion qui allait peut-être de nouveau mettre aux prises ses scrupules et son avidité. L'étonnement seul avait arraché au professeur son mouvement imprudent; il se garda bien de contredire, trop heureux d'échapper à l'épée de Damoclès qu'il voyait depuis la veille suspendue sur lui; il écouta silencieux, dodelinant de la tête, le plaidoyer embarrassé qu'elle lui fit pour justifier sa résolution. Vers la fin cependant il dressa l'oreille, lui entendant dire qu'il faudrait sur-le-champ partir pour Paris. — Partir pour Paris? répéta-t-il.

— Sans doute. Si je puis fermer les yeux sur cette aventure, je ne puis pas permettre qu'elle se prolonge. Vous irez, armé de votre autorité de tuteur, reprendre Claudine. Toutes mes précautions sont prises, et personne ici ne saura rien de ce qui se passe; j'ai renvoyé pour un mois à son village la servante qui l'a vue partir hier : point de cancans à craindre; quant à notre voyage, nous lui donnerons pour motif l'achat de la corbeille.

— Ah! nous irons ensemble?

— Oui, je vous accompagne; je ne veux pas que vous soyez seul là-bas.

Il comprit le reproche : — Je me suis laissé jouer, il est vrai; mais ce qui s'est fait ne se refera plus.

— Vous êtes furieux aujourd'hui; cela ne durera pas. Je connais

les hommes, et, si je ne suis pas là, vous serez encore la dupe des grimaces de cette coquine. Nous partirons demain.

M. Haget ne répliqua pas. Les vingt-quatre heures qui suivirent cet entretien, il les passa en proie à un trouble inexprimable, égayé par l'espoir de ce voyage qui allait lui montrer de nouveau ce Paris dont il rêvait, effrayé par la perspective des combats inquiétans qui l'y attendaient, enfiévré par cette brusque volte-face de la destinée qui livrait tout à coup aux aventures romanesques sa vie dont elle avait si longtemps respecté la monotonie.

Il ne retrouva le calme que quand il se vit dans le train qui l'emmenait, en face de Mme Pivier. — *Alea jacta est*, murmura-t-il. — Il se contenta pendant la durée de la route de souligner d'*amen* complaisans les démonstrations toutes bourrées de chiffres qu'elle lui débita pour expliquer sa conduite, ainsi que les vigoureux sermons dont elle bombarda la faiblesse et l'immoralité des hommes; mais quand, après de longues heures de cahotemens et d'assoupissemens, il aperçut la nuée lumineuse qui chaque soir marque sur le ciel noir la place de la grande ville, il se redressa et dit solennellement : — Paris! — Elle haussa les épaules et laissa tomber de ses lèvres minces quelques paroles de dédain. Lorsqu'ils furent en voiture, au milieu de la cohue des rues, l'entendant pousser à chaque instant des exclamations d'enthousiasme, elle perdit patience. Il admirait tout, les lumières dont elle ne supportait pas l'éblouissement, la foule dont elle avait peur, les femmes à qui elle trouvait des airs dévergondés; elle lui dit carrément ce qu'elle pensait. Il se passa alors quelque chose d'absolument imprévu, quelque chose d'invraisemblable : il releva ses railleries d'un ton provocant, et il parla si haut qu'elle se tut pour n'avoir pas de dispute violente.

Il était tard déjà; bon gré, mal gré, il fallut remettre l'entrée en campagne au lendemain. Mme Pivier, bien qu'elle ne connût pas la timidité, se sentait fort dépaysée; les velléités d'indépendance que venait de montrer le professeur, en qui elle avait trouvé jusque-là un esclave docile, la déconcertaient un peu. La fatigue et le sommeil n'eurent raison de ses inquiétudes que fort avant dans la nuit; le soleil illuminait déjà Paris depuis plusieurs heures, quand elle sortit de sa chambre et alla frapper à la porte de celle qu'il occupait sur le même palier; une servante de l'hôtel lui apprit qu'il était sorti dès la première heure, disant qu'il allait flâner et qu'il rentrerait dans le cours de la matinée. Vaine promesse; il était midi passé quand il reparut. Il avait l'œil brillant, la langue déliée; il fallut qu'elle se payât de quelques mots d'excuse banale, et qu'en faisant route avec lui, dans un fiacre étroit, elle subît le récit de ses découvertes, de ses enchantemens. Elle ne re-

trouva le vieil homme que quand la voiture s'arrêta devant la porte de service du théâtre où ils allaient chercher l'adresse de la comédienne; il devait descendre, entrer sous les regards d'une demi-douzaine de petites actrices qui formaient un groupe bruyant; il hésita; il eût bien voulu qu'elle se dévouât et se jetât dans le gouffre. Pour le coup, elle crut qu'il perdait la tête. Lui proposer, à elle, de pénétrer en un pareil lieu, de parler à de pareilles gens! Il comprit, en entendant ses cris, qu'il serait inutile d'insister; il s'exécuta bravement. Ce ne fut pas sans une certaine fierté qu'il revint au bout de cinq minutes, rapportant l'adresse qu'il avait conquise. S'il eût été moins ému, au bout du couloir noir qu'il venait de traverser il eût aperçu une femme qui, à son approche, s'était rejetée dans l'ombre, et eût reconnu Jane. Elle sortit quelques minutes après lui et héla un cocher qui cherchait la pratique.

Elle fit sans lever les yeux la route assez longue qui séparait le théâtre de la rue de La Rochefoucauld. Le cocher s'arrêta vis-à-vis d'une des maisons du haut de la rue: elle gravit deux étages, sonna, écarta le groom qui cherchait à lui barrer le chemin, et pénétra dans le cabinet, bourré de livres, où Marcel écrivait : — Je viens d'apercevoir le tuteur et la tante de Claudine, au théâtre, où ils sont allés prendre mon adresse. Ils doivent être à cette heure chez moi.

— Claudine?

— Claudine est en sûreté. Je l'ai laissée à la garde de Miette; les portes sont bien closes; ils ne la verront pas, j'en réponds.

— Ils sont seuls? Pas de visage d'homme de loi?

— Seuls.

— Tant mieux. Et que comptez-vous faire?

— Livrer bataille. Vous l'avez vu, lui?

— Jacques?.. Hier soir. Je comptais aller tantôt vous rendre compte de notre entretien.

— Vous l'avez confessé? Il aime toujours Claudine?

— Oui... Je lui ai fait fidèlement le récit que vous m'aviez appris; je lui ai dit qu'il devait à son amour pour Claudine la protection que vous lui aviez accordée...

— Il n'a pas paru surpris?

— Terriblement surpris... Mais je savais bien ma leçon; je lui ai fait croire que vous connaissiez depuis longtemps le secret de cet amour. Il a rougi...

— Et c'est tout?

— Il semblait avoir d'abord quelque peine à me croire; il se frottait le front avec anxiété, comme s'il cherchait à rassembler des souvenirs mis en déroute par une révélation inattendue. Il a fini par me demander pourquoi vous lui aviez fait un mystère des motifs de

l'intérêt que vous lui portiez. Ma foi, vous ne m'aviez pas donné d'instructions sur ce point-là; j'ai répondu que vous aviez voulu éprouver la force de son amour pour votre filleule.

— Bien. Ensuite?

— Il m'a regardé avec une telle expression d'inquiétude et de doute, que, voyant venir le moment où j'allais être plus embarrassé que lui, ne sachant que dire, j'ai coupé court.

Les yeux fixés sur une des fleurs du tapis, frappant du bout de son parasol de petits coups secs sur la pointe de sa bottine qui passait sous les jupons brodés, les lèvres contractées, elle semblait suivre une pensée grave. Il l'examinait curieusement. — Pourquoi me dévisagez-vous ainsi? fit-elle en se redressant. Vous avez la mine d'un juge d'instruction.

— J'ai fait ce que vous m'aviez demandé; vous avez craint que ce jeune homme ne se fût mépris sur la nature de l'intérêt que vous lui aviez témoigné, vous avez cru devoir, pour le détromper, inventer une fable que je lui ai fidèlement répétée, mais dont par les explications de Claudine il connaîtra bientôt la fausseté.

— Je ferai un conte à Claudine; dans l'ahurissement où elle se trouve, elle croira tout.

— Pourquoi ces mensonges? Il y a là quelque chose que je cherche vainement à comprendre.

— Parlez franchement. On vous a dit, au théâtre, n'est-ce pas, que j'aimais ce jeune homme?

— On m'a dit qu'il vous avait adressé un jour des vers...

— Toujours ces vers! Eh bien, oui, ces vers il les a faits. On me les apporta dans ma loge, un soir de grande victoire, quand l'émotion de la bataille n'était pas encore calmée, quand j'entendais encore les bravos qui venaient de saluer mon triomphe. Je leur trouvai une franchise, une allure cavalière et un peu naïve qui m'allèrent droit au cœur; ils ressemblaient bien peu aux fadaises auxquelles je suis habituée; ils flattèrent ma vanité de femme et d'artiste. Je voulus connaître ce jeune poète dont l'hommage obscur et spontané m'avait tant plu; je crus devoir payer d'un peu de protection le plaisir que j'avais eu. En réalité, je me suis servie moi-même en le servant, puisque j'ai mis son talent à contribution et qu'il m'a rimé le rôle que je rêve depuis longtemps... Voilà tout.

Elle s'arrêta. — Oui, voilà tout, répéta-t-elle. Vous trouvez peut-être plus de vraisemblance au conte ridicule que l'on vous a dit? Vous ne me connaissez donc pas? Vous ne savez donc pas que j'ai un cœur de pierre? Vous ne savez donc pas que je suis déjà une vieille femme, que ce Jacques est un enfant encore, et que... et que... Ah! tenez, brisons là, voulez-vous? Il est entendu qu'il

a toujours le désir d'épouser Claudine, qu'il n'aime et n'a jamais aimé qu'elle?

— Il me l'a affirmé.

Elle eut un sourire amer : — S'il vous l'a affirmé, c'est que c'est vrai... Alors il faut brusquer la situation; il faut qu'il voie Claudine, qu'ils causent, qu'ils décident... Prenez une voiture, cherchez-le, conduisez-le près d'elle.

— Tout de suite?

— Ce soir, au plus tard, ses parens viendront la réclamer. De cette entrevue peut dépendre sa résolution.

— Vous avez raison; mais il me semble qu'il vous appartiendrait mieux qu'à moi de surveiller cet entretien.

— Oh! non, je ne veux pas!.. Non, pas cela!

Elle tourna la tête, craignant que ce cri ne l'eût trahie et qu'il ne vît sa confusion. — Je me sauve, je retourne au théâtre; dépêchez-vous.

— Je cours... Savez-vous que nous jouons en ce moment aux parens, comme jouent les petites filles qui ont des poupées?

Elle ne put s'empêcher de rire : — Adieu, petit père! lui cria-t-elle en sortant.

— Adieu! petite mère!

VII.

Marcel n'était pas un rêveur; l'isolement du célibat et les réalités décevantes du journalisme lui avaient donné une sorte de philosophie mécontente qui ne s'émouvait de rien et qui demandait au travail tous les plaisirs comme toutes les consolations. Fidèle à son système, quand il rentra chez lui au début de la soirée, il reprit la plume et essaya d'achever le feuilleton qu'avait interrompu la visite de Jane, espérant trouver dans ce labeur forcé l'oubli des préoccupations qui l'assiégeaient. Mais l'inspiration ne répondit pas à son appel cette fois, bien qu'il l'eût pourtant disciplinée par un long exercice et habituée à l'obéissance. Sa pensée le ramenait avec une persistance opiniâtre vers le roman qui s'agitait autour de lui et vers la scène d'amour dont il venait d'être le témoin. Claudine et Marcel s'étaient vus en sa présence; il avait pendant une longue heure assisté à leurs épanchemens et rempli à côté d'eux l'office discret d'un confident de tragédie; il avait été véritablement ému; tout lui avait paru charmant, délicieux, adorable; ils lui eussent demandé sa bénédiction qu'il la leur eût donnée sans rire, lui qui avait coutume de rire de tout; il avait senti des larmes mouiller sa paupière, lui qui se faisait une gloire de ne jamais

pleurer, et à cette heure, l'oreille pleine encore des mots qu'il avait entendus, les yeux encore éblouis par le tableau qui l'avait charmé, il se sentait le cœur mordu par une émotion indéfinissable où il y avait de l'attendrissement et de l'envie. Il se défendit de son mieux contre l'assaut de ses idées; mais il finit par rendre les armes et par déposer la plume : — Suis-je bête! fit-il.

Il sortit, gagna les Champs-Élysées et se laissa conduire par sa rêverie jusqu'à l'avenue d'Eylau. En approchant du petit hôtel de Jane, il se sentit talonné par une curiosité inquiète. Que s'y passait-il? N'y avait-on pas besoin de son aide? Elle avait voulu recevoir seule le choc de l'ennemi, disant qu'elle avait son plan, qu'elle était certaine de la victoire. Mais quel était ce plan? Claudine était-elle bien défendue? A vingt pas de l'hôtel, au coin de la rue de la Pompe, un fiacre était arrêté; une femme en descendit, dit quelques mots à voix basse au cocher, alla jusqu'à la grille, fit mine de sonner; mais elle retira promptement la main qui avait à peine effleuré le timbre, et revint vers la voiture. — La tante! — murmura Marcel. L'obscurité était complète; il se jeta sous une porte voisine. Sans doute Mme Pivier attendait depuis longtemps; dix fois elle vint, grommelant, reprendre son poste d'observation : dix fois elle toucha le timbre, et dix fois elle recula. Enfin la grille tourna sur ses gonds en grinçant; quelqu'un sortit : c'était M. Haget. Il eut un moment d'hésitation et esquissa un demi-tour à gauche; mais avant qu'il eût eu le temps mettre son projet de fuite à exécution, elle se dressa devant lui : — Je commençais à craindre que vous ne revinssiez pas. Voici, Dieu me pardonne, deux heures que je vous attends.

Elle parlait d'un ton irrité; il lui répondit à voix basse; il semblait s'excuser; ce fut seulement au bout d'un certain temps que l'organe criard de Mme Pivier reprit le dessus : — Où est Claudine? Pourquoi ne vous accompagne-t-elle pas?

— Elle m'a supplié de la laisser quelque temps encore près de sa marraine, et j'y ai consenti.

Il s'était exprimé nettement, d'un ton ferme. Cette déclaration fut suivie d'un déluge de paroles dont Marcel ne put rien saisir. Mme Pivier était en proie à une indignation violente qui se traduisait par des gestes désordonnés. Tout à coup elle écarta M. Haget et marcha vers la grille; il la saisit par le bras, assez brusquement, et la cloua sur place. Surprise par cet acte de vigueur qu'on ne pouvait attendre de cet homme doux et faible, elle ne fit pas de résistance; mais il y eut une explication excessivement vive. Marcel, à son grand dépit, n'entendait que des éclats de voix sans suite; la curiosité l'emporta sur la prudence, il quitta sa retraite et s'appro-

cha; ils étaient trop absorbés par leur dispute pour le voir venir; Mme Pivier paraissait près de suffoquer; M. Haget avait une attitude de défi. — Je suis le tuteur après tout, disait-il, et je ferai respecter mon autorité. Je ne veux pas qu'on fasse violence à Claudine et qu'on la rende malheureuse.

— Mais le mariage de Victor?.. Le gueux dont elle s'est éprise est là sans doute?

— Personne ne le connaît ici; Claudine est à l'abri de sa poursuite dans cette maison où il ne peut soupçonner sa présence, en supposant qu'il ne l'ait pas depuis longtemps oubliée; elle ne sait s'il est vivant ou mort; dans ce milieu nouveau, loin des souvenirs qui entretiennent son amour, elle-même oubliera plus facilement.

— Oh! oh! pensa Marcel, le bonhomme ment; il est entièrement à nous.

On l'avait aperçu, le silence se fit subitement. Il passa, fit adroitement le tour d'un gros arbre, trouva une autre porte et tendit de nouveau l'oreille. Il était plus près, mais la conversation avait repris à voix basse; le mensonge qui lui avait été fait paraissait avoir calmé un peu la colère de Mme Pivier. M. Haget était fort animé; aux questions qu'elle lui posait, il répondait avec impatience; elle l'interrompait à tout instant; sans doute, elle lui adressait des reproches, car tout à coup il éclata : — Eh bien, oui, je m'insurge enfin! Eh bien, oui, je suis séduit! Eh bien, oui, je la trouve charmante! Et je souhaite que Claudine, pour le bonheur de celui qu'elle épousera comme pour le sien propre, s'initie près d'elle aux élégances et aux grâces qui sont les vrais devoirs de la femme...

Mme Pivier ne trouva à opposer que quelques paroles confuses dont Marcel ne saisit pas le sens, mais qui mirent le comble à l'exaspération du professeur : — Vertu! vertu! voilà votre grand mot lâché. Ah! je l'attendais!.. Je connais votre chanson. Ne croirait-on pas à vous entendre qu'il ne peut y avoir vertu que là où il y a laideur, sécheresse, pruderie et ennui? La vertu, elle serait haïssable si elle portait vos toilettes, si elle avait l'humeur acariâtre que vous lui prêtez, si elle était faite de vos jugemens étroits, de vos aigreurs et de vos petitesses...

Il n'acheva pas, effrayé lui-même par ce qu'il venait de dire; puis au bout de quelques instans, mettant à profit la stupeur qui la rendait muette, il lui dit sèchement : — Vous ne trouverez pas mauvais que je ne vous reconduise pas, et que je vous laisse rentrer seule à l'hôtel!

Il fit quelques pas et revint vers elle : — Il est inutile que vous cherchiez à arriver jusqu'à Claudine. On ne vous laisserait point entrer : les domestiques ont reçu des ordres.

C'était une révolte ouverte. Elle le regarda s'éloigner, sans bouger, paralysée; elle jeta ensuite du côté de l'hôtel de Jane un regard indéfinissable, et lentement regagna le fiacre qui redescendit vers Paris. M. Haget, qui était parti d'abord d'un pas décidé, ralentit sa marche quand il cessa d'entendre le bruit des roues; il s'arrêta au pied d'un arbre. Marcel le vit alors porter à ses narines ou à ses lèvres une grosse fleur qui parait sa boutonnière et que la main de Jane y avait sans doute attachée, relever la tête, humer l'air à plusieurs reprises en disant à haute voix : — Ah! Paris! Paris! — et se diriger à grands pas vers les Champs-Élysées. Il le suivit, l'observant à distance, souriant quand il le voyait jeter aux femmes qui passaient des regards d'une effronterie naïve, prendre des airs cavaliers et fuir si l'une d'elles se retournait. C'était l'heure où finissaient les concerts; il perdit sa trace dans la foule qui se répandait par toutes les allées.

Quelque envie qu'il eût de connaître le dénoûment de la comédie qui se jouait et de raconter à Jane la scène plaisante qu'il avait surprise, il laissa passer vingt-quatre heures sans se montrer. Elle avait voulu livrer seule la bataille; elle l'avait plus qu'à demi gagnée en faisant la conquête du professeur. Il était sage de la laisser poursuivre ses avantages sur le terrain qu'elle avait choisi, sans risquer de les compromettre par une intervention maladroite ou indiscrète; il attendit, non sans impatience, qu'elle l'appelât. Enfin une lettre arriva, lui disant : « Victoire complète. Venez, et l'on vous racontera tout. » Il ne se fit pas prier. La lettre ne mentait pas : l'ennemi battait en retraite; déconcertée par la défection du professeur, Mme Pivier, après de longs pourparlers, avait consenti à reprendre le train, emportant la promesse que Claudine lui serait bientôt rendue, qu'elle ne tenterait pas de retrouver Jacques et qu'à son retour dans la petite ville elle consentirait à épouser Victor. On avait tout promis : le principal était de gagner du temps, fût-ce au prix d'un mensonge; la bonne dame était partie un peu rassurée, n'osant pas donner libre carrière à sa colère. Contre trois, que vouliez-vous qu'elle fît? Qu'elle renonçât pour son fils à la fortune de Claudine? L'avarice et l'amour maternel avaient parlé plus haut que le reste, et puis la vue de l'hôtel opulent qu'habitait la comédienne, des laquais en livrée sévère, de ce luxe qu'elle ne soupçonnait pas, avait complètement bouleversé ses idées; elle était partie en proie à un trouble d'esprit qui ne lui permettait pas d'apprécier avec une bien grande netteté les conséquences de sa défaite, pressée d'aller tout d'abord couper court par sa présence aux médisances de la petite ville, d'y répandre une fable destinée à expliquer l'absence de Claudine, si l'on

s'en apercevait, et d'empêcher le scandale. M. Haget l'avait accompagnée, gémissant de la dure nécessité qui le forçait d'aller reprendre le collier scolaire, tremblant d'avance sous la menace de l'orage qui tôt ou tard devait éclater sur sa tête et punir sa trahison.

— Pauvre homme, dit Marcel quand le récit fut fini; il aura des momens difficiles. Que se passera-t-il le jour où Mme Pivier s'apercevra qu'on s'est joué d'elle?

Jane fit un geste insouciant. — Nous n'en sommes pas encore là.

— Il faut au contraire que le mariage de Jacques et de Claudine se fasse dans un très bref délai.

— Rien ne presse. Laissez-nous le temps de respirer. Faut-il donc introduire ici un notaire, comme à un cinquième acte?

— Croyez-moi, je parle raisonnablement. La situation est très délicate, trop délicate pour pouvoir être prolongée. Donnez à cette aventure le nom qu'il vous plaira, il n'y en a pas moins enlèvement.

— Enlèvement par une marraine.

— Par une marraine qui n'a, pour garder sa pupille, qu'un salon où l'on n'est pas trop collet monté, à qui les jeunes poètes adressent des vers enflammés...

— Vraiment, je ne vous croyais pas ces sottes idées de province. M. Haget est plus raisonnable que vous.

— Dites que vous l'avez affolé.

— Eh, c'est bien, nous commanderons demain les violons de la noce.

Les jours suivans se passèrent sans que cette conversation fût reprise. Marcel pourtant vint très régulièrement. Il avait pris d'autorité ses libres entrées dans la maison; le matin ou le soir il apparaissait inopinément, avec des airs de surprises; quelquefois il s'installait pour de longues heures, mettant à surveiller les moindres choses une attention soupçonneuse qui irritait fort Jane, mais dont elle n'osait pas se plaindre de peur de rouvrir la porte à des explications qui semblaient lui déplaire. Jacques, de son côté, faisait des visites journalières; les premières avaient été froides et embarrassées; il avait paru d'abord craintif et même un peu honteux. — Il semble que ma marraine vous fasse peur? lui disait Claudine. Elle a pourtant été bien bonne pour vous. Vous n'aviez donc rien deviné? Vous n'aviez pas compris qu'elle savait tout, qu'elle vous accordait sa protection parce que vous étiez mon fiancé?.. A votre place, j'aurais compris cela tout de suite. Ah! que les hommes sont donc peu clairvoyans!

Elle ne remarquait pas le trouble de ses réponses; elle l'attribuait à une timidité dont elle se moquait gaîment : — Fi, monsieur.

Est-ce ridicule d'être timide ainsi, quand on a une grande barbe, qu'on est Parisien et près de devenir un homme célèbre?

Le moment vint où il osa montrer librement, sans gêne et sans hésitation, son amour, réchauffé par une intimité journalière. Marcel observait cette transformation avec une curiosité impatiente, même un peu indiscrète, qui excitait la verve railleuse de Jane : — Tout beau, lui disait-elle; vous êtes, je crois, plus amoureux que lui?

Elle riait aussi de sa sévérité, le traitait de Bartholo, lui demandait en ricanant s'il ne voulait pas qu'on mît des grillages aux fenêtres et se plaignait qu'il voulût la forcer de faire de son salon un parloir de couvent. Après avoir plaisanté, elle finissait toujours du reste par se rendre à ses avis; son hôtel coquet, qui s'ouvrait fréquemment à des réunions familières d'artistes et d'hommes du monde, ferma ses portes et prit tout à coup un aspect sévère; des tableaux et des sculptures placés en pleine lumière furent mis dans les coins sombres; des livres furent enlevés des bibliothèques et disparurent. Marcel pensait à tout, veillait sur tout; Jane lui laissait faire ce qu'il voulait. — Savez-vous, lui disait-elle, que vous avez manqué votre vocation; vous étiez né pour être père.

— Eh! qui n'a pas cette vocation-là?

Elle était le plus souvent sérieuse; elle avait de longues tristesses, et quand il s'étonnait de la gravité convaincue avec laquelle elle s'acquittait de ses fonctions maternelles, elle lui renvoyait sa phrase, sans moquerie, avec un gros soupir : — Eh! qui n'a pas cette vocation-là?

Au bout de deux semaines, M. Haget reparut. Les nouvelles qu'il apportait n'étaient pas trop bonnes; Mme Pivier, à peine remise du choc que lui avaient causé ces événemens, commençait à s'inquiéter, à regretter les concessions qu'elle s'était laissé arracher; heureusement, grâce aux précautions habiles qu'elle avait prises, on ne savait encore rien dans la petite ville de ce qui s'était passé : l'honneur était sauf. Mais la réflexion lui avait fait craindre que la promesse de Claudine ne fût qu'un billet à La Châtre; elle demandait qu'on la renvoyât, son impatience se dépensait en reproches et en colères dont le pauvre professeur supportait tout le poids. — Assemblez le conseil de famille, lui disait Marcel, qui a seul le droit de disposer du sort de Claudine; vous êtes le tuteur, c'est votre devoir.

Mais la perspective d'une lutte ouverte faisait trembler M. Haget. Que pouvait-on d'ailleurs attendre d'un conseil de famille composé de gens de province, qui partageaient tous les idées étroites de Mme Pivier, et qui étaient tous à sa discrétion? On le garda quarante-huit heures; il partit, emportant une lettre soumise de Claudine et

une forte provision de courage. A partir de ce moment ses visites se renouvelèrent de huit jours en huit jours; il ne se présentait plus un congé qui ne devînt pour lui un prétexte de voyage. Marcel ne lui faisait pas trop bonne mine, et plusieurs fois il demanda avec humeur à Jane : — Avez-vous donc juré de faire perdre au bonhomme le peu de tête qui lui reste?

Elle lui ferma chaque fois la bouche en lui répondant : — Je l'ai conquis; faut-il que je le laisse retourner à l'ennemi?

Elle paraissait s'amuser fort de la fascination qu'elle exerçait sur lui et de l'admiration qu'il lui témoignait. — Il est grotesque, disait Marcel.

— Mais non... Vous m'aviez tous mis en tête que j'étais une vieille femme, et dame, me voyant la mère d'une grande fille qu'on marie, je l'avais cru... Je sais gré à l'amour de ce bonhomme de mettre fin à un mauvais rêve.

Il n'était que trop clair que l'adoration de M. Haget réveillait insensiblement la coquetterie de Jane. Ce n'était pas que cette conquête, malgré ses côtés originaux, eût rien qui pût séduire une femme habituée à dédaigner des hommages élevés et raffinés, trop intelligente d'ailleurs pour ne pas voir la part qu'y avait l'éblouissement; mais elle la distrayait de ses devoirs nouveaux et elle appelait dangereusement son attention sur la générosité du sacrifice où l'avait poussée un élan sentimental. L'attitude de Jane vis-à-vis de Jacques se modifiait d'une façon visible; à l'indifférence absolue des premiers jours avait succédé une sorte d'hostilité qui se trahissait par des ironies ou par des provocations auxquelles il donnait, au grand désespoir de Marcel, une attention beaucoup trop vive, qui paraissaient même le troubler quelquefois. Claudine ne voyait rien, ne comprenait rien. Si Marcel, qui n'osait la mettre dans la confidence de ses craintes, la pressait d'amener Jacques à faire sa demande, elle lui répondait tranquillement : — Il faut d'abord que sa pièce ait été jouée.

En vain chercha-t-il à lui démontrer que ce qu'elle prenait pour de la noblesse de sentiment n'était chez Jacques que de l'orgueil; ses raisonnemens furent très mal reçus, et peu s'en fallut qu'il n'y eût entre eux une bouderie sérieuse. Jane se mit en cette querelle du côté de Claudine, approuva la délicatesse de Jacques et en fit même une sorte d'héroïsme romanesque. Était-elle sincère? N'avait-elle d'autre but que de rassurer l'amour de Claudine contre les démonstrations un peu brutales et fort prosaïques de ce vieux garçon qui voyait tout en noir? Avait-elle quelque autre pensée? Mécontent, agité par de vagues inquiétudes, Marcel prit enfin le parti d'avoir avec Jacques une explication décisive. Il l'alla trouver

un jour : — Écoutez-moi bien, Jacques ; vous êtes jeune encore, et je puis déjà, pour mon malheur, vous parler en vieillard. Écoutez-moi et répondez-moi sincèrement ; si le droit que je prends de vous interroger vous paraît exorbitant, songez que je le puise dans l'intérêt profond que je porte à votre fiancée, à la fille de l'homme qui fut mon meilleur ami, dans des circonstances qui m'imposent aujourd'hui le rôle d'un père...

— Je ne l'oublierai pas.

— Qu'attendez-vous pour procéder au mariage et régulariser, par une demande formelle, une situation qui ne peut pas se prolonger? Vous avez quitté la petite ville depuis trop peu de temps pour ne pas savoir quelles éclaboussures la malignité y pourrait jeter sur la réputation de votre fiancée, si le récit de cet enlèvement venait à s'y répandre ; vous êtes trop du coin de monde parisien qui lui a donné un refuge, pour croire qu'elle y soit à sa place.

— Le mariage ne peut pas se faire maintenant.

— Et pourquoi donc?

— Parce que Claudine est riche, et parce que je n'ai encore ni nom ni fortune.

Marcel hocha la tête. — Est-ce bien la vérité? Vous souvient-il de la soirée où je vous rencontrai pour la première fois, dans le boudoir de Jane? Claudine était à deux pas de vous ; mais vous l'ignoriez, et j'ignorais, moi, qui vous étiez. Savez-vous que vous aviez les airs d'un amant?

— Je répondrai franchement, monsieur, à vos questions, quelque délicates qu'elles soient, comme je le ferais vis-à-vis du père de Claudine. Enfant, j'avais entendu dire chez nous que la marraine de Claudine était une belle actrice de Paris ; on la croyait en Russie, plus loin peut-être, morte, que sais-je? Quand je partis, depuis longtemps on ne parlait plus d'elle... Comment aurais-je pu la reconnaître en cette artiste fêtée dont la gloire m'a ébloui, et dont l'accueil affectueux ne pouvait m'être uniquement mérité par quelques méchans vers... Eh bien, oui, c'est vrai, j'ai fait un rêve, un rêve ridicule. Poète et provincial, j'ai été doublement naïf... Le jour où vous m'avez appris l'arrivée de Claudine, vous m'avez appris en même temps la cause de cette bienveillance si mal interprétée, et la honte m'a durement puni de ma faute, si légère qu'elle fût... Bien légère, car l'esprit seul était tenté, et près de cette femme vers laquelle me poussait ma fatuité, mon cœur restait à Claudine. J'aime Claudine, je vous le répète, monsieur ; si mon esprit s'est amusé un instant d'une fantaisie dont mon cœur se repent aujourd'hui, je puis vous affirmer hautement que je n'ai jamais aimé qu'elle. Cette union, je la désire de toute âme ; mais l'heure n'est pas encore venue.

— Qu'attendez-vous? Que votre pièce ait été jouée? Que vaut-elle? Réussira-t-elle? Vous donnera-t-elle ce que vous espérez? Que ferez-vous si l'événement trompe vos désirs?

— Je me remettrai au travail.

— Et Claudine? Ira-t-elle reprendre sa captivité et recommencer le combat qu'elle a dû livrer pour rester fidèle à la promesse qu'elle vous avait faite? Vous jouez là, permettez-moi de vous le dire, un jeu d'enfans.

— Ma destinée, qui m'a fait orphelin, a voulu que je grandisse à côté d'elle, dans une condition obscure qui m'exposait au mépris de ses proches. Elle est riche, et je suis pauvre. J'ai fait le serment de ne la demander que le jour où, en échange de la fortune qu'elle m'apportera, je pourrai lui offrir un nom qui m'élève jusqu'à elle. Elle le sait; elle m'approuve.

Ces paroles avaient été dites fermement, sur un ton qui ne permettait pas de nouvelles insistances. Marcel se tut d'abord; il s'agitait sur sa chaise; puis tout à coup, las de faire des efforts, il se leva. — Ah! voilà bien comme sont les jeunes gens! égoïstes, orgueilleux, aveugles!.. Eh quoi! le sort, qui vous traite en enfant gâté, vous fait cadeau de ce trésor qu'il réserve à ses élus, de l'amour d'un cœur jeune, honnête, d'un de ces amours qui remplissent la vie entière, qui ne connaissent ni la trahison, ni les douleurs, qui sont la force et le courage; il vous met le bonheur en main; et vous l'écartez dédaigneusement, préoccupé uniquement de quoi? De votre dignité personnelle! Tenez, vous ne méritez pas votre chance!.. Que ne suis-je à votre place!

— Vous ne pourriez aimer Claudine plus sincèrement que je ne l'aime.

— Bel amour! Distrait un jour par les charmes et par les coquetteries d'une comédienne, ne revenant à lui que pour faire des conditions, prendre du temps... Ah! les femmes ont bien raison, quand elles reprochent aux hommes de ne pas savoir aimer!.. Vous êtes-vous jamais demandé ce qu'il a fallu à Claudine de vrai courage et de résignation pour soutenir, abandonnée, livrée à ses seules forces, la lutte de tous les jours, de toutes les minutes, qu'elle a soutenue depuis votre départ? Son amour, j'en réponds bien, n'a eu aucune faiblesse ni aucune de ces distractions que nous traitons si légèrement, nous autres hommes. Et quand, pour vous rejoindre, elle a suivi sa marraine, croyez-vous qu'elle ait songé que cette escapade pouvait n'être pas convenable, qu'elle pouvait compromettre sa réputation ou entamer sa dignité?

Jacques avait écouté sans chercher à l'interrompre cette verte sortie. Il fit un geste indiquant qu'il désirait parler, mais Marcel ne lui en laissa pas le temps : — Vous êtes fâché, n'est-ce pas? Vous

allez me dire que j'ai pris avec vous un ton que n'autorisent pas nos relations. C'est vrai... Traitez-moi de barbon, de Géronte; voyez, j'ai déjà la moustache grise, mais rappelez-vous qu'à mon âge on a déjà malheureusement l'expérience. Je sais ce que valent ces belles vanités dont vous vous faites un si haut devoir; je connais les tristes réalités et les vides désolans de cette vie bruyante et brillante dont le regret, à votre insu, vous arrête sur le seuil du mariage et vous distrait des plus pures, des plus saintes affections; je vous vois par ignorance de la vie, par sot orgueil, retirer la main, quand vous n'auriez qu'à la tendre pour saisir ce bonheur qui me remplit d'envie, moi, que je me désole tous les jours de n'avoir pas rencontré sur le grand chemin de la vie, que je me repens de n'avoir pas obstinément cherché... Et vous voudriez que je ne m'emportasse pas!

Il parlait avec une animation si sincère et si émue que Jacques, bien que plus d'un mot eût sonné désagréablement à son oreille, ne se fâcha pas. — Je vous écoute, monsieur, et je crois que vous pourriez me convertir, si la résolution qui vous alarme tant n'était irrévocable... Vous croyez qu'elle m'est dictée par un orgueil malséant : c'est une appréciation que je ne discuterai pas; ma jeunesse a eu à subir, vis-à-vis de Claudine elle-même, des humiliations qui ont rendu mon âme peut-être un peu trop fière. Cette résolution, je l'ai prise avec l'approbation de Claudine et, je puis le dire, avec sa louange; quoi qu'il arrive, nous nous y tiendrons.

— Quoi qu'il arrive? Mais, malheureux, songez donc que Jane a le caractère le plus fantasque du monde, que d'un jour à l'autre elle peut revenir...

Marcel se tut, au moment où dans l'entraînement de la discussion il allait livrer le secret qui devait rester caché à tout prix. Mais la curiosité de Jacques était éveillée : — Revenir?..

— J'allais dire une sottise... Oui ou non, vous ne voulez pas faire votre demande sur-le-champ?

— Je ne puis.

— Que le diable vous emporte alors! Il faudra donc que ce soit moi qui vous force de vous marier!

VIII.

Pressées d'abord avec une activité fiévreuse, ralenties à l'heure même où la pièce était sue et où l'on se préparait à fixer la date de la première représentation, les études de *Raymonde* semblaient abandonnées. Jacques, tout entier aux petits bonheurs de l'heure

présente, paraissait s'en contenter; Marcel, plus curieux et plus impatient, sans lui parler de rien, trouva le moyen de faire dans les coulisses une enquête discrète; il apprit que Jane avait peu à peu perdu le feu qui l'animait d'abord, qu'elle s'était visiblement fatiguée de son rôle, qu'elle avait elle-même demandé l'ajournement d'une épreuve dont elle voyait les dangers après les avoir d'abord niés et bravés : cela avait bien fait un peu de bruit au foyer, mais comme l'ouvrage lui appartenait en quelque sorte et que, le remplissant entièrement, elle devait être seule à y trouver du succès, on n'avait pas essayé de combattre sa décision, qu'on attribuait du reste à un pur caprice; — on la savait prompte aux engoûmens et aux désespoirs, et ses camarades n'en étaient plus à s'étonner d'une lubie. Il ne lui dit rien; sans doute il attendait que l'occasion fît naître une explication; l'occasion se présenta le lundi qui suivit; ce jour-là, à l'heure de sa visite quotidienne, il y eut une scène des plus vives; Jane l'attendait avec impatience; elle l'interpella, tenant en main le numéro du journal où il avait publié le matin même son feuilleton hebdomadaire : — Que veut dire ceci? Est-ce à moi que s'adresse cette belle dissertation?.. Elle n'a pas le sens commun, je vous en préviens. On vous a dit, n'est-ce pas, que je ne voulais plus jouer *Raymonde*, que je m'étais reconnue moi-même incapable de faire pleurer?

Il mit la main sur le cœur pour lui attester la pureté de ses intentions. — Je n'avais aucune pièce à mettre sous la dent, cette semaine; pas le moindre brin de mouche ou de vermisseau, j'ai fait de la théorie; j'ai pris ce thème-là comme j'en aurais pris un autre...

— On va s'emparer de votre théorie absurde pour m'accabler, on va l'appliquer à la retraite qu'on m'accuse déjà de faire. Que m'importaient des bavardages envieux? Votre article, en les ramassant, me donne un brevet d'impuissance.

— Eh! suis-je donc au courant de vos secrets de coulisses? Je vous répète que j'ai fait une théorie générale.

— Vous croyez alors aux spécialités; et vous érigez en règle qu'une artiste, parce qu'elle fait habituellement rire, ne peut songer à faire pleurer?

Elle lui montra du doigt sur la table un amas de journaux dépliés : — Voyez, ce sont des envois anonymes; depuis ce matin, j'ai reçu plus de douze numéros, où vos paragraphes sur les spécialités sont signalés à mon attention par des marques au crayon rouge. Les amies triomphent... Mais j'en suis bien fâchée pour vous, mon cher, et pour elles : avant la fin de la semaine, *Raymonde* sera représentée et vous donnera tort.

Il s'inclina avec une résignation et une humilité parfaitement

jouées. Elle lui fit froide mine pendant deux jours; le troisième, elle l'accueillit victorieusement, le sourire aux lèvres: — C'est pour samedi, lui dit-elle.

Il se frotta les mains avec une joie si vive qu'elle en fut étonnée:

— L'épreuve, je vous en préviens, tournera à votre confusion...

Jane, malgré sa confiance superbe, ne se dissimulait pas qu'elle engageait sur un terrain nouveau, semé de pièges, une partie périlleuse; elle laissait voir une préoccupation qui n'était pas sans inquiéter Marcel, plus anxieux peut-être que s'il eût été lui-même l'auteur de la pièce ou qu'elle dût décider de son propre sort. Jacques était soucieux; les dernières répétitions ne donnaient pas tout l'effet qu'il avait espéré. Claudine seule ne doutait pas du succès; elle rassurait tout le monde par sa gaîté et par sa confiance.

Le samedi matin, on vit débarquer M. Haget; il avait en vain essayé de lutter contre sa curiosité; pour la première fois depuis son entrée dans la carrière professorale, il avait sollicité un congé. Le soir venu, Jane partit seule pour le théâtre. Quand elle fut habillée, elle descendit sur la scène, et par le trou du rideau elle examina attentivement la salle, pleine de ce murmure particulier qui signale la réunion, aux premières représentations prônées, de cette portion du public qui, par l'autorité du talent ou de l'élégance, fait et défait les réputations. Son œil, après avoir fouillé les loges et les fauteuils, se fixa sur une étroite baignoire placée à côté de l'avant-scène : sur le fond sombre se détachaient les visages de Marcel et de M. Haget; au bourrelet, les yeux brillans de joie et d'orgueil, embellie par le bonheur et par l'émotion, Claudine regardait avidement cette foule, dont la justice ou peut-être le caprice allait décider de son sort. — Il est neuf heures, dit le régisseur, commençons-nous?

Elle se retira pendant qu'il frappait les trois coups. Le long frôlement du rideau qui montait la fit tressaillir, mais elle n'eut pas le temps de s'abandonner à de longues réflexions : elle était des premières scènes; elle entra. Avait-elle réellement trop présumé de la souplesse de son talent en abordant un rôle larmoyant, et ses camarades avaient-ils raison de prétendre qu'elle ne ferait jamais pleurer? Les pensées qui l'assiégeaient paralysaient-elles ses efforts? Le premier acte se passa froidement ; on applaudit au passage quelques tirades vigoureusement frappées, quelques vers ciselés par une main d'artiste; ce fut tout : la pièce était faite trop exclusivement en vue d'un seul rôle pour n'être pas à la merci de l'actrice qui le jouait et pour pouvoir réussir sans elle. Pendant l'entr'acte, Jacques vint dans les coulisses; mais elle l'evita. Elle entendit discuter vivement le sujet : — Il n'a rien de vraisemblable,

disait-on; c'est de la fantaisie pure. Une femme qui sacrifie son amour pour que son amant puisse faire un mariage où elle croit qu'il trouvera plus sûrement le bonheur que dans l'union irrégulière à laquelle le condamneraient ses devoirs d'épouse séparée... C'est très beau, mais ces sacrifices-là ne sont pas dans la nature.

Elle écoutait; on l'interpella : — Voyez-vous là quelque vraisemblance?

— Aucune, dit-elle sèchement.

Elle tourna le dos aux causeurs, les laissant assez stupéfaits, et elle s'éloigna, répétant entre les dents : — Aucune, aucune, aucune... — se demandant comment elle n'avait pas vu cela plus tôt. — Une femme qui aime ne se sacrifie pas ainsi! Cela n'est pas possible!

Le deuxième acte commença, engageant l'action qui se nouait, le mariage fait, par la rencontre de la jeune épousée, fière de son bonheur, innocemment cruelle, et de l'ancienne maîtresse, le cœur encore saignant de sa blessure. Jane ne pensait plus à la pièce, qu'elle récitait distraitement; son regard ne quittait plus la baignoire, où Jacques venait d'entrer; il avait pris dans le fond la place de M. Haget, dont la physionomie rayonnante s'étalait maintenant au bourrelet; Claudine tenait la tête tournée vers lui. Elle les avait souvent vus ainsi chez elle, la main dans la main, les yeux dans les yeux; elle s'était habituée à regarder ce spectacle avec indifférence : en ce moment il l'irrita; elle se sentit mordue par une souffrance poignante. Ah! il n'était que trop vrai que, quand elle avait présenté et fait étudier cette *Raymonde*, sa pensée n'avait jamais séparé de l'espoir du succès une plus douce espérance. Cette espérance, elle ne l'avait jamais analysée ni discutée, sachant bien que sa raison lui rappellerait, quand l'heure serait venue, qu'elle était trop mûre pour être épousée par un jeune homme, trop fière pour être sa maîtresse et pour se résigner à la débauche; elle l'avait caressée longuement, sans lui donner de forme palpable, comptant peut-être sur le hasard qui fait quelquefois des dénoûmens imprévus, amusant d'un tendre enfantillage une ardeur qui, toujours contenue et refoulée, s'était assez sottement allumée pour quelques complimens rimés et quelques admirations naïves. Mais qu'elle se fût follement monté la tête, Claudine n'en était pas moins pour elle une rivale; le succès auquel elle s'appliquait, ce n'était plus son bonheur, à elle, qu'il devait assurer : c'était, par un jeu singulier des événemens, celui de cette rivale!

Une scène sur laquelle on comptait venait de se terminer, inaperçue, noyée dans cette interprétation incolore; elle lut dans les yeux de Marcel, fixés sur elle, un reproche sévère qui lui arracha

un geste de colère. Exigeait-on d'elle qu'elle poussât l'abnégation jusqu'à conquérir pour une autre le bonheur qu'on lui volait? Au fait, que lui importaient quelques applaudissemens de plus ou de moins? N'en avait-elle pas récolté suffisamment dans sa carrière? Au prix d'un sacrifice d'amour-propre, elle allait pouvoir se venger... Elle tenait le sort de la pièce entre les mains; il dépendait d'elle ou de la sauver encore ou de la précipiter vers la chute. Un sourire énigmatique sur les lèvres, les bras serrés autour du corps elle, exagéra sa nonchalance et son impassibilité, écoutant avec une joie cruelle les chuchotemens des spectateurs qui, désappointés, déconcertés, cherchaient en vain à se rendre compte de la surprise qui leur était faite; la toile retomba cette fois au milieu d'un silence glacial.

Elle avait vu Marcel se lever; sans doute il allait venir. Que lui dirait-elle? Oserait-elle lui expliquer ce qu'elle éprouvait?.. Elle s'enfuit, s'enferma dans sa loge, défendit à Miette d'en ouvrir la porte, et ne reparut que quand le dernier acte commençait; ses camarades remarquèrent son trouble et, l'attribuant à l'insuccès, ils sourirent: elle aperçut ces sourires et elle haussa les épaules. Quand elle rentra en scène, une invincible fascination ramena ses yeux du côté de la baignoire. Marcel et Jacques n'y étaient plus; M. Haget, un peu en arrière, s'épongeait le front avec agitation; en avant, la tête penchée par-dessus les écrans, les traits décomposés par l'anxiété, Claudine écoutait et regardait; les conversations qu'elle avait entendues autour d'elle lui avaient appris ce que son ignorance du théâtre ne lui avait pas permis de deviner plus tôt. Jane, attentive, la vit serrer fiévreusement les mains, dans l'attitude de la prière; — et elle baissa la tête pour ne pas voir l'appel suppliant que semblaient lui adresser les lèvres de sa filleule. Une vision troublante venait de lui rappeler tout à coup la naissance de cette enfant à qui elle avait promis de servir de mère, — c'était dans un théâtre aussi, à l'heure des premiers succès, — et dont elle allait lâchement aujourd'hui sacrifier le bonheur à une inavouable vengeance.

L'acteur qui jouait avec elle dit les vers qui servaient de réplique à la grande tirade qui devait, selon les prévisions, décider du sort de la bataille et dont elle avait elle-même noté soigneusement tous les effets; mais sa mémoire, troublée par l'émotion, ne lui rappelait plus que les mots; elle avait la gorge serrée par les sanglots; elle commença machinalement, sans s'écouter... Une illusion poignante qui grandissait à mesure que la tirade avançait lui montrait sa propre douleur dans la plainte irritée de cette femme dont le sacrifice était ignoré, incompris, méconnu par l'homme même

auquel il avait assuré le bonheur tranquille et honoré... Elle alla ainsi jusqu'au bout et ne revint à la réalité qu'en entendant s'élever dans la salle un tonnerre d'applaudissemens. On applaudissait l'actrice, mais c'était la femme qui avait joué; une colère réelle avait allumé sa voix; elle avait versé de vraies larmes dont les sillons humides lui inondaient encore les joues. Étourdie par ce réveil, par ces triples salves de bravos toujours renaissans, elle demeura pendant quelques instans affaissée; son premier regard alla chercher Claudine, qui, suffoquant d'attendrissement et de joie, la remercia d'un sourire plein de tendresse ; elle se redressa alors et contempla la salle où toutes les mains étaient encore levées, où tous les mouchoirs étaient en mouvement. Elle avait donc fait pleurer ! L'horrible cauchemar qui l'obsédait s'évanouit. Aiguillonnée par la victoire, par l'excitation nerveuse, elle donna dans les scènes qui restaient encore à jouer et qui étaient les meilleures de l'ouvrage, tout son feu, toute son âme; ce ne fut plus qu'une longue ovation. Quand, la pièce finie, elle eut jeté le nom de l'auteur dans une dernière bordée d'applaudissemens, elle vit Marcel accourir à elle.

— J'ai tout vu, lui dit-il à voix basse; j'ai tout compris.

— Êtes-vous content de moi, mon ami? lui demanda-t-elle.

— C'est bien, dit-il, c'est bien!

IX.

On s'aperçut dans la petite ville, pendant le cours de la semaine qui suivit, que M. Haget avait rapporté cette fois de Paris de graves préoccupations; il eut à plusieurs reprises, dans sa chaire, des distractions qui interrompirent les leçons, l'exposèrent aux risées des collégiens et mirent le proviseur dans la nécessité de lui infliger une remontrance sévère; il montrait un visage morne, inquiet; le samedi, il ne prit pas le train de Paris; le lundi, à l'heure de la première poste, le facteur déposa chez lui un gros paquet portant plusieurs cachets de cire rouge, qui fut aperçu par les voisins et qui donna lieu à une foule de commentaires. Ce paquet contenait deux lettres, l'une de Jacques, qui lui demandait officiellement la main de Claudine et le chargeait de transmettre sa demande au conseil de famille; l'autre de Claudine, lui disant en termes formels qu'elle était résolue à ne pas prendre d'autre mari que Jacques et qu'un refus du conseil aurait pour seul résultat de la forcer d'attendre sa majorité pour faire librement le mariage de son choix.

Il y trouva aussi la collection des journaux qui s'étaient occupés de *Raymonde;* ils constataient tous le succès de l'ouvrage qui, joué déjà trois ou quatre fois, avait été revu par les critiques, mieux jugé, sans fièvre et sans surprises; si Jane n'avait plus retrouvé les larmes vraies du premier soir, en revanche aux représentations suivantes, sûre de ses forces, maîtresse d'elle-même, elle avait rendu au rôle en toutes ses parties sa vigueur et son émotion; le concert d'éloges était à peu près unanime; c'était une réussite complète qui, sans mettre d'emblée Jacques au premier rang, lui faisait un nom à Paris et lui permettait de tout espérer. Ce jour-là, remettant les grandes résolutions, M. Haget ne fit que lire. Le lendemain, sa leçon donnée, il prit le chemin de l'usine; mais en route le courage lui manqua, et il revint sur ses pas. Ah! si, comme les chevaliers d'autrefois, il eût pu combattre sous les yeux de sa dame, si Jane eût été à côté de lui pour l'admirer, il eût fait des prouesses. Mais on le laissait seul en présence du dragon qu'il fallait terrasser, et il ne trouvait pas en lui-même suffisamment d'intrépidité. Il laissa passer sans bouger les jours après les jours; la position devenait fort difficile : la poste apportait quotidiennement des lettres de Paris, inquiètes, pressées, qui demandaient où en étaient les affaires et qui trahissaient une impatience pleine de soupçons. Pour sortir d'embarras, il s'enferma dans sa chambre, se dit malade, et attendit les événemens. Ils vinrent plus vite qu'il ne croyait.

La quinzaine n'était pas terminée qu'un matin, à l'heure où enfoncé dans son fauteuil, il relisait pour la centième fois les feuilletons parisiens, Mme Pivier entra, semblable à la statue du Commandeur : il l'avait déjà vue ainsi le jour de l'enlèvement de Claudine et, tremblant, il se souleva. Elle lui tendit silencieusement un carré de papier sur lequel il jeta les yeux : c'était le dernier numéro du journal local, *l'Argus*. A la première page s'étalait une correspondance envoyée de Paris, qui annonçait le triomphe de Jacques, signalé comme une des futures gloires de la cité, qui racontait sa jeunesse, comme on fait des grands hommes, en une sorte de roman où les portraits, mal déguisés par des initiales baroques, étaient facilement reconnus, où les traits malins abondaient, où rien n'était caché, ni de ses amours, ni de l'intervention de la comédienne, ni de l'enlèvement, ni du prochain mariage. Le voile des personnalités, tout large ouvert qu'il fût, était soulevé avec une délicatesse qui ne laissait place à aucune médisance et ne trahissait en cette révélation des secrets les plus intimes de la vie privée que la curiosité, un peu indiscrète mais excusable, dont sont victimes toutes les célébrités. Mme Pivier, peu sensible du reste aux

charmes de la littérature, n'était pas dans une situation d'esprit qui lui permît de faire attention aux finesses du style; elle attendait pour éclater que le professeur eût terminé sa lecture. — Depuis hier soir, on lit cette infamie dans tous les cafés et dans toutes les maisons... Mes voisins m'ont avertie et m'ont apporté ce journal... On ne parle que de cela... Claudine est déshonorée, perdue!

M. Haget fit un mouvement pour protester : certes, cette révélation publique du roman de Claudine le remplissait de stupeur; mais quelques traits flatteurs où il avait reconnu sa silhouette et qui signalaient en lui un esprit digne de Paris éveillaient sa bienveillance. — Perdue! répéta avec accablement Mme Pivier... Toutes mes espérances anéanties!.. Tous mes projets détruits!

Un court moment de réflexion lui fit comprendre que Mme Pivier, le premier abattement dissipé, lui demanderait des explications sur la rentrée en scène de Jacques, qu'on avait dit bien loin, sur ce projet de mariage qu'on avait nié; qu'elle n'aurait pas de peine à le convaincre de mensonge et de complicité; qu'il se passerait alors quelque chose de terrible et qu'il fallait à tout prix disparaître. Il oublia subitement sa maladie, offrit d'aller chercher des nouvelles, s'habilla à la hâte et prit la fuite. Les cafés étaient en ébullition; *l'Argus* passait de mains en mains, au milieu des éclats de rire et des mots plaisans; si le succès d'un enfant du pays flattait leur patriotisme de clocher, en revanche l'aventure de Claudine effarouchait fort ces gens de province; tout le monde était d'avis que cet enlèvement mettait Claudine hors la loi bourgeoise; on plaignait Mme Pivier, bien qu'elle ne fût guère aimée. — Que la fillette eût pris la fuite avec une marraine ordinaire, passe encore; mais avec une actrice!.. Certes, il ne peut plus être question de mariage après une telle honte!

M. Haget finit par découvrir le rédacteur de *l'Argus*; c'était un homme important, très fier du bruit qui se faisait ce jour-là, pour la première fois, autour de son petit journal, qui refusa de faire connaître le nom de l'auteur de l'article, qui laissa seulement entendre qu'on le trouverait parmi ceux des grands écrivains de la capitale. Ne sachant s'il devait prendre la défense de sa pupille ou laisser passer en silence ce torrent d'indignation pudibonde, il se borna d'abord à écouter; on le fit parler : on savait qu'il était le tuteur de l'héroïne; il s'était pourtant bien juré de ne pas ouvrir la bouche : mais on l'accabla de questions, on le pressa, on le supplia; la surexcitation lui délia la langue; une fois lancé, il ne résista plus au plaisir de raconter la part qu'il avait prise à des événemens qui faisaient un si grand vacarme : — *Quorum pars magna fui...*

Il avait la tête lourde et la gorge sèche quand, le soir, il songea à aller causer de la situation avec Mme Pivier ; il sonna, non sans quelque terreur, à la porte de l'usine. — Qui est là? cria, derrière les épais battans fermés dès le crépuscule, la voix aigre de Mme Pivier.

— Le cousin Haget.

— Je n'y suis pas.

Sans doute des amateurs de commérages étaient allés déjà traîtreusement rapporter à Mme Pivier les confidences qu'on lui avait arrachées : il se vit perdu d'abord, puis tout à coup il se vit sauvé. C'était une rupture! Il n'avait plus rien à craindre!

Le samedi suivant, il prit le train de Paris; il emportait dans son sac, dûment signée par le juge de paix, une délibération du conseil de famille qui accordait son consentement au mariage; on le choya, on le fêta, mais quand il voulut raconter les événemens, Marcel lui ferma la bouche. — Silence! Il faut que Claudine ignore toujours ce que j'ai fait.

— C'est vous qui avez écrit et envoyé l'article?

— Le scandale seul pouvait faire lâcher prise à Mme Pivier.

— D'accord; mais la réputation de Claudine est bien endommagée ; vous ne connaissez pas les idées de nos petites villes.

— Bah ! Elle ne retournera plus là-bas.

Le mariage se fit sans aucun apparat; Jane y joua gravement, — et tendrement, — son rôle de mère. Les mariés entendirent le matin, de bonne heure, une messe basse où l'on n'invita personne. A midi, Marcel les conduisit à la gare de Lyon et les embarqua dans un train qui les emmena vers le Midi. En rentrant à pied dans le centre de Paris, il se sentit envahi peu à peu par une noire mélancolie : le soleil, qui avait joyeusement illuminé la matinée, s'était noyé dans un brouillard d'automne, froid et sombre; les feuilles mortes, poussées par un vent âpre, tourbillonnaient tristement; au lieu de travailler, il passa la journée en rêveries, il songea à cent choses, au passé, à l'avenir, à la jeunesse qu'il avait sottement dépensée, à la vieillesse qui arrivait morne, sans consolation et sans espoir. Était-ce le temps qui l'attristait? Était-ce le mariage qui lui trottait en tête?

Quand le soir fut venu, conduit par la force de l'habitude, il alla sonner à la porte de Jane. Qu'allait-il faire là? Claudine n'y était plus ; on n'y avait plus besoin de ses conseils; le roman était fini, bien fini ; la douce intimité qui l'avait si longtemps attiré, qui l'avait initié aux joies et aux devoirs de la famille, qui lui avait donné l'illusion de la paternité, finie aussi. Il trouva Jane, dans son boudoir, rêvant au coin du feu. — Je vous attendais, lui dit-elle, je

savais bien que vous ne pourriez pas rompre ainsi avec l'habitude. Vous allez m'aider à chasser la tristesse qui m'assiège.

— Hélas! je ne vous apporte pas une bien grande gaîté... Je croyais trouver ici quelques personnes; vous aviez l'habitude de recevoir, les soirs où vous n'étiez pas au théâtre.

— Rappelez-vous, c'est vous qui m'avez forcée de fermer mon salon aux amis qui l'animaient; vous trouviez qu'ils n'étaient pas assez sérieux pour notre fille.

— Claudine n'est plus ici; vous les rappellerez.

— Peut-être... Savez-vous que cette maison me fait aujourd'hui l'effet d'une maison envahie par la mort ou abandonnée; je tends l'oreille à tout instant, croyant entendre les rires de Claudine qui l'égayaient matin et soir... Tantôt j'ai visité l'appartement qu'elle a occupé depuis le jour de son arrivée; j'ai compris ce qu'éprouve une mère quand elle trouve vide, au lendemain du mariage, le nid où sa fille a été élevée... Moquez-vous bien de moi; j'ai pleuré.

— Ah! nous avons fait là un beau rêve. Le réveil est un peu dur.

— Je vois encore vos sourcils froncés et vos airs furieux, quand je vous ai amené notre filleule; vous vouliez la reconduire sur-le-champ: vingt-quatre heures après, vous étiez plus ensorcelé que moi... Nous avons imprudemment joué avec le feu; nous nous sommes grisés des plaisirs et des émotions d'une existence qui s'est subitement révélée à nous. L'illusion s'évanouit; la réalité reste; et nous voici tous deux retombés dans le vide de la vie factice à laquelle nous sommes enchaînés.

Elle frissonna et se pelotonna contre la cheminée; ils regardaient tous deux sans mot dire les flammes bleues qui dansaient joyeusement autour des bûches embrasées; son visage s'éclaira tout à coup d'un pâle sourire. — Vous ne savez pas? Il ne dépendrait que de moi de faire un mariage aussi. On m'a demandé tantôt ma main.

— Qui?

— Devinez.

— Le professeur?

— Lui-même. Qu'en dites-vous?

— Vous n'avez eu aucune pitié pour ce pauvre homme, vous lui avez fait perdre la tête...

— Il le fallait bien dans l'intérêt de nos enfans... Ah! mais, ces hommes graves sont terribles quand ils s'y mettent; et j'ai eu à subir un très rude assaut. Quand, après le déjeuner, vous fûtes parti avec les mariés, et qu'il se vit seul avec moi, il se jeta brusquement à mes pieds, me dit cent folies en français et en

latin, me comparant à Didon, à des déesses... Ce ne fut pas sans peine que je parvins à le calmer. Alors, le premier accès passé, il m'a gravement offert de me mener à l'autel... Ma foi, je lui ai répondu que j'avais fait le vœu de ne me point marier. Il est parti désespéré, après m'avoir dit les choses les plus attendrissantes... Malgré le ridicule de la situation, je ne pouvais me défendre d'un certain émoi en écoutant ce langage si nouveau pour moi...

Elle soupira, et changeant brusquement de ton : — Vous rappelez-vous que le jour même de la naissance de Claudine, je vous offris à brûle-pourpoint, à la porte du Gymnase, de m'épouser?.. Vous fîtes un bond! J'en ai bien ri...

Marcel s'était emparé du tisonnier, et penché, le front appuyé sur la main gauche, il tourmentait les bûches avec opiniâtreté. Jane, qui avait tenu les yeux fermés, fit au bout de cinq minutes un geste d'impatience : — Vous êtes décidément lugubre... Je croyais vous dérider en vous racontant la scène que j'ai eue avec M. Haget.

— Qu'a-t-elle de si drôle? Je vous avoue qu'il m'intéresse, ce bonhomme, et que je le plains.

— De ce que je ne consente pas à devenir sa femme?

Il se remit à tisonner avec une nouvelle fureur, sans répondre; puis, tout à coup, d'une voix un peu tremblante : — Cette proposition dit-il, que vous me fîtes le jour de la naissance de Claudine, si je vous la refaisais, moi, aujourd'hui...

— Mais, mon ami, c'était une plaisanterie.

— Qu'importe, puisque aujourd'hui je vous parle sérieusement.

Elle fixa sur lui ses grands yeux auxquels l'émotion donnait un éclat extraordinaire : — Sérieusement?.. Eh bien! j'accepterais avec bonheur!

Il se leva d'un bond, et lui prit les deux mains. Ils gardèrent tous les deux le silence pendant quelques minutes. Ce fut Jane qui le rompit : — Nous allons donc continuer notre beau rêve.. L'idée m'était quelquefois venue en ces derniers jours que nous pourrions le prolonger ainsi... Elle m'attristait; je me disais que c'était une chose impossible...

— Impossible! Pourquoi?.. N'y a-t-il pas entre nous aujourd'hui un lien étroit d'affections et de désirs?.. C'était le dénoûment fatal de ce jeu de vieux enfans où vous me traitiez de petit père et où je vous appelais petite mère...

— Petit mari! murmura-t-elle dans un sourire.

— Petite femme!

GEORGE VAUTIER.

LA

DOCTRINE MONROE

ET LE CANADA

I.

La Prusse n'est pas, de nos jours, la seule puissance qui se dise ou se croie investie d'une « mission providentielle. » L'Angleterre a la sienne qui, l'entraînant chaque jour plus avant dans l'Inde, ne laisse pas de lui causer de graves soucis, et la Russie poursuit la réalisation du rêve d'Ivan le Terrible et de Pierre le Grand, montrant du doigt à leurs successeurs les murs de Constantinople et l'empire de Byzance. De l'autre côté de l'Atlantique, la grande république américaine a, elle aussi, sa mission providentielle, sa *manifest destiny,* pour parler le langage de ses orateurs et de ses hommes d'état.

Les mots d'ordre ont leur histoire. Programmes d'un parti politique ou d'une idée nationale, ils résument, sous une forme concise, intelligible à tous, les tendances d'une époque et les aspirations d'un peuple. Le jour où, pour la première fois, dans le congrès des États-Unis, le sénateur Sumner parla de la *manifest destiny* des États-Unis, le mot fit fortune, il remplaça celui de « doctrine Monroe, » qu'il résumait et qu'il élevait ainsi à la hauteur d'un dogme. La « doctrine Monroe, » première consécration officielle de la politique annexionniste, est en Amérique la source autorisée à laquelle on puise les argumens en faveur de chaque accroissement de territoire, sans se préoccuper des circonstances assez singulières qui lui ont donné naissance.

En 1823, James Monroe était président des États-Unis. Les colonies espagnoles venaient de secouer le joug de la métropole. Cette grande monarchie de Charles-Quint, sur laquelle le soleil ne se couchait jamais, achevait de s'effondrer. Après l'Europe et l'Afrique, l'Amérique lui échappait. De 1795 à 1801, nous lui avions enlevé Saint-Domingue et la Louisiane. Sous Joseph Bonaparte, ses colonies s'étaient soulevées, sous Ferdinand VII sa ruine se consommait. Le Mexique, un empire, s'affranchit le premier, puis la Plata, l'Uruguay, Buenos-Ayres, le Paraguay, le Chili, la Bolivie, le Pérou, des provinces grandes comme des royaumes, proclament et affirment leur indépendance. Sur tous les points battus, écrasés, les Espagnols cèdent après une lutte héroïque, ne conservant plus un coin de terre sur ce continent découvert, subjugué, colonisé par eux. Des merveilleuses conquêtes des Pizarre et des Cortès, de tant de sang versé, de tant d'injustices commises, de tant de richesses violemment acquises, il ne restait rien que le vague espoir d'une intervention diplomatique.

L'Europe coalisée avait renversé l'empereur Napoléon, ramené la France dans ses anciennes limites, rétabli la dynastie des Bourbons. La sainte-alliance agitait la question d'indemniser l'Espagne et de lui tenir compte de la part qu'elle avait prise à ces grands événemens, en lui restituant, sinon toutes ses colonies, du moins quelques-unes d'entre elles, le Pérou et la Bolivie. Le gouvernement anglais, sans combattre ouvertement ces velléités de restauration, les voyait avec déplaisir. George IV, l'ami de Brummel et le triste époux de Caroline de Brunswick, régnait en Angleterre. George Canning remplaçait au ministère des affaires étrangères lord Castlereagh, qui venait de se suicider dans un accès d'aliénation mentale. Non content de détacher la Grande-Bretagne de la sainte-alliance, le premier ministre fit inviter sous main le président des États-Unis à se prononcer contre toute tentative d'intervention de l'Europe dans les affaires d'Amérique, s'engageant de son côté à reconnaître officiellement l'indépendance des colonies espagnoles. James Monroe n'eut garde de négliger l'occasion qui lui était offerte d'affirmer hautement le rôle que les États-Unis se proposaient de jouer sur le continent américain. Dans un message adressé au congrès, il déclara qu'après l'exemple donné par les États-Unis et suivi par les colonies espagnoles, « l'Amérique devait être à l'avenir affranchie de toute tentative de colonisation et d'occupation étrangère. L'Amérique aux Américains! »

Cette audacieuse affirmation dépassait de beaucoup les intentions de Canning. Elle mettait en quelque sorte l'Europe en demeure d'évacuer le Nouveau-Monde, et l'Angleterre, maîtresse depuis soixante ans du Canada, n'entendait nullement l'abandonner. Toutefois

Canning s'en tint à quelques remontrances sur la forme; son but était atteint. En présence du mauvais vouloir évident de l'Angleterre et du langage menaçant des États-Unis, la sainte-alliance renonça à son projet. James Monroe avait bien mérité de son pays. En 1803, ambassadeur en France, il avait signé le traité d'acquisition de la Louisiane; en 1819 il avait négocié l'achat de la Floride à l'Espagne moyennant 25 millions de francs, et il terminait sa deuxième présidence par une déclaration dont ses successeurs devaient tirer des conséquences que l'Angleterre ne prévoyait pas alors.

C'était en effet tout un programme de politique extérieure que James Monroe venait de tracer aux États-Unis. La jeune république entrait dans une phase nouvelle. Quarante ans seulement s'étaient écoulés depuis le jour où le parlement anglais déclarait ennemi public quiconque conseillerait à George III de continuer la guerre contre les colonies insurgées. En Amérique, on était trop près de ces temps glorieux pour que le souvenir s'en fût affaibli; on en était assez loin pour avoir pansé les plaies, restauré les finances, organisé l'administration, mesuré la tâche et les forces du nouvel état qui affirmait, après son indépendance, sa prépondérance dans le Nouveau-Monde. Les États-Unis s'estimaient déjà, et non sans raison, les représentans de l'idée républicaine, de la liberté des peuples, du droit absolu de *self-government*. Ils appliquaient à l'étude et à la solution des problèmes qui s'imposaient à eux le génie pratique, la volonté obstinée de la race anglo-saxonne, et aussi l'ardeur d'un peuple jeune, maître incontesté d'un continent encore inexploré, riche et fertile, et, comme son ambition, sans limites connues.

La décadence de l'Espagne, l'affranchissement de ses colonies, l'adoption par elles de la forme républicaine, étaient autant de succès pour les États-Unis. Une fois de plus l'Angleterre et l'Europe acceptaient les faits accomplis et donnaient au langage du président Monroe une consécration publique. *L'Amérique aux Américains* devenait le mot d'ordre, et déjà l'on affirmait que les frontières naturelles de l'Union s'étendaient du pôle à l'équateur, de l'Atlantique au Pacifique. Tel était le but assigné aux efforts des générations futures, la *manifest destiny* de la république américaine.

De cet immense territoire, elle n'occupait encore qu'un espace restreint. L'Amérique russe et le Canada la bornaient au nord. Dans l'ouest, de vastes prairies, peuplées par les Indiens, s'étendaient jusqu'au Pacifique. Au sud, le Mexique et l'Amérique centrale, républiques sœurs, mais séparées d'elle par des différences profondes de race et de religion, élevaient des barrières difficiles à franchir. Sa population, qui dépasse aujourd'hui le chiffre de 40 millions,

atteignait à peine celui de 10 millions. Mais on était soutenu par la foi dans l'avenir, et l'histoire des cinquante dernières années justifiait toutes les impatiences, autorisait toutes les présomptions. Cette Angleterre qui depuis, tenant tête à Napoléon, vainqueur de l'Europe, était devenue la première puissance du monde, on l'avait fait reculer, et en ce moment même un message du président au congrès paralysait les intrigues de la sainte-alliance et affranchissait l'Amérique méridionale. L'heure était venue d'oser; l'audace conduisait au succès, et la politique annexionniste, inaugurée par James Monroe, devait, favorisée par des circonstances particulières, diriger les affaires extérieures des États-Unis et réaliser par la diplomatie et par les armes les rêves les plus ambitieux.

II.

Nos historiens européens sont rarement impartiaux vis-à-vis des États-Unis. Détracteurs acharnés ou admirateurs fanatiques, ils cherchent surtout dans l'histoire de l'Union américaine des argumens hostiles ou favorables à la forme républicaine. En France, sous le second empire, cette histoire a été une mine inépuisable d'articles ingénieux, de critiques fines et acérées contre les allures autoritaires du pouvoir. Depuis, les partisans d'une restauration monarchique en ont fait le texte de commentaires sur la corruption électorale, la désorganisation sociale et l'anarchie. Mais c'est peut-être dans l'examen de la politique extérieure des États-Unis que les appréciations les plus passionnées se sont fait jour. Pour les uns, les tendances annexionnistes n'étaient que l'application d'une idée généreuse. Les autres n'y voyaient qu'une politique de convoitises, brutale et violente envers les faibles, cauteleuse et prudente vis-à-vis des forts, toujours avide et toujours dédaigneuse des engagemens pris. Là où certains historiens n'admettaient qu'une force d'expansion irrésistible, que la loi fatale d'une sorte d'attraction magnétique, leurs adversaires signalaient l'existence d'une loi non moins fatale, particulière aux républiques, la propagande par le brigandage et l'annexion par la violence.

La cause véritable était ailleurs, dans l'organisation intérieure du pays et dans l'institution de l'esclavage. La politique annexionniste des États-Unis n'a pris son point de départ ni dans une idée de propagande, ni dans cette ambition démesurée qui entraînait Rome à voir dans tout voisin un ennemi et à reculer indéfiniment les limites de son empire. L'histoire de l'Union américaine ne date pas de 1783, mais de 1620. En 1783, des treize colonies insurgées, une seule, le Massachusetts, ne possédait pas d'esclaves, et si les

états du nord se sont peu à peu affranchis de cette « institution » que les exigences du sol et du climat ont maintenue dans le sud jusqu'en 1865, c'est jusqu'à elle pourtant qu'il faut remonter pour expliquer la politique d'annexion. L'esclavage a été son point de départ, sa raison d'être et son but. Depuis, les circonstances ont changé; on verra comment, avec elles, les tendances se sont modifiées et dans quelles voies nouvelles la politique extérieure de l'Union est entrée.

On se tromperait fort en attribuant la suppression progressive de l'esclavage dans les états du nord aux théories humanitaires prêchées par Wilberforce dès 1787 et qui ont fait explosion lors de la guerre de sécession. Le nord l'a abandonné, le sud l'a conservé, parce qu'inutile au nord il était nécessaire au sud. Dans la Nouvelle-Angleterre, l'esclave coûtait cher à nourrir, cher aussi à vêtir. Dans ces demeures étroites, sous un climat relativement rigoureux, l'esclave était de trop; on répugnait à son contact. Dans le sud, au contraire, embrigadé sous les ordres des *overseers*, tenu à distance des habitations, il rendait d'utiles services. Son prix augmenta, et lorsqu'en 1808 la suppression de la traite rendit l'importation des noirs difficile, les planteurs du sud rachetèrent au nord ceux qui s'y trouvaient encore. C'est ainsi que l'esclavage devint « l'institution » particulière du sud. A partir de ce jour, les élémens divers dont se composait l'Union américaine cessèrent de flotter au hasard. Deux groupes distincts se formèrent : les états à esclaves et les états libres.

Si l'égalité est possible dans une fédération entre des provinces jouissant des mêmes droits et soumises aux mêmes lois, il n'en est plus ainsi quand, sous l'empire de circonstances particulières, elles se divisent en deux camps ayant chacun des conditions différentes d'existence. Forcément l'un des deux partis domine l'autre, s'il ne peut l'absorber, et fait prévaloir sa volonté dans l'administration intérieure et la politique étrangère.

Plus nombreux, plus riches, plus peuplés, les états du sud prirent en main la direction de l'Union. Seuls, les fils des planteurs avaient le loisir et la fortune nécessaires pour se consacrer aux fonctions publiques. La vie large du sud, l'habitude héréditaire du commandement, les traditions aristocratiques importées d'Angleterre et entretenues par l'institution de l'esclavage, qui faisait du blanc un être supérieur, tout contribuait à former une race d'hommes énergiques et indépendans, capables de prendre et d'exercer le pouvoir. Ils avaient fait leurs preuves pendant la guerre de l'indépendance, et depuis. Washington, Jefferson, Madison, Lee, Penn, Monroe, étaient sortis de leurs rangs. Dans l'armée, dans la marine, ils occupaient les premières places. Au congrès, dans l'administration,

ils se montraient orateurs, hommes d'état, diplomates, seuls ou à peu près seuls au courant des questions politiques, hautains, arrogans peut-être, mais patriotes, braves et audacieux. Leurs pères avaient fondé la république, les fils la gouvernaient, et c'était justice, car ils la gouvernaient bien.

Ils n'avaient pas seulement le prestige, ils avaient aussi le droit et la légalité. Aux termes de la constitution, chaque état nommait deux membres du sénat. Le sud y possédait donc la majorité. Dans la chambre basse, il était également le maître. Le nombre des représentans n'était pas fixe, mais proportionnel au chiffre de la population. Toutefois cette organisation, qui donnait la majorité aux états du sud, ne pouvait la leur assurer qu'à deux conditions. Il fallait que leur nombre fût constamment supérieur à celui des états du nord pour dominer dans le sénat; il fallait aussi que leur population se maintînt au-dessus de celle du nord pour conserver leur prépondérance dans la chambre des représentans. Or, d'une part, des territoires fertiles attiraient la population vers l'ouest, et de l'autre le flot de l'immigration européenne se dirigeait vers New-York. Rien en effet ne l'attirait dans le sud, où l'existence du « petit blanc, » comme on désignait l'émigrant pauvre, était difficile et misérable, entre le planteur, souverain absolu qui le tenait à distance, et l'esclave, qui ne lui laissait rien à faire. Dans le nord, au contraire, les conditions économiques étaient autres. Pas de distinctions de classes, la terre à bon marché, le travail libre, la main-d'œuvre élevée, enfin un régime démocratique qui flattait les instincts de l'artisan et le relevait à ses propres yeux. L'immigration n'avait pas encore atteint les chiffres considérables auxquels elle devait s'élever plus tard. Le mouvement a été lent. De 1820 à 1830, la moyenne annuelle des émigrans aux États-Unis ne dépasse pas 15,000. Mais les hommes d'état du sud étaient trop perspicaces pour ne pas prévoir le danger qui les menaçait et pour ne pas aviser aux moyens de le conjurer.

Il n'y en avait qu'un seul : multiplier le nombre des états à esclaves, pour cela s'étendre dans le sud, s'annexer par la diplomatie ou les armes des territoires nouveaux, situés comme les leurs, dans des conditions favorables au travail servile, détourner, si possible, le courant de l'immigration, décourager la colonisation dans le nord et dans l'ouest, et diriger vers la conquête et l'annexion du Mexique toutes les forces vives de l'Union.

Dans le nord, les États-Unis se heurtaient aux frontières du Canada. Pendant la guerre de l'indépendance, on avait inutilement tenté d'entraîner cette colonie anglaise dans la lutte engagée avec la métropole. Le Canada n'avait aucune sympathie pour les États-Unis naissans. Depuis le jour où, sous François Ier, l'Italien Verra-

zani en avait pris possession au nom de la France, le Canada, peuplé par des colons normands, était français de cœur. Envahie par l'Angleterre en 1759, cédée en 1763 par le traité de Paris, la Nouvelle-France, comme on l'appelait alors, ne croyait ni au succès des Américains insurgés, ni à la possibilité pour elle-même de redevenir française. L'Angleterre y avait concentré des forces considérables. Québec possédait une garnison nombreuse soutenue par une puissante artillerie. Lorsqu'en 1775 le congrès donna ordre au général Montgomery de marcher sur cette ville, il échoua complètement et les débris de l'armée américaine purent à grand'peine repasser le Saint-Laurent.

Puis le Canada était catholique, et l'élément puritain dominait dans le nord des États-Unis ; ses traditions étaient monarchiques, et ses voisins immédiats, le Massachusetts, le Maine et New-York, étaient républicains. Tout différait alors, la langue, les coutumes, la religion et les tendances. L'annexion ne pouvait être que l'œuvre du temps et de la communauté des intérêts. Les hommes d'état du sud n'avaient garde de la favoriser. Ils affichaient vis-à-vis du Canada un mauvais vouloir évident. Son refus de faire cause commune avec eux servait de texte à des allusions injurieuses. On affirmait, non sans quelque apparence de raison, que Québec, Montréal et les forts anglais situés sur la ligne du Saint-Laurent étaient des menaces permanentes pour la sécurité de l'Union, et on détournait les colons du voisinage des frontières. Les vastes forêts du Maine, les solitudes du Michigan, n'étaient encore explorées que par ces coureurs de bois et de prairies, chasseurs et bûcherons, pionniers de la civilisation, toujours en lutte avec les Indiens, et dont Fenimore Cooper a si bien décrit la vie errante et les habitudes vagabondes. Dans l'ouest, il en était autrement. Là, nulle frontière, l'horizon sans limites. On pouvait avancer. Les plaines succédaient aux plaines. Les terres fertiles de l'Ohio, de l'Indiana, de l'Illinois n'attendaient que la main de l'homme pour lui rendre au centuple le fruit de son labeur. Le sol appartenait au premier occupant. Chaque jour les trappeurs poussaient plus avant, découvrant de nouvelles vallées, des cours d'eau inconnus, des prairies peuplées de gibier. Derrière eux marchait l'émigrant, avançant lentement, mais ne reculant jamais, disputant la terre aux Indiens qui l'occupaient comme territoire de chasse, labourant avec sa carabine sur l'épaule, tuant ou scalpé, mais frayant la voie : natures énergiquement trempées, — il les fallait ainsi pour dire à leur patrie un éternel adieu, pour franchir l'Océan et pour s'enfoncer dans ces déserts, — hommes de mœurs rudes et violentes, mais capables de défricher et de peupler un continent, habiles à manier la hache, la charrue et le fusil, dédaigneux de toute civilisation, insoucians de tous droits,

traitant l'Indien comme une bête fauve et ne reconnaissant d'autres lois que celles de la force.

Dans le sud, la Louisiane française et le Mexique espagnol barraient le chemin. En 1803, on acheta la Louisiane moyennant 80 millions. La France évacuait définitivement le Nouveau-Monde. L'empereur vendait ce qu'il estimait ne pouvoir conserver à la veille d'une guerre avec l'Angleterre. En signant le traité de cession, il disait à M. de Marbois : « Cet accroissement de territoire consolide à jamais la puissance des États-Unis. Je suscite à l'Angleterre une rivale qui, tôt ou tard, lui arrachera le sceptre des mers. » L'acquisition de la Louisiane donnait en effet aux États-Unis l'embouchure du Mississipi, la possession absolue du plus grand fleuve de l'Amérique septentrionale, la prépondérance dans le golfe du Mexique et la possibilité d'intervenir dans les affaires de la colonie espagnole, qui, sept ans plus tard, proclamait son indépendance.

Entre le Mexique et les États-Unis, la ligne de frontières, très étendue et mal définie, pouvait en effet, à un moment donné, amener des conflits et préparer l'annexion de nouveaux territoires. En attendant cette occasion favorable, on détachait le Kentucky de la Virginie, le Tennessee de la Caroline du sud, et de deux états à esclaves on en faisait quatre. Le Mississipi, l'Alabama et l'Arkansas entraient dans l'Union et venaient grossir la majorité du sud.

Les progrès du nord étaient plus lents. Dans le même espace de temps, il avait colonisé et fait admettre les états de Vermont, d'Ohio, d'Illinois et du Maine. Le sud maintenait sa prépondérance. Maître du sénat et de la chambre des représentans, il l'était aussi du pouvoir exécutif. Sur les dix premiers présidens de l'Union, huit sont des hommes du sud, et six appartiennent à la Virginie, surnommée « la mère des présidens. » On allègue souvent que la forme républicaine est incompatible avec une politique traditionnelle et que les changemens fréquens de personnes sont, pour un état, une cause irrémédiable d'infériorité. On estime que les grandes entreprises, la suite dans les idées, la persévérance dans les desseins exigent l'hérédité du pouvoir dans une même famille, et qu'un président élu pour quatre ans est forcément sans influence à l'intérieur et sans crédit auprès des puissances étrangères. A quelque point de vue que l'on se place pour étudier l'histoire des États-Unis, et quelles que soient les idées préconçues que l'on apporte dans cette étude, on est forcé de reconnaître que cette théorie est démentie par les faits. Depuis un siècle et sous vingt-trois présidens différens, la république américaine a poursuivi son but à travers des fortunes diverses. En dépit de l'instabilité prétendue des institutions, elle a conquis son rang parmi les grandes puis-

sances, et la constitution de 1787 a subi moins de modifications et de remaniemens que celles de la plupart des états européens.

Certes, pas plus qu'une autre, la constitution américaine n'est à l'abri de toute critique; il n'en est pas moins vrai que sa merveilleuse élasticité a pu se prêter aux évolutions successives de l'opinion publique, et qu'aucun parti politique, arrivé au pouvoir, ne s'est vu dans la nécessité de la briser comme une entrave à ses projets ou comme une arme dangereuse entre les mains de ses adversaires. Les hommes du sud ont gouverné avec elle comme gouvernent aujourd'hui les représentans du nord, et si la question de l'esclavage a mis l'Union en danger, il importe de tenir compte de ce fait, que la constitution n'a pas créé l'esclavage aux États-Unis. Elle l'a subi comme un fait antérieur et préexistant, et il a suffi de l'adoption d'un amendement pour en consacrer l'abolition. On ne saurait s'empêcher de remarquer en outre que, pendant la guerre de sécession, le sud non plus que le nord n'a songé un instant à modifier la forme même du gouvernement ou à réclamer autre chose que le respect absolu de la constitution. Pour les confédérés, elle représentait le maintien de l'esclavage ou le droit de sécession, pour les états du nord le droit d'amendement et par lui la suppression d'une institution particulière répudiée par eux et par le monde civilisé. A l'heure même où les sudistes écrasés par le nombre sollicitaient l'intervention de la France impériale et de l'Angleterre royaliste, aucun d'eux ne cherchait à s'assurer leur concours par l'abandon d'une forme de gouvernement qu'ils pouvaient croire peu sympathique à ces deux puissances. Pas plus que le nord, le sud ne l'estimait incompatible avec son existence comme nation indépendante. Victime de cette loi des majorités, que consacrait la constitution, il n'en exigeait pas la suppression, mais, respectueux jusqu'au bout des institutions qui avaient fait sa force et sa grandeur dans le passé, il se réclamait de cette même constitution pour affirmer son droit à l'indépendance.

III.

Si les rives fertiles du Mississipi et les provinces limitrophes du Mexique excitaient les convoitises du sud, encore puissant, mais déjà menacé, le Canada attirait de plus en plus l'attention des états du nord. Ils s'irritaient et murmuraient. Entre les mains de l'Angleterre, le Canada n'était-il pas une menace incessante? Qu'avait-on donc à redouter du Mexique, épuisé par sa lutte avec l'Espagne, sans finances et sans armée, à peine en état de maintenir son existence, hors d'état d'inquiéter celle d'un voisin auquel l'unissaient une communauté d'origine et des institutions iden-

tiques? Pourquoi les hommes du sud, maîtres incontestés du congrès, cherchaient-ils à entraver le développement naturel de l'Union, à l'entraîner toujours plus avant vers les régions tropicales ? Avant de songer à la conquête du continent, il importait de s'assurer contre un retour offensif de l'Angleterre. « L'Amérique aux Américains, » soit, ils acceptaient ce mot d'ordre, mais la première chose à faire était de surveiller l'ennemie héréditaire. Maîtresse de Québec et de Montréal, elle menaçait la navigation des grands lacs, elle campait sur leurs frontières désarmées. N'avait-on pas assez fait pour le sud? L'achat de la Louisiane, celui de la Floride pesaient lourdement encore sur les finances, et voici que l'on parlait d'entreprendre la guerre pour démembrer le Mexique. Les hommes du sud n'avaient pas le droit de sacrifier ainsi les véritables intérêts du pays. Les terres ne manquaient pas; l'ouest se colonisait à peine, et d'immenses espaces incultes attendaient des bras pour les défricher. L'avenir des États-Unis était dans le nord et le *Far-West*. Là se trouvait leur véritable sphère d'action, là aussi le danger, l'ennemi sur lequel ils avaient conquis leur indépendance, mais qui, maître de la mer et du cours du Saint-Laurent, pouvait toujours les prendre à revers et tenter de les ramener sous un joug détesté.

L'antagonisme s'accentuait. Faibles et timides au début, les plaintes du nord commençaient à trouver au congrès d'éloquens interprètes et dans la presse naissante des organes passionnés : Charles Hammond dans la *Gazette de Cincinnati*, De Witt Clinton au sénat, Hale dans l'*Advertiser* de Boston. Leur objectif, c'était le Canada, ces « quelques arpens de neige » qui avaient bu tant de sang français, cette colonie fidèle entre toutes que le caprice d'une femme avait livrée à l'Angleterre.

A ceux qui, s'autorisant de nos revers, nient le génie colonisateur de la France et lui opposent victorieusement l'exemple de l'Angleterre, l'histoire est là pour montrer que la conquête n'est pas la colonisation, et que partout où la France a passé elle a laissé des traces profondes que le temps lui-même a respectées. En Amérique, la Louisiane et le Canada attestent encore leurs sympathies françaises et conservent l'empreinte ineffaçable de notre race. Que reste-t-il aux États-Unis des traditions anglaises et des souvenirs de la mère patrie, et si demain l'empire des Indes s'écroulait, que resterait-il de deux siècles de domination anglaise dans le cœur et dans les traditions des ryas? New-York est cosmopolite, Boston américaine, Chicago se germanise, mais la Nouvelle-Orléans est encore française. Cherchez aux États-Unis une ville anglaise : il n'y en a pas.

Si la colonisation consiste uniquement dans l'exploitation du sol par les immigrans et au profit de la métropole, certes l'Angleterre est la première puissance colonisatrice du monde; mais une pareille œuvre est condamnée à disparaître le jour où, la force faisant défaut, les exploités se séparent ou s'insurgent. Toute conquête qui n'aboutit pas à une fusion ou à une substitution absolue ne peut être que temporaire. Le Portugal et l'Espagne, au XVIe et au XVIIe siècle, ont su coloniser; l'un et l'autre, malgré des cruautés justement flétries par l'histoire, ont porté la civilisation aux populations indigènes dont ils occupaient le territoire; l'un et l'autre ont laissé en Amérique l'empreinte profonde de leur religion, de leurs mœurs et de leurs lois. Plus douce et plus humaine, plus sympathique aux races vaincues, la France a su se faire aimer d'elles, et l'on retrouve encore parmi les tribus indiennes de l'Amérique septentrionale le souvenir affectueux de notre colonisation. Aujourd'hui, après plus d'un siècle de domination étrangère, malgré un courant d'immigration dans lequel l'Angleterre figure pour 50 pour 100 et la France pour 7 pour 100 seulement, en dépit des intérêts politiques et commerciaux, et d'une administration souvent habile et généreuse, onze cent mille Canadiens, issus de ces quelques milliers de colons abandonnés par nous sur cette terre lointaine, forment une nationalité énergique et vivace. Fidèles aux nobles traditions du passé, ils ont su conserver intactes, au milieu de vicissitudes nombreuses, la religion, la langue et les mœurs que nous leur avons transmises. Le temps, qui efface tout et emporte tout, n'a pu affaiblir dans le Canada français le culte désintéressé que sa population a voué au souvenir de la France (1).

En 1775, le Canada avait refusé de faire cause commune avec les colonies anglaises révoltées. Français d'origine, catholiques, imbus des traditions monarchiques, les Canadiens répugnaient à l'esclavage, au protestantisme et aux idées républicaines de leurs voisins. On le savait aux États-Unis, on ne l'ignorait pas en France. Dans une lettre peu connue, adressée par Lafayette à M. de Vergennes, alors ministre des affaires étrangères, et datée du Havre, le 18 juillet 1779, le compagnon d'armes de Washington propose au gouvernement français une expédition maritime à Halifax, et s'exprime ainsi : « L'idée d'une révolution au Canada paraît charmante à tout bon Français, et si des vues politiques la condamnaient, vous avouerez, monsieur le comte, que c'est en résistant aux premiers mouvemens du cœur. Les avantages et les inconvéniens de ce projet demandent une grande discussion dans laquelle

(1) Voyez *le Canada*, par M. Paul de Cazes, attaché à la commission de l'exposition universelle.

je n'entrerai pas ici. Vaut-il mieux laisser aux Américains un objet de *crainte* et de *jalousie par le voisinage d'une colonie anglaise*, ou bien rendrons-nous la liberté à nos frères opprimés pour retrouver tous les profits de nos anciens établissemens sans en avoir la dépense et les déprédations? Mettrons-nous dans la balance du Nouveau-Monde un quatorzième état *qui nous sera toujours attaché* et qui, par sa situation, offrirait une grande prépondérance *dans les troubles qui diviseront un jour l'Amérique*? Les opinions sont très partagées sur cet article. Je connais la vôtre, monsieur le comte, et mon penchant ne vous est pas inconnu. Je n'y pense donc en aucune manière, et ne regarde cette idée que comme un moyen de tromper et inquiéter l'ennemi (1). »

Ce document, curieux à plus d'un titre, montre que Lafayette ne se faisait aucune illusion sur les chances d'une expédition au Canada, et qu'il prévoyait déjà les épreuves que devait subir la république naissante. Il est hors de doute qu'à cette époque l'annexion du Canada aux États-Unis eût assuré au nord une incontestable prépondérance et hâté la crise de sécession. La rupture se serait faite plus tôt, dans des conditions différentes, et eût abouti à une séparation définitive entre deux sections de forces à peu près égales, et entre lesquelles les haines n'auraient pas eu le temps de s'envenimer. Entraînés vers le nord par le poids du Canada, les états de la Nouvelle-Angleterre auraient suivi leur pente naturelle, et la lutte sourde et acharnée qui a précédé la crise de 1863 eût été évitée.

Lafayette avait vu juste. Le voisinage d'une colonie anglaise fut un objet de crainte et de jalousie pour les états du nord, et pour ceux du sud une préoccupation constante. En effet, si les hasards de la politique ou d'un heureux coup de main des flibustiers du Maine introduisaient le Canada dans l'Union, la majorité se déplaçait au congrès, les états de la Nouvelle-Angleterre, maîtres du pouvoir, franchissaient le Saint-Laurent et les lacs, s'étendaient jusqu'à la baie d'Hudson, poursuivaient sans crainte leur marche dans l'ouest, découpant dans ce territoire, égal en étendue aux deux tiers de l'Europe, de nouveaux états libres, détournant à leur profit le flot croissant de l'immigration.

La guerre terminée, l'irritation subsistait. Sur mer, l'Angleterre affirmait le droit de visite et soumettait les navires américains à des formalités humiliantes sous prétexte de saisir à leur bord des matelots déserteurs. *Once an Englishman, always an Englishman.* Une fois Anglais, toujours Anglais. Les États-Unis protestaient et affirmaient le droit de naturalisation. Sur les frontières du nord, les Indiens s'agitaient et pillaient les *settlements* américains.

(1) *Revue rétrospective*, 2e série, vol. 8, p. 292.

On les disait soutenus et poussés par les autorités du Canada. Madison posait alors sa seconde candidature à la présidence. Le sud, divisé, ne pouvait lui assurer la majorité, son élection dépendait du vote des états démocratiques, partisans d'une guerre avec l'Angleterre. Madison promit la guerre et fut élu. En 1812, elle était déclarée. L'ouest la réclamait; la Nouvelle-Angleterre s'y montrait hostile pour deux raisons. Elle désirait le Canada, mais elle répugnait à un conflit sur ses frontières et redoutait toute manifestation hostile de nature à motiver une concentration de troupes anglaises dans les provinces qu'elle convoitait. Elle attendait l'annexion du temps et d'une politique habile, et elle estimait, avec raison, le moment mal choisi et l'Union mal préparée. L'armée, en grande partie licenciée, ne comptait pas plus de cinq mille hommes d'effectif, et la marine n'avait que huit frégates et douze corvettes à opposer aux mille soixante navires que l'Angleterre possédait alors.

On eût dit que la fortune prenait à tâche de réparer les fautes de la jeune république, qui se lançait si imprudemment dans une pareille aventure. Les expéditions contre le Canada échouèrent, il est vrai, après une alternative de défaites et de succès stériles; mais sur mer on fut plus heureux. Les exploits de la frégate américaine *Constitution* et les dommages causés par les hardis croiseurs yankees illustrèrent la marine des États-Unis. La victoire de la Nouvelle-Orléans permit une paix honorable que l'Angleterre s'empressa de conclure pour concentrer ses efforts et son attention sur la lutte suprême qu'elle soutenait alors contre l'empire chancelant. Ainsi cette guerre de 1812, entreprise contre la volonté des états de la Nouvelle-Angleterre, fortifiait l'autorité et augmentait le prestige des hommes du sud. Une fois de plus, ils avaient réussi à tenir haut et ferme le drapeau de l'Union, et à se mesurer, non sans gloire, avec la première puissance maritime du monde. Quant à l'échec des opérations dirigées contre le Canada, ils s'en consolaient d'autant plus facilement qu'un succès les eût à coup sûr fort embarrassés, et qu'ils n'avaient de ce côté aucune velléité de conquête. Leur répugnance était justifiée d'ailleurs par l'attitude de la population canadienne elle-même. Les colons d'origine française, alors de beaucoup les plus nombreux, avaient pris parti contre les États-Unis et prêté, comme volontaires, un concours énergique et loyal aux troupes anglaises. Aussi longtemps que l'Angleterre et sa colonie faisaient cause commune, toute tentative d'annexion était condamnée à échouer. Le temps seul, en développant les germes de mécontentement et de désunion, pouvait amener ce résultat. Il convenait de patienter; les hommes du sud s'y résignaient sans peine, et ceux du nord en reconnaissaient la nécessité.

Ces germes de désunion couvaient sourdement. L'implacable ri-

valité et les haines ardentes qui séparaient alors l'Angleterre et la France avaient leur contre-coup dans le Canada. Les gouverneurs anglais, Drummond, Sherbrooke, Richmond, Maitland et Dalhousie, imbus des idées et des passions de leur temps, s'irritaient de l'opiniâtre affection que la colonie conservait pour la France. Leur politique, tour à tour insidieuse ou brutale, aliénait les anciens colons qui, systématiquement tenus à l'écart des emplois publics, se sentaient menacés dans leurs libertés civiles et religieuses, et auxquels on voulait imposer une langue qui n'était pas la leur, contrairement aux stipulations du traité de cession. Dans le parlement anglais, Hume et O'Connell soutenaient avec éloquence la cause du Canada, dont l'Angleterre, disaient-ils, prétendait faire une seconde Irlande. Ainsi que l'Irlande, le Canada était catholique, l'une et l'autre réclamaient le droit de *self-government*. La voix retentissante du grand agitateur trouvait, au Canada comme en Irlande, un écho fidèle; les mécontens se groupaient, plus irrités, plus menaçans chaque jour, et les chefs du parti populaire, Viger, Cuvillier, Papineau, redoublaient d'efforts pour prévenir un conflit imminent.

Bien décidé à maintenir son autorité, le gouvernement anglais ne redoutait pas un soulèvement dont il aurait facilement raison et qui autoriserait des mesures énergiques. Laissés à eux-mêmes, les Canadiens étaient impuissans à secouer le joug; mais les États-Unis ne viendraient-ils pas à leur aide? Cette incertitude pesait sur ses décisions, et de 1820 à 1837, la politique de l'Angleterre vis-à-vis de sa colonie s'inspira des raisons de craindre ou de se rassurer que faisait naître l'attitude de l'Union. Les états du nord estimaient que le moment était venu d'offrir un appui décisif au Canada. Le président et son cabinet, soutenus par le congrès, résistaient à ces sollicitations et cherchaient à détourner l'attention sur les embarras du Mexique, dont le sud entendait tirer parti pour briser les barrières qui s'opposaient à son extension.

En 1836, un aventurier de la Virginie, Sam Houston, envahissait le Texas à la tête de bandes de flibustiers recrutées dans les états du sud, proclamait l'affranchissement de cette province mexicaine et son annexion aux États-Unis. Santa-Anna, président du Mexique, entrait en campagne, reprenait possession de la forteresse d'Alama, dont il massacrait les défenseurs, et anéantissait à Goliad un corps détaché dont les survivans étaient mis à mort. Peu après, il rejoignait à San-Jacinto Sam Houston, qui n'avait que huit cents volontaires à opposer à sept mille hommes de troupes régulières. Acculé et forcé d'engager une lutte disproportionnée, Sam Houston chargea les Mexicains avec tant de vigueur qu'ils lâchè-

rent pied, laissant un millier de morts sur le champ de bataille et entre les mains de l'ennemi Santa-Anna lui-même et de nombreux prisonniers.

A la suite de cette victoire, le Texas était cédé aux États-Unis, non plus comme l'avaient été la Louisiane et la Floride, à prix d'argent, mais en vertu du droit du plus fort. La politique américaine entrait dans une voie nouvelle, voie de conquête et d'annexions violentes, fatalement imposée au sud par la nécessité de maintenir sa prépondérance et de multiplier, avec le nombre des états à esclaves, celui de ses représentans dans le congrès. Cette première violation du territoire mexicain devait en entraîner d'autres dont on ne prévoyait guère alors les résultats. Et cependant le jour approchait où la doctrine Monroe allait déjouer les calculs du sud, tourner à l'avantage du nord, précipiter une crise redoutée des uns, espérée par les autres, et vers laquelle on marchait en aveugles.

IV.

Au Canada, l'agitation était à son comble, et les chefs de l'opposition essayaient vainement de conjurer les événemens, convaincus que les États-Unis ne leur prêteraient aucun appui sérieux : peu soucieux d'ailleurs de le solliciter, ils estimaient qu'un échec était inévitable et que l'Angleterre en profiterait pour supprimer les garanties politiques qui subsistaient encore. L'exaspération de la population triompha de leurs sages conseils. En 1837, plusieurs milliers de Canadiens sans armes, sans munitions, sans organisation d'aucune sorte, entamèrent une lutte héroïque contre des troupes régulières dix fois supérieures en nombre. Ces combattans improvisés n'avaient à opposer à l'artillerie des régimens anglais que des faux, des fourches, quelques vieux fusils de chasse et un canon en bois. Vainqueurs une première fois dans les plaines de Saint-Denis, ils furent tenus en échec à Saint-Charles, et complètement défaits quelques jours plus tard à Saint-Eustache (1). Une poignée de volontaires américains tenta une diversion sur les bords du Niagara ; mais désavoués par les autorités, abandonnés à eux-mêmes, ils furent promptement refoulés par les troupes anglaises.

A la défaite succédèrent une réaction violente et une répression terrible. Les condamnations à mort, la déportation, la confiscation des biens, achevèrent ce que les armes avaient commencé. Sur la demande du cabinet, le parlement anglais vota l'union définitive

(1) Villages à quelques kilomètres de Montréal.

du haut et du bas Canada. Cette mesure portait un coup terrible à l'élément français. Le bas Canada, plus riche, plus peuplé, était habité presque exclusivement par des colons d'origine française. Dans le haut Canada au contraire, les émigrans anglais dominaient. Le bill du parlement accordait aux deux provinces un nombre égal de représentans, malgré la différence considérable de population. De plus, il rendait officiel l'usage de la langue anglaise et supprimait les stipulations expresses de la treizième clause du traité de Paris, qui garantissait les droits politiques et religieux des colons français.

Le gouvernement anglais se sentait libre d'agir à sa guise. Il n'avait rien à redouter du cabinet de Washington, absorbé par les affaires du Mexique. L'annexion violente du Texas n'était pas, il est vrai, l'œuvre des autorités américaines. Elles avaient laissé faire, mais la conquête effectuée, elles l'avaient considérée de bonne prise et organisaient le Texas en territoire, en attendant le moment opportun de l'admettre dans l'Union comme état à esclaves. Encouragés par leurs succès, les hommes du sud émigraient au Texas et prétendaient en fixer les limites à leur gré. Le gouvernement de Mexico, tout en subissant les conséquences de la défaite de San-Jacinto et de la cession qu'il avait dû consentir, protestait contre l'invasion de ses nouvelles frontières et armait pour les protéger. Le Texas menacé réclamait aide et protection. Le congrès américain décida l'envoi d'une armée d'occupation en Louisiane, et en janvier 1846, le général Taylor reçut l'ordre de s'avancer jusqu'au Rio-Grande, limite naturelle réclamée par le Texas et contestée par le Mexique. C'était le premier acte d'intervention officielle et hostile du gouvernement américain contre le Mexique. Dans son livre, *American conflict*, Horace Greeley raconte, en s'appuyant sur des textes précis, les hésitations du président Polk et de son cabinet. Une première dépêche invitait le général à entrer dans le Texas, tout en s'abstenant d'engager les hostilités. A ces ordres officiels étaient jointes des instructions particulières insinuant qu'un mouvement offensif de sa part serait bien vu, mais lui en laissant l'initiative avec la responsabilité. Taylor faisait la sourde oreille ; il voulait des ordres clairs et précis, refusait d'avancer et de s'exposer à un désaveu en cas d'échec. Dans l'homme de guerre se révélait déjà l'homme politique, futur président de la république. La négociation fut longue, les notes succédaient aux notes, l'armée restait immobile. Enfin l'ordre fut donné par écrit, et Taylor, traversant le Texas, vint camper sur les bords de Rio-Grande à portée de canon de Matamoras. Les hostilités commencèrent immédiatement. Vainqueur à Palo-Alto et à Resaca de la Palma, il franchit le fleuve et s'empara de Matamoras.

En mai 1846, le président Polk, dans un message officiel, annonçait au congrès que les troupes mexicaines avaient envahi le territoire des États-Unis et mis à mort des citoyens américains inoffensifs. Il demandait un vote l'autorisant à lever et équiper cinquante mille volontaires. Il l'obtint, 50 millions furent mis à sa disposition, et trois cent mille volontaires répondirent à son appel. L'élan était donné. Kearney conquit le Nouveau-Mexique, Stockton et Frémont s'emparèrent de la Californie, pendant que le général Scott, remplaçant Taylor, dont on punissait les hésitations, marchait sur Mexico, où il entrait en septembre 1847 à la tête de son armée victorieuse. Le 2 février 1848, le traité de Guadelupe-Hidalgo cédait aux États-Unis la partie contestée du Texas, tout le Nouveau-Mexique, la haute et la basse Californie. Les prédictions de Monroe s'accomplissaient. Les États-Unis reculaient jusqu'à l'Océan-Pacifique les limites de leur empire. Quelques jours encore, et la découverte de l'or sur les rives du Sacramento allait étonner le monde surpris de tant d'audace et de succès si prodigieux. Ils l'étaient en effet et l'on a rarement vu plus de talent au service d'une cause plus douteuse. Là brillèrent au premier rang des hommes jusqu'alors inconnus et qui devaient bientôt s'illustrer sur d'autres champs de bataille et dans des camps adverses : Grant et Lee, Mac-Clellan et Beauregard, Hill, Jackson, Hooker, Sherman, Davis. Les chefs du nord et les défenseurs du sud, ralliés sous un même drapeau, combattaient alors côte à côte. Quinze ans plus tard, ils devaient se mesurer à Bull's Run, Fairoaks, Antietam, Frederiksburg, et se disputer, les armes à la main, le droit de disposer des destinées d'une république dont ils portaient si haut la fortune et la grandeur.

Encore une fois le sud triomphait. Sa politique habile, dirigée par des hommes d'état éminens, servie par des officiers jeunes et hardis, affirmait la force de l'Union et doublait l'étendue de son territoire. Les nations ont parfois de ces audaces heureuses auxquelles tout sourit et tout cède. La France, sous la république et le premier empire, la Prusse depuis Sadowa, ont connu ces heures où tout oser c'est tout pouvoir. Elles sont courtes, il est vrai, et suivies de retours imprévus qui déjouent les prévisions les plus habiles. Les États-Unis en firent l'épreuve. La paix conclue, il leur fallait organiser en territoires ces vastes provinces si rapidement conquises et préparer leur admission en qualité d'états à esclaves. Mais dans le nord un parti politique nouveau s'organisait et ralliait à lui de nombreux adhérens. Depuis 1820, le courant de l'émigration avait considérablement augmenté. De huit mille, il s'élevait jusqu'à deux cent mille émigrans par année et se dirigeait presque exclusivement vers les états du nord et de l'ouest, auxquels

il apportait, avec l'appoint du nombre, la haine de l'esclavage et des institutions aristocratiques du sud. L'Europe déversait sur l'Amérique le trop plein de sa population, et cette population nouvelle, recrutée principalement parmi les Irlandais et les Allemands, représentait un puissant élément démocratique. Le Michigan, l'Iowa, le Wisconsin étaient entrés dans l'Union. Réunis pour la première fois dans une pensée commune, le nord et l'ouest se refusaient à admettre l'extension de l'esclavage dans des territoires qui, ainsi que le Nouveau-Mexique et la Californie, convenaient au travail libre et ne se trouvaient, comme climat et comme sol, dans aucune des conditions favorables à l'exploitation servile.

Dès 1820, le compromis du Missouri, ardemment soutenu par Henry Clay, avait interdit l'introduction de l'esclavage au nord du 36° 30′ de latitude. Les prétentions du sud remettaient tout en question; elles coïncidaient avec l'élection présidentielle. Les adversaires de l'esclavage choisirent pour candidat Martin Van Buren et adoptèrent comme mot d'ordre : *A free soil to a free people* (un sol libre à un peuple libre). Le général Taylor, porté par le sud, n'en fut pas moins élu. C'était le septième président que la Virginie donnait à l'Union.

Battus sur le terrain électoral, les représentans du nord engagèrent la lutte dans le congrès au sujet de l'admission de la Californie. La découverte de l'or attirait dans le nouvel état une émigration considérable de tous les points du monde. L'exploitation des mines était-elle compatible avec l'esclavage? Si le sud de la Californie se trouvait au-dessous du 36° de latitude, le nord, — c'est-à-dire San-Francisco, les rives du Sacramento et du San-Joaquin, la région des *placers*, — était situé en dehors de la ligne du compromis. Clay, Calhoun, Webster, Benton, Seward, prirent part à cette discussion mémorable qui se termina par le succès du nord. La Californie fut admise dans l'Union à titre d'état libre; l'Utah et le Nouveau-Mexique furent organisés en territoires, et la question de l'esclavage laissée à l'option de leurs habitans. A titre de compensation, le sud obtint le vote du *Fugitive Slave Law* qui autorisait tout propriétaire d'esclaves à reprendre possession, même dans les états libres, de ses nègres fugitifs et obligeait les autorités à les faire saisir et à les remettre entre ses mains. La loi était à peine votée que le fameux roman d'*Uncle Tom's Cabin* en dénonçait l'iniquité, soulevait les passions et inaugurait la lutte ardente qui devait aboutir à la guerre de sécession.

Cette guerre était désormais inévitable. Les succès de la campagne du Mexique, tout en grandissant le prestige du sud, tournaient à l'avantage du nord. Dans le congrès, les deux partis se balan-

çaient, ainsi que le prouvaient les derniers scrutins, mais le nord avait pour lui l'immigration, qui atteignait en 1850 le chiffre de 370,000 âmes et dépassait 400,000 en 1854. Il avait aussi l'opinion publique, l'appui moral de l'Europe, la presse et les théories humanitaires. Il se sentait soutenu par de nombreuses sympathies, et, bien qu'au fond il rêvât moins la suppression de l'esclavage que la conquête du pouvoir, il adoptait comme mot d'ordre celui qui lui ralliait le plus d'adhérens. Deux nouveaux territoires, le Kansas et le Nebraska, se peuplaient rapidement. Le compromis de 1850 laissait aux habitans le droit de les constituer en états libres ou en états à esclaves. Le sud et le nord rivalisaient d'efforts pour y obtenir la majorité. De part et d'autre, on en vint aux mains, et le nord l'emporta. En 1859, le Kansas vota l'exclusion de l'esclavage. La même année, l'Orégon entrait dans l'Union en qualité d'état libre. Le sud était désormais en minorité; le pouvoir lui échappait, et l'élection d'Abraham Lincoln allait donner le signal de la guerre civile. Le parti vainqueur inaugurait son avènement par le vote du tarif Morrill, premier acte de la politique protectionniste, qui portait aux intérêts commerciaux du sud un coup terrible en le rendant tributaire des manufactures du nord.

Les Canadiens suivaient d'un œil attentif ces événemens, qui se passaient si près d'eux. Entre le haut et le bas Canada, l'antagonisme persistait et s'accentuait par le fait même d'une union imposée. Le haut Canada, protestant, peuplé de colons anglais, soutenu par le gouvernement, faisait la loi au bas Canada, français d'origine et de cœur, catholique, hostile à l'Angleterre. Québec, Montréal, Kingston et Toronto se disputaient le privilège d'être le siège des pouvoirs publics. Situées toutes quatre sur les rives du Saint-Laurent, reliées aux États-Unis par des voies ferrées, accessibles par le fleuve et les lacs, elles étaient, en cas de guerre, à la merci d'un hardi coup de main. Le gouvernement anglais, frappé de ces dangers et préoccupé des événemens qui se préparaient, fit choix d'Ottawa comme capitale. Située plus avant dans les terres, sur la rivière dont elle porte le nom et qui est elle-même un affluent du Saint-Laurent, Ottawa était moins exposée en cas d'invasion. Pour calmer les mécontentemens que ce choix faisait naître et pour réveiller dans la colonie ces instincts de fidélité dont, nonobstant ses luttes intestines, elle avait souvent fait preuve, le ministère anglais décida que l'héritier présomptif de la couronne, le prince de Galles, se rendrait au Canada. Il devait ensuite visiter les États-Unis. Ce voyage eut lieu en août 1860. L'élection présidentielle agitait tous les esprits, et le prince venait à peine de quitter Washington que le sud proclamait la rupture de l'Union en

décembre 1860. Le 12 avril suivant, le canon du fort Sumter inaugurait de toutes les guerres civiles de ce siècle la plus longue et la plus sanglante.

Au Canada, l'opinion publique était indécise. Si d'une part on y répugnait à l'esclavage, de l'autre l'adoption par les états du nord du tarif Morrill, vrai point de départ de la lutte, causait un dommage réel au commerce de la colonie. Puis le nord seul était à craindre. C'était lui qui voulait la conquête et l'annexion et qui suscitait des difficultés sur la question des pêcheries. Pas plus alors qu'aujourd'hui le Canada ne désirait une annexion violente ou pacifique. Ses vœux n'allaient pas au delà d'une émancipation progressive, de l'application des doctrines du *self-government* et d'une union douanière avec les États-Unis, qui lui permettrait d'écouler avantageusement ses produits sur un marché considérable. L'Angleterre envisageait les événemens à un autre point de vue. Bien qu'anti-esclavagiste par nature, elle était libre-échangiste par intérêt; dès le début elle affirma hautement ses sympathies pour la cause du sud. La rupture de l'Union devait inévitablement affaiblir la puissance navale de sa rivale, diminuer son commerce et lui assurer la libre possession des marchés du sud, que les états du nord lui fermaient par le tarif Morrill. Elle voyait avec inquiétude les rapides progrès des manufactures américaines. Dans le nord, la houille et le fer abondaient. On commençait à exploiter ces ressources naturelles; l'esprit calculateur et mercantile des Yankees, soutenu par cette volonté âpre inhérente à la race anglo-saxonne, la menaçait d'une concurrence redoutable. Les capitaux affluaient à Cincinnati, Pittsburg, New-York, Chicago. L'exportation des matières premières diminuait; on les utilisait sur place, on les convertissait en articles manufacturés, au grand détriment des fabriques anglaises. L'adoption d'un tarif protectionniste leur causait un préjudice considérable et donnait aux manufactures des états du nord une prodigieuse impulsion. L'Angleterre n'était pas seule à en souffrir. Les planteurs du sud, obligés par l'élévation des droits de douane à s'approvisionner dans le nord, se plaignaient amèrement du renchérissement subit de tout ce qui était nécessaire à leur exploitation. C'était un impôt que l'on prélevait sur eux au bénéfice du nord, qui s'enrichissait de leur ruine. Le sud en effet ne fabriquait rien. Il produisait en abondance le coton, le sucre, le riz; il exportait ses produits et tirait tout du dehors, de l'Angleterre surtout, devenue le premier marché cotonnier du monde. Les grandes manufactures anglaises s'alimentaient presque exclusivement dans les ports du sud, avec lesquels elles entretenaient une intercourse maritime considérable.

Au point de vue commercial, la cause du sud était donc celle de l'Angleterre, et nul n'était plus directement intéressé qu'elle à la soutenir. Au point de vue politique, la victoire du nord constituait une menace à courte échéance pour le Canada. « L'Amérique aux Américains » restait encore, comme en 1823, le mot d'ordre des hommes d'état de Washington. Le sud s'en était servi pour justifier ses agressions contre le Mexique; le nord l'interprétait dans le sens d'une annexion des colonies anglaises et fermait les yeux sur les attaques connues sous le nom de *fenian raids*, ouvertement préparées par le parti irlandais contre les frontières du Canada. Aussi dès le début des hostilités, l'Angleterre expédia des troupes sur le Saint-Laurent et mit ses forteresses en état de défense. On sait le concours qu'elle prêta au parti du sud dans l'affaire du *Trent* et dans celle de l'*Alabama*; on sait aussi qu'après une lutte héroïque et désespérée le sud dut subir la loi du nord.

Les vainqueurs ne pardonnaient au gouvernement anglais ni ses sympathies pour leurs adversaires ni la prédominance dans ses conseils de la politique d'intérêts sur la politique de principes. — L'Angleterre n'avait-elle pas depuis longtemps dénoncé le maintien de l'esclavage comme une honte pour la république? N'avait-elle pas salué de ses acclamations le roman passionné de Mme Beecher Stowe et les diatribes violentes des abolitionnistes? Lord Russell était connu pour son antipathie contre l'esclavage. Lord Palmerston et M. Gladstone n'y étaient pas moins hostiles, et cependant ces mêmes hommes, alors au pouvoir, n'avaient pas hésité à reconnaître aux confédérés la qualité et les droits de belligérans et à prolonger indéfiniment la guerre en facilitant, dans les ports anglais, l'armement de croiseurs, l'expédition d'armes et de munitions.

La guerre civile terminée laissait donc en suspens de nombreuses complications entre les cabinets de Londres et de Washington. L'attitude menaçante des États-Unis irrités et vainqueurs était de nature à inspirer des craintes sérieuses. D'autre part, le Canada, mécontent, divisé d'opinions, se plaignait amèrement des sacrifices d'argent qu'il avait dû consentir pour la protection de ses frontières et l'entretien dispendieux des troupes anglaises. Il se sentait en outre menacé d'un nouveau danger que l'Angleterre ne réussissait pas à conjurer. Malgré la dette écrasante qui pesait sur ses finances, le cabinet de Washington négociait avec la Russie l'achat de l'Amérique russe. C'était une consécration nouvelle de la doctrine Monroe, un pas de plus vers la possession de l'Amérique par les Américains. Le cabinet de Saint-Pétersbourg s'y montrait favorable. Cette colonie lointaine et déserte était sans valeur pour lui, et il se souvenait des sympathies bruyantes que les États-Unis lui

avaient prodiguées lors de la guerre de Crimée. En favorisant ainsi l'extension de l'Union, la Russie voyait surtout l'avantage de multiplier les embarras de l'Angleterre, qu'elle laissait seule en Amérique, face à face avec un voisin redoutable et ambitieux. En 1867, elle cédait l'Amérique russe, comprenant 1,500,000 kilomètres carrés, aux États-Unis, moyennant 36 millions de francs, et les colonies anglaises se voyaient désormais enclavées au sud et au nord-ouest par le territoire américain.

Il importait de prendre, et sans retard, des mesures énergiques. Le gouvernement anglais le comprit. Il se hâta de donner aux provinces des satisfactions légitimes. Il rendit aux Canadiens français l'exercice légal de leur langue maternelle, s'appliqua à calmer les dissensions intestines et à doter le Canada d'une organisation nouvelle. L'année même où la Russie cédait complaisamment ses droits aux États-Unis, un acte du parlement Anglais décrétait la constitution de l'empire canadien, réunissait sous une administration commune les colonies d'Ontario, Québec, Nova-Scotia, Nouveau-Brunswick, auxquelles devaient bientôt se joindre le Minatoba, la Colombie britannique et les îles du Prince-Édouard. Une large part était faite dans l'administration générale et provinciale aux colons eux-mêmes par la création d'un sénat et d'une chambre des communes, nommés, le premier par le gouverneur général en conseil, la seconde par les électeurs sous des conditions de cens modérées. La construction de l'*intercolonial railway*, destiné à relier entre elles les diverses provinces et à développer leur commerce, fut également décidée, et la navigation du Saint-Laurent déclarée libre. Ces mesures habiles et opportunes étaient d'accord avec les vœux des colons; mais tout en calmant leur mécontentement, elles avaient aussi pour résultat de les sortir de tutelle, de les mettre en demeure de s'administrer eux-mêmes et de relâcher, en les diminuant, les liens qui les unissaient à la métropole.

Si l'on examine attentivement le rôle de l'Angleterre dans les pays conquis ou peuplés par elle on sera frappé de ce fait, qu'après un temps plus ou moins long de domination anglaise, ils s'affranchissent graduellement, comme le font en ce moment l'Australie et le Canada, ou violemment, comme l'ont fait les États-Unis, et ne conservent rien de ses traditions que les théories de *self-government* et l'instinct mercantile. Malgré leur origine, malgré la communauté de langue et de religion, les États-Unis diffèrent profondément de l'Angleterre. Le *Yankee* n'a rien de l'Anglais, et sur nombre de points essentiels il en est la vivante antithèse. Son génie particulier, ses mœurs, ses habitudes sociales, ses idées sont autres; autres aussi ses convictions et ses aspirations. Certes le climat, le sol

toutes les conditions de l'existence exercent une influence profonde sur ceux qui les subissent, mais elles ne suffisent pas à expliquer un antagonisme aussi tranché. Les colons espagnols du centre Amérique, du Pérou, du Chili, du Mexique ont subi eux aussi ces influences, et cependant ils sont restés Espagnols. Les modifications, plus apparentes que réelles, conséquences naturelles d'un changement de milieu, n'ont pas altéré le fond primitif : il s'est maintenu intact à travers les siècles. L'Américain n'en a rien gardé. Comparez ses instincts profondément démocratiques avec les traditions aristocratiques de la Grande-Bretagne, son dédain de la forme poussé à l'extrême, ses mœurs politiques affranchies de toute influence territoriale, sa vie sociale dédaigneuse de ces conditions de naissance et de classe si puissantes et si respectées en Angleterre; observez de près la mobilité excessive et la merveilleuse élasticité de ce milieu où l'homme aborde tour à tour toutes les carrières, maître d'école, avocat, ouvrier, matelot, négociant, pour débuter comme Abraham Lincoln par fendre des pieux et mourir président de la république. Si l'on étudie attentivement la vie des hommes qui, à un titre quelconque, ont joué un rôle important aux États-Unis, dans la politique, au barreau, au congrès, dans le commerce, on est frappé de leur étonnante souplesse, et l'on voit combien peu la naissance, la fortune, les relations ont contribué à leur succès. Ils sont eux-mêmes, valent par eux-mêmes, et leur volonté se meut dans un cercle sans limites.

En Australie, nous retrouvons des symptômes identiques, et là, comme aux États-Unis, les théories du *self-government*, librement appliquées, amèneront avant longtemps un affranchissement politique que précède déjà un affranchissement social.

Mais, si le rôle colonisateur de la grande Bretagne se borne en réalité à semer et à faire germer les idées de liberté individuelle; si, le jour où elles arrivent à maturité, ses colonies rompent les liens qui les attachent à elle et entrent de plain-pied dans leur voie indépendante, on ne saurait lui contester du moins la gloire d'avoir préparé cette émancipation graduelle et appelé à la vie libre des peuples nouveaux, imbus des idées modernes, capables de se gouverner eux-mêmes et de maintenir, même contre elle, leur indépendance. Si elle ne colonise pas dans l'acception absolue du mot, elle crée des enfans qui ne lui ressemblent guère, qui parfois se tournent contre elle, mais qui, nés viables, accomplissent leur tâche et apportent leur quote-part à l'œuvre commune de l'humanité et du progrès.

Le Canada entre dans cette période d'émancipation finale. Le jour approche en effet où les liens de plus en plus faibles qui l'u-

nissent à la métropole se rompront d'eux-mêmes, soit violemment, par le fait d'une guerre extérieure, soit pacifiquement, par un consentement mutuel. De part et d'autre, instruit par l'expérience, on avance prudemment dans cette voie, et les hommes d'état de l'Angleterre ne se font à ce sujet aucune illusion.

Ils savent que l'acte constitutif de 1867 n'a plus laissé subsister entre l'Angleterre et sa colonie qu'un lien nominal. L'organisation d'un parlement, d'un ministère responsable, a consacré virtuellement l'indépendance politique du Canada. Le droit d'administrer les revenus publics, de voter et de percevoir les droits de douane, d'assurer le service de la dette nationale a inauguré l'indépendance commerciale et cimenté l'union des provinces par la communauté d'intérêts. Bien que le titre officiel du ministère soit encore celui de « conseil privé de la reine, » ses membres ne sont responsables que vis-à-vis du parlement canadien. Ils sont pris dans les rangs de la majorité, gouvernent avec elle et se retirent devant un vote hostile. En théorie, ils sont nommés par le gouverneur général; dans la pratique, le rôle de ce dernier se borne à confier au chef de la majorité la mission de constituer un ministère et de choisir lui-même ses collègues. Le gouverneur général, délégué de la reine, n'a en réalité d'autres attributions que celle de veiller à la libre administration de la colonie, de convoquer le parlement et d'assurer l'exécution de ses votes.

La crise ministérielle que vient de traverser le Canada a mis en œuvre ces différens rouages gouvernementaux et en relief cette indépendance que voilent encore les titres pompeux dont vient d'être revêtu un gendre de la reine, le marquis de Lorne, époux de la princesse Louise. Au mois de septembre dernier ont eu lieu des élections générales ; lord Dufferin était alors gouverneur. Deux partis se disputaient le pouvoir; l'un, dirigé par l'hon. Alexandre Mackenzie, premier ministre, l'autre par sir John Mac Donald, chef de l'opposition. La lutte électorale fut vive. Le gouverneur général n'avait pas qualité pour intervenir et se renferma dans une neutralité absolue. Sir John Mac Donald, adversaire déclaré du libre-échange, l'emporta sur son rival et conquit près de trente sièges. Mais il échoua lui-même à Kingston, sa ville natale, qu'il représentait depuis trente-cinq ans. Sa politique triomphait, la confiance de son parti et celle de la majorité du pays l'appelaient à prendre le pouvoir, mais la constitution exigeait qu'il fût membre du parlement. La ville de Marquette dans le Minatoba s'empressa de l'élire, et le 7 octobre le ministère Mackenzie remit à Ottawa sa démission entre les mains de lord Dufferin. Le même jour, le gouverneur général se rendait à Montréal auprès de sir John Mac Donald et l'invitait à constituer un nouveau cabinet.

Sauf ce point d'étiquette, que la reine appelle à Windsor le chef de la majorité pour lui remettre les pouvoirs nécessaires, nous retrouvons ici toutes les formalités parlementaires anglaises : l'abstention du pouvoir exécutif dans les élections, la démission du ministère battu, le contrôle direct exercé par les électeurs sur la marche du gouvernement. Ce contrôle est plus direct encore au Canada qu'en Angleterre, où la chambre des lords échappe, en vertu de son principe héréditaire, aux influences extérieures immédiates, et qu'aux États-Unis même, où se produit en ce moment la singulière anomalie d'un président en minorité dans le congrès et impuissant à nommer un agent diplomatique sans l'assentiment de ses adversaires politiques.

Le nouveau ministère représente avant tout le triomphe des idées protectionnistes, fort en faveur en ce moment dans la république américaine. Le Canada cherche, lui aussi, à développer ses manufactures et à s'affranchir du tribut qu'il paie aux fabriques étrangères. Son commerce d'importation atteint le chiffre de 500 millions à l'année; dans ce total, la Grande-Bretagne figure pour 203 millions et les États-Unis pour 230. La France arrive en troisième ligne avec 10 millions seulement. Il est vrai qu'à l'exception de quelques rares entreprises individuelles la plupart des articles français importés au Canada le sont par des maisons anglaises.

Pays agricole et forestier, la colonie exporte surtout les produits de son sol. Le chiffre des exportations s'élève à 400 millions dont 150 pour les céréales et 100 pour les bois bruts ou débités. Les animaux, le beurre, les fromages, les fourrures représentent une valeur de 70 millions et les pêcheries de 28. La part afférente aux manufactures ne dépasse pas 27 millions. L'Angleterre et les États-Unis sont les deux principaux marchés d'exportation et absorbent l'une 200, les autres 145 millions de produits canadiens. Il résulte des statistiques les plus récentes que le commerce du Canada avec l'Angleterre s'est élevé en 1876 à 418 millions, importations et exportations réunies, et avec les États-Unis à 375 millions; mais il en résulte aussi que la balance commerciale constitue le Canada débiteur de 12 millions à l'Angleterre et de 85 aux États-Unis.

Nous reconnaissons volontiers que l'écart entre les chiffres de l'importation et de l'exportation est loin de fournir un critérium absolu, et qu'il y a lieu de tenir compte d'autres élémens qui ne sont pas représentés dans les relevés de douanes. De ce qui précède, nous retenons seulement l'importance et l'accroissement des échanges entre le Canada et les États-Unis, importance qui s'affirme chaque jour dans le domaine des faits politiques.

Chamfort raconte que lord Hervey, voyageant en Italie, traversait

une lagune. Il y trempa le doigt, le porta à ses lèvres et s'écria : « L'eau est salée; ceci est à nous. » Toute absolue qu'elle fût, cette prétention ne laissait pas alors d'être suffisamment justifiée. Aujourd'hui, les descendans de lord Hervey n'oseraient la formuler, même sous cette forme humoristique. Les hommes d'état anglais se rendent compte des changemens que le temps apporte et de ceux qu'il prépare. Le bon sens pratique de leur race les met en garde contre les suggestions d'une vanité puérile, et quand une question s'impose à eux, ils ont recours pour la résoudre aux saines notions du possible et du vrai. Ce ne sont pas les problèmes qui leur manquent. La Russie en Europe, la Russie et les Indes en Asie, le Canada en Amérique, l'Australie dans l'Océanie, leur en offrent et des plus graves. Celui qui fait le sujet de notre étude appelle une solution prochaine. Étant données les velléités d'indépendance du Canada, le relâchement des liens avec la métropole, le voisinage des États-Unis, les tendances de la politique annexionniste et les intérêts commerciaux qui existent entre la colonie anglaise et la république américaine, quelle sera cette solution?

V.

Le maintien du *statu quo* n'est pas possible. Personne n'y croit, et si l'on n'est pas d'accord sur sa durée, on l'est du moins sur son caractère essentiellement provisoire. L'Angleterre n'y contredit pas, et nous noterons sur ce point les curieux aveux de ses hommes d'état. Plus désintéressé dans la question, le baron de Hubner, ancien ambassadeur et ancien ministre d'Autriche, dans son intéressant ouvrage : *Promenade autour du monde*, écrivait en 1873 ces lignes significatives : « Les Canadiens sont mécontens; pour eux, il s'agit de l'éternelle question de la pèche. Ils se disent négligés par les envoyés de lord Granville, abandonnés par la mère patrie, sacrifiés à ses intérêts. Déjà, avant mon départ d'Europe, un homme d'état anglais éminent m'a dit : La séparation du Canada n'est qu'une question de temps; le traité que l'on vient de conclure accélérera ce moment. Avant quatre ou cinq ans, il se présentera. Tout le monde sait combien en Angleterre l'opinion publique s'est, dans les derniers temps, familiarisée avec l'idée de la perte des colonies. Quiconque, il y a trente ans, aurait osé prévoir cette éventualité eût été dénoncé comme ennemi public, s'il était étranger, ou, s'il était Anglais, comme coupable de haute trahison. La génération actuelle se place à un autre point de vue. Elle admet comme inévitable et elle se prépare à voir s'accomplir, au premier coup de canon que l'Angleterre tirera contre un ennemi étranger, la déclaration d'indépendance du Canada et de l'Australie. »

L'éternelle question des pêcheries, source inépuisable de difficultés entre le Canada et les États-Unis, subsiste toujours, bien qu'en apparence réglée par la commission d'Halifax. Moyennant le paiement d'une somme de 27 millions 1/2 de francs, les États-Unis ont acquis pour douze ans le droit de pêche sur les côtes du Canada, à la condition de ne l'exercer qu'à 3 milles du rivage. Cette clause, d'une exécution difficile, provoque des conflits qui, tout récemment encore, dégénéraient en luttes à main armée entre les pêcheurs rivaux. Loin de s'améliorer, la situation est devenue plus grave.

A cette difficulté s'en joignent d'autres. Une ligne de frontières aussi arbitraire qu'imaginaire, sauf le cours du Saint-Laurent, sépare sur une longueur de plusieurs centaines de milles les deux états, coupant par le milieu les lacs Ontario, Érié, Huron et le Lac-Supérieur. La contrebande est facile dans ces solitudes et le tarif élevé des États-Unis lui offre l'attrait d'une prime considérable. En 1860, le sénateur Douglas avait mis en avant l'idée d'étendre à l'Amérique du Nord tout entière la pratique du *Zollverein* allemand. Il ne rêvait rien moins qu'une vaste union commerciale et douanière qui embrasserait le Mexique, les États-Unis et le Canada, de l'Océan arctique à la mer des Antilles, de l'Atlantique au Pacifique. Ce plan gigantesque était impraticable en raison même de son étendue. Il se heurtait à d'insurmontables difficultés de races et de climats, et ne tenait aucun compte des exigence particulières de chacune. On le vit bien quelques années plus tard, quand le vote du tarif Morrill précipita la rupture de l'Union. On reconnut alors combien il était difficile de concilier des intérêts divergens et d'appliquer au nord et au sud un régime commercial commun. Abandonné depuis, ce projet est repris en ce moment par le cabinet de Washington. Laissant de côté le Mexique, dont la situation géographique et politique se prêterait difficilement à une pareille combinaison, et avec lequel on vient de conclure un traité spécial, les hommes d'état américains estiment que cette solution mettrait un terme aux difficultés présentes et répondrait mieux qu'un traité aux exigences économiques des deux pays. A l'ombre du tarif protectionniste adopté par les États-Unis, et dont il réclame l'application, le Canada pourrait développer ses manufactures, et la liberté commerciale absolue entre les deux pays supprimerait les barrières artificielles qui les séparent et nuisent à leur progrès.

S'en tiendrait-on là, et la force des choses n'amènerait-elle pas l'annexion de la colonie anglaise? Elle ne la désire pas, et aux États-Unis eux-mêmes les avis sont partagés. Ces « quelques arpens de neige » dépassent en superficie de vastes empires. Le Canada mesure 9,100,000 kilomètres carrés, 200,000 de moins que la répu-

blique américaine. La Russie et la Chine occupent seules sur la carte du monde un espace plus considérable. Cette annexion doublerait l'étendue des États-Unis, mais elle y introduirait un élément nouveau, huit états, qui déplaceraient certainement la majorité dans le congrès. Le parti républicain, actuellement au pouvoir, ne saurait envisager avec indifférence ce résultat. Il est probable en effet que ces nouveaux venus donneraient leurs voix au parti démocratique et sympathiseraient avec le sud, auquel les unirait une communauté d'origine, de tendances et de traditions aristocratiques. La question est grave, elle explique les hésitations des États-Unis et le projet de zollverein qui ajournerait, tout en la laissant possible, une annexion ultérieure. Au Canada, on ne va pas au delà d'une union commerciale au moyen d'un traité de réciprocité. Le cabinet de Washington préfère l'union douanière, le zollverein. S'il se refuse à rouvrir les négociations sur une autre base, cette dernière s'imposera probablement.

L'Angleterre observe le cours des événemens, sans toutefois dissimuler ses appréhensions. Dans ce pays de discussion libre et de libre examen, il est facile de suivre les évolutions de l'opinion publique. Ses hommes d'état parlent et écrivent : ils abordent les questions de politique étrangère avec une rare franchise et ne ménagent pas plus à eux-mêmes qu'aux autres les vérités pénibles. En ce qui concerne leurs colonies, volontiers ils disent tout haut ce qu'ailleurs on pense tout bas. Bien plus, ils apportent dans leurs jugemens sur ceux dont ils ont été les maîtres, les tuteurs et les guides, cette sorte de bienveillance mélancolique avec laquelle un vieillard suit de l'œil l'allure hardie et la carrière audacieuse d'un fils émancipé, qui, imbu des idées de son temps, répudie les traditions qui firent la fortune de son père. Il y a quelques mois à peine, l'adversaire de lord Beaconsfield, William Gladstone, tour à tour chancelier d'Angleterre, premier lord de la trésorerie, premier ministre, publiait dans un recueil étranger, *the North-american Review*, un article intitulé : *Kin beyond the sea* (nos descendans d'outre-mer), qui a produit aux États-Unis une sensation profonde. Dans cette étude comparative des institutions américaines et anglaises, M. Gladstone décrit avec un légitime orgueil les progrès de l'Angleterre, la merveilleuse expansion de sa puissance politique et commerciale, son influence et son rôle dans le monde. « Mais, ajoute-t-il, si rapide qu'ait été notre marche, celle des États-Unis nous laisse en arrière. Et cependant ils n'en sont encore qu'au début de leur carrière ; ils ont à peine commencé à tirer parti des inépuisables ressources de leur sol. L'Angleterre et l'Amérique sont probablement en ce moment les deux plus puissantes nations du monde, mais si nous envisageons l'avenir nous n'hésitons pas à

affirmer que sous peu la fille éclipsera la mère. Elle occupera ce que nous occupons aujourd'hui : le premier rang, et nous ne pouvons pas plus y faire obstacle que Venise, Gênes et la Hollande n'ont pu faire obstacle à notre grandeur. Un devoir urgent nous incombe, celui de préparer par un énergique effort la réduction de notre dette nationale, en prévision du jour inévitable où le fardeau dépassera nos forces. »

Ce langage pessimiste peut paraître empreint d'exagération. L'homme d'état qui s'exprime ainsi est encore sous le coup de la défaite de son parti, mais nul ne peut mettre en doute sa haute compétence financière et commerciale. Il entrevoit le moment où les États-Unis feront sur tous les marchés une concurrence redoutable aux manufactures anglaises, qui ne se maintiennent déjà qu'à grand'peine en inondant l'Europe et l'Asie de produits inférieurs. Avant lui, il y a douze ans, le comte Russell exprimait la même opinion sous une forme originale et qui fit grand bruit : *Rest and be thankful.* La politique du « repos et de la reconnaissance rétrospective » passa pour une boutade d'humoriste, et cependant nombre d'esprits sérieux se demandaient alors et se demandent aujourd'hui combien de temps durera cet immense édifice de la puissance anglaise et si les craquemens significatifs qui se font entendre ne sont pas des avertissemens dont il importe de tenir compte.

Gouverner l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, le Canada et l'Australie impatiens, l'empire des Indes et ses centaines de millions d'Hindous et de mahométans, soutenir la Turquie, protéger l'Égypte, contenir la Chine, faire face à la Russie, maintenir sa prépondérance navale sur toutes les mers, sa suprématie commerciale sous tous les climats, certes la tâche est lourde, et le *Times* était-il pessimiste le jour où, poussant son cri d'alarme, il s'écriait : *England totters at the apex of her greatness* (l'Angleterre chancelle au sommet de sa grandeur). Cette phrase célèbre résumait en quelques mots et devançait les aveux de M. Gladstone. L'éminent écrivain redisait, lui aussi, les causes qui avaient porté si haut la puissance anglaise. Il étudiait de près cette gigantesque pyramide dont la base est si large et la cime si élevée. Comparant l'Angleterre à un homme qui eût lentement et péniblement assemblé ces lourdes assises et gravi ces rudes échelons, il le représentait parvenu au sommet. Là l'espace manque, les vents soufflent et il chancelle debout sur le faîte.

De l'étude attentive des faits qui précèdent, une conviction se dégage et s'impose. Quelle que soit la solution qui règle le sort de la colonie anglaise, la France n'a rien à en redouter. Le Canada indépendant ne sera jamais un empire hostile pour nous. Le Ca-

nada, annexé aux États-Unis, introduirait dans la grande république américaine un élément sympathique à notre patrie, et qui contre-balancerait l'influence de l'immigration allemande. Là comme ailleurs, en ce moment, notre rôle doit se borner à surveiller la marche des événemens sans intervenir pour contrarier ou hâter un dénoûment prochain.

A ceux qui, Français atteints de la maladie de la peur, ou étrangers aveuglés par la haine, estiment que la France a reçu un coup mortel, nous répondrons que notre nationalité a résisté à de plus rudes épreuves et s'en est relevée plus puissante. Nous la leur montrerons vivace encore sur les rives du Mississipi comme sur celles du Saint-Laurent. Le génie profondément sympathique de notre race n'a pas dit son dernier mot. Nos vainqueurs d'hier l'affirment, tout en s'irritant des obstacles qu'il leur suscite. Souvenons-nous qu'au Canada il a résisté à plus d'un siècle de domination étrangère tempérée par les traditions larges et libérales de l'Angleterre. Ni le temps ni la distance n'ont effacé le souvenir de la mère patrie. Les épreuves infligées par la fortune changeante et vaillamment subies par un peuple qui sait comment et à quel prix on se relève ont pu diminuer notre orgueil; mais si nous observons attentivement ce qui se passe autour de nous, nous reprendrons courage. Repliée sur elle-même, la France retrouve le secret de sa grandeur : une homogénéité qu'aucun peuple ne possède au même degré. La puissance de l'Angleterre, celle de l'Allemagne, celle des États-Unis reposent sur des élémens divers et contraires, source d'incessans conflits. L'Angleterre voit le Canada et l'Australie prêts à s'affranchir, et, dans l'Inde, une politique audacieuse jusqu'à la témérité courbe ce vaste empire sous ses lois. Aux États-Unis, les tendances séparatistes comprimées attendent l'heure de la revanche. En Allemagne, les provinces récemment détachées du Danemark et de nos frontières subissent sans l'accepter le joug du vainqueur; l'Allemagne du sud murmure, et la force seule maintient ce que la force a créé. La France est compacte, unie vis-à-vis de l'étranger, et le jour où, faisant trêve à nos dissensions intérieures sur la forme du gouvernement, nous nous rallierons dans une pensée commune, ce jour-là, sans autres efforts, sans violence, sans lutte, nous reprendrons notre rang dans le monde. Alors nous aurons reconquis, avec la sympathie des faibles, le respect des forts, la confiance en nous-mêmes, en cette vitalité puissante, signe distinctif de notre race, contre laquelle le temps et la conquête étrangère ne peuvent rien, qui se relève à son heure et sait l'attendre parce qu'elle y croit.

C. DE VARIGNY.

LES

GRANDS TRAVAUX MARITIMES

I.

BORDEAUX, LA GIRONDE, ROYAN

« Qui a vu Bordeaux jadis et le voit aujourd'hui trouve une princesse au lieu d'une mendiante, » s'écriait un Gascon contemplant les quais et le triple rang de navires mouillés dans notre grand port de l'ouest. Tout en faisant la part de l'enthousiasme méridional, fort excusable sur les bords mêmes de la Garonne, il faut reconnaître l'état de prospérité du commerce maritime de cette ville, en dépit du dépérissement de certaines de ses branches, autrefois florissantes. Cette prospérité ne peut que s'accroître par le développement des voies de communication avec la région centrale de la France, où les progrès de l'aisance publique provoquent une plus grande consommation de toutes les choses venant de la mer.

Mais ces promesses de l'avenir semblent compromises par la détérioration croissante du port et du fleuve, alors qu'il faudrait des eaux profondes pour recevoir les navires de grande capacité, dont la suprématie s'affirme chaque jour. L'inquiétude est donc vive dans les populations maritimes de la Gironde; l'amélioration de ce fleuve s'impose comme une urgente nécessité. Une commission, composée

d'ingénieurs et de marins, étudie sur place les difficiles questions soulevées par cette entreprise, à laquelle un projet de loi, soumis aux chambres, va consacrer immédiatement des sommes considérables. L'heure est donc propice pour parler des travaux à exécuter dans ce fleuve ou plutôt dans ce bras de mer, long de 100 kilomètres et large de plus de deux lieues en certains endroits. C'est l'œuvre maritime la plus considérable de France et sans doute du monde entier.

I. — ÉTAT ACTUEL DU FLEUVE.

Le navire qui entre dans la Gironde cherche d'abord à l'horizon la vague silhouette de la côte, dont l'apparition cause la première joie du retour. Puis il distingue la svelte colonne de Cordouan, qui semble portée par les brisans enveloppant son socle. Bientôt une ligne blanche sort graduellement des eaux; ce sont les monotones dunes qui s'étendent jusqu'en Espagne. Voilà le pilote embarqué; le feu de la pointe de la Coubre est dépassé. Emporté par le flot, le navire défile rapidement devant Saint-Palais, Royan et Saint-Georges, charmantes stations de bains dont l'aspect riant, les grands pins, les toits rouges rappellent les villas de la côte de Gênes.

Après la pointe de Graves, qui marque l'entrée, le fleuve s'étale comme un vaste lac; à droite la rive du Médoc, à gauche la côte de Saintonge. Sur la première, on trouve d'abord le mouillage du Verdon, où les navires descendant de Bordeaux attendent les vents propices pour prendre le large, et plus loin Pauillac, station des gros bâtimens dont la montée au port est arrêtée par les petites marées. C'est en arrière de cette côte du Médoc, formée par des alluvions du fleuve, que s'étagent les vignobles fameux, dont les noms sont sans nul doute ce que les lointains pays connaissent le mieux de nos illustrations.

La côte de Saintonge est moins monotone, avec sa suite de falaises blanches. Minées par l'éternel choc de la mer, ces falaises s'effondrent lentement, en laissant à nu les vestiges des civilisations qui ont vécu. Ici quelques substructions résistent par l'excellence des matériaux, dont la disposition atteste l'origine gallo-romaine. Là une tombe en pierre du moyen âge surplombe à moitié sur les vagues troublant l'asile de la mort. Plus loin la vieille église de Talmont est presque à pic au-dessus des flots qui ont déjà englouti le château fort, dernière possession des Anglais en Guyenne. Cette œuvre remarquable, du style roman le plus primitif, pourrait être conservée à l'aide de travaux peu coûteux.

Voici les premières îles, puis la forteresse de Blaye, « cette place qui bridait la Garonne et la Saintonge, et qui dans les troubles faisait fort compter avec elle, » dit le duc de Saint-Simon. Ensuite vient le Bec-d'Ambès, au confluent de la Dordogne. On pénètre alors dans la Garonne, dont les rives, garnies de roseaux comme celles du Nil, ont toute la monotonie du fleuve d'Égypte. Enfin la pointe de Bacalan est dépassée, et l'ancre tombe en rade de Bordeaux.

De la mer à Bordeaux, il y a 60 milles marins que les navires à voile franchissent d'ordinaire en deux marées, lorsque les vents sont favorables. Les bâtimens à vapeur devraient faire ce trajet en six heures; mais la durée en est souvent plus que doublée, soit par le manque d'eau à basse mer, soit par les lenteurs de la navigation fluviale, d'autant plus considérables que les navires sont plus grands.

L'animation de ce beau cours d'eau est très grande. C'est d'abord un va-et-vient continuel des légers navires à vapeur sous pavillon anglais; ils apportent du charbon de Newcastle ou de Cardiff, et ils emportent du vin, des fruits, tous ces dons du ciel du midi refusés aux froides régions de l'Angleterre. Durant la belle saison passent fréquemment des bâtimens massifs, portant la croix bleue sur fond rouge du pavillon norvégien. Ils apportent les bois des forêts du nord. Plus rares que ces lourdes gabares, arrivent quelques fines goëlettes américaines avec trois mâts gréés de voiles latines. Cette voilure, empruntée par la plus jeune à la plus ancienne des marines, nécessite des équipages moins nombreux; elle mériterait d'être imitée chez nous. Voici des bricks français qui reviennent de la pêche de la morue dans les parages de Terre-Neuve, ou d'Islande; tandis que des long-courriers partent pour ravitailler nos colonies de la Guyane et de la Calédonie, ou pour commercer au Sénégal, dont les opérations sont concentrées à Bordeaux. Enfin chaque semaine on voit atterrir un ou plusieurs paquebots d'une majestueuse architecture, avec le pavillon postal au grand mât; les uns viennent des Antilles et de la côte ferme, les autres du Brésil et de la Plata; quelques-uns passent hardiment par le sauvage détroit de Magellan, et remontent jusqu'au Pérou, en opérant ainsi l'une des plus longues traversées à la vapeur. Ils sont anglais pour la plupart; il en est d'allemands. Les nôtres sont les plus beaux, les mieux aménagés, mais ils sont les plus rares.

Les premiers navires spéciaux pour les passagers et la poste ont paru dans la Gironde, il y a vingt ans à peine. Depuis cette époque, ce fleuve est devenu un point d'escale très recherché par les courriers transatlantiques, malgré le manque d'aménagemens pour l'arrivée ou le départ des passagers. La création d'un point

d'accostage sûr et commode, confortable en un mot, à l'entrée de la Gironde, favoriserait admirablement les progrès de ce transit de voyageurs anglais, belges et allemands; ils sont sollicités par le double désir de passer par Paris et d'abréger leur traversée. Il suffirait de frais peu considérables pour attirer en France ce mouvement de voyageurs, qui serait une bonne fortune pour nos chemins de fer.

Les navires légers peuvent louvoyer d'un bord à l'autre dans le fleuve, surtout au moment de la pleine mer; mais les grands bâtimens se tiennent dans les eaux profondes, qui constituent le chenal de navigation. En venant de la mer, ce chenal est voisin de la côte de Saintonge jusqu'à Royan ; de là, il passe près de la rive du Médoc qu'il quitte vers Blaye pour prendre le milieu du fleuve, et pénétrer dans la Garonne en longeant le Bec-d'Ambès. Les îles qui sont dans ces parages divisent les courans en plusieurs branches dont l'une a une tendance très marquée à se frayer un passage sur le bord du Médoc. Il y avait donc autrefois un chenal de part et d'autre de ces îles; mais l'on a barré celui de la rive gauche par des endiguemens, dans l'espoir d'améliorer le chenal du milieu en y concentrant le courant. Ces travaux, du reste peu coûteux et faciles à détruire, n'ont point amené le résultat voulu. Les eaux ont continué d'affluer vers la rive du Médoc, qui dessine en ce point une courbe concave toujours recherchée par les grands courans.

Les limites du chenal sont jalonnées par des bouées servant à la navigation de jour, tandis que durant la nuit la marche des navires est guidée par des feux flottans et des phares construits, soit sur la côte, soit sur les îles. A ce point de vue, le commerce maritime n'a rien à réclamer pour l'amélioration des accès de Bordeaux; et vraiment nulle part ailleurs, même dans l'Escaut ou la Tamise, on ne saurait trouver un balisage plus complet.

La profondeur du chenal subit de fréquentes modifications, par les déplacemens que les courans opèrent dans la masse énorme de sables et de vases obstruant le lit du fleuve. Une partie de ces matériaux est apportée par les rivières du bassin de la Gironde, l'autre provient de l'érosion des dunes du littoral. Le bord de ces dunes s'effondre graduellement, sous le choc continuel de la longue houle de l'Océan qui vient déferler au rivage sans que nul obstacle l'arrête depuis les rives mêmes de l'Amérique. Pris et repris par les lames qui frappent obliquement la côte, sous l'impulsion des vents régnans du sud-ouest, les sables cheminent lentement jusqu'à l'embouchure de la Gironde où le flot les saisit et les roule dans le fleuve. Pourtant un premier obstacle les arrête; c'est le plateau de roches sur lequel repose la tour du Cordouan. Le

passage réservé aux navires à travers ces dangers a en effet une fatale tendance à s'engorger, malgré les chasses produites par le va-et-vient des marées. Tout travail d'amélioration du fleuve qui en réduirait le débit exposerait donc les passes extérieures à une fatale obstruction, devant laquelle toutes les forces humaines resteraient impuissantes.

A l'intérieur du fleuve, les dépôts de sable commencent à se former dès que l'élargissement du lit ralentit les courans et amortit les vagues. Les bancs sous-marins augmentent donc de relief à mesure que l'agitation de la mer s'affaiblit en s'avançant dans le fleuve. Les premiers se montrent seulement à basse mer; d'autres atteignent le niveau moyen des marées. Plus en amont, il en est qui sont assez élevés au-dessus des eaux ordinaires pour se couvrir de quelques plantes marines. Celles-ci activent le colmatage des vases, et favorisent ainsi l'exhaussement des dépôts. Survient l'homme qui endigue les bords et assainit le marais : voilà une île toute créée.

Ces îles se montrent surtout nombreuses vers le Bec-d'Ambès, où la rencontre des deux rivières trouble les courans et produit des eaux mortes si favorables aux alluvions. Les îles s'alignent vers le milieu du fleuve, en formant une sorte de prolongement du Bec, sur une longueur de plus de 20 kilomètres. Cette disposition montre les tendances des deux rivières à séparer leurs eaux; elle donne une utile indication pour les travaux d'amélioration.

La plus ancienne carte de la Gironde que l'on connaisse se trouve au Musée britannique; elle fut dressée, vers 1592, par l'amiral Brodgton, qui assiégeait Blaye avec une escadre anglaise. Cette carte ne porte qu'une seule des îles de la Gironde, celle de *Patiras;* quant aux autres, elles sont indiquées comme de simples bancs à peine découverts à basse mer.

La masse énorme de sables et de vases accumulée sans cesse dans le cours maritime du fleuve y causerait des atterrissemens encore plus considérables, s'il ne se produisait pas une élimination partielle de ces matériaux. A force d'être roulés par le va-et-vient alternatif des courans de marée, les cailloux se changent en graviers, puis en sables, qui se réduisent eux-mêmes à l'état de poudre tellement ténue qu'elle reste en suspension dans l'eau. Alors le courant l'emporte au large, où il la laisse se déposer à tout jamais dans les profondeurs de la mer. Une part des sables mobiles du lit du fleuve est rejetée par la houle sur les grèves de la rive droite, d'où le vent les emporte sur les dunes intérieures qui couronnent la plupart de ces grèves.

L'œuvre de l'homme, imprévoyante et parfois inconsciente, a contribué à aggraver l'ensablement du fleuve, soit en gênant le mou-

vement des eaux, soit en facilitant les alluvions par des endiguemens mal placés. De tous les travaux exécutés sur le fleuve, il n'en est pas pour la navigation de plus néfaste que le pont monumental construit à Bordeaux, dans les premières années de ce siècle. La largeur naturelle de la Garonne a été rétrécie de plus d'un quart, par la fondation des culées de cette magnifique construction, dont les piles achèvent d'embarrasser le lit du fleuve. L'obstacle direct qu'elles opposent au courant se trouve accru par le remous qu'elles causent sous leurs arches. Le mouvement alternatif des marées en a été profondément troublé, au préjudice de l'entretien des chenaux du fleuve et des mouillages mêmes de Bordeaux.

La superficie du port présentant plus de 6 mètres de profondeur au moment de la basse mer était estimée à 60 hectares environ en aval du pont, avant l'établissement de cet ouvrage. Mais depuis cette époque l'emplacement utilisable pour le stationnement des grands navires s'est graduellement amoindri d'année en année, au point de ne plus offrir que 10 hectares vers 1860. Actuellement l'étendue du mouillage est d'environ 15 hectares, subissant des oscillations en plus ou en moins, qui la laissent fort au-dessous de son ancien état. Comme, par un fatal enchaînement des choses, toute faute en entraîne une autre, c'est sur ce funeste étranglement produit par le pont que l'on projette de règler la largeur des endiguemens destinés à régulariser et améliorer le cours du fleuve en aval et en amont de Bordeaux. Cela compléterait l'œuvre des atterrissemens.

Il est un autre travail, justement loué à un autre point de vue, qui a aggravé l'action destructive de la mer sur la côte des Landes et favorisé l'apport des sables dans le fleuve. On sait que, jusqu'à la fin du siècle dernier, les sables des dunes du littoral étaient balayés par le vent qui les poussait vers l'intérieur. Le sol limitrophe en était stérilisé, et les habitans, forcés de fuir, abandonnaient leurs villages promptement ensevelis. C'était l'irrésistible marche en avant d'un horrible désert. Mû de pitié par tant de désolation, Brémontier eut, comme par un éclair de génie, l'admirable inspiration de jeter quelques graines de pin sur la dune, et de protéger les germes naissans à l'aide d'un léger clayonnage. L'essai réussit à merveille; quelque aride et mouvant que fût le terrain, il permit la croissance de ces arbres, les moins exigeans de tous les grands végétaux, à la seule condition que leurs racines puissent pénétrer dans les couches profondes du sol. La dune se couvrit de verts rameaux, sous lesquels le sable se trouva fixé à l'abri du vent.

Les populations voisines de cette côte sauvage sont désormais préservées de cette affreuse invasion du sable; mais ce qui les me-

nace maintenant, c'est la mer dont elles entendent les mugissemens de plus en plus rapprochés. L'érosion de la côte semble en effet plus violente qu'autrefois.

Quand la dune toute nue était écrêtée par le vent, elle se maintenait à une faible hauteur, en se raccordant au rivage par un talus peu incliné, sur lequel les lames venaient amortir doucement leurs volutes écumantes. Les tempêtes seules occasionnaient de grands ravages. Actuellement les sables ne peuvent plus fuir; ils s'amoncellent sur le bord même de la dune qui se dresse verticalement devant la houle. Heurtée de front et sapée par le pied, cette muraille de sable fond dans la mer, en entraînant les rangées de pins tout entières. De nombreuses habitations, imprudemment établies trop à proximité du rivage, se trouvent gravement menacées. Leurs propriétaires avaient rêvé un asile aussi sûr que charmant, pour y savourer les joies égoïstes du *suave mari magno*, et maintenant ils sollicitent de l'état une coûteuse protection contre les flots.

L'érosion a été surtout effrayante à la pointe de Graves; la mer menaçait d'y ouvrir une immense brèche et de se précipiter sur les riches vignobles du Médoc. La tempête, pénétrant dans le fleuve par une embouchure béante, y aurait rendu la navigation vraiment impossible par le gros temps. Devant d'aussi grands intérêts menacés, on a dû se mettre à l'œuvre sans hésitation, et protéger la côte par des digues et de puissans enrochemens. 14 millions ont été dépensés dans ces travaux difficiles qui exigent une incessante surveillance et un constant entretien. Tant de dépenses et tant de peines modèrent l'action destructive de la mer, sans l'arrêter absolument.

L'expérience acquise dans les boisemens du littoral permet d'indiquer quelques règles auxquelles il sera sage de se conformer désormais (1). Loin de disputer à la mer la première ligne de dunes, il faut la lui abandonner tout entière, et arrêter les plantations à une distance convenable du rivage. La lutte restant libre entre le vent et la mer, les dunes prennent, comme par instinct de conservation, une faible élévation qui désarme pour ainsi dire la violence des flots. D'autre part, la protection des populations du littoral contre le progrès des sables est pleinement obtenue

(1) Ce boisement du littoral, qui a parfaitement réussi au point de vue forestier, fait le plus grand honneur à notre administration des forêts. C'est à juste titre que les plans des pinières de la Pointe de la Coubre, qu'elle a exposés dans son pavillon du Trocadéro, ont excité la plus vive attention chez les visiteurs de notre exposition universelle. Commencés par M. l'inspecteur de Vasselot, ces ensemencemens sont continués avec autant de zèle que de savoir par M. l'inspecteur Carrière. Nulle part ce modeste protecteur de l'homme, le pin maritime, ne soutient une lutte plus acharnée contre le vent, la mer et les sables. Nulle part aussi il n'est secouru par des soins plus prévoyans.

par la création d'une zone intérieure de forêts de pins. Cette délimitation procurerait de grandes économies dans les travaux d'ensemencement et d'entretien des bois. Les semis faits à une excessive proximité de la mer sont très dispendieux à cause des abris qu'ils exigent; leur conservation est encore plus coûteuse par suite de l'action desséchante des vents tout imprégnés de sel. Par-dessus toute chose, il convient de renoncer à l'établissement de palissades disposées sur la crête même des premières dunes. Ces obstacles arrêtent le sable, et provoquent une surélévation des dunes, qui les expose à toutes les violences de la mer.

II. — LES PROJETS D'AMÉLIORATION.

Les navires du plus fort échantillon qui fréquentent actuellement la Gironde sont les paquebots français et anglais. Leur longueur est de 100 à 130 mètres et leur largeur de 13 mètres environ; leur tirant d'eau en pleine charge atteint ordinairement 7^{m},50; cette limite n'est dépassée que très exceptionnellement. Ces dimensions sont du reste celles des navires à vapeur employés pour les correspondances les plus actives et les plus rapides entre les grands ports de l'ancien et du Nouveau-Monde. Elles répondent le mieux aux conditions présentes des relations maritimes, et tout fait prévoir qu'il en sera ainsi pour un temps assez long. Si d'une part l'accroissement du nombre des passagers, l'augmentation des marchandises, poussent à l'agrandissement des navires, de l'autre la concurrence universelle qui s'établit entre tous les pavillons offre des moyens de transport plus fréquens, et par suite raréfie le fret disponible à chaque départ. De telle sorte qu'après diverses tentatives plus audacieuses qu'heureuses, les compagnies de navigation se sont restreintes aux dimensions indiquées plus haut; tout en offrant un grand confort aux passagers et en permettant de réaliser de rapides traversées, elles assurent aux bateaux d'excellentes qualités nautiques et donnent les recettes les plus avantageuses.

Le port de Bordeaux serait donc dans les meilleures conditions possibles pour le présent et sans nul doute pour un long avenir, s'il pouvait régulièrement à chaque flot recevoir des navires calant 7 mètres 50, mais actuellement de tels bâtimens ne peuvent remonter jusqu'au port que durant les grandes marées, c'est-à-dire pendant quatre ou cinq jours par quinzaine. Pour que ce port devînt accessible durant les petites marées, il faudrait approfondir de 2 mètres environ certains passages les moins praticables. La chose serait facilement réalisable avec les puissans engins modernes, si le lit du fleuve reposait sur un fond d'argile ou de

roche: mais l'art de l'ingénieur, que le granit le plus résistant n'arrêterait point, se trouve au dépourvu devant de simples grains de sable sans cesse renouvelés.

Les projets ne manquent pas dans la population maritime de la Gironde, pour laquelle la question est vitale. Les uns veulent que sans retard l'on mette à l'œuvre ces fortes dragues à vapeur qui ont creusé l'isthme de Suez; d'autres, moins confians dans ce mode d'attaque contre les flots de sables mouvans, estiment qu'il n'y a de ressource que dans la création d'un canal latéral, partant des docks de Bordeaux et aboutissant vers l'embouchure du fleuve. Quant aux ingénieurs, ils projettent d'exiger du fleuve qu'il améliore et entretienne lui-même son chenal, grâce à une plus grande régularité donnée aux courbes naturelles de ses rives.

Il sera indispensable de recourir à des dragages énergiques, pour l'enlèvement de certains bancs formés dans le port par un agglutinement de vases qui résiste à l'érosion des courans. Mais ce serait réaliser la fable des Danaïdes que de draguer des sables mobiles dans les parties du fleuve où ils ont une tendance naturelle à s'accumuler. Les apports d'une seule marée suffiraient pour faire perdre l'éphémère approfondissement obtenu après plusieurs mois de travail, au prix des plus grosses dépenses.

On cite, il est vrai, les résultats obtenus par le curage de la Clyde en Écosse et de la Tyne en Angleterre. Mais, comparées au fleuve qui nous occupe, ces rivières ont des dimensions bien modestes; elles sont surtout moins exposées aux alluvions. Ainsi, la Clyde n'a que 32 kilomètres entre la mer et le port de Glasgow, et sa largeur est de 200 mètres. Le cours de la Tyne ne compte que 14 kilomètres depuis son embouchure jusqu'à Newcastle, le grand port du charbon, et sa largeur n'atteint pas 200 mètres. Plus vaste est le bras de mer conduisant à Bordeaux; il a 100 kilomètres de long et 5 kilomètres de largeur moyenne, et il est plus exposé aux obstructions des sables par la nature des dunes bordant son embouchure. Néanmoins il faut savoir avec quelles peines, à quel prix et en quel temps les deux rivières anglaises ont été draguées, endiguées et rendues accessibles aux grands navires. Les travaux de la Clyde ne sont pas encore terminés après une durée plus que séculaire. Ils sont dirigés et payés par une association locale, instituée par acte du parlement en date de 1752. Cette association perçoit certains droits sur les navires et les marchandises pour solder les dépenses, qui se sont déjà élevées à 172 millions de francs, tandis que les recettes n'ont encore atteint que 104 millions. Mais l'accroissement continu de ces recettes fait espérer que le déficit sera bientôt comblé.

L'amélioration de la Tyne est de date plus récente; elle n'a com-

mencé qu'en 1850. La commission locale qui la dirige et la solde est constituée sur les mêmes bases que celle de la Clyde. Dès maintenant elle prévoit un excédant de recettes sur les dépenses, qui ont dépassé 70 millions de francs.

En Angleterre, l'état n'intervient pas de ses deniers dans les travaux maritimes de cette nature; il se borne à prêter une part du capital nécessaire au taux modéré de 3 pour 100. C'est dans ces conditions que les cinq cents ports du Royaume-Uni ont été construits, améliorés et munis d'un outillage sans cesse perfectionné. En France, l'état a supporté tous les frais de nos établissemens maritimes: il a dépensé plus d'un demi-milliard pour l'entretien de nos deux cents ports, dont la grande moitié est dans une situation médiocre. Il est vrai qu'on a tenté un timide essai du système anglais, en imposant dans quelques ports, à Bordeaux par exemple, une taxe speciale sur les marchandises de tout pavillon, pour solder certains aménagemens utiles au commerce. L'heure est venue d'entrer franchement dans cette voie rationnelle de faire supporter la dépense par ceux qui en ont les avantages directs et immédiats, quelle que soit leur nationalité. C'est à cette condition seule qu'il sera possible de réaliser les ressources nécessaires, pour opérer à bref délai les travaux urgens et indispensables que réclament la plupart de nos ports.

Nous avons dit que la création d'un grand canal reliant le bassin à flot de Bordeaux au cours inférieur du fleuve, par delà la barre du Bec-d'Ambès, trouve de nombreux partisans. Elle serait en effet très séduisante pour la navigation, cette perspective d'oublier, dans les eaux calmes et profondes d'un lit artificiel, tous les obstacles et les périls mêmes du cours naturel; mais un examen sérieux de ce projet montre que les avantages en sont très contestables. Les navires seraient privés du courant alternatif des marées, si utile pour leur descente ou leur montée dans le fleuve. Le remorquage, qui n'y est point indispensable, deviendrait une obligation dans le canal, ce qui grèverait la navigation de frais notables. Pour ces raisons, la plupart des marins persisteraient sans nul doute à se frayer un passage à travers les bancs de la Garonne, dont les difficultés susciteraient des réclamations aussi vives que par le passé.

Enfin les délais de la construction d'un canal long de plus de 40 kilomètres et large de plus de 100 mètres seraient au moins d'une dizaine d'années, durant lesquelles l'aggravation de l'état du fleuve, laissé sans secours, pourrait jeter sur Bordeaux un discrédit à jamais irréparable.

Cependant, quelque sérieuses que soient ces raisons, quelque coûteux que puisse être le canal, rien ne devrait en arrêter l'exécution, s'il devait déboucher directement dans les eaux profondes de

la mer, à l'abri de toute menace d'obstruction des sables. Mais il n'en serait point ainsi; le canal aboutirait en pleine Gironde, et rien n'assure qu'il ne se produirait pas des atterrissemens inquiétans en aval de ce débouché. A quoi servirait alors d'avoir coûteusement approfondi un canal jusqu'à 7 ou 8 mètres, si l'accès du fleuve est interdit aux navires de ce tirant d'eau? C'est ce danger trop réel qui par-dessus toute chose doit faire renoncer au projet d'une voie latérale, tandis qu'il peut être conjuré par l'amélioration du cours entier du fleuve, qui accroîtra la puissance de chasse des courans.

L'idée de créer un chenal artificiel pour Bordeaux a été sans nul doute inspirée par le canal du nord de la Hollande, au moyen duquel le port d'Amsterdam communique avec la mer du Nord, par la passe du Helder, en évitant les bancs du Zuyderzée. Mais, s'il y avait une imitation à faire, ce serait plutôt celle du nouveau chenal que les Hollandais viennent d'ouvrir directement vers la pleine mer, en traversant la lagune de l'Y, dont le desséchement est une des suites de cette laborieuse entreprise. Il est d'une hardiesse encore sans exemple, ce projet d'un canal débouchant à travers des dunes, sur une plage de sables mouvans tels que ceux des Landes. Mais l'accès des écluses sera difficilement préservé des obstructions, qui se formeraient encore plus rapidement sur nos côtes où les lames déchaînées de l'Océan ont une action bien plus puissante que la courte houle de la mer du Nord. Souhaitons à ce peuple industrieux un succès bien mérité par sa tenace énergie à lutter contre la mer, mais ne songeons point à l'imiter pour une entreprise dont la nature sauvage de nos plages causerait la ruine certaine.

La conservation du fleuve comme voie d'accès s'impose donc par les avantages que la navigation retire du courant de marée et aussi par la facilité qu'elle trouve à louvoyer dans la largeur de ce fleuve. L'amélioration des passages défectueux est une si grave entreprise, que les ingénieurs chargés du service maritime de la Gironde ont dû se livrer à une minutieuse étude du régime de ce cours d'eau, pour donner toutes les garanties possibles au projet définitif. Leurs expériences et leurs recherches ont amené d'utiles découvertes dans la connaissance difficile des lois des courans dans les rivières à marée (1).

Les premiers travaux d'amélioration de nos fleuves ont été entrepris, il y a une cinquantaine d'années, avec l'idée préconçue d'en redresser les courbures. L'expérience n'a pas tardé à montrer les funestes conséquences de la violence ainsi faite à la nature, qui dirige les cours d'eau suivant de nombreux méandres, partout où

(1) Ces études sont fondées sur les sondages périodiquement exécutés avec un soin extrême par les ingénieurs hydrographes. Les plus récentes et les plus importantes reconnaissances de la Gironde sont dues à MM. Manen et Héraud.

aucun obstacle ne s'oppose à ce tracé sinueux. Le redressement du lit d'un fleuve vers son embouchure ralentit la vitesse du flot par l'accroissement de la pente, de telle sorte qu'il pénètre un moindre volume d'eau à chaque marée. De plus, le chenal se déplace souvent dans les parties rectilignes, se portant d'une rive sur l'autre sans aucune loi précise. Ainsi perte de l'eau, mobilité du chenal, tels sont les inconvéniens qui ont dû faire renoncer au redressement des rivières à marée.

Partout où un fleuve présente une courbure régulière, c'est sur la rive creuse que se trouve la plus grande profondeur de l'eau, tandis que la rive opposée, qui dessine une pointe, est à peine submergée. Cela tient à la plus grande vitesse du courant, et à son érosion le long des bords concaves.

Lorsqu'à une courbe succède une autre courbe de sens opposé, le courant se porte d'une rive sur l'autre; mais sa direction reste indécise dans la partie rectiligne plus ou moins longue, qui sert de raccordement entre les deux courbures inverses. Cette instabilité favorise la formation des bancs dans ces parties droites des cours d'eau. Une succession régulière de courbures symétriques est donc nécessaire pour que le chenal d'un fleuve conserve une position fixe, sans de trop grandes variations de profondeur. Peu de rivières ont cet état de perfection idéale. Il faut pour cela que leurs eaux aient pu se créer un libre passage dans de molles plaines d'argile, loin de tout obstacle qui aurait troublé les lois naturelles de leur mouvement. En France, il n'est guère que la Charente qui ait ces lignes harmonieuses. Aussi le flot abondant de la marée remonte-t-il fort au loin dans ce fleuve présentant une profondeur très grande relativement à sa largeur. Mais de tels exemples sont plus fréquens parmi les grands fleuves de l'Asie; ils traversent, vers leur embouchure, de vastes plaines d'alluvions dans lesquelles ils ont pu librement s'ouvrir un lit, assujetti pour ainsi dire à leur seule commodité. Ces fleuves offrent donc d'admirables facilités à la navigation des plus grands navires sur un immense parcours. Deux parts semblent faites dans le lit de ces rivières-types : l'une pour l'emmagasinement des dépôts, et l'autre pour la circulation des courans. Les alluvions se fixent sur la partie des rives formant des pointes, tandis que l'eau s'engouffre en tourbillonnant dans les parties concaves, de telle sorte que le fleuve entretient de lui-même son chenal immuable dans ses sinuosités.

Des conditions aussi favorables ne se rencontrent pas absolument dans la Gironde et la Garonne. Entre la pointe de Graves et Pauillac s'étale un vaste estuaire, aux rives rectilignes, entre lesquelles les courans se trouvant sans appui font subir au chenal de fâcheuses variations. Vient ensuite le confluent de la Dordogne, qui trouble

l'eau, d'autant plus que cette rivière y prime réellement la Garonne par la plus grande largeur de son lit. La difficulté la plus grande de l'entreprise est donc en réalité de préserver la Garonne de la funeste influence de sa compagne.

Après le Bec-d'Ambès, la Garonne dessine un arc magnifique sur une longueur de plus de 10 kilomètres, dans lequel le chenal offre des profondeurs de 6 mètres à mer basse le long de la rive droite. Il faut évidemment, dans cette partie, laisser intacte l'œuvre de la nature. — Vient ensuite une inflexion de sens opposé, dont la courbure est moins prononcée à son sommet, vers l'île Grattequina. Il y a en ce point une partie défectueuse dans le chenal, que n'a pas améliorée un rétrécissement intempestivement opéré dans la largeur du lit. Ce passage appelle évidemment l'attention des ingénieurs.

Changeant de direction, le cours du fleuve reprend une courbure dans le même sens que le premier arc; le sommet en est à Lormont. Nouvelle déviation en pénétrant dans le croissant autour duquel est bâti Bordeaux, et nouvelle obstruction du chenal au changement de courbure. Au delà du port, le fleuve continue ses inflexions, dont la symétrie importe directement à l'amélioration des accès de notre grande place maritime, car on ne saurait amener des eaux profondes et abondantes jusqu'à Bordeaux sans leur créer un facile débouché au delà de ce port.

Pour corriger ces défectuosités, M. de La Roche-Tolay, ingénieur en chef de la Gironde, a étudié un vaste projet d'amélioration qui, par une solidarité naturelle, comprend le fleuve en amont aussi bien qu'en aval de Bordeaux. Il vient de livrer ce projet à la publicité, le présentant ainsi à la libre discussion avec un empressement plein de bonne grâce dont il faut lui savoir le plus grand gré. Nous ne pourrions examiner ce remarquable travail en détail, sans entrer dans une fastidieuse nomenclature de noms de localités que les pilotes de la rivière seraient seuls capables de reconnaître. Nous devons nous en tenir aux traits généraux.

Au-dessus de Bordeaux, on continuerait à régulariser la largeur et la profondeur de la Garonne, en élargissant les étranglemens et en resserrant les épanouissemens au moyen de digues, tandis que les passes maigres seraient affouillées et les coudes trop brusques adoucis. Bien qu'encore incomplets, les travaux déjà entrepris ont provoqué un creusement général du lit; le courant de flot remonte à une plus grande distance qu'autrefois; la batellerie, qui utilise les marées, y trouve des conditions de navigation plus avantageuses. Un remorqueur peut maintenant prendre tout un train de barques en plein chargement à Bordeaux et les remonter en une seule marée jusqu'aux écluses du canal latéral, tandis qu'avant les travaux, ces

mêmes barques auraient été arrêtées à certains passages difficiles. Il est vrai que dans la partie non maritime du fleuve, c'est-à-dire dans celle où la marée ne se fait plus sentir, les avantages sont moins complets pour la navigation, qui persiste dans la Garonne, en dépit du canal dont les tarifs, à la vérité, sont trop élevés. Le profil étant devenu plus uniforme, le lit se vide plus complètement, et la batellerie trouve un chenal moins profond qu'autrefois, durant la période d'étiage. Si de tels travaux provoquent le passage d'un flot plus abondant dans le port de Bordeaux, si surtout ils atténuent les effets désastreux des inondations en facilitant une prompte évacuation des eaux de la rivière, le bien qu'ils procureront dépassera les peines qu'ils suscitent.

Le projet comprend aussi les aménagemens utiles à la marine qu'il est urgent d'établir dans le port de Bordeaux. La rive gauche, sur laquelle la ville est bâtie, recevrait des cales dans les parties où elles manquent encore. Certains bancs de vase, gênans pour l'accostage des navires, seraient enlevés à la drague. La rive droite, délaissée à cause d'un difficile accès, viendrait à la vie commerciale. Bordée de quais, elle se verrait munie d'un outillage perfectionné et d'appontemens commodes pour la manutention des bois, du charbon, des matériaux de construction. Le trafic de toutes ces marchandises encombrantes est gêné à Bordeaux par les frais considérables et la difficulté de leur débarquement et de leur rembarquement. Il recevra un rapide développement, dès que le transbordement de ces matières y sera aussi prompt et aussi économique qu'il l'est dans la plupart des ports de l'Angleterre.

La largeur du fleuve, qui est très variable dans le port même, serait ainsi régularisée, en prenant le rétrécissement produit par la construction du grand pont comme point de départ. Des endiguemens faisant suite aux quais se fonderaient sur chaque rive, avec un écartement progressif suivant la loi qui résulte des dimensions générales du fleuve. Le lit actuel serait abandonné presqu'à la sortie du port, vers Lormont. La courbure peu correcte qui se trouve au delà de ce point a été gravement altérée par des endiguemens construits en contradiction avec les principes actuellement admis pour le tracé des cours d'eau. Il semblerait donc rationnel de restituer l'ancien état de choses par l'enlèvement de ces enrochemens, et au besoin d'accentuer davantage l'inflexion naturelle, ce qui n'apporterait pas un trouble absolu dans les intérêts nombreux qui se sont créés en cet endroit. Mais, voulant sans doute échapper à la *jettatura* qui semble attachée à ce funeste passage, le projet s'en éloigne, et il coupe en pleine terre de Médoc sur une longueur de 4 kilomètres environ, après lesquels il revient au cours actuel.

Le nouveau profil serait sans doute plus harmonieux, mais n'au-

rait-il pas pour inconvénient de produire un coude brusque à l'entrée même du bassin à flot et de favoriser l'envasement des portes de l'écluse? Le banc que l'on veut éviter par ce déplacement du lit n'est pas le plus gênant pour la navigation. Comme il est aux portes même de Bordeaux, les navires le traversent généralement au moment de la pleine mer, alors qu'il est suffisamment couvert d'eau. C'est l'instant le plus favorable pour leur départ aussi bien que pour leur arrivée. Du reste il s'attache comme une sorte de superstition populaire à ce banc, auquel les marins bordelais attribuent la conservation des mouillages du port. Ils n'ont sans doute pas complètement tort, car d'après ce qui s'est passé en amont de Bordeaux, le port se videra plus complètement à mer basse dès que le fond du lit du fleuve deviendra plus uniforme en aval.

La partie magistrale du projet est celle qui concerne le passage difficile du confluent des deux fleuves, qui est la clé même de Bordeaux. Abandonnant franchement le Bec-d'Ambès, le projet creuse à la Garonne un nouveau lit entre les îles et la côte du Médoc. Le bord présenterait une courbe concave très régulière, afin d'attirer les grands courans de la Garonne et de les disputer très heureusement à la rivalité de la Dordogne. Cette disposition est trop conforme aux harmonies de la nature, trop d'accord avec le sentiment populaire lui-même, pour soulever des critiques. Toutefois il y aurait quelques réserves à faire sur la mesure avec laquelle elle sera appliquée.

Le Bec-d'Ambès serait soudé aux îles à la suite, par la fondation de digues formant un éperon allongé dont la pointe effilée viendrait se terminer à Blaye. La rencontre des deux rivières se ferait donc à 14 kilomètres en aval de leur confluent actuel. Pour maintenir un juste équilibre entre la largeur de la Garonne ainsi canalisée et celle de la Dordogne, le projet rétrécit cette dernière rivière à l'aide d'une digue qui lui servirait de rive droite. Partant du pied des falaises bordant la Dordogne en face du Bec-d'Ambès, cette digue passerait à 1,500 mètres environ au large de Blaye, qui serait ainsi tout à fait interné dans les terres. Pour éviter toute inflexion brusque, l'endiguement se prolongerait vers la mer, et n'irait se raccorder à la rive droite de la Gironde que fort en aval de la forteresse.

Cet ouvrage, d'un développement considérable, serait fondé au milieu même du fleuve, par de grandes profondeurs d'eau ; il reposerait sur des assises de sables mouvans, toujours prêts à se dérober sous le poids des matériaux. Écrêté par les lames, miné à sa base par les courans, il ne saurait échapper à une prompte et fatale destruction. Sans nul doute un travail analogue a été opéré dans la basse Seine. Les digues qui en canalisent le cours inférieur

sont exposées aux courans; mais elles sont au moins abritées de la grande violence de la mer, et elles reposent sur les solides couches d'un terrain résistant. Néanmoins la conservation de ces enrochemens est des plus onéreuses. Les frais seraient tout autres à l'embouchure de la Gironde. Parmi ceux que leur métier rend témoins de la fureur des coups de mer dans ces parages, bien peu oseraient se porter garans de la résistance des parties extrêmes de l'endiguement, à moins de dépenses d'entretien hors de proportion avec l'importance du but à atteindre, quelque grande qu'elle puisse être.

Quand un projet, remarquable à tant de points de vue, aboutit à de telles impossibilités, la base en est évidemment défectueuse. C'est qu'en prenant le rétrécissement produit par le grand pont de Bordeaux pour largeur initiale du fleuve canalisé, le projet lui donne des dimensions trop exiguës. Il n'a ainsi qu'un kilomètre de large à son débouché dans la Gironde, tandis que, si la largeur au départ était plus considérable, si d'autre part la loi de croissance était également augmentée, l'étendue du débouché pourrait être portée à 1,500 mètres. En donnant à peu près la même dimension à la Dordogne, le confluent des deux fleuves artificiels s'ajusterait parfaitement au lit naturel de la Gironde, qui n'a que 3 kilomètres dans cette partie. Ainsi on serait heureusement dispensé du prolongement de la digue de la rive droite.

Ce pont monumental de Bordeaux est en vérité une fatalité pour la navigation. L'éminent ingénieur qui est l'auteur du projet le reconnaît lui-même. « L'établissement du grand pont de Bordeaux et celui du quai des Quinconces ont eu lieu, dit-il, sans que l'on se soit assez préoccupé des conditions que le fleuve doit présenter. Nous avons été forcés d'adopter 410 mètres pour la largeur auprès du pont, tandis que cette largeur aurait dû être de 520 mètres environ, si l'on avait adopté dès l'origine la loi la plus favorable au fleuve. »

La nécessité de construire des digues dans des conditions d'une difficulté extrême n'est point du reste l'inconvénient le plus grave du rétrécissement du cours de la Garonne. Une conséquence plus funeste serait la réduction du volume d'eau pénétrant dans le fleuve. Il est aisé de s'en rendre compte par quelques chiffres. Le lit naturel présente les largeurs suivantes : 600 mètres à Bordeaux, 1,200 mètres à Mackau, 3,500 mètres à Blaye et 5,000 mètres à Pauillac. C'est dans cette sorte de moule irrégulier que l'on coulerait les parois lisses d'un canal ayant 420 mètres à Bordeaux, 800 mètres à Mackau, 2 ,050 mètres à Blaye et 2,500 mètres à Pauillac. La contraction de la largeur, qui est environ d'un tiers au départ, augmente jusqu'à atteindre la moitié des demensions naturelles. Pour

que le débit du fleuve n'en soit pas altéré d'une façon excessive, il faudrait que les deux autres facteurs de ce débit, — la profondeur du lit et la vitesse du courant, — fussent accrus dans une suffisante proportion. Or les travaux projetés n'auront que très peu d'influence sur la profondeur moyenne, puisqu'ils doivent avoir pour résultat non d'éliminer les sables, mais bien de les cantonner le long de la rive opposée à celle du chenal. Quant à l'accélération de la vitesse des courans, elle n'atteindrait pas, même dans les hypothèses les plus favorables, les limites voulues pour compenser la perte de largeur.

La réduction du volume des eaux pénétrant à chaque marée dans la Gironde exposerait les passages du plateau de Cordouan à une fatale obstruction des sables, par suite de l'affaiblissement de la chasse produite par les courans actuels. Le mal serait irréparable, parce qu'il se produirait presque en pleine mer, hors de l'action humaine.

Avant de l'exécuter, il est donc prudent de soumettre cette partie du projet à un sérieux examen. Sans vouloir en préjuger les résultats, il est permis de croire que, tout en acceptant en principe les vues de M. l'ingénieur en chef des travaux maritimes de la Gironde, la commission d'enquête reconnaîtra l'opportunité d'un plus grand évasement entre les digues pour qu'elles puissent se raccorder vers Blaye aux rives naturelles de la Gironde, et surtout pour que le débit du fleuve n'en subisse point une funeste diminution. C'est ainsi que, sans violenter la nature outre mesure, les dépenses de l'entreprise seront réduites à de justes proportions, tout à fait en rapport avec les services qu'elle doit rendre au commerce maritime de Bordeaux.

III. — LA GARE MARITIME DE ROYAN.

L'emploi de la vapeur a modifié les façons de naviguer. Docile aux ordres du maître, ce moteur permet d'approcher ou de fuir les côtes à volonté; il a rendu les escales plus faciles et partant plus fréquentes. Jadis les navires se hâtaient de perdre la terre de vue dès le départ; puis, durant les longs mois d'une monotone navigation, ils tenaient la haute mer avec prudence. Tout en ayant perdu les craintes superstitieuses de l'antiquité pour l'abord des caps et des golfes, ils n'en conservaient pas moins pour la proximité des écueils un effroi trop souvent justifié. De nos jours, les paquebots en quête de fret et de passagers ne craignent point de se détourner de leur plus court chemin pour fouiller les côtes voisines et y prendre un complément à leur cargaison, qu'ils disputent à bas

prix aux armateurs des localités visitées. Quant à réparer le temps perdu, c'est l'affaire des machines, dont la puissance s'est fort accrue pour une même dépense de charbon.

Ainsi les navires à vapeur, naviguant entre les ports de l'Allemagne et ceux de l'Amérique du nord, touchent sur la côte anglaise à Plymouth et sur la côte française à Cherbourg. C'est précisément la route que venait de suivre le paquebot allemand *Pomerania* lorsqu'il a soudainement sombré à quelques milles au large de Dungeness. Comme il arrive le plus souvent, c'est un bateau d'infime tonnage qui a coulé bas cet énorme bâtiment, sans nul doute trop confiant dans sa masse.

Les navires qui passent devant nos côtes de l'Océan, en se rendant du nord de l'Europe dans l'Amérique du sud et dans le Pacifique, ne négligent pas de pénétrer dans la Gironde pour s'y mettre en relation avec le commerce de Bordeaux. On voit donc de grands steamers anglais et allemands qui vont faire escale à Pauillac, plusieurs fois par mois. Continuant leur route, ces mêmes navires relâchent dans les ports de l'Espagne et du Portugal, où ils rencontrent les transatlantiques portant notre pavillon et faisant également la chasse du fret à l'étranger.

Ce genre spécial de concurrence maritime date à peine de quelques années, et déjà il a pris une rapide extension. Préjudiciable aux armateurs des ports fréquentés par les navires étrangers, cette concurrence est une des causes les plus graves des souffrances de la marine marchande, non-seulement en France, mais en Espagne et en Portugal. Ainsi tel paquebot qui relâche dans la Gironde en se rendant de Liverpool ou de Hambourg à Buenos-Ayres ou à Valparaiso, embarque en quelques heures à Pauillac de longues files de tonneaux de vin, dont le nombre aurait suffi au plein chargement de plusieurs trois-mâts du port de Bordeaux. C'est également par grosses quantités qu'au retour le même navire déchargera des sacs de salpêtre du Pérou ou des ballots de toisons des pampas, affamant ainsi nos voiliers par la supériorité économique que donnent les grandes capacités, surtout lorsqu'en partie les frais de navigation sont couverts par des subventions postales.

Cette concurrence des pavillons est éminemment favorable au travail national, qui se trouve alimenté de matières premières au plus bas prix et qui exporte ensuite ses produits dans les conditions les moins coûteuses. Elle est surtout avantageuse à nos chemins de fer, auxquels elle procure un lucratif transit de voyageurs et de marchandises. Quelque légitimes que soient les plaintes dont notre tribune législative retentit à cette heure, quelque respectables et dignes de sollicitude que soient les intérêts froissés et lésés par

cet état de choses, le bien général qui en résulte l'emporte de beaucoup sur le mal particulier qu'il occasionne. Il convient donc d'attirer plutôt que de repousser les grandes compagnies de navigation étrangères, sauf à les faire contribuer par des taxes de tonnage aux dépenses des travaux maritimes exécutés pour faciliter les escales de leurs navires. C'est une charge que ces compagnies sont toutes disposées à accepter, en échange d'une plus grande sécurité pour leurs coûteux navires et d'une plus grande commodité pour leurs opérations commerciales, dont la célérité est la loi suprême. Ce que recherchent ces bâtimens toujours pressés par le temps, c'est un port accostable à toute heure et en toute sécurité, avec des quais pourvus de tout ce qui est nécessaire pour le débarquement prompt et commode des passagers et des marchandises, pour leur passage direct du pont dans le wagon. Ils doivent trouver toutes les facilités de transbordement des hommes et des choses qu'un train rencontre dans ses stations; aussi a-t-on donné le nom significatif de « gare maritime » à ces établissemens spécialement affectés à l'accostage des navires-express. Or il faut reconnaître que la rade de Pauillac, qui sert actuellement d'escale aux paquebots relâchant dans la Gironde, ne donne point satisfaction à toutes les exigences du transit.

Ne pouvant atteindre cette rade faute d'eau, au moment de la mer basse, les navires-poste sont exposés à perdre des heures précieuses dans un mouillage incommode vers l'entrée de la rivière. La montée jusqu'à Pauillac est d'une navigation pleine de lenteurs et de risques pour ces bâtimens grands et rapides : témoin la *Louisiane* sombrant en quelques minutes, avec une partie de ses passagers, à la suite d'une collision avec un autre paquebot français. La cheminée et les mâts sortent encore de l'eau sur le lieu du naufrage. Ces tristes épaves conserveront longtemps le souvenir de cette catastrophe, que le choix d'une station moins intérieure aurait fait éviter. Les pilotes sont vigilans; mais la fréquence et l'intensité des brumes, la violence des courans et l'on ne sait quelle mystérieuse et magnétique force jetant les navires les uns sur les autres, toutes ces causes produisent de trop nombreux abordages et des avaries coûteuses, tant est laborieuse la manœuvre des grands navires au milieu de la flotte de bateaux de toutes dimensions évoluant sans cesse dans ce canal étroit.

Enfin il ne se trouve à Pauillac aucune installation pour le débarquement des marchandises et la descente à terre des passagers, qui s'entassent dans des allèges, afin de remonter à Bordeaux, où ils prennent le chemin de fer. Ils subissent ainsi un allongement de plus de 100 kilomètres, qui est bien fait pour accroître les ennuis d'une

arrivée aussi peu confortable, alors qu'il serait si facile de leur procurer un accostage commode sur la rive même de l'Océan, à Royan, d'où ils gagneraient Paris en quelques heures.

La localité que nous venons de nommer possède un port d'échouage qu'il est question de compléter par une petite rade, en construisant une nouvelle jetée. Ce travail est compris dans le classement général des ouvrages maritimes, qui vient d'être soumis aux chambres par le ministre des travaux publics. Il offrirait incontestablement des facilités suffisantes au va-et-vient des bateaux à vapeur riverains, et assurerait un meilleur refuge aux chaloupes des pilotes et aux bateaux remorqueurs. Mais, fondé par des eaux peu profondes, en un point que sa trop grande proximité de la conche sablonneuse des bains expose à un fatal ensablement, cet établissement maritime ne saurait servir utilement à la grande navigation, ni fournir une station aux bateaux transatlantiques. C'est un simple port de cabotage que l'on créerait au prix de dépenses relativement considérables, sans qu'il soit permis d'espérer d'autres recettes que celles que peut donner le trafic local. Mais en se transportant à moins d'un demi-kilomètre de la ville, on trouverait de grandes profondeurs d'eau au pied même des falaises, où il serait possible de construire une gare maritime dans d'admirables conditions d'accès du côté du large, et de relations avec la voie ferrée du côté de la terre.

Ce n'est pas le lieu d'examiner ici le côté technique de la question; nous ne pouvons que signaler à l'attention publique l'emplacement cité plus haut. Abrité de la plus grosse mer par le rocher de Cordouan, il est au point de jonction de deux grandes passes menant de la Gironde à la mer, de telle sorte qu'il se trouve sur la route directe des navires, quel que soit le point du large d'où ils atterrissent. S'il est trop exigu pour la création d'un vaste port de refuge, il est parfaitement approprié à l'escale que l'on fournirait aux paquebots en fondant parallèlement à la falaise une digue qui en serait distante de 200 mètres environ. Les courans de marée entretiennent en ce point une grande profondeur d'eau, à toucher le rivage même, si bien que c'est la situation la plus convenable pour une gare maritime qui se puisse trouver de Brest à Bayonne, sur notre côte occidentale si dépourvue de havres naturels. Nous n'étudierons pas non plus ici le coût de l'entreprise; qu'il suffise de dire que la dépense atteindrait à peine la valeur d'un seul des précieux navires dont il s'agit de garantir la sécurité d'accostage. Le naufrage de la *Louisiane*, perdue avec sa riche cargaison, a englouti plus de millions qu'il n'en faudrait pour la fondation de ce môle. Les recettes d'un tel établissement seraient assurément à la hauteur de

la dépense. La marine de première classe dont nous parlons paie pour être servie vite et bien. Rien ne saurait lui être plus onéreux que les ports francs, mais mal outillés, surtout lorsqu'ils sont d'un accès difficile et long.

Quelques améliorations que l'on puisse faire à la Gironde et à la Garonne, le port de Bordeaux n'attirera jamais les paquebots en escale jusqu'à ses quais; il ne les forcera jamais à remonter à 100 kilomètres au loin des côtes, pour s'exposer à tous les riques d'une navigation fluviale et s'asservir aux lois de la marée.

Le commerce de Bordeaux peut trouver un aliment si précieux dans les importations et les exportations des navires en escale, qu'il y aurait de l'aveuglement de sa part à les violenter en ne leur offrant pas la meilleure hospitalité. Ce serait rajeunir le vieil apologue des membres et de l'estomac. Du reste l'absolue nécessité d'un port en avant-garde dans la Gironde est si évidente, qu'il est question de faire à Pauillac des installations coûteuses mais peu efficaces, alors que ces dépenses peuvent être stérilisées par l'aggravation de l'état actuel du fleuve qui clôt tout passage aux grands navires durant la période de la basse mer.

En présence des deux projets qui vont être soumis aux chambres, dont l'un donnerait un port précaire à Pauillac et l'autre un port insuffisant vers la conche de Royan, il serait sans doute opportun de mettre également à l'étude la création d'une gare maritime, sous les falaises à l'ouest de cette ville. Un tel établissement accélérerait de près d'une journée le service postal et le trajet des voyageurs se rendant à Paris, en Angleterre ou en Allemagne. Il réduirait de plus de la moitié la durée des escales, qui est actuellement de deux jours environ pour les navires remontant à Pauillac. Le gain du temps, l'économie de charbon, et par-dessus toutes choses la sécurité plus grande, auraient pour conséquence naturelle un accroissement considérable du nombre des navires venant en relâche. Nos compagnies de navigation seraient les premières à bénéficier de cet établissement, qui deviendrait l'auxiliaire le plus précieux de Bordeaux, dont il resterait toujours le tributaire.

En résumé, l'amélioration de notre grande cité commerçante de l'ouest nous paraît comporter trois termes : perfectionnement du port et extension de ses communications par chemins de fer et par canaux avec les grands foyers d'activité industrielle du centre de la France, de la Suisse et de l'Alsace la regrettée, avec Limoges, Montluçon, Lyon, Saint-Étienne, Bâle et Mulhouse; dégagement des accès vers la mer, création d'une gare maritime pour solliciter et favoriser les relâches des paquebots passant au large de notre côte de l'Océan. Tout en fournissant un utile appoint aux transac-

tions commerciales de Bordeaux même, ces escales profiteraient à nos chemins de fer, et surtout à nos manufactures. Ainsi entendue, l'amélioration de Bordeaux est une œuvre que l'importance de la dépense et la grandeur des difficultés placent au premier rang dans le vaste programme de travaux maritimes dont le gouvernement propose aux chambres la graduelle exécution. Le perfectionnement de nos ports étant le complément logique de l'extension de nos voix ferrées et de l'achèvement de nos canaux, les deux entreprises doivent marcher de front, se prêtant un mutuel appui.

Au moment où les décrets d'utilité publique de ces travaux maritimes d'une grandeur sans précédent vont occasionner d'énormes dépenses, il est à propos de se rappeler qu'en Angleterre de telles œuvres sont presque partout opérées par des associations locales, aux frais du commerce maritime lui-même, sans charges notables pour le trésor. Il convient également d'appliquer en France un pareil système, avec les ménagemens nécessités par la différence des situations. La marine marchande devant recevoir des primes, l'explication, ou, si l'on veut, l'excuse de ces subsides fournis par l'état, ne peut se trouver que dans l'obligation imposée à cette industrie d'avoir à subvenir aux dépenses de travaux dont elle tire un avantage immédiat. Quoi qu'il en soit, ces primes sont un palliatif bien faible contre les graves causes du dépérissement de notre marine marchande : le dégoût de la vie à la mer, survenant avec la disparition de la voile et de ce mystérieux attrait caché dans ses replis; l'existence devenue plus facile dans les rangs de ces administrations, chemins de fer et autres, qui n'existaient pas autrefois; la réduction des familles, et cette sorte d'épuisement de la race qui la désarme dans la lutte même pacifique contre ces rudes marins du nord, abordant nos côtes avec leurs immenses nefs, comme dans une nouvelle invasion des Normands.

Dès l'instant que les marines étrangères sont autorisées à venir faire dans nos propres ports une concurrence active à notre pavillon, il est juste que, selon la mode anglaise, elles participent par des taxes spéciales à l'éclairage et au balisage des côtes, à l'entretien des chenaux, à la construction des bassins, à l'installation de tout l'outillage des ports. C'est à cette condition seule que pourront se réaliser les vastes entreprises proposées à l'activité de la nation, et destinées à rester comme les utiles monumens de notre temps.

F. Vidalin.

M. DE BISMARCK

ET LES

THÉORIES DU DOCTEUR KLEE

Le 21 février, M. de Bismarck s'est plaint avec amertume au parlement du malin plaisir que semblent trouver ses adversaires en le mettant en contradiction avec lui-même, dans le dessein avoué de diminuer l'autorité de ses opinions et de son caractère. Il adressait surtout ce reproche à M. Eugène Richter, c'est-à-dire à celui de ses ennemis politiques qui lui inspire la plus vive antipathie. Le chancelier de l'empire germanique est si peu maître de ses nerfs et de l'aversion qu'il ressent pour M. Richter qu'il lui arrive quelquefois de quitter la salle des séances quand l'éloquent orateur progressiste se dispose à prendre la parole, et d'attendre pour y rentrer qu'il ait quitté la tribune. Comme M. Richter parle beaucoup et souvent, M. de Bismarck doit se tenir toujours prêt à vider la place, et ses fréquentes allées et venues divertissent la chambre.

C'est d'une question économique qu'il s'agissait dans la discussion du 21 février, et M. Richter venait de rappeler que M. de Bismarck s'était converti de fraîche date au protectionnisme, que jadis il s'était montré favorable à la liberté commerciale, qu'il avait été un chaud partisan du traité de commerce conclu avec la France en 1862. M. de Bismarck, qui cette fois consentit à lui faire l'honneur de lui répondre, s'empressa de répliquer que le traité de 1862 n'était pas son œuvre, qu'il l'avait

subi plutôt qu'approuvé, mais qu'au surplus on ne pouvait lui faire un crime d'en avoir su tirer parti pour capter la bienveillance de l'empereur Napoléon III, dont il avait besoin pour le succès des grandes entreprises qu'il méditait. Il ajouta qu'aussi bien, en ce temps-là, il n'avait pas encore approfondi les principes de l'économie politique, et qu'il s'était fait un devoir de s'en rapporter provisoirement aux hommes qui font autorité dans cette science, mais que depuis il s'était livré à de sérieuses études et qu'il se flattait d'être devenu un économiste compétent. — « Avant que je fusse entré au ministère, poursuivit-il, on me refusait toute capacité politique, de même qu'aujourd'hui on me conteste le droit d'exprimer mon opinion en matière économique. Je me souviens que, lorsque je fus nommé envoyé plénipotentiaire à la diète de Francfort, je trouvai dans les feuilles qui appartenaient aux amis de M. le député Richter, peut-être à ses pères et oncles, l'observation que voici sur ma personne : — Cet homme, si on lui confiait le commandement d'une frégate ou si on lui proposait de se charger de quelque opération chirurgicale, répondrait sûrement : Bien; je n'ai pas encore tâté de la chose, mais j'en veux faire l'essai. — Qu'en pensez-vous, messieurs? Cette opération chirurgicale, elle a été faite depuis à votre satisfaction, si je ne me trompe. Je me rappelle encore qu'à l'époque où je devins ministre, on disait dans les feuilles libérales du temps : Comment peut-on confier la première place à cet individu, *diesem Menschen?* Je ne sais si en dépit de toutes les chicanes, de toutes les piqûres d'épingle, de toutes les critiques dénigrantes que j'ai essuyées, j'ai rempli cette place d'une manière satisfaisante, et si M. le député Richter, qui porte sur moi un jugement fort tranchant et fort dédaigneux, aura raison devant les contemporains et la postérité, ou bien si l'on me reconnaîtra, après dix-sept années passées à la tête des affaires, le droit de dire aussi mon mot sur les questions économiques. Là-dessus j'attends avec confiance la sentence de mes contemporains; je ne veux pas parler de la postérité, c'est trop pathétique pour moi. »

M. de Bismarck profita de cette occasion pour déclarer hautement que certains éloges qu'on lui décerne lui sont aussi désagréables, sonnent aussi mal à son oreille que les critiques et même les injures des malveillans. Après s'être plaint des fâcheuses dispositions que professe à son égard la *Gazette nationale*, ce journal officiel du parti national-libéral, qui trop souvent « embouche la trompette guerrière, irrite les esprits, propage de sombres inquiétudes et de fausses alarmes, » il s'écria : « J'ai fait ici et ailleurs l'expérience qu'une grande partie des attaques qui devaient porter sur le fond des choses sont dirigées contre ma personne. Jadis on allait fouiller dans ma vie privée pour y chercher telle pièce de linge sale qu'on se flattait d'y découvrir et qui ne s'y trouve point; jadis on s'efforçait de me décrier de toute façon, penchant qui

s'est répandu jusque dans les cercles judiciaires. Aujourd'hui on a changé de méthode; on se plaît à me représenter obligeamment comme un homme d'esprit, comme un dilettante *génial;* c'est de ce mot-là qu'on se sert. J'entends bien l'expression; à l'Université, tout le monde sait ce qui s'ensuit quand on qualifie quelqu'un de *génial.* » En parlant ainsi, le chancelier semblait s'apprêter à en découdre, à mettre flamberge au vent. Bien que sa barbe ait blanchi, ses souvenirs universitaires ont conservé toute leur fraîcheur et sont demeurés chers à son âme éternellement verdissante, où la sève ne tarira jamais. Il croyait revoir en ce moment cette rapière dont il s'escrimait si vaillamment dans les beaux jours de sa jeunesse. Oser le traiter de génial! N'est-ce pas le cas d'aller sur le terrain?

On pourrait citer plus d'un homme d'état qui serait content et fier de passer pour génial. Hors des universités allemandes, qu'est-ce qu'un homme génial? Un esprit heureusement doué et prime-sautier, qui a reçu du ciel la précieuse faculté de saisir les choses par une sorte de divination instinctive, sans effort, sans grande dépense d'attention et comme en se jouant. Un esprit génial est dispensé par une grâce d'état de tous les apprentissages laborieux; qu'il s'agisse de guerre ou de marine, de frégates, de tarifs ou d'impôts indirects, aucune question ne lui est étrangère, quelques heures lui suffisent pour se mettre au courant; il s'oriente dans les régions les plus lointaines, il sait tout ou presque tout sans avoir eu besoin de rien apprendre. Nous sommes persuadé qu'au début de sa carrière M. de Bismarck ne se fâchait point quand on le traitait de génial; mais avec l'âge les goûts changent, et les ambitions aussi. M. de Bismarck se pique aujourd'hui d'avoir étudié les choses dans toutes les règles, de les pouvoir expliquer par raison démonstrative, d'être ferré à glace sur les principes, d'avoir acquis en économie politique la compétence d'un homme du métier et de M. Delbrück lui-même, qu'il consultait jadis et dont il méprise maintenant les avis. Si on le traitait de pédant, il ne s'en formaliserait point, il en éprouverait peut-être dans son cœur une secrète satisfaction, un agréable chatouillement; mais il veut mal de mort à quiconque se permet de l'appeler génial. Quand il lui arrive de rencontrer ce mot malencontreux dans un article de la *Gazette nationale,* il s'irrite, il flaire quelque noir complot. Voilà qui prouve que ce n'est pas tout de louer les gens, qu'il importe de les louer à leur guise, à leur fantaisie, qu'il faut posséder l'art d'entrer de plain-pied dans leurs sentimens, dans leurs querelles avec la vie ou avec M. Richter, et de les gratter où il leur démange.

Si M. de Bismarck ne souffre plus qu'on le traite d'homme génial, il semble aussi qu'il soit las des hommages qu'on a si souvent rendus à son merveilleux génie diplomatique, et qu'il lui répugne depuis peu

d'être sans cesse admiré, célébré comme le type le plus accompli de la politique réaliste au XIX[e] siècle. C'est du moins la conclusion qu'il est permis de tirer d'un livre fort curieux et même fort étrange, intitulé *le Prince de Bismarck et notre temps*, qui a fait, paraît-il, quelque sensation à Berlin (1). L'auteur de ce livre, le docteur Hermann Klee, est un des rédacteurs de la *Post*, journal qui passe pour recevoir quelquefois des confidences de M. de Bismarck; au surplus M. Klee a voué au chancelier une admiration sans mélange, sans réserve, qui touche à l'idolâtrie. En prenant la plume, il paraît avoir eu la double intention de servir ce qu'il considère comme la bonne cause et d'être agréable à M. de Bismarck, et on prétend qu'il a été récompensé de ses peines par des assurances de haute satisfaction, auxquelles il n'a pu manquer d'être sensible. Or son livre, plus mystique encore que politique, est une véritable révélation, presque une apocalypse. M. Klee renverse impitoyablement toutes les idées reçues; il nous fait le portrait d'un prince de Bismarck tout nouveau, dont personne ne soupçonnait l'existence, dont sûrement le prince Gortchakof et le comte Andrassy n'ont jamais entendu parler et que peut-être M. de Bismarck lui-même ne connaissait pas.

Jusqu'ici on avait considéré le chancelier de l'empire germanique comme un homme sans préjugés; on avait vanté la liberté et le prodigieux dégagement de son esprit; on expliquait ses succès non-seulement par l'énergie de son caractère, par la trempe peu commune de sa volonté, par la justesse de son coup d'œil et la profondeur de ses desseins, mais aussi par l'intelligence qu'il avait de son siècle et de toutes les idées modernes, dont il se faisait au besoin des auxiliaires et des complices. On s'était imaginé que dans sa politique extérieure il n'avait jamais eu d'autre guide ni d'autre règle que l'intérêt de la grandeur prussienne, que toutes les combinaisons lui étaient bonnes pourvu qu'il y trouvât son avantage, qu'il avait toujours fait preuve d'une certaine indifférence morale dans le choix des moyens, et que dans l'occasion il n'avait pas craint de faire alliance avec la révolution, qu'elle fût représentée par un empereur, par un roi ou par un tribun. Il est des enchanteurs si puissans, si sûrs de leur baguette, si versés dans tous les secrets de la magie, qu'ils peuvent impunément évoquer les esprits infernaux et conclure des pactes avec eux; toujours certains de s'en faire obéir, quand ils n'ont plus besoin de leurs services, ils les éconduisent sans façons comme on casse aux gages un domestique. Ils res-

(1) *Furst Bismarck und unsere Zeit,* von D[r] Hermann Klee, Berlin, 1879, avec cette épigraphe tirée de Schiller : Celui qui voit l'ensemble des choses est toujours en paix avec lui-même.

Wer den Sinn auf's Ganze hält gerichtet,
Dem ist der Streit in seiner Brust geschlichtet.

semblent à ces francs pécheurs dont parlait Pascal, « pécheurs endurcis, pécheurs sans mélange, pleins et achevés; l'enfer ne les tient pas, ils ont trompé le diable à force de s'y abandonner. »

On croyait aussi qu'en matière de gouvernement, M. de Bismarck était affranchi de toute superstition, qu'il n'appartenait pas précisément à l'école du respect, qu'il avait peu de goût pour les petites pratiques et pour les exercices d'oraison, qu'il était moins dévot qu'utilitaire, et, pour trancher le mot, plus césarien que royaliste. Si original qu'on soit, on est toujours le disciple de quelqu'un. M. de Bismarck a eu deux maîtres, dont il a médité profondément les leçons, le grand Frédéric et l'empereur Napoléon III. Il a appris du premier comment il faut s'y prendre pour conquérir la Silésie et même plusieurs Silésies; il a appris du second que le premier devoir d'un César est d'être de son siècle, car on pardonne tout à César, sauf un anachronisme. L'empereur Napoléon III était un homme vraiment moderne qui employait à son service les idées nouvelles, en les traduisant en langage napoléonien. Dans ses rapports avec le parlement, avec la presse, avec l'opinion publique, M. de Bismarck semblait s'être approprié toutes les méthodes napoléoniennes, et il les appliquait avec une sûreté de jugement, avec une vigueur de décision qui manquait à son modèle. Quelqu'un disait dernièrement que pour son malheur il y avait eu deux hommes dans le vainqueur de Solferino et dans le vaincu de Sedan, un mystique et un sceptique, et que le sceptique avait été conduit à sa perte par le mystique. M. de Bismarck est exempt de tout mysticisme, même à faible dose; ce grand douteur, qui ne croit qu'à son idée et au mépris que lui inspirent les hommes, n'a jamais ajouté foi aux faiseurs d'horoscopes, et il n'est pas à craindre qu'il se laisse choir dans un puits en cherchant à pénétrer le secret des étoiles ou de l'avenir providentiel du Mexique.

C'est l'image de ceux qui bâillent aux chimères,
Cependant qu'ils sont en danger,
Soit pour eux, soit pour leurs affaires.

Telle était du moins l'opinion généralement admise; mais M. le docteur Hermann Klee a entrepris de changer tout cela. Selon lui, c'est attenter à la gloire de M. Bismarck que de le mettre au rang des plus grands politiques réalistes, en vantant sa clairvoyance, la fertilité de ses expédiens, la sagacité de son génie inventif et perçant. Ce qui fait sa vraie grandeur, si nous devons en croire M. Klee, c'est qu'il est avant tout un homme de foi et de principes, un croyant, un missionnaire, presque un apôtre, un serviteur de Dieu, suscité dans un siècle de corruption et de mécréance pour livrer le saint combat, pour exterminer toutes les hérésies et ramener au bercail les troupeaux égarés.

M. Klee est sévère, vraiment impitoyable pour notre siècle; il ne lui accorde rien. Au lendemain de Villafranca, M. de Cavour disait dans un mouvement d'humeur : « On ne peut nier que l'humanité dans son ensemble n'ait progressé, mais quant à ce coquin d'homme, je ne crois pas qu'il ait fait aucun progrès. » M. Klee estime que non-seulement « ce coquin d'homme » vaut encore moins qu'il n'a jamais valu, mais que l'humanité dans son ensemble fait fausse route, qu'elle a quitté le droit chemin pour s'engager dans les sentiers qui mènent aux abîmes, qu'elle s'est laissé dévoyer par le père du mensonge, que nos lois, nos institutions sont une œuvre de ténèbres, que les prétendus principes sur lesquels repose la société moderne sont de monstrueuses et fatales erreurs, dont nous devons faire pénitence dans le jeûne et dans le cilice, dans le sac et dans la cendre. C'est la révolution française qui a causé tout le mal; elle a détruit les traditions, elle a tué le respect, elle a porté des mains profanes et sanglantes sur le trône et sur l'autel. Elle a répandu dans tous les esprits de chimériques idées de fausse justice, de vaine égalité, de liberté impie et criminelle; les peuples, abusés et séduits, ont désappris l'obéissance, ils se sont persuadé qu'ils avaient voix au chapitre dans les conseils où se règlent leurs destinées, qu'ils s'appartenaient, qu'ils étaient leurs propres maîtres et leurs propres souverains, et le troupeau a sommé son berger de lui rendre ses comptes, oubliant que les bergers ne sont tenus de compter qu'avec le ciel. M. Klee répète après Joseph de Maistre que la révolution française a un caractère satanique, qu'elle est mauvaise radicalement, la pure impureté, une guerre faite à Dieu; il s'écrie avec de Bonald qu'elle est le mal élevé à la plus haute puissance et l'ordre dans le bouleversement. Les principes de 89 ont perverti et empoisonné le monde, et le corps social est travaillé par de funestes maladies, auxquelles nous ne tarderions pas à succomber, si le ciel, touché de nos malheurs, n'avait confié le soin de nous guérir à un grand médecin, doué d'un pouvoir presque miraculeux, expert dans tous les genres de recettes, qui emploie avec la même dextérité le fer et le feu ou les moyens doux, et qui s'appelle le prince de Bismarck. Grâce à ses cautères, à ses ventouses et à ses juleps, nous ne périrons point. Il réunit toutes les qualités nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. « Il y a en lui un soldat doublé d'un féal royaliste et d'un parfait chrétien... C'est un homme coulé d'un seul jet, qui unit à un caractère ferme comme un rocher et aux qualités les plus éminentes de l'esprit un cœur profondément croyant, un homme qui a rétabli dans leurs droits le principe d'autorité et les vieilles traditions politiques, un homme qui tient également pour sacrées les traditions religieuses, qui a placé sa confiance en Dieu et qui n'a entrepris et accompli sa grande mission que dans une pensée de foi. »

Nous avons dit que le docteur Klee est un peu mystique, et les mys-

tiques sont d'intrépides argumentateurs, que rien n'embarrasse et qui, un bandeau sur les yeux, vont droit devant eux sans sourciller jusqu'au bout de leur raisonnement. Quand la postérité étudiera de sang-froid les glorieuses campagnes diplomatiques de M. de Bismarck et toute l'histoire de sa politique étrangère, elle paiera sûrement à son habileté consommée et à son génie le tribut d'admiration qui leur est dû ; mais elle aura quelque peine à reconnaître en lui le héros de la restauration monarchique, un conservateur absolument orthodoxe, un légitimiste de la stricte observance, l'apôtre ou le pontife du droit divin, l'interprète dévot des volontés célestes, un de ces anges de lumière qui portent la livrée de l'agneau sans tache. M. Klee n'y voit pour sa part aucune difficulté, et voilà le privilège des yeux apocalyptiques.

Il admet bien que M. de Bismarck a paru faire quelquefois de la diplomatie révolutionnaire, mais il s'empresse d'ajouter que ce sont là de fausses apparences, qui ne trompent que les esprits frivoles, et qu'en s'attaquant à des droits héréditaires et sacrés M. de Bismarck ne songeait qu'à leur rendre service. Dès son avènement au pouvoir, il s'occupait de faire un seul faisceau de toutes les forces conservatrices de l'Europe; il avait décidé qu'il n'y avait point de salut hors de l'alliance des trois empereurs, et à l'heure même où, assuré de la complicité de la France, il faisait audacieusement campagne avec l'Italie contre l'Autriche, il considérait les Autrichiens comme ses vrais amis, il prenait à cœur leurs intérêts, qu'il entendait mieux qu'eux-mêmes; s'il les battait, c'était pour leur plus grand avantage, pour le bien et le salut de leur âme, conformément au proverbe qui dit que qui bien aime bien châtie. C'est ainsi que l'entendait déjà le grand Frédéric, quand il prenait la Silésie à Marie-Thérèse et que de son quartier général de Milkau il écrivait au conseiller de Borcke : « Vous devez faire tout au monde pour écarter de l'esprit du duc de Toscane et du ministère de Vienne toutes sinistres couleurs qu'on voudra peut-être donner à mon plan, et pour les persuader de son utilité et de la pureté de mes intentions, qui n'ont pour objet que leur véritable bonheur et conservation. » Quant aux petites couronnes qui ont payé les frais de la guerre et que le vainqueur a confisquées ou brisées sans scrupule et sans remords, on pourrait alléguer qu'elles étaient aussi authentiques, aussi sacrées et d'un or aussi pur que la couronne de Prusse; les petites légitimités ne sont pas moins respectables que les grandes, et il n'y a pas de degrés dans le droit divin. C'est une considération à laquelle M. Klee n'a pas daigné s'arrêter; il voit les choses en grand, les détails ne l'intéressent guère, et les petites couronnes sont des détails. De si bon aloi qu'elles puissent être, est-ce la faute du docteur Klee si elles sont un peu légères et partant à la merci des vents et de ceux qui les déchaînent?

Le sincère enthousiasme qu'il ressent pour son héros est cause qu'en

retraçant à grands traits son histoire, il était résolu d'avance à n'y rien trouver qui ne fût admirable. A la vérité, il s'est cru tenu en conscience de relever certaines actions douteuses, qui le chagrinaient ou l'offusquaient; mais il leur a fait grâce, il leur a appliqué le bénéfice des interprétations bénignes et complaisantes. Il a très peu de goût, par exemple, pour le *Kulturkampf*, attendu que le *Kulturkampf* a fait la joie des libres penseurs, des mécréans, des radicaux, de tous ceux qu'il regarde comme les ennemis de Dieu; mais il a consacré plusieurs pages à démontrer qu'en guerroyant contre Rome, M. de Bismarck nourrissait cependant à l'égard du saint-siège les dispositions les plus pacifiques, et qu'en faisant une œuvre agréable aux radicaux, il n'avait garde de faire cause commune avec eux, qu'il ne s'agit en tout cela que d'un malentendu fâcheux qui sera bientôt dissipé, que ce conflit passager tournera à l'avantage de la religion et de l'église, dont le chancelier de l'empire germanique est le chaud défenseur et le protecteur dévoué. Nous avouerons que, sur ce point, les explications de M. Klee nous ont paru obscures ou un peu louches, bien que d'habitude il écrive d'un style clair et net; nous avons pensé en les lisant au mot de lord Clarendon, qui, lors de la guerre de Crimée, disait à propos d'un général qu'on lui envoyait de Berlin pour lui expliquer la politique prussienne dans la question d'Orient : « On m'envoie de Berlin, pour m'expliquer une chose inexplicable, un monsieur qui ne sait pas ou ne veut pas s'expliquer. »

M. Klee reconnaît que sur deux autres points la conduite de M. de Bismarck a prêté le flanc à la critique, fourni matière à des objections ou à de fâcheux étonnemens. Les conservateurs pourraient lui reprocher d'avoir failli à sa mission en usant de trop de mansuétude, de trop de longanimité à l'égard du parlement et d'avoir conclu avec les nationaux libéraux des compromis attentatoires à sa dignité; ils pourraient lui reprocher aussi d'avoir introduit en Allemagne ce fléau, cette peste, qu'on appelle le suffrage universel; mais M. Klee a réponse à tout. En ce qui concerne le suffrage universel, il ne cherche pas à excuser ou à disculper M. de Bismarck, il le loue hautement du parti qu'il a pris, et la raison qu'il en donne est curieuse. Il déclare que tous les systèmes électoraux sont radicalement mauvais, attendu que le meilleur état social serait celui où il n'y aurait ni élections, ni électeurs, ni élus. N'est-il pas déplorable de laisser croire aux peuples qu'ils doivent confier le soin de leurs intérêts à des mandataires nommés par eux à cet effet, tandis que l'histoire nous enseigne que « la volonté nationale n'est vraiment représentée que par la couronne et par le glaive, par le roi et son armée? » Mais du moment qu'il faut en passer par là, le suffrage universel, bien qu'il soit un produit et une importation de la France révolutionnaire, est de tous les modes d'élections le moins dangereux, le plus inoffensif, le plus conservateur, le plus monarchique, pourvu qu'on

sache s'en servir, sans compter que le meilleur moyen d'imprimer fortement dans le cœur et dans la tête un peu dure de tous les Allemands la notion de l'unité de l'Allemagne était de les convier tous à élire un parlement impérial. Un jour ou l'autre, l'éducation de l'Allemagne étant faite, on pourra se passer du suffrage universel, sans qu'il soit question de le remplacer par rien. Ce jour viendra, cela est écrit, comme disait Homère, aux tablettes de Jupiter, mais il n'est pas encore venu, et il faut savoir attendre.

On ne peut professer plus d'aversion, plus de mépris que le docteur Klee pour les parlemens et le parlementarisme. Il estime que les assemblées électives ne sont qu'un bagage inutile et embarrassant, qu'il n'est jamais sorti rien de bon d'une délibération de députés, et que, si les peuples avaient le sens commun, ils demanderaient à être mis et tenus en tutelle. « On suppose assez souvent, disait Joseph de Maistre, que le mandataire seul peut être représentant; c'est une erreur. Tous les jours, dans les tribunaux, l'enfant, le fou et l'absent sont représentés par des hommes qui ne tiennent leur mandat que de la loi; or le peuple réunit éminemment ces trois qualités, car il est toujours enfant, toujours fou et toujours absent. » Voilà précisément ce que dit M. Klee, quoiqu'il ait moins de piquant dans le style; l'air est différent, la chanson est la même. Le roi Charles XII, comme on sait, ne regardait le sénat suédois que comme une troupe de domestiques, qui voulaient commander dans la maison en l'absence du maître; il leur écrivit que s'ils prétendaient gouverner, il leur enverrait une de ses bottes, dont ils auraient à prendre les avis et les ordres. Si M. de Bismarck avait imité les pratiques de Charles XII, s'il avait envoyé aux députés du *Reichstag* une de ses bottes à la hussarde, chargée de leur signifier ses ordres, M. Klee aurait sûrement glorifié ce procédé et cette botte; mais il n'ose blâmer le chancelier d'avoir adopté une méthode plus douce, car il est décidé à ne le blâmer de rien.

Sans doute il ne peut penser sans regret ni sans une secrète humiliation aux ménagemens excessifs que s'est imposés M. de Bismarck à l'égard des assemblées, aux explications bénévoles qu'il a consenti à leur donner, aux concessions qu'il a daigné leur faire, au bill d'indemnité qu'il demanda un jour à la chambre prussienne, abaissant ainsi la victoire devant la défaite; mais, à son avis, M. de Bismarck en usait ainsi moins par condescendance que par dessein. En faisant au parlement une part, si modeste qu'elle fût, dans la conduite des affaires, il a voulu le mettre à même de faire des fautes, l'obliger à se discréditer par ses mutineries et ses déraisons, le réduire à l'impuissance par une sorte de réduction à l'absurde. Il a obtenu gain de cause, il a prouvé à la Prusse et à l'Allemagne tout entière que si on laissait faire les assemblées, elles conduiraient fatalement l'état à sa perte. « Cette vaste

couche sociale qu'on appelle la classe moyenne cultivée a rompu à jamais avec le libéralisme courant et témoigné de sa conversion aux principes conservateurs par son désir de voir fortifier la puissance de l'état. Que sa guérison soit complète, on ne saurait encore l'affirmer, mais il est incontestable que sur un point du moins elle est en pleine convalescence. Grâce à la politique vigoureuse et monarchique du chancelier de l'empire, les aspirations parlementaires et démocratiques, raffinées ou grossières, ont trouvé à qui parler, et la classe moyenne a reconnu les dangers du parlementarisme, la nécessité d'un gouvernement fort et absolu autant que possible... Ce sont là les grands et heureux résultats de la politique intérieure de Bismarck; on ne pouvait nous rendre un service plus essentiel, et c'est grâce à lui seul que tous les états dont se compose l'empire allemand, désabusés l'un après l'autre des chimères de la liberté constitutionnelle, participent aux bienfaits d'une politique aussi libre que conservatrice. » M. Klee prévoit qu'avant peu les parlementaires eux-mêmes, abjurant leurs funestes erreurs, supplieront le chancelier de ne plus considérer le *Reichstag* que comme une chambre d'enregistrement et de leur retirer jusqu'au droit de remontrance. Alors sera accomplie la mission du grand médecin providentiel, qui rend l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles et qui pour leur bien ôte l'usage de la parole aux bavards. Qu'en pensent MM. Lasker et Richter? Il est à craindre qu'ils ne meurent dans l'impénitence finale; mais, longtemps avant de mourir, ils auront passé à l'état de phénomènes ou de bêtes curieuses, et quand ils se promèneront sous les *Linden*, les gamins de Berlin montreront du doigt le dernier des libéraux, le dernier des progressistes, mélancoliques représentans d'une espèce perdue. Peut-être y aura-t-il encore en ce temps-là beaucoup de socialistes et quelques régicides. Hélas! il n'est pas de bonheur complet, mais si on ne peut en finir d'un coup avec les monstres, c'est un bon commencement que de purger le monde de tous les ergoteurs.

« Le génie original de M. de Bismarck a jeté un audacieux défi à toutes les doctrines modernes, s'écrie le docteur Klee... Ce n'est pas par de vaines théories, c'est par ses actions qu'il a remis en honneur de vieilles et indestructibles vérités et délivré l'Allemagne de la superstition pédantesque qui lui faisait chercher le salut dans des idées nouvelles, importées de France ou d'Angleterre. Aussi avons-nous le droit de le proclamer le sauveur de l'humanité. Héros victorieux, il a converti presque tout le monde à ses idées créatrices, fondées sur de vieux principes depuis longtemps éprouvés, et il a fait la conquête de l'opinion publique. Les fruits de la réforme qu'il a opérée sont déjà manifestes, mais l'avenir seul en sentira tout le prix et glorifiera comme il le mérite ce dompteur de la révolution, ce destructeur des supersti-

tions modernes, ce champion des principes divins et éternels, qui furent dans tous les temps le palladium de l'humanité. Ce n'est pas seulement en Prusse ni dans les états Allemands, c'est bien au delà des frontières de l'Allemagne que se fait sentir son action pour donner une nouvelle vie aux idées antirévolutionnaires, et si la foi monarchique se ranime partout, à lui seul en revient le mérite. » Ainsi parle le docteur Klee; mais nous connaissons des conservateurs prussiens qui ne sont point de son avis; il est vrai que ce ne sont pas des mystiques, quoiqu'ils aient aussi peu de tendresse que lui pour les parlemens, pour les avocats et pour M. Lasker. Ils reconnaissent en M. de Bismarck un autoritaire convaincu et conséquent, ils ne le traitent point de génial, ils rendent pleine justice à la supériorité de son esprit et de son caractère. Il a dit lui-même un jour que la grande maladie de notre siècle était la peur des responsabilités; personne ne l'accusera de les craindre ni de les fuir; jamais homme n'a tant osé, tant pris sur lui, répondu de tant de choses sur son honneur, sur sa gloire et même sur sa tête, et c'est par là qu'il fait une si grande figure dans un temps où les petites considérations et les petits calculs, la complication des intérêts, les combinaisons parlementaires, les engagemens et les servitudes des partis, les intrigues de couloirs exercent sur les volontés une influence énervante qui explique cette disette d'hommes d'état dont se plaint l'Europe. Mais si les conservateurs dont nous parlons rendent hommage aux qualités maîtresses et souveraines de M. de Bismarck, ils lui reprochent d'être un homme sans doctrines, de n'avoir jamais eu que des principes de circonstance, d'avoir abusé des expédiens; ils se plaignent qu'il a détruit les vieux moyens de gouvernement et qu'il les a remplacés par d'autres qui ne sont qu'à son usage, qu'en donnant une constitution à l'Allemagne il a trop songé à ses convenances personnelles, que cette constitution est une machine dont il possède seul le secret et le maniement, que quand le mécanicien aura disparu, la machine ne marchera plus. — « Il s'est occupé de se rendre nécessaire, disent-ils; après lui le déluge, c'est-à-dire le parlementarisme! »

M. Klee s'est donné beaucoup de peine pour établir et justifier sa thèse, pour démontrer la vocation apostolique de M. de Bismarck, mais Voltaire a dit que les systèmes sont comme les rats qui peuvent passer par vingt petits trous et qui en trouvent enfin deux ou trois qui les arrêtent. Quelle que soit du reste la valeur de son argumentation, son livre est un signe des temps, et il est une réflexion qu'on ne peut s'empêcher de faire en le lisant. Alors que la France passait pour avoir un gouvernement réactionnaire et clérical, les journaux d'outre-Rhin répétaient à l'envi que M. de Bismarck était le chef naturel du libéralisme européen, et qu'il avait pour mission de défendre les idées modernes contre le Vatican, dont le cabinet de Versailles était l'allié et le suppôt. Au-

jourd'hui que la France est une république très républicaine, qu'on soupçonne d'incliner vers le radicalisme, M. Klee et nombre de journalistes allemands nous représentent le chancelier comme le champion du droit divin, comme un saint Georges ou un saint Michel destiné à percer de sa lance et à fouler sous ses pieds le dragon révolutionnaire. Il y a chez nos voisins un proverbe qui dit : « *Wess'Brod ich esse, dess'Lied ich singe,* qui me donne le pain, je chanterai sa chanson. » Les Allemands ont changé ce proverbe, et ils disent aujourd'hui : Celui qui m'a donné malgré lui cinq milliards et qui peut-être les regrette, je ne chanterai jamais sa chanson, et, quoi qu'il chante, je m'arrangerai pour lui prouver qu'il chante faux. Quand on a l'esprit processif, on a soin d'amasser de longue main des griefs et d'enrichir jour par jour ses dossiers.

Si quelques-uns de nos radicaux étaient assez naïfs pour s'imaginer qu'en engageant la France dans les voies hasardeuses du *Kulturkampf,* ils se gagneront les sympathies de M. de Bismarck, ils ne tarderont pas à se détromper. Assurément ils lui feront plaisir, mais ce plaisir ne sera accompagné d'aucune bienveillance. Ils encourageront le chancelier à faire au plus tôt sa paix avec le Vatican, et il y réussira peut-être, car, si la France se brouille avec Léon XIII, Léon XIII deviendra plus accommodant et plus souple dans ses négociations avec l'Allemagne. Le plaisir que ressentira M. de Bismarck sera pareil à celui qu'éprouva le grand Frédéric, quand il eut déchaîné la guerre en Europe et que, satisfait de ses conquêtes, pressé de retirer son épingle du jeu, il s'arrangea avec la cour de Vienne et laissa ses alliés sortir de ce mauvais pas comme ils pourraient. « J'ai donné le mal épidémique de la guerre à l'Europe, écrivait-il à Voltaire, comme une coquette donne certaines faveurs cuisantes à ses galans. J'en suis guéri heureusement, et je considère à présent comme les autres vont se tirer des remèdes par lesquels ils passent. » Si M. de Bismarck se réconciliait avec l'église et avec le parti du centre, il ne tiendrait qu'à lui de devenir conservateur à outrance. Il a su prendre des mesures énergiques pour empêcher la peste russe de franchir les frontières de l'Allemagne, et la peste russe n'est pas le genre de contagion que redoutent le plus les conservateurs mystiques. Le docteur Klee nous paraît avoir un goût prononcé pour les cordons sanitaires; le docteur Klee condamne comme dangereux et immoral tout ce qui vient de France, principes de 89 ou pièces de théâtre; le docteur Klee ne peut se consoler qu'on ait fini par jouer à Stettin *les Fourchambault,* et qu'un dramaturge français travaille à pervertir la bourgeoisie allemande en lui persuadant qu'un enfant naturel peut avoir des vertus. Il est juste d'ajouter qu'il n'en fait pas un *casus belli.*

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

Madame André, par M. Jean Richepin. — *Les Buveurs de poison*, par M. Louis Ulbach. *Le Troisième dessous*, par M. Jules Claretie.

« Prenez, disait un habile homme, une tempête, un songe, cinq ou six batailles, trois sacrifices, des jeux funèbres, une douzaine de dieux,... et remuez le tout jusqu'à ce que l'on voie mousser l'écume du grand style : » c'est Pope, je crois, qui donne quelque part cette recette pour brasser un poème épique, à moins encore que ce ne soit Jonathan Swift, en son savant traité sur *l'Art de couler bas en poésie*. Que ce soit Swift, ou Pope, ou peut-être un troisième, toujours est-il qu'en changeant quelques mots et rajeunissant quelques détails, comme qui dirait en mettant la tempête sous un crâne, on aurait la formule d'un assez bon nombre de nos romans contemporains. Et c'est là pourquoi sans doute, lorsqu'on vient de lire quelques douzaines de romans à la mode, — j'entends romans de haut goût, romans qui se vendent, comme dit M. Zola, — il n'est pas facile de résister à l'exemple du doyen de Saint-Patrick et d'éloigner de soi la tentation d'écrire un traité sur l'art de couler bas dans le roman. Le beau sujet, l'admirable matière, et comme il semble que les noms, que les titres en foule se multiplieraient sous la plume! Ou si l'on prenait la question plus sérieusement, de plus haut, de plus loin, et que, voulant sonder la profondeur du mal, on essayât de montrer d'abord ce que depuis cinquante ans il a fait de progrès, la triste, mais curieuse étude que l'on pourrait tracer de la dégradation des types dans le roman! La conception de l'amour, d'année presque en année s'abaissant, s'avilissant, se ravalant, et ces folles passions d'autrefois devenues dans notre temps une débauche de l'imagination d'abord, puis un bestial appétit des sens, un cas pathologique enfin; — les Indiana, les Valentine, les Fernande métamorphosées en Emma Bovary, la demi-paysanne, demi-bourgeoise d'Yonville transformée de-

puis en Germinie Lacerteux, et celle-ci descendant à son tour d'un degré dans la personne de Gervaise Coupeau; — le cadre cependant s'assortissant aux héroïnes, la résignation du lecteur promenée, des poétiques paysages que traçait le pinceau de George Sand, dans la boutique du pharmacien Homais, de ce capharnaüm de village dans les antichambres de la valetaille, et des antichambres et de la « crèmerie » dans les « garnis » du boulevard extérieur ou dans les « assommoirs » de barrière; — et la langue, elle aussi, devenant la complice de ces monstrueuses erreurs du goût contemporain, cette langue française, si claire, si limpide jadis et si pure, entraînant désormais dans son cours l'argot de tous les mauvais lieux qu'elle traverse, déshonorée, salie, boueuse, et de toutes les fanges sur lesquelles on l'a fait passer retenant et respirant l'insupportable odeur; — n'y aurait-il pas là, dans cette rapide histoire de la décadence et de la corruption d'un genre, un raccourci d'histoire de toute une grande révolution du goût, de la langue et des mœurs?

L'occasion serait tentante, et d'autant plus que, pour être juste, il conviendrait de reconnaître et de montrer qu'on a dépensé dans cet art de dégrader le roman plus de talent peut-être qu'il n'en eût fallu pour écrire des chefs-d'œuvre. On nous excusera d'y faillir. Les œuvres manqueraient cette année pour nous soutenir. Les maîtres du genre se reposent; ni M. Flaubert, ni M. de Goncourt, ni M. Zola, ne nous ont rien donné. Sans doute on nous a promis *les Frères Zemganno,* et Saint-Pétersbourg attend impatiemment *Nana*, mais enfin ni *Nana*, ni *les Frères Zemganno* n'ont paru. Et vraiment nous ne voudrions pas jouer le vilain tour à MM. Jean Richepin, Louis Ulbach et Jules Claretie d'étouffer leurs romans sous le poids de cette grosse question.

Faisons la part belle à M. Richepin. M. Richepin a du talent, du talent et de l'originalité. Je ne dirai pas qu'il soit encore quelqu'un, mais il est déjà lui. Poète, il ne s'est pas mis à la remorque de M. Leconte de Lisle ou de M. Sully Prudhomme; romancier, je constate qu'il ne s'est fait le caudataire de personne et qu'il n'a pas même demandé de lettre-préface à M. Zola : c'est beaucoup. En parlant du romancier, nous aurons des réserves à faire : commençons donc par louer le poète. Il y a deux ou trois ans, M. Richepin débuta par un volume de vers. Il y avait dans *la Chanson des gueux* (1) quelques petites drôleries, tout un dictionnaire de langue verte et des refrains *canaille;* c'en était assez pour qu'il se fît autour du nom de M. Richepin quelque bruit, voire un commencement de scandale. Tout cela d'ailleurs vivait, débordait de jeunesse et de fougue. M. Richepin trouvait le vin bon, les filles belles et la vie joyeuse. Mais il eût pu le dire sans tant de gros mots et sans

(1) *La Chanson des gueux,* 1 vol. in-18. G. Decaux.

tant se soucier d'enrichir le vocabulaire de la poésie du langage des halles. Du milieu cependant de ces pièces un peu tapageuses, comme *la Ballade du rôdeur des champs* ou *la Ballade du rôdeur de Paris,* quelques pièces se détachaient, comme *le Bouc aux enfans,* qui faisaient rêver de ces bas-reliefs que les bergers de Virgile sculptaient sur une coupe de hêtre pour leurs Amaryllis.

Sous bois, dans le pré vert dont il a brouté l'herbe,
Un grand bouc est couché, pacifique et superbe.
De ses cornes en pointe, aux nœuds superposés,
La base est forte et large et les bouts sont usés,
Car le combat jadis était son habitude.
Le poil, soyeux à l'œil, mais au toucher plus rude,
Noir tout le long du dos, blanc au ventre, à flots gris,
Couvre sans les cacher les deux flancs amaigris.
Et les genoux calleux et la jambe tortue,
La croupe en pente abrupte et l'échine pointue,
La barbe raide et blanche et les grands cils des yeux,
Et le nez long, font voir que ce bouc est très vieux.
Aussi, connaissant bien que la vieillesse est douce,
Deux petits mendians s'approchent, sur la mousse,
Du dormeur qui, l'œil clos, semble ne pas les voir.
Des cornes doucement ils touchent le bout noir.
Puis, bientôt enhardis et certains qu'il sommeille,
Ils lui tirent la barbe en riant. Lui, s'éveille,
Se dresse lentement sur ses jarrets noueux,
Et les regarde rire, et rit presque avec eux.
De feuilles et de fleurs ornant sa tête blanche,
Ils lui mettent un mors taillé dans une branche,
Et chassent devant eux à grands coups de rameau
Le vénérable chef des chèvres du hameau.
Avec les sarmens verts d'une vigne sauvage
Ils ajustent au mors des rênes de feuillage.
Puis, non contens, malgré les pointes de ses os,
Ils montent tous les deux à cheval sur son dos,
Et se tiennent aux poils, et de leurs jambes nues
Font sonner les talons sur ses côtes velues.
On entend dans le bois, de plus en plus lointains,
Les voix, les cris peureux, les rires argentins;
Et l'on voit, quand ils vont passer sous une branche,
Vers la tête du bouc leur tête qui se penche,
Tandis que sous leurs coups et sans presser son pas,
Lui va tout doucement pour qu'ils ne tombent pas.

Il ne manquerait à cette pièce que d'être un peu plus courte. Elle eût gagné beaucoup si M. Richepin avait eu l'art de la resserrer en dix-huit ou vingt vers. Mais c'est un art encore qui se perd que celui de resserrer la pensée, de peindre d'un trait, de dire en peu de mots beaucoup de choses. On préfère aujourd'hui l'art de dire avec beaucoup de mots très peu de choses. Nous aurions cité volontiers d'autres fragmens;

trois ou quatre pièces par exemple, tout inspirées de ce mépris du *bourgeois* qui ne messied pas à la jeunesse, d'une belle poésie, d'une langue vigoureuse et saine. Mais il n'est pas facile de citer M. Richepin.

Fort heureusement pour M. Richepin, le bourgeois est bon homme. Il pardonne beaucoup au talent. Aujourd'hui comme jadis, en pleine saison du naturalisme comme aux beaux jours du romantisme, il lui plaît assez d'être battu. On lui dit qu'il n'entend goutte aux choses d'art ni de poésie, il en rit et il achète. On le traite de haut en bas, comme un indigne de dénouer seulement les cordons de souliers du gueux, il s'épanouit la rate et il enlève l'édition. Rien de mieux, mais il faut savoir s'arrêter à propos. Autrement, par excès de haine d'une prétendue convention, il arrive que l'on tombe insensiblement soi-même dans l'artificiel et dans le convenu. C'est qu'à dire le vrai, s'il est permis au début, et surtout quand on écrit en vers, d'avoir contre la bêtise humaine de généreux accens d'indignation, il n'est permis ni de vivre longtemps ni de voir beaucoup sans trouver les excellentes, les honnêtes, les respectables raisons des choses dont on se moquait le plus, avec le plus de verve et d'amertume. Pour ne citer qu'un seul exemple, on passera volontiers cette strophe au poète, et vingt autres semblables :

— Ils disent, en se rengorgeant :
« Vous n'êtes pas de ma famille,
Sans-le-sou, voyez mon argent,
Tope, vous n'aurez pas ma fille. »

Mais on pardonnera moins aisément au romancier de n'avoir que des railleries pour cette vertu de l'épargne, si française, garantie de l'indépendance, sauvegarde de la dignité, et qui tant de fois déjà dans notre histoire nationale n'a pas été moins qu'un instrument de patriotisme et de liberté. M. Richepin n'aurait-il pas encore ouvert les yeux à cette évidence? On serait tenté de le croire quand on sort de lire *Madame André* (1). Sa prose ne vaut pas ses vers, son roman ne vaut pas sa *Chanson*.

Lorsqu'on veut donner au lecteur quelque idée d'un roman, d'ordinaire on commence par en débrouiller l'intrigue et l'on ne parle guère qu'en dernier lieu du style et de la manière de l'écrivain. Renversons une fois le procédé. Commençons par étudier ce genre de style. Il n'est pas nouveau, mais il est le genre de toute une jeune école où l'on apprend à écrire d'abord, et plus tard, ou jamais, à penser. Si l'on y fait des vers, ce n'est pas qu'en effet on ait quelque chose à chanter, c'est pour s'exercer au maniement des mots, des rimes et des rythmes, et si l'on écrit un roman, ce n'est pas que l'on ait rencontré sur sa route un

(1) *Madame André*, 1 vol. in-18. M. Dreyfous.

personnage de roman, c'est que l'on a de certaines façons de dire à placer et que l'on est maître d'un certain nombre de procédés dont on veut essayer l'effet. Que M. Richepin y prenne garde : en prose comme en vers, tel est le commencement de l'artifice, et c'est ainsi qu'à la longue, ayant débuté par faire de l'art, on finit par faire du métier. Le procédé coutumier de M. Richepin est l'abus de la métaphore. M. Richepin, pour imiter le style dont il se sert, est un *outrancier* de la synecdoche et un *paroxyste* de la catachrèse. « C'était, dira-t-il d'un de ses personnages, un merveilleux causeur... Le corps tout en gestes, il jouait ses conversations en cabriolant sur le tremplin des phrases. » Il tracera plus loin un portrait : « Sa femme, vieille fille à la figure enluminée de couperose, faisait penser à un cierge tombé dans de la confiture. » Ou bien encore, parlant d'un roman que son héros vient d'achever, il écrira : « Pour être sûr d'un placement immédiat dans les journaux, ces bouillons Duval du roman, Lucien aurait dû brasser une grosse ratatouille, tandis qu'il avait assaisonné un plat fin qui ne pouvait se servir que dans les revues, ces cabinets particuliers du journalisme. » Passons les figures outrées, les journalistes « embusqués dans les maquis de la petite presse, » laissons les gens de lettres qui « s'ouvrent le crâne pour arracher avec leurs doigts une idée de leur cerveau ; » n'essayons pas de pénétrer l'incompréhensible, ces femmes étranges « à la fois déesses et enfans, incarnations de la nature nimbées d'innocence comme de petites filles. » Évidemment il y a là deux choses : une grande habileté de main, et dans l'avenir, je l'espère, le don de trouver, de créer l'expression. Mais il faudrait, pour que ces qualités eussent vraiment leur prix, que la préoccupation de les produire ne fût pas, comme elle l'est dans *Madame André*, par trop évidente : il faudrait surtout que ce souci de l'effet et de l'image ne dictât pas au romancier des pages entières aussi complètement étrangères à son sujet qu'au bon goût. A la vérité, si l'on décrit une maladie, rien de plus naturel que de comparer à une bataille la lutte acharnée du médecin contre les approches de la mort. Je ne m'étonnerai donc pas que M. Richepin écrive : « On eût dit une bataille souterraine où la maladie poussait des mines que le docteur contre-minait. » Mais au moins que l'on s'arrête, que l'on ne continue pas, deux pages durant, la description, que l'on ne poursuive pas la métaphore impitoyablement et que l'on ne termine pas sur ces lignes bizarres : « On arrivait au soir de la bataille, quand la retraite se change en déroute, mais aussi quand la victoire se gagne par une charge de cavalerie. Le docteur commanda la charge et lança cette vieille garde des remèdes, les stimulans. La fièvre fut sabrée à coups de toniques, par les éthers, le xérès amontillado au quinquina, le musc, l'esprit de mindererus. En quarante-huit heures on emporta la position. » Des remèdes qui sont une charge de cavalerie, la cavalerie qui

devient de l'infanterie, la fièvre qui est sabrée, le malade qui est une position que l'on emporte, c'est le procédé romantique. Voici maintenant le procédé classique, le mauvais procédé classique, celui de Saint-Lambert et de l'abbé Delille. M. Richepin décrit une partie de baccarat. Ne croyez pas qu'il vous fasse grâce d'une carte : « Voici les rois pansus et barbus qui s'avancent, bus qui s'avancent, Alexandre, Charles et David, l'un portant son sceptre, l'autre sa harpe, l'autre son glaive, et le quatrième, César, ne portant rien comme dans la chanson de Marlborough. Et les femmes, fées visibles celles-ci. C'est la subtile Argine, les mains sous sa robe, pourquoi? Puis Rachel, face de poupée ; Judith la blonde... et la brune dame de pique... » Otez de là quelques plaisanteries vulgaires de parti pris ou quelques expressions brutales de propos délibéré, c'est du pur Delille ou du Pope. Cela est construit, voulu, calculé : rien n'y manque, ni les valets, ni « les piques brutaux, » ni les « cœurs saoûls, » ni les « carreaux féroces, » ni les « *dix* gras, ni les « *trois* maigres. » C'est la description de rhétorique dans la splendeur de sa naïveté, la description selon la formule, par énumération des parties, l'épithète accompagnant son substantif, et de ci, de là, par concession à l'esprit moderne, pour toute nouveauté, un placage d'expressions bizarres et de locutions tourmentées. M. Richepin serait digne d'écrire plus simplement et de comprendre cette leçon de Voltaire, que, quand on recherche si curieusement ses mots, on est toujours suspect de manquer d'idées.

Dans un cadre ainsi tracé, M. Richepin ne pouvait guère mettre, en guise de personnages et de caractères, que des abstractions de rhétorique. Au premier abord, comme il y a de l'originalité dans le détail et de la verve dans l'ensemble, on croirait que les personnages de M. Richepin parlent et agissent comme ils doivent agir, comme ils doivent parler. Ce serait une illusion. Ils parlent comme l'auteur a voulu les faire parler ; ils servent, selon l'expression de Diderot, de « sarbacanes » à M. Richepin. L'un, Aristide Fresson, n'est inventé que pour étaler en sa personne toute la triomphante sottise avec l'inconsciente férocité de l'égoïsme bourgeois. L'autre, Jacques Nargaud, n'est imaginé que pour soutenir, sous leur forme la plus paradoxale, d'étranges théories littéraires dont on craint par instans que M. Richepin ne soit homme à revendiquer la solidarité. Aussi sont-ils tout d'une pièce, droits et raides, sans articulations ni jointures. Ils jouent un rôle, ils ne vivent pas. Tout au plus le héros du roman est-il de chair et d'os, presque vivant et presque vrai. Lucien Ferdolle est un homme de lettres qui trouve l'inspiration dans l'amour, ou plutôt dans la collaboration d'une sorte de muse. Toute l'intrigue est là, dans cette ligne unique. On ne saurait trop louer M. Richepin de cette simplicité d'action, hardiment dégagée de toute complication d'épisodes. Mais à cette muse,

pourquoi donc avoir donné cette physionomie charnelle, pourquoi donc à ce poète cette sensualité débordante? On ne se l'explique guère, à moins que ce ne soit pour esquiver l'analyse et la psychologie de la situation. Puisqu'en effet Lucien Ferdolle n'a jamais rencontré l'inspiration que dans l'amour et puisque, selon la donnée du roman, il finit par trahir la maîtresse et la muse pour épouser bourgeoisement une beauté de Landry-la-Ville, il fallait nous le montrer perdant avec son amour ce qu'il appelait autrefois son talent. Là était le vrai sujet, et M. Richepin l'étrangle en quatre lignes. Il fallait nous le montrer dans son ménage de province essayant de se ressaisir, et, malgré les efforts de son désespoir, ne se retrouvant pas. Il fallait nous montrer au contraire Mme André... mais si je dis si bien ce qu'il fallait faire, M. Richepin va m'inviter à récrire le roman. Je n'y aurais nul goût : je n'en ai pas moins le sentiment très net que M. Richepin a passé très près d'une très belle situation sans la traiter, — qu'il avait cependant ce qu'il faut pour la traiter, y ayant dans *Madame André* des parties d'observation psychologique très fine et très déliée ; — qu'enfin, s'il a fait défaut cette fois à l'occasion, c'est surtout, c'est seulement peut-être, pour avoir pris son sujet par le dehors, moins préoccupé du fond que de la forme, et puisqu'on a tant fait que de mettre ce mauvais mot à la mode, moins en romancier qu'en « styliste. »

Un autre « styliste, » dans un genre différent, c'est M. Louis Ulbach, l'un des plus féconds, comme on sait, et d'ailleurs l'un des plus irritables de nos romanciers contemporains. Il faut donc traiter M. Ulbach avec toute sorte de précautions. Peut-être se souvient-on qu'il y a quelques mois, dans un journal ou dans une revue de Saint-Pétersbourg, M. Zola déclara que les meilleurs romans étaient les romans de M. Zola. Certes, ce n'était pas qu'il eût intérêt à le dire, ce n'était même pas qu'il y mît le moindre amour-propre, un grain de vanité seulement; non, mais *le Ventre de Paris, la Faute de l'abbé Mouret*, *une Page d'amour*, lui semblaient être les chefs-d'œuvre sans pair du roman contemporain, et, par pur amour de la vérité, comme il le croyait, il le disait. Ce fut un beau tapage parmi les romanciers. M. Louis Ulbach surtout prit la chose à cœur. On le vit, à trois ou quatre reprises, qui revenait à la charge, et chaque fois plus âpre et plus cruel. Il déclara solennellement que M. Zola « étouffait l'art dans la sanie de l'autopsie, » — ce qui est d'un style qui ne diffère du style de M. Zola, s'il en diffère, que par un peu de prétention; — il ajouta qu'il n'avait aucun goût pour « la littérature putride, » — ce qui lui fit beaucoup d'honneur ; et là-dessus il publia deux romans, *Noële* et *la Fée verte*, sous ce titre général, *les Buveurs de poison* (1).

(1) *Les Buveurs de poison*, 2 vol. in-18. Calmann Lévy.

Les Buveurs de poison, ce sont les buveurs d'absinthe. M. Louis Ulbach a sans doute voulu recommencer et refaire *l'Assommoir* à sa façon. C'est un poison que l'absinthe, un terrible poison, un poison dont on ne connaissait pas encore tous les effets. Quand les poètes boivent de l'absinthe, ils laissent leur génie au fond du verre. Quand les pères de famille boivent de l'absinthe, ils engendrent des enfans dont la *vitalité physique et morale ne parvient pas à déborder*. Quand les républicains boivent de l'absinthe, ils deviennent bonapartistes. Mais, pour que l'on sente bien ce qu'il y a dans ce dernier trait de spirituelle malice et d'agréable ironie, c'est ici qu'il faut placer une courte analyse des *Buveurs de poison*.

Le baron Pierre de Satillieux, né poète, a deux mères, une « maman de province, » la baronne de Satillieux, et une « maman parisienne, » la vicomtesse de Margeride. C'est la seconde qui « a créé l'intelligence, émancipé l'esprit, agrandi le cerveau » de Pierre de Satillieux. Je ne sais pas pourquoi ces deux mères m'ont rappelé tout à coup Thomas Diafoirus et ses complimens immortels. Pierre de Satillieux est un buveur d'absinthe. Vainement Mme de Margeride a-t-elle tenté de lui faire perdre une funeste habitude. Pierre ne l'écoute pas, Pierre badine avec l'absinthe. Mais un jour pourtant, ayant vu de ses yeux M. de Margeride tomber ivre-mort dans le propre salon de Mme de Margeride, il prend le train et va retrouver Mme de Satillieux, sa mère, au château des Fossés. Qui a bu boira, le proverbe le dit. Aussi Pierre de Satillieux recommence-t-il à boire. Entre temps, il devient très amoureux de Mlle Noële, sa cousine ; mais comme Noële, qui est une personne prudente, ne consent à l'épouser que s'il se corrige d'abord, un beau soir qu'il rentre ivre au château, ce baron, cet amant, ce poète, viole brutalement la jeune fille. Est-ce là par hasard ce que M. Ulbach appellerait de la « littérature idéaliste ? » Dégrisé, le baron reprend le train et revient à Paris. Rédacteur en chef d'un grand journal d'opposition, il essaie, par le retentissement de sa polémique et le charme de son style, d'arracher à Noële un mot, un signe de pardon. Noële ne pardonne pas, mais elle le rappelle ; elle est mère, elle est « sacrée par la maternité. » Passons au second volume. Je pense qu'ici je ne ferai pas mal de placer un portrait de Mme de Satillieux. « Elle pouvait se définir d'un mot : elle était Mme de Satillieux. » Mais ce serait trop peu dire. Elle avait donc « dans les yeux,... sur son front pur,... sur sa bouche aux plis arrêtés sans dureté,... dans sa taille souple, dans son buste élargi, dans toute sa personne enfin, cet achèvement de perfection sereine qui précise l'admiration en la tenant à distance de tout hommage frivole, de toute hypocrisie mondaine. La simplicité de la bonté, l'énergie de la franchise,... faisaient flotter autour d'elle une atmosphère limpide imprégnée d'une lumière diffuse, qu'on aspirait sans

en être ébloui. » Et le baron? le baron, lui, de plus en plus corrompu par l'absinthe, commençait à rêver de troquer sa réputation de journaliste, qui justement était usée, contre une ambassade ou contre un portefeuille. En attendant, il se laisse faire président du conseil d'administration de la *Banque des États*. Encore un pas, et tout présage qu'il va devenir ambassadeur. Il a quelques hésitations cependant, des semblans de scrupules. C'est la « fée verte, » la comtesse Gravina, qui lui portera le dernier coup, d'un regard « de ses grands yeux à la prunelle verte, qui avaient la profondeur des eaux dormantes au pied des rochers, de ces eaux qui ressemblent à un cristal d'émeraude. » Elle a, de plus, mis pour la circonstance une robe de soie d'un vert éclatant. Vous devinez l'ingénieux rapprochement : l'amour de cette « fée verte, » c'est encore, c'est toujours de l'absinthe. Le baron de Satillieux est conquis ; mais à peine croit-il tenir enfin l'ambassade convoitée que la *Banque des États* croule brutalement, et que ce n'est pas trop du sacrifice de toute sa fortune pour éviter une tache à son blason. Abdiquant alors tous ses rêves de gloire et de puissance, il va quitter Paris, quand, passant la revue de ses papiers, la tentation lui vient de boire un dernier verre d'absinthe. Justement la bouteille était dans son armoire. Il s'enivre une dernière fois, mais du milieu de son ivresse, brusquement saisi de honte et de dégoût de lui-même, il arme un pistolet, et là va se brûler la cervelle, quand sa femme entre tout à coup. Elle le supplie de vivre ; il la repousse avec violence, et le fils, pauvre aliéné que ce spectacle épouvante, saisissant le pistolet tombé des mains de son père, tire et le tue.

Voilà un vilain sujet, mais « il n'est pas de serpent ni de monstre odieux » que la rhétorique de M. Louis Ulbach ne sache enguirlander de fleurs. M. Ulbach a des façons de dire qui n'appartiennent qu'à lui. « Pierre de Satillieux avait environ vingt-cinq ans. De loin, il rayonnait de tout l'éclat de cette juvénilité qui va mûrir; de près, on pouvait le calomnier et supposer qu'il entrait dans la période diplomatique du rajeunissement par les chiffres, avant la phase définitive du rajeunissement par les cosmétiques. » Elle est encore de M. Ulbach, et digne d'être retenue, cette phrase : « Un médecin est le seul homme devant qui une jolie femme ose vieillir, pour qu'il la guérisse de cette infirmité des six mois que la plus prudente est obligée d'accepter tous les ans, » ou celle-ci encore : « L'esprit ne se manifeste pas toujours comme une lumière paisible, et quand il éclate en feu d'artifice, il aveugle souvent ceux qui le tirent, autant qu'il asphyxie, en les éblouissant, ceux qui le regardent. » Maintenant de telles façons de dire, qui ne sont en effet ni naturalistes, ni même naturelles, compensent-elles ce qu'il y a de vulgaire, sauvent-elles ce qu'il y a de brutal dans *les Buveurs de poison*? Je ne le pense pas, car vraiment le

naturalisme aurait la partie trop belle, si « l'idéalisme » en littérature se réduisait à l'art de dire avec une infinité de métaphores ce qu'on pourrait dire, non pas aussi bien, mais beaucoup mieux, en quatre mots. Je crois en avoir dit assez pour donner aux lecteurs le désir de connaître *les Buveurs de poison.*

J'ai tant parlé du style de M. Ulbach et du style de M. Richepin, qu'il ne me reste plus de place pour parler du style de M. Claretie. Reconnaissons d'ailleurs que *le Troisième dessous* (1) est un roman facile, intéressant à lire, quelqu'un même a dit : « captivant, » en tout cas, fort habilement fait et mené par un homme qui n'ignore aucune des rubriques du métier. Ce n'est pas M. Claretie qui laisserait quelque chose à l'aventure de l'inspiration, et si vous voyez dès le début du roman l'un de ses personnages prendre une leçon d'escrime, ne doutez pas qu'aux approches du dénoûment ledit personnage ait un duel. A quoi tient-il cependant que, malgré toutes les habiletés et toutes les préparations, l'intrigue flotte, qu'elle marche sans se nouer, et que sans se dénouer elle finisse par finir? Je ne sais, mais la chose est certaine, comme il est certain aussi qu'il n'y a rien dans ce *Troisième dessous*, et que pourtant il y a de tout.

Le comédien Roquevert ayant épousé Mlle Geneviève Pesquidoux, un fils leur est né. Ce fils, qui se nomme Henri, s'éprend d'une affection fraternelle pour Mlle Hélène Gervais, élève du Conservatoire. Sur quoi, le vieux Roquevert étant près de mourir, il se découvre qu'Hélène Gervais est la fille de Geneviève Pesquidoux. Ainsi c'était la voix du sang qui parlait chez Henri. Alors le vieux Roquevert meurt, Hélène Gervais meurt, et l'on ne sait ce que deviennent Henri Roquevert et Geneviève Pesquidoux. Voilà, — comme dit un personnage du *Troisième dessous.* Mais ce qu'on ne saurait dire aussi brièvement, c'est ce que M. Claretie a jeté d'incidens au travers de cette intrigue, et dans ce cadre, un peu pauvre, ce qu'il a fait mouvoir de personnages. J'ai compté un enterrement, une noce, trois agonies, un duel, une représentation extraordinaire au théâtre des Batignolles, plusieurs représentations ordinaires au *Théâtre du boulevard*, une représentation de café-concert, une répétition générale, une première, un concours au Conservatoire, des scènes d'intérieur, quelques scènes de violences, une scène de folie; mais je n'ai pas tout compté. En outre, j'ai rencontré, chemin faisant, plusieurs comédiennes, plusieurs comédiens, quelques peintres, un sculpteur, un directeur de théâtre, un auteur dramatique, une fille qui dupe son amant, une femme qui trompe son mari, que sais-je encore? Deux ecclésiastiques et un membre de l'Institut. Le membre de l'Institut pré-

(1) *Le Troisième dessous*, 1 vol. in-18. Dentu.

pare une traduction des « *deux Oupachinads des Vêdas.* » Sa partie, c'est « de demander aux livres sacrés de l'Orient des enseignemens pour l'avenir. » Le sens de cette plaisanterie m'échappe. Il va sans dire que ce membre de l'Institut donne à sa fille la plus maladroite et la plus déplorable éducation. Mais par un contraste heureux il y a « maman Gervais, » brunisseuse sur porcelaine, qui donne à son « artiste, » Hélène Gervais, élève du Conservatoire, toutes les vertus de la femme.

A ce propos, une question qui vaut la peine au moins d'être posée, c'est ce qu'on pourrait appeler la question du faux et du vrai naturalisme.

Voilà des romanciers dont l'unique ambition se réduit à reproduire la nature. Ils n'écrivent ni surtout ne composent; ils déchirent, bon an mal an, une page du livre de la vie. Par malheur il se trouve que ce prétendu naturalisme n'est partout chez eux qu'en étalage. Regardez-y d'un peu près : rien n'est là vraiment observé, rien n'est étudié, ni pénétré dans son fond. Il n'y a de « vu » que le décor, un décor de théâtre avec des accessoires de carton. Quant aux personnages, de leur condition ou plutôt de leur emploi, l'étiquette, et quelquefois le vêtement, en vérité voilà tout ce qu'ils ont. Le sujet serait infini, si nous voulions rassembler ici tout ce que le roman contemporain nous offrirait en ce genre de mémorables exemples. Contentons-nous de demander à M. Claretie la description d'une « *combustion spontanée.* » C'est une application de la science au roman. Aussi bien depuis que *l'Assommoir* s'est dénoué par le *delirium tremens* du zingueur Coupeau, c'est une loi qu'il ne saurait plus y avoir de roman sans un peu de pathologie. M. Richepin avait choisi la fièvre typhoïde. On pouvait déjà relever dans sa description quelques indications d'une thérapeutique étrange, des toniques ou des stimulans fort étonnés d'être appelés à « sabrer » une fièvre et des antispasmodiques tout surpris d'être invoqués comme des stimulans. M. Claretie, lui, a voulu faire plus fort que M. Zola, il a choisi la combustion spontanée.

Le comédien Monnerol fumait sa pipe « dans l'amollissement flasque d'une espèce de sieste habituelle. » Il y avait du tabac dans sa pipe, du tabac « acheté tout à l'heure, boulevard de Sébastopol, chez une grosse marchande courtisée. » Tout à coup le malheureux poussa un cri rauque. « Sa main fumait comme un objet qui se consume. Une espèce de vapeur chaude semblait sortir des pores, lentement, et bientôt, avec une terreur qui lui fit dresser les cheveux sur le crâne, Monnerol vit des flammes, — oui, là, une flamme bleue pareille aux languettes du punch qui brûle... une odeur de soufre montait. » Pourquoi une odeur de soufre? pourquoi quelques lignes plus bas une auréole sulfureuse? puisqu'il s'agit « d'alcoolisme » et de « combustion spontanée. » Passons. Et maintenant « de ses bras, de son cou, de ses joues, avec une

douleur de damné, il sentait couler comme une graisse chaude... L'ignition s'infiltrait dans chaque fibre. Et de ce tas de chair et de haillons en feu, des cris de bête fauve enfumée, des appels d'égorgé sortaient du milieu d'une flamme lente, bleuâtre et sinistre. » On pense bien que Monnerol en mourut, et le lendemain, quand on pénétra dans sa chambre, « on ramassa dans la fétidité de cette chambre des parties d'être humain à demi torréfiées, une sorte de charbon léger dans une suie pénétrante, jaunâtre, avec des portions de crâne et des débris de vertèbres, comme après des siècles on en trouvait dans la cendre refroidie et graisseuse coulant des bûchers de Madrid dans la terre du *Quemadero* de la Cruz. » Le médecin prononça là-dessus des mots bizarres. « État idio-électrique, » dit-il en hochant la tête, et vraiment il y avait de quoi; « développement de gaz inflammatoire, » il voulait sans doute prononcer « inflammable, » et il ajouta : « Je soumettrai le cas à mes confrères qui nient la chose. »

Certes, on conçoit qu'un romancier, quand il approche du dénoûment et qu'il veut à tout prix se débarrasser d'un personnage qui le gêne, le fasse disparaître, et disparaître comme il lui plaît. Qu'il le noie donc, ou qu'il le pende, ou qu'il l'assomme, ou même qu'il le fasse devenir fou; mais s'il appelle à son secours le « delirium tremens » ou la « combustion spontanée, » qu'il s'épargne du moins la peine de les décrire, car c'est ici la revanche de la science, ou pour mieux dire des spécialistes. Prendre des renseignemens dans un dictionnaire de médecine ou dans un traité de chimie, rien de plus simple, en vérité. Copier des pages entières d'un dictionnaire d'histoire ou d'une encyclopédie des arts et métiers, rien qui semble au premier abord plus facile. Mais ni les dictionnaires, ni les encyclopédies ne peuvent être pratiqués utilement par tout le monde. Tout répertoire est un grimoire : il faut être initié pour le lire seulement, il faut être déjà passé maître pour le comprendre. Autrement il ne vaudrait guère la peine d'étudier. Et ce serait véritablement une duperie que la science s'il suffisait à l'auteur du *Troisième dessous* ou de *l'Assommoir* d'ouvrir leur dictionnaire pour en savoir autant que le physiologiste dont la vie s'est consumée dans le travail pénible et malsain du laboratoire, ou que le médecin dont l'expérience, après cinquante ans d'observation au lit du malade, hésite encore et n'ose pas conclure. A chacun son métier. Là est le point faible d'une esthétique naturaliste. Le romancier qui fera profession de parler science ou médecine sera toujours aisément surpris en flagrant délit d'erreur par le médecin ou le savant. Je ne crois même pas m'avancer beaucoup en affirmant *a priori* que le moindre zingueur ou le moindre forgeron trouverait plus d'une erreur dans le livre de M. Zola. Et c'est là justement pourquoi, quand cette fièvre de naturalisme sera tombée, de

beaux jours encore sont réservés à l'art idéaliste. On l'a trop oublié : dans nos sociétés démocratiques, où le travail est la loi commune, chacun de nous n'engage dans le métier qui le fait vivre qu'une partie de soi-même. Il y a deux hommes en nous : celui qui peine, courbé sur le travail quotidien, déformé par la fatigue, rapetissé par le métier, et celui qui dans le labeur de chaque jour ne cherche qu'un moyen d'assurer la sécurité de ses loisirs et la liberté de son rêve. Le premier c'est l'homme extérieur : nous l'appelons ouvrier quand il porte une blouse, nous l'appelons bourgeois quand il porte une redingote, nous l'appelons militaire ou magistrat quand il porte un uniforme. Mais le second c'est l'homme vrai, le seul qui vaille la peine d'être connu : c'est lui qu'il faut atteindre dans son for intérieur, et l'œuvre d'art est à ce prix. Ce n'est pas le vêtement qui fait l'homme, et le naturalisme s'arrête au vêtement. Je suis tombé l'autre jour sur un curieux passage de Voltaire. Il vient de marier l'une de ses nièces et il écrit à son ami Thieriot : Je suppose que vous n'aurez pas daigné assister à cette noce bourgeoise ; « assemblée de parens, quolibets de noce, plates plaisanteries, contes lubriques qui font rougir la mariée et pincer les lèvres aux bégueules, grands bruits, propos interrompus, grande et mauvaise chère, ricanemens sans avoir envie de rire, lourds baisers donnés lourdement, petites filles regardant tout du coin de l'œil... Voilà les noces de la rue des Deux-Boules, et la rue des Deux-Boules est partout. » Non, sans doute, il ne vaut pas la peine de se déranger pour aller prendre sa part d'une noce de la rue des Deux-Boules. Quelle est donc enfin cette rage de promener le lecteur à travers les petitesses, les vulgarités, les laideurs de l'existence quotidienne? Et ne serait-ce pas qu'une fois maître du procédé, tout le monde peut observer et décrire la rue des Deux-Boules? On disait autrefois que l'intelligence nous a été donnée pour connaître ce qu'il y a de plus vrai, comme l'amour pour aimer ce qu'il y a de meilleur ; mais il est en effet plus facile d'aimer sans discernement et de connaître sans choix.

Finissons ce discours par où nous l'avons commencé : beaucoup d'habileté de main, c'est-à-dire l'art devenu véritablement un métier ; la sensation mise partout à la place de la pensée, c'est-à-dire l'observation réduite à ce que le premier venu, s'il a seulement des yeux, peut apercevoir ; l'imagination s'arrêtant avec une complaisance infinie sur la misère, la bassesse et la laideur humaines, c'est-à-dire la vie tout entière ramenée à une succession de besoins honteux : tels sont les quelques points que l'on pourrait toucher dans un premier chapitre sur l'art de couler bas dans le roman. Il est malheurensement vraisemblable que nous n'attendrons pas longtemps l'occasion d'esquisser le second.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1879.

Il faudrait cependant bien savoir où l'on va, ce qu'on veut, ce qu'on entend décidément faire de ce régime nouveau qu'on a sans doute l'intention d'organiser pour la durée et auquel on prépare d'inévitables mécomptes, peut-être d'irréparables échecs.

Depuis que la république est affranchie ou censée affranchie par la transformation de tous les pouvoirs, depuis deux mois bien comptés, que se passe-t-il? Le spectacle est certainement étrange et aussi inquiétant qu'étrange. Il y a partout des velléités, des impatiences de domination, des représailles, des infatuations, des défis, des confusions, il y a l'étourdissement, peut-être l'embarras du succès, il n'y a pas de politique. Il n'y a pas, entendons-nous, une vraie politique, précisée avec autorité par un gouvernement libre dans sa pensée et dans son action, soutenue avec suite par une majorité parlementaire coordonnée et définie, inspirée d'un sentiment impartial et supérieur des grandes réalités nationales. Voilà ce qu'il n'y a pas! — C'était, objectera-t-on, un premier trouble inséparable de tels changemens, d'une transition si grave. Il fallait bien entrer en possession, s'établir dans l'ordre nouveau, s'assurer les fruits de la victoire et surtout liquider le passé. C'est possible. Il aurait fallu aussi apparemment, et ce n'était point impossible, éviter de se perdre dans cette liquidation, dans des diversions inutilement agitatrices, s'abstenir de multiplier les occasions de crises, les difficultés autour d'un gouvernement inauguré de la veille, préférer les affaires aux excitations vaines et périlleuses. La vérité est que depuis deux mois rien n'a été fait d'une manière sérieuse pour les plus pressans intérêts du pays, et qu'à l'heure où nous sommes, après huit ou dix semaines, à la veille des vacances de Pâques, on songe à peine à se

mettre à l'œuvre sous l'aiguillon de M. le ministre des travaux publics qui tient à ses grands projets. La vérité est que depuis ces deux mois nous vivons dans une atmosphère absolument factice et que de toutes ces questions qui se sont succédé, qui s'agitent encore, qui résument la politique du moment et qui en sont l'embarras, il n'en est pas une qui n'eût pu être évitée; il n'y en a pas une seule qui ait répondu à un mouvement d'opinion, à une nécessité évidente, qui n'ait été l'artifice violent ou captieux de l'esprit de parti impatient de bruit et d'agitation.

On a eu d'abord l'amnistie, et assurément cette question de l'amnistie, qui est devenue un moment un embarras, n'avait rien de nécessaire. Elle ne s'imposait pas, elle ne passionnait pas le pays qui, malgré toutes les excitations, est resté jusqu'au bout assez froid. La majorité des chambres se serait peut-être bien passée d'avoir à la discuter, et le gouvernement, même le gouvernement nouveau, se serait passé, lui aussi, d'avoir à la résoudre. Le nouveau gouvernement, laissé à sa seule inspiration, se serait probablement contenté du premier projet qui avait été préparé par M. Dufaure, qui, en étendant libéralement les grâces, suffisait à faire la part de l'humanité sans désarmer la justice sociale. N'importe, il a fallu, sous la pression artificielle des partis, aller au delà au risque d'une crise où le ministère aurait pu succomber, et de débats passionnés qui à coup sûr ne répondaient ni à un vœu de l'opinion ni à un intérêt national. — On a eu ensuite la proposition de mise en accusation des ministres du 16 mai, et, s'il y avait ici dans les chambres le ressentiment, le souvenir amer d'une période de lutte violente, on peut dire que deux années écoulées, les votes successifs du pays, la transformation de tous les pouvoirs avaient tranché la question. C'était là le seul jugement possible. Le reste n'était plus qu'une représaille rétrospective compromettante pour la paix publique, pour la position du nouveau gouvernement devant l'Europe. — On a aujourd'hui enfin le retour du parlement à Paris qui nécessite avant tout une révision d'un article de la constitution par les deux chambres réunies en congrès. C'est une étape nouvelle dans cette carrière où s'épuisent tous les pouvoirs. La chambre des députés s'est déjà prononcée pour la révision de la constitution et pour le retour à Paris. Le sénat ne s'est point décidé jusqu'ici, il ne se décidera officiellement que demain par son vote; mais il s'est prononcé jusqu'à un certain point contre la rentrée par la majorité d'une de ses commissions, par un rapport ingénieux de M. Laboulaye. Voilà encore une question de l'ordre le plus délicat, qui prend une gravité inattendue et qu'on aurait pu peut-être s'épargner.

Assurément à un point de vue supérieur, cette rentrée des chambres à Paris, qui est redevenue un objet de discussions passionnées, presque une occasion de conflit, est toujours désirable. Si elle s'était accomplie

il y a quelques années au lendemain d'une victoire sociale, dans la plénitude de l'autorité et de la force d'une assemblée souveraine, elle aurait eu la valeur d'un grand acte politique, elle aurait sans nul doute frappé et rallié l'opinion; elle aurait peut-être détourné des malentendus, permis dès lors de trancher des questions redoutables et de créer des conditions sérieuses de sécurité parlementaire. Aujourd'hui, depuis longtemps, les événemens ont pris un autre cours. La dernière assemblée, puis les chambres nouvelles sont restées à Versailles; Paris est resté Paris avec ses splendeurs et ses séductions, avec sa prééminence inaliénable de capitale française. On a pris son parti de ce dualisme un peu bizarre, des voyages parlementaires dont on a commencé par se moquer, auxquels on a fini par s'accoutumer. Pour bien des esprits, la vraie raison de ne pas se hâter de quitter Versailles aujourd'hui, c'est qu'on y est, c'est que l'expérience date déjà de huit années bien comptées, c'est que, s'il y a des inconvéniens, il y a aussi des avantages, qui ont été surtout ressentis aux heures de crises; c'est qu'enfin, quelles que soient les obligations de la résidence officielle, il se forme par l'usage, par une interprétation un peu libre de la constitution, un certain état pratique qui permet au président de la république, aux ministres, de rester à Paris, et qui est peut-être le meilleur moyen d'arriver par degrés à la solution complète. Où était la nécessité de troubler prématurément ce travail de retour progressif, de chercher à brusquer la solution par un emportement de parti sans s'être concerté d'avance avec le sénat? On a bien réussi! on a peut-être compromis une question des plus graves en la précipitant, en la dénaturant par les exagérations et les déclamations, en ravivant les antagonismes. Le résultat est cette situation confuse et faussée où les conflits renaissent, où tous les dénoûmens peuvent être redoutables. Si les chambres restent maintenant à Versailles par le vote du sénat, cette résolution ressemblera à un acte de défiance à l'égard de Paris; si la révision constitutionnelle est votée, si le parlement rentre à Paris, ce sera considéré comme une résipiscence du sénat cédant aux pressions des partis. Que sera-t-il décidé demain? Le gouvernement serait, dit-on, disposé à demander un ajournement, sans doute pour se donner le temps de trouver, de négocier une transaction; mais ce ne serait qu'un ajournement, et c'est ainsi que notre politique se crée à elle-même, se laisse imposer des difficultés qui auraient pu être évitées, qui au début sont inutiles ou prématurées et qui finissent bientôt par s'envenimer, par devenir dangereuses.

Comme si cette situation n'était pas assez compliquée cependant, comme s'il n'y avait pas assez de difficultés dans cette ère nouvelle qui semblerait avoir pour objet l'apaisement de la France, M. le ministre de l'instruction publique vient à son tour de prendre l'initiative de questions bien autrement graves que l'amnistie ou le retour à Paris. M. Jules

Ferry, nouveau venu au pouvoir, est visiblement impatient de se signaler; il tient à montrer son activité, et il laisse aussi se déployer autour de lui toute sorte d'activités qui se manifestent parfois sous des formes étranges. La régénération est à l'ordre du jour au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts! Ce qui est certain c'est que M. Jules Ferry, entrant dans son rôle avec l'intrépidité d'un homme qui ne connaît point d'obstacles, se hâte de porter du premier coup aux chambres plusieurs projets dont l'un est décoré par un singulier euphémisme du titre de « loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. » Il y a dans ce projet deux choses : il y a la restitution à l'état de la collation des grades, qui n'a rien d'imprévu, et il y a un ensemble de dispositions dont l'unique effet peut être de rendre toute liberté illusoire. Il y a particulièrement, à propos de l'enseignement supérieur, cet article 7 qui dit en propres termes : « Nul n'est admis à participer à l'enseignement public ou libre, ni à diriger un établissement d'enseignement *de quelque ordre que ce soit*, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. » Ceci commence à devenir clair.

Lorsque M. Jules Ferry revendique pour l'état le droit de conférer les grades qui ouvrent les carrières publiques, il ne fait rien de nouveau, rien d'extraordinaire; il ne propose que ce qu'avait proposé avant lui M. Waddington dans son passage au ministère de l'instruction publique, ce que M. Bardoux proposait plus récemment. M. Jules Ferry, comme ses prédécesseurs, veut remettre l'état en possession d'une prérogative dont il n'aurait pas dû être dépouillé, rien de mieux. Cette collation des grades est un droit de l'état, et si les auteurs de la loi de 1875 qui a fondé la liberté de l'enseignement supérieur avaient eu plus de prévoyance, ils auraient respecté ce droit : ils auraient enlevé d'avance tout prétexte aux atteintes dont leur œuvre est aujourd'hui menacée. S'il ne s'agissait que de la collation des grades, la cause serait déjà gagnée; mais M. Jules Ferry ne s'en tient plus à la réforme simple et équitable que M. Waddington et M. Bardoux avaient proposée; il va plus loin, et il est même fort clair que dans sa pensée la collation des grades n'est que la moindre des choses, que la partie essentielle de la loi nouvelle est l'article qui interdit l'enseignement *de quelque ordre que ce soit* aux membres des « congrégations religieuses non autorisées. » En d'autres termes, c'est une entreprise préméditée, combinée contre l'intervention des influences religieuses dans l'éducation publique, une tentative déclarée de réaction contre l'ensemble des lois qui depuis trente ans ont fondé la liberté de l'enseignement en France. M. Jules Ferry ouvre le feu, et il est si pressé qu'il ne se donne même pas le temps de mettre un peu d'ordre dans la campagne qu'il entreprend. Il propose une loi sur l'enseignement supérieur, et dans cette loi il introduit d'une manière presque subreptice un article qui du

même coup irait atteindre, abréger presque complètement la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement secondaire. Il brouille tout, il confond tout! M. Jules Ferry est en vérité fort impatient de précipiter le gouvernement et la république dans une guerre dont il n'a peut-être calculé ni la gravité, ni la durée, ni les conséquences, et où il est certain de rencontrer dès les premiers pas les résistances non-seulement des représentans de l'église, mais de tous les esprits sincèrement libéraux.

Qu'on y prenne bien garde : ce n'est pas une question de privilège d'église, de prérogative ecclésiastique, non, ce n'est pas, comme on le dit, une question de cléricalisme; ce qu'il y a d'important et de grave, c'est le droit commun mis en cause, c'est la liberté atteinte dans une classe déterminée, dans des religieux parce qu'ils sont des religieux. Voilà la vérité et voilà le danger de cette guerre étourdiment déclarée! C'est un moyen commode sans doute de se faire une érudition de circonstance, d'invoquer les édits de l'ancienne monarchie, les décrets de l'empire, les ordonnances de 1828 et de répéter sans cesse : Nous ne faisons que ce que tous les gouvernemens ont fait, il ne s'agit que des congrégations, et encore des « congrégations non autorisées. » Est-ce que ce n'est pas là commettre la plus étrange confusion de toutes les idées, de toutes les époques, des conditions propres aux régimes les plus opposés? Est-ce que ce n'est pas méconnaître la puissance bienfaisante et libérale de cette révolution dont on invoque le nom? Eh! certainement l'ancienne monarchie avait ses règles et ses traditions; elle avait la police des communautés religieuses, elle se réservait le droit de les autoriser ou de ne pas les tolérer, et la raison en est bien simple : c'est que les communautés avaient une existence privilégiée, une personnalité civile; elles avaient des droits, des immunités, des statuts, et l'autorisation de la puissance publique impliquait de la part de l'état l'obligation de maintenir, de défendre ces statuts, ces privilèges. L'état faisait respecter les lois de l'église, même les vœux, il était tout simple qu'il mesurât ses obligations. Même à cette époque des ordonnances de 1828 qu'on invoque, sous cette restauration qui était pourtant déjà dans des conditions si différentes, il y avait encore une religion d'état, l'Université était un monopole légué par l'empire, l'état était le gardien du monopole de l'Université, il pouvait prononcer des exclusions, exiger des déclarations de conformité.

Aujourd'hui tout a changé. La société entière s'est transformée sous l'influence de la révolution. Le droit public s'est renouvelé et il est inscrit dans une série de constitutions. Les monopoles et les privilèges ont disparu; la loi commune existe désormais pour tous, même pour des religieux, et c'est par une sorte de fiction qu'on est réduit à donner un corps saisissable à une communauté religieuse pour lui dire : Ceux qui vous appartiennent n'auront pas le droit d'enseigner. Pourrait-on

dire, quoique cela semble bien simple, ce qu'on entend aujourd'hui par des « congrégations non autorisées? » Ce sont des congrégations qu'on ne connaît pas, qu'on ne connaît, selon un mot déjà ancien de M. Jules Simon, « ni pour les protéger ni pour les gêner, » et sur lesquelles on n'a aucun droit exceptionnel, précisément parce qu'elles n'ont aucune existence exceptionnelle. Elles n'ont pas une personnalité civile, elles n'ont ni exemptions ni immunités d'aucune sorte; elles suivent temporellement la condition de tout le monde, elles participent aux charges publiques et aux obligations de tout le monde. Pour elles, le droit privilégié de corporation s'est évanoui; il ne reste que des citoyens réfugiés dans l'inviolabilité du domicile, réunis pour prier ensemble, pour pratiquer ensemble des œuvres de bienfaisance et d'instruction. C'est à ce titre, à ce seul titre qu'ils existent, qu'ils peuvent pratiquer l'enseignement, et lorsque dans les premiers temps de la loi de 1850 des communautés se sont présentées pour ouvrir avec une qualité collective des maisons d'éducation, elles n'ont pas été admises. Le conseil supérieur de l'instruction publique en a décidé ainsi plus d'une fois, si nous nous souvenons bien. Cela est arrivé aux jésuites eux-mêmes. Le droit personnel seul subsiste, seul il est reconnu par le pouvoir civil chez ceux qui portent un habit religieux aussi bien que chez les autres.

Les membres des congrégations religieuses sont aux yeux de l'état des citoyens comme les autres citoyens, rien de plus, rien de moins. S'ils manquent aux lois, s'ils se dérobent aux obligations publiques, s'ils n'ont pas la qualité de Français là où cette qualité est nécessaire, qu'on les réprime par les moyens légaux, rien de plus régulier et de plus simple. S'ils respectent les lois, s'ils sont les plus paisibles des hommes, s'ils observent les règles tracées par l'état lui-même dans l'instruction publique, telle qu'elle a été organisée depuis longtemps, sous quel prétexte leur interdirait-on ce qui est permis à tout le monde? Ce serait donc l'esprit qu'on poursuivrait en eux, et c'est pour une suspicion de tendance qu'on priverait de simples citoyens de ce droit d'enseigner qui est un droit civique, que les tribunaux correctionnels eux-mêmes ne peuvent pas enlever selon la loi pénale, qui ne peut être perdu qu'à la suite d'une condamnation criminelle! Et de plus, ce n'est pas le droit des professeurs libres qui est seulement atteint. Ces professeurs ont ouvert des maisons d'éducation à l'abri des lois qui datent déjà de trente ans; ils comptent aujourd'hui plus de 20,000 élèves qui leur ont été confiés par le choix délibéré des familles. Ces familles, qui appartiennent certainement à toutes les opinions, même à l'opinion républicaine, ont raison ou elles ont tort, elles agissent dans le sentiment de leur indépendance. C'est donc le droit des familles qui est frappé comme le droit des professeurs, et en outre c'est l'enseignement général tout entier qui est atteint par cette suppression soudaine d'établisse-

mens ouverts à une si nombreuse jeunesse. Ce serait une étrange manière d'entendre le progrès! Avant d'aller plus loin et de suivre le pétulant ministre qui se charge de régénérer l'instruction publique, qu'on réfléchisse un peu plus mûrement; qu'on craigne de donner trop raison à M. de Falloux, qui vient d'écrire une étude si vive, si intéressante sur l'*Évêque d'Orléans* et qui disait un jour : « Tout ce qu'on donne à la république on ne le donne pas à la liberté, et tout ce qu'on donne au gouvernement on ne le donne pas à l'autorité. » C'est là justement la question qui s'agite dans ces projets assez mal conçus où s'essaie un dangereux esprit d'exclusion.

De toute façon, il est certain qu'il faut choisir. Si l'on veut revenir aux monopoles, à la direction administrative des esprits, à l'exclusion des dissidens, aux conditions d'un enseignement officiel dans l'intérêt d'un parti, d'une philosophie ou d'une secte, il faut le dire. On peut recourir à ces décrets de l'empire que Berryer appelait « une source impure » en défendant précisément un jour devant la justice M. Jules Ferry lui-même contre l'application d'un de ces décrets. On peut aller fouiller toutes les époques pour y puiser des restrictions et des prohibitions; mais alors on n'aura pas le droit d'inscrire ce mot de liberté sur les projets qu'on présentera. Ce sera édifiant. M. le ministre de l'instruction publique aura la satisfaction de mener la campagne entre le prince Napoléon, grand défenseur du pouvoir civil contre l'église comme on sait, et le conseil municipal de Paris, qui fait la guerre aux frères, ou le conseil municipal de Lyon, qui supprime le bois pendant l'hiver aux enfans des écoles chrétiennes. — Si, s'arrêtant dans cette voie ou obéissant à une inspiration meilleure, on veut développer la liberté dans l'enseignement comme dans tout le reste, il faut en accepter virilement les conditions. C'est une étrange façon de témoigner sa foi à la société civile que de la croire en péril parce que quelques religieux présideront à l'instruction de la jeunesse dans un certain nombre de maisons dispersées en France. Il y a plus de dix ans déjà, en plein empire, M. Jules Simon disait avec une ferme et libérale raison devant le corps législatif : « La liberté d'enseignement est comprise, désirée, voulue comme toutes les autres. Elle reprendra avec toutes les autres son rang et ses droits. Personne ne la conteste plus en principe. Si on hésite, c'est qu'on a peur. On a peur de quelque chose ou plutôt de quelqu'un, et vous le dites tous en même temps que moi : on a peur du clergé. Je n'ai qu'un mot à dire, c'est qu'il n'est permis ni de nier le droit ni de reculer devant son application; c'est qu'il n'est pas digne de ce grand pays ni des hommes qui croient encore à la toute-puissance de la vérité de se laisser gouverner par la peur. Cela n'est pas possible. » Est-ce qu'on peut avouer aujourd'hui sous la république qu'il faut rétrograder? Assurément cela ne veut pas dire que l'état doive

rester désarmé! qu'il ne garde pas le droit de réprimer les abus, de redresser les fausses directions, de stimuler et de surveiller le développement de l'instruction en France; mais supprimer n'est pas gouverner, et, si l'on veut mettre l'Université en mesure de lutter contre de puissantes influences, le meilleur moyen n'est pas de l'isoler dans un monopole reconstitué en la délivrant des émulations utiles. Le meilleur moyen c'est de fortifier l'Université, d'intéresser le corps enseignant tout entier à cette grande entreprise, de populariser les établissemens de l'état, par la sûreté des méthodes, par une instruction généreuse faite pour élever l'esprit de la jeunesse à la hauteur de tous les devoirs. C'est ainsi qu'on servira l'enseignement et la république elle-même, qu'on ne fait souvent que compromettre par des guerres de parti et des agitations stériles.

La vie est dure pour tout le monde. Elle est laborieuse pour la France, elle l'est aussi pour bien d'autres états qui se flattent d'être plus heureux parce qu'ils ont été moins atteints par la mauvaise fortune. Elle n'est pas exempte de troubles pour la Russie et pour l'Allemagne elle-même, l'une et l'autre agitées de sourdes menées révolutionnaires qui vont jusqu'au meurtre. La vie est laborieuse enfin pour l'Europe tout entière qui, en dehors des embarras intérieurs de chaque pays, a le grand et légitime souci de la paix générale à sauvegarder et à dégager sans cesse d'une multitude de complications.

Cette question de la paix, elle semble renaître chaque année au printemps; elle se reproduit d'autant plus naturellement aujourd'hui que l'Europe est loin d'être délivrée des affaires d'Orient, que la diplomatie se trouve au contraire en face de deux difficultés ou de deux échéances prochaines qui n'en font qu'une : la nécessité de compléter l'exécution du traité de Berlin et l'évacuation de la Bulgarie par les troupes russes, demeurées depuis la fin de la guerre la dernière garantie d'un certain ordre matériel dans la région des Balkans. Jusqu'ici, l'application de ce traité de Berlin où l'Europe a mis ses espérances de paix a suivi son cours tant bien que mal, plutôt mal que bien. Les conditions les plus faciles à exécuter ont été, cela va sans dire, celles qui répondaient aux intérêts ou aux ambitions des grandes puissances engagées. L'Autriche a pris son lot; elle est entrée en Bosnie et en Herzégovine, elle s'y est établie; elle ne demande pas mieux que de s'y retrancher, d'étendre son occupation, de s'assurer une issue vers Salonique et la mer Égée. L'Angleterre s'est installée à Chypre, elle a pris possession de son influence dans l'Asie-Mineure. La Russie est restée provisoirement en Bulgarie, profitant de sa position au nord des Balkans pour régler d'un côté ses affaires avec la Roumanie, pour disposer d'un autre côté de cette région du sud des Balkans qu'on a appelée la Roumélie orientale et qui est censée devoir relever encore de la suzeraineté turque. L'em-

pire ottoman, quant à lui, est devenu ce qu'il a pu dans l'étrange situation qui lui a été faite sous prétexte de le sauver d'un plus grand désastre. Il y a eu des commissions européennes de réorganisation, de délimitation, de liquidation, il y a eu toute sorte de négociations pour achever l'œuvre commencée à Berlin. A mesure qu'on approche du terme cependant, tout se complique, les difficultés reparaissent plus sérieuses peut-être que jamais. Et d'abord un des plus récens incidens de ces singulières et tristes affaires orientales, c'est l'échec définitif des négociations engagées de fort mauvaise grâce par la Turquie avec la Grèce au sujet d'une rectification de frontière désirée par l'Europe. Les plénipotentiaires des deux pays, réunis à Prevesa, se sont séparés sans avoir pu arriver à une entente que les Grecs ne désiraient probablement pas plus que les Turcs. La question est maintenant renvoyée à l'Europe, chargée d'imposer à la Turquie une cession nouvelle de territoire, et de faire accepter par la Grèce quelques avantages qui seront toujours bien modestes pour ses ambitions; mais le plus gros, le plus menaçant orage n'est point, à l'heure qu'il est, aux frontières de l'Épire; il est bien plutôt sur les Balkans, où l'on touche à la crise décisive. C'est le 3 mai prochain que l'occupation russe doit cesser en Bulgarie, et que les Turcs, d'après le traité, devraient rentrer dans les possessions ou dans les droits de souveraineté qui leur sont laissés. Que va-t-il se passer dans ces pays où toutes les passions sont enflammées? Voilà certes le moment le plus dangereux depuis la paix de Berlin!

C'est une situation nouvelle, peut-être le commencement d'un drame inattendu, plein de redoutables surprises, et ce drame possible, éventuel, a un prologue qui est assurément curieux, qui est retracé d'une manière aussi libre qu'intéressante dans le *Blue-Book* récemment publié à Londres. La situation, on le sait, est celle-ci : le congrès de Berlin, sous l'influence de l'Angleterre, a créé à côté de la Bulgarie indépendante une province dite « la Roumélie orientale, » qu'il a dotée d'une large autonomie, en la maintenant toutefois sous la suzeraineté de la Porte, en laissant au sultan les droits de souveraineté et de défense militaire. Lorsque les délégués européens arrivaient l'automne dernier à Philippopoli pour procéder à l'organisation prévue par le congrès, le commissaire anglais, lord Donoughmore, — c'est lui-même qui le raconte, — recevait la visite du commissaire russe, le prince Doudoukof-Korsakof, qui depuis la guerre règne et gouverne en Bulgarie. Le prince Doudoukof, affectant de dépouiller tout caractère officiel et de parler de « gentleman à gentleman, » ne se gênait guère dans ses propos sur le programme anglais et européen auquel il se montrait décidé à opposer tous les obstacles possibles. A la grande surprise de l'Anglais, qui l'écoutait sans rien dire, il ne craignait pas de qualifier « de farce le traité qui avait abouti à l'institution d'une commission in-

ternationale. » Il se plaisait à « tourner en ridicule l'œuvre de Berlin, la commission de la Roumélie orientale, tout ce qui avait été fait au congrès et depuis, traitant tout d'opérette d'Offenbach, de comédie, de bouffonnerie, et employant d'autres expressions semblables. » Il ne parlait pas du reste avec beaucoup plus de respect de ses cliens de Bulgarie, ajoutant d'un ton leste « qu'entre Russes et Anglais tout le différend portait sur ceci, que les Anglais étaient les amis de la canaille turque, tandis que les Russes soutenaient la canaille bulgare. » Et le prince Doudoukof-Korsakof couronnait la peinture pittoresque de l'anarchie de ces contrées en disant sans façon : « Après notre départ le déluge! » Le gouvernement anglais a joué à la Russie le mauvais tour de donner dans son *Blue-Book* une place d'honneur au récit de cette scène, tel que lord Donoughmore le lui a envoyé.

Il n'est pas sûr, à la vérité, que le prince Doudoukof parlât bien sérieusement ou qu'il ait absolument fait depuis tout ce qu'il disait, et il est encore plus douteux que ce fût là réellement l'expression de la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg. La Russie n'a cessé au contraire d'attester l'intention de se conformer au traité de Berlin; elle l'a dit par ses circulaires, par toutes ses voix officielles, elle l'a répété et confirmé avec plus d'autorité encore par les déclarations de l'empereur Alexandre lui-même. Ce qui est certain, en dépit de toutes les déclarations diplomatiques, c'est que la Russie, croyant peu à l'efficacité d'une séparation de la Bulgarie et de la « Roumélie orientale, » n'a rien négligé pour ruiner d'avance cette combinaison plus ou moins heureuse, dans tous les cas sanctionnée par l'Europe. Elle s'est bien plutôt étudiée à préparer la fusion qu'elle avait proposée et qu'elle désirait. Si elle n'a pas contrarié absolument la commission européenne dans son œuvre, elle ne l'a pas secondée. Elle a tout fait pour exciter et entretenir les animosités nationales, pour rendre impossible la restauration de l'autorité turque dans la Roumélie; elle a formé une administration provisoire ennemie du sultan, elle a recruté des milices locales qu'elle a confondues avec les milices bulgares, qui à un moment donné ne peuvent qu'être un instrument de résistance et de collision. La Russie a créé une situation redoutable, inextricable pour l'heure de la rentrée des Turcs, et ce n'est pas sans raison que lord Salisbury, dans une communication destinée au prince Gortchakof, disait il y a quelques semaines : « Le passage d'un système à l'autre sera aussi violent et soudain que possible, et ceux qui sont disposés à s'y opposer peuvent voir dans la conduite de l'administration actuelle un encouragement formel à la révolte... Cette résistance serait stérile sans doute, car elle se heurterait à des forces très supérieures en nombre; mais elle pourrait mener à un renouvellement des souffrances sans exemple que ces contrées ont endurées pendant la dernière guerre. Encourager les illusions qui

peuvent amener de telles conséquences, c'est assumer une grave responsabilité! » Voilà la situation!

Comment sortir de là et détourner ces extrémités? Si on attend, sans prendre des mesures, l'heure désormais prochaine où les Russes doivent quitter la Bulgarie et où les Turcs rentreront dans la Roumélie, l'explosion prévue par lord Salisbury n'est point absolument impossible. L'insurrection ne peut compter sur « la victoire finale, » elle sera comprimée, étouffée dans le sang, c'est toujours le ministre anglais qui le dit; mais les insurgés resteront-ils sans secours? les Balkans ne seront-ils pas encore une fois en feu? la Russie ne saisira-t-elle pas l'occasion de suspendre son mouvement de retraite? Alors la question redevient soudainement européenne, militaire autant que diplomatique; toutes les politiques se trouvent face à face comme à la veille du congrès de Berlin. C'est dans ces conditions d'une évidente gravité que le prince Gortchakof paraît aujourd'hui prendre l'initiative d'un expédient de circonstance. Le cabinet de Saint-Pétersbourg proposerait une occupation mixte et temporaire de la Roumélie par des contingens européens. Le comte Andrassy avait eu déjà, au congrès de Berlin, l'idée d'une combinaison de ce genre. Au premier aspect, c'est sans doute un moyen de détourner un pressant danger. Malheureusement, à y regarder de plus près, la difficulté n'est qu'ajournée ou déplacée et peut-être compliquée. Les conditions pratiques d'exécution ne sont même pas faciles à saisir et à préciser. Sous quelle forme d'abord se réaliserait cette occupation? Il y a évidemment des puissances peu disposées à prendre ce rôle compromettant; l'Allemagne, dit-on déjà, est du nombre, et la France n'aurait aucune peine à se défendre d'entrer dans ces combinaisons. La France donnera son opinion, ses conseils et pas un soldat. L'Angleterre a sa guerre de l'Afghanistan, elle a une autre guerre dans ses possessions d'Afrique, et elle est en général peu favorable à des occupations de cette nature. L'Italie, qui n'a rien à y gagner, se décidera difficilement sans doute à envoyer quelques bataillons à Philippopoli. L'opération n'est pas des plus simples; mais ce n'est pas tout : le principe fût-il admis, une bien autre question s'élève. Quel rôle auront les Turcs? Si on prétend les exclure, ils protesteront, ils en auront le droit; ils feront un embarrassant appel au traité de Berlin, et l'occupation ne sera qu'une séquestration violente de territoire accomplie malgré eux en pleine paix. Si leur admission est proposée par une des puissances occidentales, la Russie ne l'acceptera probablement pas, elle semble déjà protester, elle représentera la présence des Turcs dans la Roumélie comme un sujet d'irritation, comme un obstacle à la pacification. De toute façon, c'est une crise de plus dans l'exécution du traité de Berlin.

Les difficultés, si réelles, si graves qu'elles soient, ne sont pas insur-

montables sans doute avec un peu de bonne volonté, et la paix, désirée pour des raisons différentes par toutes les puissances, ne sombrera pas pour un incident grec ou pour un incident bulgare. On trouvera un expédient, puisque tout le monde le souhaite et en a besoin; mais cela ne prouve-t-il pas une fois de plus que l'Europe, atteinte depuis longtemps dans son équilibre, dans sa sécurité intime, est condamnée pour longtemps encore peut-être à mener une vie laborieuse à travers les surprises et les embarras toujours nouveaux que laisse après elle la politique de la force et de la conquête?

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Archives de la Bastille, documens inédits recueillis et publiés par M. François Ravaisson. — T. X. *Règne de Louis XIV,* 1687-1692. Paris, 1879, Pedone-Lauriel.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà cette grande, curieuse et savante publication, que depuis plus de dix ans M. François Ravaisson poursuit avec une infatigable persévérance (1). C'est comme qui dirait un livre d'écrou de la Bastille, mais un livre d'écrou contenant, pour chaque prisonnier, avec les circonstances de son arrestation l'histoire détaillée de ses antécédens, les correspondances échangées à son sujet, les procès-verbaux des interrogatoires qu'il a subis, tout enfin ce qui peut éclairer sur la nature, sur l'importance, sur la gravité de son affaire. Quand l'ouvrage sera terminé, ce ne sera rien moins qu'une histoire documentaire, année par année, presque jour par jour, de la plus fameuse des prisons d'état.

Pour donner une idée de la valeur d'une telle histoire, il suffit de rappeler que dans ce vaste recueil dont nous signalons aujourd'hui le dixième volume, on s'est fait une loi de ne rien imprimer qui ne fût absolument inédit. C'est ainsi que M. Ravaisson a eu le courage de sacrifier tout ce qu'il avait lentement rassemblé de documens

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1867.

sur le Masque de fer, parce qu'entre temps « des chercheurs plus diligens » les avaient mis au jour. Pour donner une idée des difficultés d'une telle recherche, il suffit de dire que les pièces relatives à l'histoire ainsi conçue de la Bastille et de ses prisonniers se trouvent disséminées en plus de vingt endroits, aux archives de la guerre, aux archives de la marine, aux Archives nationales, dans les bibliothèques. C'est ainsi que pour tirer au clair une seule affaire de médiocre importance, M. Ravaisson partira des archives de la marine, passera aux Archives nationales, de là se rendra à la bibliothèque de l'Arsenal, de l'Arsenal aux archives de la guerre, des archives de la guerre à la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque retournera aux Archives et finira par la bibliothèque de l'Arsenal. Il faut à ce métier plus que de la patience, il y faut du dévoûment à l'histoire, et plus que de l'érudition, il y faut de la sagacité. Pour donner enfin une idée de l'intérêt d'une telle publication, il suffit d'ajouter qu'avec le secours des précédens volumes il est devenu possible d'écrire l'histoire vraie de quelques-uns des plus célèbres procès du règne de Louis XIV, le procès de Fouquet, par exemple, et le procès des poisons. Les lecteurs peuvent se rappeler le parti qu'ici même, il y a quelques années, en a tiré M. Charles Louandre (1). Et nous ne saurions mieux faire après lui que reproduire les termes dont il se servait pour louer l'œuvre de M. Ravaisson ; « Parmi les livres de notre temps, disait-il, il en est très peu qui aient été publiés avec plus de savoir et de soin. » Notre seul regret, c'est qu'en raison de l'abondance des matériaux, la publication marche si lentement.

Les pièces que renferme le présent volume ne se rapportent pas à des affaires du même intérêt dramatique et de la même importance générale. Mais, comme le dit M. Ravaisson, elles donnent « le détail de la vie intérieure d'un grand pays. » Aujourd'hui plus que jamais ce détail a son rôle en histoire : c'est lui qui tient, pour ainsi dire, en échec les généralisations historiques trop prématurées et trop hardies. N'oublions pas en terminant de signaler aux curieux, dans « l'Avertissement » de M. Ravaisson, une nouvelle hypothèse sur le Masque de fer.

F. B.

Histoire de l'établissement et de la direction de l'église chrétienne par les apôtres, traduit de l'allemand du Dr Neander, par F. Fontanès, l'un des pasteurs de l'église réformée de Nîmes. — 2e édition, Paris, 1878, Sandoz et Fischbacher.

Le livre du docteur Fontanès date déjà de loin. Mais tous ceux qui se sont adonnés à la critique religieuse, cette science qui n'est jamais faite

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1874, *une Prison d'état sous Louis XIV*, par M. Charles Louandre.

et qui se fait toujours, savent combien il importe de ne pas laisser se perdre un seul des anneaux de la chaîne qui va de la tradition acceptée sans réserve à l'interprétation complètement libre dont elle est l'objet à l'heure présente. C'est sa continuité qui fait sa force. Ce livre, qui parut en 1836, marqua une époque et une étape. L'épuisement de la première édition rendait depuis longtemps nécessaire une réimpression nouvelle, de même qu'il faudra bien l'un de ces jours rééditer l'*Histoire critique* de Richard Simon, le fondateur français de la critique sacrée.

La nouvelle édition du livre de Neander traduit par feu le pasteur Fontanès a été surveillée avec un soin pieux par son fils, M. Ernest Fontanès, dont les lecteurs de la *Revue* ont plus d'une fois pu apprécier le savoir et le talent. Son père fut un des hommes les plus éminens du protestantisme français sous la restauration et pendant le règne de Louis-Philippe. Il resta pourtant peu connu en dehors du cercle particulier où s'écoula sa vie active. On ne s'occupait guère en ce temps-là des affaires protestantes. M. F. Fontanès était un de ces hommes modestes qui attendent que la notoriété vienne les chercher et ne font jamais un pas au-devant d'elle. Sa vie fut absorbée presque entièrement par les intérêts et les travaux ecclésiastiques auxquels il se consacra avec un entier dévoûment. C'est par là, et aussi par une sérieuse érudition que rehaussait une grande dignité de caractère, qu'il exerça longtemps au sein des populations protestantes du Midi une influence considérable qui lui a survécu.

Né à Nîmes le 15 mai 1797, Ferdinand Fontanès, après avoir fait de bonnes études au lycée de sa ville natale, se rendit très jeune encore à Genève pour y étudier la théologie. Un accident (il faillit être asphyxié en travaillant l'hiver près d'un *brasero*) mit sa vie en danger et affaiblit pour toujours sa constitution. Il resta très petit, très fluet; mais sur ce corps débile il y avait une belle tête sculpturale, au teint pâle, un vaste front, de superbes yeux noirs qui s'attachaient sur vous avec une expression de grande bienveillance mélangée d'une certaine mélancolie. Un regret profond, qu'il concentrait en lui-même, joint au sentiment d'une débilité physique contre laquelle il avait constamment à lutter, explique cette disposition d'esprit. Il avait beaucoup désiré le professorat et il fut en 1824 à la veille d'être appelé à une chaire de théologie à Montauban. Comme cela n'est arrivé que trop souvent, le libéralisme de ses opinions religieuses lui ferma les portes de la faculté. Il en fut de même plus tard, en 1834, malgré une promesse formelle, peut-être oubliée, de M. Guizot. La vie de professeur aurait mieux convenu à ses goûts et à sa constitution que les fatigues du pastorat et les luttes souvent pénibles où il fut engagé. Il y tint tête cependant avec une rare énergie, mieux et plus longtemps qu'on n'osait l'espérer.

Il fut pendant nombre d'années le pasteur le plus influent et le chef reconnu du protestantisme libéral dans le Midi français.

Il trouva encore du temps et des forces pour contribuer par ses écrits au progrès des connaissances et des idées religieuses. Sa préoccupation constante fut de séparer la religion proprement dite de la théologie : non pas du tout qu'il dédaignât cette science ou plutôt l'ensemble d'études spéciales qui sont rangées sous ce nom, mais précisément parce qu'il voulait la rendre plus indépendante, plus scientifique, en désintéressant la piété, la vie religieuse elles-mêmes de ses variations et de ses découvertes. Montrer dans la conscience et le sentiment religieux la base et la garantie du principe chrétien, mettre à l'abri par cela même ce principe des discussions de dogmes et de textes, telle fut sa pensée dirigeante, qu'il avait puisée auprès de Schleiermacher et des savans allemands de son école. Il fut en effet l'un des rares Français de son temps que ne rebutèrent pas les formes hérissées de la critique allemande et qui s'efforcèrent de lui frayer en France même un chemin qui depuis, grâce à ses efforts et à ceux de quelques autres, s'est largement ouvert. Il mourut en 1862, mais après avoir vu ses dernières années, adoucies sans doute par des soins affectueux et par la vénération dont il était l'objet, attristées par une faiblesse croissante qui le força de renoncer successivement à toutes ses occupations et finalement le condamna à l'inaction totale.

L'ouvrage de Neander, qu'il eut la patience de traduire avec une consciencieuse exactitude, se recommandait précisément par ce mélange de foi, de mysticisme et d'impartialité historique dont F. Fontanès voulait répandre en France la connaissance et le goût. Assurément nous avons vu depuis bien d'autres hardiesses et la tradition chrétienne a été bien autrement modifiée qu'elle ne l'est par les théories du bon vieux professeur de Berlin, plus orthodoxe que son traducteur. Cependant, pour qui sait lire, l'histoire du pieux Neander est déjà tout un renversement des notions antérieurement admises. On sent que le rationalisme a passé par là et que Tubingue n'est pas loin. Quand on le voit, par exemple, ramener le fameux « don des langues » à l'un des phénomènes fréquens de l'extase, faire rentrer dans le domaine subjectif les visions merveilleuses de Pierre et du centurion Corneille, reconnaître l'empire romain et Néron dans le monstre infernal décrit par l'Apocalypse, proposer une explication psychologique de la conversion de saint Paul, etc., on se dit que la critique, bien que toujours croyante, est entrée sur un terrain tout nouveau. A bien des égards l'ouvrage traduit par F. Fontanès reste un livre moderne et qu'on peut recommander à ceux qui aiment à étudier les faits étonnans qui marquent les commencemens de l'église chrétienne sans avoir à redouter les conclusions définitives de l'auteur qu'ils consultent.

Le traducteur, à son tour, mérite dans son pays autre chose que l'oubli qui menace trop souvent la mémoire de ses plus dignes enfans, et le nom de Ferdinand Fontanès restera attaché à l'histoire de la rénovation des études religieuses dans notre patrie.

ALBERT RÉVILLE.

ΑΛΒΑΝΙΚΗ ΜΕΛΙΣΣΑ (*l'Abeille albanaise*), première partie, par E. Mitko. Alexandrie, 1878. Stati.

L'introduction de cet ouvrage est formée par une traduction albanaise (en caractères grecs) de l'étude de la princesse Dora d'Istria sur *la Nationalité albanaise d'après les chants populaires* (1). Depuis que la *Revue* a publié cette étude, qui a été aussi traduite en grec par M. Thérianos, en italien par M. Artom, en albanais (caractères latins) par le professeur Demetrio Camarda, et qui, pour la première fois, appelait l'attention sur la poésie populaire d'une nation dont maintenant la presse a tant d'occasions de s'occuper, des Albanais de diverses contrées de notre Europe, MM. Girolamo de Rada, Demetrio Camarda, Joseph Joubany, ont fait paraître à Florence, à Livourne et à Trieste, de nouvelles et curieuses collections de chants. Mais la mine est si peu épuisée qu'en Afrique un Albanais du Caire, M. Euthyme Mitko, a pu encore former un gros volume in-8° avec des chants, des contes, des énigmes, etc. Depuis quinze ans au moins, M. Mitko s'occupe de ce travail avec un zèle persévérant. Son livre ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui veulent étudier les peuples de la péninsule des Balkans ailleurs que dans des relations suspectes, inspirées par des préoccupations purement politiques. Il faut donc souhaiter que M. Mitko nous donne promptement la seconde partie de *l'Abeille albanaise*.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1866.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LE FILS MAUGARS

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Ce jour-là, — fin de juillet 1851, — la petite ville de Saint-Clémentin était baignée d'un glorieux soleil, dont les rayons déjà un peu obliques flamboyaient dans toute la longueur de la rue Louis XIII. Il était trois heures de l'après-midi. Les Saint-Clémentinois faisaient la sieste, comme il sied à de dignes Poitevins pendant la canicule. Les volets avaient été hermétiquement clos afin de conserver un peu de fraîcheur à l'intérieur des habitations. Sauf quelques cris d'hirondelles dans l'air et un sourd bourdonnement de sauterelles, pas un bruit ne troublait la tranquille somnolence de la rue, et, à l'exception d'un matou gris bravement assoupi sur le pas d'une porte, le quartier était absolument désert.

De toutes ces demeures endormies, la plus fermée et la plus silencieuse était encore une vieille maison, où la tradition locale veut que Louis XIII ait couché au retour de ses noces avec Anne d'Autriche. Ses deux corps de logis en équerre étaient séparés de la voie publique par une cour étroite et une grille en bois, où s'échevelait une vigne qu'on ne taillait jamais. A l'un des angles de la cour, une tourelle au toit en éteignoir donnait accès dans le vestibule et servait de cage à l'escalier. Malgré le soleil qui brasillait au dehors, cet escalier tournant aux marches de pierre usées était frais et sombre comme un puits, et cette obscure fraîcheur se continuait jusque dans la principale pièce du premier étage, dont les murs étaient

entièrement garnis de rayons de chêne ployant sous le poids des livres. Des plinthes jusqu'aux corniches, in-folio en basane brune à tranche rouge, in-quarto en veau fauve, in-douze au dos de parchemin, s'étageaient en masses profondes et semblaient vouloir écraser les gens sous l'autorité de toute la science rangée en bataille le long des parois. De ces hautes travées de bouquins rébarbatifs se dégageait une fine poussière rance particulière aux amas de livres, et cette âcre émanation se combinait avec l'odeur pharmaceutique exhalée par des drogues enfermées dans une étagère vitrée.

De grands rideaux verts, tombant à plis droits, masquaient la fenêtre et assourdissaient la lumière violente de la rue. Dans le demi-jour qu'ils tamisaient, on distinguait le carrelage froid et nu avec une seule natte de sparterie sous la table de travail; la cheminée de granit rosé, ornée d'un buste de Bichat; le trumeau enfumé où un cartel Louis XVI battait son tic-tac entre une *Déclaration des Droits de l'Homme* encadrée de bois noir, et une gravure représentant le *Serment du jeu de paume;* les chaises de paille à dossier sculpté, et l'unique fauteuil de cuir où était assis le maître du logis, le docteur Jacques Desroches.

Le docteur avait cinquante-cinq ans et paraissait plus vieux que son âge. Grand, maigre, raide d'attitude, avec un visage aux lignes sévères, il était déjà presque chauve. Sa barbe, qu'il portait entière, était blanche ainsi que les rares touffes de cheveux qui lui restaient. Sous des paupières rougies et fatiguées ses petits yeux d'un bleu d'acier éclairaient sans l'animer sa figure glaciale. A la nuance fauve des sourcils, au ton coloré des joues et du crâne, on devinait qu'il avait dû être roux avant que le travail ou les chagrins eussent blanchi sa barbe et dégarni sa tête. Les jambes croisées, le corps rejeté en arrière, il lisait attentivement le *National.* La rigidité de ses traits ne s'altérait par momens que lorsqu'un bruit sourd venant de l'embrasure de la fenêtre amenait sur ses lèvres chagrines une grimace d'impatience.

C'était un bruit intermittent, un murmure confus de paroles à peine articulées, coupé de silence et suivi chaque fois d'un jappement étranglé. — Tous les gens d'étude savent combien sont énervans ces chuchotemens timides, qui tombent à des intervalles irréguliers dans la paix d'un cabinet de travail; mieux vaudrait un tapage bien franc et bien accentué. — A la fin, le liseur n'y put tenir; imprimant un demi-tour à son fauteuil, il se dressa tout d'une pièce et soulevant un des rideaux :

— Thérèse! dit-il d'une voix sévère.

Un flot de lumière ruissela dans la chambre et laissa voir les coupables : une jeune fille de seize ans et un chien.

La jeune fille, assise sur une chaise basse dans la profonde embrasure de la fenêtre, avait l'un de ses bras levé et agitait en l'air un vieux gant, que le chien, — un beau danois à robe fauve, accroupi sur son train de derrière et la tête posée sur ses pattes de devant, — guettait d'un œil attentif, en poussant un aboiement étouffé.

— Ne peux-tu demeurer en repos un instant? continua M. Desroches d'un ton irrité, ton manège m'agace!

Devant cette brusque apparition, les deux délinquans s'étaient arrêtés tout penauds. La jeune fille laissa tomber son gant et sortit de l'embrasure.

— Pardon, mon père, répondit-elle, je ne croyais pas faire de bruit... c'est si ennuyeux de rester là sans bouger!.. Nous essayions de nous distraire un peu, Dache et moi, en attendant l'heure de la promenade.

En même temps, comme pour faire amende honorable, elle s'élança vivement vers le docteur et voulut l'embrasser; mais celui-ci arrêta net ce mouvement d'expansion. Il saisit les deux poignets de la jeune fille et la dévisagea un moment d'un air soupçonneux. Ses lèvres prirent une expression plus amère, et l'écartant avec raideur :

— Il suffit! murmura-t-il... Ne te débarrasseras-tu jamais de tes façons bruyantes?.. Tu te crois toujours au village, au milieu de tes paysans.

Les yeux de Thérèse brillèrent d'un éclat humide. — Mes paysans avaient du bon, répliqua-t-elle, mortifiée par l'injuste rigueur de M. Desroches, ils m'aimaient, et chez eux je ne trouvais pas le temps long.

— Le temps n'est jamais long quand on sait s'occuper, repartit froidement le docteur, prends un livre et tiens-toi tranquille... J'ai horreur des gens désœuvrés!

La jeune fille alla vers un des rayons de la bibliothèque, y prit un in-quarto et s'assit dans un coin d'un air boudeur. Ses joues s'étaient empourprées, et, entre ses sourcils, deux rides verticales plissaient son front large et intelligent; comme pour la consoler, le chien, quittant l'embrasure, était venu s'étendre à ses pieds, tandis que le docteur se réinstallait dans son fauteuil. Il s'était remis à lire le *National;* mais il avait beau concentrer son attention sur les colonnes imprimées, ses yeux parcouraient le texte d'une façon machinale, et son esprit était ailleurs. Ses lèvres avaient une expression plus morose, son visage s'était encore rembruni, comme si la scène de tout à l'heure eût évoqué un souvenir importun.

Le docteur Desroches avait en effet au cœur une vieille blessure mal fermée que le moindre incident faisait de nouveau saigner. —

Il s'était marié à trente-sept ans avec une femme beaucoup plus jeune que lui, et elle l'avait trompé. Pour éviter le scandale, il avait d'abord tout supporté silencieusement, essayant du moins de sauver les apparences; mais un jour, — il y avait sept ans de cela, — Mme Desroches, lassée elle-même de cette situation fausse, s'était enfuie avec un hobereau du voisinage. Depuis cette époque, elle vivait à Paris on ne savait comment ni avec qui. On ne prononçait plus son nom; tout Saint-Clémentin avait dit raca sur elle, et on la considérait comme morte. Le docteur aurait pu croire qu'il avait fait un mauvais rêve, si, en quittant le domicile conjugal, la coupable n'y avait laissé une fille qui rappelait au mari trompé tous les déboires et toutes les douleurs du passé. Dans les premiers temps, la vue de cette enfant lui avait été tellement insupportable qu'il l'avait renvoyée en Touraine, dans le village où elle avait été en nourrice. — La mère et le père nourriciers de Thérèse étaient de braves métayers des environs de Pressigny. Ils avaient gardé une grande affection pour leur nourrissonne et furent enchantés de la reprendre avec eux. Elle vécut là en vraie campagnarde, et quitta la métairie à regret pour passer trois ans dans un couvent de Poitiers. Elle allait atteindre sa seizième année quand son père jugea nécessaire de la rappeler à Saint-Clémentin.

C'était une concession faite aux convenances, mais chaque jour le docteur Desroches trouvait le sacrifice plus pénible et l'épreuve plus lourde. Ses répugnances d'autrefois allaient s'aggravant et s'exaspérant. Bien que Thérèse fût née à une époque où la conduite de Mme Desroches paraissait régulière, le docteur n'avait pu empêcher le doute de se glisser traîtreusement dans son esprit. — Pendant ces premières années où la molle physionomie de l'enfant est encore indécise, il avait cherché à se persuader qu'elle lui ressemblerait; mais à mesure que l'adolescence succédait à l'enfance, il sentait ses illusions décroître et ses soupçons grandir. Aujourd'hui la jeune fille était formée, ses traits ne devaient plus guère se modifier, et tout à l'heure encore il avait été frappé en voyant combien ils différaient de ceux des Desroches. Cette douloureuse étude du visage de Thérèse, il la renouvelait sans cesse depuis six mois, et chaque fois avec une souffrance plus poignante, un déboire plus amer.

En ce moment même, par-dessus la page du journal, il examinait à la dérobée la jeune fille penchée sur son livre. Il analysait un à un les détails de sa personne : les cheveux bruns abondans, les yeux limpides et brillans comme des cerises noires, la bouche aux bonnes lèvres rouges et charnues, la physionomie mobile, le geste brusque, la taille souple aux courbes gracieuses. — Indubitablement ce n'était pas le sang des Desroches qui courait

sous cette peau au ton mat. — Cette enfant n'était pas de lui! — Il froissait son journal, et ses lèvres sarcastiques se crispaient. Il souffrait atrocement dans son orgueil, dans ses illusions paternelles effondrées. Il regrettait alors l'ancienne incertitude, et de nouveau il dévisageait Thérèse avidement, épiant un geste, un regard qui pût ramener le doute dans son cœur désabusé, un de ces tics familiers où l'on retrouve la trace d'une origine commune, un de ces riens pouvant lui laisser croire encore qu'elle était réellement la chair de sa chair, et non une étrangère entrée en fraude dans sa maison, — la fille d'un autre...

Pendant ce temps, Thérèse tournait lentement les feuillets de son livre, sans se douter de l'orage qui s'agitait sous le crâne chauve du docteur. L'ouvrage qu'elle parcourait était une *Histoire des lépidoptères d'Europe* avec planches coloriées. Parmi les doctes bouquins de la bibliothèque, c'était son seul livre favori. Elle aimait à y retrouver les images des papillons qui volent librement dans les prés et aux lisières des bois. Elle saluait au passage comme de vieilles connaissances les *argus* bleu de ciel, les *flambés* aux ailes jaunes striées de noir; et elle pensait avec un soupir au temps où elle courait, libre comme eux, chez les paysans de Pressigny, au bord des sentiers herbeux qui côtoient la Claise et l'Égronne. Tout le pays de son enfance se levait doucement devant ses yeux. Elle revoyait la figure hâlée de son père nourricier, les bons regards limpides de la Baillargeonne, sa nourrice. Elle entendait le chant des coqs de la métairie de la Joubardière. Il lui semblait y être encore, aux heures d'été où on faisait la sieste, alors que tout était clos, portes et volets, et que dans cette obscurité rafraîchissante on voyait un clair rayon lumineux tomber du haut de la vaste cheminée sur les pierres de l'âtre...

Ces souvenances rustiques lui revenaient à la file. Le séjour à la Joubardière avait été son seul bon temps; les métayers étaient les seuls êtres qui l'eussent tendrement aimée, et elle leur gardait en retour une affection qu'elle n'avait jamais eue pour son père, ni pour sa mère. L'hostilité existant entre M. et Mme Desroches avait de bonne heure ralenti et paralysé en elle ces élans de cœur qui rapprochent d'ordinaire l'enfant de ses parens. Chez les oiseaux, l'instinct filial ne dure guère après que les petits sont assez forts pour voler de leurs propres ailes; il faut la tiède moiteur du nid, le contact réchauffant des plumes maternelles pour que cet instinct se conserve. Il nous faut aussi, à nous autres, l'union intime des parens, la chaude vie en commun sous le même toit pour que l'amour filial se maintienne dans nos cœurs. Chez les enfans dont les parens vivent séparés, la réflexion arrive trop tôt, et avec elle le doute qui glace toute tendresse. Thérèse, entendant tour à tour les

plaintes de sa mère contre M. Desroches et les réflexions méprisantes du docteur à l'endroit de sa femme, avait perdu au milieu de ce conflit de récriminations passionnées la foi aveugle sans laquelle l'amour ne peut exister. Elle ne savait plus auquel des deux donner tort ou raison, ou plutôt elle les accusait tous les deux de l'avoir privée de ces bonnes caresses dont jouissaient les autres enfans. Détournée de sa voie naturelle, sa tendresse s'était rejetée vers ces braves paysans qui l'avaient élevée, choyée, gâtée, et qui seuls lui avaient fait connaître ce que c'est que d'avoir une famille aimante et une maison paternelle.

Tandis qu'elle était absorbée dans sa rêverie, autour d'elle tout était replongé dans le silence. Une lourdeur endormante semblait descendre du haut des corniches drapées de toiles d'araignée, comme si, sous l'influence de la chaleur caniculaire, l'ennui contenu dans les bouquins de la bibliothèque s'était soudain vaporisé et précipité en nuages somnolens sur le froid pavé de la chambre. La méditation du docteur n'était plus troublée que par ces menus bruits qui sont l'accompagnement des après-midi d'été et qui bercent nonchalamment les sens à demi ensommeillés : bourdonnemens d'une mouche bleue contre la vitre, craquemens des boiseries, froissement sec des feuillets tournés méthodiquement.

Une heure se passa ainsi, puis tout à coup, dans le silence, un faible tintement de grelots, un sourd roulement de roues résonnèrent au dehors, très loin, du côté de la grand'route. Thérèse leva la tête et prêta l'oreille.

— Ah ! murmura-t-elle, c'est le courrier...

En 1851, la voie ferrée s'arrêtait à Poitiers ; le service du chef-lieu se faisait encore au moyen d'une diligence qui mettait sept heures pour amener les voyageurs et les dépêches à Saint-Clémentin, où l'arrivée du courrier était l'événement et la grande distraction de la journée. Thérèse ne s'était pas trompée ; la diligence approchait en effet, tirée par ses quatre chevaux dont on distinguait le trot sur le pavé de la grand'rue. Avec elle l'animation semblait revenir dans la petite ville endormie. On entendait les volets clos s'ouvrir bruyamment, et les gens accourus aux portes échanger de joviales interpellations.

— Voici la voiture ! répéta la jeune fille en jetant à terre son atlas. — Puis se levant impétueusement, sans s'inquiéter de ce qu'en penserait son père, elle tira les rideaux, ouvrit la croisée et se pencha curieusement au dehors.

M. Desroches lui-même, obéissant moins à la curiosité qu'à cette machinale et vieille habitude qui, pour les habitans de la rue Louis XIII, avait fait du passage de la diligence l'amusement quotidien, se leva à son tour et suivit sa fille à la fenêtre.

En ce moment, la voiture débouchait de la grand'rue. Le conducteur sonna une fanfare sur son cor, et la lourde machine avança avec précaution à cause du peu de largeur de la chaussée. Les chevaux ruisselaient de sueur, la caisse jaune était couverte de poussière, et les voyageurs, éveillés d'un long somme, encadraient leurs têtes poudreuses aux portières. En guise d'escorte, trois gamins couraient par derrière, en s'appuyant au marchepied de la rotonde. A côté du conducteur, cramoisi à force de souffler dans son instrument, un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans semblait attirer l'attention des bourgeois et des servantes accoudées aux fenêtres. On se le montrait, on le saluait d'un signe de tête, et il répondait gaîment à ces saluts de bienvenue en soulevant son chapeau. Sans être joli garçon, il avait une mine avenante avec ses petits yeux vifs et sa blonde moustache frisée. Thérèse, intriguée par ces démonstrations familières jetées au passage, se tourna d'un air interrogateur vers M. Desroches.

Le jeune voyageur de l'impériale n'avait pas échappé à l'œil observateur du médecin; M. Desroches haussa légèrement les épaules, un sourire sarcastique plissa ses lèvres et il dit de sa voix mordante :

— Ha! ha! voici le fils Maugars qui revient au colombier... si toutefois on peut appeler colombier le gîte d'un oiseau de proie de l'envergure de son estimable père!

— En effet, remarqua Thérèse, j'aperçois M. et Mme Maugars devant la porte de l'Hôtel de France... Ils sont venus au-devant de lui.

A l'extrémité de la rue, près des remises de l'hôtel, à côté des garçons d'écurie et des deux servantes coiffées du haut bonnet poitevin, un couple bourgeois était effectivement occupé à envoyer des signaux dans la direction de la voiture. La dame agitait son mouchoir, tandis que le mari manifestait de son côté, en secouant sa canne levée à la hauteur de la tête.

La diligence, oscillant lourdement, s'était enfin arrêtée devant la grande porte de la remise, et le jeune homme, descendant lestement des hauteurs où il perchait, s'était jeté au cou de sa mère, puis avait reçu l'accolade de son père, qui semblait tout aise de revoir son héritier; il lui prenait les mains et l'examinait d'un air satisfait des pieds à la tête.

— Peste! reprit ironiquement le docteur Desroches, comme le père Maugars palpe sa progéniture!.. Il tâte les mains de son jeune drôle pour voir si les griffes lui ont poussé... Rassure-toi, *fessemerle* (1), bon sang ne peut mentir, et il aura comme toi bec et ongles!

— Ces Maugars, dit Thérèse en se retournant vers son père, sont

(1) Nom qu'on donne dans l'ouest à l'épervier.

riches et très polis avec tout le monde, et pourtant on ne les aime pas... Pourquoi? Ne sont-ils pas honorables?

M. Desroches secoua les épaules.

— Honorables! Comment donc? s'écria-t-il en ricanant, on est toujours honorable quand on fait le métier auquel on est propre... Dans ce monde, il faut duper ou être dupé, manger ou être mangé. Les Maugars sont de la race de ceux qui mangent, voilà tout!.. Rentrons, la vue de ces gens-là m'écœure!

II.

— Allons, père, assez causé pour ce soir; tu vois bien que ton fils tombe de sommeil.

Le dîner des Maugars s'était prolongé fort avant dans la soirée; la nuit était venue et on avait allumé les bougies. La lumière légèrement vacillante éclairait les débris du repas plantureux préparé pour célébrer le retour du fils unique. Un pâté de Ruffec largement entamé exhalait son exquis fumet de perdreaux truffés, en face du fromage local, le *chabichou* à odeur de chèvre. Dans les compotiers, des pyramides de reines-claudes et d'abricots s'étaient à demi écroulées, et les fruits avaient roulé sur la nappe blanche. Le nouvel arrivant auquel on faisait fête, Étienne Maugars, avait l'air en effet un peu étourdi par le roulis de la diligence et aussi par ce copieux dîner, arrosé de vieux bordeaux. Il ne répondait plus que par monosyllabes aux questions de son père et se bornait à sourire, tandis que ses yeux clignotans contemplaient avec une molle béatitude les figures attentives de ses parens, la table couverte de bonnes choses et les meubles familiers de la salle à manger. Par les fenêtres restées ouvertes, la Charente, qui coulait non loin de la maison, envoyait un bruit d'eau rafraîchissant et berceur; un parfum de chèvrefeuilles montait du jardin, et des phalènes tourbillonnaient autour des bougies. De temps en temps, les paupières du jeune homme tombaient alourdies, mais ses lèvres souriaient toujours, tandis qu'il se sentait glisser dans un demi-sommeil.

— Il a à peine dormi depuis son départ de Paris, reprit Mme Maugars, et il a besoin de repos; vous aurez tout le temps de causer demain.

M. Maugars haussa les épaules.

— Fatigué pour une nuit blanche et sept heures de voiture!.. A son âge, je faisais mes dix lieues à pied dans la journée, et au retour je piochais encore jusqu'à minuit. La génération d'aujourd'hui ne vaut pas la nôtre... Allons, monsieur l'avocat, va te coucher, bonsoir!.. Pendant que ta mère te bordera dans ton lit, je descendrai

pour voir si les portes sont fermées et si les commis n'ont rien laissé traîner.

Il alluma un bougeoir et, gagnant le rez-de-chaussée, il pénétra dans ses bureaux, ouvrit les fenêtres pour vérifier si les volets étaient dûment clos et si la barre transversale avait été solidement assujettie; puis il inspecta les pupitres des commis, rangea lui-même en grognant des plumes et des liasses de lettres qu'on avait oublié de remettre en place; enfin il poussa la porte grillée du cabinet du caissier, fit jouer les serrures du coffre-fort, examina les comptes et relut dans le copie-lettres la correspondance de la journée. Tout cela prit une grande heure. Quand il remonta dans la chambre conjugale, Mme Maugars, après avoir terminé sa toilette de nuit, s'était déjà couchée, mais elle ne dormait pas. Sa petite tête fine et blonde, encadrée dans les valenciennes d'un coquet bonnet de linge, se détachait sur la blancheur des oreillers. A la lueur de la lampe, on distinguait les principaux traits de sa figure futée : — le front étroit et têtu, les yeux luisans, éveillés et affairés comme ceux d'une souris, le nez au vent, effilé et fureteur, la bouche pincée, le menton court et fuyant.

— Eh bien? demanda M. Maugars en soufflant le bougeoir et en vidant le contenu de ses poches sur la table de nuit, le garçon est étendu sur ses couettes?

— Il dort déjà, ce voyage l'a harassé.

— Bah! demain il n'y paraîtra plus... Il n'a pas fait de dettes là-bas et il en est revenu bien portant, c'est l'essentiel. Je lui ai trouvé fort bonne mine.

— Oui, reprit Mme Maugars avec satisfaction, il s'est bien formé à Paris, et il est presque devenu beau garçon.

— On est toujours un joli garçon quand on a de l'argent dans ses poches, dit sentencieusement le mari, et j'en ai assez pour le rendre beau comme un Jésus!.. Sans compter ce que j'amasserai dans l'avenir, poursuivit-il gaîment en faisant craquer ses doigts courts aux phalanges poilues, je n'ai pas abattu toutes mes cartes et j'ai encore des atouts dans mon jeu.

Tout en parlant, il déboutonnait son gilet et dénouait sa cravate devant l'armoire à glace. — Sa physionomie obstinée et dure se reflétait énergiquement dans le champ du miroir. Il avait le front bas, couronné d'une forêt de cheveux en brosse, à peine grisonnans, les sourcils épais, des yeux gris d'émerillon, entourés de paupières ridées, dardant un regard à la fois perçant et sournois. Ses mâchoires saillantes étaient ornées de favoris mal plantés; son nez aux narines minces, ses lèvres rasées, coupées transversalement par une balafre, lui donnaient une expression méchante. — Il

avait commencé par être maître maçon, puis entrepreneur; peu à peu, ses affaires prospérant, il avait élargi le cercle de ses opérations, et aujourd'hui il passait pour un des plus habiles manieurs d'argent du département. A la porte de sa confortable maison, située à l'extrémité de la grand'rue, on lisait maintenant gravé en grosses lettres sur une plaque de cuivre : — *Simon Maugars, banque et recouvremens.* — Il avait de bons biens au soleil dans toutes les communes du canton, et il était un des notables de Saint-Clémentin. Pourtant sous le vernis bourgeois perçait toujours la rudesse primitive du maçon. Son dos précocement voûté et ses oreilles plates, mal ourlées, d'où sortaient des houppes de poils, disaient l'histoire de son origine plébéienne et de sa jeunesse peineuse.

— Oui, répéta-t-il en se débarrassant de sa redingote et en la repliant soigneusement sur le dossier d'un fauteuil, je ne suis pas au bout de mon rouleau; ton fils, Laurette, pourra se payer des gants jaunes tous les jours, et même des maîtresses, si le cœur lui en dit.

— Fi! se récria Mme Maugars en baissant les yeux. — Elle s'accouda vivement sur l'oreiller, et lançant un regard réprobateur à son mari, elle ajouta : — Est-ce pour mener une pareille vie que tu l'as fait recevoir avocat?

— Il y a temps pour tout, riposta Maugars, je ne vois pas de mal à ce qu'il s'amuse un peu d'abord et jette ses gourmes.

— Tu ferais mieux de l'initier à tes affaires... Il t'aiderait à diriger la banque, en attendant qu'il la prît à son compte.

M. Maugars, qui s'était assis pour se déchausser, se redressa vivement :

— Mes affaires ne regardent que moi! s'écria-t-il avec humeur, je ne suis pas d'âge à me croiser les bras et j'entends mener ma barque à mon gré. Sacrebleu! il me semble que jusqu'à présent je ne l'ai point trop mal conduite!.. Ton fils ne comprendrait rien à mes opérations; il a encore les idées trop jeunes... Quand il aura appris à ses dépens ce que c'est que la vie, nous verrons.

— Et en attendant, s'il fait des sottises?

— Tant mieux, cela lui éclaircira le jugement. J'ai connu des gens raides comme des barres de fer, de vrais dons Quichottes à cheval sur leurs beaux principes... Une fois qu'ils avaient passé par les mains des jolies femmes et des huissiers, ils me revenaient souples comme des gants et retors comme de vieux procureurs... Quand Étienne se sera déniaisé, je lui mettrai le nez dans mes affaires... Pas avant!

Mme Maugars secoua sa petite tête enguirlandée de dentelle : — Tu as beau dire, Simon, tout cela n'est pas très moral.

M. Maugars se promenait à travers la chambre en bras de chemise et les mains dans les poches de son pantalon ; il fit volte-face, se campa devant le chevet du lit et répliqua d'un ton péremptoire : — C'est pratique.

Mais la dame ne se tenait pas pour battue. Elle aurait préféré pour Étienne un beau mariage qui aurait donné à la maison Maugars du prestige et de la considération. — Pourquoi n'épouserait-t-il pas Mlle de Puygiraud ou l'une des demoiselles de Boisseguin?..

— Des filles sans dot! s'exclama le banquier.

— Elles appartiennent à la plus vieille noblesse du Poitou... C'est quelque chose.

Simon Maugars siffla dédaigneusement. — C'est maigre!.. Quand on est dans la position d'Étienne, troquer ses écus contre un nom, c'est un marché de dupe. — Je ne dis pas cela pour toi. Laurette, se hâta-t-il d'ajouter en surprenant dans les yeux de sa femme un regard indigné, — quand je t'ai prise chez ton père, la situation n'était pas la même, et pour un maître maçon, Mlle Laure des Chatelliers constituait encore un joli parti... D'ailleurs tu avais du flair et de l'entregent, et tu as apporté ta pierre à l'édifice.

— Si mes conseils t'ont été quelquefois utiles, reprit Mme Maugars d'un ton piqué, aie donc la bonté de les écouter ce soir.

Elle lui répéta alors d'une voix souple et insinuante que ce qu'il fallait maintenant à leur maison c'était surtout de la considération et du relief. Elle ne se faisait pas illusion et savait fort bien qu'à Saint-Clémentin on n'aimait pas M. Maugars. On lui reprochait d'être trop dur et, quand il tenait un débiteur dans son étau, de serrer la vis un peu trop près. Il était urgent de fermer la bouche aux envieux et aux clabaudeurs. Il y avait à Saint-Clémentin et aux environs des familles dont le nom et les principes étaient à eux seuls une garantie. — On parlerait de nous moins légèrement, dit-elle en manière de conclusion, si nous étions alliés à une de ces familles pieuses et respectées.

— Faudra-t-il aussi que je me fasse dévot? demanda ironiquement l'ancien maçon.

— Eh! mon Dieu, ce ne serait peut-être point une si grosse sottise.

— Merci, je ne suis pas un mangeur de messes!

— C'est ton côté faible, tu n'as pas de religion et tu as tort. Crois-moi, la mode n'est plus aux esprits forts, et le temps n'est pas loin où on mettra dans le même sac les gens irréligieux et les hommes de désordre.

— Dis tout de suite que je suis un *partageux!* s'écria le banquier en éclatant de rire.

— Tu ris, pourtant je suis dans le vrai plus que toi, et je prévois bien des choses.

Avec cette patience de fourmi et cette persistance qui caractérisent l'esprit féminin, elle appuya de nouveau adroitement sur son idée, afin de la faire pénétrer lentement et sûrement, comme une vrille, dans l'esprit de son mari. Elle lui démontra à sa façon que les émeutes de 1848 avaient mis la puce à l'oreille de bien des gens. Tous ceux qui avaient de la fortune voulaient jouir en paix de leurs rentes et avaient horreur des bouleversemens. Naturellement ils devaient demander aide et protection aux castes qui avaient gardé le respect des principes d'ordre et d'autorité, à la noblesse et au clergé, et non pas aux impies. Plus on irait, et plus le fossé qui séparait les deux partis s'élargirait. Avant peu il faudrait choisir : ou bien se jeter dans le camp des jacobins de l'espèce du docteur Desroches, ou se ranger franchement du côté de la société bien pensante, c'est-à-dire en adopter les croyances et même les préjugés.

La petite dame accoudée sur son oreiller expliquait tout cela par le menu, avec beaucoup de finesse et de lucidité. A mesure qu'elle enchaînait les raisonnemens les uns aux autres, Simon Maugars, assis dans un fauteuil, les coudes écartés, les mains appuyées carrément sur ses cuisses, écoutait plus attentivement, et ne pouvait s'empêcher d'admirer la perspicacité de sa femme.

— Hé! hé! il y a du vrai là dedans, murmura-t-il d'un air rêveur.

— Tu vois! reprit Mme Maugars triomphante; mon Dieu, je ne te conseille pas de rompre brusquement avec tes anciennes habitudes et de venir dès demain à la messe...

— Oui, ce serait un peu raide !

— Mais je t'engage à modifier petit à petit ta ligne de conduite, à ménager les familles nobles et les gens d'église, à dénouer habilement tes liaisons compromettantes... Tiens, s'écria-t-elle en se redressant si vivement que tout son buste émergea hors des draps, tiens, veux-tu me donner carte blanche? Avant deux ans, si tu me laisses manœuvrer, tu seras maire et tu auras tout le pays dans ta main !

Simon Maugars la regardait, émerveillé. — Tudieu, Laurette, dit-il, j'en accepte l'augure... Tu es un vrai diplomate en bonnet de dentelle!.. Il est évident que le pouvoir restera au parti de l'ordre, et c'est là-dessus qu'il faut tabler. — Allons, fit-il en se levant, il faudra dépouiller le vieil homme !

Il se glissa lestement dans le lit conjugal. — Tu es une mignonne femme, murmura-t-il, et j'ai eu la main fièrement heureuse le

jour où j'ai été t'enlever dans ton pigeonnier de Saint-Saviol...

Pendant ce temps, la nuit mirait ses étoiles dans la Charente et donnait le signal à ses musiciens ordinaires, les grillons éparpillés au bord des routes et dans les blés. De tous côtés, dans la campagne, un concert de notes grêles montait, et sur cette musique tremblotante et confuse les étoiles par milliers semblaient scintiller en mesure. La ville silencieuse était tout enveloppée de ce bourdonnement, et, doucement, avec des bercemens insensibles, la pacifiante mélopée rustique faisait glisser dans le sommeil les jeunes et les vieux, les bourgeois et les petites gens. Elle accompagnait les rêves ambitieux du banquier et les cauchemars du docteur Desroches, les ressouvenirs campagnards de Thérèse, et le bon sommeil tout d'une traite d'Étienne Maugars.

Au point du jour, ce dernier fut réveillé par la chanson d'un jeune gars qui conduisait ses chevaux à l'abreuvoir. Il sauta hors du lit, fit rapidement sa toilette et, procédant gaîment au déballage de ses caisses, il accrocha au mur quelques esquisses peintes aux environs de Paris, pendant les heures qu'il avait dérobées à ses cours. Bien qu'il eût préparé ses examens en conscience afin d'obéir à son père, il avait plus de goût pour la peinture que pour le Code, et il donnait le meilleur de son cœur et de son temps à son art préféré. Quand il eut fini de s'installer, la maison sommeillait encore. Il s'accouda à la fenêtre et embrassa d'un long regard le paysage tranquille et intime, qui lui était familier depuis bien des années. La Charente étendait silencieusement à l'extrémité du jardin sa nappe d'eau, tantôt sombre sous les noyers, tantôt scintillante aux premiers rayons du soleil. Au long des blés de la route de Ruffec, les cailles jetaient des appels sonores. — Étienne se sentait heureux ; il avait passé sa thèse et il songeait avec un soupir de satisfaction qu'il était maintenant maître absolu de son temps ; il se disait que la fortune de son père lui permettait de se livrer à ses goûts favoris sans être entravé par des préoccupations matérielles, et une joie profonde entrait dans sa poitrine, en même temps qu'un clair soleil pénétrait dans la chambre confortablement meublée.

Les cloches, carillonnant en chœur, lui rappelèrent que c'était dimanche et qu'il avait promis à sa mère de l'accompagner à la grand'messe. Il acheva de s'habiller, et, au coup de dix heures, il offrait le bras à Mme Maugars. Celle-ci s'était mise en frais de toilette ; elle était fière d'avoir conservé l'air jeune, grâce à ses boucles blondes et à sa taille svelte, et de paraître la sœur aînée de son fils. Quand ils entrèrent ensemble dans la nef sombre et basse de Saint-Nicolas, on avait déjà chanté l'*introït* et l'église était

pleine. Les femmes, agenouillées, chuchotaient derrière leur livre, au passage du fils Maugars, et se le montraient des yeux, tandis qu'il prenait place dans le banc de la famille.

Au temps de son enfance, Étienne était venu chaque dimanche s'asseoir au fond de ce banc de chêne, dont les vêtemens de plusieurs générations avaient vernissé la menuiserie vermoulue. Il y avait entendu la somnolente psalmodie des vêpres, coupée de versets en versets par la phrase ronflante de l'orgue, et bien des fois il y avait pâli sur son catéchisme, en attendant avec des transes l'heure de l'interrogation. — A partir de sa onzième année, le lycée l'avait pris, et depuis il n'était plus retourné qu'à de rares intervalles dans la petite église romane de Saint-Clémentin. — Dès qu'il fut assis, il jeta les yeux à droite et à gauche et fut surpris de voir combien, en douze ans, peu de choses avaient changé dans la paroisse. Tout s'y passait avec la même régularité que lorsqu'il était écolier. Les mêmes bourgeoises venaient s'asseoir méthodiquement à la place qu'elles occupaient jadis, les mêmes têtes de paysans et de servantes se pressaient autour des piliers trapus. A travers la fine fumée bleuâtre de l'encens, Étienne distinguait des figures d'enfans de chœur absolument semblables à celles d'autrefois, se faisant les mêmes niches et montrant leurs pantalons de toile bise sous leurs soutanelles rouges trop courtes.

Seuls les visages des petites filles avaient changé; celles qu'il avait connues jadis au catéchisme étaient maintenant de grandes filles aux airs réservés. Elles se tenaient près de leurs mères, la taille droite, le maintien compassé, les yeux baissés sur leur paroissien d'où elles coulaient un regard sournois vers le nouveau venu. Étienne cherchait à les reconnaître et à mettre un nom sur tous ces jeunes minois. Au beau milieu de cet examen rétrospectif, ses yeux s'arrêtèrent sur une physionomie qui lui était complètement inconnue. — Non loin de la grille du chœur, une jeune fille était agenouillée sur une chaise basse, la tête un peu penchée, laissant voir dans cette pose recueillie la ligne délicate du cou, la souple cambrure de la taille, le gonflement de la jupe bouffante aux hanches, et discrètement soulevée à l'ourlet par un brodequin brun.

De temps en temps, la prieuse relevait la tête, et Étienne entrevoyait un teint mat, un coin d'œil noir et une bouche aux lèvres rouges et charnues. Cette figure inconnue l'intriguait. Elle avait quelque chose de franc, d'énergique et d'ouvert qui contrastait avec les mines compassées des filles de la bourgeoisie de Saint-Clémentin; mais il avait beau fouiller dans ses souvenirs, il ne trouvait aucun nom à mettre sur ce sympathique et jeune visage.

Après les derniers *Oremus*, quand l'un des vicaires se retourna vers les fidèles et entonna l'*Ite missa est*, la jeune fille resta encore un moment agenouillée sur sa chaise, puis elle ferma son livre, fit un signe à une servante placée à côté d'elle, et se leva, tandis que l'orgue, ronflant de plus belle, jouait le finale de la sortie. Étienne, qui s'était levé en même temps et qui suivait Mme Maugars, ne perdait pas de vue l'étrangère et manœuvrait pour diminuer l'espace qui le séparait d'elle. Quand il arriva près du bénitier, il jeta un coup d'œil furtif en arrière et l'aperçut à deux pas. Il trempa alors ses doigts dans la coquille, toucha ceux de sa mère, puis, se retournant et saluant, il offrit de l'eau bénite à la jeune fille qui se trouvait immédiatement derrière lui.

A sa grande stupéfaction, l'inconnue recula; ses sourcils se rapprochèrent d'un air offusqué, sa bouche prit une expression dédaigneuse, et, sans avoir égard à l'offre courtoise du jeune homme, elle passa devant lui brusquement, trempa ses doigts dans le bénitier, se signa et gravit rapidement les degrés du porche.

Cet incident n'avait pas échappé à l'œil éveillé de Mme Maugars, qui avait légèrement rougi et s'était mordu les lèvres. Quand on fut dehors, Étienne, passablement mortifié, demanda à sa mère, en désignant du regard l'étrangère qui s'éloignait dans la direction de la rue Louis XIII :

— Quelle est donc cette jeune sauvage qui a refusé mon eau bénite ?

— Une petite sotte! répondit Mme Maugars; c'est la fille du docteur Desroches. Ce Desroches, qui est un exalté, ne nous pardonne pas d'avoir pris un autre médecin que lui, et la fille, à ce que je vois, a épousé la rancune du père.

— C'est dommage, car elle est jolie.

— Peuh! fit dédaigneusement Mme Maugars, une beauté paysanne... Son père l'avait reléguée à la campagne après la déplorable aventure de sa mère, et elle y a pris les façons grossières des gens avec qui elle a vécu.

Ils avaient tourné le coin des halles, quand ils furent abordés par un grand garçon tout de noir habillé, qui salua Mme Maugars et demanda la permission de présenter ses respects à M. Étienne.

— Hé! s'écria ce dernier, en reconnaissant l'un des principaux commis de son père, c'est Célestin Tiffeneau?.. Comment cela va-t-il, mon brave?

— Tout à la douce, monsieur Étienne, tout à la douce! répéta le commis en restant découvert devant le fils de son patron.

Étienne lui tendit la main et le força de remettre son chapeau. Célestin obéit, non sans peine, car il était formaliste et il avait pour

toute la famille Maugars une vénération qui tenait du fétichisme. — Il y a des gens qui naissent pour commander et dont la personnalité absorbante annihile tout ce qui croît à leur ombre; il en est d'autres qui semblent créés pour être exploités, et Célestin Tiffeneau était de ce nombre. Pour s'en convaincre, il suffisait de le regarder. Maigre, élancé et se mouvant avec une raideur gauche dans sa redingote noire qui tombait à plis flasques le long de ses épaules grêles, il avait le regard timide et intelligent, la mine honnête et loyale d'un caniche; mais son front fuyant vers un crâne pointu, son nez fortement aquilin, ses mâchoires osseuses et sa barbe pointue, mal taillée, lui donnaient une expression don quichottesque et enthousiaste. M. Maugars, qui se connaissait en hommes, l'avait enlevé de bonne heure à l'école de son village et l'avait attaché à sa maison de banque. Célestin arrivait au bureau à huit heures, prenait à peine le temps de manger, faisait pendant le jour la besogne de deux employés, revenait en hiver veiller jusqu'à dix heures et gagnait à ce métier deux mille quatre cents francs. Il avait de plus pour son patron un dévoûment et une admiration aveugles. Le banquier était pour lui un dieu, et ses moindres paroles des oracles. Rien qu'à la façon dont le commis prononçait le nom de Maugars, on devinait un religieux attachement, une sorte de superstitieuse adoration.

— Je suis heureux, monsieur Étienne, reprit-il en marchant respectueusement à deux pas du jeune homme, très heureux de vous voir *rendu* en bonne santé... M. Maugars sait avec quelle impatience je vous attendais.

— Et pourquoi étiez-vous si impatient, mon bon Célestin?

— Pourquoi? s'écria le commis, M. votre père ne vous a donc rien dit?

Étienne fit un geste négatif.

— Il aura jugé plus convenable que je vous annonce la chose moi-même... Je me marie, monsieur Étienne, ajouta-t-il avec un large sourire qui montra toutes ses dents, j'épouse Mlle Bardin, la fille du métayer du Breuil... Les accords sont fait depuis trois mois, mais nous attendions de connaître l'époque de votre retour pour fixer le jour de la cérémonie... Et à cette occasion, permettez-moi de vous présenter une requête.

— Présentez, Célestin, vous êtes sûr qu'elle sera bien accueillie.

— J'avais déjà parlé de mon désir à M. Maugars et à Mme votre mère... Voici la chose, monsieur Étienne; vous mettriez le comble aux bonnes grâces de M. votre père, si vous vouliez bien être mon garçon d'honneur... C'est peut-être beaucoup vous demander, mais

nous serions tous si contens... Ma future et ses parens en seraient si fiers que j'ose espérer que vous ne me refuserez pas.

— Comment donc? mais je serai enchanté au contraire... A quand la noce?

— On doit nous marier après-demain mardi, à onze heures, et si vous pouviez être au Breuil vers dix heures, j'irais au-devant de vous sur la route.

Étienne promit d'être exact. Célestin se confondit en remercîmens, salua et s'éloigna tout joyeux. Il semblait avoir encore grandi. Dans la rue ensoleillée et montante, sa longue silhouette noire se détachait fièrement sur la blancheur des murs.

— Quel bon garçon! dit Étienne à sa mère.

— Oui... un peu niais, mais dévoué... C'est l'essentiel.

III.

Le mardi, dès huit heures du matin, Étienne cheminait allégrement sur la route du Breuil. La campagne était pleine du bruissement des sauterelles vertes, et la canne du jeune Maugars, en résonnant sur le sol pierreux, mettait en fuite de petits lézards frétillans qui allaient se musser dans les touffes de buis du talus. Le Breuil n'est qu'à deux lieues de Saint-Clémentin et Étienne, prenant le plus long, flânait en suivant le cours sinueux de la Charente aux eaux sombres, glacées d'une moire d'argent. Les moindres détails l'arrêtaient et l'amusaient. — Tantôt c'était le moulin Minot enfoui sous les bouillards et les vernes, reflétant dans l'eau noire du bief sa toiture blanche de farine; tantôt une gardeuse d'oies, assise sous un châtaignier, son *capot* rabattu sur la tête, sa houssine à la main, immobile comme une statue grise au milieu de la *prée* verdoyante.

Le jeune homme sentait ses instincts d'artiste se réveiller à l'aspect de cette nature solitaire, si reposée, si verte et si intime; il souhaitait d'avoir un jour assez de talent pour en rendre tout le charme; absorbé par cette contemplation, il avait atteint déjà le pont de Dalident, lorsqu'il entendit une voix qui le hélait; il releva la tête et vit se découper sur la verdure la maigre silhouette de Célestin Tiffeneau.

Le futur époux de M[lle] Bardin avait un habit neuf, un chapeau de soie et un pantalon noir dont les bords avaient été soigneusement retroussés à cause de la rosée. Ce costume de gala faisait mieux ressortir encore sa charpente osseuse et son profil anguleux.

— Suis-je en retard? demanda Étienne.

— Non, non, il n'y a point de temps perdu, monsieur Étienne;

Seconde s'habille, et les musiciens viennent seulement d'arriver. Voyez-vous, je ne pouvais plus tenir en place, et j'ai préféré venir *à votre avance*... D'ailleurs j'avais mes raisons, ayant ménagé une surprise aux gens de la noce. — Oui, une bonne surprise! répéta Célestin avec un large sourire; personne ne se doute encore de l'honneur que vous nous faites... Ils ne vous attendent point là-bas, et vous pensez quelles figures de jubilation ils vont avoir quand je leur présenterai le fils de M. Maugars comme mon garçon de noce... Hein, ça pourra compter pour un événement!

Étienne était médiocrement satisfait d'être produit comme une sorte de personnage officiel. Il aurait préféré moins de mystère et moins de cérémonie; mais le futur marié paraissait si enchanté de sa combinaison que le jeune Maugars se fit scrupule de lui laisser voir son déplaisir. — Ils commençaient à gravir le coteau où le hameau du Breuil s'éparpille parmi les cerisiers et les châtaigniers, quand Célestin, s'arrêtant au milieu du chemin creux et saisissant son jeune patron par un des boutons de sa redingote, s'exclama avec son rire naïf : — Et à vous aussi, monsieur Étienne, j'ai réservé une surprise!

— Comment, encore une? s'écria Étienne.

— Oui, et une bonne! poursuivit Célestin en coupant son discours d'éclats de rire qui ressemblaient à des gloussemens étouffés, vous aurez une *Valentine* comme on en voit peu au Breuil... Ça n'est point une paysanne, mais une demoiselle bien mignonne, qui a été en pension et qui ne sera pas embarrassée pour causer avec vous... Ha! ha! je ne vous dis que ça... Vous verrez, vous verrez!

— Dites-moi le nom de cette jeune fille?

— Nenni, vous ne le saurez point!.. Elle ne sait rien non plus, elle... J'ai tout mitonné à part moi, et vous verrez que vous m'en ferez des complimens.

— Mon brave Célestin, je crains que vous ne vous soyez donné beaucoup de peine à cause de moi.

— De la peine? vous voulez rire... C'est une fête pour moi que d'avoir à mes noces le fils de l'homme à qui je dois tout, le représentant de la grande maison Maugars. Je vivrais cent ans, monsieur Étienne, que je n'oublierais jamais le jour où votre père m'a fait entrer dans ses bureaux. Que serais-je sans lui, à cette heure? Un petit clerc d'huissier de village! C'est M. Maugars qui m'a décrassé et m'a lancé dans le monde des affaires... Ah! quel homme, quel maître homme que votre père, monsieur Étienne!

— Oui, répondit Étienne, touché du culte enthousiaste de Célestin, oui, mon père est une vigoureuse intelligence.

— Éminente, monsieur Étienne, éminente! Et quelle volonté,

quelle puissance de travail!.. Ah! par exemple, il est dur pour les paresseux et les mauvais payeurs, mais dans sa dureté il y a encore un sentiment de justice que j'admire... Tenez, dernièrement notre caissier était tourmenté de la maladie de son enfant, et il avait eu le guignon de laisser passer une erreur de deux cents francs au préjudice de la maison... Il en tremblait, le pauvre homme, et se voyait déjà renvoyé... Eh bien, qu'a fait votre père?

— Il a porté l'erreur aux profits et pertes? insinua Étienne.

— Non, pas précisément, mais, au lieu de renvoyer le père Martin, comme chacun s'y attendait, il s'est contenté de lui retenir la somme sur ses appointements à raison de 50 francs par mois... Voilà ce que j'appelle la justice alliée à l'humanité!

— Hum! fit Étienne, assez peu émerveillé de cet exemple de la clémence paternelle.

On approchait de la Fuie, — c'était le nom du domaine occupé par le père Bardin. — Déjà on entendait les sons nasillards de la *pibole* (cornemuse) mêlés aux notes plus aigres du violon. De temps en temps un coup de fusil partait, et une fumée bleue planait au-dessus des cerisiers du verger. Celestin, traversant une cour où des jeunes gens enrubannés s'étaient attroupés autour des musiciens, introduisit son hote dans la grande chambre de la maison.

Cette pièce était pleine d'invités. pressés par groupes de deux ou trois entre la muraille et les tables dressées dans toute la longueur. Les fenêtres ouvertes laissaient voir la cour avec ses engrangemens et deux figuiers touffus, étalés de chaque côté de la porte charretière. Entre les tables, la Bardine, en coiffe neuve et la jupe soigneusement retroussée, circulait avec des piles d'assiettes. Au fond de la salle, la mariée, — une jolie personne au teint rose et aux yeux bleus, — se tenait droite au milieu de cinq ou six jeunes filles occupées à épingler la couronne de fleurs d'oranger autour de la haute coiffe de dentelle. Près de la cheminée, le père Bardin devisait gravement avec les notables de la noce. De cette grande pièce s'élevait un sourd bourdonnement de voix et un clair tapage de vaisselle; dans les intervalles de silence, au loin derrière les arbres, un tintement de cloches résonnait du côté de Saint-Saviol.

— Allons, Célestin, mon gars, s'écria le père Bardin, on n'attend plus que toi pour se rendre à la maison commune.

En effet la mariée et ses demoiselles d'honneur s'étaient déjà glissées dans la cour, et le cornemuseux, enflant sa pibole, donnait le signal du départ.

— Un instant! dit le jeune marié d'un air radieux, je vous amène mon garçon d'honneur... Monsieur Bardin, vous me demandiez quel était mon second témoin?.. Le voici, c'est M. Étienne Maugars, le fils de mon patron!

Tandis que le bonhomme, d'un ton patelin, remerciait Étienne, Célestin avait choisi une *marque* de rubans bleus et roses et l'avait épinglée à la boutonnière de son jeune patron; puis le prenant par la main et l'entraînant dans la cour :

— Maintenant, continua-t-il, je veux vous présenter à votre *Valentine*... Mademoiselle Thérèse, où êtes-vous? cria-t-il en cherchant des yeux la demoiselle en question, — vous allez voir, monsieur Étienne, vous allez voir!

— Me voici! répondit une voix bien timbrée.

Étienne regarda d'où elle partait et tressaillit en apercevant la jeune fille du bénitier : Mlle Desroches.

Celle-ci l'avait également reconnu, car sa figure se rembrunit, et elle saisit le bras d'un jeune garçon en veste de droguet qui se tenait auprès d'elle.

— Vous vous trompez, mademoiselle, s'exclama Célestin, ce n'est point Jouset qui vous mènera à l'église... Voici votre *meneur*, M. Étienne Maugars!

Cette annonce ne produisit nullement l'effet que se promettait Tiffeneau. La jeune fille murmura quelques mots à l'oreille de Jouset dont elle garda le bras.

— Merci, monsieur Tiffeneau, répliqua-t-elle d'une voix décidée, j'ai déjà mon *meneur*; c'est M. Jouset, et je le garde.

— Il y a erreur! c'est un malentendu! murmura piteusement Célestin en se tournant vers Étienne, qui se mordait la moustache d'un air décontenancé. — Ses paroles furent couvertes par des détonations, le violoneux et le cornemuseux entamèrent un air de *bal*, les files se formèrent, et Célestin, obéissant aux injonctions de son beau-père, courut prendre sa place. Dans un envolement de rubans bleus et roses et une retentissante sonnerie de cornemuse, le long cortège serpenta vers Saint-Saviol, à travers les chemins creux aux grandes haies de troënes et de chèvrefeuilles.

Étienne était resté à l'arrière-garde, un peu esseulé au milieu des vieilles gens de la noce. A certains détours du chemin, il apercevait parfois entre deux haies la tête de Mlle Desroches, dont le chapeau de paille tranchait au milieu des coiffes blanches et des feutres à larges bords. Le jeune Maugars se sentait devenir maussade; il ne pouvait s'empêcher de songer à part lui que la double surprise, si habilement préparée par Célestin, avait fait long feu comme une poudre éventée. La fille du médecin lui avait manifesté pour la seconde fois son aversion, et les paysans de la noce eux-mêmes avaient l'air beaucoup plus gênés qu'enchantés de sa présence. Étienne, qui s'était toujours persuadé que le pays entier partageait pour le nom de Maugars l'admiration de Tiffeneau, se sentait singulièrement mortifié de la froideur qu'on lui témoignait.

Quand la double cérémonie, civile et religieuse, fut terminée, les coups de fusil recommencèrent à pétiller, et, toujours musique en tête, on regagna le Breuil, où le dîner de noce attendait tous ces gens bien endentés et fortement affamés par une matinale promenade au grand air. Quand on se retrouva autour de la longue table, Célestin Tiffeneau se confondit de nouveau en excuses au sujet de la capricieuse conduite de Mlle Desroches, que l'heureux Jouset avait ramenée triomphalement.

— Mettez-vous là, à côté de ma femme, dit Célestin avec un accent contrit, et pardonnez-moi la mésaventure de ce matin. C'est ma faute; Mlle Desroches ne connaissait pas mes intentions, et elle avait déjà choisi son *Valentin* qu'elle n'a pas voulu laisser en plan, mais nous raccommoderons les choses au bal de tantôt...

Cependant on s'était attablé. Les gros bonnets du Breuil et les plus proches parens étaient assis au centre, autour des mariés; les garçons et les filles s'étaient groupés à l'un des bouts de la table, heureux d'échapper à la contrainte que leur imposaient les gens d'âge; au bas bout, les parens pauvres, les enfans et le menu peuple des invités s'étaient entassés un peu pêle-mêle. Les servantes, en tablier à bavette orné de *marques* bleues et roses, apportaient à bras tendus des platées de victuailles. Les gigues de chevreau cuites au four alternaient avec des pyramides de lapin sauté, et de vastes saladiers où des anguilles de la Charente nageaient dans une sauce au vin. Un fumet de viandes rôties se mêlait à une âcre odeur d'oignon. Le vin rouge d'Angoumois était versé à verre pleurant, et les convives le lampaient dévotement avec de larges grimaces de satisfaction. Le premier coup de dent fut solennel et silencieux; puis peu à peu les langues se délièrent, et les joyeux propos assaisonnèrent chaque bouchée; mais ce fut une gaîté douce, sans violens éclats de rire et sans gros mots. Le paysan poitevin a la joie recueillie et discrète; moins habitué aux bombances que les campagnards du nord et du midi, il savoure la bonne chère avec une béatitude concentrée, se contentant d'exprimer sa joie par un voluptueux clappement de langue ou un malin clignement d'yeux. Même quand le vin lui chauffe la cervelle, il garde toujours une certaine réserve, et ne s'abandonne jamais à une loquacité intempérante.

Étienne vérifiait à ses dépens l'exactitude de cette observation. Tandis que Célestin et Seconde, illuminés par l'aurore de leur premier jour de noce, se chuchotaient des tendresses à l'oreille, le jeune Maugars avait essayé de lier conversation avec les gros cultivateurs placés à côté ou en face de lui; il remarqua bien vite qu'on lui répondait d'un ton où il y avait autant de contrainte que de res-

pect. Les paysans enveloppaient pour lui leurs paroles de mille prudentes précautions. Leurs regards, quand il les questionnait, avaient je ne sais quoi d'oblique et de craintif; — quelque chose de la physionomie d'un chat qui baisse sournoisement les yeux, couche ses oreilles et regarde de côté le coin où il pourra se dérober dès qu'on aura le dos tourné. — Sitôt qu'Étienne s'entretenait avec les mariés, les propos du voisinage se donnaient libre carrière, les métayers s'échauffaient en parlant du rendement du sarrasin ou des *garouils* (maïs); mais si par hasard le jeune homme, redevenu attentif, essayait de placer son mot, les conversations s'arrêtaient, les gens échangeaient de rapides clignemens d'yeux, les lèvres prenaient une expression méfiante, et les réponses devenaient évasives.

Las de dépenser des frais d'amabilité en pure perte, Étienne avait fini par se borner au rôle d'observateur silencieux. Il trouvait un véritable intérêt à étudier les physionomies un peu lourdes de ces gens dont la principale préoccupation était de bien manger et de boire d'autant. Les joues commençaient à s'empourprer, les mâchoires saillantes mastiquaient lentement la chair des chevreaux rôtis. L'animation intérieure, jointe aux chaudes bouffées qui entraient dans la salle par les fenêtres ouvertes, faisait perler une rosée de sueur sur les tempes des convives. Les femmes avaient épinglé leur serviette à leur corsage et relevé leurs jupes pour ne pas les tacher. Tout au fond, à travers une légère buée, Étienne distinguait le groupe plus vivant et plus expansif des garçons et des filles d'honneur, et au milieu d'eux, la tête nue de Thérèse Desroches. Elle paraissait s'amuser bien franchement et à plein cœur; son teint mat s'était légèrement coloré, ses grands yeux noirs souriaient, et, de temps en temps, ses lèvres rouges s'entr'ouvraient pour répondre par un éclat de rire aux plaisanteries rustiques de son voisin Jouset. Étienne la trouvait vraiment jolie, et cette constatation redoublait le dépit que lui causait l'aversion si marquée de la jeune fille.

Le dessert avait succédé au rôti. Les servantes, toutes rouges et un peu lasses, avaient apporté les tourtes au *fromagé* et aux fruits avec de pleines panerées de prunes violettes. Deux vieilles venaient de chanter d'une voix chevrotante la *chanson de la mariée,* et les jeunes gens, déjà fatigués d'être restés si longtemps assis, commençaient à s'agiter sur leurs bancs, quand tout à coup, dans la cour, le nasillement de la pibole et le chant aigu du violon se firent entendre. Aussitôt le jeune monde s'élança au dehors, et il ne resta plus autour de la table, semée de débris, que les anciens dont le vin avait alourdi la tête et engourdi les jambes.

— Et maintenant vive la joie! Allons danser, s'écria Célestin en

entraînant Étienne vers la grange où les musiciens s'étaient juchés sur des futailles.

Il n'y avait pas de place pour tout le monde, et le flot des danseurs débordait jusque dans la cour où les couples se trémoussaient en plein soleil. Tandis que le violon et la cornemuse jouaient un vieil air de bourrée, les filles, rouges comme des œillets sous leurs coiffes blanches, tournaient lentement au bras des garçons. Un petit bout de chignon passait sous le bavolet de la coiffe, et leur fichu, épinglé très bas sur le dos, laissait voir en s'échancrant les lignes de la nuque et du cou. Pour préserver leur robe du contact moite des mains des danseurs, elles avaient noué leur mouchoir autour de leur taille. Les figuiers et les cormiers, qui bordaient la muraille, promenaient sur ces jeunes visages les mobiles découpures de leur ombre.

L'une des plus infatigables danseuses était Thérèse Desroches. Elle ne prenait pas un moment de repos et se dédommageait de sa longue réclusion au logis de la rue Louis XIII en ne laissant passer ni un *bal* ni une contredanse. Souple, légère, rebondissante, elle ne semblait pas toucher le sol; le plein air l'enivrait, ses yeux et ses lèvres souriaient. Il y avait encore de la pétulance enfantine dans la grâce un peu sauvage avec laquelle elle sautait en mesure. Toute à son plaisir, elle ne refusait pas un danseur, donnant une part égale de bonne humeur et de cordialité à tous ceux qui venaient l'inviter. Elle ne paraissait fuir qu'un seul des convives: Étienne. Plusieurs fois, il avait cherché à la rejoindre; mais elle se dérobait ou elle appelait près d'elle, comme une sauvegarde, l'inévitable Jouset. Dépité par le peu de succès de ses tentatives, le jeune homme résolut de prendre sa part de plaisir sans s'inquiéter davantage de cette rancunière petite personne. Il aimait la danse, il avait de l'entrain et était bon danseur; aussi les filles du Breuil et de Saint-Saviol se montrèrent-elles pour lui moins cruelles que Mlle Desroches. A son tour, il oublia son insuccès en se grisant de sauteries et de musique.

Une seule fois, le hasard le ramena près de Thérèse. La soirée était déjà très avancée, le jour s'était lassé d'éclairer les jeunes gens de la noce, mais ceux-ci ne s'étaient point lassés de danser; le cornemuseux faisait toujours sonner sa pibole, et les couples sautaient gaîment dans la cour où la lune s'était chargée de relayer le soleil. Mlle Desroches s'était arrêtée pour reprendre haleine, et, le dos appuyé contre l'un des jambages de la porte de la grange, elle s'éventait avec un bouquet de feuilles de figuier.

— Je n'ai pas encore eu le plaisir de danser avec vous, mademoiselle, dit brusquement Étienne en sortant de l'ombre de la grange.

Elle tourna vers lui ses yeux noirs qui luisaient au clair de lune, et ses sourcils se rapprochèrent. — Vraiment, monsieur? répondit-elle d'une voix brève, avec une indifférence affectée.

— Les musiciens vont jouer un *bal*, vous plaît-il que nous le dansions ensemble?

— Merci, je suis engagée par M. Jouset.

— Toujours, alors! fit ironiquement Étienne.

— Toujours, répéta-t-elle sur le même ton.

— M. Jouset a de la chance.

— Que voulez-vous, monsieur Maugars, on ne peut pas tout avoir.

— Je troquerais bien mon lot contre le sien.

La jeune fille secoua la tête avec un mouvement d'impatience et une moue dédaigneuse : — L'échange ne lui plairait peut-être pas, répliqua-t-elle.

— Et vous ne le lui conseilleriez pas, sans doute? repartit le jeune homme, piqué au jeu.

Elle le regarda bien en face avec ses yeux francs et limpides : — Moi?.. Non, certainement, monsieur Maugars! — Et elle s'éloigna.

Cette fois, l'intention blessante était trop marquée pour qu'Étienne pût douter des sentimens de son interlocutrice. — Enfant désagréable et mal élevée! murmura-t-il au dedans de lui, en quittant la place.

Ce nouvel échec l'avait irrité, et le bal ne le tentait plus. Il se fit conduire à la chambre que Célestin lui avait réservée, et il se coucha.

Il dormit fort mal, son sommeil étant à chaque instant troublé par les sons de la cornemuse, les cris et les chants des garçons qui menaient grand tapage en cherchant à découvrir la chambre des jeunes mariés auxquels ils apportaient la *soupe blanche*. Il se réveilla dès l'aube, et, bien qu'il eût promis vaguement à Célestin de fêter le lendemain de noce, il résolut de regagner sur-le-champ Saint-Clémentin. Ayant chargé une servante de présenter ses excuses à ses hôtes, il descendit lestement le coteau du Breuil, traversa la Charente et gravit le versant opposé.

Le soleil venait de se lever au ras des bruyères roses, et les alouettes chantaient; Étienne, la tête un peu vide comme quelqu'un qui a mal dormi, cheminait d'un pas traînant et mélancolique. Malgré lui, il repensait aux rebuffades de Mlle Desroches, et devant ses yeux demi-fermés il revoyait cette singulière fille avec sa bouche d'enfant, son regard droit et hardi, son front volontaire et obstiné. C'était assurément la figure la plus originale et la plus séduisante qu'il eût encore rencontrée à Saint-Clémentin. Par quelle

mauvaise chance était-ce justement celle-là qui professait une si étrange aversion pour la famille Maugars? Que le docteur fût en froid avec M. Maugars, il n'y avait là rien de bien étonnant dans une petite ville; mais que sa fille, — une enfant de seize ans, — épousât aussi passionnément la rancune paternelle, qu'elle la reportât si violemment sur un nouveau venu, étranger à toutes ces querelles de clocher, cela passait la permission.

Ainsi absorbé dans ses songeries, il avait déjà traversé le village de Saint-Pierre et il redescendait vers la ville quand, au détour d'un chemin creux, il se trouva face à face avec son père.

M. Maugars, en petite tenue du matin, coiffé d'un chapeau gris et chaussé de gros souliers de chasse, paraissait aussi éveillé et gaillard que son fils était somnolent et morose.

— Ho! ho! dit-il en lui prenant le bras, te voilà déjà de retour?.. Si j'en juge par ta mine allongée, tu as passé une nuit blanche, mon garçon?

— Non, je me suis couché à onze heures et je viens de me lever.

— Diantre! quelle sagesse! Il n'y avait donc pas de jolies filles à cette noce?.. Eh bien, puisque tu as dormi, je t'emmène... Je veux te montrer une acquisition que j'ai faite pendant ton absence.

Ils prirent à travers champs dans la direction du plateau qui domine Saint-Clémentin.

— Oui, reprit M. Maugars, j'ai acheté la Fénicardière. Il y avait longtemps qne ce domaine me donnait dans l'œil, et, comme le précédent possesseur était mal dans ses affaires, j'en ai profité pour avoir ses terres à de bonnes conditions.

Ils s'étaient engagés dans une avenue de noyers à l'extrémité de laquelle s'ouvrait le porche des bâtimens d'habitation. M. Maugars, en vrai propriétaire, ne fit pas grâce d'un coin à son fils; il le traîna à travers les vergers, les prairies et les sainfoins.

— Vois-tu, dit-il à Étienne en lui montrant avec sa canne les quatre points cardinaux, il y a de tout ici : des prés, des blés, des châtaigneraies, et même de la brande, grâce à notre déplorable système de métayage, mais je veux changer tout cela... Je renverrai les quatre métayers qui nous grugent et je les remplacerai par un fermier belge, actif, habile, qui fera valoir le domaine entier et ne laissera pas un pouce de terre en friche... En banque, chaque pièce de cent sous doit rapporter un intérêt; de même, en agriculture, il faut que chaque motte de terre soit féconde... Oui, reprit-il en abattant un chardon d'un coup de canne énergique, tout cela prendra bientôt une autre face!

Étienne écoutait et regardait la virile figure de son père, illuminée de soleil. Encore qu'il partageât peu les goûts positifs de

M. Maugars, il ne pouvait s'empêcher d'admirer la vigueur d'esprit, la puissante organisation de l'homme qui, parti de très bas, était arrivé à une grande position de fortune à force de travail et de volonté. En ce moment, par cette radieuse matinée d'été, en face de cette luxuriante nature, il était fier de son père. Il avait oublié les déboires de la précédente soirée et il était devenu à son tour expansif. Il cherchait à donner à M. Maugars un témoignage de son admiration pour le nouveau domaine, et, voyant à l'extrémité d'un pré une masure, entourée d'un bouquet d'arbres se mirant pittoresquement dans l'eau sombre de la Charente :

— Quel coin charmant ! s'écria-t-il ; je suis enchanté de ton acquisition, père, et je viendrai peindre ici.

Le banquier secoua ses épaules carrées :

— Tu es encore enfant pour ton âge, répliqua-t-il, et voilà bien de l'enthousiasme pour un bout de pré et une masure en ruine !.. La seule chose qui te charme dans la Fénicardière, c'est la possibilité d'y venir barbouiller à ton aise... Tu n'es pas pratique !

— Non, je suis peintre et je vois ta propriété avec l'œil d'un artiste.

— Artiste ! répéta M. Maugars avec une grimace, tu n'as donc pas renoncé à cette idée-là ?.. Enfin, amuse-toi, je suis assez riche pour te faire crédit de quelques années de plaisir. Après, tu reviendras de toi-même aux choses sérieuses.

— Mais, mon cher père, à Paris il y a quantité de gens qui regardent la peinture comme une profession sérieuse.

— A Paris, c'est possible, riposta sèchement le banquier, mais ici, aux yeux des gens sensés et surtout aux miens, c'est le dernier des métiers avec celui de saltimbanque...

Cette sortie avait jeté un seau d'eau froide sur l'humeur expansive d'Étienne, et ils remontèrent silencieusement le coteau où le soleil commençait à darder. Ils étaient arrivés près de l'une des *borderies* où deux paysans en bras de chemise étaient occupés à décharger des gerbes et à confectionner une meule. La *métive* était commencée et l'on rentrait déjà les seigles. Le plus jeune des deux hommes, monté sur le chariot, jetait les javelles au vieux qui les disposait en cercle sur le *terris* de l'aire.

— Tiens ! observa le banquier, voici le père Jacquet qui fait sa meule... Il faut que j'aille lui demander des nouvelles de sa femme qui est malade.

M. Maugars aimait à se donner des airs de maître affable et peu fier, et il n'était pas fâché de faire étalage de sa popularité devant son fils. Il s'approcha de la charrette, et s'adressant au vieux d'un ton bonhomme : — Bonjour, père Jacquet, dit-il, comment va la femme de chez vous aujourd'hui ?

A la grande surprise d'Étienne, les deux paysans relevèrent à peine la tête pour saluer le *maître*, et ils n'interrompirent point leur besogne.

— *A* ne va ni mieux, ni plus mal, répondit laconiquement le vieux en continuant à placer méthodiquement ses gerbes.

Un peu déconcerté par cet accueil, M. Maugars s'était remis à marcher : — Espérons qu'elle s'en tirera bientôt, la bonne femme, murmura-t-il en regagnant la porte de la cour, je vous enverrai mon médecin, père Jacquet!

Les deux paysans se regardèrent d'abord timidement, puis, s'enhardissant à mesure que le banquier s'éloignait, ils se redressèrent, et tout à coup le vieillard s'écria : — Vous êtes bien honnête, monsieur Maugars, mieux vaudrait être moins poli en paroles et plus juste dans vos agissemens!

M. Maugars avait paru d'abord ne pas entendre, mais Étienne s'étant arrêté et ayant regardé son père d'un air étonné :

— Qu'est-ce que vous dites? demanda le banquier en se retournant, je ne vous comprends pas.

— Je me comprends, moi, reprit le père Jacquet en essuyant avec sa manche son front tout suant, et vous me comprendriez si vous vouliez, notre maître!.. Vous n'êtes point sans savoir que l'huissier est venu saisir chez nous hier, et vous savez bien aussi qui l'a envoyé.

— Vous vous trompez, mon pauvre homme, répondit brièvement M. Maugars, je n'y suis pour rien.

— Je vois clair, poursuivit le paysan en s'échauffant peu à peu, vous voudriez me mettre hors de ma *borderie* et vous me faites faire des misères par ce *chéti* gars de Berloquin, qui est censé me poursuivre,... mais personne dans le pays n'ignore que Berloquin est votre âme damnée, monsieur Maugars!

— Vous êtes un maladroit et un insolent! s'exclama le banquier que la colère commençait à empourprer.

— Oh! vous avez beau rouler des yeux, continua le métayer en redressant sa vieille poitrine courbée, vous ne m'empêcherez point de voir dans votre jeu, maître Maugars... Vous passez la main sur le dos des gens, et c'est votre Jean Berloquin qui les écorche... Hé! bon Dieu! ceux que vous avez mis sur la paille se comptent par centaines dans le pays... Je ne suis pas le premier, je ne serai pas le dernier... Je dis que c'est un vilain métier, et voilà tout!

M. Maugars était brusquement sorti de la cour et avait hâté le pas, mais Étienne n'avait pas perdu une des paroles du père Jacquet. — Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-il d'une voix légèrement altérée, est-ce que vraiment ce Berloquin?..

— Vas-tu me faire subir un interrogatoire, toi, maintenant? répliqua M. Maugars avec humeur... Si tu écoutes les geigneries de ces gens-là, tu n'es pas au bout... Race de plaignards et de mendians!.. Voilà comme ils sont tous; mais je saurai leur clore le bec!

Il fit voler un caillou du bout de sa canne et redevint silencieux. Le jeune homme était pâle, il avait la gorge sèche et les lèvres froides. Tandis qu'il regagnait Saint-Clémentin, il sentait au dedans de lui un ébranlement douloureux, comme si l'imposante figure de son père avait été soudain arrachée du piédestal où mentalement Étienne l'avait placée, et où tout à l'heure encore il la contemplait avec tant d'orgueil.

IV.

Après le déjeuner, Étienne prétexta sa nuit blanche et sa course matinale pour se retirer dans sa chambre. Il se jeta tout habillé sur son lit, éprouvant un soulagement indéfinissable à se sentir glisser dans le sommeil et à se débarrasser ainsi de la pensée odieuse qui depuis deux heures lui martelait le cerveau. Pendant une heure, l'engourdissement fut complet; mais l'esprit avait été trop douloureusement secoué pour que le sommeil fût longtemps paisible. Insensiblement le jeune homme rouvrit les yeux à demi. Par les losanges des volets clos le soleil plaquait deux taches dorées sur la moquette brune du tapis, un sourd bruissement d'insectes montait du jardin et au loin, par intervalles, retentissait l'enclume d'un maréchal-ferrant. Sa première sensation fut celle d'un poids qui lui oppressait le cœur; il ne se rendait pas compte d'abord de cette impression d'angoisse; tout à coup le souvenir du métayer imprima une secousse à son cerveau et réveilla la pensée dominatrice qui l'obsédait depuis le matin : — Était-il possible que son père fût un malhonnête homme?

Depuis sa petite enfance, Étienne avait été élevé dans le respect et l'admiration de M. Maugars. Sa mère, loin d'abaisser l'autorité du père en le contredisant devant l'enfant, se plaisait au contraire à l'exalter. Il s'était ainsi formé dans la maison une légende presque héroïque de Simon Maugars arrivant à la fortune à force de volonté et d'intelligence. Lorsque Étienne se promenait dans la campagne avec sa bonne, on lui montrait des champs de blé, des prés en fleurs, des vergers rouges de fruits, et on lui disait : — Tout cela, c'est ton père qui l'a gagné. — Il avait grandi avec cette idée que tout le bien-être de la maison était dû au travail de son père, et M. Maugars n'épargnait rien pour accroître la haute opinion qu'on avait de

lui. Les domestiques tremblaient devant le maître ; sa volonté n'était jamais discutée, ses moindres affirmations étaient regardées comme des vérités absolues. Plus tard, Étienne, ayant été envoyé à Poitiers, puis à Paris pour ses études, avait trop peu vécu à Saint-Clémentin pour se rendre compte de la façon dont Simon Maugars était coté dans l'opinion publique. Pour lui, son père était toujours resté l'homme impeccable, le banquier riche et intelligent qu'il avait appris à admirer et à respecter dès l'âge le plus tendre. Tout au plus se permettait-il de trouver que M. Maugars était trop positif et que son goût pour la richesse et le pouvoir lui faisait trop mépriser ce qui ne touchait pas aux intérêts purement matériels ; encore il mettait ce manque d'élévation sur le compte des nécessités laborieuses d'une vie où tout était gagné à la pointe de l'épée. Pour le surplus : — honneur, haute raison, probité inflexible, — M. Maugars, aux yeux de son fils, avait gardé tout son prestige.

Les insinuations du métayer de la Fénicardière étaient le premier coup porté à cette admiration filiale, et ce coup avait été aussi rude qu'inattendu. Les paroles du vieux Jacquet résonnaient douloureusement à ses oreilles : « Ceux que vous avez mis sur la paille se comptent par centaines ! » Et son père n'avait rien répliqué. — Qu'y avait-il de vrai dans cette accusation? Le bien-être dont il jouissait depuis son enfance était-il fait avec les gros sous arrachés injustement à de pauvres diables? Ces métairies, ces prés, ces bois épars dans tous les coins du canton, représentaient-ils le fruit de spéculations semblables à celle qu'avait dénoncée le métayer de la Fénicardière?.. Le soupçon était horrible, et Étienne sentait qu'il ne pourrait plus vivre en paix avant de l'avoir éclairci.

A qui demander une explication? A son père? Il n'y fallait pas songer. Au premier mot, le banquier aurait fermé impérieusement la bouche à son fils. Quant à Mme Maugars, elle croyait sans doute comme Étienne à la pleine honorabilité du chef de famille, et le jeune homme se serait fait scrupule d'ébranler cette conviction. C'était déjà bien assez que le soupçon se fût glissé dans son esprit, à lui, et y eût porté le trouble. — Et pourtant il voulait savoir, il lui était impossible de porter plus longtemps cette lourde pierre d'angoisse dans sa poitrine!

Tout en cherchant la solution de ce douloureux problème, il se rappelait certains incidens désagréables de la noce de Célestin. Il se souvenait des figures méfiantes de ses voisins de table, des conversations brusquement interrompues dès qu'il voulait s'y mêler, des coups d'œil furtifs que les paysans se lançaient les uns aux autres comme pour s'avertir de la présence du fils Maugars. Il rapprochait ces menues remarques de l'étrange aversion manifestée

par Thérèse Desroches, et il se demandait avec un pénible sentiment d'humiliation si la jeune fille n'était pas déjà au courant des bruits auxquels le métayer Jacquet avait fait allusion.

Assurément les gens du Breuil devaient savoir quelque chose, et Célestin lui-même, malgré son culte pour M. Maugars, ne devait pas ignorer les calomnies qu'on débitait. — Car ce n'étaient que des calomnies, Étienne l'espérait encore, et il était urgent que le banquier fût en mesure de les étouffer. — L'idée de tâter Célestin et de lui faire subir un interrogatoire sérieux se développa rapidement dans le cerveau d'Étienne, qui résolut de la mettre le jour même à exécution. Il se leva et regarda la pendule. — Trois heures. — La noce devait festoyer encore toute la soirée au Breuil, et il avait le temps d'y retourner. Il se plongea la tête dans une cuvette d'eau fraîche, répara le désordre de sa toilette, et, ayant prévenu sa mère qu'il se croyait obligé de remplir jusqu'au bout son rôle de garçon de noce, il reprit la route de la Fuie au moment où la chaleur du jour commençait à tomber.

Il refit péniblement ce chemin qu'il avait parcouru la veille d'un pas si allègre. Il allait si lentement que l'horloge de Saint-Saviol sonna huit heures lorsqu'il gravit enfin le coteau du Breuil. Le soleil se couchait et baignait dans une lumière d'or les massifs des châtaigniers. Les vitres de la Fuie flamboyaient. Il poussa la porte charretière et fut étonné du silence qui régnait dans la borderie, si bruyante et si peuplée la veille. La grande chambre était déserte, mais la longue table était encore dressée et la Bardine, aidée d'une servante, était en train de remettre la vaisselle en ordre.

— Bonnes gens! s'écria-t-elle en apercevant Étienne, vous voici seulement, monsieur Maugars! Célestin ne vous *espérait* presque plus. Il est allé avec notre fille et tout le jeune monde pêcher des écrevisses dans la rivière, *jouxte* notre pré de Chantegrelet, et il a bien recommandé de vous y envoyer lorsque vous arriveriez... Je vas vous mettre sur votre chemin.

Elle le guida quelques minutes à travers les vergers, puis lui montrant une sente qui dévalait au bas du coteau :

— Tenez, dit-elle, vous n'avez plus qu'à suivre ce *grippault* qui vous conduira droit à la prairie... Vous trouverez nos gens au bord de l'eau.

Étienne descendit rapidement le *grippault* qui était escarpé comme un sentier de chèvre. Quand il fut au bas, il aperçut devant lui les prés où la Charente serpentait, toute rose des lueurs du couchant. Elle se divisait en deux bras bordés d'*aunelles*, et au delà, entre de hauts peupliers, on voyait le hameau de Dalident environné d'un nimbe de fumée bleue. Le jeune homme n'eut pas de peine à

découvrir les pêcheurs d'écrevisses. L'air du soir lui portait le bruit de leurs voix joyeuses ; à travers les aunelles, il les aperçut bientôt dansant sur l'herbe, au son d'une ronde poitevine dont les paroles naïves lui arrivaient par lambeaux :

Au printemps la mère ageasse
Fit son nid dans un buisson,
La pibole,
Fit son nid dans un buisson,
Pibolons!..

Au milieu de la ronde, il distingua la robe de M[lle] Desroches ; la blancheur de la mousseline tranchait sur le vert de la prairie, parmi les toilettes bariolées des autres danseurs. Il s'arrêta un moment et s'accota à une barrière qui fermait l'ouverture du pré. Il redoutait maintenant d'aborder Célestin et d'avoir avec lui une explication qui allait peut-être remplacer ses doutes par une certitude plus odieuse. Au moment décisif, un vague pressentiment lui conseillait d'attendre encore. Il éprouvait une jouissance mélancolique à écouter les éclats de cette joie rustique et insouciante qui montait de la prairie. Il enviait la gaieté de ces paysans, et à cette heure il eût volontiers consenti à prendre la place de l'un d'eux, au lieu d'être le fils du banquier Maugars. Bercé par le refrain de la ronde, il s'oubliait à rêver une simple et rude vie de paysan, au fond de l'une de ces borderies éparses sous les châtaigniers ; — une existence unie où les jours ne se distingueraient les uns des autres que par la diversité des travaux : labours, fenaisons, métives ; où les journées laborieuses seraient coupées de temps à autre par de bruyantes soirées de danse aux époques des *ballades* ; et où un soir il ramènerait par les chemins creux, bras contre bras, le cœur près du cœur, les deux têtes se touchant presque, une fiancée robuste et aimante, à la beauté un peu sauvage.

Il fut réveillé de son rêve par une explosion de cris ; les danseurs s'étaient quittés ; ils couraient maintenant çà et là, le long de la rive, cherchant les *balances* et s'apprêtant visiblement au départ.

Il était temps de rejoindre Célestin. Étienne, le cœur palpitant, franchit la barrière et traversa la prairie. Quand il atteignit les gens de la noce, les couples s'étaient repris les bras et défilaient dans l'herbe, les deux mariés en tête. A la vue du fils de son patron, Célestin poussa un hurrah. — Bravo ! monsieur Étienne, s'exclama-t-il, c'est bien d'être revenu ce soir... Vous arrivez juste à point pour le souper, et nous vous rapportons de belles écrevisses que la Bardine aura plaisir à faire sauter dans l'eau bouillante. — Il se retourna

vers la file des *noceux*. — Holà ! les enfans, sommes-nous au complet ? Toutes les balances sont-elles relevées ?

— Il en manque une, répondit un jeune gars dans lequel Étienne reconnut l'inévitable Jouset... C'est mam'selle Desroches qui l'a posée, elle connaît l'endroit, et elle est allée la quérir... J'ai bonne envie de courir à son aide.

— Reste là, Jouset ! reprit Célestin d'un air digne, tu es toujours occupé à virer autour de mam'selle Thérèse. Ça pourrait être remarqué et ça finirait par l'ennuyer. Je vais y aller... ou plutôt, continua-t-il en prenant Étienne à part, remplacez-moi, monsieur Étienne, montrez-lui que vous n'avez pas de rancune... Je lui ai fait un bout de sermon ce matin, et elle a regret de sa conduite d'hier. En route, les enfans ! M. Maugars et Mlle Desroches nous rejoindront en haut du *grippault*.

Les couples s'éloignèrent, et Étienne suivit seul la rive, dans la direction indiquée par Célestin. La Charente, très sinueuse en cet endroit, se creusait tantôt de petites anses dans la prairie qu'elle rongeait, et tantôt fuyait rapidement vers un îlot qu'on apercevait entre les arbres. A force de fouiller les bouquets d'aunelles, Étienne vit enfin la robe blanche de Mlle Desroches. La jeune fille, incertaine de la place où elle avait posé la balance, se penchait de temps à autre vers le courant, puis se relevait avec un geste dépité. Tout à coup elle se retourna et chercha à distinguer dans le crépuscule quel était le compagnon qu'on lui envoyait. Elle reconnut probablement la démarche aisée et la silhouette du fils Maugars, car elle se mit à courir et finit par s'évanouir comme une apparition derrière les aulnes. Piqué au jeu, Étienne doubla le pas à son tour, et, coupant la prairie en ligne droite, arriva enfin près de la jeune fille qui se tenait immobile à l'extrémité d'un tertre surplombant au-dessus de la Charente.

— Mademoiselle ! cria-t-il.

Elle se retourna brusquement :

— Monsieur ? répondit-elle d'un ton impatienté et vexé.

— Je vous demande pardon de vous ennuyer, continua Étienne, — et sa voix avait pris une intonation sarcastique, — mais Célestin m'a prié de vous aider dans vos recherches et de vous ramener ensuite au Breuil avec la *balance*.

— Ne vous dérangez pas, répliqua-t-elle, je me souviens maintenant de l'endroit où je l'ai posée. C'est dans l'îlot, et je vais l'y chercher.

— Dans l'îlot !.. Est-ce que vous avez un bateau ?

— Non, mais il y a une passerelle ; ne vous inquiétez pas de moi.

Étienne s'approcha et vit qu'en effet l'îlot était relié à la rive par un arbre renversé sur les deux berges. Ce baliveau, à peine gros comme la jambe, était placé presque à fleur du courant qui en cet endroit était rapide et assez profond; une gaule flexible, assujettie à deux branches fourchues, servait de garde-fou à ce pont suspendu des plus primitifs.

— Vous n'allez pas vous risquer là-dessus, je suppose? s'écria le jeune homme. Prenez garde, vos pieds glisseront, et vous prendrez un bain!

Elle avait rassemblé les plis de sa jupe et, sans écouter, elle marchait déjà résolument sur la passerelle pliante.

Étienne n'était pas dans une situation d'esprit très bienveillante; en présence de cette obstination, il haussa les épaules et se contenta d'observer silencieusement l'entreprise étourdie de M[lle] Desroches. Elle touchait presque à l'autre rive, quand tout à coup: — plouf! — et on entendit le bruit d'un plongeon dans l'eau. En un clin d'œil Étienne fut à l'extrémité de la passerelle et trouva la jeune fille assise sur le tronc d'arbre, les mains accrochées à la gaule qui servait de rampe, tandis que ses jambes et sa robe trempaient dans le courant. Elle se mit à rire aux éclats, d'un rire nerveux et saccadé. Le jeune homme la saisit par le bras, l'aida à se soulever et la déposa toute ruisselante sur la berge de l'îlot.

— Vous êtes-vous fait mal? demanda-t-il.

— Non, ce n'est rien; mon pied a tourné, voilà tout.

— Je vous l'avais prédit.

— C'est votre faute aussi! s'écria-t-elle avec dépit, si vous n'aviez pas été là, je n'aurais pas glissé... J'ai traversé la passerelle aujourd'hui plus de dix fois sans broncher.

— Je vous fais mes excuses, répondit-il ironiquement, mais enfin je suis là, et maintenant il faut que je vous ramène au Breuil. Vous ne pouvez rester toute la nuit ici, comme Robinson dans son île... Vous sentez-vous de force à retraverser la passerelle en vous appuyant sur mon bras?

— J'essaierai, murmura-t-elle d'un air moitié contrit et moitié fâché.

Elle se leva. La robe de mousseline toute trempée lui collait aux jambes et ruisselait doucement sur l'herbe. Étienne lui prit la main et passa le premier; puis tous deux, s'appuyant à la gaule et marchant à petits pas, retraversèrent lentement le bras de rivière, dont l'eau semblait railler la mésaventure de Thérèse avec son glouglou ironique.

Quand ils furent dans la prairie, ils marchèrent un moment sans rien se dire. Thérèse, rendue plus maniable par le piteux résultat

de son équipée, se laissait guider docilement par le jeune Maugars. La fraîcheur du soir lui gagnait le corps à travers la mousseline mouillée, ses bottines semblaient des éponges, et, — flic! flac! — ses jupes trempées lui battaient les jambes et embarrassaient sa marche. Elle était très mortifiée et n'osait se plaindre, mais un léger frémissement de son menton et de ses lèvres indiquait que ses dents commençaient à claquer. Elle avait peine à se traîner. Étienne s'en aperçut et s'arrêta.

— Il serait dangereux pour vous, dit-il, de faire, ainsi trempée, la demi-lieue qui nous sépare du Breuil... Il faudrait chercher dans le voisinage une maison où vous pourriez vous sécher.

Elle réfléchit un moment, puis d'une voix plus douce et presque timide :

— Oui, répondit-elle, cela vaudrait mieux... Il y a près du pont de Dalident une maison habitée par de braves gens qui connaissent mon père et qui me feront du feu; voulez-vous m'y conduire?

Étienne inclina la tête en signe d'assentiment et lui offrit son bras. Dix minutes après, ils atteignaient une petite maison de paysan, dont la fenêtre éclairée brillait dans le crépuscule. Étienne frappa à la porte. Une femme entre deux âges vint ouvrir et le jeune homme lui conta l'accident arrivé à Mlle Desroches. Au nom de Desroches, la figure méfiante de la paysanne s'adoucit :

— Ah! dit-elle, vous êtes la fille du docteur, eh! ma mignonne, vous voilà trempée comme si vous sortiez de la *buée*... Entrez vite, je vas faire flamber une bourrée de *javelles*.

Ils pénétrèrent dans la cuisine faiblement éclairée par un *oribus* (chandelle de résine) fiché près de l'âtre dans un morceau de bois. La bonne femme jeta une bourrée de sarmens sur les landiers, et, tandis qu'elle cherchait dans son coffre les vêtemens qu'elle pourrait prêter à Thérèse à la place de ceux qui allaient sécher, Étienne s'esquiva discrètement pour laisser la jeune fille changer de toilette.

Il se promena lentement dans l'*ouche* attenante à la maison, examinant d'un air distrait, à la lueur de la lune qui se levait, les carrés de légumes, les plates-bandes bordées de lavande et de sarriette, et la souple verdure des tiges de maïs. La soirée était calme; on entendait à peine le murmure de la rivière et les voix lointaines des pastours qui rappelaient leurs *ouailles*. La campagne sommeillait déjà, mais il n'en était pas de même de la lourde angoisse qui oppressait le cœur d'Étienne. Elle se réveillait dans le silence de la nuit et lui rappelait le motif qui l'avait poussé à revenir au Breuil. Il venait d'avoir une nouvelle preuve de l'aversion de Mlle Desroches; il était évident que la jeune fille n'avait tenté de se réfugier dans l'îlot que pour éviter sa compagnie. Il pensait à toutes

ces choses quand un bruit léger lui fit tourner la tête. Entre les vertes quenouilles des maïs il vit briller deux yeux noirs; une forme svelte se dégagea de l'ombre et il reconnut Thérèse Desroches. La jeune fille avait remplacé sa robe par une jupe et une casaque de molleton bleu, empruntées à la garde-robe de la maîtresse du logis; un fichu d'indienne, épinglé sur le dos et croisé sur la poitrine, complétait cette toilette campagnarde.

— C'est moi! dit-elle en souriant, ne vous impatientez pas trop... La bonne femme fait sécher mes jupes, et en attendant j'ai pris les habits de sa fille.

Étienne regardait silencieusement le visage franc et ouvert de Thérèse, les cheveux bruns un peu ébouriffés, les bras frais et ronds que les manches courtes découvraient jusqu'au coude et dont la blancheur luisait sous la lune.

— Ce costume vous va très bien, répondit-il, il ne vous manque que la haute coiffe pour avoir l'air d'une vraie paysanne.

— Paysanne, je l'ai été pendant quatre ans, et il n'est pas étonnant qu'il m'en reste encore quelque chose.

— Vous avez été élevée au village?

— Pas même au village, dans une métairie isolée au milieu des champs, en Touraine, entre Barrou et Pressigny. C'est là que demeurent mes parens nourriciers, et je suis restée avec eux jusqu'à treize ans. — Elle soupira. — J'étais bien heureuse à la Joubardière, et je m'y plaisais mieux qu'à la ville... J'aime les paysans!

— C'est pour cela que vous avez préféré le bras de M. Jouset au mien, à la noce d'hier.

— Non! s'écria-t-elle étourdiment.

— Ah! s'exclama Étienne, il y avait un autre motif alors!

Elle s'aperçut qu'elle avait parlé trop vite, se troubla et balbutia en roulant entre ses doigts une longue feuille de maïs : — Non... c'est-à-dire je l'avais accepté pour meneur tout d'abord, et vous comprenez, je ne voulais pas l'humilier en l'abandonnant pour un nouveau venu.

Ils restaient silencieux en face l'un de l'autre, séparés seulement par une pompe rustique. Quelques gouttes d'eau s'échappaient encore du tuyau de la pompe et roulaient par intervalles avec un bruit mélancolique dans une sorte d'auge ronde en pierre, dont on se sert en Poitou pour la lessive et qu'on nomme une *ponne*. Étienne s'était appuyé au balancier, il releva tout à coup les yeux vers la jeune fille et lui dit d'une voix grave : — Mademoiselle Desroches, je vous crois très franche... Voudriez-vous me jurer que c'est uniquement pour ne pas mortifier Jouset que vous avez refusé hier de prendre mon bras et de danser avec moi?

Elle ne répondit pas, et la nuit empêcha le jeune homme de voir une vive rougeur couvrir son teint mat.

— Vous aviez une autre raison, reprit-il tristement, une raison qui m'était personnelle, avouez-le!

Il la regardait droit dans les yeux et elle se sentait de plus en plus gênée par ce regard acharné à fouiller au fond de son cœur.

— C'est vrai! murmura-t-elle.

— Quelle raison?

— A quoi bon vous la dire?

— Vous craignez de me mortifier... comme Jouset! s'écria-t-il amèrement; rassurez-vous, j'ai la force d'entendre des vérités, même désagréables... Avouez que vous m'aviez en aversion et que vous teniez à me le faire comprendre?

— Vous vous trompez, monsieur... Je n'avais pas de raison de vous en vouloir; je ne vous connaissais pas.

— Vous me paraissez une personne trop sensée pour agir par boutades; par deux fois, dimanche près du bénitier, et hier à la noce, vous m'avez traité comme quelqu'un qu'on hait et à qui on veut le faire voir... Pourtant, vous convenez vous-même que vous ne me connaissiez pas.

— C'est la vérité.

— Si votre rancune ne me visait pas directement, moi nouveau venu, elle était donc dirigée contre ma famille... Quels griefs avez-vous contre nous?

Elle secoua la tête. — Ce n'est pas à moi à dire ces choses-là... surtout à vous.

— Oh! parlez, reprit-il avec véhémence, je le veux, il le faut... Je vous en prie!.. Depuis hier je sens que je me heurte à je ne sais quelles haines mystérieuses qui m'effraient... Je souffre une angoisse insupportable, et je veux voir clair devant moi... On accuse mon père, n'est-ce pas?

Elle baissa les yeux sans répondre.

— On prétend qu'il est dur, qu'il ne recule pas devant les mesures les plus rigoureuses pour faire rentrer l'argent qu'on lui doit?.. C'est un défaut de caractère, mais, pour être dur et exigeant, on ne pèche pas contre l'honneur, et mon père est un homme d'honneur qui a amassé sa fortune à force de travail et par des moyens loyaux?..

Thérèse hocha de nouveau la tête.

— Vous en doutez! se récria Étienne, vous doutez de son honorabilité?.. Mais quelles preuves avez-vous? Qui donc, à votre connaissance, a eu à se plaindre de son honnêteté?

— Mon père... Il a été ruiné par le vôtre, et peu loyalement, voilà ce que je puis vous affirmer.

— C'est une calomnie! s'exclama le jeune homme en bondissant.

— Mon père ne ment jamais, répliqua nettement Thérèse, vous me demandez la vérité, et je vous répète ce que j'ai appris le soir même de votre retour à Saint-Clémentin... Je comprends que ce que je vous dis là n'était pas à dire, mais pourquoi m'avez-vous mise au pied du mur?

— Mon père a ruiné le vôtre, murmura Étienne d'une voix altérée, quand?.. comment?

— Il y a cinq ans, mon père avait besoin d'argent, et il lui en fallait tout de suite. C'était une grosse somme, trente mille francs, je crois. Il s'est adressé d'abord à M. Maugars, qui a refusé de les prêter, mais qui a offert d'acheter comptant, pour cette même somme, un domaine qui en valait quatre-vingt mille et qui était dans notre famille depuis cent ans. Ce n'était pas déjà trop honnête, n'est-ce pas? de profiter d'un moment de gêne pour proposer un pareil marché. Mon père a essayé de se retourner d'un autre côté; mais le temps pressait, il s'est adressé à une sorte d'usurier, Jean Berloquin, qui lui a procuré l'argent en exigeant des intérêts énormes et pour un délai très court. A l'échéance, mon père n'avait pas les fonds. Alors il a fallu renouveler les billets à des conditions encore plus dures, puis finalement, mon père ne pouvant toujours pas payer, Berloquin l'a poursuivi. Il a fait vendre en justice la Fénicardière, et savez-vous qui l'a achetée?.. M. Maugars, dont Berloquin n'était que le prête-nom, comme chacun le sait maintenant à Saint-Clémentin... Voilà la vraie vérité, monsieur, et personne ne l'ignore ici que vous.

Étienne, abasourdi, s'était assis sur le rebord de la *ponne*, et il demeurait la tête baissée, écrasé par les révélations de la jeune fille. Cette explication concordait trop bien avec les paroles du métayer Jacquet pour qu'il osât encore douter. — Thérèse se taisait, embarrassée et effrayée d'en avoir trop dit. Un silence profond planait sur le petit jardin. On n'entendait plus que le bruit des gouttes d'eau qui tombaient lentement de la pompe dans la *ponne*; elles n'y tombaient plus seules: des yeux du jeune Maugars, des larmes de honte commençaient à jaillir et roulaient au fond de la vasque sonore. Au clair de lune, Thérèse vit cette figure bouleversée et ces yeux humides. Alors une profonde pitié remua le cœur de Mlle Desroches. Elle comprit qu'Étienne ne savait rien et qu'elle venait de lui porter un coup cruel. A l'aspect de ce jeune homme, la veille encore si plein d'entrain et de gaîté, qui pleurait devant elle comme un enfant, les rancunes s'évanouirent pour faire place à la

compassion et à la sympathie. A son tour, ses yeux se mouillèrent, et une tendresse amicale s'éveilla sourdement au fond d'elle-même.

— Je vous ai fait de la peine, monsieur, reprit-elle d'une voix douce, pardonnez-moi, j'en suis fâchée plus que je ne puis vous dire... Comme je regrette maintenant ma conduite d'hier! Si je n'avais pas été aussi dure avec vous, tout ce qui s'est passé ce soir ne serait pas arrivé.

Étienne eut un geste navrant. — Je vous remercie au contraire, murmura-t-il, vous seule avez eu le courage de me parler franchement.

Au même moment, la maîtresse du logis parut dans le jardin : — Vos vêtemens sont secs, ma mignonne, s'écria-t-elle, et vous pourrez les remettre quand vous voudrez.

Comme elle achevait, des rumeurs s'éveillèrent dans la prairie. Des houp! prolongés retentissaient du côté du pont. — C'est la voix de M. Célestin, dit Thérèse, je suis sûre qu'il nous cherche.

Elle s'élança sur le seuil de la maison et appela à son tour. — Elle ne s'était pas trompée; au bout de quelques instans, Célestin et Jouset entrèrent dans l'*ouche*, et en quelques mots Thérèse leur apprit les incidens de la soirée.

— Ah bien, fit Jouset, vous pouvez vous vanter de nous avoir mis tous en grand souci... Nous avons eu peur un instant que vous ne soyez tombée dans un trou.

A l'arrivée des jeunes gens, Étienne s'était secoué, et, se contraignant pour paraître calme, il avait été rejoindre Célestin...

— Puisque vous voici, lui dit-il, je puis vous confier Mlle Desroches et vous souhaiter le bonsoir.

— Quoi! s'écria Tiffeneau, vous ne restez pas pour *ressonner* (souper) avec nous?.. Ah! je n'ai pas de chance pour mon lendemain de noce!

— Excusez-moi, répondit brusquement Étienne, il faut que je rentre ce soir à Saint-Clémentin.

Il s'éloignait déjà, quand quelqu'un courut après lui, et dans l'ombre, une petite main serra fortement la sienne. — Bonsoir, monsieur Étienne, murmura Thérèse, bonsoir et pardon!

André Theuriet.

LA

THÉORIE DE L'ÉTAT

ET

LE ROLE DE L'IDÉE DE CONTRAT

DANS LA SCIENCE SOCIALE CONTEMPORAINE

I. Bluntschli, *Théorie générale de l'état,* traduit par Armand de Riedmatten, 1877. — II. Sumner Maine, *l'Ancien Droit,* traduit par M. Courcelle-Seneuil.

Quel est le principe, quelle est la méthode que doit adopter la science sociale et politique pour ne pas demeurer en arrière des autres sciences? C'est là une question sur laquelle on discute encore de nos jours. Nous retrouvons ici en présence les deux écoles qui se sont partagé les esprits depuis un siècle : l'école philosophique, éprise de l'idéal, et l'école historique, fidèlement attachée à la réalité. Le chef de l'école philosophique fut le grand initiateur dont le centenaire, récemment célébré après celui de Voltaire, ranimait les enthousiasmes et les colères également passionnés de nos partis politiques. Selon Rousseau et ses continuateurs, c'est l'idée de contrat qui doit fournir à la science de l'état un principe solide et une méthode de déduction rigoureuse. Les modernes progrès de la civilisation ont rendu prépondérante dans les affaires civiles la part des contrats et des libres échanges, si bien que le droit contractuel tend à se confondre avec le droit civil

tout entier; de même les relations de l'ordre politique entre les citoyens doivent toutes se ramener et se ramènent de plus en plus à de libres conventions. L'état selon la justice est celui où le lien universel des membres est dans leur universel consentement, qui les fait s'accepter sciemment l'un l'autre pour associés, et c'est, selon l'école idéaliste, à cette conception vraiment morale que s'ouvre l'avenir. La nature, par le concours muet et sourd de forces encore inconscientes, a su créer non-seulement des cieux et des terres, mais des êtres vivans, merveille supérieure, où chaque organe, n'agissant que pour lui-même et comme s'il était seul, se trouve cependant agir pour tous les autres en un infaillible concert. L'humanité a pour tâche de réaliser, par la convention réfléchie des volontés intelligentes, un idéal d'organisation et de vie encore plus élevé. Qu'on imagine un corps tout entier pénétré de lumière et tout entier conscient de soi, où chaque goutte de sang, transparente pour elle-même et pour les autres, se verrait et verrait l'ensemble auquel elle apporte sa part de vie : c'est l'image d'une société parfaite où une même pensée circule et rayonne de l'un à l'autre, où le sentiment de l'un est celui de tous, où chacun ne fait que ce qu'il veut et se trouve faire aussi ce que les autres veulent, tant y est à la fois libre et sûre l'harmonie des volontés.

Telle n'est pas la conception que l'école historique se forme de la société humaine. En France, à la suite d'Auguste Comte, MM. Littré, Taine et Renan condamnent avec sévérité Rousseau et ses successeurs. En Allemagne, après avoir été soutenue par Kant et par Fichte, la conception de l'état fondé sur le consentement des citoyens ou *état contractuel* rencontre les dédains de Hegel, de Strauss, et récemment du plus célèbre jurisconsulte de l'Allemagne contemporaine, M. Bluntschli. En Angleterre enfin, Stuart Mill et M. Spencer citent au nombre des sophismes le principe dont part Rousseau, et ils blâment la méthode « géométrique » transportée par les Français dans la science de l'état. M. Sumner Maine, que nous verrons cependant tout à l'heure mettre lui-même en lumière le rôle croissant du contrat dans le droit moderne, traite d'abstractions et de chimères la théorie et la méthode du contrat social. Il remarque d'ailleurs avec raison que cette théorie « entre visiblement pour une grande part dans les idées que la France répand constamment sur le monde civilisé, et qu'elle devient ainsi une partie du corps de pensées qui modifient la civilisation. » Elle est, ajoute-t-il, le grand antagoniste de la méthode historique, et chaque fois qu'on voit une personne résister à cette méthode, toute objection religieuse mise à part, on trouve que c'est sous l'influence consciente ou inconsciente des idées de Rousseau. « Nous n'avons pas vu de notre temps, conclut-il, et le monde n'a vu qu'une ou deux fois,

dans le cours entier de l'histoire, des travaux exercer une aussi prodigieuse influence sur l'esprit des hommes de tout caractère et de toute nuance intellectuelle que les livres publiés par Rousseau de 1749 à 1762. Ce fut la première tentative pour reconstruire l'édifice de la croyance humaine après les travaux de démolition commencés par Bayle et par Locke, achevés par Voltaire; or toute tentative de construction a toujours la supériorité sur les œuvres purement destructives. » Ajoutons que toute recherche de l'idéal aura toujours plus d'influence sur les masses que l'étude du passé : nous ne pouvons rien changer au passé, tandis que nos idées peuvent décider de l'avenir; là est le vrai secret de l'influence exercée par Rousseau. Reste à savoir ce qu'il y a de solide et de fragile dans ces constructions dont il a posé les fondemens. Quelle est l'exacte valeur de cette idée du contrat social à laquelle les Français sont toujours tentés de revenir et qui est le principe souvent caché de tous leurs raisonnemens en politique? Une fois agrandie, systématisée, transformée, cette conception ne pourrait-elle se concilier avec les légitimes exigences de l'histoire et fournir une méthode nouvelle à la science politique et sociale?

Il est temps que chaque nation et chaque école, au lieu de se confiner dans sa tradition exclusive et son point de vue personnel, s'instruise à l'exemple des autres, s'inspire de leur pensée et regarde où les autres regardent. Devant la masse des faits qui s'accomplissent au sein de la société humaine, masse ondoyante et obscure sur laquelle se lève lentement la lumière de la science, chaque peuple croit être seul à voir le jour se faire. Tel un spectateur placé en face de l'Océan n'aperçoit que devant lui le sillon éblouissant tracé sur les flots par l'astre montant à l'horizon; mais, quoiqu'il lui semble que le reste de la mer demeure dans l'ombre, l'astre l'éclaire en réalité tout entière : que l'observateur se déplace, et de chaque point de vue nouveau il verra une nouvelle traînée de lumière que d'autres yeux apercevaient avant les siens.

I.

Examinons d'abord l'origine, la nature et le but de l'état. Ce qu'on a dit de plus important sur ces questions se trouve résumé avec soin dans l'ouvrage de M. Bluntschli sur la *Théorie générale de l'état*, travail savant et consciencieux qui fait presque autorité en Allemagne (1). En ce qui concerne l'origine de l'état, M. Blunt-

(1) Il y manque toutefois, selon nous, l'originalité philosophique : on y sent l'œuvre d'un juriste consommé, mais plus habile à classer des matériaux qu'à les relier par une déduction ou une induction scientifique. En métaphysique, M. Bluntschli nous paraît souvent dupe des abstractions scolastiques où se plaît encore le génie allemand.

schli oppose à Rousseau et à l'école philosophique les habituelles objections de l'école historique. « L'histoire, dit-il, qui a vu naître tant d'états, ne connaît aucun exemple d'état *contracté* par les individus; quel état fut jamais fondé par la convention de citoyens égaux, comme l'on crée une société de commerce ou une caisse d'assurance contre l'incendie? Partout l'histoire nous montre que l'individu, avant même qu'il puisse exprimer une volonté propre, naît membre de l'état, est élevé comme tel, et reçoit par sa conception, sa naissance et son éducation, l'empreinte déterminée de la nation et du pays auxquels il appartient. » Ces objections, analogues à celles de MM. Sumner Maine, Littré, Taine et Renan, renferment un malentendu qu'on s'étonne de retrouver en tant de livres divers. Autre est l'origine historique, autre est le fondement rationnel de l'état. La théorie du contrat social ne considère pas l'état tel qu'il a été, mais tel qu'il peut et doit devenir. « J'étudie, disait lui-même Rousseau, les hommes tels qu'ils sont et les lois telles qu'elles *peuvent* être. » Sans doute Rousseau, cédant à l'illusion commune du XVIIIe siècle sur les beautés de l'*état de nature* et sur les mœurs des temps primitifs, a pu raconter l'histoire de l'avenir comme si elle était celle du passé; mais d'abord il faut voir là une critique indirecte du présent : tout en parlant beaucoup des « sauvages, » les écrivains d'alors se préoccupaient surtout des générations à venir et de la civilisation future. De plus, Rousseau a subi avec son siècle, comme on l'a remarqué, une espèce de mirage intellectuel : le voyageur du désert croit parfois apercevoir derrière lui l'oasis vers laquelle il marche; ainsi l'humanité, quand elle acquiert la conscience de sa misère, croit apercevoir dans le passé l'état meilleur vers lequel elle s'avance.

Montrer que le contrat n'est point l'origine historique de l'état, ce n'est donc pas prouver qu'il n'en est point le but idéal. D'ailleurs, au point de vue de l'histoire même, la théorie du contrat est-elle aussi complètement fausse que le prétendent M. Bluntschli, M. Maine et M. Taine? N'exprime-t-elle pas une tendance, une direction à la fois naturelle et historique de l'humanité, qu'un observateur attentif sait découvrir sous la masse des faits contraires qui la cache? Un physicien, dans la complexité des mouvemens qui ont lieu en tous sens à la surface de la terre, dégage une direction dominante qui est comme l'allure naturelle de tous les objets, je veux dire la pesanteur; un chimiste, sous la variété des formes qu'un composé peut prendre, saisit la relation simple qui en unit les élémens; de même l'historien philosophe doit s'attacher à surprendre dans les

Au surplus, esprit impartial qui s'efforce de s'élever au-dessus des considérations trop exclusivement nationales, et qui cependant fait commencer « l'âge viril » de l'humanité à une date précise, 1740. — C'est celle de l'avènement du grand Frédéric.

démarches si variées et si irrégulières de l'humanité la constance de sa démarche naturelle. Or, à ce point de vue, analysez les faits les plus élémentaires où deux volontés humaines se trouvent en présence : vous découvrirez dans ces volontés, dès qu'a cessé le conflit des besoins, une tendance à l'association. Deux hommes en face d'un même danger ont toujours été portés à unir leurs efforts; deux hommes vivant l'un près de l'autre, dans l'état de paix qui précède ou suit l'état de guerre, comptent d'abord sur un certain respect mutuel, puis sur une certaine aide mutuelle, comme s'il était intervenu entre eux un contrat tacite. Les animaux eux-mêmes, en qui la physiologie et la psychologie actuelles reconnaissent les ancêtres et les ébauches de l'homme, comptent l'un sur l'autre en une certaine mesure, comme si certaines conventions de paix ou de guerre étaient sous-entendues dans leurs faits et gestes : le chien s'indigne des incursions de ses voisins comme si c'était la violation d'une sorte de convention relative au domaine de chacun. A plus forte raison les volontés humaines, dans l'état de repos, tendent-elles à prendre la forme du contrat, comme dans l'état de lutte elles prennent les formes de la violence. En d'autres termes, l'histoire nous montre que les hommes ont agi tantôt sous l'empire d'une passion brutale dont la formule abstraite est la loi du plus fort, tantôt sous l'influence d'un idéal de société humaine plus ou moins obscur dont la formule abstraite est le contrat social. Compression et convention sont donc les deux modes typiques de combinaison entre les volontés humaines, comme la répulsion et l'attraction entre les élémens qu'unissent ou séparent leurs affinités chimiques. M. Bluntschli croit expliquer l'origine de l'état mieux que Rousseau en invoquant la « sociabilité ; » il ne voit pas que la sociabilité, étant la tendance à s'associer, se résout dans la tendance à contracter. « La sociabilité, dit-il, agit d'abord dans l'homme sans qu'il en ait conscience. La foule regarde, avec une *confiance* mêlée de crainte, un chef, un capitaine dont le courage et le génie lui imposent; elle le vénère comme l'expression suprême et le conducteur de la *communauté ;* elle se *range autour de lui* et obéit à ses ordres. » — « Çà et là, dit aussi M. Taine, dans le chaos des races mélangées et des sociétés croulantes, un homme s'est rencontré qui, par son ascendant, a rallié autour de lui une bande de fidèles, chassé les étrangers, dompté les brigands, rétabli la sécurité, restauré l'agriculture, fondé la patrie et transmis comme une propriété à ses descendans son emploi de justicier héréditaire et de général-né. Par cette délégation permanente, un grand office public est soustrait aux compétitions. (1) » Sans doute, mais cette *délégation* même, cette

(1) *La Révolution*, p. 208.

confiance dans une protection sur laquelle on compte comme sur une promesse, ce groupement autour d'un chef auquel en retour on promet tacitement d'obéir, est-ce autre chose que le premier rudiment du contrat social? « L'idée se développe ensuite, ajoute M. Bluntschli, la tendance obscure s'éclaire, et l'homme acquiert la *conscience de l'état*, *Staatsbewusstsein.* » Oui, et cette idée qui se développe est encore celle du contrat, cette tendance qui s'éclaire est la tendance à contracter, cette conscience de l'état est la conscience d'une réciprocité entre les volontés qui est l'essence même du contrat.

Aussi, à côté des violences de toute sorte qui ont influé sur la formation des sociétés, l'histoire nous montre que la liberté a eu sa part. Quelle est la plus ancienne des sociétés, demande Rousseau, sinon la famille, la seule qui soit fondée uniquement sur la nature? Or, si l'union de l'homme et de la femme fut souvent œuvre de violence, elle fut souvent aussi œuvre de consentement, et elle ne se maintient d'ordinaire que par un commun accord. Les enfans aussi, après un certain âge, restent unis aux parens par un lien volontaire; « la famille elle-même, dit Rousseau en exagérant une pensée vraie, ne se maintient donc que par convention. » C'est aussi par une convention plus ou moins spontanée ou explicite que plusieurs familles se sont réunies en tribus et les tribus en peuples : la conquête n'a pas tout fait. D'ailleurs la force même ne produit des effets durables que si elle finit par se faire accepter des volontés. Le peuple conquis accorde, plus ou moins provisoirement, un consentement passif à la conquête. Toute trêve même est un contrat entre les belligérans. — Nous naissons pourtant, objecte M. Bluntschli, membre d'une société déterminée, et cela malgré nous. — Sans doute, mais nous acceptons ensuite le fait accompli, et, quand nous arrivons à l'âge de majorité, nous adhérons par nos actes mêmes au contrat social en vivant au sein de l'état et sous les lois communes de l'état. Ce n'est pas là seulement ce que les juristes nomment un *quasi-contrat*, comme quand quelqu'un paie par erreur la somme due par un autre; c'est un contrat réel dont le « signe juridique » est l'action au lieu d'être une parole ou une signature. Pendant notre enfance, on a préjugé notre consentement, et on a eu raison, car quel motif aurions-nous pour vouloir vivre seuls dans une île déserte et non en France, en Allemagne ou ailleurs? — Enfin toute constitution politique, surtout dans les pays de suffrage universel, n'est autre chose qu'un renouvellement du contrat social, et cette fois un renouvellement solennel, par écrit et devant témoins. Nous pouvons donc déjà conclure que l'étude de l'histoire nous révèle elle-même une loi de rapprochement pacifique entre les hommes, qui a toujours agi de concert avec la loi de rapprochement violent ou de guerre. Toute l'agitation humaine tend à un

certain état d'équilibre dont nous venons d'indiquer le caractère. La solidité et la régularité d'un ensemble exigent que les élémens soient disposés selon des formes définies que la science détermine; supposez des hommes inexpérimentés qui s'efforcent de construire un pont sur un fleuve et qui, entassant les pierres au hasard, les voient sans cesse s'écrouler; un architecte pourra leur dire : Ce que vous cherchez, c'est une certaine figure géométrique qui peut seule assurer un groupement symétrique et stable; eh bien, la ligne qui permettra à vos pierres de s'élancer d'une rive à l'autre, c'est la ligne courbe. De même pour l'édifice social; aux hommes qui cherchent à lui assurer tout ensemble stabilité et beauté, le philosophe peut dire : — L'idée que vous tentez de réaliser n'est autre que celle du consentement universel.

S'il fallait en croire M. Bluntschli, la doctrine du contrat ne serait si populaire que « parce qu'elle flatte l'amour-propre des individus en faisant croire à chacun qu'il devient fondateur d'état. » Non, ce n'est pas là une question d'amour-propre, c'est une question de dignité et de liberté : puisque déjà, par le suffrage, nous sommes tous législateurs, pourquoi ne voudrions-nous pas être, pour notre part, fondateurs d'un état selon la raison et le droit?

Le droit, tel est le véritable point de vue auquel nous devons maintenant nous placer pour apprécier la théorie de l'état contractuel; car, dans la science politique, il s'agit encore moins de ce qui a été que de ce qui doit être. Que dirait un philosophe cherchant à établir le droit de propriété, si les historiens croyaient lui répondre en lui racontant tous les vols, pillages et conquêtes qui ont été l'origine réelle d'un bon nombre de propriétés?

Il est difficile de nier que l'état contractuel soit le plus conforme au droit idéal : point de justice en effet sans l'égalité des libertés, point d'égalité sans la réciprocité, point de réciprocité sans consentement mutuel; le droit veut donc que dans la société tout se fasse, autant qu'il est possible, par voie de contrat et de libre suffrage. Les institutions héréditaires, irrévocables, se passent de l'acceptation, ou prétendent préjuger une acceptation tacite; mais elles la préjugent souvent à faux, finissent par s'en passer réellement, par y être même contraires, et ne laissent plus alors de recours que dans les révolutions. Pour avoir dans l'état le minimum de servitude, d'inégalité, en un mot de fatalités et de contraintes, il faut que l'autorité sociale y soit instituée par l'ensemble des citoyens; il faut que la société elle-même, au point de vue du droit pur, soit considérée comme un vaste contrat d'association, le plus général de tous, dans lequel tous les autres trouveront leur place et leur garantie. Imaginez un grand cercle à l'intérieur duquel des cercles plus petits, les uns

larges, les autres étroits, peuvent se ranger, se combiner de mille manières et former les figures les plus variées sans franchir les limites qui les enveloppent; c'est une image de la grande association de l'état et des associations particulières qu'elle embrasse dans son sein. Tel est l'idéal juridique de la société.

M. Bluntschli élève cependant encore, au point de vue même du droit et non plus seulement des faits historiques, plusieurs objections contre le contrat social; il croit un tel contrat plus propre à supprimer qu'à fonder le droit public. C'est qu'il se représente le pacte social comme une convention arbitraire, accidentelle et instable. « En faisant de l'état un produit arbitraire, dit-il, et en le rendant mobile comme les volontés du moment, la doctrine du contrat supprime la notion du droit public et livre la société à l'instabilité et au trouble. Elle est plutôt une théorie d'anarchie que de droit public. » C'est à tort, répondrons-nous, qu'on attache presque toujours au mot de convention, comme au mot de liberté, ce sens d'arbitraire, de hasard, d'indifférence. L'homme le plus libre n'est pas celui qui change d'avis à tout instant, qui se laisse ballotter par les circonstances, qui fait indifféremment une chose ou son contraire; de même la convention par laquelle les hommes s'associent ou acceptent l'association préexistante est d'autant moins arbitraire, d'autant plus stable et sûre qu'elle est acceptée en plus parfaite connaissance de cause. Le contrat social ne réduit donc point l'état à une dispersion indéfinie, à une poussière humaine soulevée en tout sens au vent du caprice individuel. M. Taine fait au contrat social un reproche analogue à celui de M. Bluntschli. « L'homme *en général*, dit-il, en d'autres termes, *un être sensible et raisonnable*, telle est selon Rousseau l'unité sociale; réunissons-en plusieurs mille, cent mille, un million, vingt-six millions, et voilà le peuple français! » Le contrat social n'entraîne point logiquement cette conséquence ni ce morcellement de l'état : le peuple français est constitué par tous les Français *avec l'ensemble des contrats généraux ou particuliers qui les lient*. Et ce lien est de tous le plus solide et le plus durable, car il ne dépend pas d'une seule volonté individuelle, mais de quarante millions de volontés qui ont des engagemens l'une envers l'autre, et même envers les générations dont elles acceptent l'héritage. Le testateur et son héritier sont liés par un contrat qui oblige le second à prendre les charges de l'héritage comme ses bénéfices. « Une guerre est déclarée par un pays; qui me déniera, demande-t-on, le droit de rompre à ce moment le pacte social? » On oublie qu'un contrat ne se rompt pas avec cette facilité, que par exemple on ne laisse pas un individu sortir du pays sans avoir payé les dettes par lui contractées. — Mais l'existence de l'état sera toujours *remise en question*, si elle dépend de la vo-

lonté individuelle. — Ne craignez-vous point aussi que l'existence de l'humanité ne soit sans cesse en question, si vous laissez les individus libres d'avoir ou de ne pas avoir femmes et enfans, libres même de prêcher et d'appliquer le paradoxe transcendantal de Schopenhauer contre la propagation de l'espèce? L'union des sexes, instinctive et fatale chez les animaux, est devenue chez l'homme volontaire; pour la rendre plus sûre, les partisans des institutions héréditaires, tels que MM. Taine et Renan, devraient établir des castes héréditaires de pères de famille, chargés de donner à l'état la quantité d'enfans nécessaire. On nous dira que la *loi des grands nombres* suffit à assurer et à régulariser le nombre général des mariages et des naissances, quoique chaque mariage soit un acte de liberté individuelle. Sans doute; mais il en est de même pour l'état, où les lois stables de la vie sociale se concilient parfaitement avec le jeu des volontés variables et avec la liberté des contractans. Cette liberté n'entraîne point la dissolution du corps politique, car ce qui dépend d'un individu, ce n'est pas l'existence même de l'état, mais seulement la participation de cet individu à l'état. Il est donc clair qu'un seul individu ne peut supprimer l'infinie complexité des contrats qui lient les autres et le lient lui-même. Aussi M. Taine n'est-il pas fondé à dire : « On suppose des hommes nés à vingt et un ans, sans parens, sans passé, sans tradition, sans obligation, sans patrie, et qui, assemblés pour la première fois, vont pour la première fois traiter entre eux. » Déjà M. Renan avait prétendu que notre code est écrit pour des hommes qui naîtraient enfans-trouvés et mourraient célibataires. Nous venons de voir au contraire que le régime contractuel est le plus propre à tenir compte de toutes les *obligations*, de tous les contrats exprimés ou sous-entendus, de tous les engagemens juridiques à l'égard des parens et de la patrie. Qui dit contrat, dit solidarité. Si Rousseau a supposé des hommes traitant entre eux *pour la première fois*, c'est qu'il faut bien simplifier d'abord les questions pour les compliquer ensuite peu à peu en y rétablissant tous les élémens de la réalité et de l'histoire. Rousseau peut ne pas avoir bien rétabli ces élémens; la théorie du contrat n'est pas responsable de ces erreurs, elle n'est point la négation de l'unité, de la stabilité, de la tradition nationales.

Mais, dira-t-on avec certains critiques contemporains, le contrat, œuvre de la raison consciente et de l'art réfléchi, ne supprime-t-il point le travail instinctif et l'art inconscient des nations, véritable fondement des lois comme des mœurs? Vous demandez au peuple, pour constituer l'état, une raison perpétuellement éveillée et en acte, telle que l'exige un régime où tout se fait par contrats; mais le peuple ne peut se diriger que par l'influence sourde de la coutume, des habitudes acquises ou héréditaires, de mille forces spon-

tanées dont il se sert sans même s'en rendre compte sous l'impulsion d'un instinct le plus souvent infaillible. Pour faire face à la tempête, *Léviathan* n'appelle point à son aide le raisonnement et la logique : il a dans ses nerfs et dans ses muscles, dans ses organes puissans et innombrables, des serviteurs toujours prêts et toujours sûrs, quoique aveugles : un instant submergé, il remonte d'un effort à la surface et vient respirer au-dessus des flots. — Sans doute, mais est-ce méconnaître la part réelle de l'instinct dans les affaires humaines que de montrer celle qui doit appartenir à la raison ? L'instinct lui-même n'est que la raison qui s'ignore. — Et la raison n'est que l'instinct inconscient. — Soit ; cette conscience n'en est pas moins un progrès nécessaire, car elle devient à son tour une force et une force créatrice, qui ne se borne pas à refléter passivement ce qui est ou fut, mais peut réaliser ce qui doit être et ainsi produire un monde nouveau. L'homme n'est-il pas supérieur à la brute? L'un invente, l'autre n'invente pas. L'état idéal a pour matériaux et instrumens les forces naturelles, mais le plan et l'idée directrice, c'est-à-dire celle du contrat universel, doivent être dans toutes les pensées. Les détails de l'application peuvent être abandonnés par délégation volontaire aux hommes spéciaux, ce qui dispense la raison d'être perpétuellement en acte sur tous les points, mais les clauses fondamentales du pacte social doivent être acceptées en pleine connaissance de cause. Dans le détail même, la constitution de l'état doit devenir et devient de plus en plus une œuvre de science, à mesure que la science s'agrandit et se répand dans la masse du peuple. Léviathan doit cesser d'être un monstre esclave de l'instinct pour devenir l'humanité maîtresse de soi par la raison. — Vous oubliez, nous objectera-t-on, que la raison elle-même, non-seulement en ses applications, mais même en ses principes, pour devenir efficace, doit emprunter sa forme à l'instinct. « Une doctrine, dit M. Taine, ne devient active qu'en devenant aveugle. Pour entrer dans la pratique, pour prendre le gouvernement des âmes, pour se transformer en un ressort d'action, il faut qu'elle se dépose dans l'esprit à l'état de croyance faite, d'habitude prise, d'inclination établie, de tradition domestique... La raison s'indignerait à tort de ce que le préjugé conduit les choses humaines, puisque pour les conduire, elle doit elle-même devenir un préjugé (1). » Sans s'indigner contre le préjugé, on peut et on doit vouloir qu'il ait une influence de moins en moins grande ; en fait, les peuples modernes se rendent mieux compte de la façon dont ils se gouvernent que ceux du moyen âge, et ils se gouvernent mieux. D'ailleurs une croyance raisonnée et raisonnable, dont les

(1) M. Taine, l'*Ancien Régime*, 275.

preuves sont toujours à la disposition de la pensée quoiqu'on n'en recommence pas chaque jour l'examen, est-elle un préjugé? Est-ce, par exemple, un préjugé de croire que tous ceux qui entrent dans une association doivent y entrer volontairement et en sachant à quoi ils s'engagent? Entre la tradition et la raison, il reste toujours cette différence que la première se transmet par une imitation d'actes extérieurs, de rites, qu'on répète sans en comprendre le sens : pure affaire d'habitude. La raison au contraire, avec les résultats de la science, se transmet par voie d'instruction et de raisonnement, et si tous ne font pas la série des raisonnemens, quelques-uns la font toujours : les savans, en qui la masse met sa confiance, parce qu'ils se contrôlent entre eux, révisent sans cesse les raisonnemens de leurs prédécesseurs; la liberté de vérifier les titres existe toujours pour tous. Il y a alors dans la masse du peuple *inculcation* et éducation intellectuelle, non *imitation* machinale et préjugé. Il n'est donc pas exact de dire que la vérité ait besoin de devenir préjugé pour mouvoir l'homme, et que celui-ci, dès qu'il la comprend et la raisonne, cesse de pouvoir l'aimer et la vouloir. Faut-il que l'humanité redevienne aveugle et ne voie pas son chemin pour se bien conduire? Que n'applique-t-on alors aux individus comme aux peuples cette subtile apologie de la routine et de l'habitude machinale? Disons à l'homme : Pourquoi vouloir te diriger d'après la raison? La nature, plus sage que ta pensée, a mis en toi des organes qui s'approprieront eux-mêmes à leurs besoins; elle a emmagasiné dans tes membres, par la lente élaboration des siècles, un trésor de forces vives qui feront face aux nécessités du moment; puisque ta raison même est obligée de se faire instinctive, il est plus court de lui préférer l'instinct.

Un troisième argument des adversaires de Rousseau, pour démontrer que la doctrine du contrat ne peut fonder le droit public, consiste à prétendre que le pacte social présuppose ce qu'on voudrait lui faire établir et aboutit ainsi à un cercle vicieux. « Il part en effet, dit M. Bluntschli, de la liberté et de l'égalité des individus qui contractent; mais la liberté qu'il suppose, c'est la liberté politique, et celle-ci précisément ne peut exister que dans l'état. » — Non, répondrons-nous, ce que le contrat présuppose, c'est simplement la liberté morale et naturelle, dont la liberté politique n'est que la garantie ultérieure. De même pour l'égalité. « Aucun état ne pourrait naître jamais, dit M. Bluntschli, si les hommes n'étaient qu'égaux, car l'état suppose nécessairement l'inégalité politique, sans laquelle il n'y aurait ni gouvernans ni gouvernés. » Telle est aussi la thèse de M. Renan. On voit de quel côté est le cercle vicieux : c'est du sein même de l'égalité politique que peut et doit

sortir, par voie de libre suffrage, la subordination des gouvernés aux gouvernans; M. Bluntschli, lui, présuppose cette subordination, comme si, selon la vieille théorie du droit divin rajeunie par M. Renan, certains hommes naissaient naturellement gouvernans et d'autres naturellement gouvernés. En même temps, M. Bluntschli et M. Renan oublient que la division du travail entre les gouvernans et les gouvernés ne constitue pas une inégalité réelle, pas même une inégalité politique, car chaque citoyen d'un état libre est tout ensemble, selon la pensée de Rousseau, gouvernant et gouverné, auteur de la loi et soumis à la loi. Il n'y a donc dans l'idéal proposé à la société par l'école philosophique aucune pétition de principe.

La dernière objection de M. Bluntschli est d'un juriste habitué aux subtilités de la dialectique. « L'erreur fondamentale, dit-il, c'est de faire contracter des individus. Les contrats des individus peuvent bien créer le droit *privé*, jamais le droit *public*. Ce qui appartient à l'individu, c'est sa fortune, sa propriété; il peut en disposer, en faire l'objet d'un contrat. Mais les contrats ne peuvent avoir un objet *politique* que s'il existe déjà une communauté supérieure à l'individu ; car un objet politique n'est pas la propriété des individus, mais le bien public de la communauté. » Autant qu'on peut saisir cette métaphysique un peu vague, M. Bluntschli veut dire que l'état et même le droit politique préexistent non-seulement en fait, mais rationnellement, aux citoyens. Il l'affirme d'ailleurs sans en donner la preuve. « L'individu, dit-il, ne peut disposer par contrat que de sa fortune et de sa propriété; » mais l'individu dispose-t-il réellement d'autre chose dans les contrats relatifs à la constitution de l'état et du gouvernement? N'est-ce pas ma fortune, ma propriété, ma liberté qui est intéressée à ce que je ne reçoive pas toute faite une loi à laquelle je n'aurais en rien contribué ou à laquelle je ne pourrais rien changer? Toute question de droit politique ou public ne se résout-elle pas pour chacun en une question de droit personnel qui intéresse à la fois la fortune, la propriété, la liberté de chaque citoyen? Qu'est-ce que cet « objet politique » qui ne serait pas la propriété des individus? Pour qu'il soit le « bien public » de la communauté, il faut qu'il soit en même temps le bien de chacun, que chacun l'accepte et y donne son consentement formel ou implicite, réel ou supposé. Veut-on dire simplement que tout citoyen naît de fait dans un état déjà formé et avec des engagemens implicites à l'égard de ses concitoyens? Encore une fois nul ne le conteste; mais la vraie question de droit est de savoir si l'état idéal ne serait pas celui où l'individu, une fois majeur, ne trouverait rien qui lui fût imposé par force, pas même le lien national, l'état où il pourrait rester et d'où il pourrait, toutes dettes payées et toutes obligations remplies, sortir à son gré. Au reste c'est sou-

vent quand nous sommes le plus libres de sortir que nous tenons le moins à user de cette liberté. Dans la famille, la meilleure preuve d'union n'est pas que le mari enferme sa femme; dans l'état, la meilleure preuve d'union n'est pas que le gouvernement enferme les citoyens. Rester unis quand on a la parfaite liberté de se séparer, voilà le signe du véritable amour de la famille et du véritable amour de la patrie.

II.

Si nous voulons saisir la raison la plus profonde des dissidences entre l'école philosophique et l'école historique, il faut la chercher dans la façon différente dont elles conçoivent la relation de l'état avec les individus, du « droit social » avec le droit individuel.

M. Bluntschli, avec la plupart de ses contemporains en Allemagne, tend à se représenter l'état comme une personnalité différente des individus et ayant pour cette raison un droit propre, souvent opposé à celui des individus mêmes. Quand l'état naît, des droits qui n'existaient pas naissent avec lui, et plusieurs des droits qui existaient disparaissent; comment un simple contrat entre les individus expliquerait-il cette sorte de création? Ce sont les citoyens qui existent par l'état et non l'état qui existe par le consentement des citoyens. Depuis Schelling et Hegel, les Allemands ont abandonné la tradition française du dernier siècle en faveur d'une sorte de panthéisme social qui est en harmonie avec leur panthéisme métaphysique : « L'état, dit Hegel, est la substance même des individus. » On sait qu'une réaction analogue, avec des tendances moins métaphysiques, s'est produite en France dans les écoles qui nient le droit individuel et n'admettent que le « droit social, » école saint-simonienne et école d'Auguste Comte. « Le point de vue du positivisme, dit ce dernier, est toujours social; » il ne peut comporter aucune notion de droit « fondée sur l'individualité (1). » D'autres écoles, par éclectisme, admettent à la fois un droit individuel et un droit social, sans en déterminer d'ailleurs avec précision les limites réciproques : Victor Cousin, M. Vacherot, dans son livre sur la *Démocratie*, M. Renan et beaucoup d'autres. Les jurisconsultes, dans leurs commentaires de nos codes, font aussi intervenir souvent la personne de l'État, armée du droit social, qui aboutit toujours à confisquer quelque liberté individuelle. Sans suivre aujourd'hui les Allemands dans leurs spéculations ontologiques, sur lesquelles nous reviendrons par la suite, demandons-nous si, au point de vue juridique, l'état constitue vraiment une

(1) *Catéchisme positiviste*, p. 288 et suiv.

personnalité ayant un droit propre, non réductible aux droits des individus.

Pour commencer par les cas les plus simples, selon la méthode chère aux philosophes du dernier siècle, si deux, trois, quatre individus s'associent, qu'y aura-t-il de nouveau entre eux? Un acte de volonté. Si au contraire un homme est soumis par violence à la volonté d'un autre, il n'y a plus là véritable association, et que manque-t-il pour cela? L'acte de volonté. — Ainsi raisonnent les partisans du contrat pour montrer que le lien de toute association juridique est simplement, en son essence, un nouveau rapport des volontés. Sans doute les individus qui s'associent le font dans certaines circonstances de temps ou de lieu dont ils sont bien obligés de tenir compte; leur liberté est engagée dans des nécessités que les uns et les autres acceptent par le contrat même auquel ils consentent. N'y eût-il que deux hommes en présence, ces hommes ont déjà une histoire et une situation déterminée qu'ils ne peuvent changer; à plus forte raison quarante millions d'hommes ont-ils une histoire, une situation spéciale et de multiples engagemens; mais ce qui constitue entre eux une société vraiment *humaine*, sans préjudice de tous les autres liens, c'est l'acte de volonté par lequel ils formulent et acceptent présentement leur situation réciproque et leur passé, en se traçant une commune règle de conduite pour l'avenir. Personnifier le lien social, parler de la Société comme d'une personne dont on écrit le nom avec une lettre majuscule et qu'on oppose à l'individu comme une sorte de divinité, n'est-ce point faire de la mythologie ou, si l'on veut, de la métaphysique à la manière du moyen âge? N'est-ce point réaliser des abstractions? On expliquait jadis la structure d'un corps non pas seulement par les rapports et les lois de ses parties, mais par un prétendu « lien substantiel » différent du corps lui-même et qu'on appelait la corporéité. La philosophie allemande ne raisonnerait-elle point de la même manière en prêtant une personnalité métaphysique à la société, à la race, à la nationalité, à l'état? De même pour les droits nouveaux que l'on confère à ces nouveaux êtres; le « droit social, » le droit de l'état, le droit des races sont érigés en entités par le réalisme hégélien. Mais, s'il est vrai que le droit dans l'individu, c'est simplement la liberté réelle ou virtuelle, s'il est vrai que le droit dans la société, c'est l'égalité des libertés pour tous, par quelle opération d'alchimie les individus, en s'associant, créeraient-ils de toutes pièces un droit nouveau et opposé au leur, le droit social? Qu'ils donnent naissance à des rapports nouveaux, à des faits nouveaux d'économie sociale, de « statique et de mécanique sociale, » de « physiologie sociale, » c'est ce que nous essaierons nous-même un jour de mettre en lumière; mais ils ne donnent pas naissance à une nouvelle personnalité juridique. Or, à parler

juridiquement, un droit qui n'est pas le droit d'une personne ou de plusieurs ou de toutes n'est le droit de personne et n'est rien. Autres sont les phénomènes économiques et nécessaires par lesquels se manifeste la vie matérielle de l'état, autres les rapports juridiques et libres qui sont comme la vie morale de l'état et qui se réduisent toujours, en dernière analyse, à des rapports d'individus. Le côté matériel et objectif, que nous étudierons plus tard, n'empêche pas le côté moral et subjectif, que nous étudions aujourd'hui. A ce point de vue, qui est aussi le point de vue vraiment juridique, le droit social n'est que le droit de tous, passés, présens et à venir, par opposition au droit d'un seul ou de plusieurs.

Supposons que nous ayons à faire ensemble un long voyage; en face d'un commun danger, par exemple d'une forêt périlleuse à traverser, nous convenons de nous unir; avons-nous plus de droits qu'auparavant? Non, chacun ayant en particulier le droit de légitime défense, nous avons tous le même droit de légitime défense, ni plus ni moins; mais ce qui est augmenté, c'est notre force. Tout à l'heure, au service du droit de chacun nous n'avions que la force de chacun; maintenant, au service du droit de chacun nous avons la force de tous. En nous unissant ainsi, avons-nous fait surgir au-dessus de nous un fantôme métaphysique ayant un droit différent des nôtres? Nous n'avons même pas créé, à vrai dire, des forces nouvelles, mais seulement une direction nouvelle de ces forces vers un même but. Dans tout cela, aucun mystère juridique; il n'y a qu'un nouveau mécanisme des forces et une nouvelle organisation des intérêts. Supposez maintenant que le voyage en question dure toute la vie, qu'il se prolonge même au delà des limites de la vie individuelle, que le long du chemin, dans cette foule en marche, les uns meurent et les autres naissent, les droits primordiaux de chacun et de tous seront au fond toujours les mêmes, quoique les applications, les relations sociales et l'organisation commune puissent devenir de plus en plus compliquées. Chaque peuple, fût-il immobile dans l'espace, est toujours en voyage dans le temps à la recherche d'une terre promise; il a ses traditions, ses lois, ses dieux, mais il ne crée pas lui-même un droit vraiment nouveau qui ne puisse se ramener aux droits préexistans chez les individus.

Prenons un autre exemple et supposons non plus la présence, mais l'absence d'un droit dans un individu, dans deux, dans trois, et ainsi de suite. Un homme essaie d'emporter un trésor qui ne lui appartient pas et ne peut y parvenir parce que ce trésor est trop lourd; un second et un troisième unissent leurs forces aux siennes et réussissent; ont-ils acquis pour cela le droit d'emporter le trésor? Un million de voleurs a plus de forces qu'un seul, non plus de

droits. Le nombre n'a point ici la vertu de produire des métamorphoses. Si donc les applications et transformations à l'infini du contrat suffisent à constituer *juridiquement* la société, pourquoi invoquer un droit social opposé au droit individuel? Pourquoi faire une hypothèse inutile et multiplier les principes sans nécessité? Le droit social, à l'examiner de près, n'est qu'une sorte de *deus ex machina* qui intervient toutes les fois qu'on n'a point trouvé dans les individus et dans leur situation réciproque la véritable explication d'un droit. Cherchez avec assez d'attention et poussez l'analyse assez loin, vous reconnaîtrez que toute mesure vraiment juste a sa raison suffisante dans quelque droit inhérent à tous les individus.

De même que la constitution de l'état n'entraîne point création d'un droit nouveau, de même elle n'entraîne chez l'individu aucune véritable perte de droit. Beaucoup de philosophes et de publicistes croient avec Victor Cousin, avec M. Jules Simon (1), avec M. Bluntschli, que l'homme, en entrant dans l'état, abandonne « une partie de ses droits » pour sauvegarder l'autre. Rousseau contribua lui-même à cette erreur par une argumentation artificielle, sorte de prestidigitation logique qui commence par nous enlever tous nos droits pour nous les rendre tous. On se rappelle quelle serait, à en croire Rousseau, la clause suprême du contrat social : « aliénation totale de chaque associé, avec tous ses droits, à toute la communauté. » Il est vrai que Rousseau, par un expédient dialectique, réconcilie aussitôt cette aliénation de liberté avec le principe de la liberté inaliénable : « Chacun se donnant à tous, dit-il, ne se donne à personne, et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit que sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce que l'on perd et plus de force pour conserver ce que l'on a. » Mieux vaut dire plus simplement que dans l'état il n'y a pas aliénation, mais mise en commun des droits. Rousseau d'ailleurs ne tarde pas à se corriger lui-même en disant : « Ce que chacun aliène (par le pacte social) c'est seulement la *partie* de tout cela dont l'usage importe à la communauté. » Enfin il va plus loin encore et finit par nier toute aliénation même partielle : « Il est si faux, dit-il, que dans le contrat social il y ait de la part des particuliers aucune renonciation *véritable*, que leur situation par l'effet de ce contrat se trouve réellement préférable à ce qu'elle était auparavant. » La vérité est donc, selon la dernière pensée de Rousseau, que l'institution de l'état entraîne non la diminution de la liberté, mais son augmentation. M. Taine, dans *l'Ancien Régime*, ne parle que de la clause fictive d'*aliénation* totale et se tait sur les clauses réelles qui réduisent la première à un pur artifice de logique. Du

(1) Voir la *Liberté politique*.

reste, répétons-le, la théorie du contrat n'est pas responsable des erreurs ou des inconséquences de Rousseau, qui sont elles-mêmes des infidélités à cette théorie. En somme, ce que nous abandonnons à l'état, ce ne sont pas nos droits, mais une part de notre travail et de nos produits en retour de sa protection. Il n'y a donc là qu'une simple division du travail et un échange de services. L'état ne confisque aucun droit, il les garantit tous.

III.

C'est encore le principe du contrat qui va nous permettre de résoudre la question si controversée du but et des attributions de l'état. Pour quelle fin les individus contractent-ils et s'engagent-ils à observer des lois communes? — D'une manière générale, ce ne peut être que pour sauvegarder leurs *droits* et augmenter leur *puissance*, — puissance matérielle, intellectuelle et morale. La conservation de tous et le progrès de tous, tel est donc l'objet du contrat social et par conséquent le but de l'état. Reste à savoir par quelles attributions il devient capable d'atteindre ce but. On peut se figurer différens types de l'état selon les diverses fonctions qu'on lui confère, depuis l'état juge et gendarme jusqu'à l'état protecteur des arts, des sciences et de la civilisation. Ces divers types se ramènent à quatre principaux. Kant, Fichte et Guillaume de Humboldt ont restreint les attributions de l'état à ce qu'ils nomment la « sûreté du droit » et conçu ainsi un premier type d'état, l'état purement juridique, « l'état de droit, *Rechtstaat*. » La volonté générale, la volonté de l'état, dit Fichte, ne veut qu'une chose, la sûreté des droits de tous (1). Guillaume de Humboldt réduit de même « l'action et le but de l'état au maintien de la sécurité intérieure et extérieure. » C'était là une réaction contre les empiétemens et les tracasseries de ce qu'on appelait « l'état policier, *Polizeistaat*. » M. Bluntschli objecte à cette doctrine, si favorablement accueillie en Angleterre sous le nom d'individualisme, qu'elle supprime la vie publique au profit de la vie privée et fait de l'état un simple moyen au service de l'égoïsme individuel. Selon nous, cette objection de M. Bluntschli rapetisse et restreint plus qu'il n'est juste la conception de l'*état de droit*. En effet, si l'homme a des droits, on ne peut dire que ce soit uniquement en vue de sa vie privée et dans la vie privée; donc, en admettant même que l'état eût pour unique but la protection des droits, il serait encore protecteur de la vie sociale, qui est le milieu où ils s'exercent. Autre chose est de s'imaginer que tout droit est *privé*, relatif à la vie privée, à l'égoïsme individuel (ce que ne prétendent ni Kant ni Fichte); autre chose de

(1) *Naturrecht*, III, 52.

dire que tout droit est *personnel*, c'est-à-dire qu'un droit qui n'est pas le droit d'une personne ou de plusieurs ou de toutes est une fiction. La liberté, fondement du droit, n'est pas un principe d'égoïsme; elle tend à se répandre au dehors et non pas seulement à se condenser en soi; c'est une puissance d'expansion autant et plus que de concentration, c'est une force sociale autant et plus qu'une force individuelle. Le véritable « état de droit » n'est donc pas seulement, comme on le répète sans cesse, un juge ou un gendarme au service de l'individu; il embrasse encore la vie publique, qui est un des objets éminens du contrat social.

Le second type d'état qu'on peut se représenter est « l'état protecteur des intérêts. » C'est à cette conception que s'arrête M. Bluntschli, qui ne craint même pas d'adopter, en la prenant dans son sens le plus général, la maxime antique : *Res publica, salus populi suprema lex esto*. La pente est glissante et peut entraîner loin. Pour conférer ainsi à l'état la mission de protéger les intérêts et non plus seulement les droits, M. Bluntschli invoque les fonctions économiques que l'état est partout obligé de remplir. « La nation, dit-il, a des besoins économiques qui n'ont rien à faire avec la sûreté du droit : routes, canaux, chemins de fer, postes et télégraphes. L'état peut seul les satisfaire, et il n'oserait s'il n'était qu'état de droit. » On sait que c'est là aussi la théorie de M. de Bismarck. Ces exemples tirés des voies publiques de communication sont classiques en France comme en Allemagne, et cependant ils ne prouvent guère. On ne s'aperçoit pas qu'on prend ici pour une question de pur intérêt une question de droit véritable : est-ce que les personnes n'ont pas le droit de circuler ou d'aller et de venir, ainsi que celui de correspondre entre elles par tous les moyens? Le droit de circulation et celui de communication ne sont pas seulement des intérêts et en quelque sorte des avantages de luxe, mais des libertés nécessaires. Or le droit de circulation et le droit d'appropriation du sol aboutissent pratiquement à des conflits inévitables. Supposez que vous soyez propriétaire et cultivateur d'une portion de terrain formant un cercle fermé de toutes parts et dans laquelle ma propriété à moi se trouverait enclavée : me voilà prisonnier chez moi, et votre droit de propriété entre en conflit avec mon droit de circulation; ne faut-il pas dès lors qu'il intervienne entre nous deux un contrat, et non-seulement entre nous deux, mais entre tous les citoyens? ne faut-il pas que la part de la propriété et la part de la circulation soient réglées par une loi? Dès lors la question des voies de communication se réduit à celle des droits de communication. En outre le plus grand intérêt ne se confond-il pas ici avec le plus grand droit? Si par exemple un chemin de fer rend la communication plus sûre et plus rapide entre tel point et tel

autre, les citoyens, qui ont le droit de circuler le plus commodément possible pour leurs affaires et leur commerce, n'invoqueront-ils pas ce droit en demandant l'autorisation d'établir la ligne nouvelle? Quant à savoir si c'est l'état ou une compagnie qui exécutera le chemin de fer, c'est une question que décidera la considération du plus grand intérêt, car les citoyens ont droit ici à ce que le plus grand intérêt soit préféré : les voies publiques étant la propriété de tous, tous ont droit à ce que cette propriété soit sauvegardée et entretenue le mieux possible et avec le moins de frais possible. Il ne faut pas croire, en général, que les intérêts publics ne soient point accompagnés de droits, car l'intérêt même est le plus souvent un droit; l'état comme l'individu a le droit et le devoir de ne pas se grever de dépenses inutiles, de ne pas gaspiller ses forces et ses ressources, et il a ce droit parce que la collection tout entière l'a en chacun de ses membres. Autant en pourrait-on dire pour les télégraphes et les postes, qui du reste ne sont pas nécessairement en tout pays du ressort de l'état, témoin l'Amérique. Chaque citoyen a droit à ce que sa correspondance soit garantie, à ce que le secret en soit gardé, à ce que les valeurs expédiées ne soient pas perdues; si tout le monde, dans un pays donné et à un moment donné, est d'avis que ces garanties seront mieux sauvegardées par l'état lui-même, rien n'empêche l'état de prendre à sa charge ces services publics qui répondent à des droits publics. De même pour les questions de libre échange et de protectionnisme : il n'y a pas là seulement des intérêts en présence, car c'est un droit pour l'acheteur d'acheter où il veut, mais c'est aussi un droit pour le producteur de ne pas être du jour au lendemain mis dans l'impuissance de continuer son industrie par des mesures trop brusques en faveur des industries étrangères. Il y a dans toutes ces questions une foule de droits qui se rencontrent et qui demandent à être conciliés : de là la nécessité de l'arbitrage national et de l'intervention de l'état, laquelle se ramène elle-même à un contrat entre tous les membres de la nation relativement à une question où les droits de tous sont engagés. L'état juridique est donc en même temps un état économique, parce que tout droit, loin de demeurer dans l'abstrait, prend l'une ou l'autre des mille formes de la propriété. Tout citoyen a nécessairement des propriétés privées et une propriété commune; celle-ci réclame une administration commune selon les lois de la plus sage économie politique : de là la fonction économique de l'état.

Nous n'avons qu'à étendre encore les mêmes principes pour voir paraître une troisième fonction de l'état, la fonction intellectuelle et civilisatrice. L'individu pris à part n'a pas seulement le droit de conservation, il a celui de progrès; de même pour tous les indi-

vidus pris dans leur ensemble. Or une certaine somme d'instruction, dans la vie civilisée des modernes, est absolument nécessaire à la conservation sociale et au progrès social, à l'exercice libre et éclairé du suffrage universel, au développement de toutes les supériorités intellectuelles. Qui veut la fin, veut les moyens; qui veut la vie sociale, veut les conditions sans lesquelles la vie sociale ne peut plus être ni conservée ni développée. « Les partisans de l'état de droit en Allemagne, dit M. Bluntschli, furent obligés eux-mêmes par la suite d'élargir leur doctrine: Fichte, après avoir soutenu l'individualisme, aboutit à des conceptions socialistes; Humboldt, devenu ministre de Prusse, éleva le niveau intellectuel par les écoles publiques qu'il avait repoussées dans ses théories. » — Humboldt avait eu tort de les repousser au point de vue même de ses théories, car il n'est besoin que d'invoquer le droit strict pour soutenir le caractère obligatoire de l'instruction, surtout dans les pays de suffrage, et la nécessité pour l'état d'organiser des services publics en faveur de l'instruction. Je ne parle pas seulement de l'enseignement primaire, mais de la haute culture scientifique et intellectuelle, instrument nécessaire de progrès et même de simple salut pour les sociétés modernes, et qui à ce titre devient un objet de droit public, une clause du contrat social (1).

Nous arrivons à une quatrième et dernière fonction de l'état, qu'on a également opposée à sa fonction juridique et qui n'en est encore en réalité que l'extension : je veux parler de la fonction politique. La politique intérieure est-elle, comme on le prétend, une question de pur intérêt? Le droit de conservation et le droit de développement pour les individus, pour les associations, pour les classes, ne sont-ils pas engagés dans les questions politiques autant et plus que dans toutes les autres? Les libertés nécessaires que doit assurer la politique intérieure ne sont-elles pas les droits mêmes de tous? Quant à la politique internationale, n'a-t-elle pas encore un double objet de droit : d'abord la défense de tous contre l'étranger en cas de besoin, ce qui est une forme du droit de conservation, puis la participation de l'état au développement universel et à la vie de l'humanité, ce qui est une forme du droit de progrès? L'individu ne doit-il pas se proposer une mission pour ainsi dire humaine, qu'il peut transférer à l'état? n'est-il pas membre de la grande société du genre humain? De là des questions d'échange et

(1) S'il est démontré, par exemple, que les hautes mathématiques sont nécessaires aux mathématiques appliquées, et en particulier aux armemens qui intéressent l'existence même de la nation, n'en résultera-t-il pas pour l'état le devoir et le droit de créer en cas de besoin des chaires de mathématiques transcendantes, et, comme tout se tient, d'encourager la haute spéculation intellectuelle? Cela n'est pas moins vrai pour tout autre genre d'étude.

de communication industrielle ou intellectuelle entre les nations, de concours internationaux (comme les expositions universelles), en un mot tout ce qui fait la matière d'une politique internationale pacifique. Ajoutons que chaque nation a son caractère propre et ses aptitudes spéciales qu'elle doit développer en face des autres peuples, ses traditions historiques, ses engagemens avec le passé et avec l'avenir qu'elle doit maintenir par les moyens légitimes, ses idées personnelles qu'elle doit tâcher de faire prévaloir dans l'humanité par toutes les voies pacifiques qui lui sont ouvertes. Il y a là matière suffisante à une grande politique nationale et internationale. Nous ne croyons donc pas M. Bluntschli fondé à dire que la théorie du contrat social et de l'état de droit « détruit toute grande politique et même toute politique. » Le droit contractuel est sans autres limites que celles de la justice même; rien ne l'empêche d'embrasser dans les clauses du pacte national tous les objets reconnus essentiels à la conservation et au progrès communs. En revanche nous dirons à M. Bluntschli que sa théorie, très allemande d'esprit, sur le salut public comme but de l'état et sur « l'empire universel » comme but des états particuliers, l'expose à favoriser la « grande politique » de guerre, de conquête et de monarchie universelle.

En résumé, les différens types d'états dont l'histoire nous offre des exemples, l'état *juridique* des Américains et des Suisses, l'état *économique* dont l'Angleterre et la France ont offert des exemples sur certains points, l'*état de culture intellectuelle et esthétique*, comme Athènes, Florence, la France, l'Allemagne, l'état *politique*, comme toutes les grandes nations modernes, répondent à des formes diverses et plus ou moins bien comprises du contrat social. La sphère du droit est donc infiniment plus large qu'on ne le croit d'ordinaire, et en concluant de ce qui précède que l'état a pour but de donner satisfaction à la totalité des droits, nous lui aurons assigné un idéal assez élevé et un domaine assez vaste.

IV.

Si la notion de contrat exprime bien la direction idéale de la société, répond-elle aussi à sa direction réelle, et les états modernes se rapprochent-ils en fait de ce qu'on pourrait appeler le régime contractuel? Pour le savoir, nous n'avons qu'à considérer l'évolution qui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, s'est accomplie dans l'idée et dans l'exercice de la justice sociale. L'esprit antique, en général, chercha les lois de la justice dans les rapports nécessaires des choses plutôt que dans les rapports libres des volontés : il tendait à subordonner les personnes aux choses. L'esprit moderne, au

contraire, tend de plus en plus à subordonner les choses aux personnes, et c'est sur l'égale liberté des personnes, exprimée par le contrat, que nous allons le voir fonder une nouvelle justice.

On a d'abord conçu la justice sociale, suprême objet de l'état, comme une distribution proportionnelle des biens ou des maux selon les démérites ou les mérites des personnes, comme une *justice distributive* (1). Puis on a compris tout ce qu'il y a d'arbitraire dans cette distribution confiée à l'état; les lois de l'échange ont fait prévaloir peu à peu une seconde espèce de justice, celle qu'on appelle *commutative*, fondée sur l'égalité et non plus sur l'inégalité des personnes (2). Cette notion de la justice est la plus conforme aux

(1) Comme la famille fut la première origine de la société, les anciens, et de nos jours même les écoles autoritaires, aristocratiques et monarchiques, se sont représenté l'état sur le modèle de la famille, régie par la justice distributive : c'est méconnaître ce fait que la famille est une association entre inégaux, tandis que l'état doit être une association entre des citoyens égaux. Sans doute, dans l'état même, partout où il existe une administration, où il y a un choix à faire entre des personnes, on arrive à pratiquer la justice distributive; mais cette part est précisément celle qui est encore laissée à l'arbitraire, au caprice, à la faveur; c'est un pis-aller. L'idéal n'est pas d'étendre la justice distributive, c'est d'éliminer de l'ordre politique ce reste du temps patriarcal ou royal. Les nations modernes ne sauraient revenir aux utopies de Platon, de Thomas Morus, de Babeuf et de Saint-Simon. « Exiger de chacun selon sa capacité et donner à chacun selon ses besoins, » à cette formule se ramènent d'autres plus récentes, par exemple celle qu'ont adoptée dans l'ordre politique certains interprètes de Darwin (selon nous peu exacts) : « La justice consiste non dans l'égalité, mais dans la proportionnalité du droit. » On peut lire sur ce sujet, outre les pages bien connues de M. Renan, le livre de Mme Clémence Royer, *Origine de l'homme et des sociétés*, chap. XIII. Avec une pareille organisation sociale, c'est l'autorité qui déciderait de tout. Or il est impossible de mesurer exactement et la valeur réelle des personnes et le prix réel des choses. De là, en tout, l'arbitraire substitué aux vrais rapports des personnes entre elles et des choses aux personnes. Les anciens se figuraient Jupiter ayant près de lui deux tonneaux, l'un plein de biens, l'autre de maux, et puisant tour à tour dans l'un ou dans l'autre; mais le Jupiter antique, tout dieu qu'il était, était souvent représenté comme faisant la distribution selon son caprice plutôt que selon les règles d'une juste proportion. Tel serait l'état, dont les utopistes modernes ont voulu faire le distributeur suprême des biens et des maux selon l'inégalité des mérites et des démérites. C'est ce qui donne à leurs doctrines un caractère si arriéré : les états modernes substituent de plus en plus à la distribution officielle ou artificielle par voie d'autorité, de hiérarchie, de privilèges, la distribution naturelle par voie de liberté et d'égalité.

(2) Quelle était la prétention de la justice distributive? Réaliser les vrais rapports entre les choses et les personnes; mais pour réaliser un tel idéal, on ne saurait se fier à l'état : adressons-nous donc à la volonté même des intéressés. Je ne prétendrai pas être votre juge absolu, et vous ne prétendrez pas être le mien : au lieu de comparer nos mérites, nous comparerons les choses; les choses se *pèsent* et se *comptent*, nous nous entendrons mieux là-dessus. La justice deviendra alors un échange. La règle ici ne sera encore que mathématique, mais au moins les mathématiques porteront sur des choses mesurables; il ne s'agira plus de proportionner les choses aux personnes, mais de proportionner les choses aux choses, les rémunérations aux produits, c'est-à-dire de les égaler. L'égalité pure, non plus la proportion, voilà la règle de la justice commutative.

doctrines d'une science toute contemporaine, l'économie politique : la justice d'échange est en quelque sorte la face économique du droit. Telle est aussi la direction dans laquelle se sont avancés les états contemporains ; se dégageant peu à peu des idées mystiques de mérite ou de démérite, de récompense ou de punition, de bien absolu ou de mal absolu, de vérité absolue ou d'erreur absolue, ils abandonnent de plus en plus le jugement des personnes pour s'en tenir à l'évaluation des choses et à leur comparaison matérielle.

Pourtant les lois mathématiques et économiques de l'échange sont-elles l'essence même de la justice sociale, ou n'en sont-elles pas simplement le côté extérieur? — L'échange des objets implique un contrat entre les personnes, et l'égalité des objets échangés n'est que l'expression de l'égalité qui doit s'établir entre les libertés des contractans. Il faut en effet, pour qu'il y ait justice, que nos libertés s'acceptent l'une l'autre, et qu'au lieu d'être mises d'accord par un moyen extérieur elles s'accordent elles-mêmes. Je m'engage à ne rien décider sans votre aveu sur ce qui nous concerne tous deux, comme vous vous engagez à ne rien décider sans mon aveu sur ce qui nous concerne : voilà le premier des contrats et la condition de tous les autres; pour être tacite, il n'en est pas moins réel. C'est le vrai postulat de la justice, que sous-entendent toutes les relations qui peuvent s'établir entre nous. Par cela même que nous entrons en rapport l'un avec l'autre et que nous voulons substituer à la force brutale une règle commune, je promets implicitement de respecter votre liberté et vous me promettez de respecter la mienne. Toute autre convention particulière enveloppe et présuppose cette convention générale. Ce pacte des libertés fait le fond d'une troisième sorte de justice, la seule complète, que nous appellerons *justice contractuelle*.

C'est au contrat, c'est à la justice contractuelle que devaient aboutir logiquement, comme à leur suprême condition, les autres formes de la justice. En effet, toute *distribution* entre les personnes doit être faite avec leur consentement, et par conséquent prendre la forme d'un contrat; elle pourra manquer encore de justesse, mais non plus de justice. La justesse est le rapport des choses, la justice est le rapport des personnes. De même, comment établir dans l'*échange* la réelle valeur des objets? L'économie politique nous répond qu'il n'y a pas de règle absolue pour la valeur et le prix des choses : la seule règle relative, c'est le débat de l'offre et de la demande, qui aboutit à un consentement réciproque et conséquemment à un contrat. Ici encore, si le debat est vraiment libre et le contrat vraiment libre (ce qui n'a pas toujours lieu en l'état actuel de la société, où la lutte est loin d'être égale entre le capitaliste et le travailleur), il y aura justice entre les personnes quand

même il n'y aurait pas une justesse absolue dans l'appréciation des objets. Enfin, de même que le contrat est le fond théorique de la justice entre les personnes, il est aussi le meilleur moyen pratique de réaliser la justesse même dans les choses. Que les personnes commencent par reconnaître réciproquement leur valeur morale, puis d'un commun accord fixent la valeur matérielle des objets; par cela même que cette appréciation sera réellement libre de part et d'autre et établie après un débat contradictoire, elle sera plus vraie. La distribution des choses est donc plus proportionnelle quand elle se fait librement et par contrat; l'échange des choses est plus égal quand il résulte d'un contrat libre.

A ce point de vue, qui caractérise l'esprit moderne, toutes les relations entre les hommes apparaissent comme réductibles à un contrat idéal par lequel les libertés reconnaissent leur égalité. Nous élevons cette idée directrice au-dessus de tous les faits qui semblent la contredire et nous en faisons notre type d'action. Ainsi nous sommes justes, s'il est vrai que, selon l'étymologie du mot, la justice consiste à *se tenir dans le droit*. Se tenir debout dans sa liberté en face d'une autre liberté, c'est ne point s'abaisser devant les autres, c'est ne point abaisser les autres devant soi; seule attitude qui convienne à des hommes, dont la tête est faite pour regarder non point en bas, mais en face et en haut.

L'histoire s'est conformée à la logique : l'évolution des états et des individus dans le sens de la justice contractuelle est un fait, et ce fait a été constaté avec plus ou moins de clarté par les plus récens observateurs ou penseurs en France et en Angleterre. Nos écoles socialistes, après avoir cherché d'abord leur idéal dans l'organisation de la justice distributive, ont fini par aboutir avec Proudhon à l'idée du contrat et de la mutualité. Réciprocité des libertés, voilà, selon Proudhon, la loi qui doit régir les personnes; réciprocité des services ou égalité dans l'échange des produits, voilà la loi qui doit régir les biens; c'est dire que les deux formes de justice qui conviennent aux sociétés modernes sont la justice contractuelle pour les personnes et la justice commutative pour les choses. Quelles que soient les erreurs du *mutuellisme*, l'idée première en est conforme à l'esprit moderne. Tout en effet tend à prendre dans la pratique la forme de la mutualité : assurances mutuelles, enseignement mutuel, associations mutuelles de production, de consommation, de crédit, justice mutuelle où le juge et celui qui est jugé sont pris dans la masse de la nation, si bien que les rôles peuvent du jour au lendemain s'échanger.

Au delà de la Manche, l'école naturaliste et l'école historique constatent également dans les états modernes la même loi de progrès vers l'idée du contrat. L'intermédiaire entre l'ancienne justice

et la nouvelle n'est autre que l'industrie. L'industrie, en effet, est fondée sur le principe de l'échange volontaire des services; aussi, selon M. Spencer, a-t-elle contribué au développement du type moderne des états, dont elle peut être prise pour la caractéristique. Il y a, selon le philosophe anglais, deux types principaux de sociétés, la société guerrière, où l'état domine les individus, où tout est organisé par voie d'autorité en vue de la défense ou de la conquête, et la société industrielle, où les individus tendent à dominer l'état, où l'organisation se fait par voie de liberté en vue du progrès intérieur et du développement des richesses de toute sorte. Dans cette espèce de société, l'histoire nous montre le principe de l'échange s'étendant peu à peu des relations purement commerciales à toutes les relations sociales : la coopération de l'individu aux fins de la société devient de plus en plus volontaire. Il y a dans les temps modernes de nombreux exemples qui prouvent qu'un état où prédomine l'industrie tend naturellement aux institutions libres. Voyez les villes hanséatiques, les Pays-Bas, les États-Unis d'Amérique, enfin la Grande-Bretagne et ses colonies. A mesure que l'Angleterre, par son agriculture, son commerce et ses manufactures, prenait l'avance sur les états du continent, la liberté anglaise grandissait; aujourd'hui, tous les états libres sont les pays où l'industrie et le commerce sont développés. M. Spencer remarque avec raison que les campagnes, où les transactions commerciales sont moins actives, ont partout conservé plus longtemps l'ancien type social avec les idées et les sentimens qui s'y rattachent. Le libre examen en matière religieuse accompagne la liberté politique, qui suit elle-même la liberté économique; la hiérarchie ecclésiastique se relâche, comme toutes les autres, de sa rigueur; au lieu d'un *credo* obligatoire, on voit s'établir diverses doctrines librement acceptées par les groupes religieux, qui se gouvernent eux-mêmes comme les groupes industriels. L'industrie elle-même devient de plus en plus indépendante : elle acquiert le droit de former des associations qui s'administrent démocratiquement. Les ligues des ouvriers et les contre-ligues des patrons, les compagnies d'actionnaires adoptent le régime représentatif, aussi bien que les sociétés « formées dans un but d'agitation politique. » Des associations particulières se chargent de beaucoup de fonctions qui, dans les états constitués sur le type militaire, sont remplies par le gouvernement. Pour tout objet d'intérêt public il se fonde des sociétés philanthropiques, littéraires, scientifiques, toujours dirigées par un comité élu. Le principe de l'obéissance absolue au gouvernement fait place au principe opposé, d'après lequel la volonté des citoyens est la suprême loi dont le gouvernement n'est que l'exécuteur. Dans les périodes de paix, on voit tous les états se rapprocher du type industriel parce que les

échanges et transactions s'y multiplient et que toute transaction est un concours de libertés. Chaque fois au contraire que des guerres ou des menaces de guerre interviennent, on voit reparaître les caractères du type militaire. Nulle part ces métamorphoses ne sont plus frappantes qu'en Angleterre. M. Spencer fait remarquer que la grande transformation du gouvernement britannique dans le sens libéral a pris place dans la longue période de paix qui date de 1815. Il se plaint de ce que, depuis l'avènement de Louis-Napoléon, une ère moins pacifique ait été inaugurée : « L'Angleterre a dû prendre part à la guerre de Crimée, réprimer la révolte des Indes, faire des expéditions en Chine et en Afrique; les dépenses pour l'armée et la marine se sont accrues, on a organisé des corps de volontaires, on a institué des *manœuvres d'automne;* l'esprit de conquête s'est réveillé, on a accompli ou projeté des annexions en Océanie et en Afrique, on a songé à occuper l'Égypte. En même temps, la centralisation et la réglementation se sont développées; on a placé des militaires à la tête de la police métropolitaine et provinciale, à l'administration des travaux publics et à la direction des beaux-arts. Les télégraphes, établis par l'initiative privée, sont devenus une agence de l'état; on parle de racheter les chemins de fer aux compagnies. Le système préventif se substitue partout au système répressif... Des fonctionnaires de plus en plus nombreux contrôlent les actions de l'individu, et l'état lui prend son argent pour lui procurer des avantages que précédemment chacun se procurait à sa guise. On voit ainsi toute la vie sociale rentrer sous une discipline coercitive à mesure que l'activité guerroyante recommence à prédominer. » Que serait-ce donc, ajouterons-nous, s'il était vrai, comme l'a dit un maréchal prussien, « que le temps n'est pas loin où toutes les nations auront à lutter pour leur propre existence? » Quelque incontestables que soient ces périodes de retour au type militaire et autoritaire, elles ne sont que transitoires, et la marche générale de la société a évidemment pour sens le développement des transactions et des échanges, leur extension à toutes les affaires intérieures ou extérieures. Or, qui dit transaction dit contrat, et nous arrivons ainsi à une nouvelle confirmation de ce que nous avions précédemment établi : le libéralisme accompagne le développement de la justice contractuelle, dont l'industrie et le commerce ne sont que l'application la plus extérieure et la plus facile, mais qui étendra progressivement son empire à toutes les relations des hommes entre eux.

Un autre philosophe anglais, qui est en même temps un jurisconsulte éminent et un historien du droit, M. Sumner Maine, arrive à des conclusions analogues et encore plus explicites par l'étude de l'évolution qui s'est produite dans le droit positif lui-même. Selon

lui, l'unité en qui résidait le droit dans les anciennes sociétés était la famille ou l'état; dans les sociétés modernes au contraire, c'est l'individu. « Il faut suivre, dit-il, l'histoire du droit dans toute son étendue si nous voulons comprendre comment, peu à peu et bien tard, la société s'est divisée en unités individuelles comme celles qui la composent aujourd'hui, par quels degrés insensibles les rapports d'individu à individu ont remplacé les rapports de l'individu avec les familles et des familles entre elles. » Ces rapports d'individu à individu se résument à leur tour dans le contrat : « La société de notre temps se distingue principalement des générations précédentes par la grande place qu'y occupe le contrat. » Déjà le commerce, selon la juste remarque de M. Courcelle-Seneuil, bien avant la philosophie, la religion et le droit, avait mis en lumière la valeur de l'individu et montré que les contrats suffisent au règlement de la plupart des affaires humaines. La civilisation n'a fait que développer les vertus dont le contrat dépend et qui sont les vertus sociales par excellence : le souci de la liberté personnelle, le respect pour la liberté des autres, la fidélité à sa parole, la confiance dans la parole d'autrui. Selon M. Sumner Maine, les sociétés anciennes, tout en reconnaissant la nécessité et la beauté de la sincérité mutuelle, avaient en même temps un certain faible pour toute habile tromperie : « La trompeuse finesse d'Ulysse était considérée du même œil que la sagesse de Nestor et la bravoure d'Achille. » A notre époque, c'est précisément parce que la grande majorité mérite et obtient la confiance des citoyens qu'une minorité perverse trouve encore tant de facilité pour agir avec mauvaise foi. La *confiance*, avec son expression économique, le *crédit*, et son expression juridique, le *contrat*, n'en demeure pas moins la caractéristique des sociétés en progrès. « Aussi la tutelle de la loi diminue de plus en plus et la loi même tend à devenir une simple garantie générale de l'exécution des contrats, qui sont abandonnés dans le détail à la libre initiative des citoyens. »

V.

Nous venons de voir que le contrat doit être l'idée directrice de la société moderne; examinons maintenant la méthode par laquelle on pourra développer les conséquences de cette idée et constituer ainsi la science sociale.

Nulle part les nuances des caractères nationaux ne se montrent mieux que dans la différence des méthodes appliquées aux problèmes sociaux et politiques : chaque grand peuple a ici sa manière de procéder qu'il préfère. Comme on reconnaît un homme à

sa démarche, on reconnaît presque la nationalité d'un esprit à sa méthode : posez une même question sur les choses de l'état à un Anglais, à un Français, à un Allemand, le premier vous parlera surtout de l'utilité, de l'expérience, de la pratique; le second du droit idéal, de la théorie, de la logique; le troisième du développement historique des états, des races, de l'humanité et même de l'univers. Ne pourrait-on unir dans une conception large et complète de la science sociale les différentes méthodes auxquelles se complaît chaque nation?

Le caractère propre de la méthode française, c'est d'accorder le premier rang à l'étude de l'idéal que la société doit réaliser. De là, aux yeux de l'école française, l'importance supérieure de la philosophie du droit, qui étudie le juste, et de l'économie politique, qui étudie l'utile. On sait si ces deux sciences ont été florissantes dans notre pays, terre des jurisconsultes et des économistes. Faut-il en faire un reproche à l'école française? Nous ne le croyons pas. Le but auquel la société doit tendre est à la fois la plus grande justice possible et la plus grande utilité possible, deux choses aussi inséparables que la forme et le fond. En dehors de la justice, l'utilité n'a plus de valeur et n'est même plus vraiment utile; d'autre part, la justice sans l'utilité ne serait qu'une formule abstraite et vide. L'union pratique de ces deux choses s'accomplit dans le contrat, car le contrat est par essence, comme nous l'avons vu précédemment, un rapport de justice entre les personnes, qui a en même temps pour objet quelque utilité provenant des choses. Or, la partie de la science sociale qui étudie la forme que les contrats doivent prendre pour être justes est la philosophie du droit; la partie qui étudie la matière sur laquelle portent les contrats, c'est-à-dire l'utilité, est l'économie politique; voilà donc réellement les deux premières sciences que doit renfermer en son sein la science sociale. J'ajoute qu'elles doivent être les sciences directrices, c'est-à-dire celles qui déterminent le but à atteindre et indiquent le sens du mouvement social, puisqu'elles ont pour objet les deux idées directrices par excellence, le juste et l'utile, et qu'elles tracent le plan de ce régime supérieur auquel nous avons vu aspirer la société moderne : le régime contractuel. Une erreur de *direction* n'est-elle pas ce qu'il y a de plus dangereux pour un mouvement accéléré et accompli à toute vitesse par des forces considérables, comme celles que met en jeu l'humanité? Le politicien dont la pratique sans principes prépare des collisions entre les forces sociales ressemble à l'aiguilleur des voies ferrées dont la négligence prépare la collision de plusieurs trains l'un contre l'autre. L'école philosophique en France a donc raison de maintenir en face de l'école historique la dignité supérieure de la jurisprudence et de l'économie politique, qui ont pour objet de

déterminer l'idéal même du juste et de l'utile, conséquemment de poser les principes de la science sociale.

— Soit, disent Stuart Mill et M. Taine, la méthode française a raison de prendre pour point de départ des principes, mais elle a tort de vouloir des principes *universels*, il n'y en a point de tels dans la science sociale : les propositions qui concernent les hommes réunis en états n'ont pas la généralité de celles qui regardent les triangles ou les cercles; un triangle, quelque combinaison qu'il subisse avec d'autres figures, aura toujours trois angles et conservera universellement ses propriétés; mais un principe social, comme celui de l'égalité civile et politique, par ses combinaisons avec d'autres principes, peut se trouver neutralisé dans la réalité et produire des effets en contradiction avec lui-même.

Rien de plus vrai; mais autre chose est le principe, autre chose l'application. Rien n'empêche de concevoir un idéal avec le caractère de l'universalité, de dire par exemple qu'il est désirable de voir l'égalité universellement établie entre les hommes; quand on passera ensuite aux moyens de réalisation, il faudra mettre en ligne de compte tous les élémens particuliers de la réalité, les uns favorables, les autres défavorables, ceux-ci auxiliaires, ceux-là perturbateurs. L'astronome qui trace l'orbite normale d'Uranus ne méconnaît pas pour cela les perturbations spéciales qu'y apporte Neptune et qui permirent à Leverrier de découvrir cette dernière planète. L'essentiel dans l'étude des voies et moyens, comme dans tous les problèmes de mécanique, c'est de n'oublier en son calcul aucun élément important, d'y faire entrer toutes les altérations que le milieu réel peut faire subir aux lois abstraites et générales. N'est-ce pas une même cause, la pesanteur, qui fait tomber les corps plus lourds que l'air et monter les corps plus légers que l'air? Le même objet tombera ou s'élèvera selon le milieu : le bois tombe dans l'air et monte dans l'eau. Les physiciens n'en ramènent pas moins ces divers phénomènes sous la même loi. Des résultats analogues se produisent dans le jeu des forces sociales, et il n'est pas davantage besoin d'invoquer ici une multiplicité de principes. Seulement, avec les meilleures intentions et les meilleurs principes, un politique ne doit pas oublier que, s'il ignore le jeu varié des forces sociales, il pourra produire un résultat directement opposé à celui qu'il poursuivait : il est telle tentative de réaction qui a précipité le mouvement de la démocratie, comme il est telle précipitation fâcheuse qui l'a ralenti. Les ressorts délicats et compliqués de la vie ne se laissent pas manier brutalement. Un fébrifuge mal administré redouble la fièvre, un remède mal appliqué tue le malade. Encore une fois, le caractère particulier des applications n'empêche pas l'universalité des principes

considérés en eux-mêmes et isolément. En cela, la science sociale ne diffère point des autres sciences. Si donc elle reconnaît que le régime contractuel n'est pas immédiatement applicable à tout, du moins doit-elle s'écarter le moins possible de cette direction.

Selon Stuart Mill, l'école française a un second tort, celui de chercher toujours dans la science l'*unité*, de vouloir tout ramener à un principe unique, tel que le contrat social par exemple. — Oui, répondrons-nous, il y a là un tort si l'on fait du contrat social une réalité historique, car les faits historiques sont multiples; non, si on en fait un idéal auquel tout doit se ramener progressivement, car l'idéal est un. Toute science d'ailleurs n'a-t-elle pas besoin d'unité? L'art lui-même ne tend-il pas à l'unité? L'art de la société en particulier ne doit-il pas aussi poursuivre une certaine fin qui est de toutes la plus désirable et la plus haute? Nous en appelons ici à Stuart Mill lui-même : « S'il y avait, dit-il, plusieurs principes supérieurs de conduite, la pensée en élèverait un autre au-dessus d'eux, lequel serait vraiment le principe supérieur et dernier, et qui par cela même serait unique. » Pourquoi donc l'école française aurait-elle tort de vouloir faire converger toutes les forces sociales vers une seule fin : la liberté la plus égale pour tous, telle que le régime contractuel la suppose? — Les Français, remarque Stuart Mill, dans leur amour pour l'unité, « concluent que telle ou telle mesure doit être adoptée parce qu'elle est une conséquence du principe sur lequel le gouvernement est fondé, par exemple du principe de la légitimité ou de la souveraineté du peuple... C'est là ce qu'ils appellent être logique et conséquent; mais, aucun système gouvernemental n'étant parfait, il ne faut pas pousser l'unité logique à cette rigueur. » Et Stuart Mill ajoute un argument ingénieux, mais sophistique, à l'adresse des partisans français de l'unité. Il faut toujours, dit-il, tirer le remède d'ailleurs que du mal; les inconvéniens d'un gouvernement ne peuvent donc être combattus par des moyens tirés des causes mêmes qui les produisent : « Aussi serait-ce souvent une meilleure recommandation pour une mesure pratique d'être indépendante de ce qu'on appelle le principe général du gouvernement que d'en être une conséquence. Dans un gouvernement reposant sur le principe de la légitimité, la présomption serait plutôt en faveur des institutions d'origine populaire, et dans une démocratie, en faveur des arrangemens qui tendent à tenir en échec l'impétuosité de la volonté populaire. Cette manière de raisonner qu'on prend si communément en France pour de la philosophie politique tend à cette conclusion pratique, que nous devons faire tous nos efforts pour aggraver, au lieu de les atténuer, les imperfections du système d'institutions que nous préférons ou sous lequel nous vivons. » — De deux choses l'une, répondrons-nous à Stuart Mill : ou le

principe de ces institutions est théoriquement faux (par exemple la légitimité), et alors il est vrai de dire que, moins on sera conséquent dans la pratique avec ce principe, plus on en palliera les inconvéniens; ou le principe est vrai, et alors c'est dans ce principe même, compris en son sens exact et en toute son étendue, qu'il faut chercher le remède au mal. La « souveraineté du peuple, » par exemple, mise en avant dans *le Contrat social* de Rousseau, est un principe exact ou inexact, complet ou incomplet, selon qu'on l'interprète comme l'asservissement des individus à l'état ou comme l'égalité des libertés reposant sur un contrat réciproque. Si l'on prend le principe en son vrai sens, il n'y aura jamais dans la pratique aucun avantage à s'en écarter plus que ne l'exigent les résistances du milieu et la nécessité des circonstances. Quand le but est bon et qu'il est même le seul bon, l'impossibilité de l'atteindre par la voie la plus immédiate et la plus courte peut obliger à modifier les moyens, mais non à changer le but lui-même. Quoi qu'il arrive, les sociétés modernes doivent toujours viser à l'établissement progressif de la liberté et du régime contractuel.

Stuart Mill fait une dernière objection à la méthode française: — Il n'y a point, dit-il, de règles *nécessaires* et *absolues* comme celles que posent les politiques français, pas plus qu'en médecine il n'y a de précepte invariable; c'est là leur troisième erreur. Ne ressemblez pas aux médecins qui tuent leurs malades selon les règles, ni aux tacticiens de la vieille école qui, dans leur lutte avec Napoléon, aimaient mieux perdre la bataille selon les règles que la gagner contre les règles; un praticien sage ne considérera jamais les règles de conduite que comme provisoires. » — Le conseil de Stuart Mill est excellent quand il ne s'agit que des applications secondaires, des voies et moyens particuliers pour atteindre le but; mais encore faut-il que le but même et la direction générale soient constans : un médecin n'est pas absolument obligé à donner tel ou tel remède, mais il est absolument obligé à prendre pour but la guérison et non la mort de son malade; un tacticien n'est pas attaché à telle règle secondaire de tactique, mais il doit se proposer de vaincre et non d'être vaincu. Au reste, il est inexact qu'on puisse être tué ou battu selon les règles, car alors les règles sont fausses : le remède n'est pas de n'en point avoir, mais d'en avoir de bonnes. Un « politicien » sans but fixe, sans principe assuré, sans idéal, ne sait plus où il va ni où il mène les autres. L'école française a donc raison de ne pas abandonner à l'arbitraire la direction essentielle du mouvement social : liberté, égalité, justice, humanité; c'est le reste qui est affaire de calcul secondaire, d'application spéciale, parfois d'expédiens.

Stuart Mill, qui vient d'adresser toutes ces objections à l'idéalisme

français, finit lui-même, sans s'en apercevoir, par lui donner gain de cause sur le point principal. En effet, dans le dernier de ses beaux chapitres consacrés à la science sociale, il déclare nécessaire de couronner toute cette science par l'étude des « fins les plus désirables pour la société. » — « Ceux qui traitent de la nature humaine et de la société, dit-il, prétendent toujours avec raison dire non-seulement ce qui *est*, mais ce qui *devrait* être; pour les autoriser à cela, une doctrine complète des fins est indispensable (1). Une théorie scientifique, si parfaite qu'elle soit, qui se bornera à considérer l'homme et la société comme *une simple partie de l'ordre de la nature*, ne peut en aucune façon la remplacer. L'exposé le plus scrupuleux et le mieux digéré des lois de succession ou de coexistence des phénomènes psychologiques ou sociaux, ainsi que des rapports de causalité qui les unissent, ne sera d'aucune utilité pour l'art de la vie ou de la société, si les fins que doit poursuivre cet art sont abandonnées aux vagues suggestions de l'entendement livré à lui-même, de l'*intellectus sibi permissus*, ou si elles sont prises pour accordées sans analyse ou sans discussion. » Nos modernes sociologistes de l'école naturaliste qui, avec M. Spencer lui-même, se contentent parfois de nous décrire les phénomènes sociaux, les fonctions sociales, la vie sociale, les phases du développement social, pourraient s'appliquer ces justes remarques de Stuart Mill. De même pour les sociologistes de l'école historique, anglaise ou allemande. L'histoire naturelle ou politique des sociétés, la statistique, la psychologie des peuples, ne sont ici que les auxiliaires de la philosophie du droit et de l'économie sociale, qui ont pour objet le terme même de l'évolution des états, l'établissement du régime contractuel.

En résumé, l'école française n'a point eu tort de croire, dans la science sociale comme dans toutes les autres, à la puissance de la déduction. Stuart Mill lui-même a fini par montrer que la science sociale doit être déductive, non sans doute à l'exemple de la géométrie qui roule sur des abstractions, mais à l'exemple de la mécanique qui calcule l'effet de forces réelles. Toute question sociale ou politique finit, selon nous, par se condenser en une sorte de syllogisme dont les deux prémisses correspondent, l'une au but, l'autre aux moyens, l'une à l'élément idéal, l'autre à l'élément matériel. Par exemple, pour celui qui veut traiter les problèmes avec l'absolue rigueur de la science, toute discussion sur le droit de propriété se ramasse en un argument fondamental. On posera d'abord, dans la majeure, le but à atteindre : « Ce qui est conforme à l'égalité des libertés et à la justice contractuelle est conforme à la fin de la

(1) Stuart Mill l'appelle avec Kant la *téléologie*.

société. » C'est là une question qui rentre dans la philosophie du droit. Puis on posera, dans la mineure, les moyens matériels d'exécution : « La possession en propre des instrumens et des produits du travail a pour effet l'égalité des libertés et rend possible la justice contractuelle. » C'est une question qui rentre dans l'économie politique. De là il sera facile de tirer, en thèse générale, cette conclusion : légitimité de la possession individuelle. Pour prouver ensuite séparément chacune des prémisses, une série complexe d'observations, d'inductions et de déductions sera nécessaire. Il faudra suivre dans la société les effets de la propriété et ses transformations, chercher si la propriété ne peut pas donner lieu à l'accaparement des instrumens de travail, quels sont les effets de cet accaparement, les moyens de les prévenir, les restrictions qu'il faut apporter au droit de propriété pour sauvegarder d'autres droits non moins importans, etc. Quelques complications que reçoive le problème, il n'en est pas moins vrai qu'il se réduira toujours à déterminer un ensemble de moyens extérieurs et matériels propre à garantir cette fin suprême, la liberté intérieure. Dans les autres problèmes comme dans le précédent, la science sociale doit unir le raisonnement à l'expérience et aux leçons de l'histoire. Par conséquent, dans l'ordre civil, la codification devra être à la fois rationnelle en ses principes, — comme le voulaient en France les philosophes de la Convention, en Allemagne Thibaut, — et expérimentale en ses applications, — comme le voulaient Savigny, Burke et l'école historique, comme le veulent encore M. Sumner Maine, M. Taine et beaucoup d'autres. De même, dans l'ordre politique, la constitution des états devra être dominée par des principes de droit idéal, comme Rousseau l'a compris; mais elle devra être toujours progressive et subordonnée à l'expérience en son mécanisme extérieur, ce que Rousseau lui-même n'a jamais nié.

L'honneur de la France, en définitive, dans l'étude de ces difficiles problèmes, est d'avoir porté principalement son attention sur ce qui domine et commande tout le reste : les fins idéales de l'humanité. Son point de vue doit être non pas rejeté, mais complété. Il ne faut plus désormais séparer les deux méthodes, l'une historique et naturaliste, l'autre philosophique et idéaliste, l'une qui étudie les lois du développement social et ses moyens, l'autre qui étudie la forme idéale de ce développement et sa fin. On peut appliquer à la science politique le mot d'Aristote en le prenant dans un sens nouveau : — Voulez-vous bien comprendre les choses et les êtres, dans le monde social comme dans le monde physique, tâchez de les saisir dans leur essence même et dans leur fin, c'est-à-dire dans leur perfection naturelle et leur plein achèvement. — C'est là le véritable *état de nature* dont se préoccupèrent Rous-

seau et le XVIIIe siècle. Ce qui fait que les esprits positifs d'aujourd'hui se défient de cette perfection idéale si souvent invoquée dans la politique même par les philosophes français, c'est qu'on se la figure trop souvent comme une forme abstraite, étrangère à la réalité, inerte et vide, semblable à ce faux idéal dont le pseudo-platonisme et l'éclectisme prétendirent faire l'objet de l'art. Rien en effet de plus froid et de plus stérile que ce fantôme effacé de la nature; mais les perfections véritables, qui sont l'objet de la science comme de l'art, consistent au contraire dans la plénitude même des forces de la nature ou de la société. Il n'y a en effet de fort, de fécond, d'énergique au sens d'Aristote (ἐνεργεία) que l'être qui a atteint en quelque point sa perfection naturelle. L'arbre, pour fructifier, doit fleurir. L'homme, pour engendrer, doit condenser dans sa force virile et dans sa faculté génératrice toutes ses autres forces : « C'est l'homme adulte qui engendre l'homme. » L'espèce fait de même pour se perpétuer et survivre : Darwin a raison de dire que c'est la force qui fait subsister les espèces dans la lutte pour la vie, mais qu'est-ce à son tour que cette force même, sinon une certaine perfection acquise, un idéal réalisé? C'est seulement en ce sens que le supérieur, selon la parole tout aristotélique d'Auguste Comte, aide à comprendre l'inférieur; non qu'il le précède, comme Aristote l'a cru, mais parce qu'il est le terme du progrès : l'évolution achevée rend intelligibles la marche, l'origine et les lois de l'évolution même. On ne se rend compte de l'embryon que par l'animal adulte. « La progression organique en général, dit Auguste Comte, ne peut se bien définir que quand on en connaît le dernier terme... L'ensemble de la vie animale serait inintelligible sans les attributs supérieurs que la sociologie peut seule apprécier... Chaque espèce animale se réduit, au fond, à un être humain plus ou moins avorté. » Ce que dit Auguste Comte des formes d'organisation, on pourrait l'appliquer aux formes mêmes de société: chacune d'elles se réduit à un régime contractuel plus ou moins incomplet, chaque forme d'état est une république plus ou moins avortée.

La considération des types idéaux n'a point les mêmes inconvéniens dans la science sociale que dans l'histoire naturelle : ici on risque de tomber dans la vieille doctrine des causes finales en croyant que la perfection de chaque espèce est une fin poursuivie par la nature ou par la Providence; mais dans la science sociale il s'agit seulement des fins que l'homme peut et doit se proposer; c'est là et non ailleurs que la perfection idéale des êtres peut être considérée comme cause finale. L'idéal, dès que l'intelligence humaine l'a conçu et se l'est proposé pour fin, devient idée féconde, pensée en action, raison et force tout ensemble : on peut dire qu'il arrive en nous à l'existence, qu'il a en nous à la fois l'*être* et le *devenir*.

Si la science sociale était achevée conformément à la méthode rigoureuse et compréhensive que nous avons essayé de décrire, on verrait non-seulement toutes les fins que la législation et la politique doivent poursuivre se ramener à une seule, mais encore tous les moyens d'exécution se subordonner à un moyen supérieur. Nous savons déjà que la liberté est le but suprême à atteindre, ajoutons maintenant qu'elle est aussi à elle-même son principal moyen et son meilleur instrument. Le jeu et l'équilibre des forces ou des intérêts ne doit faire que suppléer à l'accord des libertés; on n'en doit appeler aux voies de coercition et de contrainte, aux expédiens et compromis de toute sorte, que pour remplacer la liberté et en vue de la liberté même. L'idéal serait donc que, dans l'évolution rationnelle de la société, dans le grand syllogisme social (comme dirait Hegel), tous les élémens étrangers à la volonté même des individus, c'est-à-dire les forces brutales et les moyens de contrainte, disparussent un jour; alors, de même que la fin unique serait la liberté, le moyen unique serait encore la liberté. Irréalisable en sa plénitude, cet idéal de l'état parfait peut du moins se réaliser progressivement. Il se réalise même sous nos yeux, puisque en fait, au sein des états modernes, nous avons vu toutes les relations sociales et politiques tendre à s'absorber dans les relations contractuelles, où la liberté demeure seule en face de la liberté.

S'il en est ainsi, nous pouvons conclure en terminant cette étude que nous possédons l'idée maîtresse de la science sociale à venir, l'idée qui doit lui fournir et ses principes et sa méthode. Chaque science repose sur un fait primitif, sur un rapport élémentaire dont le reste n'est que le développement : si, par exemple, les sciences qui étudient la constitution des corps parvenaient jusqu'aux premiers élémens des choses, elles verraient tout sortir d'une combinaison primitive dont la simplicité enveloppe en germe les combinaisons les plus diverses. De même, dans la science sociale, tout se ramène à un rapport essentiel entre les élémens mêmes de la société, c'est-à-dire entre les personnes : ce rapport primitif, que nous avons essayé de dégager, cette combinaison première dont tout le reste doit être la transformation, c'est le contrat, qui maintient l'égalité des libertés dans leur association mutuelle. Multipliez à l'infini le contrat, transformez-le, étendez-le, appliquez-le à tous les rapports des hommes, de telle sorte que dans la vie sociale tout soit réellement l'œuvre de la volonté de tous, et vous vous rapprocherez peu à peu de la seule société qui soit conforme à la justice : une société où tous seraient parfaitement libres et où tous cependant seraient unis.

ALFRED FOUILLÉE.

RÉCITS

DE

L'HISTOIRE DE PRUSSE

II[1].

LA PUISSANCE DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

I.

Toute la ville de Marienbourg en Prusse est une relique du temps des chevaliers, mais on y admire surtout les deux châteaux de l'ordre teutonique. Le plus ancien est un rectangle long de 60 mètres et large de 53, dont les hauts bâtimens étaient percés jadis de deux rangées d'arcades ogivales; malheureusement on a muré ces ogives pour approprier ce palais à sa destinée moderne de grenier, et l'église du château n'a pas moins souffert : les jésuites l'ont embellie en y mettant du bois sculpté tordu en flammes, des cœurs qui brûlent et de sottes images. Dans ce rococo délabré restent les stalles de chêne des chevaliers, parmi lesquelles celle du grand maître, recouverte d'un dais de chêne. Du dehors, l'église, dont on a respecté le pur style gothique, semble une châsse

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

gigantesque encadrée dans le monument. A l'extrémité du chevet, une mosaïque, haute de 8 mètres, représente en couleurs étincelantes la vierge Marie, coiffée d'un bonnet royal et portant comme un jouet l'enfant Jésus dans sa main gauche : c'est une puissante dame, redoutable plus que miséricordieuse et vraie patronne de ces teutoniques qui lui ont offert un peuple en holocauste sans qu'elle inclinât leurs cœurs à la clémence. Le second château forme un trapèze ouvert du côté de l'ancien, auquel il touche par sa plus longue aile, qui a 96 mètres ; l'aile qui fait face est terminée par le pavillon du grand maître, dont l'architecture est singulière : sur le rez-de-chaussée en pierres de taille, percé d'une seule porte basse, très lourd et flanqué de six contre-forts, s'élancent six arcades légères portées par des colonnettes; au-dessus, jusqu'aux festons rectangulaires que dessine à sa partie inférieure l'énorme toit de tuiles, la sombre brique est égayée par des ornemens de pierre blanche qui pénètrent dans les festons ou en marquent l'extrémité. Le modèle a été pris à Venise : c'est bien l'architecture vénitienne, qui charme alors même qu'elle fait souffrir la raison par le mélange du frêle et du massif. Plus heureux que l'ancien château, celui-ci a été restauré; on y trouve trois salles merveilleuses : la voûte des deux plus petites retombe en stalactite sur un pilier de granit unique, court et trapu ; on dirait qu'un jet d'eau sort du pilier et monte en s'élargissant vers la voûte pour aller glisser le long des parois en volutes régulières. Trois piliers plus sveltes, et couronnés par un chapiteau sculpté, soutiennent la voûte de la plus grande salle, qu'éclairent d'un seul côté quatorze hautes fenêtres ogivales.

Cette restauration est une œuvre pieuse. On y pourrait reprendre l'abus du badigeon et regretter que les verrières portent les noms et les armes des souscripteurs qui ont contribué à la dépense, les monumens historiques n'étant point faits pour tenir registre des aumônes données à l'histoire. Il faudrait ôter des murs les lithographies qu'on y a suspendues et les photographies de personnages en redingote. Le petit autel de campagne des grands maîtres est chez lui dans le monument, mais non les fauteuils en tapisserie, ni cette sorte de mouchoir brodé par une princesse prussienne que le gardien tire d'une armoire pour l'exhiber avec les marques du plus profond respect. Un jour peut-être on réunira dans le château tous les souvenirs des temps chevaleresques. Il vaut qu'on se donne cette peine : qu'on le regarde de la cour, du quai de la Nogat, d'où le pavillon du grand maître semble une haute et sombre forteresse avec tourelles et créneaux, ou du pied de la statue de Frédéric, en face de laquelle se développe la façade principale, l'impression est très forte, et l'on admire comme l'esprit façonne la pierre, car ces teu-

toniques, voyageurs arrêtés enfin aux bords de la Vistule, mêlent dans ce palais, où se confondent les architectures sarrasine, italienne et allemande, les souvenirs des monumens de Palestine, d'Allemagne et d'Italie; moines armés pour la défense de l'église et devenus souverains, ils mettent leur effigie sur ce monument gigantesque, à la fois couvent, forteresse et palais.

C'est au château de Marienbourg que le grand maître des teutoniques transporta sa résidence dans les premières années du XIVe siècle. Les infidèles avaient enlevé aux chrétiens jusqu'à la dernière parcelle de la terre-sainte, et il avait fallu que les ordres chevaleresques quittassent le pays où ils étaient nés. Qu'allaient-ils devenir? La croisade les avait produits, c'est-à-dire la guerre que fit aux infidèles détenteurs du saint-sépulcre la chrétienté entière, requise sans distinction de peuples par son chef spirituel plus grand alors que l'empereur et les rois. Ces moines infirmiers et soldats, qui soignent les malades et les blessés, et si vaillamment pourfendent les Sarrasins, sont les vrais fils de l'église charitable et militante du moyen âge, comme était saint Louis, qui lavait les pieds des pauvres et voulait que, par manière de discussion avec les mécréans, on leur donnât de l'épée au travers du corps. L'esprit universel de l'église était en eux : du moins les hospitaliers et les templiers n'étaient d'aucun pays; s'ils avaient une patrie, c'était la terre-sainte.

La terre-sainte perdue, les asiles ne leur devaient pas manquer : ils étaient pourvus en Europe de domaines innombrables, mais comme l'Europe était changée! Au temps où naissaient les ordres militaires, la royauté française inaugurait sa fortune modestement : à Philippe Ier, le roi détrousseur de marchands, succédait Louis VI, qui fut un juge de paix et un gendarme, toujours courant par monts et par vaux, suant sous le harnais devant les forteresses, et fort admiré par Suger, lequel nous apprend avec orgueil qu'on redoutait son roi jusqu'au fond du Berry. Au temps où décline la fortune des chevaliers, celle de la royauté française est presque achevée; Philippe le Bel est occupé à reprendre le royaume sur les Anglais et l'autorité royale sur la féodalité; ses conseillers et lui portent au passé une haine froide et méprisent ceux qui en sont les représentans. L'empereur allemand s'avise-t-il de revendiquer de vieux droits sur les fiefs et villes du royaume de Bourgogne, Philippe répond à l'élucubration laborieuse de la chancellerie germanique par ces simples mots en latin, mais très français : « *Nimis germanice*, c'est trop allemand! » Le pape veut-il usurper sur le pouvoir royal? On sait quelles injures inouïes ont précédé l'attentat contre Boniface VIII. Le grand maître des templiers commit une imprudence quand il vint se livrer

à ce prince affamé de pouvoir et d'argent, et résider au milieu de ce monde de légistes, de pamphlétaires et de chevaliers ès lois, ennemis mortels des vrais chevaliers. L'esprit universel a disparu; les deux chefs de la chrétienté sont amoindris : le pape est prisonnier, et l'empereur n'est plus qu'un petit prince occupé de petites affaires; de croisade, il n'est plus question que dans les banquets et les orgies : pourtant les templiers y pensaient toujours, avertis par un instinct sûr que, la croisade morte, les ordres chevaleresques mourraient, et ils méditaient les plans d'une expédition en Palestine quand le bourreau mit la main sur eux. Les teutoniques ne furent point exposés à une destinée si tragique. Ils n'avaient pas seulement des domaines épars : la conquête leur avait donné une patrie. Leur ordre n'avait jamais été universel, comme les deux autres, puisqu'il avait été fondé par un Allemand pour des Allemands. C'est une œuvre allemande autant que chrétienne qu'ils avaient entreprise en Prusse, où ils avaient eu pour collaborateurs des marchands et des émigrés d'Allemagne; même chassés de Palestine, ils n'avaient point perdu leur raison de vivre, et l'on savait ce que signifiait la croix sur leur manteau, car la Lithuanie, voisine de leur Prusse, était païenne et par conséquent à conquérir et à convertir. C'est pourquoi le sort des teutoniques fut si différent de celui des templiers : ceux-ci quittèrent la terre-sainte pour mourir, ceux-là pour régner, et le palais de Marienbourg s'éleva en même temps que le bûcher des templiers.

Marienbourg devint la capitale d'un grand état. L'ordre ne tarda point à porter sa domination au delà des limites de la Prusse et de la Livonie : il acheta aux ducs de Poméranie la Pomérellie, où était Danzig, et garda cette province après trente ans de guerre contre la Pologne. La conquête de l'Esthonie sur le Danemark porta jusqu'au lac Peypus sa frontière, qui atteignait à l'ouest la Leba. De ce coté, il fit, au début du XVe siècle, une acquisition très importante : la Marche de Brandebourg avait poussé jusqu'auprès de la Vistule la colonisation allemande; mais après l'extinction de la dynastie ascanienne elle était tombée en pleine décadence et même avait failli périr : l'ordre acheta aux margraves la nouvelle marche; son domaine toucha ainsi à l'Oder, et ses communications furent assurées avec l'Allemagne. Il n'y avait pas dans l'Europe orientale d'état plus puissant, il n'y en avait pas dans toute l'Europe de mieux gouverné que celui dont le chef était la corporation souveraine des teutoniques.

II.

Cette corporation se recrute sans préjugé aristocratique : l'ordre, fondé par un inconnu, soutenu et relevé, après la chute de Jérusalem, par des marchands de Lubeck, marchand lui-même en même temps qu'agriculteur et industriel, ne peut avoir de mépris pour la bourgeoisie. Il se compose de frères ecclésiastiques et de frères laïques : il a des frères ecclésiastiques, qui sont les prêtres de ses maisons, pour dépendre le moins possible des évêques; les frères laïques sont chevaliers ou simplement frères : les premiers portent seuls le manteau blanc à croix noire et se réservent les dignités; les autres, qu'on appelle les manteaux gris, ont les petits emplois où ils rendent de grands services, car les chevaliers ne sont point propres aux détails d'une administration compliquée qui use beaucoup de parchemin en rapports et comptes rendus. Ces frères ne sont pas relégués dans des bureaux ni tenus en petite estime : ils combattent, figurent dans l'escorte du grand maître, siègent et votent dans le consistoire où il est élu.

L'élection du chef de l'ordre se fait avec une simplicité solennelle. Quand un grand maître est mort, des messagers portent la nouvelle dans les commanderies de Prusse, de Livonie et d'Allemagne, requérant chaque commandeur de se rendre à Marienbourg, accompagné du « meilleur » des frères de la commanderie. Au jour dit, le consistoire se réunit. Un chevalier, qui fait fonction de grand maître, désigne un « commandeur électoral; » celui-ci choisit un second électeur, qui, d'accord avec lui, en nomme un troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que le collège soit constitué. Il compte treize électeurs : un prêtre, huit chevaliers, quatre simples frères, choisis de façon que les divers pays soient représentés et qu'aucun n'ait la majorité. Les treize jurent qu'ils n'éliront point un bâtard ni un chevalier qui ait subi pour faute contre la chasteté ou pour vol une pénitence d'un an; le commandeur nomme son candidat et ordonne aux autres de proclamer le leur en toute franchise et liberté. L'élection faite, les cloches sonnent; les frères ecclésiastiques entonnent le *Te Deum*, et l'élu se rend à l'église. Il entend une allocution sur les devoirs de sa charge afin qu'il n'en ignore et ne puisse arguer de cette ignorance au jour du dernier jugement, puis il reçoit l'anneau et les insignes de la maîtrise des mains du prêtre qu'il embrasse. Point de prélat, point de nonce ni d'ambassadeur à cette cérémonie : l'ordre est chez lui, fait ses affaires lui-même, sans témoins, et cette élection est un acte de souveraineté réglé de telle

sorte que le hasard y ait la moindre part et que l'élu soit désigné parmi les plus dignes et par eux.

Le grand maître ne commande pas despotiquement; il est le chef d'un gouvernement aristocratique; la puissance législative réside dans le chapitre général, avec l'agrément duquel il nomme les plus hauts dignitaires de l'ordre, dont les principaux sont les maîtres d'Allemagne et de Livonie. Au chapitre de Marienbourg, il choisit les dignitaires de Prusse : le grand commandeur, le grand hospitalier, d'autres encore qui forment comme son conseil des ministres. Il ne peut décider que des moindres affaires; pour une aliénation d'une valeur de 2,000 marcs l'assentiment des maîtres d'Allemagne et de Livonie est nécessaire; les grands officiers de Prusse donnent le leur, s'il s'agit d'une moindre somme, et le grand maître n'a qu'une des trois clés qui ouvrent le trésor.

Le territoire est divisé en commanderies, subdivisées elles-mêmes en districts; le commandeur siége dans un des principaux châteaux; les officiers préposés au district s'appellent quelquefois, selon la nature géographique du pays, maîtres des forêts ou maîtres des pêcheries. Ils tiennent chapitre tous les vendredis, et le commandeur tous les dimanches; car c'est la devise de l'ordre qu'il y a beaucoup de chances de salut là où l'on délibère beaucoup. La règle religieuse assure la discipline. Les frères ont fait vœu de chasteté : la règle défend qu'ils embrassent leur sœur, même leur mère; vœu d'obéissance : c'est en signe de soumission qu'ils portent les cheveux courts; vœu de pauvreté : rien ne leur appartient en propre; ils n'ont ni or, ni argent, ni couleurs brillantes; point d'ornemens distinctifs au bouclier ni aux harnais : armes et chevaux peuvent être enlevés à un frère et donnés à un autre, sans que le cavalier, qui aime son cheval, ait le droit de réclamer. Leur costume est réglé dans les moindres détails, et chaque minute de la vie a son emploi. A la table commune, après la prière, on entend une lecture qui est en général le récit des exploits des chevaliers du temps de Moïse et de Josué ou du chevalier Judas Macchabée et de ses frères. Trois jours de la semaine, on se nourrit de lait et d'œufs; le vendredi, qui est un de ces jours, on jeûne, et après la collation, entre vêpres et complies, on doit parler bas et ne s'entretenir que de choses édifiantes, jusqu'au coucher. La nuit, dans le dortoir où brûle une lampe, les frères couchent demi-vêtus, l'épée à portée de la main. Ils ne doivent point avoir de secret pour leurs chefs et ne peuvent écrire ou recevoir un message sans le leur communiquer.

On comprend de quelle force disposa, tant que durèrent la ferveur religieuse et l'obéissance à la règle, cette corporation, où toutes les volontés cédaient à la volonté souveraine du grand maître et

des dignitaires de l'ordre; mais d'où vient que ces teutoniques, qui se gouvernaient si bien eux-mêmes, aient excellé à gouverner les autres? Ils avaient une grande expérience politique, commencée en terre-sainte et achevée en Prusse où des colons et des croisés affluaient de toutes les parties de l'Allemagne et de l'Europe. Ajoutez des relations commerciales très étendues et les rapports réguliers avec les commanderies ou maîtrises non prussiennes. S'il est vrai aujourd'hui encore que le voyage élargisse l'horizon de l'esprit et qu'on acquière une nouvelle âme en apprenant une langue nouvelle, cela était vrai surtout au moyen âge. Nous avons le livre, la presse et l'école, qui font pénétrer dans les esprits les plus humbles une lumière diffuse; mais au moyen âge ceux-là seuls connaissaient le monde qui l'avaient vu de leurs yeux. Les distances les plus courtes étaient énormes. Au temps de Louis VII, l'évêque du Gévaudan vient faire hommage au roi, qui s'en étonne, le loue et le remercie en des termes qui feraient croire que le Gévaudan est au bout du monde. La patrie de chacun est très étroite, et que d'étonnemens quand on en sort! Sur le chemin de la terre-sainte, les paysans ne peuvent voir les clochers d'une ville, qu'ils ne demandent si ce n'est point là Jérusalem. Joinville, en Égypte, se croit aux portes du paradis terrestre, d'où sort le Nil dont les eaux apportent gingembre, rhubarbe, aloès, cannelle, ces fruits des arbres que le vent abat dans le paradis. Malheur à qui voudrait chercher la source du fleuve! car sur un tertre de roches à pic, où nul n'a pouvoir de monter, sont groupées « merveilles de diverses bêtes sauvages et de diverses façons, lyons, serpens et oliphans, qui regardent dessus la rivière de l'yeau. » Ainsi parle Joinville, qui est un sceptique, si on le compare à saint Louis. Les idées des hommes de ce temps étaient étroites comme la patrie, et si l'église fut grande au moyen âge, c'est qu'elle avait la plus forte somme d'idées. La grandeur des teutoniques tient aux mêmes causes : ils sont universels au profit de leur spécialité, qui est le gouvernement de la Prusse, et il n'y avait point de danger qu'une parcelle de leur multiple expérience fût perdue. Les corporations gardent ce qu'elles acquièrent.

Le peuple gouverné par les teutoniques se composait de Prussiens, de Polonais et d'Allemands. Les Allemands y avaient le premier rang par le nombre et l'importance : ils venaient de toutes les parties de l'Allemagne, et l'on parlait en Prusse tous les dialectes de la mère patrie : le bas allemand à Danzig et le haut allemand à Thorn. Les colons des diverses provinces y avaient apporté leurs antipathies, qui étaient très fortes au moyen âge et que le temps n'a pas encore effacées. Les Allemands ont de leur race une haute

opinion, mais s'estiment médiocrement les uns les autres; du moins ils échangent de province à province de grosses méchancetés. L'Allemand du nord n'a point assez de railleries pour le Souabe ni pour le Bavarois; il donne le nom de celui-là aux punaises et conte que, si le gros Bavarois obtenait de quelque fée l'autorisation de faire trois vœux, il demanderait d'abord de la bière à satiété, puis de l'argent à foison, et enfin, après quelque reflexion, encore de la bière. Le Bavarois du XIV[e] siècle n'était pas mieux traité en Prusse, et le grave Dusbourg, qui devait être un Rhénan, — son nom du moins le ferait supposer, — raconte quelque part une sotte histoire pour avoir le plaisir de rendre un Bavarois ridicule. Ces haines de clocher deviendront dangereuses, quand l'ordre sera près de sa chute, et dans les guerres civiles du XV[e] siècle Bavarois et Souabes combattront contre Rhénans et Saxons; mais, en attendant ces mauvais jours, ces contingens fournis à la Prusse par les divers pays d'Allemagne y apportaient pour le bien commun leurs aptitudes particulières.

L'ordre avait créé la Prusse: c'était son titre pour y commander. Évêques, hommes libres et feudataires, bourgeois et paysans, il avait mis chacun en place et réglé les devoirs de chacun envers lui. Il avait sur tous l'antériorité et la supériorité. Sur lui, l'empereur et le pape, qui avaient jadis cédé la terre de Prusse au grand maître Hermann de Salza, gardaient une sorte de suzeraineté; mais l'empereur n'était point en état de la faire valoir, et la curie pontificale se contentait d'en tirer des revenus. Le procurateur de l'ordre, résidant auprès du saint-siège, tenait caisse ouverte; il faisait des présens au pape en certaines circonstances solennelles, par exemple après l'élection du grand maître; mais, si les teutoniques ont beaucoup payé, ils n'ont rien sacrifié de leurs droits. Jamais ils n'ont permis à la curie de prélever sur leur clergé, comme elle faisait ailleurs, le centième des revenus. Jamais le denier de saint Pierre n'a été perçu en terre prussienne. Ces chevaliers, qui sont de l'église, ne craignent pas l'église. Au besoin, ils portent vaillamment l'excommunication, et quand un jugement pontifical leur déplaît, ils en appellent du pape qui s'est trompé au pape mieux informé. Les prétentions du pontife les exaspéraient quelquefois, et le grand maître Wallenrod aimait à dire qu'un prêtre suffirait par état, et qu'il faudrait pour qu'il ne pût nuire l'enfermer dans une cage de fer. Il y a peu de moines chez les teutoniques : les deux seuls riches monastères qui s'y trouvent, ceux d'Oliva et de Pelplin, sont en Pomérellie, dans une province annexée, et antérieurs à l'annexion; en Prusse, il n'y a que de pauvres petits couvens très peu nombreux. Dans toute conquête faite par des laïques, comme celle de la Germanie par les

rois mérovingiens ou carolingiens, l'évêque et le moine sont de très importans personnages, qu'il faut d'abord pourvoir et qu'on pourvoit: les premières villes de l'Allemagne du nord sont nées au pied des monastères ou des églises épiscopales; mais les teutoniques sont à la fois des moines et des chevaliers : ils n'ont point admis de partage avec les « porte-capuchons, » comme parle un prêtre de l'ordre en se moquant de la gourmandise et de l'oisiveté monastiques : « Le porte-capuchon, dit-il, pourrait être assez heureux, s'il buvait à la rivière et voulait cultiver des légumes; mais l'abbé quitte le plat de fèves, dès qu'il voit un poisson et le poisson dès qu'il voit un plat de viande. Son capuchon ne le mènera point au ciel : à quoi sert la dureté de la règle, si l'âme n'est point pure? »

Les trois évêques de la Prusse proprement dite ont été richement pourvus de domaines, lors de leur établissement; mais pour empêcher l'accroissement indéfini des biens de main morte, une loi ordonne que tout bien acquis par une église soit revendu au bout d'un an et d'un jour. Le grand maître honore les évêques et ne leur parle pas sur le ton du commandement comme aux officiers de l'ordre; il commande pourtant en terre épiscopale, même en Livonie, où l'évêque fondateur des porte-glaives avait réservé à l'église de Riga de grands privilèges. Dans un colloque réuni à Danzig en 1366, les évêques livoniens demandent qu'on ne les force pas à servir avec leurs hommes dans des expéditions résolues sans leur consentement; les chevaliers répondent : « Cela se fait, non par contrainte, mais en vertu d'une louable coutume de cette terre. Les vassaux de l'église de Riga et nous, voisins comme nous sommes des infidèles, nous avons coutume de nous aider contre eux pour l'attaque et pour la défense. Il est opportun et nécessaire qu'il en soit toujours ainsi. » L'évêque de Riga réclame pour ses suffragans et pour lui le droit d'envoyer chez les Lithuaniens et les Ruthènes des ambassadeurs et surtout des missionnaires portant la parole de Dieu. « Plaise à Dieu, répondent les chevaliers, que vous y envoyiez plus souvent des missionnaires et que vous y alliez vous-mêmes prêcher les infidèles; mais, dans tous les autres cas, si vos envoyés se rendent en Lithuanie, ils iront avec les nôtres, et seulement pour faire ce qui leur sera commandé : les choses ne se sont jamais passées autrement. » En Prusse, l'ordre n'admettait même pas que les évêques doutassent de leurs obligations. Un jour que le contingent de l'évêché d'Ermland n'était pas arrivé à l'heure marquée, le grand maître, s'adressant aux hommes de l'évêque, leur dit : « Sachez qu'il vous faut payer le service que vous nous devez, tout comme font nos gens; car c'est l'ordre qui a fait les évêques et non les évêques qui ont fait l'ordre. »

Une fois que l'ordre avait exigé des évêques les services qu'ils lui devaient, il les laissait administrer en toute liberté leurs riches domaines où ils attiraient des colons et fondaient, comme les chevaliers, des villages et des villes. C'est le trait le plus singulier du gouvernement des teutoniques qu'ils ont à la fois établi nettement les droits de l'état et laissé aux diverses classes de leurs sujets une grande indépendance. Les villes prussiennes, par exemple, sont presque des républiques. Les circonstances historiques expliquent qu'on leur ait donné cette grande liberté : le métier de colon en Prusse était dangereux au temps de la conquête, et il fallait pour attirer les immigrans leur promettre de grands priviléges ; l'ordre n'en fut point avare, et les premières villes fondées reçurent des chartes qu'auraient pu leur envier les villes allemandes les plus favorisées au XIII[e] siècle. Celle de Culm, qui est de l'année 1233, reconnaît aux bourgeois le droit d'élire leurs juges. Elle délimite le territoire municipal, qui sera plus tard agrandi à la condition que les *Cölmer* se chargent de la garde de leur ville ; l'ordre n'y achètera pas de maison, et, s'il en reçoit par legs, il sera soumis comme tout autre propriétaire aux droits et coutumes de la cité. Les bourgeois jouiront en toute propriété de leurs biens, les transmettront à leurs descendans à perpétuité et pourront les vendre, pourvu que l'acheteur soit capable de s'acquitter du service militaire réglé sur l'étendue de la propriété, et d'une faible redevance foncière, qui est la marque de la souveraineté de l'ordre, *in recognitionem dominii*. Le service militaire est provisoirement exigible à toute réquisition, mais, après l'achèvement de la conquête, les bourgeois ne serviront plus que pour défendre le pays de Culm, entre la Drevenz et l'Ossa. La ville ne sera point tenue à recevoir garnison, ni à loger les troupes de passage, ni même à laisser passer ces troupes. Une seule monnaie aura cours à Culm et dans toute la Prusse, et la valeur en sera immuable. Les marchés seront francs de tous droits de péage ou de douane. Telles sont les dispositions principales de cette *Culmische Handfeste*, dont le bénéfice fut étendu à la plupart des villes de Prusse et aux hommes libres habitant la campagne, et qui devint ainsi comme la grande charte des libertés prussiennes. Naturellement les plus grandes villes, Danzig, Elbing, Thorn, Culm, Braunsberg, Kœnigsberg, furent les plus privilégiées ; elles s'affilièrent à la Hanse, et envoyèrent leurs députés aux diètes hanséatiques : même elles avaient leurs diètes et leurs affaires particulières qui n'étaient pas celles de l'ordre ; elles faisaient la guerre à des états avec lesquels les chevaliers étaient en paix. Un jour elles demandèrent la médiation du grand maître dans une querelle qu'elles avaient avec le roi de Danemark ; une autre fois elles lui

offrirent la leur pour terminer une guerre avec les Lithuaniens.

Hors des villes, il y avait en Prusse nombre d'hommes libres, sorte de vassaux de l'ordre; c'étaient des Allemands, des Prussiens qui avaient mérité, par la persistance de leur fidélité, de conserver la liberté, et des Polonais privilégiés. Immédiatement au-dessous d'eux étaient les paysans des villages allemands. En Prusse comme en Brandebourg, les villages furent bâtis par entreprise. Un entrepreneur recevait du grand maître ou d'un commandeur une concession de terrain, à charge pour lui de trouver des colons et de garantir le paiement de la redevance foncière, après l'écoulement d'une période franche de quelques années; il jouissait personnellement du droit de Culm, et, le village fondé, en devenait le bailli héréditaire. Les paysans ne tenaient point directement leurs terres de l'ordre, comme les bourgeois de Culm; mais la charte donnée à l'entrepreneur réglait les conditions auxquelles ils les tenaient de celui-ci et les protégeait contre l'arbitraire; ils devaient un cens et le service militaire, auquel s'ajouta bientôt la corvée pour les services publics : leur propriété n'était donc pas pleinement libre; mais ils avaient la pleine liberté personnelle et le servage n'atteignit en Prusse les paysans allemands qu'après les grands malheurs du XVe siècle. Jusque-là, les paysans prussiens et polonais étaient les seuls qui n'eussent point de droit : aucun contrat ne les garantissait, et ils étaient en fait taillables et corvéables à merci.

Les officiers teutoniques perçoivent dans leur circonscription l'impôt foncier établi par les chartes des villes et villages et la dîme qui appartient à l'ordre, en vertu de conventions conclues avec les évêques. L'ordre a d'ailleurs, comme tous les souverains, ses droits sur les mines, sur les eaux et forêts, sur la chasse et sur la pêche, et les riches revenus de ses immenses domaines. Les officiers sont aussi chefs militaires du district, et siégent dans les tribunaux des villes et dans les tribunaux de pays (*Landgerichte*), où les hommes libres jouissant du droit de Culm sont jugés par leurs pairs sous la présidence d'un juge élu. Les commandeurs et les avoués n'ont d'ailleurs qu'un droit de présence, sans part au jugement; l'ordre n'est juge que sur ses propres membres et sur les paysans polonais ou prussiens qui lui appartiennent. Ici se retrouve encore cette conciliation remarquable entre les droits du souverain et les privilèges des sujets. Pendant la belle période de l'ordre, c'est-à-dire au XIVe siècle, son gouvernement est léger à ceux qu'il gouverne; l'impôt n'est point trop lourd, ni le service militaire, parce que l'ordre a sa richesse personnelle et qu'il est lui-même une armée permanente. Les obligations qu'il impose sont la reconnaissance des services qu'il a rendus aux colons en leur donnant

des terres et la liberté, et de ceux qu'il leur rend tous les jours en les gouvernant comme il fait. Il indemnise ses sujets des dommages de la guerre, les soulage pendant les famines, et ce sont ses moindres bienfaits. L'article de la charte de Culm où est stipulé qu'il n'y aura pour toute la Prusse qu'une seule monnaie à titre fixe suffirait pour attirer les colons dans un temps où chaque prince et chaque grande ville ayant sa monnaie, le marchand subit de perpétuelles opérations de change et le ruineux dommage qui résulte de l'altération des monnaies. La sévère police des commanderies assure la sécurité des routes de terre et d'eau, et la politique commerciale des chevaliers ouvre des débouchés au marchand prussien dans toutes les directions. L'ordre enfin donne lui-même l'exemple du travail agricole et industriel, et l'histoire pense à peu près comme ce grand maître qui, au XIVe siècle, rendait justice à son gouvernement en disant : « Toutes nos villes et le commun peuple vivent sous une bonne police ; prélats, vassaux, populaire se réjouissent d'avoir la paix et la justice ; nous ne contraignons personne, nous n'imposons à personne de fardeau illégitime ; nous ne prétendons pas à ce qui ne nous appartient pas ; tous, grâce à Dieu, sont gouvernés par nous avec bienveillance et une égale justice. »

III.

On aurait peine à croire à la grande prospérité de l'état teutonique si elle n'était attestée par des témoignages nombreux et par des faits irrécusables. On en rencontrera plus d'un dans la suite de cette étude, mais le plus frappant c'est que la Prusse proprement dite compte quatre-vingt-cinq villes, dont soixante et onze ont été fondées au XIVe siècle, et quatorze cents villages allemands, plus les villages polonais et prussiens. Partout règne une admirable activité. L'ordre aide de toutes les façons au développement de l'agriculture. On voit encore, parmi les statues de pierre qui ornent le pont de Dirschau, celle d'un chevalier dont la main s'appuie sur une roue : c'est le souvenir des grands travaux de desséchement qui furent faits dans le canton marécageux et encombré de bois et de roseaux, qui s'étendait entre la Vistule et la Nogat. Des digues y furent élevées, et de nombreux villages se pressèrent sur les *Werder* ou terrains desséchés qui donnaient et donnent encore de riches moissons. Sur toute l'étendue du territoire prussien, il y avait une administration pour les travaux d'endiguement, qui était confiée aux jurés des digues. Le curage obligatoire des eaux et rivières était à la charge de chaque village et surveillé par des jurés spé-

ciaux. On cultivait en Prusse le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, les haricots, les pois et les carottes, qui tenaient une grande place dans l'alimentation populaire. Les chevaliers introduisirent des végétaux inconnus dans le pays : ainsi sur leurs registres figurent le poivre et le safran, que l'on cultivait sur les meilleures terres de Prusse avec le houblon, et l'on n'apprend point sans quelque étonnement que dans le rigoureux hiver de 1392 les vignes et les mûriers gelèrent. On buvait alors du vin de Thorn, de Culm, de Danzig, que l'ordre gardait en tonneaux dans ses caves : il est probable qu'on le pouvait faire sans commettre le péché de gourmandise.

Dans ce pays de soldats et de laboureurs l'élève des chevaux était l'objet de soins particuliers. A la race indigène, petite et dure à la fatigue, qu'on employait au service de courrier et de la cavalerie légère, la colonisation adjoignit le cheval de labour et de grosse cavalerie. L'ordre importa en Prusse une race de bestiaux qu'il fit venir de Gothland. Les moutons y étaient en grand nombre et, si l'exportation de la laine était défendue, ce n'était pas qu'elle fût en quantité insuffisante, puisque la Prusse exportait des draps : l'ordre voulait seulement réserver aux métiers de ses villes cette matière première. Les glands des forêts de chêne nourrissaient quantité de pourceaux. Les chèvres étaient très répandues; plus petites et plus faciles à nourrir que les vaches, on les élevait dans les châteaux, comme approvisionnement de siège. La volaille était abondante, car parmi les revenus en nature de l'ordre figurent soixante mille coqs. Ce sont les chiffres officiels des registres teutoniques qui permettent de se faire quelque idée de la richesse du pays. L'ordre possédait au commencement du XVe siècle environ 16,000 chevaux, 10,500 bêtes à cornes, 61,000 moutons, 19,000 porcs; en tout, si l'on compte, comme il est d'usage, 8 à 9 moutons ou porcs pour une pièce de gros bétail, 41,000 têtes de gros bétail : ses domaines propres avaient une superficie d'environ 1,100 kilomètres carrés et la proportion est très convenable.

L'exportation des céréales était un des principaux objets du commerce prussien, car cette terre bien peuplée produisait plus qu'elle ne consommait. C'est que la propriété y était très divisée, l'ordre ayant renoncé de bonne heure aux concessions de grands domaines. Si la propriété trop petite est aujourd'hui un obstacle au progrès de l'agriculture, la grande en eût été la ruine dans un temps où il n'y avait pas de machine, et où la comptabilité agricole était très imparfaite et la voirie insuffisante. L'exploitation forestière était productive. On coupait dans les forêts le bois qu'on exportait sous forme de palissades ou d'arcs; on y préparait la résine, la potasse,

la cendre; on y chassait, outre le gibier qui s'y trouve encore aujourd'hui, l'aurochs, l'ours, le loup, le castor, le cheval sauvage, l'écureuil et la martre. Le gibier était assez abondant pour être employé à l'approvisionnement des armées. Dans les forêts enfin, on allait recueillir le miel des abeilles sauvages. C'était l'industrie de nombreux villages situés à l'entrée du désert, comme on appelait cette vaste étendue de terrain boisé, située entre la Prusse et la Lithuanie, région redoutable où le chasseur, le pêcheur et le chercheur d'abeilles sauvages étaient guettés par des brigands. Le grand maître y venait souvent avec nombreuse escorte, et il conviait les princes voisins à de grandes chasses qui duraient des semaines.

L'industrie n'était pas en Prusse le privilège des villes, l'ordre ayant besoin d'artisans autour de ses châteaux. Les moulins, très nombreux, ne servaient point uniquement à moudre le grain : la force motrice y était employée à toute sorte d'usages. Les chevaliers en possédaient 390, où ils n'épargnaient pas la dépense : telle de ces solides constructions coûtait de 20,000 à 30,000 thalers, et l'on peut évaluer la mouture qui s'y faisait à 2,400,000 boisseaux, qui suffisent à la nourriture de plus de 560,000 individus. La liste des métiers est telle qu'on la trouverait dans tous les pays : boulangers, bouchers, cordonniers, brasseurs en quantité prodigieuse, — il y en avait 376 dans la seule ville de Danzig; — barbiers et chirurgiens, médecins, dont les visites se payaient cher et parmi lesquels il y avait des spécialistes pour les maladies d'yeux et pour la pierre; apothicaires-confiseurs, fabriquant des douceurs que les chevaliers emportaient dans leurs expéditions; constructeurs de navires, — on a des exemples de vente de bateaux à des Anglais et des Flamands; — bateliers de mer et de rivière. L'ordre avait pour sa besogne administrative des écrivains et des arpenteurs; pour ses fêtes, des chanteurs, des mimes, des fous, des montreurs d'ours, tout l'attirail des cours du moyen âge; pour ses églises et ses châteaux, des constructeurs d'orgues, des sculpteurs, des peintres, qui étaient quelquefois richement payés, comme ce peintre de Marienbourg à qui l'on compta pour un tableau 2,880 thalers.

Le commerce prussien était florissant au XIVe siècle. L'ordre n'avait pas eu de peine à faire passer par la Prusse les marchandises de la Pologne et de la Russie méridionale destinées au commerce de la Baltique. Les villes de Pologne et de Russie étaient encore dans l'enfance, et déjà de nombreuses familles allemandes y étaient établies : il y en avait douze cents à Lemberg. Colons allemands de Prusse et colons allemands de Pologne s'entendirent. L'ordre avait trouvé d'ailleurs le meilleur instrument de propagande

commerciale, qui était sa monnaie unique et honnête. Au XIVe siècle elle a pénétré dans tout le nord de la Pologne, où elle a droit de cité dans les villes. Aussi Thorn, placé à la frontière méridionale, a-t-il des relations très suivies avec Cracovie et la Gallicie. D'ouest en est s'établit par la Prusse un commerce de transit. Les villes silésiennes sont pleines de colons allemands, qui portent ou vont chercher des marchandises en Russie, et lorsque le roi Casimir de Pologne interdit aux bourgeois de Breslau le passage par ses états, ceux-ci, en vertu d'une convention avec l'ordre, prennent la route de Prusse. Les chemins les plus courts n'étaient point au moyen âge les meilleurs, et la route pouvait être fort abrégée par un détour, si elle traversait un pays où il n'y avait ni guerres privées ni brigands. Quand le roi de Pologne se plaint que l'ordre détourne les routes et diminue ainsi ses revenus, il fait l'éloge du gouvernement teutonique. Mais c'était du sud au nord, par la route naturelle de la Vistule, que se faisait le principal commerce de transit. L'ordre défendait aux étrangers la navigation sur ce fleuve, et la corporation des bateliers de la Vistule, autorisée par lui, avait reçu de grands privilèges, à la condition qu'elle établît toutes ses stations sur la rive droite, c'est-à-dire sur la rive prussienne. Ce monopole était impatiemment supporté par les Polonais; mais la Vistule était à la fois le chemin le plus court et le plus sûr qui conduisît vers la Baltique, et les marchands de Pologne confiaient leurs marchandises aux bateliers prussiens.

Du temps des païens, le commerce propre du pays, très faible, bien entendu, consistait en importation de sel et de fer et en exportation d'ambre et de peaux de martre. Il s'accrut énormément après que la Prusse eut été mise en culture. Dans les premières années, la Prusse était nourrie par la Pologne; mais au XIVe siècle elle exportait des grains, des produits forestiers, même quelques produits industriels, par exemple les draps gris de Marienbourg. Le grand commerce se faisait exclusivement dans les villes prussiennes qui appartenaient à la Hanse.

Le marchand hanséatique avait été le collaborateur des margraves et des chevaliers : il les avait même précédés, et comme eux il était un soldat du Christ. Avant que l'ordre apportât en Prusse l'étendard de la Vierge, la Baltique avait été mise sous la protection de la mère de Dieu, et lorsque la papauté dirigea ses premiers regards vers les Sarrasins du nord, Innocent III écrivit à l'évêque de Riga qu'il avait autant de sollicitude pour le royaume de la mère que pour celui du fils, c'est-à-dire pour les côtes baltiques que pour la terre-sainte. On priait à bord des vaisseaux de la Hanse comme dans les châteaux teutoniques. Quand un de ces vaisseaux.

partant pour une expédition lointaine, s'était éloigné d'une demi-journée du port, le maître rassemblait l'équipage et les passagers, et parlait ainsi : « Nous voici abandonnés à Dieu, aux vents et aux vagues; devant Dieu, le vent et les vagues, nous sommes tous égaux. Environnés de dangers, menacés par la tempête et par les pirates, nous n'irons point au bout de notre voyage, si nous n'établissons une règle parmi nous. Commençons donc par la prière et par le cantique pour demander bon vent et bon voyage, puis élisons les juges qui nous feront honnêtement justice. » Après la prière et les élections, lecture était faite du code maritime : les premiers articles étaient « qu'il ne faut pas blasphémer le nom de Dieu, ne pas nommer le diable, ne pas dormir pendant la prière. » Ces hanséatiques étaient sur les rives brumeuses de la Baltique ce qu'avaient été les Grecs aux bords ensoleillés de la Méditerranée, des messagers de la civilisation. Les premiers ils ont fait entrer dans la communauté humaine ces grossiers païens de l'est, en fondant sur le rivage des comptoirs, qui souvent devenaient des villes. A la fin du XIIe siècle, des marchands brêmois, débarqués sur la côte livonienne, y bâtissent, sous la grêle des pierres que leur lancent les indigènes, le fort d'Uxhüll; à un second voyage, ils amènent des missionnaires, une autre fois un prêtre de leur cathédrale : Uxhüll devient ainsi la ville de Riga. D'autres marchands allemands colonisent Reval après que le Danois Waldemar le Victorieux y a construit une citadelle, et Dorpat, après qu'ils ont détruit un château de pirates livoniens et russes. C'étaient les Lubeckois qui, débarquant à l'embouchure de la Vistule, avaient établi auprès des huttes de pêcheurs d'ambre et de fumeurs de harengs un comptoir fortifié qui devint Danzig.

Ces établissemens étaient fondés, et il n'y avait plus de découverte à faire, quand les villes prussiennes entrèrent dans la Hanse; mais elles y jouèrent un rôle considérable. Cette vaste association, qui embrassait toutes les villes des pays où l'on parlait le bas-allemand, comprenait un quartier rhénan, dont Cologne était la capitale, un quartier saxon, dont Magdebourg et plus tard Brunswick furent les villes principales, un quartier wende où dominait Lubeck, un quartier prussien où Danzig ne tarda pas à éclipser Thorn. Ces deux derniers furent riches avant les autres parce que la Baltique était alors la mer la plus poissonneuse de l'Europe. Le saumon et l'anguille fourmillaient à l'embouchure des fleuves, et le hareng arrivait chaque année par le *Sund* en quantités innombrables. Sans doute l'esprit d'aventure et la foi ont contribué à la colonisation des bords de la Baltique, et il faut tenir grand compte dans cette histoire des bulles pontificales qui exhortent les chré-

tiens à conquérir le royaume de la Vierge; mais il ne faut pas y oublier le hareng : il a été, lui aussi, un personnage historique, très capricieux, et ses fantaisies, qui ont bouleversé le monde septentrional, ont, par milliers, causé morts d'hommes. Jusqu'à la fin du XII[e] siècle, il suivait la côte poméranienne et y abondait de telle sorte qu'il suffisait de jeter la corbeille à la mer pour la retirer pleine. Alors grandirent Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund. Au XIII[e] siècle, le poisson, changeant de route, longe la côte de Schonen et le rivage norvégien : les marins du nord l'y suivirent, et les hanséatiques, après avoir livré cent combats aux Anglais, aux Écossais et aux Hollandais, détruit quantité de forteresses danoises et coulé force vaisseaux étrangers, restèrent maîtres du terrain.

La pêche du hareng a commencé la fortune des villes de Prusse. Elles avaient leur place dans ce singulier établissement de Schonen, conquis par les hanséatiques qui l'avaient entouré de fossés et de palissades. Chaque ville ou chaque groupe de villes y avait son quartier, séparé des autres par une enceinte et régi par le droit de la mère patrie; on y trouvait des maisons de pierre où l'on salait et fumait le poisson, des tavernes et des boutiques en bois. L'église et le cimetière, placés au centre, étaient communs à tous. Au temps de la pêche, entre la Saint-Jacques et la Saint-Martin, les flottilles de la Mer du Nord et de la Baltique abordaient à Schonen. Alors, le long de la côte, de jour et de nuit, éclairé par le soleil ou par les torches, le pêcheur jetait sans relâche son filet, pendant que sur le rivage retentissait le marteau du tonnelier. Schonen était aussi un bazar où étaient entassées toute sorte de marchandises; on y portait les étoffes et les vins du midi et les épices de l'Orient. La saison finie, les colons disparaissaient et il ne restait qu'une garnison de soldats et ces terribles chiens que les hanséatiques dressaient à la garde de leurs comptoirs.

On trouve encore les hanséatiques de Prusse à Novgorod, où les Allemands se pressent dans les quartiers fortifiés de Saint-Olaf et de Saint-Peters, entassant ballots et marchandises jusque dans l'église, au point que l'autel reste à peine libre; soumis à une sorte de règle monastique, ils mangent à l'heure dite à des tables communes, se couchent quand le couvre-feu sonne et n'ont de relations avec le dehors que pour les affaires; il est défendu d'aller boire dans un cabaret étranger et d'amener, le soir, un inconnu dans le quartier : les chiens reconnaissent les intrus. A l'autre extrémité de l'Europe, les vaisseaux prussiens vont tous les ans, dans la baie de Bourgneuf, chercher le sel réputé le meilleur pour la salaison des harengs; ici encore les marchands du sud apportaient des vins, des fruits et de la soie, et de grandes foires se tenaient sur le

littoral. A Londres, les villes prussiennes faisaient le tiers du commerce hanséatique. C'est une autre preuve de leur richesse et de leur puissance qu'elles aient été tenues de fournir le tiers de l'effectif militaire de la Hanse dans les rudes guerres qu'elle faisait aux pirates et aux rois du nord. D'ailleurs les monumens prouvent encore aujourd'hui la grandeur d'autrefois, et les hôtels de ville des cités prussiennes ne sont pas moins remarquables que les églises et les châteaux des chevaliers.

L'ordre s'enrichit en même temps que ses sujets et par les mêmes moyens. Grand consommateur et grand producteur, il est aussi un marchand dont les relations commerciales sont très étendues. Le grand *Schäffer*, qui réside auprès du grand maître, est une sorte de ministre du commerce, et il y a un *Schäffer* par commanderie. Ces officiers envoient des commissionnaires dans tous les centres de commerce et ils ont un capital d'exploitation considérable : celui de Marienbourg tient en réserve pour ses opérations une somme dont la valeur relative est de 4,320,000 francs. La grande indépendance laissée aux commandeurs favorise l'activité commerciale : le commandeur est soumis à l'inspection des visiteurs de l'ordre et révocable; mais les exemples de révocation sont rares, et, tant que l'officier reste en charge, il est dans sa circonscription comme un petit souverain, ayant son trésor propre sur lequel il acquitte les dépenses locales, et accumulant les économies. Quand il meurt ou qu'il sort de charge, ces économies sont portées à Marienbourg. Dans la chrétienté entière, on croyait qu'il n'existait pas de plus riche trésor que celui des chevaliers, et les croisés qui traversaient la Prusse pour se rendre en Lithuanie admiraient la prospérité d'un pays où tout le monde travaillait en paix, où les salaires, comme en toute terre neuve et féconde en travail, étaient très élevés, et où chaque année voyait s'élever une nouvelle ville et de nouveaux villages. Des chevaliers venus de Metz en 1399 rapportent qu'ils ont vu en Prusse trois mille sept villes ! C'est qu'ils ont pris pour des villes les riches villages des *Werder* et du Culmerland ; on pouvait s'y tromper en effet, car les registres où sont inscrits les dommages causés aux villages brûlés pendant les guerres de 1411 et de 1414, avec l'indication précise des prix du bétail et des grains détruits, nous apprennent que certains d'entre eux ont perdu des sommes qui équivalent à 200,000 francs.

IV.

Le principal objet de l'admiration des étrangers était sans aucun doute la force militaire des teutoniques. L'ordre avait une flotte de

guerre sur la Baltique, des flottilles sur les fleuves et les rivières; son armée se composait des paysans qui faisaient le service du train et des équipages, ou servaient comme fantassins sur les bateaux et les chariots de guerre, d'une cavalerie légère, fournie par les Prussiens libres, et d'une lourde cavalerie où les chevaliers, leurs feudataires et leurs mercenaires étaient groupés par *lance*. Son artillerie fut de bonne heure formidable. Il était le premier à se servir des inventions qui modifiaient l'armement. L'arc emprunté en terre-sainte aux Sarrasins avait autant contribué à ses premières victoires sur les Prussiens que les mousquets à celles de Cortez sur les Mexicains. Point d'arsenaux mieux munis que les siens de ces vieux engins transmis par l'antiquité au moyen âge, béliers, balistes et tours roulantes; mais à peine la première mention de l'usage du canon a-t-elle été faite en Europe, — c'était en 1324, — et nous apprenons que quatre ans après un boulet teutonique a tué un chef lithuanien. L'ordre avait une artillerie de campagne, une artillerie de marine, une artillerie de siège, et il mettait son orgueil à fabriquer des canons monstrueux; on fondit à Marienbourg en 1408 une pièce qui pesait 200 quintaux et coûta 135,000 fr. « Vainement, dit avec orgueil un contemporain, on aurait cherché sa pareille en Allemagne, en Pologne et en Hongrie. » Quand il s'agit de fabriquer des boulets pour ce monstre, on ne trouva point dans les environs de pierres assez grosses et il fallut que les ouvriers allassent en tailler dans la masse des blocs erratiques qui couvrent le sol à Labiau. Le gros canon fut essayé l'année d'après contre les Polonais, et les murailles de Bobrowniki sur la Vistule furent broyées en quatre jours. La tactique, à chaque instant corrigée par l'expérience, vaut l'armement. En l'absence du grand maître, le grand maréchal commande, et tous, non-seulement les mercenaires qui s'y obligent par serment, mais aussi les croisés, lui doivent obéir. L'ordre dans lequel marchent les bannières est déterminé d'avance. L'armée a son avant et son arrière-garde. Défense est faite de s'éloigner du rang sans permission et de déposer son bouclier ou ses armes. Devant l'ennemi, la plus grande prudence est requise, et les teutoniques n'engagent point de combats sans avoir reconnu les forces de leurs adversaires (*pensare exercitum*). Il est difficile d'évaluer le nombre d'hommes dont se composaient les armées de l'ordre; mais nul état voisin livré à ses propres ressources n'était capable de lui opposer des forces supérieures. Il pouvait dans les grandes circonstances grossir son contingent de mercenaires; il y employa en 1411 10 millions de francs.

Quel usage les chevaliers ont-ils fait de cette puissance? Pour mesurer la place qui leur appartient dans l'histoire générale, il faut

se souvenir que le sort de l'Europe orientale n'est pas fixé au XIVe siècle. L'Occident a des cadres naturels faits pour recevoir des nations et des nations y ont vécu. Isolées d'abord, puis confondues dans l'empire romain, séparées après l'invasion des barbares et réunies sous le sceptre de Charlemagne, pour être encore séparées au IXe siècle, elles ont derrière elles un long passé historique et de communs souvenirs. Si l'on veut étudier leur histoire, on doit remonter jusqu'à Charlemagne, mais aussi chercher ce qui a survécu des lois de Rome : débris confus et pierres détachées d'une grande ruine, sur lesquelles la royauté française bâtira l'avenir de la France. Ce fut la fortune de l'Occident que d'avoir dans son passé Rome et Charlemagne. Au contraire l'Orient n'est point articulé; sur le terrain vague qui s'étend de l'Elbe aux monts Ourals, il n'y a point de berceau de nation; les peuples s'y échelonnent d'autant plus barbares qu'ils s'éloignent de l'Occident, où est la lumière. Aucun ne s'élève au-dessus des autres, parce qu'aucun n'a qualité pour commander. La race slave domine, mais divisée en tribus qui se connaissent à peine. Point d'esprit universel ni de langue universelle, comme était le latin en Occident; un Charlemagne n'y a point paru : il faut, pour qu'il y ait un pasteur des peuples, que les peuples soient capables de se grouper en un troupeau. Tout ce pays était exposé à devenir la proie de la conquête; mais, si grande que fût la force des hommes de l'Occident et leur supériorité, ils ne pouvaient porter leurs armes et leurs lois jusqu'aux confins de l'Asie. Leur victoire aurait été un bienfait; mais il n'y eut en Orient ni conquête complète ni organisation autonome : il y eut le désordre. La vaste contrée fut rongée aux bords de la Baltique, de l'Elbe et du Danube par les margraves et les marchands allemands, et bouleversée à l'autre extrémité par des invasions qui passèrent ou demeurèrent, comme celles des Mogols, des Hongrois et des Turcs.

Il faut distinguer dans cette région deux parties, dont l'une confine à l'Occident et l'autre à l'Asie. Dans la première, trois royaumes sont fondés de bonne heure, ceux de Hongrie, de Bohême et de Pologne. Chrétiens, ils entrent dans la communauté européenne; voisins du saint-empire, ils sont considérés comme ses vassaux au temps où il a toute sa force, et, dès le XIIIe siècle, après qu'il est déchu, la maison d'Autriche naissante dévoile ses prétentions sur la Bohême et la Hongrie. Par un singulier concours de circonstances, les familles qui avaient régné sur ces pays, non sans quelques éclats de gloire passagère, s'éteignent au XIVe siècle : Arpads en Hongrie, Przémyslides en Bohême, Piasts en Pologne, et, comme pour montrer qu'ils ne trouvaient point en eux-mêmes les conditions d'une vie indépendante, les trois royaumes donnent leur cou-

ronne élective à des souverains étrangers. Leurs destinées se plient alors aux nécessités d'une politique dont les moteurs sont tantôt à Rome et tantôt en Allemagne. Dans l'autre partie, vers l'Asie, persiste la barbarie. La Russie est morcelée, sujette ou tributaire des Mogols, exploitée à outrance par les marchands allemands ou scandinaves, et fortement entamée par les conquêtes des Lithuaniens. Ceux-ci occupent les districts de Wilna et de Kowno : venus à l'arrière-garde des immigrans aryens, leur langue est, de tous les idiomes européens, la plus voisine du sanscrit, et leur religion a gardé des souvenirs de l'Orient. C'est un peuple primitif et grossier, si on le compare aux Allemands de Prusse, mais bien doué et très redoutable ennemi. Il habite des villages faits de cabanes petites et rondes, par groupes de familles, chaque ménage ayant sa hutte, et chaque famille possédant en commun des huttes où l'on cuisine, brasse et boulange. On dirait des bandes de nomades qui viennent de s'arrêter. L'argent est inconnu dans le pays, et l'agriculture dans l'enfance : le Lithuanien ne mange que du pain noir et souvent il en manque. La seule richesse, ce sont les chevaux : au XIV[e] siècle, le grand prince de Lithuanie Witowd en possédait vingt mille. Bons soldats, habiles à se fortifier, cavaliers admirables, les Lithuaniens vivent surtout de la guerre qu'ils font à tous leurs voisins, Polonais, Allemands de Prusse, Russes surtout. La dynastie nationale qui leur a donné l'unité a conquis une grande partie de la Russie, et c'est un spectacle étrange, en un temps où la vieille foi du moyen âge décline déjà en Occident, que celui d'un empire païen menaçant de couvrir l'Europe orientale et disputant aux Mogols le pays qu'on appellera la sainte Russie.

Les teutoniques sont campés au point d'intersection de ces deux parties de l'Orient européen, dont l'une entre l'Elbe et la Vistule est déjà fortement entamée par la conquête ou par la politique allemande, pendant que l'autre vit encore de la vie confuse des peuples primitifs. Ainsi s'explique la difficulté comme la grandeur du rôle historique de l'ordre. Investi par le pape et par l'empereur d'une sorte d'office de margrave de la chrétienté, il devait faire face à l'est, et la croix que ses chevaliers portaient sur la poitrine l'obligeait à la guerre perpétuelle contre la Lithuanie : il s'y appliqua, mais ne s'y donna pas tout entier. Les chevaliers, guidant les croisés et les aventuriers de l'Europe entière, commirent dans ce pays d'atroces brigandages, mais n'en arrachèrent que le morceau de littoral qui séparait la Prusse de la Livonie, et la seule grande victoire qu'ils remportèrent fut livrée sur le sol teutonique. En l'année 1369, chevaliers et Lithuaniens avaient, comme de coutume, guerroyé aux bords du Memel : on s'était pris et repris des forte-

resses, et la campagne avait fini par un échange de prisonniers, que firent dans une entrevue le grand maréchal et le prince de Lithuanie Kinstutte. Au moment où ils allaient se séparer : « J'ai l'intention, dit le Lithuanien, d'aller l'hiver prochain rendre visite au grand maître et lui demander l'hospitalité. — N'y manquez pas, répliqua le maréchal, et comptez que nous vous recevrons avec les honneurs qu'on vous doit. » Kinstutte ne perdit point une minute : il fit des levées chez lui, chez ses voisins les Russes, et envoya demander des secours à son ami Mamai, le grand khan des Tartares. Le commandeur de Ragnit, place située à la frontière, surveillait les préparatifs de l'ennemi : toute la Prusse était en émoi, et le grand maître se rendit à Kœnigsberg avec des forces considérables, afin d'empêcher l'entrée des Lithuaniens qu'on n'attendait que vers Pâques ; mais Kinstutte et son frère Olgerd avaient trompé les espions de l'ordre, et le grand maître était encore à Kœnigsberg quand y arriva de nuit la nouvelle que les deux princes avaient pénétré en Prusse, l'un par le désert de Galinden, l'autre sur la glace du Haff de Courlande ; on suivait leur marche à la lueur des incendies qu'ils allumaient. Le maître sortit de la ville et envoya le maréchal reconnaître l'ennemi, qui était arrêté auprès de Rudau. La bataille, commencée de grand matin, demeura incertaine jusqu'à midi, et quand enfin les troupes païennes cédèrent devant la cavalerie mieux armée de l'ordre et des villes, nombre de chevaliers étaient couchés sur le champ de bataille, parmi eux le grand maréchal. Trois monumens furent élevés en l'honneur des morts et deux chapelles instituées où des messes perpétuelles devaient être célébrées pour le repos de leurs âmes. Le grand maître voulut aussi qu'une colonne de pierre fût placée à l'endroit où le grand maréchal était tombé : on l'y voit encore aujourd'hui.

Les teutoniques étaient invincibles chez eux, comme les Lithuaniens en Lithuanie. Cependant les grands maîtres laissaient croire et croyaient eux-mêmes qu'il viendrait un jour où ils traiteraient ce pays comme la Prusse. Le reproche qu'on leur faisait, au XIVe siècle, dans plusieurs pays chrétiens de prolonger à dessein cette guerre, ne semble pas mérité. Toute force a ses limites, même la force d'expansion de la race allemande. C'est une grande merveille que ce peuple, qui n'est plus conduit par un chef unique, comme au temps de Charlemagne ou de Henri le Fondateur, ait entrepris par groupes, ici sous les ordres des margraves, là sous la conduite des capitaines de la Hanse ou sous la bannière des chevaliers, la colonisation du pays entre l'Elbe et le Memel. Comment ces colons de l'est seraient-ils arrivés si vite à cette surabondance de population qui leur eût permis d'envoyer au loin de nouveaux essaims?

D'ailleurs les Allemands, au XIVe siècle, n'ont pas cause complètement gagnée entre l'Elbe et la Vistule. Les Lusaces, la Silésie, le Brandebourg, ces antiques domaines de la race slave, sont à jamais perdus pour elle; mais la Pologne et la Poméranie vivent toujours, et le Danemark n'a pas renoncé à disputer aux Allemands la mer Baltique. Il a fallu que les teutoniques, placés à l'avant-garde de la colonisation germanique, se retournassent pour protéger le corps de bataille; ils ont employé leurs principales forces non contre les païens, mais contre les ennemis chrétiens de la race allemande : ils les ont tous vaincus, et leurs grands succès ont été remportés sur la Pologne.

On se souvient que le duc slave Swantopolk de Poméranie avait soutenu les Prussiens au temps des révoltes du XIIIe siècle et mis l'ordre en péril. A la mort de son successeur Mestwin, les rois de Pologne occupèrent la province, qui leur fut disputée par les margraves de Brandebourg et par l'ordre coalisés. L'ordre fut si bien victorieux qu'après avoir conquis la Pomérellie, il menaça la Pologne elle-même. Casimir le Grand s'empressa de traiter à Kalich, en 1343, et de renoncer à la province dans une solennelle entrevue où le roi et le grand maître jurèrent d'observer la paix, le premier sur sa couronne et le second sur sa croix. Cette réconciliation dura, comme les paix perpétuelles qui furent plusieurs fois conclues, très peu de temps. C'est que, dans cette guerre entre Allemands et Slaves, le combat dont l'enjeu était la Pomérellie avait l'importance de ces batailles décisives qu'un belligérant livre à son adversaire pour le couper de sa base d'opération et l'investir. C'est la Pomérellie qui faisait communiquer le pays prussien avec la nouvelle marche et avec l'Allemagne; c'est la Pomérellie que la Pologne, quand elle sera victorieuse, commencera par ressaisir, et la première province que Frédéric le Grand revendiquera lors du partage de la Pologne sera encore la Pomérellie. Ce combat n'a donc fini qu'avec l'un des combattans, et l'on a compris, il y a cinq cents ans, que la colonie allemande de Prusse et la plus puissante des nations slaves étaient d'irréconciliables ennemis dont l'un devait tuer l'autre : la preuve c'est qu'on a discuté le partage de la Pologne.

C'était à la fin du XIVe siècle, au moment où régnaient en Hongrie et en Bohême deux princes allemands de la maison de Luxembourg, Sigismond et Wenceslas. Un duc silésien, ami de cette maison, alla trouver le grand maître à Thorn et lui tint ce langage : « Mon maître le roi de Hongrie, le margrave de Moravie, le duc de Görlitz, le duc d'Autriche et moi sommes tombés d'accord, après en avoir délibéré, pour attaquer le roi de Pologne. Le roi de Bohême nous aidera. Ces seigneurs pensent que vous pouvez

être de la partie. » Le grand maître répliqua : « Je ne sais en vérité que vous répondre. » — « Bien, reprit le duc, mais vous ne savez pas le projet de ces seigneurs. Ils ne veulent plus qu'il y ait de roi en Pologne : tout ce qui est en deçà de Kalisch doit avec la Mazovie appartenir à la Prusse; tout ce qui est au delà de Kalisch doit être attribué à la Hongrie, et tout le pays de la Wartha au Brandebourg et au roi des Romains Sigismond. » Le grand maître ne voulut pas prendre d'engagement; il se contenta de dire qu'il était en paix avec le roi, mais que celui-ci avait plusieurs fois rompu les traités, et que si le saint-père levait la croix et le roi des Romains tirait l'épée contre ce parjure, il mettrait toutes ses forces à faire ce qu'il aurait à faire. Le projet n'eut point de suite, mais certainement il aurait été repris si l'ordre avait plus longtemps vécu.

Voilà qui rajeunit les teutoniques et les rapproche de nous : ils comprenaient la grande politique, dit à ce propos un écrivain prussien. Il faut dire plus simplement qu'ils ont été les acteurs d'un drame qui dure encore et n'est pas près de finir : la lutte des races slave et germanique. Ce drame a été longtemps suspendu. L'Orient du XVIII[e] siècle ne ressemblait point à celui du XIV[e]; la force y avait enfin mis de l'ordre en faisant entrer dans des cadres déterminés toutes ces populations mal organisées pour vivre qui flottaient sur le terrain vague : la Prusse, l'Autriche, la Turquie et la Russie se les étaient partagées. Les haines de races sommeillaient, et la politique disposait souverainement des peuples; mais au XIX[e] siècle, les peuples revendiquent le droit de s'appartenir à eux-mêmes; la nature proteste et s'insurge contre la politique et la race redevient une patrie. La participation de la Russie au partage de la Pologne et la présence sur le continent européen de l'état des Osmanlis compliquent, il est vrai, les rapports des peuples et des gouvernemens et cachent encore sous le jeu de la politique l'action du patriotisme ethnographique; mais plus la Turquie s'affaiblit, plus clairement on voit que dans cet Orient, qui est la région des tempêtes de l'avenir, le débat est toujours entre Allemands et Slaves, comme au temps où les chevaliers galopaient sur les fleuves et les étangs glacés de Prusse et de Lithuanie et chargeaient leurs canons avec des boulets taillés dans les moraines des glaciers préhistoriques.

ERNEST LAVISSE.

L'ENFANCE A PARIS

VIII [1].

SAINT-LAZARE, LE COUVENT DE LA MADELEINE ET LA MAISON CENTRALE DE CLERMONT

C'est une loi bizarre, mais constante, de la statistique criminelle que les proportions varient beaucoup moins que les quantités; c'est-à-dire que, si le nombre des infractions augmente ou diminue dans un pays, cette augmentation ou cette diminution se répartit presque toujours d'une façon à peu près égale par sexe, par âge et par profession. C'est ainsi que la criminalité a passé depuis trente ans en France par plusieurs phases d'augmentation ou de diminution successive sans que la proportion des femmes accusées ait sensiblement varié par rapport à celle des hommes. Cette proportion a toujours été, sur cent accusés, de seize ou dix-sept femmes, et de quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-trois hommes. Chose curieuse, la relation est à peu près la même dans tous les pays de l'Europe. D'un relevé fait il y a quelques années, il résulte que, sauf en Russie et en Suède, le nombre des hommes accusés varie partout de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq, et celui des femmes de vingt à quinze pour cent. Cette différence, qui est tout à l'hon-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre et du 1er décembre 1876, du 1er mars 1877, du 1er et du 15 juin et du 15 novembre 1878, du 15 janvier 1879.

neur du sexe féminin, peut s'expliquer facilement par la vigueur moins grande des passions, par l'influence plus habituelle des sentimens religieux; mais il est curieux d'avoir à constater que ces mobiles si divers agissent d'une façon si uniforme et si constante à travers les temps et les milieux.

Bien que le chiffre proportionnel des femmes accusées ou prévenues ne varie pas sensiblement en France d'une année à l'autre, ce contingent annuel se répartit par contre très inégalement sur les divers points du territoire. Le contingent fourni par les départemens ruraux est très faible, celui des grandes villes est plus considérable; mais ici Paris et sa banlieue sont, comme toujours, au premier rang. Plus du sixième des femmes prévenues ou accusées est fourni par le département de la Seine. Dans ce chiffre, l'élément juvénile tient, comme pour les hommes, une grande place. D'un relevé fait à ma demande sur le registre d'écrou de la prison de Saint-Lazare, il résulte que, du 1er janvier 1872 au 1er janvier 1878, 1,638 jeunes filles ou femmes âgées de seize à vingt et un ans ont été mises en état d'arrestation. A ce chiffre il faut ajouter celui de 1,646 enfans âgées de moins de seize ans qui ont été, pendant ce même laps de temps, arrêtées par les agens de la préfecture de police, ce qui porte en six ans à 3,284 le contingent féminin de la criminalité juvénile, soit environ 547 par an. Dans un contingent aussi nombreux figurent, comme on peut penser, des criminelles de toute sorte; depuis des mendiantes, des vagabondes et des petites voleuses jusqu'à des filles qui ont tué leur amant, et des mères qui ont tué leur enfant. Dans ce triste monde en effet, tout se tient, tout s'enchaîne : la paresse, l'inconduite, le crime, et pour telle jeune fille qui comparaît sur le banc des assises, ayant trempé ses mains dans le sang, les premiers jours de sa corruption datent souvent du temps où, après avoir gagné quelques sous en courant avec un bouquet de violettes à la main après les passans séduits par sa gentillesse, elle passait le reste de la journée à jouer derrière les planches d'un enclos avec des garçons plus âgés qu'elle. Combien dans ce développement précoce de la criminalité l'inconduite joue un rôle prépondérant, on peut s'en faire une idée par ce détail : sur ces seize cent trente-huit femmes âgées de seize à vingt et un ans entrées dans la prison de Saint-Lazare, trente-cinq seulement étaient mariées, ce qui, pour qui connaît les mœurs populaires à Paris, veut dire que presque toutes les autres vivaient en état de débauche ouverte ou de concubinage. Je me suis au reste attardé assez longtemps dans mes études précédentes sur les causes du vagabondage et de la criminalité juvénile pour n'avoir pas à y revenir. Il ne me reste plus qu'à expliquer le traitement pénitentiaire auquel sont soumises ces

victimes plus ou moins facilement vaincues des tentations et de la misère. Ce traitement varie naturellement suivant leur âge et leur situation légale; c'est à Saint-Lazare que nous retrouverons les prévenues, quel que soit leur âge, les femmes âgées de plus de seize ans qui sont condamnées à moins d'une année d'emprisonnement, et les jeunes filles âgées de moins de seize ans qui sont condamnées ou envoyées en correction pour un temps n'excédant pas six mois. Les jeunes filles dont la détention doit excéder six mois sont réparties entre différentes maisons d'éducation correctionnelle dont une seule est située à Paris. Enfin les femmes âgées de plus de seize ans et condamnées à la peine d'une année d'emprisonnement ou à toute autre plus grave sont envoyées dans les maisons centrales et en particulier dans celle de Clermont. Nous visiterons successivement ces différens établissemens, sur le compte desquels il y a beaucoup à dire en bien comme en mal.

I.

Ce n'est pas la première fois que j'ai l'occasion de conduire mes lecteurs dans l'ancien couvent des lazaristes, où l'on montre encore avec respect l'oratoire de saint Vincent de Paul, et dont les hautes murailles enserrent aujourd'hui une population si différente de celle qu'elles abritaient autrefois. Mais, dans notre première visite, nous ne nous sommes introduits que dans cette portion de la maison qu'on appelle la deuxième section, et qui est affectée aux femmes détenues pour contravention aux règlemens sur la police des mœurs ou soignées dans l'intérêt de la santé publique. Nous allons cette fois pénétrer dans la prison proprement dite, qui contient trois quartiers, celui des prévenues, celui des condamnées, et le quartier d'éducation correctionnelle. Cet entassement sous un même toit de femmes et de jeunes filles appartenant à des catégories aussi différentes que celle des deux sections n'est pas un des moindres inconvéniens de la prison de Saint-Lazare. Au point de vue financier, on peut se demander s'il est tout à fait équitable que l'état supporte sur son budget la dépense municipale et hospitalière qu'entraîne l'exécution des arrêtés sur la police des mœurs. Au point de vue matériel, les femmes détenues dans la deuxième section occupent des locaux très bien aménagés, qui seraient indispensables pour installer d'une façon convenable les femmes renfermées dans la première. Enfin, au point de vue moral, ce mélange de toutes les catégories communique en quelque sorte aux unes quelque chose de la souillure des autres. Sans doute, la

séparation entre ces diverses catégories est soigneusement maintenue; mais les locaux sont insuffisans pour que cette séparation soit complète. L'usage du réfectoire est commun, ainsi que celui de certains préaux, et il faut un règlement très ingénieux, à l'exécution duquel les sœurs de Marie-Joseph tiennent strictement la main, pour qu'une catégorie puisse succéder à l'autre, et pour que des allées et venues incessantes puissent s'opérer à travers le dédale des escaliers et des couloirs sans nombre de la vieille maison sans que des rencontres furtives aient lieu, que des conversations s'engagent, que des lettres soient échangées. Les sœurs arrivent-elles même à empêcher complètement ces communications interlopes? Il serait téméraire de l'affirmer. Mais ce qu'aucune surveillance ne saurait empêcher, c'est la contagion morale de toutes ces misères, de toutes ces défaillances réunies sous un même toit, et séparées seulement par des murailles en quelque sorte transparentes qui n'arrêtent ni l'imagination, ni la contagion. « Si elles ne se voient pas, elles se sentent, » disait très justement une des sœurs à un membre de la commission d'enquête parlementaire, et on ne saurait trouver d'expression plus juste pour rendre l'effet nuisible de ce contact moral. Combien y en a-t-il parmi les prévenues et les condamnées, entraînées peu à peu au vol par la misère, qui ont dû regretter de ne pas s'être abandonnées à la vie de ces femmes de la deuxième section qu'elles savent, à deux pas d'elles, si bien soignées et nourries quand elles sont malades, et parmi ces femmes de la deuxième section qui ont tant d'occasions de voler, combien y en a-t-il chez lesquelles la terreur salutaire qu'inspire la prison s'est affaiblie après qu'elles ont deux ou trois fois franchi ce guichet qui leur est commun avec les prévenues et les condamnées. La prison de Saint-Lazare est donc le lieu d'une promiscuité morale, sinon matérielle, contre laquelle on ne saurait trop s'élever, et à laquelle je me réserve d'indiquer tout à l'heure le seul remède qui puisse être apporté.

Lors de ma dernière visite à Saint-Lazare, il y avait vingt-cinq prévenues et cinquante-sept condamnées de seize à vingt et un ans. Ce nombre est assurément assez considérable pour fournir les élémens d'un quartier de jeunes adultes. Quelque aménagement particulier leur a-t-il été réservé? Aucun. Elles sont détenues en commun avec les prévenues ou les condamnées plus âgées et sous le régime de la promiscuité pure et simple. Tandis qu'à Mazas les hommes prévenus sont rigoureusement séparés de jour et de nuit, à Saint-Lazare les femmes prévenues sont enfermées, à certains jours on pourrait dire entassées dans deux salles communes, où elles travaillent assises sur de petites chaises basses, serrées coude à

coude les unes contre les autres. Quelle est la raison de cette différence si profonde entre le régime des deux pirsons? Serait-ce que les effets de la promiscuité et de la contagion réciproque paraîtraient moins à redouter parmi les femmes que parmi les hommes? C'est précisément le contraire. Il n'est personne qui ne sache et qui ne sente que, surtout dans la jeunesse, l'action des mauvaises influences s'exerce plus facilement encore sur les femmes que sur les hommes. La raison est tout simplement que Mazas est une prison relativement nouvelle qui a été construite pour l'application du régime cellulaire, tandis que Saint-Lazare est une vieille prison dont les aménagemens intérieurs ne se prêtent pas à la mise en pratique de ce régime. Ainsi c'est une question d'architecture qui dans un grand pays comme la France, et dans Paris la ville modèle, décide souverainement de cette question si grave : le rejet ou le maintien du régime cellulaire ou du régime en commun.

Le régime en commun une fois admis, une surveillance exacte permet-elle du moins d'empêcher entre détenues les conversations et les confidences? Malgré la présence constante d'une sœur qui, assise dans une sorte de chaire, domine les rangs pressés des femmes, il n'en saurait être ainsi dans l'atelier des prévenues qui, travailleuses volontaires, peu façonnées à la discipline, moins complètement rompues à ses exigences que les condamnées, n'ont qu'une idée en tête : se conter l'une à l'autre leur affaire et s'interroger sur leur passé. Aussi ceux que l'exercice de leurs devoirs professionnels ont mis fréquemment en rapport avec les prisonnières de Saint-Lazare savent-ils parfaitement combien les prévenues sont informées de ce qu'on pourrait appeler les *cancans* de la maison, et combien il serait facile de se les faire raconter par elles dans leurs menus détails. Mais ce qu'il serait moins facile de savoir c'est à quel degré l'influence corruptrice des plus âgées s'exerce sur les plus jeunes, et combien le proxénétisme fait de recrues parmi les débutantes dans la carrière de la mendicité ou du vol.

La surveillance exercée sur les condamnées est peut-être un peu plus stricte. Les ateliers sont plus spacieux, les détenues moins entassées les unes sur les autres. Les condamnées de seize à vingt et un ans sont réparties un peu au hasard dans tous les ateliers, mais employées de préférence dans l'atelier de couture à la mécanique, occupation qui exige de bons yeux et une certaine vigueur. Dans cet atelier l'activité du travail, auquel on a le droit de contraindre les détenues et le bruit incessant des machines opposent peut-être un certain obstacle aux communications constantes. Mais là où condamnées aussi bien que prévenues retrouvent toute facilité de s'épancher, c'est au dortoir. Les dortoirs de Saint-Lazare

n'ont rien qui rappelle ces grands dortoirs des maisons centrales, éclairés toute la nuit, où d'un coup d'œil jeté par le carreau de sa chambre, la religieuse chargée de la surveillance peut voir tout ce qui se passe. Sauf une grande salle commune réservée aux femmes détenues administrativement, les dortoirs de Saint-Lazare sont de véritables *chambrées* de garni installées dans les anciennes cellules des lazaristes qui peuvent contenir chacune de trois à quatre lits. Les détenues remontent dans ces cellules à sept heures et demie du soir. Jusqu'à neuf heures et demie, une certaine décence extérieure est maintenue par la surveillance de la sœur qui fait la ronde dans le couloir éclairé. Mais à neuf heures et demie les sœurs se couchent, les lumières sont éteintes, et je laisse à penser ce que cette intimité forcée d'une étroite et obscure chambrette favorise de dangereuses confidences. La seule précaution qui soit prise contre les périls de cette intimité, c'est, lorsqu'il y a parmi les prévenues ou les condamnées de droit commun quelques filles inscrites à la police, de les enfermer dans la même cellule. Mais il ne faudrait pas croire que celles-ci soient beaucoup plus perverties que les autres, et les sœurs ne parlent qu'en rougissant des propos qu'elles surprennent parfois et sont obligées de réprimer dans la bouche des femmes mariées ou des jeunes filles. Que serait-ce si une surveillance plus fortement organisée au moyen de rondes de nuit leur permettait de saisir sur le fait quelques-uns de ces désordres sans nom qui n'échappent pas seulement à leur connaissance, mais qui dépassent peut-être leur imagination !

La seule portion du quartier des adultes de Saint-Lazare où se réfugie une certaine moralité relative, c'est le quartier dit des nourrices. Un des spectacles qui dans cette prison étonne et attriste le plus les visiteurs, c'est celui de deux grandes salles, qui, sauf l'étroitesse des lits et l'insuffisance de l'aération, rappellent à s'y méprendre ce qu'on nomme dans les hôpitaux les salles de crèche. Auprès de chaque couchette est placée un petit lit ou plutôt un berceau. Quelques femmes se promènent, cherchant à apaiser les cris d'un enfant au maillot. D'autres allaitent, assises auprès de la cheminée. De ci, de là, des enfans un peu plus grands jouent ou trottinent dans le dortoir. C'est assurément un spectacle qu'on s'attend peu à trouver sous le toit d'une prison, et dont la singularité a besoin d'explication. La préfecture de police, qui administre, on le sait, les prisons de la Seine, a adopté la très tolérante et humaine habitude de permettre aux femmes prévenues ou condamnées qui ont des enfans en bas âge de les garder avec elles. A la vérité l'état se charge ici d'une dépense d'entretien qui en stricte justice devrait tomber à la charge de l'Assistance publique et du

département de la Seine, puisque ces enfans devraient être d'abord déposés provisoirement à l'hospice des Enfans assistés, puis, au bout de six mois, immatriculés comme enfans abandonnés. Mais il n'y a pas lieu de regretter cette substitution de l'état à l'Assistance, puisqu'elle a pour but et pour résultat de conserver l'enfant à sa mère. Cette tolérance a cependant un terme. Si l'enfant atteint l'âge de trois ans avant que la mère ait purgé sa condamnation, l'enfant lui est enlevé, car il ne serait pas possible de faire de la prison une école, et cette séparation amène parfois des scènes d'autant plus douloureuses que dans la triste solitude de sa prison, privée de tous les intérêts et de tous les plaisirs, la mère s'est davantage attachée à l'enfant. Mais plus la séparation aura été pénible, plus la mère, au lendemain de sa libération, tendra à la faire cesser, et telle femme qui aurait peut-être avec insouciance laissé son enfant à la charge de la charité publique fera pour se rapprocher de lui des efforts désespérés, parce que dans l'obscur dortoir de Saint-Lazare elle aura guetté son premier sourire et le premier rayon de ses yeux.

On s'attend à éprouver une sorte de soulagement lorsqu'on passe du quartier des condamnées ou des prévenues adultes de Saint-Lazare dans celui affecté aux jeunes filles âgées de moins de seize ans dont l'entrée s'ouvre dans une cour à part. On espère qu'on va se trouver enfin en présence d'une installation plus satisfaisante et qu'on n'aura plus à lutter contre ce découragement intérieur qui vous saisit devant cette agglomération de vices que renferme la salle commune d'une grande prison. Lorsqu'on est parvenu au sommet des quatre étages qu'il faut gravir pour arriver au quartier correctionnel, le premier coup d'œil n'a rien qui soit trop défavorable. Les jeunes filles, toujours en petit nombre (à une dernière visite il n'y en avait que dix-sept), travaillent dans une salle claire et bien aérée, assises sur de petites chaises suffisamment éloignées les unes des autres pour rendre sinon impossible, du moins difficile toute conversation. Deux sœurs et une converse, sans parler d'une maîtresse de couture, exercent sur elles une surveillance constante. Elles ont un réfectoire distinct qui leur sert aussi de salle d'école et où elles passent chaque jour quelques heures assurément bien employées. Mais les cellules où elles couchent sont de véritables niches, glaciales en hiver, et ne recevant un peu d'air et de lumière que par un corridor dont elles sont séparées par un treillage en fer. Chaque cellule contient deux lits, rarement, il est vrai, occupés en même temps. Le préau, où elles passent le temps de la récréation, leur est commun avec les *insoumises*, et, bien que les unes et les autres s'y succèdent à des

heures différentes, je ne voudrais pas répondre que jamais un bout de papier laissé dans un coin de la cour n'ait établi entre les deux quartiers de la maison qu'on devrait mettre le plus de soin à séparer un échange de communications illicites.

L'aspect de toutes ces jeunes filles, uniformément revêtues d'un costume disgracieux et d'un petit bonnet de droguin, est contraint, mais décent. Ne regardez cependant pas trop attentivement en face l'une d'elles, la première venue. Avant qu'elle ait baissé la tête d'un air hypocrite, un sourire équivoque aura passé sur sa figure, ou peut-être soutiendra-t-elle votre regard d'un air narquois et effronté. Si vous interrogez la sœur qui depuis quatre ans est chargée de la direction de ce quartier, elle vous répondra en soupirant : « Nous les gardons si peu de temps! » La prison de Saint-Lazare, qui d'après sa classification légale est une maison d'arrêt départementale, ne doit en effet recevoir, aux termes de la loi de 1850 sur l'éducation correctionnelle, que des jeunes filles prévenues et des jeunes filles condamnées ou envoyées en correction pour six mois ou au-dessous. Je voudrais que les magistrats qui, par un sentiment d'humanité mal entendue, remettent ces jeunes filles en liberté après quelques jours de détention ou ne les condamnent qu'à des peines légères, je voudrais, dis-je, que ces magistrats eussent quelquefois la curiosité de causer avec ces sœurs pour qui la sentence rendue par eux du haut de leur siège se traduit en une réalité pratique. Ils apprendraient de leur bouche combien elles se tiennent pour assurées, lorsqu'après une instruction qui a duré trois ou quatre jours elles remettent une petite vagabonde ou une petite mendiante entre les mains de ses parens, de la voir revenir avant peu riche de quelques semaines de plus d'expérience mauvaise, et combien est illusoire toute tentative pour moraliser ces natures déjà viciées lorsque cette tentative ne dure que peu de mois. Mais au moins faudrait-il que durant ces quelques mois elles fussent placées dans des conditions aussi favorables que possible. Transplantées en quelque sorte hors de l'atmosphère où elles ont vécu et soumises à une action disciplinaire énergique, peut-être la brusquerie de cette secousse parviendrait-elle à produire sur elles une impression dont la vivacité suppléerait à l'action du temps. Il n'en est rien. La prison de Saint-Lazare est située, comme chacun sait, en plein Paris, à l'angle du faubourg Saint-Denis et de l'un des nouveaux boulevards. Les rumeurs, les bouffées de la rue dans le ruisseau de laquelle elles ont la plupart traîné, montent jusqu'à ces jeunes filles et rien ne les empêche, en jetant un coup d'œil furtif par la fenêtre de l'atelier, d'apercevoir le va-et-vient des voitures et des passans. Dans cette maison, dont on a pu dire que les mu-

railles suintaient la luxure et dont la destination multiple n'a point de secret pour elles, elles sont en quelque sorte baignées dans une atmosphère chargée d'une corruption contagieuse. Pendant que la sœur leur prêche la nécessité du travail et s'efforce de leur en faire prendre l'habitude, elles savent qu'à deux pas d'elles il y a des femmes oisives qui remettront demain leurs robes de soie et reprendront cette existence de plaisir lucratif dont elles n'aperçoivent en rêve que le côté brillant sans en connaître les amertumes, les rudesses et la fin. Quoi d'étonnant que ces ambitions malsaines exercent sur leur imagination plus d'empire que les austères conseils des sœurs, et qu'après avoir été pendant deux ou trois mois tiraillées entre ces deux influences contraires, après avoir traversé peut-être d'impuissantes velléités de retour au bien, elles suivent de nouveau leur pente, lorsque, rendues à la liberté et trop souvent à des familles corrompues, elles se retrouvent aux prises avec des tentations devant lesquelles elles ont déjà succombé? Aussi ces jours de départ sont-ils jours de grande tristesse pour les sœurs, qui leur disent moins adieu qu'au revoir, et cette tristesse est plus poignante encore lorsqu'il leur faut, ainsi que cela arrive parfois, se séparer de quelque petite fille qui, habituée depuis son enfance aux brutalités d'un père ivrogne ou d'une mère débauchée, pleure lorsque ses parens viennent la réclamer, et se cramponne au tablier des sœurs, en disant qu'elle ne veut pas les quitter.

Quel remède y a-t-il moyen d'apporter à la promiscuité de Saint-Lazare? Un seul : démolir la prison. Il y a quinze ans qu'il en est question, et le premier coup de pioche n'est pas près d'être donné. Mais lorsqu'on aura pris enfin ce parti inévitable, il faudra bien se garder de reconstruire une prison nouvelle sur le même emplacement, et cela pour deux raisons : la première, c'est que les 28,000 mètres de terrain qu'occupe la prison de Saint-Lazare représentent un capital considérable dont la réalisation diminuerait d'autant les frais de la construction nouvelle; la seconde, c'est qu'il est mauvais d'établir une prison de cette nature dans des quartiers commerçans et populeux. Ce va-et-vient constant de la préfecture de police à la prison et de la prison à la préfecture, ces charretées de femmes qui arrivent et partent journellement et qu'on embarque ou débarque presque sous les yeux de la population honnête du quartier, tout cela excite une curiosité malsaine et n'offre que trop de facilité au développement de la corruption. Il faut reléguer cet exutoire d'une grande ville dans les régions réservées aux établissemens insalubres. Mais lorsqu'on édifiera la nouvelle prison sur quelque terrain solitaire, il faudra veiller avec soin à ce que des raisons d'économie et la pensée de diminuer les frais généraux d'ad-

ministration ne fassent pas réunir sous le même toit les condamnées de droit commun, les femmes détenues administrativement et le quartier d'éducation correctionnelle. Quelque précaution qu'on prenne pour distinguer de nom et de fait les différens quartiers de cette même prison, il y aura toujours dans leur rapprochement des inconvéniens sans nombre. Aujourd'hui, lorsque dans un milieu populaire on dit d'une jeune fille : « Elle a été à Saint-Lazare, » il en résulte pour elle une souillure ineffaçable, et personne ne prend souci de s'informer si elle a été enfermée dans la deuxième section avec les prostituées ou dans le quartier d'éducation correctionnelle. Il en sera de même pour celles qui auront passé par la prison nouvelle, quand bien même on devrait prendre la précaution tout à fait illusoire de faire pour le quartier correctionnel une entrée à part. D'ailleurs l'existence même de ce quartier, dont la population normale est si peu nombreuse, est-elle bien nécessaire? Ne serait-ce pas le cas d'ouvrir pour les jeunes prévenues une de ces maisons de réception dont j'ai déjà parlé, qui leur épargnerait en cas d'acquittement l'inutile flétrissure de la prison? Quant à celles qui seraient condamnées ou envoyées en correction pour un temps même inférieur à six mois, il serait facile de les répartir entre les établissemens d'éducation correctionnelle qui sont situés à Paris même ou dans les environs. On pourrait, en procédant de cette façon, faire disparaître dès aujourd'hui et sans attendre la construction de la prison nouvelle le quartier correctionnel de Saint-Lazare et, de toutes les réformes qu'on peut proposer, ce serait dans l'état actuel des choses la plus radicale et la seule efficace.

II.

C'est une justice à rendre à la préfecture de police qu'elle n'a jamais entretenu aucune illusion sur les résultats de l'éducation donnée dans le quartier correctionnel de Saint-Lazare. Aussi s'est-elle constamment efforcée de diminuer le nombre des pensionnaires de ce quartier. Saint-Lazare recevait autrefois un assez grand nombre de jeunes filles détenues par voie de correction paternelle. Un traité récent passé avec la communauté des Dames de la Charité du Refuge oblige aujourd'hui cette communauté à recevoir les jeunes filles de la correction paternelle, moyennant une subvention de 60 centimes par jour, jusqu'à concurrence de 120. Ce chiffre n'a jamais été dépassé; mais il est souvent atteint, car ce procédé de la correction paternelle est entré assez profondément dans les mœurs de la population parisienne, et tel père de famille qui déclame contre les empiétemens du cléricalisme n'est pas fâché de

savoir que l'enfant dont il n'a pu venir à bout sera placé pendant deux ou trois mois sous l'influence des sœurs. Notons cependant que depuis quelques mois il est fait un usage beaucoup moins fréquent de la correction paternelle, comme si l'action de l'autorité avait subi un relâchement à tous les degrés auxquels elle s'exerce. J'ai déjà, en parlant des différens refuges de Paris, signalé l'existence de cette communauté, plus connue sous le nom de Couvent de la Madeleine; mais mes lecteurs éprouveront peut-être quelque curiosité d'en connaître les aménagemens intérieurs, d'autant plus que le nombre des hommes qui en ont franchi le seuil n'est pas très considérable. Ce n'est pas un des contrastes les moins saisissans de Paris que l'existence, en plein quartier latin, en plein royaume des étudians et des grisettes, de ce couvent rigoureusement cloîtré auquel ses hautes murailles extérieures, à peine percées de quelques jours de souffrance sur la rue Saint-Jacques et la rue Gay-Lussac, donnent l'aspect d'une prison. Avant d'y être admis, j'ai dû attendre quelques instans dans un petit parloir sur les murailles duquel sont inscrites des sentences sévères, assurément bonnes à méditer, même pour le visiteur, et parlementer à travers un double grillage en fer avec deux sœurs dont la robe blanche et le long voile noir rappellent le costume des augustines de l'Hôtel-Dieu. Mais je dois dire qu'une fois le but de ma visite exposé et des justifications bien naturelles fournies, j'ai trouvé, comme au reste dans toutes les maisons religieuses, un accueil exempt de petitesses, et des facilités sans réserve pour visiter dans tous ses détails une maison dont on a bien raison d'éloigner les curiosités frivoles. Celles qui viennent y chercher un refuge contre leurs propres faiblesses et contre les tentations du dehors ont en effet le droit d'y trouver également un abri contre des investigations indiscrètes.

La plus grande partie des bâtimens de l'ancien monastère des Visitandines, qui depuis le commencement du siècle sert d'asile à la pénitence, est affectée aux pensionnaires du refuge dont le nombre s'élève à près de trois cents. Les dispositions intérieures de ces vieux bâtimens, où l'on se perd dans un dédale d'escaliers, de dortoirs, de salles de travail, se prêtent à merveille à l'établissement et au maintien des catégories multiples qu'il est nécessaire d'établir dans une population incessamment renouvelée. Lorsqu'on a l'œil un peu fait à l'observation des misères morales, on pourrait presque, et malgré l'uniformité du costume, discerner au visage de ces détenues volontaires la catégorie à laquelle elles appartiennent. Dans la division des arrivantes, ce que les physionomies expriment le plus souvent, c'est tantôt une résolution sombre et un peu hagarde, tantôt une sorte d'affaissement et de stupeur. C'est la classe

la plus difficile à tenir. Parfois, par un jour de beau soleil, un vent de révolte semble souffler sur toutes ces jeunes têtes. Le travail incessant auquel on les astreint comme au plus puissant des remèdes contre les souvenirs et les rêves cesse tout à coup de leur paraître supportable, les exercices religieux les rebutent, la discipline leur pèse. Puis toute cette fermentation tombe comme par enchantement; le calme renaît, et elles se mettent à chanter des cantiques avec zèle. C'est aussi la classe où l'on reste le moins longtemps et où les visages nouveaux se succèdent le plus rapidement. Telle jeune fille qui sera venue sonner la veille au soir à la porte du couvent, pleurant et suppliant qu'on la protège contre quelque danger inconnu, s'en va le lendemain matin sans même dire son nom et sans que ni exhortations ni prières puissent la retenir. Par contre, celles qui sont demeurées un certain temps dans cette division d'épreuve, et dont les dispositions paraissent sincères, sont admises presque toutes dans une autre division dite des *repasseuses à neuf*, dont le travail subvient en grande partie aux dépenses de la maison. Dans cette classe, l'expression dominante est une sorte de mélancolie résignée; la figure est triste, le regard absent; on sent que le repentir n'a pas chassé le regret et que, si leurs yeux sont constamment frappés par ces mots inscrits sur la muraille « ô éternité! » c'est encore vers le temps passé que se reporte le plus souvent leur pensée. Après y avoir fait un séjour plus ou moins long, bon nombre de ces pénitentes en sortent, les unes pour retourner dans leurs familles avec lesquelles on les a réconciliées, les autres pour entrer dans quelque place qu'on leur a procurée. Mais quelques-unes redoutent de franchir ce seuil protecteur et d'engager à nouveau avec les tentations de la vie une lutte dans laquelle elles ont déjà succombé. Pour celles-là, une classe spéciale a dû être créée : celle de la *grande persévérance*, qui renferme l'élite morale de la maison et qui constitue dans son sein une sorte de tiers-ordre. Une règle absolue et qui est suivie avec une égale rigidité dans toutes les communautés religieuses ne permet à aucune pensionnaire, si purifiée qu'elle soit par le repentir, de prendre le voile dans la maison où elle est entrée comme pénitente. Mais rien ne fait obstacle à ce qu'elle s'engage vis-à-vis d'elle-même par des vœux intérieurs dans la stricte observation desquels elle trouve la paix. Dans cette division, une sorte de joie mystique règne sur les physionomies. C'est la seule où j'aie vu sourire.

La direction de cette partie de la maison qui est consacrée aux pénitentes donne beaucoup moins de souci aux sœurs que le quartier de la correction paternelle. Il est difficile de trouver dans la jeunesse parisienne quelque chose de plus rebelle que ces jeunes

filles qui ont engagé de bonne heure la lutte avec l'autorité de leurs parens et vis-à-vis desquelles ceux-ci ne font point usage de ce moyen extrême de coercition sans qu'elles aient auparavant lassé leur patience par plus d'une irrémédiable escapade. Pour triompher de ces résistances, les sœurs ne disposent que d'un temps à leurs propres yeux insuffisant. La durée la plus longue de la correction paternelle est de six mois; mais il est rare que des parens requièrent du président du tribunal la détention de leur enfant pour plus de deux ou trois mois. Que faire avec une enfant qu'on est obligé de remettre en liberté au moment même où sa nature opiniâtre commençait peut-être à se briser et à s'assouplir? Le grand nombre de ces jeunes filles a dû faire établir entre elles deux divisions, dont le principe avait été d'abord la différence d'âge. Mais l'expérience n'a pas tardé à révéler aux sœurs que cette différence ne donnait que des indications trompeuses et que les plus jeunes étaient souvent les plus perverties. La division actuelle est établie d'après le temps plus ou moins long qu'elles ont passé dans la maison. C'est la physionomie des nouvelles arrivées qui est la plus intéressante à observer. Rien n'est moins sympathique que l'aspect de ces jeunes filles de quatorze ou quinze ans, au regard effronté ou hypocrite, dans les yeux desquels on lit un mélange d'astuce et d'opiniâtreté. Les jeunes détenues des colonies correctionnelles qui ont été condamnées pour vagabondage ou pour vol ont souvent une physionomie plus franche. Malgré tant d'obstacles, les sœurs finissent cependant par acquérir sur ces enfans une certaine influence que leur principale préoccupation est de prolonger. Aussi ont-elles ouvert comme annexe de la correction paternelle une classe dite de *petite persévérance* où elles conservent de leur plein gré, et avec le consentement de leurs parens, celles dont la réforme morale n'est pas encore accomplie. Grâce à l'institution de cette classe, pour l'entretien de laquelle la maison ne reçoit aucune subvention, d'assez bons résultats peuvent être obtenus. Mais pour celles qui ont été retirées par leurs parens à l'expiration de leur temps de correction, les sœurs ne font guère foi sur la transformation plus ou moins apparente qui a pu s'opérer en elles, et le profit le plus certain que quelques-unes en retirent est peut-être de savoir à quelle porte elles pourront venir frapper, si l'heure du repentir sonne quelque jour pour elles.

Ajoutons, pour n'omettre aucune des divisions, qu'un quartier spécial, absolument séparé du reste de la maison et qui constitue en quelque sorte une clôture dans la clôture, est réservé aux jeunes filles, originaires de familles aisées qui, malgré leur éducation supérieure, n'auraient point échappé cependant à des chutes que

la grossièreté de leur milieu rend plus excusables chez des filles du peuple. A ces jeunes filles, pour qui les parens paient un prix de pension plus ou moins élevé, un régime alimentaire plus délicat est assuré et on les emploie (car le travail est toujours le grand remède) à des travaux de guipure et de broderie. Dans ce pavillon spécial, quelques chambrettes propres et gaies, dont les fenêtres s'ouvrent sur le vaste jardin du couvent, sont préparées pour servir inopinément de refuge à quelqu'une de ces catastrophes morales qui viennent bouleverser les existences les plus brillantes, et dans l'une de ces chambrettes une prévoyance intelligente a placé à tout hasard un piano. C'est ainsi qu'en prévision des formes et des séductions multiples du vice la charité chrétienne a multiplié aussi ses consolations et ses remèdes. Aussi lorsqu'on visite cette maison singulière, dont l'aspect extérieur n'a pas sensiblement changé depuis qu'elle a reçu au XVII[e] siècle la visite de sainte Chantal, lorsqu'on voit dans le vaste jardin les sœurs se promener solitaires avec un livre à la main, et rabattre à votre passage leur épais voile noir, on se demande si l'on est bien en pleine Babylone, en plein temps de la guerre au cléricalisme, et ce qu'il adviendrait de cette population paisible le jour où l'ennemi triomphant chasserait de leur asile les soixante-dix sœurs dont quelques-unes n'ont peut-être pas mis le pied dans la rue depuis quarante ans.

Les jeunes filles qui sont condamnées ou envoyées en correction pour plus de six mois sont réparties entre les différentes maisons d'éducation affectées aux filles. Le régime de ces maisons est assez uniforme, car elles sont toutes, sauf la maison de Villepreux, dirigées par des congrégations religieuses, et je ne crois pas beaucoup au succès des tentatives qu'on ferait pour les placer sous une autre direction. Ce n'est pas qu'on ne puisse trouver individuellement chez quelques directrices laïques des garanties d'intelligence et de moralité, mais dans un pays comme le nôtre, où les ordres religieux ont pris un grand développement, le nombre des femmes assez libres de leur temps pour se consacrer complètement à l'éducation des enfans vicieux, assez charitables pour le faire dans un esprit de dévoûment, et qui auront tenu cependant à conserver l'indépendance de la vie séculière, sera toujours infiniment petit. D'ailleurs les essais qui ont été faits jusqu'à présent pour placer les établissemens d'éducation correctionnelle sous la direction de laïques n'ont pas donné d'heureux résultats. Sur trois établissemens ainsi dirigés dans ces derniers temps, deux ont dû être fermés, l'un parce que la directrice avait été compromise dans une affaire fâcheuse, l'autre parce qu'il avait été impossible de maintenir l'harmonie et le bon accord dans le personnel dirigeant,

et le troisième végète dans des conditions qui ne pourront peut-être pas toujours durer. Jusqu'à nouvel ordre les partisans de l'enseignement laïque feront donc bien de porter d'un autre côté leurs efforts et leurs revendications.

Une autre cause d'uniformité dans le régime de ces établissemens tient à l'exécution trop littérale de la loi de 1850, qui prescrit d'employer ces jeunes filles à des travaux de leur sexe, c'est-à-dire, dans la pensée évidente du législateur, à des travaux intérieurs et sédentaires. Ainsi, par abus de l'esprit de réglementation et de système, la loi de 1850 a prétendu du même coup faire des agriculteurs avec les garçons des villes, et des couturières avec les filles de la campagne; double prétention également irréalisable. Heureusement une certaine réaction a fini par s'opérer dans la pratique, et il y a aujourd'hui des établissemens, tels que l'atelier-refuge de Rouen, la maison de Sainte-Anne-d'Auray en Bretagne et d'autres encore, où les jeunes filles sont employées aux travaux du jardinage ou de l'agriculture. Mais ce ne sont point là des occupations auxquelles il faille employer les petites Parisiennes, à moins qu'elles ne soient orphelines et qu'elles n'aient été prises en bas âge, ce qui permettrait d'espérer qu'elles ne tendraient pas fatalement à revenir à la ville. Aussi doit-on se féliciter qu'il y ait à Paris même une maison où l'on peut donner aux jeunes filles originaires de la ville l'éducation qui leur convient. C'est dans celle-là que nous pénétrerons.

La maison d'éducation correctionnelle qui est située rue de Vaugirard à l'angle de la rue de Rennes porte sur les statistiques officielles le nom de Société de patronage de la Seine. Il est impossible de trouver un nom mieux choisi et qui exprime plus exactement le but véritable de l'œuvre en écartant toute pensée de flétrissure. Mais les jeunes filles que la Société patronne ne lui en sont pas moins confiées par un jugement régulier, et leur entrée dans la maison n'a rien de volontaire. L'établissement est de date assez ancienne et a été reconnu comme œuvre d'utilité publique en 1836. La fondation en est due à Mme de Lamartine et à la marquise de Lagrange, et la direction de l'œuvre est demeurée jusqu'à sa mort entre les mains d'une femme de bien, Mme Lechevallier, inspectrice générale des maisons d'éducation correctionnelle, dont une affection fidèle conserve encore dans la maison le souvenir et la tradition. Malgré cette ingérence laïque, au moins quant à l'habit, la maison est dirigée par des sœurs de Marie-Joseph qui, par l'étendue des relations et des ressources dont dispose leur ordre, ont plus d'un moyen de venir en aide aux enfans qui s'en remettent à elles du soin de leur avenir. La dernière supérieure de la Société de patronage avait dirigé pendant vingt-six ans la maison où elle est morte, et je

laisse à penser si le cœur et l'existence des petites Parisiennes avaient pour elle des secrets. C'est un ancien couvent de carmélites, dont la chapelle est encore intacte avec son ancien luxe, qui donne aujourd'hui asile à ces enfans de la rue. Peut-être même la vétusté des bâtimens, qui auraient un singulier besoin d'être blanchis, et l'exiguïté de certaines dispositions intérieures ne rendraient-elles pas cette installation très satisfaisante au point de vue hygiénique, si un vaste jardin en plein midi, qui s'étend jusqu'à la rue de Rennes, ne laissait arriver dans les principales pièces de la maison l'air et le soleil. La maison peut contenir cent vingt pensionnaires. A ma dernière visite, il y avait encore une vingtaine de lits vacans que j'aurais bien voulu voir remplis par les jeunes filles que j'avais laissées à Saint-Lazare. Dans ce grand nombre d'enfans, une seule division est opérée, dont le principe est assez délicat. Quoique ces jeunes filles aient toutes moins de seize ans, il en est un certain nombre qui, dans les hasards de leur vie vagabonde, ont subi quelque flétrissure irréparable. Pour le constater, on ne s'en rapporte pas uniquement aux renseignemens qui accompagnent leur entrée dans la maison, ou à leur propre aveu, et une fois cette certitude obtenue, on les tient soigneusement séparées des autres enfans à l'atelier, au réfectoire, au jardin. Je connaissais à l'avance le principe de cette division introduite par Mme Lechevallier, et j'avais, je l'avoue, l'esprit un peu prévenu contre elle, me demandant si, le jour où les enfans avaient franchi le seuil de la maison, tous les souvenirs de leur douloureux passé ne devaient pas être également effacés. Je suis un peu revenu sur cette impression en étudiant de près la physionomie des enfans des deux quartiers. Dans l'un de ces quartiers, l'aspect n'est pas, sauf la présence de certaines physionomies sournoises et obstinées, très différent de celui d'un pensionnat populaire. Les visages sont gais, un mot les fait rire ; il semble qu'elles n'aient rien derrière elles qui soit honteux ou secret. Il n'en est pas de même dans l'autre quartier où l'on ne peut voir sans une tristesse mélangée d'indignation des enfans qui ont à peine douze ans. L'expression du visage est moins ouverte, beaucoup ont dans la figure quelque chose de triste et d'irréparablement flétri, et cette comparaison m'a fait mieux comprendre que Mme Lechevallier, dont l'expérience avait fait établir cette division (ignorée au reste des enfans quant à son principe) redoutât des unes aux autres les communications et les confidences. Cette séparation est surtout rigoureusement observée au jardin ; mais, pour la maintenir, point n'est besoin de faire alterner les heures de récréation. Les deux divisions sont lâchées en pleine liberté à droite et à gauche d'une double rangée de bancs, et la promenade constante d'une sœur le

long de cette barrière fictive suffit pour faire respecter la séparation.

C'est une des particularités de cette maison, comme au reste de toutes les maisons religieuses, que la facilité avec laquelle l'obéissance y est obtenue. Pour maintenir l'ordre et la soumission dans cette population de petites rôdeuses, dont quelques-unes sont devenues de grandes filles, il suffit de punitions enfantines : un fichu retourné, un bonnet mis d'une certaine façon ; la cellule de punition n'existe plus guère qu'à l'état de moyen d'intimidation. Mais ce qui a un grand empire sur les enfans, ce sont les récompenses distribuées sous forme de cordons bleus, verts ou rouges dont l'attribution est fort enviée. Ce goût si français de la décoration se retrouve partout, même parmi les jeunes détenues. Ces petits moyens plus ou moins ingénieux ont peut-être cependant moins d'efficacité que l'influence personnelle des sœurs et leur action ferme et douce qui fait bientôt plier les plus rebelles. Il y a quelques années, une jeune fille qui était en prévention à Saint-Lazare avait dû être transportée à l'hôpital de Lourcine pour y être soignée d'un assez triste mal. Elle n'avait pas tardé à mettre en révolution la salle où elle avait été reçue. Directeur, internes, surveillantes laïques, personne ne pouvait en venir à bout, et son départ était demandé à cor et à cri. Après sa condamnation, elle fut confiée à la Société de patronage, et comme au bout de quelque temps le directeur de l'administration pénitentiaire s'informait si les sœurs avaient pu en venir à bout, il fut étonné d'apprendre qu'après quelques jours écoulés elle s'était pliée à la règle de la maison et ne se signalait par aucun acte d'insubordination.

L'organisation très active du travail vient également en aide au maintien de la discipline. Cette activité est nécessaire pour faire vivre la maison, car ce n'est pas avec la subvention de 60 centimes par jour et par tête d'enfans qu'elle pourrait couvrir ses frais, lorsque cette subvention suffit à peine à des maisons situées en province. La principale occupation des jeunes filles consiste en des travaux de couture fine qui sont livrés à des maisons de confection et payés fort cher en raison de leur perfection. On s'efforce cependant, bien que moins complètement que cela ne serait peut-être désirable, de faire passer les jeunes filles avant leur sortie par tous les services de la maison : raccommodage, buanderie et cuisine. Aussi, au lieu de faire de toutes ces jeunes filles d'éternelles couturières destinées à se faire les unes aux autres dans un métier peu lucratif une concurrence ruineuse, l'œuvre parvient-elle à en placer un certain nombre comme servantes dans des familles sûres, et ce ne sont pas les demandes qui font défaut. La tâche de l'éducation n'est pas en effet considérée comme terminée lorsque l'en-

fant quitte la maison où elle a été élevée. Aucune ne sort sans qu'il ait été pourvu à son placement, à moins qu'elle ne soit réclamée par sa famille, et il est triste d'avoir à dire que ce sont celles-là que les sœurs voient partir avec le plus d'inquiétude. Quant aux jeunes filles qui sont placées en service domestique ou dans des maisons de confiance, une visiteuse attachée à l'œuvre est chargée de demeurer en relations constantes avec elles et de s'enquérir de leur conduite. Au besoin la supérieure intervient elle-même pour adresser à la jeune fille les admonestations nécessaires et pour solliciter en même temps l'indulgence d'une maîtresse ou d'un patron. C'est cette continuité des relations et cette facilité d'assistance qui doivent en matière d'éducation correctionnelle faire donner la préférence aux ordres non cloîtrés. Mais cette surveillance, ce patronage incessant ne suffit pas, et pour resserrer encore les liens qui unissent les jeunes libérées aux maîtresses de leur enfance, la Société met en œuvre un moyen d'action puissant autant qu'ingénieux. Pendant leur séjour dans la maison, les jeunes filles sont astreintes à une tâche quotidienne qui est en quelque sorte l'acquit de leur dette vis-à-vis de la maison ; tout ce qu'elles font au-dessus de cette tâche est pour leur propre compte et sert à leur constituer un petit pécule. Mais ce pécule ne leur est pas remis au fur et à mesure ; la Société le place en leur nom à la caisse d'épargne et leur remet un livret. Lorsqu'elles sortent de la maison, on s'efforce, par des exhortations presque toujours écoutées, de les déterminer à laisser ce livret entre les mains de la Société, et on leur fait promettre d'apporter à la supérieure toutes les économies qu'elles pourront réaliser sur leurs gages ou leurs salaires. « Mes enfans, nous voulons faire de vous des rentières, » leur dit-on, lorsque, pour la première fois, on leur expliqua ce système, mis en pratique depuis quelques années seulement, et pour quelques-unes cette parole ambitieuse finira par devenir une réalité.

Ce système présente assurément beaucoup d'avantages. Sur soixante jeunes filles libérées pendant ces trois dernières années, trois seulement sont tombées en récidive, et c'est là un chiffre qui doit nous paraître très faible quand on songe qu'il s'applique à des petites Parisiennes, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus corrompu en France. L'organisation de la Société de patronage, qui tient un rang très honorable parmi nos établissemens d'éducation correctionnelle, peut donc sur certains points servir de modèle à beaucoup d'autres. Peut-être cependant pourrait-on imaginer mieux encore. Ce que je voudrais voir fonder, à Paris surtout, où l'on aurait pour cela toute sorte de facilités, ce serait un établissement où l'on ne garderait pas les jeunes filles jusqu'à l'expiration de leur temps de correction,

mais où l'on s'efforcerait au contraire de les placer le plus tôt possible en liberté provisoire, soit en service domestique, soit dans des ateliers bien choisis qu'elles quitteraient chaque soir pour revenir coucher dans l'établissement. On les mettrait ainsi de bonne heure, après avoir fait l'épreuve de leur repentir et de leur bonne volonté, dans les conditions où elles sont destinées à vivre un jour, et on leur éviterait ce brusque passage de la vie claustrale à la vie libre, qui est aussi dangereux pour les jeunes filles de dix-huit à vingt ans, que le serait pour une plante délicate la brusque transplantation d'une serre chaude dans un jardin glacé. Nous verrons tout à l'heure avec quel succès la Société de patronage des jeunes détenus de la Seine a mis ce système en pratique, et le succès obtenu par cette Société permet de recommander l'extension du système non-seulement aux congrégations religieuses qui dirigent des établissemens d'éducation correctionnelle, mais à celles qui tiennent des orphelinats et dont quelques-unes au reste sont déjà entrées dans cette voie.

III.

Sauf une courte visite dans le quartier des prévenues et des condamnées adultes de Saint-Lazare, je ne me suis occupé depuis le commencement de cette étude que des jeunes filles au-dessous de seize ans. Il me reste à parler du traitement pénitentiaire auquel se trouvent soumises celles qui sont âgées de seize à vingt et un ans. Lorsque nous nous sommes enquis de la condition faite à la catégorie des jeunes adultes dans les établissemens affectés aux hommes, nous avons vu qu'un quartier spécial était réservé dans la maison centrale de Poissy à ceux d'entre eux qui ont été condamnés à une peine correctionnelle, et, ainsi groupés, nous avons pu faire de ces jeunes gens le sujet de quelques observations particulières. Les maisons centrales de femmes ne nous offrent point la même facilité, car elles ne contiennent point de quartiers de jeunes adultes, et, si nous voulons savoir quelle condition est faite dans ces maisons aux jeunes Parisiennes, il nous faut franchir le seuil de l'une d'entre elles et en étudier avec quelque détail le régime et l'organisation. Bien que cette étude puisse paraître dépasser les limites de mon sujet, je ne crois pas devoir reculer devant elle, ne fût-ce que pour donner à mes lecteurs le moyen de contrôler l'exactitude des récits qu'ils ont pu lire dans des œuvres d'imagination. Un de nos romanciers modernes les plus féconds a placé dans une maison centrale de femmes le dénoûment d'un récit attachant

et l'un des chefs de l'école naturaliste a trouvé moyen d'insérer dans une œuvre, dont le titre même est une inconvenance, des déclamations passionnées contre le régime intérieur de ces maisons. A côté de ces tableaux imaginaires, quelques pages de description terre-à-terre ne paraîtront peut-être pas tout à fait dénuées d'intérêt, et serviront à montrer que la réalité ne se trouve pas toujours dans les romans réalistes.

Les maisons centrales de force et de correction (telle est leur dénomination légale) qui sont affectées aux femmes reçoivent, comme celles affectées aux hommes, les condamnées à une année d'emprisonnement ou plus et les réclusionnaires. Elles reçoivent, en outre, les femmes condamnées aux travaux forcés. En effet, la loi du 30 mai 1854 sur la transportation laisse à l'administration la faculté de soumettre à cette pénalité les femmes condamnées aux travaux forcés, mais sans lui en faire une obligation, et dans la pratique, ce mode d'exécution de la peine des travaux forcés n'est appliqué qu'aux femmes qui en font la demande. On voit tout de suite à quelles catégories profondément dissemblables appartiennent les femmes détenues dans les maisons centrales, et on doit s'attendre à ce que des maisons différentes soient réservées à chacune de ces catégories. Il n'en est rien. La distinction établie, tout récemment du reste, par l'administration pénitentiaire, dans les établissemens affectés aux hommes, entre les maisons de force réservées aux réclusionnaires et les maisons de correction réservées aux condamnés à l'emprisonnement n'existe pas dans les établissemens affectés aux femmes, et il n'y en a pas qui ne reçoive les trois catégories de dédétenues. Mais du moins, dans l'intérieur de ces maisons, sont-elles séparées soigneusement suivant la nature de la peine encourue par elles? Pas davantage. Elles sont classées par atelier, suivant les besoins du travail et sans qu'il soit tenu aucun compte de la catégorie pénale à laquelle elles appartiennent. Il en résulte ce fait singulier que trois peines de degré inégal entre lesquelles le code pénal a entendu introduire une différence profonde sont assimilées dans la pratique. Lorsqu'un honnête juré s'en retourne le soir à la maison en se félicitant de ce que les circonstances atténuantes accordées par lui ont fait appliquer à une accusée la peine de cinq ans d'emprisonnement au lieu de cinq ans de travaux forcés, il ne se doute pas qu'en réalité cette femme subira identiquement la même peine, dans la même maison et dans les mêmes conditions, sans autre différence que de toucher les cinq dixièmes au lieu des trois dixièmes du produit de son travail. Ce mélange absolu des trois catégories de détenues n'est pas seulement regrettable au point de vue du respect de la loi. Il peut amener encore des rapproche-

mens fâcheux. C'est ainsi que la maison centrale où nous allons pénétrer tout à l'heure renferme une femme condamnée aux travaux forcés à perpétuité pour avoir, de complicité avec son père, donné successivement la mort à cinq enfans incestueux, et la veuve d'un ancien officier supérieur condamnée à l'emprisonnement pour des escroqueries dont le but était de lui permettre de faire mener à sa fille un train de vie au-dessus de sa fortune, et c'est pur hasard si ces deux femmes ne se trouvent pas côte à côte à l'atelier.

Il ne faut pas toutefois s'exagérer les inconvéniens de ce mélange des trois catégories au point de vue moral. C'est une vérité bien connue de tous ceux qui ont étudié la vie intérieure des prisons, qu'il ne faut pas s'attacher à la gravité de la condamnation intervenue pour juger de la perversité morale d'un détenu. Sans parler des antécédens dont il faut toujours tenir compte, il arrive très souvent qu'un homme ou une femme qui aura été entraîné une fois dans sa vie à commettre un grand crime est un sujet beaucoup plus susceptible d'amendement que celui ou celle qui aura traîné, récidiviste incorrigible, de prison en prison, sans qu'aucune pénalité ait jamais eu la moindre efficacité sur lui. Ce n'est pas là une supposition théorique qui ne repose sur aucune donnée certaine. Si l'on recherche en effet dans les maisons centrales quelle est la catégorie de détenus qui compte le plus grand nombre de récidivistes, c'est toujours la catégorie des correctionnels. Cela est vrai surtout dans les maisons centrales de femmes où la proportion des récidivistes parmi les correctionnelles est de 70 pour 100 tandis qu'elle n'est que de 11 pour 100 parmi les réclusionnaires et les condamnées aux travaux. Mais malgré ces considérations qui expliquent, sans les justifier complètement, les pratiques très anciennes de l'administration pénitentiaire, je crois qu'il n'en faudrait pas moins créer dans les établissemens affectés aux femmes la distinction entre les maisons de correction et les maisons de force, en recevant également dans les maisons de force les femmes condamnées aux travaux forcés, qui sont les moins nombreuses, et qu'on séparerait des réclusionnaires. Il faut tendre avec persévérance à ce résultat, dût-on, pour y parvenir, augmenter un peu la dépense des transféremens, et cela pour deux raisons. D'abord par respect de la loi, ensuite parce que ce premier triage permettra plus facilement d'introduire dans chacune de ces maisons la seule classification qui au point de vue pénitentiaire ait quelque valeur, celle établie sur la triple base de l'âge, des antécédens, et de la conduite dans l'intérieur même de la maison. En l'absence d'une législation organique sur le mode d'exécution des longues peines, il y aurait là un remède à la déplorable promiscuité de nos maisons

centrales, sur l'efficacité duquel on ne saurait trop appeler l'attention de l'administration pénitentiaire.

Ces indications indispensables une fois données, entrons dans l'intérieur d'une maison centrale. Je choisirai celle de Clermont, dans le département de l'Oise, parce qu'avec la maison de Doullens c'est de tous les établissemens de cette nature celui qui reçoit le plus grand nombre de femmes condamnées à Paris. Lors de ma dernière visite, elles étaient au nombre de deux cent soixante-quatre dont vingt-deux âgées de moins de vingt et un ans, et trente-neuf âgées de moins de vingt-cinq ans. La maison centrale de Clermont est située sur l'emplacement d'un ancien château féodal dont une partie est encore debout. De toutes les fenêtres de la maison qui ne donnent pas sur les préaux intérieurs, on découvre un paysage très étendu et très varié. Je serais étonné si, dans les ateliers qui ont vue sur le dehors, la place située près de la fenêtre n'était pas la plus enviée. Dans ces existences dont, nous le verrons tout à l'heure, la monotonie fait surtout la sévérité, c'est beaucoup que de voir verdir les arbres, jaunir les blés et surtout passer le chemin de fer. Loin que ce soit pour elles, comme le disait un haut personnage en visitant la maison, le supplice de Tantale, c'est au contraire un certain adoucissement à leur captivité que le spectacle même furtif des choses extérieures. De l'aménagement intérieur de la maison. il y a peu de chose à dire, sinon que les dortoirs sont étroits par rapport au nombre de lits, et les plafonds de ces dortoirs trop bas. Il en est de même de l'infirmerie, reléguée avec raison dans un bâtiment spécial. Mais néanmoins l'excellente situation de la maison, construite au sommet d'une colline qui domine une plaine extrêmement salubre et énergiquement ventilée, maintient la mortalité à un niveau très bas. La maison, environnée de grands arbres, n'a point non plus extérieurement un aspect trop sévère, et la rareté des tentatives d'évasion dans les prisons de femmes permet de ne pas multiplier partout les barreaux et les grilles.

Les femmes arrivent dans cette maison par fournées de dix ou quinze, transférées en voitures cellulaires des différentes prisons départementales. Elles entrent dans la maison avec le costume qu'elles portaient dans la vie libre, l'une avec la jupe de soie dont elle a balayé les trottoirs du boulevard, l'autre avec la robe d'indienne qu'elle mettait le dimanche, pour aller peut-être à la messe. On leur fait quitter leurs vêtemens et prendre un bain toujours utile. parfois nécessaire, au sortir duquel elles revêtent l'uniforme de la maison, composé d'une jupe et d'un épais corsage en laine grise qui laisse à peine apercevoir la taille. On ne coupe point comme autrefois leurs cheveux; ce serait là une mesure de vexation inu-

tile, dont jadis l'exécution rencontrait souvent des résistances. Mais on les force à les cacher complètement sous une cornette, qu'elles doivent rabattre jusque sur le front. Pendant toute la durée de leur séjour dans la maison, les plus jeunes livrent une sourde lutte pour laisser apercevoir un étroit bandeau de cheveux blonds ou noirs qu'une discipline sévère les force incessamment à rentrer. C'est la dernière lutte de la coquetterie féminine contre la disgrâce d'un costume qui laisse apercevoir combien le vice est généralement laid. Quant aux vêtemens qu'elles viennent de quitter, ils sont soigneusement empaquetés et étiquetés pour leur être rendus au jour de leur sortie. Jusqu'à ce jour ces vêtemens sont conservés dans un magasin avec tous les objets qu'elles ont apportés avec elles, bijoux vrais ou faux, nécessaires en cuirs, vieux cabas en paille, ombrelles à manches d'ivoire, parapluies en serge rouge. Si toutes ces défroques, au lieu d'être entassées les unes sur les autres, étaient suspendues aux murailles, comme des vieilles robes dans la boutique d'une revendeuse à la toilette, elles auraient leur langage expressif, et la fausse élégance des unes comme la misère sordide des autres dirait le secret de bien des histoires. Quant aux femmes qui sont condamnées à perpétuité (il y en a aujourd'hui treize dans la maison) on n'en garde pas moins leurs vêtemens, car on sait que, sauf pour certaines détenues exceptionnellement rebelles et perverses, la perpétuité n'est qu'une menace et qu'à la fin de leur vie la grâce viendra toujours les dispenser de l'accomplissement des dernières années de leur peine.

Lorsqu'elles ont revêtu le costume réglementaire, les arrivantes passent au prétoire de justice disciplinaire, petite pièce froide et nue qui ressemble assez à une salle de justice de paix. Là, après avoir assisté à la distribution des punitions infligées par le directeur, punitions qui varient depuis la privation de cantine ou le pain sec jusqu'à la cellule et la camisole de force, et qui leur donnent une idée de la discipline étroite de la maison, elles répondent une à une à l'appel de leur nom et aux questions qu'on leur adresse. Ces questions ont pour but de permettre au directeur de se former à première vue une opinion sur le caractère de ses nouvelles pensionnaires, dont il étudie en même temps la notice individuelle, envoyée par le parquet du lieu de la condamnation, et les antécédens. De toutes ces questions, celle qui provoque les réponses les plus caractéristiques est celle-ci : A qui demandez-vous la permission d'écrire? « A mes parens ou à mon mari, » répond l'une. « Pour savoir des nouvelles de mon enfant qui est à l'hospice, » répond l'autre en pleurant. « A personne, » dit une troisième avec indifférence. Un jour j'ai entendu faire cette réponse :

« Mes parens m'ont laissée dans la misère ; je prie Dieu pour eux, mais je ne leur écrirai pas, » d'un ton qui, à vrai dire, m'a fait douter un peu de la réalité des prières. Une fois ces réponses consignées, on leur indique l'atelier où elles seront employées, et du prétoire elles passent directement dans l'intérieur de la maison et entre les mains de celles sous l'autorité constante desquelles elles vont vivre, c'est-à-dire des sœurs.

La maison centrale de Clermont est confiée depuis longues années à un ordre que nous n'avons point encore rencontré, celui des sœurs de la Sagesse. L'administration paie le traitement de vingt-deux sœurs, qui sont logées et pas nourries, à raison de 650 francs par sœur et 450 francs par converse. La communauté entretient en outre dans la maison sept sœurs à ses frais, et il y en a quelques-unes qui sont dans la maison depuis plus longtemps que les plus anciennes détenues. Cet ordre de la Sagesse est peut-être, à ce que m'ont dit différens directeurs, encore supérieur à celui de Marie-Joseph, au point de vue de l'exactitude dans la surveillance et le maintien de la discipline. Un mince détail donnera l'idée de la conscience qu'elles apportent dans cette tâche pénible. Presque tous les services intérieurs de la maison, cuisine, ateliers, réfectoires, aboutissent sous un vaste auvent que détenues, gardiens, parfois même ouvriers du dehors, traversent assez fréquemment. Pour veiller à ce qu'aucune conversation ne s'engage, à ce qu'aucune communication illicite ne soit échangée sous cet auvent, une sœur s'y tient constamment depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir, exposée à toutes les variations de la température extérieure. Immobile, adossée à la muraille avec laquelle se confond la couleur de sa robe grise, on pourrait de loin la prendre pour une de ces vieilles statues qui sont sculptées en relief à la porte de nos églises gothiques.

On comprend avec quelle sécurité l'administration pénitentiaire se repose sur un personnel qui remplit ses devoirs avec cette exactitude. Dirai-je cependant que la nécessité de faire également peser sur toutes les détenues le joug d'une discipline inexorable, dont le maintien engage vis-à-vis du directeur leur conscience et leur responsabilité, semble avoir communiqué à la physionomie de quelques-unes des sœurs et à leur manière d'être avec les détenues un peu de la rigidité de cette discipline. L'habitude d'opposer une égale impassibilité à des scènes de violence ou de larmes, et de se tenir en garde contre les démonstrations d'un repentir hypocrite qui ne recule devant aucune manifestation, les arme, extérieurement du moins, d'une certaine froideur qui pourrait peut-être éloigner d'elles la confidence des sentimens sincères. Lorsqu'on pénètre inopinément

dans les ateliers qu'elles surveillent, toujours au nombre de deux, assises dans de petites tribunes, l'une à l'extrémité et l'autre au milieu de l'atelier, elles se lèvent et vous saluent en silence d'une inclination de tête. Mais leur regard ne perd pas de vue les détenues qui pourraient profiter d'un instant d'inattention pour se livrer à quelque communication clandestine. Sauf en cas de nécessité, elles donnent elles-mêmes l'exemple du silence en ne leur adressant point la parole. On dirait qu'il y a entre les détenues et les sœurs comme une muraille de verre à travers laquelle elles se voient sans entrer en contact. On peut mesurer de quel poids pèse sur ces femmes le joug de la discipline lorsqu'en traversant lentement les ateliers on s'aperçoit qu'à peine un regard furtif se dirige sur vous, que pas une tête ne se retourne après votre passage, et lorsqu'on sait cependant l'intense curiosité qu'excite dans une maison centrale la présence d'un visiteur inconnu.

Ce qui m'a fortifié dans la pensée que cette sévérité de la discipline doit nécessairement exercer quelque influence sur les manières de celles qui sont chargées de l'appliquer, c'est que là où cette discipline se relâche, les physionomies se détendent et s'adoucissent aussi. Ainsi l'école est tenue depuis plus de vingt ans par la même sœur à laquelle un nombre incalculable de détenues ont passé par les mains et qui aurait eu assurément le temps de s'endurcir. Elle n'en a pas moins conservé les façons ouvertes et affectueuses d'une sœur qui dirigerait une école primaire. C'est elle en effet qui entre le plus directement en contact moral avec les détenues et dont l'oreille reçoit plus d'une confidence qu'une nature moins pure hésiterait à provoquer. « Pourquoi avez-vous demandé à aller à la Nouvelle-Calédonie? » demandait le directeur en ma présence et sur l'instigation de la sœur à une détenue de l'école, jolie créature, dont les grands yeux bruns éclairaient un visage pâle et fatigué. « C'était pour rejoindre mon amant, » répondit-elle sans hésitation ni embarras. « Et qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis? » Ici la jeune fille se troubla un peu et répondit avec des larmes dans les yeux : « C'est la sœur qui m'a conseillé de me bien conduire pour avoir un jour ma grâce et retourner auprès de ma mère. » — « C'est bien, ma fille, » dit la sœur d'un ton affectueux. Elle avait obtenu ce qu'elle voulait, le retrait d'une demande imprudente faite sous l'empire d'une domination dangereuse. Ajoutons comme détail caractéristique que cette jeune fille venait d'être condamnée à huit ans de travaux forcés pour complicité dans plusieurs attaques nocturnes.

L'école est le quartier le moins triste de la maison. Avec ses grandes fenêtres qui donnent toutes sur le dehors, ses pupitres en

bois noir, ses grandes cartes de géographie, l'aspect de ce quartier fait un instant oublier la prison. Toutes les détenues qui ont moins de trente-cinq ans y sont envoyées lorsque leur éducation n'est pas complète, et cette éducation est poussée assez loin en calcul, en histoire et en géographie. A celles qui ont quelques dispositions naturelles, on apprend en outre un peu de musique et de chant. Les airs dont on s'efforce de meubler leur mémoire sont presque toujours des cantiques pieux ou des hymnes d'église en latin, dont les paroles, si elles pouvaient les comprendre, offriraient parfois avec leur situation un constraste amer. C'est ainsi qu'en les entendant chanter en chœur, au son de l'orgue tenu par la sœur, ces paroles d'une invocation bien connue : *Vitæ dulcedo et spes nostra salve*, je ne pouvais m'empêcher de me demander ce qu'à beaucoup d'entre elles la vie avait jusque-là offert de douceur, et ce que l'avenir réservait d'espérance. L'espérance est là cependant, dans cette influence morale et religieuse que beaucoup d'entre elles finissent par subir, qui ouvre aux unes les portes d'un refuge situé près de Besançon, réconcilie les autres avec leur famille, et pour toutes réduit la récidive à un chiffre beaucoup moins élevé que pour les hommes; résultat d'autant plus remarquable qu'aux yeux de beaucoup de criminalistes la situation de la femme libérée est encore plus difficile que celle de l'homme, et que dans certains autres pays la proportion des récidives est au contraire moins favorable aux femmes. Assurément la supériorité des sœurs sur les gardiennes laïques entre pour beaucoup dans cette différence, et c'est un hommage que les représentans des contrées étrangères rendent volontiers à la France.

Sauf les heures passées à l'école, la vie des détenues se partage entre le réfectoire, où un repas frugal, mais suffisant, les réunit deux fois par jour, le préau où après chaque repas elles font une promenade d'un aspect triste et saisissant, en file silencieuse, à un mètre l'une de l'autre, les unes lisant, les autres les mains derrière le dos, et enfin l'atelier. J'ai eu l'occasion de définir ailleurs nos maisons centrales : des manufactures dont les ouvriers ne sont pas libres. Cette définition s'applique à la maison de Clermont avec plus de vérité qu'à aucune autre. Le travail y est si intense que la vente des produits compense et au delà pour l'entrepreneur la dépense d'entretien de la maison et des détenues, et qu'il paie en outre à l'état une somme de deux centimes par jour et par tête. L'industrie la plus générale est la cordonnerie, depuis la grossière cordonnerie clouée pour souliers d'enfans jusqu'à la cordonnerie cousue à la mécanique. D'autres industries sont cependant exercées dans la maison, entre autres la confection des corsets, dont quelques-uns d'une élé-

gance de bien mauvais aloi, et que j'aimerais mieux ne pas voir fabriquer dans cet asile de l'expiation. Le prix de ces travaux est assez rémunérateur. Une bonne ouvrière à la mécanique peut gagner 3 francs par jour; la valeur de la journée moyenne varie de 1 fr. 50 à 2 fr. Les femmes qui subissent une longue peine peuvent ainsi amasser ce qu'on appelle un *pécule de réserve* assez considérable. A l'expiration d'une détention qui avait duré trente-six ans, une détenue est sortie naguère avec près de 6,000 francs. Une partie de leur gain est mise cependant à leur disposition immédiate sous le nom de *pécule disponible*, et avec ce pécule elles achètent à la cantine quelques denrées, fruits, légumes, ragoût, qui leur servent à améliorer leur régime alimentaire. Parmi les denrées vendues à la cantine, il en est une dont quelques femmes font une grande consommation : c'est le savon, que l'entrepreneur n'est pas tenu de leur fournir. Pour celles de ces femmes, et parmi les Parisiennes il y en a un assez grand nombre, qui ont mené une existence un peu raffinée, la privation de ce qui n'est pas le luxe, mais le nécessaire de la propreté, constitue une véritable aggravation de pénalité, et il est triste de penser qu'elles sont obligées de prendre sur leur pauvre pécule pour se procurer ce nécessaire. Ajoutons, puisque nous sommes sur ce chapitre de la propreté, que le régime de la maison de Clermont est sur ce point très défectueux. Les bains complets n'y sont donnés que sur ordonnance du médecin vu l'exiguïté des locaux, et il est grand temps que l'installation des nouvelles salles de bains permette d'y faire passer toutes les femmes au moins une fois par mois.

L'aspect des ateliers est assez uniforme. Il y en a deux cependant qui méritent une visite spéciale. L'un contient ce qu'on pourrait appeler les non-valeurs de la maison, c'est-à-dire les femmes que leurs infirmités physiques, la faiblesse de leur intelligence, leur mauvaise volonté persistante rend incapables d'un travail lucratif. Ce sont toutes des récidivistes usées par le vice, ou exaspérées par la prison. Sur la physionomie de quelques-unes on sent l'orage prêt à éclater; la moindre parole, même bienveillante, amènerait un débordement d'injures et de violences. Il faut passer sans s'arrêter dans ce triste quartier où l'internement ne constitue que le commencement des rigueurs qu'on peut exercer contre une détenue rebelle. Le même bâtiment contient en effet un certain nombre de cellules où, sur l'ordre du directeur, les détenues peuvent être mises pendant un mois. Pour une plus longue durée de temps il faut l'approbation du préfet, mais il est infiniment rare que cette limite soit dépassée ou même atteinte. Au bout de quelques jours de cellule, une détenue qui a frappé une de ses compagnes ou (infraction

beaucoup plus rare) injurié la sœur demande sa grâce, qui lui est toujours accordée. Il y a cependant à la maison centrale de Clermont une femme qui, malgré le peu d'intérêt qu'elle mérite d'inspirer, est véritablement dans une situation digne de pitié. Cette femme, détenue il y a une dizaine d'années à la suite de je ne sais quelle condamnation dans la maison centrale de Vannes, a mis volontairement le feu à cette maison, qui a été consumée tout entière. Une détenue a même trouvé la mort dans l'incendie. Condamnée aux travaux forcés à perpétuité, elle fut transférée dans la maison centrale de Rennes. Là elle mit le feu une seconde fois et faillit périr elle-même étouffée dans sa cellule. On a dû chercher un endroit sûr pour la mettre et on a trouvé à Clermont, dans la portion de l'ancien château qui est encore debout, une sorte de cabanon en maçonnerie large de trois mètres, long de quatre ou cinq, où on l'a enfermée. Ce cabanon glacial en hiver, humide en été, ne reçoit la lumière que par une petite fenêtre située au niveau du plancher, et l'obscurité constante ne permet à cette femme, dont la vue est affaiblie, de se livrer à aucun travail. Je l'y ai vue pour la première fois il y a cinq ans lorsqu'elle commençait à subir cette peine cruelle; je l'y ai retrouvée naguère dans un état d'exaltation qui rend la conversation presque impossible avec elle. Elle sera prochainement transférée dans une prison départementale où l'on a préparé une cellule exprès pour la recevoir; il est grand temps qu'on trouve moyen de lui assurer des conditions d'existence qui ne mettent pas en péril la sécurité générale, mais qui n'exaspèrent pas le principe de folie contenu en germe dans son cerveau.

Le quartier de la maison le plus intéressant à visiter, et celu par lequel je voudrais finir, est à coup sûr le quartier de préservation et d'amendement. Ces quartiers sont d'institution récente ans nos maisons centrales, et leur nom seul indique que l'administration pénitentiaire renonce à préserver et amender le reste des détenues qui lui sont confiées. Dans ce quartier, nous allons retrouver presque toutes ces jeunes filles de seize à vingt et un ans dont la condition morale a fait l'objet de nos préoccupations. Ce n'est pas que, pour être admise au quartier d'amendement, aucune autre condition soit exigée des détenues que d'être sans antécédens judiciaires. Mais en fait, sur trente-six détenues que comptait à une date récente le quartier d'amendement, il y en avait vingt et une qui étaient âgées de moins de vingt et un ans. Sur ces trente-six détenues, vingt-quatre avaient été condamnées aux travaux forcés, et ce chiffre seul montre, ainsi que je l'ai dit, combien il est téméraire de conclure de la nature de la condamnation à la perversité véritable. Ce quartier donne en effet d'excellens résultats, et il est infiniment rare

qu'une détenue qui y a subi sa peine tombe en récidive. Les détenues de l'*amendement* sont rigoureusement séparées du reste de la population; elles ont dortoir, préau, réfectoire, salle de travail et d'école absolument distincts. Mais aucune amélioration n'est introduite dans leur régime par rapport à celui du reste de la maison. On maintient en effet le principe que le quartier d'amendement doit être demandé non pas comme un adoucissement à la peine, mais comme une récompense morale, et les détenues n'y sont admises qu'après un certain temps d'épreuve passé dans le quartier commun. L'aspect seul des physionomies justifie le choix qui a été fait par l'intelligent directeur. Ces jeunes filles ou ces jeunes femmes (il n'y en a que deux qui aient dépassé trente ans) ont presque toutes un visage triste et fatigué, mais sur lequel on ne lit ni la corruption ni l'hypocrisie. Elles semblent embarrassées quand on les regarde avec attention, comme à la pensée qu'on connaît le triste secret de leur vie. On se croirait plutôt dans un ouvroir que dans une prison, si leur silence, leur immobilité, leur regard baissé sur leur ouvrage ne montraient pas que la discipline pèse sur elles d'un joug aussi sévère. L'impression est à la fois moins pénible et plus triste. On se sent en présence de moins de dépravation, et de plus de souffrances.

En résumé, le régime des maisons centrales de femmes, tel que je viens de le décrire avec exactitude, ne présente point de ces rigueurs contre lesquelles l'humanité ait le droit de se révolter. Il est sévère sans doute; mais le châtiment en lui-même doit être sévère, et il ne faut pas oublier que celui-ci s'applique aux plus grandes criminelles. Je dois cependant convenir que ce régime inspire à l'avance une grande crainte aux détenues, et que dans le monde habituel du crime il n'a pas bonne réputation. J'ai vu à la prison de Saint-Lazare une femme tomber dans les convulsions d'une attaque de nerfs parce qu'après consultation du médecin son envoi à la centrale venait d'être décidé. Quelles sont donc les causes de cette terreur? Est-il vrai que ce soit la règle du silence absolu, et cette règle mérite-t-elle toutes les déclamations qu'on a écrites contre elle? Est-il vrai que ce soit « une torture sèche, un châtiment hypocrite allant au delà de la peine édictée par les magistrats et tuant pour toujours la raison de la femme condamnée à un nombre limité d'années de prison? » Ce sont là des exagérations dont la connaissance des faits suffit à faire justice. Ce silence imposé aux détenues est rigoureux sans doute; mais est-il absolu? Non. A l'atelier, le bruit incessant du marteau avec lequel on cloue les semelles et celui des machines à coudre couvre la voix des détenues lorsqu'elles échangent quelques mots à voix basse. Il en est de même au préau du claquement des sabots de bois sur le pave-

ment de brique, et quant au vaste dortoir commun, les détenues n'ont que trop de facilité pour causer de lit à lit, malgré la surveillance de la *prévote*, qui couche dans un lit plus élevé que les autres, et malgré les rondes incessantes des sœurs. Les sœurs le savent bien; aussi ce qu'elles signalent à la sévérité du directeur ce n'est pas un mot échangé, c'est *le bavardage*, c'est-à-dire la volonté d'entretenir une conversation habituelle, et il suffit d'avoir assisté à une audience du prétoire pour le savoir. Il ne faut donc pas se représenter les détenues comme soumises à cette torture physique et morale de ne pas desserrer les lèvres pendant un nombre illimité d'années; elles sont simplement privées de causer les unes avec les autres. Dans ces limites, l'obligation du silence n'est pas seulement légitime; elle est nécessaire, car c'est la seule manière d'introduire un peu de moralité dans l'emprisonnement en commun. Si les conversations et les confidences s'établissaient librement entre détenues, le proxénétisme et le vol feraient dans ce vaste troupeau de nombreuses recrues. L'ordre même y serait difficilement maintenu, et un petit fait en donnera la preuve. Il y a quelques années, l'impératrice, se trouvant à Compiègne, entendit parler de la sévérité du régime de Clermont, et, dans une impulsion plus charitable que réfléchie, demanda qu'il fût accordé aux détenues une journée de congé et de causerie. On se souvient encore de cette journée à Clermont. Au milieu de l'effervescence des conversations générales, le désordre allait croissant. Les détenues croyaient qu'une révolution avait éclaté à Paris. Vainement on s'efforçait de leur faire comprendre la gratitude qu'elles devaient à l'impératrice. Elles n'en voulaient rien croire, et elles terminèrent la journée en criant : Vive la république! et en jetant leurs gobelets d'étain à la tête des sœurs.

Si le silence n'est pas dans la maison centrale aussi absolu qu'on se l'imagine, quelle est donc la véritable rigueur du régime? C'est la monotonie. Pour ces femmes, dont les unes ont mené une vie de désordres et d'aventures, où les bons jours alternaient avec les mauvais, dont les autres sont des créatures impétueuses et de premier mouvement, cette existence réglée, uniforme, dont pas une minute ne leur appartient, dont pas un acte de leur propre initiative ne peut modifier un mouvement, finit par peser d'un poids très lourd. Lorsque des années et des années se sont écoulées pour elles dans le même atelier, dans le même dortoir, dans le même préau qui les ont vues chaque jour à la même heure, il est inévitable qu'il en résulte à la longue une certaine débilitation sinon de l'intelligence, du moins de la volonté. J'ai eu l'occasion de causer il y a quelques années avec une femme qui était détenue depuis trente-cinq ans pour avoir, me dit-elle, « tué son bon ami. » Elle était entrée jeune dans la maison, et insensiblement elle y était devenue vieille.

Les révolutions, la guerre, l'invasion avaient bouleversé la face du pays sans qu'elle eût peut-être changé de place dans son atelier. Sauf le désir de la liberté qui subsistait encore en elle, la vie morale semblait éteinte, et si elle n'avait pas eu une famille disposée à la recevoir, cette liberté eût été un don cruel. Quelques-unes, arrivées au terme d'une longue condamnation, voudraient en quelque sorte pouvoir refuser leur libération. « Où voulez-vous que j'aille? » disait naguère l'une d'elles, et quelques jours après on la voyait revenir, condamnée pour rupture de ban, et relativement heureuse de se retrouver dans la maison. A cet inconvénient il n'y aurait qu'un remède. Ce serait la création d'une ou deux maisons intermédiaires dont le régime serait moins rigoureux, où les détenues des maisons centrales seraient transférées après plusieurs années de bonne conduite et dont après un nouveau stage elles pourraient sortir par voie de libération provisoire. Cette perspective stimulerait leurs efforts et préviendrait cet affaissement de la volonté dont j'ai parlé. Il y a là une réforme qui, si nous voyons jamais des temps plus tranquilles, devra s'imposer aux méditations du législateur.

IV.

Toutes ces institutions dont j'ai parlé, et qui ont pour but de corriger en l'amendant l'enfance et la jeunesse, ont besoin d'être complétées par des institutions de patronage. C'est vainement que dans l'intérieur d'une maison d'éducation correctionnelle des efforts auront été faits pour transformer la nature d'un enfant, si à la sortie de cette maison il se trouve exposé sans défense à toutes les tentations de la vie. Cela est aussi vrai des jeunes adultes que des enfans mineurs de seize ans, et le patronage est aussi nécessaire à la porte de Poissy ou de Clermont qu'à celle de la Petite-Roquette ou de la maison de la rue de Vaugirard. Malheureusement il n'existe aucune société de patronage spéciale aux jeunes adultes, et ils ne peuvent trouver d'appui que dans les ressources générales du patronage en France, qui sont encore bien restreintes. La Société générale pour le patronage des libérés adultes, qui a été fondée il y a quelques années par un homme de bien, M. de Lamarque, compte, il est vrai, quelques jeunes gens originaires de Paris parmi ses protégés; mais elle ne les recrute pas à Poissy plutôt qu'ailleurs. Aucune société de ce genre n'existe pour les femmes, et les jeunes filles qui sortent du quartier d'amendement de Clermont n'ont pas à compter sur une autre assistance que les efforts individuels des sœurs ou du directeur. Celles qui sortent du quartier commun des condamnées de Saint-Lazare peuvent invoquer l'assistance de la

Société fondée il y a quelques années par M[lle] de Grandpré, qui a patronné ainsi quelques-unes de ces jeunes filles. Mais c'est là une organisation rudimentaire qui demeure bien loin de celles de quelques pays voisins, de l'Angleterre entre autres, et dont l'insuffisance entre pour autant que les imperfections de notre régime pénitentiaire dans le grand nombre des récidives.

Pour les enfans mineurs de seize ans condamnés dans le département de la Seine la situation n'est pas aussi affligeante. La législation qui règle leur condition n'est pas non plus tout à fait la même. Le libéré adulte qui n'est pas soumis à la surveillance échappe absolument à l'autorité de l'administration. Il n'en est pas de même, en théorie du moins, du jeune détenu. L'article 19 de la loi de 1850 place en effet les jeunes détenus pendant trois années au moins à dater de leur libération sous le patronage de l'Assistance publique. Il y a là une disposition qui paraît bien formelle. Quel a été cependant dans la pratique le résultat de cette disposition? Absolument nul. La loi de 1850 ajoutait en effet qu'un règlement d'administration publique déterminerait les formes et les conditions de ce patronage; mais sur les huit projets de règlement différens qui ont été soumis au conseil d'état, aucun n'a pu aboutir. Ce droit de patronage accordé à l'Assistance publique, qui au reste ne serait pas ailleurs qu'à Paris en état de l'exercer, n'a même pas pu servir à l'administration pénitentiaire pour se dispenser de remettre les enfans libérés à des parens indignes qui voulaient en faire un objet de spéculation. Il y a là dans nos codes une lacune qu'il importe de combler, et il est de toute nécessité qu'une disposition spéciale permette aux tribunaux d'étendre à l'exercice de la puissance paternelle les cas d'exclusion et de déchéance qui s'appliquent à la tutelle ordinaire, entre autres l'inconduite notoire. Mais jusqu'à ce que cette réforme réclamée depuis longtemps soit introduite dans notre législation, d'une part le silence du législateur, d'autre part l'absence et, pour dire vrai, l'impossibilité de toute organisation effective du patronage de l'Assistance publique ne permettent pas de compter pour la protection des enfans sur l'assistance de l'état, sous quelque forme qu'elle se produise.

Si l'article 19 de la loi de 1850 est demeuré à l'état de lettre morte, il n'en est pas de même de l'article 9 qui a posé le principe de la libération provisoire appliquée aux jeunes détenus. C'était là dans notre législation une heureuse innovation dont la pratique n'a pas tardé à faire saisir les avantages. Peut-être même peut-on regretter que la libération provisoire ne soit pas dans l'éducation des jeunes détenus, garçons et filles surtout, d'un usage plus général, et que souvent on les retienne encore dans l'intérieur de la maison

alors qu'il y aurait tout avantage à mettre à l'épreuve au dehors leurs bonnes dispositions. Fort heureusement ce sont les jeunes détenus du département de la Seine qui sont le plus fréquemment appelés à user du bénéfice de cette loi, grâce à l'existence d'une société qui, par l'ancienneté de sa fondation et l'importance des résultats obtenus, mérite d'être mise en parallèle avec Mettray. Cette société a été fondée en 1833, sous l'impulsion de M. Charles Lucas, à une époque où la proportion des récidivistes parmi les jeunes détenus du département de la Seine était de 75 pour 100. Elle a eu la bonne fortune d'être présidée de bonne heure par un homme éminent, M. Bérenger, qui a légué à son fils la tradition de son dévoûment à la cause de la réforme pénitentiaire. La période la plus active de la Société a été celle où les jeunes détenus subissaient à la Petite-Roquette l'emprisonnement cellulaire et où la Société intervenait au bout de dix-huit mois ou de deux ans pour tempérer, en obtenant la mise en liberté provisoire des enfans, ce que cette détention prolongée pouvait avoir de trop rigoureux. Aussi peu s'en est-il fallu que la Société, qui avait eu le malheur de perdre son président, ne prononçât elle-même sa propre dissolution sous l'impression du découragement que lui causa la dislocation de la maison de la Petite-Roquette amenée par les circonstances que j'ai racontées. Le moyen de patronner à l'avenir les petits Parisiens qu'on lui enlevait pour en faire des agriculteurs! Mais sous l'impulsion énergique et dévouée du secrétaire général actuel, M. Bournat, la Société changea son mode d'opération. Au lieu de patronner les enfans après l'expiration d'une partie plus ou moins longue de leur peine, elle a entrepris de les patronner avant même que cette peine ne soit commencée. Dans ce dessein, les membres de la Société visitent les enfans à la Petite-Roquette pendant la durée de leur détention préventive, et si quelques-uns de ces enfans leur paraissent dignes d'intérêt, ils obtiennent de l'administration pénitentiaire leur mise en liberté provisoire, presque aussitôt après que la sentence a été rendue. Ils placent alors ces enfans en apprentissage chez des patrons de leur choix. Si le placement ne réussit pas, si l'enfant se montre insubordonné, la Société sollicite sa réintégration provisoire ou définitive. Elle est même devenue en quelque sorte l'auxiliaire du parquet dans une œuvre délicate, celle de prendre la défense des enfans contre leurs propres parens. Lorsque le parquet se trouve en présence d'un enfant qui n'a commis qu'une infraction légère, mais sur la nature duquel on doit redouter la mauvaise influence d'une famille pervertie, le ministère public demande à l'audience et le tribunal prononce un envoi en correction prolongé, avec la promesse préalable qu'aussitôt la sentence intervenue, la Société s'occupera de son placement. Les enfans que la

Société patronne sont pourvus par elle d'un trousseau qui reste au siège de la Société, rue de Mézières, 9, et munis d'un livret d'apprenti. Tous les dimanches matins ces enfans viennent apporter leur livret, et les notes de leur patron. On leur fournit les effets de rechange dont ils ont besoin, et on leur fait quelques heures de classe. Le reste de la journée se passe en jeux. Il est curieux d'étudier pendant la classe ou pendant l'instruction familière qu'on leur adresse la figure de tous ces *gavroches* repentis. On y retrouve tous les types d'enfant, depuis le grand garçon de quinze ans, épais et inintelligent, qui sait à peine lire, jusqu'à l'enfant aux grands yeux noirs éclairant un visage pâle qui, revêtu d'un costume de velours, ferait dans un salon le légitime orgueil d'une mère. Quelques-uns ont l'air posé et réfléchi : ce sont déjà de petits hommes auxquels a profité la rude expérience de la vie; d'autres ont conservé leur air et leur accent gouailleur, et il ne faudrait pas les induire en tentation de vous dire quelque impertinence. Mais des résultats que produit ce système du patronage fortifié par la menace de la réintégration, on pourra juger par les chiffres suivans : sur deux cent trente-cinq enfans patronnés pendant l'année 1878, cent soixante-sept ont mené une conduite très bonne, bonne ou assez bonne, vingt-sept une conduite médiocre ou mauvaise; vingt-sept seulement ont dû être réintégrés; les autres ont renoncé au patronage ou sont morts. Si on compare ces chiffres à la proportion de la récidive parmi les jeunes détenus du département de la Seine avant la fondation de la Société, on voit quel est le progrès obtenu, et je suis heureux que la dernière œuvre dont j'aie à parler permette ainsi de mesurer le bien que peut réaliser le dévoûment persévérant de quelques hommes de cœur (1).

V.

Arrivé au terme de cette longue série d'études, je crois pouvoir dire que je n'ai laissé de côté aucune des misères physiques et morales auxquelles sont exposées sur le pavé de Paris l'enfance et la jeunesse. Le reproche que j'ai à me faire est plutôt d'avoir dépassé le cadre du tableau que je m'étais proposé de tracer et d'avoir soulevé plus souvent qu'il n'était nécessaire le voile qui dérobe à nos yeux distraits le spectacle de certaines souffrances et de certaines ignominies. Je ne crois pas qu'il soit possible à quiconque soulèvera comme moi ce voile d'échapper à la tristesse de réflexions peu riantes sur la destinée humaine. Oui, quoi qu'on en

(1) Une société a été récemment fondée sous le patronage de M. Félix Voisin, ancien préfet de police, pour favoriser l'engagement des jeunes détenus dans l'armée. L'idée est bonne; mais la fondation de la société est trop récente pour qu'on puisse déjà juger des résultats obtenus.

puisse prétendre, les conditions de la vie, qui sont rudes pour tout le monde, se montrent pour quelques-uns d'une effroyable dureté. Qu'on l'appelle combat pour l'existence, avec Darwin, ou loi d'airain, avec Lasalle, il est trop certain qu'une fatalité apparente condamne un nombre plus ou moins grand de nos semblables à succomber dans une lutte inégale contre les souffrances et la misère. Cette loi est vieille comme le monde, et bien avant que le naturaliste anglais ou le socialiste allemand en eussent cherché la formule scientifique, un poète ancien se plaignait des rigueurs de cette force cachée qui semble fouler aux pieds, en se jouant, les choses et les hommes.

Usque adeo res humanas vis abdita quædam
Proculcare, ac ludibrio sibi habere videtur.

La brutalité de cette force a régné presque sans partage sur la terre depuis les temps qui ont précédé l'histoire jusqu'à ceux où le christianisme a pris naissance. Ce n'est qu'à partir du jour où cette sublime parole : « Aimez-vous les uns les autres » a retenti dans le monde qu'un commencement de résistance a été entrepris au nom de la charité chrétienne contre les conséquences fatales de ce combat sans merci. Combien cette parole a été lente à faire son chemin dans le monde même chrétien, combien son action a été faible sur les peuples qui l'avaient écoutée les premiers, l'histoire de notre pays si pleine de sang et de larmes est là pour nous le rappeler! Peu à peu cependant les préceptes de la charité ont exercé leur influence sur nos mœurs et ils ont fini par pénétrer aussi dans nos lois. Mais, pour opérer ce dernier progrès, il a fallu la marche du temps, le développement des lumières, et même, on doit le reconnaître, l'avénement de la démocratie. Ce n'est guère en effet avant le commencement du siècle que la charité publique a été assez fortement organisée pour remplir son rôle à côté de la charité privée et que la société civile a joint ses efforts à ceux de l'église pour conjurer quelques-unes des souffrances au prix desquelles la loi d'airain fait payer les victoires de la civilisation. Mais il ne faut pas se dissimuler que ces efforts réunis sont encore bien insuffisans, lorsqu'on les compare aux maux sans nombre qu'il s'agirait de soulager. La charité publique est toujours rude, inégale, insuffisante, et c'est assez d'avoir étudié quelques-uns des besoins auxquels elle prétend satisfaire pour mesurer l'étendue de ses acunes. Quant à la charité privée, c'est une vertu dont, sauf pour quelques âmes d'élite, la pratique consiste à donner une partie de son superflu à ceux qui manquent du nécessaire, et il ne faut pas s'étonner que la reconnaissance de ceux qui la reçoivent soit proportionnée à l'étendue du sacrifice de ceux qui la font. C'est donc se

payer de mots que de représenter l'exercice de la charité comme un remède suffisant aux souffrances qu'engendre l'inégalité des conditions, de même que c'est se bercer de chimères que de compter pour faire disparaître cette inégalité sur le triomphe des utopies socialistes. Il est vrai qu'à la différence de ces utopies dont les prétentions les plus hautes ne disposent que de la terre, la foi, qui est le principe de la charité, promet à ceux dont les souffrances n'ont pu être soulagées une réparation ultérieure dans un monde d'équitable félicité, promesse également consolante pour ceux qui souffrent comme pour ceux qui voient souffrir et qui résout peut-être d'une façon suffisante le problème de l'inégalité des conditions. Mais il est un autre problème bien autrement redoutable que cette promesse ne résout pas : c'est celui de l'inégalité des tentations. Pour mesurer toute l'anxiété de ce problème, il faut avoir fouillé ces bas fonds des grandes villes dont les tristes habitans, comme une tribu réprouvée, naissent, vivent, s'accouplent, souffrent et meurent dans une sorte de nuit morale, et de générations en générations sont voués presque fatalement au vice et au crime. Pour ceux-là, où est la réparation? où est l'espérance? A moins cependant que le sentiment d'indulgence sans bornes qu'on éprouve pour ces misérables ne fasse adresser en leur faveur un suprême appel à une justice dont les voies ne seraient pas nos voies, et qui, suivant des lois à nous inconnues, corrigerait les injustices de la justice des hommes. Ainsi plus on s'efforce de sonder les abîmes mystérieux de la destinée humaine, plus on est réduit à lever les yeux vers les régions d'où descend le seul rayon qui dissipe un peu leur obscurité. Nulle part le contraste entre ces ténèbres et cette clarté n'a été plus admirablement rendu que dans le tableau où Raphaël a peint la scène de la Transfiguration. Tandis que sur le sommet du Thabor la figure du Christ et celle des deux prophètes sont baignées dans une lumière éclatante, la nuit règne au pied de la montagne, et dans cette nuit où s'agitent toutes les tristesses humaines, les disciples pleurent l'absence du maître, les malades soupirent après son retour et, suprême image de la douleur, une mère assiste avec désespoir aux dernières convulsions de son enfant. Pour se sentir rassurés, ils n'auraient cependant qu'à tourner leurs regards vers la lumière surnaturelle qui brille au sommet de la montagne et dont le reflet léger éclaire seul la plaine sombre et désolée. Si lointaine et parfois vacillante que cette lumière paraisse à nos yeux, ne demeure-t-elle pas le guide le plus sûr qui ait jusqu'à présent conduit l'humanité, et si ce reflet n'était qu'un mirage trompeur, quelle autre espérance saurait répondre aux souffrances des corps, aux misères des âmes et aux inquiétudes de la pensée?

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LA

MORALITÉ DANS L'ART

Voilà plus de deux mille ans qu'on se demande si l'art doit être moral, et de quelle façon il doit et peut l'être. On discutait déjà sur ce point autour de Périclès et d'Aspasie. Socrate en plus d'une rencontre se plaisait à tourmenter là-dessus les sophistes. Aujourd'hui encore, quand dans un salon l'entretien tombe sur ce sujet à propos d'un roman ou d'un drame nouveau, on entend exprimer des opinions dont la diversité est parfois réjouissante. Chacun décide selon ses goûts, les habitudes de sa vie, même selon le sexe et l'âge. En général, ceux qui vont souvent au théâtre ne trouvent rien immoral, ceux qui y vont rarement se montrent plus difficiles, étant moins aguerris. Les jeunes gens jugent moral tout ce qui les amuse; les vieillards condamnent ce qui choque l'idéal de leur jeunesse. Quant aux femmes, elles ont une manière qui leur appartient de résoudre le problème : les plus jeunes sont d'avis qu'une œuvre est bonne quand elle est en vogue auprès du beau monde; celles qui sont d'un âge incertain sont moins accommodantes et plus sensibles sur la morale; les plus respectables par les années lisent, en toute sécurité de conscience, des livres d'une moralité fort douteuse, s'ils renferment çà et là de bonnes maximes. Quelquefois on juge selon sa profession; un magistrat réprouvera une œuvre, si elle offense ou effleure une loi; un professeur, si elle est contraire à certaines règles de goût; un philosophe remontera à ce qu'il appelle la source du beau; et si dans la compagnie se trouve un artiste, il affectera peut-être d'ouvrir des yeux étonnés, il ne sait ce qu'on peut vouloir dire et conclura lestement que l'art n'a rien à démêler avec la morale. Tous ces propos finissent bientôt par un prudent

silence gardé d'un commun accord, parce que tout le monde sent qu'on ne parle pas la même langue. Qu'est-ce donc que la moralité d'une œuvre d'imagination? est-elle nécessaire? à quoi est-elle reconnaissable? ne pourrait-on pas traiter cette question avec simplicité, sans discussion savante, sans recourir à des principes abstrus? Si en pareille matière il est utile de s'élever quelquefois à la métaphysique, il peut être agréable aussi de ne pas monter si haut.

Il faut écarter d'abord tout ce qui encombre inutilement la discussion. Pourquoi parler des œuvres manifestement immorales? Il est clair qu'on peut abuser de l'art comme de toutes choses, et faire par exemple avec perfection des peintures cyniques, comme a fait le Carrache; ce sont là des méfaits, des délits communs, des outrages à la pudeur, qui relèvent moins de la critique que de la police. Il est évident aussi que les œuvres d'imagination peuvent être considérées comme morales ou immorales selon les circonstances, le temps, le lieu, ou selon le sexe, l'âge des personnes. La Vénus de Médicis, qui est à sa place dans un musée, ne le serait pas dans une maison d'éducation; la *Phèdre* de Racine ne doit pas entrer dans un couvent; tel livre ne convient pas à une femme, tel autre peut être lu trop tôt par un jeune homme. Il y a donc bien des convenances à observer qui ne sont pas seulement des bienséances, mais de prudentes réserves, que nous négligeons ici pour n'envisager l'art que dans sa véritable et virile liberté.

I.

On ferait bien de consulter tout d'abord l'histoire, car le conflit entre l'art et la morale a de tout temps existé sous des formes diverses. L'art doit-il se mettre au service de la morale? L'histoire répond qu'il ne le pourrait pas, quand même il consentirait à renoncer à sa juste indépendance. La morale religieuse ou philosophique est, de sa nature, si jalouse de son droit, si exclusive, si dominatrice, si amie de la discipline, que bientôt elle aurait enchaîné son esclave ou l'aurait même anéanti. Dans l'antique Égypte, elle l'a enfermé durant des siècles en des formes immuables. D'autres doctrines vont plus loin et refusent à l'art même le droit d'exister. La morale de Mahomet le repousse, ne tolérant ni tableaux, ni statues. Des sectes fanatiques chrétiennes ont voulu l'exterminer, en Orient les iconoclastes, en Occident les vaudois, les albigeois, les hussites et même les protestans du XVI[e] siècle. Voilà des doctrines avec lesquelles l'art ne pourrait pas entrer en composition, auxquelles il ne pourrait pas même offrir son obéissance. La morale philosophique, quoique moins ardente, ne laisse pas de le maltraiter. Héraclite disait qu'Homère devait être chassé

des écoles avec des soufflets. Platon, plus poliment, se contentait de le reconduire jusqu'à la porte de sa république; le stoïcien Sénèque protestait contre l'art, parce qu'il est le serviteur du luxe; la doctrine même d'Épicure, qui aurait dû, ce semble, lui pardonner les plaisirs qu'il procure, n'était pas plus clémente et proscrivait la poésie comme contraire à la sagesse. Ainsi la morale et l'art, bien qu'ils soient loin d'être incompatibles, comme nous le verrons, ont souvent vécu en ennemis. Platon le déclare formellement : « Elle est vieille, dit-il, l'antipathie entre les poètes et les philosophes. »

Si l'art était dans la dépendance de la morale, même les doctrines qui ne lui sont pas absolument hostiles, qui se sont fait souvent un honneur de l'encourager, tendraient à réduire outre mesure sa part. Certains arts seraient supprimés, par exemple la danse, dont la sévérité chrétienne ne pourrait pas s'accommoder. La musique serait condamnée à des modes déterminés, comme à Lacédémone, et chez nous ne servirait qu'aux chants sacrés. La peinture serait réduite aux scènes religieuses; encore pourrait-elle être accusée de n'avoir pas assez de vertu théologique, comme il arriva à Raphaël pour n'avoir peint que des vierges trop humainement adorables. La sculpture ne serait que l'art de cacher la beauté sous des voiles. En littérature, le théâtre serait condamné, la tragédie, parce qu'elle excite les passions; la comédie, parce que le rire est mauvais; la satire, pour être médisante; la plupart des genres de poésie seraient réprouvés, parce qu'ils sont ou frivoles ou galans; l'innocente, la modeste idylle elle-même ne pourrait plus « cueillir en un champ voisin ses plus beaux ornemens » sans encourir le reproche de coquetterie; quant aux romans, on oserait à peine les nommer. Que reste-t-il? Les chants en l'honneur des dieux et des héros, comme le voulait Platon, ou les poésies pieuses, comme le demandait Bossuet, dont le scrupule sur ce point allait jusqu'à reprocher durement à Santeuil d'avoir célébré, et cela en latin, la moins dangereuse de toutes les divinités païennes, Pomone. Où en serait l'art s'il avait été sous la puissance et la prise des philosophes et des docteurs? Il est heureux que par sa nature ailée il ait échappé à leur main.

Du moins ces grands esprits, les Platon, les Bossuet et les philosophes sévères, imposaient des limites à l'art au nom d'une haute perfection; mais que deviendrait-il s'il devait se soumettre, comme on l'entend trop souvent désirer, à cette morale vulgaire, honnêtement plate, qui voudrait le réduire à n'être que l'interprète d'une sagesse préceptorale, qui exige que ses œuvres soient arrangées pour mettre en lumière une moralité bien connue; exigence qui rabaisse à la fois l'art et la morale par de fastidieuses redites et qui produit tant de livres dont la prétention est d'être innocens et

qui le sont en effet, plus même que ne le pensent leurs auteurs.

On a cru trop souvent dans tous les temps que, pour gagner les cœurs à la vertu, il suffit de raconter une histoire plus ou moins agréable assaisonnée de réflexions morales. De belles œuvres d'imagination qui se contentent d'éveiller en nous de nobles ou d'aimables sentimens sont suspectes encore aujourd'hui à des personnes d'un goût timoré, dont le scrupule voudrait que la fable fût toujours escortée de la morale et sous les yeux de ce sûr moniteur. C'est là une grave et naïve erreur. Cette morale trop évidente ou tristement grondeuse, ou doucement complaisante, ne touche pas les âmes, parce qu'elle est inutile, ennuyeuse et fausse: inutile, car les enfans et les hommes connaissent les principes les plus usuels de la morale; ennuyeuse, parce que chacun aime à faire lui-même ses réflexions et ressemble en cela à Louis XIV, qui voulait bien, disait-il, prendre sa part d'un sermon, mais ne voulait pas qu'on la lui fît; elle est fausse enfin, parce que la vie n'est pas arrangée comme un conte de Berquin. Pendant que vous prouvez dans quelque roman bien moral que tout est pour le mieux en ce monde, que les bons sont récompensés et les mauvais punis, le méchant s'amuse de votre candeur philosophique et la vertu malheureuse se plaint de votre cruel optimisme. C'est que la vie est plus compliquée et plus instructive que vos romans, que le bien et le mal y sont mêlés, que la plus modeste existence contient une moralité plus profonde que ces contes vertueux, c'est que la vie nous apprend à nous contenter souvent de la vertu pour elle-même, à compter sur nous-mêmes et sur Dieu.

Nous ne parlerions pas de cette façon vulgaire de juger l'art, si elle n'avait pas pénétré de tout temps même dans la haute critique. Qu'on se rappelle seulement les interminables discussions sur la moralité d'Homère, le naïf poète qui, en chantant, ne se doutait pas du problème. Dans l'antiquité, chaque école de philosophie voulut le mettre au nombre de ses sectateurs anticipés; l'un en faisait un épicurien, l'autre un stoïcien, et tous, il n'est pas besoin de le dire, trouvaient des textes à l'appui de leurs visions systématiques. Au XVIIe siècle, où l'on cherchait partout des sujets d'édification, on exigeait que l'art présentât, sous une forme ou une autre, une instruction morale. On crut même souvent qu'il n'était fait que pour cela. C'est alors qu'à propos d'Homère parut un grand traité sur les règles de l'épopée où fut démontré qu'un poème épique doit être comme une allégorie transparente. Selon le père Le Bossu, le poète doit choisir une idée morale qu'il se propose de développer, ajuster à ce précieux texte une action héroïque et introduire des personnages connus capables de donner la vie et le mouvement à cette immense moralité. En un mot, l'auteur considère *l'Iliade*

comme une vaste parabole en vingt-quatre chants, d'où sortait cette leçon que la discorde est fatale aux rois; singulière poétique et plus singulière morale! Car, si Homère a voulu prouver que la discorde est fatale aux rois, pourquoi la punition tombe-t-elle sur le peuple grec qui n'en peut mais? Pourquoi fait-elle le malheur des Troyens encore plus que des Grecs? En quoi le noble Hector qui défend sa patrie a-t-il participé à la faute d'Achille et d'Agamemnon? Cette morale ressemble trop vraiment à celle de ce précepteur qui, pour punir les fautes de son royal élève, faisait donner le fouet aux innocens compagnons du prince coupable. Cette étrange théorie sur le poème épique ne parut pas extravagante au XVIIe siècle, parce qu'elle répondait, fort mal il est vrai, à ce besoin de morale qu'on voulait satisfaire partout. Presque tout le siècle pensait à peu près comme Mme de Sévigné disant un jour avec sa vivacité familière : « Il faut toujours avoir cette morale dans les mains, comme le vinaigre au nez de peur de s'évanouir. » On doit se hâter de dire ici que les grands poètes du temps, Corneille, Racine, Molière, n'ont jamais pensé qu'à la perfection de leur art, sans se préoccuper de donner des leçons, que leurs admirateurs n'en exigeaient pas non plus; mais autour d'eux une certaine critique, ou religieusement sévère, ou vulgairement méticuleuse, était fort portée à regarder le public comme une sorte de Télémaque qui devait être toujours gouverné par un Mentor.

Au XVIIIe siècle, on eut encore plus peut-être la manie de prêcher dans les œuvres d'imagination, quoique en sens inverse. Les tragédies furent souvent des thèses, les comédies des sentences en cinq actes. La sculpture même et la peinture donnèrent des leçons; il y eut des maximes en marbre et des tableaux prédicans. La critique, quoique fort libre, se mit à l'unisson. Diderot, du reste si bon juge, s'extasiait souvent devant cette morale à la fois muette et parlante. Quand il vit le tableau de Greuze représentant une heureuse mère entourée, assiégée, escaladée par la foule de ses beaux petits enfans, il s'écria : « Comme cela prêche la population! » Voilà un sermon qui serait peut-être aujourd'hui à sa place dans la bouche d'un économiste, mais qu'on ne s'attend pas à rencontrer sous un pinceau. Cette prêcherie continuelle dans la littérature et dans les arts finit par exaspérer contre la morale et les moralistes, témoin cette boutade cavalière et irrévérente du prince de Ligne : « Les moralistes sont cette classe entre la nourrice et la bonne, qu'on appelle gardes d'enfans; elles sont souvent aussi bêtes que celui qu'elles tiennent par les lisières. » On aime à penser que le mot ne tombe pas sur tous les moralistes.

Cette manière de comprendre l'art et d'en user n'est pas répréhensible sans doute, et peut même à l'occasion produire d'assez

bons effets, comme le prouve le poétique et original roman de Fénelon, mais le plus souvent elle est puérile. Elle rappelle trop le système de ces pères, de ces mères, de ces précepteurs qui s'imaginent que, dans l'éducation, les gronderies seules sont efficaces, qu'on ne forme, qu'on ne pétrit une jeune âme qu'avec des sentences. Dans cette sorte d'éducation ou plutôt de régime, si les maximes en nature ne sont pas facilement avalées, on pense devoir recourir à une tromperie salutaire, on délaiera le remède dans un conte pour le faire passer sans que le patient s'en doute, on imitera ce médecin de l'antiquité qui, ne pouvant faire prendre à une femme une plante amère, s'avisa d'en nourrir une chèvre, dont le lait, dès lors imprégné de la vertu médicinale, rendit, dit-on, la santé à la malade abusée. On prend ainsi mille moyens insidieux et sournois pour infuser les préceptes de l'honnêteté. Ne dirait-on pas que l'honnêteté est une chose affreuse et dégoûtante, qu'il faut sans cesse édulcorer et sophistiquer pour la faire admettre? A supposer que cette éducation soit bonne, est-elle la seule? N'arrive-t-il pas que des enfans profitent davantage à vivre avec un honnête homme qui vit noblement, n'exprime que de justes sentimens, qui par ses discours, ses exemples répand autour de lui une influence bienfaisante, sans avoir jamais recours au langage des moralités? On peut dire que dans les sociétés l'art ressemble à cet honnête homme. S'il est ce qu'il doit être, s'il est grand et pur, s'il est délicat, il instruit, il épure par sa délicatesse même, il enseigne en se montrant.

La morale d'une œuvre d'imagination peut être excellente, alors que l'effet qu'elle produit est moralement déplorable. Supposez qu'un romancier se propose de mettre en lumière le vice ignoble de l'ivrognerie, que, pour nous faire horreur, il nous en montre, dans leur affreuse réalité, les hontes et les misères, qu'il traîne avec son vil héros notre imagination à travers tous les ruisseaux pour mieux la noircir, qu'après nous avoir fait assister dans le dernier détail à tous ses malaises quotidiens, sans rien oublier, il lui fasse expier sa passion par un mal terrible, que pour rendre la morale plus éloquente encore, il place dans la bouche même du malheureux sa propre condamnation et lui fasse vomir, entre autre chose, des imprécations contre lui-même, la morale du livre sera saisissante, complète et ne laissera, je pense, plus rien à désirer; et pourtant qui ne trouverait le roman moralement détestable? Pourquoi? Parce que l'auteur, tout en nous donnant de bons conseils, a plongé et retenu notre esprit dans l'abjection. Voyez aussi, à l'autre extrémité de la littérature d'imagination, ces romans vertueux composés souvent par des mains plus pieuses qu'habiles, qui

tiennent à nous mettre en garde contre les dangers de l'amour. Irréprochable est l'intention non moins que les préceptes; mais, dans son zèle honnête, l'auteur nous enseigne ce qu'il condamne; en signalant le danger, il le crée, il sollicite l'imagination à pénétrer tous ces voiles qui se croient discrets, et toute cette gaze morale dont il abuse est précisément ce qui fait que nous ne perdons rien de ce qu'elle dérobe. A force de vouloir être moral, le livre ne l'est plus. C'est que l'auteur, qui croit n'ignorer aucun danger de l'amour, en ignore un, le plus grand peut-être, qui est pour une jeune âme d'entendre parler de l'amour avec vulgarité et platitude. Dans les romans, tous les bons préceptes du monde ne valent pas moralement une seule page noble, un seul sentiment délicat. Il n'y a d'immoral dans la fiction que ce qui est laid, ce qui est bas, ce qui est faux, ce qui est indiscret, ce qui est commun, en un mot, comme disaient les Grecs, ce qui offense les Grâces et les Muses.

Enfin il y a une raison pour laquelle il ne faut pas mêler la morale à l'art, une raison qui seule dispense de toutes les autres, c'est que cela nous ennuie. Volontiers, quand je veux lire de la morale, je m'adresse aux moralistes, quand je veux me récréer par une fiction, je recours aux poètes. Comme la morale et l'art sont l'une et l'autre de belles et bonnes choses, on a pensé, bien à tort, qu'en les mêlant on rendrait le plaisir plus intense et plus salutaire. Un pareil principe est une hérésie en littérature aussi bien qu'en cuisine. Si vous voulez vous divertir, vous ne tenez pas à vous instruire; si vous voulez vous promener, il vous répugne d'être conduit. Les hommes ressemblent en cela aux enfans. Ordonnez-leur de jouer, ils ne joueront plus. La fantaisie a du charme parce qu'elle est la fantaisie et qu'elle est libre. Le plaisir périt au moment où commence la leçon. Il est plus facile de constater le fait que de l'expliquer. Nous recherchions un jour à quoi tient cette disposition d'esprit, sans en trouver la cause véritable, quand nous avons été mis sur la voie par un jeune philosophe de dix ans, qui résolvait ingénument ce problème d'esthétique en disant devant nous à sa mère : « Oh ! je t'en prie, pour ma fête ne me donne pas un cadeau *utile*. » Il y a quelques années, il s'était formé une société composée de personnes fort distinguées, se proposant de fonder sur la rive gauche de la Seine un théâtre sous le nom effrayant de Théâtre moral. Personne ne l'eût fréquenté, pas même les plus honnêtes gens, pas même les fondateurs. Vous pouvez demander aux honnêtes gens tout ce que vous voudrez, leur temps, leur argent, leur vie peut-être, mais ce que vous n'obtiendrez jamais d'eux, c'est qu'ils s'ennuient pour leur plaisir.

Pour ne considérer que les grandes œuvres d'imagination, bien

loin que la morale formelle y soit nécessaire et qu'elle les soutienne, on ose dire que le plus souvent elle les compromet, car elle en est la partie périssable. La morale, en effet, dont le fond sans doute est immuable, est néanmoins diversement comprise selon les temps, et ses plus éclatantes leçons, qui paraissent d'abord salutaires, peuvent se changer avec les siècles en dangereuses erreurs. S'il faut en donner un exemple, qu'on se rappelle les chefs-d'œuvre de la tragédie grecque, l'*OEdipe Roi* de Sophocle ou bien la trilogie d'Eschyle. Quel grand spectacle religieux et moral pour les Grecs que l'histoire de ce roi devenu, malgré lui, par la volonté des dieux, par l'ordre d'une inévitable fatalité, le meurtrier de son père, l'époux de sa mère, le frère de ses fils! Ne devait-on pas éprouver aussi dans Athènes une sainte terreur en voyant l'histoire de la famille des Atrides où, par une succession de crimes inévitables, le chef est assassiné par sa femme, la mère par son fils, entraînés l'un et l'autre par une puissance invincible et divine? Combien ce spectacle serait aujourd'hui odieux, révoltant, immoral, si on mettait sur une de nos scènes un OEdipe ou un Oreste en habit noir, poussés au crime par une force involontaire! Spectacle qui ne pourrait plaire qu'aux partisans du plus grossier fatalisme. Heureusement pour la gloire de ces tragédies, quand nous les lisons ou que nous les voyons sur le théâtre, la leçon morale qu'elles renferment n'est pas aperçue, elle est perdue pour nous et comme engloutie dans l'immensité de notre pitié pour ces royales infortunes, elle disparaît dans l'éclat de l'art et de la poésie; en un mot, nous ne supportons cette morale qu'en n'y pensant pas.

Nous ne prétendons pas exclure des œuvres d'imagination les idées morales, ce qui serait aussi impossible que peu sensé, car la morale, qu'on la considère soit comme le fondement des sociétés, soit comme l'expression de la conscience, la règle de la conduite, l'origine des vertus, l'objet de nos scrupules, occupe trop de place dans la vie humaine pour qu'un peintre de la vie puisse s'en désintéresser. Elle paraîtra donc souvent dans les œuvres de l'art, elle y éclatera peut-être çà et là en sentences, ou bien elle en sera souvent l'invisible inspiratrice. D'ailleurs le poète lui-même, par cela qu'il ne peut comme homme ne pas avoir d'opinion sur la morale, laissera échapper ses sentimens à son insu. Il y sera d'autant plus entraîné que la beauté morale est de toutes la plus touchante et la plus capable d'enlever les cœurs. Mais ce dont le poète doit se garder, c'est de prêcher, de donner des leçons, soit en exprimant ses propres opinions, soit en ordonnant son œuvre de manière à morigéner. Ce n'est point là son métier, cela est contraire à l'art. Le poète ne manque pas d'être puni de son imprudence, car, si sa

prédication peut avoir tout d'abord un succès d'un jour par sa nouveauté piquante, elle gâtera à jamais son œuvre. Les grands poètes de tous les âges ont-ils jamais pris un autre soin que de mettre dans la bouche de leurs personnages des paroles conformes à leur caractère et à leur situation? Quand par hasard Euripide se laisse aller sur le théâtre à faire le philosophe, il nous ennuie et nous fatigue; quand dans ses tragédies « le capucin Voltaire, » comme il se nommait lui-même, se met à prêcher pour son couvent, nous avons de la peine à lui pardonner même son esprit. Ce qui a péri dans leurs œuvres tragiques, ce qui les défigure, c'est le sermon ou la thèse. Tout cela n'est que branches mortes d'un arbre encore florissant. Pour prendre un exemple plus récent, c'est par la thèse et la prédication que la gloire future de G. Sand est exposée à de fâcheux hasards. Ses beaux et nombreux romans d'une langue exquise, d'un naturel si élégant et si svelte, allaient prendre leur volée vers la postérité, mais les lourds messages philosophiques que l'auteur leur à mis sous l'aile risquent fort de les faire tomber en chemin.

Si l'art a été si souvent suspect à la morale, ce n'est point parce qu'il ne prêche pas assez, mais pour une raison plus profonde, que voici. La morale et l'art ont des principes et des usages qui sur un point fort important sont tout à fait contraires. L'art ne vit que de passions, il n'est rien sans elles, et la morale les condamne, les opprime, ou bien se fait un devoir de les dérober aux yeux. Aussi, pour mettre en garde contre les passions dépeintes dans l'épopée ou dans la tragédie, les moralistes anciens et modernes ont composé bien des livres dont le type est celui de Plutarque, intitulé : *Comment il faut lire les poètes*. D'autre part, la morale se plaît à montrer la perfection des caractères et des mœurs, tandis que l'art ne peut s'en accommoder sous peine de languir. Il y a deux mille ans, Aristote a déjà fait remarquer qu'un héros parfait ne serait pas supportable dans un poème. Essayez donc de mettre sur la scène un philosophe impassible, un Socrate, un Épictète. C'est là précisément le grand argument du pieux Nicole contre les spectacles : « Ce serait, dit-il naïvement, un étrange personnage qu'un religieux modeste et silencieux. » Il ajoute avec non moins de candeur : « Il n'y aurait rien de plus froid qu'un mariage chrétien dégagé de passion de part et d'autre. » On n'a point de peine à le croire. Il faut à l'art non-seulement des passions, mais le plus souvent des passions violentes, car les plus communes n'auraient pas d'intérêt. Un des charmes de *l'Iliade* est dans les sauvages emportemens d'Achille. L'infirmité des poèmes imités d'Homère tient souvent à la perfection morale du principal héros. On ne reproche rien à *l'Énéide* que son

irréprochable Énée. Le grave Boileau lui-même juge que *la Jérusalem délivrée* serait illisible

> Si son sage héros, toujours en oraison,
> N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison;
> Et si Renaud, Argant, Tancrède et sa maîtresse,
> N'eussent de son sujet égayé la tristesse.

C'est sur le point des passions que le conflit a commencé jadis entre l'art et la morale, c'est sur ce point qu'il dure encore. Voilà le sérieux et éternel motif de leur éclatante ou sourde hostilité.

Si les grands genres de poésie, l'épopée, la tragédie, n'ont point paru conformes aux sévères exigences de la morale, ainsi qu'en témoignent les reproches qui leur ont été adressés par les anciens philosophes et les docteurs chrétiens, d'autres genres moins élevés n'échappent pas à une condamnation pour d'autres raisons, la fable, par exemple, et surtout la comédie, qui nous donnent les leçons de l'expérience, laquelle est tout autre chose que la morale et lui est souvent, du moins en apparence, fort contraire. Quand La Fontaine démontre que la raison du plus fort est toujours la meilleure et fait manger l'agneau par le loup, quand il prend parti pour le renard contre les dindons, et qu'il nous offre cent scènes pareilles où la ruse l'emporte sur la simplicité, il proclame des principes assurément peu charitables, parce qu'il songe à faire de nous, non des hommes vertueux, mais des gens avisés. Il en est ainsi de la comédie. Sans doute, pour justifier la comédie, on répète qu'elle corrige les mœurs en présentant le miroir aux vicieux. Pour nous, nous n'en croyons rien. Pense-t-on que Molière ait été assez simple pour vouloir morigéner Harpagon, ou bien corriger Tartuffe? Non, mais peut-être a-t-il éclairé les Orgons qui se trouvent dans la salle. Si on veut tirer une leçon de la pièce, c'est la leçon que donne l'observation de la vie. Il y a donc là encore de beaux ouvrages qui ne relèvent pas directement de la morale et dont il s'agirait pourtant d'expliquer les salutaires effets.

Si nous marquons entre l'art et la morale ces différences qui semblent incompatibles, et des oppositions qu'on pourrait encore multiplier, ce n'est pas pour établir entre eux une sorte d'inimitié irréconciliable, comme ont fait certains philosophes, mais uniquement pour montrer que l'art est indépendant, qu'il a sa vie propre, qu'il ne répond de lui qu'à lui-même, en un mot, qu'il a ses lois. S'il respecte ces lois qui sont les siennes, c'est-à-dire celles du beau, il se rencontrera avec la morale, il la servira sans y prétendre, souvent à son insu. On peut s'appuyer ici sur le consentement universel et constater que tous les hommes cultivés, même les plus scrupuleux, les uns ouvertement, les autres par un aveu tacite, re-

connaissent les bons effets de l'art. A moins qu'il ne se trouve encore quelqu'un pour se livrer sur ce point à un accès de misanthropie comme Jean-Jacques Rousseau et à un jeu d'esprit farouche, on conviendra d'une voix unanime que l'art aussi bien que la morale fait la haute éducation du genre humain. Voilà pourquoi nous admirons tous la sagesse des Grecs, qui fondaient surtout l'éducation de la jeunesse sur la musique et la poésie, nous félicitons les Romains de les avoir suivis après bien des résistances, nous célébrons à l'envi les grands siècles où les arts ont fleuri. Même les peuples modernes, moins bien traités que les anciens par la nature, moins livrés à de beaux loisirs, condamnés au travail des mains, plus besoigneux, encouragent les arts et, quand ils en sont privés, regrettent leur indigence et en éprouvent de la honte. Les arts ne sont pas seulement le luxe des sociétés; ils en sont une pièce nécessaire et l'indispensable condition d'une haute culture. On peut faire des réserves ici, là, disputer sur des détails, mais on est d'accord sur le fond. Les âmes les plus religieuses, les plus sectaires, les plus amoureuses de discipline, rendent hommage à cette influence bienfaisante de l'art, au point de lui sacrifier même, en partie, leur morale dont elles paraissent exclusivement éprises. Dans les plus chrétiennes maisons d'éducation, on met sans cesse entre les mains des enfans les livres païens, malgré la morale souvent détestée qu'ils renferment, en faveur de l'art qui y règne. C'est le cas ici de rappeler un grand fait historique qui confirme ces réflexions de la manière la plus éclatante. Quand l'empereur Julien, surnommé l'Apostat, par la plus raffinée des vengeances, interdit aux chrétiens d'enseigner les lettres profanes et les renvoya à leur morale religieuse, puisque dans leurs écoles ils déclaraient eux-mêmes qu'ils n'estimaient qu'elle, il y eut dans toute la société chrétienne une sorte de désespoir. Que demandaient donc les chrétiens? Était-ce le droit de jouir de la morale païenne? Non, puisqu'elle leur paraissait corruptrice; ils réclamaient le droit à l'art qui en faisait le charme. Bien qu'on leur laissât leur doctrine, ils se sentaient périr, si on leur interdisait l'antiquité païenne et son art délicat ou magnanime.

II.

Quels sont donc les nobles effets de l'art qui sont partout si visiblement reconnus? Dire qu'il élève l'esprit, comme on se contente souvent de le proclamer, c'est trop peu dire, si on ne montre comment il l'élève et par quel charme secret il le ravit. Il n'est pas besoin de remonter ici à des principes de métaphysique; il suffit de constater simplement ce que les hommes éprouvent en présence des

belles œuvres d'imagination, non-seulement devant les grandes, mais encore devant les petites. On n'a point assez remarqué que tout d'abord l'art éveille en nous et développe, en le flattant, le sentiment de l'humanité. C'est en effet la nature humaine que nous cherchons surtout dans les ouvrages des poètes et des artistes. Ce que l'homme aime le plus, c'est lui-même et ses semblables. Il veut se voir, se contempler sous toutes les formes dans le présent, dans le passé, dans l'avenir. Il a créé les arts pour s'enchanter lui-même de lui-même, la sculpture pour s'admirer dans sa beauté physique, la peinture pour réjouir sa vue par l'éclat de ses couleurs et la grâce de ses attitudes, la musique pour s'enivrer de ses plus vagues sentimens, recueillir les sourdes rumeurs de son âme ou ses plus fins murmures; il semble qu'il ait voulu assouvir tous ses sens de lui-même. Par l'histoire il s'entretient avec ses aïeux, par la philosophie il se poursuit et se surprend jusque dans les plus profondes obscurités de son être, et je ne sais si dans les délices mystiques de l'adoration religieuse il n'entre pas la délectation de parler de soi-même à Dieu. Il ne lui suffit pas de sentir son âme émue de ses propres malheurs, de s'associer à ceux de ses proches, de ses amis, il court tous les soirs dans les théâtres pour se voir, s'admirer, se plaindre sous des noms et des costumes empruntés, pour éprouver ces charmantes pitiés, ces douces terreurs dont parle le poète, et son plaisir le plus délicat est de se pleurer. Et ce ne sont pas seulement les illustres infortunes qui le captivent, mais les plus humbles. Bien plus, nous embrassons dans ce vaste sentiment humain toute la nature, parce que la nature fait comme partie de l'humanité par les sentimens qu'elle nous inspire. Tous les êtres de la création deviennent nôtres et dans nos élans poétiques sont associés à cette fraternité. Tout ce qui nous aime ou ce que nous aimons nous paraît mériter les honneurs de l'art. Le chien d'Eumée n'est pas un des moindres personnages de *l'Odyssée*. Rien n'est petit, rien n'est vil de ce qui peut toucher le cœur de l'homme. Que le berger de Virgile plaigne ses agneaux, qu'un prisonnier regrette un insecte hideux, compagnon de sa solitude, qu'un autre pleure une fleur amie qui n'égaie plus l'horreur de sa prison, partout où l'homme jette une larme, la pure substance de ses yeux et de son cœur, il y a de la grâce morale et un sujet de poésie. Il en est ainsi de ses joies; tout a son prix, les choses les plus simples, les plus fugitives, un serrement de main, un sourire, les traces d'un sourire, dit Lucrèce, *vestigia risus*. Comment ne point voir ce qu'il y a de moral dans ce sentiment si délicatement entretenu par l'art, sentiment qui n'est qu'un intérêt réciproque que nous prenons les uns aux autres et qui est le plus souvent une mutuelle compas-

sion? Aussi elle est bien charmante et bien profonde, cette expression de nos pères qui disaient en parlant de leurs enfans au collège: « Il fait son cours d'humanité. »

Cette sympathie humaine provoquée par l'art est un des plus doux sentimens qu'on puisse éprouver, car la bienveillance est une douceur non-seulement quand on en est l'objet, mais encore quand on l'accorde aux autres. Et combien cette sympathie s'élève et s'ennoblit lorsqu'il nous est donné de contempler dans une belle œuvre l'image épurée de l'humanité et qu'à une sorte d'amour s'ajoute l'admiration! Combien aussi ce sentiment prend plus d'énergie dans une foule, au théâtre, quand l'émotion de chacun est multipliée par celle de tous et que toute l'assemblée bat d'un seul cœur! Si on pouvait alors pénétrer d'un regard dans toutes les âmes réunies, on aurait un spectacle aussi beau que celui de la scène, le spectacle d'un enthousiasme commun pour la vertu et la vérité, et aussi le spectacle d'un immense bonheur; car l'émotion littéraire a pour effet de précipiter notre sang, de nous avertir que nous vivons, comme l'a dit un poète :

Plus je sens vivement, plus je sens que je suis.

Nous éprouvons même je ne sais quel noble et indéfinissable orgueil; nous prenons meilleure opinion de nous-mêmes; nous sommes fiers de sentir et de comprendre de si belles choses, fiers aussi de les entendre applaudir, et, comme si nous en étions l'auteur, nous nous laissons inonder de joie et de gloire. Il est impossible de ressentir ces naturels transports sans sortir de soi, sans s'élever au-dessus de soi-même, sans que cette exaltation, ce soulèvement ne rompe pour un moment les mille petits liens égoïstes qui nous attachent à nos intérêts. La plus rare des vertus, l'esprit de sacrifice, nous envahit en de pareils instans et nous fait croire que nous aussi nous pourrions être des héros. Il n'est pas de placide spectateur qui ne se sente effleuré par ce souffle généreux. Tous les peuples, du reste, ont compris que l'art éveille cette puissance du sacrifice qui dort en nous, et voilà pourquoi, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, on entraîne les courages au son de la musique; c'est elle qui se charge de verser aux soldats le mépris ou l'ivresse de la mort. Ce serait l'objet d'une longue étude que de marquer les divers et infinis sentimens que font éprouver les arts et qui sont diversement éprouvés selon le degré de culture. Chacun les exprime à sa façon, et tandis qu'un homme raffiné a dit qu'il se sentait devenir meilleur après avoir longtemps contemplé l'Apollon du Belvédère, la foule ignorante, qui ne peut exprimer ses idées confuses, laissera voir du moins, en entrant dans un musée, par

son silence et son recueillement, qu'elle se sent dans le temple d'un dieu inconnu.

Non-seulement l'art exalte l'esprit, il l'épure et le forme à son image; il le règle, il y fait régner l'ordre et, par le spectacle de la perfection, met dans nos facultés la mesure et l'harmonie. En contemplant sans cesse et en détail les chefs-d'œuvre de la pensée humaine, nous nous rendons à la longue plus ou moins capables de bien penser à notre tour. Sans doute aujourd'hui, en un temps sans loisirs, on ne peut plus guère se livrer à cette délectation littéraire et à ces lents plaisirs si fort goûtés de nos aïeux. Mais, s'il est encore de ces fortunés mortels qui peuvent se les donner, ils savent que rien n'est plus doux et plus nourrissant que de lire avec une attention longue et répétée un beau livre ou seulement une belle page, de voir les idées se dérouler selon une naturelle et invisible logique, le sentiment éclater là où il faut, de saisir les nuances indescriptibles de la pensée, la convenance des couleurs, la justesse du ton, de remarquer même les élans ou les arrêts de la phrase qui s'allonge ou s'accourcit pour ainsi dire selon la respiration de l'intelligence, de se laisser ravir à l'harmonie du style, qui n'est pas, comme on dit, une caresse pour l'oreille, mais une conformité nouvelle de l'expression avec le sentiment, de se remplir enfin de tout ce bel ordre vivant. Sans doute c'est une grande jouissance de voir une statue vivre dans la rigide immobilité du marbre; mais, quand nous lisons une page parfaite, nous voyons la beauté de l'esprit humain en mouvement, marchant devant nous dans sa force ou sa grâce. Comment un si attentif lecteur n'aurait-il pas l'ambition, dans la mesure de son faible génie, de régler son esprit sur cette séduisante ordonnance? comment, à son insu, quelque chose de cette perfection n'arriverait-il pas jusqu'à lui? Je ne sais quel ancien, ayant des espérances de paternité, plaça dans la chambre de sa femme des tableaux et des statues qui représentaient les dieux les plus beaux et les plus belles déesses, espérant que, grâce à cette contemplation même involontaire, la vertu de cette beauté descendrait par les yeux jusqu'au sein maternel et formerait le futur enfant sur le modèle de ces figures exquises. Il est moins chimérique de croire que l'étude assidue des chefs-d'œuvre de l'art façonne en nous les enfans de notre esprit. Dans cet espoir, on fait lire et relire à la jeunesse les grands écrivains. Ce n'est pas seulement sur tel ou tel homme qu'agit et opère le mystérieux pouvoir de la beauté littéraire; il forme et discipline invisiblement tout le peuple qui ne lit pas. Rien qu'en parlant sa langue, le peuple est un disciple de l'art. Sa langue en effet est en grande partie l'œuvre des grands artistes qui l'ont épurée à travers les siècles, qui l'ont enrichie, qui y ont déposé des tours ingénieux, des expressions charmantes,

lesquelles de proche en proche se répandent et sont mises à la portée de tout le monde. Nous ne pouvons penser sans jeter nos idées dans ces moules tout faits; s'ils sont nobles, nous pensons noblement; s'ils sont fins, nous pensons finement. Une langue est un trésor de délicatesses accumulées par le temps; si elle se gâte, l'esprit public se gâtera avec elle; si elle perd sa précision et sa justesse, les idées seront moins justes et moins précises; si elle s'épaissit, les sentimens seront plus grossiers. Heureux le peuple français, qui possède la plus claire et par conséquent la plus honnête, la plus sincère des langues, et qui n'a plus qu'une peine, c'est de la garder. Ainsi l'art, considéré même dans ses effets les plus lointains, maintient à une certaine hauteur les mœurs et les esprits. Il établit les bienséances, qui ne sont pas des vertus, mais qui en sont l'image, il forme le goût, cette faculté indéfinissable qui nous fait distinguer dans toutes leurs nuances le bien et le mal, nous fait aimer l'un et détester l'autre, et devient comme un supplément de la moralité; car là où souvent notre conscience s'aveugle et trébuche, le goût nous avertit et nous redresse, au point qu'on peut l'appeler une seconde conscience.

On objecte souvent que les sentimens produits par l'art ne sont pas sans péril, et on accuse surtout les romans. Est-ce un genre de littérature qu'on puisse approuver? Oui, si le livre respecte le lecteur et s'il ne peint que ce qui mérite une peinture. D'ailleurs, tous tant que nous sommes, nous aimons fort les fictions, et, s'il n'en était pas de toutes faites, nous en ferions nous-mêmes, et chacun serait son propre romancier. Outre le plaisir légitime que nous pouvons trouver dans un monde imaginaire qui nous enlève aux vulgarités de la vie, nous avons tous un désir infini de pénétrer dans la science de l'âme, dont les romanciers se piquent de découvrir les replis, et parfois non sans raison. Le grave Turgot allait jusqu'à dire que « les auteurs de romans ont répandu dans le monde plus de grandes vérités que toutes les autres classes réunies. » Ce qui nous paraît moins contestable, c'est que tout événement notable, fût-il fictif, s'il est vrai, moralise. Il y a dans la passion une sorte de logique qui, de déduction en déduction, en fait sortir les dernières conséquences et présente par cela même, sans moralité postiche, un spectacle moral. Le roman en cela ressemble à l'histoire. Le règne de Louis XIV, pour ne pas chercher trop près de nous, nous en offrirait un exemple. Quoi de plus naturel que l'orgueil dans ce jeune roi, beau, noble, élégant, maître du plus magnifique royaume et capable d'humilier l'Europe? Quels superbes épisodes que ses victoires! quel aliment pour cet orgueil royal que cet éclat des lettres qui fleurissent à l'ombre de sa protection! Mais peu à peu l'esprit de vertige et d'erreur amène les chagrins et l'humilia-

tion. L'histoire, mieux que le plus moral des poètes épiques, se charge de la catastrophe. Dans les romans aussi bien que dans l'histoire, chez les petits comme chez les grands, les passions amènent leurs péripéties et leur dénoûment fatal. Il suffit de les peindre avec justesse pour qu'elles donnent leur moralité. Mais ici on nous rappellera peut-être certains romans célèbres, *René*, *Werther*, dont les tristes héros ont si fort touché les lecteurs que quelques-uns en ont perdu la raison et ont pris des résolutions funestes. Les plus nobles choses, les plus légitimes, peuvent produire de ces malheurs. Tout le monde connaît cet homme, dont parle Horace, qui chaque jour s'asseyait au théâtre, spectateur unique, devant une scène vide, applaudissait des acteurs absens, pleurait sur des héros qu'il croyait voir. La tragédie l'avait rendu fou, accident qui, soit dit en passant, n'est plus à craindre de nos jours. L'histoire de la morale présente de pareils égaremens. Quand Hégésias proclama avec éloquence l'immortalité de l'âme, de nombreux disciples se donnèrent la mort pour aller plutôt au-devant de la félicité promise. Même la plus pure religion peut bouleverser l'esprit, et nos asiles ouverts à la démence nous offrent bien des exemples d'une raison égarée par l'ardeur de la piété. Tout ce qui est beau exalte, tout ce qui est grand accable et peut rompre les fibres d'une âme débile. Ces malheurs exceptionnels ne doivent donc pas faire condamner le roman, à moins qu'on ne veuille imiter ce roi barbare qui, pour avoir vu quelques-uns de ses sujets livrés aux transports du vin, ordonna d'arracher les vignes de son royaume.

Si morale a paru de tout temps l'émotion produite par le beau que des philosophes, parmi lesquels on doit ranger Platon peut-être, mais à coup sûr Jacobi, Wieland et d'autres, ont fondé leur morale sur l'esthétique, pensant que l'homme, épris du beau, ne manquerait pas de s'éprendre du bien, que les vertus paraîtraient plus séduisantes si elles se présentaient à nous comme des grâces; système charmant, auquel il ne manque qu'une base plus solide, système plus suivi qu'on ne pense, qui a bien des sectateurs inconsciens; par exemple, ces honnêtes gens sans principes religieux ou philosophiques, qui ne connaissent que ce qu'ils appellent la religion de l'honneur, lesquels repoussent le vice, parce qu'il est sordide et laid, et s'attachent à la vertu, parce qu'elle est de noble figure.

L'art a donc son langage à lui, sa beauté propre, ses ravissemens, et n'a pas d'autre devoir que d'être beau et ravissant. Il n'est pas tenu d'être utile et ne songe pas à l'être. Parler ainsi ce n'est point accorder, comme on pourrait croire, un privilège extraordinaire au beau, car ce privilège est aussi celui du bien. Le bien

reste, le bien alors même qu'il n'est pas utile. Un acte héroïque n'en est pas moins héroïque pour ne servir à rien. Le beau, quoi qu'il entraîne avec soi des avantages, ne doit être admiré que pour lui-même. Ce serait un tiède amant de la nature celui qui, contemplant la splendeur du soleil ou la majesté d'une nuit étoilée, penserait à l'influence bienfaisante de ces astres. On peut appliquer ici au beau ce que Sénèque dit du bien : « Non, ce n'est pas le comprendre que de l'envisager du côté des avantages qu'il procure, *non satis ab eo intelligitur a quo inter utilia numeratur.* » L'amour du beau, comme tout amour, est gratuit et ne demande d'autre récompense que de pouvoir admirer. Ce qui fait que sur ce point on a peine à s'entendre, c'est que la plupart des hommes, manquant de fine culture, ne comprennent bien que l'utilité des choses et sont insensibles à leur beauté. De là souvent dans la critique des jugemens divers pareils à ceux qui se rencontrent aussi dans les entretiens familiers entre des personnes d'éducation inégale. Vous montrez à un visiteur votre petit jardin qui est la joie de vos yeux, il s'étonne que vous n'en ayez pas fait un potager, car rien, dit-il, n'est plus agréable que l'utile. Un peintre s'arrête ravi devant un champ couvert de blonds épis, constellés de fleurs rouges et bleues, tandis que le paysan, son compagnon, ne voit dans ces coquelicots et ces bluets que de mauvaises herbes. Au XVIIIe siècle, un poète, se promenant dans les champs avec un vieux grand seigneur, s'écria pastoralement : « Voyez donc ce joli troupeau de moutons sur le vert de la colline. — Oui, repartit l'autre ; mais peut-être de tous ces gueux-là il n'y en a pas un de tendre. » Je ne sais qui a dit, en pareille occasion : « Je n'aime les moutons que quand ils sont à moi. » Qui de nous admirant un beau livre n'a senti son enthousiasme se glacer sous une de ces réponses réfrigérantes? On nous a un jour demandé quelle est la moralité de *Jocelyn.* Il faut avoir le goût exercé et délicat pour se plaire à ce qui ne touche pas nos intérêts, ou à ce qui ne porte pas avec soi un profit. Voilà pourquoi l'art est si souvent méconnu. On croit devoir chercher dans ses œuvres une leçon, et comme on ne l'y trouve pas, on est dépité. L'élégance mondaine, elle, si frivole qu'elle soit, ne s'y trompe pas et veut que, jusque dans les colifichets du luxe, l'art ait pour caractère d'être inutile. A quoi servent les diamans, les perles, les colliers, les bracelets, les anneaux, les coiffures qui ne couvrent pas la tête, les robes qui habillent sans vêtir? Le luxe qui n'est point inutile n'est plus le luxe, c'est le confort. Ainsi, dans sa mesure, la frivolité, par cela qu'elle est éveillée, affinée par le désir de plaire, rend hommage au vrai principe. Ce principe est que le beau n'a pas besoin d'être utile. Celui qui, en présence

d'une belle œuvre, demande à quoi elle sert, n'est pas loin de ressembler au géomètre disant : Qu'est-ce qu'elle prouve? L'artiste ne s'occupe pas de la morale, parce qu'il sent que la morale est au fond de son œuvre; il ne connaît qu'une vertu, la vertu de la beauté.

C'est ici que se résout le problème, c'est-à-dire la conciliation de l'art et de la morale. L'art, toujours indépendant et libre, sans obéir à d'autres lois que les siennes, parti d'un point différent, se rencontre avec la morale sans la chercher; toute la question est de savoir comment et en quel lieu se fait la rencontre. Comme l'art se propose de plaire (il faut prendre ici le mot dans son sens le plus élevé), il en vient de lui-même à flatter en nous les sentimens qui nous sont le plus chers, à respecter ce qui est l'objet de nos respects. Or le bien à ses divers degrés, depuis le sublime jusqu'à l'aimable, est ce qui nous touche le plus, et nous touche au point que nous le vengeons quand nous le voyons ouvertement méconnu ou violé. Cela est si vrai que les choses ou les hommes non honnêtes sont obligés, pour plaire, de prendre les dehors de l'honnêteté. Le plus grand orateur, si puissant qu'il fût, perdrait toute son éloquence s'il ne s'arrangeait pour faire croire à son intégrité, et la rhétorique lui apprendrait d'ailleurs que son premier effort doit être de solliciter l'estime. Même les hommes qui ne pratiquent pas la vertu aiment à la voir chez autrui. Il ne s'agit pas de se demander pourquoi il en est ainsi, c'est la nature qui l'a voulu et qui témoigne de notre noblesse originelle. Dans le théâtre, la foule applaudit avec transport la beauté morale des caractères et frémit d'horreur devant le crime, bien qu'il ne s'agisse que d'une fiction et d'un jeu. Il est même arrivé en Amérique qu'un acteur remplissant le rôle ingrat de traître reçut un coup de feu parti de la salle et fut tué sur place par un trop naïf et sauvage ami de la vertu. Dans Athènes, un personnage tragique d'Euripide, déclamant une longue tirade équivoque sur l'argent, dont les charmes, disait-il, doivent être préférés à tout, la foule des spectateurs le chassa en tumulte de la scène, où le grand et indiscret poète dut aussitôt comparaître pour s'expliquer. Tout poète vraiment fidèle à son art ménage en nous ces honnêtes sentimens, sachant bien que c'est le plus sûr moyen de provoquer l'admiration. Ainsi ont fait tous les poètes depuis Homère, et même les plus faibles, ceux qui ne connaissaient que la routine de l'art sans en avoir le génie, ont du moins essayé de revêtir la beauté morale de leurs ternes couleurs. Ces règles d'un art savant et profond ont été observées à travers les âges jusqu'à nos jours, où elles ont été pour la première fois méconnues ou abandonnées.

III.

Jusque dans notre siècle, l'art, tout en étant parfois grondé, plus ou moins molesté par la morale, vivait en paix avec elle; mais il y a cinquante ans, il se révolta, non sans raison, contre certaines règles littéraires trop étroites et, comme il arrive dans les révolutions les plus légitimes, revendiqua plus qu'il ne lui était dû. Il ne viola pas la morale de parti pris, mais il la brava souvent par pétulance juvénile, par audace ou par vanité. L'opinion publique s'alarma et reste encore inquiète. Chacun sent confusément que le beau et le bien ne doivent pas être contraires et se demande à quoi tient le désaccord. On est en défiance de l'art contemporain, tout en l'admirant. Quand on a lu un roman, on ne sait s'il est convenable de le prêter, de le faire courir dans le cercle de ses amis; quand on se propose d'aller au théâtre, on hésite à emmener sa famille. L'art, qui devrait être la noble récréation de tout le monde, est devenu le privilège de ceux qui peuvent tout voir et tout entendre. Il est même pour certaines personnes un objet de curiosité presque clandestine ou du moins un plaisir suspect que bien des femmes n'avouent pas toujours et dont elles ne parlent pas volontiers : c'est ici le point vif de la question qui nous occupe. L'art contemporain est-il donc immoral? comment l'est-il? Qu'on nous permette ici quelques réflexions très générales, sans allusions bien précises à telle ou telle œuvre, pour rester, comme nous avons fait jusqu'ici, dans les calmes régions de la pure esthétique.

Il faut remarquer tout d'abord ce fait assez étrange, c'est que du moment où l'on eut proclamé l'indépendance absolue de l'art vis-à-vis de la morale, qu'on eut bruyamment agité le drapeau sur lequel flamboyaient ces mots : *l'art pour l'art*, qu'on eut déclaré surtout qu'il n'était pas tenu de prêcher, de ce moment-là on prêcha plus que jamais. Bien des romans et des œuvres dramatiques éclatantes ne furent que des thèses et, comme pour mieux montrer que l'auteur avait le parti pris de moraliser, furent accompagnés de longues préfaces où était mise en lumière la précieuse vérité dont on était l'apôtre. On mit sur la scène des paradoxes vivans dont la démonstration se composa, faut-il dire de cinq actes ou de cinq points? Le coup de poignard ou de fusil à la fin mettait à mort un préjugé. Il nous semble pourtant que l'art avait promis de ne penser qu'à lui-même et de ne plus faire de sermon. Prêcher ce qui est contestable et bizarre n'est pas moins prêcher, et on ne voit pas pourquoi au théâtre le sermon serait devenu permis par cela seulement qu'il est fait à rebours.

Ce serait se montrer naïf que de vouloir prouver aux auteurs de

romans et de drames que leurs thèses hardies ne sont pas d'accord avec la morale; ils le savent bien, ils s'en font gloire et seraient prompts à répondre : « Nous ne nous soucions pas de votre morale, puisque notre apostolat a pour but précisément de la réformer. » Nous laissons à d'autres le soin de réfuter cette espèce de dogmatisme théâtral qui offre moins de dangers qu'on ne croit, qui étonne plus qu'il ne convertit et ne paraît pas faire beaucoup de prosélytes. Ce qui nous importe davantage en ce sujet, c'est de montrer que l'art ne remplit pas son unique devoir qui est d'être charmant, qu'il fonde son succès sur la surprise d'un paradoxe, sur la curiosité d'une polémique, et non sur la beauté de l'art lui-même. En jetant en proie aux spectateurs un sujet d'irritante dispute, le théâtre n'est plus, comme autrefois, un heureux refuge où les hommes se réunissent pour échapper, sous le charme d'une agréable fiction, aux querelleuses réalités de la vie et pour goûter ensemble un commun plaisir.

On fait toujours bien de se rappeler comment dans leur première candeur les créateurs de l'art, les poètes et particulièrement les poètes dramatiques, arrangeaient leurs fictions de manière à ne pas choquer les spectateurs, à ne leur donner que des impressions que ceux-ci pouvaient tout d'abord approuver. Leur art était clair comme leurs intentions. S'ils faisaient paraître sur la scène un héros de grand cœur, ils ne lui prêtaient qu'un noble langage et allaient même jusqu'à lui accorder la beauté physique, afin que la vertu fût encore rehaussée et flattât même les regards. Ils donnaient au vice et au crime des dehors repoussans. Ainsi fait Homère; le brave Achille est beau, le lâche Thersite est laid. Nous n'examinons pas si ces règles de l'ancienne poétique sont d'une vérité absolue, nous constatons seulement qu'on les jugeait favorables à l'art. De plus, d'un bout à l'autre du poème ou de la tragédie, les personnages gardaient leur caractère ou sublime ou méprisable, et le public savait de quel côté porter ses sympathies et son intérêt. Cet art si lucide dans sa naïveté primitive et qui fut depuis toujours observé avait cet effet de ne jamais troubler les esprits, de leur donner toutes sortes de secrets contentemens. Le spectateur, se livrant à son admiration sans scrupule et heureux d'un plaisir sans mélange, rempli qu'il était par le poète de sentimens conformes à ceux qu'il trouvait dans sa propre conscience, eût sans doute volontiers déclaré que l'œuvre était morale. Voyez aussi les scrupules littéraires des créateurs de notre théâtre, de Corneille, de Racine, de Molière, à en juger par leurs préfaces. Quelle crainte de blesser le public, d'offenser sa sensibilité légitime! que d'excuses pour ce qui pouvait paraître téméraire, que d'explications pour dissiper tout malentendu! quels égards même pour les préjugés! Ces grands

poètes sentent qu'ils ont la charge, non de harceler le public, mais de faire son entier bonheur. Comment le spectateur, respecté dans sa raison, flatté dans ses plus nobles sentimens, ménagé dans ses délicatesses, de plus enlevé et charmé par une belle poésie, aurait-il été tenté de dire que l'œuvre n'est pas morale? La moralité était dans la plénitude de son plaisir.

L'art nouveau, au contraire, loin de respecter les sentimens généraux du public, se plaît à les déconcerter. Soit par le désir de sortir des voies battues, soit sous l'empire de certaines préoccupations politiques et sociales, ou bien pour se rapprocher de la réalité, le poète s'amuse à renverser les esprits par la peinture de caractères exceptionnels où se rencontrent des contrastes invraisemblables ou douteux. On placera par exemple la vertu dans un corps hideux, on mettra dans la bouche d'une courtisane des paroles pures, on prêtera aux rois le langage des laquais, aux laquais celui des rois, on ravalera ceux qui ont des ancêtres, on exaltera celui qui n'a pas même un père, on plaidera une cause contraire à la loi ou à l'opinion publique, et par cent moyens ingénieux et surprenans on tâchera d'attirer les sympathies du côté où elles ne vont pas d'elles-mêmes. Ce n'est plus le poète qui se met, comme autrefois, à la portée du spectateur, qui le charme et l'enchante, c'est le spectateur qui est contraint de céder à la violence que lui fait le poète. Cet art nouveau ne ressemble pas mal à celui des rhéteurs grecs qui définissaient l'éloquence l'art de rendre les petites choses grandes et les grandes petites. De même qu'il y a en logique des fraudes qu'on appelle des sophismes, il est dans la poésie des artifices pour dérouter le sentiment et lui faire admettre ce que, livré à lui-même, il repousserait. Aussi le spectateur, d'une part entraîné par le talent du poète, de l'autre retenu par ses propres scrupules, se sent tourmenté, perplexe; il cède et il résiste, et alors même qu'il s'est vivement diverti de ces jeux à la fois agréables et pénibles, il est tenté de dire que la pièce n'est pas morale. Non, ce n'est pas à la morale peut-être que la pièce a manqué, c'est à l'art, qui doit donner des satisfactions plus pleines. Cet art nouveau date de *la Nouvelle Héloïse;* on n'en trouverait pas un autre exemple, ni dans l'antiquité, ni dans les temps modernes avant Rousseau, qui le premier a séduit le public en le choquant, et quand il peignit la chute d'une jeune fille touchante, au lieu de la faire plaindre, prétendit la faire admirer.

Au nom de l'art aussi bien que de la morale, on peut ne pas donner son entier assentiment à ces nouveautés qui ont si souvent inquiété ou agacé l'esprit public. C'est aussi au nom de l'art qu'on peut réclamer contre une autre coutume. Dans les œuvres d'imagination, l'auteur se pique souvent de garder son sang-froid, de

n'être pas touché lui-même des événemens pathétiques qu'il représente. Entre le vice et la vertu, il garde une neutralité superbe, sous prétexte que l'un et l'autre sont également des faits humains. L'auteur ne s'étonne de rien en esprit fort qui en a vu bien d'autres. Il analyse devant nous, il dissèque les caractères et les passions d'une main impassible, sans s'émouvoir des cris de douleur qu'il fait jeter à ses victimes, estimant que les tendres faiblesses de l'émotion ne sont faites que pour le public, qui souvent en effet frémit à la vue de ces vivisections humaines. Mais ce spectacle, si captivant qu'il puisse être, ne nous procure qu'un plaisir douloureux, parce que le poète, que nous croyions homme et plus qu'homme, qui devrait avoir des passions plus fortes et plus délicates que tout le monde, au lieu d'être avec nous et de s'unir à notre compatissant intérêt, accable l'humanité et nous-mêmes de sa hautaine indifférence. Ici encore nous sommes tentés d'accuser, non la corruption de la morale qui n'est pas directement attaquée, mais la dépravation de l'art.

Il se produit même depuis quelques années dans notre littérature d'imagination un phénomène bien extraordinaire et unique dans l'histoire de l'art, c'est le mépris de la nature humaine. Tout à l'heure nous avons cru pouvoir dire que les arts avaient été créés par l'homme pour se faire honneur à lui-même, pour s'admirer dans sa multiple beauté, au point que, pour honorer les dieux, il ne croyait pouvoir mieux faire que de leur attribuer sa propre figure. Aujourd'hui il est plus modeste qu'il ne faut et emploie son génie et son art à se ravaler. Et pourtant, comme les grands poètes de tous les âges ont été tendres pour l'humanité, avec quel feu et quel plaisir ils ont célébré sa noblesse native, de quelle main délicate ils ont exploré ses plaies! Même les grands railleurs, Molière et jusqu'à l'effronté Juvénal, tout en flétrissant le vice, laissaient voir leur respect pour l'homme. Aujourd'hui l'homme est un être abject ou grotesque auquel on fait la guerre dans les romans, sur la scène, en prose, en vers et jusque dans les sonnets; on l'attaque, on le poursuit, non par sévérité morale, mais par goût, par fantaisie légère, par humeur brutale, pour le seul plaisir de la poursuite; on va à la chasse de ce gibier. On se pique de faire des découvertes dans sa laideur morale, on est heureux quand on y a fait une conquête; on traîne avec joie au soleil ses secrètes ignominies, on en invente même, on enrichit l'homme de turpitudes ou de vilenies. Chacun conspue ce misérable et tourmente cet ilote. Même les plus jeunes poètes, le talent et la joue en fleur, l'accablent de leur précoce misanthropie et s'amusent à taquiner, en enfans cruels, ce malheureux, livré à toutes les risées. L'art, qui était autrefois l'ami et l'admirateur de l'homme, est devenu son persécuteur; il le calomnie,

le diffame et le souille. Tout notre génie littéraire nous sert à conspirer contre nous-mêmes. Ce n'est pas en des œuvres isolées qu'on trouve cette haine de l'homme et de la femme; elle remplit toute notre littérature d'imagination. Il semble qu'il y ait un mot d'ordre. Ce que nous blâmons ici, ce n'est donc pas la hardiesse pessimiste de telle ou telle œuvre puissante, car le poète a le droit de tout oser, c'est l'uniformité universelle de ce pessimisme convenu, qui finira à la longue, on peut l'espérer, par déplaire au public. Quoi, on ne pourra plus voir une pièce sans que l'adultère en soit le sujet ou, pour le moins, le point de départ? Nous avions autrefois le lieu commun de la vertu; le lieu commun du vice est-il donc moins fade et plus tolérable?

Il serait long d'analyser ici tous les procédés de cet art nouveau à la fois brillant et suspect. Chacun peut le juger en consultant l'impression générale qu'il en a reçue après une lecture ou un spectacle. Au lieu des claires et saines émotions que l'art doit donner, d'un certain élargissement de cœur qui nous rend heureux et qui est comme la délicieuse récompense d'une longue attention, nous sentons que notre conscience est trouble, que notre esprit s'est chargé de matière limoneuse, qu'il a besoin d'un peu de temps pour se clarifier et déposer sa lie. Nous nous interrogeons sur le mérite de l'œuvre et nous ne savons que nous dire. On sent en soi des mouvemens alternatifs et contraires qui nous font louer et blâmer tour à tour. Le pathétique a été un tourment, le rire une aigreur. Mais ce que nous sentons de plus certain en nous, c'est que l'âme s'est rétrécie, s'est resserrée, qu'elle s'est endurcie, et on se prend à dire ce que se disait à lui-même Sénèque au sortir d'un spectacle cruel: « Je m'en retourne chez moi plus inhumain, et cela pour avoir été parmi les hommes, *redeo inhumanior quia inter homines fui.* »

Pour être tout à fait juste envers le drame contemporain, il faut reconnaître que, quoi qu'il fasse, si moral qu'il voulût être, il risquerait toujours d'encourir le reproche d'immoralité pour une cause dont les auteurs ne sont pas seuls responsables. Le malheur du drame est d'être en prose. Autrefois, quand les fictions dramatiques étaient en vers, les plus grandes témérités ne choquaient pas. La poésie transportait le spectateur dans un monde qui n'était pas le nôtre; les personnages tragiques, soit par la grandeur de leur condition royale, soit par leur lointaine apparition dans la perspective des siècles, n'avaient de commun avec nous que la vérité des sentimens humains. Le langage insolite du vers les tenait encore éloignés de nous, et cette distance faisait que leurs plus affreuses passions, leurs plus abominables forfaits ne blessaient ni nos sentimens, ni nos yeux. Alors on osait faire paraître sur la scène, par exemple, une reine incestueuse, tout entière en proie à Vénus, remplissant

le théâtre de son amour avide, laissant éclater sa passion furieuse dans ses transports et plus encore peut-être dans ses réticences, enveloppant le héros aimé de ses paroles caressantes et de ses gestes dévorans, sans que le spectateur éprouvât d'autres sentimens qu'une immense pitié pour cette infortune et une immense admiration pour le poète. Le plus rigide des jansénistes, le grand Arnauld ne craignait pas de déclarer qu'un tel spectacle ne pouvait nuire aux mœurs. Eh bien, qu'on essaie aujourd'hui de présenter sur la scène ce même personnage, portant le costume du jour, une grande dame exhalant en prose une passion semblable, le plus intrépide public protestera contre la vue de ce cas pathologique dont il n'est bienséant de parler que dans les livres de médecine. Aussi plus l'auteur dans les drames, cédant aux goûts du jour, rapprochera sa fiction de la réalité par le langage, par l'exactitude du costume, par les accessoires de la scène, plus ses moindres hardiesses choqueront les esprits sensibles. S'il n'y a plus de distance entre les personnages et les spectateurs, les passions véhémentes ressembleront à de mauvais exemples, les morts tragiques à des meurtres répugnans. Le pathétique même devient une cause de souffrance et, si morale que soit la pièce par les leçons qu'elle nous donne, elle produira en nous un effet malsain et même un peu dégradant. L'impression morale s'évanouit là où commence l'horreur vulgaire, l'émotion physique, l'ébranlement des nerfs, l'offense pour les yeux.

Cette grande loi d'esthétique et de morale commence à être comprise et se discute aujourd'hui dans les livres et les journaux, non pas à propos de théâtre, mais de législation, et fait qu'on proteste contre l'exécution publique des condamnés à mort. Quel spectacle plus moral en apparence que cette suprême expiation d'un crime, cette machine impassible, ce couteau suspendu par la loi, ce criminel pâle et chancelant sous le remords ou l'effroi, cette tête qui tombe, ce sang enfin qui paie le sang? Et pourtant on a senti que pour conserver à la loi toute sa majesté, il faut dérober aux yeux du peuple les trop affreuses réalités de cette tragédie. Le législateur, comme un grand poète dramatique, comme un Sophocle ou un Racine, songe à reculer le spectacle dans le lointain, pour en rendre la morale salutaire. Il en est de même à peu près dans le drame. Un spectacle tragique doit être idéal pour n'être pas corrupteur. Si les personnages sont habillés comme nous, parlent comme nous, leurs méfaits, leurs hontes, leurs catastrophes sanglantes nous affectent aussi péniblement que si on les voyait dans les rues; et cette pénible impression, que nous sentons en nous dépravante, portera plus d'un spectateur à dire que la pièce est immorale. La poésie purifie, la prose compromet les fictions. Il faut qu'elle soit bien habile pour ne pas choquer par

quelque endroit. Comment encore par la facilité qu'elle a de tout dire ne se laisserait-elle pas aller à dire tout? Comment, sur cette pente, n'irait-elle pas de la vérité vraie à la vérité crue, puis à la vérité repoussante, pour ne s'arrêter que devant l'inexprimable? Le langage des vers, autrefois consacré aux fictions, n'offrait pas ces dangers. Les vers sont ambitieux, ils tendent à monter, ils se guinderaient plutôt que de s'abaisser; même quand ils sont faibles et impuissans, ils se piquent encore de dignité, et même, comme on l'a vu à certaines époques littéraires, quand ils étaient si insignifians qu'ils ne ressemblaient plus qu'à des lignes régulièrement inertes, on aurait pu les comparer encore à des barrières contre la bassesse et à des garde-fou contre d'ignobles fondrières. Aussi peut-on dire, à la décharge des auteurs dramatiques, que le plus grand ennemi de la morale esthétique est la prose. En un mot, sur le théâtre, la nudité des sentimens humains, comme dans les arts plastiques la nudité des corps, n'est tout à fait innocente que si elle est idéalement belle.

Dans un sujet aussi complexe, qui prête à tant de réflexions discursives, il n'est pas inutile de conclure. L'art n'est pas subordonné à la morale et ne peut pas l'être, sous peine de périr. Il ne relève que de lui-même et n'a qu'à suivre ses propres lois. Ces lois lui commandent de plaire, de charmer, d'enchanter, et pour produire ces heureux effets, il est obligé de respecter ce que respectent les hommes, d'exalter les beaux sentimens, de flétrir les mauvais, comme fait tout le monde. C'est pourquoi l'art a toujours marché d'accord avec la morale et n'a jamais été réprouvé que par des philosophes et des docteurs qui le jugeaient selon des vues étroitement disciplinaires. Loin de se montrer l'ennemi de la morale, l'art s'est fraternellement appuyé sur elle et l'a soutenue à son tour. C'est ainsi qu'à travers les siècles on l'a toujours compris. A part certains livres qui ne s'adressaient qu'à une curiosité clandestine, il n'y a jamais eu dans toute la suite des temps une seule grande œuvre d'imagination qui fût un mauvais livre. Les choses ont pour la première fois changé dans notre siècle, non pas que l'auteur ait eu, plus qu'autrefois, des intentions corruptrices, mais parce que son art est moins net, moins soucieux de satisfaire les sentimens généraux et qu'il s'est fait un jeu savant et taquin de fronder l'opinion commune. De là un art qui plaît en troublant, qui amuse en violentant; de là des impressions confuses qui donnent à la fois des jouissances et des regrets et qui, par ce trouble même, ont fait poser, non plus par les philosophes, mais par le simple public, avec une sorte d'impatience, cette question autrefois inconnue: Qu'est-ce donc que la moralité dans l'art?

CONSTANT MARTHA.

UNE

EXCURSION A BISKRA

Constantine, 1er septembre 1878. — Tous les temps ne sont pas également favorables pour les personnes qui méditent une course à Biskra, mais on peut, jusqu'à un certain point, prévoir les conditions atmosphériques du Sahara. Une des singularités du climat de Constantine vient de la marche si diverse que suivent les orages selon les époques différentes de l'année. A partir des premiers jours d'août, leur marche devient moins vagabonde, et, sous la forme d'une masse sombre de nuages épais, ils s'arrêtent sur Constantine et font retentir les profondeurs du ravin du bruit d'un sourd roulement vingt fois répété; la pluie tombe à torrens, le Rummel grossit, la ville devient déserte et boueuse; aucun Arabe ayant un toit pour se couvrir ne veut exposer ses blancs vêtemens à la poussière délayée qui rend les rues impraticables; la campagne perd la couleur qui la parait d'un si beau vernis et n'offre plus au touriste que les aspects d'un paysage grisâtre de la Suisse. Tout à coup le soleil luit de nouveau; l'éclat du ciel, le violet des montagnes, reparaissent, et tout semble renaître. La vie, un instant interrompue, reprend toute son animation. En septembre, on a plus fréquemment encore le spectacle des orages; l'atmosphère devient plus variable, tantôt accablante, tantôt humide et froide; c'est le signal qui nous est donné de porter nos pas vers une zone plus sèche et plus chaude. Le voyage tant désiré de Biskra est enfin résolu. Les nouvelles qui arrivent du désert disent que la température y est devenue tolérable et qu'en prenant des précautions contre les ardeurs du soleil on peut à présent s'y rendre sans danger.

Le lundi 23 septembre, nous montons dans la lourde diligence de Batna, que nous avions vue avec envie passer tous les soirs sous nos

fenêtres. Nous prenons possession du coupé, qu'un long usage sans doute a rendu fort dur. Six petits chevaux maigres nous emportent rapidement pendant 119 kilomètres sur une route bien entretenue. Ils doivent parcourir cet espace en quatorze heures. Le pays, entrevu pendant la nuit, nous semble peu intéressant. On relaie ordinairement auprès de grandes fermes isolées au milieu de prairies légèrement accidentées et sans arbres. La faible lueur qui précède l'aurore nous laisse apercevoir des *chotts*, ou grands lacs salés, entourés de plantes aquatiques, et, pour ajouter à la tristesse de ce paysage, nous entendons dans le lointain les aboiemens des chacals. Au petit jour, la campagne se montre à nos yeux verdoyante et bornée, à notre droite et à notre gauche, par d'assez hautes montagnes. Plus on approche de Batna, plus les habitations des colons deviennent nombreuses. Des vergers entourés de haies et arrosés de ruisseaux d'eaux vives pourraient presque laisser croire qu'on est en Normandie.

Batna est une assez grande ville française, aux rues larges et droites bordées de maisons à deux étages. Elle ne date que de 1844. Il y règne un vent presque continuel qui soulève dans les avenues, percées régulièrement, une poussière fine et aveuglante. A trois lieues plus loin, les ruines de Lambessa attestent l'esprit pratique des Romains, qui savaient choisir pour leurs établissemens des sites abrités contre les courans fiévreux par des montagnes boisées et arrosés par de belles sources.

Après un repas médiocre, fait en arrivant au meilleur hôtel de Batna, nous montons dans une sorte de char à bancs qui nous transporte aux ruines de Lambessa et à sa colonie pénitentiaire. Si le temps ne nous avait pas fait défaut, nous aurions aimé à visiter un lieu des environs appelé le Ravin bleu, célèbre par les beaux cèdres qui en couronnent le sommet. Le pays est en partie boisé. La forêt de Lambessa, assez éloignée de la ville, s'étend sur une surface de 27,000 hectares, et celle de Bou-Arif, au nord-est, comprend une étendue de 10,000 hectares. Mais Batna n'est pour nous qu'une étape, et nous nous bornons à employer les quelques heures qui nous restent avant la nuit à visiter les vestiges laissés par les Romains.

La ville de Lambessa, à en juger par la distance qui sépare les monumens les uns des autres, couvrait un espace considérable. Là c'est un arc de triomphe, ailleurs une colonne élevée, plus loin un temple que les savans disent dédié à la Victoire. Ce temple, entouré d'une grille, sert d'abri pour les morceaux de sculpture trouvés dans les fouilles. Nous y voyons des statues mutilées, des fûts de colonnes, des bustes découverts récemment, mais ces fragmens de l'art romain ne passent pas pour être de la belle époque.

Le musée de Constantine en contient un assez grand nombre, ainsi que des inscriptions intéressantes. Une jolie mosaïque, représentant des têtes de femmes et des guirlandes de fleurs, est conservée dans le jardin du pénitencier sous une cabane en planches, au travers desquelles filtre l'eau des pluies; faute de quelques fonds, les détériorations auront bientôt rendu sans valeur ce beau fragment.

En nous ramenant à Batna, la voiture fait un détour pour nous permettre de voir en passant le village arabe. Il nous paraît affreusement triste, placé comme il l'est au milieu d'un terrain complètement nu et composé surtout de sable. Aussi les quelques familles arabes possédant une certaine aisance préfèrent-elles la ville française.

Après une nuit passée à l'hôtel, nous avons quitté Batna, sans beaucoup de regret, le mercredi à sept heures du matin. Notre voiture, louée pour le reste du voyage, avait quelque chose de primitif qui rappelait les voiturins espagnols du temps de don Quichotte. Nos trois petits chevaux à tous crins étaient attelés de front. Le cocher, colon français, peu bavard heureusement, les menait fort lentement en raison de la longue course qu'ils avaient à fournir. Nous arrivons à midi à la première étape : elle s'appelle le ksour. Depuis Batna jusqu'au ksour, le pays nous paraît fort laid; mais, comme tout paysage algérien, il a cependant son caractère particulier. Les montagnes grises, arides et peu élevées, ont une forme véritablement singulière; les cimes semblent être rasées et toutes sont couronnées d'une sorte de mur bas formé de larges pierres; on est tenté de croire qu'elles ont servi de forteresses et que la main des hommes y a passé. Point de routes tracées : des fossés et des mamelons se rencontrent à tout moment devant les pieds des chevaux, qui ne s'en inquiètent guère et les passent avec courage, non sans imprimer à la voiture un violent cahot.

Le ksour n'est qu'un caravansérail placé par l'état au milieu d'une campagne déserte pour servir de lieu de ravitaillement aux troupes en marche. L'aubergiste est un colon auquel on cède l'habitation gratuitement. Il gagne sa vie en servant les voyageurs, mais il trouve encore moyen de se plaindre du gouvernement qui ne fait pas davantage pour lui. Il nous a donné pour déjeuner un bon poulet, qui picorait quelques instans auparavant dans sa cour, et des œufs frais. Le sirocco, qui commençait à se faire légèrement sentir à notre départ de Batna, s'est peu à peu élevé. Il donne à la grande plaine qui nous entoure une couleur vaporeuse d'un blanc jaunâtre et rend l'atmosphère énervante. Au sud, la chaîne des montagnes est imposante. Deux jeunes pâtres arabes passent devant la grande

porte, suivant quelques maigres chèvres à longs poils. On se demande où elles peuvent trouver l'herbe nécessaire à leur nourriture; mais derrière une anfractuosité du sol coule sans doute une jolie source qui fait verdir ses bords.

Après avoir donné deux heures de repos nécessaire aux chevaux, nous remontons dans notre voiture et nous reprenons, on ne peut dire la route, mais plutôt la direction d'El-Kantara, qui doit être notre abri pendant la nuit et notre dernière étape avant Biskra.

En traversant la vallée qui nous sépare des premiers contreforts de la chaîne des Aurès, nous voyons passer quelques mulets chargés de leurs *tellis* ou sacs de laine. Les Arabes qui les conduisent regardent la voiture, puis nous les entendons pousser des cris de joie; ils ont reconnu dans un de nos compagnons un officier avec lequel ils avaient fait, quelques mois auparavant, une expédition militaire en qualité de muletiers. La voiture s'arrête, et ils s'approchent, la figure épanouie, les yeux limpides et brillans et la bouche entr'ouverte par un franc sourire qui laisse voir deux rangées égales de belles dents blanches. Le commandant donne une cordiale étreinte à leurs mains brunes, et la voiture se remet en marche. Nous traversons ensuite, dans un imposant silence, un défilé de montagnes hautes, arides et découpées. C'est l'heure où tout dort parmi les hommes comme dans la nature. Les caravanes qui sillonnent habituellement ces passages se retirent, à cette heure brûlante, dans des plis de terrain où elles ont une faible chance de rencontrer un peu d'ombre. Nous continuons à avancer durant deux heures sous un soleil qui nous frappe d'aplomb, sans entendre aucun autre bruit que celui que produisent nos chevaux, et sans apercevoir un être animé. Si un lion s'était levé à notre approche, se glissant le long des montagnes qui sont de la couleur de son poil fauve, nous n'en aurions pas été surpris, tant le paysage semblait fait pour contenir un pareil hôte. Nous passons successivement des ravins, des torrens pierreux et desséchés, toujours suivant une sorte de sillon tracé par une rivière, l'*Oued-Biskra,* qui roule, dit-on, durant l'hiver, dans son large lit, une eau grise et bourbeuse. Lorsque la vallée s'élargit, on la voit traversée par les *barancas* ou ravines creusées par la pluie dans une veine de terre meuble. Il est impossible de les apercevoir de loin, leurs bords étant parfaitement perpendiculaires, mais il est souvent permis de les deviner, grâce aux verts tamaris qui recherchent leur fraîcheur et forment comme une bande de feuillages légers. Il arrive souvent qu'un Arabe, lancé au galop, se voit tout à coup précipité avec son cheval dans ce fossé profond dont il ne connaissait pas l'existence. Les gorges resserrées qui nous annoncent que nous approchons d'El-Kantara tiennent comme enfermé dans leurs parois

toute la chaleur du milieu du jour. Nous trouvons enfin une route en corniche, à laquelle travaillent des ouvriers arabes. Leurs figures ont une expression de mâle honnêteté et ils font tous le salut militaire au commandant, qui est en uniforme. Nous quittons en effet le territoire civil et nous entrons sur le territoire militaire. La route est unie et domine le torrent dans lequel nous apercevons enfin de l'eau. Des compagnies de perdrix rouges, la seule espèce en Algérie, se promènent sans effroi auprès de la voiture. Nous sommes dans la portion la plus grandiose des Aurès, dont le pic le plus élevé a 2,300 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est près de quatre heures, et le soleil, passant derrière les cimes, nous laisse jouir d'une ombre bien venue. On nous dit que nous approchons du village d'El-Kantara. Nous voyons en effet sur la route le cheik de l'endroit. Après les salutations et les paroles de politesse, auxquelles un Arabe ne manque jamais, nous avançons jusqu'à l'auberge. Nous y trouvons, sous la tonnelle de vigne, notre ami Si-Mohamed. Ses serviteurs sont en train d'arroser avec de l'eau fraîche les pieds d'un superbe cheval alezan qui vient de faire soixante lieues, à peu près d'une seule traite, pour amener son maître à notre rencontre. Si-Mohamed a voulu être le premier à nous recevoir et à nous guider sur le territoire de Biskra.

El-Kantara, que les Arabes prononcent *El-Kentera*, veut dire *pont*. Le nom vient d'un ancien pont romain, dont on découvre encore à présent quelques vestiges. Il a été remplacé depuis peu d'années par un pont qui ne conduit à aucun chemin praticable. El-Kantara est la première oasis sur le chemin du grand désert, et peut-être le site le plus beau de l'Algérie. Mais comment rendre avec la plume l'impression que produit un admirable paysage? Comment, avec des mots, donner l'idée de cette splendeur naturelle à ceux qui ne l'ont jamais vue?

Après nous être reposés quelques instans dans la jolie petite auberge, placée isolément entre la route et la rivière, au pied de la montagne, nous procédons, sous la conduite de Si-Mohamed, à la visite de l'oasis et du village. La chaîne des Aurès est en cet endroit comme une immense muraille dans laquelle on ne voit qu'une brèche qui semble faite exprès pour laisser passage à la rivière. Des deux côtés de cette coupure s'élèvent deux montagnes de pierres, dont la hauteur paraît d'autant plus étonnante que les parois sont plus droites. Avant de passer par cette porte naturelle, il faut s'arrêter un moment pour jouir du spectacle qui s'offre devant les yeux. Sur un ciel du bleu le plus pur et le plus franc se découpe un bois de palmiers dont le soleil colore la masse verte, qui a pour cadre deux majestueux rochers rouges. Au centre, sortant du milieu des

arbres, une belle nappe d'une eau limpide, dans laquelle se reflète le paysage tout entier comme dans un miroir, est retenue par une digue qui la laisse déborder avec un bruit frais. Quel contraste ! D'un côté de la chaîne, les montagnes arides et solitaires, de l'autre cette vision de lumière, de gaîté et de vie. Ceux qui vantent le chêne au détriment du palmier ne se rendent pas compte de l'élégance de cet arbre de l'Orient, qui garde ses feuilles toute l'année et se détache finement dans sa forme svelte et gracieuse avec ses longues palmes aux arêtes déliées sur un ciel profond. L'eau courante de la rivière alimente l'oasis, qui compte quarante-cinq mille dattiers. On sait que la plupart des arbres de l'Orient demandent à être arrosés tous les jours. Les Arabes ont pour leurs jardins un système ingénieux de canaux, qu'ils appellent *seguïas*. En nous rendant au village, nous demandons à rester le plus longtemps possible à l'ombre. Le meilleur moyen est de suivre les petits sentiers de l'oasis. Nous traversons deux fois la rivière, sautant de pierre en pierre, passant, tantôt sous un bosquet de figuiers, tantôt auprès de belles touffes de grenadiers chargés de leurs fruits; quelquefois franchissant des *seguïas*, en nous aidant du tronc rugueux d'un palmier, pour descendre dans le lit de la rivière aux endroits où il est peu profond. Une partie de l'oasis est divisée en jardins enclos de murailles de terre jaune et séparés par des ruelles sombres.

On nous avait dit que les femmes d'El-Kantara avaient la réputation d'être jolies et très blanches, ce qui avait donné aux savans l'idée de leur rechercher une origine romaine et même grecque. Le cheik nous attendait sur le pas de sa porte. C'est un homme d'un âge mûr, de haute taille, maigre et brun. Il nous fait entrer chez lui et nous invite à nous asseoir à terre sur des tapis, dans une vaste pièce au plafond élevé et soutenu par d'énormes piliers couverts de peintures dans le genre étrusque. Nous aurions pu, l'imagination aidant, nous croire dans une ancienne demeure égyptienne. Des niches pratiquées dans les parois du mur, à une certaine hauteur, sont garnies de tapis et doivent probablement servir de lits. A peine étions-nous entrés que les deux filles du cheik arrivent, portant sur leurs bras des plateaux couverts de tranches de pastèques et de grenades coupées en morceaux. Elles déposent ces fruits à terre devant nous, puis elles embrassent les dames sans montrer le moindre embarras. Elles s'asseyent ensuite à côté de nous et nous éventent en nous regardant d'un air réjoui. Elles sont petites, brunes et n'ont rien de remarquable dans les traits; la plus jolie des deux, qui est mariée, sort un moment pour aller chercher son petit enfant, qu'elle allaite en découvrant sa poitrine, sans se soucier le moins du monde d'être vue par les hommes qui sont devant

elle. Le cheik nous offre ensuite du café, et Si-Mohamed nous propose de continuer notre visite dans le village; nous suivons nos guides et nous sommes aussi accompagnés par les filles du cheik, qui n'ont rien dans les allures de la gravité musulmane. Elles ont l'air heureux et gai. Nous passons dans une autre maison, encore plus singulière que la précédente. Entre chaque pilier s'élève comme un socle de la longueur d'une personne, dont la forme rappelle parfaitement celle d'un tombeau antique. Ce sont des lits. Sur l'un de ces lits, une vieille femme ridée est couchée ayant à ses côtés deux petits enfans. Sur l'autre, une femme d'un âge moyen est étendue appuyée sur son coude; elles ne bougent point à notre approche, mais nous regardent dans une complète immobilité, avec un visage qui respire la fièvre. Le fond de la pièce ouvre, par une vaste porte, sur un des jardins de l'oasis, dans lequel nous attendait une des surprises qu'El-Kantara réserve aux voyageurs. Un joli ruisseau d'eau vive traverse cet enclos planté de palmiers, de grenadiers et de figuiers sous lesquels poussent des poivres longs aux fruits rouges, si souvent employés dans la cuisine arabe. Au milieu du ruisseau, debout sur une large pierre plate, nous voyons une jeune femme qui, aussitôt qu'elle nous aperçoit, ramasse les bords de sa *gandourah* bleue et les relève entre ses jambes nues à peu près dans toute leur longueur; tenant sa robe de la main gauche, la droite posée sur sa hanche, elle exécute une sorte de danse sur du linge placé, tout frotté de savon, sur la pierre. C'est la façon dont on blanchit à El-Kantara. Sa jolie figure aux contours arrondis, son sourire et ses yeux pleins de malice, lui donnent assez l'air d'une faunesse. Sa taille bien prise, ses épaules moulées par sa mince tunique, ses beaux bras, ses jambes surtout, dont on pouvait sans peine distinguer le dessin parfait, ses petits pieds de statue grecque battant lestement le linge et couverts de la mousse blanche du savon, tout cet ensemble, se détachant sur un fond de verdure et imprégné de la fraîcheur de l'eau, composait un tableau charmant digne du pinceau de Gérôme. Nous étions absorbés par la contemplation de cette scène, presque mythologique, lorsqu'on nous rappelle qu'il ne faut point nous attarder, et que nous avons encore d'autres curiosités à voir avant l'heure de notre dîner.

On nous conduit de là, directement, par les rues désertes du village, à une maison de modeste apparence à la porte de laquelle on nous fait signe de nous arrêter; c'est dans la pièce d'entrée que nous pouvons voir tisser un *haïk* ou grande pièce d'étoffe légère dans laquelle se drapent les Arabes riches et les femmes de bonne famille, lorsqu'elles sortent de leurs maisons. Dans cet étroit espace, un vieillard est assis sur un banc de pierre, et à côté de lui,

en face de l'entrée, nos yeux sont attirés par un spectacle nouveau. Un grand cadre de bois est posé perpendiculairement, il forme comme une cloison dans le fond de la chambre. Des fils de laine y sont tendus serrés dans le sens de la longueur; derrière ces fils, nous apercevons vaguement une jeune fille qui nous paraît jolie et coiffée, autant qu'il nous est donné de le distinguer, d'un turban blanc orné de bijoux; il est facile de voir qu'elle attendait notre visite; son cou, en partie découvert, est aussi garni d'un collier d'or. Elle est assise à la turque sur un large banc en maçonnerie. Avec ses petites mains chargées de bagues, elle passe délicatement et avec agilité un écheveau de fine soie, en le déroulant à mesure au travers des fils de laine. Un roseau sec et uni lui sert à la fois à séparer les fils placés en longueur et, en le baissant de temps en temps, à égaliser celui qui vient d'être passé en sens opposé. La manœuvre est simple et ingénieuse, l'ouvrage et l'ouvrière poétiques. Il y a quelque chose de mystérieux et de provocant dans cette femme aux contours indistincts, vue à travers ce voile, mince comme une toile d'araignée, dont elle épaissit la trame. On croirait contempler une petite divinité disparaissant, peu à peu, derrière un nuage ; mais tout spectacle doit avoir une fin, et nous sommes contraints de songer à regagner notre gîte. En nous éloignant, nous sommes suivis dans le village par un pauvre idiot qui avance en faisant des bonds précipités sur sa béquille et en poussant des cris inarticulés qui expriment sa joie. Une vieille femme, fanatique sans doute, nous fait en passant le geste des griffes du diable, injure bien connue des Arabes. Aux dernières maisons de l'oasis, nous prenons congé du cheik et nous suivons la route que le soleil a abandonnée en descendant derrière les montagnes. Nous passons devant le cimetière, dont les tombes, placées sans ordre çà et là, sont faites, comme les habitations du sud, avec de la terre séchée. Leur forme est celle des tombeaux antiques, c'est-à-dire des carrés longs de trois pieds environ de hauteur et garnis à chacun des angles d'un semblant d'ornement comme une boule ou un cône. Un assez grand nombre de ces monumens se sont affaissés sous les pluies de l'hiver et les ravages du temps. Nous longeons encore la jolie rivière qui passe au pied de cette muraille naturelle et inaccessible qui s'élève majestueusement des deux côtés de la brèche comme la véritable porte d'un autre pays. C'est bien, en effet, une zone différente. Tous les voyageurs ont été frappés du contraste offert par les deux versans de la chaîne des Aurès. Du côté du sud, la température plus chaude, le ciel plus bleu et les forêts de palmiers d'un vert si riche dont chaque arbre agite complaisamment ses longues feuilles au souffle des brises

tièdes, représentent tout naturellement l'Orient à l'imagination. Et ces vers du poète qui a chanté les beautés de la Grèce reviennent à la mémoire :

> Les nuages! combien ils lui sont étrangers!
> A ce bleu firmament ils n'osent faire injure,
> Ou s'il en vient parfois, rapides, passagers,
> Peints d'or, d'azur, de pourpre, ils flottent si légers
> Que leur voile est une parure.

Au versant nord, les pluies fréquentes permettent aux troupeaux de trouver toujours leur pâture. L'hiver des tapis de neiges descendent des cimes sur le penchant des montagnes. Les nuits sont froides même en été. Le voyageur s'enveloppe dans un manteau de laine et cherche un abri contre la rosée qui donne la fièvre. Il ne saurait oublier qu'il est sur une terre d'Occident. De là vient le grand charme d'El-Kantara. Il ne faudrait cependant pas borner là son voyage, et la vue du désert au passage du col de Sfa, ou bien un repos de quelques jours dans l'oasis de Biskra, laissent encore dans la mémoire des souvenirs non moins ineffaçables.

C'est avec la satisfaction toujours éprouvée quand l'attente n'a pas été trompée que nous rentrons dans la petite auberge, propre et pittoresque, qui doit nous donner asile une partie de la nuit seulement. Le programme du voyage, arrangé d'avance avec soin, nous force à être en voiture le lendemain dès trois heures du matin afin de traverser la portion la plus découverte du Djebel-Sfa avant que le soleil ne soit parvenu à son méridien. Le vieux cheik d'El-Kantara, fidèle à la tradition, vient ajouter à notre dîner un plat de couscoussou et une assiette de grenades. Nulle part on ne trouve de grenades aussi bonnes, aussi fraîches, fondantes et sucrées qu'à El-Kantara. Nous ne sommes pas tentés, après les fatigues passées et présentes, de prolonger la soirée. La nuit, je laisse ma fenêtre ouverte et mes volets entre-bâillés afin d'entendre le bruit mélancolique de la rivière débordant hors de la retenue qui la met au niveau de l'oasis qu'elle arrose et féconde. De ma chambre, située à huit ou dix pieds au-dessus du petit jardin de l'auberge, c'est à peine si la montagne me laisse apercevoir un coin du ciel étoilé. Dans la journée j'avais cherché à suivre des yeux les détails de cette montagne si élevée et si rapprochée de la maison. Aucune route ne la sillonnait; sur un rocher, baigné par l'eau du torrent, un pâtre, nonchalamment accoudé, faisait sortir de sa flûte de roseau un murmure tremblant. Des chèvres, dispersées çà et là, grimpaient de leurs pieds agiles les sentiers escarpés, animant seules de leurs bonds sauvages ces flancs rougis et solitaires.

Bien avant le jour, le mouvement commence déjà à se faire entendre dans l'auberge. Le hennissement des chevaux arabes auxquels on porte l'orge, la voiture que l'on sort de la remise, la cuisinière qui fait les préparatifs du déjeuner, toute cette petite agitation matinale nous rappelle qu'il est temps d'ouvrir la paupière fermée à peine depuis quatre heures. Les esprits excités par le plaisir du voyage, par ce qui nous attend et par ce qui vient de se dérouler à nos regards, tout en empêchant en quelque sorte le repos, empêchent en même temps de sentir la fatigue. La nuit est encore complètement noire lorsque je procède à ma toilette à la lueur d'une bougie. Bientôt les portes des chambres s'ouvrent l'une après l'autre et nous nous retrouvons tous autour de la table de la salle à manger devant des tasses de café à l'eau. On sent la privation du lait dans les voyages à travers ces campagnes arides et peu peuplées. Le café est réputé très sain en Algérie, mais il ne laisse pas que de paraître un peu sec comme unique nourriture, le matin au réveil. Si-Mohamed a, depuis longtemps, surveillé lui-même les préparatifs du départ et organisé avec soin la petite caravane. Pendant que nous déjeunons, une faible lueur vient annoncer la venue du jour. *Sohere*, ce mot doux comme un souffle qui passe, veut dire *aube* en arabe, et c'est la compagne que l'indigène salue toujours lorsqu'il se met en route. Nous la verrons bientôt argenter le petit désert enclavé entre le Djebel-Aurès et le Djebel-Sfa. Maintenant ce n'est que son avant-courrière qui nous permet de distinguer les objets qui nous entourent sur la petite place devant la porte de l'auberge. Notre voiturin, fermé par des rideaux de cuir noir, tout attelé, nous attend; le coursier alezan, à longue queue et à épaisse crinière, de Si-Mohamed est tenu en main par un Arabe et se promène lentement piaffant sous son harnais de *filali* rouge et sa haute selle couverte de peau de tigre. Quatre chevaux de moins belle apparence, mais l'œil sauvage et les jarrets nerveux, attendent les quatre serviteurs de notre ami arabe. Quelques enfans des montagnes, vêtus de leurs courtes tuniques blanches, sont venus regarder curieusement les apprêts du départ.

Nous voici en route longeant l'oasis encore endormie; les chevaux des cavaliers, trop ardens pour débuter à l'allure de notre attelage, ont pris les devans. La rosée de l'automne est si fraîche qu'elle nous force à nous envelopper dans d'épais manteaux. Toute la nature est plongée dans un complet silence, et l'on n'entend que le bruit des sabots des chevaux qui frappent à chaque minute sur les pierres du chemin à peine tracé. La campagne est désolée; des montagnes se découpent en jaune terne sur le ciel blanc. Par moment nous descendons dans le lit d'une rivière, presque infran-

chissable en hiver, à présent toute desséchée. Ce n'est plus la gorge étroite qui précédait El-Kantara et ce n'est pas encore le grand désert dans toute sa beauté. Le jour paraît, mais le soleil, qui se lève derrière les Aurès, ne se montre que longtemps après. La calvacade qui nous accompagne fait halte souvent pour attendre que notre voiture l'ait pu rejoindre; le groupe qu'elle forme est noble et pittoresque, et le paysage, que j'ai critiqué d'abord, produit, comme fond du tableau, des effets très africains. Le soleil est bien le regard de cette nature; il la transforme, il l'anime, il lui donne la couleur et la vie. Aussitôt qu'il a dépassé le rempart qui nous le cachait, tout se colore, tout semble sourire; les horizons s'éloignent, les ombres s'allongent, donnant du relief aux moindres objets en saillie. Sa chaleur nous fait sortir de l'engourdissement où nous étions plongés. Les chevaux des cavaliers qui nous guident sont bientôt ruisselans de sueur. Le cheval alezan est trop précieux pour le fatiguer inutilement; Si-Mohamed monte sur celui de l'un de ses serviteurs et laisse un Arabe à pied pour ramener le sien au petit pas. Sa belle croupe reluit au soleil; sa bouche laisse tomber des flocons d'écume sur le sable, il est encore plein d'ardeur, malgré la longue course qu'il a déjà fournie les jours précédens pour amener son maître du fond des Zibans à notre rencontre.

Toujours suivant cette vallée, qui l'hiver, dit-on, est arrosée et verdoyante, nous arrivons au ksar, ou caravansérail d'El-Outaya. La rosée abondante de la nuit a laissé dans le terrain sablonneux qui commence en cet endroit des flaques d'eau que le soleil fait évaporer peu à peu. El-Outaya est la dernière zone humide. Au delà du Djebel-Sfa, il n'est pas tombé une goutte de pluie depuis dix-huit mois. Il est environ neuf heures du matin; nous ne devons pas nous arrêter longtemps au village d'El-Outaya, dont nous apercevons le minaret carré. Un grand verger, planté d'arbres fruitiers de France, montre à peu de distance son aspect désolé. Il a été dévasté pendant la dernière insurrection, mais l'indemnité que le gouvernement a remise au colon qui en était propriétaire dépasse de beaucoup ce qu'il aurait jamais espéré en tirer de tout autre manière.

Le kaïd de Biskra, averti de notre arrivée, avait envoyé sa propre voiture et une voiture de louage à El-Outaya afin de nous amener tous à Biskra, nos chevaux de Batna ne pouvant aller plus loin. Après avoir pris le temps de charger nos valises sur les voitures, nous y montons nous-mêmes; les dames dans la calèche du kaïd conduite par un cocher nègre vêtu d'une veste à ramage rouge et jaune, et les hommes dans un char à bancs. Sur le char à bancs monte le cheik du village d'El-Outaya, qui se rend à Biskra pour nous faire rôtir le fameux mouton indispensable au repas arabe

qu'on offre aux étrangers. La tradition se perd à ce qu'il paraît, et un homme qui sait bien rôtir est connu dans toute une province. Nous roulons enfin sur un terrain uni et sablonneux, traînés par deux petits chevaux noirs à longues queues, qui commencent d'abord par se mettre debout avant de se lancer au galop dans la direction du col qu'ils doivent nous faire franchir. Nous avons encore 26 kilomètres à faire avant d'arriver à Biskra, terme de notre voyage. A quelques pas d'El-Outaya, nous passons près d'une montagne conique qui porte le nom de *Djebel-Garribou* et n'est en somme qu'un immense bloc de sel de 5 kilomètres de long sur 1,500 mètres de large. Nous n'y avions prêté d'abord qu'une attention distraite, la trouvant à peu près semblable aux montagnes ses voisines, lorsqu'en avançant davantage nous la voyons s'éclairer et se détacher blanche et brillante sous les rayons directs du soleil. Nous croisons sur la route un « coursier à longue oreille. » En regardant dans ses tellis gonflés, je suis surprise de voir que « sa charge était de sel. » On m'explique alors que les Arabes exploitent cette mine en détachant simplement des morceaux qu'ils transportent ensuite sur des marchés plus ou moins éloignés.

Nos voitures sont précédées par deux cavaliers du kaïd en burnous noirs. Ils galopent rapidement, se servant des angles de leurs larges étriers arabes en guise d'éperons pour exciter leurs chevaux qui ne semblent guère en avoir besoin. Quoique la route du col de Sfa soit suffisamment large, ils font reculer, dans des anfractuosités de la montagne, une caravane de chameaux afin que rien ne vienne retarder notre marche. Le soleil devient très ardent, mais l'air est encore léger. Arrivés au sommet du col, les voitures s'arrêtent, car c'est de là que la vue embrasse, pour la première fois, toute l'étendue du grand désert.

On a si souvent comparé le désert à la mer et les oasis à des îlots qu'il devient difficile de répéter la même idée, quoiqu'elle se présente tout naturellement à l'esprit lorsqu'on contemple la vaste plaine de sable parsemée de taches vertes qui offre aux yeux son immensité; comme la mer aussi, elle prend les couleurs les plus variées, selon les différentes heures du jour. Au moment où nous arrivions, le soleil était déjà assez élevé, mais une brume transparente fondait la ligne de l'horizon avec le ciel et donnait au désert une couleur argentée plus semblable à l'eau qu'à la terre. On nous dit que son plus beau moment est au lever du soleil, lorsqu'une tenture rose semble s'étendre sur tout le paysage. A mesure que nous descendons le versant opposé du Djebel-Sfa, la teinte change et arrive progressivement à un rouge assez chaud; les oasis deviennent plus vertes et plus distinctes; celle de Biskra, la plus grande et la plus rapprochée de nous, se détache clairement et laisse voir

quelques-uns de ses détails. La forêt de palmiers nous paraît couvrir une grande étendue de terrain. Du pied de la montagne jusqu'aux premières maisons, ce n'est qu'une plaine de sable uni. Les caravanes y ont tracé leur chemin légèrement tortueux. Il nous est facile de le distinguer, et nous allons le suivre, quoiqu'il soit à peu près indifférent d'aller plus à droite ou plus à gauche, mais les pieds des chameaux ont battu le sol, et le sable en est devenu un peu moins tirant pour les chevaux.

En approchant de Biskra, un groupe de cavaliers qui viennent à nous attire notre attention. Des uniformes, des burnous blancs et des burnous rouges dans un nuage de poussière, c'est tout ce que nous pouvons distinguer au premier moment; mais nous nous rapprochons, et celui qui s'avance en tête à notre rencontre est le commandant supérieur du cercle de Biskra, accompagné de plusieurs spahis; puis vient ensuite, monté sur un beau cheval, le kaïd de Biskra, Arabe de noble apparence de la belle famille des Ben-Ganah. Après un arrêt de quelques minutes nécessaire pour les présentations, entourés de tous ces cavaliers, nous reprenons notre course, et peu d'instans après nous faisons notre entrée dans la ravissante oasis de Biskra.

Jeudi 26 septembre. — Depuis que nous avons quitté Constantine, c'est-à-dire depuis le lundi soir, nous avons parcouru 239 kilomètres sans trop de fatigue. Notre intérêt a toujours été de plus en plus excité, et notre imagination de plus en plus charmée. El-Kantara étant le premier aperçu sur la nature vraiment orientale, nous en avons eu non-seulement l'admiration, mais aussi la surprise. La vue dont nous avons joui sur le haut du col de Sfa nous a également révélé un pays entièrement nouveau et plein de grandeur. L'entrée dans l'oasis de Biskra nous a laissé entrevoir la vie féodale de l'Arabe à côté de la civilisation de la France, la nature dans sa parure naturelle à côté des jardins alignés par la main des colons. Biskra ne ressemble à rien de ce qui se trouve en France. Les maisons à hautes murailles, percées seulement de lucarnes, sont toutes blanchies à la chaux et entourées de jardins, protégés aussi par de blanches murailles au-dessus desquelles s'élèvent les larges touffes des beaux palmiers parés en cette saison de leurs régimes de dattes de couleur vive, jaunes ou rouges. De larges espaces se trouvent entre ces constructions mystérieuses; ils peuvent être considérés comme des rues. Dans les plus vastes, les autorités françaises ont fait planter des bosquets de rosiers, d'arbustes variés et de ricins, dont l'élévation atteint presque dans ces parages celle d'un arbre; ses larges feuilles luisantes et découpées, d'un vert foncé, attachées à une tige rouge, sortent puissamment du milieu des touffes

vaporeuses des tamaris et des rameaux flexibles des lauriers doubles rouges et blancs. Notre voiture en arrivant passait au milieu de ces places bordées de fleurs ; des Arabes vêtus seulement d'une longue tunique en toile blanche sans ceinture et d'un turban en mousseline également blanche étaient appuyés contre les maisons qui pouvaient les abriter du soleil. Il nous semblait être plutôt aux Indes qu'en tout autre pays. Le cocher nègre nous a conduits à travers cette singulière ville, jusqu'à la porte d'une habitation, en tout semblable à beaucoup d'autres; nous fûmes avertis alors que nous étions arrivés à l'*hôtel*. Le mot *auberge* n'est plus de mise, même au désert.

Nous étions heureusement les seuls hôtes de Mme Medan. Les quatre bonnes chambres que possède l'hôtel ouvrent, les unes à côté des autres, sur le petit jardin qui forme le milieu de la maison. La salle à manger vient à la suite ; la cuisine et le logement des propriétaires est en retour. Une tonnelle de treillage, sur laquelle grimpent des vignes et des mimosas, forme un abri agréable ; les allées sont divisées aussi par de minces treillages garnis de passiflores. Un mur clôt le jardin sur les deux faces, qui sont sans constructions. Comme dans les maisons arabes en général, il n'y a aucune vue extérieure à espérer, sauf par une étroite fenêtre garnie de barreaux qui donne du jour dans les chambres. Nous avons trouvé là en plein désert tout ce qui est nécessaire à l'habitation, des lits simples et propres, des tables et des chaises à l'avenant, et, nous avons, dès l'arrivée, pris possession de la tonnelle pour en faire notre salon. La porte de l'auberge donne sur un vaste terrain nouvellement planté, encore fort aride, et qui doit être aujourd'hui un beau *square*. Attirée par le ronflement lointain d'un tambour de basque et de tambourins, je m'étais avancée à l'entrée de la maison en demandant à Si-Mohamed d'où pouvait provenir ce bruit ; il me désigna une agglomération de petites maisons, du côté opposé de la place, en me disant que là étaient les cafés maures dans lesquels dansaient les femmes de la tribu des Ouled-Nayls qui habitent tout un quartier de Biskra. Biskra veut dire *ivresse* en arabe, et de tout temps l'oasis a attiré de fort loin les amis du plaisir.

Après quelques heures consacrées au repos et à la toilette nécessaire lorsqu'on a voyagé, nous sommes montés dans la calèche du kaïd et accompagnés de nobles Arabes et d'officiers de la garnison à cheval, nous sommes partis pour aller visiter la forêt et le *Vieux Biskra*. Depuis la prise de l'oasis par le duc d'Aumale, en mars 1844, une ville nouvelle s'est élevée : c'est celle que nous avons vue d'abord et que nous habitons; la vieille ville n'est plus considérée que comme une sorte de grand village occupé par des cultivateurs et

des Arabes pauvres. Les maisons en sont bâties avec la terre du pays séchée au soleil ardent de l'été; mais elles ne sont pas blanchies à la chaux, c'est un luxe que se permettent seulement les gens riches.

Ceux qui croient connaître les palmiers parce qu'ils en ont vu sur les bords français de la Méditerranée seraient bien surpris si on leur disait qu'il y a autant de différence entre les arbres chétifs qu'ils admirent et les dattiers de Biskra qu'entre un mince peuplier et un chêne de cent ans.

Notre voiture roulait sur un sable fin entre deux rangées de palmiers qui formaient une large avenue; à notre droite, à perte de vue, nous apercevions d'autres palmiers espacés les uns des autres, mais si touffus qu'ils ne laissaient pour ainsi dire pas pénétrer le soleil à leurs pieds; les uns s'élevaient droits comme une colonne d'un mètre environ de circonférence; d'autres venaient en une réunion de six ou sept troncs inclinés en forme de gerbe; d'autres enfin sortaient de terre en un immense bouquet de palmes larges et longues. La verdure s'étalait ainsi en différens étages sans uniformité, mais avec une ampleur et une force de vie qu'on ne rencontre que dans la végétation des pays chauds. Nous ne sentions aucun souffle de vent; il était près de quatre heures, et l'ardeur du jour avait déjà fait place à une température douce et calme à l'ombre.

Nous longions toujours la grande forêt de cent cinquante mille palmiers qui se prolongeait à notre droite; à notre gauche nous avions toute l'étendue du désert au delà du village nègre. Les nègres de Biskra vivent en tribu et possèdent un kaïd. Leurs maisons me paraissaient avoir à peu près la forme de grandes huttes coniques, à la façon de celles de certains sauvages. Les murs étaient en terre et le toit était fait de palmes sèches superposées; c'est le chaume des gourbis du désert. Toutes les parties du palmier sont utilisées dans ces contrées. Le tronc sert de bois de charpente, quoiqu'il soit trop filandreux pour être coupé en planche, mais sans être équarri il peut soutenir les constructions. Les palmes font les couvertures des cabanes et alimentent le feu; leur fruit est la nourriture générale des habitans et de leurs animaux. Le palmier-dattier vit près de deux cents ans; à trente ans, il a atteint toute sa vigueur, et il la conserve durant soixante-dix ans, donnant en moyenne de quinze à vingt régimes de dattes par saison pendant cette période. Il est fortement imposé par le gouvernement, qui retire ainsi des oasis des sommes considérables. La culture de cet arbre est bien faite pour plaire au caractère du Saharien. Elle est variée et peu assujettissante. Des hommes adroits, pour hâter la production, transportent

la poussière fécondante d'un arbre sur l'autre. Aussitôt qu'un bouquet de nouvelles feuilles sort du cœur du palmier, les palmes les plus basses se sèchent et demandent à être coupées. L'Arabe a soin de ne pas trop raser l'écorce en faisant cette opération afin de laisser sur le tronc des inégalités qui l'aideront plus tard à atteindre le sommet pour cueillir les dattes mûres. Ces détails m'étaient donnés pendant notre promenade. En moins d'un quart d'heure, à l'allure rapide des mêmes chevaux qui nous avaient amenés le matin d'El-Outaya, nous étions aux premières maisons du vieux Biskra; là, nous avons laissé la voiture; les rues étaient trop étroites pour lui livrer passage, et nous avons parcouru lentement cette curieuse petite ville arabe. La couleur des murailles était d'un jaune grisâtre uniforme comme la terre que nous foulions aux pieds, mais les énormes palmes qui se penchaient par-dessus étaient si vertes et le ciel sur lequel elles se découpaient était si bleu, qu'il semblait précisément que cette teinte adoucie et harmonieuse fût mise tout exprès afin d'empêcher les tons durs de se heurter. La tour carrée du vieux minaret dépassait les arbres des jardins. A son sommet étaient pratiquées quatre ouvertures cintrées, pour permettre au muezzin d'annoncer la prière aux quatre points de l'horizon. L'eau du ciel est remplacée dans cet heureux pays par des sources intarissables formant de petites rivières qui coulent au travers du village et vont emplir d'étroits canaux, multipliés à l'infini dans les oasis. Sans cette constante humidité, les palmiers, les orangers, les grenadiers ne pourraient vivre. Il est singulier que la végétation particulière au pays le plus sec du monde ait besoin d'être continuellement arrosée. La distribution de l'eau se fait d'une façon régulière dans tous les jardins, par des hommes préposés à cette tâche, qui lèvent chaque digue à une heure fixe.

Le soleil s'était abaissé sur l'horizon pendant notre promenade dans les petites ruelles du vieux Biskra et laissait les ombres s'étendre avec cette transparence que Decamps a si bien su rendre dans ses tableaux d'Orient. L'heure était pleine de charme. Les montagnes se découpaient en fines arêtes, et le soleil à son couchant colorait tout en rose. Après avoir marché une heure environ, nous sommes remontés, les uns en voiture, les autres à cheval, pour aller visiter à l'est de l'oasis la propriété d'un Français qui vient passer ses hivers dans le climat tiède de Biskra. L'effet d'un jardin planté de la végétation tropicale du pays, et soigné, peigné comme un parterre des Champs-Élysées, entouré de cette grande nature et de ce cadre magnifique, est plus singulier qu'agréable. Notre retour au milieu de la forêt. sous laquelle glissaient les rayons rouges du couchant, dans ces chemins qui tournaient autour des

gigantesques groupes de palmiers tout à coup enveloppés des ombres de la nuit, était bien fait pour laisser dans l'imagination une impression qui ne peut s'oublier.

Nous sommes revenus directement chez le kaïd qui donnait une fête pour les étrangers et les officiers supérieurs. Il était sur le pas de sa porte attendant l'arrivée de ses convives. Il nous a conduits, au travers de son salon, jusqu'à un beau jardin éclairé par des lanternes de papier accrochées aux branches ; la lumière était trop imparfaite pour nous permettre de distinguer les détails, mais la grosseur des troncs des palmiers nous parut extraordinaire. C'est, à ce qu'il paraît, une espèce particulière qui ne s'élève guère à plus de douze pieds, mais n'en devient que plus forte. Des serviteurs arabes, bien vêtus, allaient et venaient d'un air affairé. Nous sommes parvenus, en enjambant par-dessus quelques seguïas, jusqu'à une salle en treillages, sous laquelle était dressée une longue table servie à la française, couverte de vaisselle de Sèvres, de verreries de Baccarat et éclairée *a giorno* par des candélabres qui sortaient sans doute de chez Barbedienne. Des rideaux avaient été placés du côté du vent, qui commençait à faire pencher les flammes des bougies; l'eau qui coulait tout auprès faisait entendre un léger murmure; on voyait de temps en temps passer sous les rayons de lumière des gazelles apprivoisées qui regardaient d'un air étonné le va-et-vient des serviteurs. Lorsque les Arabes riches traitent les étrangers, ils leur servent en général un repas arabe; mais pour leur usage particulier ils préfèrent de beaucoup la cuisine française, et souvent ils ont chez eux de bons cuisiniers nègres. Le repas qui nous a été donné ce soir-là était composé de tout ce que le pays peut offrir de plus délicat, des hachis de viandes de gazelle, des rôtis d'outarde et une vingtaine d'autres plats bien préparés. Au dessert, plusieurs assiettes de gâteaux ont été placées sur la table; le meilleur, à mon avis, était une petite gaufre ronde couverte d'une légère couche de miel fondu. Ce miel est parfumé comme les fleurs dans lesquelles les abeilles viennent chercher leur butin; l'oranger, les roses, la grande lavande et le jasmin, qui rendent célèbre le miel du mont Hymette, prêtent aussi leur suc à celui de l'Algérie.

L'hospitalité des Arabes est trop connue pour qu'il soit nécessaire de revenir sur ce sujet; mais ce que l'on sait moins, c'est le degré de respect exigé des enfans à l'égard des parens, surtout dans les grandes familles, qui ont gardé les traditions. Les fils, même après leur mariage, ne doivent pas s'asseoir devant leur père, sans qu'il leur en ait donné la permission ; s'ils sont cheiks ou kaïds, ce privilège leur est accordé souvent afin qu'ils soient entourés

d'une sorte de prestige aux yeux de leurs administrés. Il faut une invitation du père pour que le fils vienne manger à la même table que lui. Ce sentiment d'obéissance et de respect des enfans dans l'intérieur de la famille se trouve expressément dicté par ce passage du Koran : « Dieu vous ordonne l'amour, la vénération et la bienfaisance pour vos pères et mères; gardez-vous de leur marquer du mépris, gardez-vous de les reprendre, ne leur parlez jamais qu'avec respect; ayez toujours pour eux de la tendresse et de la soumission. »

Ce n'est jamais que dans la contenance la plus humble qu'un jeune enfant se présente devant son père. Dans quelques familles qui ont gardé les vieux usages, si le père sort, les fils l'accompagnent jusqu'à la porte, l'aident à monter à cheval et guettent ensuite son retour afin de lui montrer les mêmes attentions. Dans les grandes fêtes, comme dans divers événemens de la vie, les enfans ne manquent jamais, en baisant la main de leur père ou de leur mère, de leur demander leur bénédiction. Tous y attachent la plus haute idée de bonheur, et de ce sentiment résulte l'impression non moins vive d'un profond chagrin, lorsque, par leur inconduite ou toute autre faute, ils se voient menacés de la malédiction paternelle.

Le soir où nous dinions, le kaïd n'avait admis à la table que son fils aîné, cheik de Sidi-Okba, et le fils aîné de ce fils, enfant de sept ans, qui s'endormit avant que nous fussions arrivés à la fin de la série de plats dont le défilé dura deux heures. Chez les Arabes, les enfans eux-mêmes ont les cheveux rasés, ce qui donne aux petits garçons un certain air futé qui leur sied à ravir; une petite *chechia* ou calotte rouge, avec un gland bleu, mise très en arrière, leur couvre la tête; leur front dégarni est exposé aux ardeurs du plus grand soleil sans qu'il en résulte aucun accident. Les anciens Arabes portaient leurs cheveux longs. Les historiens racontent, dans le portrait qu'ils ont laissé d'Abbas, oncle du prophète, et l'un des plus beaux hommes de son temps, qu'il avait de superbes cheveux séparés en deux longues tresses. L'usage de les raser ne s'est introduit que beaucoup plus tard sous le califat d'Osman Ier, et il devint bientôt général chez tous les peuples musulmans. Mais pour conserver le souvenir de la coiffure du prophète, les Arabes laissent croître une mèche de dix centimètres de long, à peu près, au sommet de la tête, qu'ils nouent et cachent sous le turban; elle porte le nom de *Mohammed* ou *Mahomet*, comme nous disons en France. Au désert, durant les grandes chaleurs de l'été, les Arabes, lorsqu'ils ne montent point à cheval, revêtent une longue tunique ou *gandourah* en soie blanche et molle, qui retombe sur leurs pantalons bouffans, laissant les bras découverts sous le burnous et les

jambes également entre le genoux et le bord des chaussettes. La chaussure particulière à Biskra s'appelle *bel'ra*. C'est une sorte de pantoufle moyen âge en peau jaune avec une patte sur le cou-de-pied. On a vu dans tous les tableaux représentant des Arabes le costume des cavaliers avec leurs bottes rouges en forme de bas qui protège la jambe, pliée par les étriers courts, contre les broderies de la selle et des harnais.

Après le repas du kaïd, nous nous rendîmes tous, précédés de serviteurs portant des lanternes, chez le commandant supérieur, qui devait prolonger la soirée en donnant une fête où figureraient les célèbres danseuses de la tribu des Ouled-Nayls. On arrive au palais du commandement en suivant des avenues plantées par les Français. Ce soir-là le public avait la permission de s'y promener. Près de la porte jouait la musique militaire. Le palais, bâtiment long surmonté d'un belvédère, se détachait en blanc sur les arbres; toutes les fenêtres étaient ouvertes et laissaient voir au rez-de-chaussée des salons brillamment éclairés. Nous pénétrâmes d'abord dans une première pièce où des plateaux chargés de tasses étaient posés à terre sur des tapis pour les Arabes et les spahis. Puis nous entrâmes dans le salon principal où des fauteuils rangés au fond nous étaient destinés. Le kaïd, les officiers et les autres autorités de l'endroit s'assirent à côté de nous. Une colonne massive, servant sans doute à soutenir le plafond, s'élevait au milieu de la chambre. Elle était garnie de palmes, de fleurs et de candélabres. D'épais tapis couvraient le sol. A travers les ouvertures, on apercevait un jardin illuminé, et le long du mur, en face de nous, une vingtaine d'Ouled-Nayls étaient rangées, attendant le signal de la danse. Dans un angle, on avait placé les musiciens de la tribu; debout aux portes, une foule bigarrée, composée de militaires, d'Arabes et de nègres, regardait la fête. Je fus d'abord frappée de l'aspect étrange de ces femmes, assises côte à côte vis-à-vis de nous. Aucune des femmes nomades que j'avais rencontrées jusqu'alors ne m'avait donné l'idée de costumes aussi singuliers et de physionomies aussi frappantes. Elles avaient le type régulier, les pommettes larges, les traits accentués et droits, et la peau des mulâtresses, les mains petites et les attaches des poignets remarquablement délicates. Des deux côtés du visage, elles portaient des nattes de cheveux couleur de jais, bourrées de laine. Depuis la racine jusqu'au bas des joues, ces tresses pouvaient avoir une largeur de 10 centimètres au moins. On juge de la circonférence de la tête garnie de ces masses épaisses. Un grand *haïk*, comme un châle, soit en laine noire brodée de couleur, soit en laine blanche, était posé sur la tête, où il était maintenu au moyen d'un turban lamé d'or,

et retombait carrément sur le dos jusqu'aux talons. Leurs robes, de couleur vive, rouges pour la plupart, avec le corsage fait en forme de peplum antique, étaient assez longues pour traîner un peu à terre; une quantité innombrable de bijoux d'argent et de corail ornait leur personne. Des chaînes pendantes étaient accrochées au turban au moyen de grandes épingles en forme de main; au cou, plusieurs plaques et plusieurs colliers étaient superposés les uns sur les autres; sur les épaules, des broches retenaient le peplum; à la ceinture, également en métal ciselé, de longues chaînes soutenaient des cassolettes grandes comme des tabatières et des étuis à couteaux, d'un travail curieux, qui retombaient jusqu'à leurs genoux. C'est une véritable gloire pour ces femmes d'être chargées de bijoux qui attestent leur succès.

La tribu des Ouled-Nayls passe pour être très insouciante : elle vit dans le désert au sud-ouest de Biskra. Les hommes cultivent la terre. Ils ont la réputation de rire et de chanter plus souvent que les autres Arabes. De tout temps ils ont envoyé leurs filles à Biskra en leur enjoignant de gagner une dot et de venir ensuite se marier dans la tribu, chose singulière pour des musulmans qui tiennent tant, en général, à la vertu des femmes qu'ils épousent. De plein gré ils manquent ainsi à la lettre du Koran, qui met des restrictions positives à certaines libertés.

Lorsque nous fûmes tous assis, un agent de police arabe, sous la garde duquel on avait placé les danseuses, désigna deux d'entre elles pour commencer; ce n'étaient ni les plus jeunes, ni les plus belles. Au même moment la musique se mit à jouer. Elle était composée d'une flûte, d'un tambour de basque et d'une autre sorte de tambour. Les tambours frappaient la mesure à trois temps, une noire d'abord, très accentuée, puis deux croches et une noire légère, pendant que la flûte murmurait une phrase aiguë de six notes. Le rythme, toujours le même, finit par ébranler les nerfs. Eugène Fromentin, si bon juge en toutes choses de l'Algérie, dit, dans un de ses charmans ouvrages, que la danse des Ouled-Nayls n'a aucune des significations de la danse des almées d'Égypte. Il a lu dans chacun de leurs gestes une tendresse contenue et une passion pure. Pour ma part, je dois dire que j'ai trouvé le spectacle curieux, mais la danse ne m'a semblé en elle-même ni gracieuse, ni intéressante. L'agent de police était là pour faire reposer la danseuse qui commençait à tomber en pâmoison, et la remplacer par une autre plus calme. La danseuse débute par une marche autour de la chambre en glissant la pointe de ses pieds nus sur le tapis, puis après quelques minutes de cet exercice tranquille, elle se renverse en arrière, se pliant de façon à faire presque toucher sa tête sur ses talons,

retenant en même temps son turban d'une main et étendant son haïk de l'autre; la musique s'animant, elle précipite son patinage et fait de temps à autre un saut en l'air en poussant un petit cri, puis elle reprend sa promenade. Deux ou trois d'entre elles seulement dansaient en même temps. Je les croyais fort calmes, mais je vis qu'en réalité il n'en était rien, car, l'agent de police leur touchant légèrement les bras avec sa baguette, emblème de ses fonctions, elles s'arrêtaient comme magnétisées et se jetaient, à moitié évanouies, sur de l'eau fraîche qu'un nègre leur offrait dans un bidon de soldat.

Comme intermède à cette danse peu variée, on nous a menés dans le jardin tout constellé de lanternes de couleur. L'illumination nous a permis d'apercevoir vaguement une végétation tropicale, les larges feuilles des bananiers, le fouillis des ramures délicates du bambou et les arêtes des palmiers se mêlant confusément dans la demi-obscurité. Dans un espace vide, on nous a donné un échantillon du carnaval arabe. Un nègre déguisé en lion, avec deux mèches d'étoupes allumées pour représenter les yeux, simule un combat avec un homme armé d'un sabre; un troisième, déguisé en autruche, prend le parti du lion et frappe l'ennemi à coups de bec; enfin le lion est victorieux. Pendant le combat, des Arabes tirent en l'air des coups de fusil chargés à poudre. Nous rentrons ensuite dans le salon reprendre nos places pour voir de nouveau danser les femmes. Une des Ouled-Nayls, assise un peu à part des autres, probablement plus riche que ses compagnes et incontestablement plus belle, d'une beauté de mosaïque byzantine, ne dansait pas; son costume de soie amarante et or, avec un haïk blanc rejeté en arrière, lui seyait à merveille; pour comble de luxe, elle avait aux jambes une paire de bas de coton blanc qu'elle avait bien soin de montrer en posant ses pieds sur les barreaux d'une chaise placée vis-à-vis d'elle. Un adolescent, noir comme l'ébène, vêtu d'une *gandourah* de cachemire jaune d'or, se tenait debout appuyé contre la porte près des danseuses, donnant sans s'en douter la dernière touche au tableau. Était-ce un jeune nègre ou une jeune négresse? C'est ce que je n'osai demander au kaïd assis à côté de moi.

A dix heures, nous nous sommes retirés laissant la fête continuer jusqu'au jour. L'air de la nuit, en sortant du palais, m'a paru exquis, il avait quelque chose de moelleux.

> L'air, ainsi qu'un lait pur, coulait délicieux;
> La transparente nuit brillait bleue et sereine.

Les sons de la musique nous accompagnaient de loin pendant le trajet que nous faisions lentement pour rentrer à l'hôtel. Comment

songer à dormir lorsqu'on a tant de choses curieuses et nouvelles en perspective? Je passe la plus grande partie de la nuit debout à ma fenêtre à barreaux entre-bâillée, un éventail arabe à la main dans la crainte des moustiques, que je n'ai du reste pas aperçus, et à cinq heures du matin, vêtue simplement d'un peignoir, je vais sur le pas de la porte de ma chambre jouir des premières splendeurs du matin. C'est l'heure la plus agréable de Biskra en cette saison. Rien n'était encore en mouvement dans l'hôtel. J'étais absolument seule dans l'étroit jardin dont les petites treilles, malgré le soleil déjà brillant, conservaient encore quelques perles d'une faible rosée. On perdrait sa peine en voulant décrire les qualités de l'atmosphère d'une manière assez précise pour en donner une idée à ceux qui ne l'ont pas eux-mêmes appréciée. Mais pour ma part je pensais, en respirant à pleins poumons cette douce fraîcheur, cet éther embaumé, cet air transparent qui ne semblait pas peser sur mes épaules plus qu'une aile de papillon, qu'il est impossible de rêver un élément plus idéal pour les habitans du paradis. Ce moment de la journée est malheureusement de courte durée, et personne autre que moi dans l'hôtel ne songeait à en jouir. Pendant que je me promenais sous la treille, une belle négresse, grande et svelte, revint du marché apportant les provisions; elle déposa à terre un dindon, d'autres volailles et une de ces exquises pastèques qui dans ces contrées chaudes peuvent rivaliser avec les melons. Elle aurait fait, ainsi encadrée, un sujet plein de pittoresque pour un peintre, avec son petit voile de mousseline blanche posé négligemment autour de sa tête, un bout rejeté sur une épaule et couvrant le bas de son visage, ses bras nus couverts de cercles d'argent et de corail qui ressortaient avantageusement sur sa tunique de toile bleue. Sa petite fille, qui pouvait avoir dix ans, la rejoignit bientôt. Je fus frappée de la finesse de ses traits, quoique sa peau fût parfaitement noire ; elle était vêtue comme sa mère, et ses mouvemens étaient empreints de grâce et de naturel.

C'est dans les oasis riches du Zab que se trouvent les beaux nègres. Les grandes familles arabes se font servir par eux. Ce sont aujourd'hui les fils des esclaves, l'esclavage ayant été détruit par la conquête française. Il n'était cependant pas dur chez les Arabes. L'esclave avait droit de porter plainte devant le kadi lorsqu'il avait été en butte à de mauvais traitemens, et il pouvait contraindre le maître dont il avait à se plaindre à le vendre à un autre. Il faut convenir que souvent la condition de l'esclave bien traité et appartenant à une famille riche était infiniment plus heureuse que celle qu'il venait de quitter dans son propre pays sous la domination de quelque roi féroce. Mais le principe lui-même est mauvais, et on a

trop souvent raconté les horreurs de la traite pour ne pas réprouver, malgré certaines exceptions, des actes aussi odieux. On peut dire qu'à présent la vie des serviteurs noirs, chez les indigènes, est des plus enviables. Ils savent qu'ils sont en général pour toute leur existence dans la même maison; ils s'y marient, et leurs enfans sont élevés avec ceux de leurs maîtres dont ils deviennent à leur tour les serviteurs. Ils y sont traités avec familiarité et bonté ; bien nourris et bien vêtus, ils n'ont aucune cause de soucis matériels. Leur nature confiante et dévouée leur fait ressentir les chagrins de leurs maîtres comme les leurs propres, et leurs peines personnelles trouvent également un écho dans le cœur de ceux qui les ont vus grandir à leurs côtés. Cette race de serviteurs ne ressemble en rien à celle des nègres qui travaillent aux fermes ou aux routes des environs de Constantine. Ces derniers ont le type du singe le plus accentué. Les noirs, au contraire, qui ont des emplois dans les maisons des kaïds ont de beaux yeux et des visages dont l'ovale a des contours arrondis bien différens des pommettes saillantes qu'on est habitué à voir chez les nègres de certaines parties de l'Afrique. Leurs filles sont quelquefois belles, aussi ne sont-elles pas toujours dédaignées des Arabes. La plupart de ces fils d'esclaves que j'ai rencontrés parlaient un peu le français. L'un d'eux s'appelait *Arasmania*, traduction arabe du nom d'*Orosman*. Par une vieille habitude, on les laisse généralement pénétrer dans les appartemens des femmes.

On ne peut faire un pas dans ces pays de vieille origine et de civilisation naissante sans trouver des sujets d'études curieux, intéressans et variés. L'humanité y apparaît avec de plus grandes qualités et de plus grands défauts que dans l'Europe actuelle, mais il est impossible de ne pas se demander si l'Algérie n'aurait pas plutôt à perdre qu'à gagner à nous trop imiter. Malgré la présomption qui nous est naturelle, il faut nous bien persuader qu'on peut être grand sans nous ressembler en tous points.

Nous devons aller visiter une oasis vénérée des musulmans, et là nous retrouverons encore cette foi sincère, cette piété fervente que nous avons déjà si souvent admirée depuis notre séjour dans le pays. Cette oasis étant restée fidèle à la France à travers les dernières insurrections, on ne peut donc dire que les croyances de l'islamisme portent infailliblement les Arabes à devenir les ennemis jurés des chrétiens. Un des fils du kaïd de Biskra me disait lui-même que les marabouts instruits enseignaient que le prophète avait, dans des instructions laissées à ses disciples, recommandé une extrême douceur à l'égard des chrétiens comme le meilleur moyen de les amener à l'islamisme, et, sans aller bien loin de Biskra, à T'macin,

autre lieu de pèlerinage, le marabout, homme riche et puissant dont l'influence est des plus étendues, a été, au dire de tous nos généraux, un des plus utiles auxiliaires des Français dans leurs établissemens du sud.

Notre journée va être bien remplie par notre course au travers du désert. Il faut nous attendre à souffrir un peu de la chaleur; la délicieuse fraîcheur des premières heures du matin sera remplacée par un soleil tombant d'aplomb sur le sable. A sept heures, nous nous trouvons tous réunis sous la tonnelle, prenant du café au lait; à huit heures, la calèche du kaïd est à la porte avec la voiture de Biskra, pour nous transporter avec le commandant supérieur et le kaïd à l'oasis de Sidi-Okba, située à 21 kilomètres en s'avançant vers le sud-est. Le fils aîné du kaïd, qui en est le cheik, doit nous en faire les honneurs en nous offrant à déjeuner. C'est une des parties du programme des fêtes que l'on offre aux étrangers distingués et à tous les généraux inspecteurs. Nous avons fait la route accompagnés par un jeune officier du bureau arabe à cheval, son spahi et quelques cavaliers du kaïd. Après avoir dépassé les derniers arbres de la forêt de Biskra, nous nous sommes trouvés roulant dans une plaine de sable, sans autre végétation que des touffes disséminées de diss et d'alfa, qui donnent de loin l'aspect assez verdoyant au désert. Les voyageurs qui ont été plus à l'ouest disent que l'abondance de ces grandes herbes et leur verdure uniforme rendent ces zones presque trop monotones; c'est le seul pâturage que trouvent encore en été les caravanes. Ces vastes étendues, plates, brillantes, dont la limite se confond avec le ciel dans une vapeur chaude, procurent plutôt une sensation pénible. Les yeux en sont éblouis, et le soleil pénètre à travers les vêtemens. Son ardeur est si grande que je suis obligée de me couvrir d'un manteau, malgré la chaleur, afin de ne pas arriver avec un coup de soleil sur les épaules et les bras, que mon parasol ne peut entièrement garantir. Je comprends maintenant pourquoi les Arabes mettent plusieurs burnous les uns par-dessus les autres, et un turban dont l'épaisseur peut défier les rayons les plus ardens. Nous traversons l'Oued-Biskra, qui n'a l'apparence d'une rivière que par l'absence complète de végétation dont elle offre le tableau, et les pierres roulées dont son lit peu profond est rempli. Le cocher cherche à les éviter, ce qui lui est facile. Aucune route n'étant tracée, l'espace ne lui manque pas. Les eaux filtrent à travers le sable, à quelques pieds seulement sous terre.

Nous approchons enfin de la ligne de palmiers qui indiquent l'oasis. Peu après nous longeons une suite de murailles de terre semblables à celles du vieux Biskra. Une petite rivière, dans laquelle

des femmes arabes lavent leur linge, coule aux abords de la ville. Nous entrons dans une ruelle qui n'a pas plus que la largeur de la voiture, et nous conduit à la maison du cheik. Nous descendons devant une voûte sombre à peine fermée par une porte en planches mal jointes, comme dans la majorité des maisons du sud. Après quelques pas faits dans une obscurité qui nous paraît d'autant plus grande que le soleil que nous venions de quitter était plus brillant, nous nous trouvons dans une cour carrée, ombragée en partie par un arbre aux branches étendues et au vieux tronc rugueux que je prends d'abord pour un olivier, mais que l'on me dit être un oranger. Vingt personnes pourraient parfaitement se tenir à son ombre. Il passe, même dans le pays, pour une rareté. La maison, composée d'un rez-de-chaussée, occupe tout un côté de la cour. Une galerie, soutenue par de larges piliers blanchis à la chaux, s'étend sur la longueur de la façade. Un tremblement de terre ayant détruit la maison qui occupait cet emplacement, celle où nous entrons vient d'être bâtie récemment et se trouve même à peine achevée. L'appartement où nous sommes introduits à notre arrivée se compose d'un salon et d'une salle à manger, séparés par un étroit vestibule. Le jardin, que nous apercevons dans le fond, est encore rempli de décombres; derrière le salon, cachée par une portière, est la chambre du cheik. Toutes les pièces sont meublées à l'européenne, les tentures et le tapis de la table viennent de Paris. Nous nous asseyons tous, en attendant le déjeuner, sous la galerie dont on a caché le sol par de beaux tapis du désert. Le spahi et les cavaliers qui nous avaient accompagnés sont à présent accroupis sous le grand oranger de la cour où des Arabes de la maison du cheik sont venus les rejoindre; les uns debout, appuyés contre le tronc, les autres dans des poses naturellement élégantes, forment un groupe plein de pittoresque. Le déjeuner est placé sur la table de la salle à manger; le kaïd nous invite à nous y asseoir. Il préside le repas. Son fils, le véritable maître de la maison, selon l'usage des Arabes lorsqu'ils reçoivent des Européens, va et vient, surveille ses serviteurs et ne prend place avec nous que de temps à autre. Abdallah, le cocher du kaïd, a pour fonction d'éventer une des dames avec l'éventail du pays en forme de hache, et le jeune nègre du cheik, tout vêtu de cachemire amarante et chaussé de bottes de peau grise, se livre au même exercice derrière ma chaise avec une telle énergie qu'il fait dire à un des convives qu'il semble couper une tête à chaque coup. L'épisode le plus original du déjeuner arabe, c'est l'entrée du mouton. Il est tout entier et reste enfilé dans un long bâton qui lui a servi de broche. On le pose sur la table sur un carré de laine rouge qui préserve la nappe. Avant le

déjeuner, étant dans la cour, j'avais vu une femme laver ce tapis et le faire sécher au soleil, sans me douter de son usage. La tête du mouton est dissimulée sous des branches fleuries de grenadier; les hommes qui l'apportent, tenant le bâton chacun par un des bouts, ont de ces fleurs rouges piquées dans leurs turbans blancs. On passe un couteau effilé dans la longueur du rôti afin de produire des morceaux, minces comme des lanières, que chacun tire ensuite en les prenant délicatement avec ses doigts. Voyant que nous ne voulions pas nous servir nous-mêmes, le kaïd le fit pour nous de ses mains blanches et soignées. Cette viande, grillée et brûlante, nous a paru excellente. Le déjeuner fini, nous sommes allés prendre le café dans le salon; puis les hommes de la société ont été faire la sieste en s'étendant sur les tapis de la galerie et de la salle à manger, laissant le salon à la disposition des dames. Vers trois heures de l'après-midi, la chaleur la plus forte étant passée, nous sommes tous sortis de la maison pour aller jeter un coup d'œil sur l'oasis et visiter la célèbre mosquée. La ville nous a paru assez pauvre; le marché, composé de petites niches en maçonnerie le long d'une rue, était peu approvisionné; des poivres rouges, de petites bourses en cuir, des mouchoirs de coton de couleur, toutes choses que le soleil ne peut gâter, étaient suspendus autour des échoppes. Des femmes, qui lavaient leurs écuelles dans les *seguîas,* se couvrirent le visage avec un bout de leurs tuniques en nous voyant passer. De petits garçons, brunis par le soleil, avaient la tête rasée, sauf un rond de cheveux comme une brosse au-dessus du front. Je n'ai vu cette coiffure d'enfant qu'à Sidi-Okba. La température était encore excessive et dépassait certainement les journées les plus chaudes que nous avions supportées en Algérie pendant l'été.

Nous marchions lentement, précédés du cheik et de son secrétaire, qui nous guidaient. L'oasis occupe un espace étendu comprenant plutôt des jardins enclos qu'un bois de palmiers, comme à Biskra. Nous sommes parvenus à une petite rue dominée par un minaret carré. On nous a fait entrer sous une vieille arche soutenue par des troncs de palmiers portant encore leur écorce, et nous nous sommes trouvés dans une cour longue, comme un passage à ciel ouvert; à gauche était la *zaouïa* ou école arabe, éclairée seulement par la porte ouverte. Nous avons aperçu en passant une foule de petits garçons assis à terre, tenant sur leurs genoux une ardoise, sur laquelle étaient tracés les versets du Koran qu'ils devaient apprendre par cœur. A droite, dans une autre chambre, des voyageurs, fatigués ou malades, prenaient du repos et écoutaient les consultations médicales d'un vieux marabout. Au bout de la cour on nous a invités à entrer dans la mosquée par une ancienne porte en bois

sculpté. Dans une vaste pièce, blanchie à la chaux et soutenue par des piliers, une quarantaine d'Arabes étaient assis sur des tapis, faisant glisser entre leurs doigts les grains de leurs chapelets. Toutes les babouches étaient rangées à l'entrée, et les Arabes, en signe de respect, avaient les pieds nus. Ceci me rappelle qu'un jour nous étions assises, une dame et moi, dans le square de Constantine; un Arabe, du peuple s'était mis sur un banc en face de nous, en ôtant ses babouches; aussitôt le gardien du square vint lui dire : « Remettez vos souliers, ce n'est pas respectueux de les ôter. » Ainsi tout est affaire d'usage, et ce qui est une marque de respect chez un peuple peut signifier absolument le contraire chez un autre. Le kaïd de Biskra était lui-même parmi les fidèles; il nous fit avancer vers le milieu de cette vaste pièce, fraîche et obscure; faisant tirer un rideau de soie, il nous montra le tombeau de Sidi-Okba, placé dans une sorte de coupole éclairée par le haut. Le jour qui tombait, brillant sur ce catafalque couvert de velours rouge et sur les étendards vert et or placés aux angles, produisait un effet singulièrement décoratif au milieu de la sombre mosquée. Sidi-Okba était un des premiers conquérans musulmans de l'Afrique septentrionale. Il mourut assassiné en 682 à la place où s'élève aujourd'hui son tombeau. De nombreux pèlerins s'y rendent chaque année, apportant leurs modestes offrandes à la *zaouïa*. Il n'en est pas de cette mosquée comme de celle de T'macin, où de toutes les parties de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie de riches Arabes viennent se joindre à la confrérie de Si-Hamet-Tsedjani et y déposent leurs *douros*.

Pour ne pas troubler les croyans, nous nous retirons bientôt et nous montons, quatre personnes seulement à la fois, l'escalier en spirale du minaret. On le dit peu solide; des habitans prétendent même l'avoir vu se balancer par les grands vents. Par les quatre ouvertures qui servent aux appels du muezzin, on a une vue du désert très étendue, mais il me semble plus intéressant de regarder à l'intérieur de l'oasis. De cette hauteur, le regard plonge dans toutes les cours et les jardins des habitations; ce n'est malheureusement pas encore l'heure du mouvement, et j'aperçois seulement quelques femmes isolées, qui passent lentement d'une maison à une autre. Un air pur souffle sur ce point élevé. Nous nous y exposons avec un vif plaisir. Il faut cependant descendre et retrouver de nouveau cette atmosphère quasi torride que nous avions quittée un moment. Nous demandons à aller nous asseoir à l'ombre jusqu'à l'heure du retour. Le cheik nous conduit à quelque distance dans un de ses jardins. Il fait étendre à terre des tapis sur lesquels nous nous asseyons tous. Le jeune nègre habillé de cachemire y dépose des carafes d'une eau qui ne peut être fraîche, mais sur laquelle on se

jette quand même, avec délice, en y mêlant du sirop, et l'on devise pendant une heure environ. Les dattiers qui nous abritent du soleil sont plantés régulièrement; quelques grenadiers tout en fleurs sont dispersés çà et là; les régimes de dattes qui pendent en masses compactes hors des touffes de palmes, les uns jaunes d'or, les autres rouges, — ces derniers sont les moins estimés, — rompent la monotonie d'une végétation peu variée. La saison n'est pas encore assez avancée pour la complète maturité des dattes, mais un jeune jardinier arabe monte au faîte d'un des arbres, en posant ses pieds nus sur les rugosités du tronc, et parvient, en les choisissant, à en trouver un certain nombre d'assez bonnes que nous mangeons sur place. Les moustiques nous harcèlent de leurs dards; nous nous en défendons de notre mieux avec l'éventail du pays en paille tressée et brodée. Chaque oasis a sa spécialité d'éventails; ceux de Sidi-Okba sont les plus légers. Le long manche est fait d'un simple bambou. Il nous faut cependant songer au retour; nous avons plus de cinq lieues à faire avant la nuit qui, dans ces régions, arrive tout à coup. Nous prenons le chemin de la maison du cheik, où nous attendent les voitures.

Une fois hors des murs de l'oasis, nous avons senti la brise qui s'élevait peu à peu, à mesure que le temps s'avançait, quoiqu'il y eût dans l'air comme une menace d'orage. Ces effets d'un moment, qui n'ont aucune suite, sont un des phénomènes de l'Afrique. Le désert était devenu gris, les montagnes couleur de plomb, et une énorme masse de nuages noirs restait immobile dans le ciel. Barye aimait dans ses aquarelles à placer ses lions sur ces fonds sombres et chargés de lourdes vapeurs. Comme nous touchions à la lisière de la forêt de Biskra, toutes les craintes de pluie et de foudre s'étaient déjà dissipées, laissant à leur place une belle fin de coucher de soleil rose et une douce fraîcheur. Nous avons achevé notre soirée dans la tranquillité la plus complète, assis sur des chaises, au milieu de la rue déserte sur laquelle ouvre l'hôtel. Nous entendions dans la distance le bruit continu du tambour avec son rythme régulier qui accompagne dans les cafés les danses des Ouled-Nayls. Des femmes qui se respectent ne se rendent pas à ce lieu de réunion; mais d'après les récits qu'on m'en a faits, il y a dans l'aspect de ces petites pièces basses et faiblement éclairées, au milieu desquelles les femmes sont assises, quelque chose de véritablement fantastique. Des Arabes, les jambes croisées à la turque sur des nattes ou des bancs en maçonnerie, prennent du café, en écoutant l'orchestre et en regardant la danseuse qui, de temps à autre, se lève et tourne sur elle-même, comme je l'ai déjà décrit, dans cet espace étroit, jusqu'à ce qu'elle arrive à la pâmoison.

Aujourd'hui samedi je n'ai garde de manquer l'heure où une température exquise fait oublier les chaleurs passées et celles que l'on aura à subir dans la journée. Le voyage de la veille nous ayant un peu fatigués, nous n'avons fait aucun projet de promenade hors de l'oasis. Nous allons dans la matinée nous asseoir dans le jardin du kaïd et faire une visite aux dames de sa famille.

La famille Ben-Ganah est une des plus nobles et des plus anciennes du Sahara. Dans le *bordj* ou habitation du kaïd, on peut voir de nombreux trophées pris jadis sur Abdel-Kader. Cette famille nous a donné, dans les circonstances les plus critiques, des preuves de dévoûment absolu et d'abnégation sans exemple. Les Ben-Ganah, au moment où le choléra enlevait le cinquième de la population du cercle de Biskra, ont offert au gouvernement de garder le cercle sous leur propre responsabilité et ont ainsi permis à la garnison et aux Européens d'évacuer le pays. Plus tard, pendant l'insurrection de 1870, qui fut si grave et si étendue, le cercle de Biskra resta fidèle à la France, grâce à l'attitude décidée du kaïd. Son second fils accompagna à cette époque les colonnes du général de La Croix, et fit partie en 1872 de l'expédition du général de Galliffet, qui étendit notre autorité jusqu'à l'oasis d'El-Goleah. Des Français qui ont passé trente ans à Constantine et qui ont toute raison d'être bien informés de ce qui se passe dans la province m'ont donné ces détails et m'ont fait le récit des agitations et des péripéties de ces existences de fonctionnaires indigènes. Quelque fidèles qu'ils soient, trop souvent ils sont en butte à des dénonciations de la part de rivaux ou d'ennemis, dénonciations qui sont toujours écoutées avec complaisance par les autorités françaises. Il est rare qu'on se donne la peine de contrôler suffisamment les faits. On fait subir mille vexations à des hommes fiers, qui demanderaient plutôt à être ménagés, parce qu'ils ont à un très haut degré le sentiment du juste et de l'injuste.

Lorsqu'en 1871 la garnison de Tougourt, composée de tirailleurs indigènes, fut massacrée par un ambitieux sorti du rang du peuple et par ceux qu'il avait réunis autour de lui, ce fut encore un Ben-Ganah, Si-Bou-Lakhras, le grand chef des nomades et le frère du kaïd de Biskra, qui, rassemblant à la hâte ses cavaliers, vint chasser l'usurpateur et sauver de la mort le reste de la garnison et les quelques Français prisonniers.

Les Ben-Ganah sont comptés parmi les derniers indigènes qui possèdent encore un haras remarquable. Les plus beaux chevaux fournis à la remonte sortent, en général, de chez eux. Rien n'est plus élégant et plus gracieux qu'un beau cheval arabe; il a dans la manière de porter sa petite tête et dans l'expression de son bel œil quelque chose de la noblesse et de la fierté des habitans du

désert. D'après le dire des Arabes, les cinq fameuses familles de chevaux disséminées en Afrique et en Asie, Taneyse, Manekye, Koheyl, Sachlawye et Djulfe, sont les produits des cinq jumens du prophète : Rabda, Noama, Wajza, Sabha et Heyma.

A côté de l'entrée de la maison particulière du kaïd, j'ai aperçu, en passant, une cour dans laquelle des Arabes étaient couchés auprès de leurs ânes et de leurs dromadaires. C'est le lieu hospitalier où l'on reçoit les voyageurs. Tout bordj possède une sorte de caravansérail où se réfugient, pendant le temps nécessaire à leur repos, ceux qui n'ont point d'autre abri; ils y reçoivent aussi des soins et de la nourriture. Les kaïds ont le droit de prélever pour cet usage tant pour cent sur les impôts qu'ils perçoivent pour le compte du gouvernement.

Dans le jardin du bordj, sous les palmiers au tronc épais, s'étalaient des jasmins d'Espagne tout couverts de leurs blanches étoiles. Une plante grimpante, aux feuilles épaisses et lisses comme celles du gardenia, formait une touffe dont les longues lianes s'appuyaient aux branches qu'elles rencontraient. Les Arabes l'appellent aussi jasmin, mais je n'ai pu juger de sa fleur. C'est une espèce qui ne vient que sous un climat très chaud. Je constate cependant que la température de Biskra est moins excessive que celle de Sidi-Okba. Nous rentrons vers deux heures de l'après-midi à l'hôtel sans trouver le soleil intolérable. Selon l'usage du pays, nous prenions le repos du milieu du jour lorsqu'une musique des plus étranges vint nous en tirer. Des musiciens de race nègre, singulièrement déguisés avec des masques couverts de petites coquilles blanches et des coiffures de plumes d'autruche noires, venaient se faire dessiner par nous. Leurs instrumens de musique étaient de trois sortes : une façon de petit tambour, une *guzla* ou guitare arabe en coquille de tortue, et des castagnettes en fer d'une forme particulière et fort lourdes. Ils se sont rangés devant la treille d'où nous avons pu faire rapidement leurs portraits. L'ébauche terminée, nous sommes allés rendre une visite qui faisait un contraste complet avec cette scène.

C'est vers l'école des sœurs que nous portons nos pas. Deux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul dirigent depuis plusieurs années l'école de Biskra. Elles nous paraissent très satisfaites de leur sort et, avec la douceur qui les caractérise, ne se plaignent de rien, pas même de la chaleur de l'été, que l'on sait être cependant depuis le 15 juin jusqu'au 15 septembre de près de 45 degrés. Leur petite maison est d'une exquise propreté, les volets en sont bien clos, et le calme le plus parfait semble y régner. Elles nous montrent les ouvrages faits par les enfans. Pendant que nous étions chez elles, on leur a apporté, pour qu'elles lui prescrivent une lotion, une petite fille de la famille du kaïd qui avait mal aux yeux. Nous avions fait précé-

demment la connaissance du curé, et j'ai pu me rendre compte, une fois de plus, combien le nombre des prêtres est insuffisant en Algérie. Ce malheureux ecclésiastique, comme beaucoup d'autres dans nos colonies, se trouve absolument seul dans cette paroisse éloignée. Pour aller trouver son directeur, il est obligé de se rendre à Batna, c'est-à-dire de prendre la diligence à ses frais et de faire 130 kilomètres pour aller et autant pour revenir, laissant forcément ses ouailles sans aucun secours religieux pendant au moins quarante-huit heures et souvent davantage, surtout en hiver, quand les rivières sont débordées et barrent le chemin (1). La commune mixte de Biskra (2) contient environ deux cent cinquante catholiques, plus de cinq mille musulmans et quelques israélites. Peut-être l'administration de l'Algérie n'a-t-elle pas suffisamment veillé depuis l'origine à ce que les centres de colons fussent placés en groupes, à proximité les uns des autres, sur les mêmes voies de communication. De toute façon, c'était une mesure utile pour le commerce, pour les débouchés, pour l'agriculture et pour la sécurité. Aujourd'hui les chemins de fer, plus nombreux, ont remédié en partie à ces inconvéniens; mais avant que la colonie soit sillonnée en tous sens, il y aura encore un grand nombre de pauvres villages dispersés dans une campagne presque déserte.

En sortant de chez les sœurs, nous demandons à un nègre que la maîtresse de l'hôtel nous avait donné pour guide de nous mener chez un marchand de bijoux d'argent; il nous dit de le suivre et il nous conduit, en passant dans le quartier réservé aux Ouled-Nayls. Toutes les petites maisons blanchies à la chaux sont habitées par ces femmes; les unes sont assises à terre devant leur porte avec des Arabes, d'autres se promènent côte à côte. Vues de dos, elles sont parfaitement étranges. Elles marchent ou plutôt semblent glisser lentement, leurs têtes formant avec le turban un ovale plat de la largeur des épaules, et de cette plate-forme pendent jusqu'aux pieds, en ligne droite et sans presque de plis, leurs haïks blancs ou noirs. Le quartier est borné dans l'endroit où nous sommes par la muraille qui enclôt le jardin d'une riche maison arabe; elle forme tout un côté d'une rue; vers le milieu de cette rue trois palmiers ont poussé par hasard, en face les uns des autres. Ils se penchent et forment une arcade naturelle en mêlant ensemble leurs touffes de feuilles. Au travers de ce cadre, on aperçoit dans la distance des Arabes qui se promènent et ont, dans les plis antiques de leurs longs burnous, infiniment plus de grâce que ces femmes aux

(1) J'ai appris depuis que ses plaintes avaient été entendues et qu'on avait mis à sa place deux prêtres d'un ordre monastique.

(2) Depuis quelques mois, le général Chanzy, cédant aux sollicitations des colons, a érigé Biskra en commune de plein exercice.

formes exagérées que nous venons de regarder. Voyant une ruelle étroite qui donne directement dans la forêt, nous nous y engageons avec empressement afin de quitter une compagnie curieuse, mais peu séduisante. Nous nous trouvons avec joie sous l'ombre des arbres, marchant le long d'une petite rivière bordée de hautes herbes du plus beau vert. Nous ne pouvons résister au plaisir de nous asseoir auprès de cette eau courante et d'attendre la fraîcheur du soir. Le soleil descend lentement à l'horizon, prenant, à mesure qu'il s'approche des montagnes qui doivent le cacher à notre vue, une couleur plus rouge et non moins éclatante. La fumée du repas de quelques caravanes campées sous les palmiers monte en colonne droite vers le ciel; les dromadaires couchés en cercle sur la terre grise regardent, de leurs beaux yeux, les mouvemens de leurs conducteurs. Nous restons toujours en contemplation, suivant du regard toutes les phases de cette soirée du sud. La pourpre s'éteint peu à peu et fait place à la couleur de l'émeraude dont le ciel même se couvre en entier, à l'exception d'une bande jaune pâle sur la limite extrême de l'horizon que le soleil vient de quitter. Sur les montagnes semble se répandre tout à coup une végétation printanière, et les palmiers en groupes élégans et vigoureux se découpent sur ce fond en un vert assombri : effet étrange particulier au désert, sorte de vision du paradis, envoyé sans doute par la Providence pour reposer la vue fatiguée de l'aridité du sol et des ardeurs de la journée. Avec la disparition du soleil, le silence se fait dans la nature entière. Au milieu du recueillement qui précède la nuit, on entend au loin, sur le minaret du vieux Biskra, l'appel prolongé du muezzin; aussitôt les Arabes assis tranquilles le long des chemins tournent leurs visages vers le levant et s'absorbent en leurs prières. Un troupeau de chèvres attardé rentre paisiblement, broutant, en passant près de nous, l'herbe qui croît le long des *seguïas;* quelques-unes grimpent avec agilité aux troncs des palmiers inclinés, afin de saisir rapidement les dattes qui pendent en grappes sous les longues feuilles; le pâtre semble ne pas les voir et récite tout en marchant un verset du Koran que le taleb lui a sans doute dicté à l'école. Les tombeaux épars sous l'ombre de l'oasis n'offrent rien de lugubre à nos regards; des colombes s'y posent et roucoulent dans la nuit. La lune montre son croissant délicat dans le ciel transparent et paraît chasser le jour. Mais la nuit n'est jamais parée que d'un voile léger, et le chemin dans ces pays d'Orient, où tout semble inviter à jouir, reste encore visible.

La nuit de Biskra est, en cette saison, tiède et calme; il règne comme un silence mystérieux qui nous emporte insensiblement vers de vagues régions, loin des soucis de la terre. L'esprit croit errer dans des espaces radieux. Rêves dorés des belles nuits des

pays chauds dont tous les poètes de ces contrées ont chanté, dans un langage toujours plaintif et passionné, les enivrantes douceurs! Nous nous imprégnons du charme répandu sur toutes choses et nous cherchons à garder dans notre souvenir les détails aussi séduisans que variés et pittoresques du pays que nous allons bientôt quitter.

Le dimanche après la messe, nous avons voulu visiter le cercle des officiers, joli bâtiment à arcades dont le jardin a été, il y a quelques années, planté de différentes espèces d'arbres de France tirés de la pépinière des Beni-Morra à 1 kilomètre de Biskra. Ils forment déjà de beaux massifs. Le seul avantage du tilleul et du platane me semble être de mettre un peu de variété dans la végétation des jardins de l'oasis, car les palmiers, à mon avis, sont beaucoup plus en harmonie avec cette nature et ont le grand avantage de conserver leur verdure durant tout l'hiver. Si nous avions eu plus de temps à notre disposition, nous eussions été voir les sources sulfureuses qui sortent de terre avec 46 degrés au-dessus de zéro au pied du Djebel-Sfa. La chaleur excessive et prolongée de Biskra amène souvent un appauvrissement du sang chez ses habitans; la Providence a placé le remède à côté du mal. Les gens pauvres se baignent simplement dans le ruisseau, d'autres y plantent leur tente; d'autres enfin se servent d'une cabane et de la piscine qu'on a établie pour les malades.

Nous avons dû en rentrant dire adieu à tous ceux qui nous avaient si bien reçus pendant cette courte visite à l'oasis, et qui, réunis à l'hôtel, attendaient le moment de nous mettre en voiture. Si du moins on pouvait se dire en partant : Je reverrai un jour ces beaux lieux, ce ciel, ces grandes étendues du désert, ces belles teintes répandues sur les montagnes, ces forêts, cette ville mystérieuse et pleine de fleurs, le regret du départ en serait adouci. L'hirondelle, plus heureuse, peut songer, en laissant le ciel gris derrière elle, que la saison du bleu la verra accourir.

Si, voyageuse aussi, son temps vient à finir,
Elle n'en part jamais que pour y revenir,

Mille petits préparatifs ont occupé les derniers instans de notre séjour. Si-Mohamed nous a fait présent d'une outarde mouchetée de jaune et de blanc de la grosseur d'un faisan. C'est, nous a-t-on dit, un oiseau assez rare, dont le vol est très haut; il est difficile à attraper et encore plus difficile à élever. Le kaïd nous a raconté qu'en hiver son équipage de fauconnerie poursuit ce gibier. Il semblait y être en parlant du moment où le faucon fond sur le pauvre oiseau qui, dans sa peur, ébouriffe toutes ses plumes, se dé-

fend et tombe, étant toujours le plus faible. Nous emballons l'outarde dont le sort sera peut-être d'aller mourir sur d'humides bords, dans un *couffin* ou panier arabe en paille tressée qui a conservé le nom et, assure-t-on, aussi la forme du panier de figues dans lequel on apporta l'aspic fameux à Cléopâtre.

Après avoir serré bien des mains amies, nous sommes montés dans la voiture du kaïd, qui nous a emportés jusqu'à El-Outaya. Là, nous avons pris le char à bancs de Biskra dans lequel nous avons été rendus en quatre heures environ à El-Kantara, où nous avons couché, et le lendemain nous avons retrouvé notre voiturin, qui nous attendait pour nous conduire à Batna. Après quelques heures de repos dans cette ville, la diligence nous a reçus dans son dur coupé et nous a déposés sur la place de Constantine le mardi à six heures du matin. Pendant la dernière partie du trajet, nous avons été étonnés, lorsque le jour nous a permis de distinguer les objets sur notre passage, de trouver les bords de la grande route complètement verts, alors que dix jours auparavant nous les avions laissés parfaitement desséchés. On nous a appris en arrivant que depuis notre départ il n'avait guère cessé de pleuvoir et qu'il suffisait de quelques jours d'humidité seulement pour faire renaître, dans ce pays privilégié, la végétation qui n'était qu'endormie. Un assez grand figuier qui pousse en face de ma fenêtre à la hauteur du second étage, sur un pan de muraille écroulée et que j'avais vu perdre peu à peu ses feuilles durant l'été, a en effet retrouvé pendant mon absence toute sa parure touffue.

Constantine n'est plus maintenant à mes yeux le type de la ville africaine, comme je l'avais cru d'abord; ses couleurs sont assurément admirables; son site et ses montagnes ont sans doute la grandeur que j'avais justement admirée, mais, à présent qu'il m'a été donné de connaître le véritable Orient, sa végétation et le désert, cette ville peuplée et pittoresque me semble se rapprocher beaucoup du nord, participer à ses intempéries de saison et renfermer une population très européenne. Je veux cependant lui rendre cette justice, que, sous le rapport des usages, des mœurs musulmanes et des types africains, elle m'avait déjà tout appris. Dans huit jours, je serai à Alger la française, c'est peut-être alors que la fière Constantine reprendra son prestige dans mon imagination, mais la jolie Biskra qui sait allier le charme à la grandeur, Biskra si séparée du reste du monde et de ses mesquines passions, et qui pourtant en est si près, Biskra figurera toujours la première au milieu du trophée de souvenirs que je rapporte de mon séjour prolongé en Algérie.

***

LES COLONIES

DE

L'AFRIQUE AUSTRALE

I.

LES BOERS ET LE GOUVERNEMENT COLONIAL ANGLAIS.

South Africa, by Anthony Trollope, 2 vol. in-8°. London, 1878. — *A year's Housekeeping in South Africa*, by lady Barker, 1 vol. in-8°. London, 1877.

A tous les mérites de judicieuse solidité et de minutieuse information qui recommandaient le livre sur l'Afrique australe publié il y a un an par M. Anthony Trollope, la douloureuse catastrophe dont l'Angleterre s'est émue tout récemment vient d'ajouter le mérite de l'à-propos. Ce n'est pas que M. Trollope y fasse office de devin ni qu'il y montre le moindre soupçon du danger imminent qui menaçait les colonies sud-africaines, bien que le secret de la politique indigène qu'il n'a eu ni l'occasion ni le souci de pénétrer y transpire par plus d'un fait révélateur. La vue de l'auteur s'arrête au présent, mais ce présent, il l'explique et le commente avec une rare sagacité. Le talent de M. Trollope comme voyageur n'est pas à l'abri des reproches; cependant ses défauts devraient lui être tournés en louanges pour l'impression de parfaite lucidité qui en résulte sur l'esprit de son lecteur. C'est ainsi que, grâce à sa lenteur d'exposition bien connue, et à une insistance sans fausse honte qui ne craint pas de se répéter, il nous fait aujourd'hui comprendre à merveille l'état moral et social des populations que ce danger menace, les ressources qu'elles ont pour lui résister et les faiblesses par où elles lui prêtent flanc. On sait combien l'opinion anglaise est partagée sur ce sujet de l'Afrique australe. Le résultat de ses

observations personnelles a conduit M. Trollope à prendre une position intermédiaire entre les détracteurs à outrance qui nient résolument tout avenir à ces colonies, et les optimistes déterminés qui s'opiniâtrent à croire que là comme partout ailleurs l'étoile de l'Angleterre ne peut pas pâlir. Aux premiers, il fait judicieusement observer que l'opinion publique a été gâtée par le succès de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et que toutes les colonies ne peuvent pas être dans des conditions aussi faciles; aux seconds, il expose les obstacles très particuliers que rencontre cette œuvre de colonisation et énumère les fautes déjà commises et qui peuvent la compromettre. En dépit de son patriotisme prudent, les conclusions auxquelles il conduit pas à pas son lecteur ne sont pas exemptes de sévérité et d'inquiétude. Ces conclusions, c'est que le gouvernement britannique s'est montré maintes fois plus à sa louange que dans ses relations avec les colons Hollandais, qu'il a posé le pied sur d'autres points du globe singulièrement plus avantageux pour ses nationaux, que l'avenir de la colonie, sans être menacé, est loin d'être assuré, et qu'enfin l'Afrique australe, en dépit de son étendue, sera toujours une médiocre acquisition, si l'Angleterre n'y prépare pas un important chapitre de l'histoire future de l'humanité en ouvrant au monde noir les portes de la civilisation. Ce sont ces critiques qu'il nous a paru utile de présenter à nos lecteurs sans vouloir en tirer aucune conséquence prématurée ou téméraire. Les corps les plus vigoureux ont leurs faiblesses, les astres les plus éclatans leurs taches, et il serait plus qu'extraordinaire sans doute qu'il n'apparût pas de temps à autre quelques phénomènes de fâcheux augure ou quelques éclipses d'heureuse fortune à la surface du plus colossal empire que le monde ait connu depuis les Romains; néanmoins dans la période d'attente anxieuse où nous sommes entrés, et que nous sentons grosse de menaces, il devient d'année en année plus important de savoir à quoi nous en tenir sur l'état vrai de nos civilisations européennes, et d'en connaître les pailles les plus secrètes et les plus imperceptibles fêlures. Il y a trois ans, M. Dixon, dans son livre de *White Conquest*, exprimait avec une vivacité exceptionnelle les craintes qu'il éprouvait pour l'avenir de notre civilisation, et voilà qu'aujourd'hui nous retrouvons chez M. Trollope quelques-unes des mêmes appréhensions exprimées avec une sagesse et une prudence qui repoussent toute idée de paradoxe.

Le coup d'œil le plus sommaire jeté sur les colonies de l'Afrique australe suffit à nous montrer à quel point elles diffèrent des autres établissemens coloniaux de l'Angleterre et combien sont plus complexes leurs conditions d'existence. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, les colonies d'où l'Union américaine est sortie, ont été et

sont encore une prise de possession du désert au profit de la civilisation, qui trouve sa justification dans une disproportion irrationnelle entre les étendues des territoires et les chiffres des populations indigènes; mais ici, au lieu des misérables bandes errantes des natifs australiens, des trois cent mille Indiens disséminés sur la surface de l'Union américaine, ou de la poignée valeureuse des cinquante mille Maoris de la Nouvelle-Zélande, les Anglais se trouvent en présence d'une population d'indigènes qui se compte par plusieurs millions. Cette population ne recule pas devant la race blanche et ne s'en tient pas séparée, comme l'aborigène australien, le Maori ou l'Indien d'Amérique, par implacable aversion ou impuissance à s'assimiler à ses usages; consultez les tables des derniers recensemens, elles vous montreront la population blanche en minorité effrayante, entourée et comme enlisée par les multitudes noires. Dans la colonie du Cap, on compte 820,000 indigènes contre 235,000 blancs. Dans Natal et le Transvaal, la disproportion est encore bien plus forte : 320,000 noirs contre 20,000 blancs pour la première de ces colonies, 250,000 noirs contre 40,000 blancs pour la seconde. Le seul établissement européen où l'élément natif soit en minorité est l'état libre d'Orange, 30,000 blancs contre 15,000 noirs. Le désavantage qui résulte de cette disproportion numérique pour la race blanche s'accroît encore par les aptitudes particulières de ces indigènes qui, aidés par le climat, excluent les Européens de la plupart des travaux des colonies. L'Afrique australe n'est pas un pays où les prolétaires européens puissent aller chercher fortune et où les miracles de l'Australie puissent jamais se renouveler. Aux champs de diamans, 30,000 Cafres, Boschimans ou Basoutos, exécutent l'excédant travail des mines sous les yeux de 15,000 blancs, parmi lesquels on compte à peine quelques ouvriers, et qui sont pour la plupart employés aux services des compagnies, trafiquans ou cabaretiers. Dans Natal et dans le Transvaal, dans Natal surtout, tout ce qu'il y a de travailleurs, soit comme domestiques, soit comme journaliers ou valets de ferme, soit même comme gens de métiers, maçons, charpentiers, forgerons, est Cafre ou Zoulou. Aux Européens qui ne sont ni possesseurs de fermes, ni employés de l'état, il ne reste guère que la ressource du commerce dans les villes, ce qui équivaut à dire que l'Afrique du sud convient mieux aux colons qui ont un capital médiocre à faire fructifier qu'à ceux qui ne peuvent demander fortune qu'à leurs bras. Ce sont là des conditions fort défavorables; il en est cependant d'autres peut-être plus insurmontables encore. Les noirs ne sont pas les seuls *natifs*, ni les Anglais les seuls hommes de race blanche qui aient posé le pied sur la terre africaine. Ils avaient été précédés par d'autres Eu-

ropéens dont les descendans composent aujourd'hui la très grande majorité de la population blanche. Le fond de cette population est hollandais, la physionomie des colonies, sauf dans Natal et dans la partie est de l'état du Cap, est hollandaise, les créations de toutes ces colonies, sans exception, sont œuvres hollandaises, et plusieurs de ces œuvres ont eu pour origine une antipathie invincible pour les idées du peuple anglais et une impatience irréfrénable de son autorité. De tels antagonismes ne seraient en aucune circonstance pour rendre la tâche d'un gouvernement facile; dans l'Afrique australe ils créent cette situation paradoxale, que l'Angleterre, par souci de sa sécurité, est sans cesse amenée à annexer à ses possessions quelque nouveau territoire, et qu'à chaque fois c'est une nouvelle quantité d'ennemis noirs et blancs qu'elle s'annexe, en sorte qu'elle ne se délivre de ses embarras présens qu'en augmentant le nombre de ses embarras futurs, et que sa sécurité est minée par les mesures mêmes qu'elle prend pour l'assurer.

Si ce tableau sommaire est exact, il montre clairement qu'au bout de trois quarts de siècle le rôle de l'Angleterre dans l'Afrique méridionale est encore plus politique que social. Elle y gouverne une population dont les deux élémens principaux n'ont pas été pris dans son propre sein et dont l'originalité résistante n'a pu être sérieusement altérée jusqu'ici par l'action des mœurs anglaises et les insuffisantes infiltrations de sang britannique qui se sont mêlées à ce fonds premier. Le vaisseau est de construction anglaise et pavoisé aux couleurs d'Angleterre, mais les passagers sont Hollandais et les gens de l'équipage Cafres, Zoulous ou Hottentots.

D'ordinaire, lorsque deux populations, l'une sauvage, l'autre civilisée, se trouvent en présence, c'est la sauvage qui de beaucoup est la plus curieuse pour l'observateur; l'Afrique australe toutefois constitue une notable exception à cet égard, car la population blanche n'y cède pas en singularité à la race indigène. On comprendra qu'il n'y ait guère de population plus originale dans le monde actuel que celle des *boers* (les fermiers, les agriculteurs), descendans des anciens colons hollandais, si nous disons qu'il n'en est aucune aujourd'hui, — sauf peut-être celle de quelques parties de notre Bretagne ou des provinces basques, — qui représente avec plus de pureté une population de l'ancien régime. Le boer de 1878 est resté ce qu'il était en l'an 1700, un Hollandais à l'ancienne mode qui serait un véritable revenant s'il lui était donné d'apparaître une heure dans sa patrie d'origine. Ce type du conservateur d'autrefois, que nous n'avons plus guère l'occasion de connaître dans notre Europe renouvelée où les conservateurs de date récente diffèrent si peu des libéraux des périodes précédentes, l'Afrique méridionale seule peut-être le possède sans altération, et

c'est dans les fermes d'ordinaire presque sordides du Transvaal et de l'état d'Orange qu'il faut aller le chercher. Ce qu'il y a de tout à fait piquant pour un observateur déniaisé par un scepticisme judicieux des fausses déductions d'une logique pédantesque, c'est que c'est par esprit républicain que les boers restent ancrés à leur conservatisme entre tous intransigeant. Pourquoi pas après tout? N'avons-nous pas vu maintes fois des démocrates se faire absolutistes pour mieux sauvegarder la liberté, et des conservateurs se faire démagogues par haine des innovations? Ne serait-ce qu'à titre de spécimen des plus rares de paléontologie sociale, les boers, on le voit, mériteraient l'observation la plus attentive du chercheur de curiosités morales.

L'histoire des boers a été tracée ici même dans le plus entier détail avec une abondance qui n'excluait pas la précision; nous n'avons donc pas à la refaire. Nous voulons seulement la repasser dans ses phases successives de manière à retrouver par ce moyen les traits divers qui composent par leur ensemble ce type moral peu ouvert, peu séduisant, mais opiniâtre et endurant, et d'où, à tout prendre, une certaine poésie n'est pas absente. Par leur origine les boers sont d'ancien régime autant que population le fut jamais; cependant leurs pères ne sortirent pas de quelque expédition aventureuse comme celles d'où sont nés les états du sud de l'Union américaine, l'Acadie et le Canada français, la plupart des colonies espagnoles; ils ne sortirent pas davantage de quelque émigration d'hommes libres mécontens, comme celles des sectes dissidentes d'où sont nés les états de la Nouvelle-Angleterre; leur extraction fut plus foncièrement plébéienne, leurs mobiles d'émigration plus vulgaires. En 1652, le conseil de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, ayant avisé que le cap de Bonne-Espérance était une station maritime merveilleuse et un poste d'observation admirable pour surveiller les mouvemens des marines marchandes des autres pays et leur créer au besoin des embarras, débarqua en face de la montagne de la Table quelques centaines de colons que l'on peut supposer n'avoir pas été choisis parmi les plus prospères et les plus éclairés des enfans de la grasse Hollande. Le gouvernement de la Compagnie ne fut pour ces hommes rien moins que paternel, et les récits qui nous sont faits suffiraient à nous expliquer pourquoi l'oligarchie bourgeoise de la Hollande du XVIIe siècle ne put jamais réussir à devenir populaire en dépit des institutions républicaines qu'elle préconisait. Ce gouvernement a cependant une excuse, c'est que ses façons de procéder furent celles de l'autorité chez tous les peuples de l'Europe durant cette période qui s'étend de la mort de Henri IV aux approches de la révolution française, et qui compose ce qu'on appelle, à proprement parler, l'ancien régime. Il

y a eu des périodes plus cruelles, où l'autorité s'est montrée plus odieuse, nous ne croyons pas qu'il y en ait eu aucune où il y ait eu plus de dureté dans le commandement, plus de sécheresse dans les rapports de supérieur à inférieur, plus de tranquille habitude de l'arbitraire, et où la distance entre la partie gouvernante et la partie gouvernée des sociétés ait été mesurée d'une manière plus blessante. C'est par excellence la période des abus de pouvoir aussi bien dans la protestante et constitutionnelle Angleterre que dans la France catholique et monarchique, et, toute républicaine qu'elle fût, la petite Hollande ne resta pas en arrière de ces grands modèles. Le gouvernement colonial du Cap en particulier se distingua par une sévérité dont les effets sont à la fois odieux et grotesques. Par exemple un certain volontaire Vogelaar est condamné à recevoir cent coups du canon de son propre mousquet comme coupable d'avoir souhaité au diable l'économe de la garnison qui leur servait des pingouins en place de porc. Un certain Wouters put se convaincre encore mieux que le précédent coupable que le gouvernement colonial n'avait pas l'humeur rieuse et ne goûtait pas les facétieux. Ce Wouters, s'étant permis de parler légèrement de la femme du commandant et de quelques autres dames de la colonie, fut condamné à avoir la langue percée, à demander pardon à genoux aux personnes offensées et à subir un bannissement de trois années, encore lui fut-il dit que, s'il s'en tirait à si bon marché, c'était en considération de sa femme, qui venait d'ajouter un nouveau membre à la naissante colonie. Nulle proportion entre les délits et les châtimens; deux hommes ayant volé des choux sont condamnés à être fouettés et à trois années de travaux forcés. Et cette dureté était sans compensation. Nulle liberté de trafic pour les colons, nul souci de leur bien-être, nul appui pour leurs industries. Ceux qui pouvaient produire au delà des besoins de leur consommation personnelle étaient tenus de ne vendre à d'autre acheteur que la Compagnie. L'inhospitalité de ce gouvernement égalait sa dureté. Les étrangers étaient sévèrement exclus de la colonie ou y étaient assujettis à une police intolérable. Défense de venir en aide aux bâtimens des autres nations qui se présenteraient dans le port pour réparer leurs avaries ou renouveler leurs provisions. Après la révocation de l'édit de Nantes, une bande de trois cents protestans français vint chercher refuge au Cap, mais il leur fallut bientôt apprendre qu'ils devaient payer la liberté de conscience du prix de la liberté du culte extérieur, car moins de vingt ans après leur arrivée ils étaient condamnés à prier dans une autre langue que celle de la mère patrie. Contraint sous cette discipline de fer de pousser jusqu'à l'extrême ses qualités natives de patience et d'endurance, le peuple des colons se façonna sur le modèle même qui l'avait élevé, et en reproduisit,

par cette facilité d'imitation qui est propre aux inférieurs en tous pays, les qualités et les défauts. Ainsi se forma une race ultra-hollandaise, insoucieuse d'humanité, prévenue contre toute innovation, ne comprenant du gouvernement que l'autorité, n'admettant l'égalité qu'entre hommes de même origine, disposée à pousser l'économie jusqu'à l'avarice par ignorance du bien-être dont elle avait toujours été écartée, laborieuse et cependant pauvre par défaut d'initiative, conservatrice et républicaine à la fois par un même impérieux besoin d'indépendance, religieuse comme au lendemain de la réforme et sans aucun des adoucissemens apportés par le siècle, et pour tout résumer d'un mot, mieux faite pour la résistance que pour l'attaque, et pour le *statu quo* défensif que pour la marche en avant.

La chute de ce gouvernement colonial fut une des conséquences heureuses de la révolution française. On sait comment la colonie du Cap, cédée à la Grande-Bretagne par le stathouder après la conquête de la Hollande par les armées françaises, et restituée à la paix d'Amiens, devint définitivement anglaise avec la reprise des guerres napoléoniennes. Les premières années de ce second régime colonial furent assez paisibles; cependant il ne paraît pas que les boers, tout mécontens qu'ils fussent de leur ancien gouvernement, aient jamais montré le plus petit enthousiasme pour ces nouveaux maîtres. Au premier abord il semble étrange que deux populations qui ont autant d'affinités de race et de caractère aient fait si mauvais ménage ensemble; mais il n'est, on le sait, pires inimitiés que celles qui s'élèvent entre gens d'opinions voisines; un gallican est assurément plus antipathique à un ultramontain qu'un réformé, et ce ne sera jamais à droite qu'un membre du centre gauche aura ses véritables ennemis. Deux portraits dont les couleurs fondamentales sont les mêmes, mais dont les tons sont contraires, donnent une image assez exacte de ce qu'il y a de différences et de ressemblances entre les deux peuples. Pour prendre le trait le plus important parmi ceux qui leur sont communs, tous deux sont républicains; seulement, tandis que chez l'Anglais ce républicanisme est volontiers dominateur et facilement agressif, chez le Hollandais il s'arrête à un sentiment d'indépendance personnelle plus purement défensive, d'où un esprit de conservation qui s'accommode mal de ce qui le tire de ses habitudes. L'Anglais moderne qui, bien différent en cela de ses ancêtres, est pris de la fièvre des réformes, s'est donc heurté dans l'Afrique méridionale contre une population qui se refuse à être réformée, fût-ce pour son plus grand bien. Bientôt, en effet, il devint apparent que le gouvernement et le peuple étaient en dissentiment ouvert sur les deux points qui touchaient de plus près aux intérêts les plus vitaux de la colonie, l'institution de l'esclavage et

la manière de comprendre les relations entre les blancs et les tribus africaines. Exposer ce double dissentiment, c'est résumer l'histoire entière de la colonie, car elle ne contient aucun fait qui ne s'y rapporte directement.

L'esclavage avait été introduit au Cap dès les premières années de la colonie, et les boers s'étaient attachés sans peine à une institution qui assurait à leur travail des conditions d'économie dont leur avarice s'accommodait à merveille. Ils semblent l'avoir pratiqué en toute naïveté, comme chose naturelle et allant de soi, avec une pleine tranquillité de conscience et un égoïsme exempt de cruauté. Grand fut donc leur émoi lorsqu'en l'année 1811 le gouvernement britannique, qui préludait timidement encore à cette croisade de philanthropie qu'il a depuis fait triompher sur le globe entier, promulgua certaines lois pour la protection des esclaves. Une révolte éclata; elle fut cruellement réprimée, et avec un de ces raffinemens de rigueur que n'oublient jamais les populations qui les subissent. Cinq des principaux coupables furent condamnés à être pendus, tandis que leurs proches étaient condamnés à assister à l'exécution, et ils furent pendus, non une seule fois, mais deux, la potence s'étant brisée sous leur poids avant que l'agonie eût commencé. Une pareille rigueur n'était pas pour diminuer l'attachement des boers à une institution dont le maintien se confondit dès lors chez eux avec la cause même de leur indépendance. La querelle alla donc s'envenimant d'année en année, et lorsqu'en 1834 l'Angleterre décréta l'abolition de l'esclavage dans toutes ses colonies, les boers annoncèrent la résolution, qu'ils accomplirent peu de temps après, de se soustraire par tous les moyens à des lois qui portaient atteinte à leurs droits les plus chers. Ce qu'il y a de très instructif dans cette querelle, c'est que cette prédilection pour l'esclavage se soit rencontrée chez une population démocratique de laboureurs et de pasteurs à laquelle il serait difficile d'adresser les reproches d'aristocratisme qu'on n'a pas ménagés aux possesseurs d'esclaves des autres pays, ce qui prouve très suffisamment que les mauvaises institutions ne sont pas le privilège d'une seule classe, mais sont, selon les circonstances, du goût de toutes les conditions sociales. Or l'esclavage était tellement du goût des boers qu'aujourd'hui encore ils y ont une pente presque invincible, et le rétablissent sous des formes plus ou moins ingénieuses partout où la surveillance anglaise ne les atteint pas. Le grand homme des boers, André Prétorius, fondateur de la république du Transvaal, l'admettait comme le droit naturel de l'homme blanc et la volonté expresse de Dieu à l'égard de la race noire. Les boers du Transvaal et de l'état d'Orange n'ont plus d'esclaves officiels; mais, fidèles aux leçons de leur chef, ils ont tourné la diffi-

culté en s'emparant des enfans noirs des tribus vaincues, et en les dressant graduellement à la servitude sous le nom d'apprentis agriculteurs. Le fouet que les matrones boers de l'état d'Orange montrent ou cachent selon que l'autorité anglaise se rapproche ou s'éloigne de leur territoire dit avec assez d'évidence que cet apprentissage prétendu n'est que l'esclavage déguisé.

Le second point de dissentiment importait davantage encore à l'avenir de la colonie. Quelle règle de conduite convenait-il d'observer envers les indigènes? L'autorité anglaise recommandait d'agir autant que possible à leur égard avec modération, justice et bonne foi, et de n'exercer contre eux d'autres rigueurs que nécessaires; mais les boers, sur qui ne pesait aucune responsabilité directe, qui n'avaient pas à répondre de leurs faits et gestes à un gouvernement jaloux d'être obéi et peu soucieux d'être compromis, qui ne sentaient pas sur eux la pression d'un parti de philanthropes disposant d'une chambre des communes facile à l'inquiétude et d'une presse facile à l'indignation, admettaient en toute candeur que l'intérêt des colons était la seule mesure de la justice qui était due aux indigènes. Le blanc avait-il besoin des terres de l'indigène, il avait droit de les prendre sans compensation. L'indigène se plaignait-il, il devait être repoussé comme un animal importun; se révoltait-il, il devait être tué comme une bête malfaisante; se résignait-il, le travail devait lui être imposé comme un devoir au profit de l'agriculteur sans autre rémunération que celle due à l'esclave. Tout brutal et inhumain que fût le raisonnement des boers, il n'en reposait pas moins sur un fait évident, c'est que dans une colonie fondée en pays sauvage comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique méridionale, l'occupation des terres par les immigrans est de toute nécessité, sans quoi la colonie n'a plus d'objet; mais l'Angleterre pensait justement que cette spoliation inévitable devait être proportionnée au nombre des colons à pourvoir, et qu'il était immoral de l'exercer dans le seul dessein d'accroître démesurément les domaines de colons déjà pourvus. Le gouvernement anglais recommandait donc les voies légitimes d'acquisition; mais il n'était pas toujours facile de reconnaître où étaient les légitimes vendeurs. Un chef vendait un territoire qui ne lui appartenait pas ou sur lequel d'autres tribus pouvaient réclamer des droits. Les tribus se faisaient incessamment la guerre; l'une d'elles était vaincue, et son territoire devenait la propriété du vainqueur, qui le vendait aux blancs; mais les vaincus reprenaient force, détruisaient à leur tour leurs oppresseurs, et venaient réclamer comme leur appartenant le territoire vendu; les blancs étaient-ils obligés à restitution? C'est précisément un fait de ce genre qui, il y a quelques années, engendra la révolte d'un chef nommé Secocoeni, et contribua pour une part à hâter la chute de

la république du Transvaal. Le fanatisme religieux enfin venait en aide à la cupidité et à l'avarice. Que leur parlait-on de justice et de légalité à ces boers, à qui leur Bible recommandait comme un devoir sacré l'extermination des idolâtres? Le nom même de leurs ennemis, ce mot de *kaffirs*, qui signifie infidèles, n'était-il pas sur eux comme un stigmate qui les désignait à l'exécration de tous les gens craignant Dieu? Si les Anglais trouvaient dans leur religion une complaisance qui les autorisait à traiter avec tous les Achabs noirs, eux trouvaient dans la leur une rigueur intransigeante qui s'était exprimée par cet ordre du Très-Haut à son serviteur Moïse : « Et quand vous approcherez d'une cité, combattez contre elle. » Si étrangers que ce langage et ces sentimens soient à notre siècle, André Prétorius, le fondateur de la république du Transvaal, n'en a pas tenu ni connu d'autres. Il n'est donc pas difficile de comprendre comment de toutes les guerres contemporaines entre les races civilisées et les races sauvages, celles des boers contre les indigènes de l'Afrique méridionale ont été peut-être les plus impitoyables. La tribu des Basoutos dans l'état libre d'Orange sortit de sa longue lutte contre les boers tellement diminuée qu'elle ne s'est plus relevée depuis et aurait été absolument anéantie si le gouvernement anglais n'était pas intervenu au dernier instant. Pareil sort ont subi les tribus du Transvaal après l'établissement de la république de Prétorius.

Lorsque deux populations en présence sont séparées par des dissentimens aussi profonds, la seule manière de conserver la paix serait que la population gouvernante laissât à l'autre le libre usage de ses institutions et s'abstînt de toucher à ce qui constitue sa manière de vivre et de penser. C'est ce que font tous les gouvernemens sages et libéraux lorsqu'ils ont à régir des peuples d'autre origine que la leur. C'est ce que fait l'Angleterre dans l'Inde et ailleurs, ce qu'elle fait même en Afrique à l'égard des indigènes; mais pour cette population coloniale d'origine européenne tout entière elle crut ne devoir faire aucune différence entre Anglais et Hollandais, et pouvoir appliquer à ces derniers les lois qu'elle appliquait à ses propres sujets, de là les colères. Dans un tel état d'animosité, tout incident porte, et il n'est pas une mesure de la politique anglaise qui n'ait été un sujet d'irritation pour les boers. pIl estdu reste juste d'ajouter que le gouvernement britannique n'en prit pas une seule qui ne fût calculée pour faire comprendre à ses sujets coloniaux qu'ils devaient renoncer de bon gré à leurs habitudes ou se préparer à les voir supprimer de vive force. En 1828, la chambre des communes, émue des rapports que vint lui faire le célèbre abolitionniste M. Buxton sur le sort des Hottentots réduits par l'injuste mépris des colons à une situation voisine de l'esclavage

passa, avec l'assentiment du *Colonial office*, une loi qui plaçait la race offensée sur le même pied que les Européens, et déclara par une clause spéciale que cette loi ne pourrait jamais être abolie par aucun gouvernement colonial futur. Nous sommes dispensé de rechercher si un tel défi jeté à la colonie était précisément sage et prudent, puisqu'il était inspiré par un de ces sentimens de justice devant lesquels toute considération doit céder; toujours est-il qu'il fut pris avec indignation non-seulement par les boers et les autres colons de provenance européenne, mais par ceux des fonctionnaires anglais qui n'avaient pas encore subi l'influence de la philanthropie alors régnante, et le nombre en était grand à cette époque. Autre fait de même nature et dont les effets furent plus crians encore. L'échange de procédés violens et frauduleux entre indigènes et colons était, comme on le pense, incessant; ce que les colons volaient en terres aux Cafres, les Cafres s'en payaient en vols de bestiaux. Lorsque les vols avaient été ou trop considérables ou trop audacieux, on organisait un *commando*, c'est-à-dire une expédition de cavaliers pris parmi les colons, et l'on peut croire que les bestiaux n'étaient jamais ramenés sans qu'il y eût de part et d'autre un certain nombre de victimes. Or, en 1835, à la suite d'un de ces *commandos*, les Cafres ayant tiré des colons une vengeance plus complète qu'à l'ordinaire, une véritable guerre s'ensuivit. Le gouverneur du Cap, sir Benjamin Durban, prit des mesures rigoureuses et réprima la rébellion cafre avec la dernière énergie; mais il avait compté sans les influences d'Exeter Hall. Au moment même où il se vantait d'avoir appris pour longtemps aux indigènes le respect du nom anglais, il recevait du ministre des colonies, lord Glenelg, un adepte de l'école philanthropique dominante, au lieu des remercîmens auxquels il se croyait droit, un blâme humanitaire et une justification philosophique de la révolte des indigènes. Les Cafres, disait le ministre anglais, « avaient parfaitement le droit d'essayer d'arracher par la force la réparation qu'ils ne pouvaient espérer obtenir autrement, » et comme conclusion il ordonnait de rendre aux rebelles les terres qui leur avaient été enlevées en déclarant qu'il prenait sous sa responsabilité cette mesure et ses conséquences.

En entendant ce langage, un des plus impolitiques que jamais ministre ait tenu, les colons se demandèrent sérieusement s'ils étaient en sûreté sous un gouvernement qui leur déclarait ainsi qu'il tenait les Cafres pour ses sujets les plus chers, et s'il ne serait pas sage de se soustraire à sa douteuse protection. C'était justement l'époque où l'Angleterre venait de décréter l'abolition de l'esclavage dans toutes ses colonies, et, bien que les effets de cette mesure ne dussent se faire sentir entièrement que quelques années plus tard, elle avait porté l'exaspération à son comble. La philanthropie de

lord Glenelg fut la goutte qui fit déborder le vase trop plein. Sous l'ancien régime colonial les boers avaient pris l'habitude, lorsque l'herbe manquait à leurs troupeaux ou qu'ils étaient ennuyés des duretés du gouvernement de la Compagnie, d'aller chercher telles solitudes où la main de l'autorité ne s'étendît pas. Cette habitude de se déplacer, qui a rendu célèbre le verbe *trekken* par lequel elle s'exprimait en langue hollandaise, les boers se dirent qu'il n'y avait qu'à la continuer sur une vaste échelle, et la sortie en masse fut résolue. À la fin de 1836 deux bandes partirent sous la conduite de deux chefs, Hendrick Potgeiter et Gerrit Maritz. Un troisième, resté célèbre, Pieter Retief, les joignit bientôt, et les fugitifs franchirent le fleuve Orange, qui était alors l'extrême limite de la colonie.

Cet exode a été très remarquable à plus d'un titre, et entre autres parce qu'il a répété en plein XIXe siècle quelques-unes des scènes du monde primitif et des anciennes migrations des peuples. Emmenant avec eux leurs familles et leurs troupeaux, les boers partirent dans leurs longs chariots attelés de six ou sept paires de bœufs et surmontés d'une tente, espèces de maisons roulantes qui furent leurs seules habitations pendant les longues années où ils errèrent entre l'Orange et le Vaal. Ils campaient là où le gazon était abondant et le terrain fertile, jetaient en terre une moisson dont ils attendaient la récolte, puis poussaient plus loin à mesure que de nouveaux émigrans venaient les rejoindre. Souvent ils étaient assaillis par les indigènes, alors ils liaient étroitement leurs chariots les uns aux autres, les disposaient en forme circulaire, déposaient au centre de ce cercle leurs femmes et leurs enfans, et palissadaient de leurs bestiaux la ligne extérieure de ces boulevards d'où ils repoussaient les attaques de leurs ennemis, ressuscitant ainsi naïvement la manière de combattre des Gaulois de Jules César et des Cimbres de Marius. En lisant les détails de cet exode des boers, nous n'avons pu nous défendre de songer à la prodigieuse quantité de vraie matière poétique qui se perd dans le monde. On prétend qu'il n'y a plus de nos jours de sujets d'épopée, mais c'est faute sans doute de les chercher où ils se trouvent, car il y a dans cette émigration tous les élémens d'un poème épique composé d'épisodes grandioses sans lien étroit, à la manière des *Lusiades* de Camoens et admettant en même temps toute la familiarité de ton de l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe, s'il se rencontrait quelque boer de génie pour exécuter cette patriotique entreprise. Le sujet se prête merveilleusement à la description et à l'emploi de ces phénomènes naturels qui sont au nombre des ressorts recherchés par le poète épique, sécheresses, violens orages, effets meurtriers du climat; l'impérieuse loi des contrastes trouve satisfaction aussi ample que possible dans l'antithèse de la vie sauvage et de la vie civilisée, et quelle mine d'é-

pisodes dramatiques! N'est-ce pas une scène digne des épopées barbares que celle du meurtre de Retief et de ses compagnons par le roi des Zoulous, Dingaan, menteur à la foi qu'il vient de jurer et à l'hospitalité qu'il a offerte? Ce n'est jamais la matière qui manque aux grandes entreprises poétiques, c'est l'ouvrier, et le présent exemple en est la preuve.

L'extension des colonies anglaises de l'Afrique australe est, on peut le dire, un paradoxe réalisé. D'ordinaire l'expansion s'opère par sympathie, concorde et harmonie, ici elle s'est opérée par aversion, révolte et vengeance. L'antipathie des boers a été bien plus profitable à l'Angleterre que ne l'aurait été leur docilité. Si les boers eussent été des sujets résignés, il est douteux que les établissemens coloniaux eussent embrassé l'immense étendue qu'ils occupent aujourd'hui; mais les boers ont joué vis-à-vis de l'Angleterre le rôle que Raton joue dans la fable vis-à-vis de Bertrand, tirant des griffes des indigènes des territoires que l'Angleterre venait ensuite s'annexer et lui donnant ainsi une nouvelle colonie par chaque nouveau sujet de mécontentement. Si l'on vous présentait sur la scène le spectacle d'une animosité invétérée qui à chaque malédiction enrichirait le maudit d'un surcroît d'héritage, vous trouveriez sans doute l'invention bouffonne. C'est cependant le spectacle même que présente la politique coloniale de l'Afrique australe depuis tantôt quarante ans. En vérité, toute cette histoire des longues querelles de l'Angleterre et des boers présente certains traits qui touchent parfois au comique, et que nous nous étonnons de n'avoir vu mettre en lumière par personne. Voyez plutôt. Les boers sortent de la colonie du Cap et s'en vont chercher l'indépendance dans les solitudes qui s'étendent entre l'Orange et le Vaal. Bon voyage, et soyez sûrs que nous n'irons pas vous trouver! leur crie le gouvernement anglais par l'organe du lieutenant-gouverneur Stockenström, qui déclare ne pas connaître de loi interdisant aux sujets de la reine d'aller s'établir où bon leur semble. Cependant, fatigués d'errer, forcés de repasser le Vaal qu'ils avaient franchi, et décimés par leur guerre contre la tribu des Matabeles et son chef Mazulekatze, les boers descendent sur le territoire de Natal. A peine ont-ils commencé à s'y reposer de leurs fatigues et font-ils mine de s'organiser que le gouvernement anglais intervient. Nous ne pouvons, leur dit-il, vous permettre d'établir un état indépendant à nos frontières; avez-vous donc oublié que vous êtes nos sujets? — Vos sujets, répondent les boers affolés, nous l'étions, nous ne le sommes plus, vous-même nous aviez donné licence de ne plus l'être, et plutôt que de retomber sous votre domination, nous préférons nous placer sous la protection du roi de Hollande. Le gouvernement colonial fait entrer quelques troupes que les boers battent à fond; mais

comme le fort se relève toujours mieux de ses défaites que le faible de ses victoires, Natal est bientôt déclaré colonie de la couronne. Les boers émigrent au plus vite et entrent sur le territoire d'Orange, où la même histoire se répétait. Là s'étaient fixés aux débuts de l'exode une partie des premiers émigrans. — Faites à votre aise, leur avait encore dit l'Angleterre par l'organe du gouverneur du Cap, sir George Napier, nous ne prétendons rien sur votre territoire. Cependant des querelles s'élèvent entre les boers et les natifs d'Orange; alors le gouvernement anglais élève la voix : — Nous ne vous permettrons pas, dit-il, de maltraiter les natifs. — Et de quel droit cette défense, demandent les boers, puisque vous ne prétendez rien sur notre territoire et que ces natifs, n'étant pas vos sujets, ne sont pas sous votre protection? La logique ne sert pas mieux l'état d'Orange que la vaillance le Natal, et cette seconde colonie boer devient d'abord « souveraineté d'Orange » avec un résident anglais, puis bientôt après colonie de la couronne. Alors André Prétorius, qui venait de sortir de Natal, essaie de défendre l'indépendance d'Orange et se fait battre à Bloom-Platz en cette année 1848, qui vit tant d'autres remue-ménages politiques. Vaincu, Prétorius se réfugie au delà du Vaal et y fonde une république. Nous serons charmés qu'elle devienne florissante, déclare le gouvernement britannique, et la preuve c'est que nous allons la reconnaître sans nous faire prier pour le présent et que nous vous promettons de respecter son indépendance pour l'avenir. On sait comment cette promesse a été tenue et que la république du Transvaal, depuis trois ans, n'est plus qu'un souvenir.

Dans les judicieuses considérations dont il accompagne ses exposés des phases diverses de cette querelle, M. Anthony Trollope adresse, après bien d'autres, à la politique anglaise le reproche d'inconsistance. Il fait justement remarquer que le tort du gouvernement colonial en ces circonstances est de n'avoir jamais su adopter un système de conduite et s'y tenir résolument, une fois choisi; mais où il nous paraît se tromper, c'est quand il attribue ces incessantes vacillations aux tempéramens propres des divers ministres des colonies qui se sont succédé depuis l'origine. La cause véritable de cette inconsistance n'est pas dans les idiosyncrasies plus ou moins libérales de tel ministre ou plus ou moins autoritaires de tel autre, elle est dans l'embarras visible où s'est trouvé le gouvernement anglais pour concilier les principes libéraux dont il fait montre volontiers avec les nécessités politiques où l'entraînait la défense de son autorité. Tant parler de la liberté constitutionnelle, du droit des peuples à se constituer eux-mêmes, de la déférence qui est due aux opinions des minorités, pour en arriver à verser dans la vieille politique de la force et de l'intérêt, et à supprimer des républiques comme le premier faiseur de coups d'état venu, pensez un peu à tout

ce que suppose d'oscillations une aussi humiliante contradiction. De là ces timidités d'action suivies de brusques repentirs, ces hésitations d'initiative suivies de résolutions irritées, ces ménagemens inquiets de droits indécis aboutissant à la suppression radicale de droits certains. En vérité, la politique du gouvernement colonial en toutes ces affaires est semblable de tout point à la figure d'Horace :

Desinit in piscem mulier formosa supernè.

Elle a une tête de libéralisme, mais elle se termine invariablement par une queue d'arbitraire. Relativement au Transvaal et à l'état libre d'Orange, cette politique n'a été qu'une longue suite de démentis de conduite. Le fondateur de la république du Transvaal, l'énergique André Prétorius, était un rebelle notoire, il avait combattu contre l'Angleterre dans l'état d'Orange, et cette république était la conséquence directe de sa défaite. Le gouvernement anglais ne manquait donc pas de bonnes raisons, soit pour s'opposer résolument à cette création d'un révolté, soit pour laisser ce révolté agir à ses risques et périls en s'abstenant de reconnaître son entreprise, ce qui réservait le droit de la supprimer le jour où elle paraîtrait gênante. Au lieu de cela, que fait-il? Il reconnaît cette république, bien mieux il coopère à sa création, et envoie deux commissaires auprès de Prétorius pour en fixer les bases d'accord avec lui, négociation à sincérité douteuse où se laisse lire, sous certaines clauses relatives à l'interdiction de l'esclavage et aux relations avec les indigènes, la pensée de l'intervention ultérieure. Vingt-cinq ans plus tard l'occasion longtemps attendue se présente, et la république du Transvaal, qu'il eût été plus loyal de ne pas reconnaître, est supprimée d'un trait de plume par un hardi commissaire anglais. Cette mesure sommaire, qui a fort ému l'opinion en Angleterre, peut se justifier, croyons-nous, par d'excellentes raisons; seulement ces raisons ne sont pas précisément de celles que le libéralisme invoque d'ordinaire. Il est certain que la république sud-africaine, comme elle s'appelait pompeusement, était entrée dans un état de désagrégation qui ressemblait fort à l'agonie; plus de force militaire, plus de caisse publique, plus de cohésion sociale, des citoyens se dérobant au paiement des taxes ou refusant le service militaire, des indigènes enhardis par cette anarchie, voilà le tableau des derniers jours de son indépendance. Elle ne pouvait donc plus vivre; mais de ce qu'un état ne peut plus vivre, il ne s'ensuit pas qu'un voisin plus florissant ait le droit d'intervenir pour abréger ses souffrances en hâtant sa mort, surtout si ce voisin prétend se réclamer de la liberté. C'est encore un des principes du libéralisme contemporain que tout

changement de pouvoir n'est valable qu'autant qu'il est consenti par la population intéressée; eh bien, où a été ce consentement dans le changement opéré par sir Théophile Shepstone avec une soudaineté qui a laissé à peine à l'état annexé le temps de savoir qu'il était menacé?

Dans tout cela, on le voit, les résultats de la politique britannique sont mal d'accord avec ses principes, mais ce défaut de logique éclate avec bien plus d'évidence encore dans la conduite observée à l'égard de l'état libre d'Orange. Sir Charles Napier commence par déclarer que le gouvernement colonial ne prétend rien sur ce territoire; mais les gouverneurs changent, et la politique change avec eux, et après quelques années d'hésitation, l'autorité anglaise décrète en 1848 que cette colonie deviendra province annexée. Au bout de quatre ans de souveraineté, le gouvernement britannique trouva que cette colonie était une médiocre acquisition. Le pays était peu fertile, le commerce était nul, la population, exclusivement hollandaise, montrait peu d'enthousiasme, et cette population était engagée contre les tribus des Basoutos dans des guerres interminables dont l'Angleterre avait à payer les frais. Quand il crut qu'il était démontré que la colonie ne valait pas l'argent qu'elle dépensait, le gouvernement britannique déclara sans vergogne à ses sujets qu'il les rendait à leur ancienne liberté. Cette déclaration surprit fort les boers : Vous êtes venus nous annexer, dirent-ils, lorsque nous ne demandions pas à l'être, et maintenant que nous avons pris notre parti d'être sujets anglais, vous nous abandonnez; vous nous mettez vraiment dans un grand embarras. — Je suis trop votre ami, répliqua le gouvernement colonial, pour ne pas vous restituer l'inestimable bien qui s'appelle l'indépendance, — et il maintint sa décision, laissant les boers libres de conclure que la qualité de sujet anglais n'était pas aussi inaliénable qu'il l'avait prétendu d'abord, et qu'elle se perdait parfaitement lorsqu'elle était onéreuse aux intérêts de l'Angleterre. Voilà maintenant plus de vingt ans que cette histoire s'est passée, et les citoyens de l'état libre, d'abord réclamés comme sujets anglais, lorsqu'ils croyaient ne plus l'être, puis annexés lorsqu'ils ne demandaient pas à l'être, puis rendus à l'indépendance lorsqu'ils n'y tenaient plus, ont pris parfaitement leur parti d'être libres; mais aveugles seraient-ils s'ils croyaient qu'ils en ont fini avec les contradictions de la logique de leurs voisins. Il sont trop près des champs de diamans de Griqua-land-West, et ils seront annexés de nouveau un de ces jours.

Les accusations n'ont pas manqué pour justifier les mesures sommaires dont les boers ont été victimes. On leur a reproché par exemple de ne pouvoir vivre en paix avec les indigènes et de procéder à leur égard par voie d'extermination. En vérité le reproche

n'est pas sérieux, car nous ne sachions pas que les hommes de race anglo-saxonne aient jamais passé pour tendres envers les races sauvages. Il n'y a plus depuis longtemps de boers dans Natal, et cependant M. Trollope ne rapporte pas que les Anglais de cette colonie pèchent à l'égard des Cafres et des Zoulous par excès de bienveillance. Est-ce dans Natal ou dans l'état d'Orange qu'il a entendu déclamer contre les écoles cafres, et n'a-t-il pas trouvé chez les fermiers anglais comme chez les boers les mêmes regrets de ne pouvoir contraindre les indigènes à un travail plus régulier? Est-ce dans Natal ou dans le Transvaal qu'il a vu un colon arrêter un indigène en rase campagne, lui assigner un rendez-vous pour le lendemain et lui faire déposer ses armes comme arrhes de sa ponctualité? Un autre reproche adressé aux boers est d'avoir fait preuve dans leurs diverses entreprises d'incapacité politique notoire. Nous inclinerions volontiers à croire qu'en effet la capacité politique ne doit pas être très développée chez une population qui fait tout consister dans l'indépendance personnelle, dont l'idéal serait par conséquent d'être dispensée de tout gouvernement, et qui ne manque pas de se soustraire aux obligations du citoyen dès que les circonstances le lui permettent, comme cela s'est vu dans les derniers jours du Transvaal. Nous tenons donc le reproche comme fondé, en faisant remarquer seulement qu'il pourrait s'appliquer indifféremment aux classes rurales de tous les pays; il n'en est pas moins encore fort exagéré. Ce n'est pas dans Natal qu'on a eu la preuve de cette incapacité, car l'entreprise a été supprimée lorsqu'elle commençait à peine. Restent le Transvaal et l'état d'Orange, qui ont eu une durée assez longue pour qu'on puisse appuyer une opinion sur leur histoire. Or, de ces deux expériences l'une a mal tourné en effet, — au bout de vingt-cinq ans de durée toutefois, — mais l'autre a réussi à merveille. Si l'on doit accuser l'incapacité des boers de la chute du Transvaal, pourquoi l'état d'Orange, peuplé également de boers, a-t-il prospéré? Les circonstances ne lui ont pas été meilleures qu'au Transvaal; ses guerres avec les Basoutos ne l'ont pas cédé en durée et en malignité aux guerres du Transvaal contre les tribus des Béchuanas; annexé contre son vouloir, il a été abandonné par le gouvernement colonial lorsqu'il avait le plus besoin de sa protection; longtemps enfin il a porté le poids d'une dette énorme, et connu le régime du papier-monnaie et le crédit défiant qu'il inspire; cependant il s'est tiré de toutes ces difficultés, il n'a plus de dette publique, les indigènes sont en minorité marquée sur son territoire, il en a fini avec les Basoutos. Si l'on cherche avec attention les vraies causes de cette différence de destinées des deux colonies, nous croyons

qu'on la trouvera tout simplement dans la différence des hommes qui ont eu charge de les gouverner.

L'un de ces hommes, M. Burgers, dernier président du Transvaal, ex-ministre protestant, esprit trop cultivé, homme à projets et à programmes, qui semble avoir fait en partie son éducation politique dans la lecture rétrospective d'une certaine presse européenne d'il y a trente ans, a eu le tort d'oublier qu'il avait à gouverner une population de fermiers hollandais, et non une population de clubistes européens amoureuse de bannières, de déclarations de principes et de décrets à surprise. Par un concours de circonstances fatales à la république du Transvaal, M. Burgers succédait à un esprit quelque peu fait comme le sien, Prétorius le jeune, qui avait eu le tort de *laïciser* le fanatisme républicain de son remarquable père et sous qui la débâcle avait déjà commencé. Comme le jeune Prétorius, M. Burgers appartenait à une petite secte politique qui avait conçu le projet trop grandiose de débarrasser l'Afrique australe de la domination anglaise par le seul magnétisme de l'idée républicaine. Vous voyez d'ici le personnage : tête enthousiaste, cœur généreux, intelligence légèrement chimérique. Pour réaliser ce miracle, il fallait que la république du Transvaal éblouît ses adversaires de ses lumières; il la lança donc à toute vapeur dans la voie du progrès, dressa un vaste plan pour la création d'écoles sur le modèle le plus moderne, négocia un emprunt en Hollande pour la construction d'un chemin de fer allant de Prétoria aux possessions portugaises de la baie de Lagoa. Le moment était peu favorable. M. Burgers ne réussit donc pas à donner au Transvaal le trésor et l'armée qui lui manquaient, mais il fit frapper avec l'or récolté dans la colonie une certaine quantité de monnaie à son effigie, et il gratifia la république d'un drapeau national à la veille de sa disparition. L'arrivée de sir Théophile Shepstone mit fin à tant de beaux projets. Tout autre a été M. Brand, président actuel de l'état d'Orange. Celui-là n'a jamais perdu de vue qu'il n'avait à gouverner qu'un tout petit peuple dans un tout petit coin de l'univers, et que, ce petit peuple se composant non de beaux esprits, mais de simples fermiers, il ne devait pas concevoir et caresser des ambitions plus hautes que les siennes. La récompense de cette modestie, c'est qu'il a réussi à vivre en bons termes avec l'Angleterre, à résoudre à l'amiable et non sans profit pour son état les différends qui s'étaient élevés pour la possession des champs de diamans, à délivrer la république de toutes dettes, à débarrasser son territoire des indigènes et à assurer les frontières contre toute agression. Dans l'Afrique australe comme ailleurs, le sort des états tient pour une grande part au caractère de ceux qui les gouvernent, et l'on a oublié de tenir compte de cet élément lorsqu'on a porté contre les boers l'accusation d'incapacité politique.

Ces accusations ne sont pas les seules, car les pauvres boers sont entourés d'ennemis. L'indigène, qui les hait, les combat plus volontiers qu'il ne les sert, et l'Anglais, toujours en quête de confort, qui fait ses cinq repas par jour et s'abreuve largement de bières fortes, méprise les habitudes de chiche économie de ces paysans, qui mangent et boivent le moins possible et portent leurs habits jusqu'à ce qu'ils tombent en loques. Il n'y a pas de commerce social entre les deux populations; épouser une femme boer est considéré par un Anglais comme la dernière des mésalliances. Il était enfin réservé aux boers de trouver leurs critiques les plus acerbes parmi leurs compatriotes. L'habitant de la vieille colonie du Cap, le *Dutch Africander*, initié à un bien-être dont le pauvre boer reste fort ignorant dans ses solitudes du Transvaal et de l'Orange, s'en gausse à plaisir, le traitant comme un personnage suranné, sentant le moisi, la ladrerie et les préjugés, mais ce dédain n'est rien encore comparé à celui que lui prodigue l'immigrant hollandais de date récente. Ce dernier, enfant du siècle qui apporte avec lui les prétentions de la civilisation moderne, se trouve en face des boers dans la situation de ce personnage d'un vaudeville contemporain qui se voit réclamé comme neveu, cousin ou allié, par une foule de rustres dont il ne soupçonnait pas l'existence, et il ne se sent aucune envie de tirer vanité de cette consanguinité trop authentique. Le langage colonial a fait droit à cette répugnance, en réservant aux seuls boers le nom de *dutchmen*, et en appelant *hollander* l'immigrant néerlandais contemporain. Pour le *hollander*, le boer est un exemplaire de tous les vices bas; il n'est pas seulement malpropre, avare et inhumain, il est sordide, fripon et couard. Sur cette couardise surtout les propos railleurs ne tarissent pas, et il court à ce sujet quantité d'histoires amusantes dans le goût des facéties populaires de tous les pays. On vous raconte par exemple, nous dit M. Trollope, que, vingt boers s'étant réunis prudemment pour arrêter un seul Cafre, celui-ci les mit en fuite en leur présentant à bout portant une bouteille de *soda water*, ou bien qu'une autre fois des boers, ayant loué un Cafre pour se battre à leur place, tournèrent les talons dès qu'ils virent qu'il faudrait soutenir leur champion; des sujets de dessins charivariques tout trouvés, comme on voit, pour un Cham ou un Bertall africain. Ce mépris, d'ailleurs, le boer le rend avec usure, car il y a entre lui et le *hollander* cette différence à son avantage qu'il est toujours d'ancienne extraction sous son linge sale et ses habits râpés, tandis que le *hollander* est presque toujours un homme nouveau qui porte des chemises blanches. Vous attendiez-vous à trouver au bout de l'Afrique la querelle des anciennes et des nouvelles couches sociales?

Si vous avez visité les Pays-Bas, vous n'aurez pas manqué d'ob-

server, à mesure que vous montiez vers le Helder, comment les villages s'essaiment sur le polder, et de quel air d'indépendance toutes les maisons s'isolent comme si elles se fuyaient à l'envi. Rien ne donne mieux que ce petit fait le sentiment de la proverbiale taciturnité hollandaise. Les boers ont transporté dans l'Afrique australe cette singularité; ils ne haïssent rien tant que le voisinage. Détenteurs de domaines énormes qui ne mesurent pas moins de six mille acres, il ne leur suffit pas de la distance que cette étendue met nécessairement entre eux, et ils l'augmentent encore autant que la chose leur est possible : aussi leurs fermes servent-elles de relais et d'hôtelleries aux voyageurs dans le Transvaal et l'Orange, les deux seuls états où ils se conservent à l'état primitif. Ces fermes, qui ne brillent ni par la propreté, ni par la commodité, ne diffèrent guère, s'il faut en croire les descriptions qui nous en sont données, des demeures de nos paysans des provinces les plus arriérées et ne sont guère dans le fait que de vastes chaumières. Elles se composent d'ordinaire d'un rez-de-chaussée divisé en deux ou trois appartemens considérables, et sans autre parquet que le sol boueux, raboteux, inégal que vous pouvez imaginer. Autour de la ferme s'étendent le petit nombre d'acres de terre que le boer met d'ordinaire en culture pour ses besoins et ceux de sa famille, — 50 ou 60 sur 6,000, — et tout proche de ses étables se présentent une ou plusieurs digues qui lui servent à emmagasiner l'eau des pluies pour ses troupeaux et l'irrigation de ses terres. Les maîtres sont à l'avenant du logis. Si vous y pénétrez, vous serez rarement reçu par des hôtes en habits de fêtes; jadis, par mesure d'économie, le boer allait, dit-on, vêtu de peaux de bêtes comme Robinson, mais, la civilisation ayant marché, il porte aujourd'hui des habits d'étoffes qui sont toujours vieux, et ainsi sont tous ceux de sa famille, car la vanité n'a pas de prise sur les jeunes garçons, ni la coquetterie sur les jeunes filles. Pas d'autres serviteurs que les maîtres eux-mêmes, sauf parfois quelque enfant indigène élevé comme apprenti; le boer déteste donner des salaires pour un travail quelconque. Dans cet intérieur peu brillant, vous trouverez cependant un accueil cordial, car en dépit de sa taciturnité le boer est hospitalier, et il vous offrira avec une politesse se sentant des manières d'autrefois un repas dont il vaudra mieux ne pas surveiller les apprêts, et un lit qu'il vaudra mieux ne pas visiter avant d'en user. Cette hospitalité, à la vérité, ne sera pas tout à fait celle des montagnards écossais, mais la carte à payer au départ sera si peu de chose, cinq ou six shillings tout au plus; l'hospitalité gratuite du colon allemand ou anglais qui repousse avec dignité toute indemnité de nourriture et de logement, mais qui trouve moyen de se rattraper largement sur le fourrage de vos chevaux, est, paraît-il, beaucoup plus chère;

chaque peuple a son arithmétique pratique comme ses mœurs.

La vie que mènent les boers dans ces intérieurs est faite à leur image morose. Les voisins sont rares et éloignés, et nous avons dit que le boer ne les recherche pas. Aussi pas de veillées, pas de commérages, ni de contes au coin du feu, de chants ni de danses; c'est à peine si les garçons et les filles d'un même district ont l'occasion de se rencontrer deux ou trois fois par année et de se livrer aux exercices chers à toute jeunesse. La lecture n'est pas non plus au nombre de ses distractions; une vieille Bible hollandaise, et quelques livres de prières et de cantiques composent toute sa bibliothèque. Le boer n'est pas un lettré et se refuse à le devenir par les nouvelles méthodes. Savoir lire pour prier Dieu et subir l'examen du catéchisme, préface obligée du sacrement de confirmation sans lequel le mariage ne peut être contracté plus tard, est toute la science qu'il désire pour ses enfans : une des raisons qui dans les dernières années du libre Transvaal avait le plus éloigné les boers de leur président Burgers c'étaient ses plans d'éducation laïque et obligatoire à la manière européenne. Les enfans peuvent difficilement d'ailleurs fréquenter les écoles, les centres étant trop peu nombreux et les distances trop grandes. Pour obvier à cet inconvénient, des maîtres d'école ambulans parcourent les campagnes et donnent aux enfans des leçons trop espacées pour être très fructueuses. Quelquefois, lorsque le boer est riche ou fait exception au vice d'économie de sa race, il prend un maître d'école à demeure. M. Trollope en rencontra un dans une ferme du Transvaal qui avait été engagé au prix de 12 livres sterling par mois, nourriture et logement en sus, rétribution qui serait fort honnête ailleurs que chez une population avare. Il est probable toutefois que la besogne de ce précepteur était en proportion de son salaire, c'est-à-dire qu'il avait plus d'un écolier à instruire, car les familles sont généralement nombreuses, les boers se mariant fort jeunes et ne restant jamais veufs. La manière dont, selon M. Trollope, ils font l'amour et accordent leurs fiançailles est originale et vaut d'être rapportée. Lorsqu'un garçon se décide à se marier, il dresse une liste de toutes les jeunes filles des districts environnans, met une plume à son chapeau, monte à cheval et commence sa tournée d'amour. Arrivé au logis qu'il s'est proposé de visiter en premier, il entre sans mot dire et exhibe de sa poche une boîte de prunes confites, friandise très recherchée des boers, et une chandelle de cire, langage symbolique que la mère et la fille comprennent à l'instant. Les prunes sont pour la mère, et elles ne sont jamais refusées; la chandelle est pour la jeune fille, et elle est quelquefois repoussée; dans ce cas, le galant remonte à cheval sur l'heure et reprend sa tournée. Si la chandelle est acceptée, elle est allumée

sur-le-champ, et la mère se retire en fichant une épingle à un pouce ou deux de la flamme pour mesurer au jeune couple ses heures d'entretien. Quelquefois les amans trouvent que l'épingle a été fichée trop haut, alors ils ont un moyen de faire durer la conversation plus longtemps que la mère ne voulait le permettre : c'est de semer sur la flamme quelques grains de sel qui la font crépiter et empêchent la mèche de se consumer trop vite. Voilà des coutumes, cela se voit sans peine, qui ont pris naissance sur les bords de la Mer du Nord et du Zuyderzée, où elles sont peut-être oubliées, plutôt que dans les fermes de l'Afrique australe. A ces mœurs simples se joignent des croyances opiniâtres. Le boer est religieux jusqu'au fanatisme, religieux à la manière populaire, c'est-à-dire par tradition et sans examen. Les distances qui l'arrêtent tant qu'il ne s'agit que de plaisirs, d'éducation, de sociabilité ou même d'intérêt, ne comptent plus dès qu'il s'agit de religion; aussi aux jours de grandes fêtes les voit-on affluer des districts les plus lointains dans Prétoria, Potchefstrom ou Bloemfontein, encombrant les places de ces villes de leurs chariots, et attendant patiemment leur tour de pénétrer dans l'église et d'assister au service sacré qui doit être renouvelé plusieurs fois pour suffire à l'appétit de dévotion de cette multitude.

Les boers ont été vaincus, est-ce définitivement? Il est improbable que l'avenir nous réserve la surprise de nouveaux exodes; il l'est davantage encore qu'ils cherchent à échapper à l'Angleterre par la rébellion. L'histoire des trente dernières années a certainement porté ses fruits d'expérience, et ils doivent savoir maintenant que, si le pouvoir britannique disparaissait de l'Afrique australe, ils se trouveraient trop faibles pour résister aux multitudes noires qui pèsent sur tous les points des frontières coloniales. Ils n'ignorent pas davantage que l'Angleterre peut créer pour eux tout ce qu'ils n'ont pu se donner avec leurs ressources insuffisantes, ces centres urbains où ils trouveront des marchés pour leurs produits, ces écoles où leurs enfans pourront recevoir l'instruction dont ils ont été privés jusqu'ici, ces chemins de fer enfin, si convoités de M. Burgers, qui les tireront de l'intérieur des terres où ils sont comme étouffés, les mettront en communication avec les autres colonies, et leur ouvriront la route de la côte orientale. La force, le souci de la sécurité, l'intérêt peuvent beaucoup, et l'Angleterre possède tous ces moyens d'action sur les boers; ces moyens ne peuvent pas tout cependant, et la domination la plus puissante est toujours mal assurée tant qu'elle ne dispose pas des cœurs. Or ici les cœurs sont ouvertement hostiles; on a pu le voir tout récemment lorsqu'à la suite du désastre essuyé par lord Chelmsford le gouvernement britannique a voulu faire appel au concours des boers contre les Zou-

lous et qu'ils ont répondu en demandant le rétablissement de leur ancienne liberté pour prix de leur action. L'Angleterre se conciliera-t-elle jamais ces cœurs pleins de rancune? La tâche est difficile, tant les antipathies ont été poussées loin. Le gouvernement colonial se doit de l'accomplir cependant, car, si les boers ont besoin de lui, il a encore plus besoin d'eux. Sur les trois cent cinquante mille colons de race blanche qui sont répandus dans l'Afrique australe, les Anglais comptent à peine pour cent mille. Les sujets de l'Angleterre dans ces colonies sont donc Hollandais et non Anglais. Non-seulement ces sujets sont Hollandais dans le présent, mais ils le seront encore dans l'avenir, car on ne peut compter ici sur aucun de ces mouvemens d'immigration si fréquens dans notre siècle qui ont changé la physionomie des sociétés coloniales en noyant le fonds premier de la population sous des flots d'hommes de races différentes. L'accroissement de la population blanche dans l'Afrique australe n'est que l'accroissement de l'élément colonial premier, l'immigration européenne n'y a participé que d'une manière fort secondaire. L'Afrique australe, en effet, toute riche qu'elle soit, n'a rien qui attire l'immigrant anglais. L'ouvrier se détourne d'un pays où les villes sont rares et chétives, et où il rencontrerait la redoutable concurrence du travail indigène, l'agriculteur se détourne d'une terre qui n'est fertile que par places et dont toutes les parties excellentes sont déjà découpées en domaines. L'Angleterre ne peut davantage espérer de se délivrer de ses sujets en relâchant le lien qui unit ces colonies africaines à la mère patrie comme elle l'a fait en Nouvelle-Zélande, en Australie et au Canada. La vieille colonie du Cap seule jouit du plein gouvernement d'elle-même, encore l'Angleterre est-elle obligée d'y faire les frais de l'occupation militaire, ce qu'elle n'a fait dans aucune autre des colonies affranchies. Elle ne peut se délivrer de ses sujets précisément parce qu'elle n'est pas sûre de leur fidélité. Supposons réalisé ce plan de confédération présenté naguère par lord Carnarvon et discuté au parlement sous le nom de *permissive bill for south African confederation*, quels embarras, s'ils persistaient dans leurs rancunes, ces boers méprisés disposant en maîtres des colonies du Transvaal et de l'Orange, ne pourraient-ils pas créer à son autorité dans un parlement central qui serait anglais de nom et de formes, mais hollandais de composition, d'esprit et de politique! La liberté constitutionnelle de l'Afrique australe peut seule débarrasser l'Angleterre de la lourde charge du gouvernement de ces colonies: or, si la conciliation des boers n'est pas la seule condition de l'établissement de cette liberté, elle en est une des plus importantes, et certainement la plus difficile et la plus délicate.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

RÉCEPTION DE M. RENAN

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un grand homme d'état disait dernièrement que prononcer ou entendre des discours est une occupation subalterne et un divertissement de deuxième classe. Faut-il croire que sous peu cette occupation et ce divertissement seront passés de mode? Tout semble prouver qu'on les goûtera longtemps encore, en France du moins. La foule qui se pressait le jeudi 3 avril sous la coupole trop étroite de l'Institut en fait foi; elle témoignait par son attention comme par son empressement que les fêtes de la parole sont dans notre pays un plaisir vraiment national et que, « si les Grecs avaient les jeux olympiques, si les Espagnols ont les combats de taureaux, la société française a les réceptions académiques. » C'est sans doute une belle chose qu'un combat de taureaux éclairé par le soleil de Madrid ou de Séville. Un tournoi d'éloquence, où les armes courtoises sont seules admises, offre aussi quelque intérêt, sans qu'il s'y passe rien qui puisse offenser les âmes et les yeux sensibles. Le sang n'y coule point, les blessures qu'on s'y fait ne sont que des égratignures qui ne tirent pas à conséquence; le spectacle n'est attristé par aucune mort d'homme, ni de bête, et jamais on ne vit récipiendaire sortir du Palais-Mazarin emporté sur un brancard. Oignez vilain, il vous poindra, dit le proverbe; mais les vilains sont sévèrement exclus de la lice académique, et tout s'y termine en douceur, comme il convient à une assemblée d'élite, qui tient école de bon ton, de bonnes manières et de beau langage.

La réception du 3 avril ne ressemblait pas du reste à toutes les réceptions académiques; elle excitait un intérêt tout particulier. Le public

qui s'y était rendu était attiré non-seulement par la curiosité de voir et d'entendre un des hommes les plus distingués, les plus remarquables, les plus justement renommés d'aujourd'hui, mais par le désir d'assister à un événement, et en effet c'était un événement que l'auteur de la *Vie de Jésus* venant siéger parmi les quarante. On avait déclaré pendant longtemps que cela était impossible, que jamais cela ne se ferait, ni ne se verrait, qu'on ne pouvait rêver pareille aventure sans supposer une révolution inouïe dans les esprits, un concours étrange de circonstances, une conjonction d'étoiles que rien ne faisait prévoir. — M. Renan, disaient les prophètes, est à la fois un savant, un penseur, un artiste et un écrivain; il joint à l'érudition la plus solide et la plus variée l'originalité et l'abondance de la pensée, une merveilleuse souplesse d'esprit, la clarté lumineuse de l'expression, la grâce et la chaleur du style, une finesse d'analyse qui ne nuit jamais à la largeur de la touche. Malheureusement cet écrivain exquis et châtié s'est enrôlé parmi les audacieux, les mécréans et les guerroyans; il n'a pas craint de s'attaquer aux idées reçues, à la foi traditionnelle, il a brûlé ce qu'il avait adoré, et ses hérésies ont froissé, contristé, révolté beaucoup de croyans, qui le considèrent comme l'ennemi de Dieu et des autels, comme un esprit égaré et dangereux; il en est même quelques-uns qui, prenant les injures pour des raisons, le rangent parmi « les malfaiteurs de l'intelligence. » L'Académie serait à jamais compromise, si elle l'admettait dans son sein, et le premier devoir d'une académie est de ne jamais se compromettre. — Les pensées des hommes sont courtes, et les devins sont sujets à caution. Il n'y a qu'à laisser faire le temps, il arrange les procès et dérange les prophètes. Ce qui passait pour impossible est arrivé, M. Renan a pris place parmi les quarante; nous l'en félicitons, il faut en féliciter aussi l'Académie. Il est des scandales dont il est permis de se réjouir et dont on peut dire : *Felix culpa.* Tant pis pour qui se scandalise; comme le disait Mme de Sévigné, « la piqûre n'est pas dans l'épine. »

M. Renan avait à traiter dans son discours de réception un beau sujet, vraiment digne de lui, qui cependant ne laissait pas de présenter quelques difficultés, non qu'il soit difficile de louer Claude Bernard, on n'a pas à craindre de le louer trop; mais c'était une entreprise malaisée que de rendre compte dans un langage académique des expériences, des découvertes et des théories de l'un des princes de la science. Le public qui était venu chercher à l'Institut de la littérature et du plaisir eût éprouvé quelque mécompte si on l'avait entretenu pendant une heure de la glycogénie animale, du déterminisme physiologique, de l'innervation vaso-motrice ou de l'évolution du protoplasme. M. Renan s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction générale: il a su concilier l'agrément avec le respect de son sujet et de la grande et austère mé-

moire à laquelle il apportait son hommage. Il a résumé de la manière la plus intéressante la vie de Claude Bernard, c'est-à-dire l'histoire d'un cerveau, car Claude Bernard n'aspira jamais à en avoir une autre. Il a su captiver son auditoire en racontant avec un grand bonheur d'expression cette jeunesse laborieuse et tourmentée, les premiers tâtonnemens de ce génie qui cherchait sa voie, son plein épanouissement, ses efforts, ses inquiétudes et ses joies. Il a fait revivre cette noble, imposante et sympathique figure, empreinte d'une sorte de majesté sereine, et qui a laissé à tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher l'ineffaçable souvenir d'un grand pontife de la science.

Ce pontife vivait familièrement avec son dieu, et il n'en était pas jaloux, il le mettait à la portée de tout le monde; dans l'occasion il en faisait les honneurs aux ignorans, aux profanes, avec une bonté facile, une infatigable complaisance et un sourire engageant qui leur donnait envie de pénétrer dans le sanctuaire. Ses démonstrations n'étaient pas seulement convaincantes, elles étaient aimables, et il n'était pas rigoureusement nécessaire de les comprendre pour y prendre goût. On nous a raconté qu'un soir le comte Rossi, alors député du canton de Genève à la diète suisse chargée de réviser le pacte fédéral, était à demi couché sur un sopha dans une attitude abandonnée; autour de lui se pressait un essaim de jeunes et jolies femmes, que charmait son étincelante causerie et qui buvaient ses paroles. Il s'interrompit au milieu d'un récit pour leur dire avec sa désinvolture italienne : « Je suis le miel et vous êtes les mouches. » Les savantes et ingénieuses causeries de Claude Bernard attiraient aussi les mouches; mais il ne leur a jamais dit : « Je suis le miel. » Jamais homme supérieur ne fut plus éloigné d'être un fat. Il possédait cette parfaite simplicité qui est une qualité native et qu'on ne réussit pas à se donner. Avoir le cœur simple et l'esprit aussi compliqué qu'un monde, si ce n'est pas le génie, cela y ressemble beaucoup. C'était bien un homme de génie que Claude Bernard, il fallait en avoir pour faire une révolution dans la science, pour appliquer avec une sûreté d'invention, avec une nouveauté de moyens vraiment étonnante la méthode expérimentale à l'étude de la vie. « On opposait trop la nature inorganique à la nature organisée, a dit M. Renan. On se figurait que la vie résulte de forces à part, que les faits qui se passent dans l'être vivant sont assujettis à des lois toutes particulières, qu'un principe secret préside en chaque individu à la naissance, à la maladie, à la mort. Lavoisier et Laplace rompirent le charme et créèrent la physique animale en prouvant que la respiration est une combustion, source de la chaleur qui nous anime. Bichat secoua le joug de l'ancien vitalisme, sans pourtant réussir à s'en dégager complètement. Il restait un principe mystérieux, en vertu duquel les phénomènes vitaux, contrairement aux lois des corps bruts, semblaient n'être pas identiques

dans des circonstances identiques. Voilà ce que Magendie nia tout à fait, voilà ce que Claude Bernard réfuta par des expériences sans nombre. En s'appliquant à produire les faits même de la vie, en s'ingéniant à les gêner, à les contrarier, il réussit à les soumettre à des lois précises. La physiologie, ainsi conçue, devint la sœur de la physique et de la chimie. »

Il est heureux que le soin et l'honneur de louer dignement Claude Bernard aient été dévolus à M. Renan ; personne ne pouvait se tirer mieux que lui de ce cas difficile et périlleux. Il n'est pas besoin d'avoir étudié à fond la physiologie pour faire l'éloge d'un grand physiologiste ; il suffit de savoir ce qu'est et ce que vaut la science, d'en connaître les méthodes, de les avoir soi-même appliquées ; toutes les sciences se ressemblent, et il n'y a pas deux manières d'être savant. On demandait un jour à Virgile quels sont les seuls plaisirs qui n'inspirent jamais ni dégoût ni satiété. Il répondit, paraît-il, qu'on se lasse de tout, excepté de comprendre, *præter intelligere*. Ce mot de Virgile pourrait servir de devise à M. Renan comme à Claude Bernard ; ils ont l'un et l'autre employé leur vie à comprendre ou à tâcher de comprendre. L'un était un maître incomparable dans l'art de questionner la nature, qui répond presque toujours à qui sait l'interroger. N'est-elle pas d'intelligence avec le génie ? Il semble qu'elle tressaille à son approche, qu'elle le salue, qu'elle s'empresse au-devant de lui ; on pourrait croire que son aveugle inconscience sait gré à l'humaine raison de l'aider à s'expliquer avec elle-même, que ses ténèbres font fête à cette pensée divinement éclairée qui possède et lui révèle son secret. Ce n'est pas la nature, c'est l'histoire que M. Renan se plaît à interroger, et l'histoire lui a souvent répondu, lui a dit beaucoup de choses qu'elle n'avait encore dites à personne. Ajouterons-nous que la discrétion de Claude Bernard égalait sa curiosité, que lorsqu'il questionnait dans son laboratoire la matière vivante, il s'abstenait consciencieusement de lui dicter d'avance ses réponses ? Il n'a jamais suborné les témoins ; quand ils se taisaient, il respectait leur silence. M. Renan peut-il se rendre la même justice ? a-t-il toujours été aussi discret ? n'a-t-il jamais cédé aux entraînemens de ses partis pris ? Juste ciel ! ce n'est pas un suborneur, mais c'est un grand, un irrésistible séducteur, et l'on soupçonne que, dans tel cas particulier, tel évangéliste n'a déposé en sa faveur qu'à la seule fin de lui être agréable. Quand les trois synoptiques, saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, résistaient, il s'adressait à saint Jean, et il a gagné son procès.

La vraie science est une austérité, un sacrifice, la vraie science est une vertu, et personne ne fut plus vertueusement savant que Claude Bernard. Il n'a jamais confondu les suppositions avec les faits, ce qui peut se savoir avec les opinions douteuses, établies sur des probabilités;

il s'est toujours refusé les douceurs que procure à ceux qui le pratiquent avec talent l'art de conjecturer et de spéculer, et cet art est après tout l'un des grands plaisirs de la vie. « Le déterminisme, a-t-il écrit, fixe les conditions des phénomènes; il permet d'en prévoir l'apparition et de la provoquer lorsqu'ils sont à notre portée. Il ne nous rend pas compte de la nature, il nous en rend maîtres. Le déterminisme est la seule philosophie scientifique possible. Il nous interdit à la vérité la recherche du pourquoi, mais ce pourquoi est illusoire... Comme ces religieux qui mortifient leur corps par des privations, nous sommes réduits, pour perfectionner notre esprit, à le mortifier par la privation de certaines questions et par l'aveu de notre impuissance. Que si après cela nous le laissons se bercer au vent de l'inconnu et dans les sublimités de l'ignorance, nous aurons au moins fait la part de ce qui est la science et de ce qui ne l'est pas. » M. Renan a remarqué à ce propos que les héros de l'esprit humain sont ceux qui savent ainsi ignorer pour que l'avenir sache, mais il a ajouté que tous n'ont pas ce courage et qu'il est difficile de s'abstenir dans des questions où c'est de nous qu'il s'agit. « Vérité ou chimère, a-t-il dit, le rêve de l'infini nous attirera toujours; il est des sujets où l'on aime mieux déraisonner que de se taire. » M. Renan parlait pour lui. Quoiqu'il ne croie pas à la philosophie, il aime à philosopher; quoiqu'il estime que la métaphysique est un rêve, il se plaît à rêver. Bien différent en ceci de l'homme dont il célébrait la gloire sévère, il y a en lui un poète et un mystique, à qui la terre ne suffit pas. L'infini le hante, et quand sa raison, désespérant d'atteindre la vision qui l'obsède, s'arrête au bord de l'abîme, il s'élance sur les ailes de la foi, du désir et de l'espérance dans cet éternel par-delà que Hegel appelait « une nuit où tous les chats sont gris. » Aussi M. Renan a-t-il composé dans ses loisirs des dialogues philosophiques qu'on lit avec un plaisir extrême, quitte à dire à l'auteur, en refermant le volume : Et puis vous vous réveillâtes ! — Mais à quoi bon le lui dire? Il savait bien qu'il rêvait.

Ce n'est pas seulement quand il s'amuse à philosopher que M. Renan est poète; il l'est aussi jusque dans ces recherches de haute et sagace critique qui ont fondé son éclatante renommée. Il l'est même dans certains cas avec excès, il a succombé parfois à l'envie de compléter par ses imaginations des documens dont l'insuffisance l'affligeait. « A l'admiration très vive qu'inspire votre talent, lui disait l'autre jour M. Mézières en le recevant au nom de l'Académie, se mêle un peu d'inquiétude. On se demande dans quels mémoires inédits, connus de vous seul, vous puisez tant de détails jusqu'ici inaperçus. » Avec une malice qui n'avait rien de méchant, M. Mézières a profité de cette occasion pour demander à l'éminent récipiendaire comment il avait appris que non-seulement le nez de saint Paul était long, comme on peut l'infé-

rer des Actes de Thécla, mais que son teint était blême, de qui il tenait que saint Luc avait eu du goût pour les officiers romains et particulièrement pour les centurions. Savoir ne suffit pas à M. Renan; comme tous les poètes, il veut voir. Il a vu saint Paul, il a vu saint Luc, et grâce à lui nous croyons les avoir vus, nous aussi. Il en résulte que ses livres ont un charme infini, qui ne tient pas seulement aux grâces qu'une plume d'or y a semées. Bien des gens, qui se feraient brûler plutôt que d'en convenir, se sont enivrés, grisés de la *Vie de Jésus*. On connaît le mot de cette femme qui, après en avoir lu deux pages, ne lâcha plus le volume, le dévora en quelques heures comme le plus séduisant, le plus dramatique, le plus capiteux de tous les romans. Quand elle fut au bout, elle poussa un profond soupir et s'écria : « Ce qui m'ennuie, c'est que cela ne finit pas par un mariage. »

Henri Heine, parlant d'un écrivain allemand fort célèbre naguère, un peu délaissé aujourd'hui, lui reprochait d'avoir tour à tour l'esprit très chimérique ou trop raisonnable, et il disait qu'en fabriquant Ludwig Tieck la nature avait marié dans le même homme un honnête bon sens fort bourgeois avec une imagination aristocratique, princière et chevaleresque, qui avait le goût des aventures. Il ajoutait que cette union n'était pas heureuse, qu'il était affligeant de voir une châtelaine obligée de servir le plus philistin des époux dans son ménage et dans sa boutique, mais que parfois la nuit, quand l'honnête homme dormait à poings fermés, la noble dame quittait furtivement son lit de misère conjugale, qu'elle montait son blanc palefroi et courait chasser joyeusement dans la forêt enchantée du romantisme. Il n'en est pas de M. Renan comme de Tieck; son bon sens et son imagination n'ont jamais fait mauvais ménage, n'ont jamais eu à se plaindre l'un de l'autre. Il les emploie sans effort aux mêmes occupations, romantiques ou bourgeoises, qui leur conviennent également à tous les deux. Sa critique ne gêne point sa poésie, sa poésie vient souvent en aide à sa critique. Il peut se faire à la rigueur que le teint de saint Paul n'ait pas été blême, qu'il y ait eu du froid entre saint Luc et les centurions, et que l'imagination de M. Renan l'ait quelquefois égaré. Mais combien de secrets ne l'a-t-elle pas aidé à pénétrer! Combien de jours ne lui a-t-elle pas ouverts sur l'histoire et sur le monde! De combien de trouvailles ne lui est-il pas redevable! Les Romains le savaient, les poètes sont des devins ou des voyans; ils entretiennent de sourdes intelligences avec les destinées, ils causent avec l'invisible, ils lisent couramment dans l'âme des bêtes, des hommes, des peuples et des dieux. La nature et l'histoire ne nous montrent que des surfaces, le poète a la science infuse des dessous. Que sera-ce d'un poète savant, passé maître dans l'étude des langues sémitiques et capable de déchiffrer des inscriptions phéniciennes?

Ce qui fait l'intérêt et le prix du discours de réception de M. Renan,

c'est qu'il s'y est mis et en quelque sorte répandu tout entier. On y retrouve sa poésie, ses aspirations mystiques; on y retrouve surtout son scepticisme, qui est le fond de l'homme. Nous attestons ici les mânes de Gorgias, de Protagoras, de Prodicus, d'Euthydème, que M. Renan est de leur famille et qu'il est plus grand qu'eux tous. Ce mystique est profondément sceptique, son sourire le dit assez. Quand il rêve, il ne prend qu'à moitié ses visions au sérieux; aussi en a-t-il de rechange, dont il s'éprend ou se déprend au gré de son humeur. Laïs ne le possède point, c'est bien lui qui possède Laïs. Le vrai rêveur n'a qu'une chimère, immuable comme son destin, qui est son seul amour et dont il est l'esclave ou la proie. « Les vérités de la conscience, disait M. Renan à l'Académie, qui n'a point sourcillé, sont des phares à feux changeans. A certaines heures, ces vérités paraissent évidentes; puis on s'étonne qu'on ait pu y croire. Ce sont choses que l'on aperçoit furtivement, et qu'on ne peut plus revoir telles qu'on les avait entrevues. Vingt fois l'humanité les a niées et affirmées; vingt fois l'humanité les niera et les affirmera encore. » Il avait écrit jadis que la vérité est une nuance et que cette nuance est souvent insaisissable. Tous les principes ont leurs corollaires, et M. Renan est trop clairvoyant pour ne pas s'en douter. Il sait que les distinctions subtiles sont plus propres à assouplir les esprits qu'à fortifier les caractères. Il a plus d'une fois rendu hommage à ces temps de foi naïve, où les hommes étaient tout d'une pièce comme leurs principes et se tenaient prêts à mourir pour ce qu'ils croyaient. Qu'y faire? Nous vivons dans un âge d'universelle discussion, et les volontés s'en ressentent. Dès le siècle dernier, le grand chirurgien Sidrac prétendait qu'un revenu assuré de deux shillings par jour suffisait à un Anglais pour vivre libre, pour penser et pour dire tout ce qu'il pensait de la Compagnie des Indes, du parlement, des colonies, du roi, de l'être en général, de l'homme et de Dieu, ce qui était un grand amusement. Il faut se résigner à son sort et en subir les conséquences. Nous avons lu dans un roman dont le titre nous échappe qu'il n'y a pas moyen de se fanatiser pour une nuance, que depuis que le monde est monde, on n'est jamais mort que pour de grosses couleurs, pour un blanc de neige ou pour un rouge écarlate, que les martyrs ont eu rarement l'esprit subtil, que pour être un héros, il faut se mettre la tête dans un sac, et que par malheur, dans ce siècle de critique et de lumières, tous les sacs sont devenus transparens.

Nous nous imaginons à tort ou à raison que parmi tous les grands personnages de l'histoire il n'en est aucun qui inspire moins de sympathie à M. Renan que ce républicain austère et fort têtu qu'on appelle Caton l'ancien ou Caton le censeur. Nous nous imaginons que, si Caton l'ancien revenait au monde et faisait la connaissance de M. Renan, il aurait pour lui les mêmes sentimens qu'il professait à l'égard de l'aca-

démicien Carnéade, qui était venu apprendre à la jeunesse romaine à examiner en toute question le pour et le contre; nous inclinons à croire que, s'il avait été introduit l'autre jour au Palais-Mazarin, son poil roux se serait dressé sur sa tête, que son œil bleu aurait jeté de terribles éclairs, qu'il aurait maudit le discours et foudroyé l'orateur. M. Renan doit aimer médiocrement ce plébéien qui avait l'esprit aussi simple que l'étaient ses mœurs, ce qui ne l'empêchait pas d'en avoir beaucoup, ce col raide, cette tête de fer qui considérait la philosophie comme un luxe passible des peines édictées par les lois somptuaires, attendu que tous les genres de luxe mettent les républiques en danger. Il doit avoir peu de goût pour ce rude paysan qui professait que l'homme de bien, c'est le laboureur habile dont les outils sont toujours luisans, pour ce rigide censeur qui regardait les moindres licences de la parole et de la pensée comme des attentats publics, comme des crimes contre l'état, pour ce sublime maniaque qui déclarait qu'il fallait désespérer d'une ville où un petit pot de poissons venus du Pont se payait 400 drachmes, et qui estimait que le chou est le roi des alimens, que ce légume, mangé cuit ou cru, possède des propriétés merveilleuses, qu'il guérit toutes les maladies, qu'il est la vraie panacée, la joie des estomacs bien faits et le plus bel ornement des jardins. Caton faisait plus de cas d'un chou pommé que d'un philosophe et d'un médecin réunis; Caton avait une sainte horreur pour les sceptiques, pour les tours de souplesse, pour les langues subtiles et pour les esprits nuancés; Caton détestait les faiseurs de distinctions, auxquels on peut dire ce que Socrate disait à Ménon : « Je te demandais une abeille, tu m'en fournis un essaim. » Caton tenait pour constant que la sagesse humaine et divine était contenue tout entière dans les douze tables, qu'il n'y avait rien à en retrancher, rien à y ajouter; Caton avait hâte de renvoyer en Grèce ce Carnéade et ses confrères, « qui étaient capables de persuader tout ce qu'ils voulaient; » Caton considérait Socrate lui-même comme un pernicieux bavard, « qui avait entrepris de renverser les coutumes reçues et d'entraîner les citoyens dans des opinions contraires aux lois. »

Caton n'est plus de ce monde, personne ne l'a rencontré le 3 avril au Palais-Mazarin, et nous pouvons affirmer qu'il n'y était pas. Ce n'est plus lui qui proteste aujourd'hui contre le scepticisme et les sceptiques; ce sont les croyans, ce sont aussi les mondains, et à vrai dire les mondains sont moins respectables que Caton. Le monde n'est pas austère, il n'est vertueux que par intermittence; le salut de la république et de la morale le touche peu. Mais le monde est paresseux, et il en veut aux sceptiques de le troubler dans son indolente quiétude, en remettant en question une foule de choses qu'il croit depuis longtemps sans s'être jamais demandé pourquoi il y croyait. C'est un grand mal que la paresse, et c'est un grand bien que les paresseux soient dérangés.

Bénis soient ceux qui leur sont incommodes! Et que grâce soit faite aux sceptiques, pourvu qu'ils soient désintéressés et consciencieux. Quand ils n'auraient pas d'autre utilité que d'obliger les croyans à se rendre compte de leur foi, ils rendraient service au genre humain; mais ils ont encore un autre titre à sa reconnaissance. Ils représentent ici-bas cette divine inquiétude de l'esprit dont rien n'émousse l'aiguillon et qui se plaît dans son tourment. Ils ont eux aussi leur mission; ils sont chargés de remuer les eaux qui dorment, et ils les empêchent de croupir.

Il y a des sceptiques d'un tempérament aduste, d'un esprit morose et d'un caractère noir, des sceptiques insociables, hérissés et farouches. M. Renan n'a rien de commun avec ces gens-là. Il est essentiellement bienveillant, son scepticisme est la bienveillance même. Jamais polémiste ne fut si plein de douceur, d'aménité, d'esprit de conciliation, n'eut plus de ménagemens avec ses adversaires, ne mêla tant de procédés à ses procédures. On prétend que le bourreau chargé de décapiter Charles Ier, roi d'Angleterre, s'agenouilla devant lui pour s'excuser de la liberté qu'il allait prendre. On raconte aussi que certaine tribu de sauvages n'est pas bien sûre que les ours ne soient pas des dieux, mais que d'autre part elle est très friande de leur chair; il en résulte qu'avant de tuer un ours, ces sauvages lui demandent humblement son absolution et lui disent : « Si tu es Dieu, tu sais tout, et tu te souviendras que ce n'est pas moi, que c'est mon couteau qui t'a tué. » L'auteur de la *Vie de Jésus* en use de même; il ne s'est jamais attaqué à une seule superstition, à une seule légende, sans l'avoir remerciée des services qu'elle a pu rendre jadis au genre humain et sans lui avoir demandé pardon du chagrin qu'il allait lui faire. Quelqu'un disait : « M. Renan a jeté plus d'un dieu par la fenêtre; mais il avait eu soin au préalable d'étendre un matelas dans la rue pour qu'ils ne se fissent pas de mal en tombant. » Cela est vrai, M. Renan a toujours été plein d'égards pour les dieux qu'il combattait ou qu'il détrônait. S'il ne tenait qu'à lui, ils auraient leurs invalides, il leur assurerait une pension de retraite pour les récompenser de tout le bien qu'ils firent autrefois, et on l'a vu, assis au chevet de ces augustes malades, panser d'une main légère et miséricordieuse les blessures qu'il avait pu leur faire. Il y a une sœur grise dans ce redoutable sceptique.

Il est une chose que le vieux Caton, s'il nous est permis de parler encore de lui, détestait encore plus que les médecins et les philosophes, c'étaient les femmes; aussi portait-il gravée dans son cœur la loi Oppia, qui leur interdisait de s'habiller de pourpre et de se promener en voiture dans les rues de Rome. Il prétendait qu'il était honteux à un homme d'être amoureux, par la raison que « l'âme d'un homme amoureux habite dans un corps étranger. » Il expulsa du sénat Manilius pour

avoir donné en plein jour un baiser à son épouse légitime devant sa fille : « La mienne, disait-il, ne m'a jamais embrassé que par un grand tonnerre, et je ne dois cette faveur qu'à la haute intervention de Jupiter tonnant. » Il aimait à répéter dans sa vieillesse qu'il ne s'était jamais repenti que de trois choses, à savoir d'être resté toute une journée sans rien faire, de s'être rendu par eau dans un endroit où il pouvait aller par terre, et d'avoir confié son secret à une femme. Nous ne savons si M. Renan est allé par eau dans un endroit où il pouvait aller par terre, mais sûrement il ne s'est jamais repenti d'avoir dit son secret à une femme. — « Nos liens ne datent pas d'hier, lui a dit le directeur de l'Académie dans un délicat et touchant passage de sa réplique. Je vous vois encore dans un petit pavillon de la rue du Val-de-Grâce, où l'affection maternelle d'une sœur, capable de tous les dévoûmens, vous avait ménagé un asile à une heure décisive de votre jeunesse. Je crois répondre à vos pensées les plus chères comme à mes propres souvenirs en rapportant une part d'honneur dans ces commencemens austères de votre vie à la noble femme qui vous assura la liberté du travail, qui, tout en se réservant le soin et la prose du ménage, s'associa par la plus délicate et la plus discrète des collaborations à l'infinie variété de vos recherches, et fit pénétrer peut-être dans la grâce et dans l'harmonie de votre style quelque chose d'elle-même. » Rien ne pouvait être plus doux pour M. Renan que cette évocation d'une mémoire qui lui est si chère et qui lui a inspiré quelques-unes des pages les plus belles, les plus exquises, les plus émues qu'il ait jamais écrites. Il y a eu dans tous les temps une femme à qui M. Renan aimait à dire son secret, et sans doute cette femme lui disait le sien; voilà pourquoi il y a dans son sang un peu « du lait de l'humaine tendresse, » et dans son style je ne sais quelle fleur de grâce, quel parfum tout particulier, un peu d'*odor di femmina*.

Il est bienveillant non-seulement pour l'erreur, mais pour l'homme qui se trompe, et il est même indulgent pour les trompeurs. Aussi n'a-t-il jamais été en révolte contre le monde, alors que le monde lui criait anathème ; il l'a laissé crier, sûr qu'il était de désarmer ses colères, et sans qu'il eût besoin de l'aller chercher, il l'a vu venir à lui. Il l'a gagné, il l'a séduit, et il se plaît beaucoup dans sa société ; on aime le monde, et pour le plaisir qu'on y trouve et plus encore pour celui qu'on y apporte. — « Que les satiriques, écrivait Spinosa, se raillent autant qu'il leur plaira de toutes les choses humaines, que les théologiens les maudissent, que les mélancoliques vantent à leur aise une vie négligée et agreste, qu'ils méprisent les hommes et admirent les brutes; nous sentirons toujours le besoin de faire partie d'une société de secours mutuels, sans compter qu'il est plus digne de nous d'étudier les hommes que les faits et gestes des bêtes. » M. Renan est

sur ce point de l'avis et de l'humeur de Spinosa, dont il a parlé naguère avec une admirable éloquence. Nous le soupçonnons même d'aimer le monde beaucoup plus que ne faisait l'auteur de *l'Éthique*. Dans son discours de réception, il a loué dans les meilleurs termes ce qu'il appelle la civilité, le charme mondain, et il a reproché à un pays voisin « sa science pédantesque en sa solitude, sa littérature sans gaîté, sa politique maussade, ses gentilshommes sans politesse, ses grands généraux sans mots sonores. » Nous craignons en vérité qu'il n'en ait trop dit et qu'il n'ait voulu se punir d'avoir autrefois trop aimé, trop vanté l'Allemagne. Dieu! que de mal nous ont fait les mots sonores, et qu'utiles et recommandables sont les généraux qui savent se taire! Il ne faut pas diminuer son ennemi; en lui rendant justice, on se rend service à soi-même.

Il y a des sceptiques tourmentés et sombres, qui, comme Pascal, voient un abîme béant à leurs côtés ou, comme Lucrèce, n'attendent pas pour quitter la vie que la vie les quitte. Le scepticisme de l'homme éminent qui a traduit *Job* et le *Cantique des cantiques* est non-seulement bienveillant, mais optimiste. Il a passé sa vie à tout examiner et sa raison, toujours attentive, a toujours été contente. Il y a en lui comme une volonté déterminée d'être heureux; quel est le bonheur ici-bas où il n'entre un peu de parti pris? S'il respecte les illusions des autres, il n'est point tenté de les leur envier; il ne s'en prive pas, il s'en passe. Il a tenu à déclarer à l'Académie que les illusions ne sont point nécessaires au bonheur, qu'on avait tort de reprocher à la science sévère et rigoureuse d'enlaidir ou de diminuer l'univers, que le ciel, tel qu'on le voit par les lunettes de l'astronomie moderne, lui paraît bien supérieur à cette voûte solide, portée sur des piliers, constellée de clous d'or, dont les siècles naïfs se contentèrent, qu'il ne regrettait pas beaucoup les petits génies qui autrefois dirigeaient les planètes dans leur orbite, que la gravitation s'acquitte beaucoup mieux de cette besogne, et que, si à la vérité il a par momens quelques mélancoliques souvenirs pour les neuf chœurs d'anges et pour cette mer cristalline qui se déroulait aux pieds de l'Éternel, il se console en songeant que l'infini où notre œil plonge est un infini réel, mille fois plus sublime que tous les cercles d'azur des paradis d'Angelico da Fiesole. « Un homme d'état illustre, a-t-il ajouté, dont la mort a produit un si grand vide dans votre compagnie, laissait rarement passer une belle nuit sans jeter un regard sur cet océan sans limites : C'est là ma messe, disait-il. » Quand la nuit est belle, quand la lune est dans son plein, tel mécréant, possédé du démon de la critique, s'attendrit, s'exalte et dit sa messe ou la chante; c'est son démon lui-même qui la lui sert, habillé en diacre et tonsuré pour la circonstance.

Ce ne sont pas seulement le ciel et les étoiles qui plaisent à M. Renan, il voit d'un œil satisfait ou bénévole tout ce qui se passe dans notre

pauvre monde sublunaire, sur notre globule terraqué, et les révolutions politiques ne lui ont jamais causé de bien vives douleurs; sa philosophie naturelle ou acquise lui apprend à voir le côté consolant de toute chose. Il n'est pas éloigné de croire que nous vivons dans un âge de décadence; mais il estime que les âges de décadence ont leurs avantages, que dans une société qui décline les esprits sont plus libres, les opinions plus tolérantes, les mœurs plus douces, que le bonheur y est plus facile, plus abondant, et selon lui (qu'en eussent pensé Caton et son œil bleu?) ce sont là des mérites, presque des vertus, qui rachètent beaucoup de vices, beaucoup de faiblesses. Il dirait volontiers comme certain comte russe qu'il en est des nations comme du gibier, que dans leur jeunesse elles ont la coriacité de la barbarie, qu'elles n'acquièrent tout leur fumet qu'en se faisandant un peu, que c'était le secret de Byzance, et que somme toute Byzance a fait beaucoup d'heureux. Il prend son parti du présent et ne s'inquiète pas outre mesure de l'avenir, quoique le vent qui souffle sur nous ne conspire point avec ses désirs avoués ou secrets. Il a son idéal, il voudrait voir la société gouvernée par les sages, par les savans, il soupire après le règne bienfaisant du mandarin, et la démocratie n'a rien qui le séduise, qui l'enchante, qui flatte ses appétits raffinés, la délicatesse de ses instincts et son esprit nuancé. La démocratie fait tout à la grosse, elle n'a de goût que pour les gros ouvrages, les gros principes, les gros plaisirs et quelquefois les gros mots; si M. Renan aime le grand, il abhorre le gros. Cela ne l'empêche pas de supporter Caliban, tout en lui disant des vérités un peu dures. Caliban n'aime pas beaucoup les bibliothèques, mais il aime encore moins l'inquisition et le grand inquisiteur, et M. Renan lui en sait gré.

En sa qualité d'optimiste, il ne pouvait manquer de voir en beau la docte compagnie qui vient de lui offrir un fauteuil; il lui a adressé de chauds complimens, qui ont paru excessifs aux esprits chagrins. Il a pris à témoin l'âpre fondateur de l'unité française, le cardinal de Richelieu, que l'Académie avait été la plus durable de ses créations, et il s'est écrié : « Ceux qui parlent bien, ceux qui pensent bien, ceux qui sentent bien, tout ce qui a de l'éclat, tout ce qui produit de la lumière et de la chaleur, tout cela vous appartient... M'en faut-il d'autres preuves que ce que je vois en venant aujourd'hui occuper le siège où votre indulgence a bien voulu m'appeler? Quelle variété je trouve en cette enceinte! quels hommes, quels caractères, quels cœurs! » Il nous semblait entendre Socrate parlant avec enthousiasme à ses juges du bonheur qu'il allait goûter en conversant dans les champs Élysées avec Orphée, Hésiode, Homère, Palamède, Ajax, fils de Télamon. « Mon plus grand plaisir, leur disait-il, sera d'examiner et de sonder les habitans de ce séjour, et de distinguer ceux qui sont sages d'avec ceux qui croient l'être et ne le sont pas. A quel prix, ô juges, ne voudrait-on pas approcher l'illustre roi qui conduisit devant Troie une si grande

armée, ou Ulysse, Sisyphe, et tant d'autres avec lesquels ce serait une félicité inexprimable de s'entretenir et de vivre en les sondant et les examinant. » L'enthousiasme de M. Renan égalait celui de Socrate; mais il est probable que son ironie comme celle du fils de Sophronisque se réservait le bénéfice d'inventaire.

Il a témoigné aussi de son optimisme, lorsqu'il a affirmé que la paix habite les hauteurs et comparé l'Académie « à un olympe où s'éteignent toutes les luttes, où s'opèrent toutes les réconciliations. » M. Mézières lui a donné à entendre dans sa réponse que l'Académie, en l'admettant dans son sein, n'avait point entendu passer un contrat avec la libre pensée, qu'elle avait fait seulement acte de tolérance, qu'on l'avait choisi non pour ses opinions, mais pour sa prose, où se révèle un maître dans l'art d'écrire. M. Mézières avait un rôle difficile; il a su le tenir : son discours est un modèle de discussion courtoise, de bon ton et de convenance. On sentait qu'il était heureux et fier d'avoir à souhaiter la bienvenue à un homme supérieur, dont la gloire ne laisse pas d'être en scandale à beaucoup de petites gens, ce qui est, dit-on, la perfection de la gloire. Il ressemblait aussi à un cornac qui présente à son public un animal rare et de grand prix, mais inquiétant, et qui, après avoir détaillé toutes ses qualités solides ou charmantes, ajoute : « Défiez-vous pourtant, il a des caprices dangereux; je l'admire beaucoup, mais ce n'est pas moi qui l'ai fait et je ne réponds de rien. » En répliquant à ce penseur qui est un poète, à ce poète qui est un mystique, à ce mystique qui est profondément sceptique, à ce sceptique qui est un optimiste, à cet optimiste qui est bienveillant pour les hommes comme pour les choses, M. Mézières n'a pas voulu jouter d'éloquence avec lui, et quoique M. Renan parût l'y convier, il a refusé de l'accompagner dans son vol hardi à travers les espaces. Il ne s'est prononcé que discrètement sur les questions qu'avait soulevées le récipiendaire; il n'a pas soufflé mot des neuf chœurs des anges et de la mer cristalline, il s'est contenté d'avoir de la réserve, du tact, du bon sens et un peu de malice. Nous pensions, en l'écoutant, que les chameliers de l'Asie Mineure ne voyagent pas assis sur leurs chameaux, quelque affection qu'ils aient pour eux. En hommes prudens, ils aiment à se tenir plus près de terre, et ils s'installent sur un petit âne bien sellé, bien bridé, bien harnaché, qui marche en tête de la caravane. Les ânes, sans compter qu'ils ont le pied sûr, qu'ils savent choisir leurs pas, ont cet avantage qu'on monte plus facilement sur leur dos, qu'on en redescend plus facilement aussi et sans danger. Penser à l'Orient et à ses chameliers pendant une séance de l'Académie française, c'est un cas bizarre qui ne s'explique que par l'éblouissement que peuvent causer à des yeux profanes des uniformes brodés de palmes vertes. On n'est pas toujours maître de ses rêves.

A qui n'est-il pas arrivé de rencontrer, à la veille d'une réception académique ou de la répétition générale d'une comédie nouvelle, quel-

qu'un de ces indiscrets, nés malins, qui se prétendent informés de tout, qui savent non-seulement ce que les gens ont dit, mais ce qu'ils diront, qui connaissent d'avance et les pièces et les discours, et qui se font fort de vous les raconter? L'un de ces indiscrets nous assurait que M. Renan, qui lui avait fait toutes ses confidences, assaisonnerait sa péroraison de certains aphorismes, de certaines propositions exorbitantes, qu'il lui attribuait fort gratuitement. M. Renan n'a eu garde de dire, comme on lui en prêtait l'intention, que la mesure de la vérité est le degré de talent de celui qui l'exprime; il n'a pas dit non plus qu'il se félicitait d'être arrivé à l'âge où l'on ne fait plus de sottises, mais où on les comprend toutes. Il a seulement avancé que « le talent qu'inspire une doctrine est à beaucoup d'égards la mesure de sa vérité, » et que « l'âge le plus charmant, le plus propre à la sereine gaîté, est celui où l'on commence à voir, après une jeunesse laborieuse, que tout est vain, mais aussi qu'une foule de choses vaines sont dignes d'être longuement savourées. » L'Académie aurait pu lui répondre avec le poète :

Après des travaux austères,
Dans vos doux délassemens,
Vous célébrez les chimères.
Elles nous sont nécessaires.
Nous sommes de vieux enfans;
Nos erreurs sont nos lisières,
Et les vanités légères
Nous bercent en cheveux blancs.

M. Mézières l'a pris sur un ton plus grave : « Tout serait-il vanité, a-t-il dit, comme vous venez de nous le faire entendre, excepté l'art de traduire en un beau langage les fantaisies de l'imagination et le don de conquérir la gloire? » Là-dessus, il en a appelé de M. Renan à M. Renan lui-même, et lui a représenté qu'en mainte rencontre il avait revendiqué les droits de la conscience humaine, loué l'homme de bien qui ne se laisse détourner de son devoir par aucun sophisme, célébré la beauté de la vertu qui, tentée par le prestige du génie, lui résiste au nom d'un principe supérieur. Cette fois, Caton eût applaudi. C'est ainsi que M. Mézières a relevé, censuré doucement certaines hérésies du récipiendaire. M. Renan est l'homme du monde qui supporte le mieux la contradiction; personne ne la prend en meilleure part, ne lui fait meilleur visage; sa bonne grâce triomphe de tout. Il en userait volontiers comme ce roi d'Angleterre qui disait à l'un de ses courtisans : « Tâchez de me contredire de temps à autre, afin que nous soyons deux. » On était deux au Palais-Mazarin dans cette séance du 3 avril, qui fait grand honneur à l'Académie française.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1879.

Après quatre mois d'une session laborieuse et d'une saison rigoureuse, comme le printemps ne venait pas à Versailles non plus qu'à Paris, sénateurs et députés se sont entendus pour aller le chercher dans leurs provinces. Aux approches de Pâques, ils se sont dispersés pour quelques semaines, laissant Versailles encore en possession de son rang de capitale parlementaire et officielle, M. le président Grévy à l'Élysée, M. le président de la chambre au Palais-Bourbon, le ministère maître de ses résolutions, et les représentans municipaux de Paris libres de décréter des statues de la république. Ils reviendront au mois de mai, après s'être retrempés dans la vie universelle, et tout ne sera pas perdu si, avec le printemps et le repos, ils ont trouvé le conseil de s'occuper un peu plus des affaires du pays, un peu moins de querelles intestines, de mesquines représailles ou d'égoïstes satisfactions de partis. Ils n'auront pas fait une absence inutile s'ils reviennent avec cette pensée que la république ne vit pas d'agitations, d'exclusions ou de condescendances pour toutes les excentricités, que la meilleure manière de fonder un régime n'est pas de flatter les passions victorieuses, de multiplier les divisions, de laisser s'affaiblir tous les ressorts intérieurs dont la France a besoin pour garder ou pour reconquérir sa place dans le monde. Est-ce là en effet la salutaire influence qu'aura ce repos de quelques semaines qui est venu si opportunément l'autre jour interrompre une délibération mal engagée sur le retour à Paris? Cet interrègne parlementaire aura-t-il pour heureux résultat de renouveler l'air de Versailles, de substituer à la politique des passions et des excitations, la politique des affaires sérieuses, une politique de libérale impartialité? Ces vacances ne seront-elles au contraire qu'une trêve sans profit, une halte entre cette traînée d'incidens qui ont rempli ces derniers mois et les incidens du même genre qui pourront re-

naître encore à chaque pas au retour des chambres? C'est là justement la question qui reste en suspens, qui serait à coup sûr d'avance résolue si en toute sincérité on n'écoutait que cet instinct de paix et de travail qui anime visiblement la masse du pays.

On aurait beau se faire de complaisantes illusions et le gouvernement lui-même aurait beau se prêter plus ou moins volontairement à ces illusions, c'est là aujourd'hui la grave question qui se débat, qui reste l'énigme, le péril de la situation. Il s'agit de savoir quelle direction prévaudra dans les affaires de la France, si on s'arrêtera sur cette route scabreuse qu'on parcourt à pas pressés depuis trois mois ou si on se laissera entraîner jusqu'au bout sous l'aiguillon de l'esprit de parti.

Il n'y a que peu de jours encore, dans un banquet offert par les nouveaux maires de Paris à quelques-uns des représentans du gouvernement, M. le ministre de l'intérieur disait : « La constitution n'est pas parfaite sans doute; mais il ne faut pas oublier qu'elle nous a rendu un grand service : c'est elle qui a fondé la république. Il existe des hommes qui, profondément dévoués aux institutions républicaines, craignent de toucher à ce qui a donné naissance à ces mêmes institutions. » M. le ministre de l'intérieur parlait d'or, quoiqu'il ait montré un peu d'humilité et qu'il ait eu un peu l'air de plaider les circonstances atténuantes. La vérité est effectivement que la république n'a été possible que par cette constitution dont elle a reçu son caractère, son esprit, son titre légal d'existence. C'est parce qu'elle est apparue sous cette forme d'un régime de modération entouré de garanties libérales et conservatrices que la république a rallié des suffrages qui lui auraient manqué sans cela, de telle sorte que la constitution de 1875 peut être considérée réellement comme un traité entre des opinions diverses concourant à une œuvre de transaction. Or quel est le sens de tous ces incidens, de ces agitations, de ces péripéties qui se succèdent depuis trois mois? Il est évident que par une série de déviations et d'entreprises on tend de plus en plus à sortir du traité qui a fondé le régime nouveau, de la république constitutionnelle de tout le monde, pour entrer dans ce qu'on appelle la république des républicains. On s'engage dans cette voie où la préoccupation essentielle paraît être d'épurer, d'exclure, de tout remuer, de tout ébranler, et où la moindre dissidence, le moindre avertissement devient une cause d'excommunication. Après le centre droit, dont il n'est plus question depuis longtemps bien entendu, le centre gauche lui-même est suspect; on n'a plus besoin de lui, on le croit du moins. On lui propose galamment, à lui aussi, l'alternative de se soumettre ou de se démettre, et M. Laboulaye, qui se croyait un des fondateurs de la république, M. Laboulaye, pour avoir osé se prononcer en toute indépendance sur le retour à Paris, a été traité comme un vulgaire fauteur de réaction. On l'a renvoyé au centre droit, à l'empire ou au cléricalisme! La vraie politique républicaine consiste à se garder de

modérés, à ménager les radicaux, à passer ses caprices au conseil municipal de Paris, à désorganiser la préfecture de police ou d'autres institutions et à faire la guerre aux frères des écoles chrétiennes.

Une fois sur ce chemin, on se réveille un beau jour en présence de la candidature de M. Blanqui à Bordeaux! Ce n'est point assurément que ce vieillard plus que septuagénaire, qui a toujours conspiré contre tout, même contre la république, et qui a passé la plus grande partie de sa vie dans les prisons sous tous les régimes, soit bien dangereux; mais il est bien clair que cette candidature est le signe d'une situation troublée, qu'elle est une protestation révolutionnaire contre l'autorité des lois, contre l'inégibilité du condamné, — et il est plus clair encore qu'elle est une manifestation du radicalisme réclamant sa place, mettant ses arrière-pensées dans un nom. Quand M. Blanqui aura été élu, on nommera d'autres condamnés de la commune illustrés par leurs exploits; on voudra les envoyer à la chambre pour représenter la vraie république, pour stimuler l'opportunisme. Ceux-là aussi seront-ils de la majorité, de cette majorité qu'on tient à ne pas diviser, dont on prétend n'exclure que les modérés, le centre gauche? La politique de M. Blanqui et des autres héros de la « proscription » rentrera-t-elle dans le programme de la république, dans le cadre des applications légitimes de la constitution? Eh bien, c'est là précisément la question dont nous parlions, qui se relève au bout de tout et que les vacances laissent aux sénateurs, aux députés, à tous ceux qui ont le souci d'un avenir prochain le temps de méditer. Continuera-t-on à s'avancer dans cette voie sans direction et sans prévoyance, sans se rendre bien compte des dangers qu'on se crée et qu'on semble se plaire à multiplier? Le moment n'est-il pas venu de s'arrêter, de s'interroger sans faiblesse, sans illusion, sans infatuation vulgaire sur ce qui a été fait, sur ce qui reste à faire?

Il faut choisir entre la république libéralement conservatrice, parlementaire, la république de tout le monde, telle que la constitution de 1875 l'a faite, et la république semi-jacobine des réhabilitations révolutionnaires, des réminiscences conventionnelles, des épurations à outrance. Il faut choisir entre la politique qui s'occupe sérieusement des affaires sérieuses du pays et la politique qui vit de conflits, d'agitations factices, de vulgaires compétitions propres à rendre tout impossible. C'est certainement le premier intérêt de la république de se dégager de ces alternatives, de cette situation confuse, et surtout d'éviter de se réduire aux proportions d'un régime de parti ou de secte. Un homme d'un mérite éminent, un vieux républicain, M. Littré, écrivait récemment, sous un titre presque naïf, quelques pages où il étudiait ce problème : *Par quelle conduite la république française peut-elle consolider le succès qu'elle a obtenu?* Eh! mon Dieu, le secret est peut-être bien simple. Les succès se consolident par les moyens qui les ont préparés et assurés. Les fortunes faites par l'économie et par le travail ne se

conservent pas par la prodigalité et l'imprévoyance. Les gouvernemers fondés par la sagesse, par l'esprit de transaction ne se consolident pas par l'esprit de violence, de trouble et de combat. M. Littré le dit sagement : « Notre république est vieille, en fait de huit ans, en droit de quatre. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez pour qu'on la soumette aux expériences... Rien n'est présentement à chercher en dehors de la politique conservatrice et libérale, telle qu'elle a été instituée au début par M. Thiers, telle qu'elle a été maintenue avec patience et fermeté par le parti républicain après la chute de cet homme d'état. Cette politique a pour elle la raison et le succès; n'y touchons pas à la légère. » Et M. Littré se fait honneur en saluant au passage dans sa retraite le plus éminent, le plus fidèle héritier de la pensée de M. Thiers, M. Dufaure, — « ce vieillard si ferme, si présent à tout, si éloquent, dit-il d'un accent touchant, à qui ici un autre vieillard, un peu moins vieux, mais plus débile, rend hommage par sa plume, seul instrument d'action qui lui reste. » M. Littré s'expose peut-être à être classé parmi les réactionnaires, pour avoir signalé le danger des « agitations d'une nature radicale » et même des faiblesses qui pourraient laisser un libre cours à ces agitations. Il ne dit pas moins une vérité qui se dégage de tout, qui est comme la moralité de ces derniers mois, et à qui il ne manque, pour devenir une politique, que d'être soutenue résolument dans les conseils, dans le parlement par tous les hommes qui ne voient de république possible qu'à ce prix.

Quand il n'y aurait qu'une question, une seule question, celle de l'Orient, pour occuper l'Europe et la tenir en éveil, ce serait certainement assez. Cet Orient est l'éternelle région des orages ou tout au moins des complications et des redoutables incohérences. Pour rétablir et maintenir la paix, il faudrait d'abord s'entendre sur ce qu'on veut, sur des moyens de pacification qui ne seraient pas des moyens de destruction, sur des combinaisons qui ne seraient pas un embarras de plus.

Qu'a voulu dire ces jours derniers le nouvel ambassadeur d'Autriche à Londres, le comte Karolyi, dans un banquet d'une société de charité internationale où il a payé sa bienvenue par un discours? L'ambassadeur de l'empereur François-Joseph, à son tour, a parlé de la paix en diplomate expert aux savantes nuances et laissant deviner toute sorte de choses. Il a paru faire dater de son arrivée à Londres ce qu'il a appelé un « événement historique » récemment accompli, « l'affermissement des anciens liens d'amitié qui avaient longtemps uni les deux pays, » en un mot une ère nouvelle pour l'alliance de l'Autriche et de l'Angleterre. Il est vrai qu'il s'est hâté d'ajouter que c'était une « alliance non écrite ; » il ne s'est pas moins plu à assurer que « l'événement historique, » loin de « provoquer la guerre, ne peut avoir nécessairement d'autre but que celui de l'empêcher. » Le comte Karolyi s'est livré à cette curieuse stratégie de langage, s'avançant ou se dérobant tour à tour. Cela signifie

peut-être tout simplement qu'entre l'Autriche et l'Angleterre il y a des intérêts communs dont on sent plus que jamais la puissance à Vienne et à Londres. Assurément il y a entre l'Angleterre et l'Autriche des intérêts communs qui ne datent pas de l'arrivée du comte Karolyi à Londres, qui ont toujours existé, qui ont senti leur solidarité dans toutes les crises de l'Orient. Il y a entre les deux puissances des intérêts qui sont aussi communs à la France, et si ces intérêts s'étaient entendus à propos, malgré les réserves nécessaires de la politique française, ils auraient pu peut-être empêcher la dernière guerre. Ils peuvent encore en conjurer le retour ou les suites trop désastreuses par la confédération de toutes les prévoyances occidentales, également intéressées à préserver ce qui reste de l'équilibre oriental par l'observation exacte de ce traité de Berlin qui est comme un dernier concordat dans la débâcle de l'empire ottoman.

La question est pour le moment d'appliquer ces conventions de Berlin dans la Roumélie, dans cette province qui doit rester distincte de la Bulgarie indépendante dotée aujourd'hui d'une constitution en attendant qu'elle ait son prince. Le traité fixe les conditions nouvelles, le caractère et les limites de la souveraineté turque sur les Balkans. Le sultan a le droit de « pourvoir à la défense des frontières de terre et de mer de la province, en élevant des fortifications sur les frontières et en y entretenant des troupes. » De plus « le gouverneur général de la Roumélie orientale doit être nommé par la Sublime-Porte, avec l'assentiment des puissances, pour un terme de cinq ans. » Il y a aussi une commission européenne de réorganisation dont l'œuvre a été prévue et définie à Berlin. Tout cela est assez clair; c'est la souveraineté ottomane consacrée de nouveau, quoique diminuée. Il s'agit aujourd'hui de passer à la pratique, de réintégrer les Turcs dans leurs droits sur la Roumélie au moment où les Russes vont quitter les Balkans, de sauver la transition devenue assez périlleuse par l'excitation des passions locales, par les propagandes séparatistes qui agitent le pays depuis un an, par le déchaînement de toutes les hostilités contre la restauration de l'autorité musulmane. C'est pour faire face aux dangers, aux complications prévues ou imprévues d'une telle crise qu'est née cette proposition d'une occupation mixte et temporaire de la Roumélie au nom de l'Europe comme un acheminement à l'application plus complète du traité de Berlin. La proposition pouvait être prévoyante, plus ou moins justifiée. Il est évident malgré tout qu'elle ne fait pas facilement son chemin. Elle est acceptée en principe un peu partout, elle est prise en considération, elle est examinée avec intérêt, et en définitive la diplomatie semble généralement jusqu'ici plus frappée des difficultés que des avantages. Quelles seront les puissances qui prendront part à cette occupation et dans quelle mesure se trouveront-elles représentées? Quelles seront les positions assignées ou réservées aux divers contingens? A qui appartiendra le commandement supérieur de ces forces

mixtes chargées d'une œuvre commune de haute police européenne? Quel sera le rôle de la commission internationale vis-à-vis des Turcs, vis-à-vis des administrations locales comme vis-à-vis des contingens militaires? Voilà bien des questions qui n'ont sans doute rien d'insoluble, mais qui ne laissent pas de compliquer la situation, de préoccuper les cabinets appelés à prendre un parti.

Les diplomates du divan, qui ne manquent ni de finesse ni d'esprit politique, n'ont eu aucune peine à démêler les embarras et les hésitations de l'Europe mise en demeure de prendre une résolution délicate. Ils se sont gardés de décliner dès le premier moment une proposition présentée dans une intention pacificatrice et en réalité faite peut-être pour remettre face à face toutes les politiques. Ils ont accepté, eux aussi, en principe. Ils ont paru se prêter à toutes les concessions, même à une prorogation des pouvoirs de la commission internationale chargée de la réorganisation de la Roumélie. Ils demandent seulement des explications et des garanties. Ils tiennent à occuper de leur côté quelques points, par exemple Bourgas et Ichtiman. Au fond ils s'attachent à l'exécution la plus prompte possible du traité de Berlin sans dissimuler qu'à leurs yeux cette exécution, si on laissait faire le gouvernement turc, si on le laissait seul en face des populations, rencontrerait moins de difficultés qu'on ne le croit. Bref, depuis quelques semaines, la proposition de l'occupation mixte voyage entre les capitales de l'Europe sans arriver à prendre une forme précise et pratique. « Rien n'est décidé, » disait ces jours derniers à Londres le chancelier de l'échiquier devant le parlement prêt à entrer en vacances. Cependant l'heure approche où il faut qu'une résolution soit prise, puisque c'est le 1er mai que les Russes quittent les Balkans, et à défaut d'une occupation mixte directement négociée entre les cabinets, il n'est point impossible qu'au dernier moment une conférence nouvelle se réunisse pour décider ce qui sera fait. Sans cela tout est encore une fois livré à l'imprévu, au hasard des résistances que les Turcs pourront rencontrer en rentrant en Roumélie et des incidens qui pourront naître de ces luttes sanglantes.

La vérité est qu'il n'y a que le choix des difficultés en Orient et que le danger n'est pas seulement sur les Balkans, dans la Roumélie; il est aussi bien aujourd'hui en Égypte, dans cette autre province du vieil empire ottoman qui, par son histoire, par les conditions particulières qui lui sont faites, semblerait destinée à une existence plus paisible et plus prospère. Les affaires de l'Égypte sont pour le moment à coup sûr un des écheveaux les plus embrouillés qu'il y ait en Europe, et le vice-roi, le khédive Ismaïl-Pacha, semble aggraver à plaisir la confusion par des crises où il compromet tous les intérêts de son pays, où il risque de perdre lui-même sa couronne.

Ce n'est point d'aujourd'hui sans doute que l'Égypte donne de l'occupation à l'Europe, qu'elle court les aventures politiques et financières.

Son histoire est celle d'un pays qui, avec sa position, avec ses ressources, avec la fertilité de son sol, avec son isthme devenu la grande route du commerce universel, pourrait être une région privilégiée, et qui est conduit à la ruine, à la banqueroute par les vices de son gouvernement, par tous les caprices de dilapidation, par les exactions et les oppressions qui pèsent sur ses intérêts économiques. Lorsqu'il y a deux ou trois ans Ismaïl-Pacha, perdu dans les désordres de son administration, à bout d'expédiens et assailli de réclamations, s'est adressé à l'Angleterre et à la France comme à ses protectrices naturelles, en leur demandant leur appui et leurs conseils, en se mettant en quelque sorte sous leur tutelle, on pouvait croire qu'il était décidé à changer de voie. L'Angleterre et la France, oubliant d'anciennes rivalités, mettant en commun leur bienveillance pour l'Égypte ou guidées par des considérations de diverse nature, ont cru pouvoir accepter la mission compromettante qui s'offrait à elles. En assumant une responsabilité si singulière, elles ne pouvaient faire moins que d'exiger des sûretés et des garanties. Elles se sont fait représenter plus ou moins directement dans les conseils du vice-roi, elles lui ont donné ou imposé, l'une un ministre des finances, M. Rivers Wilson, l'autre un ministre des travaux publics, M. de Blignières. En échange de leur intervention protectrice, elles avaient le droit de commencer par une vaste enquête sur l'Égypte, de prendre l'initiative des réformes nécessaires, de procéder au remaniement des impôts, à la liquidation des dettes aussi nombreuses que compliquées. Elles ont fait tout cela ou du moins elles se sont proposé de le faire et elles ont cru mettre ainsi à l'abri un des points les plus importans de l'Orient.

C'était, à vrai dire, une entreprise fort douteuse et même acceptée un peu légèrement. Pour l'Angleterre et la France, c'était une intervention de bonne volonté, intéressée dans une certaine mesure, si l'on veut, mais après tout utile à l'Égypte. Pour le vice-roi, ce n'était visiblement qu'un expédient accepté ou subi dans un moment d'embarras. Le khédive s'est prêté à tout tant qu'il a cru y voir son intérêt ou un moyen de prolonger l'illusion de l'Europe à son profit. Il n'a pas tardé à vouloir s'émanciper de nouveau; il a commencé à ruser avec ce protectorat qui menaçait de le forcer à gouverner régulièrement, et le dernier mot de cette comédie, à laquelle il s'essayait depuis quelque temps, est le congé qu'il vient de donner brusquement à M. Rivers Wilson et à M. de Blignières, sans avoir même communiqué ses intentions à Paris et à Londres. Il a fait sans consulter personne son coup d'état ou son coup de théâtre! Ce qu'il y a de plus étrange, c'est le prétexte qu'a invoqué Ismaïl-Pacha. M. Rivers Wilson, procédant en homme sérieux et tenant à ne promettre au nom du trésor égyptien que ce qu'il pourrait donner, proposait de régler la dette en demandant franchement aux créanciers quelques sacrifices. C'était sans contredit une banqueroute, mais une banqueroute partielle, compensée par

la garantie d'une administration financière plus correcte à l'avenir, plus fidèle à ses engagemens. Ismaïl-Pacha, ce khédive scrupuleux qui il y a peu de temps encore faisait fort bon marché des intérêts de ses créanciers, Ismaïl-Pacha s'est offensé tout à coup; il a prétendu qu'on le déshonorait en avouant sa déconfiture, qu'on méconnaissait les ressources du pays aussi bien que les intentions de son gouvernement, que l'Égypte était parfaitement en état de payer ses dettes, toutes ses dettes, sans demander merci. Il a joué la comédie de l'homme qui tient à ne pas nier ses dettes, même en ne les payant pas. Il ne demande qu'une chose, c'est qu'on le laisse administrer librement et honnêtement, comme il l'a déjà fait, — moyennant quoi les créanciers seront payés comme ils l'ont été jusqu'ici! Le khédive a du moins réussi, avec cette comédie, à se délivrer provisoirement des agens européens.

Que va-t-on faire maintenant, après cette déconvenue infligée à deux grands gouvernemens par un petit prince? Cette crise égyptienne a visiblement causé une désagréable surprise à Paris et à Londres; elle a quelque peu indigné au premier moment, et elle est certainement encore un ennui. La France et l'Angleterre, après s'être engagées ensemble dans cette affaire, ne se sépareront pas sans doute dans les mesures qu'elles ont à prendre pour leur dignité comme pour leurs intérêts. Elles resteront alliées, c'est la meilleure politique qu'elles aient à suivre; mais que peut-on faire réellement? Une action coercitive conduisant à une sorte de prise de possession ou d'occupation plus ou moins temporaire de l'Égypte dépasserait sans nul doute les intentions des deux grandes puissances offensées; elle risquerait de diviser les deux alliées, elle serait le prélude d'un nouvel inconnu, et elle ferait peut-être beau jeu à ce khédive embarrassé de sa victoire en lui ménageant des appuis, en excitant des ombrages dans d'autres pays. Est-ce à dire que le khédive soit à l'abri de tout châtiment? Ismaïl-Pacha a été peut-être bien imprévoyant dans sa brutalité, d'autant plus qu'il n'a la vice-royauté que par une dérogation de la loi musulmane, qu'il y a auprès de lui dans Halim-Pacha un prétendant, un héritier plus légitime de la couronne de Méhémet-Ali, toujours selon la vieille loi musulmane, et que la Porte pourrait bien saisir l'occasion de faire acte de souveraineté en déposant un prince compromettant pour l'Égypte. Ismaïl-Pacha n'a pas calculé qu'en évinçant par un procédé de sérail des influences européennes qui étaient sa meilleure protection il s'affaiblissait lui-même vis-à-vis de la Porte, vis-à-vis de ses ennemis, qu'il ne tromperait personne avec ses mémoires justificatifs et qu'il se créait une situation sans issue. Quant à la France et à l'Angleterre, elles sauront bien sûrement dans tous les cas mettre à la raison le petit autocrate égyptien; elles sauront bien sauvegarder leurs intérêts et leur dignité sans dépasser la mesure, sans se jeter dans une aventure nouvelle, sans risquer en un mot de rouvrir à Alexandrie

cette question d'Orient qu'on s'efforce de clore sur les Balkans. L'Angleterre a aujourd'hui, sans compter sa querelle avec l'Égypte, bon nombre de guerres, dans l'Afghanistan, au pays des Zoulous, sur la côte d'Afrique, et elle ne laisse pas de commencer à ressentir un peu d'ennui de toutes ces expéditions lointaines dont l'opposition se fait une arme contre le ministère triomphant de lord Beaconsfield. L'Allemagne, conduite par M. de Bismarck, l'Allemagne officielle poursuit sa guerre de répression contre le socialisme, et le chancelier entre décidément en campagne contre la liberté commerciale, sous le drapeau de la protection. L'Italie vient d'avoir des interpellations, des débats parlementaires sur les agitations républicaines qui se réveillent, qui se sont produites récemment avec une certaine ostentation à Milan et sur d'autres points. L'Espagne est tout entière à ses élections, qui sont désormais prochaines, qui ont été décrétées par le ministère de M. Canovas del Castillo et qui vont s'accomplir sous le ministère du général Martinez Campos. Ces élections ont certainement pour l'Espagne une assez sérieuse importance. D'abord elles sont les premières où vont se rencontrer les nouveaux partis formés ou réorganisés dans les chambres depuis la restauration du roi Alphonse XII. Le dernier parlement, celui qui vient d'être dissous, avait été élu, il y a plus de trois ans, au lendemain de la guerre civile, dans ce qu'on pourrait appeler la période de reconstitution de la monarchie, et il avait été nommé par le suffrage universel, qui survivait encore à la révolution. Aujourd'hui c'est sur un terrain nouveau, dans des conditions nouvelles, après trois ans de régime constitutionnel, que la lutte va s'engager. De plus, ces élections sont aussi la première expérience de la nouvelle loi électorale qui a été votée par les chambres. Or cette loi, sans maintenir le suffrage universel, n'a certainement rien de réactionnaire. Elle n'exige de l'électeur qu'une contribution foncière de 25 francs ou une contribution industrielle de 50 francs. Elle étend l'électorat à une assez large catégorie de capacités de toute sorte. Ce qu'elle a surtout de caractéristique et d'original, c'est qu'elle organise ce qu'on appelle la représentation des minorités par le vote cumulatif, par un système de circonscriptions qui permet à l'opposition de conquérir un certain nombre de sièges.

Que sortira-t-il de là? Ce qui est certain, c'est que le ministère du général Martinez Campos a témoigné par ses actes, par ses circulaires, l'intention de garder une libérale neutralité, et déjà tous les partis sont en mouvement. L'Espagne est en pleine campagne électorale. De toute façon le résultat laissera certainement intacte cette monarchie constitutionnelle qui peut se prêter à toutes les justes extensions libérales en même temps qu'elle est la garantie de tous les intérêts conservateurs dans la paix intérieure reconquise et maintenue.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIX[e] ANNÉE.

MARS — AVRIL 1879

Livraison du 1er Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Ce, rue St-Benoît.

